HD WIDENER
HW AIYJ +
HARVARD UNIVERSITY LIBRARY
Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME TROISIÈME

1739 — 1741

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1860

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET EUD. SOULIÉ

TOME TROISIÈME

1739 — 1741

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1860

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1739.

AOUT.

Retour de la Cour à Chantilly, puis à Versailles. — Brouillerie entre M. le Duc et Mme la Duchesse. — Observation de M. de Chavigny sur le caractère du roi de Danemark. — On montre le linge de Madame; plaisanterie du Cardinal à ce sujet. — Chapitre de l'ordre du Saint-Esprit. — Difficulté entre le duc de Chartres et le comte de Charolois au coucher du Roi. — Froideur du Roi envers le cardinal de Fleury. — Mariage de M. de Tréville avec Mlle de Rannes. — Mort de l'archevêque de Narbonne. — Le Roi visite Mme de Mailly; luxe de sa toilette pour dormir. — Arrangements pour les fiançailles de Madame, préparatifs de la fête à Versailles et à Paris; difficultés qu'elle provoque. — Voyage du Roi à Rambouillet. — Continuation des bruits sur M. le Duc et Mme la Duchesse. Mort du prince de Hesse-Rheinfels. — Formation d'un régiment corse. — Arrivée des galions en Espagne; contestations entre l'Espagne et l'Angleterre. — Mort du duc de la Vallière. — Le comte de Tessin présenté au Roi et à la Reine. — M. de la Mina fait la demande de Madame Infante. — Nouveaux règlements pour la fête du mariage. Observation sur les carreaux des ducs. — Mort du vicomte de Melun. — Fiançailles de Madame Infante. — Mariage de Madame Infante. — Fête donnée par M. de la Mina. — Difficulté sur une visite à la reine d'Espagne. — Causes des contestations entre l'Espagne et l'Angleterre. — Détail de la fête de M. de la Mina. — Préparatifs de départ de M. de la Mina. — Feu de la ville de Paris; le Roi y assiste. — Bal de la Ville; anecdote sur Mme de Mailly. — Départ de Madame Infante. — Le Roi va à Rambouillet. — Audience de congé du nonce Lercari.

Du samedi 1er *août* 1739, *Compiègne.* — La Reine, qui part lundi 3 de ce mois, a permis aux dames qui auront

l'honneur de suivre S. M. d'être dès aujourd'hui en manteau et en jupe; c'est l'usage, et je l'ai déjà marqué pour d'autres voyages.

Du dimanche 2, *Compiègne.* — Le Roi fut hier courre le cerf; il partit à l'ordinaire dans sa gondole avec les deux princesses, Mme de Mailly et Mlle de Nesle. S. M. avoit donné une calèche et des relais à Mme de Chalais, qui mena Mme de Châtillon et M. de Chalmazel. Le premier cerf fut pris dans la rivière d'Aisne. Le Roi en attaqua un second sur les cinq heures; c'étoit un jeune cerf qui fit une grande refuite, et tout le monde perdit la chasse, même le Roi, qui crut le cerf manqué; mais les calèches avoient trouvé le cerf, qui venoit d'être pris, et Mademoiselle avec la compagnie de sa calèche arriva pardessus la terrasse à la fenêtre du Roi, qui se déshabilloit, et Mme de Mailly présenta au Roi le pied du cerf. La conversation à la fenêtre dura environ un quart d'heure. Il y eut souper dans les cabinets, mais seulement des hommes, à cause du maigre. Mademoiselle soupa chez Mlle de Clermont; il n'y avoit d'autres dames que Mme de Mailly et Mlle de Nesle. On joua à cavagnole après souper, et le Roi après souper descendit chez Mlle de Clermont, y joua à cavagnole et y resta jusqu'à deux heures.

Du jeudi 6, *Chantilly.* — Le Roi arriva ici lundi sur les neuf heures du soir, après avoir été de Compiègne courre le cerf dans des buissons du côté de la Picardie. La Reine étoit arrivée un peu auparavant. Tout s'est passé à l'ordinaire pendant le séjour de la Reine; deux tables de dames seulement le soir et une le matin. Mlle de Clermont et Mlle de la Roche-sur-Yon ont tenu alternativement la seconde table. Le Roi le matin a mangé en bas avec quatre ou cinq hommes. M. le Duc y a presque toujours mangé. Mme de Luynes, qui au dernier voyage avoit toujours mangé à la table du Roi et de la Reine, a mangé un jour ici à la seconde table, qui est dans la même pièce. C'est par défaut d'attention de la part de M. le Duc, la

dame d'honneur ne devant jamais être séparée de la Reine et ayant le droit de manger tous les jours avec S. M. à Marly, et étant toujours en carrosse ou en calèche avec la Reine. La Reine alla se promener ici le mardi, et pour faire honnêteté à M^mes^ les Duchesses, elle les mena avec elle et M^lle^ de Clermont, ce qui fit que M^me^ de Luynes alla dans une seconde calèche; mais il s'agissoit d'aller à cent pas. La Reine alla au jeu d'oie, qui est un bosquet fait depuis un an ou deux, où il y a une course de bagues assis sur des chaises, ou monté sur des oies. La Reine se mit dans une de ces chaises et prit même grand nombre de bagues.

Le Roi tira mardi et courut hier le sanglier dans le parc avec les chiens de M. le Duc. Avant-hier il fut au rendez-vous de sa chasse avec un attelage de chevaux tigrés dont la robe est fort belle; cet attelage est acheté depuis peu, et le Roi parut assez occupé de le faire voir. Hier, M^me^ de Mailly avec M. le comte de Clermont et M. de Gesvres se servit de cet attelage pour se promener un moment autour du château avant le départ de la Reine. M^me^ de Mailly a toujours dîné dans sa chambre ici avec M. le comte de Clermont et M. de Gesvres. M. le duc de Villeroy soupe aussi toujours dans sa chambre en bas. Pendant le séjour de la Reine, M. le comte de Clermont tenoit la seconde table dans la même galerie que celle de M. le Duc. Il y a eu ce voyage-ci quelques retranchements sur les fruits. M. le Duc remarqua au passage du Roi que les fruits étoient fort chers; il n'a pas voulu que le Roi eût à payer ces frais extraordinaires, et a ordonné plus de simplicité dans les fruits. J'ai déjà marqué que ces voyages du Roi étoient aux dépens de S. M., qui l'a voulu absolument, malgré les représentations de M. le Duc; cela est ainsi depuis l'année passée.

Du lundi 10, *Versailles*. — Je n'ai rien écrit depuis Chantilly, ayant été depuis ce temps à Paris, d'où je ne revins qu'hier. J'ai trouvé en arrivant ici que l'on y par-

loit beaucoup d'une brouillerie que l'on dit être entre M. le Duc et Mme la Duchesse jeune. J'avois déjà entendu tenir beaucoup de discours qui pourroient bien n'avoir guère de fondement. Il est certain que Mme la Duchesse jeune a paru assez sérieuse à Chantilly; on dit, outre cela, qu'elle change d'appartement à Paris. C'en est assez pour avoir donné occasion de parler.

M. de Chavigny arriva hier ici (il vient de Danemark), et fit sa révérence au Roi dans son cabinet; ce fut M. le Cardinal qui, avant le travail, le présenta à S. M. M. de Chavigny me disoit hier au soir qu'il avoit été extrêmement satisfait de la façon dont le Roi l'avoit reçu; qu'il avoit remarqué avec plaisir toutes les questions que le Roi lui avoit faites, et qu'il avoit trouvé S. M. si disposée à l'entendre que s'il n'avoit pas craint de prendre trop de temps sur le travail avec M. le Cardinal, il seroit entré en détail sur les affaires de Danemark. Il paroît, par ce que dit M. de Chavigny, que l'on a été fort content à Copenhague de M. le marquis d'Antin, qui y a resté quelques jours avec une escadre de quatre vaisseaux, et que le projet est d'y en envoyer tous les ans, même en plus grand nombre, pour accoutumer peu à peu les couronnes du Nord à connoître qu'elles ne sont pas assez éloignées de nous pour n'en avoir pas besoin.

M. de L'Hôpital a remercié ce matin pour l'ambassade de Naples; il compte partir dans le mois de janvier.

J'oubliois une observation de M. de Chavigny sur le caractère du roi de Danemark. Il dit que ce prince ne hait point les François, et que son caractère est assez la douceur et la bonté, mais en même temps la foiblesse; que la Reine a plus d'esprit; qu'elle est assez dans le goût de la reine d'Espagne, aimant à gouverner, mais qu'il y a dans ce pays-là peu d'hommes capables du gouvernement. Il ajoute que le prince royal de Danemark, qui a quinze ou seize ans, donne beaucoup d'espérance.

Hier et aujourd'hui, on a montré le linge et les habits

achetés pour Madame; il n'y a rien de choisi avec autant de goût, autant de magnificence et en aussi grande quantité. Je ne sais point à quoi monte le total; mais il paroît que le linge seul doit aller à plus de 100,000 écus. M. le Cardinal le vit hier, et dit en badinant que c'étoit apparemment pour marier toutes Mesdames. M^me^ de Tallard répéta cette plaisanterie au Roi, qui voulut voir en détail toute cette emplette, et la plaisanterie parut ne pas plaire à S. M.

Du mardi 11, *Versailles.* — Avant-hier, il y eut chapitre de l'Ordre. Il y avoit cinq ou six jours que M. de Maurepas, par ordre du Roi, avoit écrit pour la convocation de ce chapitre; c'étoit pour l'examen des preuves de M. de la Mina, à qui le Roi a permis de porter le cordon de l'Ordre, quoiqu'il ne soit pas reçu. Il y a même des difficultés sur sa réception. Premièrement, à cause du serment, et secondement, à cause du rang qu'il pourroit prétendre comme ambassadeur et qu'on pourroit lui disputer n'étant pas grand d'Espagne.

M. le comte de Charolois étoit au chapitre; il vint au lever du Roi. M. le duc de Chartres y vint aussi. Le premier valet de chambre, qui n'avoit pas vu M. le duc de Chartres, donna la chemise à M. de Charolois pour la présenter au Roi. M. le duc de Chartres se montra et s'approcha de M. de Charolois pour prendre la chemise; M. de Charolois ne voulut pas la lui donner; de manière que le Roi, s'en étant aperçu, demanda à M. de Charolois s'il ne connoissoit pas M. le duc de Chartres. M. de Charolois dit qu'à cause de la petite vérole il ne l'avoit pas reconnu : cela prouve combien il vient peu dans ce pays-ci.

Le Roi fut chasser samedi dans la plaine de Grenelle, où il tua environ deux cent cinquante pièces de gibier; il en fut tué en tout près de quinze cents. On dit que dans la plaine de Creteil, où le Roi doit aller ces jours-ci, l'on a connoissance de douze cents compagnies de perdreaux.

Le Roi partit hier pour la Meutte ; il tire demain dans la plaine de Saint-Denis, et revient après-demain après avoir couru le cerf. Le même arrangement qu'à l'ordinaire ; Mademoiselle à Madrid et soupant les deux jours à la Meutte. Les dames sont Mlle de Clermont, Mme de Mailly, Mlle de Nesle, Mme la maréchale d'Estrées et Mme de Ségur.

Du mercredi 12, *Versailles.* — Le jour de la demande, qui devoit être le 22, est remis au 23. Il y a deux ou trois jours que M. le Cardinal, étant venu travailler avec le Roi et ignorant ce changement, demanda à S. M. quelle heure il vouloit donner le 21 à M. de la Mina. Le Roi ne répondit autre chose, sinon : « Je n'y serai pas », sans entrer dans aucun détail. M. le Cardinal ne jugea pas à propos de pousser plus loin les questions, et dit à M. de Gesvres, qui étoit présent : « On prendra le jour que le Roi sera ici » ; le Roi ne répondit autre chose, sinon : « apparemment », et entra tout de suite dans sa garde-robe. Le travail avant celui-là, le Roi ayant dit à M. de Gesvres d'envoyer querir M. le Cardinal, entra aussitôt dans sa garde-robe, et M. le Cardinal étant arrivé attendit une demi-heure ou trois quarts d'heure. Ces deux faits sont certains.

On ne sait point encore si le Roi ira au feu de la Ville avec la Reine, ou dans ses carrosses.

Hier, Mlle de Rannes, nièce de M. le lieutenant civil et de Mme la duchesse d'Estrées, épousa M. de Tréville ; il a servi longtemps dans les mousquetaires, et seroit à la place de M. de Jumilhac (1) si sa mère ne l'avoit pas obligé de quitter ; il a 45,000 livres de rente en Béarn, et quarante-six ou quarante-sept ans ; il a été marié deux fois, et n'a eu qu'une fille de sa première femme, qui est morte. Le mariage s'est fait chez Mme la duchesse d'Estrées.

---

(1) Capitaine-lieutenant de la première compagnie des Mousquetaires de la Garde.

Du vendredi 14, Versailles. — M^{me} d'Avéjan fit sa révérence il y a quelques jours; elle n'est plus en deuil; elle a attendu que le deuil de son mari fût fini pour paroître ici; ce n'étoit pas autrefois l'usage.

On a appris ces jours-ci la mort de M. l'archevêque de Narbonne (1) ; il étoit Beauvau, frère du lieutenant général dont la fille avoit épousé feu M. le duc de Rochechouart, frère aîné de celui d'aujourd'hui.

M. l'archevêque d'Alby (2), qui est ici depuis deux mois, présenta il y a trois ou quatre jours ses neveux, fils de M. de Castries, qui ont toujours été élevés chez lui.

M. de Puysieux a fait hier et aujourd'hui ses révérences; il arrive de Naples. Le Roi l'a reçu avec bonté et lui parla beaucoup hier.

Le Roi fut mardi tirer dans la plaine de Saint-Denis, où il y eut douze cents pièces de gibier de tuées. S. M. soupa le lundi et le mardi avec les dames que j'ai nommées ci-dessus. Le mercredi, il partit de la Meutte sur le midi; il alla à Madrid, où il entra chez Mademoiselle, qui dormoit; ne s'étant point réveillée, le Roi alla chez M^{lle} de Clermont, qui se réveilla, mais la visite ne fut pas longue. Le Roi passa ensuite à l'appartement de M^{me} de Mailly; elle étoit éveillée, mais dans son lit, toute coiffée et la tête pleine de diamants; mais elle couche toujours ainsi; elle avoit sur son lit la jupe de son habit pour le mariage de Madame, et dans sa chambre un joaillier nommé Lemagnan, qui a beaucoup de pierreries et qui prête des parures valant deux ou trois millions. Il y avoit aussi des marchands de Paris de parures d'habits que l'on appelle de charpes (3) et que M^{me} de Mailly appelle ses petits chats. Le Roi entra dans la plaisanterie et les appella de même, examina

(1) René-François de Beauvau du Rivau.

(2) Armand-Pierre de la Croix de Castries.

(3) Ou de carpes. (*Note du duc de Luynes.*)

la jupe et les pierreries du sieur Lemagnan fort en détail ; et lorsque les dames furent prêtes, il partit pour la chasse menant dans sa gondole les six dames que j'ai nommées plus haut. Il y avoit deux calèches à la chasse ; dans chacune, une des deux princesses avec deux dames et deux places remplies, l'une par M. du Bordage et l'autre par M. de Luxembourg, qui ne va plus à la chasse à courre depuis une chute qu'il fit il y a deux ou trois ans, dont il a un doigt estropié.

Les arrangements pour la fête se décident tous les jours. Les fiançailles se feront dans la pièce où est l'œil-de-bœuf ; les dames attendront dans la galerie, passant ou par l'œil-de-bœuf ou par chez la Reine. M. de Gesvres fait garder toutes les portes de tout ce qui est appartement; à la porte qui donne sur l'escalier de marbre, il y aura des huissiers en dedans, auxquels M. de Noailles donnera des Suisses pour les secourir, qui seront en dehors de la porte. Le jour du mariage, toutes les dames qui ne seront point habillées en grand habit, pourvu qu'elles soient en mantilles, pourront attendre dans la galerie pour voir passer le Roi. Madame n'aura point de manteau royal, mais seulement une mante de sept aunes de long. Le jour du mariage, le Roi entrera à six heures dans la galerie où il y aura une table de lansquenet dans le milieu, deux tables de cavagnole aux deux bouts, et beaucoup d'autres tables de jeu. Après le feu, le Roi ira se mettre à table chez la Reine. Madame Infante, Mme Henriette et toutes les princesses du sang souperont avec LL. MM. Cependant cela n'est point censé festin royal (1), car les grands officiers de la couronne ne serviront point. Les dames ne seront point en grandes boucles si elles ne l'aiment

(1) Il me semble que l'on distingue banquet royal et festin royal, et qu'on regarde ceci comme festin et non comme banquet. (*Note du duc de Luynes.*)

mieux ; le Roi a décidé que ce seroit à leur volonté ; lui-même sera en bourse.

Le jour du feu de la Ville, le Roi, la Reine, M. le Dauphin et Mesdames iront tous dans leurs carrosses séparément. Ceux qui veulent se présenter pour suivre S. M. dans son carrosse se font écrire chez M. de Gesvres, de même que cela est établi pour les voyages de la Meutte et pour les chasses à tirer. M. de Gesvres a donné les ordres à M. de Cotte pour le balcon que l'on a construit à Paris pour le Roi et la Reine (et que M. le contrôleur général vient de faire abattre pour en faire un plus grand); mais M. de Gesvres n'a point donné ces ordres comme en ayant droit; il déclara au contraire à M. de Cotte que c'étoit en l'absence de M. le contrôleur général, qui étoit en campagne, qu'il l'avertissoit des intentions du Roi par ordre exprès de S. M. Il y aura sur la petite terrasse, à Versailles, qui est immédiatement devant la galerie, des bancs pour les dames de Paris qui ne sont point en grand habit. Le Roi demanda hier à M. de Gesvres s'il prétendoit que ce fût à lui à donner les places sur ces bancs. M. de Gesvres lui répondit que cela n'étant point de l'appartement de S. M., il ne pouvoit y rien prétendre, que d'ailleurs ce n'étoit point un échafaud, ce qui en ce cas pourroit le regarder (tout ce qui s'appelle échafaud se fait par ordre du premier gentilhomme de la chambre, et sous lui par ceux de l'intendant des Menus; par exemple l'on fait des échafauds dans la chapelle en bas, et ce sera M. le duc de Villeroy qui donnera les places); M. de Gesvres ajouta qu'à l'égard de la terrasse, il supposoit toujours que c'étoient les bancs du jardin que l'on rassembleroit en cet endroit, et que par conséquent cela ne le regardoit point.

Le salon que l'on appelle de la Guerre, qui est au bout de la galerie, du côté de la chapelle, est destiné pour les ambassadrices.

Le Roi a déclaré qu'il n'iroit point au feu de M. de la Mina ni à sa fête; M. de la Mina le désiroit beaucoup, et demandoit même que la décoration du feu fût conservée, offrant de faire tirer un second feu si le Roi vouloit le voir; mais il a été décidé que la décoration seroit abattue aussitôt que le feu seroit tiré, parce qu'elle feroit tort au coup d'œil du feu de la Ville. Madame Infante ira chez M. de la Mina au feu et au bal paré qui sera après le souper, et auquel toutes les dames seront en grand habit. Il me semble que l'on compte que Madame ne soupera point chez M. de la Mina.

Du mardi 18, *Versailles*.— La décoration qui est en face de la galerie, au bord de la terrasse et au-dessus de Latone, est composée de plusieurs portiques qui ressemblent ou à la colonnade (1) ou à Trianon. Les boîtes de fusées sont aux deux côtés au-dessus de Latone et sur les deux rampes qui descendent vers le canal. Toute cette dépense est faite par les Menus; c'est MM. de Bonneval et de Selle, intendants des Menus, qui en sont chargés. Les intendants des Menus sont aux ordres du premier gentilhomme de la chambre; ce sera le capitaine des gardes qui donnera les places sur la petite terrasse vis-à-vis l'appartement de M. le Dauphin et celui de Mme la comtesse de Toulouse; aux deux côtés, il y aura deux échafauds, dont l'un est censé être pour le premier gentilhomme de la chambre; mais M. de Gesvres ne s'est point soucié de l'embarras d'y donner des places, et a laissé ce détail aux intendants des Menus. L'échafaud de l'autre côté sera pour MM. des Bâtiments, qui en ont demandé la permission à M. de Gesvres.

Il y a eu quelques difficultés par rapport à la galerie dans les fêtes; c'est le premier gentilhomme de la

(1) Bosquet des jardins de Versailles. Cette décoration a été gravée par Cochin fils.

chambre, et par conséquent les Menus qui sont chargés de faire fournir les bougies, et le profit des bougies qui restent se partage dans la chambre et donne lieu ordinairement à plusieurs contestations, quoique l'objet soit peu considérable. Lorsque c'est appartement, c'est le gouvernement qui fournit les bougies et ce sont les garçons bleus qui en ont le profit, comme dans le salon de Marly ; c'est aussi dans ce cas que les garçons bleus donnent les cartes, les tables, et qui en ont le profit; au lieu qu'en cas de fête, ce sont les valets de chambre du Roi. La décision de ce point étoit incertaine. M. de Gesvres en parla à M. le Cardinal, qui lui dit qu'il croyoit que ce devoit être fête. M. de Gesvres représenta ensuite au Roi que les garçons bleus étoient plus accoutumés à cette sorte de service, et qu'il y auroit moins de disputes en le décidant appartement, et cela a été ainsi décidé.

La décoration de l'hôtel de ville pour le bal sera au plus magnifique ; c'est dans la cour même de l'hôtel de ville où l'on dansera ; on l'a parquetée et couverte avec beaucoup d'ornements; outre cela il y aura plusieurs autres pièces encore pour danser et plusieurs chambres où l'on pourra s'assembler et voir le bal par les fenêtres. Il y a une de ces chambres que l'on réserve pour le Roi en cas qu'il veuille y aller, ce qui paroît sûr. Toutes ces chambres sont meublées de meubles neufs, et l'on n'y a rien oublié de ce qui pourroit être pour la commodité des dames (1). On dit que MM. de la Ville n'ont point été contents de n'être pas priés par M. de la Mina d'aller à son feu; ils font faire un échafaud pour eux sur le quai des Théatins.

---

(1) M. Hérault me dit hier qu'il croyoit que la dépense de la Ville en feu, illumination, bal, etc., à l'occasion du mariage de Madame, pouvoit aller aux environs de 360,000 livres. Il me confirma aussi ce que j'ai marqué ci-devant, que les revenus de la ville montoient à peu près à 800,000 livres, quelque chose de plus. (*Addition du 16 septembre.*)

Le Roi alla avant-hier à Rambouillet et en revient aujourd'hui; il doit y trouver ses ordres exécutés pour un entresol qui est dans la pièce qui sépare l'appartement du Roi d'avec celui qu'occupoit Mademoiselle. Cet entresol est à côté d'un autre qui servoit pour le premier valet de chambre et que le Roi a pris pour un cabinet, et le nouvel entresol sert pour le premier valet de chambre; ces deux pièces n'ont point de communication en haut, comme on l'avoit dit. Mme la comtesse de Toulouse ne s'est point mêlée de cet arrangement; c'est M. Gabriel qui y a été par ordre du Roi et qui l'a fait faire.

On a ici d'assez mauvaises nouvelles de la santé de l'Infante Marie-Thérèse; c'est celle que l'on regarde comme destinée à M. le Dauphin, et dont on dit beaucoup de bien tant du caractère que de la figure.

On a continué ces jours-ci à parler beaucoup sur ce qui regarde M. le Duc et Mme la Duchesse; comme elle a changé d'appartement et qu'elle loge présentement en haut, on a jugé que les bruits (1) n'étoient pas sans fondement. Cependant tout étoit arrangé et elle devoit venir ici à la fête; mais l'on vient d'apprendre depuis peu la mort du prince de Hesse-Reinfels, son frère; il avoit été blessé, à ce que l'on dit, légèrement, dans une défaite des Impériaux, sous la conduite du général Walis (2), par les Turcs, aux environs de Belgrade, et il est mort de sa blessure. Mme sa sœur en est extrêmement affligée, et n'ira à aucune des fêtes.

Le Roi vient de lever un régiment d'infanterie composé des habitants de l'île de Corse; tous les capitaines et officiers inférieurs sont aussi de cette île; il n'y a

(1) Voy. *Barbier*, t. III, p. 187 et suiv., et d'*Argenson*, t. II, p. 99.

(2) On l'accuse d'avoir attaqué avec imprudence; ce combat a duré depuis la pointe du jour jusqu'à neuf heures du soir. On dit qu'il a eu sa revanche et qu'il a battu un corps de trente mille hommes. (*Note du duc de Luynes.*)

que l'aide-major, major, lieutenant-colonel et le colonel qui soient François. Le régiment sera comme Royal-Italien sur le pied étranger. Le Roi en a donné le commandement à M. le chevalier de Vence, lieutenant aux gardes françoises. Ce sont des gentilshommes de Provence; M. le chevalier de Vence est un cadet et étoit sans biens.

Le Roi est arrivé de Rambouillet ce soir vers les dix heures. Il y avoit sept dames à ce voyage : Mademoiselle, Mme d'Antin, Mme de Mailly, Mlle de Nesle, Mme la duchesse de Ruffec, Mme de Maillebois et Mme de Sourches; ces deux dernières étoient priées par Mme la comtesse de Toulouse. Elles ont toutes été à la chasse, hors Mme de Sourches, hier et aujourd'hui, dans une des calèches à quatre du Roi. Hier c'étoit Mme de Mailly, Mme d'Antin, Mlle de Nesle et Mme de Maillebois ; aujourd'hui, ç'a été Mademoiselle, Mme de Mailly, Mlle de Nesle et Mme de Ruffec. Ces quatre dames sont revenues avec S. M. et soupent dans ses cabinets. Mme d'Antin est arrivée devant parce qu'elle est de semaine; elle soupe avec la Reine. Mme d'Antin a fait avertir Mmes de Chalais et de Talleyrand pour souper dans les cabinets. La Reine soupe avec des dames, ce qui lui arrive présentement assez souvent; mais c'est son souper ordinaire. On passe seulement la table dans le cabinet qui est avant sa chambre.

Du dimanche 23, *Versailles.* — Le Roi revint hier de Rambouillet, où il étoit depuis jeudi. Les dames qui étoient à ce voyage-ci sont : Mme de Sourches, qui y a resté du dernier voyage, Mademoiselle, Mme de Mailly, Mlle de Nesle, Mme de Ségur, Mmes de Chalais et de Talleyrand. Les cinq dernières revinrent hier avec le Roi. Il y eut souper dans les cabinets, mais avec des hommes seulement, à cause du maigre.

On apprit hier une nouvelle qui fait grand plaisir : c'est l'arrivée des assobes ou galions; nous y avons un intérêt considérable ; on dit qu'il y a dessus vingt millions ap-

partenant à des François. La situation présente de l'Angleterre avec l'Espagne faisoit craindre que les galions ne pussent pas arriver, et ils n'auroient pu effectivement entrer à Cadix ; mais ils ont abordé dans un autre port. On leur avoit envoyé avis du danger qu'ils couroient et ils en ont profité.

Les Espagnols reprochent depuis longtemps aux Anglois qu'ils font tort à leur commerce par une contrebande continuelle; il y a eu quelques vaisseaux marchands anglois pris par les Espagnols. Cet événement avoit donné lieu aux Anglois de demander des dédommagements dont on étoit convenu par un écrit signé et revêtu de toutes les formes ; cependant le payement ne se faisant point, les Anglois ont renouvelé leurs plaintes et menacé de représailles. Mais de leur côté ils n'ont pas exécuté la parole qu'ils avoient donnée de faire rentrer dans leurs ports la flotte de l'amiral Haddock. Les Anglois disent pour leur justification que le gouvernement n'a pas été le maître d'exécuter sa parole, et que, quoique les ordres eussent été envoyés, la nation a exigé que l'on envoyât de nouveaux ordres contraires aux premiers. Ce qui est certain, c'est que Walpole, qui est le ministre en qui le Roi a le plus de confiance, est détesté par la nation, et qu'il paroît que la supériorité de crédit que le Roi s'étoit toujours conservée jusqu'à présent diminue tous les jours. Il y a eu aussi un de nos vaisseaux marchands portant pavillon françois insulté par les Anglois, c'est-à-dire fouillé (1); ce qui est contre les traités.

M. le duc de la Vallière mourut hier matin entre huit et neuf heures ; il avoit environ soixante-dix ans ; c'est le neuvième des gendres de M^{me} la maréchale de Noailles qu'elle voit mourir. Elle a eu neuf filles, dont une religieuse, et huit mariées dont deux mariées deux fois : M^{me} la comtesse de Toulouse, qui a été M^{me} de Gondrin,

(1) Visité.

et Mme de Mancini, qui a été Mme de Louvois. Il ne reste plus des dix gendres que M. de Mancini.

M. le comte de Tessin fut présenté avant-hier au Roi et à la Reine. C'est un homme de grande condition de Suède ; il est surintendant des bâtiments ; il est déjà venu plusieurs fois en France ; on croit qu'il y prendra dans peu la qualité d'ambassadeur. Ce fut M. le Cardinal qui le présenta au lever, à l'entrée du balustre en dehors. Mme la comtesse de Tessin a été présentée aujourd'hui au Roi et à la Reine par Mme de Luynes. Elle est fille du baron de Spa, qui a été ici ambassadeur ; elle a amené avec elle sa nièce, Mlle de Spa, qui a été présentée à la Reine en même temps qu'elle, et ne l'a pas été au Roi en même temps ; elle l'a été ce soir chez la Reine. On dit que c'est l'usage pour les filles ; et Mme de Mazarin dit que Mme de Flavacourt étant Mlle de Mailly, a été présentée de même au Roi chez la Reine.

Aujourd'hui, M. de la Mina, conduit par M. de Marsan, est venu faire la demande. Outre les carrosses de l'introducteur (M. de Sainctot), celui de M. de Marsan, celui du Roi et celui de la Reine, l'ambassadeur a cinq carrosses fort beaux, surtout un de velours vert par dedans et par dehors, avec beaucoup de broderie or et argent. Il a eu l'honneur des armes et s'est couvert chez le Roi. Je n'ai point été à cette audience. Les Ducs ne s'y trouvent point, à cause qu'ils n'ont pas droit de se couvrir ; par la même raison, les grands d'Espagne, qui en Espagne se couvrent devant le Roi. Chez la Reine, l'ambassadeur a été accompagné des grands d'Espagne françois ; il n'a pas même fait semblant de se couvrir chez la Reine ; la Reine s'est levée et a resté debout pendant la demande ; il n'y avoit que M. de Nangis derrière le fauteuil. L'ambassadeur a parlé espagnol au Roi et à la Reine. Il loge depuis plusieurs jours à l'hôtel des ambassadeurs, où il est traité à dîner et à souper aux dépens du Roi (je crois cependant qu'il couche dans sa maison, mais il est censé loger à l'hôtel des ambassa-

deurs); il y mange et y prie à dîner et à souper. C'est un maître d'hôtel du Roi qui fait les honneurs de cette table et qui y mange. Tous les officiers qui servent ceux qui sont à table servent le chapeau sur la tête; c'est l'usage.

M. de la Mina a été chez Madame, qu'on appelle présentement Madame Infante, après avoir été chez M. le Dauphin. Madame Infante loge présentement dans l'appartement vis-à-vis d'ici qu'occupoit S. A. R. Mme la duchesse d'Orléans. Madame Infante n'étoit point chez la Reine dans le moment de la demande, et de même Mmes Henriette et Adélaïde n'étoient point chez Madame Infante dans le temps que M. de la Mina y est venu pour le même sujet. Il y avoit Mme de Tallard, Mme et Mlle de Montauban, sa fille aînée, et grand nombre d'autres dames. M. de la Mina a été ensuite chez Mmes Henriette et Adélaïde. J'obliois de marquer, qu'après avoir fait son compliment à Madame, il lui a remis un portrait de don Philippe pour mettre à son bras. Elle a eu aussi aujourd'hui un présent du Roi et de la Reine. C'est le portrait de LL. MM. enrichi de diamants pour mettre à son bras. M. le Cardinal étoit à l'audience de la Reine avec un pliant derrière lui; mais il ne s'est point assis. Mme de Nangis y étoit avec un carreau devant elle. La Reine a pleuré après avoir répondu à l'ambassadeur.

Du mardi 25, *Versailles.* — Il y a eu ces jours-ci plusieurs choses de réglées par rapport à la fête. Premièrement, la coiffure comme il est déjà marqué au 14. Secondement, toutes les princesses veuves et toutes les veuves titrées auront des voiles. Troisièmement, on a été incertain pendant plusieurs jours s'il y auroit en bas d'autres dames que celles du service; il a été réglé qu'outre le service de la Reine, de Mesdames et des princesses, et les dames du palais, il y auroit dix-huit dames qui suivroient la Reine. La Reine a nommé ces dix-huit dames, qui sont titrées et non titrées. Quatrièmement, il a été aussi réglé que les dames du palais (il

n'en manquera qu'une, qui est M^me^ de Gontaut) auront un banc séparé et ne sont point derrière les dames d'honneur des princesses. Cinquièmement, que la Reine seroit suivie immédiatement par Mesdames et les princesses, après lesquelles marcheront la dame d'honneur de la Reine et sa dame d'atour, et ensuite ses dames du Palais. Cet arrangement est contraire à celui que j'ai marqué cidessus, qui avoit été réglé par la Reine pour que son service ne soit point coupé même par Madame. Sixièmement, l'affaire des carreaux a été fort traitée ces jours-ci; il a été décidé qu'outre les ducs en service, qui sans contredit ont des carreaux, il y auroit, pour marquer le droit, quatre ducs qui en auroient derrière le Roi, et de manière qu'ils ne pussent être vus par S. M. M. le Cardinal, qui craint toujours que les ducs ne veuillent faire un corps, a fort recommandé que ces ducs ne fussent pas même ensemble; et quoiqu'on lui eût rapporté les derniers exemples du mariage de M^me^ la princesse de Conty, du baptême de M. le Dauphin, etc., où les ducs avoient des carreaux, ce que M. de Dreux lui-même a certifié, et que l'on ait en outre représenté à S. Ém. le long usage de cette prérogative, on a eu assez de peine à obtenir qu'il y en eût. M. le Cardinal dit que le Roi ne veut point autoriser ce droit par une décision formelle. M. le duc de Villeroy, qui apparemment a craint de déplaire au Roi en faisant quelqu es démarches favorables aux ducs, ne s'est pas contenté d'un mot que M. le Cardinal lui avoit dit par rapport aux quatre carreaux; il alla hier au soir chez M. le Cardinal pour avoir un ordre positif, et il avoit encore quelqu'envie malgré cela de demander l'ordre du Roi; cependant il se contenta de celui de M. le Cardinal. Ces quatre ducs n'auront aucun de leurs gens pour porter lesdits carreaux; ce seront les ducs de service qui feront porter par leurs gens deux carreaux au lieu d'un. Cet ordre est pour conserver quatre places de plus que cela occuperoit dans la chapelle.

A propos des carreaux je dois placer ici une converva-tion que M. de Chaulnes eut avec le Roi, à Compiègne, au sujet d'une affaire concernant l'aide-major des chevau-légers, dont j'ai parlé ci-dessus, et qui me paroît entièrement décidée contre les chevau-légers. La conversation tomba sur l'article des carreaux. M. de Chaulnes crut remarquer par la réponse du Roi que ce n'étoit pas le temps favorable de traiter de cet article. Comme c'étoit dans le temps du travail de M. de Chaulnes avec le Roi sur les chevau-légers, M. le Cardinal étoit en tiers à ce travail, suivant l'usage. Au sortir de chez le Roi, M. de Chaulnes étant allé chez M. le Cardinal lui parla de la réponse du Roi, qui lui avoit paru peu favorable. M. le Cardinal dit et répéta même plusieurs fois à M. de Chaulnes, qui me l'a dit, qu'il (M. de Chaulnes) avoit mal compris la réponse de S. M., que le Roi ne vouloit ni ne prétendoit point ôter les carreaux aux ducs.

On apprit il y a deux jours la mort de M. le vicomte de Melun; il étoit lieutenant général et avoit le gouvernement d'Abbeville. Ce gouvernement lui valoit 10 ou 12,000 livres de rente ; mais il y avoit eu sur cela une augmentation faite en sa faveur, que l'on retranchera vraisemblablement.

On a eu de meilleures nouvelles ces jours-ci de l'infante Marie-Thérèse, du 17 du mois et du 26 de sa maladie.

J'ai oublié de marquer, à l'occasion du mariage, que toutes les dames qui seroient aux travées en haut seront en grand habit.

Le Roi doit faire demain la liste de ceux qui doivent le suivre au feu de la Ville; comme il restera peu de places dans les carrosses de S. M., à cause des princes et du grand nombre de service, le Roi trouvera bon que ceux à qui il permettra de le suivre aillent dans leurs voitures et qu'ils l'attendent au Louvre pour y entrer avec lui.

J'ai marqué ci-dessus que les grands d'Espagne n'avoient point accompagné M. de la Mina chez le Roi; ils

ne l'accompagnèrent pas non plus chez M. le Dauphin, par la même raison que chez le Roi, ne pouvant se couvrir ni chez l'un ni chez l'autre, quoique l'ambassadeur en ait le droit.

Du Mercredi 26, *Versailles.* — Hier se firent les fiançailles de Madame; l'heure étoit donnée à six heures et demie. Toutes les princesses et les grandes d'Espagne s'assemblèrent chez Madame. M[lle] de Clermont et toutes les autres dames étoient chez la Reine. M. le Dauphin donnoit la main à Madame, et la conduisit chez la Reine, où tout étant réuni, on passa chez le Roi, où étoient tous les princes et tous les hommes de la Cour. Il y a ici de princesses : M[me] la Duchesse mère, M[me] la princesse de Conty, Mademoiselle, M[lle] de Clermont, M[lle] de Sens, M[lle] de la Roche-sur-Yon, et de légitimée : M[lle] du Maine. De princes : M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres, M. le Duc, M. le comte de Charolois, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty, et de légitimés : M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu et M. de Penthièvre. Presque toutes les dames restèrent dans le cabinet de la Reine, qui est le salon du bout de la galerie (1). Un peu avant huit heures, la Reine se mit en marche, suivie immédiatement de Madame, de M[me] Henriette et de M[me] Adélaïde; ensuite M[me] la Duchesse, les princesses de suite, ensuite M[mes] de Luynes et de Mazarin, les dames du palais, les dames d'honneur des princesses; toutes les autres dames suivoient. La Reine entra par la porte de glaces dans le cabinet de l'œil-de-bœuf. (La pièce de l'œil-de-bœuf est d'ordinaire l'antichambre du Roi; mais pour ce moment-là elle devint cabinet du Roi, les huissiers et les flambeaux de la Reine n'y pouvant entrer). Toute la galerie étoit éclairée par des girandoles; les lustres n'étaient point allumés; (à l'occasion de cette fête on a acheté pour le roi un grand nombre de chandeliers de

(1) Le salon de la Paix.

Bohême; on étoit obligé d'en louer dans de pareilles occasions); l'œil-de-bœuf étoit fort bien éclairé. Dans le fond, auprès de la cheminée, étoit une grande table, au bout de laquelle le Roi se mit à droite et la Reine à gauche; ensuite M. le Dauphin et Mesdames et tous les princes et princesses, suivant leur rang, les hommes du côté du Roi, les femmes du côté de la Reine. Les ambassadrices de Vienne et de Madrid étoient immédiatement après les princesses. Les courtisans, sans distinction, le long des murailles des deux côtés. Il n'y avoit ni siéges, ni banquettes, de sorte que l'arrangement put ne pas paroître aussi régulier qu'il auroit dû l'être; mais il y avoit beaucoup de place, et le Roi (1) eut lui-même grande attention à faire reculer les hommes pour faire place aux dames.

M. de la Mina étoit venu ce même jour dans les carrosses du Roi avec M. de Marsan; il s'en retourna hier au soir dans ses carrosses et est revenu encore aujourd'hui dans les carrosses du Roi avec M. de Marsan. Il est toujours à l'hôtel des ambassadeurs, défrayé aux dépens du Roi; et quand il vient ici, il dîne dans la salle des ambassadeurs aux dépens de S. M.

M. de la Mina étoit hier dans le milieu de l'œil-de-bœuf avec les princes du sang, et M. de Marsan à côté. M. le duc d'Orléans avoit un grand manteau d'étoffe. Madame avoit un grand habit noir et or, comme c'est l'usage le jour des fiançailles, et une mante de réseau d'or, de sept aunes de long (2). Cette mante étoit portée par M[me] Henriette, sa sœur. Le Roi étoit entré par sa chambre. Les quatre secrétaires d'État étoient auprès de la table, et M. le cardinal de Fleury auprès du Roi.

---

(1) Le lendemain, le Roi dit à son souper que du temps du feu Roi les hommes avoient bien plus de politesse pour les femmes, et que si un homme s'étoit mis devant une dame, le Roi l'auroit trouvé fort mauvais. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Celle de la Reine doit en avoir neuf. (*Note du duc de Luynes.*)

Tout le monde étant assemblé, la cérémonie commença par la lecture que fit M. Amelot de la procuration du roi d'Espagne et ensuite du contrat de mariage, l'un et l'autre dans le même acte. Ensuite, M. le cardinal de Rohan entra par la chambre du Roi (1); il étoit conduit par M. Desgranges, maître des cérémonies, précédé par M. le curé de Notre-Dame, devant lequel marchoient deux prêtres et devant eux M. l'abbé d'Oppède, aumônier du Roi, et un clerc de chapelle. M. le cardinal de Rohan fit les fiançailles, comme à l'ordinaire, après lesquelles le Roi et la Reine signèrent, ensuite M. le Dauphin, Madame Infante, Mesdames, M. le duc d'Orléans, tous les princes et princesses et légitimés, suivant leur rang (2). Les signatures faites, et après M^lle du Maine, M. de la Mina, accompagné de M. de Marsan, avança et signa. M. le Dauphin donna la main à Madame Infante, qui retourna chez la Reine et ensuite chez elle. Le Roi rentra dans son apparment, suivi des princes du sang. Le spectacle étoit fort beau par la magnificence des habits et le nombre des dames (3).

Le roi soupa au grand couvert, à l'ordinaire.

Du jeudi 27, *Versailles*. — Hier, l'heure étoit donnée pour le mariage à midi. Les princes s'assemblèrent chez le Roi. Les princesses et les grandes d'Espagne se rendi-

(1) Il avoit passé par la galerie, mais il n'entra dans le cabinet qu'après le contrat lu, et les signatures faites. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M^lle du Maine signa la dernière de toutes, quoique, suivant la prérogative attachée à la branche aînée, elle eût dû signer avant M. de Penthièvre.

On sait qu'il est fort question depuis longtemps d'accorder des honneurs encore plus grands aux légitimés et à leurs enfants. M. le Duc est aujourd'hui presque le seul prince qui s'y oppose. Il fait, à ce que j'ai appris, deux observations principales : l'une, que la branche aînée doit avoir le rang devant la cadette et par conséquent M^lle du Maine avant M. de Penthièvre; l'autre que dans l'acte qui seroit dressé, il y sera dit que les légitimés auront les mêmes honneurs et prérogatives que les princes du sang ont; il ne faut pas ajouter, et pourront avoir. Ce mot de pourront est celui qui lui déplait et auquel il ne veut point consentir. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) On en compta cent quinze. (*Note du duc de Luynes.*)

rent chez Madame Infante, comme la veille, pour la suivre. M. le Dauphin alla la prendre chez elle, et la mena chez la Reine. La galerie et tous les appartements étoient extrêmement remplis ; mais il y avoit un si grand ordre que le passage étoit fort aisé (1). M. le duc d'Orléans étoit en manteau d'étoffe, mais c'étoit un manteau court, et Madame n'avoit point de mante. Le Roi descendit par le grand escalier de marbre, qui faisoit un spectacle admirable par la grande quantité de monde qui y étoit placé. L'on entroit dans la chapelle en haut et en bas avec la même facilité que l'on traversoit l'appartement. Jamais ordres n'ont été donnés avec plus de soins ni exécutés avec plus d'exactitude. La chapelle étoit garnie dans toutes les travées, en bas, de gradins, dont celui du milieu auprès de la chaire du prédicateur avoit été donné aux ambassadeurs. Ce gradin étoit celui de tous qui faisoit le plus bel effet à cause de la magnificence des habits. Les autres étoient bien remplis, mais pas assez décorés. Le prie-Dieu du Roi étoit beaucoup plus reculé qu'à l'ordinaire, ce qui laissoit un grand espace du côté de l'autel, lequel étoit rempli par plusieurs évêques et archevêques, en rochet et en camail, et par les aumôniers du Roi. M. le duc d'Orléans et Madame Infante étoient chacun sur un carreau sur la première marche du chœur. M. de la Mina étoit en bas, sans carreau, parce qu'il étoit devant le Roi. M. le Dauphin, Mme Henriette, qu'on appelle présentement Madame, et Mme Adélaïde étoient sur des carreaux sur le drap de pied, suivant la règle et suivant leur rang. Les princes et princesses à droite et à gauche, sur des carreaux au bord du drap de pied, suivant leur rang, M. le duc de

(1) On avoit cloué des banquettes depuis l'appartement de la Reine jusqu'au degré de marbre, des deux côtés, en laissant un passage dans le milieu, d'environ huit pieds, sans quoi il eut été impossible d'arrêter la foule quoiqu'on n'entrât dans l'appartement que par billets. Les gens de la Cour y entroient sans billets. (*Note du duc de Luynes.*)

Chartres à droite, M^me^ la Duchesse à gauche et ainsi de suite; les quatre légitimés en seconde ligne. Suivant la règle, M. de Dombes devoit être à droite avec M^lle^ du Maine, et M. le comte d'Eu et M. de Penthièvre à gauche; cependant c'étoit M. le comte d'Eu et M^lle^ du Maine qui étoient à gauche. Cela est peu important; mais ce qui est à remarquer, c'est la seconde ligne, suivant l'étiquette de pareilles cérémonies. Les onze dames du palais (1) étoient toutes de suite du côté de la Reine depuis la première marche du chœur jusqu'à la chaire du prédicateur, et au-dessous de la dite chaire étoient deux ou trois dames d'honneur des princesses. Les autres dames d'honneur étoient du côté du Roi; M^me^ de Luynes et M^me^ de Mazarin, à leurs places avec leurs carreaux derrière la Reine. Les dix-huit qui avoient suivi la Reine étoient à droite du côté du Roi. Au bout du carré, du côté de la porte à droite, MM. de Chalais, de Luxembourg, de Soubise et de Rohan étoient avec leurs carreaux. C'étoient les quatre qui avoient été nommés; c'est-à-dire, M. de Noailles devoit être un des quatre; mais M. de Chalais avoit représenté le droit des grands d'Espagne et avoit même engagé M. de la Mina à en parler à M. le Cardinal très-fortement. Cette affaire avoit été traitée devant le Roi, qui dit que pourvu qu'il n'y eût que quatre carreaux, outre le service, qu'il fermeroit les yeux. M. le maréchal de Noailles offrit lui-même sa place à M. de Chalais, et l'affaire fut terminée. Il y avoit deux échafauds dans la tribune du Roi à droite et à gauche. Aux travées d'en haut, toutes les dames qui y étoient étoient en grand habit; les deux travées plus près de l'autel, à droite et à gauche, étoient données à M^me^ de la Mina et à M^me^ de Lichtenstein; il y avoit

(1) La douzième est M^me^ de Gontaut qui ne s'y est point trouvée parce qu'elle est malade. M^mes^ de l'Hôpital et d'Andelot, attachées à Mesdames, étoient avec les dames du palais. (*Note du duc de Luynes.*)

un si grand ordre que l'on entroit avec la plus grande facilité en haut.

Il y eut une difficulté que j'appris hier au sujet de M. l'abbé de Franchini, qui depuis quinze ou seize ans est ici envoyé du grand duc; on avoit donné un banc aux ambassadeurs et un aux envoyés; il prétendoit être dans l'usage de se mettre toujours avec les ambassadeurs. M. de Sainctot prétendit la place, de préférence, comme introducteur des ambassadeurs. L'affaire fut traitée devant M. le Cardinal; elle fut décidée en faveur de M. de Sainctot. L'abbé de Franchini s'en alla aussitôt à Paris.

Le poêle fut tenu par deux aumôniers du Roi, l'abbé d'Aydie et l'abbé de La Fare, et deux clercs de chapelle; au reste, les cérémonies du mariage à l'ordinaire, une messe basse avec la musique. Après le mariage, on signa l'acte de célébration, dans la chapelle, sur le prie-Dieu du Roi : le Roi, la Reine, les Enfants de France, M. le duc d'Orléans, M. le duc de Chartres et M^me^ la Duchesse la mère seulement, et ensuite M. de la Mina. On revint dans le même ordre. La Reine étoit suivie immédiatement par Madame Infante, Madame, et ensuite les princesses; immédiatement après elles, M^me^ de Luynes, M^me^ de Mazarin, et ensuite les dames du palais; M^me^ de Tallard seule derrière Madame Infante, et les dames d'honneur des princesses marchoient les dernières de toutes.

On alla le même jour, depuis quatre jusqu'à six heures, faire des compliments à Madame Infante. Mesdames s'étant rendues chez Madame Infante à six heures, elles allèrent chez la Reine; toutes les princesses y étoient, et les dames vêtues magnifiquement. On avoit ôté la séparation du salon de la Paix, et il étoit entièrement ouvert comme celui de la Guerre. Le Roi vint prendre la Reine dans son appartement; ils entrèrent dans la galerie. Le Roi commença aussitôt le lansquenet, qui fut assez beau; il y avoit quinze coupeurs. M. le Dauphin et

Mesdames jouèrent à cavagnole; et il y avoit une table du même jeu de l'autre côté. La Reine jouoit au lansquenet avec le Roi, et outre cela grand nombre de tables de quadrille et de brelan. A huit heures, on alluma. Le coup d'œil de la galerie étoit admirable à voir. On avoit commencé des sept heures à allumer la décoration; les deux côtés étoient éclairés, les deux parterres à droite et à gauche et la terrasse. A neuf heures, le lansquenet fini, le Roi et la Reine se mirent à un balcon de la galerie; le Roi ayant donné lui-même le signal avec une lance à feu, on commença à tirer le feu; il dura un quart d'heure et demi; il fut parfaitement bien servi; il y eut cependant quelques moments un peu languissants. Le total de ce spectacle étoit d'une grande magnificence. Dès que le feu fut tiré, le Roi passa chez la Reine et fut suivi par Mesdames et par les princesses. M. le Dauphin alla souper chez lui. La table étoit mise dans l'antichambre de la Reine; elle étoit en fer à cheval. Madame Infante étoit à la droite du Roi, comme Madame étoit à la gauche de la Reine, l'une et l'autre à l'angle arrondi de la table, et par conséquent assez éloignées de LL. MM. M^me^ la Duchesse mère étoit à la droite de Madame Infante, mais entièrement sur le retour de la table, cependant plus près de Madame Infante que Madame Infante n'étoit du Roi; c'étoit la même chose de l'autre côté pour M^me^ la princesse de Conty. Du côté de M^me^ la Duchesse mère, à sa droite, étoient Mademoiselle, M^lle^ de Sens et M^lle^ du Maine; du côté de M^me^ la princesse de Conty, à sa gauche, M^lle^ de Clermont et M^lle^ de la Roche-sur-Yon. La table servie à l'ordinaire par les gentilshommes ordinaires du Roi. Après le souper, il n'y eut rien. Le Roi rentra chez la Reine, à l'ordinaire, et chacun se retira.

C'est aujourd'hui la fête de M. de la Mina. M. de la Mina a été lui-même chez les princesses du sang les prier à cette fête où Mesdames se trouveront; il avoit

envoyé un gentilhomme chez les princes du sang; mais ils ont prétendu que M. de la Mina devoit y aller lui-même, et comme il a répondu que ce n'étoit que par galanterie qu'il avoit été chez les princesses du sang et qu'il ne devoit qu'envoyer chez les princes, ils ont pris le parti de n'y point aller et même d'engager les princesses à n'y point aller non plus, quoi qu'elles eussent promis.

Je viens d'apprendre aussi une autre difficulté. On avoit cru convenable que Madame Infante allât rendre visite à la reine d'Espagne (1), suivie par les gardes du Roi; nulle difficulté que les gardes du Roi doivent avoir la droite sur les gardes de la reine d'Espagne; mais la reine d'Espagne a représenté que c'étoit lorsqu'ils accompagnoient le Roi, mais que lorsqu'ils accompagnoient Madame Infante, ses gardes ne pouvoient leur céder la droite; ce qui fait croire qu'il n'y aura point de visites (2).

M. de Cambis part ces jours-ci pour retourner en Angleterre; il paroît que les esprits y sont toujours dans la même commotion; et il est difficile de croire qu'il n'y ait pas guerre bientôt entre l'Angleterre et l'Espagne. Par le traité fait en 1719 ou 20 il avoit été stipulé que les Anglois rendroient Gibraltar et Port-Mahon; ils ont toujours évité l'exécution de cette condition, disant que la nation s'y étoit opposée. Il avoit aussi été stipulé dans un autre traité que les Anglois auroient la liberté de faire le

(1) Louise-Élisabeth d'Orléans, fille du Régent, mariée en 1722 à Louis, prince des Asturies, depuis roi d'Espagne. Après son veuvage, elle revint en France, résida au palais du Luxembourg et y mourut en 1742.

(2) Il a été décidé qu'il n'y auroit point de visites. L'écuyer de quartier du Roi, qui suit Madame au voyage, fut chargé de la part de Madame Infante, dimanche 31, d'aller chez la reine d'Espagne, lui faire des compliments de la part de Madame Infante. Cet écuyer m'a dit que le compliment n'avoit pas été trop bien reçu et que la reine d'Espagne lui dit pour toute réponse : « Je lui suis bien obligée », et lui tourna le dos dans le moment. (*Addition du 2 septembre* 1739.)

commerce avec un vaisseau dans la Nouvelle-Espagne. Ils ont abusé et abusent tous les jours de cette permission, ce vaisseau étant devenu un magasin qui se remplit et se vide à tout moment ; ce qui fait un grand tort au commerce. Les Espagnols ont souffert pendant longtemps patiemment, quoiqu'en se plaignant. La contrebande ayant augmenté, les Espagnols ont pillé plusieurs vaisseaux anglois, et les Anglois se plaignent d'autant plus qu'il y en avoit plusieurs dans ce nombre qui n'étoient point chargés de contrebande. La flotte d'Espagne brûlée en Sicile par les Anglois, avec beaucoup de cruauté, étoit encore un sujet de plaintes bien graves de la part de l'Espagne. Est intervenu en dernier lieu le traité qu'on appelle Convention. J'ai expliqué ci-dessus les motifs de plaintes de part et d'autre sur le manque d'exécution de ce traité. Nous en avons aussi de personnels contre l'Angleterre, comme je l'ai marqué. Dans ces circonstances, M. de Cambis croit assez ne pas rester longtemps en Angleterre. Mais comme la Hollande, dont lesaffaires sont en assez mauvais état, ne se joindra sûrement pas à l'Angleterre, il y a lieu de croire que cette guerre ne sera pas favorable aux Anglois.

Du Vendredi 28, *Versailles*. — Hier, la fête de M. de la Mina. Mesdames y arrivèrent à six heures et demie. J'étois arrivé un moment auparavant, et je trouvai qu'il étoit question d'une proposition qu'avoit faite M. de la Mina, que les grands et grandes d'Espagne, suivant l'usage de cette cour, baisassent la main à Madame Infante à son arrivée. Ce fut à M^me^ la maréchale de Villars que la proposition fut adressée ; elle est grande d'Espagne. Elle dit qu'elle ne le pouvoit pas sans un ordre de M. le Cardinal ; elle pria M. de Maurepas de l'aller demander à M. le Cardinal, qui étoit chez M. de la Mina et qui ne vint point à l'arrivée de Mesdames. M. le Cardinal répondit que les grands d'Espagne feroient ce qu'ils voudroient par galanterie, mais que M^me^ la maréchale de

Villars avoit eu raison de refuser. M. de la Mina avoit été piqué des difficultés de M^me^ la maréchale de Villars et avoit marqué sa peine assez vivement; il fut fort peiné de la décision, et dit que, cela étant, il valait mieux que ni grands ni grandes ne baisassent la main, et personne ne l'a baisée. M. de la Mina avoit fait percer une porte de communication avec la maison voisine, appartenant à M. Glucq, qui ne la lui avoit prêtée que parce que M. le Cardinal la lui avoit demandée. Dans le cabinet du bout de la maison de M. de la Mina il y avoit un balcon garni d'un tapis, et sur ledit tapis un carré un peu plus élevé que le reste, garni d'un drap de pied de velours avec un dais au-dessus; c'étoit pour Mesdames, qui avoient chacune un fauteuil. A droite étoit un grand balcon en galerie, que l'on avoit fait exprès avec des arcades où étoient toutes les dames sur des chaises et des pliants, et les hommes sur des gradins. Il n'y avoit ni princes ni princesses. Il est certain, et je le sais de M. de la Mina, qu'il avoit été chez les princesses lui-même et qu'il n'avoit pas cru devoir aller chez les princes; il dit qu'il avoit consulté ce qui avoit été fait par ses prédécesseurs, M. de Santa-Cruz et M. de Bernachea, à la fête qu'ils donnèrent sur le quai; qu'il avoit trouvé qu'ils n'avoient point été chez les princes du sang; qu'il avoit ordre de sa cour d'en user de même; que cependant, si le Roi vouloit lui donner un ordre contraire, il l'exécuteroit. On dit que le dais pour Mesdames fut une des principales raisons qui déterminèrent les princesses à ne point s'y trouver et à prendre pour prétexte qu'elles prenoient fait et cause pour les princes. Cela et l'obligation d'être en grand habit, à cause de Mesdames, fit qu'il n'y eut pas autant de monde que l'ambassadeur comptoit. Je comptai quatre-vingt-quatre couverts en haut, et il y avoit beaucoup de tables en bas; il y eut quatre tables qui ne furent point remplies. Il n'y avoit point de garde françoise ni suisse pour Mesdames; M. le Cardinal l'avoit

jugé inutile. Mesdames, un moment après leur arrivée et après avoir été sur leur balcon, revinrent dans la pièce d'auparavant où sont les portraits du Roi et de la Reine d'Espagne et des Infants; il y avoit une table de cavagnole, où elles jouèrent jusqu'à près de neuf heures; et, pendant le jeu, il y eut un grand cercle de dames assises, titrées et non titrées. Il n'y eut point d'autres tables de jeu avant souper; après souper on joua au pharaon. M. le Cardinal resta toujours dans une chambre, au bout de l'autre maison, et ne vint point du tout où étoient Mesdames. A neuf heures, Mesdames vinrent sur le balcon, et peu de moments après, sans attendre de signal, les artificiers commencèrent à tirer. Le feu dura un quart d'heure, et fut beau et bien servi; il fut aussi rempli que celui de Versailles, et même encore mieux tiré, mais la décoration vilaine; elle représentoit le chemin des Pyrénées, et des tours dans le milieu, mais nulle illumination. Je ne restai point au souper; on m'a dit qu'après souper on éclaira cette décoration et que l'illumination fut assez bien, quoique médiocre; on m'a dit aussi qu'il y avoit eu un bal comme de hasard après souper; il vint quelques violons, et l'on dansa.

Du samedi 29, *Versailles*. — Hier il n'y eut rien. Le Roi soupa dans ses cabinets avec des hommes seulement. Le Roi ne fut point du tout au feu de M. de la Mina. J'ai oublié de marquer que Mesdames partirent immédiatement après le feu. Avant leur départ, M. de la Mina leur présenta quelques corbeilles de fruits, à genoux, et M[me] de la Mina donna la serviette à Madame Infante, aussi à genoux. M. de la Mina vouloit aussi présenter à genoux à M[me] Henriette; mais M[me] de Tallard lui dit que ce n'étoit point l'usage de France. En arrivant, M. de la Mina avoit baisé à genoux la main à Madame Infante, laquelle ne l'avoit point salué, et au haut de l'escalier M[me] de la Mina avoit aussi baisé la main à Madame Infante, qui lui avoit fait l'honneur de la saluer. M[me] de Tallard fit tout cet arran-

gement sur-le-champ en disant à Madame, en badinant, qu'elle arrivoit en terre espagnole, et que pour se conformer aux usages elle devoit donner sa main à baiser. A leur départ, Madame Infante salua et baisa Mme de la Mina, laquelle lui baisa la main, que Madame Infante laissa baiser. Mme Henriette salua aussi Mme de la Mina, qui voulut aussi lui baiser la main, mais Mme Henriette ne le voulut pas permettre. Ce qui avoit fait la difficulté, c'est que l'ambassadeur avoit proposé à M. le Cardinal ce cérémonial de baiser la main pour les grands d'Espagne, et que S. Ém. l'avoit agréé. Mme la maréchale de Villars avoit voulu avoir un ordre du Roi ou de M. le Cardinal, qui étoit dans la maison. C'est de Mme de Tallard même que je sais tout ce détail.

Du Dimanche 30, *Versailles.* —M. de la Mina devait venir ici ce matin en grande cérémonie prendre son audience de congé. Il part effectivement demain pour conduire Madame Infante jusqu'à Orléans; mais le Roi a bien voulu lui éviter un cérémonial inutile, et même trouva bon qu'il quittât dès jeudi l'hôtel des ambassadeurs. Cela avoit donné occasion de tenir des discours dans Paris, parce que l'usage est contraire; mais ici c'est un cas particulier. Un ambassadeur ordinaire à qui l'Espagne donne la qualité d'ambassadeur extraordinaire pour la demande, et qui d'ailleurs est militaire, ne fait cas du cérémonial que quand il est absolument nécessaire. Celui de l'hôtel des ambassadeurs est honorable, mais assez importun; il faut y dîner et souper tous les jours; il faut avoir attention d'y rassembler compagnie pour remplir la table; cette table est aux ordres d'un maître d'hôtel du Roi, qui y mange avec l'ambassadeur, et compliments continuels à chaque service. Le maître d'hôtel ne veut point faire desservir sans un ordre de l'ambassadeur, et l'ambassadeur ne veut point donner cet ordre. Il y a un maître d'hôtel servant sur table, et ce sont tous officiers du Roi qui donnent à boire, et tous le chapeau sur la tête. Il y a trente-

quatre des Cent-Suisses, trente pour le service de la table, et quatre pour la porte.

C'étoit hier le feu de la Ville. On s'étoit fait écrire, non chez M. le Premier, mais chez M. de Gesvres pour les carrosses du Roi, comme pour Rambouillet, la Meutte et la chasse à tirer. Le Roi avoit trois carrosses, savoir : une berline et deux grands carrosses. Il y avoit outre cela vingt-trois personnes à qui le Roi avoit bien voulu donner des places au Louvre dans le balcon qu'il avoit fait faire dans environ le quart de la terrasse du jardin de l'Infante. Le Roi monta à quatre heures et demie dans sa berline avec M. le comte de Clermont, à côté de lui, M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu sur le devant (1). Dans le second carrosse M. le prince Charles, M. le Premier, M. le duc de Villeroy, M. de Bouillon, M. de la Rochefoucauld, M. de Maillebois.

S. M. vit en passant dans l'avenue les équipages pour le départ de Madame Infante; il y a deux carrosses du corps, une gondole et plusieurs berlines, chaises et surtouts (2). Madame Infante part demain pour aller coucher à Châtres (3). Le Roi la conduisit jusqu'au Pont-Colbert, et dit en montant en carrosse : « à Madrid. » J'ai entendu dire au Roi et à M. de Dreux que cette étiquette n'étoit pas nécessaire, mais le Roi se souvient fort bien, au départ de Mme de Modène, d'avoir dit au cocher : « à Modène. »

---

(1) J'ai marqué ci-dessus la dispute non décidée entre le grand et le premier écuyer lorsqu'il reste une place dans le carrosse du Roi. Je ne sais si ce ne fut point pour l'éviter que le Roi fit l'arrangement que j'ai marqué.

Le second carrosse rempli par le service marchoit devant le Roi; nous étions six dans le troisième carrosse, y compris M. le duc d'Ayen; nous marchions derrière le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il y a environ 900 chevaux, ou appartenant au Roi ou de louage pour le voyage de Madame. Il y a 50 gardes du corps et 12 des Cent-Suisses. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Châtres ou Arpajon, sur la route d'Orléans. — Voy. le tableau général des postes, dressé par ordre de M. Rigoley, baron d'Ogny, intendant général des postes et relais de France.

Le Roi entra dans Paris par la porte Saint-Honoré, fut presque toujours dans Paris au pas, et arriva au Louvre, par la rue du Chantre, un peu après six heures, dans le cabinet de l'Infante qui donne dans le jardin. On avait fait un balcon donnant sur la rivière soutenu par des colonnes entourées de girandoles. L'ouverture du milieu où étoit le drap de pied étoit garnie d'un rideau de damas cramoisi relevé en baldaquin (1). Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mesdames étoient sur le drap de pied, sur des pliants à droite et à gauche, suivant le rang des deux fauteuils du Roi et de la Reine. Derrière la Reine, l'officier des gardes, la dame d'honneur et la dame d'atour. Derrière le Roi, M. de Villeroy, M. de Bouillon, M. de la Rochefoucauld. La Reine avoit mené dans son carrosse Mlle de Clermont, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mlle de Sens, Mmes de Luynes et de Mazarin, et dans les deux autres, Mme de Fleuri et les onze dames du palais (car Mme la duchesse de Gontaut ou plûtôt de Biron n'en fait plus aucune fonction depuis longtemps par sa mauvaise santé). Les dames du palais étoient à droite et à gauche du balcon; Mme de Mailly la première de toutes et la plus près du Roi, son pliant touchoit à celui de M. le Dauphin et de Mlle de Clermont. Toutes les femmes étoient assises sans distinction de titres. A gauche de ce balcon étoit celui destiné pour la suite du Roi. Il y avoit beaucoup de places qui ne furent point remplies. Lorsque le Roi arriva, il y avoit sur la rivière différents bateaux avec des matelots, vêtus de différentes façons, qui joûtoient. Il y avoit longtemps que ces joûtes étoient commencées; elles durèrent jusqu'à près de huit heures. Pendant ce temps on commença l'illumination. Il y avoit dans le milieu de la rivière, vis-à-vis le balcon du Roi un bateau à pans, en forme d'île

(1) Voir le recueil des *Fêtes données par la ville de Paris à l'occasion du mariage de Louise-Élisabeth de France et de don Philippe, infant d'Espagne;* 14 planches gravées par J. F. Blondel.

ou de château, ou plutôt de tour, dans le milieu duquel étoit une nombreuse musique d'instruments seulement, violons, trompettes, cors de chasse, jouant et sonnant alternativement. Ce château fut long à éclairer; mais l'illumination en étoit fort agréable. Il étoit éclairé par derrière, ce qui le faisoit paroître transparent. La décoration qui étoit autour du cheval de bronze représentoit un château de pierre de taille soutenu par des colonnes; ce château fut éclairé le dernier. De l'autre côté du Pont-Neuf, il parut de petits bateaux fort joliment éclairés de petites lanternes suspendues qui formoient différents dessins. Il y avoit soixante de ces petits bateaux qui sortoient des deux côtés de la décoration, par-dessous les arches du Pont-Neuf, et venoient se ranger au-dessus, au-dessous et à côté du château transparent. M. Turgot, ayant alors (il étoit huit heures) pris l'ordre du Roi, ordonna que l'on donnât le signal du feu. Ce signal fut un jet d'eau de feu dans la rivière. On tira d'abord les boîtes et ensuite le canon, l'un et l'autre mal servis; ensuite il partit des deux côtés du Pont-Neuf une grande quantité de fusées et de pétards, pendant un petit demi-quart d'heure; après quoi on ne tira plus que de grandes fusées l'une après l'autre pendant presque autant de temps, et l'on cessa ensuite entièrement de tirer. Le prévôt des marchands étoit dans une grande inquiétude du succès avant le commencement, d'autant plus que le Saxon (1), qui étoit un lieutenant-colonel des troupes de Saxe, et qui a dans ce pays-ci une principale inspection sur l'artillerie, avoit toujours dit, en se chargeant de faire faire une partie de l'artifice de la fête qu'il seroit mal servi par les artificiers françois par jalousie. M. le prévôt des marchands étoit furieux de voir la prédiction s'accomplir. Cependant après environ un quart d'heure de retardement, il partit du château du Pont-

(1) Voir plus loin, au 7 septembre, ce qu'était ce Saxon, nommé Olric.

Neuf une prodigieuse quantité d'artifices. Au haut du château il parut un rond de feu fort brillant et ensuite un grand et beau soleil, une girandole magnifique qui devoit être la fin, mais qui fut suivie d'un grand nombre de pétards et de fusées. Il y avoit eu aussi des jets de feu dans la rivière et des gerbes de feu tout le long du Pont-Neuf. Il y avoit sur la rivière deux bateaux de dragons transparents qui jetèrent des pétards; de l'autre côté du château transparent on jetoit aussi des pétards et des fusées. Le tout auroit été fort beau, s'il avoit été tiré comme il devoit l'être. La mauvaise foi des artificiers fut cause du dérangement, et le prévôt des marchands ayant demandé au Roi permission de les punir en les faisant mettre au cachot et les privant de leur maîtrise, le Roi eut bien de la peine à dire oui. Cependant à la fin il le permit, et Madame Infante étant venue ensuite demander au Roi leur grâce, le Roi ne voulut jamais rien répondre. Lorsque cet artifice fut tiré, la nuit étant plus avancée, l'illumination du château du Pont-Neuf parut encore plus belle; il y avoit sur la colonne du milieu en bas une couronne qui paroissoit de pierres précieuses et faisoit un très-bel effet. Les maisons de l'autre côté du quai assez bien illuminées et la façade du Louvre et des Tuileries. Le Roi resta jusqu'à près de neuf heures. Il y avoit eu une collation pour M. le Dauphin et Mesdames, et des rafraîchissements pour les dames. M. le Dauphin, qui alloit souper (1) et de là coucher à la Meutte, sortit un peu avant le Roi pour aller se mettre à table ; mais il ne sortit du Louvre qu'après le départ du Roi. Mesdames, après le souper, revinrent à Versailles. Le Roi, au sortir du Louvre, prit à droite dans la rue Saint-Honoré qui étoit éclairée par les corps des marchands et qui faisoit un bel effet. Le Roi alla jusqu'à la rue de la Féronnerie au bout de laquelle, tout au fond,

(1) Dans un appartement à côté, qui est celui de M. le cardinal de Rohan ; il n'y avoit à table que M. le Dauphin et Mesdames. (*Note du duc de Luynes.*)

étoit une espèce d'arc de triomphe fort éclairé. On a fait la remarque que le nom de cette rue étoit bien odieux à la nation et au sang de Bourbon pour y donner un spectacle de réjouissance (1). Le Roi tourna devant l'arc de triomphe, passa Paris au pas, et revint souper ici à son petit couvert en maigre. Il ne voulut pas attendre un quart d'heure pour manger gras. La Reine fit le même chemin, et arriva à la fin du souper du Roi. Mesdames arrivèrent à peu près en même temps que la Reine, et M. le Dauphin est revenu ce matin.

J'ai oublié de marquer que, jeudi dernier, le Roi soupa chez Mademoiselle, où il joua à cavagnole après souper (il n'y avoit que cinq dames : Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme de Mailly, Mlle de Nesle et Mme de Ségur; c'étoit un mystère que ce souper), et que le même jeudi matin M. le prévôt des marchands, avec les échevins en robes, vint ici apporter à Madame Infante le présent ordinaire de la Ville, qui est d'étiquette. C'est douze douzaines de flambeaux de poing que l'on dit être parfumés (ils ne le paroissent pas cependant lorsqu'ils ne sont pas allumés) et douze douzaines de boîtes de dragées dans des espèces de mannes peintes d'assez bon goût, garnies de toilettes de mousseline en dehors et en dedans, et le tout renoué d'une infinité de rubans bleus.

Du lundi 31, *Versailles.* — J'allai hier voir l'hôtel de ville sur les neuf heures du soir; le bal ne devoit commencer que sur les dix ou onze heures. Le coup d'œil de la salle est admirable ; j'en ai fait la description ci-dessus; c'est la cour couverte et garnie de planches en bas, parfaitement bien éclairée. Le plafond peint et la muraille, et beaucoup d'ornements dorés. Toutes les fenêtres qui donnent sur la cour sont les fenêtres de plusieurs salles où l'on dansera; à chacune une pièce pour les rafraî-

(1) C'est dans cette rue que Henri IV avait été assassiné.

chissements et une autre pour des commodités pour les dames. D'autres pièces pour s'asseoir où l'on ne dansera point; une pièce réservée pour le Roi. Elle étoit fermée quand j'y fus, et on avoit envoyé la clef au Roi. Toutes ces pièces sont meublées de toiles de différentes couleurs avec des ornements de clinquant, d'or ou d'argent, mais qui font l'effet d'une broderie. Il y a effectivement dans la salle destinée pour le Roi des meubles différents, faits exprès pour lui avec goût et magnificence. Autour de la salle en bas, des loges en grand nombre qui paroissent garnies de damas cramoisi. Tout le monde croyoit hier que le Roi iroit au bal, et je crus même l'avoir rencontré dans Sèvres en revenant; cependant il n'y a point été, ni M^me^ de Mailly (1) qui étoit tout habillée et prête à partir. On ne dit point la raison de ce changement.

Ce matin Madame Infante a été chez le Roi et chez la Reine. La Reine a été une demi-heure enfermée avec elle, et il s'est répandu bien des larmes de part et d'autre. Le Roi est devenu pâle quand Madame Infante est entrée dans son cabinet; il y a eu encore beaucoup de pleurs. Les deux sœurs se sont embrassées en fondant en larmes et ne se pouvant quitter; elles disoient : « C'est pour jamais. »

---

(1) M^me^ de Mailly demanda ce même jour, le soir, à M. le duc de Villeroy si le Roi iroit au bal; M. de Villeroy lui promit dès qu'il auroit pris l'ordre du Roi, à onze heures du soir, qu'il viendroit lui dire chez elle. Elle l'avoit prié en même temps, supposé qu'il n'y allât point, de demander permission de lui donner pour elle et Mademoiselle la clef de l'appartement de l'hôtel de ville qui étoit destiné pour le Roi. C'est à M. le duc de Villeroy que l'on avoit remis cette clef. M^me^ de Mailly comptoit aller avec M. le comte de Noailles, entrer dans cet appartement par dehors, et faire dire à Mademoiselle, dans le bal, qu'elle étoit dans cet appartement. M. le duc de Villeroy vint à onze heures chez M^me^ de Mailly; elle n'étoit point encore rentrée; il revint une seconde fois; il la trouva toute masquée, aussi bien que le comte de Noailles, sa chaise prête et son relais à Sèvres. M. le duc de Villeroy lui dit que le Roi n'iroit point au bal, et qu'il lui avoit défendu de donner la clef. M^me^ de Mailly prit le parti de se démasquer, de renvoyer sa chaise et de se coucher. Voilà le détail qu'elle m'a conté elle-même. (*Note du duc de Luynes*).

M. le Dauphin a pleuré beaucoup, et surtout lorsqu'il l'a embrassée dans le moment qu'elle a monté en carrosse. Le Roi a descendu avec elle, le visage fort triste, et a monté dans le carrosse de Madame Infante, qui s'est mise à côté de lui, M^mes de Tallard, d'Antin, de Tessé et de Muys, celle-ci à une portière. Dans le second carrosse, il n'y aura pendant le voyage que l'écuyer de quartier et M. Desgranges, maître des cérémonies. Mais comme les calèches du Roi sont allées attendre S. M. au Plessis-Picquet, M. le duc de Villeroy, M. le prince Charles, M. de Bouillon, M. de Gesvres et M. de Maillebois ont monté dans le second carrosse avec M. Desgranges. L'écuyer de quartier a été jusqu'au Plessis-Picquet dans une autre voiture. M. de Bouillon s'étant trouvé seul dans le cabinet du Roi après son souper, le Roi lui dit : « Vous trouverez bon que M. Desgranges monte dans le carrosse avec vous (1). » M. de Bouillon ne répondit que par des respects. Au Plessis-Picquet, le Roi a descendu et Madame Infante aussi; il l'a embrassée deux fois mais sans pleurer. Madame Infante n'a pleuré qu'à la seconde fois; et dès que le Roi fut parti, elle fondit en larmes, ce qui dura fort longtemps (2). Le Roi est revenu dans une calèche à quatre en cinquième avec M. le prince Charles, M. de Bouillon, M. le duc de Villeroy et M. de Gesvres. M. de Maillebois étoit seul dans la seconde calèche.

Le Roi est arrivé ici à deux heures; il n'a point été chez la Reine en arrivant ni en partant pour Rambouillet. Le Roi voulut aller embrasser M^me Henriette avant que de partir; son dessein étoit d'aller chez elle;

---

(1) Cette marque de bonté du Roi étoit pour tous ceux qui devoient monter dans le carrosse, et le Roi adressa la parole à M. de Bouillon parce qu'il se trouva seul dans ce moment. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Lorsque Madame Infante est remontée dans le carrosse, le Roi a dit au cocher : « marchez » et n'a point dit : « à Madrid ». C'est M. de Bouillon qui à son retour m'a conté ce détail. (*Note du duc de Luynes.*)

on lui dit qu'elle étoit chez la Reine; il ne voulut point y aller, craignant apparemment que cette entrevue ne renouvelât la douleur de l'une et de l'autre, et qu'il ne s'attendrît lui-même. Il attendit quelque temps, et enfin il manda à Mme Henriette de le venir trouver dans son cabinet; il l'embrassa, et il partit à cinq heures dans sa gondole avec Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme de Mailly et Mme de Ségur et des hommes. Mlle de Nesle fut à Rambouillet, mais elle partit après le Roi. Il ne s'est point fait écrire d'autres dames pour ce voyage. Les dames se font écrire comme les hommes chez M. de Gesvres; c'est un usage nouveau. Du vivant de M. le comte de Toulouse, c'étoit Mme la comtesse de Toulouse qui les nommoit; mais depuis sa mort elle n'a plus voulu être chargée de choisir celles qui seroient plus agréables au Roi.

Mme la princesse de Léon demanda, il y a quelques jours, l'agrément du Roi pour le mariage de sa seconde fille avec M. Fernando Nunnès, Espagnol et général des galères d'Espagne; il est grand d'Espagne de la première classe; il paroît avoir soixante ans au moins; on dit cependant qu'il n'en a que cinquante-cinq.

M. l'archevêque de Toulouse (1) (Crillon) a remercié aujourd'hui le Roi; il est nommé à l'archevêché de Narbonne. Toulouse n'est pas encore donné.

Il y a quelques jours que M. l'abbé de Ventadour, étant venu comme recteur de l'université présenter un livre au Roi, étoit dans la chambre de S. M. auprès du balustre en dehors, attendant que M. le Cardinal, au sortir de la prière du Roi, le lui présentât. Je fus assez étonné de voir M. le Cardinal dire à M. l'abbé de Ventadour d'entrer dans le cabinet du Roi; ce fut là que le livre fut présenté.

(1) Jean-Louis de Bertons de Crillon.

Hier M. le Cardinal présenta au Roi, à la porte du cabinet en dehors, M. Lercari, qui prit congé; il étoit resté chargé des affaires de Rome depuis le départ de M. Delci; il va vice-légat à Avignon. J'entendis dire sur-le-champ à M. de Verneuil qu'il avoit fait des représentations à M. le Cardinal sans succès, sur cette manière de faire prendre congé. M. Lercari prit congé sans plus de cérémonie qu'un colonel qui va à son régiment.

SEPTEMBRE.

Conseils du Roi à Madame Infante. — Anecdotes sur Madame. — Mme de Mailly va voir à Paris la salle du bal. — La Ville présente au Roi le scrutin. — Le Roi fait donner 500 louis à la Reine; lésinerie du Cardinal. — Voyage du Roi à Rambouillet. — Mme de Fleury déclarée dame du palais surnuméraire. — Mariage de Mlle de Nesle avec M. du Luc. — Mort du marquis de Ménars. — Mort de la princesse de Soubise. — L'abbé de Chamron nommé trésorier de la sainte Chapelle. — Mort du duc d'Hostun. — Projet de marier Mlle de Nesle au comte de Noailles. — Voyages du Roi à Rambouillet et à la Meutte. — Le Roi achète Choisy. — Mariage de Mlle de Nesle; le Roi assiste à la toilette et au coucher de la mariée. — Audiences de MM. de Solar et Venier.

Du mercredi 2 septembre, Versailles. — La Reine fit hier souper Madame avec elle; les trois dames du palais de semaine (Mme de Gontaut ne servant point), les deux dames de Madame et Mme de la Tournelle eurent l'honneur de souper avec la Reine.

On m'a dit aujourd'hui que le Roi avoit parlé à merveille à Madame Infante pendant tout le chemin d'ici au Plessis-Picquet; qu'il lui avoit dit, qu'elle devoit regarder le roi d'Espagne comme son oncle et comme son père, qu'ayant l'humeur aussi douce qu'elle l'avoit, il avoit lieu d'espérer qu'elle plairoit au roi d'Espagne, et que, pour son propre bonheur, elle ne devoit avoir d'autre application et d'autres soins que de chercher à lui plaire. Il lui parla avec tant d'amitié et de tendresse

que tout ce qui étoit dans le carrosse fondoit en larmes. Il ajouta qu'il lui ordonnoit expressément de ne demander au roi d'Espagne aucune grâce, quelque petite qu'elle puisse être, jusqu'à ce qu'elle ait vingt-cinq ans. Il lui dit aussi dans la conversation qu'elle tâchât de bien se souvenir de tout ce qu'elle avoit vu à Versailles, parce que le roi d'Espagne, qui connoissoit Versailles, lui feroit sûrement beaucoup de questions.

[Après le départ du Roi, lorsqu'il eut quitté Madame Infante, M^me de Tallard se mit à côté d'elle dans le fond, suivant le droit de la gouvernante; M^mes d'Antin et de Tessé dans le fond de devant et M^me de Muys à la portière du côté de Madame Infante. Cet arrangement ne dura pas longtemps; Madame Infante dit à M^me de Muys de passer à l'autre portière parce qu'elle l'incommodoit. C'est pourtant l'usage et la règle que le sous-gouverneur ou la sous-gouvernante soit à la portière du côté du prince ou princesse à qui il a l'honneur d'appartenir. M. de Polastron me disoit hier qu'il lui arrivoit souvent dans le carrosse de M. le Dauphin d'être à la portière du côté de M. le Dauphin, pendant que son fils étoit sur le devant. Le sous-gouverneur n'a pas le droit d'être assis, en l'absence du gouverneur, à côté de M. le Dauphin.

Ce que je viens de dire ici de Madame n'est pas le premier exemple qu'elle ait donné d'une volonté assez décidée. Elle n'a jamais aimé M^me de Tallard, et lorsque M^me de Tallard entroit par hasard chez elle à des heures extraordinaires, elle lui demandoit avec un air de surprise et de sécheresse quelle étoit donc la raison qui l'avoit engagée à venir chez elle? Madame Infante est extrêmement timide, mais elle parott avoir de la noblesse et de la dignité. Ce qui a donné cette aversion pour M^me de Tallard à Madame Infante, c'est sa nourrice, qui est devenue, suivant la règle, sa première femme de chambre et qui l'a entretenue dans ces sentiments]. *Addition du duc de Luynes, datée du* 12 *septembre* 1739.

Du jeudi 3, *Versailles.* — Le Roi part aujourd'hui pour Marly pendant lequel il fera trois voyages à Rambouillet. J'ai déjà marqué que Mme de Mailly avoit en haut les deux logements du huitième et du neuvième numéro. Le dixième étoit vacant; le Roi a trouvé bon qu'elle le gardât pour Mlle de Nesle, qui viendroit y coucher les veilles de Rambouillet et le jour des retours du Roi, qui souperoit avec le Roi dans ses cabinets et verroit le coup d'œil du salon d'un des balcons d'en haut.

Du samedi 5, *Marly.* — Le Roi fut hier courre le daim à Saint-Germain. Mme de Mailly fut à cette chasse avec Mme la duchesse de Ruffec dans une calèche; elles menèrent M. de Luxembourg et M. de Tallard. Il n'y a point eu de lansquenet jusqu'à présent. Le Roi joue après souper au brelan et à l'hombre; il joua hier aux petits paquets. Mademoiselle joue à quadrille avec Mme de Mailly contre la porte du salon du billard; cette place n'est séparée que par la cheminée de celle où le Roi joue. C'est ici l'usage, comme j'ai déjà marqué, que les dames aillent au coucher de la Reine. Cet usage n'a pas été fort suivi jusqu'à présent; aucune des princesses n'y a été, et fort peu de dames.

Je vis avant-hier M. de Lujac, qui a été page du Roi, qui lui avoit donné, comme j'ai marqué ci-dessus, une lieutenance dans son régiment. J'ai appris hier que le Roi vient de lui donner une compagnie de dragons dans le régiment de la Suze; c'est dans l'intention de lui donner incessamment un bâton d'exempt des gardes du corps, parce qu'il faut avoir été dans les dragons ou la cavalerie, ou bien dans les gardes du corps, pour avoir un de ces bâtons.

Du lundi 7, *Marly.* — Mme de Mailly fut avant-hier à Paris exprès pour voir la salle du bal; elle n'étoit éclairée que par plusieurs flambeaux de poing. Mme de Mailly m'a dit qu'elle avoit vu les boîtes de quadrille et la bourse de jetons d'or qui étoient destinés pour le

Roi. Les boîtes de quadrille sont d'écaille incrustées d'or, et les fiches de même; les jetons d'or sont remarquables par de fort jolies devises. Mme de Mailly ne voulut point demander à voir le cavagnole, ce qu'elle m'a dit, de peur d'accident; il est vraisemblable qu'on auroit voulu lui en faire un présent. Elle ramena de Paris avec elle Mlle de Nesle, qui n'a point paru dans le salon, mais qui l'a vu d'un des balcons d'en haut.

La Ville en corps vint hier présenter au Roi le scrutin. C'est un usage qui se renouvelle à chaque élection des échevins. M. de Gesvres, qui a demandé congé pour le voyage de Marly, vint ici exprès en cérémonie. La Ville a coutume de choisir pour haranguer le Roi un magistrat ou un avocat au Châtelet; ce fut M. Turgot, avocat au Châtelet et fils du prévôt des marchands, qui porta la parole: il harangua le Roi et la Reine, à genoux, suivant la règle. Le prévôt des marchands y étoit aussi, et le Roi lui permit de ne se point mettre à genoux, à cause de ses incommodités de la goutte. M. Turgot présenta en même temps au Roi le sieur Olric, capitaine saxon, qui a travaillé au feu de la Ville, et est connu par sa grande habileté en feux d'artifice. On prétend qu'il emploie les trois quarts moins de poudre que les artificiers de Paris. Le Roi eut la bonté de lui dire qu'il savoit bien que ce n'étoit pas de sa faute si le feu n'avoit pas mieux réussi.

On apporta hier à la Reine 500 louis que le Roi lui a fait donner. Les gratifications que la Reine avoit été obligée de faire à Compiègne, tant à l'école d'artillerie qu'aux communautés, et à l'occasion de tous les petits présents qu'elle avoit reçus, faisoient qu'elle n'avoit plus d'argent; et elle n'avoit même pu jouer qu'à quadrille depuis qu'on est à Marly. Mme de Luynes lui conseilla de parler de sa situation à M. le Cardinal; mais la Reine eut beaucoup de peine à s'y résoudre. Mme de Luynes, sans avoir aucune mission de la Reine, en dit

un mot à M. le Cardinal, et enfin la Reine lui en parla elle-même. Toute cette affaire duroit depuis la fin de Compiègne. M. le contrôleur général, à qui M. le Cardinal en avoit parlé (1), vint trouver la Reine lui demander ses ordres et ce qu'elle vouloit. La Reine lui répondit d'abord qu'elle n'avoit besoin de rien; enfin M. le contrôleur général lui demanda si elle seroit contente de 12,000 livres, et la Reine lui dit qu'elle seroit fort contente de cette somme. Il y avoit déjà cinq ou six jours que l'ordre verbal du Roi étoit donné, mais l'ordonnance n'étoit point signée; elle le fut il y a trois ou quatre jours, et l'argent fut remis ici à la Reine. Elle joua hier dans le salon après souper à cavagnole.

M. le cardinal de Fleury fut un peu incommodé la nuit d'avant-hier à hier; il est mieux et reste ici pendant l'absence du Roi.

Le Roi est parti ce matin pour Rambouillet où il va en chassant; Mademoiselle et M^lle^ de Clermont sont de ce voyage; mais elles ne sont point parties avec le Roi, parce qu'il étoit de trop bonne heure, et S. M. n'a emmené avec lui que M^me^ de Mailly, M^lle^ de Nesle, M^me^ la duchesse de Ruffec et des hommes. M^mes^ de Chalais et de Talleyrand y vont aussi et sont parties depuis le Roi.

Le logement de M^me^ de Mailly, ce voyage-ci, dans le château n'est pas le même que le dernier voyage; c'est un logement joignant celui-là que le Roi s'étoit réservé au-dessus de ses cabinets.

Du vendredi 11, *Marly*. — Le Roi revint assez tard avant-hier de Rambouillet; il y avoit sept dames à ce voyage : Mademoiselle, M^lle^ de Clermont, M^me^ de Mailly, M^lle^ de Nesle, M^me^ de Ruffec, M^me^ de Chalais, M^me^ de Talley-

---

(1) M. le Cardinal avoit d'abord proposé 100 louis, mais M. Orry lui représenta que cette somme n'étoit pas convenable. M. le Cardinal consentit à 250, et enfin M. le contrôleur général le détermina aux 500 louis. (*Note du duc de Luynes.*)

rand. Les deux princesses ne furent point à la chasse ; il n'y eut que Mme de Mailly, Mlle de Nesle et Mme de Ruffec qui y allèrent ; elles furent avec le Roi et coururent en calèche. Le mardi, jour de la fête, il y eut le déjeuner du Roi, qu'on appelle le petit pot-royal, qui ne dura pas longtemps. S. M. fut à vêpres et au salut à la paroisse ; après quoi il joua à cavagnole et à l'hombre après souper. Avant-hier, Mlle de Clermont, Mme de Mailly, Mlle de Nesle et Mme de Ruffec furent à la chasse, et revinrent avec S. M. Ces quatre dames soupèrent dans les cabinets avec Mademoiselle et des hommes. La table du Roi fut servie à l'ordinaire dans le salon qui sépare les deux appartements du Roi et de la Reine ; la Reine y soupa (1) avec le nombre accoutumé de dames ; il n'y avoit de princesses que Mlle de Sens. La Reine va toujours se coucher à minuit ou une heure. Le Roi vint à trois heures du matin dans le salon ; il envoya réveiller Courson, qui étoit allé se coucher, pour jouer aux petits paquets. Mme de Mailly tenoit aussi la main, et le Roi tenoit pour elle. Elle est allée encore aujourd'hui à la chasse du daim avec Mme de Ruffec, Mme de Chalais et Mme de Talleyrand. Hier elle joua aux petits paquets avec le Roi ; elle tenoit la main et le Roi tenoit pour elle.

Il paroît que les choses sont plus aigries que jamais entre l'Espagne et l'Angleterre. Les deux ambassadeurs de part et d'autre ont eu ordre de se retirer sans prendre congé. On prétend que les Anglois font tout ce qu'ils peuvent pour engager dans leurs intérêts le Portugal, la Hollande et même l'Empire.

L'on attend tous les jours la nouvelle de la prise de Belgrade, que les Turcs assiégent depuis le combat dont nous avons parlé.

---

(1) Le lundi 7, comme la Reine devoit faire ses dévotions le lendemain, elle ne fut dans le salon ni devant ni après souper ; elle soupa seule dans sa chambre servie par ses officiers, et il n'y eut point de souper dans le salon ce jour-là. (*Note du duc de Luynes.*)

J'ai oublié de marquer que quand le Roi arriva avant-hier, la Reine se mettoit à table ; le Roi n'alla pas la voir, et passa au travers du grand salon, et de là par le salon du côté de la chapelle.

Hier M. le Dauphin vint ici; il y étoit déjà venu dimanche et Mesdames aussi. C'est l'appartement de Mme la Duchesse que l'on a réservé pour M. le Dauphin, pour le temps qu'il demeure ici. Dimanche, comme M. le Dauphin arrivoit, Mme de Mailly étoit à la fenêtre en pet-en-l'air ; elle appela M. le Dauphin et ensuite Mesdames pour leur demander de leurs nouvelles.

Du samedi 12, *Marly*. — La nouvelle du jour est que Mme de Fleury a été déclarée dame du palais surnuméraire. La Reine l'a envoyé querir ce matin à neuf heures pour lui apprendre cette nouvelle. Tout le monde a été faire des compliments à M. le Cardinal.

Le Roi soupa hier dans le salon avec la Reine et les dames à l'ordinaire. Mme la princesse de Conty, Mlle de Clermont soupèrent avec le Roi. Mademoiselle étoit sur la liste, mais elle ne se trouva pas à l'heure du souper; elle devoit être à la gauche de la Reine comme Mme la princesse de Conty à la droite du Roi, et par conséquent la place de Mlle de Clermont étoit à la droite de Mme la princesse de Conty. Mlle de Clermont voyant que Mademoiselle n'arrivoit point, voulut passer à la gauche de la Reine; le Roi l'en empêcha, de sorte qu'à la droite du Roi étoit Mme la princesse de Conty et Mlle de Clermont, et à la gauche de la Reine Mme de Luynes et Mme de Mazarin. Après le souper, le Roi joua au brelan et ensuite aux petits paquets. Mme de Mailly étoit à côté du Roi, et tint la main.

Du dimanche 13, *Marly*. — Le Roi a accordé 12,000 livres d'augmentation sur les appointements du commandement de Languedoc; ces 12,000 livres seront prises sur ce qui revient au Roi de ladite province. M. de la Fare avoit demandé seulement 10,000 livres et n'avoit pu les obtenir. Ce qui le détermina à quitter, comme il est

dit ci-devant, fut non-seulement le refus de ces 10,000 livres, mais parcequ'on vouloit lui ôter, la dernière année, la paye de lieutenant général dont il avoit joui plusieurs années. Comme M. de Richelieu n'est que maréchal de camp, les 12,000 livres sont pour lui tenir lieu de la paye de lieutenant général.

Du mercredi 16, *Marly*. — On murmuroit dès avant-hier au soir du mariage de M^lle de Nesle avec M. de Vintimille, fils de M. du Luc et petit-neveu de l'archevêque de Paris. M^me de Mailly me dit le soir qu'elle comptoit la chose faite ; elle nous dit même les conditions, mais cela n'étoit point public; ce soir-là même elle en dit un mot à la Reine, et lui demanda permission d'aller le lendemain à Paris. Hier, le mariage fut déclaré; le Roi donne 200,000 livres d'argent comptant, l'expectative d'une place de dame du palais de M^me la Dauphine, et en attendant 6,000 livres de pension, et outre cela un logement dans Versailles qu'on croit qui sera celui de M. de Guise; c'est dans l'aile neuve auprès de M. de Chalais, au bout de ce que l'on appeloit autrefois la rue de Noailles. On compte que M^lle de Nesle aura outre cela 100,000 livres de ses partages avec M^lle de Durefort, que l'on travaille à faire incessamment.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets en arrivant de Rambouillet; il n'y avoit de dames quand il se mit à table que M^lle de Clermont et M^me de Ruffec: mais une heure après arrivèrent Mademoiselle et M^me de Mailly, qui s'y mirent. Mademoiselle étoit partie dès le matin de Rambouillet pour aller à Paris à l'occasion du mariage de M^lle de Nesle, pour lequel elle s'est donné beaucoup de mouvement.

Le Roi s'étoit trouvé un peu mal avant-hier matin à la messe, à Rambouillet; il eut envie de vomir et quitta la messe même au moment de l'élévation; cela ne l'empêcha pas d'aller à la chasse et de souper comme à son ordinaire; il prend médecine demain.

Aujourd'hui, M^me^ de Mailly a été donner part du mariage à tous les princes et princesses qui sont ici. M. l'archevêque de Paris est venu aujourd'hui demander l'agrément du Roi avec M. du Luc, M. de Vintimille et M. de Nicolaï. M. le comte du Luc est malade à Savigny. Ce soir Mademoiselle a mené M^me^ de Mailly, M^me^ de Flavacourt et M^me^ de la Tournelle chez le Roi pour le remercier, et chez la Reine. M^me^ de Mailly paroît extrêmement touchée de l'amitié que Mademoiselle lui a marquée en cette occasion.

Du samedi 19, *Marly*. — Le Roi joua hier au brelan avant et après souper; il a joué de même tous les jours qu'il n'a point soupé dans ses cabinets, et les jours de travail avec M. le Cardinal, il n'a joué ordinairement qu'après souper, d'abord le brelan et ensuite les petits paquets. La Reine a toujours joué à cavagnole, hors les deux premiers jours. M^me^ de Mailly étoit hier avant le souper toute seule de femme assise auprès de la table du brelan; toutes les autres dames jouoient avec la Reine ou étoient autour de la table.

J'ai oublié de marquer que M^me^ de Soubise accoucha le 12 ou le 13 d'un garçon; elle est sœur de M. le duc de Bouillon; ils ont déjà une fille. Ces enfants sont la cinquième génération que M^me^ de Ventadour voit : sa fille, M^me^ la princesse de Rohan; son fils, feu M. le prince de Soubise; M. de Soubise d'aujourd'hui, et ses deux enfants.

Le 13, mourut à Ménars, près de Blois, M. le marquis de Ménars; c'est celui qui étoit interdit et qui avoit épousé M^lle^ de la Rivière; il avoit le gouvernement du château de Blois et la capitainerie des chasses. Le gouvernement vaut 900 livres et la capitainerie 1,500 livres; il y a des charges attachées à ces places qui se vendent et qui donnent des exemptions; c'est ce que l'on appelle des priviléges; il y en a huit pour le seul château et une vingtaine pour la capitainerie, concierges, portiers, gardes, etc. M. de Ménars avoit servi et étoit brigadier; il étoit fils du pré-

sident de Ménars ; il avoit mal gouverné ses affaires et étoit interdit; il avoit épousé en secondes noces Mlle de la Rivière, dont il a plusieurs enfants. Mme de Ménars est venue elle-même ici solliciter pour son fils aîné, qui a quinze ou seize ans, le gouvernement et la capitainerie ; il n'y a encore rien de décidé. Cette capitainerie n'a jamais eu une existence réelle. Blois étoit à Monsieur Gaston, qui y faisoit conserver la chasse pour lui. M. Charron de Ménars, dont la terre étoit voisine de Blois, s'étant attaché à Monsieur Gaston, fut chargé de veiller à la conservation de la chasse; depuis, ayant marié sa fille à M. Colbert, cette protection fit qu'en 1669 il y eut une déclaration en faveur de Blois pour l'excepter de la règle faite pour les autres capitaineries. En 1695, nouvel arrangement ; il y eut quatre-vingt-douze capitaineries supprimées; Blois fut encore excepté par une déclaration ; mais comme le Roi n'y a point d'habitation, il y a lieu de croire que S. M. profitera de cette occasion-ci pour supprimer la capitainerie, parce que c'est toujours une charge pour tous les seigneurs voisins ; c'en seroit même une pour la terre de Ménars qui est dans la capitainerie si quelqu'autre l'obtenoit. On croit que le Roi laissera aux privilégiés qui ont acheté, l'exercice de leurs priviléges et la jouissance de leurs gages leur vie durant, et que les charges et les priviléges seront supprimés à mesure qu'ils vaqueront. La seule charge de grand veneur donnoit cent douze priviléges; à la mort de M. le comte de Toulouse, ils furent tous supprimés, quoique la charge fût donnée à M. le duc de Penthièvre. C'est de M. de Maurepas de qui je sais tout ce détail. M. de Ménars, qui vient de mourir, avoit vendu à M. Dodun la survivance du gouvernement et de la capitainerie avec l'agrément du Roi ; la mort de M. Dodun, longtemps avant M. de Ménars, donne aujourd'hui toute liberté au Roi de faire cette suppression.

Le Roi se purgea avant-hier comme j'ai marqué ; lorsqu'on lui proposa la purgation, il dit qu'il le vouloit

bien à condition que cela pourroit s'accorder avec le maigre.

Le Roi est parti ce matin pour la chasse et Rambouillet. Mademoiselle et M^lle de Clermont ne sont point du voyage. Les dames sont M^mes de Ruffec (duchesse), de Sassenage, de Maillebois et de Mailly. Mais comme M^me de Mailly est de semaine, elle retourne à Versailles avec la Reine et partira ensuite pour Rambouillet.

Du dimanche 20, *Versailles.* — M^me la princesse de Soubise mourut hier à Paris, vers midi.

Du mercredi 23. — M. le Cardinal vient de mander à M^me de Luynes que le Roi avoit nommé son neveu, M. l'abbé de Chamron (1), à la trésorerie de la sainte chapelle; cette place donne un très-joli logement dans Paris et vaut 7 à 8,000 livres de rente; elle étoit vacante depuis longtemps comme j'ai marqué ci-dessus.

M. le duc d'Hostun est tombé malade d'une grande hémorragie à Poitiers en suivant M^me sa mère au voyage de Madame Infante; il est fort mal et l'on n'attend plus que la nouvelle de sa mort (2).

Le Roi est parti pour Rambouillet; je ne sais point encore les dames de ce voyage.

Le mariage de M^lle de Nesle se fera dimanche à l'archevêché, à midi. De là, les mariés iront coucher à Madrid chez Mademoiselle, et il paroît certain que le Roi ira ce jour coucher à la Meutte, et viendra à Madrid donner la chemise au marié, et Mademoiselle à la mariée.

Il avoit été question du mariage de M^lle de Nesle pour M. le comte de Noailles. MM. de Noailles le nient fortement; mais le fait qui paroît certain, c'est que l'on

(1) Il est fils de feu M. le marquis de Chamron et de la sœur de M^me de Luynes. M. l'abbé de Chamron a un frère aîné qu'on nomme M. le marquis de Vichy et deux sœurs : l'une, mariée à M. d'Aulan qui demeure à Avignon, et l'autre, à M. le marquis du Deffand (Lalande). (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On a appris le 25 qu'il est mort le 19, le même jour que M^me de Soubise. (*Note du duc de Luynes.*)

avoit voulu engager le comte de Noailles à désirer ce mariage, et que l'on n'avoit pas consulté M. le maréchal de Noailles qui n'a point approuvé le projet et a été blessé qu'on ne se fût pas adressé à lui. Il y a lieu de croire aussi que M. le Cardinal a éloigné les idées de ce mariage, croyant apparemment que c'étoit mettre la faveur entre des mains trop avantageuses. Dans cette situation S. Ém. a donné avec plaisir son agrément au mariage avec M. de Vintimille.

Du dimanche 27, *Versailles.* — Le Roi revint vendredi de Rambouillet, où il étoit allé mercredi; c'est son dernier voyage. Il y avoit à ce voyage Mme de Mailly, Mme la duchesse de Ruffec, Mme de Maillebois et Mme de Fervaques; il n'y avoit que Mme de Mailly et Mme de Ruffec qui étoient parties avec le Roi. Mme de Montauban étoit aussi du voyage.

Il a été réglé, il y a trois ou quatre ans, que les capitaines-lieutenants des gendarmes et des chevau-légers, ainsi que le capitaine des Cent-Suisses et celui des gardes de la porte, et le grand prévôt, seroient regardés comme service à ces voyages et ne se feroient point écrire; ils doivent avertir quand ils n'y vont point, à moins qu'ils n'aient demandé congé pour aller chez eux.

Le Roi va aujourd'hui à la Meutte après le salut; le mariage de Mlle de Nesle a été fait ce matin à l'archevêché et le Roi doit donner la chemise ce soir au marié, comme il est marqué ci-dessus.

Le Roi vient de supprimer la capitainerie des chasses de Blois; mais il a donné le gouvernement du château au fils de M. de Ménars, et pour lui tenir lieu des appointements de la capitainerie on a joint aux appointements dudit gouvernement 900 livres d'augmentation. On conserve aux officiers de la capitainerie leurs appointements leur vie durant. Cela fait 1,500 livres pour M. de Ménars de ces deux articles. Outre cela il avoit une charge de lieutenant de la capitainerie qui lui est conservée sa vie

durant avec les appointements. En conséquence de l'arrangement général, cette capitainerie coûtoit 11 ou 12,000 livres au Roi, qui s'éteindront par la mort de ceux qui sont pourvus des différentes charges.

Le Roi part mercredi pour Villeroy. Il y a une liste pour ce voyage; on se fait écrire chez le premier gentilhomme de la chambre, et tout le monde sans distinction se fait écrire.

Du mardi 29, *Versailles.* — Le Roi part demain matin dans le carrosse de M. le Dauphin. M. le Dauphin va dîner à Ris, où S. M. prendra ses carrosses pour aller à Villeroy, et il en repartira vendredi pour aller chasser et coucher à Fontainebleau. La Reine part samedi. Il passe pour constant que le Roi a acheté Choisy-Mademoiselle qu'avoit feu M^me^ la princesse de Conty, première douairière, fille du Roi. S. M. achète 50,000 écus la maison, et 50,000 écus les meubles. Cette nouvelle n'est point encore publique, et l'on ne sait pas même si c'est au nom du Roi que cette acquisition doit être faite.

Tout s'est passé à la Meutte à peu près comme il est marqué ci-dessus. Après le mariage et le dîner à l'archevêché, la noce vint à Madrid. M. l'archevêque n'y étoit point; ils soupèrent chez Mademoiselle. M^lle^ de Clermont étoit venue de Paris à Madrid avec M^me^ la duchesse de Ruffec, M^mes^ de Chalais et de Talleyrand; elles allèrent toutes quatre souper à la Meutte avec le Roi. Immédiatement après le souper, S. M. monta dans une gondole avec ces quatre dames, et alla à Madrid chez Mademoiselle, où étoient plusieurs dames qui n'ont jamais été présentées au Roi, comme M^me^ du Luc, M^me^ de Nicolaï. Le Roi joua à cavagnole. Les mariés couchèrent chez Mademoiselle à Madrid, et le Roi fit l'honneur à M. de Vintimille de lui donner sa chemise. C'est la première fois que le Roi ait fait cet honneur à qui que ce soit. On dit qu'il y en a eu plusieurs exemples du temps de Louis XIV. Le Roi assista au coucher, et revint ensuite prendre ses voitures pour

venir coucher à la Meutte. Mme la maréchale d'Estrées coucha à Bagatelle, maison qu'elle a au bout du jardin de Mademoiselle, et elle y donna une chambre à Mme la duchesse de Ruffec.

Hier matin, la toilette de la mariée se fit à Madrid. Le Roi y vint, y resta quelque temps et retourna dîner à la Meutte. Toute la noce et même M. l'archevêque de Paris avoient dîné à Madrid. Au sortir du dîner du Roi, Mademoiselle amena à la Meutte Mme de Vintimille et Mme de Mailly; elles étoient toutes trois en grand habit. Mademoiselle présenta Mme de Vintimille dans le cabinet du Roi; M. l'archevêque étoit à cette présentation, M. le marquis du Luc, M. de Vintimille et plusieurs autres. Immédiatement après la présentation, le Roi changea d'habit et fut courre le daim dans le bois de Boulogne. Mme de Mailly et Mme de Vintimille partirent l'après-dînée pour aller à Savigny, d'où elles reviendront demain à Villeroy. M. l'archevêque s'en alla à Conflans. Le Roi soupa à la Meutte avec les quatre dames qui y avoient soupé la veille, et outre cela Mademoiselle et Mme la maréchale d'Estrées. Le Roi revint ici après le souper.

Aujourd'hui, il y a eu deux audiences ; une audience particulière de M. de Solar pour le Roi seulement; c'est pour présenter une lettre du roi et de la reine de Sardaigne en réponse de celles que le Roi leur a écrites pour leur faire part du mariage de Madame. Il y a eu audience publique de M. Venier ou Veniers, ambassadeur de Venise, qui a pris congé; il est venu dans les carrosses du Roi conduit par M. le prince de Lambesc et par M. de Sainctot. Les gardes françoise et suisse ont pris les armes et ont rappelé. M. le duc d'Harcourt, capitaine des gardes, qui sert ces deux jours-ci pour M. le duc de Villeroy, a été le recevoir à la porte de la salle des gardes.

J'ai appris à cette occasion de M. de Sainctot, ce matin, une circonstance de ces réceptions. La règle est que le capitaine des gardes doit recevoir l'ambassadeur à la

première sentinelle; mais comme la première sentinelle chez le Roi est à la première porte du côté de l'escalier de marbre et qu'entre ledit escalier et la salle il y a une petite pièce, on fait retirer la sentinelle à la porte de la salle des gardes, et lorsque l'ambassadeur est arrivé marchant entre le prince lorrain à sa droite et l'introducteur à sa gauche, le capitaine des gardes marche à côté de lui partageant la droite avec le prince Lorrain. M. Venier a harangué le Roi et la Reine en italien; mais il commence ces harangues par le mot: « Sire, » et à la Reine : « Madame. » L'audience chez la Reine a été dans le grand cabinet; un valet de chambre seul derrière le fauteuil de la Reine.

M. le prince de Nassau étoit ici ce matin; c'est Nassau-Weilbourg. C'est un homme âgé; il est cousin du petit prince de Nassau qui a eu le régiment de Quadt.

MM. les comtes de Stolberg ont été présentés au Roi aujourd'hui; ils sont parents des princes de Deux-Ponts, lesquels sont encore en Hollande, où ils sont depuis un an. Les princes de Stolberg comptent passer l'hiver à Paris; ce sont deux jeunes gens. Ils ont avec eux un chevalier de l'ordre Teutonique qui n'est guère plus âgé qu'eux.

OCTOBRE.

Voyage du Roi à Villeroy et à Fontainebleau. — Mme de Vintimille présentée à la Reine. — Mort de la maréchale de Noailles. — Régiments donnés. — Deuil du prince de Hesse-Darmstadt. — Audience du nonce Crescenzi. — Présentation des princes des Deux-Ponts. — Lettre de Mme des Deux-Ponts à Mme de Luynes. — Particularités sur le gouvernement de l'Espagne. — Mort du duc d'Ancenis. — Lettre du Roi à Mme de Ventadour. — Difficulté à la comédie. — Règlement des affaires du marquis de Nesle et son exil. — Régiment de M. d'Ancenis donné au marquis de Brancas; équité du Roi. — Changement dans les gendarmes de la garde. — Soumission de la Corse et description de cette île.

Du lundi 5 *octobre, à Fontainebleau.* — Le Roi partit le mercredi 30, comme il est dit ci-dessus, pour Villeroy.

M. le Dauphin mena le Roi jusqu'à Frémont qui est une maison auprès de Ris, où dîna M. le Dauphin. M. de Châtillon et M. d'Harcourt étoient chacun à une portière. Le Roi prit ses calèches et arriva de bonne heure à Villeroy. Il y avoit de dames : Mademoiselle, M^lle de Clermont, M^me de Mailly, M^me de Vintimille, M^me la maréchale d'Estrées, M^me de Ségur ; M. du Bordage et plusieurs autres hommes. Le Roi joua toute la journée et le lendemain, et ne sortit point de Villeroy. Le vendredi 2, S. M. partit de bonne heure et vint courre le sanglier ici dans la forêt. M^lle de Clermont retourna à Versailles pour partir le lendemain avec la Reine. Mademoiselle et les quatre autres dames vinrent de bonne heure ici. Le Roi a donné à M^me la maréchale d'Estrées l'appartement de M. le cardinal de Rohan, et à M^me de Vintimille les entre-sols qui sont au-dessus dudit appartement. Depuis, M^me de Mailly a demandé pour M^me de Vintimille à M. le duc de Picquigny, qui est parti, son logement ; c'est un des plus proches de M^me de Mailly.

J'appris hier que le Roi avoit donné l'appartement de M. et de M^me de Villars à M. et M^me de Vintimille pour ce voyage-ci. M^me de Villars ne vient point à cause de la petite vérole de M^me la maréchale de Noailles, sa mère.

Le Roi soupa vendredi dans ses cabinets en arrivant ; il n'y avoit que des hommes, à cause du maigre. M^me de Mailly et M^me de Vintimille, M^me la maréchale d'Estrées et plusieurs autres personnes soupèrent chez Mademoiselle ; il n'y avoit que du gras ; mais on envoya des cabinets du Roi un souper maigre. A l'entremets, M^me de Mailly sortit de table tout d'un coup ; on crut qu'elle se trouvoit mal ; M^me sa sœur même en fut inquiète et voulut se lever ; cependant Mademoiselle la rassura et lui dit de n'avoir point tant de curiosité. M^me de Mailly revint au bout d'un quart d'heure, et dit qu'elle venoit de voir l'appartement de M^me de Vintimille. M^me de Mailly étoit sortie par le jardin de Diane ; elle se remit à table. Après le souper on fit

différentes parties de jeux, mais le Roi arriva un instant après; il joua à cavagnole; le jeu ne dura qu'environ une heure. Mme de Mailly étoit auprès du Roi. Le Roi alla se coucher de fort bonne heure.

Avant-hier samedi, S. M. fut à la chasse; il n'y avoit de dames que Mme de Mailly et Mme de Vintimille dans une des calèches du Roi.

La galerie d'Ulysse est entièrement abattue et le bâtiment que le Roi fait faire à la place est fait à moitié, et il n'y a plus que la charpente et la couverture à mettre sur cette moitié. Le vendredi au soir, les ouvriers donnèrent une petite illumination sur le haut de ce bâtiment et tirèrent des boîtes. Le samedi matin, ils se mirent tous en haie dans la galerie des Réformés lorsque le Roi alla à la messe et lui présentèrent un bouquet. Le Roi donna ce bouquet à Mme de Mailly. Je le vis à Mme de Mailly à la chasse, et elle me dit que c'étoit le Roi qui le lui avoit donné. Le Roi soupa dans ses cabinets comme il avoit fait la veille; il quitta seulement son souper pour venir voir la Reine dans le moment qu'elle fut arrivée.

J'ai oublié dans l'arrangement du voyage de mettre que M. le Premier et M. de Chalais étoient aussi dans le carrosse du Roi. Dans le second carrosse, il y avoit M. l'évêque de Mirepoix, M. de Polastron, M. de Muys, M. de Puyguion et M. le chevalier de Créquy et le petit d'Estaing. Ceux qui étoient à la suite du Roi pour le voyage de Villeroy, outre ceux déjà nommés, étoient dans le troisième carrosse.

Du jeudi 8, *Fontainebleau*. — Dimanche dernier se fit ici la présentation de Mme de Vintimille à la Reine, dans son cabinet, par Mademoiselle. Il y avoit d'un côté Mademoiselle et Mme de Mailly, et de l'autre Mme de Mazarin, Mme de Flavacourt et Mme de la Tournelle. La Reine les reçut d'abord assez bien, mais à la fin il parut du froid.

On apprit hier matin la mort de Mme la maréchale de Noailles; elle est morte à Paris de la petite vérole; elle

étoit nièce de Mme de Maintenon. Elle a fait un testament dont je marquerai le détail quand je le saurai.

Le Roi vient d'accorder à M. de l'Hôpital la permission de céder son régiment de dragons à M. de Sainte-Mesme, son parent, qui sert dans [ce même régiment].

Le Roi a donné le régiment de feu M. le duc d'Hostun à M. de Monaco, lequel en payera le prix à M. de Tallard. Ce régiment est un des petits vieux.

Du lundi 12, *Fontainebleau.* — Aujourd'hui la Cour a pris le deuil pour jusqu'à jeudi, au sujet de la mort du prince de Hesse-Darmstadt.

Du mercredi 14, *Fontainebleau.* — On ne sait si le deuil finira jeudi ou vendredi. Il est de la règle que le premier gentilhomme de la chambre avertisse la dame d'honneur du jour et de la durée des deuils. Mme de Luynes n'en ayant pas été avertie, la Reine a pensé manquer de ce qui lui étoit nécessaire pour ce deuil. Mme de Luynes en a fait des reproches en plaisantant à Bachelier, premier valet de chambre en quartier, qui a dit pour s'excuser que, n'y ayant point de premier gentilhomme de la chambre, le Roi avoit donné l'ordre lui-même à la garde-robe, et qu'il n'en avoit rien su.

Du jeudi 15, *Fontainebleau.* — Mardi dernier, le nonce, évêque de Nazianze, nommé Crescenzi, eut audience particulière du Roi et de la Reine. Les tambours battirent.

Du lundi 19, *Fontainebleau.* — Je n'ai point écrit avec la même régularité depuis quinze jours, ayant toujours été malade depuis que je suis ici. Il ne s'est passé rien de fort considérable : les soupers dans les cabinets trois ou quatre fois la semaine; toujours après souper, le Roi va chez Mademoiselle jouer à cavagnole; les jours maigres il n'y a point de dames dans les cabinets, et le Roi passe de même chez Mademoiselle en sortant de table; Mme de Mailly et Mme de Vintimille y sont tous les soirs et M. de Vintimille est tous les jours à la chasse sur

les chevaux du Roi, et presque de tous les soupers des cabinets; Mme la maréchale d'Estrées et Mme de Ségur y sont aussi presque tous les jours depuis le commencement du voyage.

On a présenté au Roi aujourd'hui les princes des Deux-Ponts. Ils sont fils du prince et de la princesse de Birkenfeld (1). Ce sont deux jeunes gens; l'aîné a environ dix-huit ou dix-neuf ans et le cadet quinze. Le cadet est colonel du régiment d'Alsace, et comme étant au service du Roi, il a été présenté à la porte du cabinet chez le Roi. Ce devoit être par le premier gentilhomme de la chambre, mais c'est M. le cardinal de Fleury qui l'a présenté, et chez la Reine par Mme de Luynes; mais l'aîné a été présenté dans le cabinet par M. de Sainctot, lequel l'a aussi présenté à la Reine. L'aîné s'appelle le Duc des Deux-Ponts; et comme il prétendoit en cette qualité de grands honneurs ici, que l'on ne voudroit pas lui accorder, il a pris le parti de l'incognito et s'appelle depuis sa présentation le comte de Sponern; ainsi il n'a nuls honneurs ici. Son carrosse même n'entre point dans la cour du Roi; mais S. M. a accordé au prince des Deux-Ponts, son frère, les mêmes honneurs qu'avoit eus le prince de Birkenfeld, leur père; ainsi le carrosse du cadet entre dans la cour du Louvre. M. le duc des Deux-Ponts a le rang, à la diète de l'Empire, immédiatement après les électeurs

---

(1) Mme de Birkenfeld, qui est Nassau-Sarrebruck, est une personne de beaucoup de mérite. Il me paroît que le gouvernement ici est fort content d'elle et l'on marque beaucoup de considération à ses enfants; elle n'a que trente-sept ans et s'est entièrement occupée de leur éducation. Elle a écrit ici à tous les gens qu'elle connoissoit et qui sont en place pour leur recommander ses enfants, et j'ai joint dans cet article la lettre qu'elle a écrite à Mme de Luynes. MM. les princes des Deux-Ponts ont ici deux gentilshommes avec eux, dont l'un est sur le pied de gouverneur, qui se nomme M. de Lantensthausen et l'autre M. Desbech; ces deux gentilshommes les suivent partout et mangent avec eux dans toutes les maisons.

Les comtes de Stolberg, qui sont ici, ont de même avec eux un gentilhomme qu'on nomme M. de Birkenfeld; il est gentilhomme, mais point de la maison de Birkenfeld. (*Note du duc de Luynes.*)

et passe avant les cinq maisons alternantes. Il n'y a entre lui et l'électeur palatin que le prince de Sulzbach; si celui-ci mouroit, M. le duc des Deux-Ponts succéderoit audit électeur palatin. Le duché des Deux-Ponts vaut au moins 5 ou 600,000 livres de rente.

A l'audience de M. le duc des Deux-Ponts dans le cabinet, il y a eu une difficulté. L'usage est qu'à ces audiences particulières dans le cabinet, tout le monde sort, hors le service immédiat de la chambre du Roi, comme le grand chambellan, le premier gentilhomme de la chambre, le grand maître de la garde-robe, etc. En conséquence de cet usage, tous les ministres sortirent; même M. le duc d'Orléans, qui a les entrées familières, se tint à la porte du cabinet en dehors. L'introducteur des ambassadeurs a droit d'être dans le cabinet; c'est lui qui est censé présenter. M. le duc d'Harcourt (1) se trouva dans le cabinet, incertain de savoir s'il devoit demeurer; il le demanda au Roi, le Roi le demanda à M. de Sainctot, qui lui répondit qu'il falloit qu'il consultât ses registres et qu'il ne le savoit pas (j'ai su depuis que M. de Sainctot ne croit pas que le capitaine des gardes doive rester); enfin M. d'Harcourt demeura dans le cabinet dans une croisée, non pas derrière le Roi, qui étoit debout. Je sais que M. le duc de Charost dit qu'étant de quartier et à une audience que le feu Roi donna à l'électeur de Bavière, le Roi lui dit qu'il vouloit qu'il y restât.

Copie de la lettre de Mme des Deux-Ponts écrite à Mme la duchesse de Luynes.

Madame,

Je me rappelle avec une douce satisfaction l'honneur que j'eus de profiter de votre connoissance pendant le séjour que je fis autrefois

(1) Capitaine des gardes du corps.

avec feu le prince mon époux à Paris; permettez, Madame, qu'à la faveur de cet avantage j'ose prendre la liberté de recommander à vos bontés mes fils, qui auront l'honneur de vous faire leur cour et vous demander votre protection. Ils vous conserveront avec moi une très-parfaite reconnoissance des bontés que vous aurez pour eux, et je souhaiterois, Madame, que je fusse assez heureuse d'avoir les occasions de vous prouver mon dévouement zélé avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Madame,

Votre très-humble et très-obéissante servante,
La princesse palatine duchesse douairière des Deux-Ponts.

Aux Deux-Ponts, le 7 septembre 1739.

J'ai parlé ci-dessus du prince de Nassau, qui a fait sa révérence au Roi à Versailles; il est ici depuis plusieurs jours; il est Nassau-Weilbourg, cousin du petit prince de Nassau-Sarrebrück qui a eu le régiment de M. de Quadt. Le prince de Nassau-Weilbourg a au moins 100,000 écus de rente.

Du mardi 20, *Fontainebleau.* — Le Roi a couru le cerf aujourd'hui et a mené dans sa gondole, M^mes^ de Mailly, de Vintimille, de Chalais et de Ségur. La Reine a été dans ses carrosses jusqu'à l'assemblée suivant le Roi. M^me^ de Luynes comptoit suivre la Reine, et la Reine avoit fait son arrangement pour n'avoir que deux princesses du sang. M^me^ la Duchesse la jeune, qu'elle envoya avertir hier pour la chasse, lui ayant mandé qu'elle avoit la fièvre, que cependant cela ne l'empêcheroit pas d'aller, la Reine lui manda qu'elle ne vouloit point qu'elle fût à la chasse, et envoya avertir M^me^ la princesse de Conty. Ce matin M^me^ la Duchesse, M^lle^ de Clermont et M^me^ la princesse de Conty se sont trouvées en habit de chasse chez la Reine. Comme par cet arrangement, la calèche de la Reine se trouvoit remplie, et que M^me^ de Luynes par cette raison auroit été obligée d'aller dans la seconde calèche, la Reine, quand elle a vu M^me^ de Luynes, lui a dit qu'elle étoit un peu embarrassée

parce qu'elle avoit une dame de plus qu'elle n'avoit compté; elle a ajouté avec bonté que cela ne faisoit rien pour elle (Mme de Luynes), qui avoit toujours de préférence le droit de la suivre. Mme de Luynes a répondu à la Reine que, puisqu'elle lui étoit inutile, elle ne seroit point fâchée d'avoir occasion de me venir tenir compagnie, parce que j'étois encore incommodé. La Reine a paru le trouver bon, et Mme de Luynes n'a pas suivi. Il n'y avoit que trois dames dans la seconde calèche.

Quand je dis habit de chasse, ce n'est point l'habit d'amazone; c'est une robe abattue sans panier. Les dames qui sont jeunes mettent un chapeau; la Reine met une coiffe et toutes les autres de même. Ce soir, ma belle-fille ayant soupé chez Mme la Duchesse la jeune, elle l'a chargée de faire des excuses à Mme de Luynes de l'embarras dont elle avoit été cause.

Du mercredi 21, *Fontainebleau*. — La Reine a fait ce matin une espèce de remercîment à Mme de Luynes du parti qu'elle prit hier de ne point suivre S. M. à la chasse.

Le Roi a encore été aujourd'hui courre le cerf; après quoi, il a monté en calèche avec Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mmes de Mailly, de Vintimille et de Chalais. S. M. est allée souper à la Rivière, où étoit déjà Mme la maréchale d'Estrées; c'est la seconde fois qu'il y va souper.

Du dimanche 25, *Fontainebleau*. — M. le marquis du Luc est ici depuis longtemps; il paroît que le Roi le traite fort bien. Comme il avoit peu habité la Cour, il n'avoit pas encore monté dans les carrosses du Roi. Il y a quelques jours que, donnant la main à une des dames qui alloient à la Rivière, ne comptant point se présenter, le Roi lui dit de monter dans la seconde calèche, et il alla souper à la Rivière. Il a été depuis à la chasse du Roi dans les calèches, avec Mmes de Mailly et de Vintimille, le Roi l'ayant mené dans sa gondole à l'assemblée, et il a soupé depuis dans les cabinets.

L'état de M. d'Ancenis, qui est à la dernière extrémité (1), et la douleur de M. de Béthune occupent ici généralement tout le monde; c'est le dernier de trois garçons qu'avoit M. le duc de Béthune, et toute l'espérance de la famille n'est fondée que sur un fils de M. d'Ancenis qui a environ quinze mois.

M. l'ambassadeur d'Espagne vint hier me voir et nous raisonnâmes sur quelques particularités du gouvernement de ce royaume. L'Espagne est composée comme l'on sait de plusieurs petits royaumes qui ne font aujourd'hui qu'une seule monarchie; cependant il reste encore quelques vestiges de ces royaumes, et l'on distingue le gouvernement d'Espagne en plusieurs couronnes, entre autres la couronne d'Aragon qui est séparée de Castille, et qui comprend la Catalogne, Valence et Mayorque. Les priviléges de l'Aragon et de la Catalogne ne subsistent plus; mais l'usage étoit que le Roi d'Espagne n'étoit point reconnu souverain de Catalogne, qu'il ne se fût présenté dans la ville de Barcelone devant les jurats de cette ville, lesquels étoient assis sous un dais; et là le roi d'Espagne prêtoit serment de conserver les priviléges de la province (ce serment a encore été prêté par le Roi d'aujourd'hui Philippe V); aussitôt que le Roi avoit prêté serment, les jurats se retiroient de dessous le dais, y conduisoient le Roi et lui prêtoient serment de fidélité au nom de la nation. L'usage de l'Aragon n'étoit pas moins singulier; il falloit que le Roi allât à Saragosse à l'assemblée des notables du royaume, et là on lui disoit : « Nous qui ne valons pas moins que vous, nous vous reconnoissons pour notre Roi. »

Du lundi 26, Fontainebleau. — M. le duc d'Ancenis est mort ce matin à quatre heures. Le Roi a paru fort touché de la situation de M. de Béthune, et quelqu'un de

---

(1) Voy. d'Argenson, t. II, p. 110.

bien instruit m'a dit que c'étoit par cette raison (1).

J'appris hier qu'il y avoit eu, il y a quelques jours, une difficulté à la comédie. Quoi que le Roi n'aille jamais en bas, son fauteuil y est toujours, et les officiers des gardes même se mettent derrière. A droite du fauteuil du Roi est un banc pour les princes du sang et un à gauche pour les ambassadeurs. Les ambassadeurs font usage de ce banc, mais les princes du sang n'en font aucun de leur banc. Les princes du sang prétendent être en droit de donner des places à qui ils jugent à propos sur ledit banc; il arrive souvent que ce banc se trouvant vide, l'officier des gardes qui place à la comédie donne des places sur le banc

---

(1) Le duc de Luynes rapporte à la fin de l'année 1739 une lettre du Roi à M^me de Ventadour que nous croyons devoir reproduire ici.

Copie d'une lettre du Roi écrite à M^me de Ventadour dans le temps de la mort de M. d'Ancenis.

A Fontainebleau, ce 28 octobre 1739.

Je suis très-aise de la bonne santé de mes filles et encore plus de ce que vous me mandez en être contente. Nous sommes ici dans l'affliction du pauvre M. d'Ancenis; tout le monde le regrette infiniment et admire au-dessus de tout le courage de son père. C'est ce qui s'appelle un honnête homme; pour moi je le regrette plus qu'aucun autre; j'avois fait connoissance avec lui dans son premier et dernier quartier, et je ne lui avois rien trouvé que de bon; il est mort aussi avec beaucoup de courage et en vrai saint, ce qui fait que je ne doute pas qu'il ne soit beaucoup mieux que partout où il eût pu être en ce bas monde. Voilà une pauvre famille bien tourmentée et désolée. Il est venu des nouvelles d'Espagne qui disent qu'on attendoit ma fille à Alcala le 25. J'espère que mes parents en seront contents; dans huit jours nous en saurons davantage. M. de Tallard sera ici à la fin de ce mois et M^me de Tallard vers la Saint-Martin. L'on ne peut être plus content d'eux que je suis et principalement de M^me de Tallard, ce qui ne me donne point de repentir sur le choix que j'ai fait d'elle; c'est vous, maman, qui me l'avez donnée, ainsi elle ne pourroit être guère autrement, à moins qu'elle ne se fût furieusement démentie, et de plus c'est votre même sang. A l'égard d'un moins important, qui est celui de filleul, je suis charmé d'avoir trouvé un pareil sujet dans une famille que vous protégez, par tout le bien qu'on m'en dit, ainsi que de sa femme, et par ce que j'en connois, j'espère que j'en serai content. Adieu, maman, ménagez vous bien, car nous avons encore longtemps besoin de vous. Je vous embrasse de tout mon cœur.

des princes du sang, afin qu'il ne demeure pas inutile. Sur cela les ambassadeurs font une représentation, et disent qu'ils ne disputent point aux princes du sang le droit d'avoir leur banc à droite; mais que l'usage étant que les princes du sang ne s'en servent jamais, il n'est pas juste qu'ils aient le banc à gauche, et qu'il leur paroîtroit plus convenable et plus juste qu'on les fît passer au banc destiné pour les princes du sang, puisque c'est la place la plus honorable. Je ne crois pas que cette question ait été encore décidée.

Du mercredi 28, *Fontainebleau.* — Tout le monde sait que les affaires de M. le marquis de Nesle sont dans un grand dérangement depuis longtemps. Il a 170,000 livres de rente substituées et des dettes pour des sommes considérables. Le Roi a eu la bonté de nommer des commissaires pour régler ses affaires; on lui avoit donné, il y a déjà longtemps, 24,000 livres de pension alimentaire sur lesquelles il en a cédé 6,000 à ses filles et a toujours continué à faire de nouvelles dettes. Cependant les commissaires travailloient toujours et étoient près de finir. Il y a même 5 ou 600,000 livres des revenus de terres consignées pour les créanciers depuis longtemps dont il s'agit de faire la répartition. M. de Nesle a envoyé ces jours-ci un mémoire à chacun de ses juges signé de lui, dans lequel il expose qu'il a 200,000 livres de rente; qu'il y a treize ans qu'elles sont saisies pour ses créanciers, et que cependant il n'y en a encore aucun de payé; il joint, à ce que j'ai ouï dire, à ce détail des expressions offensantes contre M. Maboul, qui est son rapporteur. M. Maboul n'a pu s'empêcher de représenter qu'après cette espèce de récusation, il ne pouvoit plus continuer son travail; mais le Roi a voulu que le travail se continuât, et a envoyé M. de Nesle en exil à Lisieux.

Du vendredi 30, *Fontainebleau.* — Le Roi donna, il y a quelques jours, à M. le marquis de Brancas, le régiment de cavalerie qu'avoit M. d'Ancenis. S. M. donne à M. de

Béthune le prix du régiment, qui est de 22,500 livres. M. le Cardinal me disoit hier une remarque de justice et d'équité du Roi, lorsqu'il fut question de cette grâce. M. le Cardinal lui ayant proposé de l'accorder à M. de Béthune, le Roi lui dit qu'il sembloit que cela n'étoit pas absolument juste puisque le régiment avoit été acheté des deniers de M. d'Ancenis ; sur quoi S. Ém. lui répondit qu'il ne pouvoit y avoir d'injustice, puisque le régiment étant absolument perdu pour la famille, tout étoit de pure grâce. Ce régiment avoit été créé pour M. le chevalier de Grignan, après lequel il fut accordé à son neveu, le marquis de Grignan. Après lui, il fut donné à M. de Flèche, major dudit régiment, duquel je l'achetai et l'ai eu pendant quinze ans; et après moi, mon fils qui l'avoit vendu à M. d'Ancenis.

M. le chevalier d'Apchier a demandé au Roi permission de se retirer ; sa charge de sous-lieutenant des gendarmes est de 200,000 livres; c'est M. de Wargemont (1) qui est le premier à monter et qui paye pour cela 50,000 livres; les autres 50,000 écus sont payés par proportion par les officiers qui montent, ou bien à leur refus par un étranger.

Du samedi 31, *Fontainebleau.* — M. le duc de Tallard est arrivé depuis deux jours de la conduite de Madame. J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit donné le régiment qu'avoit M. d'Hostun à M. le prince de Monaco. Le prix de ce régiment est de 55,000 livres. Le Roi en a donné 40,000 livres à M. le duc de Tallard pour payer les dettes de M. d'Hostun, et les 15,000 livres ont été données à des officiers.

C'est M. le chevalier de Marcieu qui achète la charge de premier enseigne des gendarmes et qui donne pour cela 50,000 écus ; l'enseigne donne 50,000 livres, ce qui fait

(1) Le duc de Luynes écrit comme on prononçait : Daché pour d'Apchier, Douargemont pour de Wargemont.

les 200,000 francs de M. d'Apchier, et le second sous-lieutenant devient le premier sans rien donner.

M. de Lussan arriva hier; il vient de Corse, où est son régiment; il apporte la nouvelle que l'île est entièrement soumise. Il est vrai que cette soumission n'est point pour les Génois, car ils y sont toujours extrêmement haïs; mais ils demandent que, s'ils rentrent sous la domination de Gênes, que ce soit sous la garantie de la France, et qu'il demeure des troupes françoises dans leur pays pour être à portée de les soutenir au cas qu'il y ait quelqu'infraction au traité; ils ajoutent que si les troupes françoises les abandonnent, ils chasseront dans le moment les Génois, ce qu'ils seront toujours en état de faire, quoiqu'ils aient remis leurs armes, parce qu'il ne leur faut que des pierres pour combattre contre cette nation. M. de Lussan dit que l'île est à peu près aussi grande que le Dauphiné; il y a cinq évêchés dont le revenu est assez considérable; l'évêché de Bastia, par exemple, est de 18,000 livres de rente. Cette île est divisée en différentes pièves, c'est-à-dire une distribution en petit comme nos généralités; une piève est composée de huit, dix, douze, jusqu'à vingt-deux paroisses; un curé d'une de ces paroisses a inspection sur toute la piève. Il y a beaucoup de gibier dans l'île; M. de Lussan dit que cela est aussi vif que la plaine de Saint-Denis, surtout une grande quantité de perdrix rouges, fort grosses, mais qui n'ont point de fumet; il y a aussi une grande quantité de sangliers; il n'y a point de chevreuils, mais un animal dont il m'a dit le nom et que j'ai oublié, qui est plus petit que le chevreuil, le pied fait comme une chèvre, les cornes recourbées de manière qu'ils ne peuvent faire de mal, et qui s'apprivoise fort aisément. M. de Lussan dit que cet animal est bon à manger, qu'il a la chair plus noire que le chevreuil et un goût différent. Les chevaux du pays sont petits et vilains, mais ils ont les jambes fort bonnes et fort sûres pour aller dans les montagnes. L'usage du pays est, lorsque les chevaux arrivent,

de les envoyer sur-le-champ à la pâture, où l'on va les reprendre quand on en a besoin ; de sorte que les habitants ne songent point à avoir ni foin ni avoine pour les nourrir.

Le Roi soupa hier et avant-hier dans ses cabinets après la chasse. Mme la duchesse de Ruffec y soupa lundi ; il y avoit longtemps qu'elle n'y avoit soupé ; cependant elle est toujours comprise dans ce que le Roi appelle « la société » et à la santé de laquelle il boit et fait boire en détail quelquefois. Cette société est : Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme la duchesse de Ruffec, Mme la maréchale d'Estrées, Mmes de Mailly, de Chalais, de Talleyrand et de Ségur.

Le Roi a entendu les premières vêpres aujourd'hui, en bas, chantées par les chantres de la chapelle, suivant l'usage. C'est M. l'abbé d'Argentré, évêque de Tulle, qui a officié et qui officiera encore demain. C'est le P. Ponce, jésuite, prédicateur de l'Avent, qui prêchera demain devant le Roi. Le sermon de la Toussaint est toujours le premier sermon de l'Avent, et Noël le dernier.

NOVEMBRE.

Suite du séjour de la Cour à Fontainebleau. — Acquisition de Choisy pour le Roi. — Travaux à Fontainebleau. — Mort de Mme de Beuvron. — Prédiction de Mme de Noailles à sa fille. — Arrivée de Madame en Espagne et mariage. — Prétention du maréchal de Coigny pour entrer chez la Reine. — Présents donnés à Madame Infante. — Maladie de Mmes de Mailly et d'Antin. — Bénéfices donnés. — Le duc de Luynes ne marque pas dans son journal les événements publics que l'on apprend par la gazette ; nouvelles étrangères. — Voyage du Roi à Choisy. — Retour de la Cour à Versailles. — Détail sur la maison de Choisy. — Meuble neuf dans la nouvelle chambre du Roi ; richesse de l'étoffe. — Consommation du bois et du blé à Paris.

Du mardi 3 novembre, Fontainebleau. — J'ai parlé ci-dessus de l'acquisition que l'on disoit avoir été faite pour le Roi de la maison qu'avoit Mme la princesse de Conty à

Choisy et que l'on appelle Choisy-Mademoiselle; il y a déjà assez longtemps que l'on sait que cette acquisition est certaine et que le prix est 100,000 écus, dont la moitié pour les meubles. Le Roi vient de donner le gouvernement de cette maison à M. de Coigny le fils; on ne dit point encore s'il y a des appointements attachés. Il y a déjà quatre ou cinq ans que le Roi, en allant ou revenant à Fontainebleau, parla de la situation d'Ablon, qui est assez près de Choisy-Mademoiselle et du projet qu'il avoit quelque jour d'y bâtir une maison. Le Roi tenoit ce discours comme en plaisanterie ou au moins comme une vue très-éloignée. M. de Coigny le fils, pour qui le Roi a beaucoup de bonté, et qui étoit alors dans le carrosse de S. M., répondit aussi en badinant au Roi que, si ce projet s'exécutoit, il lui demandoit le gouvernement de ce château; et le Roi lui dit qu'il le vouloit bien. Toute cette conversation n'a point été oubliée; mais beaucoup de gens la regardoient comme une pure plaisanterie et croyoient que M. le duc de Villeroy avoit plus lieu d'espérer ce gouvernement que qui que ce soit, d'autant plus que le Roi l'a toujours extrêmement aimé, qu'il est capitaine des chasses de la capitainerie de Sénart, et que la forêt de Sénart, qui est belle et bien percée n'est qu'à un pas de Choisy et a été vraisemblablement un des principaux motifs qui a déterminé le Roi à désirer dans ce lieu un établissement. M. Gabriel, le fils, a déjà été par ordre du Roi voir les bâtiments qu'il seroit nécessaire d'ajouter pour les écuries.

Le lieu de l'exil de M. de Nesle est changé; ce n'est plus à Lisieux, c'est à Évreux qu'il va; le mémoire qu'il a donné au public n'est pas absolument rempli d'injures grossières contre M. Maboul, son rapporteur; mais il se plaint de la mauvaise administration de ses revenus et de la faveur et protection qu'il dit avoir été accordées par M. Maboul à quelques-uns de ceux qui sont chargés de cette administration. Au reste, le raisonnement de son mé-

moire est simple et séduisant, d'autant plus qu'il est écrit avec esprit.

Il paroît que les projets du Roi pour les bâtiments à faire à Choisy-Mademoiselle ne sont que pour une écurie de trente chevaux et point de logements. Tout le service est logé. Le Roi prend tout le bas de la maison, où il fera mettre un lit du garde-meuble, et outre cela il y a vingt-six logements à donner, dont quelques-uns même sont fort beaux. M. Gabriel y va demain pour plusieurs petites réparations qui seront faites dans quinze jours, afin que le Roi, qui en partant d'ici compte passer à Choisy, trouve tout cela fini.

Les appointements du gouverneur sont fixés à 3,000 livres; mais outre cela il y a grand nombre d'officiers payés par le Roi qui peuvent être d'un usage continuel pour le gouverneur, n'étant destinés au service du Roi que lorsqu'il habitera Choisy. On compte que tous ces différents gages extraordinaires, y compris les appointements du gouverneur, iront environ à 30,000 livres par an.

On continue les bâtiments de Fontainebleau; on fera le second tiers de la grande écurie et on finit les dedans de la moitié du bâtiment de la galerie d'Ulysse, et l'on fera le pavillon du milieu. M. le contrôleur général compte que la grande écurie coûtera en total environ 500,000 livres et la galerie d'Ulysse en total 600,000 livres.

Aujourdhui, grande chasse de cerf et grand souper dans les cabinets. Il y avoit quatre dames à la chasse qui ont été avec le Roi, et ont ensuite monté en calèche. Mademoiselle n'y a point été; c'étoient M^lle^ de Clermont, M^mes^ de Mailly, de Vintimille et de Ségur. Elles soupent toutes quatre dans les cabinets, et outre cela Mademoiselle, M^me^ de Tallard, M^me^ d'Antin et M^me^ de Saint-Germain; c'est la première fois que M^me^ de Tallard soupe dans les cabinets.

Le Roi a donné à Versailles le logement de M^me^ d'Alin-

court à M. de Soubise ; ce logement étoit vacant depuis longtemps. S. M. a donné à M. de Maillebois, le fils, le petit logement qu'avoit M. de Soubise et qui étoit auparavant à Mme de Conflans.

On vient d'apprendre la mort de Mme de Beuvron ; elle est morte de la petite vérole aujourd'hui à sept heures du matin ; elle étoit petite-fille du bonhomme Saint-Aulaire qui a quatre-vingt-seize ou quatre-vingt-dix-sept ans ; elle étoit belle-sœur de M. le duc d'Harcourt. Elle craignoit beaucoup la petite vérole, et malgré cela avoit voulu demeurer auprès de son fils qui vient de l'avoir.

Mlle de Noailles est hors d'affaire de la même maladie, quoiqu'elle eût pu être frappée de la prédiction de Mme sa mère, la maréchale de Noailles, qui deux ou trois mois avant que d'avoir cette maladie, dont elle est morte, dit à sa fille : « J'aurai la petite vérole, j'en mourrai ; vous l'aurez aussi et vous en mourrez. » On prétend cependant que cette prédiction n'est pas absolument vraie ; mais on dit que les mêmes gens qui disent qu'elle n'est pas telle qu'on la redit présentement, convenoient, il y a huit jours, qu'elle étoit réelle.

Du jeudi 5, Fontainebleau. — On a reçu ces jours-ci des nouvelles de l'arrivée de Madame à Alcala où s'est fait le mariage. J'avois entendu dire que l'usage d'Espagne étoit dans les mariages faits par procureur de ne plus faire aucune cérémonie lorsque la mariée étoit arrivée ; tout au plus un renouvellement d'affirmation qu'un tel prend une telle pour sa femme. M. l'ambassadeur d'Espagne le disoit de même. Le Roi disoit hier qu'il y avoit en outre de ce renouvellement d'affirmation la bénédiction donnée aux mariés par le patriarche des Indes. Il est vrai que l'on n'ajouta point à cette cérémonie celle de dire la messe, mais S. M. ajouta que cela s'étoit pratiqué de même ici au mariage de M. le Dauphin, feu Monseigneur, avec la princesse de Bavière ; qu'il y avoit eu, en arrivant, renouvellement d'affirmation et bénédiction, et le lendemain seu-

lement la messe pendant laquelle ils furent mis sous le poêle. Le roi d'Espagne paroît transporté de joie du mariage et en a écrit au Roi dans les termes les plus touchants. On dit que Madame Infante réussit fort bien dans ce pays, et que l'on est extrêmement content de son maintien et de sa figure. Je ne ferai point ici la relation du voyage; elle se trouvera partout. De toutes les fêtes qui ont été données à Madame Infante, celle de Bordeaux a été, à ce que l'on dit, la plus magnifique. Madame s'embarqua dans un assez grand bâtiment que l'on appelle Maison navale, que la ville de Bordeaux fait construire exprès pour ces occasions; cette maison étoit couverte et il y avoit une chambre pour Madame avec un dais, un fauteuil et un balustre. La Maison navale étoit remorquée par quatre autres bâtiments remplis de musique et autres amusements, et trouva en arrivant à Bordeaux deux lignes de vaisseaux dont l'artillerie fit plusieurs décharges. Le coup d'œil du port de Bordeaux, très-beau par lui-même, étoit encore enrichi par une quantité prodigieuse de peuple, et le lendemain on donna à Madame le spectacle de lancer devant elle un vaisseau à la mer.

Le lieu où Madame Infante fut remise entre les mains des Espagnols n'a point été l'Ile-des-Faisans, parce que le chemin du côté de l'Espagne n'est pas si beau que par Roncevaux; ce fut à trois ou quatre lieues de Saint-Jean-pied-de-Port, dans une plaine où l'on avoit construit une maison de bois composée d'un salon et de deux petits cabinets, le salon, tout au plus aussi grand qu'un des petits salons de Marly. Cette maison [a été] bâtie sur les confins des deux royaumes et aux dépens des deux rois. La construction de cette maison a coûté 14,000 livres; je ne suis pas sûr absolument de cette somme; car le Roi m'a dit 7,000 livres, mais je ne sais pas si c'est pour sa part, ou en total seulement.

Il devoit y avoir dans le salon un fauteuil, mais il y eut une dispute pour savoir s'il seroit du côté de la France ou du côté de l'Espagne, et pour obvier à toutes ces contesta-

tions il n'y eut ni fauteuil ni dais, et Madame resta toujours debout pendant trois quarts d'heure que dura la cérémonie. Elle commença par une harangue de M. de Tallard qui fut fort approuvée, à laquelle répondit en espagnol M. de Solfarino, majordome mayor de Madame Infante ; il parla fort bas, et il parut que son discours n'avoit pas eu la même approbation parmi les Espagnols. Madame embrassa ensuite Mme de Tallard avec de grandes marques d'amitié et salua Mmes d'Antin et de Tessé ; après quoi elle passa du côté des Espagnols, M. Descajeuls, chef de brigade, ayant remis la queue de sa robe entre les mains des Espagnols. Pendant ce temps, M. de Solfarino remit les présents du roi d'Espagne : à M. de Tallard, une épée enrichie de diamants ; à Mme de Tallard, un portrait du roi d'Espagne enrichi d'assez beaux diamants ; à Mmes d'Antin et de Tessé, deux tables de portraits aussi du roi d'Espagne avec beaucoup de diamants, mais d'un moindre prix que ceux de Mme de Tallard ; à M. Descajeuls, un diamant ; et aux deux autres deux diamants ; aux gardes du corps et à la maison du Roi, des présents en argent. On compte que chaque garde du corps peut avoir eu aux environs de 100 écus. Il n'y eut aucun présent de fait de la part de la France aux Espagnols ; ce n'est pas l'usage. On regarde le présent que nous faisons de la princesse comme devant tenir lieu de tout. Ce fut M. de Verneuil, comme secrétaire du cabinet, de notre part, et M. de Solfarino, de celle d'Espagne, qui signèrent l'acte de délivrance de Madame, et il ne fut signé que par eux. Madame, avant de partir de Roncevaux où elle avoit couché, étoit entrée dans un des cabinets du salon où elle fut déshabillée suivant l'usage. M. de Solfarino est celui qui étoit connu en France sous le nom d'abbé de Castiglione, qui étoit toujours avec Mme la duchesse d'Albe. La surveille de la remise de Madame, Mme de Leyde, sa camarera mayor, étoit venue à Saint-Jean-pied-de-Port faire sa révérence à Madame et lui présenter ses caméristes. Madame lui fit l'honneur de

la saluer. Mme de Leyde est grande d'Espagne; elle a tout au plus quarante ans ; elle n'est point jolie, mais rien de désagréable et un très-bon maintien.

M. le maréchal de Coigny, étant entré hier chez la Reine au moment du café, qui est un temps où il n'y a que les entrées de la chambre qui entrent, j'appris à cette occasion ce qui s'étoit passé au sujet de ladite entrée. M. le maréchal de Coigny prétendit il y a deux ans avoir parole de M. le Cardinal pour l'entrée du cabinet que l'on appelle l'entrée des quatorze. C'est l'entrée que donnent les charges, laquelle entre lorsque l'huissier est en dedans. M. de Gesvres représenta alors que le Roi pouvoit donner des entrées beaucoup plus considérables à M. le maréchal de Coigny, mais que l'entrée des quatorze étant de charges ne devoit appartenir qu'à ceux qui auroient lesdites charges. M. de Gesvres en parla au Roi, qui approuva cette représentation, et en conséquence donna à M. de Coigny seulement les entrées de la chambre. M. le maréchal de Coigny, peu content de cette grâce, a été longtemps sans en vouloir faire usage.

Du Vendredi 6, *Fontainebleau*. — Hier, le Roi, après la chasse, partit pour aller souper à la Rivière ; il y alla seul d'homme dans son carrosse avec cinq dames : c'étoient Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme de Mailly, Mmes de Vintimille et de Talleyrand. Mme la maréchale d'Estrées et Mme d'Antin devoient y aller, mais elles se trouvèrent toutes deux incommodées.

Du mardi 10, *Fontainebleau*. — J'ai oublié de marquer ci-dessus ce que c'étoit que les présents que Madame Infante a reçus sur la frontière; ils étoient peu considérables; c'est un nœud de diamants d'une grandeur prodigieuse où il y a de fort beaux diamants, deux petites attaches de diamants pour mettre sur ses manches, et un petit nœud pour mettre au cou; mais en arrivant à Alcala elle a dû recevoir des présents très-considérables ; car, suivant l'usage, don Philippe a dû lui faire un présent

le lendemain de son arrivée; le roi et la reine d'Espagne chacun un; et elle a dû en recevoir aussi de chacun des Infants.

On a appris ces jours-ci que le roi d'Espagne avoit fait trois grands : l'un est M. de Saint-Jean, gentilhomme de la chambre de S. M. C., qui lui est fort attaché depuis longtemps et qui est le seul qui le sert. C'est l'usage d'Espagne que ce soit toujours le même gentilhomme de la chambre qui serve le Roi, mais leur service est beaucoup plus étendu qu'en France. Les deux autres grands d'Espagne sont M. le prince de la Torella et M. le comte de la Marck.

Il n'y a point eu de dames à la chasse ces jours-ci, hors hier. M^me^ de Mailly ayant été malade d'un rhume, elle a été pendant deux jours dans son lit. Le jour que M^me^ de Tallard a séjourné ici, elle lui donna un grand souper, ou plutôt Mademoiselle y fit apporter son souper. Pendant le temps que M^me^ de Mailly a demeuré dans son lit, Mademoiselle y a passé les après-dînées, et il y a toujours eu beaucoup de monde. Hier, M^me^ de Mailly fut à la chasse en calèche avec M^me^ de Vintimille seulement. Le soir, il n'y eut point de grand couvert ni d'ordre pour les cabinets. Le souper étoit chez Mademoiselle, laquelle avoit fait fermer la porte dès quatre heures après midi.

M^me^ d'Antin, qui a été incommodée d'une fluxion ces jours-ci, ayant eu un accès de fièvre hier, a été saignée du pied; tout le monde jugea dès ce moment qu'elle alloit avoir la petite vérole; et, comme elle loge dans l'escalier au-dessus de Mademoiselle, on fit fermer toutes communications. M. le prince de Dombes envoya querir M. d'Antin pour l'exhorter à presser M^me^ d'Antin de se faire transporter à la ville; et cette maladie, quoiqu'elle n'ait point eu de suite, faisoit hier une grande nouvelle ici.

Du vendredi 13, *Fontainebleau.* — Le Roi alla hier souper à la Rivière; il y fut en carrosse seul d'homme avec six

dames, les quatre sœurs (c'est Mademoiselle, M^lle^ de Clermont, M^mes^ de Mailly et de Vintimille), M^me^ la maréchale d'Estrées et M^me^ la duchesse de Ruffec qui n'avoit point été de ces voyages depuis longtemps et qui n'avoit soupé avec le Roi qu'une fois depuis qu'elle est ici.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit donné 16,000 livres à M^mes^ d'Antin et de Tessé pour le voyage de la frontière d'Espagne avec Madame. J'ai appris aujourd'hui que S. M. avoit donné 75,000 livres à M. et à M^me^ de Tallard, et outre cela leurs carrosses et surtouts menés par le capitaine des chariots aux dépens du Roi.

La liste des bénéfices a paru ces jours-ci. Je vais en joindre ici la copie. L'archevêché de Toulouse n'est point encore donné, au moins on ne le dit pas. Le Roi paroît occupé de trouver quelqu'un qui soit à portée de remplir dignement la place que cet archevêché donne aux États et qui puisse être propre à devenir dans la suite archevêque de Narbonne.

M. l'abbé de la Bastie, grand vicaire de Chartres, nommé à l'évêché de Saint-Malo; l'abbé de Tavannes à l'abbaye de la Creste; l'abbé de Montesquiou, à l'abbaye de Saint-Martial; il est grand vicaire de Saintes; l'abbé Terrisse, l'abbaye de Saint-Victor-en-Caux; l'abbé de Fontanges, l'abbaye de Chalivoy; l'abbé Baudouin, l'abbaye de Mauzac; l'abbé de Gouyon de Vaudurant, l'abbaye de Fineterre; le P. Grisard, l'abbaye d'Abbecourt; l'abbé Houllier, aumônier des mousquetaires, le prieuré de Vausse.

Du mercredi 18, *Fontainebleau.* — Samedi dernier 14, le Roi fut courre le cerf; il n'y avoit de dames à cette chasse que M^mes^ de Mailly et de Vintimille, toutes deux dans une petite voiture fermée qui appartient à Mademoiselle, mais avec les chevaux du Roi. Il y avoit plusieurs jours que M^me^ de Mailly étoit enrhumée; elle avoit même gardé son lit pendant deux ou trois jours; elle a

toujours vu pendant ce temps tout le monde, et Mademoiselle ne l'a point quittée; mais il n'a pas paru que le Roi ait été chez elle.

Dimanche, le Roi fut souper à la Rivière; les dames étoient les quatre sœurs, Mme de Talleyrand et Mme la duchesse de Ruffec.

Comme je ne mets guère ici les événements publics que l'on apprend par la gazette, je n'ai point marqué la déclaration de guerre de l'Angleterre à l'Espagne, ce qui fait pourtant beaucoup de bruit depuis huit ou dix jours. La paix (1) de la Porte avec la Russie et avec l'Empereur sont encore deux événements importants dans l'Europe. Il y a encore quelques difficultés du côté de la Russie, et on dit aussi quelques-unes de la part de l'Empereur; mais il y a lieu de croire qu'elles n'arrêteront point ces traités, surtout entre l'Empereur, parce que Belgrade est cédé aux Turcs, et les fortifications de cette place déjà presqu'entièrement démolies. Un événement qui a rempli aussi les gazettes, c'est le mécontentement de l'Empereur contre les généraux de Wallis et de Neuperg, ses plénipotentiaires pour la paix, et l'on a été assez surpris de voir ce prince faire publier un manifeste contre un de ses sujets.

Il y a eu quelque changement par rapport au départ du Roi et à son arrivée à Versailles. M. le Dauphin part toujours samedi, et la Reine lundi. Le Roi part mardi et va coucher à Choisy-Mademoiselle; et, au lieu de retourner jeudi à Versailles, comme c'étoit le premier projet, S. M. ira déjeuner et souper à Ivry chez M. le Premier; il reviendra coucher à Choisy et vendredi à Versailles.

Du samedi 21, *Fontainebleau.* — Le Roi a soupé hier et aujourd'hui dans ses cabinets au retour de la chasse; il n'y a point eu de dames.

---

(1) Signée à Belgrade.

Demain le Roi soupe au grand couvert avec la Reine ; c'est le Roi qui donne à souper. Le Roi soupera lundi chez Mademoiselle ; Mademoiselle a soupé chez elle presque tous les jours pendant le voyage et a eu toujours beaucoup de monde. Presque toutes les fois que le Roi a soupé dans ses cabinets, il est descendu après souper chez Mademoiselle, où il jouoit à cavagnole.

Les dames du voyage de Choisy-Mademoiselle sont les mêmes que celles qui ont été à Villeroy en venant : Mademoiselle, M^me^ de Mailly, M^me^ de Vintimille, M^me^ la maréchale d'Estrées, M^me^ de Ségur.

Du lundi 23, *Fontainebleau.* — Il y avoit hier grand souper chez Mademoiselle. Le Roi y joua l'après-dînée deux parties d'hombre avec M. le comte d'Estrées et M. de Soubise. M^me^ de Mailly, qui étoit fort ajustée, jouoit pendant ce temps-là à cavagnole avec Mademoiselle. Le Roi sortit à neuf heures pour aller souper au grand couvert et ne joua point après souper ; il se retira de bonne heure. M^me^ de Mailly ne se mit point à table chez Mademoiselle; elle continua son cavagnole; elle quitta à dix heures, et ne reparut plus.

Du samedi 28, *Versailles.* — La Reine arriva ici le 23. M^lle^ de Clermont étoit avec S. M. et repartit mardi de bonne heure pour aller à Choisy-Mademoiselle où le Roi arrivoit le même jour. Les dames de ce voyage sont les mêmes qui étoient à Villeroy lorsque le Roi y passa en allant à Fontainebleau, comme il est marqué au 21 novembre.

Le Roi arriva de bonne heure le mardi à Choisy. Mademoiselle y arriva trois ou quatre heures après avec les dames. Le Roi leur montra la maison, ensuite on joua à cavagnole, et le Roi à l'hombre avec M. du Bordage et M. le comte d'Estrées. A souper, M. le comte de Coigny s'étant mis en devoir de servir le Roi comme M. le Premier fait à la Meutte, le Roi ne voulut pas absolument qu'il le servît, et le fit mettre à table. Le lende-

main mercredi, le Roi se promena beaucoup dans le jardin et dans la maison; il fut rendre visite aux dames dans leurs appartements, comme auroit fait un seigneur de château. Le soir, jeu comme la veille. J'oubliois de marquer que le lundi le Roi trouva en arrivant un feu d'artifice, petit mais bien exécuté. Ce feu fut donné par les habitants de Choisy; il étoit de l'autre côté de la rivière, parce que M. le comte de Coigny (à qui ils avoient demandé la permission) jugea qu'en deçà de la rivière il n'y avoit point de place pour tirer le feu.

J'oubliois aussi de marquer qu'au défaut de M. de Coigny, ce fut le concierge qui servit le Roi à Choisy. C'est un appelé Filleul, qui étoit garçon de château à la Meutte.

Le Roi paroît fort content de sa nouvelle acquisition. Les meubles en sont fort honnêtes, à ce que j'ai ouï dire, la salle à manger fort jolie et la vue admirable.

Le jeudi, le Roi fut de bonne heure à Ivry avec les dames; il se promena beaucoup dans la maison, et voulut tout voir : cuisine, office, et trouva partout un ordre, un goût et une magnificence singulière; tous les meubles sont doubles dans la maison, meubles d'été, meubles d'hiver. Ceux-ci sont tous de velours à parterre ou de velours cramoisi, galonnés d'or, ou de damas aussi galonnés d'or. Le souper fut servi avec autant de délicatesse que de magnificence. M. le Premier avoit fait faire une douzaine d'assiettes, de vermeil doré, et de couverts, exprès pour le Roi. Il y a une quantité immense de porcelaine ancienne dans la maison et entre autres un service d'assiettes blanches de porcelaine de l'ancien (1); tout le

(1) Le conservateur du Musée céramique de Sèvres, M. Riocreux, auquel nous nous sommes adressés pour avoir l'explication de ces termes, a bien voulu nous répondre que la *porcelaine ancienne* devoit être de la porcelaine de Chine décorée et que la *porcelaine de l'ancien* étoit aussi une porcelaine de Chine, mais de la catégorie de celles dites d'*ancien blanc*, rares alors, comme elles le sont encore, et d'un très-haut prix.

fruit fut servi en porcelaine. Après souper, il y eut un cavagnole. M. le Premier avoit fait faire une table exprès de bois des Indes avec des ornements de bronze doré. M. le Premier ne donna ni feu ni illumination; mais il avoit fait éclairer, par des lampions, de distance de trois ou quatre pieds de l'un à l'autre, tout le chemin des deux côtés d'Ivry à Choisy. Le Roi revint ici hier de bonne heure; il ne fut point chez la Reine en arrivant; il n'y fut qu'à neuf heures, et il soupa dans sa chambre, au petit couvert.

Le Roi trouva ici en arrivant un meuble neuf dans sa nouvelle chambre. C'est une étoffe cramoisi et or, à laquelle on travaille à Lyon depuis cinq ou six ans; le goût, le dessin et la fabrique de cette étoffe sont admirables; elle coûte 400 livres l'aune. La tapisserie est de velours cramoisi avec une broderie d'or fort large, fort épaisse et d'un fort beau dessin, dans laquelle il y a des fleurs et des ornements d'or vert, comme dans l'orfévrerie. M^me^ de Mailly a trouvé en arrivant ici son appartement accommodé tout à neuf; elle y va faire mettre un meuble neuf.

J'ai vu ce matin chez elle M. Turgot, prévôt des marchands; il me disoit que la consommation de bois à Paris, qui ne montoit il y a cinquante ans qu'à 200,000 voies par an avoit monté l'année passée à 460,000; que la consommation de blé, en comptant le blé réduit en pain, alloit à environ 100,000 muids, et celle d'avoine à 20 ou 22,000.

Le Roi a été aujourd'hui tirer, mais le vilain temps l'a fait revenir de bonne heure. Il soupe à cinq heures dans les cabinets et recommence demain à dîner au grand couvert.

DÉCEMBRE.

Mme de Soubise n'arrivoit jamais qu'à la moitié du dîner du feu Roi ; observation à ce sujet. — La Reine prend le cavagnole en grande affection et pourquoi ; règles sur le jeu de la Reine. — Rappel de M. de la Mina. — Conduite remarquée de Mme de Mailly au jeu de la Reine. — Détail sur le rappel de M. de la Mina. — Affaire de M. le Duc au sujet du mariage de M. de la Guiche avec une bâtarde de M. le Duc. — Le Roi très-satisfait de l'acquisition de Choisy. — Commission de mestre de camp à M. de Pressure. — Présentation de l'abbé de Chamron. — Voyage du Roi à Choisy. — Titre que prennent les seigneurs d'Angleterre dans leurs adresses au Roi. — Audience du duc de Castropignano. — Légitimation de Mlle de Verneuil, bâtarde de M. le Duc. — La Tour fait le portrait de Mme de Mailly. — Mort de M. de Brossoré. — Dettes de l'Espagne envers la France. — Anecdote sur Marion Delorme. — Le Roi se trouve mal à la messe, quitte la chapelle et va à la chasse. — Le Roi va à la Meutte sans y conduire Mme de Mailly ; menaces de cette dame pour obliger le Roi à la mener à Choisy. — Histoire d'une fille sauvage. — Mort de M. de Harlay. — Étrennes de Mme de Mailly au Roi. — Mariage de Mlle de Guiche avec le comte de Brionne. — Lettre de Louis XV à Mme de Ventadour.

Du mardi 1er décembre, Versailles. — Dimanche 29, le Roi dîna au grand couvert ; il y eut musique au dîner, c'étoit les vingt-quatre violons. C'est l'usage, comme je l'ai déjà marqué, qu'ils donnent un concert au Roi lorsqu'il arrive de quelque voyage. Cette musique est fort bonne, mais comme elle est tout auprès de la table du côté du Roi, du côté de la Reine elle est fort incommode pour les dames assises de ce côté-là, et trop près même de la Reine pour être agréable à entendre.

Il y eut sermon l'après-dînée. C'est le P. Ponce, jésuite, le même qui a prêché la Chandeleur et la Toussaint ; on trouve qu'il prêche bien, mais que ses sermons sont un peu longs pour ce pays-ci. Il fut près d'une heure en chaire. Le lundi 30, le Roi dîna encore au grand couvert. Il y avoit du côté du Roi Mmes les duchesses de Duras et de Durfort assises. Comme le Roi arrive par l'appartement de la Reine, où les dames sont déjà à faire leur cour, elles entrent aussi par le même côté que le Roi pour se mettre à leurs places. Je crois que l'usage autrefois étoit de faire

le tour par l'autre bout de la table. Comme on avoit déjà desservi le potage, Mme la maréchale de Biron arriva aussi par le côté du Roi, un peu embarrassée de venir si tard; cependant elle s'avança auprès de Mme de Duras, qui fut obligée de se reculer aussi bien que Mme de Durfort, pour céder le premier tabouret à Mme de Biron. Cela paroît contraire à la règle et au respect. M. de Gesvres qui étoit présent m'en parut étonné. M. le prince de Rohan, à qui j'en parlai le soir, me dit que c'étoit l'usage du temps du feu Roi; que les dames même assises arrivoient pendant tout le temps du dîner du Roi. Il me cita l'exemple de Mme sa mère, Mme de Soubise, et dit qu'elle n'arrivoit jamais qu'à la moitié du dîner du Roi. Cet exemple ne me prouveroit pas pour les autres; Mme de Soubise pouvoit avoir des permissions qui n'étoient pas données à tout le monde.

Dimanche et lundi, la Reine joua à cavagnole, qu'elle a pris en grande affection. Le dimanche, quand il fut question de donner les tableaux à tirer, M. le président de Guébriant étoit dans la chambre de la Reine. Il vient souvent ici; il a même une charge chez le Roi; je crois que c'est lecteur. Il joue aussi gros jeu que l'on veut et est dans l'usage de couper au lansquenet de la Reine. Il est homme de condition de Bretagne. Mais il y en a bien d'autres que lui qui ont l'honneur de couper au lansquenet de la Reine; M. Bernard, qui a une charge chez la Reine (1), M. Fournier (2) coupent tous les jours au lansquenet de la Reine. M. de Guébriant suivit la Reine dans le grand cabinet qui est au bout de la galerie. Mme de Luynes, ayant nommé à la Reine M. de Guébriant dans le nombre des joueurs, il lui parut que la Reine aimoit mieux qu'on ne lui présentât point de tableau, et il ne joua point. C'est un avantage même que la Reine paroît trouver dans le

(1) M. Bernard, maître des requêtes, était surintendant des finances, domaines et affaires de la Reine.

(2) M. Fournier était maître d'hôtel ordinaire de la Reine.

cavagnole de pouvoir choisir les personnes qui ont l'honneur de lui faire leur cour à ce jeu. M. de Guébriant parla le soir à Mme de Luynes et lui dit qu'il avoit appris qu'on avoit dit à Fontainebleau qu'il ne pouvoit pas avoir l'honneur de jouer avec la Reine, qu'il ne pouvoit croire que le manteau qu'il portoit l'exclût d'un honneur qu'il auroit sans cela. Il paroissoit même avoir envie d'avoir une explication et d'en faire parler à la Reine ou de lui en parler lui-même; mais Mme de Luynes lui conseilla de laisser tomber cette affaire, d'autant plus que je n'en ai pas entendu parler à Fontainebleau, et que d'ailleurs la Reine, nommant à cavagnole, comme au quadrille, ceux ou celles qu'elle veut qui aient l'honneur de jouer avec elle à chaque fois (au lieu qu'au lansquenet, il suffit d'y avoir joué une fois pour se présenter quand on le juge à propos), n'être pas nommé n'est pas être exclu. Mme de Luynes ne pouvoit répondre autrement; cependant il y a apparence que M. de Guébriant ne seroit pas plus nommé pour le quadrille que pour le cavagnole.

La Reine jouoit dans sa chambre au cavagnole les premiers jours qu'elle est venue ici. Lorsque la Reine joue à quadrille ou au piquet dans sa chambre, les dames n'ont pas droit d'être assises devant S. M. et ne s'assoient point. Un de ces premiers jours, Mlle de Clermont arriva, suivie de Mlle de Villeneuve (1), pendant que la Reine étoit au cavagnole. Mlle de Villeneuve s'assit tout d'un coup ; cela fut remarqué. La règle est si incontestable sur cet article, que la Reine a même la bonté, ordinairement, de permettre, même d'ordonner que les femmes qui n'ont pas le droit d'être assises fassent une partie de piquet ou de quadrille pendant que S. M. joue au piquet ou à quadrille ; et souvent, lorsqu'il y a des dames qui n'ont pas beaucoup d'argent, elles ne jouent point d'argent ;

(1) Fille d'honneur de Mlle de Clermont. (*Note du duc de Luynes.*)

celle qui perd paye les cartes. Lorsque la surintendante, la dame d'honneur ou la dame d'atours sont dans la chambre, c'est à elles que les dames s'adressent pour demander à la Reine permission de jouer, ou elle a l'attention elle-même de proposer à la Reine de permettre aux dames de faire un jeu pour pouvoir être assises. Ces derniers jours-ci la Reine a pris le parti de jouer à cavagnole sur la table de lansquenet, dans le cabinet du bout de la galerie ; alors toutes les dames sont assises indifféremment, comme au lansquenet.

On sait depuis deux jours que M. de la Mina est rappelé ; on n'en dit pas la raison. Il donne, à ce que j'ai ouï dire, pour prétexte, que la guerre étant déclarée entre l'Espagne et l'Angleterre, il demande à servir, l'ayant toujours fait, qui est ce qu'il aime fort. Mais j'ai entendu dire qu'il n'étoit pas content d'être rappelé et que Mme de la Mina en est extrêmement affligée. On prétend qu'il a parlé ici trop fortement et que c'est M. le Cardinal qui a demandé son rappel ; ce qui est certain c'est qu'il s'en va, et on croit même que ce sera bientôt.

On parle fort, et cela depuis longtemps, d'un arrangement dans les finances d'Espagne ou plutôt d'un projet d'arrangement par lequel le roi d'Espagne, sans rien rayer des pensions, gages et appointements de sa maison, de celle de la Reine ni de sa mère, a seulement déclaré qu'il ne payeroit point les années qui étoient dues.

Du jeudi 3, Versailles. — Le Roi alla hier à la Meutte et en est revenu aujourd'hui. Les dames de ce voyage sont les quatre sœurs, Mme de Chalais et Mme de Talleyrand.

Le Roi a donné des appointements, à ce que j'ai ouï dire, à M. le cardinal de Tencin ; il me semble que c'est 12,000 écus ; on ne dit pas cependant que M. de Saint-Aignan revienne.

Du mardi 8, Versailles. — Le Roi soupa hier dans ses cabinets au retour de la chasse. Les dames étoient Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme de Vintimille, Mme de

Maurepas et Mme de Ségur. Mme de Mailly est de semaine; elle resta au souper de la Reine, après lequel elle alla chez le Roi. Il n'y a point eu de voyages cette semaine, et il n'y en aura point; il est aisé d'en voir la raison; mais le Roi ira, à ce que l'on dit, dimanche ou lundi à Choisy. Il n'est plus question ici du tout de lansquenet. La Reine joue à cavagnole quand elle ne va point à la comédie ou qu'il n'y a point de musique, et c'est toujours dans le grand salon du bout de la galerie (1); et les jours même de comédie et de musique, S. M. y joue après l'une ou l'autre. La Reine y joue même souvent après souper avec les dames du palais qui reviennent à cette heure-là; le plus souvent, il n'y en a qu'une, et la Reine joue tête à tête. Avant-hier au soir, comme la Reine finissoit son jeu, le Roi arriva; il y avoit eu grand couvert à dîner et par conséquent point de souper pour le Roi. Mme de Mailly jouoit avec la Reine; le Roi étoit entré par la porte de la galerie dans le salon. Tout le monde étoit debout en cercle; Mme de Mailly fut la seule qui alla se placer près de la porte par où le Roi étoit entré et par où il devoit sortir; elle y fut toujours à faire la conversation avec ceux qui étoient venus à la suite du Roi. J'entendis que le Roi en sortant lui dit quelque chose, mais il me parut que c'étoit chose très-indifférente. Mme de Luynes alla reconduire le Roi jusqu'à la porte de la galerie. Ce salon est le bout de l'appartement de la Reine, comme l'antichambre en est le commencement.

Ce même jour (avant-hier), il y avoit eu, comme je viens de dire, grand couvert suivant l'usage; il fut question de faire tirer un rideau parce que le soleil incommodoit le Roi. M. de Gesvres étoit debout, à côté du fauteuil du Roi et Mme de Luynes assise du côté de la Reine. Le Roi avoit dit d'abord qu'il falloit tirer le rideau; M. de Gesvres eut grand soin de dire : « Mais il faudroit dire à Mme de Luynes de faire tirer le rideau », et comme il y

(1) Le salon de la Paix.

eut plusieurs petits changements dans la façon de tirer ce rideau, M. de Gesvres, qui étoit plus à portée de la fenêtre, dit plusieurs fois : « Messieurs, Mme de Luynes dit qu'il faut faire telle chose » : tout ce détail n'est que pour prouver ce qui compose l'appartement de la Reine sans difficulté.

Hier, il n'y eut point de jeu, et la Reine ne vit personne qu'à l'entrée de son souper. Ce matin, la Reine a fait ses dévotions. C'est M. le cardinal de Fleury qui a dit la messe ; il n'est qu'une demi-heure à dire sa messe et il lit sans lunettes. Cette après-dînée, sermon. Il n'y en eut point pour cette raison dimanche dernier.

Comme le successeur de M. de la Mina n'est point encore nommé, quelques gens avoient cru qu'il pourroit y avoir du changement dans son rappel, mais cela ne paroît pas fondé. On m'a dit qu'il y avoit environ six mois que M. le Cardinal avoit demandé ce rappel. Je sais bien que S. Ém. étoit extrêmement fatiguée de la vivacité et de l'importunité de M. de la Mina ; peut-être s'est-il joint à cela quelque demande indiscrète. Je n'avois point vu M. de la Mina depuis cette nouvelle ; je le vis avant-hier ; il me parut affligé, regardant cependant cet événement avec philosophie, et disant que l'on doit s'attendre dans les cours à voir des changements et des façons de penser différentes. Il m'ajouta que ceci étoit affaire purement personnelle pour lui et qui ne regardoit nullement les intérêts de son maître. Effectivement on peut dire qu'il a bien servi la cour d'Espagne. Il y a lieu de croire qu'il n'a pas été content de voir M. de la Torella être fait grand d'Espagne et lui ne l'être pas ; cependant ce n'est sûrement pas son mécontentement personnel qui est la seule cause de cet événement-ci. Il est certain que M. le Cardinal et lui ne sont pas contents l'un de l'autre, et ils se voient peu présentement.

J'appris hier que M. le prince de Lichtenstein avoit été fait chevalier de la Toison d'or par l'empereur.

On a beaucoup parlé ces jours-ci de l'affaire de M. le Duc. Je ne crois point en avoir parlé ci-dessus; c'est au sujet du mariage de M. de la Guiche, neveu de M. de Lassay, avec une bâtarde de M. le Duc. Cette bâtarde est fille de Mme de Nesle, et M. le Duc vouloit la reconnoître et la faire légitimer, mais sans nommer la mère. Mme la Duchesse et M. de Lassay avoient cette affaire fort à cœur, mais il étoit question de la faire passer au Parlement. On avoit persuadé à M. le Duc qu'il en viendroit à bout; cependant on lui représenta à Compiègne que cette entreprise ne réussiroit pas et n'étoit convenable en aucune façon. J'ai ouï dire qu'il fut frappé des raisons qu'on lui donna, mais comme l'affaire étoit entreprise il a voulu la soutenir. Enfin, jeudi dernier, il alla lui-même chez M. le procureur général pour savoir quelles étoient ses conclusions; M. le procureur général les lui montra, et comme elles étoient contraires à ce qu'il désiroit et qu'il savoit d'ailleurs que le Parlement ne passeroit jamais cette affaire sans des lettres de jussion, M. le Duc a pris le parti de l'abandonner. On prétend qu'il avoit espéré que M. le Cardinal écriroit de la part du Roi à M. le procureur général d'une manière qui pût le déterminer; on dit même que M. le Cardinal le lui avoit promis; ce qui est certain c'est que la lettre de M. le Cardinal à M. le procureur général lui a laissé la liberté tout entière, et au Parlement, de faire ce qu'ils jugeroient à propos. On dit que M. de Lassay compte donner 50,000 écus à son neveu.

Du mercredi 9, *Versailles.* — Le Roi a déclaré qu'il iroit lundi à Choisy jusqu'à jeudi. Il paroît fort occupé et fort satisfait de cette nouvelle acquisition.

M. de Rocozel, frère de M. de Pérignan, aujourd'hui duc de Fleury, et par conséquent neveu de M. le Cardinal, qui commandoit en Roussillon, a demandé à se retirer; il étoit aussi lieutenant général de cette province et gouverneur de Mont-Louis; il remet la lieutenance générale; elle fut donnée hier au soir à M. de

Chastelus, gendre de M. le chancelier, avec le commandement dans la province. On dit que ces deux places valent environ 10,000 francs chacune.

Le Roi a donné à M. de Pressure, lieutenant-colonel du régiment de cavalerie (aujourd'hui Brancas) qui est celui que mon fils a eu et moi auparavant, 10,000 francs de gratification et la commission de mestre de camp. Ce régiment avoit été donné à M. d'Ancenis lorsque mon fils acheta la mestre de camp générale des dragons. A la mort de M. d'Ancenis, M. de Pressure vint ici pour demander le régiment ou tout au moins d'être traité comme M. le chevalier de Praigue, qui fut fait brigadier en pareil cas, comme j'ai marqué ci-dessus. De tous temps les lieutenants-colonels d'infanterie ont été brigadiers sans être mestres de camp; cet usage n'étoit pas de même dans l'infanterie; cependant il y en a quelques exemples depuis peu. M. de Pressure demandoit la même grâce que M. le chevalier de Praigue et auroit même été très-content d'être fait brigadier sans avoir les 22,500 francs pour le prix du régiment que M. de Praigue avoit eus, et que M. de Pressure ne pouvoit demander, puisqu'ils ont été donnés à M. de Béthune. Il y a plusieurs exemples de lieutenants-colonels qui ont eu les régiments à la mort des colonels. Il y a aussi trois ou quatre exemples de lieutenants-colonels qui, à la mort des colonels, n'ont eu ni le régiment ni aucune grâce, entre autre celui du régiment Royal-Pologne, à la mort du chevalier de Wils, qui fut donné à M. de Châtellerault, aujourd'hui prince de Talmond, et celui de...... à la mort du colonel lorsque le régiment fut donné à M. d'Andelot, gendre de M. de Polastron. M. de Pressure est homme de mérite; il a été bien recommandé; il a remercié aujourd'hui M. le Cardinal. Ce n'est pas l'usage en pareil cas qu'ils remercient le Roi.

M. l'abbé de Chamron, neveu de M^{me} de Luynes, a été aujourd'hui présenté au Roi par M. le Cardinal. Il y

a une difficulté au sujet de cette place. Il dépend de la trésorerie une grande maison à Paris; il y a des réparations considérables à cette maison. Dans tous les bénéfices, c'est la succession du défunt qui est chargée des réparations; cependant on prétend que l'usage est que c'est au Roi à qui l'on s'adresse en pareil cas. Le trésorier de la sainte Chapelle se prétend commensal de la maison du Roi et prend le titre d'archichapelain de S. M. M. le contrôleur général et M. de Maurepas ne me paroissent pas absolument persuadés que ces réparations soient à la charge du Roi, et ce n'est pas d'aujourd'hui que cette demande a souffert des difficultés.

Du lundi 14, *Versailles*. — Le Roi est parti ce matin pour Choisy, où il restera jusqu'à vendredi, pendant lequel temps il chassera à Verrières. Les dames qui vont à Choisy sont les quatre sœurs et Mme de Chalais, et Mme la maréchale d'Estrées y va de Paris. Le Roi a soupé deux ou trois fois dans ses cabinets pendant la semaine passée et n'a fait aucun voyage. S. M. a descendu plusieurs fois aussi chez Mme la comtesse de Toulouse, où même il a soupé deux fois les jours qu'il a dîné au grand couvert. Le Roi y descend seul et les dames qui sont chez Mme la comtesse de Toulouse sont : Mademoiselle, Mme de Mailly, Mme de Vintimille. Mme de Sourches, qui est fort amie de Mme la comtesse de Toulouse, s'y est trouvée une fois ou deux. Il paroît qu'il y a eu pendant quelques jours un peu de froid entre Mademoiselle et Mme de Mailly. Mme de Vintimille a travaillé au raccommodement, et aujourd'hui c'est Mademoiselle qui mène Mme de Mailly à Choisy.

Samedi, le Roi soupa dans ses cabinets, mais avec des hommes seulement; le souper dura fort longtemps; on joua à dame rose, et quelques-uns de ceux qui y étoient se sentoient un peu d'avoir joué malheureusement à ce jeu.

Il y a deux ou trois jours que je reçus des nouvelles de Londres qui me sont envoyées en droiture. Le titre que

prennent les seigneurs dans leurs adresses au roi d'Angleterre m'a paru remarquable. En voici la copie.

TRÈS-GRACIEUX SOUVERAIN,

Nous, les très-humbles et très-fidèles sujets de V. M. les seigneurs *spirituels et temporels* assemblés en parlement, supplions V. M. de nous permettre de lui faire nos sincères et humbles remercîments de son très-gracieux discours émané du trône.

Du samedi 19, *Versailles*. — Le Roi revint hier de Choisy après y avoir dîné. Les dames dînèrent avec S. M., quoique ce fût maigre à cause des quatre temps et du vendredi. Les deux princesses n'y dînèrent cependant point. Elles soupèrent avec le Roi mercredi dernier, qui étoit aussi maigre. On ne sert jamais de gras les jours maigres à la table du Roi. S. M. paroît toujours fort contente de sa nouvelle acquisition; il fait arranger lui-même sa maison devant lui comme feroit un particulier, et va rendre visite à toutes les dames le matin à leur toilette. Il a fait deux chasses pendant ce séjour, l'une le lundi, en partant d'ici, et l'autre le mercredi à Verrières. J'allai à Choisy mardi dernier; le Roi me l'avoit permis; il étoit fort question de couper des bois pour donner plus de vue. Le Roi ne sortit point ce jour-là. M. le contrôleur général y vint de Paris; la question fut fort agitée et il me paroît que la décision est remise à cet été. Les jours que le Roi ne sort point il entend la messe à midi ou midi et demi, et lorsqu'il ne dîne pas il déjeune à une heure et demie; après quoi il va chez les dames, et commence à jouer, sur les trois heures, à l'hombre, au brelan ou au trictrac, pendant que les dames jouent à cavagnole. Le souper est sur les sept heures et demie ou huit heures. La maison de Choisy est belle et agréable. Le Roi a pris pour sa personne tout l'appartement à droite en bas, où il couche; tout le bas à gauche est pour se tenir toute la journée et pour jouer.

S. M. a fait ôter un lit jaune où couchoit Mme la princesse de Conty. La salle à manger est un bâtiment fait depuis peu par feu Mme la princesse de Conty; c'est une des pièces des plus agréables de la maison; au-dessus est un logement qu'occupe M. le marquis de Coigny; ce bâtiment est joint au corps du château, qui n'est pas fort large et que Mme la princesse de Conty fit bâtir en même temps.

Du dimanche 20, *Versailles.* — Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M. de Puyguion avec Mlle de la Bossière, dont le père a été fermier général. Il paroît que c'est le mauvais état des affaires de M. de Puyguion qui l'a déterminé à ce mariage. Cette fille a trois frères qui ne sont point mariés ou qui n'ont point d'enfants. Malgré cela M. de Puyguion dit qu'elle a au moins 100,000 écus qui ne peuvent lui manquer, et outre cela on lui donne dès à présent 16,500 livres de rente, et l'on donne à M. de Puyguion 10,000 écus pour les frais de noces qu'il ne sera pas obligé de rapporter, au cas qu'il devienne veuf. C'est un second mariage; j'ai marqué ci-dessus la mort de sa première femme.

M. le duc de Castropignano, ambassadeur du roi des Deux-Siciles, a eu aujourd'hui audience particulière du Roi et de la Reine. M. de la Mina vouloit l'amener chez la Reine sans aucun cérémonial; mais la Reine ne l'a pas voulu; elle s'est habillée pour lui donner audience.

On apprit hier que M. de Harlay, intendant de Paris, étoit tombé en apoplexie.

Du lundi 21, *Versailles.* — Hier, la Reine régla que Mesdames ne se feroient plus porter dans leurs chaises jusqu'au cabinet qui est avant sa chambre, comme elles ont toujours fait jusqu'à présent; mais qu'elles descendroient de leurs chaises à la porte de l'antichambre du côté dudit cabinet.

Du mardi 22, *Versailles.* — J'ai appris aujourd'hui que le Parlement avoit enregistré les lettres de légitimation

de la fille bâtarde de M. le Duc, dont j'ai parlé ci-dessus ; elle s'appelle Mlle de Verneuil.

Du 23. — Hier après la chasse, le Roi soupa dans ses cabinets ; il n'y eut point de dames, quoique ce fût un jour gras. Le Roi vouloit se coucher de bonne heure pour courre aujourd'hui ; il joua après souper seulement une partie de reversi. Il soupe encore aujourd'hui dans ses cabinets ; il y a de dames ce soir : Mademoiselle, Mme de Mailly, Mme de Vintimille, Mme la maréchale d'Estrées, Mme de Chalais et Mme de Talleyrand.

L'on peint actuellement Mme de Mailly en pastel ; c'est un nommé la Tour. Mme de Mailly disoit ce matin que c'est le seizième peintre qui a fait son portrait.

J'ai appris aujourd'hui la mort de M. de Brossoré ; il étoit maître des requêtes et avoit été secrétaire des commandements de la Reine. Il étoit en grande réputation pour aimer la bonne chère et avoir le meilleur cuisinier de Paris.

Il paroît certain que le Roi ira dimanche à la Meutte pour jusqu'à mardi ou mercredi ; il n'y aura de voyage à Marly que le 6 février ; deux voyages de Choisy dans le mois de janvier, et un, à ce que l'on dit, dans les jours gras.

Il paroît que l'on n'est pas content ici de l'Espagne, du moins à l'égard de plusieurs sommes considérables qu'elle doit à la France ; cela va à quatre-vingts millions ; cela est certain, et il n'est pas question jusqu'à présent d'entrer en payement.

Du jeudi 24, *Versailles*. — Il y a eu aujourd'hui des premières vêpres ; c'est M. l'abbé de Cosnac, évêque de Die, qui a officié. Le Roi et la Reine étoient en bas avec très-peu de courtisans. Le Roi est retourné chez lui après les vêpres, et la Reine est remontée dans sa tribune ; il y a eu salut, à cause que c'est jeudi, et le Roi qui n'y va point ordinairement le jeudi est revenu l'entendre.

La Reine a nommé ce soir la quêteuse ; c'est Mme de

Vintimille qui quêtera demain. C'est le jour de l'année le moins embarrassant pour une quêteuse, parce qu'il y a peu de monde à la grande messe et que les vêpres se disent à l'entrée de la nuit, à cause du sermon.

J'ai entendu dire aujourd'hui à M. l'évêque de Die (1) que, lorsqu'il fut nommé à cet évêché en 1734, il trouva chez M. l'archevêque de Paris M. le curé de Saint-Paul, qui est le même d'aujourd'hui, lequel contoit à M. l'Archevêque qu'il avoit été appelé il n'y avoit pas longtemps pour assister à la mort d'une vieille femme; qu'étant allé chez elle, cette vieille femme lui avoit dit qu'elle s'appeloit Marion de Lorme, qu'elle avoit été maîtresse de M. de Saint-Mars et de M. le cardinal de Richelieu; qu'elle avoit été sans être mariée jusqu'à trente-sept ou trente-huit ans; qu'ayant trouvé à cet âge un homme qui avoit du bien et qui étoit devenu amoureux d'elle, elle l'avoit épousé; qu'elle avoit vécu avec lui environ quarante ans; qu'il y avoit grand nombre d'années qu'il étoit mort (M. l'évêque de Die m'a dit quarante ans, cela paroît difficile à croire) et qu'elle avoit vécu depuis ce temps-là du bien que son mari lui avoit laissé. Cette Marion de Lorme racontoit à M. le curé de Saint-Paul, à ce que m'a dit M. l'évêque de Die, que dans le temps que le cardinal de Richelieu avoit de l'amitié et de l'attachement pour elle, elle avoit pris de son côté du goût pour un envoyé de Suède qui étoit fort bien fait; que dans ce temps-là le cardinal de Richelieu lui envoya pour ses étrennes de fort belles mules sur lesquelles, suivant l'usage du temps, il y avoit un nœud de ruban et au milieu de chaque nœud un gros diamant; que l'envoyé de Suède arriva chez elle dans le temps que ces *mules* étoient sur sa toilette; qu'ayant jugé d'où pouvoit venir ce présent, il lui avoit demandé en grâce de *lui prêter* pour vingt-quatre heures un de ces nœuds de

(1) Daniel-Joseph de Cosnac.

ruban, et que l'ayant mis à son chapeau il avoit été rendre visite au cardinal de Richelieu, lequel irrité d'un tel procédé, n'avoit songé qu'à faire rappeler cet envoyé au plus tôt; mais que les différentes plaintes qu'il en avoit faites à la cour de Suède n'ayant pas eu l'effet qu'il souhaitoit, avoit pris le parti d'envoyer à cette cour un homme capable d'y déplaire promptement au Roi et à ses ministres; il avoit choisi pour cela l'homme de ce pays-ci le moins susceptible de ces sortes de commissions, et que sur le prétexte de mécontentement de la cour de Suède, il lui avoit donné pour instruction secrète de ne ménager ni le Roi de Suède ni ses ministres; que l'envoyé ayant suivi exactement les intentions du cardinal, la cour de Suède avoit promptement demandé son rappel, mais que le cardinal n'avoit pas voulu l'accorder à moins que l'on ne fît le même traitement à l'envoyé de Suède par la raison que je viens d'expliquer.

Du dimanche 27, *Versailles.* — La Reine nomma le 24 au soir Mme de Vintimille pour quêter le lendemain. On ne quête point à la messe de minuit, parce que le Roi et la Reine sont toujours en haut à leur tribune.

Madame fut pour la première fois de sa vie à la messe de minuit; elle étoit sur le drap de pied. Le Roi et la Reine vont toujours à matines avant les trois messes et restent à laudes après. Le Roi, qui a coutume de se mettre toujours à genoux au commencement de chaque messe, s'assit dans son fauteuil à la troisième; il a avoué depuis qu'il s'étoit trouvé un peu mal.

Le Roi fut le matin du même jour à la grande messe en bas, suivant l'usage; l'après-dînée, S. M. fut au sermon. C'est le jour du compliment; le sermon et le compliment furent assez médiocres l'un et l'autre. M. le Dauphin étoit au sermon; il n'y avoit point de princesses, et à droite de M. le Dauphin étoit M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes et M. le duc de Penthièvre. Derrière le Roi étoient M. le duc d'Harcourt et M. le duc de

Bouillon ; à la droite de M. de Bouillon et immédiatement derrière M. le Dauphin, M. le duc de Châtillon, à la droite duquel étoit le chef de brigade qui est en quartier chez M. le Dauphin. Derrière la Reine, étoient son chef de brigade, M. de Nangis et Mme de Luynes. Comme il devoit y avoir des vêpres après le sermon, M. le duc d'Harcourt avoit fait porter son carreau, et, ne sachant où le mettre pendant le sermon, on l'avoit mis à côté de lui, non pas à plat, mais debout, cependant de façon qu'un des coins du carreau étoit appuyé contre le fauteuil du Roi. Le Roi le remarqua, et dit, avec quelque sorte de vivacité et même de peine, à M. d'Harcourt : « Otez donc votre carreau ; » ce discours n'a pas été remarqué, je le tiens de Mme de Luynes, qui étoit présente.

Hier 26, jour de Saint-Étienne, le Roi alla à la messe à la tribune ; l'ordre étoit donné pour aller courre le cerf après la messe dans les bois de Fausse-Repose aux environs d'ici. M. le cardinal d'Auvergne étoit à la messe du Roi dans la tribune (M. le cardinal de Rohan n'est point encore revenu de Saverne); un moment après l'offertoire, dans le temps que le prêtre lavoit ses mains, le Roi commença à se trouver mal. On a cru depuis que c'étoit un besoin d'aller à la garde-robe qu'il avoit retenu ou qui l'avoit pressé, mais ni l'un ni l'autre ne sont vrais ; ce fut une espèce de vapeur qui lui porta à la tête ; il eut peur de se trouver mal (ce sont les termes de la Peyronie) ; il demanda assez promptement son chapeau au cardinal d'Auvergne, qui, ne pouvant juger par quelle raison, croyoit même avoir mal entendu ; dans ce moment, le prêtre s'étant retourné pour l'*Orate fratres*, le cardinal d'Auvergne lui fit signe de suspendre la messe, la musique avoit déjà cessé. Le Roi étant sorti de la chapelle brusquement, alla chez lui et se mit sur sa chaise, mais sans aucun succès ; on lui proposa de prendre un remède et il ne le voulut pas. Le cardinal d'Auvergne, qui avoit suivi le Roi jusqu'à sa garde-robe, lui fit de-

mander si l'on continueroit la messe, et le Roi lui fit dire qu'il falloit la continuer. Le cardinal d'Auvergne revint à la chapelle, et trouva la messe à l'élévation; il donna ordre aussitôt qu'il y eût un autre chapelain tout prêt en cas que le Roi voulût entendre la messe à la chapelle, et qu'en cas que S. M. l'entendît dans sa chambre, que l'autel portatif fût aussi en état. Le premier mouvement de M. le cardinal d'Auvergne fut d'être fort mécontent de ce que le chapelain avoit continué sans attendre son ordre; je le vis dans ce premier moment où il soutenoit qu'il n'avoit fait que ce qu'il avoit dû faire; il avoit pourtant trouvé grand nombre, pour ne pas dire tous, d'avis différent du sien. Le soir, il me parut avoir changé de sentiment; il convenoit du principe général qui est que dans des occasions essentielles et indispensables, on peut suspendre la messe lorsque le canon n'est point commencé; il n'est pas douteux que l'application ne fut pas faite exactement. Le Roi avoit encore d'autres chapelains; d'ailleurs la Reine n'avoit point encore entendu la messe, et outre cela il y avoit encore des messes à dire à la chapelle. Ainsi, supposant même que les priviléges que peut avoir la personne du Roi eussent justement autorisé à faire suspendre la messe, ce ne pouvoit être que pour le temps que le Roi restoit à la chapelle, et dans le moment que le Roi sortoit, il falloit faire continuer la messe. La nouvelle de ce qui étoit arrivé au Roi fit une grande rumeur dans le moment; il avoit demandé son dîner; la table étoit dans sa chambre; les chasseurs en uniformes attendoient une décision; ses carrosses étoient dans la cour; dans la chapelle un prêtre prêt à dire la messe, et les gardes qui y attendoient aussi. J'arrivai dans ce moment dans la chambre du Roi, et je fus témoin de l'ordre donné un instant après aux chasseurs de partir toujours; on leur dit que peut-être le Roi iroit à la chasse. On jugeoit bien que le dîner seroit renvoyé, et il le fut en

effet; mais on ne pouvoit imaginer que le Roi partît pour la chasse sans retourner à la messe; cependant je n'eus que le temps d'aller de chez le Roi à la chapelle et d'y entendre la messe; et aussitôt après, j'appris que le Roi étoit parti dans sa calèche seul avec M. d'Harcourt. M. le Dauphin fut aussi à cheval à cette chasse; elle ne fut pas rude; le Roi y courut à peu près comme à son ordinaire, mais il ne prit qu'un cerf. On doutoit fort si le projet de souper dans ses cabinets subsisteroit, mais il voulut absolument y souper; il mangea peu; il n'y avoit que cinq dames, trois des quatre sœurs parce que Mlle de Clermont est à Chantilly, et Mmes de Chalais et de Montmorin.

La nuit n'a pas été trop bonne; le Roi n'a dormi que trois heures. Les médecins auroient fort désiré qu'il n'allât pas aujourd'hui à la Meutte, mais son arrangement étoit fait. Seulement, il s'est levé tard; il a été entendre la messe à la chapelle, et a pris le parti de ne point aller au salut, dans la crainte apparemment de s'y trouver mal. On a été un peu étonné du voyage de la Meutte, parce que Mme de Mailly est de semaine; et je crois qu'elle auroit fort désiré que le Roi ne sortît point d'ici, puisqu'elle ne peut en sortir elle-même.

Il y avoit eu déjà quelques petites difficultés à l'occasion du dernier voyage de Choisy. Le Roi avoit dessein d'y aller plus tôt, et dans la semaine même de Mme de Mailly, mais de n'y point mener de femmes, d'y aller seulement pour donner des ordres dans sa maison et son jardin et pour faire planter. Mme de Mailly dit que si le Roi ne vouloit pas la mener, elle demanderoit permission à la Reine et y arriveroit tout d'un coup; cela fit retarder le voyage. Voilà ce que j'appris hier au soir; apparemment que les mêmes moyens n'ont pu réussir pour ce voyage-ci; mais le Roi revient après-demain.

J'oubliois de marquer que Mme la comtesse de Toulouse, qui étoit allée au Chenil pour jusqu'aujourd'hui, revint

hier au soir au château, apparemment à l'occasion de l'incommodité du Roi, et le Roi descendit chez elle ; mais ce ne fut qu'une visite.

Je vis avant-hier M. du Châtelet, major de la gendarmerie, qui arrive de Châlons en Champagne ; il me parla beaucoup d'une fille sauvage qui fut prise dans une fôret auprès de Châlons vers la fin de 1735 ; elle est dans un couvent dans la ville de Châlons, où M. le duc d'Orléans paye sa pension. M. du Châtelet fut environ quatre heures avec elle. M[me] l'Intendante y étoit et une religieuse ; cette fille est brune, les yeux vifs, le visage rond, petite, en tout sa figure n'est point désagréable ; elle commence à parler assez bien, cependant paroissant occupée à chercher les termes dont il faut qu'elle se serve et ignorant les noms de beaucoup de choses. Elle est d'une si grande vivacité qu'elle ne parle que debout ou en marchant, et pendant la conversation sautant de temps en temps sur une table et ayant toujours les pieds ou les mains en mouvement. Elle paroît avoir environ vingt-trois ans. Elle dit que l'idée la plus ancienne qui lui reste c'est de s'être trouvée avec une compagne qu'elle avoit dans une maison, elle ne sait où ni en quel temps ; que dans cette maison il y avoit une dame qui leur paroissoit la maîtresse de la maison, qui lui parut grande et qui avoit une espèce de coiffure ou linge blanc sur la tête assez long ; qu'on voulut lui apprendre dans cette maison à travailler et qu'on la battoit quand elle faisoit mal ; elle se souvient encore qu'après cela, elle se trouva dans une grande maison de bois (ce sont ses termes) ne voyant que le ciel et l'eau ; elle ne peut dire combien elle y fut de temps, mais elle ajoute qu'après un long espace s'étant trouvée à terre et ayant jugé par des signes, elle et sa compagne, qu'on vouloit encore les battre, elles s'étoient enfuies de toute leur vitesse et avoient gagné le premier bois qu'elles avoient trouvé ; que depuis ce temps elles avoient toujours vécu dans les bois où elles n'avoient cherché que de quoi

manger pendant le jour et à se reposer pendant la nuit, se nourrissant de lièvres qu'elles attrapoient à la course, de lapins qu'elles prenoient, assez souvent de colimaçons et autres petits animaux, et d'herbes pendant l'hiver; c'étoit même le temps où elles se portoient mieux, à ce qu'elle dit. Lorsqu'elles apercevoient ou des hommes ou des animaux redoutables par leur taille, elles montoient sur des arbres avec une vitesse et une adresse inconcevables; c'étoit sur les arbres aussi qu'elles couchoient, et elle prétend encore que cette façon de dormir est incomparablement plus agréable que de dormir dans un lit, et qu'en tout cette manière de vie a bien des charmes, parce qu'on y jouit de la liberté; et il ne paroît pas qu'elle soit embarrassée, ni affligée à reprendre la même vie. Elle avoua à M. du Châtelet qu'elle avoit effectivement mangé de petits enfants, c'est-à-dire, que, les trouvant écartés auprès des maisons, elle les prenoit, leur suçoit une veine auprès du col pour se nourrir; elle dit qu'elle ne savoit pas seulement s'ils en mouroient, mais qu'elle ne croyoit pas leur faire du mal. D'ailleurs nulle idée de religion, pas même d'un Être-Suprême; le tonnerre, les éclairs ne lui fournissoient point cette idée; elle dit qu'elle n'avoit pas un moment à elle; chercher à manger, à se cacher, à se reposer, les occupoient entièrement. Sa compagne et elle s'entendoient par des signes ou par des espèces de cris, mais pas assez pour faire aucune conversation, seulement pour se proposer d'aller en tel et tel endroit. Quelques gens de Châlons mal instruits prétendent qu'elle a sucé sa compagne, comme le enfants dont je viens de parler. Cette accusation ne paroît pas fondée, d'autant plus que, quand on la prit, elles étoient encore deux. Des paysans les virent dans la plaine et essayèrent de les joindre à la course. Dans la crainte d'être prises, elles montèrent promptement sur des arbres, d'où à coups de pierres on les obligea à descendre; il y en eut une qui se sauva, dont on n'a jamais eu nouvelles depuis. Celle-ci fut amenée à M. de Beaupré, intendant de Champagne;

elle n'avoit aucun langage, seulement des cris qui désignoient ce qui lui faisoit peine ou plaisir; elle a été deux ou trois ans sans pouvoir manger autre nourriture que de la viande crue, et elle trouve sa santé dérangée depuis qu'elle a quitté cette façon de vivre. Elle a conservé encore une adresse à accommoder avec ses doigts un lapin tout cru, et à n'en prendre que ce qui est bon à manger. Elle court avec une vitesse extraordinaire, et elle monte sur le haut des arbres tout le plus souvent qu'elle peut.

Du mardi 29, *Versailles*. — M. de Harlay mourut hier à onze heures du matin; il étoit intendant de Paris et conseiller d'État; il avoit plusieurs bureaux, et jouissoit d'environ 80,000 livres de rente de bienfaits du Roi. Il a longtemps porté le nom de Cély; et, comme il a été longtemps jeune, il est peut-être autant connu sous ce nom que sous celui de Harlay.

L'intendance de Paris est donnée à M. Hérault, qui étoit lieutenant de police.

Les dames de Madrid et par conséquent de la Meutte sont: Mademoiselle, M^mes de Vintimille, d'Antin, de Saint-Germain, de Talleyrand et la maréchale d'Estrées. Hier, la Reine, après avoir joué à cavagnole descendit à sept heures chez M. le Dauphin, où il y avoit bal; c'est le premier de cet hiver. M^me de Mailly, qui avoit joué à cavagnole, dès que la Reine fut descendue en bas, monta dans une chaise de poste du Roi, qui l'attendoit avec un relais, et alla souper à la Meutte, où le Roi fut fort gai. S. M. soupa à une petite table avec Mademoiselle, M^mes de Mailly et de Vintimille, M. le comte de Clermont et quelques courtisans. Les quatre autres dames soupèrent à la grande table.

On servit au Roi les étrennes qu'on lui a données, qui sont deux beaux pots à oille avec leurs plats et leurs couvercles, et une terrine de même, le tout de Saxe, fort beaux et singuliers (1). Personne ne sait de qui

(1) Les pots à oille avaient la forme de soupières d'une certaine capacité

vient ce présent; mais je sais que c'est de Mme de Mailly.

Du jeudi 31, *Versailles.* — Avant-hier, M. l'abbé du Bellay, évêque de Fréjus, prêta serment; ce qui fit que le Roi entendit la messe en haut dans la chapelle de la Vierge. Ce serment coûte 500 livres; cela se partage entre les gardes de la manche, les chapelains et la musique; l'enregistrement se fait à la chambre des comptes et coûte 1,200 livres.

Hier, M. le duc de Gramont demanda l'agrément du Roi pour le mariage de sa seconde et dernière fille, Mlle de Guiche, avec M. le comte de Brionne, fils de M. le prince de Lambesc. On donne à Mlle de Guiche 15,000 livres de rente, comme à sa sœur Mme de Lesparre, et on donne à M. de Brionne 20,000 livres de rente; il a quatorze ans, et Mlle de Guiche quelques mois de plus. M. de Gramont les prend chez lui; ils y seront logés et nourris.

J'ai appris hier que M. de Marville, gendre de M. Hérault, étoit nommé lieutenant de police.

---

dans lesquels on servait une sorte de macédoine de viandes et de légumes divers, assaisonnée d'aromates et d'épices et analogue à l'*olla-podrida* des Espagnols.

ANNÉE 1740.

JANVIER.

Réception de M. de la Mina. — Bourses de jetons présentées tous les ans au Roi et à la famille royale. — Messe des morts de l'ordre du Saint-Esprit. — Revenus de la famille de Gramont. — Étrennes du Roi à M^me^ de Vintimille. — Voyages de Choisy. — Révérences de MM. de Fénelon et de Brancas à la Reine. — Le marquis du Guesclin nommé gentilhomme de la chambre du duc d'Orléans. — Mariage de M. d'Agénois avec M^lle^ de Plélo. — Mariage de M^lle^ de Guise avec M. de Brionne. — Retraite de l'abbé de Broglie. — MM. de Beringhen; leur charge de premier écuyer. — Soupers chez la comtesse de Toulouse. — Milices de Bretagne. — Mot du Dauphin. — Soupers de la Reine. — Gouvernement de Maubeuge donné au chevalier de Givry. — Mort de Clairambault. — Promenades en traîneaux. — Rappel de M. de la Mina. — Audience de M^me^ de Castropignano. — Mort du prince de la Torella. — Maladie de M. le Duc. — M. de Fénelon reçu conseiller d'État d'épée. — Apostrophe du cardinal de Fleury à M. de Bissy. — Mort de M. le Duc. — Le duc de Penthièvre reçu chevalier de la Toison d'or.

Du vendredi 1, Versailles. — Il n'y a point eu aujourd'hui de nouveaux chevaliers nommés; M. de la Mina a été reçu. Les deux chevaliers qui l'accompagnoient (c'est ce que l'on appelle les parrains) étoient M. de Goësbriant et M. de Livry. M. de la Mina, après avoir été reçu, a pris sa place le dernier de tous.

La Reine avoit hier oublié de nommer une quêteuse; ce matin, à sa toilette, elle a proposé à M^me^ de Rottembourg de quêter; mais M^me^ de Rottembourg, n'ayant même jamais vu de quête, S. M. a accepté ses excuses. La Reine alloit à la chapelle sans qu'il y eût de quêteuse nommée, comptant nommer la première dame qui se trouveroit habillée. Effectivement M^me^ de Châtillon, s'étant trouvée à la travée la plus près de la tribune de la Reine, la Reine lui a mandé de quêter.

LL. MM. ont dîné au grand couvert; il y a eu musique

des vingt-quatre violons pendant le dîner. Le Roi a été à vêpres cette après-dînée avec la Reine.

Du dimanche 3, *Versailles.* — On apporte tous les ans au Roi du trésor royal une bourse d'or et deux bourses d'argent; c'est le garde du trésor royal en exercice qui les presente à S. M.; il en présente autant à la Reine, à M. le Dauphin et à M. le Cardinal, comme premier ministre; il n'y a que les enfants de France auxquels on présente des bourses d'or. Les bourses sont de cent jetons, et les jetons valent un peu plus d'un louis, de sorte que chaque bourse vaut environ 1,000 écus. Le Roi, outre cette bourse d'or, en reçoit encore deux tous les ans : l'une des parties casuelles et l'autre de l'extraordinaire des guerres.

Le garde du trésor royal porte des bourses d'argent, non-seulement à tous les princes du sang, mais encore à tous les grands officiers de la maison. Lorsque M. le Dauphin fut mis entre les mains des hommes, il n'y avoit que le gouverneur à qui il fut d'usage de porter une bourse d'argent du trésor royal. M. Gaudion, de qui je tiens ce détail, demanda que l'on en mît dans l'état une pour le précepteur, une pour chacun des sous-gouverneurs, une pour le sous-précepteur et une pour le lecteur; ce qui s'est toujours fait depuis. Tous les gardes du trésor royal ont chacun deux bourses d'argent de droit ; et celui qui est en exercice, dans son année, a quatorze bourses d'argent en tout.

Hier il y eut à l'ordinaire la messe pour les morts de l'Ordre. C'est un usage établi depuis 1733. M. l'abbé de Pomponne me dit hier que c'est sur les représentations qu'il avoit faites, que dans toutes les confréries il y avoit un service pour les morts, et qu'il étoit indécent que dans l'ordre du Saint-Esprit il n'y en eût point.

On attend l'agrément de M. duc de Lorraine pour faire signer le contrat de mariage de M[lle] de Guiche avec M. le comte de Brionne. M. le comte de Gramont me dit hier

que Mme de Lesparre et Mlle de Guiche avoient à elles deux 1,393,000 livres de bien substitué, et que M. son frère avoit encore outre cela des biens libres, et qu'il doit épargner environ 80,000 livres par an sur son revenu. Il m'ajouta que M. le duc de Gramont jouissoit entre autres biens de trois articles qui font chacun un objet considérable : le régiment des gardes qui monte aux environs de 68,000 livres, la coutume de Bayonne qui en vaut 80 et le gouvernement de Béarn qui en vaut 94,000.

Le Roi devoit aller hier à la chasse; la gelée l'en ayant empêché, il ne soupa pas moins dans ses cabinets. Les dames étoient : les quatre sœurs, Mme la maréchale d'Estrées et Mme d'Antin. Ce sont les mêmes qui vont demain à Choisy. S. M. va demain courre le cerf à Saint-Germain, où il doit faire chasser ses deux meuttes pour le cerf en même temps; de là il va à Choisy d'où il reviendra ici jeudi.

Du lundi 4, Versailles. — Mme de Vintimille nous montra hier une boîte d'or incrustée que le Roi lui a donnée pour ses étrennes; ce fut le jeudi veille du jour de l'an. Le Roi lui fit beaucoup de questions; si on ne lui avoit jamais donné d'étrennes, si elle vouloit qu'il lui en donnât; après quoi on se mit à table, et le Roi pendant le souper donna à M. le duc de Villeroy la tabatière qu'il remit sur le champ à Mme de Vintimille. Elle est la seule à qui le Roi a donné des étrennes (1). Il ne paroît pas même que S. M. en ait donné à Mme de Mailly; cependant il y a des bras de porcelaine chez elle qu'on lui a donnés; et elle ne dit point qui lui a fait ce présent.

La Reine, après la musique, a joué aujourd'hui à cavagnole dans sa chambre; il y avoit plusieurs dames non titrées; Mme de Mazarin a demandé à la Reine si

---

(1) Mlle de Nesle paraît être devenue la maîtresse de Louis XV dès le mois de juin 1739, avant son mariage avec M. de Vintimille.

elle ne trouvoit pas bon qu'elles s'asseoient; S. M. a dit que oui.

Du jeudi 7, *Versailles.* — Dans le détail que je marquai sur le nombre des bourses du trésor royal, j'oubliai d'ajouter ce que me dit M. Gaudion dans le même temps, qui est que le Roi n'a pris l'année passée que 55,000 livres d'extraordinaire; ce qu'il prend pour sa cassette, c'est 50,000 livres par mois. M. le Dauphin n'a toujours que 500 livres par mois.

Le Roi devoit revenir aujourd'hui de Choisy, après y avoir dîné, et M. le Cardinal devoit revenir ce matin d'Issy. Comme S. M. avoit compté de courre demain et après demain et que la gelée a dérangé ce projet, il a remis son retour de Choisy à demain après dîner. Il paroît qu'il continue à s'amuser fort dans cette maison. Les jours qu'il ne va point à la chasse, il s'y promène ordinairement après la messe dans son jardin et dans la maison, dans laquelle il a fait plusieurs projets de bâtiments, dont une partie va s'exécuter cette année. On a même suspendu pour cela l'exécution d'autres projets, soit à Fontainebleau ou à Compiègne. Ensuite S. M. va rendre visite aux dames. Mardi dernier, étant chez M^me^ d'Antin et son déjeûner lui ayant été apporté, il voulut qu'elle déjeunât devant lui; l'après-dînée, il joua à l'hombre et au brelan et les dames à cavagnole.

J'ai appris qu'on avoit fait un arrangement différent à Choisy de celui de la Meutte. Comme il y a des dames à ces voyages et qu'il n'y en a point à la Meutte, il y a une table pour les femmes de chambre des dames, à laquelle mangent aussi les valets de chambre qui servent à table; car le Roi a permis à quelques valets de chambre de ceux qui ont l'honneur de le suivre de servir à table; mais le Roi nomme ceux qui doivent servir.

Du samedi 9, *Versailles.* — Hier la Reine joua à cavagnole; et, pendant qu'elle étoit au jeu, M. de Fénelon, qui arrive de Hollande, et M. de Brancas, qui arrive de

Bretagne, vinrent faire leur révérence à S. M.; ils firent prier Mme de Luynes de demander permission à la Reine.

J'ai appris aujourd'hui que M. le marquis du Guesclin avoit été nommé premier gentilhomme de la chambre de M. le duc d'Orléans, à la place du vieux M. de Clermont, dont le frère avoit été évêque de Laon.

Le gouvernement de Maubeuge est vacant depuis quelques jours par la mort du chevalier de Damas, lieutenant général, frère de M. de Ruffey, sous-gouverneur du Roi.

M. de Maurepas et M. de Saint-Florentin sont venus aujourd'hui avec M. d'Aiguillon demander l'agrément du Roi pour le mariage de M. d'Agénois (à qui M. son père cède son duché) avec Mlle de Plélo, qui est la seule qui reste de feu M. de Plélo, qui a été ambassadeur en Danemarck et tué, comme il a été dit en son temps, au siége de Dantzick.

Le Roi arriva hier ici sur les six heures; il avoit dîné à Choisy. Il alla chez la Reine un moment après qu'il fut arrivé; il ne soupa point, et a dîné ce matin à son petit couvert. Son projet étoit d'aller tirer; le grand froid l'en a empêché; il n'a point sorti, et soupa dans ses cabinets seulement avec des hommes.

Du mercredi 13, *Versailles*. — C'est Mme la duchesse de Duras qui a fait le mariage de Mlle de Guise avec M. de Brionne; rien n'a été plus facile de part et d'autre. M. de Brionne est entré dans le régiment des gardes françoises en qualité de gentilhomme à drapeau; il est un des vingt-sept que le Roi vient de créer. Il y avoit trente-trois gentilshommes à drapeau; comme ces places étoient fort recherchées et que les autres emplois du régiment des gardes étoient souvent donnés à ses pages, sans qu'ils fussent obligés de passer par le grade de gentilhomme à drapeau, comme d'ailleurs ces emplois ne coûtent rien au Roi, parce qu'ils n'ont aucun appoin-

tement, M. de Gramont a jugé à propos de demander une augmentation de vingt-sept de ces emplois, et, pour donner l'exemple, y a mis un prince lorrain, son gendre futur. Il a été réglé à cette occasion que nul ne pourroit obtenir d'être officier dans les gardes qu'il n'eût passé par le grade de gentilhomme à drapeau.

J'ai marqué ci-dessus le mariage de M. d'Agénois avec M[lle] de Plélo. La démission que fait M. d'Aiguillon de son duché a été une grâce très-difficile à obtenir. Dès le temps du mariage de M. de Beauvilliers, fils de M. de Saint Aignan avec M[lle] de Creil, le Roi vouloit faire la règle que les démissions des duchés ne seroient plus permises. M. de Saint-Aignan représenta qu'il seroit bien dur pour lui que l'instant qu'il demandoit une grâce, qui avoit toujours été d'usage, fût celui où l'on fit la règle contraire, et cela passa alors; mais dans la circonstance présente, M. d'Aiguillon a eu une peine extrême d'obtenir ce qu'il demandoit.

La retraite de M. l'abbé de Broglie a fait ici beaucoup de bruit. Il y a huit ou dix jours qu'il partit tout d'un coup pour aller à son abbaye des Vaux-de-Cernay; il prit la résolution de vendre ses chevaux; il fit ôter les meubles qu'il avoit à Versailles, et il est actuellement dans la maison abbatiale, allant à l'office avec beaucoup de régularité. On a cru que cette retraite étoit un effet des conseils de M[me] la comtesse de Toulouse. Il me parut hier que M. l'abbé de Broglie n'est pas trop content des raisonnements qu'on a faits sur son départ, mais il est bien aise que l'on dise qu'il est allé passer un an chez lui pour payer ses dettes.

On parle depuis plusieurs jours du dessein qu'a M. le le Premier de se retirer et de donner sa charge, avec l'agrément du Roi, à un de ses neveux; on assure même que la seule chose qui arrête présentement, c'est le choix de l'aîné ou du cadet. M. le Premier voudroit que ce fût l'aîné, qu'on appelle marquis de Vassé; lui et le vidame, son frère, font tous les deux leur cour au Roi, mais le vidame y est

plus souvent. Mademoiselle paroît le protéger beaucoup; M^me de Mailly s'y intéresse aussi. Cette nouvelle cependant demande encore confirmation; mais ce qui peut la rendre vraisemblable, c'est que M. le Premier est ici le moins qu'il peut, qu'il aime beaucoup sa maison d'Ivry, et qu'il est dans la grande dévotion. On ne peut parler de cette charge sans se souvenir par quel événement singulier elle est tombée à M. le Premier. M. son père l'avoit eue, et après sa mort son frère, lequel avoit épousé une Beaumanoir, sœur de M^me de Chaulnes. M. le Premier étoit le chevalier de Beringhen (1), fort aimable et fort aimé; il étoit amoureux alors de M^me de Parabère, et M. le duc d'Orléans, qui aimoit aussi M^me de Parabère, par principe de jalousie, exila M. le chevalier de Beringhen. Son frère étant venu à mourir à peu près dans ce temps-là, beaucoup de gens considérables s'empressèrent à demander cette charge; plusieurs croyoient se flatter de l'obtenir et même d'en

---

(1) MM. de Beringhen tirent leur origine de Pierre de Beringhen qui étoit du duché de Clèves. Son petit-fils, Pierre de Beringhen, fut grand bailli et gouverneur d'Étaples; Henri, son fils, fut chevalier des ordres du Roi, premier écuyer et gouverneur des citadelles de Marseille. Il étoit né au commencement du dix-septième siècle. Louis XIII l'aimoit beaucoup; étant tombé dangereusement malade il lui confia un secret qu'il ne devoit révéler qu'après sa mort. Le cardinal de Richelieu voulut savoir ce secret; Beringhen refusa de lui en faire part; le Cardinal en fut piqué, et après la guérison du roi fit chasser Beringhen, lequel passa au service de Gustave Adolphe, roi de Suède, et se trouva à la bataille de Lutzen, en 1632. Beringhen fut depuis capitaine des cuirassiers du prince Maurice de Nassau. Après la mort du cardinal de Richelieu, en 1642, il fut rappelé par Louis XIII et fait alors premier écuyer de la petite écurie; il mourut le 30 avril 1692, âgé de quatre-vingt-douze ans; il s'étoit retiré de la Cour. Il avoit épousé Anne du Blé, fille de Jacques du Blé, marquis d'Huxelles, et de Claude Phélypeaux de la Vrillière, dont il eut plusieurs enfants, entre autres Jacques Louis, qui eut toutes les charges de son père et mourut le 1^er mai 1723, âgé de soixante-onze ans. Jacques-Louis avoit épousé Marie-Élisabeth Fare d'Aumont, fille de Louis duc d'Aumont, pair de France, et de Madeleine Fare Le Tellier. Il en eut deux garçons et plusieurs filles. L'aîné avoit épousé M^lle de Beaumanoir, et mourut peu de mois après son père. Celui-ci s'appelle Henri-Camille. Une de ses sœurs est veuve du marquis de Vassé; une autre qui est morte avoit épousé M. de Vieupont. (*Moréri*). — (*Note du duc de Luynes.*)

avoir parole. Dans ces circonstances, M. le duc d'Orléans vint à mourir, M. le chevalier de Beringhen eut permission de revenir; il demanda la charge et l'eut.

Lundi 11 de ce mois, le Roi, qui avoit dîné au grand couvert, descendit à dix heures chez Mme la comtesse de Toulouse. Je m'y trouvai dans ce moment. Mme de Mailly venoit d'y arriver et on alloit servir un petit souper pour cinq ou six personnes. Le Roi arriva par un petit escalier de communication, dont le feu Roi se servoit pour descendre chez Mme de Montespan (1). Le Roi avoit son manchon et son épée; pour son épée, il ne la quitte jamais, pas même dans sa chambre, mais il n'avoit pas de chapeau. Il se mit à table, Mme de Mailly auprès de lui, Mme la comtesse de Gramont, Mme de Sourches, M. le prince de Dombes et M. de Meuse. Mme la comtesse de Toulouse, qui ne soupe point, servoit le Roi, mais elle étoit assise et se levoit seulement pour lui donner à boire. M. le marquis d'Antin étoit derrière le Roi qui donnoit les assiettes à Mme la comtesse de Toulouse pour les présenter à S. M. Le souper ne fut pas fort long, mais le Roi m'y parût fort à son aise. Ce fut pendant le souper qu'il me dit qu'il venoit de donner l'archevêché de Toulouse à M. l'abbé de la Roche-Aymon, évêque de Tarbes. Après le souper, le Roi nous fit tous asseoir; on proposa de jouer à cavagnole. Mme de Mailly ne voulut point y jouer et l'on ne joua point. Le Roi ne paroissoit point cependant avoir envie de

(1) Mme de Montespan occupait à Versailles, au rez-de-chaussée, un appartement qui se nommait d'abord *appartement des bains*. Dangeau dit, à la date du 5 décembre 1684, que le Roi donna à Mme de Montespan l'appartement des bains, dont on ôta beaucoup de marbre, et qu'on le parqueta pour le rendre logeable en hiver. Le comte de Toulouse, fils de Louis XIV et de Mme de Montespan, avait occupé cet appartement après la retraite de sa mère, et la comtesse de Toulouse sa veuve avait continué d'y demeurer. L'escalier par lequel on y descendait est probablement un petit escalier circulaire qui existe encore. Les pièces de cet appartement forment aujourd'hui les 8e, 9e, 10e et 11e salles des maréchaux de France.

se coucher; il se retira à minuit et demi. Il étoit venu sans capitaine des gardes.

Le lendemain S. M. retourna encore chez Mme la comtesse de Toulouse, le soir, et y soupa. Après le souper, il alla chez Mademoiselle, qui étoit incommodée depuis quelques jours et gardoit sa chambre; et on avoit observé que le Roi n'y avoit point encore été. Mme de Mailly y étoit, et il y avoit des joueurs de cavagnole; comme Mme de Mailly a déclaré qu'elle ne vouloit point jouer à ce jeu avec le Roi, elle demeura auprès de la cheminée, et le Roi prit le parti de faire jouer tout le monde et de ne point jouer. Il fut pendant le temps du jeu à causer avec Mme de Mailly.

L'on me contoit ces jours-ci un petit événement des soupers des petits cabinets, peu considérable, mais assez singulier. Mme la comtesse de Toulouse a été deux ou trois jours à Saint-Germain chez M. le maréchal de Noailles, les derniers jours de l'année passée; Mme la marquise d'Antin y étoit. Le Roi étant allé à la chasse à Saint-Germain alla voir Mme la comtesse de Toulouse; il y vit pour la première fois Mme la marquise d'Antin, qui est jolie; il parut qu'il la trouvoit telle et qu'il en étoit assez frappé, car il en parla à M. le Cardinal, qui a dit à Mme de Luynes que le Roi l'avoit trouvée fort jolie. Le jour même ou quelques jours après, à un souper des cabinets, Mme de Mailly, qui savoit que le Roi avoit vu Mme la marquise d'Antin et l'avoit trouvée jolie, adressa la parole au Roi à table et lui dit : « Sire, on dit que vous avez vu Mme la marquise d'Antin et que vous l'avez trouvée charmante. » Le Roi répondit : « point du tout : » ou bien : « tout au contraire. » C'est l'un des deux termes dont il se servit. C'est Mme la duchesse d'Antin, qui étoit à table, à qui je l'ai entendu conter. Le Roi s'étant tourné ensuite du côté de Mme d'Antin lui dit : « votre belle-sœur avoit une coiffure de telle façon qui lui seyoit bien mal. »

Le Roi partit avant-hier pour la Meutte. On avoit d'abord dit qu'il n'y auroit point de dames à ce voyage, mais

Mademoiselle, quoiqu'elle eût été incommodée pendant quelques jours, partit cependant le même jour pour aller à Madrid. Les dames sont : les quatre sœurs, Mme de Chalais et Mme de Ségur.

M. le marquis de Brancas me contoit il y a quelques jours que les milices de Bretagne sont au nombre de cent mille hommes, dont il y en a toujours vingt-mille prêts à servir et armés ; ces vingt-mille hommes sont assemblés tous les dimanches en différents lieux, et ces troupes sont en très-bon état.

Je me fais toujours plaisir d'écrire ce que j'apprends de traits d'esprit et de vérité de M. le Dauphin. On me contoit, il y a quelques jours, que M. le Dauphin, ayant lu, il y a un an ou deux, le voyage de Siam de M. l'abbé de Choisy, le hasard fit que le lendemain M. le prince de Lichtenstein vint faire sa cour à M. le Dauphin ; M. de Gencienne y étoit aussi ; c'est un capitaine de vaisseau qui étoit à ce voyage et dont il est parlé dans ce livre. M. le Dauphin parloit beaucoup avec M. de Gencienne sur le voyage de Siam et raisonnoit avec lui d'une façon à surprendre tous ceux qui étoient présents. M. le Dauphin, ayant remarqué l'étonnement de M. de Lichtenstein, lui dit : « Ne soyez pas si surpris, monsieur, je l'ai lu hier. »

La Reine a soupé presque tous les jours de cette semaine-ci avec des dames, c'est-à-dire avec Mmes d'Antin et de Montauban, qui sont de semaine ; c'est sa même table et son même souper que l'on passe seulement dans son cabinet qui est avant sa chambre ; et après souper elle joue à cavagnole avec ces deux dames seulement. Hier S. M. soupa seule ; elle dit à ces dames qu'elle avoit des affaires. C'étoit parce que Mme de Villars (1) devoit venir causer avec S. M. Ces jours-là la conversation est préferée au jeu.

(1) Voy. l'introduction, t. I, p. 33 et 34.

Du samedi 16, *Versailles.* — Le Roi donna hier le gouvernement de Maubeuge à M. le chevalier de Givry, frère de M. de Leuville et ancien lieutenant-général qui n'avoit aucune grâce du Roi. Ce choix paroît fort approuvé; cependant l'on croyoit que ce seroit M. le marquis du Luc, d'autant plus que le Roi paroissoit le désirer et que Mademoiselle en avoit parlé très-fortement à M. le Cardinal; on prétend même qu'elle lui avoit dit comme un conseil d'amie, qu'il feroit plaisir au Roi de lui proposer M. du Luc et que M. le Cardinal avoit toujours répondu qu'il n'étoit pas assez ancien lieutenant-général, et qu'il ne le proposeroit pas; que cependant après une conversation de deux ou trois heures que Mademoiselle a eue depuis quelques jours avec M. le Cardinal, elle avoit paru sortir fort contente. Ce qui est certain, c'est que Mademoiselle s'intéressoit fortement pour M. du Luc, et que M. le Cardinal dit qu'il n'a nulle part à ce choix et que c'est le Roi seul qui l'a fait. On m'a dit ce soir que, dès que M. le Cardinal avoit représenté au Roi les services et la situation de M. le chevalier de Givry, S. M. n'avoit pas balancé un moment.

La Reine soupe ce soir avec M^mes^ d'Antin, de Montauban, de Saint Florentin et de Matignon.

M. de Verneuil doit présenter demain matin au Roi trois Napolitains qui sont venus avec M. de Castropignano; l'un est son frère, l'abbé Dévoli, l'autre est un de ses parents nommé le duc de Monténégro, et le troisième est un M. de Fardella, capitaine dans le régiment de dragons de la Reine.

M. de Clairambault, fameux généalogiste, mourut avant-hier âgé de quatre-vingt-neuf ans; il avoit dans sa bibliothèque dix-sept cents volumes manuscrits. Il finit, il y a un an ou deux, une table contenant cent cinquante volumes qu'il avoit commencée à quatre-vingts ans. Cette table contient tous les noms dont il est parlé en particulier dans chacun de ses livres ou manuscrits ou imprimés,

et désigne le livre et la page. Il appeloit cela son testament (1). Il laisse un neveu qui prend son nom et qui avoit depuis plusieurs années la survivance de sa charge de généalogiste des ordres du Roi. Cette charge ne vaut que 2,700 livres d'appointement; mais le bonhomme de Clairambault avoit d'autres bienfaits du Roi, comme une pension de 1,000 livres, 5,000 livres pour le dépôt de la marine, une charge dans les galères, etc.; en tout il avoit 14,000 livres de rente de bienfaits du Roi et 6,000 livres de rente. Le neveu n'a eu jusqu'à cette heure que 600 livres de pension du Roi. M. de Clairambault avoit été commis de M. Colbert; il est mort avec une grande tranquillité d'esprit et beaucoup de religion.

Le Roi n'a point dîné aujourd'hui et n'a pû aller à la chasse à cause de la gelée et de la neige; il a été en traîneaux. S. M. menoit Mademoiselle; M. le comte de Coigny, Mlle de Clermont; le vidame de Vassé, Mme de Mailly. Mme de Vintimille étoit dans un autre traîneau, et Mme de Ségur aussi dans un traîneau. J'oubliois Mme la marquise de Ruffec et Mme de Montmorin, qui ont aussi été en traîneau avec le Roi. Il y a souper dans les cabinets; toutes ces dames en seront, hors Mme la marquise de Ruffec.

Demain sera l'audience de Mme Castropignano chez la Reine; je la marquerai; tout doit s'y passer comme à celle de Mme de la Mina; elle dînera ensuite ici.

M. de la Mina étoit ici ce matin; il me paroît qu'il compte toujours partir; il n'y a point encore cependant d'ambassadeur nommé pour le remplacer. Il paroît fort mécontent de sa Cour et piqué de ce que M. le comte de la Marck, arrivé à Madrid après que M. de la Mina avoit ici fait tout l'ouvrage, a été fait grand d'Espagne et M. de la Torella aussi. M. de la Mina dit que la grandesse qu'il doit avoir par Mme de la Mina n'est point une raison et n'em-

(1) Voir l'*Essai historique sur la Bibliothèque du Roi* par Leprince, nouvelle édition donnée par M. Louis Pâris.

pêchoit pas une grâce personnelle qu'il croit avoir méritée. A l'égard de la Toison, il dit qu'il étoit nommé avant que de venir ici. La cause de son rappel paroît certaine; on ne doute pas que ce soit parce qu'à un débotter du Roi il s'avisa de parler directement au Roi au sujet d'un traité de commerce que l'on demande depuis longtemps à l'Espagne et qu'elle ne veut point finir; il dit au Roi que l'on vouloit faire dépendre l'amitié du Roi, son maître, de la fin de ce traité de commerce ; qu'il supplioit S. M. de donner ses ordres pour que l'on ne pressât pas aussi vivement sur cet article. Le Roi ne lui répondit autre chose sinon d'en parler à M. le Cardinal.

Du mardi 19, *Versailles*. — Avant-hier matin M^me^ l'ambassadrice des Deux-Siciles, la duchesse de Castropignano, eut son audience; elle vint dans son carrosse. J'ai déjà marqué que ce n'étoit point l'usage que ce fût dans les carrosses du Roi. Elle vint descendre chez M^me^ de Luynes, qui n'étoit point encore allée chez la Reine et qui eut le temps de la voir un moment. M. de Castropignano étoit arrivé dans cet appartement-ci environ une demi-heure avant elle. M^me^ de Castropignano fut ici quelque temps, après quoi M. de Verneuil la mena chez M. le Cardinal; cette visite ne fut pas longue et M. de Verneuil la ramena ici sur-le-champ; elle y resta jusques après la messe de la Reine. Elle avoit avec elle les trois étrangers dont j'ai parlé ci-dessus : M. l'abbé Dévoli, M. le duc de Monténégro et M. de Fardella ; ils avoient fort envie d'être présentés à la Reine ; mais ils n'avoient point encore vu le Roi, parce qu'ils avoient manqué le moment que M. de Verneuil leur avoit donné après la messe de S. M. Pendant l'audience de M^me^ l'ambassadrice, M. le duc de Castropignano demanda à M. le duc de la Trémoille s'il ne pourroit pas les présenter au Roi, au retour de S. M. dans son appartement. M. de la Trémoille lui dit que cela étoit extrêmement facile, et M. de Verneuil s'y opposa. Je marquerai la suite de cette affaire,

M. de Verneuil revint dans cet appartement, à midi et demi, avertir Mme de Castropignano pour l'audience de la Reine et lui donna la main (1) jusques dans le cabinet avant la chambre de la Reine; il resta toujours avec elle, et un garçon de la chambre avertit Mme de Luynes que l'ambassadrice étoit là. La Reine étoit dans son fauteuil, le dos tourné à la cheminée; et les dames assises des deux côtés. Les dames debout étoient dans le haut de la chambre, des deux côtés de la Reine. Mme de Luynes se leva; elle fit la révérence à la Reine et alla à la porte de la chambre en dehors au-devant de l'ambassadrice; elle l'a salua, la baisa; elle rentra la première; ensuite M. de Verneuil, qui donnoit la main à Mme de Castropignano, laquelle, après les trois révérences et avoir ôté son gant, ce qui fut assez long, s'avança auprès de la Reine et baisa le bas de la robe. Ensuite on apporta un pliant à Mme de Castropignano, vis-à-vis la Reine, et un à gauche de Mme l'ambassadrice. Le Roi étoit au conseil et avoit dit à M. de Verneuil qu'il pouvoit l'avertir au conseil même. M. de Verneuil avoit averti M. de la Trémoille de l'ordre qu'il avoit reçu du Roi. S. M. ayant été avertie par M. de Verneuil sortit du conseil et vint par la galerie et le salon dans la chambre de la Reine. Tout le monde se leva, et Mme l'ambassadrice s'avança vers le Roi qui la salua et baisa. Elle parut croire que l'usage étoit de baiser des deux côtés, mais le Roi ne la baisa que d'un côté. La conversation ne fut pas vive; car elle ne sait presque pas un seul mot françois. Elle paroissoit assez embarrassée, et elle fit même deux ou trois éclats de rire qui surprirent beaucoup, et qui étoient un effet de son embarras. Lorsque le Roi s'en alla, Mme de Luynes

(1) MM. les ambassadeurs d'Espagne et des Deux-Siciles prétendent qu'en qualité d'ambassadeurs de famille ils ne doivent point être conduits par l'introducteur. M. de la Mina avoit soutenu vivement cette prétention. Cependant on voit ici que c'est M. de Verneuil qui a donné la main à Mme de Castropignano. (*Note du duc de Luynes.*)

ne le suivit point comme à son ordinaire. J'ai déjà marqué qu'en pareil cas la dame d'honneur ne quitte point l'ambassadrice. La Reine se rassit, Mme l'ambassadrice, Mme de Luynes et toutes les dames comme auparavant. Pendant ce temps-là, M. de Verneuil alla avertir M. le Dauphin, lequel arriva par l'antichambre et le grand cabinet de la Reine. M. le Dauphin, entrant dans la chambre de la Reine, alla d'abord saluer l'ambassadrice (la Reine s'étoit levée), ensuite il alla embrasser la Reine. Cette visite ne fut pas longue; M. le Dauphin étant sorti, Mme de Luynes ne le reconduisit point, par la même raison que je viens de marquer par rapport au Roi. La Reine ne se rassit point, et Mme l'ambassadrice ayant fait ses trois révérences, comme en entrant, elle se retira; Mme de Luynes la reconduisit jusqu'à l'endroit où elle l'avoit reçue.

J'étois présent à toute cette cérémonie, et j'allai ensuite avec Mme de Castropignano et M. de Verneuil chez Mesdames. Mme de Tallard vint la recevoir à la porte de la chambre, en dehors; mais elle ne sortit pas cependant tout à fait. Mesdames étoient assises chacune dans un fauteuil, Madame (1) à la droite. Mme de Castropignano, ayant fait les révérences comme chez la Reine, elle s'approcha, baisa le bas de la robe et Madame ne la salua point; elle s'approcha ensuite de Madame Adélaïde, baisa le bas de sa robe, mais elle ne la salua pas non plus. On apporta un pliant à Mme l'ambassadrice vis-à-vis Madame, et Mme de Tallard s'assit vis-à-vis Madame Adélaïde, par conséquent à la droite de Mme l'ambassadrice. Tout cela ne dura pas longtemps. Mme l'ambassadrice sortit avec les révérences ordinaires; Mme de Tallard la reconduisit jusqu'à la porte de la chambre. Je revins ensuite avec elle et M. de Verneuil chez Mme de Luynes. Un moment après qu'elle y fut arrivée, elle alla chez Mme Amelot. Pen-

(1) Madame Henriette.

dant ce temps, M. le Cardinal vint ici, où il l'attendit un instant; elle revint recevoir la visite de S. Ém.; ensuite elle dîna ici avec M. de Castropignano, Mme de la Mina, les trois Napolitains que j'ai marqués ci-dessus, M. et Mme Amelot, M. de Verneuil et plusieurs autres personnes; elle s'en retourna après-dîner à Paris.

Comme l'on avoit dit ici que Mme de Castropignano étoit prodigieusement laide, et plus laide que Mme de la Mina, ces discours ont réussi à son avantage; elle n'a pas été trouvée aussi mal; elle paroît vive, mais on peut croire qu'elle a peu été dans le grand monde, et surtout peu habité la Cour. Comme elle ne parle qu'italien, il est difficile de juger de son esprit lorsqu'on n'entend point cette langue. M. de Castropignano est d'une belle figure; il ressemble beaucoup à feu M. d'Arpajon; il est seulement un peu moins gros et le visage moins plein; il paroît homme sage, sensé et fort poli.

Après le dîner, M. de Verneuil me parla beaucoup de ce que M. de Castropignano s'étoit adressé à M. de la Trémoille pour la présentation des trois Napolitains. M. de Verneuil prétend que l'introducteur des ambassadeurs n'a nul besoin du premier gentilhomme de la chambre chez le Roi, ni de la dame d'honneur chez la Reine pour présenter les étrangers; il prétend qu'il n'y a pas même d'obligation qu'il les avertisse. Cette dispute s'est renouvelée aujourd'hui chez la Reine, à l'occasion de deux étrangers que M. de Verneuil a voulu présenter. M. de Sainctot, dans son semestre, a toujours attention d'amener les étrangers à Mme de Luynes ou au moins de les lui nommer. M. de Verneuil a présenté ceux d'aujourd'hui; elle lui en a parlé et lui a représenté qu'il lui paroissoit indispensable que la dame d'honneur connût les étrangers, afin que, lorsqu'ils viennent faire leur cour à la Reine, elle fût en état de faire souvenir la Reine de leur nom, en cas qu'elle l'eût oublié, et de faire avoir pour eux dans la chambre de S. M. les égards et atten-

tions qui conviennent. M. de Verneuil a toujours soutenu que l'introducteur n'étoit point dans cette obligation, et que même il n'avertissoit la dame d'honneur pour les audiences que pour qu'elle donnât ses ordres pour que le cabinet et la chambre fussent en état. Mme de Luynes a parlé sur-le-champ à M. le Cardinal; et S. Ém. lui a répondu qu'il étoit sans difficulté que la dame d'honneur connût les étrangers; il en a parlé aussi à M. de Verneuil, mais il ne l'a point persuadé, et M. de Verneuil a dit qu'il alloit faire un mémoire.

J'ai oublié de dire que M. de Fardella, qui est, comme je l'ai marqué, capitaine de dragons de la Reine de Naples, étoit habillé de l'uniforme de ce régiment, qui est jaune; c'est l'usage dans presque tous les pays étrangers que tous les militaires mettent les jours de cérémonie leurs uniformes.

J'oublie encore par rapport à la prétention de M. de Verneuil que, le jour du bal pour le mariage de Madame Infante, il étoit en qualité d'introducteur sur le banc des ambassadeurs, et que le Roi, ayant voulu faire danser M. le comte de Bévéren, M. le duc d'Urs et encore un troisième qu'il m'a nommé, S. M. ne s'adressa pas pour cela à M. de la Trémoille, qui servoit pour M. de Gesvres, il appella M. de Verneuil, lequel vint prendre les ordres de S. M. et avertit ensuite ces messieurs. M. de Verneuil m'ajouta que le Roi lui avoit dit de dire à M. de la Mina et à M. de Lichtenstein qu'il ne leur proposoit pas de danser, parce qu'il croyoit que cela ne leur conviendroit pas, et que même l'ambassadeur de Venise avoit été assez fâché que le Roi ne lui ait pas fait dire la même chose.

On a appris ces jours-ci la mort de M. le prince de la Torella à Naples; c'est celui qui étoit ici ambassadeur; il est mort d'une fluxion de poitrine.

M. le Duc est fort malade depuis quelques jours d'une dyssenterie. Mmes les duchesses sont parties pour Chan-

tilly, sur la nouvelle de son état; Mlle de Clermont y est aussi, Mme la princesse de Conty et Mlle de Sens. Comme les nouvelles étoient assez mauvaises hier, on croyoit que Mademoiselle iroit aujourd'hui. Quoi qu'ils ne soient pas brouillés ensemble, M. son frère et Mme sa mère, cependant elle vit très-froidement avec eux; mais elle ne joua pas hier; elle dit qu'elle ne partoit point, ne sachant pas si ce n'étoit pas plutôt les importuner que leur faire plaisir, si elle y alloit dans les circonstances présentes. Cependant, on croit que M. le Cardinal lui dit hier au soir qu'elle feroit bien d'y aller. Elle est partie aujourd'hui pour Paris, où elle attendra que M. le Duc paroisse désirer de la voir.

La maladie de M. le Duc ne paroît pas donner dans ce pays-ci beaucoup d'inquiétude; et l'absence de Mademoiselle et de Mlle de Clermont ne dérange rien aux promenades de traîneaux. Le Roi y fut avant-hier; et ce fut lui qui mena Mme de Vintimille. Cela ne dérange rien non plus aux soupers des cabinets; le Roi y soupe aujourd'hui, et a été en traîneau. Il paroît aussi que l'absence des deux princesses ne changera rien au projet du voyage de Choisy.

Du jeudi 21, *Versailles.* — Le Roi fut avant-hier en traîneau et mena Mme de Mailly, qui eut même grande peur et pensa se trouver mal de la vitesse dont le Roi alloit. S. M. arrêta et eut la complaisance d'aller plus doucement. S. M. soupa ce jour-là dans ses cabinets; les dames étoient : Mmes de Mailly et de Vintimille, de Ségur, de Montmorin, et Mme la maréchale d'Estrées; il joua au papillon après souper avec des hommes et Mme de Mailly, seule de femme. Mademoiselle alla hier à Chantilly, d'où elle devoit revenir le soir même.

M. de Fénelon fut reçu il y a trois ou quatre jours conseiller d'État d'épée. C'est la place de M. de Bonac, comme je l'ai dit ci-dessus. M. de Fénelon paroît très-content des grâces qu'il a reçues, ayant été fait lieutenant général,

chevalier de l'Ordre et conseiller d'État en bien peu de temps. Il me disoit qu'il ne s'attendoit pas à cette dernière grâce, et avoit été très-content des deux premières. C'est une preuve que l'on est extrêmement satisfait de la conduite qu'il tient en Hollande.

Le Roi descend presque tous les soirs chez Mme la comtesse de Toulouse, et y soupe presque toujours, hors les jours qu'il soupe dans ses cabinets; il y soupa hier mercredi, et il y soupoit encore lundi. Mme la comtesse de Gramont, Mmes de Sourches, de Mailly et de Vintimille sont les seules dames admises à ces soupers; et en hommes: le comte de Gramont, qui ne se met point à table, MM. d'Ayen et de Noailles, M. de Meuse et M. le marquis d'Antin, quelquefois M. le prince de Dombes. J'y entrai lundi comme le Roi étoit à table. Mme de Mailly étoit auprès du Roi, c'est l'usage; le souper me parut assez sérieux; à la fin pourtant Mme de Mailly badina beaucoup avec un étui à cure-dents d'ivoire que le Roi a fait et qu'il lui a donné. Après le souper, une demi-heure de conversation; le Roi fait asseoir tout le monde et on ne joue point.

Du dimanche 24, Versailles. — Le Roi partit hier pour Choisy, et donna un de ses carrosses pour memer les dames, qui sont: Mmes de Mailly et de Vintimille, Mme la maréchale d'Estrées, Mme de Talleyrand et Mme de Ségur. On croit que Mademoiselle y sera, et qu'elle a demandé permission au Roi d'y aller de Paris. Elle fut il y a deux ou trois jours à Chantilly avec M. le comte de Clermont; elle n'y resta que deux heures. M. le comte de Charolois y fut de son côté, et y resta aussi à peu près le même temps. M. le prince de Conty n'y avoit point encore été avant-hier. Cependant l'état de M. le Duc est regardé comme très-dangereux; c'est une dyssenterie qui a été négligée par M. le Duc les premiers jours et qui est la suite d'un estomac dérangé depuis assez longtemps et dans un tempérament fort usé. Il paroît que l'on craint la gangrène dans les entrailles. Madame la Duchesse, sa femme, lui marque beaucoup de soins

et d'attentions; Mme la princesse de Conty et Mme d'Egmont ne le quittent point; toute sa famille, hors ce que j'ai marqué, est rassemblée auprès de lui, et tous ceux qui sont dans l'habitude de le voir y arrivent tous les jours.

J'appris hier en arrivant de Chantilly ce qui s'étoit passé le matin du jour que je partis pour y aller. M. de Bissy le père étoit allé chez M. le Cardinal, et l'attendoit dans la pièce qui précède son cabinet. M. le Cardinal étant sorti pour aller chez le Roi, M. de Bissy se rangea pour laisser passer M. le Cardinal; mais S. Ém., au lieu de passer comme à l'ordinaire, s'arrêta et s'approcha de M. de Bissy, et le regardant lui dit : « Monsieur, vous voyez que je me porte bien; cependant je ne mets point de rouge pour me donner bon visage. » Ce discours fut tenu devant vingt ou trente personnes et surprit beaucoup M. de Bissy, lequel alla sur-le-champ conter son aventure à Mme la maréchale d'Estrées. Mme la maréchale d'Estrées le mena l'après-dînée chez M. le Cardinal. M. de Bissy dit à S. Ém. que ce qu'il lui avoit dit ne pouvoit qu'être l'effet de quelque faux rapport, et qu'il osoit l'assurer que personne ne pourroit lui soutenir avoir entendu aucun discours de sa part qui pût avoir donné occasion à ce que S. Ém. lui avoit dit. M. le Cardinal lui répondit qu'il ne savoit ce que c'étoit que de commettre les personnes par qui il avoit été instruit, qu'il étoit certain de la vérité, mais que cela n'empêchoit pas qu'il ne profitât avec plaisir des occasions de lui rendre service. On m'a dit que M. de Bissy étoit fort occupé à chercher tous les moyens de se justifier par écrit.

Du mercredi 27, *Versailles.* — J'allai avant-hier à Choisy; je n'y trouvai que les cinq dames nommées et dix-huit ou vingt hommes, entre lesquels étoit M. le prince de Conty, qui partit de bonne heure après-dîner pour aller à Chantilly, dont les nouvelles étoient dès ce jour-là fort mauvaises. Mademoiselle n'a point été à Choisy, et elle partit avant-hier pour Chantilly. M. d'Anlezy, qui est attaché à

M. le Duc, je crois en qualité de capitaine des gardes, étoit arrivé le même jour, avant-hier, au lever du Roi à Choisy, avec deux lettres, une de Mme la Duchesse mère et une de M. le Duc pour le Roi. Le Roi étoit encore dans son lit, et fit entrer M. d'Anlezy. Le Roi n'écrivit point, mais répondit verbalement. Je n'ai vu personne qui m'ait dit positivement cette réponse; mais Mme de Mailly m'en parla, et me dit que le Roi avoit répondu à M. d'Anlezy qu'il assurât M. le Duc de son amitié et de l'intérêt qu'il prenoit à son état, qu'il n'avoit point oublié les services qu'il lui avoit rendus, et qu'il auroit soin de M. le prince de Condé. La nuit d'avant-hier à hier, M. le Duc reçut tous ses sacrements; et par les nouvelles d'aujourd'hui on n'attend que le moment de sa mort. On n'a pas même voulu donner de bulletin au page de la Reine. On a été un peu étonné qu'il ait autant différé à se confesser, ayant autant de religion qu'il en marque depuis plusieurs années; mais il avoit demandé, avant que de tomber malade, qu'on l'avertît lorsqu'il seroit en danger; tout le monde connoissoit ce danger, et personne n'osoit lui en parler; on croyoit n'en pas trouver le moment. Silva ne l'a pas quitté pendant sa maladie, et Dumoulin a été appelé deux fois en consultation; mais, pendant tout le cours de cette maladie, il étoit presqu'impossible d'en savoir des nouvelles, pas même ceux qui demeuroient à Chantilly. Il sembloit qu'il y avoit deux partis, les uns qui voyoient tout en noir, et les autres qui se flattoient toujours, sans compter un troisième qui est celui des médecins, lesquels ne cherchoient qu'à parler obscurément et ambigument sur l'état du malade. D'ailleurs, le zèle, la vivacité et l'amitié faisoient que les personnes qui approchoient de plus près M. le Duc vouloient toutes se mêler de médecine et de raisonner sur les remèdes qu'on lui ordonnoit, surtout Mme la princesse de Conty et Mme d'Egmont, qui étoient l'une ou l'autre toujours au chevet de son lit. Mme la princesse de Conty aimoit M. le Duc de tous les temps; il y a eu quelques années où ils

n'ont pas pensé de même, mais ils s'étoient raccommodés depuis deux ou trois ans. Mme d'Egmont est dans la douleur la plus profonde et telle que l'on peut juger d'une personne qui a toujours eu une véritable et tendre amitié pour M. le Duc, et qui n'a consulté que son inclination dans la manière dont elle a agi, sans se mettre assez en peine des discours du public (1). Mme la Duchesse mère a toujours ordonné que l'on exécutât à la lettre tout ce qu'ordonneroit Silva ; mais elle n'a pas toujours été écoutée ; elle est dans une douleur véritable et aussi grande que son caractère peut le permettre. Pour Mlle de Clermont, elle conserve dans cette occasion le même sang-froid, pour ne pas dire la même insensibilité, qu'elle montre dans toutes les autres. A l'égard de Mlle de Sens, il ne paroît point que cet événement-ci dérange rien de sa gaîté naturelle. Mme la Duchesse jeune est continuellement dans la chambre de M. le Duc ou à portée d'en savoir des nouvelles, et sans paroître être dans un désespoir qui passeroit peut-être pour affectation, remplit son devoir d'une manière très-convenable. Voilà ce que je remarquai dans le voyage que j'y fis du vendredi à samedi dernier. Je n'y vis point, comme je l'ai déjà dit, Mademoiselle, M. le comte de Charolois, ni M. le prince de Conty ; ainsi, je ne puis rien dire sur eux. On peut juger que Mademoiselle ne sera pas fort touchée de cette perte, s'étant aussi éloignée de M. le Duc qu'elle l'a fait depuis plusieurs années. C'est cependant un grand malheur que cette mort pour toute la maison de Condé, sans en excepter même ceux qui n'en sont pas touchés. M. le Duc a toujours eu le caractère vrai et a cherché le bien autant que ses lumières pouvoient le lui permettre ; il est vrai que ses lumières étoient extrêmement courtes, qu'il a souvent été trompé, et qu'il étoit aussi opiniâtre

(1) Mme d'Egmont était la maîtresse de M. le Duc et publiquement reconnue pour telle.

dans la prévention que ferme quand il avoit rencontré juste. En conséquence il faisoit comme les gens de peu d'esprit, il craignoit toujours d'être trompé et donnoit difficilement sa confiance; mais aussi lorsqu'il croyoit avoir reconnu de la probité et de la droiture, il se livroit sans réserve. Comme il comprenoit difficilement par lui-même, il ne voyoit presque jamais que par les yeux d'autrui ; cette raison jointe à l'aveuglement de la passion l'avoit livré à Mme de Prie, dont l'ambition et les conseils pernicieux lui avoient fait faire de grandes fautes dans le ministère et furent la cause de l'ordre qu'il eut de se retirer, ordre qu'il pouvoit prévoir et qu'il ne voulut jamais croire. D'ailleurs le caractère de M. le Duc étoit d'être bon ami, mais dur, extrêmement poli, mais fort sec. La conduite qu'il a eue en dernier lieu par rapport à Mme la Duchesse sa femme a bien montré combien il étoit susceptible aux mouvements de la jalousie, et que n'ayant pas voulu apparemment demander de conseil, ou n'ayant pas voulu en suivre, il n'avoit écouté que la dureté de son caractère, sans faire assez d'attention aux mesures que la prudence auroit pu lui dicter. Au reste, M. le Duc a toujours conservé une très-grande considération et un grand nombre d'amis. C'étoit le seul prince du sang qui eût une représentation digne de son rang. Il jouit au moins de 1,500,000 livres de rente ; je crois même que cela va à deux millions, en comptant le gouvernement de Bourgogne et la charge de grand maître.

J'obliois de marquer que c'est M. le curé de Saint-Sulpice qui l'a confessé, et qu'il a fait son testament quelques heures avant de recevoir ses sacrements. Depuis le testament, M. Huart, mon avocat et qui est du conseil de M. le Duc, a été mandé à Chantilly et en revint hier au soir.

Le Roi vient d'arriver de Choisy. M. le prince de Conty y revint hier de Chantilly. S. M. a été, en arrivant, chez la Reine, qui lui a parlé de l'état de M. le Duc ; il ne m'a point

paru que le Roi fût fort affligé. Il est revenu dans son carrosse avec les cinq dames que j'ai nommées ci-dessus.

Hier mardi, il n'y eut point de comédie, parce que la Reine avoit pris médecine. Aujourd'hui, jour de Comédie italienne, la Reine a dit après son dîner qu'elle n'iroit point, et que les comédiens jouassent puisqu'ils étoient arrivés. Ainsi il y a eu comédie quoique le Roi, la Reine, M. le Dauphin, ni Mesdames, ni princes ni princesses du sang y aient été.

Du jeudi 28, *Versailles.* — M. le Duc mourut hier entre onze heures et midi. M. le comte de Charolois étoit parti dans le moment de Chantilly, et croyant le Roi encore à Choisy, il y étoit venu d'abord; ayant trouvé le Roi parti, il revint tout droit ici, où il n'arriva que sur les neuf heures du soir; ce fut par lui que l'on apprit la première nouvelle de la mort de M. le Duc. M. de Charolois alla d'abord chez le Roi; et, comme on lui dit que S. M. n'étoit point dans son appartement et qu'il étoit ou sorti ou dans ses cabinets en haut, M. le comte de Charolois, au lieu d'attendre, prit le parti de descendre chez Mme la comtesse de Toulouse, où il resta quelque temps enfermé avec elle; ce fut là qu'il vit le Roi. Il n'alla chez la Reine que fort tard. M. de Charolois dit au Roi qu'il ne savoit encore rien du testament, sinon que M. le Duc lui avoit dit lui-même qu'il comptoit qu'il voudroit bien être tuteur de M. le prince de Condé.

Il y a eu ce matin conseil d'État après la messe, et au sortir du conseil le Roi a dîné dans sa chambre. On ne savoit encore rien par rapport à la charge ni au gouverment (1), lorsque le Roi s'est mis à table. J'étois au dîner. Le Roi s'est tourné du côté de M. de Livry et lui a dit qu'il venoit de donner la charge de grand maître (2) à M. le

(1) M. le Cardinal au sortir du conseil alla dîner chez lui; il ne dit pas un mot, devant ni pendant son dîner, de l'arrangement marqué dans cet article. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cette charge n'a sur l'état de la maison du Roi que 1,200 écus d'appoin-

prince de Condé, et quelque temps après il m'a fait l'honneur de me dire qu'il venoit de donner le gouvernement de Bourgogne (1) à M. de Saint-Aignan pour le rendre à M. le prince de Condé lorsqu'il aura dix-huit ans. Le Roi a beaucoup parlé sur l'état des affaires de M. le Duc, et nous a dit qu'il jouissoit de 260,000 livres de pension (2). Le Roi me paroît croire, comme je l'ai marqué ci-dessus, que M. le Duc avoit environ deux millions (3) de revenus, c'est-à-dire quelque chose de moins que M. le duc d'Orléans, lequel effectivement jouit de deux millions de rentes. On ne dit point qu'il y ait encore aucun arrangement de fait par rapport à Mme la Duchesse jeune. Je croyois qu'elle avoit 40,000 livres de douaire, mais

---

tements, de même que celle de grand chambellan et celle de grand écuyer; mais il y a des casuels très-considérables à celle-ci, et il m'a paru que le Roi ne savoit pas trop à quoi montoient les dits casuels. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) J'ai demandé au Roi combien valoit ce gouvernement; sa réponse m'a paru prouver qu'il croyoit que cela étoit considérable, mais qu'il y avoit bien des années qu'on ne savoit à combien cela montoit. C'est peut-être une des raisons qui ont engagé de le donner à M. de Saint-Aignan pour plusieurs années, pour être à portée d'en savoir la juste valeur. D'ailleurs M. de Saint-Aignan ne fait plus rien à Rome depuis l'arrivée du cardinal Tencin, comme j'ai marqué ci-dessus. Cependant comme ses affaires ne sont pas en trop bon état, il demandoit depuis longtemps quelques marques de la bonté du Roi. Dans la maison de M. le Duc, on ne parloit du gouvernement que comme d'un objet de 80 ou 90,000 livres, et on parloit de même aussi à peu près pour le revenu de la charge de grand maître. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le Duc avoit eu en naissant 100,000 livres de pension dont il a toujours joui et qui faisoient partie des 260,000 livres ci-dessus marquées; mais M. de Lezonnet, qui est depuis plusieurs années à la tête des affaires de M. le Duc et qu'il vient de faire son exécuteur testamentaire avec une gratification de 50,000 livres, m'a dit que les deux parties principales de cette pension étoient : 50,000 écus comme chef du conseil de régence, et les 100,000 francs que le Roi lui avoit accordés en venant au monde; à l'égard de 10,000 livres, je ne sais si cela ne fait pas partie de la charge de grand maître. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. de Lezonnet (que je cite toujours comme étant instruit des affaires de M. le Duc), n'estime le revenu en terres qu'un peu plus de 1,200,000 livres; le surplus en bienfaits du Roi; il compte qu'il y a pour cinq à six millions de dettes, sur lesquelles il y en a beaucoup de viagères. (*Note du duc de Luynes.*)

le Roi m'a dit que M. le comte de Charolois croyoit qu'elle n'en avoit que 34,000; apparemment qu'elle aura une pension de 50,000 livres, dont il y a plusieurs exemples pour les princesses du sang; mais le Roi n'en a pas parlé; il a seulement dit qu'elle auroit apparemment une pension sur les biens de M. le prince de Condé. La charge de grand maître sera exercée par M. le comte de Charolois. Le Roi nous a encore dit qu'il avoit fait cet arrangement de concert avec M^me^ la Duchesse mère. M^me^ la Duchesse jeune a eu par son contrat de mariage le choix de son habitation dans telle maison ou château de M. le Duc qu'elle voudra choisir, excepté Chantilly.

J'ai marqué ci-dessus que M. Huart, avocat, avoit été mandé depuis que le testament avoit été fait; cette circonstance n'est pas exacte; ce fut Roger, notaire, qui demanda à M. le Duc de faire venir M. Huart pour que les choses fussent plus en règle.

M. le duc de Penthièvre fut reçu avant-hier chevalier de la Toison d'or par M. de la Mina, à Paris, dans la maison de cet ambassadeur. Il y avoit treize chevaliers de la Toison à cette cérémonie, en comptant M. de la Mina, qui étoit dans un fauteuil sous un dais. Les difficultés que j'ai marquées ci-dessus ont été absolument levées par ordre exprès du Roi d'Espagne (1). C'est de M. de la Mina même que je le sais. M. de Penthièvre, après sa réception, prit séance le premier à droite au-dessus de M. le maréchal de Noailles, qui se trouvoit dans cette cérémonie le doyen des chevaliers. Les chevaliers étoient assis sur deux banquettes à droite et à gauche du fauteuil; la cérémonie ne dura pas plus d'un bon quart-d'heure parce que M. de Penthièvre,

(1) Cet ordre fut lu devant tous les chevaliers avant la cérémonie. Il passe pour constant que c'est une règle établie dans l'ordre de la Toison que les chevaliers, quels qu'ils soient, ne prennent rang que du jour de leur réception; cependant M. le duc de Villars m'a dit que lorsqu'il avoit été reçu chevalier de la Toison, il se souvenoit parfaitement que l'Infant don Philippe et l'Infant cardinal étaient à la tête de tous les chevaliers. (*Note du duc de Luynes.*)

ayant la croix de Saint-Louis, avoit déjà été armé chevalier.

Le Roi a été aujourd'hui monter ses chevaux de chasse dans le manége couvert, à la grande écurie, pour faire de l'exercice.

FÉVRIER.

Testament de M. le Duc. — Sermon du P. Neuville. — Nouveaux maréchaux de camp et brigadiers. — Voyage de la Meutte. — Souper dans les cabinets. — Mort de Mme de Rhodes. — Bals. — Promenades en traîneaux ; Mme de Mailly et de Mme de Vintimille. — Jeu de la Reine. — Eau bénite de M. le Duc. — Mort du prince de Chimay, gendre du duc de Saint-Simon. — Mort de la duchesse de Châtillon. — Régiments de M. le Duc. — Mariage du duc de Biron avec Mlle de Roye. — Incendie du salon de Marly. — Parodie de chasse par les valets de chiens. — Mort du pape Clément XII. — Lettre de Silva à Mme de Vintimille. — Mort de M. d'Angervilliers ; M. de Breteuil le remplace. — Appartements de Mme de Mailly à Marly et à Versailles. — Pillage du bois des Célestins. — Bal de M. de Lichtenstein. — Serment du comte de Charolois pour la charge de grand maître de la Maison du Roi.

Du lundi 1er, Versailles. — Par le testament de M. le Duc, Mme la Duchesse jeune est nommée tutrice avec M. le comte de Charolois. Il laisse 100,000 livres aux pauvres, rien à ses principaux officiers, mais le pouvoir aux tuteurs de faire un arrangement pour les officiers inférieurs et ses domestiques, disant qu'il lègue par le dit testament tout ce qui sera arrangé par les dits tuteurs. Il défend qu'on vende rien des meubles de Chantilly et de l'hôtel de Condé. Il paroît que l'on est fort content de l'ordre que M. de Charolois veut mettre dans les affaires de son neveu et de l'affection qu'il montre pour lui ; il agit en tout extrêmement de concert avec Mme sa belle-sœur.

La liste de Marly parut avant-hier ; toutes les princesses y vont hors Mmes les Duchesses et Mlle de Sens, qui reste auprès de Mme sa mère.

Quoique le mariage de Mlle de Guiche ne se soit fait

qu'avant-hier avec M. le comte de Brionne, elle étoit sur la liste de Marly sous le nom de comtesse de Brionne plusieurs jours auparavant.

Du mardi 2, *Versailles*. — On fera la grande cérémonie pour l'enterrement de M. le Duc ; il sera exposé à l'hôtel de Condé, et doit être porté à Enghien. M. le Duc fit l'observation, en faisant son testament, qu'il ne parloit point de son enterrement ; mais comme on cherchoit à le flatter sur son état, au mot d'enterrement on lui répondit qu'on espéroit faire bientôt des feux de joie pour son rétablissement, et depuis il ne parla plus de cet article. On l'a ouvert et on a trouvé la gangrène dans les intestins ; on a trouvé aussi dans l'œil qu'il avoit eu crevé encore un grain de plomb. La sépulture des princes de la maison de Condé étoit depuis 1588 à Valery (1) ; mais dans les partages qui furent faits, il n'y a pas longtemps, de la succession de feu M. le Duc, cette terre fut donnée à M^lle^ de Sens, et M. le Duc n'a pas voulu la reprendre. M^lle^ de Sens l'a vendue depuis peu à M. Bosnier. J'ai ouï dire qu'on avoit ôté et vendu les marbres des tombeaux. La terre de Valery vient à la maison de Condé de la maréchale de Saint-André, M. le prince de Condé (*M. le Prince*) père du grand Condé, étoit amoureux de la maréchale de Saint-André, et vouloit l'épouser ; une maladie considérable qu'eut M. le Prince le fit changer de sentiment ; il prit d'autres engagements. La maréchale de Saint-André, piquée de ce changement, voulut s'en venger, mais d'une façon particulière ; elle dit que puisqu'elle n'avoit pû avoir M. le prince vivant, au moins l'auroit-elle mort ; et en conséquence lui fit une donation de la terre de Valery pour lui et ses successeurs, à condition que ce seroit dorénavant la sépulture de la maison de Condé.

(1) Valery ou Vallory, château dans le Gatinais, à cinq lieues au sud de Montereau.

Le Roi a fait ce matin la cérémonie des chevaliers où M. de Fénelon a été reçu, et M. le duc de Chartres nommé pour être reçu à la Pentecôte.

M. le prince de Lichtenstein est venu prendre aujourd'hui congé du Roi; il part pour aller à Bruxelles recevoir l'ordre de la Toison.

Le Roi a entendu aujourd'hui le sermon du P. Neuville, jésuite; c'est un fameux prédicateur et qui excelle surtout dans les portraits; mais la volubilité avec laquelle il parle et la monotonie diminuent beaucoup du plaisir de l'entendre et font même perdre une partie de ce qu'il dit. Son compliment a été fort simple mais fort bon. C'est aujourd'hui le premier sermon du prédicateur du carême.

M^{me} la comtesse de Brionne a été présentée aujourd'hui, et a pris son tabouret.

Le Roi vient de faire trois maréchaux de camp qui servent actuellement en Corse, et les régiments sont donnés. Les maréchaux de camp sont : MM. de Villemur, de Contades et de Montmorency. Les régiments qui ont été donnés sont : Vermandois, Bassigny et Montmorency. M. de Contades avoit le régiment d'Auvergne, mais on fait passer M. de Clermont au régiment d'Auvergne ; et Vermandois, qu'avoit M. de Clermont, a été donné à M. le chevalier de Tessé; Bassigny, que commandoit M. de Villemur, a été donné à M. le chevalier de Pons; et Montmorency devient Listenois, ayant été donné à M. de Listenois, second fils de M. de Bauffremont. On a fait aussi trois brigadiers : M. de Lussan, M. d'Avaray et M. de Pons-Chavigny, qui ont servi tous trois en Corse.

La Reine n'avoit point joué depuis la mort de M. le Duc; elle a joué aujourd'hui pour la première fois. Elle soupa hier dans son grand cabinet avec M^{mes} de Montauban et de Fleury, et elle y soupe encore aujourd'hui. M^{me} d'Antin soupe aussi avec la Reine.

Le Roi après le salut est parti pour la Meutte, d'où il reviendra jeudi tenir le conseil d'État à Marly. Les dames

de ce voyage sont : Mmes de Mailly, de Vintimille, de Chalais et la maréchale d'Estrées ; et ce qui est à remarquer, c'est que ces quatre dames couchent à la Meutte, et on a envoyé les hommes coucher à Madrid. Mademoiselle n'est point de ce voyage, ni Mlle de Clermont, à cause de la mort de M. le Duc. On dit cependant que Mademoiselle avoit grande envie d'aller à Madrid ; elle étoit pour ainsi dire brouillée avec M. le Duc, comme j'ai marqué ci-dessus ; ainsi elle ne se pique point d'être affligée et a trouvé assez mauvais que la convenance de douleur fût une exclusion de ce voyage.

Dimanche dernier, le Roi dit à M. d'Ayen qu'il avertît M. le comte de Noailles et M. de Meuse de se trouver à l'appartement de quartier à huit heures. Mme la comtesse de Toulouse étoit au chenil ce jour-là ; c'est le lieu où elle a coutume de se retirer quand elle ne veut voir personne. M. d'Ayen exécuta les ordres du Roi, et monta chez S. M. à huit heures ; il avoit laissé dans l'appartement de quartier Mme de Mailly et Mme de Vintimille, avec qui l'arrangement étoit fait de souper chez M. le duc d'Ayen. M. le prince de Dombes, qui se mêle quelquefois de faire la cuisine, devoit faire le souper, que l'on comptoit qui seroit fort gai. M. d'Ayen, étant arrivé chez le Roi, trouva tout cet arrangement changé ; Mademoiselle étoit arrivée de Paris, et sachant Mme la comtesse de Toulouse au chenil avoit envoyé savoir ce que faisoit le Roi. Le Roi lui avoit mandé qu'il n'y avoit point de souper. Mademoiselle renvoya une seconde fois et même une troisième, demandant que le Roi voulût bien lui envoyer un morceau à manger parce qu'elle étoit fort embarrassée de son souper ; à la troisième ambassade, le Roi lui manda qu'elle vînt donc puisqu'elle vouloit souper, et le souper fut dans les cabinets du Roi. La compagnie qui étoit en bas monta ; Mademoiselle fit ce qu'elle put pendant le souper pour y mettre de la gaieté ; mais elle n'y réussit pas ; tout se passa fort sérieusement pendant et après le souper, lequel fut

suivi d'une conversation qui ne fut pas longue. Ce détail est certain.

Le Roi a pris le deuil samedi, pour douze jours, de M. le Duc.

Du mercredi 3, *Versailles.* — On apprit hier la mort de Mme de Rhodes, morte ce même jour; elle étoit grand'-mère de feu Mme la princesse de Soubise, morte il y a quelques mois.

Du jeudi 4, *Versailles.* — La mort de M. le Duc n'a point empêché qu'il n'y eût, dimanche dernier, bal chez M. le Dauphin, comme à l'ordinaire. Hier mercredi, il y eut bal en masque chez Mesdames. M. le Dauphin y vint masqué; toute sa suite étoit aussi masquée, hors M. de Châtillon seul; car l'officier des gardes étoit masqué. M. de Polastron et les gentilshommes de la manche, le gouverneur de M. le duc de Chartres étoient aussi masqués; Mme de Tallard n'étoit point masquée, ni Mme de Muys. Il y avoit aussi Mme la duchesse de Duras avec sa belle-fille, Mme de Durfort, qui n'étoient point masquées. M. le Dauphin resta au bal jusqu'à près de deux heures, et Mme Adélaïde jusqu'à plus de deux heures.

La Reine soupa encore hier avec deux ou trois de ses dames.

Du vendredi 5, *Marly.* — Le Roi arriva hier sur les cinq heures, et tint conseil d'État aussitôt. Les princesses ne doivent y venir que lundi. J'ai marqué ci-dessus que Mlle de Sens ne devoit point être du voyage; elle a pourtant été écrite, et n'a même mandé qu'elle ne viendroit point que la veille ou la surveille du départ; de sorte qu'il a fallu l'effacer de dessus la liste, ce qui me paroit n'avoir pas plu ici.

Le Roi et la Reine soupèrent hier avec des dames; mais c'est tout ce qu'on put faire que d'en rassembler dix pour le souper. Il y eut hier fort peu de monde au salon; à minuit et demi, il n'y avoit plus qu'une seule table de jeu, et tout le monde se retira à une heure.

Aujourd'hui le Roi a été en traîneau. C'est Mme de Mailly que le Roi avoit chargée d'envoyer avertir de la part de S. M. les dames pour les traîneaux, et c'est un valet de chambre de Mme de Mailly qui a été leur dire de la part du Roi. Cela s'étoit passé de même au dernier voyage de la Meutte ou de Choisy. Aujourd'hui la plupart de celles qui ont été priées ont refusé. Il n'y avoit que Mme de Mailly, Mme de Vintimille, Mme de Sassenage et Mme la princesse de Rohan. Tous les autres traîneaux étoient menés par des hommes. M. d'Ayen marchoit en traîneau derrière le Roi, et M. le Premier dans un autre devant S. M. Le Roi a dit aux officiers de ses gardes qu'il ne sortiroit point de ses jardins et qu'ils n'avoient qu'à se promener à pied. C'est le Roi qui a mené Mme la princesse de Rohan; M. duc de Villeroy Mme de Vintimille, et M. le comte de Gramont Mme de Mailly. Elle n'avoit pas trop d'envie d'aller dans les traîneaux, quoi qu'elle fût tout habillée pour la promenade et descendue dans les jardins; elle a même proposé au duc d'Ayen de rester avec elle, mais le Roi lui a dit qu'il avoit affaire de son capitaine des gardes. Mme de Mailly lui a représenté qu'il avoit M. le duc de Villeroy, et le Roi lui a répondu que cela ne faisoit rien, M. le duc de Villeroy n'ayant pas le bâton. Le traîneau de Mme de Mailly a toujours été derrière tous les autres.

M. le Duc sera enterré samedi. C'est aujourd'hui que M. le prince de Conty est allé lui jeter de l'eau bénite de la part du Roi; je ne sais point encore le détail. Je sais seulement qu'il y a douze gardes nommés pour accompagner M. le prince de Conty, et que, comme ces détachements sont regardés comme honorables, c'est le premier lieutenant du corps qui a droit de les commander; et par cette raison, c'est M. de Chazeron qui marche. On m'a dit que M. de Châtellerault avoit été nommé pour accompagner M. le prince de Conty, et que n'ayant pu y aller, c'étoit M. d'Estissac.

La promotion de Corse donne ici occasion à beaucoup

de plaintes; entre autres MM. d'Hautefort, de Fimarcon et de Boufflers sont fort mécontents. Les deux derniers ont servi en Italie et y ont été blessés; M. de Boufflers a servi en Allemagne, et outre cela il commande en Flandre et y tient un grand état. Ils sont tous trois plus anciens colonels que ceux qui viennent d'être faits maréchaux de camp en Corse.

Du samedi 6, *Marly*. — Le Roi a été ce matin à Versailles courre au manége et est revenu à trois heures. S. M. avoit demandé à dîner pour cette heure. M. de Bouillon et M. de la Trémoille ne se sont point trouvés pour son dîner. C'est M. de Maillebois qui a servi S. M. Pendant que le Roi étoit à table, M. le duc de Rochechouart, premier gentilhomme de la chambre, est arrivé; il ne vouloit point avancer, voyant que c'étoit M. de Maillebois qui servoit, mais M. de Maillebois, qui avoit envie d'aller dîner, a mandé à M. de Rochechouart qu'il lui feroit grand plaisir de venir prendre la serviette, ce que M. de Rochechouart a fait et a achevé de servir le dîner.

Le Roi ne fait point de voyage la semaine prochaine (c'est la semaine de Mme de Mailly). S. M. va de demain en huit à la Meutte pour jusqu'à mardi; il restera ensuite ici pour jusqu'au samedi que la Cour retourne à Versailles. Le lundi suivant, le Roi va à Choisy jusqu'au vendredi; il reviendra à Versailles et n'y restera que jusqu'au dimanche gras. Ce jour, il va à la Meutte et en revient le mardi gras souper dans ses cabinets et ne compte point sortir de Versailles pendant le carême.

Du dimanche 7, *Marly*. — Hier, la Reine soupa avec les dames. Le Roi ne soupa point; il a fait médianoche. Les dames étoient Mmes de Mailly, de Vintimille et de Chalais. Mademoiselle y étoit aussi; elle arriva hier au soir et ne parut point dans le salon. Le Roi y étoit entré à neuf heures, un moment avant que la Reine se mît à table, et joua à l'hombre avec M. le comte d'Estrées et

M. de Courson jusqu'à onze heures et demie; Mmes de Mailly et de Vintimille restèrent toujours dans le salon. Pendant que le Roi jouoit, elles jouèrent à quadrille, à une table la plus près qu'il soit possible de celle du Roi; et après que Mme de Mailly eut fini sa partie, elle resta presque toujours debout, auprès de la cheminée, regardant la partie d'hombre du Roi. Mme de Vintimille jouoit encore pendant ce temps-là. Avant-hier, lorsque la Reine entra dans le salon, et que M. le comte de Noailles, après avoir présenté un tableau de cavagnole à S. M., en présentoit aux dames et hommes que la Reine nommoit, Mme de Mailly étoit à regarder le Roi jouer à l'hombre.

Hier après le souper, la Reine joua encore à cavagnole, comme elle a accoutumé ici. Les deux ambassadeurs d'Espagne et de Sicile, qui y arrivèrent hier et qui sont du voyage, eurent aussi l'honneur de jouer avec S. M. M. le cardinal d'Auvergne avoit un tableau; après avoir joué quelque temps, il le donna à M. de Bouillon et par conséquent il resta debout. Il vint me proposer de parier contre moi d'un tableau à l'autre, et un moment après me demanda s'il ne pouvoit pas s'asseoir, puisqu'il parioit; je lui dis de s'adresser à Mme de Luynes. Mme de Luynes, à qui il en parla, le demanda à la Reine; la Reine me parut un peu embarrassée, et dit pourtant qu'elle croyoit que oui. Mme de Luynes dit à M. le cardinal d'Auvergne que puisqu'il parioit, la Reine trouvoit bon qu'il s'assît. Il ne fut assis qu'un moment, car il reprit un autre tableau. Je crois que pour que les choses eussent été en règle, il auroit fallu que M. le cardinal d'Auvergne eût au moins demandé permission à la Reine de parier. Le dernier voyage de Marly ou celui d'auparavant, pareille chose m'arriva; tous les tableaux étant remplis, Mme la princesse de Conty trouva bon que je pariasse de son tableau contre tout le monde au jeu de la Reine, à qui j'en avois demandé permission; et un moment après, Mme la princesse de Conty la demanda à la

Reine pour que je fusse assis puisque je pariois, et S. M. le trouva bon. M^me de Luynes, qui jouait avec la Reine et qui en étoit séparée par les deux ambassadeurs, fut un peu embarrassée elle-même pour demander à la Reine la permission que M. le cardinal d'Auvergne désiroit; elle prit le parti de se lever et d'aller parler à l'oreille à la Reine.

J'appris hier que M. de Châtellerault avoit été d'abord nommé pour accompagner M. le prince de Conty, et que s'étant trouvé incommodé, M. d'Estissac avoit été nommé pour aller à sa place; et cet avertissement s'est fait par une lettre de M. de Brezé, fils de M. de Dreux, de la part du Roi. M. le cardinal de Rohan reçut aussi il y a quelques jours (à ce qu'il me dit hier) une lettre de M. de Brezé contenant le modèle de l'ordre qu'il devoit donner comme grand aumônier pour la cérémonie de l'eau bénite, et pour qu'il nommât un aumônier du Roi et un sommier de chapelle; le sommier est chargé de faire porter un prie-Dieu, couvert d'un tapis, et un carreau de velours cramoisi qui doit être dressé dans la chambre même où est le corps pour le prince du sang au moment qu'il arrive, afin qu'il s'y mette à genoux. L'aumônier du Roi (c'étoit l'abbé de la Fare) se met à genoux devant le prie-Dieu comme devant celui du Roi, reçoit le goupillon des mains du Roi d'armes, le présente au prince du sang, le reçoit de sa main et le rend au Roi d'armes. Le prince du sang étant parti, le sommier de chapelle enlève le prie-Dieu.

Du mercredi 10, *Marly*. — J'avois oublié de marquer que le dernier jour que le Roi fut au manége à Versailles monter à cheval, S. M. alla ensuite faire une visite à M^me la comtesse de Toulouse, qui ne fut pas longue, et après laquelle il monta dans ses carrosses pour revenir ici.

Samedi dernier, 6 de ce mois, il y eut ici des traîneaux de la même manière que je l'ai marqué ci-dessus. C'étoit le Roi qui menoit M^me de Mailly. Il y en eut encore lundi;

Mademoiselle n'y fut point; elle ne paroît même dans le salon que pour l'heure du souper.

Je vis il y a deux ou trois jours M. le duc d'Estissac; il me conta ce qui s'étoit passé à l'eau bénite de M. le Duc. Il y a eu une petite difficulté, et tout s'est passé de la même façon que j'ai déjà marqué ci-dessus, sur ce que m'en avoit dit M. le duc de Gesvres. M. d'Estissac avoit été averti de la part du Roi par une lettre de M. de Dreux; je l'ai déjà marqué. Il se rendit aux Tuileries; M. le prince de Conty s'y rendit de son côté. M. le prince de Conty monta dans le carrosse du Roi le premier, et se mit à droite dans le fond; M. d'Estissac dans le fond aussi, à la gauche. M. de Choiseul, nommé par le Roi pour porter la queue du manteau de M. le prince de Conty, monta sur le devant, vis-à-vis M. le prince de Conty, et M. de Brezé, comme grand maître des cérémonies, sur le devant, vis-à-vis M. le duc d'Estissac. Ils allèrent aussi accompagnés des gardes du corps descendre à l'hôtel de Condé, où M. le prince de Conty fut reçu, à la descente du carrosse, par M. le comte de Charolois, M. le comte de Clermont, qui étoient accompagnés de M. le prince Charles, de M. le prince de Pons et de plusieurs autres. M. le prince de Conty entra dans une chambre pour s'habiller; M. le duc d'Estissac s'habilla dans la même chambre; je crois pourtant que suivant la règle il auroit dû s'habiller dans une autre chambre; ils marchèrent ensemble, M. le duc d'Estissac à côté de M. le prince de Conty, l'épaule seulement en arrière; la queue du manteau de M. d'Estissac portée à côté de celle du manteau de M. le prince de Conty et laissée seulement au milieu de la pièce qui précédoit celle du corps, au lieu que celle du manteau de M. le prince de Conty fut portée jusqu'à la porte même de la pièce où étoit le corps. J'ai marqué plus haut le prie-Dieu, l'eau bénite; je ne le répète point ici. M. le prince de Conty se mit à genoux sur le carreau; il n'y eut que lui

de tous ceux qui étoient là qui se mit à genoux. Au retour, les choses se passèrent de la même manière; M. le prince de Conty fut reconduit jusqu'aux carrosses du Roi, et retourna aux Tuileries avec M. d'Estissac accompagné des gardes; ils s'y déshabillèrent, et reprirent leurs carrosses.

On apprit, il y a trois ou quatre jours, la mort de M. le prince de Chimay, à Bruxelles. Il avoit épousé la fille de M. le duc de Saint-Simon. Ce mariage est trop singulier pour n'en pas mettre un mot ici. M^{lle} de Saint-Simon est si petite, si contrefaite et si affreuse que M. et M^{me} de Saint-Simon, bien loin de songer à la marier, ne cherchoient qu'à la cacher aux yeux du public. M. de Saint-Simon étoit en grande faveur auprès de feu M. le duc d'Orléans; cette raison détermina apparemment M. de Chimay a lui demander sa fille en mariage. M. de Saint-Simon, qui est extrêmement énergique dans ses expressions, répondit à M. de Chimay par une description très-détaillée et même outrée, s'il est possible, de toutes les imperfections de sa fille (1), lui ajoutant que si c'étoit par rapport au crédit qu'il pouvoit avoir sur M. le duc d'Orléans, qu'il ne vouloit pas le tromper davantage sur cet article que sur les autres, et qu'il ne ne se mêleroit en aucune manière des affaires qui pourroient le regarder. M. de Chimay persista dans son projet (2); il vécut quelques années à Paris, voyant de temps en temps sa femme, qui est toujours restée à l'hôtel de Saint-Simon. Il étoit depuis plusieurs années à Bruxelles.

On apprit hier la mort de M^{me} la duchesse de Châtillon; elle étoit veuve de M. Bouchu, dont elle avoit eu feu M^{me} de Tessé, femme du premier écuyer de la

---

(1) Saint-Simon est moins outré à ce sujet dans ses *Mémoires*. « Il y a, dit-il en parlant de sa fille, des personnes faites de manière qu'elles sont plus heureuses de demeurer filles avec le revenu de la dot qu'on leur donneroit. »

(2) Le mariage eut lieu le 16 juin 1722.

Reine et mère de M. de Tessé qui a aujourd'hui cette charge, lequel a épousé une des filles de M. le duc de Béthune. Les enfants de M^me de Tessé sont : M. le marquis de Tessé et le chevalier de Tessé, qui vient d'avoir un régiment, et une sœur mariée à M. de Chavagnac, capitaine de vaisseau. M. de Châtillon étoit un fils de M. le maréchal de Luxembourg et père de M. de Boutteville, qu'il avoit eu de sa première femme, M^lle de Royan, fille de François, marquis de Royan, et d'Yolande-Lucie de la Trémoille. M^me de Châtillon avoit ou soixante-treize ou soixante-quatorze ans et s'étoit mariée pour avoir un tabouret. Elle déshérite par son testament son petit-fils l'aîné et fait le chevalier son légataire universel.

Je n'ai rien marqué ci-dessus au sujet des régiments qu'avoit M. le Duc. Le Roi laisse à M. le prince de Condé le régiment de cavalerie et celui d'infanterie; il n'y a encore rien de décidé sur celui de dragons. C'est M. d'Argence, gentilhomme de Bourgogne, dont le grand-père avoit commandé un des régiments de feu M. le Prince et dont la famille a toujours été attachée à la maison de Condé, qui commande ce régiment. Ce régiment étoit Goësbriant. M. de Goësbriant le vendit 40,000 écus à M. le Duc, et en demeura colonel. Lorsqu'il fut fait maréchal de camp, M. le Duc nomma M. d'Argence auquel, en conséquence, il fut expédié une commission du Roi. Je me souviens bien que dans le temps ce choix ne fut point approuvé, et c'est ce qui fait croire que dans cette occasion-ci M. d'Argence n'aura pas ledit régiment. Il paroît que l'intention du Roi est que les princes du sang n'aient que deux régiments. A la mort de feu M. le prince de Conty, le régiment de cavalerie de Conty que commandoit M. du Chayla redevint régiment de gentilhomme sous le nom de du Chayla. M. d'Argence cite aujourd'hui cet exemple; on ne croit pas cependant qu'il soit suivi.

M. l'archevêque de Bourges et M. le duc de Biron sont venus aujourd'hui pour demander l'agrément du Roi

pour le mariage de M. le duc de Biron avec Mlle de Roye, nièce de M. l'archevêque de Bourges et sœur de Mme d'Ancenis; son bien est égal à celui de Mme d'Ancenis; je l'ai déjà marqué ci-dessus.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets sans avoir été à la chasse ni en traîneau. Les dames étoient Mademoiselle, Mmes de Mailly, de Vintimille et d'Antin.

Hier pendant le conseil, le feu prit à une des cheminées du salon (1), celle du côté de l'appartement de M. le Cardinal; cela fit un grand mouvement. Le Roi y vint, mais le secours fut si prompt qu'il n'y eut que la glace d'en bas cassée et une partie du parquet de derrière brûlé; on mit un morceau de tapisserie à la place des glaces, et le soir on y fit du feu.

Mme de Luynes me dit avant-hier une observation qu'elle avoit faite au souper du Roi. L'usage étoit, les autres voyages, que le Roi fût servi en vaisselle de vermeil, les princesses avec des assiettes d'une forme différente, et les dames avec des assiettes plates, qui étoient l'ancienne vaisselle du Roi. Ce voyage-ci, le Roi et la Reine sont servis en vaisselle d'or, les princesses avec des assiettes de vermeil contournées qui paroissent même plus magnifiques, et les dames avec des assiettes de vermeil ovées.

Du vendredi 12, *Marly*. — Le Roi quitta hier le deuil de M. le Duc. Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon parurent hier dans le salon et soupèrent avec la Reine, car le Roi soupoit dans ses cabinets. Il y avoit dans les cabinets les mêmes dames qui y étoient la dernière fois. Le Roi avoit été le matin courre dans le manége à Versailles.

Quoiqu'on ait quitté le deuil, cependant la mort de Mme de Châtillon et de M. de Chimay fait que plusieurs per-

---

(1) De Marly.

sonnes sont encore en noir, et outre cela les parents de M. le Duc le portent quelques jours de plus.

Mme de Mailly et Mme sa sœur seroient dans le cas de porter le deuil encore, et effectivement Mme de la Tournelle et Mme de Flavacourt sont actuellement en deuil; mais Mme de Mailly a déclaré qu'elle ne le porteroit point actuellement, qu'elle ne le prendroit qu'après Marly. Elle a fait faire pour 5 ou 6,000 livres d'habits dont elle veut faire usage ici; elle ne prendra le deuil qu'après le voyage. Elle a payé argent comptant tous ces habits, et même une partie d'un qu'elle a donné à Mme de Vintimille, sa sœur. Elle ne quitte point le deuil non plus.

Il devoit y avoir des traîneaux aujourd'hui; ils sont remis à demain. Les dernières fois qu'on y a été, ce n'est pas le Roi qui a nommé tous les hommes qui devoient aller en traîneaux, et chacun a été assez le maître d'en prendre.

Le voyage de la Meutte de dimanche est changé; le Roi restera ici sans en sortir jusqu'à de demain en huit.

Les gardes du corps ayant fait ces jours-ci une chasse entre eux dans les jardins, les valets de chiens du Roi, qui se reposent depuis longtemps, se sont piqués d'honneur; ils ont pris leurs surtouts bleus sur lesquels ils ont attaché du papier blanc et doré, de manière qu'ils paroissoient de véritables habits uniformes de la vénerie; ils ont loué des chevaux et même jusqu'à des armes, ont mis sur le corps d'un petit garçon une nappe et une tête de cerf, ont pris d'autres petits garçons pour faire les chiens, et ont fait dans le jardin une chasse avec grand bruit de leurs trompes.

Du dimanche 14. — Hier le Roi alla encore en traîneaux, et Mademoiselle y fut; c'étoit le Roi qui la menoit.

La Reine jouoit à cavagnole à l'ordinaire, pendant que le Roi jouoit à l'hombre. Mme de Mailly ne jouoit point; elle fut longtemps assise au bout de la table d'hombre,

vis-à-vis le Roi. M. de Soubise, quoiqu'en pleureuse, a été ces jours-ci en traîneaux, et M. de Boutteville, qui est en pleureuse aussi, à cause de la mort de M^me^ de Châtillon, jouoit hier à quadrille dans le salon.

Du lundi 15, *Marly*. — On apprit hier la mort du pape Clément XII, âgé de quatre-vingt-huit ans. MM. les cardinaux de Rohan et d'Auvergne se préparent à partir incessamment pour le conclave. Le Roi leur donne à chacun 50,000 livres pour les frais du voyage. Il reste ici M. le cardinal de Polignac, qui a déclaré qu'il n'iroit point à cause de son âge, M. le cardinal de Fleury à qui son âge et ses occupations ne permettent pas un aussi pénible et long voyage, et M. le cardinal de Gesvres, âgé de quatre-vingt-quatre ans, qui n'a jamais été à Rome depuis qu'il est cardinal.

Du mercredi 17, *Marly*. — La maladie de M. le Duc avoit donné beaucoup de prévention contre Silva, son médecin. La difficulté, dans le temps de cette maladie, d'en avoir des nouvelles certaines, même par les billets que l'on distribuoit chaque jour, avoit donné occasion à plusieurs raisonnements. Silva, craignant que ces préventions ne fussent passées dans l'esprit du Roi, prit le parti d'écrire ici à M^me^ de Vintimille pour se justifier. Cette lettre qui étoit fort détaillée a eu l'effet qu'il désiroit. M^me^ de Vintimille et M^me^ de Mailly ont pris le fait et cause de Silva; la lettre a été montrée au Roi, qui a paru n'avoir aucune prévention contre Silva et en a parlé avec beaucoup d'estime.

M. d'Angervilliers mourut avant-hier, à sept heures du soir. Il y avoit douze ans qu'il étoit secrétaire d'État de la guerre, depuis la mort de M. le Blanc. Il s'étoit fait aimer et estimer dans cette place. Il y avoit déjà plusieurs années que sa santé étoit mauvaise, et surtout sa poitrine attaquée. Cependant il est mort d'une indigestion; sans avoir l'air d'aimer à manger, il étoit extrêmement déraisonnable sur les attentions nécessaires pour sa

santé. Il s'étoit donné une indigestion le lundi d'auparavant; il s'en redonna une seconde le jeudi; comme il s'y joignit un crachement de sang, cet accident détermina à faire plusieurs saignées. Dimanche, on le croyoit hors d'affaires; mais la nuit d'après fut si mauvaise que Silva, que l'on avoit envoyé chercher, dit le matin qu'il falloit le faire confesser. On envoya querir son confesseur l'après-dînée, mais il fut averti trop tard, et ce fut M. l'évêque de Metz, qui étoit venu ici pour le voir, qui le confessa et lui fit apporter Notre-Seigneur et l'extrême-onction. Il est mort avec toute sa connoissance et sans aucune agonie. Il y a apparence que le Roi donnera quelque marque de bonté à sa famille, car M^me^ d'Angervilliers reste avec 4,000 livres de douaire pour tout bien. Pour M. d'Angervilliers, il y a trois ou quatre ans qu'il devoit 100,000 écus; il a eu depuis une gratification du Roi de 100,000 livres, mais ses affaires ne doivent pas être en bon état. Il donnoit beaucoup à manger et faisoit même la meilleure chère de ce pays-ci.

Il y a eu depuis sa mort grand mouvement pour savoir qui lui succéderoit. Alexandre, un des premiers commis des bureaux de la guerre, fut hier trois quarts d'heure avec M. le Cardinal, et ce matin M. de Breteuil a été déclaré secrétaire d'État de la guerre. Il paroît que ce choix est fort approuvé. M. de Breteuil avoit déjà eu cette place du temps de M. le cardinal Dubois; elle ne lui fut ôtée que pour la rendre à M. le Blanc. Quoiqu'un pareil événement pût avoir mis de la prévention dans le public contre M. de Breteuil, il paroît qu'il y étoit fort désiré, et ce qui est entièrement à son honneur, c'est que dans les bureaux de la guerre, c'étoit le seul que l'on souhaitât d'avoir. Il étoit déjà chancelier de la maison de la Reine et grand maître des cérémonies de l'ordre du Saint-Esprit; il conserve ces deux charges.

Du vendredi 19. — Lundi 15 de ce mois, le Roi, au retour du manége, dîna dans ses cabinets à quatre heures.

Il y avoit fort peu d'hommes et il n'y avoit de dames que Mme de Mailly et Mme de Vintimille; quoique Mademoiselle et Mlle de Clermont fussent ici, elles n'étoient pas de ce dîner.

On sut dès avant-hier que le Roi avoit accordé à Mme d'Angervilliers 20,000 livres de pension. L'état des affaires de M. d'Angervilliers n'est pas si mauvais qu'on le croyoit d'abord; il ne doit que 50,000 écus, dont la plus grande partie sera payée par ses meubles et effets; à l'égard du brevet de retenue sur la charge, qu'il devoit, c'est M. de Breteuil qui le paye. On loue fort ici la façon dont M. de Breteuil en a usé, ayant offert que l'on mît sur la charge telle pension que l'on voudroit pour Mme d'Angervilliers. Les 20,000 livres sont sur le trésor royal. Le logement de M. d'Angervilliers, à Versailles, a été donné à M. de Maurepas; c'est celui où il est né; M. le chancelier de Pontchartrain et M. de Pontchartrain occupoient le même logement.

On apprit hier la mort de M. de Cambis à Londres, et on a appris aujourd'hui la mort de Mme de Courteil en Suisse; c'est la femme de notre ambassadeur.

Le Roi fut encore hier au manége. Au retour, il soupa dans ses cabinets avec Mademoiselle, Mlle de Clermont, Mme de Mailly, Mme de Vintimille et Mme de Chalais.

Le Roi n'a joué qu'à l'hombre pendant tout le voyage et quelquefois aux petits paquets. Mademoiselle n'a presque jamais approché de la table du Roi, et Mlle de Clermont point du tout; mais Mmes de Mailly et de Vintimille ont été presque toujours assises auprès du Roi ou vis-à-vis S. M.

Du mercredi 24, Paris. — Le samedi 20 de ce mois, le Roi, avant que de partir de Marly, y dîna dans ses cabinets; il n'y avoit point de princesses. Mademoiselle étoit partie la veille pour revenir à Versailles et Mlle de Clermont revint avec la Reine. Il n'y eut de femmes au dîner du Roi que Mme de Chalais, Mme de Mailly et Mme de Vintimille; elles revinrent avec le Roi à Versailles; elles

avoient été toutes trois avec S. M. au voyage de la Meutte, auquel les deux princesses n'étoient point, à cause de la mort de M. le Duc. Mme de Mailly a toujours logé dans son appartement à Marly, lequel contient deux appartements. L'usage à Marly est que le Roi fournisse de bois à toutes les personnes qui logent dans le corps du château; autrefois même il fournissoit de bougie, mais cela est supprimé. Cependant Mme de Mailly est exceptée de la règle générale; elle est fournie de bougie et de bois; c'est d'elle-même que je le sais. En arrivant à Versailles samedi, elle trouva une augmentation à son appartement, le Roi ayant ordonné que l'on fermât le bout du corridor dont on lui a fait une antichambre, et une aussi pour M. l'abbé de Pomponne, dont l'appartement est vis-à-vis celui de Mme de Mailly. Elle trouva aussi un meuble nouveau qu'elle a acheté. Le lendemain dimanche, à neuf heures du soir, le Roi vint voir l'appartement. S. M. continue à aller presque tous les jours passer la soirée chez Mme la comtesse de Toulouse; il y soupe, mais en particulier avec cinq ou six personnes.

Le Roi partit lundi pour Choisy. Les dames de ce voyage sont : les deux princesses, Mme de Mailly, Mme de Vintimille, Mme la maréchale d'Estrées et Mme de Ségur. Mme de Mailly a fait faire pour le Roi un service d'assiettes et de plats creux, de métal, pour mettre de l'eau chaude, qui lui coûte 50 à 60 louis. Un crocheteur lui apporta hier matin une robe garnie de plumes de toutes couleurs avec tout l'assortiment, que je vis hier à Choisy. Toutes les dames qui sont à ce voyage jouent. Il n'y a que Mme de Mailly qui ne joue à aucun jeu.

Du jeudi 25, *à Paris.* — Mme la duchesse de Rochechouart, femme du premier gentilhomme de la chambre, accoucha hier d'un garçon ; c'est son premier enfant.

Cette semaine est celle de Mmes d'Antin et de Montauban. La Reine fait souper presqué tous les jours ces dames avec elle.

Du samedi 27, *Versailles.* — On ne peut se dispenser de mettre un mot de ce qui s'est passé ici pendant le voyage de Marly, au sujet des bois des Célestins. Ces bois sont situés à une demi-lieue de Versailles, entre le chemin de Meudon et celui du Plessis-Piquet. Le prétexte et la facilité de ramasser du bois mort à plusieurs habitants d'ici excita bientôt le désir de couper ce bois, et en peu de jours trois à quatre mille personnes de toute espèce, même de gens de la livrée du Roi, ont ruiné presque entièrement cette partie de bois, coupant non-seulement les taillis, mais les baliveaux; et ce qu'il y a eu de plus singulier, c'est que l'on vendoit publiquement le bois de chauffage et le bois de charpente. La maréchaussée ayant été mandée n'osa en approcher; cependant ce désordre a été arrêté un jour ou deux avant que le bois fût entièrement coupé. On a fait des recherches ici chez les particuliers; on a mis sept ou huit des coupables en prison. Ce bois se vendoit dans Versailles à 3 livres la corde (1).

Avant-hier, qui étoit le jeudi gras, M. de Lichtenstein donna un bal à Paris, comme il avoit fait l'année passée. On ne pouvoit rien voir de plus magnifique, ni de mieux arrangé. La politesse et la dignité avec lesquelles M. et M^me^ de Lichtenstein font les honneurs de chez eux prouve l'habitude où ils sont de donner de pareilles fêtes et leur tranquillité sur le succès. On dansa avant et après souper. Le bal étoit dans la grande salle en haut, et en bas il y avoit quatre grandes tables et deux petites, ce qui faisoit en tout plus de cent personnes à table. Chacune de ces tables fut servie avec le même ordre, avec la même promptitude et la même délicatesse que s'il n'y en avoit eu qu'une à servir. Le souper ne dura pas deux heures.

Il devoit y avoir aujourd'hui un ballet ici; mais la

---

(1) Voir sur ce pillage les détails donnés par M. Le Roi dans son *Histoire des rues de Versailles*. — 1857, in-8°, tome II, pages 325 à 330.

maladie d'un comédien, nommé La Torillière, a empêché l'exécution. Ce même ballet a déjà été retardé il y a deux ans, à Fontainebleau, par la mort de M. le comte de Toulouse et depuis peu par celle de M. le Duc.

Du dimanche 28. — Madame la comtesse de Saint-Pierre mourut hier; c'étoit la femme du premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans, lequel est encore vivant et a quatre-vingt-un ans.

On apprit aussi hier la mort de M. de Baussan, intendant d'Orléans, lequel est fort regretté.

M. le comte de Charolois a prêté serment ce matin entre les mains du Roi pour l'exercice de la charge de grand maître. Il a payé pour cela 10,000 livres, de même que M. le prince de Dombes lorsqu'il a prêté serment pour celle de grand veneur. J'ai appris à cette occasion que les droits que l'on paye pour la charge même, c'est-à-dire que payera M. le prince de Condé, sont de 30,000 livres. M. le comte de Charolois étoit à genoux sur un carreau, suivant l'usage. J'ai appris aussi que le Roi lui avoit accordé pour lui 40,000 livres sur la charge, dont il jouira pendant son exercice. Les serments ordinaires les plus considérables, ne sont que de 2,000 écus, tout au plus 7,000 livres. M. le duc de Châtillon m'a dit n'avoir payé que 2,000 écus pour le sien.

Le Roi part aujourd'hui pour la Meutte, d'où il reviendra mardi souper dans ses cabinets, suivant l'arrangement que j'ai marqué ci-dessus. Les dames de ce voyage sont : les deux princesses, Mme de Vintimille, Mme la maréchale d'Estrées, Mme d'Antin et Mme de Ségur. Mme de Mailly est de semaine.

Il n'y a encore rien de décidé pour la promotion; mais les commissions de maréchaux de camp et de brigadiers accordées aux officiers qui ont servi en Corse ne sont point expédiées; on a suspendu cette expédition apparemment dans le dessein de dater du même jour les nouvelles commissions que le Roi accordera, car la disposi-

tion des trois régiments, que j'ai marquée ci-dessus, n'a souffert aucun changement, et cet article est entièrement fini.

MARS.

Bal en masque chez le Dauphin. — Le chevalier de Mailly obtient le régiment de dragons-Condé. — Mort de l'archevêque de Lyon. — Mme la Duchesse la jeune reçoit la visite du Roi. — Usage du chapitre de Notre-Dame pour les services de deuil. — Ballet de *Basile et Quitterie*. — Le Roi et Mme de Mailly. — Pension à Mlle de Bouillon. — Mort de M. de Saujon. — Promotion d'officiers généraux. — Audience de congé de Mme de la Mina. — Travaux de Choisy. — Comédie-ballet du *Roi de Cocagne*. — Rentrée de Mlle Lemaure à l'Opéra. — Mort de la duchesse de Lesdiguières. — Suite de la promotion. — Incendie au Louvre. — Vers sur Mlle Lemaure. — Présentation de la duchesse de Biron.

Du mercredi 2 mars, Versailles. — Mme de Mailly a été souper à la Meutte le lundi. Elle suivit la Reine au salut ce jour-là, et partit ensuite; elle revint à cinq heures du matin.

Le Roi revint hier de la Meutte, et soupa dans ses cabinets avec les mêmes dames qui avoient été du voyage, excepté Mme de Ségur, qui retourna à Paris.

Il y eut hier un bal en masque chez M. le Dauphin, qui commença à sept heures. On dansa dans le cabinet de M. le Dauphin jusqu'à ce qu'il se couchât; à dix heures et demie il s'en alla, et l'on dansa dans le cabinet d'étude et dans le cabinet de glaces. Le buffet pour la collation étoit dans la salle à manger de M. de Châtillon. On n'entroit à ce bal qu'en domino et un masque sur le visage ou à la main. Tout le monde se démasquoit à la porte pour qu'il n'y eut que gens de la Cour. Les dames dont les filles étoient au bal avoient permission d'y entrer sans être masquées. Madame resta au bal jusqu'à deux ou trois heures. Le Roi, après son souper, descendit au bal avec son habillement ordinaire, suivi des dames qui avoient soupé avec lui; elles n'étoient pas non plus masquées.

Du samedi 5, *Versailles*. — Il n'y avoit encore eu rien de décidé jusques avant-hier sur le régiment de dragons de Condé que commandoit M. d'Argence, dont j'ai parlé ci-dessus. Avant-hier au soir, chez Mme la comtesse de Toulouse, où le Roi va presque tous les soirs faire la conversation jusqu'à près de minuit, les jours qu'il ne soupe point dans ses cabinets, et où Mmes de Mailly et de Vintimille se trouvent aussi, le roi dit à Mme de Mailly : « Madame la Comtesse, vous me devez un remerciment. » Hier matin, l'on sut que le Roi avoit donné ce régiment à M. le chevalier de Mailly. C'est le beau-frère de Mme de Mailly, frère de M. de Mailly et de Mme de Mazarin. Je ne sais pas précisément son âge, mais son père est mort en 1700 (1). M. le chevalier de Mailly étoit capitaine de dragons dans le régiment de Vibraye, qui étoit ci-devant Bonnelles et auparavant Albert (M. le chevalier d'Albert, mon oncle, a été tué à la tête de ce régiment). On laisse à M. d'Argence la commission de mestre de camp et on lui donne la compagnie qu'avoit M. de Mailly. Il y avoit trois ans que M. le chevalier de Mailly n'avoit vu Mme sa belle-sœur. M. de Saint-Florentin, à l'occasion dudit régiment, l'amena à Mme de Mailly, qui a été elle-même demander ce régiment à M. le Cardinal avec beaucoup de vivacité. Elle fut hier remercier S. Ém., qui lui dit que c'étoit à elle à qui M. le chevalier de Mailly en avoit l'obligation.

Du lundi 7, *Versailles*. — Mme de Mailly, pendant sa semaine, a joué presque tous les jours au cavagnole de la Reine. A neuf heures, le Roi arrive chez la Reine tous les jours lui faire une visite d'un demi-quart d'heure,

---

(1) François de Mailly, chevalier de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte, troisième fils de Louis, comte de Mailly, seigneur de Rubempré. Son père était mort non en 1700, mais le 5 avril 1699 (*Journal de Dangeau*, tome VII, page 59). Le chevalier de Mailly mourut à Paris le 5 mai 1757, âgé de cinquante-huit ans ; il avait donc environ quarante et un ans en 1740.

lorsqu'il ne soupe point dans ses cabinets. Immédiatement après que le Roi est sorti, Mme de Mailly demande permission à la Reine de quitter, et donne son tableau à quelqu'un de ceux qui jouent.

J'ai oublié de marquer une circonstance à l'occasion du bal en masque du mardi gras chez M. le Dauphin. Mesdames vinrent chez la Reine avec leurs habits de masque; Mme de Tallard n'étoit point masquée. Mais toutes les dames de Mesdames étoient en habit de masque. La Reine jouoit dans le salon, à côté de son appartement et au bout de la galerie. Mmes de l'Hôpital, d'Andelot et les sous-gouvernantes s'assirent quoiqu'en domino.

Je n'ai point encore marqué la mort de M. l'archevêque de Lyon (M. de Roche-Bonne, ci-devant évêque de Noyon). Le Roi disoit hier qu'il lui avoit laissé par son testament ses dettes à payer. S. M. expliqua en même temps que M. l'archevêque de Lyon prioit le Roi par son testament de vouloir bien être quelque temps sans nommer à ses bénéfices, afin que les revenus puissent servir à payer ses dettes. C'est l'évêque d'Autun (1) qui jouit de la juridiction spirituelle de l'archevêché de Lyon et qui en a tout le revenu pendant la vacance. Ainsi cette demande

---

(1) Guillaume Paradin dans ses Mémoires de l'histoire de Lyon, page 207, ch. 77, édition de 1573, dit que « les régales des églises de Lyon et d'Autun « souloient être réciproques : et vacante l'une, le prélat de l'autre en avoit le « régime. Toutefois, par l'accord fait entre le roi Philippe le Long, à Paris en « 1320, et Pierre de Savoie, archevêque de Lyon.......... moyennant la récompense que le Roi donna à l'archevêque, le Roi retient l'administration du « temporel d'Autun, vacant le siége; et quant à l'administration du spirituel, « elle demeure à l'archevêque de Lyon; mais l'administration de l'église de « Lyon, étant le siége vacant, est autre : car l'évêque d'Autun en a entière« ment l'administration. »

Le même roi Philippe le Long, par l'accord dont nous venons de parler, avoit donné à Pierre de Savoie, archevêque de Lyon, la juridiction temporelle de la ville de Lyon, sous la réserve du ressort et de la souveraineté. C'est en compensation d'une si grande grâce que l'archevêque de Lyon cède au Roi les droits de régale sur l'évêché d'Autun, pour le temporel pendant la vacance. (*Note du duc de Luynes.*)

ne peut regarder que les abbayes dont il jouissoit. L'archevêché de Lyon vaut environ 45,000 livres de rente.

Hier, Mme la Duchesse la jeune vint ici. On savoit dès avant-hier qu'elle viendroit recevoir la visite du Roi; mais on ne savoit point encore si elle verroit toute la Cour en manteaux et mantes; on ne le sut qu'hier après midi, de sorte que ceux qui n'avoient point d'habit noir ici prirent des manteaux noirs (qu'on donnoit à la porte de Mme la Duchesse) par-dessus leurs habits galonnés ou brodés. A l'égard des dames, plusieurs ne purent pas y aller. Mme la Duchesse reçut la visite du Roi dans son lit (1). Le Roi y fut après le salut; ensuite la Reine, M. le Dauphin, Mesdames, les princes du sang; après cela tout ce qui étoit ici, de la façon dont je viens de l'expliquer. Il fut décidé hier que le Roi lui donnoit 60,000 livres de pension; outre cela S. M. fait revivre en sa faveur 25,000 livres de rente viagère faisant partie de celle qu'avoit M. le Duc son mari. Son douaire et son bien peuvent aller en tout à 35,000 livres de rente, et l'on compte qu'elle aura outre cela une pension que l'on estime devoir monter à 100,000 livres pour la nourriture et entretien de M. le prince de Condé.

Je mettrai à cette occasion une circonstance que j'ai

---

(1) Mme la Duchesse la mère reçut en pareille occasion la visite du feu Roi et de Mme la duchesse de Bourgogne et de toute la Cour; elle étoit sur son lit, les rideaux tout ouverts, et tout habillée. Mme de Mazarin, qui s'en souvient, m'a dit que Mme la Duchesse étoit coiffée d'un bandeau blanc et habillée d'hermines. Hier, Mme la Duchesse étoit dans son lit et seulement un rideau ouvert. Mme la princesse de Conty, Mademoiselle, Mlle de Clermont et Mlle de Sens étoient dans sa chambre et y restèrent pendant les visites du Roi, de la Reine, de M. le Dauphin et de Mesdames; mais elles n'avoient point de mantes, ni Mme la princesse de Conty de voile. M. le comte de Charolois y étoit aussi; M. le comte de Clermont n'a point paru dans cette occasion-ci. La différence de cette cérémonie vient du temps du deuil. Mme la Duchesse mère reçût la visite du Roi trois jours après la mort de M. le Duc; et dans cette occasion-ci, il y avoit plus de trois semaines et même près de six. Les princesses ses belles-sœurs n'étoient point en mantes, comme il est dit ci-dessus, et après que les visites furent faites elles allèrent prendre leurs mantes pour revenir chez Mme la Duchesse jeune. (*Note du duc de Luynes.*)

apprise aujourd'hui par rapport au chapitre de Notre-Dame. On n'y a point fait de service pour M. le Duc. L'usage du chapitre est de n'en faire que pour le Roi, la Reine, les fils de France et le premier prince du sang, et le premier ministre ayant le titre de cette charge ; ils n'en font point pour les petits-fils de France, parce que leur rang est beaucoup plus nouveau que l'établissement du chapitre. La question fut agitée à la mort de M. le duc d'Orléans qui étoit premier ministre ; il fut décidé qu'étant plus illustre par sa naissance que par le titre de premier ministre, ils ne feroient point de service. C'est M. l'abbé d'Agon, chanoine de Notre-Dame, qui a appris ce détail à Mme de Luynes.

Il n'est question ici depuis quelques jours que de la promotion ; on croit qu'elle est faite et qu'elle paroîtra demain ; elle étoit déjà prête à être finie à la mort de M. d'Angervilliers. Mon fils demande, comme premier brigadier des dragons par sa charge et commandant tous les autres brigadiers de ce corps, à être fait maréchal de camp. M. de Bissy, comme commissaire de la cavalerie, demande la même chose. Ils représentent tous deux que si l'on fait MM. d'Ayen, de Soubise et de Picquigny brigadiers à raison de leurs charges de capitaines des gardes du corps, des chevau-légers et des gendarmes, leurs charges doivent leur donner le même droit pour être maréchaux de camp, d'autant plus que le prix en est assez considérable pour mériter quelque grâce. Il paroît qu'il y a des exemples pour et contre. M. le Cardinal, importuné apparemment par toutes les différentes représentations et par rapport aux régiments et compagnies qui seront à donner, dit à tous ceux qui lui en parlent qu'il ne s'en mêle point. Mme de Luynes lui dit hier que vraisemblablement au moins le Roi lui demandoit ses conseils, et il lui répondit que le Roi les lui avoit demandés, mais qu'il avoit prié S. M. de trouver bon qu'il ne lui en donnât point.

Mme de Luynes arrêta avant-hier avec Mlle de Clermont les comptes de la dépense extraordinaire de la maison de la Reine. L'usage est que l'on apporte les comptes à voir à la dame d'honneur, qui prend un jour avec la surintendante. Il n'y a point d'autre cérémonial, sinon qu'on donne un fauteuil à la dame d'honneur à côté de celui de Mlle de Clermont, chez laquelle les comptes sont arrêtés.

Mme la Duchesse a été cette après-dînée chez le Roi, chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames; elles étoient en grand manteau de deuil noir avec un bandeau de la même couleur. Mme la princesse de Conty, Mlle de Clermont et Mlle de Sens étoient avec elle.

On exécute enfin aujourd'hui le ballet dont il est parlé ci-dessus; il est intitulé *Bazile et Quitterie;* ce sont les noces de Gamache. Les paroles sont de M. Greffec et la musique de M. de Blamont.

Mme la duchesse de la Trémoille, sœur de M. le duc de Bouillon, accoucha avant-hier d'une fille. Mme de Tillière, fille de M. de Jonsac et belle-sœur de Mme la duchesse de Châtillon, étoit accouchée la veille d'un garçon.

Du mercredi 9, *Versailles.* — Le Roi fut, il y a trois ou quatre jours, courre le daim à Boulogne; mais S. M. ne recommencera à courre le cerf que demain à Saint-Germain. Les équipages du Roi n'ont point couru depuis le 4 janvier, à cause de la grande gelée, qui n'a pas été aussi forte ici qu'en 1709, mais il y a eu des provinces où le froid a été plus considérable que celui du grand hiver.

On sut enfin hier qu'il y avoit un ambassadeur d'Espagne de nommé pour remplacer ici M. de la Mina; c'est M. de Campoflorido (1). M. et Mme de la Mina partent dans un mois.

(1) Il est actuellement ambassadeur à Venise. (*Note du duc de Luynes.*)

La prétention de M. de Verneuil de présenter sans avertir le premier gentilhomme de la chambre, ni la dame d'honneur, n'est point encore réglée; il présenta encore hier des étrangers à la Reine en présence de Mme de Luynes.

Du jeudi 10, *Versailles.* — Hier le Roi fut au sermon du P. Neuville, et en sortant, au lieu de remonter par l'escalier de marbre par où il étoit descendu, S. M. remonta par le petit escalier. Mme de Mailly, qui étoit dans la chapelle en haut, étant sortie en même temps, rencontra le Roi qui lui demanda si elle iroit à la comédie (c'étoit hier comédie italienne). Mme de Mailly lui répondit que si il y alloit, elle iroit; le Roi lui dit qu'il n'iroit point; à quoi elle répondit qu'elle n'iroit pas non plus. « Mais cela est-il bien sûr, lui ajouta-t-elle ? » « Vous le verrez, dit le Roi, vous n'avez qu'à aller ailleurs. » Cependant tout le monde croyoit que le Roi iroit à la comédie, parce qu'il avoit fait avertir pour le conseil immédiatement après le sermon, et qu'il avoit donné l'ordre pour six heures et demie à M. d'Ayen. Le conseil ayant fini à sept heures, le Roi (1) descendit chez Mme la comtesse de Toulouse, qui étoit sortie, mais Mme de Mailly y étoit; et ayant su que Mme la comtesse de Toulouse étoit chez Mademoiselle, il dit à Mme de Mailly qu'il alloit la lui ramener. Le Roi fut sur-le-champ chez Mademoiselle par les cours, et après avoir prié Mme la comtesse de Toulouse de revenir chez elle, S. M. revint par la salle des gardes, passa au travers de son appartement et redescendit chez Mme la comtesse de Toulouse, où il joua à quadrille avec elle, Mme de Mailly et M. le duc d'Ayen. Le soir, ayant oublié de proposer à Mme de Mailly d'aller aujourd'hui à la chasse, il envoya M. le duc d'Ayen la chercher partout pour lui demander si elle vouloit une calèche. Mmes de

---

(1) Le Roi entra un moment à la comédie en bas; il regarda qui y étoit, sans se montrer, et ressortit aussitôt. (*Note du duc de Luynes.*)

Mailly et de Vintimille ont été courre le cerf à Saint-Germain ; c'est le Roi qui les a menées à l'assemblée (1).

On sut avant-hier que les partages de Mmes de Mailly, de Vintimille et de Flavacourt et de Mlle de Montcavrel étoient réglés. C'est Mme de Duras pour Mlle de Durfort, sa petite-fille, qui a fait cet arrangement. Mme de la Tournelle, la cinquième sœur, n'entre point dans ce partage, par des arrangements faits dans le temps de son mariage. Mme de Mazarin, grand'-mère de Mlle de Durfort, aura 35,000 livres de rente et cède à Mlle de Durfort la jouissance qu'elle avoit d'abord prise de la terre de Chilly. Les quatre sœurs ont chacune 7,500 livres de rente ou environ, savoir : d'une part. 100,000 écus à rente constituée au denier vingt, 200,000 livres sur la Ville, qui sont je crois au denier quarante et 200,000 francs d'argent comptant. Outre cela, Mme de Mailly, à qui M. de Nesle avoit promis 8,000 livres de rente en la mariant, et qui n'en avoit jamais rien touché, sera payée des quatorze ou quinze années d'arrérages qui lui en sont dus.

Aujourd'hui on a fait un service, aux Invalides, pour M. d'Angervilliers, où il y a eu beaucoup de monde, mais point de dames; il n'y en a eu que deux qui y sont venues, et qui s'y étant trouvées seules n'y ont pas resté longtemps. M. de Breteuil y a été depuis le commencement jusqu'à la fin.

M. le Cardinal, qui est d'hier à Issy, a été aujourd'hui dîner en Sorbonne chez M. l'abbé de Vaubrun, et de là à la thèse de M. l'abbé de Fleury, son petit-neveu, où il y avoit un monde prodigieux. C'étoit M. l'archevêque de Tours qui y présidoit et qui a fait les deux ou trois premiers arguments suivant l'usage.

---

(1) Ce jour-là elles soupèrent elles seules de dames dans les cabinets. C'est la première fois qu'il y ait souper des dames depuis le carême. Mademoiselle et Mlle de Clermont étoient toutes deux ici, et partirent ce même jour pour Paris. (*Note du duc de Luynes.*)

Du dimanche 13. — Vendredi dernier étoit jour de sermon, et le Roi devoit y aller; mais à son lever, le beau temps le tenta de sortir; il appela lui-même M. le duc d'Ayen et dit qu'il vouloit aller courre le daim. Il partit effectivement après la messe, et fit dire à la Reine que s'il n'étoit pas revenu à quatre heures, qu'elle ne l'attendît point. A quatre heures, le Roi n'étant point rentré, la Reine alla au sermon. Le fauteuil du Roi étoit resté à sa place ordinaire; la Reine se mit dans celui où elle se met ordinairement. M. le duc d'Orléans et M. le duc de Chartres étoient à droite du fauteuil du Roi; M^{me} la princesse de Conty à gauche de celui de la Reine. On croyoit que le prédicateur feroit peut-être un compliment à la Reine, parce que c'est la première fois qu'elle a été seule au sermon; mais comme il ne s'y attendoit pas, il n'y eut point de compliment.

Du lundi 14, *Versailles*. — Le Roi donna, il y a deux ou trois jours, une pension de 12,000 livres à M^{lle} de Bouillon, fille de M. le duc de Bouillon, grand chambellan. Il y avoit anciennement des plantations de tabac dans la vicomté de Turenne qui faisoient un profit considérable pour le pays plutôt que pour le seigneur; mais, comme en même temps elles faisoient tort aux fermes du Roi, S. M. voulut s'en rendre maître; et pour donner un dédommagement à feu M. de Bouillon, père de celui-ci, S. M. lui donna une pension de 12,000 livres. M. le duc de Bouillon d'aujourd'hui a joui de cette pension jusqu'à l'échange de la vicomté de Turenne. La pension alors fut supprimée; mais M. de Bouillon ayant représenté depuis qu'il y avoit plusieurs parties des revenus réels de la vicomté qui n'avoient pas été estimées, a aussi représenté au Roi qu'il attendoit de sa bonté une espèce de dédommagement. Voilà quel a été le motif des 12,000 livres de pension, et M. de Bouillon a mieux aimé qu'elles fussent données à M^{lle} sa fille, qui n'est point à portée d'avoir rien à présent de M^{me} de Bouillon, d'autant plus qu'elle est

en quelque manière brouillée avec elle depuis son départ, et que la nature des biens de M. de Bouillon ne lui permet pas de doner présentement autant qu'il désireroit à Mlle sa fille. M. Trudaine, à qui je parlois tout à l'heure de l'acquisition faite par le Roi de la vicomté de Turenne, convient que si elle est avantageuse à M. de Bouillon, qui a tiré 4,200,000 livres de principal, dont le Roi lui paye l'intérêt au denier vingt jusqu'au remboursement, pour une terre qui ne lui valoit pas 50 à 60,000 livres de rente, cette acquisition n'est point onéreuse au Roi, d'autant que S. M. en tire bien le denier vingt.

On a eu ces jours-ci nouvelles de Rome que le cardinal Ottoboni, doyen du sacré Collége, y étoit mort depuis l'ouverture du conclave.

Du samedi 19, *Versailles*. — J'ai oublié de marquer la mort de M. de Saujon, arrivée il y a environ un mois; il avoit été exempt des gardes du corps; il étoit gouverneur du Pont-de-l'Arche. Ce gouvernement est dans le département de M. Amelot, comme secrétaire d'État de la province.

Le 15, la promotion dont on a parlé ci-dessus fut enfin terminée dans le travail de M. de Breteuil avec le Roi. L'affluence prodigieuse de militaires qui étoient dans l'antichambre du Roi faisoit un spectacle honorable pour la nation; et après le travail, le Roi fit passer M. de Breteuil par son cabinet pour le délivrer de la foule de ceux qui l'auroient suivi. On sut dès le soir même une partie de ce qu'elle contenoit. Je joins à la fin de cet article la liste de la promotion et des régiments. M. de Breteuil n'avoit point oublié les justes représentations de mon fils et de M. de Bissy sur leurs charges; comme il s'est trouvé des exemples contraires, et même dans la personne de M. de Belle-Isle, on n'a point eu d'égards aux représentations; et cependant MM. d'Ayen, de Soubise et de Picquigny n'ont été faits brigadiers qu'à titre de leurs charges. Cette promotion donne occasion à beaucoup

de plaintes. On avoit cru que la petite promotion faite en Corse avoit été la seule occasion de celle-ci pour satisfaire ceux qui étoient mécontents ; il faut qu'il y ait eu d'autres motifs, puisqu'on en a laissé un grand nombre entre ceux-ci et ceux de Corse, et il auroit fallu effectivement tout avancer, si on avoit voulu aller jusqu'à eux, parce qu'ils sont presque les derniers. Les brevets de ceux de Corse ne seront expédiés qu'en même temps de ceux de cette promotion-ci. M. de Pons-Chavigny, gendre de M. de la Fare, qui est en Corse, n'est point du nombre des brigadiers, comme on l'avoit annoncé d'abord. Le mercredi 16 au matin la promotion fut publique.

Le Roi alla à la chasse du daim, et y mena Mme la maréchale d'Estrées, Mmes de Mailly et de Vintimille; elles allèrent encore le jeudi à la chasse du cerf et soupèrent ces deux jours dans les cabinets. Mademoiselle est à Paris depuis plusieurs jours; on ne sait point quand elle reviendra. Le Roi revint le mercredi à quatre heures comme la Reine sortoit pour aller au sermon. La Reine même fit attendre quelques moments le prédicateur dans l'incertitude si le Roi ne viendroit point; mais M. de la Billarderie étant venu lui parler à l'oreille, elle fit commencer le sermon, et le Roi n'y vint point; mais le fauteuil du Roi resta à sa place, comme j'ai déjà marqué ci-dessus. MM. de Bouillon et de la Trémoille même étoient derrière.

PROMOTION DU 15 MARS 1740.

Maréchaux de camp.

MM. de Cilly, lieutenant-colonel du Colonel-Général des Dragons.
Zurlauben, capitaine aux gardes Suisses.
Valcourt, commandant une brigade de carabiniers.
Chiffreville, premier sous-lieutenant de la 2e compagnie des mousquetaires.
Brizay-Dénonville, premier cornette des chevau-légers.
Mérinville, lieutenant-capitaine des gendarmes de la Reine.

MM. Digoine, lieutenant de la compagnie d'Harcourt.
D'Anjony, enseigne de la compagnie de Charost.
Chabannes, lieutenant de la compagnie de Noailles.
Montgibault, enseigne de la compagnie d'Harcourt.
Saint-Jal, lieutenant de la compagnie de Villeroy.
Martel, sous-lieutenant des chevau-légers de Bretagne.
Maupeou, colonel du régiment de Bigorre.
Fimarcon, colonel du régiment de Bourbon.
Pontchartrain, capitaine-lieutenant des gendarmes anglois.
Rambures, colonel de Navarre.
Maulevrier, colonel de Piémont.
Croissy, colonel du régiment Royal-Infanterie.
Jumilhac, capitaine-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires.
La Marck, colonel d'un régiment d'infanterie allemande.
D'Hautefort, colonel de Condé.
Marquis de l'Hôpital, mestre de camp de dragons.
Monnin, colonel du régiment suisse.
Gouffier, mestre de camp du régiment de Condé-Cavalerie.
Courtaumer, capitaine aux gardes françoises.
D'Ancezune, mestre de camp d'un régiment de cavalerie.
Duc de Randan.
Champigny, capitaine aux gardes.
Sainte-Maure, mestre de camp du régiment Royal-Étranger.
Le comte de Tresmes.
Le duc de Boufflers, colonel de Bourbonnois.
Le comte de Montmorency, colonel d'infanterie.
Contades, colonel d'Auvergne.
Villemur, colonel de Bassigny.

BRIGADIERS.

Vigier, capitaine aux gardes suisses.
Sabran, mestre de camp de cavalerie.
Courtebourne, sous-lieutenant des gendarmes de la Reine.
Marivaux, capitaine-lieutenant des gendarmes de Bretagne.
Le chevalier de Beaumont, exempt de la compagnie de Charost.

MM. Vandeuil, exempt de la compagnie d'Harcourt.
Saumery, exempt de la compagnie de Villeroy.
Champeron, aide-major des quatre compagnies.
Razilly, capitaine aux gardes françoises.
Bernage de Chaumont, capitaine lieutenant des chevau-légers de Berry.
De Relingue, enseigne des gendarmes anglois.
Saint-André, sous-lieutenant des chevau-légers Dauphins.
Tillières, capitaine-lieutenant des gendarmes Dauphins.
Chevalier d'Aguesseau, capitaine-lieutenant des gendarmes de Flandre.
Le vicomte de Pons, mestre de camp d'un régiment de cavalerie.
De Fiennes, mestre de camp de cavalerie.
Fougères, mestre de camp de cavalerie.
De Loigny-Montmorency, mestre de camp de cavalerie.
Flavacourt, mestre de camp de cavalerie.
Suzy, enseigne de la compagnie de Noailles.
Chevalier d'Harcourt, mestre de camp d'un régiment de dragons.
Comte de Donges, colonel de Soissonnois.
Marquis de Créquy, commandant une brigade de carabiniers.
Comte de Bonneval, colonel du régiment de Poitou.
D'Anlezy, colonel du régiment de Nice.
Pont-Saint-Pierre, mestre de camp du régiment des Cravates.
De Guer, capitaine aux gardes françoises.
Fieubet, enseigne des gendarmes.
Comte de Laigle, colonel du régiment d'Enghien.
La Motte-Guérin, capitaine aux gardes.
Travers, colonel d'un régiment de Grisons.
Lévis, mestre de camp d'un régiment de cavalerie.
Frémur, mestre de camp de dragons.
Le duc de la Vallière, colonel d'infanterie.
Comte de Cossé, mestre de camp de Royal-Piémont.
D'Armenonville, mestre de camp de dragons.
Chépy, mestre de camp de cavalerie.
Duc d'Aumont, mestre de camp de cavalerie.

MM. D'Avarey, colonel du régiment de Nivernois.
Rozen, mestre de camp de cavalerie allemande.
Comte de Fitz-James, colonel de Berwick.
Vidame de Vassé, mestre de camp de cavalerie.
Le duc d'Ayen.
Dillon, colonel irlandois.
Legendre, mestre de camp du Colonel.
Crussol de Salles, mestre de camp de cavalerie.
Bauffremont, mestre de camp de dragons.
Saulx-Tavannes, colonel de Quercy.
Prince de Tingry, colonel du régiment de Touraine.
Comte de la Suze, mestre de camp de dragons.
Nestier, enseigne de la compagnie de Villeroy.
Chevalier de Nicolaï, mestre de camp de dragons.
Comte de Malause, colonel d'Agénois.
Marquis de Tessé, colonel d'infanterie.
Duc de Rochechouart, colonel d'infanterie.
Duc de Fleury, mestre de camp de dragons.
Prince de Soubise.
D'Escayeul.
Duc de Picquigny.
Lussan, colonel du régiment de la Sarre.
Terme-du Saux, lieutenant du régiment de l'Ile-de-France.
Morangiés, guidon des gendarmes.

RÉGIMENTS.

Infanterie.

Navarre,	Marquis de Mortemart.
Piémont,	Comte de Lamassais.
Bourbonnois,	Duc de Lesparre.
Royal-Infanterie,	Courtenvaux.
Bigorre,	Chevalier de Maupeou.
Dauphiné,	De Vaubécourt.

Cavalerie.

Royal-Étranger,	D'Auneuil de Charleval.
Ancezune,	Du Rumain.

MM. Gesvres. Clermont-Tonnerre.
Randan. Bouchefolière.

Guidons.

Le marquis de Fénelon.
Le marquis de Beauvau.
Le chevalier de Lussan.

Compagnies de cavalerie.

Le chevalier de Polastron.
Le marquis de Turbilly.
Le sieur Florian.
Le comte de Saint-Avent.
Le comte de Breteuil.

Du dimanche 20, *Versailles.* — Mme de la Mina a pris aujourd'hui son audience de congé. M. de Verneuil vint en avertir hier Mme de Luynes. Mme de la Mina est venue attendre chez Mme de Luynes le moment que la Reine seroit revenue de la messe. Au retour de la messe, M. de Verneuil est venu ici avertir Mme de la Mina, et lui a donné la main jusque chez la Reine. La Reine étoit dans sa chambre, dans son fauteuil, le dos tourné à sa cheminée ; Mme de Luynes et Mme de Mazarin assises derrière la Reine, Mme de Luynes à droite, Mme de Mazarin à gauche ; M. de Nangis derrière le fauteuil de la Reine. Tout s'est passé de la même façon qu'à son audience pour l'arrivée, excepté que Mme de Luynes n'est point venue prendre Mme de la Mina dans le cabinet avant la chambre. Après les trois révérences on a apporté deux pliants ; Mme de la Mina s'est assise vis-à-vis la Reine, et Mme de Luynes à gauche de Mme de la Mina. M. de Verneuil, qui étoit entré dans la chambre de la Reine avec Mme de la Mina, en marchant devant elle, après avoir resté quelque temps, a pris l'ordre de la Reine et a été avertir le Roi, qui étoit au conseil. Le Roi est venu par la

galerie et le cabinet de la Reine (1). Il y a eu un moment de conversation à l'ordinaire. Le Roi avoit salué Mme de la Mina en entrant, et, lorsque S. M. fut partie, on se rassit encore un moment. M. de Verneuil reprit de nouveau les ordres de la Reine, et alla avertir M. le Dauphin, qui vint par la porte ordinaire de la chambre de la Reine, et, après avoir fait la révérence à Mme de la Mina, alla embrasser la Reine; et ce ne fut qu'un moment avant de s'en aller qu'il la salua et baisa. On se rassit encore un moment après le départ de M. le Dauphin. La Reine s'étant levée quelque temps après, Mme de la Mina s'approcha de S. M. et baisa le bas de sa robe; elle s'est retirée ensuite avec les trois révérences ordinaires sans que Mme de Luynes sortît de sa place. J'oubliois de marquer que Mme de Luynes, n'étant point chargée de reconduire Mme de la Mina en cette occasion, elle reconduisit le Roi et M. le Dauphin.

M. le comte de Gramont remercia hier le Roi pour la compagnie aux gardes donnée à son fils cadet qu'avoit M. le duc de Lesparre.

Du jeudi 24, Versailles. — J'ai marqué ci-dessus la mort de Mme la comtesse de Saint-Pierre, femme du premier écuyer de Mme la duchesse d'Orléans; elle jouissoit de plusieurs petits domaines du Roi à vie. Un de ces petits domaines, valant 10 à 12,000 livres de rente, a été donné à M. le duc de Fleury. Quelqu'un d'instruit disoit, il y a quelques jours, à cette occasion, à Mme de Luynes que ce n'étoit pas la première grâce de cette espèce qu'avoit obtenue M. le duc de Fleury, et qu'en comptant le bien de Mme de Fleury il avoit plus de 150,000 livres de rente, indépendamment du gouvernement de Lorraine; on m'a même dit 170 ou 180,000.

C'est à la prière de M. le duc de Fleury, ou de Mme de Fleury, qu'il a été accordé depuis peu à M. Briçonnet, parent de Mme de Fleury, l'intendance de Montauban,

(1) Le salon de la Paix.

vacante par le changement de M. Pajol qui a eu cell d'Orléans de feu M. de Baussan.

Avant-hier mardi 22, le Roi fut coucher à Choisy sans y mener de dames; il fit planter dans son jardin un jeu d'oie, sur le modèle de celui de Chantilly, et un labyrinthe à côté. Le Roi travailla lui-même et tous ceux qui avoient l'honneur de le suivre. Il alla voir aussi ses bâtiments auxquels on commence à travailler. Ce sont des cuisines et quelques logements que l'on compte qui seront faits au mois de septembre. On continue toujours aussi les bâtiments de Fontainebleau et de Compiègne. Il ne me parut rien à remarquer à Choisy. M. de Coigny ne servit point le Roi, et eut l'honneur de souper avec lui. Le Roi revint hier ici à deux heures et demie; il fut au sermon du P. Neuville; il paroît que l'on est fort content de ce prédicateur. Ce qui prouve le plus la beauté de ses discours, c'est que, malgré une monotonie continuelle et une rapidité d'élocution très-fatigante pour l'auditeur, on l'écoute avec grand plaisir. Il faut convenir cependant que ses sermons sont peu touchants; son talent principal est celui des portraits.

M. de la Trémoille me dit à Choisy qu'il n'y avoit encore rien de décidé au sujet de la dispute faite par M. de Verneuil, dont j'ai parlé ci-dessus; mais que M. de Verneuil ayant eu un envoyé de Suède ou de Danemark, il y a quelques jours, qui va, je crois, en Espagne, M. de Verneuil alla l'en avertir chez lui.

L'on continue toujours à faire des représentations au sujet de la promotion, et en particulier sur le nombre des brigadiers que l'on a faits dans les dragons pour pouvoir aller jusqu'à M. de Fleury. M. le Cardinal répond qu'il ne s'en est point mêlé et qu'il n'y a qu'à en parler au Roi; mais personne n'ose prendre sur soi de faire cette démarche. M. de la Trémoille, qui désiroit être maréchal de camp, parla au Roi immédiatement après la promotion, mais le Roi ne lui répondit rien.

Hier il y eut ici un ballet; la pièce étoit *le Roi de Cocagne* (1); il me paroît que le ballet a été trouvé fort joli. La Barbarine, fameuse danseuse, arrivée depuis peu, y dansoit. Comme le Roi avoit dîné après le sermon, et qu'il n'avoit point dit qu'il n'iroit point au ballet, M. de la Trémoille ne le fit commencer qu'à sept heures, dans l'espérance que le Roi pourroit y aller; mais cette espérance fut vaine. Il y eut travail avec M. le Cardinal et M. de Breteuil, et le Roi ne sortit point de chez lui.

La grande nouvelle de Paris est la rentrée de Mlle Lemaure à l'Opéra; elle est autant connue par la beauté de sa voix que par son avarice et ses fantaisies; il y a quelques années qu'elle avoit quitté l'Opéra par esprit de régularité, et M. le duc d'Orléans lui faisoit une pension. Les directeurs de l'Opéra l'ont engagée à y rentrer.

Ce fut dans le travail de M. Breteuil d'hier au soir que fut décidé l'arrangement pour les régiments de M. le prince de Condé. Celui de cavalerie, vacant par la promotion de M. de Gouffier, a été donné à M. de la Guiche, parent de M. de Lassay; et celui d'infanterie, qu'avoit M. d'Hautefort, a été donné à M. de la Tournelle, beau-frère de Mme de Mailly. Mme de Mailly disoit, il y a quelques jours, que si elle n'avoit pas demandé ce régiment à M. le comte de Clermont avec autant d'instance, M. de la Tournelle ne l'auroit pas eu. Par l'arrangement fait entre M. de Charolois et M. le comte de Clermont, c'est M. de Charolois qui, gouvernant toutes les terres de M. de Condé, nomme aussi en son nom aux bénéfices qui dépendent de lui; et c'est M. de Clermont qui se mêle du détail des régiments. Il y a quelques jours qu'il travailla avec M. de

---

(1) « La comédie du *Roi de Cocagne* est du feu sieur Legrand, comédien du Théâtre-François, ornée de trois intermèdes de chants et de danses, dont la musique est du sieur Quinault l'aîné, retiré du théâtre depuis 1734. » (*Mercure* de Mars, page 569.)

Breteuil pour l'arrangement des deux régiments dont je viens de parler.

M. d'Aster a remercié le Roi aujourd'hui pour la compagnie aux gardes dont j'ai parlé ci-dessus; c'est le second fils de M. le comte de Gramont; il n'a que quatorze ans.

Mme la duchesse de Lesdiguières est morte cette nuit; elle étoit âgée de soixante-huit ans; elle s'appeloit Gabrielle-Victoire de Rochechouart, et étoit fille de Louis, duc de Vivonne et de Mortemart, pair et maréchal de France, et d'Antoinette de Mesmes; elle étoit sœur de feu M. le duc de Mortemart qui avoit épousé Mlle Colbert. Elle avoit pour sœurs : deux religieuses de Fontevrault, dont l'une en fut abbesse et l'autre le fut de Beaumont-lès-Tours, Mme la duchesse d'Elbeuf, Mme la marquise de Castries, première femme de feu M. de Castries et belle-sœur de l'archevêque d'Alby d'aujourd'hui, laquelle n'eut qu'un garçon, lequel épousa Mlle d'Olinville; il mourut sans enfants. M. de Castries épousa en secondes noces Mlle de Lévis, dont il eut trois enfants; il y a encore deux garçons présentement. Mme de Lesdiguières épousa, le 12 septembre 1702, Alphonse de Créquy, comte de Canaples, mort sans enfants, le 5 août 1716, âgé de quatre-vingt-cinq ans. Alphonse de Créquy devint duc de Lesdiguières et pair de France par l'extinction des branches aînées de sa maison; c'étoit le troisième fils de Charles, second du nom, sire de Créquy et de Canaples, mort au siége de Chambéry, en 1630, lequel avoit épousé Anne du Roure, fille de Claude, seigneur de Bonneval et de Comballet et de Marie d'Albert-Luynes, sœur du connétable. M. le duc de Villeroy hérite environ de 18,000 livres de rente à la mort de Mme de Lesdiguières.

Du samedi 26, Versailles. — Le Roi travailla hier avec M. le Cardinal et M. de Breteuil, et l'on sut après le travail qu'il y avoit une augmentation de faite à la promotion; j'en joins ici l'état.

SUITE DE LA PROMOTION DU 15 MARS 1740.

Maréchaux de camp.

MM. de Volvire, commandant en Bretagne.
De Jaunay, lieutenant général d'artillerie.
Le Brun, employé en Languedoc.
Quenaut de Clermont, ingénieur.
Marignane, sous-lieutenant des chevau-légers.
Des Bournais, commandant à Bitche.
Menou, enseigne de la compagnie de Villeroy.
La Rivière, sous-lieutenant de la 2e compagnie des mousquetaires.

Brigadiers.

D'Erlach, capitaine aux gardes suisses.
Nugent, mestre de camp lieutenant-colonel du régiment de Fitz-James.
Calvières, exempt aide-major de la compagnie de Villeroy.
D'Orival, capitaine aux gardes françoises.
De Tilly, maréchal des logis de la cavalerie.
Feedorf, colonel suisse.
Choiseul-Beaupré, capitaine-lieutenant des chevau-légers de Bretagne.
Marquis de Mézières, sous-lieutenant des gendarmes de Berry.
Comte de Tressan, enseigne de la compagnie de Noailles.
Balincourt, enseigne de la compagnie de Noailles.
Chevalier d'Artagnan, sous-lieutenant de la 1re compagnie des mousquetaires.
Chevalier de Gramont, enseigne de la compagnie de Charost.
Marquis du Muy, capitaine des chevau-légers-Dauphins.
De Manérbe, aide-major des quatre compagnies des gardes.
La Varenne, Pinon, Montaigu, capitaines aux gardes françoises.

MM. Perussis, enseigne de la première compagnie des mousquetaires.
Wargemont, sous-lieutenant des gendarmes du Roi.
Sourches.
Canillac, enseigne de la 2e compagnie des mousquetaires.
Chevalier d'Aydie, lieutenant des gardes.
Coëtlogon, enseigne de la 2e compagnie des mousquetaires.
Duc de Fitz-James, mestre de camp d'un régiment de cavalerie irlandois.
Chevalier de Beauvais, mestre de camp lieutenant-colonel d'une brigade de carabiniers.
Schmidberg, lieutenant-colonel du régiment d'Alsace.
Hennesy, lieutenant-colonel du régiment de Butkeley.
La Clavière, lieutenant-colonel d'Enghien.
De Valenceau, lieutenant-colonel commandant un bataillon de Royal-artillerie.
Comte de Borstel, artillerie.
Thiboutot, Des Mazis, De Meslay, D'Abouville, artillerie.
Lamotte-Thibergeau, Perdriguier, Raseaud, ingénieurs.

M. du Roure, gendre de M. le maréchal de Biron et officier des mousquetaires, et M. de Sassenage, sont les deux seuls brigadiers de cavalerie qui aient fait des représentations. Il me paroît qu'il y a encore bien d'autres mécontents.

M. de Schmerling, qui est ici depuis longtemps chargé des affaires de la cour de Vienne, sans caractère, prit congé hier pour retourner à Vienne.

Du mardi 29, *Versailles*. — Jeudi 24 de ce mois, le feu prit au vieux Louvre, dans la partie qui regarde la rivière, dans le logement de Mme de Villefort, au-dessus de celui qu'occupoit M. de Tessé ; le dommage a été assez considé-

rable. Cet événement et la rentrée de M[lle] Lemaure à l'Opéra ont donné lieu aux six vers suivants :

Les dieux annoncent aux humains
Les grands événements par des signes certains ;
Le jour qu'on vit naître Alexandre
Le temple d'Éphèse brûla ;
Le Louvre fut réduit en cendre
Le jour qu'on vit rentrer Lemaure à l'Opéra.

Le Roi a aussi jugé à propos, pour éviter que pareil malheur n'arrivât à sa Bibliothèque à Paris, d'ordonner qu'il ne logeroit plus personne ni au-dessus ni au-dessous de la dite bibliothèque. S. M. a donné à M. de Tessé, en attendant, la maison qu'occupoit feu M[me] de Lesdiguières, laquelle maison étoit au Roi.

Avant-hier, le Roi, après avoir été chez M[me] la comtesse de Toulouse jusqu'à près de minuit, alla chez Mademoiselle lui faire une visite d'un quart d'heure, pendant qu'elle jouoit. M[me] de Mailly et M[me] de Vintimille étoient chez M[me] la comtesse de Toulouse; M[me] de Mailly ne vint point chez Mademoiselle, et se retira de bonne heure chez elle, et M[me] de Vintimille y vint un moment après le Roi. Hier, le Roi alla encore chez Mademoiselle et y fut une heure et demie à faire la conversation; M[mes] de Mailly et de Vintimille y étoient.

Il est question depuis plusieurs jours d'un voyage que le Roi veut faire à Choisy pour voir ses plans, et le jour n'étoit point décidé. Le Roi envoya dire hier au prédicateur qu'au lieu de demain qu'il devoit prêcher, qu'il désiroit qu'il prêchât aujourd'hui, et S. M. a donné ce matin l'ordre à M. de Coigny; il lui a dit qu'il iroit jeudi et qu'il reviendroit vendredi. Cet ordre subsistoit encore aujourd'hui à six heures. Cependant M[me] de Mailly m'avoit dit ce matin qu'elle ne savoit pas encore si le Roi ne mèneroit point de dames, et s'il n'y resteroit pas plus longtemps que ce que l'on disoit. Elle a été aujourd'hui au sermon en haut à la tribune, comme elle y va toujours

quand elle n'est pas de semaine ; et au sortir du sermon, le Roi étant monté par le petit escalier, elle est sortie en même temps que lui et l'a rencontré en haut dudit escalier. Le Roi s'est arrêté, s'est avancé à elle, et lui a parlé pendant quelques moments ; elle a été de là chez Mademoiselle; on y a parlé du voyage de Choisy; M. de Coigny y étoit qui ne savoit rien ; elle lui a dit qu'elle avoit ordre du Roi de proposer à ces princesses d'être de ce voyage.

M^me^ la duchesse de Biron fut hier présentée au Roi ; elle ressemble beaucoup à M^me^ d'Ancenis et a l'air aussi timide et aussi embarrassée qu'elle ; il me paroît que l'on trouve la figure de M^me^ d'Ancenis mieux que celle de M^me^ de Biron; M^me^ de Biron cependant a de plus beaux yeux.

M^me^ la maréchale de Biron a encore présenté sa petite-fille, M^me^ de Bonac (M^lle^ de la Grandville) ; elle est petite, assez bien ; mais, comme on l'avoit annoncée pour fort jolie, on ne l'a pas trouvée telle.

AVRIL.

Voyage de Choisy. — Mort de M^me^ la duchesse de Brissac. — M. de Vigny, écuyer de quartier. — Mort de M. de la Briffe. — Cérémonies de la semaine sainte. — Révérence de M^me^ de Fénelon. — Audience des États de Bourgogne. — Mouvement dans les intendances. — Nouvelles du royaume de Naples. — Mort de M. de Vaubourg. — Revue des gardes françoises et suisses.

Du dimanche 3. — Le Roi partit jeudi pour Choisy, et vit en passant une remonte d'environ trente chevaux anglois qu'on a amenés pour la petite écurie. Après qu'on les eut tous fait passer devant S. M., M. le Premier, qui étoit dans son carrosse, demanda au Roi s'il vouloit bien accorder au nommé Gagnier, qui les a amenés, la gratification ordinaire de 1,000 livres, et le Roi dit qu'il le vouloit bien.

En arrivant à Choisy, S. M. fut voir d'abord ses plans,

qui sont presque finis, et ensuite, ses bâtiments, qui vont fort vite, mais qui ne seront pourtant finis entièrement que dans trois ans; l'on compte, quand tout sera fait, que le Roi aura trente-deux logements à donner, outre son service. Comme le Roi revenoit de ses bâtiments, les dames arrivèrent et le Roi alla à la descente de leur carrosse; c'étoit les quatre sœurs et Mme la maréchale d'Estrées. Le Roi, occupé de faire les honneurs de sa maison presque comme un particulier, les mena à ses plans et à ses bâtiments; on soupa de bonne heure, après quoi il joua à l'hombre et au trictrac.

Le lendemain après la messe, le Roi retourna dans son jardin et à ses bâtiments. Mme de Mailly, toute coiffée (elle couche toujours ainsi), dans sa robe à peigner et sans panier, et Mme de Vintimille, qui avoit un panier et étoit habillée, allèrent se promener de bonne heure, et ayant su que le Roi étoit aux bâtiments, elles revinrent; le Roi rentroit. Mme de Mailly dit qu'elle n'osoit pas paroître devant le Roi, mais S. M. la fit entrer et la fit même asseoir pendant qu'il jouoit à l'hombre. Mme de Vintimille resta aussi à la partie d'hombre, après laquelle le Roi retourna dans le jardin, et ces deux dames l'y suivirent et travaillèrent l'une et l'autre aux plans. Les princesses ne parurent qu'à quatre ou cinq heures; elles allèrent trouver le Roi dans le jardin. Mme la maréchale d'Estrées ne descendit que quand le Roi fut rentré. Le Roi ne joua qu'à l'hombre et au trictrac et un moment au passe-dix; il y eut cavagnole et quadrille en même temps.

Le lendemain, qui étoit samedi, le Roi, après avoir été seulement voir ses bâtiments, à quoi il paroît s'amuser beaucoup, partit pour la chasse et permit à M. de Luxembourg, qui étoit venu dans le carrosse du Roi, de s'en aller de Choisy à Paris, et à moi, qui y étois aussi, de m'en revenir du rendez-vous à Versailles. Il y eut souper dans les cabinets, mais point de dames.

Quoique le Roi ne fût point ici (1) vendredi, il y eut sermon, qui fut même trouvé fort beau ; et comme le prédicateur étoit instruit que la Reine seroit seule, il lui fit un compliment suivant l'usage.

Les deux places de conseillers d'État vacantes, l'une depuis quelque temps par la mort de M. de Harlay et l'autre depuis peu par la mort de M. le Guerchois, ont été données, l'une à M. Gilbert de Voisins, ci-devant avocat général, et l'autre à M. de Villeneuve, notre ambassadeur à Constantinople.

Mme la duchesse de Brissac, première douairière, mourut avant-hier matin. Elle étoit grand'mère de Mme la duchesse d'Ayen d'aujourd'hui. Son nom étoit Bechameil, fille de M. de Nointel, surintendant des maisons et finances de Philippe de France, duc d'Orléans, et de Marie Colbert. Son mari étoit fils de Timoléon, comte de Cossé, lequel étoit second fils de François de Cossé, duc de Brissac, pair et grand pannetier de France, mort en 1651 ; il fut duc de Brissac, en 1698, par la mort de son cousin germain, arrivée le 29 décembre ; il ne fut reçu au Parlement que le 6 mai 1700. Timoléon, comte de Cossé, étoit fils de Charles de Cossé, second du nom, premier duc de Brissac, pair et maréchal de France, et de Judith d'Acigné. Charles de Cossé, second du nom, étoit fils de Charles de Cossé, premier du nom, qui mourut en 1653, lequel étoit petit-fils de Thibault de Cossé, qui est le premier de cette famille que l'on trouve dans Moréri, lequel étoit gouverneur du comté et château de Beaufort-en-Vallée pour Jeanne de Laval, veuve de René, roi de Jérusalem et de Sicile, et duc d'Anjou, laquelle, pour récompense de ses services, lui donna la terre de Beaulieu. Il y a un auteur qui fait descendre M. de Cossé de Coccius Nerva, d'autres des Cossa de Naples. Moréri dit que, quoiqu'apparemment que cette famille vienne de Naples, elle tire son nom de

(1) A Versailles.

la terre de Cossé dans le pays du Maine. Mme la duchesse d'Ayen est fille unique de feu M. de Brissac et de Mme la duchesse de Brissac d'aujourd'hui, mariée en novembre 1720, laquelle est fille unique de Claude Pecoil, maître des requêtes.

Du vendredi 8, *Versailles*. — Avant-hier le Roi fut à la chasse et soupa dans ses cabinets avec des hommes seulement; après le souper il descendit chez Mademoiselle, qui est incommodée, et y joua à l'hombre avec M. d'Ayen et M. de Soubise, pendant que Mademoiselle jouoit à cavagnole avec Mme de Mailly et Mme de Vintimille. Le Roi a été presque tous les jours chez Mademoiselle. Mme la comtesse de Toulouse n'est point ici; elle est dans la très-grande dévotion; elle s'est retirée dans sa maison de la ville pour jusqu'après Pâques, où elle ne verra personne. Il y eut hier sermon. Le prédicateur a demandé au Roi de ne prêcher qu'une fois cette semaine.

La Reine fut hier après son jeu voir Mme de Chalais, qui est malade depuis longtemps. C'est une marque de bonté qu'elle a coutume de donner à ses dames du palais; elle y fut sans aucune cérémonie, avec une de ses dames seulement.

Le Roi vient d'accorder une pension de 1,200 livres à M. de Vigny, écuyer de quartier, fils de M. de Vigny, lieutenant général de bombardiers, à qui l'on doit l'invention des carcasses (1). M. de Vigny est écuyer du Roi depuis environ trente ans. C'est lui qui a fait le voyage avec Madame jusqu'à la frontière d'Espagne. C'est l'usage en pareil cas, que l'écuyer de quartier commande toute l'écurie du Roi qui sert à ce voyage. Ordinairement, les plus anciens demandent ces commissions, parce que, quand on est content de leurs soins, c'est un moyen pour obtenir une pension. Ces pensions étoient de 1,500 livres

(1) Espèce de bombe, de forme oblongue et chargée de mitraille.

ordinairement; j'ai ouï dire même qu'elles étoient de 2,000 livres. Ces charges ne rapportent pas 100 écus de revenu et se vendent 30 ou 40,000 livres; ils ont bouche en cour pendant leur quartier. M. de Vigny m'a dit que M. le Cardinal avoit fait avec soin l'observation que ce n'étoit point à cause du voyage que ladite pension étoit accordée, mais en considération de l'ancienneté des services, afin que ceci ne servît point d'exemple pour prétendre à pareille grâce à cause des voyages.

Du dimanche 10, *Versailles.* — M. le duc de Gramont remercia le Roi vendredi dernier, 8 de ce mois, au sujet de la grâce qu'il vient d'accorder à son gendre M. le comte de Brionne. M. de Lambesc, son père, s'est démis en sa faveur du gouvernement d'Anjou, qui vaut 60,000 livres de rente. M. de Lambesc se réserve les appointements. C'est une grande grâce pour un enfant de quinze ans.

Le gouvernement du Pont-de-l'Arche, vacant par la mort de M. de Saujon, n'est pas encore donné. Nous n'avons pas encore vu beaucoup d'exemples que l'on se soit adressé directement au Roi pour demander des grâces. Comme celle-ci est peu considérable, le gouvernement ne valant que 3 à 4,000 livres de rente, M. le marquis de Meuse, que le Roi traite avec bonté, parla hier au Roi au sujet de ce gouvernement, comme S. M. sortoit du grand couvert et rentroit chez la Reine. Le Roi s'arrêta un moment; sans rien répondre de précis, il parut recevoir bien cette demande. M. de Meuse avoit pris la précaution de prudence et de sagesse qu'il convenoit avant de faire cette démarche.

Il y a eu aujourd'hui grande messe que le Roi et la Reine ont entendue en bas, ainsi que le sermon, les vêpres et le salut. C'est Mme de l'Hôpital qui a quêté à la grande messe et à vêpres. M. le Dauphin étoit au sermon, en bas, son pliant un peu plus près du fauteuil du Roi que le pliant de M. le duc de Chartres ne l'étoit de celui de M. le Dauphin. M. de Tessé, le père, qui a cédé sa

charge de premier écuyer de la Reine à son fils il y a longtemps, et qui depuis ce temps est retiré dans la province du Maine, est venu ici faire sa cour à la Reine et a fait aujourd'hui les fonctions de cette charge; il a donné la main à la Reine pour descendre au sermon.

On apprit hier la nouvelle de la mort de M. de la Briffe, intendant de Bourgogne depuis longtemps et conseiller d'État; c'est une perte. M. de Baudry, qui vient d'avoir une expectative pour la première place vacante de conseiller d'État, n'a pas attendu longtemps pour être en charge.

Du jeudi 14, *Versailles.* — Le gouvernement du Pont-de-l'Arche fut donné, il y a trois ou quatre jours, au fils de M. de Saujon, lequel a treize ans et est dans le régiment du Roi. Ce gouvernement valoit environ 9,000 livres à M. de Saujon, parce qu'il y avoit fait joindre sa pension de retraite des gardes du corps; on le remet sur l'ancien état, et il ne vaut pas 1,000 écus.

M. d'Ormesson, intendant des finances, vint, il y a quelques jours, remercier ici de la grâce qu'il a obtenue pour son fils; c'est son second fils qui présentement est l'aîné. C'est celui qui a pensé mourir et a eu un œil crevé d'un accident arrivé dans son carrosse, dans Paris, par une glace cassée. On lui donne la charge d'intendant des finances que le père cependant exercera tant qu'il voudra. Il y a déjà quelque temps que le fils en fait les fonctions et a même travaillé avec M. le contrôleur général en l'absence de son père; il n'aura point de quelque temps la séance de conseiller d'État que donne cette charge. C'est une espèce de survivance pour le père, mais qui n'en a pas le nom.

Du vendredi 15, *Versailles.* — Il n'y a eu rien de nouveau cette année à la cène du Roi et de la Reine. M^me^ de Mailly étoit à la cène du Roi, ce qui a pu être remarqué.

A la cène de la Reine, Madame (1) étant incommodée,

(1) Madame Henriette.

c'est Madame Adélaïde qui portoit le pain, M^lle de Clermont le vin, ensuite M^mes les duchesses de Boufflers, de Villars, d'Antin et de Fleury, et après elles M^mes de Rupelmonde, de Matignon, de l'Hôpital, Amelot, de Chalmazel, M^me de la Tournelle et ses trois sœurs, qui sont : M^mes de Vintimille, de Flavacourt et de Mailly; M^me de Mailly marchoit la dernière de toutes.

Hier la Reine fut adorer le Saint-Sacrement dans le reposoir; elle étoit en bas dans la niche qu'on a faite depuis un an, dans la chapelle de Saint-Louis, pour mettre la châsse de saint Onésime. S. M. y resta une heure; et lorsqu'elle fut rentrée chez elle, le Roi alla la voir suivant l'usage ordinaire, de là repassa chez lui, et fut ensuite adorer le Saint-Sacrement dans la tribune en haut, qui est vis-à-vis la chapelle Saint-Louis, où on avoit mis un drap de pied. Aujourd'hui le P. Neuville a prêché la Passion à dix heures; ensuite s'est fait le service à l'ordinaire. M. le Dauphin étoit au sermon, et a resté au service; il a été plusieurs fois au sermon ce carême. A l'adoration de la croix, après le célébrant, le diacre et le sous-diacre; les deux aumôniers de la Reine de quartier et ordinaire y ont été, l'aumônier ordinaire le premier; ensuite le P. de Linières; les deux aumôniers de quartier du Roi, immédiatement après M. le cardinal de Fleury, qui a fort bien fait ses génuflexions sans que personne lui donnât la main; immédiatement après, le Roi suivi de M. le duc d'Ayen, qui sert actuellement pour M. le duc de Béthune. M. de Béthune ne doit venir que demain, et sa santé même ne lui permet pas de suivre le Roi ni en carrosse ni à cheval. M. le Dauphin suivoit aussi le Roi à l'adoration de la croix, et c'est lui qui a donné à S. M. l'argent que le Roi met dans le bassin. C'est un aumônier qui tient ledit bassin. La Reine a été ensuite à l'adoration, suivie de M^lle de Clermont, qui lui a remis l'argent. M. le Dauphin a été ensuite adorer la croix, suivi de M. de Châtillon seulement. M. de

Tressan, chef de brigade de service auprès de lui, a voulu le suivre; le Roi lui a fait signe de rester. Après M. le Dauphin, M. le duc de Chartres; ensuite Mlle de Clermont, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. de Penthièvre; après quoi on a ôté la croix de dessus le carreau.

Du samedi 16, *Versailles.* — Le Roi n'a point été aujourd'hui à la paroisse et n'a point touché. S. M. a été ce matin à la tribune au commencement du service, qui a duré jusqu'à midi un quart. Ce soir il a retourné à complies, à la fin desquelles il y a eu le chant d'*O Filii et Filiæ* à l'ordinaire.

Les tambours des Cent-Suisses battirent jeudi quand le Roi entra dans la chapelle et ne battirent point lorsque S. M. sortit; aujourd'hui ils ont battu lorsque le Roi est sorti de la chapelle. L'usage de cette compagnie est que les tambours cessent de battre et recommencent en même temps que les cloches.

La Reine n'a vu personne, les après-dînées, toute cette semaine, que les entrées, et S. M. n'a point joué.

Du dimanche 17. — Le Roi a été aujourd'hui à la grande messe, en bas, suivant l'usage. C'est M. l'évêque de Meaux, frère de M. de Rambures, qui a officié. C'est Mme de la Vauguyon qui a quêté. Vendredi dernier ce fut Mme de l'Hôpital, femme de notre ambassadeur à Naples. Ce fut M. de Meaux qui officia à la cène de la Reine. C'est aujourd'hui le dernier sermon. Le P. Neuville a fait un compliment au Roi qui m'a paru être approuvé. Mesdames sont venues à vêpres dans la tribune en haut, dans les niches à gauche. Madame n'a pas encore été à aucun sermon.

Hier, pendant que le Roi et la Reine étoient à la tribune à l'office, Madame, qui venoit de faire ses pâques à la paroisse, entra et se mit dans la tribune à droite en entrant. Elle entendit une messe à l'autel qui joint cette tribune. L'aumônier salua Madame; on alluma un flam-

beau et l'on observa les mêmes cérémonies qu'à la messe de la Reine.

Du samedi 23, *Versailles.* — Pendant toute la semaine sainte, le Roi a été à la chasse les deux premiers jours et a dîné tous les autres au grand couvert. S. M. a été à tous les offices à la chapelle, et de même le dimanche de Pâques, le lundi et le mardi. Ces trois derniers jours, comme M^me^ la comtesse de Toulouse, qui a passé la semaine sainte à sa maison de la ville, étoit revenue dans son appartement, le Roi a été passer chez elle les soirées de ces trois jours. Mercredi, jeudi et hier vendredi, chasse et souper dans les cabinets. Hier c'étoit la chasse du vol; M^mes^ de Mailly et de Vintimille étoient en calèche avec le Roi et M. d'Ayen. Ces deux dames soupèrent dans les cabinets; ils n'étoient que six en tout, quatre hommes en comptant le Roi.

Le Roi devoit aller lundi à Choisy; le voyage est avancé, il part demain. S. M. revient jeudi de Choisy à la Meutte, d'où il va faire vendredi la revue des gardes françoises et suisses dans la plaine des Sablons, et revient ensuite à Versailles.

M. d'Ecquevilly fait prendre actuellement avec des toiles, par ordre du Roi, dans la forêt de Marly, des cerfs pour mettre dans Saint-Germain et des sangliers pour envoyer à Sénart. Lorsque quelques particuliers demandent dans ces occasions quelqu'un des animaux qui sont renfermés dans les toiles, ce n'est point au capitaine des lieux qu'il faut s'adresser, c'est au capitaine du vautrait.

Le Roi donna il y a deux ou trois jours à M. et à M^me^ la marquise de Ruffec l'appartement qu'avoit M. de Breteuil; c'est au-dessous de M. le maréchal de Noailles, à côté de la chapelle.

Du dimanche 24, *Versailles.* — M^me^ de Fénelon fit hier sa révérence au Roi et à la Reine; ce fut M^me^ de Luynes qui la mena chez la Reine. M^me^ de Fénelon arrive de Hollande; il y avoit neuf ans qu'elle n'étoit venue ici.

Aujourd'hui les États de Bourgogne ont harangué le Roi ; c'est M. de Roussillon qui est député de la noblesse, lequel a épousé une bâtarde de M. le Duc qui est auprès de Mme la Duchesse jeune. Celui qui portoit la parole est M. l'abbé de Grosbois, doyen de la sainte chapelle de Dijon. L'usage de Bourgogne est qu'alternativement un évêque, un abbé et un doyen porte la parole dans ces harangues.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets avec des hommes seulement. Mademoiselle, qui a toujours été à Paris ou à Madrid pendant la quinzaine, revint ici hier au soir. Mme de Mailly, Mme de Vintimille passèrent hier la soirée chez Mademoiselle ; le Roi y vint après souper, et y joua à l'hombre. Mme la maréchale d'Estrées y avoit aussi passé la soirée et s'étoit allée coucher. A trois heures du matin, le Roi, suivi de toute la jeunesse qui avoit soupé dans les cabinets, alla chez la maréchale d'Estrées, où tout étoit fermé, et fit tant de bruit à la porte qu'à la fin elle fut ouverte. Le Roi entra en criant au feu; Mme la maréchale d'Estrées, s'étant réveillée, le Roi fit la conversation quelque moment et alla ensuite se coucher. Il n'y a point eu aujourd'hui de grand couvert; le Roi a dîné dans sa chambre. S. M. va à vêpres, et ne part pour Choisy qu'après le salut.

Du mardi 26, Versailles. — Il y a deux jours que l'intendance de Dijon, vacante par la mort de M. de la Briffe, a été donnée à M. de Saint-Contest, qui avoit été nommé depuis peu à celle de Caen, et celle-ci a été donnée à M. de la Briffe, fils du feu intendant de Dijon.

Du vendredi 29, Versailles. — Le Roi vint hier de Choisy courre à Verrières et coucher à la Meutte pour faire aujourd'hui la revue des gardes françoises. C'est la seconde fois que le Roi ait couru pendant le voyage de Choisy; le lundi et le mardi il n'y eut point de chasse ; et le Roi se promena presque tout le lundi avec les dames. Le mercredi, S. M. sortit encore plusieurs fois dans la jour-

née malgré le froid. Le Roi a joué à l'hombre et au trictrac le reste du temps. Mme de Mailly n'a joué à rien.

On parle beaucoup de ce qui s'est passé depuis peu dans le royaume de Naples. Le roi des Deux-Siciles a permis aux juifs de venir s'établir dans ses États, et pour cela il vient de donner un édit qui a été trouvé fort singulier; il accorde une abolition générale de toutes sortes de crimes pour le passé à ceux d'entre les juifs qui viendront s'établir dans ses États. Il n'y en avoit point eu depuis qu'ils furent chassés par Charles-Quint. Cet édit a été l'occasion à des affiches scandaleuses pour la religion et pour le Roi. On a trouvé pendant la semaine sainte dans des affiches : *Carolus Rex Judeorum*, et au bas : *Crucifige, crucifige;* il a été fait des informations pour tâcher de découvrir les auteurs de ces écrits; elles n'ont produit d'autres effets que de retrouver les mêmes affiches avec ces mots ajoutés : *Quod scripsi, scripsi.*

M. de Vaubourg mourut il y a quelques jours; il étoit frère de M. Desmarestz, et sa femme sœur de M. le chancelier Voisin et de Mme d'Angennes(1). Mme d'Angennes a un garçon, conseiller au Parlement, contrefait, cousin de feu Mme de Chevreuse et oncle de M. de Châtillon, gouverneur de M. le Dauphin, par sa première femme, de laquelle il a eu Mme la duchesse de Rohan.

Du samedi 30, *Versailles.* — Le Roi fit hier la revue des gardes françoises et suisses. Les six dames que j'ai marquées ci-dessus étoient venues de Choisy à la Meutte et y avoient couché. Lorsque le Roi partit pour la revue, Mademoiselle, Mlle de Clermont et Mme de Ségur s'en allèrent à Madrid. Mme la maréchale d'Estrées alla à la revue avec Mme de Vintimille, et Mme de Mailly avec Mme la duchesse de Gramont. Au sortir de la revue, Mme de Mailly monta dans le carrosse de

(1) Mme d'Angennes étoit fille de M. de Vaubourg qui avoit pour frère M. de Vaubourg qui est contrefait. (*Note du duc de Luynes.*)

M^me^ la maréchale d'Estrées à la porte Maillot, où le Roi envoya proposer à ces trois dames d'aller souper avec lui; il n'y eut qu'elles trois qui allèrent souper à la Meutte. Le Roi sortit de table à huit heures, et revint tout droit ici. Pendant la revue, il s'approcha du carrosse de la Reine; la conversation ne fut ni bien vive, ni bien longue. M. le Dauphin, qui avoit été à la revue une demi-heure avant que le Roi partît, suivit le Roi à cheval à la revue. Madame y étoit dans les calèches du Roi, et comme la calèche où étoit Madame vouloit s'avancer pour se mettre immédiatement derrière le carrosse où étoit la Reine, le cocher du second carrosse du corps donna un coup de fouet pour joindre le premier carrosse et passa fort près de la calèche où étoit Madame; on dit même qu'elle pensa l'accrocher.

Demain le Roi recommence à souper au grand couvert avec la Reine.

MAI.

Mariage de M^lle^ d'Harcourt avec M. de Guerchy. — Retraite du chevalier d'Aydie; détail sur les majors des gardes du corps. — M. de la Grandville, nommé conseiller d'État. — Les frimassons salonistes-polissons. — Conversation à Choisy. — L'abbé Néel nommé évêque de Séez. — Porcelaine de Réaumur. — Nouvelle cuisine du Roi. — Le duc de Chartres à Marly pour la première fois. — Relations de la Reine avec le Roi. — Mort de M. Briçonnet. — Rhume du Roi. — Douceur du Roi pour ceux qui le servent. — Mort de la duchesse de Lauzun. — Naissance du comte de Dunois. — Bénéfices de l'accoucheur de la Reine. — Forme des jugements en Angleterre. — Mort du chevalier Crozat.

Du dimanche 1^er^. — Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M^lle^ de Messé, troisième fille de M. le duc d'Harcourt, laquelle épouse M. de Guerchy, fils du lieutenant général. Ce mariage devoit se faire avec l'aînée, qui a épousé depuis M. d'Hautefort. J'ai ouï dire que cette aînée et la seconde aimoient mieux que ce fût la troisième qui épousât M. de Guerchy.

Du mercredi 4. — La liste de Marly parut lundi au soir. Le Roi y va toujours jeudi jusqu'à la veille de l'Ascension.

M. le chevalier d'Aydie, chef de brigade, quitte les gardes du corps et se retire; le Roi lui donne 6,000 livres de pension; c'est la retraite ordinaire des lieutenants des gardes du corps (1), de même que celle des exempts est de 1,500 livres. Les trois premiers chefs de brigade ont le grade de lieutenants des gardes du corps, et ce grade donne 17 ou 1,800 livres de plus que les chefs de brigade. Ce sont MM. les capitaines qui proposent au Roi des sujets pour remplacer. On croit que ce sera M. du Fretoy, capitaine dans le régiment de Toulouse qui aura la brigade du chevalier d'Aydie; il est parent de M. le duc d'Harcourt. Ce qui fait que cela n'est pas encore déterminé, c'est que le Roi a déclaré que, suivant l'usage qui se pratiquoit du temps du feu Roi, il vouloit qu'on lui présentât trois sujets. Sous Louis XIV, les majors des gardes du corps avoient un si grand crédit que rien ne se faisoit dans les corps sans eux; les capitaines même étoient obligés d'avoir recours à eux, et lorsqu'ils proposoient quelque chose au Roi, le Roi leur répondoit : « Parlez au major. » MM. de Brissac et d'Avignon avoient cette autorité et on prétend que quand le Roi lisoit les noms des trois sujets qui lui étoient présentés, c'étoit en présence du major, qui donnoit des éloges à chaque sujet, mais qui savoit marquer par quelques signes ou par ses réponses au Roi celui qui lui plaisoit davantage, et c'étoit toujours celui-là qui étoit nommé. A la mort du feu Roi, M. d'Avignon se retira et M. de Bruzac fut nommé à sa place; celui-ci est encore vivant et retiré à Paris depuis plusieurs années. Lorsqu'il se retira, M. le maréchal de Noailles voulut mettre à sa place M. de Druys, chef de

(1) Cependant j'ai ouï dire qu'elle n'avoit pas été accordée dans tous les cas. (*Note du duc de Luynes.*)

brigade; M. de Druys le remercia et lui dit qu'il n'avoit pas les qualités convenables pour remplir cet emploi; M. le maréchal de Noailles le pressa extrêmement et lui dit qu'il le prioit de prendre trois jours pour y réfléchir; M. de Druys lui répondit que les trois jours lui étoient inutiles; cependant il différa pour plaire à M. le maréchal de Noailles, et au bout de trois jours il lui rendit la même réponse. M. de Noailles le pressa de nouveau pour savoir la raison de son refus; M. de Druys, cédant enfin à des instances si réitérées, lui dit : « Monsieur, je vous ai trop d'obligation pour être votre maître, et je ne pourrois me résoudre à être votre valet. » En conséquence de ce refus, M. de la Billarderie fut nommé major et l'est encore aujourd'hui.

La place de conseiller d'État, vacante par la mort de M. de Vaubourg, fut donnée hier à M. de la Grandville, intendant de Lille. MM. de Lesseville et de Creil étoient ses anciens, et vraisemblablement ne seront pas contents. M. de la Grandville est fort estimé.

Le jour que le Roi arriva à Choisy, Mmes de Mailly, de Vintimille et de Ségur descendirent comme le Roi étoit déjà à table, Mme de Mailly d'assez mauvaise humeur de ce qu'elle n'avoit pas été avertie. Le Roi proposa à ces dames de se mettre à table, et Mme de Ségur s'y mit. Mme de Mailly ne voulut point s'y mettre, et demanda une petite table dans la galerie qui joint la salle à manger. On lui donna cette table; elle y soupa avec Mme de Vintimille et deux ou trois hommes. Il parut que ce moment d'humeur déplut au Roi, et il ne lui fit rien dire pendant tout le souper, et ne porta point sa santé, comme c'est l'usage à Choisy de porter la santé de toutes les dames à la grande et à la petite table.

Mme d'Argence vint ici hier et me conta plus en détail ce qui s'est passé par rapport à son fils. On lui a donné une lettre de passe où on a marqué que le régiment de Condé étant vacant par la mort de M. le Duc, et le Roi

l'ayant donné à M. le chevalier de Mailly, S. M. nommoit M. d'Argence à la compagnie de dragons, dans le régiment de Vibraye, qui se trouve vacante par l'avancement du capitaine qui monte à la majorité du chevalier de Mailly. Ce qui est à remarquer, c'est qu'il y a dans cette même lettre de passe que le Roi dispense M. d'Argence de servir à ladite compagnie, à moins qu'il n'y ait quelqu'occasion importante pour le service de S. M. Ce sont à peu près les termes. C'est une marque de bonté du Roi; mais cela paroît une grâce nouvelle. Outre cela S. M. conserve à M. d'Argence son rang de colonel et lui donne la pension de colonel réformé de dragons, qui est d'environ 2,500 livres.

Du jeudi 5, Marly. — On parle beaucoup ici de nouvelles assemblées de frimassons (1) qui ont fort déplu au Roi. On m'a dit qu'on en avoit mis sept ou huit à la Bastille; mais ce sont des gens peu connus. Il y a ici beaucoup de jeunes gens de nom qui étoient de ces assemblées ou qui ont été accusés d'y avoir été; chacun a cherché à se justifier, et il y en a même deux ou trois qui ont demandé que le Roi leur permît d'aller à Marly lui faire leur cour; c'est ce qu'on appelle saloniste-polisson (2), et je les ai vus sur la liste. Il paroît que M. de Mailly est fort mêlé dans toute cette affaire.

On avoit répandu le bruit qu'il s'étoit trouvé à l'arrivée du Roi, à Choisy, une affiche hardie et scandaleuse; ce bruit paroît sans fondement; il paroît même que cela auroit été difficile à exécuter. Il y a déjà quelque temps qu'il y eut ici une conversation de jeunes gens (tous gens de nom et connus), dans un appartement qui est au haut du château. On prétend que cette conversation est vraie. On y parla fort mal de M^me de Mailly, et on dit en même temps que cela ne pouvoit pas durer. On ajoute que ces jeunes

(1) Voir au 9 mars 1737.
(2) Voir au 6 mai 1741.

gens crurent entendre une voix qui venoit de dessus le toit par le tuyau de la cheminée, qui disoit : « Cela durera longtemps et très-longtemps. » L'histoire de la voix paroît bien peu vraisemblable; mais il se peut faire que les discours aient été entendus.

Le Roi nomma hier M. l'abbé Néel, conseiller au parlement de Rouen et grand vicaire de Bayeux, à l'évêché de Séez.

On parle d'un secret nouveau pour faire de la porcelaine, trouvé par M. de Réaumur (1); c'est avec un verre que l'on enduit d'une espèce de plâtre et que l'on remet dans le fourneau. Le plâtre pénètre si véritablement le verre que l'on ne trouve plus que de la véritable porcelaine.

Du vendredi 6, *Marly*.— Le Roi soupa lundi et mercredi dans ses cabinets avec des dames; il n'y en avoit que cinq à chacun de ces soupers. Toujours les quatre sœurs; au premier Mme de Ségur, au second Mme la maréchale d'Estrées.

---

(1) Nous devons à l'obligeance de M. Riocreux, conservateur du Musée céramique de la manufacture impériale de porcelaine, à Sèvres, la note suivante sur la porcelaine de Réaumur.

A l'époque où florissait ce grand physicien, l'art de la porcelaine en France était encore un secret que gardaient soigneusement les maîtres des manufactures qui le possédaient, et dont le mystère donna matière aux plus ridicules assertions, que tenta de dissiper notre illustre savant en se livrant à de laborieuses recherches. S'il n'est point parvenu à des conclusions tout à fait pratiques, du moins éclaira-t-il la question, de manière à rendre la solution plus facile pour ceux qui y travaillèrent après lui.

Quant à la porcelaine qui porte son nom, ce n'est pas à proprement parler une porcelaine; mais bien un verre dévitrifié. Voici sommairement le moyen qu'il indique pour y arriver.

Prenant un vase de verre quelconque, *mais de préférence* fait de *verre brun dit à bouteille*, il le faut emplir d'un mélange, fait en parties égales, de gypse calciné et de sable blanc d'Étampes, puis le placer dans un étui ou cazette de terre qu'on achève d'emplir du même mélange et qu'on ferme ensuite hermétiquement avec un rondeau luté, pour l'exposer, cela fait, au plus fort feu du four à faïencier. Par suite de cette opération, le verre perd assez de son alcali et de ses principes colorants, pour prendre l'aspect de la porcelaine.

Pour plus de détails, voir *l'Art de fabriquer la porcelaine*, par le comte *de Milly*, in-folio, 1771, page 17 et suivantes.

Le Roi a fait faire une de ces nouvelles cuisines dont j'ai déjà parlé ci-devant; hier il voulut déjeuner de cette nouvelle cuisine. Mme de Mailly, qui est de semaine, devoit aller voir, à déjeuner; mais lorsqu'elle fut dans les cabinets, le Roi la fit rester et envoya chercher Mme de Vintimille pour qu'elle ne restât pas seule de femme; elles y dînèrent toutes deux, et le Roi fut de fort bonne humeur. S. M. joua à l'hombre hier, avant et après souper. Mme de Mailly fut très-longtemps assise auprès de la table d'hombre, seule de femme, et même comme il y avoit peu de monde dans le salon, elle étoit vue fort aisément de la Reine, qui jouoit à cavagnole.

Il y a quelques hommes ce voyage-ci qui n'étoient pas encore venus à Marly : M. de Sade, M. de Caylus, M. le chevalier de Polignac; M. de Fénelon est aussi du voyage.

J'ai appris aujourd'hui que M. le comte d'Estrées avoit obtenu une espèce d'inspection; c'est-à-dire, quoiqu'il ne soit pas nommé inspecteur, il a une commission particulière du Roi pour aller passer en revue vingt-deux ou vingt-trois escadrons en Bretagne.

Du dimanche 8, *Marly*. — M. le duc de Chartres, qui est du voyage de Marly pour la première fois (1), est logé au premier pavillon, où étoit M. le Duc; il donne à souper ici tous les soirs; il donne aussi à manger tous les jours à Versailles. M. le duc d'Orléans souhaite qu'il ait une représentation convenable à son état, pour qu'il soit à portée de jouer au jeu de la Reine. Il lui fait donner 50 louis par mois pour ses menus plaisirs.

Les deux premiers jours, la Reine, après le souper, revint au salon déshabillée. Hier, elle soupa avec des dames. Le Roi soupoit dans ses cabinets avec des hommes. La Reine revint au salon habillée, quoique le Roi n'y fût

---

(1) Louis-Philippe d'Orléans, duc de Chartres, né en 1725, avait alors quinze ans. Il devint duc d'Orléans après la mort de son père en 1752, et fut le grand-père du roi Louis-Philippe.

pas. Je crois être sûr que le Roi n'a pas approuvé qu'elle revienne au salon sans être habillée, ni qu'elle ait été à la revue des gardes françoises sans être en grand habit.

A la messe du Roi ici les dimanches, on bénit du pain et on le donne à S. M., comme à Versailles et à Fontainebleau, lorsqu'il entend la messe en bas.

Du mardi 10, *Marly*. — J'appris hier que M. du Fretoy étoit nommé à la charge de M. le chevalier d'Aydie. M. d'Harcourt a persisté à ne vouloir pas présenter d'autres sujets, et cela a passé.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets; les dames étoient les quatre sœurs et Mme d'Antin.

Du dimanche 15, *Marly*. — Le Roi devoit souper hier au grand couvert avec la Reine, mais comme il est un peu enrhumé, il prit le parti de ne se point mettre à table. Mademoiselle, qui devoit aussi souper avec le Roi et qui étoit prête à se mettre à table, ayant su que le Roi ne soupoit point, se détermina à ne point souper avec la Reine. Pour Mlle de Clermont, elle soupa avec la Reine. Mademoiselle mangea, dans le salon, auprès de M. le Cardinal, un morceau gras; et Mme de Vintimille soupa auprès d'elle en maigre. Il y avoit aussi un homme ou deux, et le Roi recommanda que l'on prît garde à ne point faire de bruit à M. le Cardinal. Mme de Mailly resta auprès de la table d'hombre du Roi.

Le rhume du Roi ayant continué, il est resté dans son lit et y a entendu la messe, aujourd'hui dimanche; et le voyage de la Meutte, qui devoit être mardi pour quelques jours, est changé.

La Reine continue à aller ici, comme à Versailles, tous les jours chez le Roi dès qu'il est éveillé; et, quoiqu'elle soit obligée de passer par son antichambre, elle y va toujours seule. Hier, elle s'approcha deux fois de la table d'hombre du Roi, auprès de laquelle étoient assises Mmes de Mailly et de Vintimille, qui se levèrent, et la conversation fut des moins vives; mais ces deux visites ne furent pas lon-

gues. Aujourd'hui, la Reine a été deux ou trois fois chez le Roi ; M^me de Luynes l'a suivie une fois ; mais à deux heures après midi, comme il y avoit beaucoup de monde avec lesquels le Roi faisoit la conversation, la Reine y est entrée toute seule et s'est assise auprès du lit du Roi. Il ne m'a pas paru que cela changeât rien à la conversation.

M. Briçonnet vient de mourir d'apoplexie ; c'est celui pour lequel M^me de Fleury venoit d'obtenir l'intendance de Montauban.

Du mercredi 18, *Marly*. — J'ai déjà parlé d'une nouvelle invention d'une cuisine portative que l'on croit pouvoir être utile, surtout pour les vaisseaux, parce qu'elle consume fort peu de bois. Le Roi en a fait faire une depuis peu que l'on m'a dit peser 2,500 ; elle est dans ses petits appartements à Versailles ; elle a environ quatre pieds de haut, sans compter les chapiteaux, un peu plus de deux pieds de large, non compris les tambours des broches, trois pieds de long et quelque chose de plus. Il y a de quoi faire sept entrées et le reste à proportion.

Du vendredi 20, *Marly*. — Quoique le Roi ait entendu tous ces jours-ci la messe de son lit, il s'est pourtant toujours levé les après-dînées. Hier, il fut saigné parce qu'il s'étoit trouvé incommodé la nuit, ce qui l'obligea même de se lever se sentant étouffer ; il avoit mis dans sa bouche, en se couchant, un grain de cachou, à quoi on attribue cet étouffement. Tous ces jours-ci la Reine a été plusieurs fois dans la journée chez le Roi et y a même resté pendant que le Roi jouoit au piquet, ayant attention de se faire informer des heures qu'elle pouvoit voir le Roi, et quittant son jeu, devant et après souper, pour y aller. Hier au soir, le Roi se retira à neuf heures, mais ce fut pour monter dans ses cabinets où il avoit dit à M. de Soubise et à M. le comte d'Estrées de se trouver pour jouer à l'hombre. Aujourd'hui, il a passé une partie de l'après-dînée dans ses cabinets, et il y étoit encore ce soir, après avoir travaillé avec M. le Cardinal. Pendant cette petite

incommodité, le Roi, les premiers jours, jouoit dans son cabinet en bas ; et comme il prenoit du bouillon, il y a eu une difficulté entre MM. de la bouche, le premier maître d'hôtel et le premier gentilhomme de la chambre. On a prétendu que le service du cabinet étoit comme celui de la chambre, et MM. de la bouche au contraire prétendoient qu'il devoit être regardé comme extérieur. Pour empêcher cette contestation, le Roi avoit la complaisance de revenir dans sa chambre pour prendre son bouillon. Cette douceur du Roi pour ceux qui le servent mérite d'être remarquée. Il y a huit ou dix jours qu'étant ici à table, à son petit couvert et au fruit, et ayant voulu mettre du sucre dans de la crème, il se trouva qu'il n'y en avoit point dans le sucrier; il ne marqua pas la moindre impatience et dit même en badinant : « On voit bien qu'il y en avoit hier », et il attendit qu'on lui en eût apporté. Il y a trois jours que s'étant couché de meilleure heure qu'à l'ordinaire et étant déshabillé pour prendre sa chemise, il se trouva qu'il n'y en avoit point; il dit : « Ah ! la chemise n'est point encore arrivée », et cela sans la moindre émotion ; il s'approcha du feu, prit sa robe de chambre et attendit. J'étois présent à l'un et à l'autre. J'ai ouï conter qu'il y a quelque temps, étant à la chasse, étant prêt à monter à cheval, on lui avoit apporté deux bottes d'un même pied ; il s'assit et attendit en disant : « Celui qui les a oubliées est plus fâché que moi. »

M^me^ la duchesse de Lauzun mourut hier matin; elle étoit âgée d'environ soixante ans, sœur cadette de M^me^ de Saint-Simon et fille de M. le maréchal de Lorges. Elle avoit acheté de M. d'Ecquevilly, à vie, la terre d'Olainville près Châtres, après avoir vendu à M^me^ de Saissac une maison qu'elle avoit fait bâtir à Passy ; cette maison revient à M. d'Ecquevilly. Elle n'avoit jamais eu d'enfants ; ses héritiers sont : M. le duc de Randan, son neveu, fils de M. le duc de Lorges, auquel elle donne 60,000 livres

outre 20,000 livres de rente qu'elle lui avoit déjà données en le mariant avec Mlle de Poitiers. Elle donne aussi tous ses meubles à M. le comte de Lorges, frère de M. de Randan, et encore 8 ou 10,000 livres de rente; il est aussi marié. Elle laisse 100,000 livres à Mme de Saint-Simon sa sœur. M. le maréchal de Biron hérite de 14,000 livres de rente qu'il payoit à Mme la duchesse de Lauzun pour son douaire et autres droits.

Du jeudi 26, *Paris*. — Je n'ai point écrit depuis quelques jours ce qui s'est passé à la Cour, ayant été obligé d'en partir lundi pour venir ici. Ma belle-fille accoucha ce jour-là d'un garçon qu'on appelle le comte de Dunois.

Le retour de Marly à Versailles paroissoit incertain à cause de la maladie du Roi; mais comme il a commencé à se promener, on croit qu'il reviendra samedi, suivant le premier projet, et qu'il ira lundi à Choisy.

On avoit eu des nouvelles d'Espagne d'un combat naval où l'on disoit que les Espagnols avoient eu un avantage considérable; mais ces nouvelles ne paroissent pas se confirmer jusqu'à présent. On est fort étonné de ce que le roi d'Angleterre, dans la situation présente des affaires, prend le parti d'aller à Hanovre.

L'ambassadeur du roi des Deux-Siciles a demandé ici, au nom du roi d'Espagne et du roi son maître, que Peyrard, fameux accoucheur, allât à Naples pour la reine de Sicile, qui est grosse de six mois. M. le Cardinal a dit à l'ambassadeur que le Roi y consentoit, mais pour cette fois-ci seulement. Peyrard m'a dit, à cette occasion, que le voyage qu'il fit en Espagne, il y a quelques années, lui avoit valu plus de 20,000 écus. Ses appointements ici en qualité d'accoucheur de la Reine ne sont que de 1,200 livres; outre cela, à chaque accouchement, il a 12,000 livres, fils ou filles; il n'y a que pour M. le Dauphin seul qu'il a eu 15,000 livres.

On doit juger ces jours-ci le procès contre deux capucins d'Auxerre accusés d'avoir contribué à la mort d'un

de leurs confrères. J'ai appris à cette occasion la forme du jugement qu'on observe en Angleterre pour la punition des coupables. Lorsqu'un homme est accusé, douze hommes de même état que l'accusé s'assemblent; c'est ce qu'on appelle ses pairs; et sur les informations et preuves qui sont rapportées, ils jugent s'il est coupable ou non; mais pour qu'il soit jugé coupable, il faut que tous douze soient d'un même avis; si un seul étoit d'une opinion différente, il n'y auroit point de jugement; et ils doivent demeurer tous douze enfermés, sans boire ni manger, jusqu'à ce qu'ils se soient entièrement réunis. Dans ce jugement ils ne prononcent pas sur l'espèce de peine; c'est le livre même de la loi qui en décide, et on le consulte dans chaque occasion.

Mme la duchesse d'Estissac accoucha dimanche d'une fille.

Du samedi 28, *Paris*. — M. le chevalier Crozat mourut il y a trois ou quatre jours; c'est celui qu'on appeloit Crozat le pauvre. Il fait son légataire universel M. le marquis du Châtel, son neveu, fils de feu M. Crozat, lequel a épousé Mlle de Gouffier. Les deux autres frères de M. du Châtel ont épousé : l'un une Laval, l'autre une Amelot. M. le chevalier Crozat laisse beaucoup aux pauvres, auxquels il avoit donné beaucoup pendant sa vie. Il laisse un recueil d'estampes et de pierres gravées que les curieux estiment beaucoup et que l'on dit valoir 7 à 800,000 livres.

Le Roi est retourné aujourd'hui à Versailles. Le roi et la reine de Pologne arrivent demain et demeureront à Trianon.

JUIN.

Mort de la duchesse de Bouillon; de l'évêque d'Agde. — Le duc de Chartres reçu chevalier de l'ordre du Saint-Esprit. — Mort du comte de Charny. —

Audience de l'assemblée du clergé. — Mort du roi de Prusse. — Remarque sur les voyages de Rambouillet. — Ouverture de l'assemblée du clergé. — L'abbé de Charleval nommé à l'évêché d'Agde. — Séjour du roi et de la reine de Pologne à Trianon. — Manière dont sont reçus les conseillers d'État à l'assemblée du clergé. — Mariage du prince Yachi avec Mlle de la Châtre. — Régiment de la Reine-dragons donné à M. du Terrail. — M. de Castellane nommé à l'ambassade de Constantinople. — Mort de la marquise de la Vieuville. — Le Roi ne veut plus admettre d'ordres étrangers en France. — Comédie et ballet. — Charge de colonel-général de la cavalerie donnée à M. de Turenne. — Détails sur deux opérations singulières.

Du vendredi 3 *juin, Paris.* — On apprit, il y a quelques jours, la mort de Mme la duchesse de Bouillon; elle étoit fille du prince Jacques Sobieski et avoit hérité depuis peu d'années, par la mort de son père, du duché d'Olaw en Silésie, où elle est morte. Elle paroissoit avoir pris le parti de ne plus revenir dans ce pays-ci. M. de Bouillon n'étoit pas content d'elle depuis longtemps.

Le Roi revient aujourd'hui de Choisy, où il est depuis lundi. Les dames de ce voyage sont : les quatre sœurs, Mme la maréchale d'Estrées et Mme d'Antin. Le Roi n'a chassé que lundi en allant à Choisy et aujourd'hui en s'en retournant; les autres jours il s'est beaucoup promené et a joué à l'hombre et au piquet; il paroît s'amuser toujours beaucoup à ses jardins et à ses bâtiments, lesquels avancent extrêmement.

On apprit il y a trois jours la mort de M. l'évêque d'Agde; il étoit frère de M. le marquis de la Châtre, qui fut tué en Italie pendant la dernière guerre. M. de la Châtre avoit épousé Mlle de Nicolaï; il reste de ce mariage un garçon et une ou deux filles. L'aînée des filles épouse le fils de M. de Campo-Florido; elle sera mariée ici par procureur et partira ensuite pour Naples. C'est M. le marquis de Clermont d'Amboise qui est chargé de la procuration de M. de Campo-Florido, parce que ce mariage devoit se faire avec une fille de M. de Clermont d'Amboise, et que ce mariage ne s'est rompu que parce que la fille s'est faite religieuse. C'est ce qui a donné occasion à la

connoissance de M. de Campo-Florido avec M. de Clermont d'Amboise. M. de la Châtre et M. l'évêque d'Agde étoient tous deux fils d'une Lavardin. M. de Lavardin, ambassadeur à Rome, avoit épousé une sœur de M. le duc de Chevreuse, mon grand-père.

Du lundi de la Pentecôte 6, *Versailles*. — Avant-hier le Roi fut aux premières vêpres chantées par sa chapelle. S. M. étoit en haut.

Le Roi a dîné tous ces jours-ci au grand couvert; il [y] a toujours dîné aussi à Choisy; il prend du lait, le soir, depuis qu'il a été enrhumé. Hier, jour de la Pentecôte, M. le duc de Chartres fut reçu chevalier; il n'y a point ici de prélat de l'Ordre, c'est ce qui fit que le Roi ne descendit point avant-hier pour les vêpres; mais hier LL. MM. devoient descendre au bas pour le sermon, suivant l'usage. Le sermon de la Pentecôte est un sermon détaché pour lequel les prédicateurs sont nommés par M. le cardinal de Rohan, deux ou trois ans d'avance. C'étoit un M. l'abbé Dessecorre qui devoit prêcher; MM. les aumôniers de quartier n'en étoient cependant point instruits et comptoient que M. de Cezille, trésorier des aumônes, savoit le nom du prédicateur et l'auroit fait avertir. Le Roi, à trois heures, au sortir de son dîner, demanda s'il y auroit sermon. On lui dit que le prédicateur n'étoit point arrivé; il n'arriva point en effet (1), et le Roi entendit les vêpres, en haut, chantées par sa chapelle.

M. de Castropignano nous dit avant-hier la mort de M. le comte de Charny, commandant général des troupes dans les royaumes des Deux-Siciles, et nous dit que le roi des Deux-Siciles venoit de lui donner cette charge,

(1) Ce qu'il y a de singulier et qu'on a su depuis, c'est que ce M. l'abbé Dessecorre est actuellement en Suisse. Il me paroît que l'on n'est pas trop content de lui; il étoit sur la liste des prédicateurs depuis plusieurs années, comme c'est l'usage. M. le cardinal de Rohan a un livret où les prédicateurs de l'Avent, du Carême et de la Pentecôte sont marqués trois ou quatre années en avance. (*Note du duc de Luynes.*)

ce qui l'oblige à s'en retourner. Il compte pourtant que ce ne sera que dans quatre ou cinq mois, le roi des Deux-Siciles voulant auparavant envoyer un successeur. M. de Castropignano sera regretté. Il paroît que c'est un homme sage, d'un esprit doux, et fort instruit de ce qui regarde le militaire. Il étoit déjà capitaine-général, ce qui répond à la qualité de maréchal de France; lorsqu'il est parvenu à cette dignité, il a conservé les appointements de lieutenant-général employé, qui sont environ 22,000 livres de notre monnoie. Ceux de capitaine-général non employé ne sont pas si considérables. La dignité de commandant-général n'augmente point les appointements, mais donne plus de détail; tout est cependant renvoyé au ministre de la guerre pour en rendre compte au Roi; mais on demande l'avis du commandant-général.

Du mardi 7, *Versailles.* — Le clergé est venu aujourd'hui haranguer le Roi; c'est l'usage avant l'ouverture de l'assemblée du clergé; il devoit y avoir trente-deux députés, un évêque et un du second ordre de chaque province. M. l'archevêque de Paris n'y étoit point, à cause de la maladie (1) de M. le comte du Luc, son frère, qui est très-mal. C'étoit M. l'archevêque de Paris qui devoit porter la parole, et à sa place ce fut M. de la Roche-Aymon qui étoit évêque de Tarbes, présentement archevêque de Toulouse, dont il n'a pas encore ses bulles. Il me paroît que l'on a été fort content de ses harangues. Le Roi donne audience dans sa chambre, S. M. dans son fauteuil, le dos tourné à la cheminée. On ouvrit les deux battants.

Du vendredi 10, *Versailles.* — Mardi dernier, le Roi, après avoir entendu les vêpres, partit pour Rambouillet. Les dames de ce voyage sont : Mademoiselle, Mmes de Mailly, de Vintimille et de Ségur; il ne s'en étoit pas

(1) Cette maladie n'a pas eu de suite. (*Note du duc de Luynes*, datée du 11 juin.)

présenté davantage, Mme de Vintimille même n'y arriva que fort tard, ayant été obligée de partir lundi pour Savigny, à cause de la maladie de M. le comte du Luc, d'où elle partit pour Rambouillet. Il n'y a point eu d'autre amusement à Rambouillet que des parties d'hombre et de quadrille ; le Roi y a couru le cerf deux fois. S. M. a trouvé à ce voyage-ci plusieurs changements à son appartement, non-seulement un nouveau vernis, d'une couleur plus claire et plus agréable que l'ancien, qui donne plus de gaieté à cet appartement, mais outre cela un cabinet nouveau dans une tour où étoit anciennement la chaise percée du Roi, et l'entresol que l'on fit l'année passée accommodé avec beaucoup de goût et de magnificence ; au-dessous de cela une garde-robe de commodité extrêmement jolie.

Le Roi ne devoit revenir que samedi; mais avant-hier au soir, il reçut une lettre de M. le Cardinal; il dit aussitôt après à ceux qui étoient avec lui à Rambouillet qu'on lui mandoit la mort du roi de Prusse (1), arrivée le 29 du mois dernier. Il y avoit longtemps qu'il étoit malade; malgré cela, il voulut encore aller voir monter la parade à sa garde (ses deux passions dominantes étant l'argent et la beauté de ses troupes); il mourut ayant encore l'épée au côté (2). Les portes de Berlin furent fermées pendant deux ou trois jours, ce qui retarda le départ du courrier. Le Roi s'enferma pendant une heure ou une heure et demie dans son cabinet pour répondre à la lettre de M. le Cardinal, et donna l'ordre pour son retour à

(1) Frédéric-Guillaume Ier, né en 1688, roi en 1713.

(2) Il est mort d'hydropisie. Quoique ce prince aimât l'argent, il paroît cependant que dans de certaines occasions il montroit de la générosité. Le Roi avoit ordonné qu'on lui envoyât un remède pour l'hydropisie, dont M. Herault, ci-devant lieutenant de police, aujourd'hui intendant de Paris, s'est fort bien trouvé; la Peyronie fut chargé d'écrire la recette de ce remède; le roi de Prusse a fait donner à la Peyronie deux médailles d'or parfaitement belles qui pèsent environ 1,000 écus. (*Note du duc de Luynes.*)

Versailles aujourd'hui. La mort du roi de Prusse paroît un événement important dans les circonstances présentes, d'autant plus que son fils (1), à ce que l'on dit, a de grandes liaisons avec l'Angleterre.

Avant-hier et aujourd'hui jour de jeûne, comme le Roi fait gras, il a mangé seul. Je vis hier l'arrangement du souper à Rambouillet; Mademoiselle étoit à sa droite et Mme de Mailly à sa gauche.

Il y a une remarque à faire sur les voyages de Rambouillet. L'usage est de tous les temps que les dames ne paroissent devant le Roi à ces voyages qu'habillées en manteau et jupes, comme à Marly, et ne sont assises devant le Roi que sur des tabourets ou pliants. Cependant à souper, non-seulement les dames mais même les hommes, qui ont l'honneur de souper avec le Roi, sont tous indistinctement assis sur des chaises à dos; les princesses même n'ont aucune distinction sur cela. A la Meutte et à Choisy, les hommes et femmes sont assis également à table sur des chaises à dos pendant le repas, comme à Rambouillet; mais les dames y sont en robe de chambre, et à l'égard des siéges sur lesquels on se tient dans la journée à Choisy, c'est indifféremment des tabourets ou petits fauteuils. Les hommes ne s'asseoient point cependant devant le Roi, à moins qu'ils ne jouent ou que le Roi ne l'ordonne, et ce n'est ordinairement qu'à

(1) Le roi de Prusse traitoit fort durement son fils. Cette conduite détermina le jeune prince, il y a quelques années, de prendre le parti de s'enfuir en Angleterre, ayant dès lors des liaisons avec les Anglois. Il confia ses desseins à un seul de ses courtisans qui devoit l'accompagner dans sa retraite; le jour étoit pris et les arrangements faits. Un des domestiques dont on avoit eu besoin pour l'exécution du projet en donna avis au roi de Prusse, lequel fit arrêter le prince royal et le favori. Celui-ci eut la tête coupée et le roi de Prusse voulut que son fils assistât à l'exécution, et lui parla en cette occasion dans les termes les plus durs. De ce moment-là, ce jeune prince, pour ne point donner de jalousie au Roi son père, prit le parti de s'appliquer aux sciences et aux belles-lettres; il étoit ici en commerce de lettres avec M. Rollin, fameux par son Histoire ancienne, et avec Voltaire. (*Note du duc de Luynes.*)

Choisy qu'il donne cette permission. On sait qu'à Marly toutes les dames sont assises sur des tabourets en soupant avec le Roi; il est vrai que la Reine y est. Ici, à Versailles, au jeu de la Reine, toutes les dames indifféremment, à commencer par Mesdames, ont des pliants, et les hommes des tabourets.

Du mercredi 15, *Versailles.* — Le Roi partit avant-hier pour Rambouillet. Mme de Mailly n'a point été de ce voyage, elle est de semaine. Elle fut hier à Paris voir M. Desforts, qui est son ami depuis longtemps, et auquel elle a toujours marqué des attentions; il est actuellement dans un état digne de compassion et hors d'espérance, d'un abcès au derrière pour lequel on ne peut pas faire d'opération. Mademoiselle est incommodée; ainsi il n'y a eu que Mlle de Clermont et Mme de Vintimille; celle-ci même est la seule qui se soit fait écrire; car on n'écrit pas les princesses. Il n'y a de femmes à Rambouillet que Mme de Sourches, qui est toujours avec Mme la comtesse de Toulouse, et Mme de Grasse, sa dame d'honneur.

L'ouverture de l'assemblée du Clergé se fit il y a quelques jours. C'est M. l'archevêque de Paris qui y préside. Le Clergé avoit prié M. le Cardinal d'accepter cette place de président, mais il l'a refusée. L'usage est qu'à l'ouverture de l'assemblée, il y a une députation de six conseillers d'État, desquels sont : M. de Maurepas, comme secrétaire d'État chargé du détail de Paris; les deux conseillers du conseil royal, qui sont M. Fagon et M. de Courson; M. d'Ormesson, comme ayant le Clergé dans son département, et M. le contrôleur général. C'est M. Fagon qui porte la parole comme le plus ancien; ils sont reçus par une députation du Clergé. Je marquerai plus en détail la forme de cette réception. Cette première fois n'est que pour faire un compliment au Clergé; mais, quelques jours après, ils y retournent avec le même cérémonial et représentent le besoin que le Roi a d'argent; après quoi

ils se retirent dans une chambre pour attendre la délibération du Clergé. Là ils reçoivent une députation pour les instruire du secours que le Clergé a jugé à propos d'accorder au Roi. Cette cérémonie est accompagnée de quelques droits qui sont réglés ; M. Fagon, par exemple, et M. de Courson ont chacun 2,000 écus que le Clergé leur donne.

Le Roi donna il y a trois jours l'évêché d'Agde à M. l'abbé de Charleval ; c'est un Provençal qui étoit grand vicaire de M. l'archevêque d'Aix.

Le roi et la reine de Pologne vinrent ici hier voir la Reine, qui avoit pris médecine ; ils furent aussi voir danser Mesdames. Leur garde à Trianon (1) est composée de vingt-quatre gardes commandés par un chef de brigade et un exempt. L'exempt reste auprès de la reine de Pologne. Ces deux officiers sont nourris aux dépens de la reine de Pologne, qui a amené ici sa maison. Le roi de Pologne a déjà été deux fois dîner à Paris chez Mme la princesse de Talmond et chez Mme de Bezenval. Il va demain dîner chez Mme la duchesse de Fleury pour voir la procession du Saint-Sacrement de Saint-Sulpice. Dans ces occasions, le chef de brigade, qui le suit, a l'honneur de manger avec lui. La garde à cheval du roi de Pologne, à Lunéville, est composée de cent cinquante gardes commandés par M. le marquis de Lamberty. Les gardes sont divisés en deux brigades de soixante et quinze chacune, commandées par deux chefs de brigade qui ont le titre de capitaine-lieutenant ; ils ont chacun 100 écus d'appointements et trois places de fourrages.

Du jeudi 16, *jour du Saint-Sacrement, Versailles.* — Le Roi a été à la procession aujourd'hui, à l'ordinaire. M. le Dauphin y a été pour la première fois ; il étoit dans le carrosse du Roi. M. de Châtillon et M. d'Harcourt étoient

---

(1) Le roi et la reine de Pologne étaient arrivés à Trianon le 29 mai.

dans le carrosse de S. M. Le Roi avoit deux carrosses et M. le Dauphin un, dans lequel étoient : M. de Mirepoix, le sous-gouverneur de semaine et les gentilshommes de la manche. Les carrosses tous à deux chevaux. Derrière celui où étoit le Roi, et devant, il y avoit une grande quantité de pages; ils ne devoient cependant être que douze, car on a réglé qu'il n'y en auroit que ce nombre. Les princes du sang marchoient à la procession suivant l'usage ordinaire; M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu les plus près du dais, et M. le Dauphin le plus près du Roi.

M. le comte de la Marche, fils de M. le prince de Conty, est venu ici aujourd'hui faire sa cour au Roi; je crois que c'est la première fois; il n'a pas encore six ans.

J'ai demandé hier à un aumônier du Roi, qui a été agent du Clergé, quelque détail sur la manière dont sont reçus MM. les conseillers d'État qui vont complimenter le Clergé de la part du Roi. Le Clergé envoie une députation au-devant d'eux, laquelle les rencontre auprès de l'image de la Vierge qui est à quelque distance de la salle où se tient l'assemblée. Cette députation est de quatre évêques et de quatre abbés, aux grandes assemblées, et de la moitié aux petites, comme est celle-ci. Après un premier compliment fort court, les députés vont à l'assemblée, les évêques marchant devant eux, et ceux du second ordre derrière. Les députés, ayant à leur tête M. Fagon, s'asseyent sur un banc, sur lequel sont le promoteur et les deux agents, et vis-à-vis le président. Toute l'assemblée alors, ainsi que les députés, se couvre. Le plus ancien, qui est actuellement M. Fagon, comme je l'ai dit, prononce une harangue, le papier à la main et demeurant couvert. Cette première députation n'est que pour assurer l'assemblée de la protection du Roi. Après le compliment, les députés se retirent dans le même ordre, et sont reconduits jusqu'au même endroit.

Le contrôleur général y est dans son habillement ordinaire. A la seconde députation des mêmes six conseillers d'État, ils sont reçus de même comme à la première; le plus ancien prononce ou plutôt lit un discours pour demander l'argent dont le Roi a besoin; après quoi, les députés se retirent dans une chambre où ils sont conduits comme à leur arrivée. Aussitôt qu'ils sont partis, le promoteur requiert que l'assemblée délibère sur la demande faite de la part du Roi. Cette délibération ordinairement n'est pas longue, et, aussitôt qu'elle est faite, on fait une députation pareille aux autres pour aller prendre les députés dans la chambre où ils s'étoient retirés et les prier de se rendre à l'assemblée. Ils y retournent avec le même cérémonial et le président de l'assemblée leur fait un discours pour les instruire de la résolution qui vient d'être prise. Après quoi, ils se retirent dans le même ordre et sont reconduits de même. Le trésorier du clergé leur remet à chacun une bourse où il y a 2,000 écus en or; mais le plus ancien et M. de Maurepas ont chacun 15,000 livres.

Il y a quelques jours que le Roi signa au contrat de mariage de M. le prince Yachi, fils de M. de Campo-Florido, avec Mlle de la Châtre. Cette signature fut faite dans le cabinet du Roi; ce fut M. Amelot qui présenta la plume à S. M. et qui fut ensuite chez M. le Dauphin et chez Mesdames. Les deux ambassadeurs d'Espagne et de Naples y étoient. Ce même jour, M. de Verneuil, avant la signature, entra dans le cabinet du Roi pour avertir S. M. que M. de Cogorani vouloit avoir l'honneur de lui faire la révérence. Le Roi sortit à la porte de son cabinet; M. de Cogorani salua le Roi, et lui parla même assez longtemps. Il est maître d'hôtel de semaine du roi d'Espagne, à ce que m'a dit M. de la Mina; mais cette charge est plus considérable que ne l'est ici celle de maître d'hôtel ordinaire. Il va en Danemark en qualité d'envoyé extraordinaire. M. de Verneuil le mena ensuite chez

la Reine et le lui présenta; M^{me} de Luynes n'y étoit pas; M^{me} de Mazarin y étoit.

Il y a déjà quelques jours que M. de la Mina a pris congé du Roi. S. M. lui a fait présent d'un Saint-Esprit de diamant, fort beau et qui peut bien valoir au moins 50,000 livres. Quoique M. de la Mina ait pris congé, cependant il a demandé permission de faire sa cour au Roi, et il étoit encore ici ce matin.

M. le marquis de Clermont d'Amboise épousa hier, au nom de M. le prince Yachi, M^{lle} de la Châtre. La noce se fit chez M. de Nicolaï.

Du vendredi 17, *Versailles.* — M. du Terrail remercia hier le Roi; il vient d'obtenir le régiment de la Reine-dragons. M. du Terrail est le fils de M. de Sauroy, trésorier de l'extraordinaire des guerres. Sa mère est effectivement du Terrail-Saillant, et je crois qu'ils ont acheté la terre. C'étoit M. de Chabannes qui avoit le régiment de dragons de la Reine, et M. du Terrail étoit cornette des mousquetaires noirs. M. de Chabannes désiroit depuis longtemps, pour l'arrangement de ses affaires, d'être à portée de pouvoir vendre ce régiment, qui est un objet de 120,000 livres, n'ayant point été fait maréchal de camp à la dernière promotion; il sollicitoit depuis longtemps la permission de vendre sans quitter le service; M. le Cardinal n'a jamais voulu y consentir; enfin, M. de Chabannes s'est déterminé à faire un arrangement avec M. de Sauroy; la cornette des mousquetaires noirs passe au fils de M. de Chabannes; c'est un effet de 70,000 livres; M. du Terrail paye le régiment 40,000 écus, et fait outre cela 6,000 livres de pension viagère à M. de Chabannes, le père. On dit qu'il y a outre cela un pot-de-vin de 40,000 livres, mais cela n'est point du tout certain. M. du Terrail dit hier à M^{me} de Luynes qu'il espéroit que la Reine voudroit bien qu'il jouît des prérogatives dont avoient coutume de jouir ceux qui avoient l'honneur de commander ses régiments, qui sont les entrées de la chambre.

M^me de Luynes en parla sur-le-champ à la Reine, qui lui répondit qu'il n'y avoit que les capitaines-lieutenants de ses gendarmes et chevau-légers qui eussent ces entrées, et que le commandement des régiments ne donnoit pas ces prérogatives; que chez le Roi il n'y avoit que le régiment du Roi-infanterie qui les donnât. Cette affaire n'est point encore décidée.

J'ai oublié de marquer il y a environ un mois le mariage du prince Louis, fils de M. le prince de Carignan, avec la princesse de Hesse-Rhinfels, sœur de la feue reine de Sardaigne et de M^me la Duchesse, seconde douairière.

Du dimanche 19, *Versailles*. — J'ai marqué ci-dessus que le roi et la reine de Pologne sont venus ici voir la Reine; j'y étois présent. La Reine baise toujours la main de la Reine sa mère; elle sortit de sa chambre et fit entrer la reine de Pologne devant elle.

Le roi et la reine de Pologne vinrent encore ici hier; la reine de Pologne pour voir le Roi, qu'elle n'avoit point encore vu chez lui. Je ne mettrai point le détail de cette visite, car je n'y étois pas. Je suivis le roi de Pologne chez Mesdames et chez M. le Dauphin. Mesdames ne baisent point la main au roi de Pologne, ni M. le Dauphin. Chez M. le Dauphin, M. de Châtillon vint dans l'antichambre au-devant du roi de Pologne. M. le Dauphin ne vint que jusqu'à la porte du cabinet. Ce que je remarquai, c'est que M. de Montgibault, chef de brigade qui suit le roi de Pologne, s'étant présenté pour entrer chez M. le Dauphin, l'huissier ne voulut pas le laisser entrer, et il demeura dans la chambre.

Le Roi a donné l'appartement de feu M^me la duchesse de Lauzun à M. le duc de Tallard, lequel avoit toujours conservé celui de M. le maréchal de Tallard, dans l'aile neuve, tout en haut, de sorte que M^me de Tallard et lui étoient aux deux bouts du château. Celui de M^me de Lauzun est dans la surintendance.

On sut hier que M. de Castellane étoit nommé à l'ambassade de Constantinople, M. de Villeneuve, qui y est depuis dix ou onze ans, ayant demandé à revenir. Cette ambassade passe pour être bonne et utile à cause du commerce sur lequel les ambassadeurs ont des droits. M. de Castellane est depuis peu cornette des mousquetaires gris, parent par sa femme de M. le duc de Fleury.

La Roi soupa avant-hier dans ses cabinets lui huitième, tous hommes, et mangea maigre; hier il fit gras et dîna tout seul.

Du lundi 20, Versailles. — Le Roi partit hier pour Rambouillet, d'où il doit revenir demain au soir. Mademoiselle continue à faire des remèdes et n'est point de ce voyage. Les dames sont M^lle^ de Clermont, M^mes^ de Mailly, de Vintimille, de Montauban et d'Antin. La Reine continue à dîner et souper presque tous les jours à Trianon; ses dames la suivent jusques-là; elle les renvoie et elles vont la reprendre.

M. de Verneuil continue à présenter toujours les étrangers en présence du premier gentilhomme de la chambre et de la dame d'honneur, sans que ni l'un ni l'autre soient instruits ni du nom ni des qualités desdits étrangers. M^me^ de Luynes en parla encore hier à M. le Cardinal; mais c'étoit dans un moment où il n'eut pas le temps d'examiner cette affaire. M^lle^ de Clermont prétend que les introducteurs des ambassadeurs n'ont nullement ce droit et qu'ils n'en ont jamais usé devant elle. Cependant ce n'est point la qualité de princesse du sang qui donne à M^lle^ de Clermont le droit de présenter; ce n'est que celle de surintendante, et la dame d'honneur la remplace en son abscence dans toutes ses fonctions. Il me paroît que ce que le premier gentilhomme de la chambre demande, et M^me^ de Luynes aujourd'hui, n'est pas de disputer le droit, mais de désirer de connoître les étrangers, non-seulement leur nom et leur figure, mais même leurs qualités, pour leur faire rendre à chacun dans la

chambre du Roi et de la Reine ce qui leur est dû suivant leur rang, ou pour faire souvenir le Roi et la Reine de leur nom dans l'occasion, ou bien même pour prévenir les inconvénients qui pourroient arriver si quelqu'un, avec mauvaise intention, venoit ici prenant le nom de quelqu'un de ces étrangers présentés par M. de Verneuil, inconvénient auquel le premier gentilhomme de la chambre et la dame d'honneur ne pourroient remédier n'étant point instruits ni des noms ni de la figure des dits étrangers.

Je demandai hier à M. de Châtillon quelle étoit la raison pour laquelle on avoit refusé l'entrée dans le cabinet de M. le Dauphin à M. de Montgibault, exempt des gardes du corps suivant le roi de Pologne ; il me dit que comme tout se devoit passer chez M. le Dauphin de même que chez le Roi pour les entrées, et que les officiers des gardes qui suivent le Roi restent même à la porte de la chambre, que l'officier des gardes suivant le roi de Pologne n'étoit point entré chez le Roi, que l'huissier de M. le Dauphin avoit suivi le même usage.

Il y eut, il y a quelques jours, une petite difficulté chez la Reine. Mesdames y étoient ; toutes les fois qu'elles sortent, l'huissier du Roi qui est de quartier chez elles a toujours l'honneur de les suivre ; cet huissier étant entré dans la chambre de la Reine, et Mesdames ayant voulu s'asseoir, ledit huissier approcha des pliants. Les valets de chambre de la Reine se plaignirent à la Reine de ce que l'huissier avoit fait une fonction qui leur appartenoit. Mme de Luynes en parla hier à Mme de Tallard, qui lui dit que cela n'étoit pas soutenable et qu'elle le diroit à l'huissier.

Du mardi 21, *Versailles.* — On apprit hier la mort de Mme la marquise de la Vieuville, troisième femme du marquis de la Vieuville, qui étoit chevalier d'honneur de la Reine en survivance de son père et qui mourut en 1719 ; elle s'appeloit Marie-Thérèse de Froulay ; elle avoit épousé

en premières noces (1) Claude le Tonnelier-Breteuil, baron d'Escouché, conseiller de la grande chambre. Elle ne laisse point d'enfants de ce dernier mariage. La première femme de ce M. de la Vieuville étoit une fille de M. de la Mothe-Houdancourt, gouverneur de Corbie, et de Catherine de Beaujeu, dont il eut Louis de la Vieuville, mort il y a quelques années sans enfants de deux mariages, l'un avec une Toustain de Carency, le second avec Madelaine Fouquet, fille de Louis, marquis de Belle-Isle et de Catherine Agnès de Lévis. Il eut aussi de ce premier mariage une fille, mariée, en 1709, à Jean-Henri du Fay, marquis de Ma uboug. Le second mariage étoit avec Marie Louise de la Chaussée-d'Eu, laquelle nous avons vue dame d'atours de M^me^ la duchesse de Berry; elle étoit fille de Jérôme, comte d'Arest, et de Françoise de Sarnoise. De ce second mariage il eut Marie Madelaine de la Vieuville, mariée, le 8 juin 1711, à M. de Parabère, brigadier des armées du Roi. Cette M^me^ de Parabère est la nièce de M^me^ de Rottenbourg.

Du mercredi 22, *Versailles.* — M. de Puysieux écrivit il y a quelques jours à M. le Cardinal pour savoir si le Roi trouveroit bon qu'il acceptât l'ordre de Saint-Janvier du roi de Naples, en cas que ce prince voulût l'honorer de cet ordre, comme il avoit apparemment lieu de l'espérer. M. de Puysieux, qui est parent de M^me^ de Luynes, l'avoit priée de demander à M. le Cardinal de vouloir bien lui faire réponse sur cette proposition. M^me^ de Luynes y fut hier, et M. le Cardinal lui dit que ce ne seroit pas plaire au Roi que d'accepter cet ordre; que le Roi avoit été blessé des difficultés faites par M. de la Mina au sujet de l'ordre de Saint-Janvier. M. de la Mina avoit paru faire tant de cas de cet ordre, qu'il avoit voulu mettre le cordon rouge par-dessus, et celui du Saint-Esprit par-dessous; que le

(1) Le 10 septembre 1686.

Roi en avoit été choqué et ne vouloit plus admettre d'ordres étrangers en France.

M[me] de Richelieu est à l'extrémité; elle meurt de la poitrine.

Du jeudi 23, *Versailles.* — Il y eut hier ici un ballet dont il me paroît qu'on a été extrêmement content. M[lle] Lemaure y chanta et a été fort applaudie. Ce ballet étoit composé de la comédie du *Magnifique*; la petite pièce étoit l'*Oracle*; après quoi l'on représenta le dernier acte de l'opéra des *Sens*, qui est l'acte de la vue. Ce ballet étoit à l'occasion du séjour du roi de Pologne ici (1). On avoit donné au roi de Pologne la loge qui est au-dessous de celle du Roi, qu'on appelle la loge de M. Gabriel. C'est M. de la Trémoille, qui est en année, qui avoit ordonné tout pour l'exécution de ce ballet. M. le duc de Béthune, comme capitaine des gardes, étoit chargé de l'arrangement de la salle, ce qui étoit d'autant plus difficile que la salle est fort petite et qu'il y avoit beaucoup de monde; cependant tout se passa avec beaucoup d'ordre. Le coup d'œil de la salle étoit admirable. Les danses, la musique et toute l'exécution en général ont été fort approuvées. Ce qui parut le plus froid, à ce qu'il me semble, fut la pièce du *Magnifique*, quoiqu'elle fût très-bien jouée. On auroit fort désiré que le Roi y fût; mais pendant ce temps-là, il travailla avec M. le Cardinal; il n'est nullement curieux de ces sortes de divertissements.

Aujourd'hui le Roi a été à la procession du Saint-Sacrement, à l'ordinaire. Deux carrosses à deux chevaux, c'est l'étiquette. Cette après-dînée S. M. a été à vêpres et complies, et est revenue au salut.

Au lever du Roi, M. de Bouillon et M. le prince de Turenne, son fils, ont remercié S. M., avec M. le comte d'Évreux, lequel a donné sa démission de la charge de

(1) Voir les détails de ce ballet dans le *Mercure* de juillet, pages 1628 à 1633.

colonel général de la cavalerie, et le Roi l'a donnée à M. de Turenne. M. le comte d'Évreux avoit un brevet de retenue de 550,000 livres. Le Roi donne le même brevet à M. de Turenne. M. le comte d'Évreux conserve pendant dix ans l'exercice de la charge et les appointements; s'il venoit à mourir dans l'espace de ces dix années, M. de Turenne auroit actuellement l'exercice. Je crois qu'il n'a que onze ou douze ans au plus. Je crois qu'il est dit aussi qu'au cas que M. de Turenne vînt à mourir, la charge retourneroit à M. le comte d'Évreux. M. de Bouillon ne convient pas de cet article; mais il en parle de façon à faire croire que ce que j'en marque est vrai.

Du samedi 25, *Versailles*. — Ce que j'ai marqué ci-dessus de la charge de colonel-général de la cavalerie s'est passé avec toute la grâce et l'amitié possible de part et d'autre. M. de Bouillon et M. le comte d'Évreux étoient brouillés depuis très-longtemps; la vente de la vicomté de Turenne avoit fait beaucoup de peine à M. le comte d'Évreux; il avoit fait tout ce qui avoit dépendu de lui pour s'y opposer. Je ne sais pas précisément ce qui l'a engagé dans cette occasion-ci à donner sa démission. J'ai ouï dire, et je le crois assez, que dans le temps que le marché que j'avois fait avec lui fut rompu, comme je l'ai expliqué plus haut, M. le comte d'Évreux et M. de Bouillon avoient obtenu l'agrément du Roi, je ne sais même si ce n'est pas par écrit, pour que cette démission eût lieu pour M. de Turenne lorsqu'il auroit douze ans; ce qui est certain et que je sais de M. de Bouillon, c'est qu'il fut chez M. le comte d'Évreux. Il lui dit qu'il avoit pour 500,000 écus de biens libres, et qu'il lui apportoit son blanc seing, qu'il rempliroit de la somme qu'il jugeroit à propos. M. le comte d'Évreux lui répondit qu'il avoit 550,000 livres de brevet de retenue sur cette charge, qu'il rempliroit ce blanc seing de cette somme pour toute chose, et ce d'autant plus volontiers que le Roi vouloit bien accorder à M. de Turenne la même somme de brevet de retenue.

Le roi de Pologne part demain de Trianon, va dîner chez M. le chevalier de Belle-Isle à Paris et coucher chez M. de Berchiny vers Meaux pour continuer sa route vers Lunéville; c'est la quatrième fois qu'il aura été dîner à Paris pendant son voyage. Mesdames furent hier à Trianon, et M. le Dauphin y est allé aujourd'hui faire ses adieux au roi et à la reine de Pologne. Le roi de Pologne vint ici avant-hier prendre congé du Roi, qui l'embrassa.

Du dimanche 26, *Dampierre.*— Quoique ce qui regarde des opérations ne soit pas trop un article à mettre dans des mémoires, cependant les choses singulières méritent toujours d'être remarquées. Il y en a eu deux de cette espèce depuis environ deux mois, l'une à un commis de M. d'Angervilliers que l'on appelle Noisette; M. de la Peyronie qui a fait l'opération me l'a contée lui-même. Le S[r] Noisette étoit malade depuis plusieurs mois sans qu'aucun remède ni purgation pût le soulager; il avoit la fièvre, il maigrissoit et ne souffroit cependant dans aucune partie de son corps. M. de la Peyronie jugea que ce pouvoit être un abcès, et à force de le toucher extérieurement il trouva un endroit où il lui fit mal; il jugea aussi du lieu où étoit l'abcès; et ayant eu une indication par un peu de pus que rendoit ledit S[r] Noisette par le derrière, il résolut de lui faire l'opération, mais d'une façon fort singulière, car ce fut sans instrument, ne pouvant point en faire usage; ce fut donc avec son doigt qu'il enfonça avec force dans le derrière, et ayant touché l'endroit de l'abcès, il déchira le boyau pour donner jour audit abcès. Ce qu'il y eut d'extraordinaire, c'est qu'il se trouva dans des matières que rendit ledit S[r] Noisette un gros ver qui étoit encore vivant et qui avoit à peu près la forme d'un lézard. Je n'en mets point ici la description. M. de la Peyronie doit la faire à l'Académie des sciences et le faire graver.

L'autre opération extraordinaire, c'est l'opération césarienne; que l'on fit il y a quelque temps, à Paris, à la

femme d'un ouvrier qui est contrefaite et qui étant prête d'accoucher et n'ayant nulle espérance que l'enfant pût venir à bien, demanda d'elle-même qu'on lui fît l'opération; on tira l'enfant, qui se porte bien ainsi que la mère; ce n'est pas une chose nouvelle que cette opération, mais il est rare que la mère ou l'enfant n'en meurent pas.

Du mercredi 29, *Dampierre*. — Le Roi revint hier à Versailles; il étoit à Rambouillet depuis samedi. Les dames de ce voyage étoient : Mme d'Antin, qui y étoit restée, Mmes de Mailly, de Vintimille et de Ségur. Mme de Sourches y a toujours été depuis que Mme la comtesse de Toulouse y est. Pendant ce dernier voyage, Mme de Sourches est tombée malade, d'autant plus dangereusement qu'elle étoit grosse de sept mois, et le dimanche au soir on lui fit recevoir ses sacrements. C'étoit l'heure du souper du Roi, et cette circonstance retarda le souper d'une demi-heure. Le Roi fut à la paroisse chercher le Saint-Sacrement, le suivit jusqu'à la chambre de Mme de Sourches, resta dans l'antichambre et reconduisit le Saint-Sacrement jusqu'à la paroisse, où il reçut la bénédiction et revint ensuite se mettre à table.

JUILLET.

Le Roi à Saint-Léger. — Mort de Mme de Sourches. — Esprit du Dauphin. — Départ du roi et de la reine de Pologne. — Mondonville, maître de musique de la chapelle. — Opéra composé par le duc de la Trémoille. — Mme de Mailly demande un congé à la Reine qui ne lui répond rien. — Mort de M. de Senozan. — Le Roi vient à Paris voir un nouvel égout. — Mort de M. le Pelletier Desforts. — La Cour à Compiègne. — Audience de M. de Camas, envoyé extraordinaire du roi de Prusse. — M. et Mme de Lichtenstein. — Mort du comte du Luc et de Mme de Chabot. — Conseillers d'État d'épée et ecclésiastiques. — Pension à Mme Desforts. — Mort du marquis de Bezons. — Détail sur les entrées. — La princesse de Lichtenstein va à la toilette de la Reine; conduite d'un huissier de l'antichambre. — Mouvement entre les princes du sang et les légitimés; plaintes des princes contre les Ducs. — Mort de la reine douairière d'Espagne.

Du samedi 2, Dampierre. — Le Roi devoit retourner hier à Rambouillet; mais la maladie de Mme de Sourches ayant fort augmenté, cet arrangement a été changé, et le Roi a pris le parti d'aller à Saint-Léger (1); il n'y a été qu'aujourd'hui après la chasse, et doit en revenir lundi. Je ne sais pas encore quelles sont les dames de ce voyage. J'ai appris aujourd'hui que Mme de Sourches étoit morte à Rambouillet (2) ; elle étoit fille de M. le maréchal de Biron ; elle ne laisse que des filles; elle n'avoit eu d'autre garçon que celui dont elle est accouchée dans cette dernière maladie-ci, et qui est mort en venant au monde; elle n'étoit grosse que de sept mois; elle avoit beaucoup de vertu et de piété.

Je continue toujours à marquer les réponses de M. le Dauphin où il paroît le plus d'esprit. Il y a quelques jours qu'étant dans le cabinet du Roi, M. le Cardinal de Fleury y vint pour travailler avec le Roi. S. M. étoit encore dans ses cabinets. M. le Dauphin lui fit beaucoup d'amitié et M. le Cardinal badina avec lui comme à l'ordinaire, et en badinant il lui disoit : « Mais peut-on compter sur l'amitié « que vous marquez présentement; vous n'y songerez « plus lorsque vous serez grand; on ne songera plus « qu'à approcher de vous avec respect; les amitiés des prin« ces ne sont pas toujours de longue durée. — Cepen« dant, dit M. le Dauphin, vous avez conservé une assez « bonne fenêtre dans le cœur du Roi. » Cette expression de fenêtre est la suite d'une plaisanterie qu'on faisoit à M. le Dauphin dans tous les commencements, M. l'évêque de Mirepoix et MM. les sous-précepteurs lui disant qu'ils avoient une petite fenêtre pour voir ce qui se passoit au

(1) Saint-Léger, château, village et forêt du duché de Rambouillet, dans la forêt de Rambouillet, à trois lieues de cette ville. Le Roi y avait un haras.

(2) On l'avoit crue morte, mais elle a vécu encore jusqu'au 6 de ce mois à sept heures du soir. (*Note du duc de Luynes.*)

dedans de lui-même ; mais l'application est juste et montre de l'esprit et de la réflexion.

Il y a quelque temps aussi qu'étant chez la Reine, elle lui dit en badinant et en l'embrassant : « Méchant enfant, « vous me donnerez bien de la peine. — Cependant, ma- « man, dit le petit Dauphin, vous seriez bien fâchée de « ne me pas avoir. » Dans un âge plus avancé cette parole signifieroit beaucoup. M^{me} de Mailly, qui y étoit présente et qui nous l'a redit, le conta au Roi, qui lui dit : « Croyez- « vous qu'il y entende finesse? »

Du lundi 4, Dampierre. — J'avois oublié de marquer que le roi de Pologne partit dimanche 26 juin pour retourner en Lorraine, et la reine de Pologne le lundi. Ils ont fait des présents aux officiers des gardes du corps qui les ont gardés chacun huit jours pendant leur séjour, savoir à chaque chef de brigade une tabatière d'or avec un portrait, et à chaque exempt une boîte d'or sans portrait. Ils ont aussi fait des présents à Trianon.

Du vendredi 8, Versailles. — M. de la Mina est parti ces jours-ci, fort fâché de s'en aller, à ce que j'ai ouï dire, car il avoit grande attention à dissimuler ses véritables sentiments sur son départ. M. de Campo-Florido vint hier faire sa première révérence au Roi. C'est un homme de soixante-huit ou soixante-dix ans, qui n'est pas d'une belle figure, mais qui paroît avoir de l'esprit.

J'ai oublié de marquer que le S^{r} de Mondonville, qui n'a que vingt-cinq ans et qui fut reçu en qualité de violon à la chapelle et à la chambre l'année passée, vient d'avoir depuis dix ou douze jours une place de maître de musique à la chapelle, qui est la survivance du S^{r} Campra. Il est singulier, à l'âge dudit S^{r} de Mondonville d'avoir acquis autant de supériorité de talent pour le violon et pour la composition ; il a déjà fait plusieurs motets qui sont fort estimés.

M. le duc de la Trémoille, premier gentilhomme de la chambre, a fait un opéra dont il n'y a encore que le pro-

logue et les deux premiers actes d'achevés; le sujet est *l'Empire de l'Amour dans tout l'univers*. Il a composé les paroles et la musique; il y a beaucoup d'airs agréables et de chants gracieux. Comme il ne sait point la composition, c'est le petit Bury, organiste, qui est attaché à M. de la Trémoille, qui a fait les basses, seconds dessus et toutes les parties de remplissage.

J'ai parlé ci-dessus du voyage de Saint-Léger; il n'y avoit de dames à ce voyage que Mme de Mailly et Mme de Vintimille.

Le Roi ne devoit aller à Choisy qu'aujourd'hui; il prit tout d'un coup le parti hier de s'en aller après la chasse. Mme de Mailly, qui étoit de semaine, ne put partir en même temps. Il n'y eut point de dames hier. Mademoiselle et Mlle de Clermont doivent s'y rendre aujourd'hui de Paris, et Mme d'Antin. Mme de Vintimille étoit allée hier à Paris voir M. l'Archevêque. La maladie de M. le comte du Luc continuant toujours à Savigny, Mme de Mailly a demandé ce matin son congé à la Reine, non-seulement pour aller à Choisy, mais même pour ne la pas suivre à Compiègne, et la Reine ne lui a rien répondu. Elle part cette après-dînée avec Mme de Vintimille pour Choisy, et compte aller, avec Mademoiselle et Mlle de Clermont, de Choisy à Compiègne. Mlle de Clermont a demandé aussi permission à la Reine de ne la pas suivre.

La Reine, qui continue à aller tous les matins chez le Roi, étoit encore hier à onze heures et demie du matin chez lui. Le Roi partit à une heure et demie pour la chasse, d'où l'on savoit bien qu'il partoit tout droit pour aller à Choisy; il ne vint point rendre visite à la Reine avant que de partir, comme c'est l'usage, et la Reine ne savoit rien du tout de son départ.

Il y a trois ou quatre jours que M. de Senozan est mort; il étoit receveur général du clergé et fort riche; il avoit donné à Mme la princesse de Tingry, sa fille, en la mariant, environ 37 ou 38,000 livres de rente; il lui donne le surplus pour

faire 40,000 livres de rente, et outre cela quelques sommes qu'il avoit prêtées en différents temps à M. de Tingry.

Mme de Flavacourt, qui a été longtemps à Paris, à cause de Mme de la Tournelle, sa sœur, vint hier chez la Reine. C'étoit l'après-dînée, avant que la Reine fût à son jeu; il n'y avoit que deux dames du palais, Mme de Fleury et Mme de Rupelmonde, et Mme de Mazarin. La Reine demanda à Mme de Flavacourt si elle avoit des nœuds, et Mme de Fleury lui prêta les siens afin qu'elle pût être assise. C'est l'usage, à l'heure où il n'y a que les entrées qui voient la Reine (c'est-à-dire depuis cinq jusqu'à six) que la Reine fasse asseoir les dames qui ne sont point titrées, lorsqu'elles travaillent.

Du mardi 12, *Versailles*. — Je fus hier à Choisy; il n'y a de dames que les quatre sœurs et Mme d'Antin, et dix-huit ou vingt hommes. Le Roi est parti aujourd'hui en gondole; il va à Paris voir le nouvel égout du pont au Chou, où on doit mettre de l'eau pour la première fois. Cet ouvrage coûtera environ un million à la Ville, à ce que me dit hier M. Gabriel. Il me dit aussi que l'ouvrage que l'on fait ici pour la conduite des eaux, qui sera fini l'année prochaine, coûteroit 800,000 livres. Le Roi montera dans ses carrosses à Paris pour aller à Compiègne.

M. le Pelletier Desforts, ci-devant contrôleur général, mourut hier; il ne laisse que deux petits enfants, un garçon et une fille.

Mme la comtesse de Croissy accoucha hier de deux garçons jumeaux.

Du samedi 16, *Compiègne*. — Le Roi arriva ici mardi. Les dames n'ont point été avec lui ni sur la rivière, à Paris, ni dans ses carrosses de Paris ici. S. M. soupa en arrivant dans ses cabinets avec des hommes seulement. Les quatre sœurs arrivèrent le même jour, un peu avant le Roi.

La Reine arriva le jeudi et M. le Dauphin vient d'arriver. On croyoit qu'il y auroit quelque changement à cet

arrangement par rapport à lui, à cause de la petite vérole, dont il y a eu beaucoup ici et qu'il y a même encore. La faculté avoit pris le parti d'envoyer un courrier à M. le Cardinal, qui arriva hier matin, et le premier arrangement a subsisté.

Le Roi soupa hier au grand couvert avec la Reine. Quoiqu'il n'y ait rien de décidé absolument pour les bâtiments, il paroît qu'il y a un projet, qui doit être fini en 1745, par lequel l'appartement de la Reine d'à présent doit être abattu, et on lui en construira un autre qui s'étendra par delà le fossé.

Du mardi 19, *Compiègne*. — M. de Camas, envoyé extraordinaire du roi de Prusse, arriva ici avant-hier ; il est venu aujourd'hui donner part de la mort du roi, son maître. J'ai déjà marqué le cérémonial l'année passée. Le carrosse de l'introducteur des ambassadeurs, qui est M. de Sainctot, marchoit le premier ; ensuite le carrosse du Roi dans lequel étoit M. de Camas et M. de Sainctot ; après, marchoit le carrosse de la Reine, tous à deux chevaux, ainsi que deux berlines drapées et sans armes à l'envoyé. Ces cinq carrosses sont entrés dans la cour et y sont restés. M. de Camas est descendu à la salle des ambassadeurs, où M. de Sainctot l'a été avertir pour l'audience du Roi, qui s'est faite dans le cabinet. De là il est revenu dans la même salle pour attendre le moment de l'audience de la Reine. Cette audience étoit dans le grand cabinet avant la chambre de S. M. Le fauteuil de la Reine vis-à-vis la cheminée. M. de Camas est fort gros, et d'une belle figure. Il a un régiment dans les troupes de Prusse. Il a un bras de moins ; je crois que c'est au siége de Lille qu'il a été blessé. Il paroît âgé d'environ cinquante ans (1). Je n'ai entendu

(1) Paul-Henri Télio de Camas, d'une famille de réfugiés français, né à Wesel en 1688, avait perdu au siége de Pizzighetone le bras gauche, qui fut remplacé par un bras artificiel dont il se servait très-adroitement. Frédéric II l'ayant envoyé en France pour annoncer son avénement au trône, il passa par Bruxelles, où se trouvait alors Voltaire. « Il commença, dit Voltaire dans

que son discours à la Reine qui n'a pas été extrêmement long et en fort bons termes; celui qu'il a fait au Roi m'a paru être approuvé; il parle avec esprit et en homme très-instruit. Il nous a dit que les grands hommes dont le feu roi de Prusse avoit fait un régiment étoient au nombre de 2,750, et que les sommes considérables que ce prince avoit employées pour les engagements montoient à plus de trois millions. Le roi de Prusse d'aujourd'hui a supprimé cet établissement et a pris seulement les plus grands et les mieux faits pour mettre au nombre de ses heiduques.

Du samedi 23, *Compiègne*. — M. de Camas ne dîna point ici au château (1) à la table du Roi; il donna un grand dîner dans une maison qu'il a louée à la ville. Tous les ministres étrangers sont ici logés dans la ville à leurs dépens, hors les ambassadeurs d'Espagne et de Naples, qui sont logés dans des maisons louées aux dépens du Roi, comme ambassadeurs de famille.

M. le prince de Lichtenstein, qui y est aussi depuis quelques jours, compte partir incessamment pour aller à

---

ses *Mémoires*, par envoyer en France, en ambassade extraordinaire, un manchot, nommé Camas, ci-devant Français réfugié, et alors officier dans ses troupes. Il disait qu'il y avait un ministre de France à Berlin à qui il manquait une main (le marquis de Valori, qui avait eu deux doigts de la main gauche emportés au siége de Douai en 1710), et que pour s'acquitter de tout ce qu'il devait au roi de France, il lui envoyait un ambassadeur qui n'avait qu'un bras. » Camas mourut à Breslau en 1741. Voir sur ce personnage les *Œuvres de Voltaire*, édition Beuchot, tomes XL, page 51, et LIV, pages 118, 152, 169.

(1) Je demandai il y a quelques jours à M. de Sainctot quelle étoit la raison pour laquelle un envoyé extraordinaire ne dinoit point ici à la table du Roi dans la salle des ambassadeurs, comme cela se pratique à Versailles. Il me dit que c'étoit l'usage à Versailles seulement; qu'autrefois les ambassadeurs étoient logés à la craie dans les villages voisins de Compiègne et Fontainebleau, et que ce n'étoit que pour leur plus grande commodité qu'ils avoient mieux aimé louer des maisons à leurs dépens dans les lieux mêmes de Compiègne et de Fontainebleau; que pendant les voyages de Fontainebleau, c'étoit ordinairement à Moret, et qu'ils avoient eu un village marqué pendant le camp de Compiègne. Il m'ajouta que c'étoit depuis le ministère de M. le cardinal Dubois qu'on avoit donné le *pour*, à la craie, aux ambassadeurs. (*Addition du duc de Luynes, datée du 26 juillet* 1740.)

Vienne, et de là à Milan, l'empereur l'ayant nommé pour succéder à M. le comte de Traun dans la place de gouverneur général du Milanois, Mantouan, Parme et Parmesan. Je demandois il y a quelques jours à M. de Lichtenstein combien valoit ce gouvernement; il me dit 100,000 écus; c'est une place des plus considérables que l'empereur puisse donner. M. et Mme de Lichtenstein seront regrettés dans ce pays-ci, y ayant toujours tenu un grand état avec dignité et politesse. Mme de Lichtenstein y a fort bien réussi, et nous n'avons point vu d'ambassadrice qui ait eu un meilleur maintien qu'elle et qui se soit plus fait considérer. Il paroît que le projet de la cour de Vienne n'est point de renvoyer ici un autre ambassadeur.

On apprit mercredi la mort de M. le comte du Luc, frère de M. l'archevêque de Paris. Le lendemain jeudi, jour de chasse du Roi, il n'y eut que Mademoiselle, Mme de Mailly et Mme de Montmorin qui allèrent avec le Roi; Mlle de Clermont avoit suivi la Reine à la chasse, mais elle soupa dans les cabinets avec les trois autres.

Il y a déjà quelques jours que Mme de Chabot mourut. M. de Chabot est frère de feu M. le prince de Léon.

La Reine a soupé presque tous les jours de cette semaine-ci avec Mmes d'Antin, de Montauban et de Matignon. Il n'y a presque que dans cette semaine qu'elle soupe avec des dames [*sic*].

Du mardi 26, *Compiègne.* — M. le comte du Luc avoit une des trois places de conseiller d'État d'épée; elle fut donnée avant-hier à M. de Muy, sous-gouverneur de M. le Dauphin. Il y a trois conseillers d'État d'épée et trois ecclésiastiques; les trois d'épée sont présentement : M. de Céreste, frère de M. de Brancas, M. de Fénelon et M. de Muy; les trois ecclésiastiques sont : MM. l'abbé Bignon, l'abbé de Pomponne et l'abbé de Ravannes.

Il y a quelques jours que le Roi accorda une pension de 8,000 livres à Mme Desforts. Mme de Mailly, qui a été de tous les temps fort amie de M. et de Mme Desforts, et

qui leur a toujours donné à l'un et à l'autre dans toutes les occasions des marques d'attention et d'amitié, fut exprès chez M. le Cardinal pour solliciter cette grâce. M. Desforts avoit conservé la pension de ministre de 20,000 livres.

M. le marquis de Bezons mourut il y a trois ou quatre jours; c'étoit le fils aîné de M. le maréchal de Bezons. Il avoit eu le gouvernement de Cambray (1) après la mort de M. son père; mais il en avoit déjà la survivance. M. le marquis de Bezons avoit épousé M[lle] de Maisons, héritière de Normandie, dont j'ai marqué la mort ci-dessus. Il laisse cinq enfants, et du côté de leur mère ils n'ont actuellement que 12,000 livres de rente à partager entre eux cinq. M. de Bezons avoit deux frères, dont l'un est évêque de Carcassonne et l'autre le chevalier de Bezons. Feu M. le marquis de Bezons avoit outre cela trois sœurs dont une avoit épousé M. le marquis de Saint-Jal; elle est morte et n'a laissé que des filles. L'autre est M[me] de la Feuillade d'aujourd'hui, restée veuve avec un ou deux garçons. Son mari étoit l'héritier de la maison de la Feuillade; il étoit colonel du régiment Royal-Piémont. Il y a encore une autre fille qui est dans un couvent.

Du vendredi 29, *Compiègne.* — J'ai appris ces jours-ci que ce qui fut décidé l'année passée par rapport à M. de Gramont a été confirmé cette année. Le Roi se poudre ici, comme je l'ai marqué déjà, dans le cabinet qui est après sa chambre, au lieu qu'à Versailles il se poudre dans ce qu'on appelle le cabinet des perruques; mais ici le débotter se fait dans la chambre, au lieu qu'à Versailles c'est dans le cabinet de glaces. M. de Gramont, qui a l'entrée des quatorze (2), entre dans le cabinet de glaces et n'entre

---

(1) Ce gouvernement vaut environ 28,000 livres de rente. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le duc de Luynes dit à la date du 6 janvier 1741 que les entrées des quatorze sont à proprement parler les entrées du cabinet. Personne n'avait

point dans le cabinet des perruques; de même ici il entre dans la chambre et n'entre point à la poudre du Roi, qui est dans le cabinet après la chambre. Cependant quand ce n'est point le moment où le Roi se poudre, l'entrée des quatorze entre dans ce cabinet comme dans le cabinet de glaces à Versailles. Mais, dans le fond, tout cela revient au même; le Roi faisant ici son débotter dans la chambre, les courtisans qui n'ont point d'entrées restent dans l'antichambre; au lieu qu'à Versailles, ils restent dans la chambre, et lorsque le Roi est dans son cabinet et que les entrées des quatorze y entrent, les courtisans restent dans la chambre ici comme à Versailles.

Du samedi 30, *Compiègne*. — Avant-hier M^me^ la princesse de Lichtenstein fut à la toilette de la Reine; elle monta le grand escalier, suivie par un page qui portoit sa robe et traversa la salle des gardes. Étant arrivée dans la pièce où le Roi et la Reine soupent, et qui communique d'un côté à l'antichambre du Roi et de l'autre à l'antichambre de la Reine, et le page continuant de porter la robe dans cette pièce, le S^r^ Pernault, huissier de l'antichambre, lui dit qu'il ne devoit point y porter la robe de M^me^ l'ambassadrice. On prétend qu'il y eut une répartie vive de la part du page; mais, ce qui est certain, c'est que le S^r^ Pernault fit tomber la robe de ses mains. M. le prince de Lichtenstein, instruit de ce qui venoit de se passer, alla sur-le-champ en parler à M. le Cardinal. Il fut arrêté que l'huissier seroit interdit, ce qui fut exécuté. M. de la Trémoille m'a dit que M. le Cardinal lui avoit ajouté que sans doute M^me^ de Lichtenstein demanderoit le rétablissement de cet huissier; mais que si par hasard elle ne le demandoit pas, il faudroit tout de même le rétablir. M^me^ de Lichtenstein l'a demandé, et il a été remis dans l'exercice de ses fonctions. L'huis-

droit à ces entrées ni par naissance, ni par charge; le Roi les accordait à ceux à qui il donnait les entrées familières.

sier avoit grand tort dans la forme; il devoit seulement avertir le page, et sur son refus en rendre compte à M. de la Trémoille, qui est en année. Quant au fond, il sembleroit que cette pièce, étant gardée par un huissier de l'antichambre et étant immédiatement avant celle qui précède la chambre du Roi, doit être réputée comme l'antichambre du Roi à Versailles, où les dames n'ont point le droit de se faire porter la robe. Cependant quelques circonstances paroissent rendre cette pièce différente de celle de Versailles, si elle n'est réputée qu'antichambre du Roi; le Roi, quand il soupe au grand couvert avec la Reine, mange toujours dans l'antichambre de la Reine, et ici c'est toujours dans cette pièce qu'il mange, et jamais la Reine ne mange dans l'antichambre du Roi. D'ailleurs, il y a une porte qui donne dans cette pièce qui est précisément au coin, près de l'antichambre de la Reine et qui dégage à un petit escalier, lequel descend dans la cour et monte dans les corridors. C'est par cet escalier qu'arrive M^me de Mazarin, M^me de Gramont, M^me d'Humières et M^me de Luynes, et par conséquent les laquais attendent presque toujours dans cette pièce, hors ceux de la dame d'honneur et de la dame d'atour qui entrent dans l'antichambre de la Reine. Ainsi, quoique cette pièce soit gardée par un huissier de l'antichambre, il n'a pas été décidé positivement si l'on y devoit porter la robe ou non. L'usage est contraire jusqu'à présent, et plusieurs dames y ont passé ayant leur robe portée par leur laquais. Il y a quelques jours qu'un page de M^me de Castropignano porta sa robe jusque dans cette antichambre de la Reine; l'huissier avertit l'écuyer que cela étoit contre la règle, et l'écuyer fit quitter la robe au page.

Il y a un grand mouvement ici entre les princes du sang et les légitimés, au sujet du rang que ceux-ci demandent pour les enfants qui viendront. L'occasion de ces mouvements est un mariage projeté pour M. le duc de Penthièvre. Il avoit été question d'abord de M^lle de Conty; M^me la

princesse de Conty y consentoit pourvu que les enfants eussent un rang. Les idées paroissent avoir changé sur le mariage, et je crois qu'il est question aujourd'hui d'une princesse de Modène ; mais l'affaire subsiste en elle-même et est suivie avec la plus grande vivacité. M. le duc d'Orléans a pris parti pour les bâtards et a déclaré en termes formels qu'il n'étoit point étonné que les autres princes du sang pensassent différemment ; mais que pour lui, élevé par une mère bâtarde et qui aimoit les bâtards, il avoit appris d'elle les mêmes sentiments et qu'il seroit bien aise de tout ce que l'on feroit pour eux. M. le comte de Charolois est aussi dans les intérêts des légitimés. Mademoiselle, M^lle de Clermont, M^lle de Sens, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty sont très-vivement opposés à leurs prétentions. Les princes du sang ont fait faire un mémoire très-détaillé et rempli de dates exactes qui remontent fort haut. M. le comte de Clermont a donné ces jours passés à M. le Cardinal un mémoire qui n'est point signé, et M. le prince de Conty, qui ne veut point avoir affaire à M. le Cardinal et qui ne va jamais chez lui, le donna directement au Roi, qui lui dit qu'il y feroit attention. Il y a aussi un mémoire des légitimés. Mademoiselle demanda il y a quelques jours ce mémoire à M^me la comtesse de Toulouse pour le communiquer. Ce mémoire contient plusieurs propositions d'accommodement, desquelles les princes du sang paroissent jusqu'à présent extrêmement éloignés. Je n'ai point vu ce mémoire, mais j'ai parlé à quelqu'un qui en est fort instruit. Les propositions des légitimés sont pour mettre de la différence dans le rang et les honneurs entre leurs enfants et les princes du sang. Dans la pratique ces différences pourroient n'être pas extrêmement sensibles. Ils proposent, par exemple, que lorsque leurs enfants passeront dans la salle des gardes, il n'y ait que la moitié de la salle qui prenne les armes, au lieu que toute la salle les prend pour les princes du sang ; que lorsqu'ils pré-

senteront le service au dîner ou au souper du Roi, au lieu que c'est le chef de gobelet qui présente la serviette aux princes du sang, ce ne sera qu'un aide qui la présentera aux enfants; de même pour la chemise au lever et au coucher du Roi, que ce soit un garçon de garde-robe au lieu du premier valet de garde-robe; qu'aux grandes messes au lieu que c'est un aumônier qui présente le pain bénit aux princes du sang, que ce ne soit qu'un clerc de chapelle; à la communion du Roi, lorsqu'il y aura deux princes du sang, ils tiendront la nappe de préférence; lorsqu'il n'y aura qu'un prince du sang, un légitimé ou le fils d'un légitimé, il tiendra le côté gauche de la nappe; quand il n'y aura point de prince du sang, deux légitimés ou fils de légitimés tiendront les deux côtés de la nappe; quand il n'y aura qu'un fils de légitimé, il tiendra le côté droit et un duc le côté gauche. Il est aisé de voir que par l'événement ce dernier cas ne se rencontreroit jamais. D'ailleurs ils demandent tous les mêmes honneurs que les princes du sang dans leurs gouvernements; et dans les provinces et places dont ils ne seront point gouverneurs, des honneurs au-dessous de ceux des princes du sang, mais au-dessus des autres, et tels qu'il plaira au Roi de les régler. Ils demandent aussi le *Monseigneur* de tout le monde, et l'*Altesse Sérénissime* même des ducs. Les princes paroissent bien éloignés d'accepter aucune de ces propositions et sont déterminés de protester hautement contre tout ce qui pourroit être décidé en faveur des légitimés, aimant mieux même courir le risque d'être exilés que de ne pas agir au plus fortement contre un projet qu'ils regardent comme insoutenable. M. le comte de Clermont, qui est fort lié d'amitié avec M^mes de Mailly et de Vintimille, dîna il y a deux ou trois jours avec ces deux dames chez M^me de Mailly. M^me de Vintimille, qui paroît prendre vivement les intérêts des légitimés, et qui est fort vive et parle plus ouvertement et plus librement que M^me de Mailly sur ce

qu'elle pense, tâcha de persuader à M. le comte de Clermont que le projet des légitimés ne faisoit aucun tort aux princes du sang; la conversation se passa avec politesse et amitié de part et d'autre; mais M. le comte de Clermont en sortit fort mécontent de Mme de Vintimille et sans être persuadé. Cette conversation avoit duré environ trois heures.

Les princes du sang paroissent chercher présentement à se réunir avec les ducs (il n'est pas vraisemblable que ces sentiments durent longtemps); ils se plaignent qu'en toutes occasions les ducs cherchent à s'éloigner d'eux; ils disent qu'en dernier lieu, à l'enterrement de M. le Duc, quoiqu'il y ait beaucoup de ducs parents de la maison de Condé, ils n'ont pas pu en trouver un seul qui voulût les accompagner à la cérémonie qui s'est faite à Enghien ou Montmorency; qu'ils y prièrent tous les Montmorency, qui n'étoient point ducs, et les princes de la maison de Lorraine qui n'ont fait nulle difficulté sur le traitement. Les princes du sang ajoutent qu'ils ne disputent point aux ducs les honneurs dont ils ont joui en plusieurs occasions, lorsque le Roi nomme un prince du sang pour aller jeter de l'eau bénite (j'ai mis ci-dessus le détail de ce traitement : de marcher à côté du prince du sang, l'épaule seulement en arrière, la queue du manteau portée par un gentilhomme et laissée au milieu de la pièce qui précède celle du corps, le manteau repris dans le même endroit, etc.); qu'à l'égard des cérémonies qu'il y a eu pour feu M. le Duc, qu'ils ne refusent pas de traiter les ducs comme ils ont traité les princes lorrains, qui en sont contents et qui ne refusent en aucune occasion d'aller avec eux. Ce traitement au service de M. le duc, à Montmorency ou Enghien, fut que le prince du sang étoit sur un prie-Dieu avec un carreau et un drap de pied, et le prince lorrain sur un carreau à côté du prie-Dieu, cependant un peu en arrière et hors du drap de pied, assez près pourtant pour pouvoir s'appuyer sur ledit prie-Dieu. En

général, il ne paroît pas trop soutenable que les ducs prétendent un rang plus grand que ceux des princes lorrains.

M. le prince de Campo-Florido m'a dit aujourd'hui qu'il avoit nouvelles de la mort de la reine douairière d'Espagne, qui a été plusieurs années à Bayonne et qui étoit repassée à Guadalaxara, en 1738, où elle est morte. Elle se nommoit Marie-Anne de Neubourg et avoit environ soixante-treize ans. Cette princesse étoit fille de Philippe-Guillaume, né en 1615, lequel fut duc de Neubourg en 1653 et électeur palatin en 1685, le 26 mai, par l'extinction de la branche électorale de Simmern, et mourut à Vienne en 1690, le 2 septembre. Ce fut après la mort de sa première femme, Marie-Louise d'Orléans, en février 1689, que Charles II, roi d'Espagne, fit faire la demande en mariage de la princesse de Neubourg, que le comte de Mansfeld, ambassadeur d'Espagne, épousa au nom du roi, son maître, le 28 août 1689. Les noces se firent à Valladolid, le 4 mai 1690. M. de Campo-Florido a une de ses filles mariée à M. de Castel-dos-Rios, fils de celui qui apporta en France le testament de Charles II.

M. de Campo-Florido paroît peu content jusqu'à présent du traitement que veut lui faire le roi d'Espagne. J'ai marqué ci-dessus que M. de la Mina avoit 1,000 pistoles par mois, la pistole valant 16 livres de notre monnoie, ce qui fait 12,000 pistoles par an. Le roi d'Espagne ne veut donner que 8,000 pistoles par an à M. de Campo-Florido. Il en avoit 7,000 à Venise, et la pistole d'Espagne vaut dans cette république 20 livres de notre monnoie.

AOUT.

Deuils de Cour. — Traitements des ambassadeurs. — Morts de Mme de Richelieu, de M. Hérault, de M. Dubois, frère du cardinal. — Comédiens

établis dans les fossés de Compiègne. — Différences des usages de Compiègne et de Versailles. — Nominations diverses. — Présentation de la princesse de Campo-Florido. — Audience des États de Languedoc. — Frédéric II et Voltaire ; Épître de Voltaire au roi de Prusse. — Réponse de J.-B. Rousseau à des vers attribués à Voltaire. — Affaire des principautés de Neufchâtel et de Valengin. — Présentation de Mlle de Campo-Florido. — Harangue des États de Languedoc. — Tabatière et reliquaire donnés à la Reine et à Mme de Luynes. — Portraits de centenaires. — Audience de la ville de Paris ; harangue de M. d'Aligre. — Harangue du clergé. — Détail sur la compagnie des chevau-légers. — États de l'appartement du Dauphin à Versailles. — Sédition à Versailles. — Élection du pape Benoît XIV. — Mort de la duchesse de Gontaut.

Du mardi 2 août, Compiègne. — Le Roi décida hier que les grands d'Espagne draperoient pour la feue reine d'Espagne ; ils n'avoient point drapé à la mort de Don Louis (1) ; il n'y eut que le maréchal de Villars qui s'avisa de draper ; il se trouva seul, et par cette raison fut obligé de ne point faire usage de ses carrosses et de sa livrée. Au bout de trois semaines que finira le deuil du roi de Prusse, on quittera le deuil, et trois jours après on le prendra pendant trois semaines pour la reine douairière d'Espagne. Elle a laissé pour plus de deux millions de dettes à Bayonne ; mais il lui étoit dû beaucoup plus que cela par le roi d'Espagne.

J'ai marqué ci-dessus ce que la cour d'Espagne donnoit à ses ambassadeurs de Venise et de France. Je demandai hier à l'ambassadeur de Venise quel étoit le traitement que lui faisoit sa cour ; il est bien différent ; il me dit que cela n'alloit qu'à 100 louis par mois et qu'il avoit reçu 18,000 livres pour son établissement. M. de Castropignano me dit aussi hier que ce qu'il avoit de la cour de Naples montoit à 100,000 francs par an.

Pendant la semaine dernière, Mme de Mailly n'a point

(1) Louis, prince des Asturies, fils aîné de Philippe V. Il fut proclamé roi d'Espagne après l'abdication de son père, le 19 janvier 1724, et mourut le 31 août de la même année.

été à la chasse parce qu'elle étoit de semaine, et même mercredi ou jeudi, quoique ce fût un jour gras, le Roi soupa dans ses cabinets sans qu'il y eût de dames. Mme de Mailly étoit ce jour-là chez moi le soir; je lui demandai s'il n'y avoit point de dames en haut. Elle me dit : « Comment pouvez-vous me faire cette question, puisque je n'y suis pas? » Mme de Vintimille est revenue ces jours-ci de Paris et fut à la chasse dès le lendemain de son arrivée; Mme de Mailly n'y étoit point; il y avoit Mlle de Clermont, Mme de Ségur, Mme de Montmorin. Mmes de Mailly et de Vintimille furent hier avec le Roi. Mlle de Clermont étoit à la chasse avec la Reine, et Mademoiselle un peu malade. On mit deux hommes dans la calèche, qui étoient M. de Luxembourg et M. de la Fare. Les quatre sœurs et Mme de Ségur soupèrent dans les cabinets.

Du mercredi 3, *Compiègne.* — On a appris aujourd'hui la mort de Mme de Richelieu; elle étoit depuis longtemps malade de la poitrine; le voyage de Montpellier, où elle étoit accouchée d'une fille, a été le commencement de sa maladie ou au moins l'avoit fort augmentée. Elle avoit eu deux garçons et une fille; il y en a un de mort et l'autre est fort délicat. Elle étoit fille de M. le prince de Guise et sœur de feu Mme de Bouillon, la belle-mère de M. de Bouillon d'aujourd'hui. Elle étoit d'un caractère fort aimable et d'une figure qui plaisoit; elle avoit toujours eu la plus tendre amitié pour M. de Richelieu, et dans sa dernière maladie elle lui en donna encore une preuve. S'étant confessée au P. Ségaud, jésuite, fameux prédicateur, M. de Richelieu lui demanda si elle en avoit été contente; elle lui dit en lui serrant la main : « Assurément, car il ne m'a pas défendu de vous aimer. » Le jour qu'elle mourut, se sentant à la dernière extrémité, à cinq heures du matin, elle demanda M. de Richelieu, qui dans ce moment étoit chez lui, et lui dit que tout son désir avoit été de mourir entre ses bras;

en disant ces mots, elle fit un dernier effort pour l'embrasser et expira.

On a appris aussi aujourd'hui la mort de M. Hérault, ci-devant lieutenant général de police et depuis intendant de Paris. Il est mort hydropique. C'est une perte; il étoit fort estimé. L'on parle de deux personnes pour remplir cette place : M. Turgot, prévôt des marchands, qui quitte cette place parce que son temps est fini, et M. d'Argenson le cadet, chancelier de M. le duc d'Orléans. M. Turgot paroît fort désiré, et même M^me^ de Mailly s'y intéresse vivement; cependant elle croit qu'il n'aura point cette place; M. d'Argenson est fort ami de M. le Cardinal.

On a aussi appris la mort de M. Dubois; il avoit quatre-vingt-dix ou onze ans; c'étoit le frère aîné de feu M. le cardinal Dubois. Il avoit été directeur général des ponts et chaussées et secrétaire du cabinet. C'est M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, qui a depuis plusieurs années cette place de secrétaire du cabinet, dont M. Dubois s'étoit réservé les appointements, lesquels sont de 8,000 livres.

Il y a ici une troupe de comédiens qui y sont établis dès l'année passée dans les fossés; ce ne sont point les comédiens du Roi : ils ne viennent point ici. M^me^ de Mailly y va aujourd'hui; elle avoit chez elle, à sa toilette, ce matin, non-seulement beaucoup de gens de ce pays-ci, mais même les ambassadeurs de Russie, de Venise et de Sardaigne.

Les usages de Compiègne sont si différents de ceux de Versailles que je ne puis m'empêcher d'en marquer un mot. Il n'entre dans la cour de Compiègne ainsi qu'à Versailles que les carrosses des gens titrés; cependant celui de M. le comte de Tessin y entre quoiqu'il ne soit ni titré ni ambassadeur. Les carrosses n'entrent plus à Versailles dans la cour quand le Roi est couché, et on fait même sortir ceux qui s'y trouvent. Ici, l'on ferme

à la vérité la porte de la cour quand le Roi ou la Reine sont couchés; mais on ne fait point sortir les carrosses qui sont dans la cour, quoique l'appartement de la Reine donne précisément sur la cour.

J'ai marqué aussi ci-dessus la différence qu'il y a ici lorsque le Roi mange au grand couvert, et [que la salle où il mange] étant après la salle des gardes ne peut être réputée qu'antichambre, et même antichambre du Roi, puisqu'elle est gardée par un huissier de l'antichambre, et cependant l'on y porte la robe aux dames. C'est où arriva, il y a quelques jours, l'aventure de M^me de Lichtenstein.

J'ai marqué aussi la différence de la chambre du Roi où se fait le botter et le débotter du Roi, au lieu qu'il se fait à Versailles dans le cabinet de glaces; par conséquent tous ceux qui n'ont point d'entrées attendent dans l'antichambre; cependant dans cette saison où les fenêtres sont presque toujours ouvertes, en passant sur la terrasse l'on est presque comme si l'on étoit dans la chambre du Roi, parce que la grille est posée de façon qu'elle n'enferme point la chambre du Roi, et même le garde du corps qui est en sentinelle auprès de cette grille, a la vue de tout ce qui se passe dans la chambre du Roi.

Du vendredi 5, *Compiègne*. — On nomma avant-hier M. d'Argenson intendant de Paris; c'est le cadet, lequel étoit chancelier de M. le duc d'Orléans.

La place de conseiller d'État de M. Hérault a été donnée à M. de Fontanieu, et M. de la Houssaye a eu parole pour la première place vacante.

Le gouvernement de Cambrai, vacant par la mort de M. le marquis de Bezons, vient d'être donné à M. le comte de la Marck, notre ambassadeur en Espagne, et le gouvernement de Landrecies (1), qu'avoit M. de la Marck, a

(1) Ce gouvernement est sur l'état du Roi à 11,250 livres et vaut 12 à 13,000 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

été donné à M. le duc de Biron. On ne sait point encore si l'on a fait quelque chose pour MM. de Bezons.

Il y eut hier chasse. Le Roi y mena cinq dames : les quatre sœurs et Mme Amelot ; elles soupèrent toutes cinq dans les cabinets ; elles étoient dans deux calèches à la chasse, et il y avoit d'hommes : MM. de Luxembourg, de la Fare et du Bordage.

M. de Campo-Florido présenta hier ses deux enfants cadets, dont l'un est abbé et l'autre chevalier de Malte ; il s'appelle Reggio en son nom.

M. de Lomellini, envoyé de Gênes, a présenté aussi ces jours-ci son frère, que l'on appelle le chevalier de Lomellini, et son cousin qu'on nomme le chevalier ou le baron Balbi. Ce M. Balbi est frère de la belle Mme Brignole, Génoise.

Mme la princesse de Campo-Florido arriva ici avant-hier ; elle a été présentée aujourd'hui. C'est une femme de soixante ans qui a l'air assez noble ; elle est petite, assez grosse et fort laide. Son nom est Gravina, famille considérable en Espagne. La présentation s'est faite à l'ordinaire. Mme de Campo-Florido descendit dans l'appartement de Mme de Luynes, avec M. de Sainctot, lequel monta chez la Reine, et au sortir de la messe revint l'avertir. Elle monta par le petit escalier qui donne à la porte de l'antichambre de la Reine. La Reine étoit dans la grande pièce où elle mange, qui est avant sa chambre (car à Compiègne elle ne mange point dans sa chambre, ni le matin ni le soir) ; le fauteuil de la Reine dans le fond de cette pièce, le dos tourné à la cheminée. M. de Sainctot vint avertir Mme de Luynes qui sortit dans l'antichambre pour recevoir l'ambassadrice et rentra avec elle ayant la droite sur l'ambassadrice. Les trois révérences faites, Mme l'ambassadrice baisa le bas de la robe ; on apporta deux pliants ; alors Mme de Luynes passa à la gauche et elles s'assirent toutes deux vis-à-vis la Reine. Il y avoit grand nombre de dames assises et quelques-unes debout. Celles qui sont debout

désireroient qu'il y eût un espace entre la Reine et les dames assises, derrière lesquelles elles ne veulent point demeurer ; ce qui n'est pas souvent aisé à observer, à cause du peu de place. M. de Sainctot alla avertir le Roi, qui vint par l'antichambre de la Reine, salua et baisa Mme l'ambassadrice, et sortit fort peu de temps après. Mme de Luynes s'avança pour reconduire le Roi, qui lui fit signe de rester. Après que le Roi fut retiré, M. de Sainctot alla avertir M. le Dauphin, qui vint aussi par l'antichambre de la Reine, salua et baisa Mme de Campo-Florido, et baisa ensuite la Reine. Après que M. le Dauphin fut retiré, la Reine se rassit encore et toutes les dames titrées; mais elle se leva peu après, et l'ambassadrice se retira avec les révérences accoutumées, et descendit chez Mme de Luynes en attendant le dîner. L'usage est, comme je dois l'avoir marqué ci-dessus, que les ambassadrices étrangères, le jour de leur audience, dînent à la table de la Reine, c'est-à-dire à la table de son premier maître d'hôtel, que la dame d'honneur est censée tenir ce jour-là, et les ambassadrices de famille dînent chez la dame d'honneur. Cela s'est pratiqué de même à l'égard de Mme de la Mina et de Mme de Castropignano, depuis que Mme de Luynes est en place, et celle-ci est le troisième exemple. Lorsque les ambassasadrices étrangères restent le lendemain de leur audience, elles dînent ordinairement chez la dame d'honneur. Nous l'avons pratiqué de même à l'égard de Mme de Lichtenstein, de Mme Zéno. Le logement de Mme de Luynes ici étant trop petit pour un repas de cérémonie, elle avoit prié M. le cardinal de Fleury de trouver bon qu'elle empruntât la salle du conseil ; elle la demanda à M. le chancelier ; elle est de plain-pied à la cour, et n'est séparée du logement de Mme de Luynes que par celui de M. de Gramont. Il y avoit à ce dîner les ambassadeurs et ambassadrices des Deux-Siciles et d'Espagne, les deux enfants de M. de Campo-Florido, l'abbé Dévoli, frère de M. de Castropignano, M. le duc de Montanègre, M. et Mme d'Humières, M. et Mme de

Fleury, M. et M^me^ de Tessé, M. de Chalais, M. le marquis de Ruffec, M. de Sainctot; M. et M^me^ Amelot devoient y être et en étoient priés, mais ils se trouvèrent engagés ce jour-là; M. le duc de Gesvres en étoit prié, mais il ne vint qu'après dîner, à cause qu'il n'y avoit que du maigre. C'est M^lle^ de Clermont qui a fait avertir les dames pour l'audience ; il y en avoit fort peu, et il y avoit un intervalle entre le fauteuil de la Reine et les dames assises. M. de Brézé auroit dû avertir M^mes^ de Luynes et de Mazarin pour l'audience ; il l'a oublié et elles s'en sont plaintes.

Il y eut hier chasse ; les dames qui allèrent avec le Roi étoient : M^lle^ de Clermont, les deux sœurs et M^me^ de Montmorin. Il n'y eut que des hommes à souper dans les cabinets. Les jours que le Roi ne soupe point avec des dames dans les cabinets, il y a souper chez M^lle^ de Clermont ; Mademoiselle y soupe, mais jamais chez elle.

M. le prince de Rohan remit hier, avec l'agrément du Roi, le détail et le commandement des gendarmes du Roi à M. le prince de Soubise, son petit-fils. Dans l'arrangement fait lorsque M. le prince de Soubise eut la charge, M. le prince de Rohan devoit garder le détail et le commandement un certain temps, et ce temps est fini ; je crois que c'est six ans.

Du jeudi 11, *Compiègne.* — L'on quitte demain le deuil du roi de Prusse pour prendre celui de la reine d'Espagne. Les hommes prendront des bas noirs et des épées noires ; voilà la seule différence qu'il y a. Les femmes reprendront le grand deuil. M. de Campo-Florido donna part, il y a cinq ou six jours, de la mort de la reine douairière d'Espagne et prit ce même jour des pleureuses. M^me^ de Luynes s'est plainte aujourd'hui à M. de Gesvres de n'avoir pas entendu parler du deuil. L'usage est que le premier gentilhomme de la chambre en année avertit la dame d'honneur du jour que le Roi prend et quitte le deuil ; M. de Gesvres lui a dit que c'étoit de la faute de M. de la Trémoille, et qu'il lui en parleroit.

Les États de Languedoc ont eu aujourd'hui audience : c'est M. de Narbonne (1) qui a harangué, et qui a parlé à merveille. Le tiers état à genoux à l'ordinaire. Je n'ai entendu que la harangue de la Reine, dont on m'a paru fort content, et on m'a dit que celle au Roi étoit tout au mieux ; la Reine a attendu quelques moments pour l'audience. M. le prince de Dombes, qui est venu avec M. de Saint-Florentin un moment avant M. de Narbonne pour prendre les ordres de la Reine, lui a dit que la cause du retardement avoit été le temps qu'il avoit fallu pour prendre les ordres du Roi pour la tenue des États. M. le prince de Dombes marchoit à la droite et M. de Saint-Florentin à la gauche de M. de Narbonne, et M. de Brézé, comme grand maître des cérémonies, à la droite de M. le prince de Dombes.

M. de Beauvau, inspecteur de cavalerie, a été nommé pour aller en Prusse faire compliment au roi et à la reine de Prusse sur la mort du feu Roi. Il aura la qualité d'envoyé extraordinaire.

Le roi de Prusse d'aujourd'hui (2) étoit fort dans le goût des sciences depuis plusieurs années et en grande liaison avec Voltaire, à qui il a fait l'honneur d'écrire depuis son avénement à la couronne. Voltaire lui a fait la réponse ci-jointe ; il me paroît qu'elle n'est pas trop approuvée ni digne de l'être, et que la critique aussi forte sur la conduite du feu roi de Prusse ne peut plaire à son fils. Outre cela les louanges qu'il donne à ce prince sont accompagnées de tant de mépris pour les autres rois qu'un pareil ouvrage ne peut jamais réussir. Je joins aussi une réponse en vers que l'on prétend être de Rousseau sur la lettre écrite par Voltaire au roi de Prusse. Pour entendre ces vers il faut savoir qu'il y a eu une pièce appelée le Che-

(1) Jean-Louis de Bertons de Crillon, archevêque de Narbonne.
(2) Frédéric II, surnommé *le Grand*, né en 1712, mort en 1786.

valier des loups (1) fort injurieuse au feu roi de Prusse et dont on ne connoit point l'auteur. Rousseau attribue cette pièce à Voltaire. Les vers qui sont écrits immédiatement après la lettre et qui commencent ainsi : *Un philosophe règne*, ne sont pas aussi sûrement de Voltaire que la lettre, au moins il paroît que l'on en doute.

ÉPITRE DE VOLTAIRE AU ROI DE PRUSSE (2).

Quoi! vous êtes monarque, et vous m'aimez encore!
Quoi! le premier moment de cette heureuse aurore
Qui promet à la terre un jour si lumineux,
Marqué par vos bontés, met le comble à mes vœux!
O cœur toujours sensible! âme toujours égale!
Vos mains du trône à moi remplissent l'intervalle.
Un philosophe est roi, méprisant sa grandeur.
Vous m'écrivez en homme et parlez à mon cœur.
Vous savez qu'Apollon, ce dieu de la lumière,
N'a pas toujours du ciel éclairé la carrière;
Dans un champêtre asile il passa d'heureux jours;
Les arts qu'il y fit naître y firent ses amours;
Il chanta la vertu; sa divine harmonie
Polit des Phrygiens le sauvage génie.
Solide en ses discours, sublime en ses chansons,
Du grand art de parler il donna des leçons.
Ce fut le siècle d'or, car, malgré l'ignorance,
L'âge d'or en effet est le siècle où l'on pense.
Un pasteur étranger, attiré vers ces bords,
Du dieu de l'harmonie entendit les accords;
A ces sons enchanteurs il accorda sa lyre;
Le dieu qui l'approuva prit le soin de l'instruire,
Mais le dieu se cachoit, et le simple étranger
Ne connut, n'admira, n'aima que le berger.

(1) On trouve dans les *Œuvres de Voltaire* une pièce de vers qui a pour titre *le Loup moraliste*. Voltaire désavoue cette pièce dans son *Commentaire historique*. (Voir tomes XIV, page 310, et XLVIII, page 400 de l'édition Beuchot.)

(2) Cette épître est imprimée dans les *Œuvres de Voltaire* publiées par M. Beuchot, tome XII, page 138, 1833, in-8°. Nous la reproduisons parce qu'elle offre quelques variantes avec les deux textes donnés par M. Beuchot.

Je suis cet étranger, ce pasteur solitaire;
Mais quel est l'Apollon qui m'échauffe et m'éclaire?
C'est à vous de le dire, à vous qui l'admirez,
Peuples qu'il rend heureux, sujets qui l'adorez.
A l'Europe étonnée annoncez votre maître.
Les vertus, les talents, les plaisirs vont renaître.
Les sages de la terre appelés à sa voix,
Accourent pour l'entendre et recevoir ses lois.
Et toi dont la vertu brilla persécutée,
Toi qui prouvas un Dieu, et qu'on nommoit athée,
Martyr de la raison, que l'Envie en fureur,
Chassa de son pays par les mains de l'Erreur,
Reviens, il n'est plus temps qu'un philosophe craigne;
Socrate est sur le trône et la vérité règne.
Cet or qu'on entassoit, ce pur sang des États
Qui leur donne la mort en ne circulant pas,
Répandu dans ses mains au gré de sa prudence,
Va ranimer leur vie et porter l'abondance.
La sanglante injustice expire sous ses pieds :
Déjà les rois voisins sont tous ses alliés;
Ses sujets sont ses fils, l'honnête homme est son frère;
Ses mains portent l'olive, et s'arment pour la guerre.
Il ne cherchera point ces énormes soldats,
Ce superbe appareil, inutile aux combats,
Fardeaux embarrassants, colosses de la guerre,
Enlevés à prix d'or aux deux bouts de la terre;
Il veut dans ses guerriers le zèle et la valeur,
Et, sans les mesurer, juge d'eux par le cœur.
Il est héros en tout puisqu'en tout il est juste;
Il sait qu'aux yeux du sage on a ce titre auguste.
Par des soins bienfaisants, plus que par des exploits,
Trajan, non loin du Gange, enchaîna trente rois.
A peine eut-il un nom fameux par la victoire :
Connu par ses bienfaits, sa bonté fut sa gloire.
Jérusalem conquise et ses murs abattus
N'ont point solennisé le grand nom de Titus;
Il fut aimé : voilà sa grandeur véritable.
O vous qui l'imitez, vous son rival aimable,
Effacez le héros dont vous suivez les pas.
Titus perdit un jour, et vous n'en perdrez pas.

Un philosophe règne, ah ! le siècle où nous sommes
Le désiroit sans doute et n'osoit l'espérer.

Mon prince a mérité de gouverner les hommes,
Il les sait éclairer.
Laissons tant d'autres rois croupir dans l'ignorance,
Idoles sans vertus, sans oreilles, sans yeux;
Que sur l'autel du vice, un flatteur les encense,
Images des faux dieux.
Quelle est du Dieu vivant la véritable image?
Vous, des talents, des arts, et des vertus l'appui;
Vous, Salomon du Nord, plus savant et plus sage
Et moins foible que lui (1).

RÉPONSE DE ROUSSEAU.

Voltaire, qui jamais ne connut son talent,
En dépit d'Apollon tranchant de l'agréable,
Caresse son héros comme fit au vieux temps
Le baudet de la fable.
Mais tu connois, grand Roi, l'écrivain travesti
Du Chevalier des loups. En ta juste colère,
Imitant Salomon, de ce faux Seméi
Tu vengeras ton père.

Je n'ai point mis jusqu'à présent ce qui s'est fait à l'occasion de la mort du roi de Prusse, c'est le lieu d'en dire un mot.

M[me] de Nemours, comme on le sait, a été paisible souveraine jusqu'à sa mort des principautés de Neufchâtel et de Valengin, en Suisse, par les droits de la maison de Longueville justement acquis sur ces deux souverainetés. M[me] de Nemours avoit fait donation de ces deux souverainetés à M. de Neufchâtel, mon beau-père, ne s'en réservant que l'usufruit. M. de Neufchâtel est mort en 1703, M[me] de Nemours en 1707. Dans cette année 1707, plusieurs prétendants se transportèrent à Neufchâtel pour y faire valoir leurs prétentions, M. le prince de Conty, MM. de Nesle, de Villeroy, de Matignon, etc., et le roi de Prusse y envoya M. de Metternich pour de-

(1) Ces vers ne se trouvent pas dans les *Œuvres de Voltaire.*

mander en son nom l'investiture de ces deux souverainetés comme y ayant droit par la maison de Chalon. Mme de Neufchâtel y fut aussi avec feu Mme de Luynes, ma première femme, qui n'étoit pas encore mariée. Quoiqu'il ne fut point question de rien changer au libre exercice de la religion, que les droits de Mme de Nemours, de M. de Neufchâtel, et par conséquent ceux de Mlle sa fille, dussent exclure toutes autres prétentions, et que Mme de Nemours eût conservé un parti (1) considérable dans le pays, où sa mémoire est encore honorée, quoiqu'enfin les droits du roi de Prusse fussent les moins fondés, pour ne pas dire même qu'ils étoient sans fondement, les sollicitations, l'argent, la conformité de religion, firent que ces deux souverainetés se donnèrent à lui. On peut voir dans les mémoires qui furent faits alors le peu de solidité des moyens sur lesquels il se fondoit et l'irrégularité de la forme qu'il y a eu dans les États qui lui ont adjugés lesdites souverainetés. La France ayant reconnu depuis cette souveraineté, il ne pouvoit être question de troubler en aucune manière le nouveau souverain. Cependant les lois du pays exigeant que tous prétendants se présentent dans les quarante jours après la mort du dernier souverain pour demander l'investiture, sans quoi il est déchu de ses droits, je crus qu'il étoit convenable de faire quelques démarches. J'en parlai à M. Amelot et à M. le Cardinal qui trouvèrent qu'il n'y avoit point d'inconvénient, mais que le Roi ne pouvoit être censé instruit de ce que je ferois et qu'il vouloit bien l'ignorer. Je priai en conséquence M. Estevon, receveur des bois et domaines de Franche-Comté, qui a été lieutenant général du comte de Montfort et qui demeure à Dôle, de se charger de la procuration de mon fils. On lui en remit d'abord une où

(1) La famille de MM. Chambrier, considérable à Neufchâtel, étoit la plus attachée à Mme de Nemours. C'est un de cette famille qui est ici chargé des affaires du roi de Prusse. (*Note du duc de Luynes.*)

mon fils prenoit, comme dans tous les autres actes, la qualité de prince souverain des principautés de Neufchâtel et de Valengin; mais de peur que ce titre ne fît quelques difficultés dans la circonstance dont il s'agissoit, je lui en envoyai une autre où cette qualité n'étoit point mise. M. Estevon arriva avant la fin des quarante jours à Neufchâtel, et malheureusement pour lui, ce même jour, arriva un avocat chargé de la procuration de M. de Nesle pour le même sujet. M. Estevon alla trouver le gouverneur, qui étoit alors avec sept ou huit des principaux membres du conseil d'État; il lui demanda une audience particulière que le gouverneur lui accorda sur-le-champ; il lui lut sa procuration, lui expliqua les droits de mon fils; le gouverneur l'écouta avec patience, et lui dit qu'il étoit bien aise d'en conférer avec trois de ces messieurs, qu'il fit appeler sur-le-champ. M. Estevon relut de nouveau sa procuration et leur expliqua encore ce qu'il venoit de dire au gouverneur. Le résultat fut qu'on lui rendroit réponse le lendemain à huit heures du matin. M. d'Estevon s'étant retiré, l'avocat de M. de Nesle vint faire les mêmes représentations. Il y a grande apparence qu'elles furent accompagnées de trop de vivacité, car à huit heures du soir, le même jour, le gouverneur envoya signifier à ces messieurs de partir sur-le-champ, avec ordre d'être dans douze heures hors des États de Neufchâtel; il fallut une grande négociation pour obtenir deux heures de plus. Ils partirent sur le champ, et on a su depuis que tout le pays avoit été en rumeur à cette occasion. M. Estevon a dressé un procès-verbal très-détaillé dont j'ai copie et qu'il a déposé chez un notaire à Pontarlier.

Du samedi 13, *Compiègne.* — M^me^ de Campo-Florido présenta hier M^lle^ sa fille, qui est fort petite et paroît n'avoir guère que quinze ans; elle n'est point jolie mais elle est bien faite; et elle l'amena d'abord chez M^me^ de Luynes, qui lui dit que M^lle^ de Clermont devant aller chez

la Reine, il étoit nécessaire qu'elle fût prévenue. M. de Campo-Florido, qui n'avoit point encore été chez cette princesse, alla sur-le-champ lui demander son agrément; il fut aussi chez Mademoiselle, qu'il n'avoit point encore vue; il paroît ne faire aucune difficulté sur le cérémonial jusqu'à présent. Il me disoit il y a quelques jours que si Mme de la Châtre jugeoit à propos de présenter la princesse de Yachi, sa belle-fille, quoique l'usage fût en Espagne que les fils de grands eussent les mêmes honneurs que les grands, cependant il ne feroit point de difficulté qu'elle demeurât debout, parce qu'il falloit se conformer aux usages du pays où on étoit.

Mme de Campo-Florido monta avec Mme de Luynes chez la Reine un moment avant le jeu; sa fille baisa le bas de la robe, et demeura ensuite au jeu. La question étoit de la présenter au Roi. L'usage n'est point que l'on présente au Roi les filles dans son appartement; on ne les lui présente que chez la Reine. Mmes de Flavacourt et de la Tournelle ont été présentées le même jour, l'une mariée et l'autre fille; Mme de la Tournelle fut présentée dans le cabinet du Roi, et le Roi la salua; Mme de Flavacourt, alors Mlle de Mailly, fut présentée chez la Reine, et le Roi ne la salua point; ce n'est pas l'usage lorsque le Roi y vient un moment auparavant de se mettre au grand couvert. M. de Campo-Florido fut donc chez M. de Gesvres, M. de la Trémoille n'étant point ici, pour le prier de demander l'agrément du Roi. S. M. ayant passé chez la Reine à neuf heures, Mlle de Clermont présenta Mlle de Campo-Florido, qui s'étant avancée pour faire la révérence au Roi, le Roi se recula et ne la baisa pas. Le feu Roi, à ce que j'ai ouï dire, ne baisoit plus aucune femme dans les dernières années de sa vie; il me semble même que les présentations se faisoient à la porte du cabinet; ce qui est certain et dont je me souviens parfaitement, à la mort de M. de Chevreuse, mon grand-père, en 1712, Mmes de Lévis et de Chaulnes firent à Versailles leurs révérences

au Roi dans sa chambre, à la porte de son cabinet; il leur parla même avec beaucoup de bonté. J'y étois. Présentement, toutes les révérences des dames et toutes les présentations se font dans le cabinet; les tabourets même des duchesses se prennent dans le cabinet, et du temps du feu Roi ils se prenoient à son souper, et le Roi disoit : « Madame, asseyez-vous. »

Le Roi fut hier à la comédie avec les quatre sœurs, Mmes de Gramont, de Lesparre et de Brionne; il y fut à onze heures du soir. La garde monta sur la place un moment auparavant, et il y avoit outre cela un détachement à la comédie; il revint à une heure après minuit. Ces princesses et Mme de Mailly vinrent chez Mme de Luynes pour jouer à cavagnole, mais comme Mme de Mazarin y étoit, il n'y eut que Mme de Vintimille qui entra un moment, et elles allèrent jouer chez Mme d'Humières. Il n'y a aujourd'hui que les quatre sœurs à la chasse.

Ce même jour fut la harangue des États de Languedoc; ils étoient conduits par M. le prince de Dombes et M. de Brézé. Non-seulement M. l'archevêque de Narbonne harangua le Roi, la Reine, M. le Dauphin, M. le prince de Dombes, mais il harangua même M. le duc de Charost comme chef du conseil de finances; c'est l'usage.

Du mardi 16, *Compiègne.* — Mme de Campo-Florido fit présent il y a quelques jours à la Reine d'une tabatière de jaspe de Sicile avec un milieu gravé en relief, qui est belle et singulière. Elle avoit donné quelques jours auparavant à Mme de Luynes une espèce de reliquaire dans un cadre d'argent des Indes (1).

M. le prince de Lichtenstein fit voir à la Reine il y a quelques jours deux portraits de vieillards, qui paroissent fort naturels. L'un est un homme seul peint les yeux fer-

(1) Ce reliquaire appartient actuellement à l'église de Dampierre, à laquelle il a été donné par M. le duc de Chevreuse, père de M. le duc de Luynes d'aujourd'hui.

més, qui avoit alors cent quatre-vingt-cinq ans. L'autre un homme et sa femme; le mari avoit, dit-on, cent soixante-douze ans et la femme cent soixante-quatre. Ils étoient mariés depuis cent quarante-sept ans, M. de Lichtenstein prétend que c'est une chose fort avérée; il y a moins de dix ans que ces gens vivoient; c'étoient des paysans de Hongrie, du Banat de Temeswar. Beaucoup de gens doutent de la certitude de ces faits. M. de Lichtenstein a pris aujourd'hui son audience de congé; c'est une audience particulière. Il a fait un compliment court et en françois. Il a reparu malgré cela ce soir et joué même avec la Reine; il compte aller encore à Fontainebleau avant que de partir.

Du samedi 20, *Compiègne*. — Hier la ville de Paris eut audience du Roi et de la Reine. M. Turgot, prévôt des marchands, dont le temps est fini, étoit en robe rouge; M. de Vatan, qui prend la place, avoit une robe noire. M. d'Aligre, conseiller au Parlement, harangua le Roi; celui qui est chargé de cette commission s'appelle scrutateur. Ils se mirent tous trois à genoux devant S. M. et M. d'Aligre, et y restèrent pendant la harangue; ce n'est qu'un genou à terre. M. de Maurepas lut le serment que M. de Vatan prêta; après quoi s'étant retiré, M. Turgot alla quitter sa robe rouge et M. de Vatan prendre la sienne. Comme je n'étois pas présent à la harangue, je l'ai demandée à M. de Gesvres, qui me l'a envoyée, et je la joins ici quoiqu'elle ne soit pas trop bonne.

COPIE DE LA HARANGUE DE LA VILLE.

Sire,

Votre bonne ville de Paris regardera toujours comme un hommage précieux le serment de fidélité et d'obéissance qu'elle vient renouveler en ce jour à V. M. Avec quelle satisfaction se livre-t-elle, au pied de votre trône, aux sentiments que votre bonté lui inspire et dont votre goût pour la vraie et solide grandeur est flattée; toutes vos actions, Sire, ont pour objet l'avantage de vos sujets, et vous ne voulez arriver à l'immortalité que par la félicité de vos peuples; si vous faites la

guerre, c'est pour leur procurer une paix solide et honorable; si vos armées victorieuses vous assurent une ample moisson de conquêtes et de lauriers, vous sacrifiez tous ces avantages à notre repos et à notre tranquillité; la victoire précédée de troubles et d'alarmes, toujours teinte de sang et suivie de sanglots et de gémissements, est souvent conduite par la fortune, et vous n'êtes touché que de cette gloire qui vous est propre, qui prend sa source dans les grandes qualités de votre esprit et de votre cœur. Arbitre des plus puissants princes, vous n'oubliez jamais que vous êtes notre père. Les plus grands intérêts ne vous empêchent point de veiller aux nôtres. Votre générosité prévient tous nos besoins et nous rend ce que la rigueur des saisons nous avoit enlevé (1). D'un Roi si accompli le ministre ne pourroit être moins parfait : sous les grands rois, sont les grands hommes. Votre règne nous en fournit plus d'un exemple : quel magistrat plus capable que celui qui fait l'objet de nos regrets ! quel chef plus désirable que celui que nous avons l'honneur de vous présenter ! Tout contribue, Sire, à vous rendre le plus grand des monarques. Vous régnez sur un peuple qui n'imagine rien de plus noble que de vous consacrer sa vie et ses biens, et qui ne désire d'autre récompense de ses services, sinon d'être à portée de vous en rendre de nouveaux. Le nombre et la beauté des monuments publics dont votre bonne ville vient d'être ornée font admirer la magnificence de votre règne, mais les douceurs et les charmes dont nous jouissons font envier aux peuples les plus heureux l'avantage de vivre sous votre domination.

M. de Vatan alla ensuite à l'audience de la Reine conduit de même par M. de Gesvres et par M. de Maurepas. M. Turgot et M. d'Aligre n'y vinrent point. M. de Vatan harangua seul et un genou à terre. Tous les échevins sont aussi à genoux comme chez le Roi. La harangue fut très-courte, et la réponse de la Reine fut presque aussi courte ; ils allèrent ensuite chez M. le Dauphin que M. de Vatan harangua, mais sans se mettre à genoux. Ils ne rendent ce respect qu'au Roi et à la Reine. M. de Gesvres et M. de Maurepas présentèrent aussi M. de Vatan chez M. le Dauphin. On ne peut assez donner de louanges à l'administration de M. Turgot dans la place de prévôt

(1) Allusion aux mesures prises par le gouvernement pour faire diminuer le pain à Paris. (Voir *Barbier*, t. III, année 1740).

des marchands ; il paroît que ce que peut désirer son successeur c'est de la remplir aussi dignement.

Jeudi 18, fut la harangue du Clergé dans la chambre du Roi, le fauteuil tourné le dos à la cheminée. Le Roi, qui alloit à la chasse ce jour-là, étoit habillé en violet avec sa culotte de chasse. On ouvrit les deux battants. Le Clergé étoit présenté par M. de Maurepas et M. de Brézé ; les agents à la tête, ensuite M. l'archevêque de Paris, MM. les Archevêques et Évêques, puis le second ordre. Ce fut l'évêque de Lescar qui porta la parole, il s'appelle de Châlons (1). Son discours fut très-long et ne parut pas fort approuvé. Il finit par demander au Roi l'assemblée des conciles provinciaux ; c'est l'usage de faire toujours cette demande. Ils n'allèrent point chez la Reine ; ils ne haranguent que le Roi. C'est à l'occasion de la fin de l'assemblée. Pendant les trois jours qu'ils ont été ici, il y a eu deux bureaux ou assemblées chez M. le chancelier ; c'est aussi l'usage du Clergé de faire des représentations tant sur les charges imposées sur le Clergé que sur ce qui regarde la discipline. M. le contrôleur général répond aux premières, et M. le chancelier aux secondes.

M. le Dauphin partit hier d'ici ; la Reine part demain ; et le Roi, qui a été jusqu'à présent sans vouloir dire précisément son départ, l'a enfin déterminé hier pour mardi l'après-dînée. Il va à la Meutte où il courra le daim et tirera ; il arrivera vendredi à Versailles après souper ; il y restera jusqu'au mardi ou mercredi qu'il ira courre à Senars et coucher à Choisy ; il revient à Versailles le samedi ou le dimanche, donne audience à l'ambassadeur de Venise le mardi d'ensuite, qui est le 6 septembre ; il part le 15 de Versailles pour Choisy, va le 22 à Villeroy et arrive le 23 à Fontainebleau.

M. le comte de Clermont et M. le prince de Conty partirent il y a quelques jours ; leur affaire n'est point déci-

(1) Hardouin de Châlons.

dée, et on croit que cela se terminera dans le moment présent par dire que le Roi veut laisser les choses comme elles sont; ce n'est pas ce que désirent les princes du sang; ils voudroient une décision formelle. On prétend que M. le comte de Charolois ne paroît pas si vif présentement pour les intérêts des légitimés; cependant il est venu coucher ici une nuit et n'a point vu Mademoiselle.

Du lundi 22, *Compiègne*. — Il y eut encore hier grand couvert, où la Reine fut servie par ses officiers. Ordinairement c'est le maître d'hôtel de quartier qui vient avertir la Reine qu'elle est servie; tout cela se fait de même chez le Roi. Hier, comme le maître d'hôtel de quartier n'y étoit pas, ce fut le gentilhomme servant qui vint avertir la Reine; il avoit une serviette à la main et c'est la règle. La Reine nous dit que la règle étoit aussi qu'il devoit avoir la serviette sur l'épaule; à l'égard de cet avertissement, qu'il lui étoit arrivé d'avoir son souper servi, il y avoit quelque temps, sans être avertie, parce qu'il y avoit dispute entre le contrôleur et le gentilhomme servant. Cette dispute a été réglée en faveur du gentilhomme servant, puisque c'est lui qui vient avertir la Reine.

M. le duc de Chaulnes travailla vendredi dernier pour le détail de la compagnie des chevau-légers avec le Roi, en présence de M. le Cardinal, suivant l'usage ordinaire. Dans ce travail, il demanda permission au Roi de remettre le détail de la compagnie à M. le duc de Picquigny, son fils, qui est titulaire de la charge; il avoit conservé l'exercice pendant six ans; il le remet avant la fin de la sixième année. Il traita dans ce travail une question qui paroît être refusée; c'est au sujet de M. de Fontaine, maréchal des logis de la compagnie et second aide-major, qui est brigadier. Dans la dernière promotion, M. de Fontaine n'a point été fait maréchal de camp, quoiqu'il l'eut dû être par son ancienneté; mais on prétend que MM. les maréchaux des logis ne doivent point être faits officiers généraux. M. de Fortisson, premier aide-major, est cependant maré-

chal de camp. L'usage de ces compagnies est que les maréchaux des logis ne montent point au grade de cornette; ils comptoient en être dédommagés par l'espérance de parvenir aux grades militaires suivant leur rang. M. de Chaulnes en parla dans cette occasion-ci, d'abord à M. le Cardinal qui lui dit qu'il pouvoit la demander au Roi, mais qu'il ne croyoit pas qu'il l'obtînt; et en effet cette demande n'a pas réussi.

Du mercredi 24, *Paris*. — Lundi, le Roi courut le cerf à Compiègne, et soupa dans ses cabinets. M^lle^ de Clermont, M^mes^ de Mailly et de Vintimille furent à la chasse, et soupèrent avec le Roi. Mademoiselle, qui étoit demeurée à Compiègne, ne fut ni à la chasse ni du souper; quelques gens ont cru qu'il y avoit autant de mauvaise humeur que de mauvaise santé (1). Il y avoit eu, à ce que j'ai ouï dire, une petite différence de sentiments; il avoit été réglé que ces quatre dames partiroient le lendemain en habit de chasse. Mademoiselle avoit représenté que le Roi voyageant escorté par les troupes de sa maison, l'habit de chasse n'étoit guère convenable. Je ne sais pas si cette difficulté a été réellement faite; mais ce qui est de certain c'est que les quatre sœurs sont venues en habit de chasse avec le Roi, et que Mademoiselle, en arrivant à la Meutte, s'est mise dans son lit et n'a point soupé avec S. M.

M. le Dauphin, en arrivant à Versailles, a trouvé quarante-deux poteaux dans son appartement. La Reine, en partant pour Compiègne, avoit demandé à M. Gabriel de faire visiter le plancher de sa chambre, où il y avoit quelques endroits qui avoient baissé; quoiqu'on l'eût assuré qu'il n'y avoit rien à craindre, elle a voulu que cette visite fût faite; on a trouvé toutes les poutres de la chambre et du cabinet pourries, et, comme on n'avoit pas

(1) Suivant d'Argenson, Mademoiselle, dès le mois de mars 1740, étoit en pleine disgrâce. Voy. t. II, p. 150 à 153.

le temps de faire la réparation en entier et qu'il n'y avoit pas même à Versailles dans ce moment de poutres pour y remettre, on a mis des poteaux, en attendant, pour la soutenir.

Il y eut lundi à Versailles une sédition; elle venoit de finir quand la Reine arriva. Les boulangers de Paris sont dans l'usage de venir acheter des farines à Versailles; ayant fait charger plusieurs charrettes pour les amener à Paris, le peuple s'attroupa au nombre d'environ deux mille, repoussa les boulangers à coups de pierre jusqu'à Viroflay, et enleva les sacs de deux charettes. Les Suisses des douze (1), chargés de la police à Versailles, prirent les armes, et écartèrent bientôt cette populace; il y a eu un de ces Suisses de blessé; dix ou douze boulangers ont aussi été blessés dans l'émeute. L'occasion de cette sédition avoit été de ce que le samedi d'auparavant le pain, qui étoit le matin à 36 sols les douze livres, se trouva le soir à 40. Les boulangers étant venus, suivant leur usage ordinaire, enlever des farines, le peuple crut que le pain alloit encore renchérir, et se souleva. M. le maréchal de Noailles, jugeant que ce qui venoit d'arriver le lundi pouvoit être plus considérable le premier jour de marché, alla sur-le-champ à la Meutte en rendre compte au Roi, et lui demanda un ordre pour avoir des troupes de la garde de Versailles. Il est vraisemblable que comme M. le Cardinal étoit à Issy, M. de Noailles alla le voir ou lui écrivit; c'est ce que je n'ai pu savoir sûrement; mais de quoi je suis certain, c'est que le Roi écrivit sur-le champ un ordre tout entier de sa main, conçu à peu près dans ces termes (je sais quelqu'un qui a lu cet ordre entre les mains de M. le comte de Noailles) : « Le commandant de ma garde à Versailles donnera à M. de Noailles les troupes nécessaires pour empêcher les émeu-

(1) Voir au 25 septembre 1740, quelques détails sur cette garde de police composée de trente-six hommes.

tes et maintenir l'ordre et la police. » Le maréchal revint à Paris, et envoya son fils à Versailles avec cet ordre, lui disant de concerter avec le commandant de la garde les troupes qui seroient nécessaires et de faire tirer s'il étoit à propos. Le comte de Noailles confia tout cet arrangement à un de ses amis, qui lui conseilla d'aller avec moins de vivacité et de se contenter de faire faire des patrouilles aux environs du marché. Le comte de Noailles envoya querir le commandant de la garde, et lui montra l'ordre écrit de la main du Roi ; le commandant approuva l'arrangement des patrouilles qui a été exécuté, et tout s'est passé aujourd'hui sans bruit. Je crois que M. le maréchal de Noailles auroit bien voulu que l'ordre du Roi n'eût pas été montré ; il a même paru désapprouver que son fils eût été aussi vite.

Du vendredi 26, *Paris.* — On eut hier des nouvelles de l'élection du Pape ; il y avoit plus de six ou sept mois que le conclave duroit. Le cardinal Aldovrandi avoit été mis sur les rangs et avoit eu jusqu'à 31 et 32 voix. On sait qu'il faut les deux tiers et même je crois une ou deux par delà ; mais le cardinal Aldovrandi, voyant que les esprits ne se réunissoient point, avoit sollicité lui-même le sacré collége de jeter les yeux sur un autre ; enfin le cardinal Lambertini a été élu et prend le nom de Benoît XIV ; il étoit de la création de Benoît XIII. Je demandai hier à M. de Lomellini, envoyé de Gênes, quel étoit le caractère d'esprit de ce pape ; il me dit qu'il l'avoit beaucoup connu parce qu'il a été archevêque de Bologne pendant huit ou dix ans ; que c'étoit un prélat de beaucoup d'esprit et extrêmement savant, de mœurs irréprochables ; quoiqu'il soit né gentilhomme, c'est pourtant par sa science qu'il est parvenu à la qualité de cardinal. Il passoit à Bologne pour être fort sévère et, par cette raison, n'y étoit pas fort aimé ; il n'est pas riche, et y faisoit peu de dépense. Il est aimable dans la conversation, il passoit même alors pour un peu causti-

que (1). Dans le temps qu'il étoit à Bologne, il avoit contracté une habitude dont il se sera apparemment corrigé, qui étoit de mêler dans la conversation beaucoup de mots et expressions malhonnêtes, quoique cependant sa conduite fût des plus régulières. C'est l'intime ami du cardinal Tencin. M. le cardinal de Fleury est plus satisfait qu'un autre de cette élection, le cardinal Lambertini ayant toujours déclaré que son désir étoit que l'on déférât la tiare à notre premier ministre et qu'il lui donnoit sa voix avec grand plaisir. Le Pape n'a que soixante-cinq ans. Il me paroît que l'on convient après tout que c'est le plus digne choix que l'on pût faire pour le bien de l'Église.

Mme la duchesse de Gontaut mourut hier à quatre heures du matin; elle étoit dame du palais. Cette place se trouve naturellement remplie par Mme de Fleury, qui étoit surnuméraire. Mme de Gontaut n'avoit que quarante ans; elle est morte de la poitrine; elle étoit fille de Mme la maréchale de Gramont et petite-fille de Mme la maréchale de Noailles, qui sont toutes deux vivantes; elle avoit épousé le fils aîné de M. le maréchal de Biron, mort depuis plusieurs années; elle étoit sœur de M. le duc et de M. le comte de Gramont. Elle avait eu un garçon et une fille; le garçon étoit le petit duc de Lauzun, mort depuis quinze ou dix-huit mois sans avoir été marié; la fille avoit épousé M. de Montmirel, aujourd'hui Courtenvaux. Elle mourut aussi il y a deux ou trois ans, laissant un garçon et une fille.

C'étoit hier la fête Saint-Louis. Le Roi qui étoit à la Meutte ne chassa point; il fut à vêpres et au salut aux Bons-Hommes.

---

(1) Il disoit pendant le conclave : « S'ils veulent pour pape un grand saint, ils éliront le cardinal Gotti; s'ils désirent un grand politique, ce sera le cardinal Aldovrandi, et s'ils veulent un grand polisson, ce sera moi qu'ils feront. » Cela est dans son caractère. Le cardinal Lambertini est Bolonois ainsi que les cardinaux Gotti et Aldovrandi. (*Note du duc de Luynes.*)

SEPTEMBRE.

Audience de congé de M. de Nassau. — Nouveaux détails sur l'élection du Pape. — La Reine va à Bagnolet. — Le roi de Prusse à Strasbourg. — Gondole donnée au Roi par la ville de Paris. — Audience de l'ambassadeur de Venise. — Droit de la dame d'honneur de nommer le garçon chargé de faire du feu dans l'appartement de la Reine. — Lettre de l'évêque de Bayeux sur un armateur espagnol. — Trait du Dauphin. — Bénéfices donnés. — Visite du Roi au cardinal de Fleury. — Séditions causées par la cherté des blés. — Translation de la châsse de saint Onésime à la chapelle de Versailles. — Voyage de Fontainebleau.

Du jeudi 1er, Versailles. — M. de Nassau eut avant-hier audience de congé. J'ai marqué plus haut que ce M. de Nassau est Weilbourg; il a beaucoup joué dans ce pays-ci et chacun cherchoit à le gagner; je crois qu'on n'y a pas réussi. Il n'eut qu'une audience particulière. J'étois à celle qu'il eut chez la Reine. Il y fut conduit par M. de Sainctot, introducteur, et M. de la Tournelle, sous-introducteur des ambassadeurs. La Reine étoit debout auprès de sa table.

Ce même jour, le nonce eut aussi audience particulière du Roi pour lui faire part de l'élection du Pape, qui fut faite le 17 de ce mois. Il apporta au Roi une lettre de Sa Sainteté; ce n'est point un bref; les brefs sont signés à la daterie et non du Pape, et celle-ci est datée de la main du Pape. Le Roi nous parut fort content de cette lettre. M. le Cardinal, qui étoit à l'audience de M. de Nassau chez la Reine, croyoit que le nonce y viendroit aussi, mais il n'en fut pas question.

J'ai déjà marqué ci-dessus que le cardinal Aldovrandi avoit eu pendant longtemps trente-deux ou trente-trois voix sur cinquante, et il n'en faut que les deux tiers et une par delà; ainsi on ne peut en avoir approché davantage. Voici ce que j'ai appris sur cette affaire. Comme la faction du cardinal Albani, qui est camerlingue, étoit toujours opposée à celle du cardinal Aldovrandi, et

que cependant il paroissoit que celle-ci devoit à la fin l'emporter, puisque dans deux scrutins et deux accessit qu'il y a par jour elle se soutenoit depuis deux mois, un cordelier (1), connu du cardinal Aldovrandi, lui écrivit et lui proposa de lui permettre de faire quelques démarches auprès de la famille du cardinal camerlingue. Aldovrandi eut la faiblesse d'y consentir et de faire une réponse par écrit au cordelier; il lui manda : « Vous êtes maître en Israël, et vous pouvez faire ce que vous jugerez à propos, pourvu qu'il n'intéresse ni mon honneur ni ma conscience. » Sur cette réponse, le cordelier ayant agi auprès de la famille du camerlingue, obtint des lettres qui furent écrites à ce cardinal par ses parents et parentes pour le prier de ne plus s'opposer à l'élection d'Aldovrandi, qui paroissoit être désiré presque d'un commun consentement. Albani, surpris de ces recommandations non attendues, chercha à en pénétrer le motif, et sachant la confiance qu'avoit Aldovrandi en ce cordelier, envoya chercher ce religieux, et l'entretint dans une espèce de parloir, comme il y en a au conclave. Il le tourna de tant de façons que le cordelier avoua la lettre d'Aldovrandi, la montra et la remit même au cardinal Albani. Albani fit sur-le-champ usage de cette lettre pour faire voir aux cardinaux qu'il y avoit de la simonie dans cette élection. Les partisans d'Aldovrandi se rassemblèrent alors pour jeter les yeux sur un autre sujet, et tout se tourna du côté du cardinal Lambertini. On prétend que la réponse d'Aldovrandi avoit été écrite à la marge sur la lettre même du cordelier, et que lorsque cette réponse fut remise à Albani, la lettre du cordelier se trouva effacée avec de l'eau-forte ou coupée, mais qu'enfin il ne parut que l'écriture d'Aldovrandi. On prétend aussi que le cordelier avoit la confiance d'Albani

(1) Ce n'est pas un cordelier, c'est un augustin. (*Note du duc de Luynes.*)

et que c'étoit lui qui l'avoit fait agir. Ce qui paroît le plus certain, c'est la réponse ou lettre d'Aldovrandi au cordelier.

La Reine fut hier à Bagnolet (1); elle partit d'ici à trois heures; elle avoit trois carrosses sans compter celui des écuyers. Elle avoit quatorze dames avec elle, Mme de Luynes et Mme de Mazarin dans son carrosse suivant l'usage. Il n'y eut point de fête à Bagnolet; Mme de Luynes présenta la serviette à Mme d'Orléans pour la présenter à la Reine. D'abord ce fut une promenade dans le jardin et dans les différents cabinets. Dans le premier de ces cabinets l'on apporta des glaces, la Reine en prit; on remarqua qu'elle n'avoit point proposé à Mme la duchesse d'Orléans d'en prendre avec elle. Il y eut un grand souper et ensuite un grand cavagnole à vingt tableaux, qui dura jusqu'à deux heures et demie que la Reine est partie. Elle est arrivée ici à cinq heures.

Je fus hier à Choisy. Le Roi étoit à la chasse; Mlle de Clermont, Mmes de Mailly, de Vintimille et de Ségur y étoient en calèche. Mme la maréchale d'Estrées étoit demeurée à Choisy, et Mademoiselle y arriva à huit heures du soir. Pendant le souper le Roi lut tout bas une lettre fort longue, qui est du maréchal de Broglie ou de M. de Breteuil, par laquelle on lui rendoit compte de l'arrivée du roi de Prusse à Strasbourg. Il y arriva, lui quatrième, il y a cinq ou six jours; il avoit avec lui le prince Guillaume-Auguste, son frère. Le roi de Prusse, en passant à Kehl, s'étoit annoncé sous le nom d'un comte prussien nommé le comte Dufour; il alla loger à l'auberge; mais comme il avoit curiosité de raisonner avec quelques-uns de nos officiers sur le détail des troupes, il en pria quelques-uns à dîner. Ces officiers ayant quelque soupçon que ce pouvoit être le roi de Prusse, vinrent le dire à M. le maréchal de Broglie, qui se servit de quelques Prussiens

(1) Maison appartenant à la duchesse d'Orléans.

de la garnison de Strasbourg pour s'assurer de la vérité. Le prétendu comte Dufour vint voir M. le maréchal de Broglie, qui lui demanda, en l'appelant cependant Sire et Votre Majesté, s'il vouloit être traité en roi ou en comte Dufour. Le roi de Prusse lui ayant répondu qu'il vouloit être traité en comte Dufour, M. de Broglie ne se servit plus des mêmes termes, mais lui parloit toujours à la tierce personne. Il lui donna un ingénieur pour lui faire voir les fortifications; il vit monter aussi la parade et fut fort content de la garnison. Ayant eu envie d'aller à la comédie, M. le maréchal de Broglie y fit mettre un fauteuil et un tapis de pied, ce qui détermina le roi de Prusse à n'y point aller et même à partir, d'autant plus qu'il étoit tellement reconnu qu'on le suivoit dans les rues. Il partit donc sur les six heures du soir, le lendemain de son arrivée, sans retourner chez M. le maréchal de Broglie, à qui il écrivit pour lui en faire des excuses. J'oubliois une circonstance, c'est que dans le premier moment, M. de Broglie, dans l'incertitude si le roi de Prusse étoit du nombre de ces quatre étrangers, leur proposa d'entendre la messe; c'étoit apparemment un dimanche; il n'y en eut qu'un des quatre, lequel est catholique, qui fut à la messe; les autres dirent qu'ils ne l'entendoient point, ou qu'ils aimoient mieux aller se promener, ce qui confirma encore davantage M. de Broglie dans le soupçon qu'il avoit.

Du dimanche 4, Versailles. — Le Roi alla lundi dernier tirer dans le petit parc; M. le Dauphin suivit S. M. et ne tira point.

Les vingt-quatre violons, qui ont coutume de jouer au dîner du Roi, au retour des voyages de Compiègne et de Fontainebleau et le jour de Saint-Louis, ne firent ce concert que dimanche dernier, lequel a été pour le retour et pour la fête de Saint-Louis. Le Roi étoit à la Meutte le jour Saint-Louis, et les vingt-quatre n'y jouèrent point. S. M. y étoit restée jusqu'au 26 ou 27.

J'ai, je crois, marqué, il y a environ quinze jours, la mort de M. de la Fare-Tournac; il étoit gouverneur de Villefranche en Roussillon; ce gouvernement vient d'être donné à M. le marquis de Montal, lieutenant général, qui avoit épousé la sœur de M. de Villacerf.

Du mardi 6, *Versailles*. — Le Roi est revenu cette nuit de Choisy. Hier, au retour de la chasse à Sénart, il monta dans ses gondoles, qu'il avoit fait avancer jusqu'à la hauteur de Soizy-sous-Étioles, vis-à-vis Petit-Bourg; il y avoit la grande gondole de la ville et une autre plus petite, qui vient aussi de la ville, et plusieurs chaloupes. Le Roi se déshabilla dans un de ces bâtiments. Les deux princesses et les dames qui avoient été à la chasse s'embarquèrent avec le Roi; on se mit à table avant sept heures, toutes les chaloupes et gondoles fort éclairées, ce qui faisoit un beau spectacle. On descendit la rivière au courant de l'eau, et le Roi fit jeter l'ancre à une demi-lieue de Choisy, jusqu'à ce que son souper fût fini. M^me^ de Mailly, qui est de semaine, avoit demandé permission jusques aujourd'hui. Le Roi retourne vendredi matin à Choisy, mais les dames n'iront que le samedi.

Aujourd'hui étoit l'audience de l'ambassadeur de Venise; il fit son entrée dimanche à Paris, partant de Picpus à l'ordinaire, conduit par M. le maréchal d'Asfeldt. J'ai déjà sûrement marqué que c'est l'usage que les ambassadeurs soient conduits par un maréchal de France à leur entrée à Paris et par un prince lorrain à Versailles. C'est M. de Brionne qui conduisoit aujourd'hui l'ambassadeur et qui marchoit à sa droite, et M. de Sainctot à sa gauche. Il n'y a rien de particulier à cette entrée; l'ambassadeur a eu l'honneur des armes; le capitaine des gardes l'a reçu à l'entrée de la salle des gardes chez le Roi, et le chef de brigade chez la Reine; le fauteuil du Roi étoit dans le balustre. On a ouvert les deux battants chez la Reine; son fauteuil étoit dans le grand cabinet avant sa chambre, un valet de chambre seul derrière le fauteuil. L'ambassa-

deur étoit habillé à la mode vénitienne ; c'est un manteau noir plissé, à peu près comme celui des maîtres des requêtes, mais renoué avec des rubans noirs. Les carrosses de l'ambassadeur ont été trouvés fort beaux; il y en a quatre.

La maladie du nommé Brunet, lequel est chargé de faire du feu dans tous les appartements et les cabinets de la Reine, me donne occasion de parler d'un des droits de la dame d'honneur. Cette place vaut, à ce que l'on dit, 8 ou 900 francs; l'habillement en est assez beau, car c'est un habit rouge, galonné d'argent sur toutes les coutures. Brunet avoit été mis dans cette place par M^me^ la maréchale de Boufflers, au mariage de la Reine. Comme il est dans un état où l'on n'attend que le moment de sa mort, un des gens de M^me^ de Luynes lui avoit demandé cette place; et comme elle n'a point été vacante depuis le mariage de la Reine, M^me^ de Luynes avoit quelque incertitude sur le droit qu'elle avoit d'y nommer. La Reine, à qui on en avoit proposé un qu'elle désiroit de faire succéder à Brunet, demanda il y a quelques jours à M. de Maurepas, qui me l'a conté aujourd'hui, ce qu'elle devoit faire par rapport à M^me^ de Luynes. M. de Maurepas lui conseilla de lui en parler; en conséquence, la Reine dit hier à M^me^ de Luynes qu'elle avoit une affaire à elle et lui parla de celui qu'elle désiroit mettre à la place de Brunet, lui demandant en quelque manière son agrément. On sait que de pareilles démarches sont des ordres. M. de Maurepas m'a dit que le droit de nomination à cette place appartenoit sûrement ou à la surintendante ou à la dame d'honneur, qu'il ne pouvoit y avoir de difficulté sur cela qu'entre ces deux charges.

Extrait d'une lettre de M. l'évêque de Bayeux (1), *du* 11 *septembre* 1740, *datée de Sommervieux*.

Nous avons ici sur notre côte un armateur espagnol qui donne la chasse aux vaisseaux anglois et gêne beaucoup leur commerce dans la

(1) Paul d'Albert de Luynes.

Manche ; il a déjà pris quatre de leurs vaisseaux marchands. Son bâtiment est une demi-galère à seize rames, huit de chaque côté ; il n'y a qu'un pont ; il ne prend que quatre pieds d'eau ; il a trois voiles, huit pièces de canon et quarante hommes d'équipage ; chaque homme a cinq coups à tirer, un sabre, une hache, et une espèce de massue, formée par deux balles ramées, de la pesanteur de six livres. Il est très-bien fourni de toutes sortes de munitions ; les hommes de cet équipage sont de toutes nations, jeunes, déterminés, dispos. Dès qu'un vaisseau paroît, ils vont le reconnoître ; leur bâtiment vole ; quand il y a du vent il fait sept lieues par heure ; dans la bonace ils voguent avec les rames ; si le bâtiment qu'ils reconnoissent est anglois et n'est point très-fort, ils vont d'abord à l'abordage, se battent comme des lions, grimpent comme des chats et l'affaire est bientôt décidée. Si le vaisseau est trop fort, ils le laissent passer ; et lorsqu'on vont leur donner la chasse, ils s'éloignent comme un trait et trouvent toujours une retraite assurée dans le voisinage de la terre, qu'ils ne craignent point, attendu le peu d'eau que prend leur bâtiment. On arme deux bâtiments en Angleterre pour lui donner la chasse, mais il paroît ne s'en pas beaucoup embarrasser. Il est venu il y a huit jours pour faire de l'eau à Courseules, à une lieue d'ici. C'est par là que je sais tous ces détails, et il y avoit longtemps que l'on parloit des prises qu'il faisoit.

Jeudi 15, *Dampierre.* — Il y a quatre ou cinq jours que M^me^ de Lichtenstein prit congé du Roi et de la Reine, mais sans aucune cérémonie ; elle fut seulement au souper.

Le Roi alla à Choisy vendredi dernier. Il partit le matin pour aller courre à Sénart, d'où il revint coucher à Choisy. Il n'y avoit point de dames ; M^me^ de Mailly, qui étoit de semaine, n'y alla que le samedi ; M^me^ de Vintimille partit le samedi matin pour aller avec M^me^ sa sœur à Choisy ; outre ces deux dames, il y avoit M^lle^ de Clermont, M^me^ la maréchale d'Estrées et M^me^ de Talleyrand. Le Roi est revenu cette nuit ; il courut hier à Sénart et vint monter dans sa gondole de la ville, comme le dernier voyage, à Soizy. Il soupa dans cette gondole (la table étoit de 24 couverts), et revint à Choisy en se laissant aller au cours de la rivière. Il retourne dimanche prochain à Choisy ; mais il ira auparavant souper chez M. le Premier à Ivry,

et lundi à la petite maison de M. le prince de Dombes à Laqueue. Il va toujours jeudi souper à Villeroy, et arrive vendredi à Fontainebleau.

Du lundi 19, *Dampierre.*—M. l'abbé de Guistel nous apporta hier ici la liste des bénéfices, que M. Gérard lui avoit donnée. Personne n'en savoit encore rien à Versailles, pas même l'abbé de Sainte-Hermine, aumônier de la Reine. La Reine n'en savoit rien non plus. Avant-hier j'étois à Versailles et je causois tête à tête avec M. l'evêque de Mirepoix, qui me dit que l'on avoit parlé de donner les bénéfices, mais qu'apparemment cela étoit remis. Cela prouve combien les secrets de M. le Cardinal sont difficiles à pénétrer.

Dans cette même conversation, M. de Mirepoix me racontoit un trait d'esprit et d'amitié de M. le Dauphin, qui mérite d'être rapporté. M. de Mirepoix a eu pendant quelques jours son valet de chambre, nommé Paumier, malade dangereusement; il l'aime fort, il en étoit inquiet. Les enfants en général, et les Bourbons en particulier, retiennent fort bien les noms des domestiques. M. le Dauphin savoit le nom de Paumier, et en demandoit des nouvelles souvent avec vivacité et amitié. Il proposa à M. de Mirepoix de s'aller promener avec lui à Trianon; et après deux heures de promenade il s'approcha de lui en revenant, et lui dit: « Vous étiez inquiet de Paumier, j'ai été bien aise de vous faire passer deux heures de bon temps. »

M. le Dauphin part demain et va dîner à Choisy avec le Roi. Comme M^me^ de Châtillon part le même jour, le Roi lui a fait dire par M. de Châtillon d'aller aussi dîner à Choisy.

LISTE DES BÉNÉFICES DONNÉS AU MOIS DE SEPTEMBRE 1740.

Lyon, à M. le cardinal de Tencin.
Embrun; abbé Fouquet, ancien agent général du Clergé.
Nevers; Hugues, vicaire général d'Embrun.

Tarbes; de Beaupoil de Saint-Aulaire, vicaire général de Périgueux.

Abbaye de Bolbonne, à l'évêque de Montpellier.

De Relecq, à l'abbé de Lansac, ancien agent général du Clergé.

De Saint-Sauveur-le-Vicomte; abbé de Léon.

D'Essey; abbé d'Espalunque, vicaire général de Lescar.

De Hambies; abbé de Pontac, aumônier de la Reine.

De Chaage; abbé de Polastron.

De Tréport; abbé de Saint-Pierre, archidiacre de Rouen.

Des Échalis; abbé de Coriolis.

De Saint-Martin des Airs; abbé de Macheco de Prémeaux.

De Saint-Polycarpe, commandataire; abbé du Prat, vicaire général de Montpellier.

De Saint-Hilaire de la Celle, à M. l'abbé d'Arimont de Boulieu.

D'Aubepierre; abbé de Saint-Sauveur.

De Saint-Genou de l'Étrée; abbé de Grosbois.

De Saint-Thibery; abbé de Crillon.

De Pontifroy; abbé de Gouyon de Launay-Commats.

De l'Étoile, régulière; Dom de Tilly.

Prieuré de Monnais; abbé de Chérité de la Verderie.

Celui de la Bloutière; abbé de Voisenon, doyen de Boulogne.

Celui de Fougères; abbé d'Estrées.

Celui de Montjean; abbé Lerouge, chapelain de la Reine.

Du dimanche 25, *Fontainebleau*.—J'ai marqué ci-dessus que le Roi devoit aller le dimanche 18 souper à Ivry (1). S. M. partit effectivement ce jour-là dans sa gondole avec Mme de Mailly, Mme de Vintimille et plusieurs hommes, et alla d'abord à Issy au séminaire; il descendit à la porte; M. le Cardinal vint le recevoir. Les dames ne descendirent point, mais seulement les hommes. Le Roi monta chez M. le Cardinal; ils entrèrent dans la chambre, et y restèrent. Le Roi entra dans le cabinet avec M. le Cardinal; la porte demeura ouverte et le supérieur du séminaire fut toujours en tiers. Le Roi ne fut pas un demi-quart d'heure dans le cabinet et à peu près autant dans

(1) Maison du premier écuyer.

la chambre, après quoi il remonta dans sa voiture et passa au travers de Paris. Il n'y eut pas beaucoup de cris de joie à ce passage, cependant il n'y eut point de plaintes. Pendant le souper à Ivry, Mme de Mailly, qui est toujours à côté du Roi, à moins qu'il n'y ait des princesses du sang (car alors elle est toujours à la seconde place à droite), dit au Roi : « Mais, Sire, vous aviez donc quelque chose à dire à M. le Cardinal? » Le Roi lui répondit que non ; Mme de Mailly répliqua : « Il doit donc être bien touché de cette visite! » Ce voyage d'Issy avoit donné occasion à beaucoup de raisonnements dont on voit le peu de fondement. Je n'étois point à ce voyage, mais je sais ce détail de quelqu'un de sensé qui y étoit.

La cherté des blés donne occasion à beaucoup de murmures; le pain vaut jusqu'à 4 sols 6 deniers et 5 sols la livre à Paris, à Versailles et ici; il y a même des lieux où il est plus cher ; cependant il y a des provinces où il ne vaut que 18 deniers, comme par exemple dans le pays du Maine et dans les Trois-Évêchés. Il est vrai que dans les Trois-Évêchés on doit l'abondance aux soins et à l'exactitude de M. de Belle-Isle qui a empêché qu'il ne sortît aucuns blés, ce qui a été exécuté très-régulièrement. Il y a eu de petites séditions, non-seulement à Versailles, comme j'ai marqué ci-dessus, mais à Bicêtre, où on a été obligé d'y faire venir la maréchaussée et le guet; il y a eu quinze ou vingt personnes tuées ou blessées. Il y en a eu aussi à Besançon, où cinq ou six cents femmes s'étoient assemblées et vouloient piller la maison de l'intendant.

M. le prince de Dombes m'a dit aujourd'hui qu'il feroit ses représentations au sujet des gardes suisses, à qui l'on veut vendre dans les villages où ils sont en quartier, ici autour, 4 sols 6 deniers la livre de pain et 9 sols celle de viande. Le Parlement vient de rendre un arrêt pour défendre aux boulangers de faire plus de deux sortes de pain, le pain blanc et le pain bis-blanc; ils avoient coutume d'en faire de quatre sortes. On dit qu'on attend une grande

quantité de blé acheté en Sicile, à fort bon marché, et une moindre provision achetée en Hollande, qui coûte plus cher.

Il paroît que l'on craint beaucoup que la vendange ne soit mauvaise. M. le Cardinal disoit hier au Roi qu'en 1536 il avoit fait si chaud dans l'automne et à l'entrée de l'hiver, que l'on portoit des habits d'été à Noël. Pareil événement seroit à désirer pour le moment présent pour la récolte du vin.

Comme il ne reste personne à Versailles, Mesdames étant ici, ce qui ne s'est point vu depuis nombre d'années, on a fait venir une compagnie d'invalides avec deux lieutenants pour garder le château; on ne fait point venir de capitaine par attention pour le sieur Forestier, ci-devant sergent aux gardes, à qui l'on a donné un brevet de capitaine et qui commande ce qu'on appelle les Suisses des douze, lesquels sont au nombre de 36, chargés de la police de Versailles et de la garde du château, sous les ordres du gouverneur.

M. le Dauphin fut le mardi 20 à Choisy; il vit le Roi à son lever, après quoi le Roi alla à la chasse. M. le Dauphin dîna dans l'appartement du Roi seul. Il y eut une table pour M. et M^me^ de Châtillon, M. de Mirepoix, les sous-gouverneurs et les gentilshommes de la manche.

On n'a point discontinué les bâtiments de Choisy, comme on l'avoit dit; mais au lieu de trois cent cinquante ouvriers il n'y en a plus que cent cinquante. Mademoiselle n'arriva que mercredi à Choisy; elle n'a été ni à Ivry ni à Laqueue.

Jeudi, nous eûmes à Versailles la translation de la châsse de saint Onésime de la paroisse à la chapelle. J'ai parlé ci-devant de cette relique, qui a été envoyée de Rome à la Reine. On doute beaucoup si ce saint Onésime est le disciple de saint Paul, parce que celui qui est à Versailles a été martyrisé à Rome. On peut voir dans Moréri que le disciple de saint Paul fut à Rome et qu'il y

fut martyrisé. La paroisse Saint-Louis et les Récollets allèrent prendre la châsse à Notre-Dame, les Récollets marchant devant, ensuite la paroisse Saint-Louis et celle de Notre-Dame, et environ deux cents petites filles de Versailles habillées de blanc. La procession traversa la cour des ministres et la cour royale, passa par-dessous la voûte et entra dans la chapelle par le vestibule. La châsse fut mise sur une petite banquette au bas de la première marche du sanctuaire, et après les psaumes et oraisons, le curé de Notre-Dame et ensuite celui de Saint-Louis baisèrent la châsse, après eux les prêtres officiants; ensuite la Reine, accompagnée de M. de Tessé et de M^me de Luynes, se leva de son prie-Dieu et alla baiser la châsse. Après la Reine, tout le clergé fit la même cérémonie, après quoi ils retournèrent en procession à la paroisse. Le salut se dit à l'ordinaire; la Reine l'entendit d'en bas.

Du lundi 26, *Fontainebleau.* — J'appris il y a trois ou quatre jours, que tous les princes et princesses avoient signé la requête ou mémoire contre la prétention des légitimés. J'ai déjà marqué que ceux-ci avoient dans leur parti M. le duc d'Orléans, lequel comprend M. le duc de Chartres et M. le comte de Charolois, qui est le plus vif pour leurs intérêts. Comme M. le comte de Charolois est aujourd'hui à la tête de la maison de Condé, qu'il a de très-bons procédés pour M^me sa belle-sœur, par considération pour lui elle n'a pas voulu signer la requête.

Le Roi arriva ici vendredi, après avoir couché à Villeroy, et soupa dans ses cabinets. Le lendemain, M. de Castropignano vint au lever du Roi avec son habit uniforme de capitaine général; c'est leur habit de cérémonie, ce qu'ils appellent habit de gala. Je lui demandai des nouvelles de la reine des Deux-Siciles avant qu'il fût entré chez le Roi; il me dit : « Je ne puis encore rien dire, mais vous voyez mon habillement. » Il me dit ensuite à l'oreille qu'elle étoit accouchée d'une princesse. M. de Castropi-

gnano avoit une lettre à remettre au Roi; M. le Cardinal n'étant pas encore arrivé, il étoit un peu embarrassé. Il entra au lever et s'approcha du Roi, à qui il dit la nouvelle dont il étoit chargé de lui faire part; il dit aussi au Roi qu'il avoit une lettre à lui remettre, mais le Roi ne la lui ayant point demandée, il jugea à propos d'attendre l'arrivée de M. le Cardinal, lequel le mena le soir au retour de la chasse chez le Roi; M. Amelot y étoit, et M. de Castropignano remit au Roi la lettre du roi des Deux-Siciles, après quoi il attendit l'arrivée de la Reine pour lui faire part de la même nouvelle; il ne doit pas donner de fête, mais seulement une illumination à Paris, et un dîner ou souper ici.

Samedi étant jour de jeûne et la Reine ayant dîné en chemin, le Roi soupa dans ses cabinets et la vint voir seulement un moment avant de se mettre à table. Le vendredi j'étois chez Mademoiselle; il n'y avoit que Mmes de Mailly, de Vintimille, la maréchale d'Estrées et de Montmorin. Le Roi y envoya à souper en maigre et n'y vint point après souper; il se coucha de bonne heure, et Mme de Mailly, qui jouoit, quitta le jeu un moment après que le Roi se fut retiré; mais le samedi, après son souper, le Roi alla jouer chez Mademoiselle.

Du vendredi 30, *Fontainebleau*. — Le Roi fut souper avant-hier à la Rivière; il mena avec lui les quatre sœurs et Mme la maréchale d'Estrées, et il y avoit à la Rivière Mme de Rupelmonde, sa belle-fille. Il y a apparence que, dans la situation où sont les esprits à présent entre Mademoiselle et Mme la comtesse de Toulouse, au sujet de l'affaire des princes légitimés, dont j'ai parlé ci-dessus, Mademoiselle n'auroit pas été à la Rivière sans le Roi. J'ai marqué que dans le dernier voyage de Choisy, le Roi fut le mardi à Laqueue souper chez M. le prince de Dombes. Mme la comtesse de Toulouse y étoit venue exprès, mais Mademoiselle, ni Mlle de Clermont n'y étoient pas. Pour Mademoiselle, elle ne vint que le mer-

credi à Choisy ; je l'ai aussi marqué ci-dessus; mais à l'égard de Mlle de Clermont, elle étoit à Choisy ; elle prit le prétexte de sa santé pour ne pas faire ce petit voyage, et elle fut ce même jour souper à Atis chez Mme la maréchale de Villars. Je sais sûrement que Mme la comtesse de Toulouse se plaint beaucoup de Mademoiselle, et que Mademoiselle, de son côté, prétend n'avoir aucun tort. Le mémoire des princes du sang ne paroît point encore; on m'a dit, comme je l'ai déjà marqué ci-dessus, que les entreprises des bâtards y étoient fort détaillées, et surtout leurs progrès depuis 1694 jusqu'en 1711.

Il y eut encore souper hier dans les cabinets avec les mêmes dames; Mme de Mailly, quoique de semaine, alla avant-hier à la Rivière avec le Roi; elle s'est mise sur le pied de ne retourner jamais le soir chez la Reine.

OCTOBRE.

Arrestation du Sr Pecquet. — Émeute à Besançon. — Détails du séjour de Fontainebleau. — M. de Camas. — Les géants. — Affaire du cardinal Aldovrandi.— Pénitence du Dauphin.

Du samedi 1er, Fontainebleau. — J'appris hier au soir, et cette nouvelle s'est confirmée ce matin, que le Sr Pecquet, premier commis des affaires étrangères, fut arrêté à sa maison de campagne et a été conduit à Vincennes; on n'en dit point encore le sujet. On l'a mené auparavant à Versailles pour mettre devant lui le scellé à son cabinet.

Du mardi 4, Fontainebleau. — Le Roi fut hier à six heures et demie du matin dans un canton de la forêt que l'on appelle la Haute-Plaine, pour voir le rut; il mena avec lui Mme de Mailly et Mme de Vintimille, qui coururent ensuite dans une calèche où furent aussi MM. de Bouillon et de Luxembourg.

A neuf heures, le Roi déjeuna dans la forêt et commença à courre à dix heures et demie. S. M. ne revint que sur les sept heures du soir, et soupa dans ses cabinets; il y avoit les quatre sœurs, Mme la maréchale d'Estrées et Mme de Maurepas. Le Roi, après le souper, joua dans ses petits appartements en bas au piquet, et les dames à cavagnole.

M. le prince de Dombes a obtenu pour les gardes suisses qu'ils ne demeureroient plus en quartier, pour ce voyage-ci seulement, dans les villages qui sont ici aux environs. La garde relevante viendra la veille coucher à Corbeil, comme la garde françoise vient à Melun. Cela se pratique de même pendant les voyages de Compiègne; outre cela, en considération de la cherté, le Roi a accordé aux soldats des gardes françoises et suisses 2 sols d'augmentation, et aux sergents 4 sols; il est dit que ce n'est que pour le mois d'octobre.

Il y eut le mois passé une assez grande émeute à Besançon au sujet du blé; cependant ce jour même le pain bis ne valoit que 18 deniers; il ne peut jamais être cher à Besançon, parce qu'il y a toujours un grenier rempli d'environ 4,000 mesures de blé. Effectivement, trois heures après l'émeute, on apporta au marché du blé du grenier, et il diminua sur-le-champ. Cette émeute n'étoit composée que de femmes, au nombre de deux cents environ, qui avoient allumé des brandons de paille pour aller brûler la maison de l'intendant. Il y avoit eu quelques jours auparavant une requête signée d'environ cent cinquante habitants des principaux, présentée au procureur général; il me paroît que l'on est mécontent de ce dernier de ce qu'il a reçu cette requête, et que l'on trouve que le lieutenant de Roi, qui commande en l'absence de M. de Duras, qui est ici, et le Parlement, se sont conduits trop mollement dans cette occasion.

Du lundi 10, Fontainebleau. — M. de Castellane n'est point encore parti pour son ambassade de Constantino-

ple. Il me dit l'autre jour que les appointements du Roi sont 36,000 livres, mais à cause du change on lui donne 54,000 livres de notre monnoie, sur quoi on lui a payé un quartier d'avance. Il ne sait pas encore de quel temps courront ses appointements. Il a touché outre cela 24,000 francs pour ses frais de voyage et son établissement, et 15,000 livres de gratification. J'ai marqué ci-dessus qu'il avoit vendu sa charge de cornette des mousquetaires; il l'a vendue 100,000 francs, et il a acheté une compagnie de dragons à la suite du régiment d'Orléans, au moyen de quoi il conserve le rang de colonel.

Le Roi soupe trois ou quatre fois la semaine dans ses cabinets. M^me^ la princesse de Conty est arrivée depuis deux ou trois jours; M^lle^ de Sens arriva hier.

La Reine est allée aujourd'hui souper à la Rivière.

Du jeudi 13, *Fontainebleau.* — Lundi, souper dans les cabinets au retour de la chasse; il n'y avoit point de dames; les deux sœurs, M^mes^ de Mailly et de Vintimille, soupèrent chez Mademoiselle; le Roi y vint après le souper et y joua. Mardi, encore souper dans les cabinets, après la chasse du cerf. M^mes^ de Mailly et de Vintimille étoient à cette chasse en calèche avec M. de Luxembourg, lequel ne monte plus à cheval, comme je l'ai dit plus haut. M. de Luxembourg soupa dans les cabinets; il y avoit les quatre sœurs, M^me^ de Chalais et M^me^ la maréchale d'Estrées; le duc de Villars y soupa aussi et M. de Maurepas, qui avoit été à la chasse à cheval. Le duc de Villars soupe rarement dans les cabinets, et ce fut une espèce de nouvelle; il est fort bien avec M^me^ de Mailly; on prétend qu'il lui prête de l'argent; on prétend aussi que M. de Luxembourg lui en prête; ce qui est certain c'est qu'il n'aime point la chasse, et qu'il n'y va que par complaisance et pour faire sa cour.

Du jeudi 20, *Fontainebleau.* — Il y eut lundi et mardi souper dans les cabinets. Lundi étoit chasse du cerf; il n'y avoit point de dames à la chasse, parce que M^me^ de

Mailly est de semaine. Il n'y eut au souper que cinq dames, Mlle de Clermont, Mmes de Mailly, de Vintimille, de Saint-Germain, et la maréchale d'Estrées. Mademoiselle est incommodée; le Roi vint chez elle après le souper; il y joua à quadrille et il y eut deux tables de cavagnole. Le lendemain mardi, jour de chasse du sanglier, il n'y eut à souper que les deux sœurs et Mme la maréchale d'Estrées.

Hier c'étoit une fête de ce diocèse-ci; le Roi fut au salut et il n'y eut point de chasse. Quoique les choses soient toujours au même état entre les princes du sang et les légitimés, cependant Mademoiselle et Mme la comtesse de Toulouse ne sont pas brouillées ensemble comme on l'avoit cru; Mme la comtesse de Toulouse a envoyé savoir des nouvelles de Mademoiselle plusieurs fois tous ces jours-ci; elle fut même chez elle il y a quelques jours. On prétendoit que Mademoiselle avoit fait dire qu'elle étoit sortie, mais cela n'est pas vrai; elle étoit réellement allée faire une visite.

M. de Camas est encore ici et ne doit s'en retourner que dans un mois; il tient une fort bonne maison, il donne à dîner très-souvent et fait grande et bonne chère; il paroît avoir de l'esprit et de la politesse; il parle bien françois; son père avoit servi longtemps dans les troupes du grand-père du Roi d'aujourd'hui. M. de Camas étoit fort bien avec le feu roi de Prusse. C'est au siége d'Aire, en 1710, qu'il a eu le bras gauche emporté. Lorsqu'il eut sa première audience du Roi il dit que c'étoit au siége de Lille; c'étoit en effet l'embarras de cette cérémonie, car il avoit dit auparavant à M. le Cardinal que c'étoit au siége d'Aire. M. Chambrier, ministre ici du roi de Prusse, m'a dit que toute la dépense que M. de Camas faisoit ici étoit aux dépens du Roi son maître, lequel lui donne une somme d'argent assez considérable pour qu'il ne lui en coûte rien. M. de Camas a 8,000 livres de pension du roi de Prusse, un gouvernement

assez considérable pour l'étendue, mais qui ne vaut pourtant que 5 à 6,000 livres. Le roi de Prusse d'aujourd'hui vient de lui donner un régiment; et un régiment dans ce pays-là vaut 24,000 livres de rente. Ce régiment est un des huit nouveaux que le Roi de Prusse vient de faire, au lieu et place des grands hommes ou géants que le feu roi de Prusse entretenoit avec si grand soin et qui lui coûtoient plus de 2,800,000 livres par an. Quelques jours avant que de mourir, il fit venir le prince royal et lui dit qu'il reconnoissoit qu'il avoit fait une folie et dépensé un argent prodigieux pour l'engagement et entretien de ces géants; qu'il lui conseilloit aussitôt après sa mort de se défaire de ces troupes qui étoient trop à charge à l'État. Effectivement, les huit régiments que le roi de Prusse vient de lever coûteront 100,000 écus de moins que les grands hommes; il y avoit tels de ces grands hommes qui coûtoient 10,000 écus d'engagement.

M. le cardinal de Rohan est parti de Rome au commencement de ce mois; il ne reviendra à la Cour qu'au commencement de l'année, ou tout au plus tôt à la fin de celle-ci. On m'a dit aujourd'hui que le cardinal Lambertini, qui est le Pape, avoit fait un écrit pour justifier la conduite du cardinal Aldovrandi, et que depuis son élection il avoit dit qu'il falloit que sa cause fût bien bonne puisque Dieu avoit ainsi béni son avocat. J'ai parlé ci-dessus de l'affaire du cardinal Aldovrandi, d'une lettre qui lui fut écrite par un religieux de ses amis, j'ai mis que c'étoit un Cordelier, et c'est un Augustin. Le cardinal Aldovrandi avoit fait réponse au dos de la lettre et avoit marqué : « Vous êtes maître en Israël, vous pouvez faire ce que vous jugerez à propos ; ce qui est certain, c'est que je ne garde point de rancune et que je ne manque point de reconnoissance. » Cette réponse a paru; et on prétend que la lettre de l'Augustin a été tellement effacée qu'il n'en est pas resté le moindre vestige. Une circonstance que j'ai apprise encore, c'est que le cardinal Albani, qui est

le cardinal camerlingue, lequel soutenoit, comme je l'ai dit, contre la puissante faction du cardinal Aldovrandi, alla le jour même de l'élection du Pape chez le cardinal Macei, à minuit, pour essayer encore de le détacher de cette faction, et qu'il fut bien surpris lorsque le cardinal Macei lui dit que le Pape étoit fait, que même les chefs d'ordre avoient déjà été chez lui. Enfin le cardinal Albani prit lui-même le parti d'aller sur-le-champ rendre visite au Pape. On dit que ce cardinal est à la campagne depuis l'exaltation du Pape; on peut juger qu'il n'a pas lieu d'être content.

Du samedi 29, *Paris*. — Quoique M^{me} de Mailly n'ait point été à la chasse pendant sa semaine, cependant M^{me} de Vintimille y fut le jeudi avec M^{me} de Saint-Germain et M. de Luxembourg. Le lundi de la semaine suivante, qui étoit le 24, le Roi alla souper à la Rivière (1); il y mena les quatre sœurs, M^{me} la maréchale d'Estrées et M^{me} la duchesse de Ruffec. Le mercredi, il y eut souper dans les cabinets; il y eut vingt personnes à la grande table et huit à la petite. Les dames étoient les quatre sœurs, M^{me} de Chalais et M^{me} d'Antin. Avant-hier jeudi 27, étoit chasse du sanglier. Ordinairement M^{me} de Mailly ne va point à cette chasse; cependant elle y fut avec M^{me} de Vintimille, M. de Luxembourg et M. du Bordage. On prétend que ce fut pour faire voir à M. du Bordage un sanglier en vie; il disoit qu'il n'avoit jamais vu que du boudin de sanglier.

Il y a déjà quelques jours que M. le Dauphin fut mis en pénitence pour deux ou trois jours, c'est-à-dire, il y

(1) Ce même jour, le Roi avoit couru le cerf. M^{mes} de Mailly et de Vintimille étoient à cette chasse avec M. de Luxembourg en calèche. Elles pensèrent périr dans un passage du Long Rocher; une roche arrêta la roue de la calèche et un des chevaux ne fut soutenu que par son trait, ce qui leur donna le temps de descendre, et le cheval tomba dans un trou assez profond parce qu'on coupa les traits. (*Note du duc de Luynes.*)

avoit ordre de ne laisser entrer chez lui que les entrées. Le sujet étoit un petit moment de vivacité qu'il eut pendant l'étude contre M. l'abbé de Marbeuf, son lecteur; comme M. le Dauphin badinoit et ne vouloit point écouter, M. de Marbeuf demanda à M. de Mirepoix s'il vouloit qu'il allât avertir M. de Châtillon; sur cela M. le Dauphin, fort en colère, vint à l'abbé de Marbeuf et lui donna quelques coups de pied; on dit même un soufflet.

NOVEMBRE.

Mort de l'empereur Charles VI. — L'*Anti-Machiavel* du roi de Prusse. — Départ de Fontainebleau. — Audience du prince de Lichtenstein. — Mort de la czarine Anne Ivanovna. — Testament de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint. — Mme de Mailly impose silence à la maréchale d'Estrées; son caractère. — Plaisanterie du Dauphin. — Mariage de Mlle de Verneuil avec M. de la Guiche. — Audience de congé de M. de Camas. — Mort de M. de la Tournelle. — Mme de Talleyrand déclarée dame du palais de la Reine. — Mort de M. de Saint-Hilaire.

Du samedi 5, *Fontainebleau*.— Samedi 29 octobre, j'étois à Paris; j'ai appris qu'il étoit arrivé à Fontainebleau un courrier qui apportoit la nouvelle de la mort de l'empereur (1); ce n'étoit encore que la nouvelle de la dernière extrémité, car il n'est mort que le 20, à minuit, des suites d'une indigestion. C'est le dernier de la maison d'Autriche. Il a fait un testament par lequel il institue l'archiduchesse (2), femme du grand duc (3), héritière de tous ses États héréditaires (4). C'est le plus grand événement qui soit ar-

---

(1) Charles VI, né le 1er octobre 1685, élu empereur le 12 octobre 1711. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Marie-Thérèse, née le 13 mai 1717.

(3) François de Lorraine, né le 8 décembre 1708, d'abord duc de Lorraine, puis grand-duc de Toscane après la paix de Vienne, marié le 12 février 1736.

(4) Les États héréditaires de la maison d'Autriche comprenaient à peu près l'Empire d'Autriche actuel.

rivé depuis longtemps en Europe. Le Roi ne parla ici de la mort de l'empereur que lundi 31, et dit en même temps qu'il ne vouloit pas, dans cette circonstance-ci, se mêler de rien, qu'il demeureroit les mains dans ses poches (c'est son expression), à moins que l'on ne voulût élire un protestant. Il est vraisemblable que la maison de Bavière (1), qui a de grandes prétentions, en vertu d'un acte passé entre la maison d'Autriche et elle, portant réversion réciproque de leurs États à défaut d'hoirs mâles, fera valoir ce droit encore plus que celui que pourroit prétendre l'électrice, qui est archiduchesse fille de l'empereur Joseph, mais qui n'est que cadette de l'électrice de Saxe, reine de Pologne (2).

Le jour de la Saint-Hubert, avant-hier, le Roi soupa dans ses cabinets; il y avoit de dames : Mademoiselle, M[mes] de Mailly, de Vintimille, d'Antin, et........; M[lle] de Clermont n'y étoit point, parce qu'elle est incommodée.

Du dimanche 6, *Fontainebleau*. — M. le prince de Lichtenstein est arrivé ici avant-hier au soir; il vit hier matin M. le Cardinal, et fut enfermé longtemps avec lui; il est dans une grande affliction. Il n'y a encore rien de décidé pour le deuil. A la mort de Louis XIV, l'empereur drapa; on croit cependant que celui-ci ne sera que de trois semaines.

Il paroît depuis quelques jours un livre intitulé : *Anti-Machiavel*, ou Essai critique sur Machiavel; il est dit que ce livre est publié par M. de Voltaire; il y a une préface où Voltaire dit que le manuscrit lui en ayant été donné il en a fait présent au libraire; que c'est l'ouvrage d'un jeune étranger auquel il donne beaucoup de louanges. Le texte de Machiavel est imprimé à mi-marge. Les

---

(1) La maison de Bavière avait alors pour chef Charles-Albert, né en 1697, électeur de Bavière en 1726, marié en 1722 à Marie-Amélie, fille puînée de l'empereur Joseph I[er], frère aîné de l'empereur Charles VI, née en 1701.

(2) Marie-Josèphe, fille aînée de l'empereur Joseph I[er], née en 1699.

réflexions sont sages et les principes dignes d'admiration, surtout dans la bouche d'un prince, car il paroît constant que c'est l'ouvrage du roi de Prusse. Le style est vif et concis; il y a quelques expressions qui ne sont pas d'un françois correct, mais en tout le livre est bien écrit, et les sentiments qu'il contient dignes de servir d'instruction aux princes. Quelques gens veulent douter que ce soit l'ouvrage du roi de Prusse et prétendent que ce prince a une très-grande difficulté à écrire; cependant je sais d'autres personnes dignes de foi, qui ont vu un grand nombre de ses lettres écrites de sa main, dont le style et les sentiments prouvent la vérité de l'*Anti-Machiavel*. On pourroit plutôt dire que *Machiavel* est un livre si décrié, que ce n'est plus un ennemi à combattre, que d'ailleurs un prince qui établit publiquement et presque sous son nom des principes de gouvernement aussi sages, mais si rares à pratiquer exactement, prend en quelque manière avec le public des engagements bien difficiles à remplir dans toute leur étendue. Il y a déjà deux éditions de ce livre, l'une telle qu'elle est sortie vraisemblablement des mains du roi de Prusse, et l'autre corrigée par Voltaire. Les mêmes pensées y sont, mais les expressions sont adoucies; il y a quelques endroits sur Louis XIV un peu hasardés et une digression sur la chasse dont les principes paroissent peut-être trop sévères.

Ce prince joue actuellement un grand personnage, étant de tous les électeurs celui qui a le plus de troupes et d'argent. Il a trouvé dans le trésor du roi son père au moins 140 millions qui avoient été amassés peu à peu depuis plusieurs années par les épargnes de ce prince. Le roi de Prusse a cent dix mille hommes sur pied. M. Chambrier m'a dit que son revenu étoit de 56 millions par an. On prétend que le duc de Lorraine (1) est comme

(1) François de Lorraine, duc de Toscane, gendre de Charles VI.

assuré, dans l'élection d'un empereur, de la voix des électeurs de Mayence et de Trèves. L'électeur de Bavière, de son côté, a pour lui l'électeur de Cologne, son frère, et l'électeur palatin, qui n'est pas en âge de prétendre rien pour lui-même, et qui est de même maison que l'électeur de Bavière; restent trois électeurs : Saxe, Brandebourg et Hanovre, dont il y en a deux protestants; on pourroit même dire tous trois, mais l'électeur de Saxe a fait abjuration avant même que d'être roi de Pologne. Cependant il est toujours chef de la ligue protestante, et son électorat n'a point changé de religion.

Du lundi 7, *Fontainebleau.* — Mardi 1er novembre, il y eut sermon à l'ordinaire; c'est le P. Renauld, dominicain, qui prêcha. J'étois à Paris; mais l'on m'a dit que son compliment avoit été assez bien, et qu'à l'occasion de la nouvelle de l'empereur, que le Roi avoit déclarée la veille, il avoit ajouté un mot que quelques personnes ont voulu critiquer sans sujet, d'autant plus que ce mot étoit fort court et ne signifioit que le bonheur qu'auroient les sujets de l'empire d'avoir le Roi pour maître.

Ce même jour, Madame soupa pour la première fois au grand couvert avec le Roi et la Reine.

M. l'ambassadeur d'Espagne sort d'ici où il m'a montré des lettres de Madame Infante pour le Roi, la Reine et Madame. Voici quelles sont les suscriptions : *au Roi, Monseigneur et père, à la Reine, Madame et mère,* et pour Madame, *Madame, ma sœur.*

Du mardi 8, *Fontainebleau.* — Le Roi soupa hier dans ses cabinets; il y avoit environ vingt-cinq couverts, sur quoi six dames, savoir : Mademoiselle et Mmes les comtesses de Mailly et de Vintimille (Mlle de Clermont est toujours incommodée), Mme la maréchale d'Estrées, Mme la duchesse de Ruffec et Mme la duchesse d'Antin.

Du mercredi 9, *Fontainebleau.* — M. le duc de Charost est malade depuis plusieurs jours; la Reine le vint voir il y a quelques jours. Le Roi y vint aussi hier sur les trois

heures après midi. Mme de Mailly, qui est depuis longtemps fort amie de M. le duc de Charost, étoit venue un peu auparavant et y resta pendant et après la visite du Roi. Cette visite dura près d'un quart d'heure, le Roi toujours debout. Toute la famille de M. de Charost y étoit. Il est parti aujourd'hui dans la gondole que la Ville a donnée au Roi et dont j'ai parlé ci-dessus. Cette gondole, qui ne fait qu'un grand salon lorsque le Roi y soupe, se partage, par des cloisons, en antichambre, chambre et cabinet, et il y a un lit. Il va coucher à Choisy, et demain à Versailles dans une voiture de Mme de Mazarin où il y a un lit.

Le Roi part mardi 15 d'ici ; il va coucher à Choisy, d'où il reviendra le 18 à Versailles; la Reine part le lundi 14 ; Mesdames demain 10, et M. le Dauphin le samedi 12.

Du vendredi 11, *Fontainebleau.* — M. le prince de Lichtenstein eut hier audience particulière du Roi dans le cabinet, sans aucune cérémonie ; il n'a plus de caractère et a pris congé il y a longtemps, comme j'ai marqué ci-dessus. La grande-duchesse, qui se fait ici appeler présentement la reine de Bohême et de Hongrie, lui avoit envoyé une lettre pour le Roi ; mais cette lettre n'a pas été jugée d'un style à être présentée à S. M. Ainsi M. de Lichtenstein a seulement dit au Roi que la reine de Bohême et de Hongrie l'avoit chargé de rendre compte à S. M. de la perte qu'elle avoit faite ; il ajouta aussi un mot sur la protection ou secours qu'elle espéroit du Roi. Je ne sais point les termes, je n'y étois pas ; et l'on ne m'a pu dire exactement les expressions ; mais le Roi lui répondit à peu près en ces termes : « Vous assurerez la grande-duchesse, Monsieur, de la part que je prends à sa douleur et de l'affliction que je ressens moi-même de la perte qu'elle a faite, et vous lui manderez que je ne manquerai en rien à mes engagements. »

Nous avons garanti la pragmatique. L'électeur de Bavière prétend, à ce qu'il me paroît, que cette pragmatique

doit être regardée comme nulle, la maison d'Autriche ayant avec celle de Bavière des engagements antérieurs et entièrement opposés à ce qui est réglé par la dite pragmatique. J'ai appris aujourd'hui que la Hollande et l'Angleterre paroissent fort déterminées à soutenir les intérêts du grand-duc en tout. On ne dit point encore quel parti nous prendrons.

Le Roi avoit annoncé hier qu'il pourroit bien aller à la chasse aujourd'hui; il ne put y aller hier ni avant-hier, à cause de la gelée. Ce matin tout étoit prêt. Au lever, M. le comte d'Estrées (Courtenvaux) a dit au Roi qu'il avoit eu quelque moment d'inquiétude en apprenant que l'ordre pour la chasse étoit changé, mais qu'il avoit été rassuré bientôt après, ayant su que c'étoit par rapport au terrain qui s'étoit trouvé mauvais à courre. Soit que le Roi ait cru que l'on avoit soupçonné qu'il auroit pu se trouver incommodé ou autrement, il a répondu assez sèchement que ce n'étoit point par rapport au terrain, mais que c'étoit fête aujourd'hui; qu'il ne l'avoit appris que ce matin. (Il y a plusieurs fêtes dans ce diocèse qui ne sont point fêtées partout, et saint Martin l'est.) Le Roi a été au salut. S. M. a dit ce soir à souper que la czarine (1) étoit à l'extrémité.

Du lundi 14, Fontainebleau. — M. de Castropignano a toujours resté ici, logé aux dépens du Roi dans une maison louée en ville, suivant l'usage; il a donné un grand dîner le 6 de ce mois; il avoit emprunté pour cet effet ce qu'on appelle le Gouvernement; il y avoit quatre ou cinq tables et cinquante ou soixante personnes. Lorsqu'il rendit compte de cet arrangement à M. le Cardinal, S. Ém. lui conseilla de ne point faire tant de dépense; il répondit qu'il avoit ordre de faire plus que le jour des naissances, et que ces jours de naissance du Roi ou de la

(1) Anne Ivanovna, née en 1693.

reine des Deux-Siciles, il avoit ordre de donner à dîner à trente ou quarante personnes; M. le Cardinal n'eut rien à répondre; mais il parut à M. de Castropignano, à ce qu'il m'a dit, que cette fête n'étoit pas trop de son goût. La circonstance de la mort de l'Empereur n'a rien changé à cet arrangement parce qu'il étoit tout préparé, mais M. de Castropignano m'a dit que sans cela il auroit différé la fête d'un mois ou deux.

Du samedi 19, *Versailles.* — Il y a déjà quatre ou cinq jours que l'on sait la mort de la czarine; on a dit qu'elle étoit morte d'une goutte remontée; on soupçonne cependant que cette mort pourroit bien n'être pas naturelle. Elle avoit fait faire depuis environ un an plusieurs exécutions de gens considérables, comme complices de conspirations faites contre elle. Elle a fait un arrangement pour la succession à l'empire de Russie, que l'on peut voir dans la Gazette. Cet arrangement a été suivi jusqu'à présent, et c'est un enfant de trois mois qui lui a succédé; il s'appelle Ivan et est fils du duc Ulrich de Brunswick et de la princesse Anne, petite-fille de Jean, lequel étoit frère du czar Pierre Ier, celui qui vint en France en 1717 et qui fit mourir à son retour son fils. La czarine avoit quarante-sept ans. C'est le duc de Courlande (1) qui est administrateur de Russie par l'arrangement qu'elle a fait. Cette mort peut faire un grand changement par rapport aux intérêts du grand-duc, qui croyoit avoir lieu de compter beaucoup sur la czarine.

M. de Lichtenstein est venu ici aujourd'hui, et a apporté à M. le Cardinal un extrait du testament de Ferdinand Ier, frère de Charles-Quint. J'ai vu quelqu'un très-digne de foi à qui M. de Wassenaer a montré ledit extrait; il porte que Ferdinand Ier veut et entend que les royaumes de Hon-

(1) Ernest-Jean comte de Biren, amant de la czarine et son premier ministre. Pendant son gouvernement, Biren fit supplicier 12,000 personnes et exiler 20,000 autres.

grie et de Bohême passent à la fille aînée, au défaut d'hoirs mâles, du dernier empereur de la maison d'Autriche. L'électeur de Bavière, au contraire, prétend que les royaumes de Hongrie et de Bohême, donnés par le testament de Ferdinand Ier, à défaut d'hoirs mâles, à Anne, fille de Ferdinand, laquelle avoit épousé Albert, duc de Bavière...... Il est à observer premièrement que Ferdinand avoit épousé Anne, fille de Ladislas, roi de Hongrie et de Bohême, dont il eut entre autres enfants la duchesse de Bavière; secondement que la duchesse de Bavière avoit à la vérité une sœur aînée, nommée Élisabeth, qui épousa, en 1543, Sigismond-Auguste, roi de Pologne, mais qu'elle mourut en 1545, et que la duchesse de Bavière ne fut mariée qu'en 1546. M. de Lichtenstein a ajouté que le ministre de Bavière avoit produit la copie que l'électeur avoit du testament de Ferdinand Ier, et que cette copie s'étoit trouvée n'être pas conforme à l'original gardé à Vienne, que l'on avoit fait assembler les ministres étrangers, que la confrontation avoit été faite de la copie et de l'original, et que le ministre de Bavière avoit été obligé d'en convenir.

Le Roi soupa le lundi 14 dans ses cabinets; il n'y avoit de dames que Mademoiselle, Mmes de Mailly et de Vintimille et Mme la maréchale d'Estrées. Melle de Clermont étoit partie avec la Reine. Mme de Montmorin étoit à Fontainebleau, et on lui proposa de souper avec le Roi; elle refusa et dit qu'elle étoit incommodée. Comme c'étoit la première fois de tout le voyage qu'on lui avoit proposé de souper dans les cabinets, on a jugé qu'elle avoit bien pu chercher une excuse. Le Roi joua après souper dans un salon qui est de plain-pied à celui où il mange; il y avoit une table de quadrille pour S. M., une pour Mme la maréchale d'Estrées et une de cavagnole, où jouoit Mme de Mailly. Comme la pièce n'est pas fort grande et que Mme la maréchale d'Estrées parloit assez haut, on avoit de la peine à s'entendre au cavagnole. Mme de Mailly, qui étoit à l'autre bout de

la table, éleva la voix et lui dit : « Madame la maréchale, taisez-vous, vous faites trop de bruit; » elle fut obéie sur-le-champ. Ce fait est certain, car j'y étois.

Le samedi d'auparavant, le Roi, ayant soupé dans ses cabinets, passa chez Mademoiselle; on proposa un cavagnole; Mme de Mailly n'y voulut point jouer; elle alla se placer auprès du Roi qui jouoit au piquet; et, comme elle étoit fort près du Roi, elle marquoit son jeu. Le Roi paroissoit fort content qu'elle fût auprès de lui; et même, pendant la partie, il prit en badinant un jeu de cartes qu'il mit sur la tête de Mme de Mailly.

Le mardi 15, le Roi partit de Fontainebleau dans sa calèche, M. d'Harcourt à côté de lui, et sur le devant M. le Premier et M. de Chalais. Ceux qui étoient venus avec le Roi suivoient dans une gondole. S. M. trouva en arrivant à Choisy ses bâtiments finis; et l'on travailla ce même jour dans la cuisine nouvelle. Il y a actuellement de quoi loger quatre-vingt-dix chevaux dans l'écurie. Mademoiselle arriva ce même jour à Choisy avec Mme de Vintimille, Mme de Mailly et Mme la maréchale d'Estrées; Mlle de Clermont y arriva aussi de Versailles, et Mme d'Antin de Paris. Il y eut un cavagnole devant et après souper. Mademoiselle et Mme de Mailly y jouèrent l'une et l'autre, mais non sans humeur de la part de Mme de Mailly, qui se plaignoit du malheur dont elle jouoit et de la fortune de Mademoiselle; cette humeur avoit commencé dès le samedi à Fontainebleau. Mme de Mailly avoit pris la résolution de jouer le lendemain chez elle, et elle avoit même averti des joueurs; cependant le lendemain, ayant dîné chez la maréchale d'Estrées, où elle dîne tous les jours, elle y joua à cavagnole, et pendant le jeu elle reçut une lettre, que lui apporta sa femme de chambre, à laquelle elle fit réponse sur-le-champ sur la table même du jeu. Je ne sais ce que contenoit ce billet; mais, ce qui est certain, c'est que Mme de Mailly quitta le jeu à cinq heures trois quarts, descendit chez Mademoiselle, où le Roi arriva le moment

d'après. Il y eut un cavagnole et Mme de Mailly y joua; mais cette même humeur se renouvela le mercredi à Choisy. Mme de Mailly resta dans sa chambre; Mademoiselle envoya avertir des joueurs, et entre autres le vidame de Vassé, qui étoit dans ce moment chez Mme de Mailly; elle descendit fort peu de temps après, de fort mauvaise humeur de ce qu'on ne lui avoit rien dit, et trouva le jeu commencé. De ce moment elle prit la résolution d'envoyer sur-le-champ chercher un cavagnole à Paris pour pouvoir y jouer de son côté; elle y envoya effectivement; et, après le souper, elle dit à quelqu'un, qui me l'a conté, que son cavagnole étoit arrivé. Cet homme, qui est de ses amis et fort sensé, sentit que cette démarche alloit faire une scène, et conseilla à Mme de Mailly de ne pas faire usage du cavagnole: elle suivit ce conseil et le cavagnole est demeuré enfermé pendant tout le voyage; et pendant tout ce temps elle a joué avec Mademoiselle.

Le Roi revint ici vendredi avec les dames.

Dimanche dernier, après le salut, la Reine alla voir M. le duc de Charost, qui est toujours malade; elle avoit déjà été le voir à Fontainebleau, comme je crois l'avoir marqué.

La Reine est partie le lundi 14. Il y avoit dans son carrosse Mlle de Clermont à côté de S. M., Mme de Luynes et Mme de Montauban sur le devant, Mmes de Villars et de Bouzols aux portières. Dans le second carrosse, Mmes de Tessé et d'Ancenis. Dans le carrosse des écuyers, M. de Nangis, l'écuyer de quartier et M. l'abbé d'Alègre, aumônier de la Reine, à qui M. de Tessé a bien voulu donner une place. L'écuyer cavalcadour est malade. En venant ici, M. Helvétius, premier médecin, étoit dans le carrosse des écuyers. M. de Tessé m'a dit qu'il avoit droit d'être dans ce carrosse. Comme M. Helvétius est parti avec M. le duc de Charost, M. de la Vigne, médecin ordinaire, a fait demander s'il pourroit avoir dans ce carrosse la place qu'avoit occupée M. Helvétius, et on lui dit que cela ne se pouvoit pas.

Du mardi 22, *Versailles.* — On a beaucoup parlé ici d'une plaisanterie que M. le Dauphin fit il y a quelques jours. M. de Châtillon étoit à Paris; M. le Dauphin, qui lui fait beaucoup d'amitié et qui l'aime réellement, imagina de lui écrire. M. de Châtillon lui fit réponse sur-le-champ. Lorsque M. le Dauphin reçut cette réponse, il étoit seul dans son cabinet avec M. de Muy, lequel lisoit. Il voulut montrer à M. de Muy la lettre de M. de Châtillon, mais M. de Muy ne voulut pas la voir. M. le Dauphin demanda une plume et du papier et dit qu'il vouloit écrire; il écrivit effectivement quatre pages de papier d'une écriture un peu différente de son écriture ordinaire; il les plia ensuite et les mit dans la lettre de M. de Châtillon; puis il demanda à M. de Muy s'il vouloit lire des nouvelles qui étoient dans cette lettre. M. de Muy, qui ne se doutoit de rien, pria M. le Dauphin de vouloir bien les lui lire lui-même; M. le Dauphin les lut et M. de Muy crut que c'étoit effectivement un gazetin que M. de Châtillon lui avoit envoyé Il y étoit parlé de la mort de la czarine, des raisons qu'on avoit de croire qu'elle pouvoit bien avoir été empoisonnée, des différents seigneurs moscovites qui pourroient disputer la couronne au czar Ivan; M. le Dauphin avoit composé des noms qui paroissoient vraisemblables. Il étoit encore parlé des intérêts que la Suède avoit à exercer dans ces conjonctures par rapport au pays qu'elle avoit été obligée de céder à la Russie et qu'elle chercheroit vraisemblablement à recouvrer. Ces nouvelles furent ensuite données dans le caveau (1) de M. le Dauphin, où l'on s'entretient quelquefois de politique, et y furent lues comme véritables; et ce ne fut qu'au retour de M. de Châtillon que l'on sut qu'il n'avoit point envoyé de nouvelles à M. le Dauphin, et que c'étoit lui-même qui les avoit

(1) Petite pièce de l'appartement du grand Dauphin, fils de Louis XIV, souvent citée par Dangeau et Saint-Simon.

composées. Ce gazetin a été montré au Roi et à la Reine ; mais on n'a pas voulu qu'il courût; M. de Châtillon a dit qu'il étoit brûlé; et c'est M. de Muy qui m'a dit à peu près ce que je viens de marquer.

Mercredi dernier fut fait à Paris chez Mme la Duchesse mère le mariage de Mlle de Verneuil avec M. de la Guiche. M. de la Guiche est homme de condition, je crois, de Bourgogne, et neveu à la mode de Bretagne de Mme de Lassay. M. de Lassay, qui n'a point d'enfants, le regarde presque comme son fils. M. de la Guiche est colonel d'un des régiments de M. le prince de Conty. Il a actuellement 25,000 livres de rente. Mlle de Verneuil a été élevée chez Martin, apothicaire de M. le Duc, comme nièce du dit Martin; elle est bâtarde de M. le Duc, qui l'a reconnue quelque temps avant que de mourir et lui a laissé par son testament 15,000 livres de rente. Mme la Duchesse mère outre cela lui a assuré 9,000 livres de rente. Bien des gens croient qu'il auroit été plus convenable de marier Mlle de Verneuil en province que dans ce pays-ci, d'autant plus que sa mère, qui est morte, quoiqu'elle ne soit point nommée, étoit fort connue et considérable dans ce pays-ci et tient à beaucoup de gens. Mme la Duchesse et M. de Lassay ont voulu absolument ce mariage et l'ont fait, quoique le Roi ait refusé de signer au contrat, comme je l'ai marqué plus haut. Mme la Duchesse donna un grand souper le mercredi; il y avoit quatre tables de quinze ou seize couverts chacune. Aujourd'hui elle a présenté Mme de la Guiche au Roi et à la Reine. La présentation s'est faite à l'ordinaire; Mme la Duchesse n'avoit avec elle que ses deux dames; Mme de la Guiche n'a pas encore quinze ans; elle est bien faite et assez jolie.

M. de Camas a eu aujourd'hui son audience de congé. Il est venu dans les carrosses du Roi, à l'ordinaire, et a fait un compliment fort court au Roi et à la Reine. L'audience du Roi étoit dans le cabinet, et celle de la Reine dans le cabinet avant sa chambre; M. de Nangis seul derrière le fauteuil de la Reine. M. le cardinal de Fleury

y étoit et a toujours resté debout même pendant que les dames étoient assises. M. de Camas a dîné dans la salle des ambassadeurs, suivant l'usage.

Je me suis informé aujourd'hui plus particulièrement de ce qui s'est passé à Vienne au sujet de l'électeur de Bavière; il est certain que le 5 de ce mois, sur la demande faite par M. de la Pérouse, ministre de Bavière à Vienne, le testament de Ferdinand I[er] a été montré et confronté avec la copie envoyée de Munich. Il y avoit dans la copie que les royaumes de Bohême et de Hongrie passeroient à l'électeur de Bavière à défaut d'hoirs mâles. Le mot allemand est : *Mannliche Erben,* héritiers mâles, et on a trouvé dans l'original du testament ces mots : *Eheliche Erben,* héritiers légitimes. M. de Grimberghen, à qui j'en ai parlé, ne sait pas encore quels ordres il recevra à ce sujet de la cour de Munich; mais il prétend que la copie dont est question a, dit-on, été donnée depuis peu d'années à l'électeur d'aujourd'hui, et qu'il a connoissance qu'il y a plus de vingt ans que le feu électeur regardoit son droit sur la Bohême comme incontestable; qu'il y a plusieurs années qu'il demandoit que l'on montrât le testament de Ferdinand sans pouvoir l'obtenir; que l'on avoit insisté à Vienne pour qu'ils remissent la copie qu'ils avoient de ce testament, et qu'enfin on n'avoit pu voir l'original que dans l'occasion présente. On soupçonne qu'il ne seroit pas impossible que ce titre, quoiqu'ancien, eût été falsifié, d'autant plus que le changement du mot essentiel n'est pas difficile comme il vient d'être expliqué. Il y a même déjà un exemple dans la maison d'Autriche. L'an 1547, Granvelle, ministre de l'empereur Charles V, au lieu d'avoir mis dans la convention faite pour la liberté du landgrave de Hesse, ces mots : *Ohne Einiges Gefangniss* (1), y substitua *Ohne Ewiges Gefangniss* (2).

---

(1) Sans aucune prison.
(2) Sans prison perpétuelle.

Du mercredi 23, *Versailles.* — Depuis que M. le duc de Charost est arrivé ici, la Reine a été lui rendre visite. Le Roi y fut aussi hier à trois heures après midi. Mme de Mailly n'étoit point ici ; elle étoit allée à l'Opéra avec des chevaux de la Reine que M. de Tessé lui avoit prêtés ; elle avoit mené avec elle Mme de Vintimille et M. d'Ayen ; elle revint le soir.

Du dimanche 27, *Versailles.* — M. de la Tournelle mourut mercredi dernier, 23 de ce mois, de la petite vérole ; il avoit épousé la sœur de Mme de Flavacourt et de Mmes de Mailly et de Vintimille et de Mlle de Montcavrel. Mme de la Tournelle, qui est une des plus belles femmes de ce pays-ci, reste avec environ 16,000 de rente ; elle a eu 9,000 livres en se mariant, en 60 actions, et a renoncé à tous droits de succession. On lui a donné 5,000 livres de douaire, 2,000 livres d'habitation et 20,000 livres de préciput. M de la Tournelle n'a été presque connu que depuis sa mort ; il étoit extrêmement jeune et vivoit peu dans ce pays-ci ; il étoit dans la grande piété, et faisoit prodigieusement d'aumônes. Son bien consistoit en une terre aux environs d'Autun, valant 52,000 livres de rente. Il a sa mère et une sœur qui se meurt, lesquelles vivoient sur cette terre, de sorte qu'il ne lui restoit pas 30,000 livres de rente. Cette terre, dont le revenu est principalement en bois, ne valoit que 4 à 5,000 livres de rente : elle s'appelle la Tournelle. M. le maréchal de Vauban, ami du grand-père ou du bisaïeul de M. de la Tournelle, étant allé le voir dans cette terre, lui dit qu'il étoit bien singulier qu'avec une aussi prodigieuse quantité de bois, il eût aussi peu de revenus ; il voulut aller lui-même examiner s'il ne pouvoit point y avoir de débouchés à ces bois, et après avoir pris une exacte connoissance du terrain, il trouva que l'on pouvoit, sans beaucoup de frais, faire un petit canal qui conduiroit à une petite rivière assez forte pour que l'on y pût jeter le bois, ce que l'on appelle à bois perdu. Cette proposition

bien examinée fut trouvée fort aisée à exécuter. M. de la Tournelle demanda à M. de Vauban de vouloir bien lui garder le secret sur cette idée, et en conséquence il chercha à acheter tout le plus qu'il lui fut possible des bois circonvoisins; après quoi il fit faire le canal, et cette terre est aujourd'hui affermée 52,000 livres. Si la sœur de M. de la Tournelle meurt, tous ces biens passent aux enfants de son oncle.

Le Roi alla à la Meutte mercredi dernier, et en revint hier. Il y avoit à ce voyage les quatre sœurs, M^mes de Chalais et de Talleyrand.

M. de Chambonas, fils unique de la dame d'honneur de M^me la duchesse du Maine, épouse M^lle du Roure, dont la mère est fille de M. le maréchal de Biron.

M. de Castellane, ambassadeur du Roi à Constantinople, part dans huit ou dix jours; il s'embarque à Toulon. Le Roi lui donne deux vaisseaux de guerre, commandés par un chef d'escadre qui est M. de Gabaret; il compte qu'il lui faut cinq semaines pour faire son voyage de Toulon à Constantinople. On compte trois cents lieues seulement de Toulon à Malte. Cette distance est remarquable par deux événements singuliers et qui passent pour constants et bien prouvés; l'un, d'un marchand de Malte qui, ayant un procès à Aix, partit un dimanche après avoir entendu la messe, arriva à Marseille, alla à Aix, distant de cinq lieues de cette ville, fit juger son procès, leva l'arrêt, se rembarqua, et arriva à Malte assez à temps pour y entendre la messe le dimanche suivant. L'autre fait est d'un oiseau de proie, un faucon de la fauconnerie, lequel, sous Louis XIV, volant une bécasse s'en alla, et fut perdu; on remarqua l'heure et le moment, vingt-quatre ou vingt-sept heures après, le même faucon et la bécasse arrivèrent à Malte dans la place. On reconnut que le faucon appartenoit au Roi, et il lui fut renvoyé. Ces deux faits m'ont été contés par M. le bailli de Conflans et M. le bailli de Froulay.

Du mardi 29, *Versailles.* — Dimanche au soir 27 de ce mois, Mme de Talleyrand fut déclarée dame du palais de la Reine à la place de Mme de Chalais, sa mère, qui se retire; elle ne prendra pas la même semaine qu'avoit Mme de Chalais, mais elle sera de semaine avec Mmes de Boufflers et de Villars; et Mme de Fleury, qui étoit dans la semaine de ces dames à la place de Mme de Gontaut, passe dans la semaine où étoit Mme de Chalais. L'on observe autant qu'il est possible qu'il y ait moitié de femmes titrées, à cause des dîners et soupers de la Reine.

Au mariage de la Reine, les douze dames du palais furent Mmes d'Egmont, de Tallard, de Mérode et de Matignon pour une semaine; pour une autre, Mmes de Chalais, de Béthune, de Nesle et de Rupelmonde; pour la troisième semaine, Mmes la maréchale de Villars et duchesse d'Antin, Mmes de Prie et de Gontaut. On sait que Mme de Gontaut a été longtemps sans être titrée. Mme d'Egmont s'étant retirée, Mme la marquise de Resnel, depuis Clermont-d'Amboise, fut mise à sa place; elle se retira aussi quelque temps avant sa mort, et sa place fut donnée à Mme sa sœur, Mme de Bouzols. Mme de Tallard ayant été faite gouvernante des enfants de France, Mme la princesse de Montauban eut sa place. Après la mort de Mme de Béthune, Mme d'Ancenis, sa belle-fille, a été faite dame du palais, de même que Mme de Mailly après la mort de Mme de Nesle, sa mère. Mme la maréchale de Villars céda sa place à Mme la duchesse de Villars, sa belle-fille. Mme de Prie étant morte, Mme d'Alincourt, fille de Mme la maréchale de Boufflers, fut mise à sa place, et depuis s'étant retirée elle fut remplacée par Mme la duchesse de Boufflers. Mme la duchesse de Fleury, laquelle comme j'ai marqué ci-dessus avoit été nommée treizième dame du palais, a eu une place à la mort de Mme de Gontaut. Ainsi, depuis quinze ans il est mort six dames du palais, savoir : Mmes de Nesle, de Prie, d'Alincourt, de Béthune, de Resnel et de Gontaut, sans compter la dame

d'honneur, Mme la maréchale de Boufflers, et la dame d'atours, Mme de Mailly; elles s'étoient retirées toutes deux. Mme de Luynes a eu la place de Mme de Boufflers, et Mme de Mazarin celle de Mme de Mailly, sa mère. Il ne reste plus actuellement de dames du palais de la création, que quatre : Mmes d'Antin, de Rupelmonde, de Mérodes et de Matignon. Mme de Chalais demanda le dimanche à la Reine la permission de lui amener Mme de Talleyrand; mais la Reine lui répondit qu'il falloit que cela passât par Mme de Luynes; et effectivement Mme de Chalais s'étant trouvée incommodée hier, ce fut Mme de Luynes seule qui mena Mme de Talleyrand, d'abord chez M. le Cardinal, ensuite chez le Roi, chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames.

M. de Saint-Hilaire mourut il y a quelques jours; il étoit lieutenant général d'artillerie et avoit quatre-vingt-huit ou quatre-vingt-neuf ans au moins. Tout le monde sait ce qui se passa à la mort de M. de Turenne, en 1675. M. de Saint-Hilaire, père de celui-ci, eut le bras emporté du même boulet de canon qui tua M. de Turenne. M. de Saint-Hilaire, qui vient de mourir, vint à lui fondant en larmes; mais le père avec une fermeté héroïque, lui montrant M. de Turenne, lui dit : « Ce n'est point sur moi qu'il faut pleurer, mon fils, c'est la mort de ce grand homme. »

M. de Cantimir a donné part aujourd'hui de la mort de la czarine; il est venu en pleureuse chez le Roi conduit par M. de Sainctot; il est entré dans le cabinet, M. de Sainctot est sorti et on a fermé la porte; c'est l'usage. M. de Cantimir a remis une lettre au Roi; il n'a point donné part à la Reine, n'ayant point de lettre à lui remettre; il a été seulement à la toilette, et la Reine même ne lui a rien dit. On prendra le deuil jeudi pour trois semaines.

DÉCEMBRE.

Tapisseries des Gobelins. — Affaire du régiment de Condé. — Prétentions de l'électeur de Bavière. — Révérence de M. de Rottenbourg au Roi et à la Reine. — Arrestation du duc de Courlande. — M. de Belle-Isle nommé ambassadeur à Francfort. — Visites du Roi au duc de Charost; détails donnés par ce duc au duc de Luynes. — M^me^ de Chevreuse prend congé du Roi et de la Reine. — Présentation de la marquise de Castel dos Rios, du marquis de Staffort et de M. de Busset. — Débordement de la rivière. — Mort du comte de Montmorency.

Du samedi 3, Versailles. — Le Roi a été encore aujourd'hui voir M. le duc de Charost; c'est la troisième visite depuis qu'il est malade, et d'autant plusremarquable que ce n'est point que le mal de M. de Charost soit plus considérable, au contraire, il est mieux. M^mes^ de Mailly et de Vintimille y étoient et la famille de M. de Charost. Le Roi y a resté près d'un quart d'heure, debout.

On a tendu, depuis le retour de Fontainebleau, dans l'appartement du Roi, des tapisseries nouvellement faites aux Gobelins sur les dessins de Jules Romain ; entre autres il y en a une qui représente le temple de Jérusalem ; l'on est assez étonné de voir le Pape dans cette tapisserie. Le Roi disoit aujourd'hui l'origine de cette singularité ; c'est que Jules Romain, ayant peint le temple de Jérusalem, le Pape eut la curiosité d'aller voir cet ouvrage, et le peintre, ayant trouvé une place vacante dans son tableau, crut devoir y mettre le Pape pour marquer l'honneur qu'il recevoit.

Du mercredi 7, Versailles. — Il y a déjà quelques jours que la grande croix de Saint-Louis vacante par la mort de M. de Saint-Hilaire fut donnée à M. d'Erlach, cordon rouge, commandant des Suisses. Les cordons rouges valent ou 3 ou 4,000 livres; il y en a de deux espèces. La grande croix vaut 6,000 livres.

Le régiment de Condé, vacant par la mort de M. de la Tournelle, n'est pas encore donné. C'est M. le comte de Clermont qui, comme je l'ai déjà marqué, se mêle du détail

des régiments de M. le prince de Condé. On disoit que ce régiment seroit donné à M. de Coëtlogon, premier écuyer de M. le comte de Clermont, dont la femme est dame d'honneur de Mme la Duchesse mère, non pas pour lui, car il n'a jamais servi et a été ecclésiastique et même je crois sous-diacre ou diacre; mais il a deux filles, et l'on comptoit qu'il auroit la permission d'en disposer en faveur de celui qui épouseroit sa fille aînée; ce discours n'étoit pas sans quelque fondement. M. de Sabran, fils de Mme de Sabran (Foix), devoit épouser Mlle de Montcavrel, qu'on appelle présentement Mailly, sœur de Mme de Mailly. Mme de Flavacourt, aussi une de ses sœurs, avoit prié Mme de Mailly de demander à M. le comte de Clermont l'agrément du régiment pour M. de Sabran, en considération du mariage. Mme de Mailly lui répondit que M. le comte de Clermont, ayant déjà manqué à un engagement pour ce même régiment à sa prière, pour le donner à M. de la Tournelle, elle ne vouloit ni ne pouvoit plus lui faire une nouvelle prière. Mme de Mailly a appris depuis (c'est elle qui me l'a dit) que l'on sollicitoit auprès de M. le comte de Clermont le régiment pour M. de Sabran, qui devoit épouser Mlle de Coëtlogon, et que le mariage avec Mlle de Mailly étoit rompu. Mme de Mailly a été très-piquée. Elle a commencé par aller chez M. de Breteuil lui demander nommément l'exclusion pour M. de Sabran; elle n'en est pas demeurée là; elle parla hier ou avant-hier tout haut au Roi, chez Mme la comtesse de Toulouse, et lui demanda la même chose; et elle a fait dire à M. le Cardinal qu'elle avoit demandé au Roi cette exclusion. En conséquence elle a écrit à M. le comte de Clermont pour qu'il n'apprît point par d'autres ce qu'elle a fait, et elle montra le même soir sa lettre au Roi.

M. le procureur général a obtenu pour son fils, qui est avocat général et a au plus trente ans, la survivance de sa charge de procureur général du Parlement; il remercia hier le Roi.

Je crois avoir oublié de marquer que, lorsque M^me^ la princesse Esterhazy vit, il y a quelques jours, la Reine en particulier dans ses cabinets, sans être en habit de cour, elle lui fut menée par M^me^ de Luynes et baisa le bas de la robe de la Reine comme à une présentation ordinaire.

Vendredi 9, *Versailles*. — Le gouvernement de Belle-Isle vacant par la mort de M. Saint-Hilaire n'est pas encore donné; il demande résidence. M. de Saint-Hilaire, à cause de son grand âge, n'y résidoit plus; on a déclaré qu'il ne seroit donné qu'à la condition de résidence.

M. l'évêque de Rennes (Vauréal), revint ici, il y a quelques jours; il étoit à Rennes d'où on lui avoit mandé de revenir. Il fut déclaré hier qu'il alloit en Espagne en qualité d'ambassadeur. M. le comte de la Marck est fort incommodé et revient. On n'a point encore nommé celui qui ira à la diète de Francfort.

M. le marquis de Grave, veuf depuis deux ou trois ans d'une sœur de M. de Matignon, vint hier demander l'agrément du Roi pour se marier; il a cinquante-cinq ou cinquante-six ans; il épouse une fille de quinze ou seize ans; c'est M^lle^ de Laval-Montmorency, que l'on appelle la Mentonnière. Le fils de ce M. de Laval épouse la seconde fille de M. le marquis de Fervaques; l'aînée, c'est M^me^ la duchesse d'Olonne. M. de Laval a épousé M^me^ le Bayer. M. le Bayer étoit la Rochefaucauld. Pour elle, elle est, je crois, sœur ou belle-sœur de M^me^ Huguet, grande mère de M^me^ la duchesse d'Ancenis.

L'électeur de Bavière paroît n'avoir point abandonné ses prétentions sur les pays héréditaires; il prétend que le mot *Eheliche Erben* est suffisant pour constater son droit; cette prétention n'est point encore éclaircie. On dit que la grande-duchesse, aujourd'hui reine de Hongrie et de Bohême, a toute la hauteur de la maison d'Autriche et qu'elle est cependant fort aimable et séduisante. On me contoit que, lorsquelle vit M^me^ la duchesse de Lorraine, sa belle-mère (je crois à Inspruck), elle se jeta à genoux de-

vant elle, et lui fit mille amitiés; que pendant huit ou neuf jours qu'elles furent ensemble, elle ne manqua pas un seul jour d'aller à la toilette de Mme sa belle-mère et de lui donner sa chemise ; qu'elle avoit eu l'attention de se faire instruire des noms, qualités et naissance de tous les Lorrains qui accompagnoient Mme de Lorraine, et des détails sur chacun d'eux, de sorte que, dès le jour même de l'arrivée, elle parla à chacun d'eux comme si elle les avoit tous connus. Dès ce même jour elle donna les entrées chez elle aux Lorrains qui étoient avec Mme sa belle-mère, et dit aux Allemands qui étoient avec elle : « Messieurs, ne soyez point étonnés de ce que je fais pour MM. les Lorrains ; je leur ai enlevé leur maître, leur souverain, leur pays ; il est juste que je cherche à les en dédommager. »

Le Roi part dimanche pour Choisy pour jusqu'à jeudi ou vendredi.

Le procès de M. l'évêque de Metz contre les abbesses des deux chapitres de Metz, Saint-Pierre et Sainte-Marie, n'est pas encore jugé ; il prétend les soumettre à sa juridiction, quoiqu'elles soutiennent n'être dépendantes que du Saint-Siége; il prétend aussi prouver que leurs maisons ne sont que des communautés religieuses et non des abbayes, et qu'elles doivent faire des vœux. Cette affaire fait ici beaucoup de bruit. La noblesse du pays Messin paroît fort désapprouver l'entreprise de M. de Metz, et dit que ses prédécesseurs, M. d'Aubusson et M. de Coislin, avoient eu le même projet et l'avoient abandonné.

Du dimanche 11, *Versailles*. — Le régiment de Condé a été donné à M. de Sabran, qui épouse Mlle de Coëtlogon. On pourroit être surpris de cet arrangement après ce que j'ai marqué ci-dessus; mais Mme de Sabran est venue ici et a eu un grand éclaircissement avec Mme de Mailly, dans lequel elle lui a fait voir clairement qu'elle n'avoit point du tout les procédés qu'on lui avoit imputés et qu'elle n'étoit coupable en rien. Mme de Mailly en a été si convaincue, qu'elle a écrit très-fortement à M. le comte de

Clermont en faveur de M. de Sabran, et c'est ce qui a fait décider pour le régiment.

M. de Rottembourg, héritier de feu M. le comte de Rottembourg, fit hier sa révérence au Roi et à la Reine; il arrive de Prusse; son père et son frère sont dans les États du roi de Prusse. Ce prince lui a donné une promesse par écrit, que j'ai lue, dans laquelle il s'engage de lui donner à son retour un régiment de dragons; de laisser à lui, à sa femme et à toute leur famille le libre exercice de la religion catholique, et en cas qu'il vînt à mourir à son service, de donner une pension de 2,000 écus à sa femme. M. de Rottembourg a épousé M^{lle} de Parabère, laquelle n'est pas encore décidée à s'aller établir en Prusse; pour lui, il est venu ici demander l'agrément du Roi, et compte partir au mois de février; il m'a dit que le régiment de dragons que lui donnoit le roi de Prusse porteroit son nom et lui vaudroit 32,000 livres de rente. La succession qu'avoit recueillie M. de Rottembourg est fort considérable, mais il avoit beaucoup perdu au jeu. M. de Rottembourg fit sa révérence à la Reine, comme on a coutume de faire dans les présentations, ou en partant, ou en arrivant; il la fit même plus respectueusement que beaucoup d'autres n'ont coutume de faire. On sait que la révérence respectueuse est de s'incliner profondément et de porter la main presque jusqu'à terre. M. de Nangis prétend qu'on devroit baiser le bas de la robe de la Reine. Cette question fut agitée devant la Reine même, qui pense de la même façon; ce qui est certain, c'est que cela ne se pratique pas depuis bien longtemps; il n'y a que les dames, lesquelles aux présentations baisent le bas de la robe.

Le Roi apprit avant-hier au soir par un courrier que M. le duc de Courlande avoit été arrêté. J'ai marqué ci-dessus que, par les dispositions de la czarine, il avoit été nommé régent pendant la minorité du czar Jean. Le général Munich avoit paru fort occupé de lui faire rendre

tout ce qui lui étoit dû, ayant même fait punir de mort quatre officiers qui avoient manqué de respect au duc. Ce n'étoit que pour mieux cacher son dessein ; car ayant pris son habit uniforme, il alla chez le duc de Courlande, fit venir l'officier commandant la garde de ce duc et lui demanda s'il connoissoit sa personne et son habit et s'il se souvenoit du serment qu'il avoit prêté de lui obéir ; en conséquence, il lui ordonna d'arrêter le duc de Courlande, qui étoit dans son lit, lequel a été conduit en prison.

Du vendredi 16, *Versailles.*—Le Roi partit dimanche dernier, 11 de ce mois, sur les quatre heures, pour aller à Choisy. La Reine fut seule au sermon ; et, comme c'est l'usage que le prédicateur lui fasse un compliment le premier jour qu'il a l'honneur de prêcher devant elle en l'absence du Roi, le prédicateur lui adressa la parole, à peu près au milieu de son second point ; le compliment fut assez court, et le sermon assez médiocre, surtout le second point.

Les dames du voyage de Choisy étoient les quatre sœurs et Mme la maréchale d'Estrées. Le Roi, pendant ce voyage, a couru le cerf à Verrières, et les autres jours s'est promené et a joué à l'hombre avec M. du Bordage et M. le comte d'Estrées. Tous les jardins bas de Choisy sont inondés ; et il y a dans le pavillon qui est au bout de la terrasse plus de trois pieds d'eau. L'inondation de 1711 étoit encore plus considérable ; on en voit la marque à ce même pavillon. Le Roi revint hier jeudi, après la chasse, avant cinq heures ; il n'alla point chez la Reine ; il descendit à sept heures chez Mme la comtesse de Toulouse ; il y avoit Mmes de Mailly et de Vintimille, M. le comte de Noailles et M. le comte d'Estrées. Il descend seul par le petit escalier, par où descendoit le feu Roi en allant chez Mme de Montespan ; il n'est suivi que par son premier valet de chambre; il y vient sans chapeau et sans y être attendu. Nous venions d'entrer chez Mme la comtesse de Toulouse, M. le comte d'Estrées et moi, quand le Roi y arriva ; il y

resta un bon quart d'heure, faisant la conversation fort gaiement.

Ce matin, le Roi a nommé M. de Belle-Isle son ambassadeur à Francfort (1) ; M. de Belle-Isle a été suivant l'usage faire sa révérence et son remercîment à la Reine ; il a été aussi chez M. le Dauphin et chez Mesdames.

M^{me} la maréchale d'Harcourt est ici, et présente cette après-midi M^{me} de Guerchy, la troisième fille de M. le duc d'Harcourt, qui ressemble beaucoup à son père ; elle a aussi amené avec elle la seconde M^{lle} d'Harcourt, qui est beaucoup mieux que les deux autres, ressemblant un peu à feu M^{me} d'Harcourt.

Le Roi a été aujourd'hui chez M. le duc de Charost ; c'est la troisième visite qu'il lui fait ; M^{mes} de Mailly et de Vintimille y étoient.

Mardi 20, *Versailles*. — Hier, la Reine fut chez M. le duc de Charost ; il est entièrement hors d'affaire ; il me contoit aujourd'hui quelques faits qui méritent de n'être point oubliés. Premièrement, au sujet du caractère du roi d'Espagne, il me disoit que l'année du départ de ce prince, qui étoit alors duc d'Anjou, feu M. de Beauvilliers lui avoit dit : « C'est un prince naturellement vertueux ; j'ai été obligé de le reprendre plusieurs fois, mais jamais deux fois sur une même chose. M. le duc de Bourgogne, qui est d'un caractère impétueux et violent, n'aime point naturellement M. le duc de Berry, son frère. C'est M. le duc d'Anjou qui, avec cette gravité que vous lui connoissez, est toujours le pacificateur entre les deux frères. »

M. de Charost me parloit aussi de la peine qu'il avoit eue à faire entrer dans le service M. de Belle-Isle d'aujourd'hui, à cause de la prévention que l'on avoit sur le nom de Fouquet. Il m'a ajouté que cependant le feu Roi, un an ou deux avant sa mort, avoit remarqué avec plaisir la grande volonté de M. de Belle-Isle, qui avoit demandé

(1) Voy. l'article du 15 janvier 1741.

avec empressement à servir et étoit parti pour aller servir en Espagne pour une expédition où il fallut envoyer promptement quelques troupes. Il m'a ajouté enfin que M. de Beauvilliers lui avoit dit, en 1713, que le Roi lui déclara qu'il comptoit qu'il se chargeroit de l'éducation du Dauphin. M. de Beauvilliers lui répondit qu'il seroit toujours prêt à exécuter ses ordres; mais que son âge et sa santé ne lui permettoient plus de remplir les devoirs de cet emploi avec la même exactitude, et qu'il lui demandoit pour adjoint M. le duc de Charost. Le Roi y consentit, et en conséquence MM. de Beauvilliers et de Charost eurent plusieurs conférences pour leurs arrangements. M. de Beauvilliers mourut en 1714; et Mme de Maintenon, qui aimoit M. le maréchal de Villeroy, détermina le Roi en sa faveur.

Dans les provisions qui furent données à M. le duc de Charost, lorsqu'il fut fait gouverneur du Roi, il est dit (c'est le Roi qui parle) : « Qu'il s'est déterminé à ce choix avec d'autant plus de plaisir qu'il savoit que c'avoit été l'intention de feu M. le duc de Bourgogne. » M. le duc d'Orléans avoit recommandé à M. le comte de Maurepas d'y ajouter cette expression.

Dimanche dernier, Madame mena chez le Roi Mlle de Montauban, seconde fille de M. le prince de Montauban; elle n'a que sept ans; elle prit son tabouret chez le Roi et chez la Reine.

Le Roi signa ce même jour le contrat de mariage de M. le marquis de Crussol, fils de M. de Crussol et de Mlle de Villacerf, avec Mlle de Morville, seconde fille de feu M. de Morville, qui avoit été secrétaire d'État des affaires étrangères, et sœur de Mme de Surgères. Mme de Morville, sa mère, est fille de feu M. de Vienne, conseiller de grande chambre.

Du jeudi 22, *Versailles*. — Hier et avant-hier, le Roi dîna au grand couvert; ce sont les deux premières fois qu'il ait recommencé à dîner avec la Reine. Avant-hier le Roi

soupa chez Mme la comtesse de Toulouse où étoient Mmes les comtesses de Mailly et de Vintimille ; il étoit venu à neuf heures chez la Reine faire une visite d'un moment, comme à l'ordinaire. Hier, il vint de même chez la Reine. Mme de Mailly avoit joué à cavagnole et avoit quitté ; avant-hier, elle y avoit aussi joué, et elle ne quitta point avant l'arrivée du Roi. C'est toujours à neuf heures que le Roi va chez la Reine. Hier Mme de Mailly me dit qu'elle vouloit quitter un peu avant neuf heures, et effectivement elle donna son tableau et se tint derrière jusqu'à l'arrivée du Roi. Dans l'instant que le Roi fut sorti de chez la Reine, elle sortit par la galerie. Mme la comtesse de Toulouse s'étoit trouvée incommodée, et personne ne savoit hier ce que le Roi avoit fait. Ordinairement il ne soupe dans ses cabinets qu'après avoir été à la chasse ; cependant j'ai appris qu'il y soupa hier avec Mmes de Mailly, de Vintimille et d'Antin, lesquelles furent ensuite jouer au cavagnole chez Mademoiselle, parce que le Roi se coucha de bonne heure, à cause de la chasse d'aujourd'hui.

L'inondation de la rivière augmente toujours ; elle est presque au pavé de Meudon, à Issy.

Mon fils et ma belle-fille partent ces jours-ci pour aller à Toulouse solliciter un procès. Mme de Luynes mena hier Mme de Chevreuse au dîner du Roi ; après le dîner, elles entrèrent dans la chambre de la Reine, où le Roi reste toujours un moment ; et, lorsque le Roi s'en alla, Mme de Luynes et Mme de Chevreuse le suivirent, et Mme de Luynes lui dit que Mme de Chevreuse avoit l'honneur de prendre congé de S. M. ; après quoi, Mme de Chevreuse rentra chez la Reine, et Mme de Luynes conduisit le Roi jusqu'à la porte de la galerie. Mme de Chevreuse arriva pour le dîner, lorsque le Roi étoit déjà à table ; en ce cas, il seroit contre le respect d'aller se mettre en place ; Mme de Luynes fit demander au Roi par M. de la Trémoille s'il trouvoit bon qu'elles arrivassent toutes les deux, et elles n'arrivèrent qu'avec la permission du Roi.

Du vendredi 23, *Versailles.* — M. de Ségur remercia hier le Roi et la Reine ; il commandoit à Nancy, sous les ordres de M. de Belle-Isle. Pendant l'absence de M. de Belle-Isle, il va s'établir à Metz, où il commandera en chef.

M^me^ la marquise de Castel-dos-Rios, grande d'Espagne, vint ici il y a deux jours ; elle est fille de M. le prince de Campo-Florido, ambassadeur d'Espagne ; elle désire d'être présentée. On étoit hier incertain si elle seroit présentée au Roi chez lui ou chez la Reine, parce que M^me^ sa mère, suivant l'usage des ambassadrices, n'a fait sa révérence au Roi que chez la Reine. M. de la Trémoille prit hier l'ordre du Roi. Ce sera dans le cabinet du Roi que M^me^ de Castel-dos-Rios sera présentée demain, et c'est M^me^ de Luynes qui la présente.

Du samedi 24, *Versailles.* — M^me^ de Luynes a présenté aujourd'hui au Roi dans son cabinet M^me^ la marquise de Castel-dos-Rios. M^me^ de Campo-Florido, sa mère, ne s'est point trouvée à cette présentation, soit que, comme ambassadrice, elle n'a jamais vu le Roi que chez la Reine, soit parce que M^me^ de Luynes en présentant auroit, suivant l'usage, passé la première ; et que, comme la présentée marche toujours la seconde, M^me^ de Campo-Florido n'auroit pu entrer que comme à la suite de sa fille. M^me^ de Castel-dos-Rios a pris son tabouret chez le Roi, comme grande d'Espagne. De chez le Roi, M^me^ de Luynes l'a menée chez la Reine. Tout cela s'est fait immédiatement après les premières vêpres. M^me^ de Campo-Florido étoit déjà entrée chez la Reine ; et c'est M^me^ de Luynes qui a présenté à la Reine M^me^ de Castel-dos-Rios, laquelle a baisé la robe de la Reine. Ordinairement la Reine ne reçoit point de présentation la veille de Noël ; mais le Roi fut à la chasse hier et avant-hier, et avoit remis la présentation à aujourd'hui ; et la Reine a trouvé bon qu'elle se fît tout de suite chez elle. M^me^ de Luynes a mené ensuite M^me^ de Castel-dos-Rios chez M. le Dauphin et chez Mesdames ; mais M^me^ de Campo-Florido n'y a point été.

Le Roi a signé aujourd'hui les deux contrats de mariage de M. de Laval avec Mlle de Fervaques, et de M. de Grave avec Mlle de Laval.

Milord Staffort a été présenté au Roi ces jours-ci et M. de Busset. C'est M. de Boufflers qui a présenté milord Staffort, avec qui il avoit fait connoissance à Lille. Les Staffort ont une alliance avec les Gramont. Antoine de Gramont, second du nom, trisaïeul de M. le duc de Gramont d'aujourd'hui, qui avoit servi sous Louis XIII et qui fut fait duc par Louis XIV, en 1643, avoit été marié deux fois, premièrement avec la fille de M. le maréchal de Roquelaure, et en secondes noces avec une Montmorency, fille de M. de Bouteville. M. le duc de Gramont d'aujourd'hui est sorti du premier lit. Du second lit vinrent Henri de Gramont, comte de Toulongeon, qui mourut en 1679 et laissa son bien à son frère du même lit, Philibert, comte de Gramont. Ce Philibert avoit épousé Élisabeth Hamilton, dame du palais de la reine mère, fille du comte d'Hamilton et de Marie Butler. Philibert eut de ce mariage une fille qui épousa en 1694 milord Staffort; mais elle mourut sans enfants.

M. de Busset est bâtard de la maison de Bourbon. On sait que l'on commence à compter cette maison de Bourbon branche de la maison royale de Bourbon, depuis Robert de France, sixième fils du roi saint Louis, mort en 1317. Le fils de celui-ci fut Louis Ier mort en 1341, dont le troisième fils, Jacques, fut la tige des comtes de la Marche. Le fils de Louis Ier fut Pierre Ier, tué à la bataille de Poitiers en 1356, dont une fille, nommée Jeanne, épousa Charles V, dit le Sage; une autre, nommée Blanche, épousa Pierre le Cruel, roi de Castille; une autre le comte de Savoie, etc. Louis Ier eut aussi un bâtard, connu sous le nom de Jean, bâtard de Bourbon, seigneur de Rochefort. Pierre Ier eut un fils aîné légitime, Louis II, qui continua la branche; il mourut en 1410, laissant pour fils Jean Ier.

Jean Ier fut pris à la bataille d'Azincourt et mené en

Angleterre, où il mourut en 1433; il eut trois enfants légitimes, dont le troisième, Louis, fit la branche des comtes de Montpensier. Le fils aîné de Jean Ier fut Charles Ier, qui épousa Anne de Bourgogne, dont il eut onze enfants. Le premier, Jean II, qui continua la branche ; le cinquième fut Louis, évêque de Liége, tué l'an 1482 par Guillaume de la Marck, seigneur de Lumain, surnommé le *sanglier d'Ardennes*. Ce Louis, évêque de Liége, laissa trois enfants bâtards, dont le premier fut Pierre, tige des comtes de Busset. Ce Pierre fut nommé le Bâtard de Liége. On prétend que Louis, son père, avoit épousé une princesse de la maison de Gueldres avant d'être évêque ; que le mariage fut cassé, mais que Pierre étoit né dans la bonne foi du mariage. Ce Pierre épousa la fille de Bertram d'Alègre, seigneur de Busset en Auvergne, d'où descend M. de Busset dont c'est ici l'article.

Du dimanche 25, *Versailles.* — Le débordement de la rivière est plus haut de deux pouces que celui de 1711.

Du vendredi 30. — Dimanche 25 de ce mois, le Roi fut à tout l'office. Ce fut Mme la duchesse de Rohan, fille de M. le duc de Châtillon, qui quêta. Le compliment du prédicateur fut assez médiocre, à ce que j'ai ouï dire. J'étois allé à Paris voir M. et Mme de Chevreuse, qui partoient le lendemain pour Toulouse avec mon frère.

Lundi, le Roi devoit aller à la chasse; le mauvais temps l'en empêcha; il soupa dans ses cabinets en bas, où étoient Mmes de Mailly, de Vintimille et d'Antin ; il avoit chargé Mme de Mailly de prier Mademoiselle pour le lendemain à souper.

Le mardi, le Roi fut à la chasse et soupa dans ses cabinets avec Mademoiselle et les trois mêmes dames que je viens de nommer. Hier et avant-hier il n'y eut point de chasse, et le Roi soupa cependant dans ses cabinets en bas; les mêmes trois dames y étoient.

Le dimanche, le Roi soupa chez Mme la comtesse de Toulouse; Mmes de Mailly, de Vintimille et d'Antin y sou-

pèrent aussi. On peut juger que Mademoiselle n'y étoit pas; depuis le mardi elle a toujours été incommodée; Mlle de Clermont a été à Paris tous ces jours-ci.

M. de Livry, fils du premier maître d'hôtel du Roi, remercia hier le Roi et la Reine pour la survivance de cette charge; il a aussi la survivance de la capitainerie de Livry; on dit qu'il doit épouser incessamment Mlle de Maniban, fille du premier président de Toulouse et sœur de Mme de Malause; mais cela n'est point encore public.

Le Roi n'a point été à la messe aujourd'hui; il a depuis quelques jours un petit bouton sur l'œil; il a dîné dans sa chambre et doit faire médianoche.

Mme de Luynes parla hier à M. de Maurepas au sujet de ce qui arrive tous les jours lorsque la Reine sort et qu'elle est suivie par M. le Dauphin ou par Mesdames. Lorsque la Reine est seule, entre sa personne et sa dame d'honneur il n'y a que celui qui porte sa robe et l'officier des gardes; mais, lorsque M. le Dauphin suit la Reine, les deux gentilshommes de la manche, M. de Châtillon et même quelquefois M. l'évêque de Mirepoix et le chef de brigade qui suit M. le Dauphin passent tous, de manière que la surintendante, si elle y est, sinon la dame d'honneur ou la dame d'atours, se trouve extrêmement éloignée de la Reine. Il se joint même encore souvent d'autres gens sans aucune apparence de droit; de sorte que, si la Reine avoit par hasard besoin de quelque service, elle n'auroit pas une dame auprès d'elle. Lorsque Mesdames suivent la Reine, c'est l'écuyer de Madame, celui qui porte la robe, et Mme de Tallard. Mme de Luynes avoit représenté plusieurs fois que cet arrangement paroissoit peu convenable; M. de Maurepas lui dit hier que cela avoit été réglé par le Roi; que, lorsque M. le Dauphin est avec la Reine, il doit marcher devant elle, de même qu'il marche devant le Roi; qu'à l'égard de Madame, elle doit, à la vérité, suivre la Reine; mais que la surintendante, la dame d'honneur, ou dame d'atours doit marcher immédiatement après

Madame. M. de Maurepas lui ajouta que le Roi avoit aussi réglé que, lorsqu'il est à vêpres, et par conséquent au sermon avec la Reine, il ne devoit point y avoir de chef de brigade derrière la Reine; mais que ces règlements ne s'exécutoient point, parce que l'ordre n'étoit que verbal et que personne ne vouloit se charger de le communiquer.

L'inondation de la rivière continue toujours. M. Turgot a dit au Roi que la rivière avoit monté de 24 pieds 3 pouces plus haut que le niveau des basses eaux. C'est la sixième inondation (1) depuis environ un siècle. M. l'archevêque de Cambrai (Saint-Albin) m'a dit aujourd'hui qu'un ecclésiastique de son prieuré de Saint-Martin, qui a environ quatre-vingt-dix-huit ans et qui se porte bien, lui avoit dit qu'il se souvenoit qu'en 1658 (2) il avoit été en bateau de Sainte-Opportune au Pont-Neuf (3), qui étoit bâti depuis peu d'années; qu'il avoit passé le Pont-Neuf à pied et immédiatement au bout du pont avoit remonté dans un bateau qui l'avoit conduit jusqu'à la cinquième maison par delà les Carmes. La seconde inondation dont il se souvient est en 1669, mais moins forte; la troisième en 1696; la quatrième en 1711 qui fut très-grande, et la cinquième en 1728.

Du samedi 31, *Versailles*. — Il y a déjà quelques jours que l'on apprit que M. le comte de Montmorency, maréchal de camp, étoit mort à Toulon, le 14 de ce mois; il étoit fils de feu M. le duc de Luxembourg et frère de M. de Luxembourg d'aujourd'hui, de Mme la duchesse de Villeroy et de Mme la duchesse d'Antin. Il jouissoit de plus de 30,000 livres de rente, dont 24 ou 25 en fonds de

---

(1) Ou plutôt la septième, car il y en eut une en 1658, mais moins considérable que celle de 1651. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) On m'a dit depuis en 1651. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Il faut que ce soit en 1651; car c'est l'inondation la plus grande; et ce qui la rendit plus considérable, c'est que le pont Marie tomba, ce qui fit refluer l'eau dans Paris. (*Note du duc de Luynes.*)

terre ; il a fait un testament quelques heures avant que de mourir qu'il n'a pas même pu signer. Il donne par ce testament tout son bien à M. de Montmorency, son neveu, fils de M. de Luxembourg, mais l'on croit que ce testament sera cassé. M. le comte de Montmorency avoit trente-quatre ou trente-cinq ans; il avoit de l'esprit, et même dans sa jeunesse paroissoit avoir un tour d'esprit assez plaisant; mais depuis plusieurs années on ne le voyoit plus du tout. Il y avoit douze ou treize ans qu'il n'avoit fait sa cour au Roi, quoique dans l'enfance du Roi il fût un des plus assidus courtisans. Il buvoit beaucoup et s'enivroit fort aisément; il passoit sa vie presque toujours à table. Il avoit servi en Corse et étoit revenu à Toulon où il avoit loué une maison pour plusieurs années. Il est mort hydropique.

Hier, le Roi ne fut point fort longtemps à table et alla se coucher à deux heures et demie. Les dames du médianoche étoient Mme la maréchale d'Estrées, Mmes de Mailly, de Vintimille et d'Antin. Mme de Mailly lui demanda la permission de rester dans le cabinet qui est au bout du cabinet ovale, où elle a joué jusqu'à six heures du matin à cavagnole avec Mme d'Antin. Les hommes du souper étoient MM. de Bouillon, de Luxembourg, de Meuse, vidame de Vassé et de Coigny, le fils.

ANNÉE 1741.

JANVIER.

Cérémonie des chevaliers du Saint-Esprit; messe de *Requiem* pour les chevaliers morts. — Mme de Mailly veut voir le Roi en perruque naturelle. — Difficultés sur la présentation de M. de Saint-Micault. — Renouvellement du linge et des dentelles chez la Reine. — Détail sur les entrées. — Soirée chez le Dauphin. — Lettre sur les droits de l'électeur de Bavière. — M. de Poniatowski. — M. de Jablonowski. — Présentation du prince de Hesse-Darmstadt; détails sur la maison de Hesse. — Souper du Roi chez Mme de Mailly. — M. de Belle-Isle. — Le Roi travaille en tapisserie. — Présentations. — Circonstances de l'ambassade de Naples. — Grandesse du comte de Noailles. — Le prince de Schwartzbourg. — Procès de l'évêque de Metz. — Mariage de M. de Monaco avec Mlle de Bouillon. — Loterie pour les pauvres. — Le comte de Montijo, ambassadeur d'Espagne à Francfort.

Du lundi 2, Versailles. — Hier, premier jour de l'an, la cérémonie des chevaliers, comme à l'ordinaire. Il y en avoit trente-deux, sans compter les quatre officiers (1). Mme de Luynes, qui y étoit, remarqua une chose dont je ne sais pas la raison. Le Roi va toujours à l'offrande ces jours-là ; il est suivi par son capitaine des gardes, lequel n'est point dans le rang des chevaliers, mais toujours derrière le Roi (c'étoit encore M. le duc d'Harcourt, le quartier ne relevant qu'après la messe). Le premier prince du sang, M. le Dauphin s'il y étoit, suit toujours le Roi à l'offrande. C'étoit hier M. le duc de Chartres, et c'est lui qui donne au Roi l'offrande. M. le prince Charles et M. le Premier étoient présents; cependant ils ne quittèrent point leurs places, et ce fut un écuyer de quartier qui

(1) L'abbé de Pomponne, chancelier et surintendant des finances de l'Ordre : le marquis de Breteuil, prévôt, maître des cérémonies ; le comte de Maurepas, grand trésorier ; le comte de Saint-Florentin, secrétaire.

donna la main au Roi de son prie-Dieu à l'autel et pour revenir. Il n'y avoit point de prélat de l'Ordre ; c'étoit un chapelain de l'Ordre qui officioit.

Aujourd'hui il y a eu, suivant l'usage, la messe de *Requiem* pour les chevaliers morts dans le courant de l'année. Le Roi, pour ces cérémonies, met une perruque naturelle. Une heure et demie après, le Roi étant déjà hors de table, Mme de Mailly et Mme de Vintimille ont passé dans la galerie venant de chez elles avec trois ou quatre hommes qui les suivoient ; Mme de Mailly s'est arrêtée à la porte de glaces qui donne chez le Roi, et s'y est assise. Quelqu'un qui étoit présent a cru qu'elle se trouvoit mal ; elle lui a dit que non, mais qu'elle étoit au désespoir, qu'elle craignoit d'être arrivée trop tard, que le Roi lui avoit donné rendez-vous pour qu'elle pût le voir en perruque. Sur ce, un des hommes a fait le tour et a averti M. le duc de Rochechouart, lequel est venu aussitôt à la porte de glaces et a dit à Mme de Mailly qu'il étoit bien tard, mais qu'il alloit le dire au Roi. Mme de Mailly a attendu encore un moment ; le Roi est venu à la porte de glaces, mais avec ses cheveux, sans perruque; après avoir paru et parlé un moment, il est rentré disant qu'il alloit revenir ; il avoit donné ordre que sa perruque fût toute prête, car dans l'instant même il est ressorti avec sa perruque sur la tête.

Le Roi envoya hier par M. de Villeroy à Mme d'Antin une fort belle boîte d'or, où il y a dedans un petit dessin représentant d'un côté une table de cavagnole où plusieurs personnes jouent, et de l'autre une table de quinquenove. Ce sont les deux jeux que Mme d'Antin aime le mieux.

Du mercredi 4, Versailles.—Le Roi va demain à Choisy pour jusqu'à dimanche ou lundi. La semaine prochaine est la semaine de Mme de Mailly.

M. de Bauffremont est venu ici ces jours-ci voulant absolument présenter M. de Saint-Micault (1), lequel est

(1) Le père de M. de Saint-Micault étoit colonel du régiment de Condé que

homme de condition de Bourgogne. M. de Bauffremont a prié M. le duc de Rochechouart, qui est en année, de faire cette présentation ; M. de Rochechouart a dit qu'il ne pouvoit sans savoir la volonté de M. le Cardinal. S. Ém. ne connoissant point M. de Saint-Micault n'a pas consenti qu'il fût présenté. Pendant ce temps, M. de Bauffremont pria Mme de Luynes de présenter M. de Saint-Micault à la Reine ; Mme de Luynes lui dit qu'il falloit qu'il eût été auparavant présenté au Roi. Le lendemain, M. de Bauffremont, croyant apparemment être sûr de la présentation et la regardant déjà comme faite, dit à Mme de Luynes qu'il avoit été présenté au Roi ; en conséquence elle le présenta à la Reine ; mais ayant su depuis que la présentation au Roi n'avoit pas été faite, elle dit à M. de Bauffremont de vouloir bien dire à M. de Saint-Micault de ne point entrer chez la Reine jusqu'à ce qu'il eût été présenté au Roi, sans quoi elle seroit obligée de le faire consigner aux huissiers. Cette affaire est enfin terminée aujourd'hui. M. de Breteuil (1) dit à M. de Rochechouart, de la part de M. le Cardinal, qu'il pouvoit présenter M. de Saint-Micault, et M. de Rochechouart l'a présenté ce matin.

La conversation dont j'ai parlé ci-devant (2) de Mme de Luynes avec M. de Maurepas n'a eu d'autre effet sinon que

---

M. le Prince lui avoit donné ; il est mort lieutenant-général des armées du Roi ; sa mère est Mirabeau. Pour lui il n'est que lieutenant d'infanterie. (*Note du duc de Luynes.*)

François-Emmanuel de Royer de Saint-Micault était non pas lieutenant général, comme le dit le duc de Luynes, mais brigadier des armées du Roi. Il avait épousé en 1711 Catherine-Edmée de Riqueti-Mirabeau, et il mourut le 20 octobre 1728, au château de Saint-Micault, près de Chalon-sur-Saône.

(1) M. de Breteuil, sur les instances de M. de Bauffremont, eut ordre de M. le Cardinal de le présenter comme ministre de la guerre. M. de Breteuil dit à M. de Bauffremont que cela ne pouvoit point le regarder. Il fut chez M. le Cardinal et lui représenta qu'il ne pouvoit présenter au Roi un militaire que dans le cas qu'il vint de l'armée apporter quelques nouvelles. M. le Cardinal lui dit sur cela qu'il dise à M. de Rochechouart de le présenter. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le 30 décembre 1740.

la Reine, le lendemain au retour de sa messe, devant vingt personnes qui étoient dans sa chambre, eut une conférence particulière fort longue avec M. de Maurepas et M. de Nangis sur cette affaire. Mme de Luynes et Mme de Mazarin étoient à la suite de la Reine; mais elle ne jugea pas à propos de les admettre à cette conférence. M. de Maurepas répéta à la Reine ce qu'il avoit dit à Mme de Luynes, l'arrangement fait verbalement par le Roi. La Reine soutint toujours que Mme de Tallard devoit marcher immédiatement après Mesdames, n'étant point là pour le service mais comme gouvernante. Le lendemain, la Reine reparla à Mme de Luynes de cette même affaire; mais ce fut encore dans sa chambre, en présence de trente ou quarante personnes, dont il y avoit entre autres quatre princesses du sang. Mme de Luynes rompit la conversation tout le plus tôt qu'il lui fut possible, et les choses en sont demeurées là.

Le Roi a encore donné 100 louis à M. le Dauphin cette année pour ses étrennes, comme l'année passée.

Du jeudi 5, *Versailles.* — C'est cette année que l'on fait chez la Reine le renouvellement du linge et dentelles, dont est chargée la dame d'honneur, et celui qui est fait par les tapissiers. Ces deux renouvellements se font tous les trois ans. Ce qui est fourni par les tapissiers revient à la dame d'honneur; le linge et dentelles qu'elle choisit elle-même et qu'elle fait fournir lui est aussi rapporté au renouvellement. J'ai déjà marqué que la dame d'honneur ne fait fournir que ce qui regarde le lit (1). Sur ces renouvellements, l'usage est que la dame d'honneur laisse beaucoup de choses à la nourrice du Roi, qui est première femme de chambre de la Reine.

Du vendredi 6, *Versailles.* — Le Roi alla hier courre à

---

(1) On conserve encore au château de Dampierre quinze paires de draps, en belle toile de Hollande, provenant de Marie Leczinska et appelés les draps de la Reine.

Saint-Germain ; de là il revint au chenil prendre les dames pour les mener à Choisy. Il a dit qu'il y resteroit au moins jusqu'à dimanche, et l'on croit qu'il ne reviendra que lundi. Les dames sont Mademoiselle, Mmes de Mailly et de Vintimille, Mme de Talleyrand et Mme la maréchale d'Estrées.

La contestation dont j'ai parlé ci-dessus entre M. de la Trémoille et M. le comte de Noailles a été décidée, à ce que j'appris hier. Il a été décidé que M. le comte de Noailles n'auroit pas les entrées de la chambre, mais qu'il garderoit le passe-partout, dont cependant il ne pourroit se servir que pour traverser d'un côté le cabinet des perruques et le cabinet de glaces, lorsqu'il viendroit par la porte qui donne dans la galerie ; et de l'autre, la première antichambre, le cabinet ovale, la chambre à coucher du Roi et le cabinet de glaces ; mais sans pouvoir s'y arrêter. Cet arrangement est constaté par un bon du Roi. M. le maréchal de Noailles avoit ce passe-partout, mais par tolérance ; et même quoiqu'il entre dans le cabinet des perruques, le Roi y étant (droit que ne donnent point les entrées de la chambre, ni même celles des quatorze, qui sont à proprement parler les entrées du cabinet), il est toujours convenu que c'étoit sans droit. Par cet arrangement-ci, M. de la Trémoille, à ce que l'on m'a dit, prétend avoir gagné son procès à cause de la réduction aux entrées de la chambre ; mais un passe-partout, ci-devant toléré et présentement confirmé par un bon, paroît une prérogative bien grande, d'autant plus qu'en passant si près du lieu où le Roi est (S. M. se tenant presque toujours dans le cabinet qui est au bout du cabinet ovale), il est aisé d'être souvent arrêté par le Roi même, comme cela est déjà arrivé depuis. Lorsque le Roi est dans ce cabinet, les premiers gentilshommes de la chambre, à ce qu'on m'a assuré, n'y entrent point ; mais pour avertir S. M., ils appellent le premier valet de chambre lorsqu'il y a quelque occasion.

Du mardi 10, *Versailles*. — Le premier jour de l'an, M^me^ Helvétius étoit à la toilette de la Reine en grand habit; c'est un droit, à ce que l'on m'a dit, de la femme du premier médecin; c'est seulement pour la toilette, car elle ne suit point la Reine à la messe, ni elle ne va point chez la Reine aux autres heures de cour.

Dimanche 8, la Reine revint du salut avec M. le Dauphin, qui marchoit à côté d'elle; non-seulement M. de Châtillon étoit derrière M. le Dauphin, mais M. de Mirepoix, le sous-gouverneur de semaine, l'officier des gardes; il y avoit même jusqu'aux pages et les valets de pied; de sorte que M^me^ de Luynes et les dames du palais, pendant tout l'appartement, furent toujours extrêmement loin de la Reine.

La Reine, après avoir donné l'ordre à l'officier des gardes et à M. de Tessé et dit qu'elle ne sortiroit point, descendit chez M. le Dauphin par le petit escalier dérobé, qui est entre sa chambre et l'antichambre du Roi. Il n'y avoit dans ce moment que deux dames du palais dans sa chambre, qu'elle fit appeler et qui la suivirent. M^me^ de Luynes vint un moment après et descendit par le même escalier. La Reine resta jusqu'à neuf heures chez M. le Dauphin et y dansa; ce n'étoit point un bal; on a cru plus convenable, à cause de la misère présente, qu'il n'y eut point de bal chez M. le Dauphin. Il n'y a pour toute musique que deux violons, dont l'un est celui qui le fait danser ordinairement et l'autre un violon de la ville; il y a environ une douzaine de danseurs ou danseuses et on ne laisse point entrer de spectateurs, hors les grandes entrées. Le cabinet n'est éclairé que comme il l'est tous les jours; il n'y a point de collation en forme, on met seulement dans le caveau quelques plats de pâtisserie, et de quoi boire pour les danseurs et danseuses. La Reine voulut manger un petit chou; on apporta une serviette, et ce fut M. le duc de Châtillon qui la lui présenta; mais la Reine ne la prit point, et elle dit hier à M^me^ de Luynes

qu'elle avoit été étonnée de ce qu'avoit fait M. de Châtillon; qu'il est vrai que dans les maisons des particuliers l'usage étoit, quand elle y mangeoit, que ce fussent le maître ou la maîtresse de la maison qui lui présentassent la serviette et la servissent; mais que quand elle étoit chez M. le Dauphin c'étoit comme chez elle; par cette raison la serviette auroit dû être présentée à M^me de Luynes qui l'auroit présentée à M. le Dauphin pour la donner à la Reine.

On prend jeudi le deuil de l'empereur pour trois semaines. M. de Wassenaer, chargé des affaires de la reine de Hongrie, a fait part aujourd'hui de la mort au nom de la reine de Hongrie et de Bohême.

Il paroît depuis quelques jours une lettre imprimée adressée à un jurisconsulte; elle est fort bien écrite et traite en détail des droits de l'électeur de Bavière sur les pays héréditaires en vertu du testament et du codicille de Ferdinand I^er et du contrat de mariage de la princesse Anne, fille de Ferdinand, avec Albert fils de Guillaume, duc de Bavière, et encore des clauses de la renonciation faite par la princesse Anne. Cette lettre, que l'on donne pour venir de Hollande et qui cependant a été faite par M. le prince de Grimberghen, donne une idée bien favorable des droits de l'électeur et en annonce une seconde sur les droits plus anciens que l'électeur prétend encore avoir.

M. de Poniatowski est arrivé ces jours-ci chargé de négociations importantes de la part du roi de Pologne, électeur de Saxe. Il a avec lui un autre homme de confiance de la même Cour que l'on nomme, je crois, M. Freisch. On dit que M. de Poniatowski ne fait que passer ici pour aller aux eaux de Baréges; mais il y a lieu de croire qu'il est chargé d'affaires importantes.

M. de Jablonowski, frère de M^me la duchesse Ossolinska et de M^me la princesse de Talmond, fut présenté hier à la Reine et l'a été aujourd'hui au Roi. M. le Cardinal devoit

le présenter hier au Roi. S. Ém. avoit dit à M. de Jablonowski qu'il le présenteroit après l'audience de M. de Wassenaer. Effectivement, immédiatement après cette audience, M. Amelot, qui étoit dans le cabinet, alla chercher M. de Jablonowski. M. le Cardinal s'avança aussi à la porte du cabinet; mais pendant ce court intervalle le Roi, qui étoit tout habillé, partit pour la chasse, de sorte qu'il fallut remettre la présentation, et M. le Cardinal manda à la Reine par M. de Maurepas que M. de Jablonowski pourroit lui être présenté si elle le trouvoit bon, quoiqu'il ne l'eût point été au Roi. M. de Jablonowski vient ici recevoir l'ordre de la Toison d'or; M. de Bauffremont a la procuration du roi d'Espagne pour faire cette cérémonie. C'est M. le duc de Sully (ci-devant marquis de Béthune et premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry) qui doit être son parrain. La cérémonie devoit se faire à Lunéville; M. de Sully s'étant trouvé incommodé, il a été arrangé qu'elle se feroit ici. M. de Sully a su le traitement qui a été fait à M^me de Beauvilliers à Lunéville, où M^me la duchesse Ossolinska et M^me de Talmond sont traitées comme princesses du sang, ayant des chaises à dos, pendant qu'on donne des pliants aux dames titrées; ce qui détermina même M. de Beauvilliers, comme je crois l'avoir déjà marqué, à prétexter une incommodité de M^me de Beauvilliers, pour éviter le désagrément de cette différence à un dîner avec le roi de Pologne auquel elle étoit priée et auquel M. de Beauvilliers lui-même avoit observé l'arrangement des siéges. M. de Sully sachant d'ailleurs combien M. de Bauffremont est jaloux de tous les honneurs rendus aux ducs, a jugé qu'il pourroit s'exposer à quelque désagrément dans le voyage de Lunéville; il parla ici au ministre du roi Stanislas pour savoir seulement quel traitement on lui feroit; la réponse que ce ministre fit, fut que M. de Sully et M. de Bauffremont seroient traités avec tous les égards possibles. Cet éclaircissement a fait juger à M. de Sully qu'il étoit plus pru-

dent de profiter d'une saignée et d'une purgation de précaution pour éviter le voyage.

M. le prince de Hesse-Darmstadt a été présenté au Roi aujourd'hui dans le cabinet par M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs. On a vu ci-dessus que M. le duc des Deux-Ponts fut présenté de même, à Fontainebleau, et que son frère, M. le prince des Deux-Ponts, qui est au service de France, fut présenté à la porte du cabinet dans la chambre. M. le prince de Nassau-Weilbourg a été présenté de même aussi dans le cabinet. M. le prince de Darmstadt a été présenté à la Reine, au retour de la messe; on avoit averti des dames comme pour une audience. M^lle^ de Clermont et M^me^ de Luynes étant à Paris, c'est M^me^ de Mazarin qui avoit fait avertir. Après la messe, lorsque la Reine est rentrée dans sa chambre, M. de Verneuil lui a demandé ses ordres pour la présentation) il étoit venu hier pour avertir M^me^ de Luynes de cette présentation); après l'ordre de la Reine, M. de Verneuil a été chercher M. le prince de Hesse et l'a mené dans la chambre de la Reine; la Reine étoit debout auprès de la table qui est vis-à-vis de son lit. M. le prince de Hesse a fait un compliment fort court à la Reine, en françois, et s'est retiré un moment après (1). M^me^ de Luynes et M^me^ de Mazarin étoient présentes. Cette après-dînée, M. de Verneuil, est venu présenter à M^me^ de Luynes M. le prince de Hesse chez elle (2). M. le prince de Hesse est venu pour peu de temps en France avec ses deux frères, qui doivent être présentés dimanche; ils ont auprès d'eux un homme de confiance que l'on dit homme de beaucoup de mérite, et que l'on appelle le baron de Planta. M. le prince de

(1) Il n'a point baisé le bas de la robe. Les hommes ne la baisent point, ni François, ni étrangers. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. de Verneuil m'a dit que M. de Hesse amèneroit dimanche MM. ses frères à M^me^ de Luynes. (*Note du duc de Luynes.*)

Hesse, immédiatement après sa présentation, a quitté son nom, à cause du cérémonial; on ne l'appellera plus que le comte de Nida. Son second frère s'appellera aussi le comte de Nida, et le troisième le chevalier de Nida (1). M. le prince de Hesse a été traité comme l'on voit en prince souverain, mais il n'est cependant que prince héréditaire, M. son père étant vivant; mais les princes héréditaires ont le même traitement. M. le prince de Hesse-Darmstadt est par sa mère petit-fils de M. le comte de Hanau. M. le prince de Hesse a eu de la succession de son beau-père (2) environ 6 ou 700,000 livres de rente en France; ses États, outre cela, sont assez considérables. Outre sa garde, il a deux ou trois régiments à sa solde, et il seroit en état de fournir dans l'occasion cinq ou six mille hommes de troupes. La maison de Hesse-Darmstadt est la même que celle de Hesse-Cassel, dont est le roi de Suède; c'est une même maison divisée depuis longtemps en plusieurs branches. Hesse-Rhinfels, dont est Mme la Duchesse, seconde douairière, est encore une branche de

---

(1) On les distingue par leur nom de baptême; l'aîné s'appelle Louis, le second George, et le troisième Frédéric. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le prince de Hesse, père de ces trois princes, vint ici en 1735, à l'occasion de la mort de M. le comte de Hanau arrivée cette même année ou à la fin de 1734. Il venoit pour remercier le Roi, qui lui avoit donné l'investiture de tous les fiefs que M. le comte de Hanau avoit en France. C'est cette investiture qui donna en partie occasion au procès que M. l'évêque de Metz (Saint-Simon) a contre la succession de M. le comte de Hanau, prétendant que le Roi a bien pu donner l'investiture des fiefs qui relevoient de S. M., mais non pas de ceux qui relèvent de l'évêché de Metz. M. le prince de Hesse, qui a été présenté aujourd'hui, a fort assuré le Roi de son inviolable attachement et de sa reconnoissance; il paroit avoir effectivement un grand attachement pour la France. Dans le temps de la guerre de 1744, M. le prince de Hesse envoya ses trois enfants à Strasbourg; sans ces précautions ses États auroient pu courre risque. Lorsque M. le prince de Hesse, le père, vint en France, en 1735, il fut présenté dans le cabinet; il avoit avec lui le même baron de Planta; il changea de nom aussitôt après la présentation et s'appela le comte de Lichtenberg. (*Note du duc de Luynes.*)

cette maison; il y en a encore deux autres branches, Hesse-Hombourg et Hesse-Philipsthal (1).

Du jeudi 12, *Versailles.* — M. de Maniban, premier président du parlement de Toulouse, vint hier demander l'agrément du Roi pour le mariage de sa fille avec le fils de M. de Livry. Ce fut M. le Cardinal qui le mena chez le Roi et qui le présenta dans le cabinet.

Il y eut hier grand couvert. M. de Livry le fils y fit pour la première fois les fonctions de la charge de premier maître d'hôtel, dont il a la survivance; il avoit le bâton.

M. le marquis de Mirepoix a été hier présenté au Roi et a fait aujourd'hui sa révérence à la Reine; il porte le cordon bleu ici, quoiqu'il n'ait point encore été reçu; il le sera à la Chandeleur. Il dit qu'il est inconcevable combien la mort de l'empereur fit peu d'émotion dans Vienne le jour même qu'elle arriva.

Du dimanche 15, *Versailles.* — Depuis le voyage de Choisy, Mademoiselle étoit à Paris; Mme de Mailly lui envoya un courrier, et Mademoiselle revint sur-le-champ. Mlle de Clermont étoit ici depuis deux jours. Le Roi fut à huit heures chez Mme de Mailly. Les quatre sœurs y étoient et Mme la maréchale d'Estrées; outre cela, six ou sept hommes, entre autres MM. d'Ayen, comte de Noailles, vidame de Vassé, Meuse et de Luxembourg. Les deux princesses furent fort sérieuses pendant le souper; Mme de Mailly de très-bonne humeur. Le Roi fut aussi fort gai. Le souper avoit été fait par les officiers de Mme la maréchale d'Estrées, et n'étoit pas aussi bon qu'on le désiroit. Après le souper on passa chez Mme la maréchale d'Estreées, où le Roi joua à quadrille et les dames à cavagnole.

Mme la duchesse de Lorges présente aujourd'hui Mlle de Durfort, qui a été élevée à Saint-Cyr; elle est de la maison de Durfort-Duras, mais d'une branche éloi-

---

(1) Le duc de Luynes oublie la branche de Hesse-Wanfried, sortie de la branche de Hesse-Rhinfels.

gnée ; elle entre chez la reine d'Espagne (Orléans) en qualité de fille d'honneur. Le Roi avoit donné heure à cinq heures pour cette présentation, mais on lui a représenté que l'usage étoit que les filles lui fussent présentées chez la Reine ; ainsi M^lle de Durfort sera présentée chez la Reine un moment avant le grand couvert.

M. de Belle-Isle part à la fin du mois et doit se rendre dans plusieurs cours des Électeurs avant que de se rendre à Francfort. Il a donné à M. le Cardinal un état de l'équipage qu'il comptoit avoir et une estimation de chaque partie de dépense, afin que S. Ém. pût retrancher ce qu'elle jugeroit à propos. M. le Cardinal a retranché peu de chose, voulant que tout soit au plus magnifique ; l'estimation de cette dépense va en total à un million, sur quoi il y a eu beaucoup de diminution parce que le Roi fournit des tapisseries, et que les amis de M. de Belle-Isle lui prêtent le surplus de vaisselle dont il aura besoin et qu'il auroit été obligé d'acheter ; cependant l'estimation va encore à près de 600,000 livres. Il n'est pas décidé jusqu'à présent si elle se fera aux frais du Roi en total ou en partie. M. de Belle-Isle a fait ses représentations ; il paroît qu'elles ont été bien reçues. M. de Belle-Isle compte faire son entrée à cheval à Francfort, et avoir seulement trois ou quatre carrosses de suite. La dépense auroit été encore beaucoup plus considérable s'il avoit été nécessaire de faire cette entrée en carrosse.

Hier, à trois heures après midi, M. le Cardinal ne savoit pas encore le souper du Roi chez M^me de Mailly ; ce fut M. de Belle-Isle que le lui apprit.

Du jeudi 19, *Versailles.* — Le Roi revint hier de la Meutte, où il avoit fait un dîner, à trois heures après midi ; les dames de ce voyage étoient les quatre sœurs, M^me la maréchale d'Estrées et M^me d'Antin. Le Roi n'y arriva que lundi, après avoir couru le cerf à Saint-Germain. Le lendemain, il courut le daim dans Boulogne. Le Roi y a joué quelques parties d'hombre, mais il y a encore

plus travaillé en tapisserie. Ce fut le dernier voyage de Choisy qu'il commença à se mettre à cet ouvrage; on envoya querir deux métiers à Paris(1). Ce voyage-ci de la Meutte, il y avoit sept ou huit métiers. Le Roi fut chez la Reine en arrivant et descendit ensuite chez Mme la comtesse de Toulouse.

Aujourd'hui chasse encore à Saint-Germain, et souper dans les cabinets; mais il n'y a point de dames; Mme de Mailly est un peu enrhumée.

Du vendredi 20. — M. le Cardinal vint hier après dîner chez la Reine lui rendre compte de l'agrément que le Roi venoit de donner à M. le duc de Fitz-James, fils de M. le maréchal de Berwick, pour son mariage avec Mlle de Matignon, et pour la démission que Mme de Matignon faisoit de sa place de dame du palais en faveur de sa fille. M. de Matignon et M. de Fitz-James vinrent ensuite pendant le jeu de la Reine faire leur remercîment. Ce n'est pas l'usage de faire ces remercîments pendant le jeu, mais la Reine ordonna qu'on les fît entrer.

Mme de Sassenage a présenté aujourd'hui au Roi, dans le cabinet, Mme la marquise de la Blache, qui est parente de Mme de Sassenage, et le Roi l'a saluée; c'est une jeune personne d'environ vingt ou vingt-deux ans qui est assez bien.

Du lundi 23, *Versailles*. — Mmes de Sabran et d'Opter furent présentées hier. Mme la Duchesse mère présenta Mme de Sabran; c'est la fille de Mme de Coëtlogon, sa dame d'honneur; elle est petite et assez jolie. Ce fut Mme la duchesse de Châtillon qui présenta Mme d'Opter; elle est fille de M. de Jonsac et de Mlle Haynault. La sœur de Mme d'Opter a épousé M. de Tillières, frère de Mme de Châtillon. Il y a déjà quelques jours que Mme d'Opter est mariée; mais des voyages et ses incommodités l'ont empêchée d'être

(1) Voy. aussi les *Mémoires du marquis d'Argenson*, t. II, p. 203, 206, 207.

présentée. Son mari est l'aîné de la maison d'Opter, dont les Jonsac ne sont que les cadets. Sa mère étoit dame d'honneur de Mme la Duchesse mère.

M. le baron d'OEls fut présenté hier; il est chanoine de Metz et propre cousin germain de l'électeur de Mayence. Il vint le matin chez Mme de Luynes, sans y être annoncé par personne, et ce fut Mme de Luynes qui le présenta à la Reine.

MM. les princes cadets de Hesse-Darmstadt ont été présentés tous deux, il y a huit jours, par M. de Verneuil, dans le cabinet du Roi ; leur frère aîné étoit resté à Paris.

M. de Lichtenstein, qui attendoit des nouvelles de sa cour pour partir, les a apparemment reçues; il part ces jours-ci ; il a pris congé aujourd'hui, mais comme particulier, ayant pris son audience de congé dès Compiègne. Aujourd'hui, c'est Mme de Luynes qui l'a présenté à la Reine.

On croyoit que le Roi iroit cette semaine à Choisy ou à la Meutte, mais il paroît certain qu'il ne sortira point d'ici; on ne sait si c'est par rapport aux circonstances présentes des affaires, qui peuvent demander des ordres prompts. Ce qui est certain, c'est que Mme de Mailly est incommodée, a été saignée et ne sort pas même de sa chambre ou de chez Mme la maréchale d'Estrées, qui loge auprès d'elle. Elle ne fut pas même hier chez Mme la comtesse de Toulouse, où le Roi (qui avoit dîné au grand couvert) descendit à neuf heures et soupa. Aujourd'hui, le Roi a été deux heures dehors dans son parc, où il a tué une cinquantaine de pièces de gibier; il avoit dîné dans sa chambre. Il soupe à neuf heures ce soir, encore chez Mme la comtesse de Toulouse.

M. de Puysieux me contoit aujourd'hui quelques circonstances de son ambassade à Naples, l'embarras où il avoit été dans le temps du mariage du roi des Deux-Siciles. Lorsqu'il sut que le prince électoral de Saxe venoit à Naples, il demanda ici des ordres sur la manière

dont il devoit agir avec lui pour le cérémonial, parce qu'il comptoit que l'ambassadeur d'Espagne vraisemblablement auroit ordre de le traiter comme le prince des Asturies. On lui manda de ne point compromettre son caractère ; mais que s'il se relâchoit en quelque chose en faveur de ce prince, que la Cour ne lui en sauroit pas mauvais gré, et qu'il fît sentir au roi des Deux-Siciles que cette complaisance étoit par égards particuliers que le Roi vouloit lui marquer dans la personne de son beau-frère. Il fut arrangé à l'arrivée du prince électoral, que l'on appeloit le prince royal de Pologne, qu'il mangeroit avec le roi et la reine des Deux-Siciles, ayant un fauteuil égal à ceux de LL. MM. Cet arrangement fut extrêmement secret. M. de Puysieux, qui avoit ordre d'aller tous les jours au dîner du roi des Deux-Siciles et qui n'y manquoit jamais, d'autant plus que c'est presque le seul temps où il voit les ambassadeurs, vit tout d'un coup mettre un troisième couvert et apporter un fauteuil pareil aux deux autres ; le prince royal se mit à table ; M. de Puysieux, fondé sur la seule instruction qu'il avoit eue par rapport à ce prince, crut que ce seroit une chose trop marquée de s'en aller ; il resta pendant le dîner.

Il est à observer que l'on avoit été d'ici fort longtemps sans lui donner d'instruction par rapport au prince royal, et qu'on lui avoit mandé que l'exemple de l'ambassadeur d'Espagne ne devoit pas être une règle pour lui ; qu'à l'égard du nonce, il étoit fâcheux qu'il eût ordre (comme M. de Puysieux l'avoit mandé) de suivre ce que feroit l'ambassadeur de France. M. de Puysieux rendit compte ici de ce qu'il avoit fait ; on lui écrivit une lettre de réprimande, toute des plus fortes, sur ce qu'il étoit resté au dîner du roi des Deux-Siciles. De ce moment il cessa d'aller au dîner de ce prince. Le nonce, qui ne fit son entrée que dix jours après, y fut à l'exemple de l'ambassadeur de France, et voyant que M. de Puysieux ne s'y trouvoit plus, il lui en demanda la raison. Puy-

sieux prétexta quelque incommodité et rendit compte ici de ce qui s'étoit passé. L'ambassadeur de Venise assistoit aussi toujours au dîner. On n'envoya point de nouveaux ordres et les choses restèrent ainsi.

Il eut aussi quelqu'embarras par rapport à l'ambassadeur d'Espagne, M. de Fuenelorra. On sait l'insulte faite à notre ambassadeur, à Londres, au sujet de la préséance, à une entrée dans laquelle notre ambassadeur eut les traits de ses chevaux coupés, dans le temps que l'ambassadeur d'Espagne ne put être traité de même et prit le pas, ayant fait mettre du fer aux traits de ses chevaux. Louis XIV demanda une satisfaction éclatante; le roi d'Espagne envoya ici un ambassadeur qui déclara dans une audience publique : « Que le Roi son maître donneroit dorénavant ordre à ses ambassadeurs de n'entrer jamais en concurrence avec ceux du Roi. » A cette audience étoient tous les ministres étrangers que le Roi y avoit fait inviter, et le Roi prenant la parole dit tout haut : « Messieurs, vous voyez que le roi d'Espagne convient que ses ambassadeurs ne disputeront jamais la préséance aux miens. » Quoique ces termes soient très-différents, l'ambassadeur d'Espagne n'osa répliquer par respect. Cependant l'acte ne porte que le mot de concurrence. Depuis ce temps les ambassadeurs d'Espagne ont toujours ordre de ne se point trouver dans toutes les occasions où le rang et la préséance sont marqués, à Vienne par exemple, à Venise, à la cérémonie où le Doge épouse la Mer. Il y eut plusieurs bals au palais, à Naples, pendant le séjour du prince royal. M. de Puysieux y arriva avant le Roi et la Reine; l'ambassadeur d'Espagne y arriva un moment après LL. MM.; M. de Puysieux remarqua qu'on avançoit un pliant que l'on plaçoit à côté, un peu seulement en arrière, du comte de San-Estevan, lequel comme grand maître est assis à côté du Roi, un peu seulement en arrière. M. de Puysieux quitta le banc où il étoit, où il occupoit la première place, et sur lequel devoit se

mettre le grand écuyer et les premiers gentilshommes de la chambre; il passa dans le carré où étoient les grands d'Espagne, et, ayant vu un pliant qui n'étoit point rempli, il s'y mit. Le Roi et la Reine ouvrirent le bal; ensuite il y eut une contredanse de huit personnes. M. de Puysieux, craignant que la Reine n'allât prendre l'ambassadeur d'Espagne avant lui (ce qui n'arriva point cependant), sortit du bal; il rendit compte de ce qu'il avoit fait et fut approuvé. Aux autres bals, de peur que son expédient ne réussît pas si bien, il feignit d'être malade, se fit saigner et reçut des visites dans son lit. La circonstance d'être ambassadeur du père du roi des Deux-Siciles rendoit la circonstance plus embarrassante.

Du mardi 24, Versailles. — M. le comte de Noailles a remercié aujourd'hui pour la cession de la grandesse que M. le maréchal de Noailles a faite en sa faveur, du consentement du Roi et du roi d'Espagne. Ce n'est point une nouvelle grâce de la part de l'Espagne, car la grandesse de M. le maréchal de Noailles est de telle nature dans son institution qu'il pouvoit la céder à qui il jugeoit à propos, même à un étranger. C'est de Mme la comtesse de Toulouse que je sais ce détail.

M. le duc de la Force vint ici hier demander pour M. le duc de Caumont, son fils (qui a épousé une fille de M. le maréchal de Noailles), que le Roi voulût bien accepter la démission du régiment de M. de Caumont, dont les affaires étoient tellement dérangées qu'il étoit obligé de prendre ce parti. Le Roi a bien voulu accepter cette démission et donner le régiment au second fils de M. de la Force.

M. de la Force envoie M. de Caumont dans une de ses terres avec 2,000 écus de pension, et a même dit que s'il ne vouloit pas y rester il demanderoit une lettre de cachet pour l'y faire rester. M. de Caumont a été jusqu'à présent fort jeune et n'a pas vu très-bonne compagnie. On prétend que sa femme lui disoit il y a quelque temps,

lorsqu'il alloit dans une des terres de M. son père : « Adieu, Monsieur, mûrissez ou pourrissez. »

M. de Pons Saint-Pierre a donné aussi la démission de son régiment Royal-cravate (1). Il a été donné à M. . . . .

MM. les princes de Hesse-Darmstadt, ou comtes de Nida comme on les appelle actuellement, font ici leur cour. Outre M. le baron de Planta, qui est chargé ici de leur conduite et de leur dépense, ils ont deux gentilshommes de la manche du prince leur père, qui s'appellent le baron de Ridels et le baron de Gueling. La dépense de leur voyage ne coûte rien au prince leur père; ce sont ses États qui ont donné 100,000 écus pour les frais dudit voyage. Le prince de Hesse, quand il vint en France, ne s'appeloit point le comte de Nida, il s'appeloit le comte de Lichtenberg.

M. de Verneuil a présenté aujourd'hui le prince de Schwartzbourg qui est de la race de Gunther, élu empereur du temps de Charles IV et qui fut empoisonné. Il a auprès de lui un gouverneur qu'on appelle le baron de Hertenberg.

Il me paroît que M. de Verneuil ne fait plus de difficulté d'amener chez M^me de Luynes les étrangers, lorsqu'il n'y a personne pour les lui présenter.

Du mercredi 25, *Versailles.* — Il y a déjà quelques jours que M. de Sade a été nommé envoyé du Roi près de l'électeur de Cologne.

J'ai marqué que M. de Lichtenstein avoit pris congé il y a quelques jours; ce fût M. le duc de Rochechouart qui le fit prendre congé à la porte du cabinet; M. de Lichtenstein vouloit que ce fût dans le cabinet. Il avoit une raison; il y avoit entré à Fontainebleau, s'étant présenté devant le Roi, lorsqu'il sut la mort de l'empereur, au moment que le Roi après son lever passoit dans son

(1) Cela n'est pas encore certain. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 26 janvier 1741.)

cabinet ; le Roi ordonna qu'on le fît entrer, et ce fut dans cette occasion qu'il lui dit, comme je l'ai marqué : « Vous manderez à la grande-duchesse la part que je prends à la perte qu'elle a faite, et vous pouvez l'assurer que je ne manquerai en rien à mes engagements. » M. de Lichtenstein croyoit que cette grâce d'être entré dans le cabinet formoit un droit ; mais on lui a fait sentir que ce droit, s'il avoit existé, auroit appartenu à son neveu, qui est l'aîné de sa maison (c'est ce neveu qui vient de prêter 1,250,000 livres à la reine de Hongrie), et que cependant ce neveu n'avoit été présenté qu'à la porte du cabinet.

Il faut d'ailleurs être prince souverain et être admis dans le collége des princes ; par exemple le comte de Schwartzbourg, qui vient d'être présenté, a été fait prince par l'empereur Léopold ; il a même une principauté que ses auteurs acquirent alors pour pouvoir jouir des droits des princes ; mais cette affaire n'a pu être terminée ; l'électeur de Saxe s'y est opposé, disant que cette principauté relève de lui et n'est pas immédiate de l'Empire.

Le procès de M. l'évêque de Metz contre un grand nombre de gens de condition qu'il prétend relevant de son évêché fut rapporté hier au conseil des finances par M. Orry, qui y rapporte toujours seul. Il n'y avoit que cinq conseillers et le Roi ; M. le Cardinal n'y va jamais, et M. le duc d'Orléans a demandé permission au Roi de n'y plus aller ; il n'ira plus qu'au conseil d'État, et encore même s'y trouve-t-il rarement. Au sortir du conseil on ne sut rien du jugement ; M. le Chancelier dit qu'il ne pouvoit rien dire. Le Roi dit que l'affaire étoit jugée, qu'on pouvoit dire aussi qu'elle ne l'étoit pas. On ne sait pas encore précisément ce jugement. Il paroît cependant que M. de Metz a perdu, et que les vassaux qu'il auroit voulu mouvant de lui ne seront mouvant que de la couronne. En conséquence de sa prétention, il avoit donné à son frère (qui est mort depuis), celui qui s'étoit marié

en Italie avec Mme Botta, à M. le duc de Saint-Simon et à M. le duc de Fleury, à chacun un des fiefs de la succession de M. le comte de Hanau comme mouvants de l'évêché de Metz. J'ai déjà marqué que le landgrave étoit venu ici après la mort de son beau-père le comte de Hanau, demander au Roi l'investiture des fiefs relevant de S. M. et qu'il l'avoit obtenue. M. de Metz prétendoit que quelques-uns de ces fiefs relevoient de son évêché.

Mme de Mailly est toujours incommodée. Le Roi n'ira nulle part, ni cette semaine, ni l'autre, qui est la semaine de Mme de Mailly.

Mme de Châtillon a présenté aujourd'hui Mme de Puiguyon; c'est la femme de M. de Puiguyon, gentilhomme de la manche de M. le Dauphin; elle est fille de M. de la Boëssière.

Du jeudi 26, *Versailles*. — Le mariage de M. de Monaco avec Mlle de Bouillon est déclaré. Mlle de Bouillon a actuellement quinze ans et quelques mois. Le mariage ne se fera cependant qu'au mois de mai ou juin, parce que l'hôtel de Bouillon, où ils doivent loger, n'est pas encore en état; M. de Bouillon y fait beaucoup travailler. Mlle de Bouillon a actuellement 22,000 livres de rente; elle aura outre cela 200,000 livres, sans compter les droits qui lui reviennent par feu Mme de Bouillon sa mère sur le duché d'Olaw en Silésie; l'on compte que ces droits pourroient aller à 40 ou 50,000 livres de rente, mais on espère qu'au moins elle en tirera huit ou dix. M. de Valentinois n'avoit pas voulu jusqu'à présent céder son duché, espérant que son fils, comme prince de Monaco, pourroit avoir un rang; mais il n'a pu l'obtenir; il s'est déterminé enfin à se démettre de son duché. Mlle de Bouillon sera présentée avant son mariage pour prendre le tabouret. Elle sera aussi vraisemblablement mariée dans le cabinet du Roi. M. de Valentinois a quatre garçons; le second s'appelle le comte de Matignon, le troisième le chevalier, et le quatrième est abbé. M. de Valentinois donne aujour-

d'hui à son fils 72,000 livres de rente ; c'est ce que vaut la principauté de Monaco ; et dans cette somme même, on ne compte que pour 12,000 francs un droit sur les sels qui en valoit 40,000 avant que le roi de Sardaigne y eût mis des obstacles ; outre cela, le duché de Valentinois, qui revient à l'aîné presqu'en entier, vaut 88,000 livres de rente ; la terre de Thorigny qui en vaut 70,000, et le duché d'Estouteville 35,000 d'affermés. Les cadets ont peu de chose à prétendre sur ces deux terres. Il revient encore à M. de Monaco l'hôtel de Valentinois ; c'est une grande et belle maison que M. de Valentinois acheta vers 1722 ou 23 de M. le prince de Tingry (aujourd'hui maréchal de Montmorency) qui avoit commencé à la faire bâtir et que M. de Valentinois a fort augmentée. M. de Valentinois a encore d'autre biens et pour environ un million d'effets. M. de Bouillon n'est point venu ici demander l'agrément, ni faire part ; mais on m'a dit qu'il l'avoit fait demander au Roi par M le duc de la Trémoille.

Le mariage de Mlle de Bouillon (Guise) avec M. de Guise, son oncle, est aussi déclaré ; on attend qu'elle ait quatorze ans ; et elle en a treize passés.

A l'imitation de la loterie de Commercy, le Roi vient d'en faire publier une de douze millions dont les billets seront de 200 livres payables en plusieurs termes ; les billets gagnants rentreront dans la roue, et peuvent par conséquent gagner plusieurs fois. Les lots sont depuis 1,000 francs jusqu'à 100,000 écus ; le Roi retient douze pour cent sur les lots (1).

Du dimanche 29, *Versailles.* — Le Roi n'a point été à la chasse la semaine dernière, à cause de la gelée ; il a soupé tous les soirs, ou chez Mme la comtesse de Toulouse, ou dans ses cabinets ; il n'y a eu de dames que les deux sœurs et Mme la maréchale d'Estrées pendant qu'elle a été ici ; de-

(1) Cette loterie était faite pour venir en aide aux pauvres de Paris. (Voy. *Barbier*, t. III, p. 256.)

puis son départ il n'y a eu que les deux sœurs. Mademoiselle est malade, Mlle de Clermont n'y a point soupé et Mme d'Antin est de semaine. Car dans cette semaine, c'est un établissement que la Reine soupe tous les jours avec les dames, qui sont Mmes d'Antin, de Montauban et de Matignon. Mme de Mérode, qui est la quatrième, est absente depuis près de deux ans pour ses affaires en Flandre.

Mme de Mailly a été presque toujours malade pendant cette semaine ; cependant elle a été plusieurs fois passer la soirée chez Mme la comtesse de Toulouse, et hier elle soupa dans les cabinets avec Mme sa sœur. Elles dînent tous les jours chez Mme la maréchale d'Estrées, à cause de la proximité. Depuis le départ de Mme la maréchale d'Estrées pour Paris, le Roi a envoyé à dîner à Mme de Mailly. Je la trouvai avant-hier chez Mme la comtesse de Toulouse entre sept et huit heures du soir ; elles me parurent être tête à tête ; Mme de Mailly étoit debout et cachoit avec son panier le Roi qui étoit assis ; cela fit le sujet d'un moment de plaisanterie.

Mme de Cambis n'avoit point paru ici depuis la mort de son mari ; elle y vint hier et doit faire aujourd'hui ses révérences sans mante ; elle verra le Roi dans son cabinet ; c'est Mme de Luynes qui la mène.

Du lundi 30, *Versailles.* — Nous avons ici depuis quelques jours un ambassadeur d'Espagne qui va à Francfort ; il s'appelle le comte de Montijo ; il est de la maison d'Acuna-Pacheco ; il est grand d'Espagne, et a même plusieurs grandesses. On dit qu'il ne dégénère en rien de la fierté naturelle aux Espagnols. Il paroît ici vouloir se concilier en tout avec M. de Belle-Isle, mais M. de Belle-Isle a prévu les difficultés qui pourroient se rencontrer par rapport à l'ancienne question de préséance, qui a cependant été réglée, comme il est dit ci-dessus, à l'occasion de M. d'Estrades. M. de Belle-Isle a reçu ordre de ne point céder ladite préséance.

L'arrangement pour la dépense de M. de Belle-Isle à

Francfort est fait en quelque manière ; il a été décidé qu'il compteroit de clerc à maître. Il est vrai qu'il avoit offert d'abord d'y dépenser 100,000 écus de son bien, disant en même temps qu'il ne pouvoit pas aller plus loin sans se ruiner; reste à savoir si lesdits 100,000 écus seront diminués sur le compte qu'il rendra de sa dépense.

Mme de Cambis fit hier ses révérences sans mante, en ayant demandé la permission.

Le Roi a été à la chasse aujourd'hui ; il ne soupe point dans ses cabinets, mais chez Mme la comtesse de Toulouse.

FÉVRIER.

Audience de M. de Montijo. — Mort du bailli de Mesmes. — Le cardinal de Rohan blessé à l'œil par une fusée. — Procès de l'évêque de Metz. — Prophétie trouvée à Kaiserslautern. — Effets du tonnerre dans l'église de Montigné. — Fête donnée par M. de Campo-Florido. — Mort du marquis de Vérac. — Promotion de maréchaux de France; mot de Mme de Mailly au Roi sur sa discrétion. — Mort du grand maître de Malte. — Nouveaux détails sur l'élection du Pape. — Audience de congé des princes de Hesse. — Confirmation du Dauphin.

Du mercredi 1er, *Versailles*. — Hier M. de Montijo eut une audience particulière du Roi et de la Reine ; il remit une lettre de Madame Infante à S. M., qui étoit debout contre la table de marbre, vis-à-vis de son lit, suivant l'usage ; il fut conduit par M. de Verneuil, et les dames avoient été averties pour cette audience.

Du jeudi 2. — Le Roi soupa hier dans ses cabinets après la chasse ; Mademoiselle n'y étoit point, parce qu'elle est malade; il y avoit Mlle de Clermont, Mme de Mailly, Mme de Vintimille et Mme d'Antin.

Hier la Reine fit ses dévotions; et comme la veille des jours qu'elle communie, elle ne joue point et ne voit personne, hors les dames du palais et les entrées, par la même raison il n'y eut point de comédie, quoique ce

fût le mardi. Les princesses qui sont ici en furent assez fâchées. Il n'y eut pas de comédie non plus hier, qui étoit le jour des Italiens.

Il n'y a pas eu de chapitre (1) aujourd'hui. M. le marquis de Mirepoix a seulement été reçu. On croit toujours que M. le Dauphin sera reçu au premier jour de l'an 1742, et que ce jour il y aura une des plus grandes cérémonies qu'il y ait encore eu. C'est Mme de Flavacourt qui a quêté.

Il y a aujourd'hui grand couvert et Madame y dîne.

Du samedi 4, Versailles. — On apprit hier la mort de M. le bailli de Mesmes; il étoit ambassadeur de Malte et frère de feu M. le premier président. La maison de Mesmes est originaire de Guyenne. Le premier de cette maison dont on ait connoissance est Amanieu, seigneur de Mesmes, qui dans un acte de l'an 1219 est qualifié chevalier. Son second fils Guillaume fut premier chapelain du roi saint Louis. M. le bailli de Mesmes étoit né en 1675 et avoit été reçu chevalier de Malte l'année d'après; il étoit ambassadeur de la Religion depuis 1715. M. le comte d'Avaux, qui fut ambassadeur extraordinaire de France à Venise, en 1671, plénipotentiaire à Nimègue, en 1675, ambassadeur en Espagne vers 1684, en Angleterre auprès du roi Jacques II en 1689, en Suède en 1692, et qui fut outre cela deux fois en Hollande, et mourut en 1709, étoit le propre oncle de M. le bailli de Mesmes. M. le bailli de Mesmes a une sœur qui est Mme de Fontenille, mère de M. le marquis de Rambures. M. le premier président n'a eu que deux filles, dont l'une est Mme la duchesse de Lorges et l'autre Mme de Lautrec, qui s'appela depuis Mme d'Ambres. L'ambassade de Malte est la commission la plus honorable dont puisse être décoré un chevalier françois de cet ordre; il n'y a que 2,000 écus d'appointements attachés à cette place; mais outre cela l'ambassadeur obtient toujours une commanderie, et le

(1) De l'ordre du Saint-Esprit.

grand maître a toujours attention de lui en donner une bonne. C'est le grand maître qui nomme l'ambassadeur, mais toujours du consentement du Roi et cherchant celui qui est le plus agréable à S. M. On croit assez que le choix tombera sur M. le bailli de Froulay.

Avant-hier, M. le marquis de Vérac se trouva mal à la cérémonie des chevaliers; on s'en aperçut à la chapelle même, où l'on eut bien de la peine à le faire lever aux révérences de M. le marquis de Mirepoix; il revint cependant avec la procession, et fut pour dîner chez M. le Cardinal, où il étoit prié; mais il étoit pour lors presque sans connoissance; c'est une apoplexie; on l'emmena à Paris, et il est fort mal.

M. le cardinal de Rohan fit hier sa révérence au Roi. Il partit l'année passée le 6 février pour aller à Rome. Il est fort marqué de sa blessure; je crois avoir oublié d'en parler; c'est en revenant de Rome, en passant à la Charité, abbaye appartenant à M. l'évêque de Verdun, qu'il fut blessé à l'œil par une fusée. M. de Verdun voulut lui donner un feu d'artifice le premier jour; le mauvais temps fit qu'on remit au lendemain ce qui restoit à tirer de ce feu, et comme il y avoit des feux sur l'eau, on descendit dans le jardin où l'on avoit rangé des chaises pour la compagnie. M. le cardinal de Rohan voulut se mettre sur la première chaise qu'il trouva; on l'obligea de s'avancer à la première place; ce fut là qu'une fusée tirée maladroitement le frappa à l'œil et au front, et de là voulant s'élever emporta son chapeau à trente pas. Dans le moment, il eut l'œil tout en sang; on ne remarqua pas dans le premier moment qu'il eût été blessé; M^me^ de Dromesnil, nièce de M. l'évêque de Verdun, qui étoit assise auprès de lui, ne s'en aperçut point d'abord, non plus qu'un des valets de chambre de M. le cardinal de Rohan, qui étoit derrière son fauteuil; heureusement l'œil est conservé.

M. le comte de Clermont, capitaine des gardes de M. le duc d'Orléans et chevalier de l'Ordre, est fort mal.

Ce que j'ai marqué ci-dessus du procès de M. de Metz étoit ce que l'on disoit le jour même; aujourd'hui quoique l'arrêt ne paroisse pas encore, l'on en sait le contenu, et M. de Metz dit qu'il a gagné puisqu'il ne demandoit point les mouvances appartenantes au Roi comme souverain, mais seulement celles appartenantes à l'évêché de Metz, dont il a porté la foi et hommage au Roi. Par conséquent les fiefs mouvants de l'évêché de Metz sont des arrière-fiefs de la Couronne. MM. les princes de Hesse disent que ce jugement ne fait rien à leur affaire, parce que les fiefs dont ils jouissent sont incontestablement mouvants de la Couronne et non de l'évêché de Metz. Il y a une seconde question par rapport à eux, c'est de savoir si les fiefs dont il s'agit sont masculins ou féminins; s'ils sont féminins, ils ont pu passer à la fille de M. le comte de Hanau, mère de MM. de Hesse ; s'ils sont masculins, ils sont revenus au seigneur suzerain au défaut d'hoirs mâles, et par conséquent il a pu en disposer. Quant à l'investiture donnée par le Roi à M. le prince de Hesse, elle ne fait point un titre, puisque c'est sauf le droit d'autrui.

Avant-hier, le Roi ne vint chez la Reine qu'un moment après que le jeu fut fini. La Reine étoit dans sa chambre debout en attendant son souper et l'on entroit la table; MM. les princes de Hesse avoient joué avec la Reine. Le cadet de tous, que l'on appelle le chevalier de Nida ou le comte Frédéric, étoit resté dans la chambre de la Reine avec le baron de Planta; l'usage est qu'il n'y a que les entrées qui restent au souper de la Reine; mais on ne compte le moment que lorsqu'on présente à la Reine la serviette pour se laver les mains avant que de se mettre à table. L'huissier de la chambre de la Reine dit à M. le chevalier de Nida et à M. le baron de Planta de sortir, et leur répéta deux ou trois fois; ils sortirent à la fin. M. le baron de Planta fut piqué des instances qu'avoit faites l'huissier, surtout dans un temps où la Reine ne se mettoit point à table, puisque le Roi étoit encore

chez elle; il vint faire ses plaintes à Mme de Luynes; elle envoya querir l'huissier, lequel chercha à se justifier disant qu'il n'avoit fait que ce qu'il devoit; Mme de Luynes lui dit qu'elle lui conseilloit cependant de faire des excuses à M. le chevalier de Nida et à M. le baron de Planta, qui étoient alors chez elle. L'huissier refusa de suivre ce conseil; Mme de Luynes alla hier chez M. le Cardinal pour lui en parler; il étoit chez la Reine; Mme de Luynes y entra et trouva la Reine tête à tête avec lui; elle lui parla de ce qui s'étoit passé la veille; la Reine chercha à justifier l'huissier et dit que la première fois qu'elle verroit M. le baron de Planta elle lui feroit elle-même une honnêteté. Mme de Luynes ressortit un moment et la laissa tête à tête avec M. le Cardinal. Alors M. le Cardinal dit à la Reine qu'il étoit peu convenable que ce fût elle qui fît les excuses, et qu'il falloit envoyer l'huissier les faire; c'est S. Ém. qui le conta l'après-dînée à Mme de Luynes. Mme de Luynes étant rentrée, la Reine lui dit d'ordonner à l'huissier d'aller faire des excuses; cet ordre fut donné aussitôt; l'huissier croyoit l'avoir exécuté en allant chercher M. le chevalier de Nida à Versailles; Mme de Luynes lui a ordonné de les aller chercher à Paris.

On prétend qu'on a trouvé à Kaiserslautern une prophétie gravée sur du cuivre, faite l'an 1012 par un moine, nommé Sinibalde, et que l'on a porté cette plaque de cuivre à Francfort. Cette prophétie annonce des événements déjà arrivés dans l'empire, et désigne pour l'année 1740 la mort de l'empereur qui sera, dit-elle, suivie de beaucoup de troubles et de confusion, et que l'on verra paroître le lion rouge, le singe blanc, et un troisième prétendant qu'elle annonce de même par ses armes; mais qu'un jeune prince venu du Nord feroit de grandes conquêtes.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets; il n'y avoit point de dames; après le souper il fut chez Mme de Mailly avec

trois ou quatre personnes ; il envoya tout de suite avertir tous ceux qui avoient soupé dans les cabinets, et il joua chez Mme de Mailly. Il va lundi à Choisy pour jusqu'à jeudi ; ce voyage avoit toujours été fort incertain ; on croit que c'est à cause de la santé de Mme de Mailly.

Du lundi 6, *Versailles.* — Samedi dernier, le Roi soupa dans ses cabinets ; il n'y avoit point de dames. Avant le souper il avoit été chez Mme la comtesse de Toulouse ; après souper il alla avec deux ou trois personnes chez Mme de Mailly ; elle n'étoit pas chez elle ; elle avoit resté chez Mme la comtesse de Toulouse jusqu'à près de minuit et étoit venue ensuite voir Mme de Luynes. Le Roi retourna chez Mme la comtesse de Toulouse, et comme il la trouva retirée il alla chez Mademoiselle où il n'y avoit que deux ou trois personnes ; il y fit une visite d'un quart d'heure, n'ayant trouvé Mme de Mailly nulle part, et alla se coucher. Aujourd'hui il est allé à la chasse à Saint-Germain et de là va à Choisy pour jusqu'à jeudi. Les dames sont les quatre sœurs, Mme la maréchale d'Estrées et Mme d'Antin. Mme de Mailly ne fut chez la Reine que samedi de sa semaine, à cause qu'elle a été malade.

M. de l'Hôpital demanda hier l'agrément pour se marier ; il épouse la fille (1) de M. Eynard, grand maître des eaux et forêts de Touraine ; il est de même maison que notre ambassadeur à Naples et prétendoit même être l'aîné (2) ; on dit cependant qu'il n'est que le cadet.

M. le duc d'Harcourt demanda hier l'agrément du Roi pour le mariage de sa seconde et dernière fille avec M. le prince de Croy, lequel a, à ce que l'on dit, 50,000 écus de rente. Mlle d'Harcourt, qui se marie, est sœur ca-

---

(1) On donne à Mlle Eynard 20,000 livres de rente ; elle a encore quelques espérances ; outre cela logés et nourris tant qu'ils voudront. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) C'est-à-dire de la branche aînée.

dette de M^me d'Hautefort et aînée de M^me de Guerchy; elle est mieux que les deux autres et ressemble assez à M^me sa mère.

Du jeudi 9, *Versailles.* — Le Roi revient de Choisy aujourd'hui après dîner. J'y fus mardi; je n'y vis point de métiers; il n'en a pas été question ce voyage-ci.

L'accident arrivé le 11 décembre dans le diocèse de la Rochelle est si singulier que j'ai cru en devoir joindre ici la relation écrite par le curé du lieu.

Relation exacte d'un accident tragique causé par le tonnerre en l'église de Montigné, diocèse de la Rochelle, généralité de Tours.

Le 11 décembre 1740, sur les onze heures du matin, heure de la grande messe, comme j'étois dans la chaire faisant le prône, le tonnerre tomba dans le clocher, qui fut transporté avec la cloche, sans dommage, avec un gros monceau de pierres, par-dessus la cure dans un jardin voisin, laquelle église a été entièrement ruinée et les murailles si fort ébranlées qu'on n'y célèbre les saints mystères qu'avec grand danger. Le feu m'a passé devant le visage; au même instant je me suis senti frappé à la jambe droite du coup de tonnerre qui m'a fait deux trous fort considérables, dont l'un, percé de part en part entre l'os et le gras de la jambe, m'a tourné devant derrière, a emporté trois degrés et le siége de ma chaire; à un pied au-dessus du niveau de ma tête, il y a un placard de sang dont je ne sais d'où il vient; m'a renversé par terre et a étouffé deux personnes qui touchoient à mon vicaire qui n'a reçu aucun mal, quoique renversé par terre du coup; trois qui se sont trouvés ensevelis sous les ruines du clocher et quatre qui ont été tués par le feu du tonnerre; plus de cent cinquante blessés dangereusement par les pierres qu'il lançoit avec impétuosité dans l'église; a ruiné entièrement l'autel de saint Sébastien, a emporté le dessus de la tête de la statue de la sainte Vierge, a passé au grand autel, a renversé les deux statues dudit autel, a plié le calice comme une S, sans renverser une goutte de vin, a brisé entièrement les vitres de l'église, s'est promené dans tout le bas de l'église sur les femmes qui étoient renversées par terre, lesquelles ont toutes senti son effet; les unes étoient brûlées aux épaules, les autres aux jambes et aux cuisses, sans avoir endommagé en rien leurs vêtements; une autre a été brûlée et consommée en cendres depuis le haut de la tête jusqu'à la ceinture, le reste du corps palpable comme si elle n'étoit pas morte; une autre dont le crâne lui a été enlevé et une partie de la cervelle dispersée. De plus au dehors, proche de l'église, le ton-

nerre transporta sains et saufs deux petits enfants, qui étoient avec mon valet, loin de dix à quinze pas de là. Ceux et celles qui avoient des chapelets enchaînés, ce feu leur a enlevé les grains et ne leur a laissé que la chaîne en main. Enfin dans l'église, qui étoit pleine et qui contient environ cinq cents personnes, il n'y en a eu que trois qui ne se sont pas sentis des funestes effets de ce coup de foudre dont le détail paroîtra fabuleux dans les siècles à venir. Ce qu'il y a de cruel c'est que la majeure partie de ceux qui ont été frappés sont restés fous ou comme imbéciles; on espère que les jeunes gens pourront se rétablir avec le temps, mais on ne peut l'espérer de ceux qui ont atteint un certain âge, qui se trouvent chefs de familles, ce qui redouble notre consternation.

Mon vicaire et moi avons confessé plus de trois cents personnes avant que de sortir de l'église, ou pour mieux dire avons donné l'absolution à tous ceux qui crioient : « Je me meurs! » le visage contre terre, ne pouvant s'aider les uns les autres à se relever. Non, personne ne se représentera jamais ce funeste spectacle.

Nous sommes entourés de gens à qui Dieu n'a pas encore fait la grâce d'embrasser la saine doctrine, et qui regardent comme une punition divine ce qui nous est arrivé; nous le prenons bien pour nos péchés, mais nous espérons que la divine Providence leur prouvera par les secours qu'elle nous accordera qu'elle ne nous a pas entièrement abandonnés.

Lundi dernier, 6 de ce mois, M. de Campo-Florido donna une fête à Paris, à l'occasion de la naissance de la princesse royale des Deux-Siciles. Il avoit apparemment attendu des ordres pour donner cette fête; car il est étonnant qu'elle ait été autant retardée, celle de M. de Castro-Pignano ayant été donnée à Fontainebleau. Elle ne consista qu'en un dîner, comme j'ai marqué ci-devant. Celle-ci a été beaucoup plus considérable; elle s'est donnée dans la maison où logeoit feu M. d'Angervilliers, rue de l'Université, dans laquelle loge M. de Campo-Florido. Il y eut un bal qui commença à sept heures; ensuite il vint une si prodigieuse quantité de monde qu'on ne put danser; il y avoit dans une chambre une musique, dans l'autre un cavagnole; dans la grande pièce, où l'on avoit dansé d'abord, il y avoit beaucoup de tables de jeux; on y dansa après souper; il y avoit un pharaon dans une autre

pièce. L'appartement étoit fort bien éclairé; il y a de beaux meubles et surtout des chandeliers de cristal fort singuliers. Il y avoit quatre tables en bas, de vingt-deux couverts chacune.

Du lundi 13, *Versailles.* — M. le marquis de Vérac mourut avant-hier. Ce même jour le Roi fit sept maréchaux de France : M. de Brancas, M. de Chaulnes, M. de Nangis, M. d'Isenghien, M. de Duras, M. de Maillebois et M. de Belle-Isle. On savoit depuis plusieurs jours que M. de Belle-Isle seroit fait maréchal de France ; d'abord on avoit cru qu'il pourroit être fait seul ; on avoit su depuis qu'il y en avoit d'autres avec lui, et on nommoit même ceux qui viennent d'être déclarés. Il y a quinze jours que j'entendis chez Mme de Mailly un discours qui pouvoit faire croire que M. de Belle-Isle ne seroit pas le seul ; comme on raisonnoit sur les bruits qui couroient déjà, elle prit la parole; elle dit : « Mais pourquoi le Roi donneroit-il des désagréments à ceux qui l'ont bien servi? » Le jour de cette promotion, le Roi avoit été à la chasse et travailla au retour avec M. de Breteuil (1). M. d'Isenghien étoit dans la chambre du Roi, attendant la fin du travail ; le Roi sortit pour aller chez la Reine ; M. le Cardinal passa aussi ; et, soit qu'ils n'eussent vu M. d'Isenghien ni l'un ni l'autre, ils ne lui dirent mot. La Reine jouoit; M. de Nangis étoit derrière son fauteuil ; le Roi s'approcha de lui et lui dit : « M. le Maréchal, je vous fais mon compliment. » Ce discours fut reçu avec grande reconnoissance de M. de Nangis, mais en même temps avec transport de joie de la part de la Reine. Le Roi n'en déclara point d'autres dans le moment. L'instant d'après, on sut qu'il y en avoit cinq, mais on ne nommoit point M. de Chaulnes et M. d'Isenghien. Enfin, à force de recherches, on sut par

(1) Il est inutile d'ajouter que M. le Cardinal y étoit, parce qu'il y est toujours. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le contrôleur général, qui sortoit du coucher de M. le Cardinal, que S. Ém. avoit dit sans aucun mystère que M. de Chaulnes et M. d'Isenghien l'étoient aussi. Mme de Luynes, pour plus grande sûreté, alla chez M. le Cardinal et lui fit demander, pour pouvoir dépêcher un courrier à M. de Chaulnes sur-le-champ. Mais M. d'Isenghien étoit toujours dans l'inquiétude; il étoit même allé s'enfermer dans sa chambre voyant qu'on ne lui avoit rien dit; sur la nouvelle de M. le contrôleur général, il lui revint quelqu'espérance, mais nulle certitude; il alla se coucher dans cet état. Le Roi soupa dans ses cabinets avec des hommes seulement, et après le souper alla chez Mme de Mailly, où il fit la conversation, longtemps, sans jouer. Mme de Vintimille y étoit et plusieurs autres; Mme de Mailly poussa le Roi de questions sur les maréchaux de France; le Roi n'en disoit toujours que cinq; elle lui nomma M. de Chaulnes et M. d'Isenghien, et le Roi lui dit : « Puisque vous le savez, cela est vrai. » Ce fut sur cela qu'elle lui répondit avec vivacité : « Si une femme étoit aussi longtemps à accoucher, elle mourroit en travail. » Le vidame de Vassé, qui étoit présent, demanda au Roi permission d'aller le dire à M. d'Isenghien, qui est son oncle, et le Roi lui dit : « Allez. » M. le Cardinal, qui partoit le lendemain dès la pointe du jour pour aller à Issy, vouloit apparemment n'être pas tourmenté par des représentations et comptoit que ce seroit le Roi qui déclareroit la promotion. M. de Breteuil ne nommoit que les cinq que le Roi avoit déclarés et ne voulut jamais parler des deux autres.

Le Roi signa hier le contrat de mariage de M. de Croy avec Mlle d'Harcourt, et celui de M. de l'Hôpital avec Mlle Eynard. Immédiatement après, et tout le monde étant encore dans le cabinet, M. de Belle-Isle prêta le serment de maréchal de France. Pour ces serments, le Roi est dans son fauteuil, un carreau à ses pieds, sur lequel le maréchal de France se met à genoux. Le secrétaire d'État lit le serment; le Roi prend ensuite une canne, qui est ordi-

nairement celle de maréchal de France, qu'il lui remet entre les mains.

M. l'abbé de Ventadour fit il y a quelques jours un discours latin en Sorbonne (c'est ce qu'on appelle la clôture sorbonique) qui fut extrêmement applaudi.

Du samedi 18, *Versailles.* — Mardi dernier, jour de mardi gras, la Reine fut à la paroisse entendre le sermon de M. l'abbé Duvaux, qui fut fort bon, et son compliment très-convenable. Il y eut aussi un salut, et la Reine revint de là pour la comédie; elle soupa avec ses dames du palais, comme à l'ordinaire. Il n'y eut point de véritable bal chez M. le Dauphin, seulement l'assemblée comme il y en a eu tout l'hiver.

Le mercredi 15, qui est le jour de la naissance du Roi, il y eut suivant l'usage un *Te Deum* à la paroisse. M^me^ de Mailly devoit y aller et M^me^ de Vintimille; mais elle avoit commencé à jouer chez M. le cardinal de Rohan, et elle prit le parti d'y rester. M^me^ de Vintimille alla toute seule au *Te Deum*.

Ce même jour, mercredi, le Roi dîna à quatre heures dans sa chambre en maigre; il compte faire le carême. M^me^ de Luynes, qui a les entrées chez le Roi, ainsi que je l'ai marqué ci-devant, fut au dîner de S. M.

M^mes^ les maréchales de Duras, de Nangis et de Maillebois vinrent ici faire leurs révérences et remercîments; il n'y a encore eu de serments de prêtés que celui de M. de Belle-Isle. M^me^ de Duras me disoit il y a quelques jours que feu M. le maréchal de Duras, père de celui-ci, qui étoit capitaine des gardes, gouverneur de province et maréchal de France, et qui avoit par conséquent prêté trois serments, n'avoit jamais rien payé, disant qu'il étoit indigne que l'on donnât de l'argent chez le Roi pour prêter serment à S. M.

M. le duc de Durfort, fils de M. le maréchal de Duras, prend le nom de duc de Duras.

Du lundi 20, *Versailles.* — M. de Lussebourg épouse

Mlle Borio dont le père est résident du duc de Guastalla. Mlle Borio a présentement 240,000 livres dont 200,000 livres données par M. Bellanger, notaire, et outre cela on lui assure 10,000 livres de rente après la mort de père et de mère.

Le mariage de M. le prince de Croy avec Mlle d'Harcourt se fit vendredi dernier dans la maison de M. de Belle-Isle qu'ils avoient empruntée.

MM. de Vérac vinrent ici il y a trois jours avec M. de Rambures faire leurs révérences; ils n'avoient point de grands manteaux; ils sont deux; le roi a donné à l'aîné la lieutenance générale de Poitou, qui est depuis plusieurs années dans leur famille; ils disent qu'elle ne vaut que 5 ou 6,000 livres. M. de Rambures est gendre de feu M. de Vérac; c'est un second mariage.

On apprit vendredi dernier la mort du grand maître de Malte et en même temps l'élection de son succeseur, qui est un Portugais nommé Pinto. L'élection du grand maître ne dure jamais que trois jours et on n'apprend point sa mort sans apprendre qui est son successeur. Le nouveau grand maître a droit de nommer à une commanderie dans chaque langue à mesure qu'elles viennent à vaquer. Le Roi n'a point eu de courrier; la nouvelle est venue par l'ordinaire, et le Roi l'apprit vendredi en sortant de table, ce qui faisoit même qu'on en doutoit; mais cela s'est confirmé depuis.

M. le cardinal de Rohan me confirma, il y a quelques jours, ce que j'ai marqué ci-dessus par rapport à l'élection du pape, que cette élection avoit été faite sans que le cardinal Albani en sût rien. Ce fut le cardinal Macei qui lui apprit lorsque ledit cardinal Albani faisoit une nouvelle tentative auprès du cardinal Macei pour le détacher du parti du cardinal Aldovrandi. M. le cardinal de Rohan m'ajouta qu'il n'avoit manqué qu'une voix au cardinal Aldovrandi pour être élu pape. On sait toujours dans le conclave le nom des cardinaux qui sont pour un tel ou

un tel. Il y a eu une voix pour le cardinal Aldovrandi qui étoit réellement comptée ; on n'a jamais su qui c'étoit; on a même supposé que ce pouvoit être un tour d'adresse du cardinal Albani pour faire manquer l'élection.

Pour se former quelque idée du conclave, voici une partie de ce que m'en a dit M. le cardinal de Rohan. Ce qu'on appelle conclave, c'est le premier étage du palais du Vatican. Immédiatement après la mort du Pape, on fait murer toutes les issues de cet étage, hors une seule porte, laquelle ne s'ouvre qu'en vertu d'une délibération du conclave. L'on fait dans ce premier étage plusieurs séparations par des cloisons légères pour former autant de logements comme il y a de cardinaux; même les cardinaux absents ont une cellule qui sert aux cardinaux de leur nation. M. le cardinal de Rohan par exemple faisoit usage de celle de M. le cardinal de Gesvres. Tout ce qui est nécessaire pour le conclave y est renfermé et n'en sort point : un archevêque qui y dit la messe tous les jours, des évêques, des prêtres, des médecins, chirurgiens, et les domestiques nécessaires aux cardinaux, en petit nombre, par exemple deux ou trois chacun. Il y a outre cela des domestiques communs pour servir tout le monde, qu'on appelle faquins. Il y a deux chapelles dans le conclave où l'on dit la messe tous les jours et où l'on demeure ensuite assemblés pour le scrutin, et une autre pour les messes et dévotions particulières où est exposé le Saint-Sacrement. L'on s'assemble deux fois par jour dans la première de ces chapelles, le matin et le soir; l'assemblée du matin dure deux heures un quart ou deux heures et demie, à cause de la messe; celle de l'après-dînée une heure trois quarts ou environ. Dans la première de ces assemblées, après avoir chanté le *Veni Creator*, on dit la messe, ensuite on fait au sort l'élection de neuf des cardinaux, trois scrutateurs, trois réviseurs et trois infirmiers. Les scrutateurs sont ceux qui lisent les billets de chaque cardinal con-

tenant son suffrage; les réviseurs relisent de nouveau lesdits billets, les écrivent et les annoncent; les infirmiers ne sont chargés que d'aller chez les cardinaux malades pour apporter leurs billets. Ces billets sont cachetés par en haut et par en bas. En haut, est le nom du cardinal, *Ego cardinalis*, etc. Ce que l'on voit est après le nom et contient ces mots : *Eligo summum pontificem cardinalem*, etc. En bas, est une sentence latine roulée et cachetée que chacun choisit comme il le juge à propos. Ces deux parties du billet, le haut et le bas, ne servent que supposé qu'il soit nécessaire de vérifier les suffrages; alors on examineroit s'il n'y auroit pas deux billets extrêmement pareils tant pour le nom que pour la sentence et pour le cachet; car il faut observer qu'il y a quatre cachets dans le conclave dont chaque cardinal choisit celui qui lui convient davantage. Les billets sont mis par chaque cardinal sur une table au milieu du conclave; ensuite un des cardinaux scrutateurs les prend et les porte à l'autel, sur lequel est un calice couvert d'une patène; il laisse tomber le billet sur la patène, et renverse ensuite la patène dans le calice. Lorsque tous les billets sont donnés, alors on les ouvre; tous les noms des cardinaux sont marqués dessus; et à mesure qu'on lit un billet, on met à côté du nom du cardinal élu une barre pour marquer qu'il a une voix. Chacun des cardinaux présents à l'assemblée a une liste des cardinaux, et met à mesure une barre à côté du nom, de sorte que chaque cardinal sait toujours à chaque moment combien il y a de cardinaux proposés pour pape, et combien chacun a de voix. Mais ce n'est que par les conversations particulières qu'ils découvrent le nom de ceux qui sont pour un tel, ou un tel parti. Dans la première assemblée, chaque cardinal met, comme je l'ai dit, dans son billet, *eligo*, pour désigner celui en faveur duquel il se détermine; mais ce n'est que dans celle-là seulement; dans toutes les autres il ne met plus que *accedo*. Lorsqu'il persiste dans le choix qu'il a fait d'abord, il met *accedo*

nemini, je n'accorde à personne, c'est-à-dire je ne change point de sentiment. Lorsqu'il voit au contraire quelque raison qui le détermine à choisir un autre que celui qu'il avoit élu d'abord, il met : *ad eligendum summum pontificem*, un tel. Il n'est pas permis de donner son *accedo* pour celui pour lequel on a donné son *eligo ;* car sans cela il se trouveroit plusieurs suffrages en faveur d'un cardinal lorsqu'il ne devroit y en avoir de réel que celui de l'*eligo*. Ces séances durent jusqu'à ce que le plus grand nombre des suffrages étant réunis, ils fassent au moins les deux tiers; alors l'élection est faite. Le cardinal Lambertini, aujourd'hui Pape, a été élu tout d'une voix.

Je fus hier au dîner de M. le Dauphin. M. l'abbé Duguesclin, aumônier en quartier auprès du Roi, y étoit; il y avoit aussi un chapelain du Roi, qui est de quartier auprès de M. le Dauphin. Jusqu'à présent il n'y a eu que les chapelains du Roi qui aient fait les fonctions d'aumônier chez M. le Dauphin. M. l'abbé Duguesclin s'en alla un peu avant la fin du dîner; je lui en demandai quelque temps après la raison; il me dit que les chapelains vouloient prétendre que, comme attachés au service de M. le Dauphin, ils devoient faire les fonctions d'aumônier de M. le Dauphin, même en présence des aumôniers du Roi; que cette prétention n'étoit point fondée; que les aumôniers du Roi en quartier ou non en quartier chez le Roi étoient en droit de faire les fonctions d'aumônier chez M. le Dauphin en présence et à l'exclusion des chapelains, et que même pour conserver ce droit ils en usoient toujours dans chaque quartier. On compte que M. le Dauphin fera sa première communion à Pâques prochain, et qu'alors un aumônier sortant de quartier chez le Roi entrera de quartier chez M. le Dauphin. Il doit être confirmé dimanche prochain à la chapelle par M. le cardinal de Rohan.

Depuis le commencement du carême, le Roi n'a

point soupé avec des dames; mais les jours de chasse il a soupé dans ses cabinets avec des hommes seulement. Il va tous les soirs chez Mme la comtesse de Toulouse avant et après souper, et les jours des cabinets il va au sortir de chez Mme la comtesse de Toulouse chez Mme de Mailly, où il joue quelquefois.

Du mercredi 22, Versailles. — MM. les maréchaux de Chaulnes, d'Isenghien et de Nangis prêtèrent serment dimanche dernier.

Le Roi fut encore hier, après avoir soupé dans ses cabinets, chez Mme de Mailly; il y joua au piquet, ensuite il fut réveiller plusieurs officiers des gardes qui logent auprès de l'appartement de Mme de Mailly.

C'est le P. d'Héricourt, théatin, qui prêche ici le carême; il paroît qu'on en est fort content; il n'a point l'éloquence du P. Neuville, mais ses sermons sont plus touchants. Son compliment du jour de la Chandeleur étoit plutôt une instruction qu'un compliment et fut approuvé; il fit dimanche un sermon sur la pénitence, très-fort et très-capable de faire impression. Mme de Mailly, qui est de semaine, étoit au sermon et le trouva fort bon; elle dit qu'elle aime beaucoup le P. d'Héricourt, qui est élève du P. Boursault; elle lui a même envoyé quelques bouteilles de vin de liqueur.

Le Roi ne sort point d'ici toute cette semaine; il va lundi à Choisy pour jusqu'à jeudi.

MM. les comtes de Nida ont eu aujourd'hui audience de congé; ils partent incessamment; il paroît que c'est avec beaucoup de regret de quitter la France. Mme de Luynes avoit fait avertir quelques dames. Au retour de la messe de la Reine, M. de Verneuil est venu prendre l'ordre, suivant l'usage; il a été ensuite prendre le prince héréditaire, qui est venu accompagné de M. de Verneuil et de M. de la Tournelle, sous-introducteur. Après un compliment fort court, le prince héréditaire s'est retiré, et M. de Verneuil a amené ses deux frères qui étoient aussi

accompagnés de M. de la Tournelle. Ils ont fait leurs révérences sans aucun compliment.

Du samedi 25, *Versailles.* — Des trois directions générales de l'infanterie, il n'en reste plus que deux; celle de M. de Nangis vient d'être supprimée à l'occasion de sa nouvelle dignité de maréchal de France. Les deux directeurs généraux d'infanterie qui restent sont MM. les comtes de Gramont et d'Aubigné.

Du lundi 27, *Versailles.* — Vendredi dernier, M. le prince de Rohan tomba malade; cette maladie commença par un grand frisson qui fut suivi d'une fièvre violente avec des redoublements, de sorte que le samedi au soir il étoit à l'extrémité. Le Roi, par bonté pour M. le cardinal de Rohan, lui fit dire par M. de Châtillon qu'il consentoit à remettre la cérémonie de la confirmation de M. le Dauphin à un autre jour; mais M. le cardinal de Rohan pria S. M. qu'il n'y ait rien de changé. On porta Notre-Seigneur hier à M. le prince de Rohan, et dans le même temps M. le cardinal de Rohan donna la confirmation à M. le Dauphin, à la chapelle. Le Roi et la Reine étoient en bas. LL. MM. s'avancèrent aux premières marches du chœur, sur lesquelles étoient M. le cardinal de Rohan en habits pontificaux, LL. MM. debout, et M. le Dauphin entre le Roi et la Reine, mais un peu devant. M. le cardinal de Rohan commença par un discours à M. le Dauphin qui dura environ un petit quart d'heure, qui fut fort approuvé et fort bien prononcé, malgré son extrême douleur; la cérémonie ensuite; c'étoit avant la messe du Roi. M. le Dauphin fut l'après-dînée au sermon, qui fut beau. M^me^ de Mailly y étoit, dans la travée derrière le Roi, et elle parut fort contente du sermon.

Du mardi 28, *Versailles.* — Le Roi partit hier pour Choisy, et revient jeudi; il n'y a que cinq dames à ce voyage, les quatre sœurs et M^me^ d'Antin; M^me^ la maréchale d'Estrées devoit en être; mais elle manda samedi à Ma-

demoiselle qu'elle la prioit de faire ses excuses à cause de l'état de M. de Rohan. On sait que c'est Mademoiselle qui avertit les dames pour les voyages.

Mme de Saujon vint ici il y a trois jours; elle est veuve depuis dix-huit mois; son mari étoit chef de brigade des gardes du corps; elle désiroit aller faire sa révérence au Roi dans le cabinet; elle avoit même prié Mme de Luynes de l'y mener. Mme de Luynes lui représenta que cette révérence ou cérémonie, après dix-huit mois, n'étoit guère convenable; indépendamment même du temps, elle n'étoit peut-être pas trop à sa place. Il est vrai que Mme de Cambis a fait sa révérence dans le cabinet et que son mari avoit été officier des gardes du corps, mais il avoit été depuis ambassadeur et mort en ambassade. Mme de Luynes conseilla à Mme de Saujon de demander l'avis de M. le Cardinal. S. Ém. dit à Mme de Saujon qu'elle feroit mieux d'aller faire sa cour comme auparavant. Il n'est point d'usage que les femmes des officiers des gardes du corps viennent à la Cour. Mme de Saint-Chamant, dont le fils est dans les gendarmes, est peut-être le premier exemple; mais il y avoit une circonstance particulière. La Reine avoit passé à Villenauxe, qui est une terre à Mme de Saint-Chamant, et Mme de Saint-Chamant vint remercier la Reine de l'honneur qu'elle lui avoit fait. Je ne sais pas même si elle y est revenue depuis, mais je n'ai pas d'idée de l'y avoir vue. Sur cet exemple, Mme de Saujon désiroit, il y a quelques années, d'être présentée et elle le fut; mais il n'y en a point d'autres qui y viennent.

Il y eut hier une petite difficulté chez la Reine. Dans le passage particulier du Roi chez la Reine est la chambre où se tient pendant le jour le premier valet de chambre du Roi. Cette chambre tient à la garde-robe de commodité de la Reine. Bontemps, premier valet de chambre, étoit hier dans cette chambre avec sa femme et quelqu'un de ses amis; c'est un de ceux qui y étoient qui m'a conté le fait. La Reine appela une de ses femmes;

Bontemps, entendant que personne ne répondoit, ouvrit la porte; la Reine entra même un moment dans la chambre où étoit Bontemps et sa compagnie. Mme Mercier, première femme de la Reine, trouva mauvais que cette porte ne fût pas fermée en dedans du côté de la Reine; la Reine décida qu'elle voulait que Bontemps pût ouvrir la dite porte.

MARS.

M. de Breteuil déclaré ministre. — Contestation entre M. de Châtillon et Mme de Tallard. — Audience de congé de M. de Montijo. — Affaire de Mlle de Nogent. — Mort de Mme d'Angervilliers. — Plantations de Choisy. — Lettre du roi de Pologne à la reine de Hongrie. — Confession de foi du roi de Prusse. — Nominations diverses. — Présentations. — Rupture du mariage de M. de Monaco avec Mlle de Bouillon; anecdote sur la duchesse de Luynes. — Mort de la comtesse d'Uzès. — Voyage de Choisy. — Accident sur la route de Paris à Versailles. — Accouchement de la reine de Hongrie. — Mort de M. de Riom. — Affaires des princes du sang et des légitimés.

Du samedi 4, Versailles. — M. de Breteuil, secrétaire d'État de la guerre depuis la mort de M. d'Angervilliers, fut hier déclaré ministre.

Du mercredi 8, Versailles. — Dimanche dernier, le Roi ne fut point au sermon; il avoit un petit commencement de rhume; il dîna cependant au grand couvert. La Reine fut seule au sermon. M. le Dauphin y étoit, et derrière lui M. de Châtillon et le chef de brigade, qui est en quartier chez M. le Dauphin.

L'on me conta hier qu'il y avoit eu ces jours-ci un petit sujet de contestation entre M. de Châtillon et Mme la duchesse de Tallard. Les dimanches et fêtes, Mesdames descendent ordinairement chez M. le Dauphin et jouent avec lui dans son cabinet. L'officier des gardes qui suit Mesdames ayant été refusé à la porte du cabinet, s'en plaignit à Mme de Tallard lorsqu'elle sortit; Mme de Tallard dit qu'elle en parleroit à M. de Châtillon, et lui en parla effective-

ment quelques jours après; elle lui dit qu'il lui paroissoit que puisque l'officier des gardes de M. le Dauphin entroit chez Mesdames, celui de Mesdames devoit entrer chez M. le Dauphin, et lui ajouta que s'il croyoit que cela ne dût pas être égal, elle donneroit ordre chez Mesdames qu'on ne laissât point entrer l'officier des gardes de M. le Dauphin. C'est ce qui arriva effectivement la première fois que M. le Dauphin vint chez Mesdames. Le chef de brigade qui suivoit resta à la porte, l'huissier ne voulut jamais lui permettre d'entrer; il s'en plaignit à M. de Châtillon qui en parla à M^me^ de Tallard; mais M^me^ de Tallard lui répondit qu'elle l'en avoit averti, et qu'il n'entreroit point que lorsque les choses seroient égales chez M. le Dauphin (1). Cette affaire n'est point encore décidée.

M. de Montijo a pris aujourd'hui audience de congé; l'on comptoit que ce seroit ce matin au retour de la messe;

---

(1) J'ai voulu savoir de M. de Châtillon même le détail de cette affaire; il me l'a contée beaucoup plus simplement que ce qui est ici à côté, qui m'avoit été raconté par un officier des gardes du corps. M. de Châtillon m'a dit que, depuis qu'il est auprès de M. le Dauphin, il s'est toujours réglé pour l'ordre chez M. le Dauphin sur ce qui se passe chez le Roi. En conséquence, les officiers des gardes n'entrent jamais chez M. le Dauphin. Effectivement les officiers des gardes chez le Roi, en suivant S. M., restent toujours à la porte de la chambre du Roi, en dehors, et de même lorsqu'ils conduisent le Roi chez la Reine, par la galerie et le salon, ils restent dans ledit salon à la porte de la chambre de la Reine sans y entrer; ainsi chez M. le Dauphin, jamais les officiers des gardes n'y ont entré, pas même ceux qui sont auprès de sa personne; ils entrent seulement le matin à l'heure de la messe, lorsque M. le Dauphin l'entend dans son cabinet, et l'après-dînée lorsque M. le Dauphin va promener à pied dans le jardin. Le chef de brigade et l'exempt traversent la chambre et le cabinet pour le suivre dans le jardin. Chez Mesdames, il n'y avoit rien de réglé, la bonté de M^me^ de Ventadour et l'âge de Mesdames avoient empêché que l'on ne fît des règlements bien exacts. M^me^ de Tallard défendit effectivement à l'huissier de laisser entrer chez Mesdames les deux officiers des gardes qui suivent M. le Dauphin. Le chef de brigade s'en plaignit à M. de Châtillon qui en parla à M^me^ de Tallard; M^me^ de Tallard lui expliqua ce que je viens de marquer, et les choses en sont demeurées là; les officiers des gardes n'entrent de part ni d'autre. Voilà ce que M. de Châtillon m'a conté. Il est certain qu'il ne m'a point paru être brouillé avec M^me^ de Tallard. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1741.)

la Reine même envoya hier au soir fort tard dire à Mme de Luynes de faire avertir des dames. Comme il n'y avoit plus dans ce moment-là de valet de chambre chez la Reine, Mme de Luynes le dit aux dames qu'elle trouva. Les ambassadeurs d'Espagne et de Naples étoient ici pour cette audience, et M. de Montijo est arrivé trop tard, de sorte que, pendant le dîner au grand couvert, M. de Verneuil est venu prendre l'ordre de la Reine pour cette audience, qui n'a été qu'après le sermon (M. de Montijo avoit eu audience du Roi après le conseil immédiatement avant le dîner). Après l'audience, M. de Campo-Florido a présenté à la Reine un seigneur portugais, frère de M. le duc d'Abrantès et héritier de cette maison; il se nomme Caracaral, lequel est venu avec M. de Montijo et va avec lui à Francfort; il n'avoit point encore été présenté et l'a été pour l'audience de congé.

Du jeudi 9, *Versailles*. — Le Roi part aujourd'hui pour Choisy au retour de la chasse et reviendra samedi en chassant. On s'est fait écrire pour ce voyage chez M. de Rochechouart, comme à l'ordinaire. Les dames ne se font point écrire; c'est Mademoiselle qui les envoie avertir, ou Mlle de Clermont; mais ce voyage-ci il n'y en a eu aucune d'avertie. Les princesses n'y vont point non plus. Le Roi dit à Mme de Mailly que ce voyage étoit trop court et qu'il ne vouloit pas donner la peine à Mme de Vintimille d'y venir, à cause de sa grossesse. Malgré cela, Mme de Mailly a pris le parti d'y aller avec Mme de Vintimille; elle a demandé le petit carrosse du Roi et un relais à la petite écurie. Elle a dit en badinant au Roi qu'il ne pouvoit pas être défendu de lui aller faire sa cour, qu'elle iroit loger dans le village de Choisy chez M. Triplet, qui est un des principaux habitants, et qu'elle pourroit au moins voir le Roi dans la journée. Les deux sœurs sont parties de bonne heure pour arriver avant le Roi.

L'affaire de Mlle de Nogent fait toujours ici beaucoup de bruit; elle a répandu dans le public un mémoire im-

primé, qui paroît même avoir été composé par elle, où elle raconte fort pathétiquement son histoire. Ce mémoire est accompagné de plusieurs lettres. Voici le fait en peu de mots. Feu M. de Nogent, son père, étoit frère de Mme la maréchale de Biron ; Mme de Nogent, mère de M. de Nogent, avoit chez elle une Turquesse que M. de Nogent trouvoit fort à son gré ; on prétend qu'il la voyoit souvent du vivant même de Mme sa mère. Après sa mort, il l'emmena chez lui, et ils vivoient ensemble. On fit des reproches à M. de Nogent d'une conduite qui paroissoit scandaleuse ; il montra un contract de mariage. Mlle de Nogent, sa fille, étoit déjà née. Cela donna occasion, après la mort de M. de Nogent, à un grand procès où l'on disputa à Mlle de Nogent d'être née en légitime mariage. Elle a gagné ce procès, et son état a été constaté; elle a hérité des biens de M. de Nogent, et jouit d'environ 26 ou 27,000 livres de rente, sur quoi il y a quelques charges; elle a actuellement trente-trois ans; elle demeure à Paris, et y vit seule avec un certain nombre de domestiques. Il y a environ dix mois qu'elle fut arrêtée chez elle par lettres de cachet et conduite par le sieur Duval et douze archers dans un couvent; elle prétend que sa mère, qui vit encore et qui ne peut la souffrir, a sollicité cette lettre de cachet et que c'est une persécution de sa famille; qu'on l'avoit accusée d'avoir voulu épouser un musicien qu'elle avoit pris chez elle pour la perfectionner dans le clavecin, lequel lui avoit été donné par le curé de Saint-Laurent, son confesseur depuis quinze ans. Elle rapporte un certificat de sa bonne conduite du dit sieur curé, et une lettre qu'il a écrite à M. le Cardinal. Mme de Mailly, sur la lecture du mémoire de Mlle de Nogent, imagina il y a quelques jours, que, si on pouvoit la déterminer à se marier, ce pourroit être un parti avantageux pour le chevalier de Choiseul, fils de M. de Meuse, qui n'est pas riche étant cadet; sur cette idée elle partit tout d'un coup d'ici, alla à Paris dîner chez Mme la maréchale de Biron, à qui elle communiqua son projet, et

de là chez M^me la duchesse d'Estrées pour le même sujet; elle fut ensuite chez M^lle de Nogent à son couvent; elle fut très-contente de sa politesse et de son esprit. Sur la proposition de mariage, M^lle de Nogent lui répondit que le nom l'honoroit fort, mais qu'elle n'avoit jamais eu dessein de se marier, et que, quand même elle y pourroit songer, ce ne seroit pas pendant qu'elle étoit en captivité; qu'elle ne pouvoit être occupée d'autres affaires que de celle d'obtenir sa liberté; que l'on avoit mis le scellé sur tous ses meubles et même sur son linge et ses habits; que ses terres et ses affaires dépérissoient et qu'elle prioit M^me de Mailly de vouloir bien solliciter sa délivrance (1).

Du samedi 11, *Versailles*. — M^me d'Angervilliers est enfin morte la nuit du mercredi au jeudi, après avoir beaucoup souffert; elle avoit été empoisonnée, il y a environ vingt ou vingt-cinq ans pendant qu'elle étoit intendante en Dauphiné, par les remèdes d'un empirique dont elle et sa sœur avoient pris, pendant l'absence de M. d'Angervilliers et contre son avis. Sa sœur en mourut; pour elle, elle en revint avec une mauvaise santé, et pendant tout le temps du ministère de M. d'Angervilliers, quoiqu'il donnât à manger presque tous les jours et qu'il fît très-bonne chère, elle mangeoit toujours seule dans sa chambre.

Le Roi arrive de Choisy; il y a beaucoup planté (2); il est occupé de sa maison et de son jardin comme un particulier l'est de sa maison de campagne. Je vis hier

(1) Huit ou dix jours après cette visite de M^me de Mailly, M^lle de Nogent obtint la permission de sortir de son couvent; elle vint ici voir M. le Cardinal et M^me de Mailly, qui la mena chez M. de Maurepas. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1741.)

(2) M. Gabriel me disoit hier qu'il y avoit eu 700 milliers de plants employés à Choisy tant cette année que la précédente; il n'y a cependant que deux bosquets plantés entièrement à neuf; l'un un jeu d'oie, l'autre un labyrinthe. Il est vrai qu'ils l'ont été deux fois, parce que le plant fut fait trop tard l'année passée et qu'il a fallu le refaire entièrement. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1741.)

M. le maréchal de Noailles, qui y étoit venu dîner de Paris. Le Roi, quoiqu'il ne mangeât point, eut la complaisance de rester à table jusqu'à ce que M. de Noailles eût dîné; ensuite il lui montra tous les appartements de sa maison.

Du mercredi 15, *Versailles.* — Il paroît ici depuis quelques jours deux écrits; l'un est une lettre du roi de Pologne en réponse à la reine de Hongrie et de Bohême, comme grand maréchal de l'Empire, au sujet des ambassadeurs qu'elle compte envoyer à Francfort. L'autre écrit est une confession de foi que l'on dit être du roi de Prusse. Le Roi a eu la curiosité de la lire et a dit qu'il ne croyoit pas qu'elle fût du roi de Prusse. C'est l'observation la plus juste que l'on puisse faire; je fais copier ici ces deux écrits.

Réponse du roi de Pologne à la reine de Hongrie et de Bohême, du 6 *février* 1741.

Nous avons su par la lettre de V. M. du 30 janvier que, l'électeur de Mayence l'ayant invitée à l'élection d'un nouvel empereur, elle se disposoit à envoyer des ambassadeurs à Francfort pour y assister, conformément au droit attaché à la dignité de reine de Bohême, et qu'elle nous requéroit en vertu de la charge de grand maréchal de l'Empire de faire les dispositions nécessaires tant pour l'entretien de ses ambassadeurs que pour leurs logements, de la façon pratiquée en 1711 à l'égard de l'ambassade de Bohême; mais comme V. M. n'ignore pas les difficultés qu'elle rencontre elle-même touchant l'administration de la dignité électorale de Bohême, selon ce qui est ordonné par la bulle d'or et les constitutions de l'Empire, et que ces difficultés, bien loin d'être levées, ont été, au contraire, augmentées par l'administration de cet électorat, conféré par V. M. à son époux le duc de Lorraine, ce qui est diamétralement opposé à la sanction pragmatique même, nous laissons ainsi à la pénétration de V. M. à juger s'il ne seroit pas plus convenable de différer l'envoi des ambassadeurs de Bohême pour la future élection de l'Empereur jusqu'à ce que le collège électoral ait délibéré et prononcé sur la question de l'exercice actuel du suffrage de Bohême, d'autant plus qu'il est aisé de juger qu'avant la décision de cette affaire, les électeurs n'admettront point les ambassadeurs en cette qualité, ni ne voudront traiter avec eux. C'est par cette raison

même qu'il nous paroît qu'il est trop prématuré d'assigner le logement qu'on nous demande et d'expédier les ordres en conséquence, étant plutôt nécessaire, eu égard à l'importance des circonstances présentes, d'en conférer préalablement et avant toutes choses avec les électeurs nos collègues. V. M. voudra bien ne pas trouver mauvais que, quant à présent, nous ne nous expliquions pas plus positivement là-dessus. Étant, etc.

La confession de foi articulée et dernièrement imprimée de S. M. Prussienne, laquelle elle a fait insinuer à tous les ministres protestants à Ratisbonne.

1° Je ne crois rien de ce que le Pape ordonne, ni dans tous les points ce que Luther, Bèze et Calvin ont écrit; mais je crois en un Dieu en trois personnes, et mets sa sainte parole pour le fondement infaillible de ma foi, et ce qui n'y est pas conforme ne doit jamais être cru, quand même un ange du Ciel l'auroit écrit.

2° Je crois aussi que moi et tous les dévots chrétiens peuvent et doivent être sauvés par le sang, la mort, les plaies et les salutaires mérites de J.-C.

3° Ainsi, comme il n'y a point de salut ou béatitude à trouver en quelqu'autre nom qu'en ce seul nom de J.-C. qui sauve, je ne me nommerai ni luthérien ni papiste, mais je suis et me nomme un chrétien.

4° Touchant la gracieuse élection éternelle et la prédestination, c'est ma simple créance que Dieu, plein de miséricorde, a fait appeler tous les hommes à la béatitude; mais si tous ne se sauvent pas, cela ne provient pas faute d'y être appelés, mais de l'obstination et de la malice des hommes, qui repoussent comme avec les pieds la grâce divine offerte. C'est pourquoi ils sont damnés avec la malice de leur cœur et leurs péchés par la justice divine.

5° Des bonnes œuvres, je suis du sentiment que où il y a une sincère et véritable foi, il faut qu'il y ait aussi des bonnes œuvres; car la foi et les bonnes œuvres peuvent être aussi séparées que la clarté du soleil et la chaleur du feu; mais qu'on puisse gagner le Ciel avec les bonnes œuvres, c'est une pauvre opinion, vu que nous sommes uniquement sauvés par la grâce, moyennant une véritable foi. A quoi nous serviroient les mérites de J.-C., si nous nous pouvions sauver par le mérite de nos propres œuvres?

6° Du baptême et de la sainte Eucharistie, ma simple créance est que, comme au baptême je ne suis pas lavé des péchés par la simple eau seule, mais par le vrai sang de J.-C., et reçu dans l'alliance éternelle des grâces auprès de Dieu le Père, le Fils et le Saint

Esprit, je ne suis nourri à la table de grâce de J.-C. avec du pain et du vin seul, mais avec les vrais corps et sang de J.-C., et que par leur vertu je participerai à tous les bienfaits que J.-C. a acquis avec sa sainte passion et mort, et que, par conséquent, je suis un héritier de la vie éternelle; je conclus donc ainsi : « qui croit en Dieu et cherche son salut dans le sang et la mort de J.-C., et vit chrétiennement là-dessus, peut-être sauvé. »

7° Après quoi je laisserai à un chacun la liberté de sa foi, et j'atteste ici, à la face de Dieu, que je veux vivre et mourir sur cette simple confession de foi, et qu'on ne me fera pas ni froid, ni chaud, ni tiède. Je mets donc tout cela au jugement de tout le monde consciencieux.

8° Je ne me fais pas aussi participant du mérite des âmes ni du mérite des gens d'Église, d'autant que j'ai pû remarquer par l'expérience que toutes leurs propositions ne tendent pas tant à la gloire de Dieu et l'avénement du salut, qu'uniquement à l'honneur propre et au respect humain.

9° Que je me doive nommer papiste, luthérien ou calviniste, c'est dont j'ai une juste peine. Cependant, comme par une pure coutume et opinion du monde, l'on n'est pas content de se donner le simple nom de chrétien, qu'il faut se tenir à une église et à la confession, et s'en confesser, et que la vraie pure religion s'y accorde, je puis bien me faire nommer *per mundi errorem*, réformé, quoique je ne voie en quoi ma susdite confession de foi doive combattre avec la vraie pure doctrine de Luther. Je ne veux pas pourtant qu'on compare mon nom de réformé avec celui de calviniste, mais je demeure un chrétien réformé, et c'est celui-ci qui est demeuré, je crois, exempt de toute erreur de doctrine, comme je l'ai démontré ci-dessus; mais un calviniste est celui qui fait de la doctrine de Calvin une règle de foi.

10° Et, puisque Calvin a été un homme et que tout homme peut faillir, il a pu faillir aussi; autrement je tiens Luther, Calvin et d'autres pour des instruments choisis de Dieu, qui, par la vertu du Saint-Esprit, sont sortis des ténèbres de la papauté et ont montré le véritable chemin à la vie éternelle; mais ayant été hommes tous les deux, l'un aussi bien que l'autre a pu errer.

C'est pourquoi je ne crois plus en aucune doctrine qu'en autant qu'elle est conforme à la parole de Dieu.

Le commandement de la Franche-Comté a été donné hier à M. le duc de Randan; il est lieutenant général de la province; et il ne sera pas payé comme commandant. M. le Cardinal a été bien aise d'épargner ce qu'il en auroit coûté pour renvoyer M. le maréchal de Duras à son

commandement ; un maréchal de France employé a 8,000 livres par mois, indépendamment de beaucoup de fourrages et sans compter les 12,000 livres qu'il a dans tous les temps, paix ou guerre. M. de Duras paroît un peu affligé de n'avoir plus ce commandement, d'autant plus que c'étoit une occupation et un amusement pour lui qui lui valoit 37,000 livres de rente, dont il perd 25,000 livres ; c'est lui qui me l'a dit.

M. de Bissy vient d'avoir un guidon de gendarmerie. M. le cardinal de Bissy avoit deux frères dont il y en a encore un vivant; l'aîné des deux a eu un fils, qui est M. le marquis de Bissy d'aujourd'hui, lequel a épousé Mlle Chauvelin, sœur du ci-devant garde des sceaux, dont il a eu un fils et une fille. La fille avoit épousé M. de Barbançon, et elle est morte; le fils est commissaire de la cavalerie. L'autre frère de M. le cardinal de Bissy a eu un fils qu'on appeloit le collatéral, qui est mort, lequel avoit épousé Mlle de Langeron ; il en a eu deux garçons. C'est l'aîné de ces deux garçons qui vient d'acheter le guidon de gendarmerie.

M. de Brézé, fils de M. de Dreux et maréchal de camp, vient d'avoir une inspection d'infanterie ; cette inspection est pour remplacer la direction de M. de Nangis qui a été supprimée. L'autorité des directeurs et des inspecteurs est à présent égale, et les fonctions les mêmes; mais les directeurs ont 16,000 livres d'appointements et les inspecteurs n'en ont que huit.

Milord Exlfort [Melfort] fut présenté hier par M. de Verneuil ; c'est un jeune seigneur anglois qui voyage ; il vient actuellement d'Italie ; il a la vue fort basse et paroît extrêmement froid. M. de Verneuil l'amena l'après-dînée chez Mme de Luynes.

Mme de Rupelmonde sollicite beaucoup, à ce qu'il paroît, pour remettre sa place de dame du palais à sa belle-fille, fille de M. le comte de Gramont. Mme de Mailly s'est mêlée de cette affaire auprès de la Reine, et Mme de

Rupelmonde a déjà remplacé Mme sa belle-mère, laquelle ne compte plus être obligée de suivre la Reine à la comédie ; ce sera toujours sa belle-fille qui ira.

Le Roi ne fait aucun voyage cette semaine ; c'est la semaine de Mme de Mailly. C'étoit aujourd'hui jour de sermon. Le Roi a été à la chasse et a dit qu'il iroit au sermon s'il étoit revenu assez tôt ; mais il n'est point revenu, et la Reine y a été seule.

Du lundi 20, *Versailles.* — Avant-hier, M. de la Trémoille vint ici pour prier Mme de Luynes de vouloir bien le présenter à la Reine pour qu'il fît son remerciement. Le Roi lui a accordé, sur la démission de M. le comte d'Évreux, le gouvernement de l'Ile-de-France, qui vaut 26 ou 27,000 livres de rente. M. le comte d'Évreux avoit un brevet de retenue de 200,000 livres ; le Roi a donné le même brevet à M. de la Trémoille ; et, comme M. le comte d'Évreux avoit assuré à Mme de la Trémoille, sa nièce, par son contrat de mariage, 200,000 livres, cette assurance se trouve remplie par cet arrangement, sans qu'il en coûte rien à M. de la Trémoille.

Hier, M. de la Trémoille et M. de Valentinois vinrent ici; ils dirent au Roi qu'ils avoient été obligés de rompre le mariage de M. de Monaco avec Mlle de Bouillon. M. de Valentinois en est au désespoir ; mais M. son fils a un attachement si violent (1) qu'il n'avoit signé les articles

(1) C'est pour une veuve, âgée de vingt-six ou vingt-sept ans, fort petite, mais assez jolie. M. de Dromesnil, neveu de M. l'évêque de Verdun, avoit eu aussi un grand attachement pour elle ; mais l'événement en fut différent, car elle obligea M. de Dromesnil de se marier, et l'on dit qu'encore actuellement, quoiqu'il ne la voie point, et qu'il vive fort bien avec sa femme, il a conservé un grand goût pour elle. Pour ce mariage-ci, on prétend qu'elle s'étoit vantée de le faire rompre. Il y a eu une lettre anonyme écrite à Mlle de Bouillon, à son couvent, que l'on dit être de sa composition. Enfin, le lendemain de la rupture de ce mariage, elle vint ici pour tâcher de voir M. le Cardinal ; elle avoit apparemment entendu parler de lettres de cachet ; elle demandoit que, s'il y en avoit une, ce fut [pour] elle. Barjac, à qui elle parla et qui avoit déjà averti M. le Cardinal, ne voulut jamais la laisser entrer ; elle trouva M. de Bouillon en revenant de Versailles; elle l'arrêta et chercha fort à se disculper

qu'avec la douleur la plus amère. Rien dans ce moment-ci n'ayant été capable de surmonter cette passion, M. de Bouillon a pris le parti de rompre. Cette aventure est précisément la même que celle qui arriva à M. le maréchal de Chaulnes d'aujourd'hui; il avoit une inclination violente, et M. et M^me de Chevreuse, ses père et mère, désiroient fort le marier; son mariage fut conclu et arrêté, les articles signés avec M^lle Brûlart, depuis marquise de Charost, et aujourd'hui M^me de Luynes. M. de Chaulnes, au désespoir, alla trouver le curé de la paroisse de M^lle Brûlart pour le prier d'avertir M^me la duchesse de Choiseul, sa mère, de l'extrême affliction où il étoit. M^me de Choiseul ne balança pas sur cette nouvelle à rompre le mariage. M^lle Brûlart épousa peu de temps après le fils aîné de M. le duc de Charost.

Je crois avoir oublié de marquer ci-dessus la mort de M^me la comtesse d'Uzès; elle mourut à Paris à l'hôtel d'Uzès, il y a environ un mois. M. le comte d'Uzès, son mari, étoit frère de feu M. le duc d'Uzès et de M^me la duchesse d'Antin douairière. M. le duc d'Uzès, avoit épousé M^lle de Bullion, sœur de MM. de Fervaques, de Bonnel et d'Esclimont; c'est M^me la duchesse d'Uzès, douairière d'aujourd'hui, qui est retirée au couvent du Cherche-Midi, à Paris. De ce mariage il reste trois enfants; l'aîné est M. le duc d'Uzès d'aujourd'hui, qui a épousé M^lle de la Rochefoucauld, sœur de M. le duc de la Rochefoucauld; un autre garçon, qu'on appelle M. le comte d'Uzès, qui est dans la marine; et une fille, qui est M^me la duchesse de

---

de la rupture du mariage. On a donné effectivement depuis quelques jours une lettre de cachet à M. de Monaco; et un officier de la connétablie l'a conduit à la citadelle d'Arras. Ce n'est pas parce qu'il n'a pas voulu se marier, mais parce que, n'écoutant que la violence de sa passion et parlant comme un homme ivre ou qui a le transport au cerveau, il a été inflexible aux larmes et aux prières de M. de Valentinois et lui a dit même des choses extrêmement dures. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1741.)

Vaujour. M. le comte d'Uzès avoit épousé Mme Amelin (1), qu'il avoit aimée pendant longtemps, et en secondes noces Mme le Bailleul; c'est elle qui vient de mourir.

Mme de Fervaques a présenté ces jours-ci Mme de Laval, sa seconde fille, mariée depuis deux ou trois mois. Mme de Fervaques est Bellefonds et belle-sœur de Mme la duchesse d'Uzès, douairière; sa fille aînée est Mme la duchesse d'Olonne.

Mme de L'Hôpital fut présentée hier; ce fut Mme de Luynes qui fut chargée de faire cette présentation. Elle est un peu parente de MM. de L'Hôpital. Mme de L'Hôpital, qui est attachée à Mesdames et femme de notre ambassadeur à Naples, étoit aussi à cette présentation. La nouvelle mariée est, comme je l'ai dit ci-dessus, fille de M. Eynard, grand maître des eaux et forêts de Touraine.

Le Roi est parti ce matin pour Choisy où il restera jusqu'à vendredi. Il y a à ce voyage beaucoup d'hommes, et entr'autres trois ou quatre qui n'y avoient jamais été, M. de Marsan, M. de Lesparre, M. de Montmorin et M. de Flamarens; le Roi a permis aussi à M. le comte de Gramont d'y aller; il lui a même dit qu'il lui feroit donner à manger en gras dans sa chambre. Les dames sont les quatre sœurs, Mme la maréchale d'Estrées et Mme d'Antin.

Le Roi me dit hier, en sortant de son dîner, avec beaucoup de bonté, que je proposasse à Mme de Luynes de l'y mener avec moi passer une journée et souper; il veut bien me permettre de lui aller faire ma cour de cette façon tous les voyages de Choisy. Mme de Luynes a cru devoir en rendre compte sur-le-champ à la Reine, qui a paru le trouver fort bon (2).

---

(1) C'est la même pour qui M. de Chaulnes avoit une si forte inclination et qui fit manquer son mariage avec Mlle Brûlart; elle eut de son mariage avec M. le comte d'Uzès quatre garçons. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Nous y fûmes jeudi dernier. Le Roi chargea M. de Coigny de lui fair

Du mardi 21, *Versailles.* — Les comédies sont ici finies; la dernière fut jeudi de la semaine passée; elles ne recommenceront plus qu'à Fontainebleau ou dans le lieu où la Cour sera au mois de septembre ou octobre; car le voyage de Fontainebleau paroît un peu incertain; le Roi même a dit que, s'il y alloit, il y seroit peu de temps.

Il y a déjà quinze jours ou trois semaines que M. de Lujac, venant de Paris à Versailles avec milord Melfort, sur les cinq ou six heures du matin, trouva, entre Billancourt et le pont de Sèvres, sur le grand chemin, un homme qui avoit la cuisse cassée et trois coups d'épée dans le corps; ils avertirent à Sèvres qu'on allât prendre cet homme; on l'apporta à Sèvres, où il est mort deux jours après. Cette même nuit, M. de Belzunce, venant de Paris à Versailles et dormant dans son carrosse à quatre chevaux, trouva, à ce qu'ont rapporté ses gens, un homme qui se jeta aux chevaux du postillon, et, ne pouvant les arrêter, voulut arrêter ceux du timon, ce qui ne lui réussit pas mieux. On juge que c'est le même homme à qui le carrosse avoit cassé la cuisse. Le blessé a dit que c'étoit en voulant monter derrière un carrosse que cela lui étoit arrivé et que c'étoit trois soldats aux gardes qui lui avoient donné les coups d'épée. On a jugé que les trois soldats aux gardes étoient des voleurs, et que le blessé étoit de leur compagnie; les soldats se sont enfuis. M. de Lujac a été officier au régiment du Roi et est présentement capitaine de dragons dans le régiment de la Suze. J'en ai déjà parlé plus haut (c'est le 5 septembre 1740); il a été

---

voir toute la maison, et il la mena ensuite lui-même dans tout le jardin. Lorsqu'il entre ou qu'il sort du cabinet où se tient la compagnie, il ne veut pas absolument que les dames se lèvent, et même lorsque les hommes jouent et qu'ils veulent se lever, il leur ordonne de rester assis; il paroît qu'il désire que tout le monde y soit à son aise et s'y amuse. Si quelqu'une des princesses veut faire gras dans sa chambre, on lui en donne, mais pour elle, et le matin seulement; car à la table du Roi, et le soir et le matin, on n'y sert que du maigre. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 25 mars 1741.)

depuis à Berlin avec M. de Beauvau. Le Roi continue à avoir beaucoup de bontés pour lui. M. de Belzunce est Castelmoron; il est grand louvetier par son mariage avec M^lle d'Heudicourt.

Du samedi 25, *Versailles.* — MM. les maréchaux de France allèrent jeudi dernier à la connétablie. C'est une juridiction au Palais où ils ont droit de siéger et où il y avoit longtemps qu'ils n'avoient été; ils étoient dix, et c'est tout, car il y en a quatre d'absents.

Jeudi, pendant que j'étois à Choisy, M. de Duras, qui étoit allé à Paris le matin pour la connétablie, revint à Choisy et dit que M. le duc de Gramont, revenant de voir sa maison qu'il fait bâtir près de Monceaux, avoit trouvé à Meaux un courrier envoyé à M^me la duchesse d'Orléans par M^me la duchesse de Lorraine pour lui porter la nouvelle que la reine de Hongrie étoit accouchée d'un garçon. Cette nouvelle se disoit dès la veille à Paris. Le Roi nous dit qu'il n'en savoit encore rien. Un moment après, il reçut un billet fort court de M. le Cardinal, qui lui mandoit la même nouvelle, mais qu'il ne savoit encore que par le même courrier dont je viens de parler. Cet enfant s'appelle Charles-Louis-Joseph. On lui a donné la Toison d'or en venant au monde. C'est un grand événement qui ne rend pas le droit de la reine de Hongrie meilleur, mais qui le rend plus favorable.

Du mercredi 29, *Versailles.* — M. de Riom mourut il y a quelques jours; il avoit été attaché à feu M^me la duchesse de Berry; et l'on sait même que cette princesse avoit de très-grandes bontés pour lui. C'étoit un homme aimable, qui vivoit depuis longtemps avec un certain nombre d'amis, aimant fort son plaisir et la bonne chère; il ne venoit point ici; il jouissoit d'environ 40,000 livres de rente, sur quoi il y avoit beaucoup de viager. Il avoit le gouvernement de Cognac, qu'il avoit vendu à M. de Richelieu et depuis racheté. Ce gouvernement lui valoit environ 12,000 livres de rente par les augmentations

qu'on y avoit mises pendant la Régence. On croit qu'on le supprimera ou qu'on le remettra sur l'ancien pied, qui est 4,000 livres. Il n'y a encore rien de décidé.

Le Roi fut au sermon dimanche dernier. Mme de Mailly et Mme de Vintimille étoient en haut. Le Roi remonte par le petit escalier, et elles se trouvent toujours à son passage.

La Reine n'a point joué ces trois jours-ci, et ne jouera point d'ici à Pâques; elle travaille avec ses dames et ne voit que les entrées.

On ne parle plus de l'affaire des princes du sang et des légitimés; il paroît cependant que les choses sont toujours au même point. Mademoiselle vint ici il y a deux jours et y resta cinq heures de suite, entre Mme de Luynes et moi ; elle nous parla toujours de cette affaire et surtout de la peine où elle étoit que Mme la comtesse de Toulouse eût pu croire qu'elle eût eu de mauvais procédés pour elle dans cette occasion. Elle prétend qu'ayant toujours été fort amie de M. le comte et de Mme la comtesse de Toulouse, et en particulier de Mme la comtesse de Toulouse avant son mariage, elle les avoit déjà entendu raisonner l'un et l'autre (à la vérité d'une façon éloignée) sur cette affaire, et qu'elle leur avoit toujours parlé même sur les difficultés qu'ils y rencontreroient. Elle ajoute que M. le comte de Toulouse, dans le temps de son mariage, lui avoit dit qu'une des choses qui lui faisoit plaisir, c'est qu'il ne comptoit point avoir d'enfants; et que depuis la naissance de M. de Penthièvre, il lui avoit dit qu'il désiroit de garder celui-là, puisque Dieu le lui avoit donné, mais qu'il ne souhaitoit point en avoir d'autres ; que Mme la comtesse de Toulouse, dès les premiers temps qu'elle songea à demander un rang pour les enfants de son fils, lui en avoit parlé, et qu'elle lui avoit toujours répondu que le meilleur moyen d'entamer cette affaire étoit d'agir de concert avec les princes du sang; que Mme la comtesse de Toulouse lui avoit dit sur cela

qu'elle en avoit déjà parlé à M. le comte de Charolois, qui lui avoit conseillé de faire faire un mémoire à deux colonnes ; dans l'une, de mettre les honneurs et les prérogatives dont jouissent les princes du sang, et dans l'autre tout ce qu'elle (Mme la comtesse de Toulouse) imagineroit pouvoir demander, parce qu'après cela l'on verroit quelle seroit la façon de penser des princes du sang, et qu'en conséquence on pourroit retrancher ce que l'on jugeroit à propos ; que M. le comte de Charolois avoit dit à Mme la comtesse de Toulouse qu'il ne croyoit pas que cette entreprise fût fort difficile, que M. le duc d'Orléans n'y mettroit point d'obstacle et qu'il ne croyoit pas que l'on en trouvât de la part de M. le comte de Clermont. Mademoiselle ajouta encore qu'elle avoit demandé avec instance à voir le mémoire et qu'après l'avoir attendu plusieurs jours, enfin M. de Lalau (1) (qu'elle croit avoir été le principal conseil de Mme la comtesse de Toulouse dans cette affaire) lui avoit apporté ledit mémoire; qu'elle lui avoit fait plusieurs observations sur des demandes qui ne paroissoient pas raisonnables, mais qu'elle avoit demandé à le garder pour le montrer à M. le comte de Clermont et pouvoir s'instruire davantage; que M. de Lalau n'avoit jamais voulu laisser le mémoire, disant qu'il y falloit faire quelque changement et qu'il lui en donneroit une copie; que depuis ce temps elle n'avoit jamais pu le ravoir; que Mme la comtesse de Toulouse, avec qui elle en avoit raisonné, l'avoit priée d'en parler toujours à M. le comte de Clermont. Quoique Mademoiselle sentît que cela étoit inutile sans le mémoire, elle s'y étoit enfin déterminée, et que M. le comte de Clermont lui avoit répondu qu'on ne pouvoit rien dire de précis sans voir les demandes; qu'il se prêteroit volontiers à ce qui ne préjudicieroit point aux princes du sang,

(1) Qui est attaché à M. le duc de Penthièvre; je crois qu'il est secrétaire des commandements. (*Note du duc de Luynes.*)

mais qu'il falloit qu'il consultât et s'instruisît lui-même. Mademoiselle dit qu'elle rendit cette réponse à Mme la comtesse de Toulouse, et qu'elle lui fit en même temps observer les changements qu'elle croyoit nécessaire de faire au mémoire, sur ce qu'elle se souvenoit d'en avoir entendu lire; que Mme la comtesse de Toulouse lui avoit répondu qu'elle ne pouvoit y rien changer, parce qu'elle l'avoit communiqué à Mme la duchesse d'Orléans et à Mme la duchesse du Maine, qui en étoient contentes. Dans la suite de cette affaire, M. le comte de Charolois, étant venu voir Mademoiselle, elle lui fit quelques reproches des conseils qu'il avoit donnés à Mme la comtesse de Toulouse, et lui fit sentir que plusieurs des demandes contenues dans le mémoire étoient insoutenables. Sur cela, M. le comte de Charolois lui dit qu'il ne vouloit se brouiller ni avec les princes du sang ni avec les légitimés; que comme on lui avoit dit que ce mémoire devoit être communiqué aux princes du sang, il n'avoit point fait de difficulté de conseiller que l'on y mît tout ce qui viendroit dans l'esprit, parce que les princes du sang en jugeroient, et que pour lui il n'avoit que sa voix comme les autres. Sur cela, Mademoiselle lui dit qu'il falloit donc qu'il s'expliquât plus naturellement avec Mme la comtesse de Toulouse. M. de Charolois suivit exactement ce conseil, et alla parler à Mme la Comtesse. Quelques jours après, M. de Lalau vint voir Mademoiselle, et lui raconta presque mot à mot la conversation de M. le comte de Charolois avec Mme la Comtesse, où il avoit dit les mêmes choses que Mademoiselle lui avoit conseillé de dire. Mademoiselle continuoit à parler à M. le comte de Clermont, lequel plus instruit lui dit que les demandes des légitimés étoient trop préjudiciables aux princes du sang pour qu'ils ne s'y opposassent pas de tout leur pouvoir. Mademoiselle rendit cette réponse à Mme la comtesse de Toulouse, qui en fut extrêmement affligée. Continuant cependant à raisonner avec Mademoiselle sur ce qu'elle pourroit demander, elle

lui dit entre autres choses qu'elle ne croyoit pas que l'on refusât aux enfants de M. le duc de Penthièvre d'assister au banquet royal, puisque Mme de Verneuil y avoit assisté. Mademoiselle, peu instruite et du banquet royal et de Mme de Verneuil, demanda à Mme la Comtesse qui étoit Mme de Verneuil, et ayant su qu'elle étoit belle-fille de Henri IV, elle lui dit que ce seroit tout au plus elle (Mme la Comtesse) qui pourroit demander le banquet royal comme étant belle-fille de Louis XIV. Depuis, Mademoiselle s'informa du fait plus exactement, et sut que M. de Verneuil, fils légitimé de Henri IV, n'avoit jamais eu aucuns honneurs, que par conséquent Mme de Verneuil (1), sa veuve, n'en pouvoit prétendre aucun; mais qu'au mariage de Mlle de Blois, qui est Mme la duchesse d'Orléans d'aujourd'hui, le Roi ayant voulu faire une grande cérémonie et n'y ayant personne pour porter la mante de Mlle de Blois, parce que les princesses ni les duchesses ne pouvoient s'y résoudre, et que n'y ayant plus de ses sœurs qui ne fût mariée (Mme la princesse de Conty et Mme la Duchesse première douairière l'étoient), on avoit proposé au Roi Mme de Verneuil, disant qu'elle seroit très-flattée de cet honneur s'il vouloit bien l'admettre au banquet royal; ce qui avoit été exécuté. Mademoiselle dit que Mme la comtesse de Toulouse, avertie par elle de toutes les difficultés, avoit toujours persisté dans son sentiment, et que les princes du sang, voyant qu'on ne leur communiquoit point les demandes et ayant su même qu'on vouloit prendre le parti d'obtenir directement du

---

(1) Elle s'appeloit Charlotte Séguier; elle étoit veuve de François de Béthune, troisième du nom, duc de Sully, et fille de Pierre Séguier, chancelier de France. Le duc de Verneuil, qui étoit né en 1601, avoit été d'abord abbé de Saint-Germain des Prés et de plusieurs autres abbayes. Il fut fait chevalier de l'Ordre en 1662 et pair de France en 1663. Il fut ambassadeur en Angleterre en 1665, et mourut en 1682, sans enfants. Il se maria en 1668, et sa veuve mourut en 1704. M. de Verneuil, avant son mariage, avoit porté aussi le titre d'évêque de Metz. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi ce qu'on désiroit, s'étoient enfin déterminés à donner deux mémoires, l'un au Roi, l'autre à M. le Cardinal. Ce fut M. le prince de Conty qui donna le mémoire directement au Roi ; je l'ai marqué ci-devant ; ce mémoire n'est pas signé. Pour celui que M. le comte de Clermont a donné à M. le Cardinal, il est signé de Mme la Duchesse, de M. le comte de Clermont, de Mme la princesse de Conty, de Mademoiselle, de Mlle de Clermont, de M. le prince de Conty et de Mlle de la Roche-sur-Yon. Mais M. le comte de Clermont montra le mémoire avec les signatures à M. le Cardinal, et ne lui en laissa qu'une copie. Mademoiselle dit qu'il lui paroît que les griefs de Mme la comtesse de Toulouse contre elle sont de l'avoir engagée dans cette affaire, d'avoir fait changer de langage à M. le comte de Charolois, d'avoir excité M. le comte de Clermont, par de longues et fréquentes conversations, à se déclarer fortement contre elle, et enfin d'avoir pris le parti elle-même contre M. le duc de Penthièvre. Mme la comtesse de Toulouse ajoute qu'elle a cette affaire à cœur, principalement parce que c'étoit tout le désir de M. le comte de Toulouse, qu'il lui avoit même recommandé en mourant, et qu'il en étoit si fort occupé que lorsqu'un gentilhomme ordinaire du Roi vint de sa part savoir de ses nouvelles, il le pria de demander à M. le Cardinal de vouloir bien se souvenir de cette affaire ; et que lorsque le Roi vint lui-même de Fontainebleau à Rambouillet, il lui auroit parlé de cette affaire si M. le Cardinal ne l'en eût empêché. Mademoiselle répond, ou que M. le comte de Toulouse n'auroit pas entrepris cette affaire, ou ne l'auroit pas conduite comme elle l'a été, qu'elle en pouvoit juger par les fréquentes conversations qu'elle avoit eues avec lui ; que le gentilhomme ordinaire ne fut chargé de dire autre chose à M. le Cardinal, sinon que M. le Comte le prioit de se souvenir de ce qu'il savoit bien, et que lorsque le Roi vint à Rambouillet, M. le Comte demanda à M. le Cardinal s'il parleroit au Roi, lui disant qu'il craignoit de s'at-

tendrir, et que M. le Cardinal lui avoit dit qu'ils s'attendriroient tous deux; mais qu'il n'avoit été question d'aucun détail. Qu'à l'égard d'entreprendre l'affaire, que Mme la comtesse de Toulouse lui avoit communiqué ses idées et qu'elle lui avoit conseillé de consulter les princes du sang, et qu'elle avoit voulu se charger de leur montrer le mémoire; qu'au lieu de cela, on n'avoit jamais voulu lui remettre le dit mémoire, et qu'on l'avoit communiqué pendant ce temps-là à Mme la duchesse d'Orléans et à Mme la duchesse du Maine, et que le résultat avoit été de dire qu'on ne pouvoit rien changer. Qu'à l'égard de M. de Charolois, voyant qu'il lui parloit d'une façon différente de celle qu'il avoit parlé à Mme la Comtesse, et que cela ne servoit qu'à les tromper toutes deux, elle lui avoit conseillé de lui parler vrai et naturellement; que pour M. le comte de Clermont, il est vrai qu'elle l'avoit vu très-souvent, mais qu'elle avoit toujours tâché de le porter aux expédients de conciliation, et qu'elle l'avoit même empêché longtemps de donner son mémoire; que pour la signature de ce mémoire, elle ne l'avoit faite qu'après en avoir écrit à Mme la Comtesse, et qu'elle ne croyoit pas que Mme la Comtesse eût pu le désapprouver après ce qui s'étoit passé au sujet des lettres patentes pour la tutelle de M. le duc de Penthièvre; que les princes du sang faisant de grandes oppositions aux dites lettres patentes, Mme la comtesse de Toulouse lui avoit dit à elle-même qu'elle la prioit de ne rien faire dans cette occasion qui pût la brouiller avec sa famille, et que si elle ne pouvoit pas demeurer neutre, elle ne seroit point peinée si elle se joignoit aux autres contre elle. Enfin Mademoiselle ajoute qu'elle a toujours parlé de la même façon et avec la même vérité à Mme la Comtesse dans toute cette affaire.

Mademoiselle nous dit plusieurs autres circonstances du vivant de M. le Duc, son frère, sur cette affaire, entre autres que quoiqu'elle fût médiocrement bien avec lui, parce qu'il la regardoit comme fort attachée aux intérêts des

légitimés, elle s'étoit chargée cependant de savoir de M. le Duc ce qu'il pensoit que les légitimés pouvoient demander pour leurs enfants; mais que M. le Duc lui avoit toujours répondu qu'il se garderoit bien de leur donner cet avantage, qu'ils en profiteroient pour demander encore beaucoup plus.

Mademoiselle nous ajouta encore qu'elle savoit positivement qu'en 1727, pendant l'exil de M. le Duc à Chantilly, les légitimés, qui regardoient ce temps comme favorable, avoient formé les mêmes demandes, et que M. le Cardinal, ayant voulu s'instruire à fond sur cette affaire, avoit consulté sept ou huit hommes de loi, et que tous leurs avis avoient été contre les légitimés; que M. le Cardinal en avoit rendu comte au Roi dans ce temps-là. Elle dit que c'est M. le Cardinal qui lui a conté ce détail.

Mademoiselle nous dit encore qu'elle avoit renvoyé depuis peu de jours à Mme la comtesse de Toulouse des diamants qu'elle avoit à elle depuis longtemps, et dont elle ne faisoit point d'usage; que cela avoit fait une nouvelle fort mal à propos; qu'elle avoit été la veille chez Mme la comtesse de Toulouse pour lui en parler et que, n'ayant pu la voir, elle l'avoit fait prier de lui envoyer une de ses femmes pour lui remettre ses diamants; que le lendemain Mme la Comtesse étoit venue chez elle pour lui en parler, et qu'elle lui avoit répondu qu'ayant été douze ou quinze jours malade, pendant lequel temps elle s'étoit contentée d'envoyer savoir de ses nouvelles sans la venir voir, quoiqu'elle fût venue à sa porte chez Mme de Villars (1), elle avoit cru ne devoir pas garder plus longtemps les diamants.

---

(1) Voy. l'art. du 26 septembre 1740. (*Note du duc de Luynes.*)

AVRIL.

Gouvernement de Cognac donné au chevalier d'Allemans. — La semaine sainte. — Bruits sur le roi de Prusse. — Mort du prince de Carignan et de Mme de Chalais. — Maisons de jeux du prince de Carignan et du duc de Gesvres. — Opinion du cardinal de Fleury sur l'alliance avec l'Espagne; proposition faite à Louis XIV au sujet de la couronne d'Espagne. — Première communion du Dauphin. — Équipages de M. de Belle-Isle brûlés à Francfort; prudence de ses domestiques. — Mort de M. de Vassé et du chevalier de Gesvres. — M. de Castro-Pignano. — M. de Bombarde. — Présent fait à Mme de Mailly. — Audience du bailly de Froulay. — Régiments donnés. — M. de Chauvelin. — Le jubilé non publié en France. — Girandole de cristal achetée par le Roi. — Les jeux interdits, même dans les Maisons royales. — Combat de quatre vaisseaux français contre six anglais. — Mort de Mme de Bonneval et de Mme de Courtenvaux. — Bataille de Molwitz. — Mort de M. de Camas.

Du samedi 1er, Versailles. — Le gouvernement de Cognac a été donné avant-hier à M. le chevalier d'Allemans, lieutenant-colonel du régiment du Roi. M. d'Allemans est homme de beaucoup de mérite, qui sert depuis longtemps et fort estimé. Il a reçu en Italie une blessure considérable à la tête, et il demandoit à se retirer. Il alla trouver M. de Maurepas lorsqu'il sut le gouvernement de Cognac vacant. Dans quelque département que ce soit, lorsqu'il y a une garnison, quand même elle ne seroit que d'invalides, c'est le secrétaire d'État de la guerre qui s'en mêle ; mais lorsqu'il n'y a point de garnison, il faut s'adresser au secrétaire d'État dans le département duquel est le gouvernement ; et comme l'Angoumois est du département de M. de Maurepas, M. d'Allemans alla le trouver et lui dit qu'il comprenoit bien que l'on regarderoit ce gouvernement comme trop considérable pour lui, mais qu'il étoit aisé de le diminuer ; qu'il ne savoit point quelle étoit l'intention de M. le Cardinal par rapport à lui, ni ce qu'on vouloit lui donner pour sa retraite ; qu'il seroit content des arrangements qu'on jugeroit à propos de faire. M. de Maurepas lui dit que cette façon de penser étoit très-raisonnable, qu'il lui

conseilloit d'aller sur-le-champ parler à M. le Cardinal. M. d'Allemans suivit ce conseil, et fut fort bien reçu de M. le Cardinal, qui lui dit de donner un mémoire à M. de Maurepas sur ce qu'il proposoit. Le soir M. de Maurepas travailla avec le Roi, en présence de M. le Cardinal, comme c'est l'usage, et l'affaire fut décidée. On a réduit le gouvernement à 6,000 livres (1). J'avois ouï dire que ce gouvernement valoit 12,000 livres à M. de Riom; mais on m'a assuré qu'il n'étoit que de 8,000 livres et 1,900 livres d'émoluments. Ce gouvernement n'a jamais été augmenté; c'est ce qui rend ce retranchement-ci plus digne de remarque.

Le Roi dit hier au petit Froulay, fils de l'ambassadeur à Venise et neveu du bailli, que le grand maître avoit nommé le bailli de Froulay son ambassadeur en France. J'ai déjà marqué ci-dessus que cette ambassade ne vaut que 2,000 écus d'appointements; mais le grand maître y joint toujours une bonne commanderie.

Il n'y a eu rien de particulier à la cène, jeudi. Ce fut le P. Imbert, théatin, qui prêcha à celle du Roi; on fut très-content de son sermon. A la cène de la Reine, il y avoit Mesdames, Mlle de Clermont, Mmes les duchesses d'Ancenis, de Boufflers, de Villars, d'Antin, de Tessé et de Châtillon; les dames non titrées étoient Mmes de.......... M. le duc de Charost avoit eu quelque embarras par rapport au rang où devoit marcher Mme de Tessé, parce que les grandes

(1) J'ai appris aujourd'hui que ce gouvernement n'avoit point été diminué; il est vrai que le chevalier d'Allemans l'avoit demandé en se soumettant à telle condition que M. le Cardinal jugeroit à propos; mais on s'est contenté de lui retrancher 2,200 livres de pension qu'il avoit, et on a laissé subsister le gouvernement tel qu'il a toujours été. Le chevalier d'Allemans m'a dit que les appointements étoient de 8,000 livres, mais qu'ils n'en valoient réellement que 7,000, à cause de ce que l'on retient; mais que les émoluments, qui n'étoient estimés que 1,900 livres, valoient réellement 3,000 livres. Les 10,000 livres de Cognac, joints à 1,000 écus qu'il a du cordon rouge et 600 livres sur la cassette, font 13,600 livres de bienfaits du Roi. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 9 avril 1741.)

d'Espagne marchent avec les duchesses, suivant la date de leur réception; cela ne fut pas observé exactement; elles marchèrent dans le rang que j'ai marqué. Mme de Montauban et Mme de Rupelmonde n'y étoient point; la première ne veut jamais s'y trouver, et la seconde le moins qu'elle peut.

Il n'y eut point de grand couvert ce jour-là, à cause de la cène de la Reine.

Vendredi saint, le service comme à l'ordinaire et l'adoration de la croix. M. le Dauphin y étoit; ce fut lui qui donna l'offrande au Roi. Il y avoit M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu et M. le duc de Penthièvre. Mesdames n'y étoient point, ni aucune princesse. Ce fut Mme de Luynes qui donna l'offrande à la Reine. C'est le clerc de chapelle qui vient apporter l'offrande de la Reine à celle qui doit la lui remettre. La Reine donne 30 livres; mais cependant elle met deux louis dans le plat, apparemment pour éviter que la Reine mette un écu. Le clerc de chapelle reprend les deux louis et met 30 livres, et ces 30 livres, dont il fait l'avance, lui sont remboursées par la première femme de chambre de la Reine. Hier, le clerc de chapelle se trompa et remit trois louis au lieu de deux; Mme de Luynes les donna à la Reine; mais cela revient au même. Il y eut hier aussi grand couvert, sans aucun poisson, une prodigieuse quantité de plats de toutes sortes de racines accommodées en forme de poisson et que l'on sert entourés de fleurs. La Reine voulut qu'on lui servît tout à l'huile.

Aujourd'hui, le Roi a été à la chapelle, à neuf heures, où il a entendu tout l'office de sa tribune sans descendre en bas. L'office fini à midi, le Roi a monté dans sa chaise de poste et est allé à la chasse. M. le duc de Béthune, qui entre de quartier, a pris le bâton au sortir de la messe. Comme ses incommodités ne lui permettent pas de monter à cheval, de ses trois mois, M. de Villeroy fera le premier, M. d'Harcourt le second, M. d'Ayen le troisième.

M. de Villeroy a suivi la chaise de poste dans une des calèches du Roi. S. M. est revenue d'assez bonne heure pour aller à complies; la musique a chanté le *Regina cœli* et l'*O Filii* à l'ordinaire. Mmes de Mailly et de Vintimille ont toujours été aux ténèbres ces jours-ci. Aujourd'hui, au sortir de complies, elles se sont arrêtées dans l'appartement; le Roi les a rencontrées; il s'est arrêté, et a demandé à Mme de Mailly ce qu'elle faisoit là; elle lui a dit qu'elle venoit pour savoir de ses nouvelles. Le Roi soupe ce soir dans ses cabinets.

Du mardi de Pâques 4, Versailles. — Avant-hier, le Roi et la Reine entendirent la messe en bas. C'étoit M. l'archevêque d'Embrun qui officioit; ce fut Mme d'Ancenis qui quêta; il n'y avoit point eu de quête depuis le jeudi saint que Mme de Bouzols avoit quêté, et le dimanche des Rameaux c'étoit Mme de Flavacourt.

Le Roi entendit avant-hier le sermon et les vêpres en bas, et revint à la tribune à complies et au salut. Le sermon fut fort beau; le compliment fut plutôt une instruction qu'un compliment; il fut très-court, très-instructif et très-touchant.

Hier et aujourd'hui, une messe basse à l'ordinaire; l'après-dînée, le Roi et la Reine ont entendu les vêpres et complies dans la tribune. Le salut ne se dit plus qu'à six heures depuis Pâques, et la prière à cinq heures trois quarts; mais ces deux jours-ci on a dit la prière immédiatement après complies. Le Roi est sorti après complies et la Reine est restée à la prière. Comme Mme de Mailly est de semaine, elle étoit à la tribune, à la suite de la Reine; pour Mme de Vintimille, elle a toujours été pendant vêpres et complies dans la seconde travée à gauche, ainsi qu'à l'office pendant la semaine sainte. Le jour de Pâques, c'est la chapelle du Roi qui chante les vêpres, et l'organiste de quartier qui joue; mais ce jour-là les complies, ainsi que vêpres et complies ces deux-jours-ci, sont chantées par les missionnaires, et alors c'est l'orga-

niste de la chapelle qui joue. Cet organiste sert toute l'année.

On parle toujours ici beaucoup du roi de Prusse ; l'attention même que l'on fait avec raison à la guerre qu'il a portée en Silésie a été suspendue en quelque manière par la déclaration singulière qu'il vient de faire faire. Il a envoyé ordre à tous ses ministres dans toutes les cours de l'Europe de déclarer verbalement que sur de justes soupçons il venoit de faire arrêter sept hommes qu'il avoit fait interroger ; que de ces sept, six avoient déposé qu'ils avoient eu ordre de se rendre dans le lieu où seroit le roi de Prusse ; qu'il devoit même y avoir encore treize ou quatorze autres qui avoient reçu le même ordre ; qu'ils ne savoient à quel dessein ; qu'on leur avoit seulement enjoint d'obéir en tout à un autre homme qui étoit le septième arrêté ; que sur cela le roi de Prusse avoit fait interroger ce septième, lequel avoit déposé qu'il avoit prêté serment devant le grand-duc, dans le conseil aulique, (c'est apparemment le conseil de guerre) de se saisir du roi de Prusse et de l'amener à Vienne mort ou vif. Cette déclaration, qui a aussi été faite à la diète de Ratisbonne et à Francfort, paroît fort extraordinaire et donne lieu à beaucoup de raisonnements.

J'ai marqué ci-dessus l'audience de M. de Caudec ; il n'y a rien à observer dans les termes dont il s'est servi en parlant à la Reine : « Je viens de la part de S. A. R. le grand duc, mon maître, faire part à V. M. de l'heureux accouchement de S. M. la reine de Hongrie, sa femme, qui est accouchée un tel jour d'un archiduc ; il espère des bontés et de l'amitié de V. M. qu'elle voudra bien prendre part à cet heureux événement. » Ce qui peut être plus remarquable, c'est ce que disoit M. le Cardinal il y a quelques jours au sujet du grand-duc ; c'est que le grand duc et lui ne s'écrivoient qu'en tierce personne.

M. de Carignan est à la dernière extrémité ; on dit qu'il est dans de très-bons sentiments de religion.

M. le baron de Caudec a pris congé aujourd'hui. M. de Verneuil dit que ce n'est point une audience; cependant il le conduisoit à la Reine, étoit debout auprès de sa table, comme aux audiences particulières, et lui a remis la réponse pour le grand-duc.

Du mercredi 5, *Versailles*. — On a appris ce matin que M. le prince de Carignan mourut hier à onze heures. On dit que M. le curé de Saint-Eustache a été fort content de lui. On m'a dit aussi que M. de Carignan avoit fait fermer son jeu depuis quelques jours. Il s'étoit chargé de l'Opéra depuis plusieurs années; j'ai ouï dire à M^me^ de Carignan qu'il n'en retiroit aucun profit. A l'égard du jeu, elle dit que c'est un droit attaché à l'hôtel de Soissons, et que si on avoit voulu accorder un dédommagement à M. de Carignan, il y a longtemps qu'il auroit renoncé à ce jeu. Ce jeu est la roulette; on y paye un certain droit à chaque coup que l'on joue, je crois que c'est 5 sols, de manière qu'il arrive quelquefois que deux personnes jouant l'une contre l'autre ont perdu tout leur argent sans s'être rien gagné. M. de Gesvres a un jeu pareil à celui-là comme gouverneur de Paris. L'un se tenoit à l'hôtel de Soissons et l'autre à l'ancien hôtel de Gesvres; mais comme ils se faisoient tort l'un à l'autre, on les a établis tous deux depuis quelque temps à l'ancien hôtel de Gesvres. Le S^r^ Thurette, directeur de l'Opéra sous M. de Carignan, est aussi chargé de ces jeux qui rapportent chacun à M. de Carignan et à M. de Gesvres 120,000 livres par an. On dit que celui de M. de Gesvres, est délégué à ses créanciers, jusqu'en 1746. Ces jeux sont sujets à tant d'inconvénients et sont cause de tant de désordres, que le feu Roi jugea à propos de supprimer celui de M. de Gesvres, grand-père de celui-ci, et lui donna en dédommagement 20,000 livres de pension. M. de Tresmes, son fils, eut la jouissance des mêmes 20,000 livres, et le jeu a été rétabli pour M. le duc de Gesvres d'aujourd'hui. J'entendois dire, il y a quelques jours, au Roi, que le

vieux duc de Gesvres, grand-père de celui-ci, avoit toujours vingt-quatre pages de la chambre qu'il habilloit et entretenoit à ses dépens; ils étoient vêtus comme les pages de la chambre et en faisoient même le service quand les autres ne s'y trouvoient pas. Les pages de la chambre ne sont que six; autrefois ils ne faisoient point de preuves; présentement ils en font. Chaque premier gentilhomme de la chambre est en droit d'en nommer six nouveaux qui y demeurent pendant son année. Cet usage même s'observoit il n'y a pas plus de trente ans. Il en coûtoit ordinairement près de 1,000 écus en entrant; ils sont vêtus magnifiquement, et c'est à leurs dépens. Depuis quelques années, ne s'étant point trouvé de gentilshommes en état de faire cette dépense, les premiers gentilshommes de la chambre ont été obligés d'y suppléer à leurs frais, et souvent un premier gentilhomme de la chambre aujourd'hui prend les pages de son prédécesseur. Il y a actuellement un page de la chambre de la Reine qui a été cinq ans page de la chambre.

M. de Chalais a appris aujourd'hui la mort de M^me^ sa mère, à Chalais (1), arrivée le 30 du mois passé; elle étoit sœur de feu M. de Pompadour, père de M^me^ de Courcillon. On prétend que la maison de Pompadour est une branche sortie des anciens vicomtes de Limoges. MM. de Pompadour portoient au commencement le nom de Hélie. Geoffroy Hélie, premier de ce nom, vivoit en 1179; ils prirent en 1240 le titre de seigneurs de Pompadour. M. de Pompadour, père de M^me^ de Courcillon, étoit d'une branche cadette. La branche aînée étoit finie en 1664. Il avoit épousé Gabrielle de Montault, fille de Philippe duc de Navailles, maréchal de France; c'est celle qui fut dame d'atours de M^me^ la duchesse de Berry. Leur fille unique est M^me^ de Courcillon, mariée en 1708.

(1) C'est un bourg avec un château dans le Périgord, aux confins de l'Angoumois, de la Saintonge et du Bordelois. (*Dict. de la Martinière.*)

On a appris aujourd'hui que M. le marquis de Vassé avoit la petite vérole. Ils sont trois frères : deux jumeaux, l'aîné le marquis et le second le vidame, et le troisième chevalier de Malte, que l'on appelle le chevalier de Vassé, et par sobriquet Mathurin. Ils sont fils de Mme de Vassé, sœur de M. le Premier.

Du samedi 8, *Versailles.* — J'ai marqué que le jeu de M. de Carignan avoit été fermé quelques jours avant sa mort. M. de Gesvres a fait aussi fermer le sien; il n'a point eu d'ordre précis de le faire, mais il passe pour constant que, la veille, M. de Maurepas dit tout haut, à son audience, publiquement, à Thurette, qu'il lui conseilloit de faire fermer son jeu. Ce même jour, Mme de Mailly fit dire à M. de Gesvres par M. Turgot, ci-devant prévôt des marchands, que le Roi s'étoit déclaré si ouvertement contre ces jeux qu'elle lui conseilloit de faire fermer le sien. Mme de Mailly n'a pas voulu publier ce conseil pour en laisser l'honneur à M. de Gesvres. Ce jeu avoit été regardé comme un droit du gouverneur de Paris, et l'on m'a dit que M. de Créqui en jouissoit; il avoit été supprimé du temps de M. le duc de Tresmes qui avoit eu 20,000 livres de pension pour cela, comme je l'ai marqué ci-dessus, et lorsque M. le duc de Gesvres eut la survivance, il obtint le rétablissement de ce jeu, sans aucun retranchement de la pension de M. son père.

Le marché de l'hôtel de Soissons n'a point été signé par M. de Carignan avant sa mort; mais on dit que les arrangements sont faits et que le prince Louis, que l'on appelle aujourd'hui le prince de Carignan, ou plutôt son conseil, car il est mineur, tiendra le même arrangement. Moyennant cela, on prétend (1) toutes les dettes de M. de Carignan payées, même telles qu'elles sont, et plusieurs sont fort enflées; il restera au moins deux

(1) C'est Laverdy, avocat du conseil de M. de Carignan, qui l'a dit à M. le cardinal de Rohan. (*Note du duc de Luynes.*)

millions de biens en France. Mme de Carignan est tutrice et, par le testament de M. de Carignan, maîtresse de tout. On dit qu'elle aura bien 245,000 livres de rente ; il faut compter sur cela 110,000 livres de pension du Roi. Elle obtint cette pension du temps du maréchal de Villeroy. Les uns disent que ce fut une fort bonne affaire que le Roi fit dans ce temps-là, à cause des prétentions qu'avoit M. de Carignan, et qu'il céda; d'autres prétendent que ce fut l'effet de la grande amitié du maréchal pour Mme de Carignan; on disoit même qu'il en étoit amoureux. Cet amour assurément ne pouvoit faire tort à Mme de Carignan. Ce qui est certain, c'est que le Roi créa 160,000 livres de rente viagère sur la tête de M. de Carignan, et même sur le prince Louis leur fils; que depuis ce temps, M. de Carignan ayant eu besoin d'une somme considérable, le Roi voulut bien payer sur cette pension un million d'avance, qui ne seroit retenu qu'en vingt ans, à raison de 50,000 livres par an. Il y a déjà onze ou douze années que cette retenue est commencée, de sorte que jusqu'à la fin des dites vingt années, Mme de Carignan ne jouira que de 110,000 livres.

Il n'y a encore rien de décidé pour le deuil. M. de Solar a écrit au roi de Sardaigne pour recevoir ses ordres, et le Roi a dit que si le roi de Sardaigne le portoit comme d'un frère, S. M. le porteroit comme d'un oncle. Mme de Carignan est fille du feu roi Victor et de Mme de Verue.

Mme de Castel dos Rios n'a point encore payé son tabouret. Mme de Luynes en a parlé plusieurs fois à M. Amelot, qui convient que le tabouret est dû sans difficulté ; elle en a parlé aussi à M. le Cardinal, qui pense de même. M. le Cardinal lui a dit aujourd'hui qu'il en avoit parlé à M. de Campo-Florido; mais que c'étoit un pantalon avec lequel il n'étoit pas aisé de terminer. M. le Cardinal paroît plus indisposé que jamais contre l'Espagne; il a ajouté à Mme de Luynes que c'étoit un des plus grands malheurs qui fût arrivé au royaume que la nécessité où

nous nous trouvions que nos interêts fussent communs avec ceux de l'Espagne ; qu'il se souvenoit toujours que dans un temps où il ne se mêloit en aucune manière des affaires de l'État, il avoit entendu dire à M. de Torcy que l'on avoit offert au feu Roi, en cas qu'il pût déterminer le roi d'Espagne à céder ce royaume au duc de Savoie, de donner en échange la Savoie et le Piémont, et que vraisemblablement même on y auroit joint le royaume de Naples ; que la France auroit beaucoup gagné dans cet échange ; mais que pour négocier cette affaire on avoit envoyé en Espagne un M. d'Iberville qui n'étoit nullement propre à cet emploi et qui y avoit échoué. M. le Cardinal a ajouté qu'il ne put s'empêcher alors de dire à M. de Torcy : « Vous n'étiez pas, monsieur, trop bon vous-même pour travailler à cette négociation. » M^me^ de Luynes lui a dit qu'il paroissoit cependant que le roi d'Espagne avoit le cœur françois ; « Cela est très-vrai, dit M. le Cardinal, mais tout ce qui l'entoure déteste la France. »

Du dimanche 9, Versailles. — M. le Dauphin fit hier sa première communion et ses pâques à la paroisse Notre-Dame ; ce fut M. le cardinal de Rohan qui dit la messe et le communia. La nappe de communion fut tenue par M. le duc de Chartres et par M. le comte de Clermont. Ce fut un chapelain qui dit la seconde messe.

M^me^ la comtesse de Tessin prit hier congé du Roi dans son cabinet ; ce fut M^me^ la princesse de Montauban, qui est son amie, qui la mena chez le Roi. M^lle^ de Spa, sa nièce, n'a pris congé du Roi qu'aujourd'hui. C'est toujours chez la Reine que les filles prennent congé du Roi, et le Roi ne les salue point ; cela s'est passé de même pour M^lle^ de Spa. C'est M^me^ de Luynes qui lui a fait prendre congé du Roi dans le temps que le Roi passoit pour aller dîner au grand couvert.

Du mardi 11, Versailles. — Le Roi partit hier pour Choisy, où il restera jusqu'à vendredi. Les dames de ce

voyage sont les quatre sœurs, Mme d'Antin et Mme de Ségur. Mme la maréchale d'Estrées devoit y être, mais elle s'est trouvée incommodée.

M. de Gesvres, en conséquence de la suppression de son jeu, a fait un retranchement considérable dans sa maison; il a renvoyé trente-cinq domestiques; on ne dit point encore qu'on lui ait accordé aucun dédommagement.

On apprit avant-hier une aventure arrivée aux équipages de M. de Belle-Isle à Francfort, qui montre la sagesse et l'exactitude avec lesquelles ses domestiques suivent ses intentions. Un de ses gens, chargé de lui faire faire une grande quantité de bois de lits et de chaises de paille, s'adressa aux ouvriers de Francfort, qui demandèrent pour ces ouvrages un prix huit ou dix fois plus considérable que la valeur réelle; en conséquence et sur les ordres de M. de Belle-Isle, il fit faire ces ouvrages à Mayence, à Manheim et autres lieux voisins; et quoique M. de Belle-Isle ait des passe-ports généraux, il eut la précaution d'en demander aux magistrats de Francfort, nommément pour les ouvrages qu'il avoit commandés. Il crut après cela pouvoir sans aucun inconvénient les faire apporter à Francfort, et les fit embarquer dans des bateaux. Le premier bateau fut déchargé sans aucun trouble; mais au second, les ouvriers en bois de Francfort s'étant ameutés avec des haches et des cognées cassèrent et mirent en pièces tous ces différents ouvrages sans qu'on leur fît la moindre résistance. Les magistrats avertis vinrent aussitôt, firent retirer les ouvriers, en envoyèrent plusieurs en prison, et ordonnèrent que les dits ouvrages fussent refaits dans un temps limité aux dépens des ouvriers de Francfort, sous peine d'avoir leurs boutiques fermées. Ils demandèrent à l'homme de M. de Belle-Isle quelle autre satisfaction il désiroit, et lui marquèrent le désespoir où ils étoient de cette aventure. L'homme de M. de Belle-Isle leur répondit qu'il ne se plaignoit de rien, qu'il ne demandoit rien, qu'il se contenteroit de

rendre compte à M. le maréchal de Belle-Isle. Cette réponse surprit beaucoup les magistrats et les détermina à envoyer deux députés à M. de Belle-Isle pour recevoir ses ordres. Un ministre, qui est à Francfort, après avoir mandé le détail de cette aventure, ajoutoit cette réflexion : « Oh ! que ne doit-on point penser d'un ambassadeur dont les domestiques montrent autant de prudence et de sagesse ! »

On a appris aujourd'hui que M. le marquis de Vassé étoit mort de la petite vérole; il étoit colonel du régiment Dauphin-dragons.

Du lundi 17, Versailles. — M. de Saint-Chaumont, ancien colonel d'un régiment de dragons, qui a été réformé en 1714, et beau-frère de M. de Cambis, est venu ici pour demander le régiment de M. de Vassé; on croit qu'il sera donné au vidame de Vassé.

M. le chevalier de Gesvres mourut il y a deux ou trois jours. Il étoit frère de feu M. le duc de Tresmes et assez riche, mais apparemment fort attaché au jansénisme, car par son testament il fait ses légataires universels, un avocat et M. Dugué-Bagnols, lequel est très-zélé pour ce parti. M. Dugué-Bagnols est frère de Mme de Tillières, mère de Mme la duchesse de Châtillon. Il y a des terres auprès de Chevreuse que l'on appelle les Troux et Méridon. Les Troux est fort voisin de l'abbaye de Giffe, laquelle, depuis la destruction de Port-Royal des Champs, a été regardée comme la plus digne de la remplacer.

Le Roi revint vendredi de Choisy, et samedi il vola icirès avec la Fauconnerie. C'est une chasse où il ne va jamais que par une espèce de nécessité de convenance, mais qu'il n'aime en aucune façon.

M. de Castro-Pignano, ambassadeur du roi des Deux-Siciles, vint ici il y a deux jours dire au Roi que le roi son maître le rappeloit auprès de lui et lui avoit nommé un successeur qui doit même partir incessamment. M. de Castro-Pignano est, comme je l'ai marqué ci-dessus, capi-

taine général, et apparemment que l'on juge sa présence nécessaire dans le royaume de Naples. Il est bien affligé de quitter la France, d'autant plus qu'il commençoit à espérer qu'il ne seroit pas obligé de s'en retourner. C'est un homme d'un esprit sage, doux et poli; il parle bien françois. Sa femme, qui est fort douce et fort aimée ici, commençoit aussi à parler assez bien notre langue; elle n'est pas moins affligée que lui de s'en aller.

M. de Maurepas me dit il y a quelques jours qu'il avoit donné le soin et la surintendance de l'Opéra à M. de Bombarde, frère de la première femme de M. Amelot, et par conséquent oncle de Mme d'Armenonville. Ce n'est pas que cette place ait aucun titre ni appointements, mais c'est ce qu'avoit M. de Carignan. M. de Bombarde (1) est homme de goût et d'esprit.

Le régiment Royal qu'avoit M. de Carignan a été donné à M. de Saint-Séverin, ambassadeur en Suède.

Du mardi 18, *Versailles.* — Le Roi dîna dimanche au grand couvert. Ordinairement ces jours-là il soupe chez Mme la comtesse de Toulouse quand elle est ici, mais elle est à Buc pour jusqu'à la Pentecôte. Le Roi voulant souper dans les cabinets se fit servir un petit souper dans son tour; c'est ce qu'il appelle en badinant le souper de Mme la comtesse de Toulouse. Mme de Mailly et Mme la comtesse de Vintimille y étoient et quelques hommes.

Aujourd'hui, j'ai vu chez Mme de Mailly un présent qu'on lui a apporté; c'est une cassette de bois tout unie, dans laquelle il y avoit quatre beaux flambeaux d'argent, une bourse et 200 jetons d'argent, et une boîte de quadrille. L'origine de ce présent vient vraisemblablement de ce que Mme de Mailly, ne tenant point de maison et ne jouant jamais chez elle, n'avoit ni jetons, ni flambeaux, et

---

(1) Il était fils de Jean-Paul Bombarda, romain de nation, trésorier général de l'électeur de Bavière.

qu'elle en avoit emprunté pour les jours que le Roi vient chez elle jouer après souper.

M. le bailli de Froulay a eu aujourd'hui audience particulière. Comme son entrée demande des préparatifs qui dureront encore quelques mois et qu'il a reçu ses lettres de créance, il est venu les apporter au Roi et à la Reine. L'audience a été chez le Roi, dans le cabinet (1), et chez la Reine, dans sa chambre ; la Reine debout, à l'ordinaire, auprès de sa table qui est entre les deux fenêtres. Il a été chez le Roi avant la messe, et chez la Reine au retour de la messe. Le nonce et plusieurs ministres étrangers sont entrés d'abord chez la Reine pour faire leur cour ; M. Amelot y est venu, ensuite M. le Cardinal. Peu de temps après, M. le bailli de Froulay est entré, conduit par M. de Verneuil ; il étoit vêtu à l'ordinaire avec un habit neuf galonné ; après les trois révérences il a fait un compliment à la Reine, fort court, dans lequel il a dit qu'il regardoit l'honneur qu'il avoit d'être nommé ambassadeur de la Religion comme un effet des bontés de S. M., qu'il chercheroit de plus en plus à les mériter, et qu'il espéroit que S. M. voudroit bien lui accorder sa protection. Ce sont à peu près les termes dont il s'est servi. Ensuite il a remis ses lettres de créance à la Reine ; après, il a ajouté qu'il étoit chargé de faire part à S. M. de la mort du grand maître et de l'élection unanime de celui-ci ; que le grand maître osoit espérer que la Reine voudroit bien

(1) M. de Verneuil a conduit M. de Froulay à cette audience, et est entré avec lui dans le cabinet du Roi. Après les trois révérences, on a fait passer tout le monde ; M. de Verneuil est sorti, M. de Maurepas, M. le contrôleur général et tout ce qui étoit dans le cabinet ; M. le duc de Charost même, qui y étoit, a passé dans le cabinet des perruques dont on a fermé la porte, et il n'est resté dans le cabinet que le Roi, M. le Cardinal et M. Amelot. L'huissier, qui étoit en dedans, est aussi entré dans la chambre ; c'est de lui que je sais ce détail. M. de Froulay a remis les trois lettres au Roi, et lorsque son compliment a été fini on a rouvert le cabinet. M. de Verneuil est entré, a fait les révérences avec l'ambassadeur, et est sorti avec lui, et n'est point ensuite rentré comme il a fait chez la Reine. (*Note du duc de Luynes.*)

lui accorder l'honneur de sa protection. Immédiatement après, il a remis à la Reine une lettre du grand maître, et s'est retiré après les trois révérences comme en entrant. L'instant d'après, M. de Verneuil est entré chez la Reine, et lui a apporté une troisième lettre que M. de Froulay avoit oubliée. La Reine, quelque temps après, a ouvert les trois lettres, et les a lues tout haut. La première ne contient que le choix de M. de Froulay pour ambassadeur de la Religion, et comme MM. de Tessé, proches parents de M. de Froulay, sont attachés à la Reine, le grand maître marque que l'attachement de la famille du vénérable bailli de Froulay à S. M. joint aux bontés du Roi l'ont déterminé à le nommer ambassadeur de la Religion, et qu'il supplie S. M. de vouloir bien l'honorer de sa protection. La seconde est pour mander la mort du grand maître et son élection ; il demande en même temps ses bontés et sa protection pour le vénérable bailli de Mesmes (dont il ne savoit pas encore la mort) et pour son ordre. La troisième est pour les oranges; c'est celle qui avoit été oubliée, et les oranges ont été données comme j'ai marqué ci-dessus. Il marque encore dans cette lettre qu'elles doivent être présentées à la Reine par le vénérable bailli de Mesmes.

Du jeudi 20, *Versailles.* — Les régiments furent donnés avant-hier. Le régiment de dragons a été donné au vidame de Vassé, et le régiment de cavalerie qu'avoit le vidame a été donné au second fils de M. le maréchal de Broglie, qui s'appelle, je crois, Revel ; c'est un régiment gris, qui étoit autrefois Beringhen. Il y avoit aussi un guidon de gendarmerie de vacant par la mort de M. le Veneur, cousin germain de M. de Tillières, père de Mme de Châtillon. Ce guidon a été donné à M. de Lannoy, cousin germain de Mme la duchesse de Luxembourg. Mme de Lannoy, sa mère, est sœur de Mme de Seignelay, mère de Mme de Luxembourg, toutes deux filles de Mme la princesse de Furstenberg.

Le Roi est parti aujourd'hui pour Choisy. Les dames de ce voyage sont les quatre sœurs, et Mme la maréchale d'Estrées. Mme de Mailly est venue ce matin chez la Reine lui demander permission. Il n'est pas vraisemblable que les dames du palais manquent à cette règle, puisque M. le Cardinal lui-même, en qualité de grand aumônier de la Reine, ne va jamais à Issy sans lui demander sa permission.

On ne parle plus du tout ici de M. Chauvelin ; il est toujours à Bourges. On dit cependant qu'il a encore un parti dans ce pays-ci. On me contoit il y a quelques jours un discours qu'il avoit tenu chez lui dans un dîner devant quatorze ou quinze personnes, dans le temps qu'il étoit adjoint à la place de premier ministre. M. de Mesgrigny, oncle de Mme Chauvelin, étoit à l'extrémité ; il étoit fort riche et Mme Chauvelin en héritoit ; pendant que M. Chauvelin dînoit, on vint lui apporter des nouvelles de M. de Mesgrigny ; ce jour-là il étoit mieux ; sur cela, M. Chauvelin dit tout haut : « Il faut avouer que les éternités ne sont faites que pour moi. » Il est vraisemblable que ce discours fut bientôt après rapporté à M. le Cardinal.

On ne parle point ici du tout du jubilé ; le Pape l'a cependant envoyé en France. Il y avoit eu quelque difficulté à l'occasion du dernier, qui ne fut point publié, à cause de quelques termes de la bulle, laquelle exceptoit ceux qui étoient rebelles à l'Église du nombre des fidèles qui pourroient gagner les indulgences accordées par le jubilé. A ce jubilé-ci, le Pape a adouci ces termes, et il paroît même que l'on a été content de cet adoucissement. Cependant il y a lieu de croire que le jubilé ne sera pas publié en France, au moins par les évêques dont les villes épiscopales sont soumises à la juridiction du Roi ; car, par exemple, dans les évêchés de Spire et de Bâle, il y a des cantons qui sont soumis au Roi ; il n'est pas douteux que les évêques de Spire et de Bâle, faisant publier le jubilé dans leurs diocèses, ces cantons n'en sont point excep-

tés; mais Strasbourg et Cambray sont dans un cas tout différent; il n'y a qu'une partie de ces diocèses qui soit du royaume, et vraisemblablement le jubilé sera publié dans ces deux diocèses, à la réserve des parties qui sont sous la domination françoise.

Du samedi 22, *Versailles.* — Le Roi a fait acquisition depuis environ un mois d'une parfaitement belle girandole qui coûte à ce que l'on dit 40,000 francs. Les morceaux de cristal de roche sont grands, beaux, bien choisis et d'une grande blancheur; ils sont montés sur argent. Cette girandole est actuellement dans la petite galerie sur la cheminée.

M. le cardinal de Rohan donna, il y a quelques jours, au Roi une collection de marbres d'Italie fort curieuse; ce sont des échantillons de différents marbres taillés et accommodés pour mettre sur des papiers; il y a 58 morceaux et trente-neuf espèces de marbres différents.

Il paroît depuis quelque temps une déclaration du Roi portant renouvellement de défense des jeux. Cette déclaration est précédée d'une espèce de détail des inconvénients et des désordres auxquels ces jeux ont donné occasion. Les jeux défendus y sont nommés : *le mormonique, le quinquenove, le passe dix, les trois dés, le tope et tingue, les deux dés, la bassette, le pharaon, le biribi, la dupe, le quinze, les petits paquets, le pair ou non*, et il est dit ensuite, et autres jeux semblables. Le trente et quarante n'y est point nommé. Il est dit que ces jeux sont défendus, même dans les Maisons royales, sous peine de prison, et ordre au lieutenant de police d'y tenir la main. Dès le voyage de Choisy d'avant celui-ci, le Roi ne joua point au passe dix. Ce voyage-ci, la table où l'on jouoit aux dés a été ôtée; le Roi n'a joué qu'à l'hombre, au piquet et au trictrac.

Je fus hier à Choisy. Le Roi s'y promena beaucoup. Il n'y avoit d'abord de femmes à la promenade que M^lle de Clermont; ensuite le Roi s'embarqua dans une chaloupe;

M^lle de Clermont et M^me de Mailly s'embarquèrent aussi; on revint ensuite dans le jardin faire une grande promenade où ces deux dames furent toujours. Vers la fin de cette promenade, le concierge vint au-devant du Roi, portant une lettre qu'il remit à Champcenetz le fils, premier valet de chambre du Roi, qui exerce en survivance de son père; Champcenetz remit sur-le-champ la lettre au Roi. Le Roi lut attentivement et assez longtemps, toujours en se promenant; quelque intervalle de temps après, il se retourna et portant la parole à M. de la Rochefoucauld, qui étoit le seul de ce que nous étions là qui eût servi sur mer (il est dans l'usage de l'appeler : mon Camus, en badinant), il lui demanda s'il savoit que M. de la Rocheallart étoit arrivé à Toulon, et ajouta en rougissant, à ce qu'il me parut : « Il y a eu un combat; il n'a pas été considérable et s'est donné la nuit, quatre vaisseaux françois contre six anglois, et lorsque le jour est venu, les Anglois ont envoyé faire des excuses, disant qu'ils avoient pris ces vaisseaux pour des espagnols. » Le Roi dit tout de suite qu'on ne lui mandoit aucun détail, que les particuliers en sauroient apparemment davantage, que M. de la Rocheallart comptoit qu'à l'arrivée de M. d'Antin à Brest on seroit instruit, et que c'est ce qui l'avoit empêché d'envoyer aucun détail. Sur cela je pris la liberté de lui dire que M. le marquis d'Antin étoit donc bien près d'arriver à Brest, et le Roi répondit qu'on ne savoit pas où il étoit. Cette nouvelle fit le sujet de la conversation, dans laquelle le Roi entra; quelques moments après je lui dis qu'un combat de quatre vaisseaux contre six n'étoit guère égal. Je rapporte ceci pour marquer la réponse du Roi, qui mérite d'être retenue. Il me dit : « Quatre vaisseaux comme ceux-là n'en craignent pas six anglois; ils sont commandés par tout ce qu'il y a de mieux. »

Il y a deux ou trois jours que l'on sait cette nouvelle dans Paris. Certainement mercredi dernier il étoit arrivé

un courrier à M. de Maurepas, car ce même jour M. le Cardinal eut une assez longue conversation avec le Roi dans le cabinet des perruques; et l'après-dînée, à quatre heures, S. Ém. fut à Buc, où est M[me] la comtesse de Toulouse, et y resta jusqu'à huit heures. M. de Maurepas y vint pendant ce temps-là. Ce que l'on sait jusqu'à présent, c'est que M. de la Rocheallart commandoit une escadre avec laquelle il a été joindre M. d'Antin à l'Amérique. Ces vaisseaux étoient destinés à la conduite de galions. On prétend qu'il n'y a jamais eu de concert entre la marine d'Espagne et la nôtre; on le peut présumer parce que les Espagnols vouloient que nous attaquassions, et qu'il y a toujours eu ordre de ne point attaquer, et d'ailleurs parce que l'argent, au lieu d'être embarqué, ou près d'être embarqué sur les galions, a été envoyé bien avant dans les terres. Dans ces circonstances notre escadre ne pouvoit pas rester plus longtemps en Amérique, car l'usage de la marine est que, lorsque des vaisseaux sont destinés à séjourner en Amérique et surtout à y passer l'été, non-seulement ils sont pourvus d'un plus grand nombre de munitions, mais outre cela il faut les doubler, parce que dans l'été les vers font un si grand tort aux vaisseaux qu'ils seroient en danger de périr; on met donc autour du vaisseau une doublure de bois léger que l'on garnit en dedans. Toutes ces précautions n'ayant pas été prises, parce que ce n'étoit pas l'intention de la Cour qu'ils y restassent plus longtemps, l'escadre s'est mise en chemin pour revenir. M. d'Antin devant débarquer à Brest et M. de la Rocheallart à Toulon, ils se sont séparés à une certaine hauteur (1), et c'est depuis cette séparation que

(1) J'appris hier que l'affaire des quatre vaisseaux françois contre les six anglois est arrivée avant la séparation des deux escadres; c'est ce qui prouve que M. de la Rocheallart avoit raison de compter qu'il lui étoit inutile de mander cette nouvelle et qu'on la sauroit ici par l'arrivée de M. d'Antin; ce sont les vents contraires qui ont empêché M. d'Antin d'arriver à Brest. La première nouvelle même que l'on a eue de ce combat est venue par un com-

le vaisseau de M. le chevalier de Piosin et trois autres, éloignés apparemment dans ce moment des autres vaisseaux de M. de la Rocheallart, ont rencontré les six vaisseaux anglois, la nuit. Les Anglois ont voulu savoir qui étoient nos vaisseaux; on a répondu qu'ils étoient françois; non contents de cette réponse, à laquelle ils prétendent avoir souvent été trompés, ils ont demandé qu'on les abordât ou qu'on leur envoyât un canot; M. de Piosin a refusé, et c'est sur cela que les Anglois ont commencé à tirer, et on leur a répondu. On dit qu'il y a eu quarante ou cinquante hommes de tués ou blessés sur le vaisseau de M. de Piosin et son lieutenant; si le fait est tel que je viens de le marquer, M. d'Antin ne peut pas savoir de nouvelles de ce combat. Il paroît, par ce que le Roi répondit hier à quelques questions qu'on lui fit sur ce sujet, qu'il n'y a point eu de vaisseaux coulés à fond de part ni d'autre. On parla aussi hier des maladies qu'il y avoit eues sur l'escadre et qu'il y étoit mort beaucoup de monde, et le Roi dit : « Je crois bien qu'il y en a quelques-uns à qui on a aidé à mourir, » ce qui prouveroit qu'il y auroit eu plusieurs combats particuliers. On ne sait encore aucun détail circonstancié ni certain de cette expédition. Beaucoup de gens croient que l'on n'est point content de M. le marquis d'Antin; mais cela mérite confirmation, d'autant plus qu'il a toujours paru aimer son métier et y être fort appliqué. L'on dit que l'amiral Vernon (Anglois) avoit parlé et agi avec tant de fierté et de hauteur, que tout le corps des officiers étoit d'avis de le combattre, que M. d'Antin avoit toujours répondu qu'il avoit des ordres contraires, que sur cela M. de la Rocheallart lui avoit dit qu'il savoit ce que c'étoit que les ordres dont il étoit chargé, puisqu'on les lui avoit communiqués et

missaire d'artillerie. L'usage est que les commissaires sont obligés d'envoyer un détail exact de la consommation de poudre qui se fait dans les différentes occasions. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 23 avril 1741.)

qu'ils ne le devoient point empêcher de punir l'amiral anglois dans une occasion aussi essentielle.

Du dimanche 23. — Mme de Bonneval mourut avant-hier au soir, à Paris; elle étoit fille de M. le maréchal de Biron et par conséquent sœur de Mme la comtesse de Gramont, de feu Mme de Sourches, de Mme la comtesse de Seignelay, de Mme du Roure, de Mme de Bonnac, de M. le duc de Biron et du marquis de Gontaut. M. de Bonneval, peu de temps après avoir épousé Mlle de Biron, passa en Turquie, où il est encore actuellement.

Mme de Courtenvaux mourut hier; elle étoit sœur du feu maréchal d'Estrées et de Mlle de Tourbes. Son mari étoit capitaine des Cent-Suisses et fils de M. de Louvois, ministre et secrétaire d'État de la guerre. Elle avoit eu deux garçons; l'aîné s'appeloit Louvois et avoit épousé une sœur de M. le maréchal de Noailles, qui depuis sa mort s'est remariée et s'appelle aujourd'hui Mme de Manchini. Du premier mariage est venu un fils qui est M. de Montmirel d'aujourd'hui, qui a la charge des Cent-Suisses, lequel avoit épousé la fille de feu M. le duc de Gontaut, frère aîné de M. le duc de Biron d'aujourd'hui, et de Mlle de Gramont, sœur de Mme la duchesse de Ruffec. Mme de Gontaut et Mme de Montmirel sont mortes; il reste à M. de Montmirel un garçon et une fille. Le second fils de Mme de Courtenvaux s'est toujours appelé Courtenvaux jusqu'à son mariage avec Mlle Champagne, sœur de Mme de Choiseul; il prit alors le nom de comte d'Estrées qu'il porte aujourd'hui, et son neveu, M. de Montmirel, a pris aussitôt celui de Courtenvaux.

Du mardi 25, *Versailles*. — L'on sait depuis deux jours l'arrivée de M. le marquis d'Antin à Brest; il y est arrivé malade et revient même en litière. L'on a eu enfin la relation du combat des quatre vaisseaux; ils étoient commandés par M. le chevalier d'Épinay, frère

de l'inspecteur. Il paroît que l'action a été extrêmement vive ; elle fait infiniment d'honneur à M. d'Épinay et aux trois autres capitaines de vaisseau qui sont : M. le chevalier de Piosin, M. d'Estourmel et M. de Létanduère. Le combat est du 18 janvier. Les quatre vaisseaux trouvèrent l'escadre de M. Chaloner-Ogle, qui leur donna la chasse pendant quelque temps et détacha ensuite après eux six vaisseaux qui parurent ne vouloir joindre les nôtres qu'à l'entrée de la nuit ; ils nous approchèrent de fort près, demandèrent si c'étoient des vaisseaux françois, et dirent qu'ils étoient anglois. Ils ne se contentèrent pas de savoir que nous étions françois, ils voulurent obliger M. d'Épinay à faire mettre son canot à la mer pour venir les trouver, ce qui, dans la marine, est regardé comme une soumission. M. d'Épinay refusa ; aussitôt un des vaisseaux anglois tira deux coups de canon à poudre, ce qui parut être un signal, car toute leur artillerie tira immédiatement après. A cette première décharge, M. de Béthune, qui étoit enseigne sur le vaisseau de M. de Piosin, eut la tête emportée ; il est frère de père de M^me^ la maréchale de Belle-Isle. Leur père, M. de Béthune, qu'on appelle le Cosaque ou Béthune-Pologne, a été marié deux fois ; sa première femme étoit Harcourt, mère de M^me^ de Belle-Isle et d'un fils qui est mort. Sa seconde femme est M^lle^ de Gesvres, dont il a eu ce jeune homme-ci, qui vient d'être tué, et un autre qui est actuellement abbé.

Aussitôt que les Anglois eurent tiré, nous fîmes un grand feu sur eux, et cette première action dura depuis dix heures du soir jusqu'à onze. Ils recommencèrent à tirer à deux heures du matin et le feu fut plus violent que jamais, d'autant plus que la frégate de quarante canons que commandoit M. le chevalier de Piosin fut entraînée par les courants entre deux vaisseaux anglois. Le feu de canon, de mousqueterie et de grenades fut des

plus violents. M. d'Épinay eut assez de peine à pouvoir dégager M. de Piosin; et enfin les Anglois prirent le parti de se retirer, ayant un de leurs vaisseaux en partie démâté, et un autre encore plus incommodé. Dès que le jour fut venu, les Anglois, qui étoient déjà assez éloignés mirent leur canot à la mer et envoyèrent dire à M. d'Épinay qu'ils étoient au désespoir de ce qui étoit arrivé, qu'ils avoient cru que c'étoient des vaisseaux espagnols. M. d'Épinay répondit à l'officier qu'ils étoient en état de recommencer, que ce qui s'étoit passé n'étoit rien, que si le jeu plaisoit aux Anglois, il ne tenoit qu'à eux de combattre de nouveau; mais qu'ils feroient bien de s'en aller promptement, parce que s'ils différoient il alloit appareiller et s'avancer à eux. Au retour du canot, les Anglois s'en allèrent, et après qu'ils furent partis, M. d'Épinay continua sa route.

On eut nouvelle, avant-hier, d'une bataille de trente-deux mille hommes des troupes de la reine de Hongrie contre vingt-cinq mille Prussiens, où le roi de Prusse a fait des merveilles. La relation a été envoyée par M. de Rottembourg, et M. Chambrier m'a dit ce matin que le fait étoit vrai. Cette relation porte que les Autrichiens ont eu 3,000 hommes tués et que les Prussiens ont perdu 1,500 hommes et pris huit pièces de canon. Cette bataille s'est donnée le 10 de ce mois auprès d'Olaw et s'appelle la bataille de Molwitz.

M. de Solar est venu ici aujourd'hui; il ne fera point part de la mort de M. de Carignan; il a ordre de ne porter le deuil que trois semaines; ainsi le Roi ne le portera que quatre jours, et ce sera apparemment le prince de Carignan d'aujourd'hui qui fera part de la mort de son père.

Le Roi revint hier de Choisy, après avoir couru à Verrières; il ne fut point chez la Reine, et soupa dans ses cabinets.

Du samedi 29, *Marly*. — On apprit il y a deux ou trois

jours la mort de M. de Camas, à Berlin; c'est lui qui étoit ici, il y a un an, envoyé du roi de Prusse; il est mort de maladie. On prétend qu'il n'aimoit pas la France et qu'il en avoit parlé dans son pays en termes à n'être pas ici fort regretté.

MAI.

Voyage de Marly. — Mort du marquis d'Antin. — Conduite du Roi avec la Reine. — Mort de milord Waldegrave. — Mort d'un chapelain du Roi, auteur de plusieurs ouvrages d'horlogerie. — Dispute entre les gardes françoises et les gardes du corps. — Promotion d'officiers généraux de marine. — Les *polissons* ou *salonistes*. — Perte du vaisseau *le Bourbon*. — M. de Chavagnac. — M. de Maupertuis à la bataille de Molwitz. — Mort de M. d'Avéjan, de la princesse de Léon. — Mort du duc de Gramont. — Augmentation dans les troupes. — Retour à Versailles. — Audiences de congé de M. et de Mme de Castro-Pignano. — Héritage de milord Clare. — Logements des gardes françoises et suisses dans les faubourgs de Paris. — Mort de M. de la Trémoille. — Maladie du Dauphin. — Changements dans les logements.

Du mardi 2, Marly. — Le Roi arriva ici mercredi dernier de fort bonne heure, et y tint conseil d'État. Il soupa ce jour avec la Reine et les dames, à l'ordinaire. Tout se passe ici comme les voyages précédents; le Roi soupe dans ses cabinets les jours de chasse, comme à Versailles; le premier jour qu'il y soupa fut jeudi; il n'y avoit de dames que les quatre sœurs; les deux jours maigres il soupa avec des hommes. Mme de Vintimille fut saignée vendredi dernier, à cause de sa grossesse; elle loge dans le château, en haut, auprès de Mme de Mailly. Le Roi a été tous les jours chez elle, et même hier il fit un dîner à trois heures, que l'on dit être dans ses cabinets; mais c'étoit chez Mme de Vintimille avec Mme de Mailly et quelques hommes. Ceux qui sont admis le plus souvent à ce particulier, c'est M. de Luxembourg, M. de Meuse, le comte de Noailles, M. le duc d'Ayen et M. de Coigny, le fils, M. le duc de Villeroy, quand il est ici.

Le Roi avoit nommé les hommes qui devoient souper dans les cabinets et étoit remonté comme pour se mettre à table. M. de Luxembourg entra chez Mme de Vintimille ; derrière lui étoit le Roi ; il fit une visite fort courte ; il arrivoit de la chasse qui avoit été fort rude ; il dit en s'en allant que vraisemblablement le salon ne le verroit guère ce soir-là ; sur cela Mme de Mailly lui dit : « Si cela est, je vais me déshabiller. » Le Roi ne répondit rien. Elle pria M. de Villeroy de lui mander si effectivement le Roi n'iroit point au salon ; un moment après, elle passa chez elle et revint toute déshabillée. Effectivement le Roi ne vint point au salon.

Ce même jour, Mme de Mailly avoit été à Paris avec M. de Meuse dans un des petits carrosses du Roi avec deux relais de la petite écurie. Elle avoit été voir Mme la comtesse de Toulouse sur la mort du marquis d'Antin, qu'on apprit le vendredi au soir. Il est mort à Brest sans sacrement ; on n'a pu lui donner que l'extrême-onction ; il étoit sans connoissance. Il avoit depuis longtemps une hydrocèle ; il n'en avoit jamais rien dit qu'à un seul homme chez Mme la comtesse de Toulouse, à qui il en fit confidence avant que de partir. M. d'Antin avoit perdu tous ses domestiques à l'Amérique, hors un seul, de la maladie contagieuse de ces pays-là qu'on appelle le mal de Siam ; entre autres son chirurgien étoit mort, lequel étoit dans l'habitude de lui faire la ponction ; on prétend que depuis ce temps-là il avoit voulu se traiter lui-même ; soit que ce fût par sa faute ou par l'effet du mal de Siam dont il avoit pensé mourir, à l'hydrocèle s'étoit joint un sarcocèle, qui étoit devenu incurable lorsqu'il est arrivé à Brest. Il laisse une jeune veuve (Mlle de Canisy), qui est fort jolie, qui n'a que seize ou dix-sept ans, et qui a 50,000 livres de rente au moins. On peut juger que les discours dont j'ai parlé ci-dessus ont plutôt augmenté que diminué depuis cet événement ; on en parle peu ici, mais à Paris le déchaînement

est fort grand. On rapporte que le marquis d'Antin étant embarqué, ouvrit les ordres qu'il avoit pour la destination de son voyage, selon l'usage, et qu'ayant vu que sa destination étoit pour l'Amérique, il avoit aussitôt donné ordre que l'on reportât à terre sa vaisselle d'argent; que cette détermination fut fort désapprouvée par les anciens officiers de marine; mais qu'il ne voulut jamais ajouter foi à leurs conseils ni à leurs représentations. On ajoute encore que la marine se plaint de la hauteur et de la dureté avec lesquelles il l'a traitée. M. de Roquefeuille, chef d'escadre, que l'on comptoit devoir rester à l'Amérique avec huit ou dix vaisseaux, est parti trente-cinq jours après lui et est arrivé presqu'en même temps, seulement deux jours après, de manière qu'à présent la ville de Carthagène et le trésor que l'on a porté à trois ou quatre journées de Carthagène dans les terres, et qui est de deux cents millions, à ce que me dit il y a quelques jours M. de Campo-Florido, donnent beaucoup d'inquiétude, les deux flottes d'Angleterre étant réunies et celle des Espagnols n'étant que de quatorze vaisseaux. On juge cependant que les vaisseaux anglois ne pourront pas tenir longtemps la mer dans cette saison. On ne dit point encore quelle est la raison qui a fait revenir M. de Roquefeuille; il paroît qu'il n'y a eu nul concert entre les François et les Espagnols, et l'on dit que M. de Roquefeuille, ayant ordre de se joindre à la flotte espagnole commandée par M. de Torres et se trouvant fort éloignée de lui, avoit envoyé pour savoir de ses nouvelles; mais que n'ayant jamais pu apprendre où il étoit, il avoit pris le parti de s'en revenir. J'ai marqué ci-dessus que l'on double les vaisseaux qui doivent passer en Amérique. M. de Maurepas m'expliquoit il y a quelques jours ce détail. Il faut nécessairement doubler ceux qui sont destinés à demeurer dans les ports, mais non pas ceux qui le sont à croiser; et pour ceux qui vont aux Grandes Indes, on

y met des clous à large tête, dont toutes les têtes se joignent. Ces précautions conservent les vaisseaux un peu davantage, mais leur font cependant grand tort; et les capitaines ont beaucoup de peine à consentir que leurs vaisseaux soient doublés, parce qu'il leur est plus difficile d'en faire usage dans l'occasion.

Le Roi n'a point joué à l'hombre depuis qu'il est ici, M. le comte d'Estrées n'étant point ici à cause de la mort de Mme sa mère, et M. de Soubise ayant été malade. Mme la Duchesse et M. de Lassay, M. de Courson, M. de Luxembourg et même hier M. Rosen, pour la première fois, ont joué à quadrille avec le Roi. On a remarqué que lorsque le Roi arrive dans le salon, que non-seulement il n'approche point de la table de cavagnole où la Reine joue, mais même, il y a quelques jours, la Reine se tint debout assez longtemps sans que le Roi lui dise de s'asseoir, et pendant ce temps il parloit à Mme de Mailly.

Du mercredi 3, *Marly*. — On apprit il y a deux ou trois jours la mort de milord Waldegrave, qui a été longtemps ici ambassadeur d'Angleterre; il est mort en Angleterre. Il avoit été élevé en France et avoit été au collége des Jésuites; il avoit depuis changé de religion. Lorsqu'il tomba malade à Paris, dans la paroisse Saint-Sulpice, le curé alla le voir; mais il ne put le déterminer à se convertir. On dit qu'il est mort avec grands remords.

Il vaque par la mort de M. le marquis d'Antin la lieutenance générale d'Alsace et la vice-amirauté, qui ne sont point encore données. Le plus ancien lieutenant général de marine est M. de la Luzerne, qui est très-estimé et regardé comme très-digne de cet honneur. Il y a deux vice-amiraux; il en reste encore un qui est M. de Sainte-Maure. C'étoit la vice-amirauté de M. le maréchal d'Estrées qu'avoit eue M. le marquis d'Antin. M. de Sainte-Maure est fort vieux et ne vient jamais dans ce pays-ci; il est frère de celui qui étoit premier écuyer de M. le duc de Berry. Il est d'usage de faire un maréchal de France, au moins,

dans la marine. On n'a point voulu faire M. de Sainte-Maure, quoique très-estimé dans son métier, mais parce que c'est d'ailleurs un homme singulier, à ce que j'ai ouï dire; et comme c'est l'ancien, on n'en a point fait du tout. Il paroît cependant que ce mécontentement ne regarde point son métier.

Hier le Roi fit une chasse qui le mena fort loin, du côté de Rambouillet. M. le maréchal de Duras y étoit et revint sur un cheval de poste. Le Roi dit en arrivant que c'étoit peut-être le premier exemple qu'un maréchal de France eût couru la poste à cheval.

On apprit hier la mort d'un chapelain du Roi que l'on nommoit le Prieur. Il étoit autrefois vicaire de Saint-Cyr et avoit fait pour le Roi une pendule dans un globe, qui est encore dans le cabinet de S. M. Le Roi lui donna le prieuré de Saint-Sernin d'Autun, et on ne l'appeloit depuis, que le Prieur. Il avoit toutes les entrées chez le Roi et une espèce d'inspection sur les pendules. Il avoit fait en dernier lieu deux pendules qui sont dans le nouveau cabinet ovale du Roi.

Il y a eu ce matin une très-petite dispute entre les gardes françoises et les gardes du corps. Les gardes françoises, lorsqu'ils relèvent la garde, entrent toujours à onze heures au plus tard, parce qu'il est supposé qu'à cette heure-là le Roi est toujours éveillé, et ils battent en entrant; mais la règle est qu'ils doivent arriver ici (1) par les deux portes; ce matin ils sont venus par la grille royale, et lorsqu'ils ont été à la grille qui est au bas de la montagne, auprès de la chapelle, les gardes du corps ont fait difficulté de les laisser entrer, parce que le Roi s'est levé tard aujourd'hui. Cependant ils ont obtenu la permission de passer, sur ce qu'ils ont promis qu'ils ne battroient point, et lorsqu'ils ont été sous la voûte,

(1) A Marly. (*Note du duc de Luynes.*)

le long de la chapelle, ils ont commencé à battre ; ce qui est contre la règle.

Du même jour, 3. — Je viens d'apprendre que le Roi avoit donné des pensions aux capitaines des quatre vaisseaux qui ont été attaqués par les Anglois, comme je l'ai marqué ci-dessus, savoir : à M. d'Épinay 1,500 livres, et à MM. de Létanduère, Piosin et d'Estourmel, à chacun 1,200 livres.

On a appris en même temps que S. M. avoit fait la promotion de marine que voici :

MM. de la Luzerne, vice-amiral.
de Rochealart et de Roquefeuille, lieutenants généraux.
de Beauharnois,
de La Valette-Thomas,
de Bart,
de Baraith,
de Rochambeau,
} chefs d'escadre.

Du samedi 6, *Marly*. — Je crois avoir oublié de marquer que M. le bailli de Froulay est du voyage de Marly et est écrit sur la liste. M. le bailli de Mesmes, son prédécesseur, ambassadeur de Malte, quoique françois, n'étoit jamais des voyages de Marly. Il n'y a d'ambassadeurs que ceux d'Espagne et de Naples comme ambassadeurs de famille.

L'on n'a refusé aucun de ceux qui ont demandé permission de venir faire leur cour ici. Il y en a qui couchent au village, d'autres retournent à Paris ou à Versailles ; c'est ce que l'on appelle les *polissons* ou *salonistes*. On comptoit il y a quelques jours qu'ils étoient plus de cent.

L'ambassadeur d'Espagne paroît fort satisfait que l'on ait accordé quelques grâces aux capitaines des quatre vaisseaux qui ont combattu contre les Anglois ; il dit avoir extrêmement pressé M. le Cardinal de leur donner quelque récompense ; il auroit mieux désiré qu'on les avançât de grade.

La Cour prit hier le deuil de M. de Carignan pour jusqu'à la Pentecôte. Ce temps paroît extraordinaire, parce que ce n'est point de trois semaines, comme oncle, et c'est plus de quatre jours comme le Roi avoit dit d'abord qu'il le porteroit. Les dames qui avoient acheté des habits en sont fort fâchées et disent que c'est parce que Mme de Mailly n'en avoit point. Ce n'est point M. de Solar qui a fait part de la mort ; il vint ici mardi dernier, mais il amena avec lui M. de Mongardin, gentilhomme attaché à M. le prince de Carignan d'aujourd'hui, qui remit au Roi une lettre du prince Louis. On a suivi ce qui s'étoit pratiqué pour le prince de Carignan père du dernier mort ; ce fut le fils qui donna part ; de même à la mort de M. le Duc, ce fut M. le comte de Charolois qui donna part au roi de Sardaigne. Quoique le roi de Sardaigne ne porte le deuil de M. de Carignan que trois semaines, le Roi n'a point regardé cela comme une règle pour lui.

On apprit avant-hier que le Roi avoit donné la lieutenance générale d'Alsace de feu M. le marquis d'Antin au petit marquis de Gondrin, son neveu, fils de M. le duc d'Antin et de Mlle de Luxembourg. Cette lieutenance ne vaut, dit-on, que 8,000 livres quoiqu'elle soit mise plus haut sur l'état du Roi.

M. de Campo-Florido apprit avant-hier au Roi la triste nouvelle que le vaisseau *le Bourbon*, commandé par M. de Boulainvilliers, en revenant de l'Amérique, avoit péri sur les côtes de Galice, près de la Corogne, n'étant tout au plus qu'à deux lieues de terre. C'étoit un vaisseau de 74 pièces de canon ; il avoit extrêmement souffert de la tempête et étoit même démâté. Voyant que l'eau le gagnoit, malgré six pompes qui travailloient continuellement, M. de Boulainvilliers fit tirer plusieurs coups de canon d'incommodité (c'est le terme) pour avertir à terre du danger où il se trouvoit ; mais il faisoit un si gros temps qu'on ne pouvoit aller à lui ; il prit donc le parti de faire mettre son canot à la mer et y fit embarquer

vingt-quatre personnes desquelles étoient six officiers et son fils, garde marine; à peine le canot se fut-il éloigné d'une demie-lieue ou trois quarts de lieue du vaisseau, qu'ils virent ledit vaisseau périr entièrement; on le vit aussi des côtes de Galice.

J'ai marqué ci-dessus la mort de Mme de Courtenvaux; elle avoit 8,000 livres de pension sur la charge de son petit-fils, M. de Montmirel; il a demandé avec instance que le Roi voulût bien donner cette même pension à Mme de Manchini, sa mère, ci-devant Mme de Louvois; cette grâce a été accordée et fait beaucoup d'honneur à M. de Montmirel.

J'ai marqué ci-dessus que l'on n'avoit nulle nouvelle de M. de Chavagnac, lieutenant de vaisseau, beau-frère de M. le comte de Tessé. Il commandoit un petit bâtiment que l'on appelle corvette, nommée *la Fée*. Quoiqu'il ne paroisse que trop certain qu'il a péri dans quelque tempête, cependant M. de Chavagnac, son père, qui sert depuis longtemps dans la marine, veut encore douter de ce malheur, disant qu'il s'est trouvé dans des circonstances où il a été huit ou dix mois sans pouvoir donner de ses nouvelles. En conséquence, il a demandé que son fils fût fait capitaine de vaisseau, et on lui a accordé cette grâce.

J'ai aussi marqué ci-dessus la bataille près de Neiss entre les Prussiens et les Autrichiens. Les nouvelles de Vienne ont voulu diminuer beaucoup la perte des Autrichiens; il paroît cependant constant qu'ils ont perdu huit ou dix mille hommes et huit ou dix pièces de canon. M. de Maupertuis, de l'Académie des sciences, qui a fait le voyage de Suède pour des observations sur la figure de la terre, et qui en revint il y a deux ou trois ans, étoit allé à Berlin à la prière du roi de Prusse. Voulant, avant que de revenir, aller prendre congé de ce prince, qui étoit parti pour l'armée, il se trouva que les passages étoient fermés; il fut obligé de rester quelques jours au

camp; c'étoit dans le temps de la bataille de Neiss. Le jour de la bataille, le roi de Prusse voulut envoyer M. de Maupertuis à ses carrosses, mais M. de Maupertuis ne voulut jamais accepter cette offre, et demanda à suivre le roi de Prusse. Comme dans le commencement de l'action, la victoire paroissoit vouloir se déclarer pour les Autrichiens, le roi de Prusse se porta en grande diligence à une des ailes de son armée qui avoit plié; Maupertuis, moins bien monté, ne put le suivre, et fut fait prisonnier en chemin et entièrement dépouillé; cependant il obtint la permission d'écrire au général Neuperg. Ce général ayant su qui il étoit, l'envoya querir, lui fit toute sorte d'honnêtetés et le fit conduire en sûreté à Vienne, lui donnant même des lettres de recommandation. Le grand-duc, informé de l'histoire de Maupertuis, lui envoya 300 ducats pour le dédommager en quelque manière des pertes qu'il avoit souffertes. Maupertuis fit supplier le grand-duc de vouloir bien lui permettre de ne point accepter ce présent, et M. de Lichtenstein, ci-devant ambassadeur ici, lui a donné tous les secours dont il avoit besoin. Par les premières nouvelles qu'on avoit eues de la bataille, on ne parloit point de M. de Maupertuis; on croyoit qu'il avoit été envoyé aux carrosses du roi de Prusse. Le père de Maupertuis, riche négociant de Saint-Malo, sur cette nouvelle, se mit en colère et dit que son fils n'étoit sûrement pas capable d'une action si indigne.

M. de Castro-Pignano, qui est sur la liste du voyage, vint ici hier pour la première fois; il compte partir vers la fin du mois. M. le Cardinal, qui est venu aujourd'hui voir Mme de Luynes, lui a dit que son antichambre étoit remplie des créanciers de M. de Castro-Pignano, qui doit ici considérablement. Il paroît que c'est assez l'usage des ambassadeurs d'Espagne de laisser des dettes, car M. le Cardinal nous a ajouté que les dettes du duc d'Ossone n'avoient été achevées de payer que l'année passée, et qu'en dernier lieu M. de la Mina en avoit laissé pour

350,000 livres, quoi qu'il eût donné parole à S. Ém. qu'il ne laisseroit sûrement aucune dette ici en partant. Il a fait des billets portant reconnoissance que le roi d'Espagne devoit les dites 350,000 livres, ce qui a fort déplu à la cour de Madrid, et le roi d'Espagne a mandé à M. le Cardinal qu'il avoit envoyé 30,000 pistoles d'Espagne à M. de la Mina pendant son séjour ici.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi avoit dîné chez Mme de Vintimille; je me suis trompé; il dîna dans ses cabinets et Mme de Vintimille y descendit. Hier, Mmes de Mailly et de Vintimille dînèrent chez Mme de Vintimille avec M. de Meuse, M. le comte de Noailles et M. le duc de Luxembourg. Le Roi n'avoit point été à la chasse et il ne dîna point à son petit couvert. Il monta chez Mme de Vintimille pendant qu'elle étoit à table; il redescendit ensuite dans ses cabinets manger un morceau seul; il revint aussitôt après chez Mme de Vintimille, où il resta une heure et demie ou deux heures à voir un homme qui fait des tours d'adresse fort extraordinaires.

Du lundi 8, *Marly*. — On apprit il y a quelques jours la mort de M. d'Avéjan, fils de celui qui est mort commandant des mousquetaires gris; il avoit au plus vingt ans. Il avoit la vue basse, et malgré cela vouloit mener en cocher; il étoit à la campagne auprès de Dreux; il accrocha une borne, tomba du siége et se cassa la jambe en plusieurs endroits; la blessure étoit si affreuse qu'il fallut couper la cuisse; il est mort fort peu de temps après cette opération.

Le Roi partit hier pour la Meutte; il y a couché et revient aujourd'hui après avoir fait la revue des gardes françoises et suisses dans la plaine des Sablons. Le Roi partit dans sa berline à six avec Mmes de Mailly et de Vintimille. Mademoiselle, Mlle de Clermont et Mme la maréchale d'Estrées doivent s'être trouvées à la Meutte.

La Reine a été aujourd'hui à la revue; elle avertit hier elle-même au salon les dames qui l'ont suivie. Mlle de Cler-

mont n'étoit point ici ; Mme de Luynes et Mme de Mazarin sont malades.

Du mercredi 10, *Marly*. — On a appris aujourd'hui la mort de Mme la princesse de Léon, à Toulouse, où elle étoit depuis déjà assez de temps à suivre beaucoup de procès qu'elle avoit à ce Parlement. Elle laisse deux garçons : le duc de Rohan, gendre de M. le duc de Châtillon, et le vicomte de Rohan, qui n'est point marié ; elle a fait celui-ci son légataire universel. Elle laisse aussi trois filles ; l'aînée a épousé M. de Lautrec, la seconde M. Fernand Nunez, espagnol ; la troisième est religieuse à Bonsecours.

Du vendredi 12, *Marly*. — L'enseigne vacante dans les mousquetaires gris par la mort de M. d'Avéjan a été remplacée par le cornette, et la cornette a été donnée il y a trois jours à M. de la Chaise. Ce M. de la Chaise (1) est parent de M. le cardinal de Fleury.

Du mardi 16, *Marly*. — Mme de Mailly fut hier à Paris, pour solliciter un procès, avec Mme de la Tournelle ; elles furent toutes deux dans le petit carrosse du Roi avec deux relais de la petite écurie. Comme elle est de semaine, elle ne partit qu'après la messe de la Reine et étoit revenue à six heures. Elle soupa hier dans les cabinets avec Mme de Vintimille et Mlle de Clermont. Mademoiselle est depuis huit jours à Madrid.

Avant-hier, le roi ne dîna point à son petit couvert ; il dîna dans ses cabinets. Mmes de Mailly et de Vintimille y dînèrent. Mme de Mailly quitta le dîner pour suivre la Reine à la paroisse, au salut. Aussitôt que la Reine fut à

(1) Il arriva chez M. de Breteuil à Marly le jour même que M. de Breteuil devoit travailler avec le Roi. M. de Breteuil lui dit que la liste étoit faite et que son nom n'y étoit point. M. de la Chaise alla aussitôt chez M. le Cardinal, et M. de Breteuil y étant venu, M. le Cardinal lui dit de mettre le nom de M. de la Chaise sur la liste. Il fut mis le dernier, et cependant au travail ce fut lui à qui la place fut donnée ; il étoit lieutenant des grenadiers au régiment des gardes françoises. (*Note du duc de Luynes*, datée du 20 mai 1741, Versailles.)

l'église, Mme de Mailly revint, se remit à table et retourna prendre la Reine au salut pour revenir avec elle.

Il y a onze ans que l'on avoit accordé au Sr Lemeau de la Jaisse le privilége pour trente ans de faire imprimer tous les ans un livre sous le titre d'*Almanach militaire*. M. de Breteuil dit il y a quelques jours audit Sr de la Jaisse que l'intention du Roi étoit que l'impression de ce livre ne se fît plus. Cet Almanach contient l'état de tous les régiments qui composent les troupes de France, tant de terre que de marine, avec l'état des officiers généraux et particuliers, et les gouvernements.

On vient d'apprendre la mort de M. le duc de Gramont à Paris.

Le Roi vient d'accorder à M. le duc de Gesvres pour le dédommager de son jeu qui a été supprimé, comme je l'ai marqué plus haut, 100,000 francs d'argent comptant et 20,000 livres de pension.

Du vendredi 19, *Marly*. — J'ai mis ci-dessus la mort de M. le duc de Gramont; il sera regretté dans le régiment des gardes; il y rendoit des services aux officiers (1) et avoit une grande considération. On prétend

(1) Il y a quelques jours que l'on me contoit ce qu'il fit devant Philipsbourg en 1734. Il savoit que plusieurs officiers du régiment des gardes pouvoient être dans le cas d'avoir besoin d'argent; il remit pour 100,000 livres de lettres de change à M. de Champigny, capitaine aux gardes, et le pria de vouloir bien remettre de l'argent sur cette somme à tous ceux qui pourroient être dans le besoin, lui disant que si cela ne suffisoit pas il lui feroit remettre pareille somme de 100,000 livres; mais en même temps il lui fit donner sa parole qu'il ne diroit jamais que cet argent venoit de lui. Il s'étoit adressé à M. de Champigny, non-seulement parce que M. de Champigny lui étoit attaché, mais parce qu'il a beaucoup de bien et qu'on pouvoit le croire en état de rendre ces services à ses amis. M. de Champigny exécuta à la lettre la volonté de M. de Gramont et donna plusieurs sommes d'argent aux officiers. Au retour de la campagne il vint trouver M. le duc de Gramont et lui demanda en grâce de vouloir bien lui rendre sa parole, ne pouvant pas souffrir d'avoir l'honneur d'une action si généreuse sans l'avoir mérité. M. de Gramont lui répondit que non-seulement il ne lui rendoit point sa parole, mais qu'il ne le verroit jamais s'il étoit capable de trahir son secret, et l'on n'en a

qu'il faisoit toujours tout ce qu'il vouloit, mais toujours pour lui, ne s'étant jamais soucié de personne. Il disoit qu'il n'y avoit que les sots et les dupes qui se mettoient en peine d'avoir des amis : nous l'avons vu tenir bon contre M. Chauvelin dans sa plus grande faveur, parce qu'il croyoit n'avoir pas eu sujet d'être content de lui dans une affaire de famille, et obtenir qu'on ôtât à M. Chauvelin le détail du gouvernement de Béarn, qu'avoit M. le duc de Gramont, et que l'on donnât ce détail à M. de Saint-Florentin. M. de Gramont aimoit beaucoup ses deux filles, et ne marchoit jamais qu'avec Mme la duchesse de Gramont et elles; il ne paroissoit pas avec cela qu'il eût grande amitié pour Mme de Gramont; il étoit plein d'humeur, traitant durement ses domestiques, et cependant bien servi; beaucoup d'esprit et de bonne conversation, très-facile en affaires, faisant une grande dépense mais toujours égale. Mme la duchesse de Gramont n'étoit pas la maîtresse de faire augmenter le dîner ni le souper d'un plat, ni d'une bouteille de vin. On croit qu'il pouvoit avoir 100,000 écus de rente, tous frais faits, et il avoit cependant pour près de 100,000 francs de charges. La coutume de Bayonne, dont il jouissoit de moitié avec le Roi, est un bien patrimonial et considérable. Le gouvernement de Béarn et tous les gouvernements particuliers sont un objet d'environ 90,000 livres. Pour le régiment des gardes, on n'en sait point la valeur; on dit 120,000 livres par an, peut-être est-ce davantage. Il avoit outre cela la terre de Gramont, Lesparre et Semeac, et il ne dépensoit pas son revenu. Lorsqu'il a fait la folie de faire bâtir près de Meaux cette maison, qui n'est pas encore finie, il dit qu'il avoit 120,000 livres pour la payer, d'argent comptant; il croyoit qu'elle ne lui coûteroit pas plus cher. Le comte de Gramont devient

---

rien su effectivement que depuis la mort de M. de Gramont. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 13 juillet 1741.)

duc de plein droit et sans aucune nouvelle grâce; il demande avec instance le régiment, préférablement même au gouvernement, quoique celui-ci paroisse presque nécessaire à avoir à cause des difficultés inévitables avec un autre gouverneur. M. d'Aumont demande aussi le régiment; M. de la Trémoille aussi, qui offre de payer le brevet de retenue, qui est au moins de 500,000 livres, et de remettre sa charge et le brevet de retenue qu'il a dessus ; M. de Coigny demande pour M. son père. M. le Cardinal dit hier à Mme de Luynes qu'il porteroit au Roi la liste de tous ceux qui demandoient, que le Roi décideroit seul et qu'il ne lui donneroit même aucun conseil. On croit que M. le duc de Fleury sollicite pour avoir une charge ou de capitaine des gardes ou de premier gentilhomme de la chambre par quelque cascade que l'on arrangeroit. Mme de Fleury ne s'oublie pas lorsqu'il s'agit de demander.

Mademoiselle revint ici mardi. Les quatre sœurs soupèrent ce jour-là dans les cabinets. Le lendemain le Roi ne sortit point de tout le jour ; malgré cela Mme de Mailly fut faire un tour à Paris pour voir Mme de Gramont, qui est de ses amies ; elle revint le soir.

Hier, cabinets et les quatre sœurs.

Aujourd'hui, le Roi a dîné dans ses cabinets, seulement avec les deux comtesses et quelques hommes.

On nomme aussi dans les prétendants à la charge M. de Luxembourg. Mme la comtesse de Toulouse sollicite fortement pour le comte de Gramont, lequel a, dit-on, écrit à M. le Cardinal, qu'à l'égard du régiment il se regarderoit comme déshonoré s'il ne l'obtenoit pas.

Le Roi chasse demain et retourne ensuite à Versailles.

L'ambassadeur d'Espagne me dit, il y a quatre jours, qu'il étoit enfin parvenu à obtenir une augmentation dans nos troupes, qu'elle seroit de trente-quatre mille hommes. Cette augmentation fut publique avant-hier ; elle est pour l'infanterie seulement ; elle est de dix hommes par compagnie et quinze pour les grenadiers ;

elle doit être faite le 1er août. Le Roi donne 50 livres par homme et fournit l'habillement, et outre cela 15 livres par homme de gratification à ceux qui auront fait leur augmentation dans le temps prescrit. On dit qu'il y en aura une incessamment pour la cavalerie et les dragons.

On a commencé aujourd'hui à parler de M. le duc de la Rochefoucauld pour le régiment des gardes ; ce qui peut donner quelque fondement à ce bruit, c'est que M. de la Rochefoucauld n'est point venu ici de tout le voyage ; il étoit à la Rocheguyon avec Mme la duchesse d'Estissac, sa fille, qui y est malade ; on dit même qu'elle a fait une fausse couche. Malgré cela, il est venu ici aujourd'hui. On dit qu'il demande le régiment et offre de remettre sa charge de grand maître de la garde-robe pour M. le duc de Fleury. Ce qui est certain, c'est qu'il a été chez M. le Cardinal, et que pendant ce temps on y a vu entrer Mme la duchesse de Fleury par la porte de derrière.

M. de Breteuil a travaillé ce soir avec le Roi ; au sortir du travail, on n'a rien dit ; mais on a appris une demi-heure après que le Roi a disposé du régiment et du gouvernement qu'avoit feu M. le duc de Gramont en faveur de M. le comte de Gramont son frère, aujourd'hui duc (1) ; il paye 500,000 livres de brevet de retenue qu'il y avoit sur la charge, et le Roi lui a donné un autre brevet de retenue, seulement de 400,000 livres. Feu M. le duc de Gramont avoit non-seulement le gouvernement de Béarn et de Navarre, mais encore tous les gouvernements particuliers qui y sont compris. Le Roi a donné les mêmes gouvernements à M. le duc de Gramont, excepté celui de Saint-Jean Pied-de-Port. Le Roi a accordé à Mme la duchesse de Gramont, douairière, une pension de 10,000

(1) On pouvoit cependant douter de cette nouvelle, parce que le Roi, ni avant, ni pendant, ni après son souper, n'en dit pas un mot ; mais elle fut confirmée parce que M. le Cardinal le dit, à son coucher, au comte de Noailles. (*Note du duc de Luynes.*)

livres sur le gouvernement. M. le duc de Gramont entre aujourd'hui en possession de tous les biens de M. son frère, au moyen de l'arrangement fait par le testament de M. de Gramont leur père, par lequel il institue le comte de Gramont héritier de tous ses biens meubles et immeubles après la mort du duc de Gramont, frère aîné du comte, à la charge que ledit comte de Gramont donnera aux deux filles de son frère 1,350,000 livres et qu'elles partageront pour moitié entre elles dans la communauté. Il donne, par ledit testament, un an de temps au duc son fils aîné pour accepter ou rejeter cette disposition; et au cas qu'il n'y adhère point, il est dit qu'il n'aura que sa légitime; cette disposition testamentaire a aujourd'hui son exécution.

Du samedi 20, *avant midi, Marly.* — M. le duc de Gramont est venu aujourd'hui ici remercier le Roi. Mme la duchesse de Gramont sera présentée demain par Mme la maréchale d'Estrées.

La Reine est revenue dîner ici (1) aujourd'hui et a été cette après-dînée dans sa tribune fermée entendre les premières vêpres chantées par les chantres de la chapelle du Roi. Il n'y a jamais d'évêque qui officie la veille des fêtes de l'Ordre, et par conséquent le Roi ni la Reine ne descendent point en bas. Le Roi est revenu de la chasse pendant les vêpres et n'a point été à la chapelle; il soupe dans ses cabinets.

Il n'y aura point demain de promotion de chevaliers de l'Ordre; on dit même qu'il n'y en aura point au 1er janvier prochain, mais seulement au 2 février, afin que les nouveaux chevaliers soient reçus à la Pentecôte dans un an, en même temps que M. le Dauphin. M. le duc de Penthièvre, qui vient d'avoir quinze ans, sera nommé à la première promotion.

---

(1) Versailles, 20 mai. (*Note du duc de Luynes.*)

Du mardi 23, *Versailles.* — Dimanche, jour de la Pentecôte, il n'y eut point de chapitre. Le Roi recommença à souper au grand couvert et Madame y soupa; elle est servie par les gentilshommes servants.

Hier, madame de Castro-Pignano prit son audience de congé; elle se rendit chez Mme de Luynes pendant la messe de la Reine; après que la messe fut finie, M. de Verneuil vint l'avertir ici et la conduisit chez la Reine. La Reine étoit dans sa chambre, le fauteuil tournant le dos à la cheminée. Mme de Luynes, avertie de l'arrivée de Mme de Castro-Pignano, sortit dans le cabinet, salua et baisa Mme de Castro-Pignano au milieu dudit cabinet, et entra ensuite marchant devant elle, un seul battant ouvert, suivant l'usage. Mme de Luynes avoit fait avertir des dames qui étoient rangées des deux côtés de la Reine. Après les trois révérences, Mme de Castro-Pignano et Mme de Luynes s'assirent vis-à-vis de la Reine, Mme de Luynes à la gauche de l'ambassadrice. Après quelque temps de conversation, M. de Verneuil traversa le cercle, passa par le cabinet et la galerie, et alla chez le Roi, qui étoit au conseil. C'est toujours le premier gentilhomme de la chambre, ou le premier valet de chambre, qui entre au conseil pour avertir le Roi. Le Roi vint presque aussitôt, resta quelque moment, et avant que de s'en aller salua et baisa Mme l'ambassadrice. Mme de Luynes reconduisit S. M.; la Reine se rassit; Mme de Castro-Pignano et Mme de Luynes reprirent leurs places, et toutes les dames titrées se rassirent en même temps. M. de Verneuil avoit été reconduire le Roi jusqu'à son cabinet; il rentra par la galerie et le cabinet dans la chambre de la Reine, et passa tout de suite pour aller avertir M. le Dauphin. M. le Dauphin monta aussitôt, et, ayant fait la révérence aux dames et à Mme l'ambassadrice, alla droit à la Reine, et après quelque moment il s'avança vers Mme l'ambassadrice, la salua et la baisa, et sortit immédiatement après. Mme de Luynes le reconduisit; la Reine et toutes les dames titrées se rassirent. M. de

Verneuil étoit allé reconduire M. le Dauphin jusque dans son appartement; il me dit même qu'il avoit demandé permission à M. de Châtillon de ne pas suivre M. le Dauphin jusque chez lui et que M. de Châtillon l'avoit refusé. Lorsque M. de Verneuil fut revenu, l'audience finit. La Reine se leva, M^me^ de Castro-Pignano baisa le bas de la robe et sortit en pleurant; elle paroît fort affligée de quitter la France; elle revint chez M^me^ de Luynes d'où M. de Verneuil la conduisit chez Mesdames. M. de Campo-Florido et M. de Castro-Pignano étoient tous deux à l'audience chez la Reine. L'usage est, comme je l'ai déjà marqué ci-dessus, que la dame d'honneur donne à dîner chez elle ce jour-là aux ambassadrices de famille, comme à la première audience. M^me^ de Castro-Pignano, qui devoit aller voir les eaux de Versailles l'après-dînée, avoit demandé en grâce qu'au lieu d'un dîner ce fût un souper; elle soupa donc ici; M. de Verneuil y soupa aussi. Elle est allée aujourd'hui voir les eaux de Marly et doit partir samedi avec M. de Castro-Pignano, son mari, qui n'attend point l'arrivée de M. le prince d'Ardore, son successeur.

Aujourd'hui M. de Castro-Pignano a eu son audience; c'étoit M^lle^ de Clermont qui avoit fait avertir les dames. C'étoit une audience particulière, la Reine debout auprès de sa table. M. de Verneuil a été avertir M. de Castro-Pignano et l'a conduit chez la Reine. Il a fait un compliment en italien et a remis à S. M. une lettre du roi des Deux-Siciles, écrite en espagnol; il a ajouté ensuite quelques mots en françois, et s'est retiré avec les révérences ordinaires. Il étoit fort question depuis deux jours de décider si ce seroit M. de Verneuil qui conduiroit M. de Castro-Pignano à l'audience. M. de Castro-Pignano représentoit qu'à sa première audience ici, il avoit été mené par M. de la Mina et non par l'introducteur, que c'étoit une distinction qui sembloit être accordée aux ambassadeurs de famille; que M. de Puysieux, à sa première et dernière audience à Naples, n'avoit pas été conduit par l'introduc-

teur ; que nos ambassadeurs en Espagne ne sont pas non plus conduits par les introducteurs, et, qu'en dernier lieu, M. de l'Hôpital à Naples avoit été traité de même. M. le Cardinal parla avant-hier à M. de Puysieux, lequel lui rendit compte du traitement qu'il avoit reçu à Naples, conforme à ce qu'avoit dit M. de Castro-Pignano ; malgré cela il a été décidé que ce seroit l'introducteur. M. de Verneuil prétend que M. de Castellar, à toutes ses audiences, avoit été conduit par l'introducteur des ambassadeurs, et qu'à l'égard de la première audience de M. de Castro-Pignano, on n'avoit averti l'introducteur qu'une heure auparavant, ce qui fit qu'il ne put s'y trouver.

L'on prétendoit que M. de Castro-Pignano devoit prodigieusement dans ce pays-ci ; il me dit, la veille qu'il a pris congé, qu'il avoit payé généralement toutes ses dettes tant en argent que par arrangements faits avec le S^r Cioya, banquier, entre les mains duquel il a laissé plusieurs effets et entre autres beaucoup de galon d'or et d'argent, que ledit S^r Cioya s'est chargé desdits effets, et que, moyennant l'estimation par compte arrêté entre eux, il ne devoit plùs qu'environ 22,000 livres, que ledit S^r Cioya s'est aussi chargé d'acquitter moyennant une lettre de change payable au mois d'août par M. de Castro-Pignano, lequel m'a dit qu'elle seroit acceptée au mois de juillet immédiatement après son arrivée ; que pour faire ces payements il avoit fait venir en dernier lieu 140,000 livres de chez lui ; que sa dépense, depuis dix-sept ou dix-huit mois qu'il étoit en France, montoit à 550,000 livres; que sur cela le roi des Deux-Siciles lui avoit donné environ 100,000 livres par an, outre 20,000 écus qu'il lui avoit donnés pour son ameublement, et sans compter ses appointements de capitaine général, dont il étoit payé ici comme à Naples; et que malgré cela il lui en coûtoit 100,000 écus de son bien.

Milord Clare, neveu de feu M. le maréchal de Ber-

wick (1), a hérité depuis peu de 20,000 livres sterling d'un oncle à la mode de Bretagne, mort en Angleterre, nommé milord Woutmout [?]. Il devoit hériter de toute la succession en vertu d'une substitution, et cet héritage montoit à plus de 50,000 écus de rente; mais il falloit changer de religion et quitter le service de France. Milord Clare a refusé l'une et l'autre de ces conditions; il étoit dit qu'en ce cas il n'auroit que 20,000 livres sterling une fois payées, ce qui fait environ 450,000 livres de notre monnoie, mais avec obligation de changer de nom et de prendre celui de Woutmout [?].

La direction de M. de Gramont est changée en inspection et a été donnée à milord Clare.

Nous apprîmes hier que Mme de Rupelmonde avoit obtenu la permission de se démettre de sa place de dame du palais en faveur de sa belle-fille, qui est fille de M. le duc de Gramont d'aujourd'hui; elle se réserve les appointements.

Nous apprîmes aussi que M. de Terlay, lieutenant-colonel du régiment des gardes, qui se retire, avoit obtenu le gouvernement de Saint-Jean Pied-de-Port qu'avoit feu M. le duc de Gramont; il est sur l'état du Roi à 10,400 livres.

Quoique M. le duc de Gramont ait eu toutes les charges qu'avoit M. son frère, hors le gouvernement de Saint-Jean Pied-de-Port, il ne jouira pas des mêmes revenus. Premièrement, sur le gouvernement il y a 10,000 livres de pension pour la veuve; son beau-frère a sollicité lui-même cette grâce. Outre cela, il y a changement sur les logements du régiment. Toutes les maisons des faubourgs de Paris, hôtels ou autres, dès qu'elles ne sont point occupées par les propriétaires, sont sujettes au logement des gardes françoises; ce logement est estimé

(1) Il était fils de Charlotte de Bulkeley, sœur d'Anne de Bulkeley, duchesse de Berwick; nous n'avons pu trouver le nom de son oncle à la mode de Bretagne.

ordinairement en argent, et forme une recette très-considérable. Un officier, fort instruit de ce qui se passe dans les gardes suisses, m'a expliqué un détail qui peut faire juger à peu près de la valeur de cette taxe. Les gardes suisses n'ont que trois compagnies logées dans les faubourgs de Paris; leurs compagnies sont de deux cents; ils logent tous leurs soldats et leur fournissent des lits, draps et quelques ustensiles nécessaires; ils ont dans chaque compagnie cinq officiers auxquels on paye en argent leurs logements. Les gardes françoises ont sept officiers par compagnie, auxquels il n'est payé aucun logement, et leurs compagnies ne sont que de cent dix hommes; par conséquent l'on estime que la dépense d'une compagnie suisse par rapport aux logements est plus forte que celle d'une compagnie françoise d'environ 3,000 livres par an. Malgré cela, il est constant que le revenant bon des logements dans les compagnies suisses, toutes dépenses prélevées, monte par an à près de 4,000 livres par compagnie. Il y a trente-trois compagnies dans les gardes françoises; il est aisé de voir que le produit des logements est un objet très-considérable. Il est d'usage de retenir sur ce produit, tous les ans, une somme de 60,000 livres au moins, que le Roi emploie, sur le rapport du colonel, en gratifications pour les officiers du corps. Le surplus, indépendamment des 1,000 écus de moins de dépense que dans les Suisses, formeroit encore un objet de 72,000 livres. M. le maréchal de Gramont n'avoit sur cela que 25,000 livres; mais le duc de Gramont, qui vient de mourir, avoit obtenu peu à peu le surplus de ce revenant bon. En donnant la charge à celui-ci, on a réduit le profit aux 25,000 francs anciens; le logement des cent dix hommes est remis en argent entre les mains de chaque capitaine, lequel y gagne plus ou moins suivant l'arrangement qu'il fait avec ses soldats (1). Les appointements

(1) M. le duc de Gramont me dit, il y a trois ou quatre jours, que le total

du colonel des gardes ne sont que 10,000 livres; il y a outre cela une pension de 8,000 francs attachée à la charge. Ces deux articles joints aux 25,000 livres dont je viens de parler, en font 43,000, mais il y a encore les six deniers pour livre, ce que l'on estime encore pouvoir monter à 35,000 livres. Cette somme est regardée comme un droit du colonel qui se lève sur la paye des officiers et des soldats.

M. de la Trémoille mourut le 23 au soir de la petite vérole (1). Il venoit de s'établir depuis peu à l'hôtel de Nesle sur le quai, qu'ils avoient loué. Mme de la Trémoille y a eu la petite vérole dont elle s'est tirée fort heureusement. M. de la Trémoille craignoit beaucoup cette maladie; sa femme, qui le savoit, lui avoit fait promettre dans d'autres temps que si jamais elle l'avoit il ne s'enfermeroit point avec elle; M. de la Trémoille, qui l'aimoit beaucoup, n'a pas voulu la quitter pendant sa maladie, et Mme de la la Trémoille, à qui on a toujours laissé ignorer qu'elle eût cette maladie, étoit bien persuadée qu'elle ne l'avoit pas parce qu'elle voyoit M. de la Trémoille dans sa chambre. M. de la Trémoille étoit dans sa trente-quatrième année;

---

des logements montoit effectivement à 160,000 livres au moins, mais qu'il y avoit premièrement à déduire 80,000 livres que l'on donnoit aux capitaines. Il me detailla aussi d'autres diminutions par lesquelles il paroît prouvé clairement que le revenant bon des logements pour le colonel est peu considérable. Il m'ajouta que feu M. son frère n'en touchoit que 20,000 livres, et que lui-même ne comptoit point en toucher davantage; que le Roi accorde cette somme au colonel et qu'il ne peut pas même en recevoir une plus forte; que depuis qu'il avoit la charge il avoit proposé un arrangement qui avoit été accepté, qui étoit de donner sur le revenant bon des logements, aux six commandants de bataillons, chacun 2,000 livres de pension, et que le lieutenant-colonel eût 1,000 livres de plus que les cinq autres; que supposé que dans le cas d'une augmentation, la dépense des logements seroit plus forte et le revenant bon des logements ne suffisant pas pour payer lesdites 13,000 livres de pension, cette somme seroit prise sur les 20,000 livres qu'il doit toucher. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 3 juin 1741.)

(1) On me dit, il y a quelques jours, qu'on lui avoit fait cette épitaphe à Paris : « Ci-gît l'amour martyr de l'hymen. » (*Note du duc de Luynes.*)

il avoit beaucoup d'esprit et une jolie figure. Il étoit premier gentilhomme de la chambre. Il laisse un fils âgé de quatre ans et une fille. Il étoit aussi de l'académie françoise ; on croit que cette place sera donnée à M. l'abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur de M. le Dauphin, d'autant plus qu'il en est digne et que c'est assez l'usage. L'affaire du gouvernement de l'Ile de France n'étoit pas entièrement consommée, et M. de la Trémoille n'avoit pas prêté serment (1). Il avoit le régiment de Champagne, qui sera donné apparemment en même temps que la charge ; mais M. le Cardinal est à Issy, d'où il ne reviendra que mercredi matin.

Le Roi a toujours été à Choisy, d'où il revint hier au soir souper dans ses cabinets, et il est parti ce matin pour aller courre à Rambouillet, où il couchera, et ne reviendra que mardi.

Les trois premiers gentilshommes de la chambre ont été trouver M. le Cardinal à Issy pour demander que la charge fût donnée au fils de M. de la Trémoille, et offrent de l'exercer pour lui. M. le duc d'Orléans sollicite aussi fortement pour le fils, et l'on dit même qu'il a cité pour exemple à M. le Cardinal qu'il avoit bien donné à l'âge d'un an la survivance de capitaine des gardes au petit-fils de M. de Béthune. On ajoute que M. le Cardinal a nié que cela fût vrai, mais que M. le duc d'Orléans n'en est pas moins persuadé. Le fait est réellement faux. Cela prouve que M. le duc d'Orléans, qui vit dans une grande retraite, et qui augmente tous les jours, est mal informé de ce qui se passe ici. M. le duc de Charost m'a dit que ni lui ni M. le duc de Béthune n'avoient seulement pas imaginé de demander cette survivance. M^mes de Mailly et de Vintimille se sont déclarées ouvertement pour M. de Luxem-

---

(1) Il avoit assuré à M. le comte d'Évreux sur tous ses biens, sa vie durant, 30,000 livres pour les appointements du gouvernement. (*Note du duc de Luynes.*)

bourg. Il paroît que le goût du Roi et de M. le Cardinal n'est pas de la donner au fils; l'on conclut de là que, s'il l'obtient, S. Ém. aura cédé aux puissantes sollicitations. D'autres gens croient que M. le duc de Fleury pourroit bien avoir la charge ou au moins l'exercice; on doute pourtant que ce soit le goût du Roi. A l'égard de M. de Luxembourg, s'il l'obtient, ce sera une grande marque du crédit des deux sœurs, et c'est ce qui pourroit en faire douter. M. le duc de Châtillon demande aussi cette charge.

M. le Dauphin a été malade ces jours-ci d'une grande fluxion pour laquelle il a été saigné deux fois. La première saignée étoit faite lorsque le Roi partit mardi dernier pour Choisy; cette maladie faisoit croire qu'il pourroit y avoir quelque changement sur ce voyage. M. le Cardinal lui-même n'en savoit rien; j'allai même à son café, où il me demanda s'il n'y avoit rien de changé. Il n'y avoit au voyage de Choisy que les quatre sœurs et Mme la maréchale d'Estrées. J'y allai jeudi. Le Roi étoit allé à la chasse à Sénart pour courre le daim avec les chiens verts. C'est un équipage qui a été d'abord au lièvre et qui n'est pas censé équipage du Roi; c'est Dampierre qui le commande, et les piqueurs sont habillés de vert. Mme de Mailly étoit allée avec le Roi; elle étoit seule de femme; et lorsque le Roi monta à cheval, elle monta dans une calèche avec M. de Luxembourg et M. de Meuse; elle avoit un habit vert. Il n'y a point d'uniforme pour cet équipage, le Roi même n'en porte point. Le Roi avoit à Choisy deux ou trois fois par jour des nouvelles de M. le Dauphin. Un page apporta le jeudi au soir à S. M. une lettre pendant qu'il jouoit à quadrille. Mademoiselle et Mme de Mailly jouoient à cavagnole et j'étois entre elles deux. Mme de Mailly parut avoir grand désir de savoir des nouvelles de M. le Dauphin; le Roi lui envoya sur-le-champ la lettre, qu'elle lut tout bas aussitôt; après quoi, elle se leva et la reporta au Roi. Mademoiselle demanda des nouvelles au page. Mme de Vintimille ne joue point et est toujours

assise auprès de la table où le Roi joue. Les deux princesses ne sont pas du voyage de Rambouillet ; il n'y a que les deux comtesses et point d'autres dames. Mme la comtesse de Toulouse, qui est incommodée, n'est partie qu'à cinq ou six heures pour y aller.

Il y a déjà quelques jours que M. de Bouville, conseiller d'État, ci-devant intendant d'Orléans, est mort ; cette charge va naturellement à M. de la Houssaye qui avoit depuis longtemps une expectative.

Il y a déjà longtemps que M. de Campo-Florido demandoit avec instance à M. le Cardinal la permission de faire présent au Roi d'un chandelier de cristal qu'il a apporté avec lui de Sicile. Ce chandelier est de cristal fondu, extrêmement grand; toutes les branches sont de cristal, dans le goût des chandeliers d'église. Il faisoit assez bien à la fête de M. de Campo-Florido; on l'a mis pendant quelques jours dans la chambre du Roi, ici, où il faisoit très-mal, et on l'a porté au garde-meuble; c'est un présent fort médiocre.

Il y a déjà ici quelques changements dans les logements. Le Roi ôte à MM. les deux gentilshommes de la manche les deux logements qu'ils ont presque au-dessus de celui-ci. Il a donné à M. le chevalier de Créquy le logement de feu M. le marquis d'Antin au-dessus de la salle du conseil. On vient de redemander à Mme de Conflans (1) celui qu'elle avoit auprès de Mme la maréchale d'Estrées dans l'aile neuve ; elle n'en faisoit point d'usage depuis deux ans, étant devenue totalement aveugle ; on croit que ce logement est pour M. de Puydion, mais cela n'est point encore décidé. Le Roi veut donner des appartements à M. le maréchal de Noailles qui a cédé le gouvernement à son fils, à M. le duc d'Ayen, qui n'en a qu'un de garçon, à Mme la duchesse de Gramont la veuve, à M. et Mme de Fitz-

(1) Mme de Conflans, sœur de Mme d'Armentières; toutes deux filles de Mme de Jussac; elle est attachée à S. A. R. (*Note du duc de Luynes.*)

James, qui n'en ont point, et on dit aussi un pour M. et Mme de Mérode, qui sont absents depuis longtemps, mais qui sont extrêmement mal logés. Le comte de Noailles prit congé du Roi, il y a quelques jours, pour son régiment. S. M. lui dit en partant : « Vous trouverez à votre retour bien du changement dans les logemens de Versailles. » Cela prouve que le Roi a dessein de faire ces changements sans travailler avec le gouverneur.

M. le duc de Chartres partit jeudi ; son voyage doit être d'environ six semaines.

JUIN.

L'évêque de Laon. — Mort de M. de Chavagnac et du chevalier Rosen. — Réception du duc de Gramont comme colonel du régiment des gardes françoises. — Le duc de Fleury nommé premier gentilhomme de la chambre ; circonstances de cette nomination. — Mariage de M. de Clermont-Tonnerre avec Mlle de Breteuil ; maison de Clermont-Tonnerre. — Entrée du nonce. — Revue des mousquetaires. — Régiments donnés. — Changement de logements à Versailles. — Serment du duc de Fleury. — Mort de Mme la Duchesse. — Nouvelles de Carthagène. — Présentations de Mme de Fontaine-Martel et de Mme de Montmorency. — Mort de l'abbé du Vigean. — L'abbé de Rochechouart-Faudoas nommé évêque de Laon. — Gouvernement de Champagne accordé au prince de Soubise. — Eau bénite à Mme la Duchesse. — Conseil de dépêches. — Cérémonial pour l'eau bénite aux princes et princesses du sang. — Détail curieux sur le clergé à l'eau bénite de Mme la Duchesse. — Audience de l'ambassadeur de Naples.

Du jeudi 1er, Fête-Dieu, Versailles. — Il y a déjà un mois environ que M. l'évêque de Laon est mort ; il étoit frère de M. le marquis de la Fare, ci-devant commandant en Languedoc, mais il ne lui ressembloit point du tout, car il étoit petit et d'une vilaine figure. Il a beaucoup fait parler de lui par son zèle pour la Constitution. Ce sentiment, quelque louable qu'il soit et quoique très-digne d'être approuvé, étoit accompagné dans M. de Laon d'une si grande vivacité que l'on a souvent pensé qu'il poussoit les choses à l'excès.

Dimanche dernier, la Reine alla se promener à Sèvres

dans la maison de Mme d'Armagnac (1). Mmes d'Armagnac et de Villars, toutes deux filles de M. le maréchal de Noailles, qui sont l'une et l'autre dans la dévotion, jouissent d'une des maisons dépendantes de Saint-Cloud. M. le duc d'Orléans, qui est en grande liaison avec elles, leur a donné l'usage de cette maison. Mme d'Armagnac, qui est séparée d'avec M. le prince Charles presque depuis son mariage, habite plus souvent cette maison que Mme sa sœur, et la Reine aime beaucoup Mme d'Armagnac.

J'ai marqué ci-dessus qu'on n'avoit aucune nouvelle de M. de Chavagnac, beau-frère de M. de Tessé, et qu'on le croyoit péri avec le bâtiment qu'il montoit. Ce bâtiment, qui est une corvette nommée *la Fée*, est enfin revenu, et l'on a appris par son retour que M. de Chavagnac étoit mort sur son bord, de maladie, le 16 novembre.

On apprit, il y a quelques jours, la mort du chevalier Rosen. MM. Rosen sont les petits-fils du maréchal de ce nom; ils étoient deux frères et avoient chacun un régiment; celui-ci avoit un régiment gris de cavalerie qui avoit été Lordat et Lixin. Il est mort de la petite vérole le douzième jour, à Strasbourg.

Le Roi revint ici mardi de Rambouillet, et soupa avec les deux sœurs et la maréchale d'Estrées dans ses cabinets. Les deux comtesses étoient revenues de Rambouillet dans un vis-à-vis du Roi, de la petite écurie. Pendant ce voyage, Mme de Mailly a encore été à la chasse du Roi, seule de femme, avec M. de Luxembourg et M. de Meuse.

Le Roi en arrivant reçut une lettre de M. le Cardinal, lequel étoit encore à Issy, et de ce moment il parut de fort mauvaise humeur; il passa chez la Reine avant de se mettre à table; j'y étois, et nous remarquâmes tous qu'il étoit fort triste. Le lendemain matin, qui étoit hier, j'allai chez Mme de Mailly, qui me parut assez sérieuse; elle

(1) On appelait, dans la société de la Reine, cette maison : le Palais des lilas.

avoit beaucoup de monde à sa toilette, et entre autres M. le comte de Charolois et M. de Luxembourg, lequel avoit l'air triste. M. le Cardinal arriva pour le conseil d'État. Le Roi dîna à son petit couvert.

L'après-dînée se fit la réception de M. le duc de Gramont, à trois heures. Le régiment des gardes étoit sous les armes, dans la grande place qui est entre les écuries et le château, et formoit une espèce de bataillon carré ouvert du côté de la grille; tous les officiers en habit uniforme. Le Roi monta à cheval dans la cour, accompagné de ses gardes dont les officiers étoient aussi en uniforme. La garde ordinaire françoise et suisse étoit dans la cour des ministres. Le Roi s'avança dans la place, à trente pas environ de la grille, M. le duc de Gramont en uniforme et à pied auprès de S. M. Aussitôt que le Roi fut arrivé, tous les officiers quittèrent leurs postes, les sergents et les tambours. Les officiers firent un cercle autour du Roi, les tambours derrière. Le Roi dit suivant le style ordinaire : « Vous reconnoîtrez M. le duc de Gramont pour colonel de mes gardes, et vous lui obéirez en ce qu'il vous commandera pour mon service. » Aussitôt les tambours battirent, les officiers se remirent à leurs postes et le Roi s'avança à droite, du côté des Récollets. Immédiatement après qu'il fut placé, le régiment des gardes se mit en marche par compagnie, M. le duc de Gramont à la tête de la compagnie-colonelle, suivant l'usage, salua le Roi et se plaça ensuite auprès de S. M. Tout le régiment continua à marcher par compagnie, et prit le chemin de Paris. Le Roi s'en retourna immédiatement après. Il étoit resté six compagnies dans la place, à la tête desquelles M. le duc de Gramont monta la garde et renvoya sur-le-champ deux desdites compagnies. L'usage est qu'à la réception du colonel, il est toujours de garde quatre jours comme les capitaines; que la garde relève ce jour-là, et recommence par la tête. La garde du Roi n'est que de quatre compagnies; pour la réception du colonel, il

en monte six, mais il en renvoie toujours deux, n'ayant pas de quoi les loger. Mmes de Mailly, de Vintimille et de Gramont étoient dans le carrosse de Mme de Gramont à la réception. Aussitôt que la garde eut monté, les quatre compagnies de la garde nouvelle se retirèrent, le Roi ne devant pas sortir.

Mmes de Lesparre et de Brionne firent hier leurs révérences avec Mme la duchesse de Gramont-Biron ; elles n'avoient point de mantes.

Hier après midi, M. le Cardinal manda à M. de Maurepas de ne pas dire un mot de la charge de premier gentilhomme de la chambre dans le travail qu'il devoit faire le soir avec le Roi. M. le Cardinal fut à ce travail suivant sa coutume à six heures; il fut enfermé avec le Roi trois quarts d'heure avant l'arrivée de M. de Maurepas. On comptoit qu'au sortir du travail on sauroit la décision sur la charge, mais on n'en apprit aucune nouvelle, et l'on dit même qu'il n'en avoit pas été question. Ce matin le Roi, après son lever, a dit à M. le duc de Fleury : « Je vous donne la charge de premier gentilhomme de la chambre. » C'étoit immédiatement avant que de sortir pour aller à la paroisse, à la procession. Lorsque le Roi a été sur l'escalier, il a donné à M. de Fleury une lettre qu'il lui a dit de porter à M. le Cardinal. L'on n'a su aucun détail dans le moment. La procession s'est passée à l'ordinaire; il a été à la paroisse à deux chevaux, suivant l'usage. Il y avoit dans son carrosse M. le comte de Clermont, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. de Béthune et M. le duc d'Ayen; un second carrosse à deux chevaux, à l'ordinaire. Au retour du Roi, M. le Cardinal est venu chez S. M. faire son remercîment dans le cabinet des perruques, en habit long rouge. Le Roi l'a embrassé ; il est entré de suite dans la garde-robe du Roi, où il est resté près d'un demi-quart d'heure tête à tête avec S.M. Le Roi étant revenu dans son cabinet de glaces, M. le Cardinal a présenté son neveu qui a fait son remercîment; M. le

maréchal de Noailles étoit présent. M. le Cardinal adressant la parole au Roi lui a dit : « M. de Noailles croit que je voulois lui faire un mystère, V. M. sait que je n'ai rien appris de la grâce qu'elle a faite à mon neveu que par la lettre que V. M. m'a fait l'honneur de m'écrire. » On peut juger de l'empressement des compliments que S. Ém. a reçus; entre autres Mme de Luynes l'a été voir et il lui a dit qu'il n'avoit aucune part à la grâce que le Roi venoit de faire à son neveu et qu'il n'en avoit appris la nouvelle que par la lettre du Roi; qu'il étoit d'autant plus touché de cette lettre qu'elle étoit remplie de toutes sortes de marques de bonté. On juge par toutes ces circonstances différentes que la lettre que le Roi reçut avant-hier de M. le Cardinal étoit au sujet de cette charge, non pour la demander, mais pour représenter au Roi la nécessité dont il étoit pour son service qu'on pût croire qu'il avoit toujours sa confiance ; et que si le Roi donnoit la charge à M. de Luxembourg, il passeroit pour constant qu'il n'avoit plus droit d'espérer la continuation de cette même confiance, et que dès ce moment il deviendroit entièrement inutile à S. M., ajoutant les instances les plus fortes pour déterminer le Roi en faveur du fils de M. de la Trémoille.

Il est aisé de juger de la cause du chagrin dans lequel le Roi parut être le mardi au soir. Vivement sollicité par les deux sœurs en faveur de M. de Luxembourg et désirant lui donner la charge, la lettre de M. le Cardinal dut faire une furieuse révolution en lui. On a remarqué que le jour que M. de la Trémoille mourut, le Roi en apprit la nouvelle pendant son souper, et qu'au sortir de table Mme de Mailly fit parler M. de Luxembourg au Roi. Ce qui paroît le plus difficile à expliquer, c'est ce qui se passa dans la matinée du jeudi sur les huit heures. Il est certain que M. le Cardinal ne savoit rien de la charge ; il dit en avoir appris la nouvelle par la lettre du Roi ; il ajoute que cette lettre étoit charmante, cependant il parut de très-mau-

vaise humeur lorsqu'on alla lui faire des compliments, et même lorsque Mme de Luynes y fut et qu'elle lui dit qu'elle craignoit qu'il ne fût bien fatigué de la multitude de visites qu'il recevoit, il lui répondit : « Les peines du corps ne sont rien, ce sont celles de l'esprit. »

Depuis ce qui est écrit ci-dessus, j'ai appris un détail qui éclaircit entièrement ce que j'ai marqué. Premièrement, la mauvaise humeur du Roi, le mardi, se montra non-seulement par le sérieux et la tristesse dont il étoit quand il vint chez la Reine ; mais outre cela Mesdames, qui jouoient avec la Reine, lui ayant demandé permission d'aller voir le Roi qui arrivoit, à peine le Roi les regarda-t-il, et il ne leur donna point sa main à baiser comme à l'ordinaire ; il se mit à table dans ses cabinets, mais le souper fut extrêmement triste, et il n'y eut que sur la fin que le Roi commença à parler un peu.

A l'égard de M. le Cardinal, du premier moment de la mort de M. de la Trémoille, son premier sentiment fut de ne point donner la charge au fils ; mais les sollicitations pressantes de Mme la duchesse d'Orléans, de M. le duc d'Orléans et plusieurs autres l'avoient enfin déterminé en faveur du fils ; il avoit même promis positivement par quatre ou cinq lettres de faire tout ce qui dépendroit de lui auprès du Roi en faveur du fils. Il s'étoit acquitté de cette parole en écrivant fortement au Roi, le mardi, et lui demandant la charge pour le fils, en même temps qu'il donnoit l'exclusion formelle à M. de Luxembourg. Il n'avoit aucune vue pour son neveu, au moins cela paroît clair par les circonstances ; et jeudi matin, M. l'évêque de Mirepoix le vit et fut trois quarts d'heure tête à tête avec lui ; on parla de la charge, et M. le Cardinal ne parut rien savoir de la détermination du Roi. Cette même matinée, M. le contrôleur général travailloit tête à tête avec M. le Cardinal, lorsque M. de Fleury entra, dit à M. le Cardinal la grâce que le Roi venoit de lui faire, et lui remit la lettre de S. M. M. le Cardinal fit répéter deux

fois son neveu, disant que cela ne pouvoit pas être, et à chaque fois dit avec douleur et surprise : « Me voilà compromis avec tous les princes du sang. » Ce détail est aussi certain que si je l'avois vu. A la seconde fois que M. de Fleury lui répéta la grâce qu'il recevoit, comme il s'en alloit, M. le Cardinal le fit rappeler et lui dit devant le contrôleur général : « Je vous défends d'en rien dire à personne, » déterminé à ce que l'on croit à aller trouver le Roi au retour de la paroisse et à essayer de le faire changer. Son neveu lui répondit qu'il étoit toujours prêt à exécuter ses ordres, mais qu'il avoit déjà remercié le Roi publiquement et reçu grand nombre de compliments. Il répéta encore alors : « Ah! me voilà compromis avec tous les princes du sang. » Le moment d'après, M[me] de Fleury vint chez lui; elle se jeta à son cou, mais à peine la regarda-t-il, et lui dit à elle et à quatre personnes qui la suivoient qu'il avoit à travailler avec M. le contrôleur général. Cette même matinée, il descendit chez M. le Dauphin ; mais il étoit dans un état qui faisoit peine à voir ; il ne savoit ce qu'il disoit, et ne pouvoit pas même trouver la porte pour sortir, il fallut la lui montrer. Après avoir présenté son neveu à M. le Dauphin, il s'en alla ; mais après avoir fait quelques pas il revint et dit qu'il avoit oublié de dire à M. le Dauphin qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu pour déterminer le Roi en faveur du fils de M. de la Trémoille, et qu'il n'avoit pas imaginé de demander la moindre chose pour son neveu. Il alla de là chez Mesdames, mais étant dans une telle consternation et un changement si singulier qu'on pouvoit tout croire et tout appréhender dans ce moment. Enfin cela étoit au point que lorsqu'il fut sorti, Madame Adélaïde dit à M[me] de Tallard : « Vous dites, maman, qu'il faut faire des compliments à M. le Cardinal ; il devroit donc être bien aise. »

J'oublie de marquer qu'avant d'aller chez Mesdames, il avoit été chez la Reine ; il y étoit arrivé dans un état d'em-

barras si grand que la Reine avoit cru qu'il se trouvoit mal; il s'approcha de la Reine, ayant peine à se soutenir; elle étoit à sa toilette, où il y avoit même assez de monde dans ce moment; il la pria d'ordonner que l'on passât; l'ordre fut donné sur-le-champ; il demanda aussitôt permission à la Reine de s'asseoir, n'en pouvant plus. Il lui dit alors qu'il lui arrivoit le plus grand malheur du monde; qu'il étoit dans une grande désolation, et ajouta que le Roi venoit de donner la charge à son neveu. La Reine lui dit qu'elle ne voyoit rien dans cette nouvelle de si affligeant pour lui. Il lui raconta ensuite le sujet de sa peine en faisant le détail des engagements qu'il avoit pris.

Le fait est que depuis la mort de M. de la Trémoille, il y avoit eu plusieurs lettres de M. le Cardinal au Roi, et du Roi à M. le Cardinal. La première lettre du Cardinal disoit que ses amis le pressoient extrêmement de demander la charge pour son neveu, mais qu'il étoit si comblé des bontés de S. M. qu'il ne songeoit nullement à faire une telle demande; qu'au contraire il la supplioit très-humblement de songer au fils de M. de la Trémoille. Le Roi lui répondit qu'il ne vouloit point la donner au fils de M. de la Trémoille; qu'il avoit bien songé à son neveu, mais qu'il avoit senti en même temps que c'étoit lui attirer plus d'ennemis que d'amis. Sur cela, nouvelle lettre du Cardinal dans laquelle, sans nommer M. de Luxembourg, il le désignoit et faisoit sentir au Roi que s'il disposoit de cette charge suivant les conseils qu'on lui donnoit, il devenoit lui-même de ce moment inutile au bien de son service, puisqu'il ne seroit plus douteux alors qu'il ne seroit plus honoré de sa confiance, et que dès ce moment il le prieroit de vouloir bien lui permettre de se retirer, sentant même qu'il en avoit besoin. Ce fut cette lettre qui mit le Roi de mauvaise humeur (1). Le

(1) Le Roi dit dans le moment : « Je croyois que le Cardinal étoit attaché à

Roi répondit à M. le Cardinal (mais je ne sais si ce ne fut pas verbalement dans le travail) qu'il seroit bien fâché de lui rien demander qui pût intéresser sa santé, et que si elle demandoit absolument qu'il se retirât, qu'il lui donnoit toute permission. Ce fut dans cet état d'agitation et de peine que les deux sœurs, ou au moins Mme de Mailly, déterminèrent le Roi à donner la charge à M. de Fleury (1). Mais par tout ce détail qui est vrai, il ne paroît pas que le Cardinal, pour tirer le Roi d'embarras, lui ait proposé d'autres sujets que le fils de M. de la Trémoille, quoiqu'il y en eût plusieurs qui demandassent. Lorsqu'il fut revenu chez lui il s'y enferma, et personne ne put y aborder; il dîna seul et dormit une demi-heure; après quoi il écrivit quatre ou cinq lettres à Mme d'Orléans et aux autres auxquels il avoit promis par écrit en faveur du fils, pour se justifier auprès d'elle. Après cela il vit tout le monde et parut dans une situation plus ordinaire, quoiqu'il fût encore abattu. Deux autres circonstances remarquables, c'est que le Roi devoit se coucher de bonne heure le mercredi, à cause de la procession du lendemain, et cependant il ne se coucha qu'à deux heures et demie, ce qui fait juger qu'il y avoit eu une longue conversation; et le jeudi, le Roi étoit encore fort sérieux. Au retour de la procession, en rentrant, il reçut une lettre

---

ma personne, mais je vois qu'il l'est beaucoup plus à son crédit. » (*Note du duc de Luynes.*)

(1) L'état du Roi étoit en effet très-violent; la veille de la fête, il resta après souper tête à tête avec Mme de Mailly, qui fut effrayée de l'agitation extrême de l'esprit de S. M. Mme de Mailly envoya prier Mme de Vintimille de la venir trouver; elle lui parla avec vivacité de l'état du Roi. Mme de Vintimille lui dit : « Ma sœur, il n'y a pas un moment à perdre, il faut que vous écriviez tout à l'heure au Roi pour lui demander avec instance de donner la charge à M. de Fleury. Nous pourrions peut-être l'emporter sur le Cardinal, mais le Cardinal est absolument nécessaire au Roi, et nous serions renvoyées dans trois jours. » Mme de Mailly lui dit qu'elle étoit hors d'elle-même et qu'elle ne pourroit jamais écrire; Mme de Vintimille lui dicta la lettre; cette lettre fut rendue le soir même au Roi, avant qu'il se couchât, ou au plus tard le lendemain jeudi matin (*Note du duc de Luynes.*)

de Mme de Mailly ; il fit réponse sur-le-champ, cacheta lui-même sa lettre, et dès ce moment parut comme à son ordinaire. M. le duc de Fleury paye le brevet de retenue qu'avoit M. de la Trémoille, et le Roi lui en donne un de 400,000 livres.

M. de Varennes est devenu lieutenant-colonel des gardes par la retraite de M. de Terlay.

Jeudi dernier, le Roi avant que d'aller à la paroisse signa le contrat de mariage du fils de M. de Clermont-Tonnerre avec la fille de M. de Breteuil. L'heure de la signature des contrats de mariage est toujours après la messe du Roi, et c'est ici le second ou le troisième contrat qui a été signé avant la messe. M. de Clermont est mestre de camp de la cavalerie. MM. de Clermont sont originaires de Dauphiné et en portent le titre de premiers barons par une concession de Humbert, dauphin, en faveur d'Aynard ou Aymard de Clermont, qui vivoit dans le onzième siècle. Le petit-fils de celui-ci, nommé aussi Aymard, commanda les armées du comte de Bourgogne, l'an 1120, et rétablit sur le siége pontifical Calixte II, frère du comte, après avoir chassé l'antipape Burdin, soutenu par l'empereur Henri V. Les armes de Clermont étoient une montagne avec un soleil ; le Pape leur donna pour armes deux clefs d'argent en sautoir avec la tiare papale, et pour devise la réponse de saint Pierre à N.-S.: *Si omnes te negaverint, non te negabo*. Aynard de Clermont, le huitième de cette maison, eut deux fils. C'est du second, nommé aussi Aynard, que descendoit la duchesse de Retz, qui mourut en 1603. L'aîné, nommé Geoffroy, épousa l'héritière de Montoison. Geoffroy eut pour fils Aynard ; Aynard, de son second mariage avec une Seyssel, eut deux fils; le cadet fit la branche de Montoison, d'où descendoit Philibert dit le Brave de Montoison, qui se trouva à la bataille de Fornoue en 1495. Charles VIII, dont il étoit chambellan, pensa y être pris ; il appela Montoison à son secours en lui criant : « A la rescousse, Montoison ! » Ces

paroles sont devenues une devise pour cette famille, Philibert ayant délivré le Roi. Antoine, frère aîné de Philibert, épousa une Sassenage, petite-fille de la vicomtesse de Tallard. Antoine, par ce mariage, prit le titre de vicomte de Tallard, et eut pour fils Louis et Bernardin. Bernardin fut vicomte de Tallard. Louis eut pour fils Antoine, qui épousa la sœur de Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois; il n'en eut qu'un fils, mort jeune, et deux filles dont l'une épousa le comte de Saint-Aignan. Bernardin épousa une Husson, fille du comte de Tonnerre; il eut pour fils aîné Antoine, en faveur duquel Clermont fut érigé en comté en 1547. Henri, second fils d'Antoine, devenu l'aîné, avoit épousé une la Marck, fille du duc de Bouillon. Charles IX érigea en sa faveur le comté de Tonnerre en duché en 1572. Cette érection n'eut pas lieu, Henri étant mort en 1573; MM. de Clermont ont seulement gardé le manteau. Charles-Henri, fils de Henri, épousa une d'Escoubleau de Sourdis. Son fils aîné, François, étoit le père de M. l'évêque de Noyon et le grand-père de M. l'évêque de Langres. Son second fils, Roger, épousa une Pernes, fille de la comtesse d'Espinac; il fit la branche de Crusy et eut un fils qu'on appeloit le marquis de Crusy, qui épousa M^lle de Massol, dont je parlerai ci-après, mère du mestre de camp de la cavalerie. Le troisième fils de Charles-Henri s'appeloit aussi Charles-Henri; il épousa l'héritière de Luxembourg et devint par là duc de Luxembourg; il en eut une fille qui porta ce duché à Henri de Montmorency, duc, pair et maréchal de France. M. le marquis de Crusy avoit fort peu de biens, il étoit fort ami d'un homme que M^lle de Massol devoit épouser et qui fut tué en Italie, le mariage étant arrêté. M^lle de Massol fut dans une très-grande affliction et fit tendre sa chambre de noir. Elle ne voulut voir personne; cependant M. de Crusy, à titre d'ami de celui qu'elle devoit épouser, eut permission de la voir; il lui plut et elle l'épousa et vécut fort bien avec lui. Elle avoit du bien,

elle l'employa entièrement à l'éducation de son fils, et après la mort de son mari elle se retira à la campagne avec 1,000 livres de revenus seulement. C'étoit une femme d'esprit, respectable par son mérite et sa vertu. Son fils, qui est le mestre de camp de la cavalerie, vint à Paris, fit connoissance avec M[lle] de Novion, qui avoit du bien et étoit maîtresse de son sort, il l'épousa. C'est la mère de celui dont le contrat de mariage fut signé lundi.

Du dimanche 4. — Le Roi entendit jeudi, jour du Saint-Sacrement, les vêpres dans sa tribune, chantées par sa musique. Tous les jours de l'octave il y a un motet au salut, et pendant l'octave il n'y a point de concert chez la Reine.

Le vendredi, le Roi partit pour aller à la chasse et de là coucher à Rambouillet. Les deux sœurs partirent l'après-dînée dans un vis-à-vis du Roi ; M[me] de Mailly étoit venue la veille chez la Reine lui demander sa permission. Sa semaine commence aujourd'hui ; elle ne reviendra cependant que demain.

Du mercredi 7. — Hier le nonce (1) fit ici son entrée ; il l'avoit faite dimanche dernier à Paris. C'est le jour de son entrée à Paris qu'il reçoit à Picpus les compliments du Roi et de la Reine ; M. le duc de Rochechouart y alla de la part du Roi, et M. de Tessé de la part de la Reine. Il n'y a rien à remarquer sur l'entrée du nonce ; il étoit conduit par M. le prince de Lambesc, suivant l'usage ; il eut l'honneur des armes, la garde rappela pour lui ; les Cent-Suisses et les gardes du corps prirent les armes. M. de Béthune vint le recevoir à l'entrée de la salle des gardes, et chez la Reine ce fut le chef de brigade ; lui et M. de Lambesc se couvrirent à l'audience du Roi, suivant l'usage ; le Roi debout et couvert pendant la harangue. Chez la Reine, l'audience étoit dans le grand cabinet avant la chambre, M. de Nangis seul derrière le fauteuil. Le nonce

(1) Crescenzi, archevêque de Naziance.

porta son bonnet sur sa tête et l'y laissa un instant; M. de Lambesc porta aussi son chapeau sur sa tête, mais ne l'y laissa point. Après cette cérémonie, le nonce parla découvert, la Reine étant debout. L'une et l'autre harangue furent en italien.

Hier à quatre heures après midi, se fit la revue des deux compagnies de mousquetaires, à l'ordinaire. M. le Dauphin ne descendit point en bas parce qu'il a été incommodé ces jours-ci; il vit la revue avec Mesdames par une fenêtre de M. le comte de Clermont (prince). La Reine étoit sur le balcon de la salle des gardes; les officiers la saluent parce qu'ils ne sont plus alors à la vue du Roi. Le Roi passa dans les rangs des deux compagnies, après quoi il revint à la cour de marbre; alors M. de Jumilhac vint prendre l'ordre pour l'exercice, que les mousquetaires gris firent au son du tambour. M. de Jumilhac vint prendre l'ordre une seconde fois pour faire faire le même exercice sans tambours. M. de Montboissier fit de même pour les noirs. Les gris étoient allés pendant ce temps-là prendre leurs chevaux et revinrent passer en revue, et les noirs ensuite. La question de l'année passée au sujet du tambour des gardes s'étoit renouvelée la veille. M. le duc de Gramont répondit à M. de Jumilhac qu'il ne pouvoit pas changer de son chef l'usage qu'il avoit trouvé établi dans le régiment, d'autant plus qu'il n'y avoit point d'ordonnance de rendue sur cet article, mais qu'il lui paroissoit fort convenable que le Roi voulût bien en rendre une, et qu'aussitôt que S. M. auroit décidé ce que son régiment des gardes devoit faire, il le feroit exécuter. En conséquence, les gardes françoises et suisses prirent les armes hier et ne battirent point. Les mousquetaires battirent en allant et en revenant, ce qu'ils n'avoient point fait l'année passée. Apparemment que MM. les capitaines ont reconnu que toutes troupes qui marchent doivent battre, et surtout en entrant dans le château et en se retirant.

Le Roi travailla hier avec M. de Breteuil et donna les deux régiments qui étoient vacants : Champagne, par la mort de M. de la Trémoille ; et Rosen-cavalerie, par la mort du chevalier Rosen. Le régiment de Rosen, qui étoit autrefois Lordat et Lixin, a été donné à M. le prince de Gavre, fils de M. le comte d'Egmont ; c'est un régiment de 22,500 livres, de trois escadrons. Le régiment de Champagne a été donné à M. de Bellefonds, brigadier d'infanterie, dont la femme est du Châtelet. M. de Bellefonds avoit le régiment de la Marche, qui a été donné à M. de Saint-Pern, capitaine dans le régiment du Roi, qui a fait le détail de l'infanterie en Italie et dont on a été fort content. M. de Saint-Pern avoit une lettre de feu M. d'Angervilliers par laquelle ce ministre lui marquoit que le Roi étoit très-satisfait de sa conduite et qu'il pouvoit compter sur le premier régiment vacant.

Il y a beauçoup de projets sur le changement de logements. M. le duc de Gramont va occuper celui de feu M. son frère. M. le maréchal de Duras demande à changer le sien contre celui que quitte M. de Gramont, lequel est au-dessous de M. de Tessé. Le Roi a donné à M. le chevalier de Créquy le logement de feu M. le marquis d'Antin, qui est au-dessus de la salle du Conseil, et a fait redemander à M^me de Conflans celui qu'elle avoit auprès de M^me la maréchale d'Estrées et dont elle ne pouvoit plus faire usage étant aveugle.

Du jeudi 8, *Versailles*. — Le Roi a signé ce matin le contrat de mariage de M. le comte de Montmorency, lequel quitte le nom de chevalier de Montmorency, après avoir eu celui de comte de Beaumont et celui de marquis de Breval ; il épouse la fille de M. le premier président (le Pelletier) ; le mariage se fera dimanche.

Le Roi a aussi signé celui de M. le président d'Aligre avec la fille d'un conseiller : ce mariage est fait il y a quelques jours ; le Roi a permis qu'on ne lui apportât ce

contrat qu'après. Ces signatures se sont faites après le lever, dans le cabinet, à l'ordinaire. M. de Maurepas a présenté la plume; tous les parents étoient à la signature.

Immédiatement après, tout le monde étant encore dans le cabinet, le Roi s'est mis dans son fauteuil, près la cheminée, le dos tourné au mur de la galerie : on a apporté un carreau sur lequel s'est mis M. le duc de Fleury, sans épée; le Roi son chapeau sur la tête. M. de Maurepas a lu le serment, après quoi le Roi s'est levé et est parti pour la Paroisse dans un carrosse à deux chevaux, dans lequel étoient M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu, MM. de Béthune et de Fleury. Nous étions deux dans le second carrosse. Il n'y a rien eu à remarquer, sinon que le nombre des pages qui doivent monter devant et derrière ce carrosse est fixé, parce qu'ils y vouloient tous monter; aujourd'hui ils étoient dix-huit. M. le duc de Gramont s'est mis, en habit noir, la canne à la main, à la tête de la garde, lorsque le Roi a passé, pour lui faire sa cour; et la garde qui relevoit aujourd'hui étoit en bataille, dans la place d'armes, sur le chemin de la Paroisse. Au retour de l'église, le Roi s'est habillé de chasse, a passé ensuite dans sa chambre pour dîner; M. de Fleury l'a servi, MM. de Gesvres et de Rochechouart présents derrière le fauteuil; c'est apparemment l'usage pour le jour du serment. Le Roi est parti en calèche; il y en avoit deux. L'observation que l'on peut faire par rapport aux calèches, c'est que celle où le Roi est marche la première, au lieu qu'aux carrosses celui où le Roi n'est pas marche toujours le premier.

Du vendredi 9, *Versailles.* — Le Roi vient d'arriver de Rambouillet. M^me^ de Mailly n'étoit point de ce voyage, parce qu'elle est de semaine.

M. de Fleury a aujourd'hui pris ses grandes entrées à la toilette de la Reine.

Du mercredi 14, *Versailles.* — On apprit hier la mort

de M. le duc de Phalaris, à Constantinople; il étoit fils de M. d'Entraigues (1) et frère de feu Mme la duchesse de Béthune; il avoit épousé Mlle d'Haraucourt ; c'est Mme la duchesse de Phalaris d'aujourd'hui.

Du jeudi 15, *Versailles.* — Mme la Duchesse est morte hier à dix heures du matin, après une longue maladie; elle étoit âgée de vingt-six ans. M. le comte de Charolois vint ici pour en faire part au Roi; et S. M. étant partie pour la chasse, d'où il alloit coucher à Rambouillet, M. de Charolois s'est rendu à Rambouillet, d'où il est revenu ici en rendre compte à la Reine. Dans ces occasions, c'est un maître de la garde-robe qui va faire compliment aux princes du sang de la part du Roi; et la Reine y envoie son premier maître d'hôtel. On prendra le deuil samedi 17. Elle a fait un testament par lequel elle donne 6,000 livres une fois payées à chacune des dames qui lui sont attachées, 10,000 livres à celui qui gouvernoit ses affaires et qu'elle fait son exécuteur testamentaire, 10,000 francs aussi à une Allemande qui est auprès d'elle. On fait pour elle la grande cérémonie. Les cours souveraines ont été lui jeter de l'eau bénite; Mlle de Clermont va lui en jeter de la part de la Reine; elle sera accompagnée par Mme de Fleury et par Mme de Rupelmonde, la belle-fille. Son corps est gardé par des dames non titrées. Il y a eu des billets d'invitation aux dames qui ont été choisies.

Du vendredi 16, *Versailles.* — Il est arrivé ici plusieurs officiers de marine, entre autres M. le chevalier d'Estourmel, M. du Barrail et M. Bart. M. Bart et M. d'Estourmel ont fait leur cour plus assidûment et le Roi leur

---

(1) MM. d'Entraigues sont fort proches parents de MM. de Luxembourg; Mme de Valence, sœur de M. le maréchal de Luxembourg, étoit mère de Mme d'Entraigues, par conséquent M. d'Entraigues, père de M. de Phalaris, étoit par sa femme cousin germain de M. le maréchal de Montmorency d'aujourd'hui. (*Note du duc de Luynes.*)

a beaucoup parlé, surtout à M. Bart qui est un officier de beaucoup de mérite.

M. de Roquefeuille doit partir incessamment avec une flotte pour aller dans le Nord.

On eut, il y a quinze jours, des nouvelles de Carthagène par lesquelles on a appris que les deux flottes angloises combinées se sont rendues maîtresses de Boccachica et des autres forts qui défendoient l'entrée du port, où ils ont trouvé deux cents pièces de canon. Cette nouvelle a d'abord fait baisser considérablement les actions (1). On attend la suite de cette première expédition, et on commence à espérer que Carthagène ne sera pas pris.

Du dimanche 18, *Versailles.* — M^me^ la princesse de Rohan a présenté aujourd'hui M^me^ de Fontaine-Martel, fille de M^me^ de Graville. M^me^ la princesse de Rohan est cousine issue de germain du premier mari de M^me^ de Graville. M^me^ la maréchale de Navailles avoit eu trois filles, M^mes^ d'Elbeuf, de Pompadour et de Rothelin. M^me^ d'Elbeuf n'a point eu d'enfants; M^me^ de Pompadour n'a eu d'enfants que M^me^ de Courcillon, mère de M^me^ la princesse de Rohan; M^me^ de Rothelin a eu une fille, qui épousa M. de Clère, et, plusieurs années après, un fils qui est M. de Rothelin d'aujourd'hui. M^me^ de Clère eut un fils qui étoit M. de Clère, lequel avoit épousé M^lle^ de Chamilly, fille de M. le comte de Chamilly. M. le comte de Chamilly étoit neveu du maréchal de Chamilly. M^lle^ de Chamilly, après la mort de M. de Clère, épousa en secondes noces M. de Graville; c'est de son premier mariage avec M. de Clère qu'est venue M^me^ de Fontaine-Martel.

Du lundi 19, *Versailles.* — M^me^ la maréchale de Montmorency présenta aussi hier M^me^ de Montmorency, sa belle-fille; c'est M^lle^ Pelletier, fille de M. le premier président, qui a épousé M. le chevalier de Montmorency,

(1) De la compagnie française des Indes.

second fils de M. le maréchal de Montmorency, et qu'on appelle présentement le comte de Montmorency.

M. le prince de Gavre, fils de M. le comte d'Egmont, vint ici hier faire son remercîment pour le régiment de cavalerie que j'ai marqué ci-dessus. Il a pris le nom de marquis d'Egmont pour que le régiment puisse s'appeler Egmont.

M. l'abbé du Vigean mourut hier d'une inflammation dans les intestins; il avoit dîné jeudi dernier, à Glatigny, chez Mme de Ventadour et tomba malade au retour. Il étoit maître de l'oratoire du Roi; c'est une charge sans aucune fonction présentement, mais qui donne les entrées de la chambre; elle s'achète 80,000 livres et vaut 4,000 livres de rente. M. du Vigean avoit un brevet de retenue de 40,000 livres. Il jouissoit d'environ 10 ou 12,000 livres de rente de son bien, sans compter une petite abbaye qu'il avoit eue à la mort de M. l'évêque de Bayeux (Lorraine); ce bien est passé à un cousin, à titre de substitution, lequel a quatre-vingts ans et n'est point marié; c'est le seul qui reste de cette famille. M. du Vigean avoit quarante-deux ans; il laisse une sœur qui est Mme l'abbesse de Saint-Pierre de Metz, qui est ici depuis un an avec Mme l'abbesse de Sainte-Marie pour leur procès avec M. l'évêque de Metz. Le père de M. l'abbé du Vigean, mort depuis quelques années, s'étoit remarié étant fort âgé; de ce mariage est venue une fille qui a neuf ou dix ans et qui est dans un couvent à Paris. L'abbé du Vigean étoit déjà prêtre dans le temps de ce mariage; ce fut lui qui en fit la cérémonie. Il étoit aimable et est fort regretté ici. M. du Vigean, qui avoit épousé Mlle de Dreux, avoit laissé un fils, lequel est mort aussi depuis.

Du samedi 24, Versailles. — M. d'Ecquevilly demanda, il a quelques jours, au Roi, l'agrément pour le mariage de son fils avec Mlle de Joyeuse, fille de M. de Joyeuse, lieutenant général de la province de Champagne. Le

Roi, en faveur de ce mariage, permet à M. d'Ecquevilly de se démettre en faveur de son fils du commandement du vautrait et lui conserve l'exercice encore pendant dix ans.

Le Roi revint hier de Rambouillet et y retourne lundi jusqu'à mercredi; après quoi il y fera son dernier voyage le dimanche 2 juillet jusqu'au mercredi 5. La semaine prochaine est celle de Mme de Mailly.

Du lundi 26, *Versailles*. — Nous avons su aujourd'hui que le Roi avoit nommé à l'évêché de Laon M. l'abbé de Rochechouart-Faudoas, frère de M. de Faudoas qui a épousé la fille de Mme d'Armentières, lequel est colonel du régiment d'infanterie, qui étoit Louvigny en 1702, présentement Rochechouart. Cet évêché vaut environ 40,000 livres de rente, toutes charges déduites, et étoit vacant par la mort de M. l'abbé de la Fare. M. l'abbé de Rochechouart étoit grand vicaire de M. l'archevêque de Rouen qui en dit beaucoup de bien, et ce choix paroît universellement approuvé.

Le Roi a accordé à M. le prince de Soubise le gouvernement de Champagne, sur la démission de M. le prince de Rohan, son grand-père. Ce gouvernement vaut environ 72,000 livres de rente. M. de Rohan n'a pas demandé la survivance. Feu M. le prince de Soubise, père de celui-ci, avoit la survivance de ce même gouvernement.

Le Roi est parti aujourd'hui pour Rambouillet jusqu'à mercredi. Les dames sont : Mme la duchesse d'Antin, Mmes de Saint-Germain et de Vintimille, laquelle y est allée seule dans un carrosse du Roi ; les deux autres étoient parties le dimanche. Mme de Mailly est de semaine et n'est point du voyage.

Hier le Roi signa le contrat de mariage de M. d'Ecquevilly le fils avec Mlle de Joyeuse ; c'est M. d'Auriac (1), secré-

(1) Castanier d'Auriac, maître des requêtes.

taire des commandements de la Reine, qui présenta la plume à la Reine pour signer.

A la signature du contrat de mariage de la fille de M. de Breteuil avec M. de Clermont, M. d'Auriac étoit absent; ce fut M. de Breteuil qui présenta la plume à la Reine. Il est chancelier de S. M.; cependant il ne présente jamais la plume à aucun contrat; et en l'absence du secrétaire des commandements c'est la dame d'honneur qui présente la plume à la Reine.

Mme la duchesse de Fleury a été nommée pour accompagner Mlle de Clermont en allant jeter de l'eau bénite de la part de la Reine à Mme la Duchesse deuxième douairière; elle m'a montré la lettre d'invitation que lui a écrite M. de Dreux, grand maître des cérémonies, dont voici à peu près les termes :

J'ai l'honneur de vous donner avis que la Reine vous a choisie pour accompagner Mlle de Clermont qui va jeter de la part de S. M. de l'eau bénite à feu Mme la Duchesse. Ce sera un tel jour, à telle heure. Vous aurez la bonté de vous rendre chez Mlle de Clermont, au petit Luxembourg. Vous savez qu'il faut être en grand habit de deuil et en mantes.

Il y a dans ces cérémonies une différence entre les hommes qui vont de la part du Roi, et les dames qui vont de celle de la Reine. C'est que, de la part du Roi, c'est un carrosse à quatre places seulement, dans lequel sont : le prince du sang dans le fond, avec un de MM. les ducs qui l'accompagne à sa gauche; un homme de condition pour porter le manteau du prince, et le grand maître des cérémonies, sur le devant. Et de la part de la Reine, c'est un carrosse à six places, dont la princesse seule occupe le fond, et les deux dames, titrée et non titrée, se mettent sur le devant. Mme de Ribérac, dame d'honneur de Mlle de Clermont, étoit aussi dans le carrosse à une des portières; cela a paru un peu extraordinaire, d'autant plus qu'on ne sait pas trop à quel titre elle peut y être, puisque Mlle de Clermont représente la Reine. L'usage est

ordinairement que ce soit deux dames du palais qui accompagnent la princesse. Ces deux dames se sont rendues chez Mlle de Clermont, laquelle les a menées dans son carrosse jusqu'aux Tuileries où elles sont descendues à l'appartement de Bontemps, premier valet de chambre du Roi, gouverneur des Tuileries, où elles ont mis leurs mantes; ensuite elles ont monté dans le carrosse de la Reine, Mlle de Clermont seule dans le fond, Mme de Fleury et Mme de Rupelmonde la belle-fille sur le devant, et Mme de Ribérac à la portière, comme je viens de le marquer; le carrosse étoit escorté par huit gardes du corps à cheval. Étant arrivées à l'hôtel de Condé, Mlle de Clermont a été reçue par Mlles de Charolois et de Sens, par Mmes les princesses de Pons et de Guéméné, Mme la maréchale de Duras et Mme la comtesse de Tresmes, et quelques autres, qui avoient été invitées de la part de la maison de Condé comme parentes.

Mlle de Clermont marchoit seule, sa queue portée par Mme de Rupelmonde, et suivie par l'officier des gardes. Derrière Mlle de Clermont marchoit Mademoiselle, ensuite Mlle de Sens; immédiatement après Mlle de Sens, Mme de Fleury, la queue de sa mante portée par un gentilhomme. Il n'y eut que Mlle de Clermont qui se mit à genoux sur un drap de pied, comme la Reine, et avec les mêmes cérémonies; toutes les autres dames demeurèrent debout. L'eau bénite jetée, Mlle de Clermont fut reconduite par les princesses et les dames ci-dessus jusqu'au carrosse, de la même manière qu'elle avoit été reçue. Elle revint dans le carrosse de la Reine aux Tuileries, où elle est remontée dans son carrosse avec sa dame d'honneur et les deux autres dames, et les a remenées chez elle, au petit Luxembourg, d'où elle alla ensuite en son particulier avec Mme de Ribérac jeter de l'eau bénite à Mme la Duchesse.

Outre le carrosse de la Reine, où étoit Mlle de Clermont, il y avoit un carrosse des écuyers dans lequel montèrent le grand maître des cérémonies, l'écuyer de quartier, l'écuyer cavacaldour et le porte-manteau.

Dimanche dernier, M. d'Aubigné, directeur d'infanterie et ami particulier de M. le maréchal de Belle-Isle, vint faire sa cour au Roi au grand couvert. S. M. lui dit : « J'ai reçu des dépêches de M. de Belle-Isle, épaisses de quatre doigts ; cependant le style en est concis et il n'y a rien d'inutile; je ne suis pas trop accoutumé à en recevoir de semblables ; j'en ai pourtant reçu une bien écrite de M. de Rennes. »

Il y eut samedi 24 conseil de dépêches assez long ; il fut question de certains droits dont jouit le commandant de la ville de Péronne (c'est M. de la Pérée qui a épousé une Caulaincourt, parente de MM. de Béthune). M. de Saint-Florentin rapportoit pour ces droits. M. le contrôleur général soutint qu'ils étoient abusifs; le Roi dit qu'il y avoit moyen de concilier cette affaire : « Il n'y a, dit-il, qu'à lui donner un dédommagement en attendant que je lui donne une autre place où il sera mieux. »

M. de Charost me disoit, il y a quelques jours, qu'autrefois MM. les secrétaires d'État n'étoient point assis au conseil de dépêches, ce qui faisoit qu'ils n'y alloient point; il me fit même le détail d'une circonstance dans laquelle M. de Louvois, protégeant une des parties qui avoient un procès au conseil de dépêches, y entra par cette raison. Aujourd'hui, non-seulement les secrétaires d'État, mais même les conseillers d'État, sont assis au conseil de dépêches et de finances ; seulement au conseil de finances, quand on fait entrer un maître des requêtes pour rapporter, il se tient debout. Les maîtres des requêtes se tiennent aussi debout au conseil des parties où le Roi n'est point ; ils y rapportent appuyés sur le fauteuil du Roi.

Du jeudi 29. — J'ai raisonné aujourd'hui avec M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, par rapport à la cérémonie de l'eau bénite aux princes et princesses du sang; il m'a dit que les ambassadeurs n'étoient dans l'usage d'en aller jeter qu'au premier prince du sang et à sa femme; que depuis la mort de Henri de Bourbon,

prince de Condé, en 1646, jusqu'en 1709, à la mort de M. le Prince, il n'y avoit point d'exemple de cette cérémonie par les ambassadeurs pour aucun prince du sang. En 1709, l'introducteur leur donna part de la mort de M. le Prince, par ordre du Roi, et de même à la mort de M^{me} la Princesse, sa femme. L'usage du cérémonial en pareil cas est que les ambassadeurs sont reçus par le maître et les officiers des cérémonies; ensuite ils vont chez le frère ou le fils du défunt, qui leur donne la main et les reçoit et reconduit, suivant l'étiquette. Le lendemain, le fils ou le frère va chez les ambassadeurs, où il est reçu avec le même cérémonial. Dans cette occasion-ci, M. le comte de Charolois a envoyé de son propre mouvement M. le chevalier de la Marck aux portes de tous les ambassadeurs, où il a fait écrire par leurs suisses des billets à peu près dans ces termes: M. le chevalier de la Marck est venu de la part de M. le prince de Condé et de M. le comte de Charolois faire part à M. l'ambassadeur de............ de la mort de M^{me} la Duchesse. M. le chevalier de la Marck alla même chez l'ambassadeur de Hollande, qui, étant protestant, ne pouvoit aller jeter de l'eau bénite. En pareil cas, les ambassadeurs qui doivent faire une entrée et qui ne l'ont point faite ne doivent point être invités, et même il faut qu'ils aient fait leurs visites au moins au prince du sang qui est le plus proche parent. Le nonce, qui venoit de faire son entrée, n'avoit point encore vu M. le comte de Charolois; mais il auroit pu réparer cela en allant chez M. de Charolois le matin du même jour.

Sur ces billets d'invitation, les ambassadeurs s'assemblèrent; on rapporta les exemples de part et d'autre; tout se passa avec honnêteté, et les ambassadeurs n'ont point été jeter d'eau bénite. M. le comte de Charolois est convenu qu'il ne s'y étoit pas bien pris, qu'il auroit dû en parler à M. de Verneuil qui lui auroit sûrement dit que ce n'étoit pas le cas d'inviter les ambassadeurs, M. le Duc n'étant pas premier prince du sang.

Le Parlement a été en corps jeter de l'eau bénite à Mme la Duchesse ; il n'a point eu pour cela d'ordre du Roi, mais M. le premier président a assuré la Compagnie que le Roi ne le trouveroit point mauvais. Les princes du sang reçoivent en pareil cas le Parlement à la porte de la chambre du dépôt, c'est-à-dire où est le corps, et le reconduisent au même endroit.

Le Clergé, ayant M. l'archevêque de Paris à la tête, y a aussi été sans ordre exprès de S. M., seulement une lettre de M. de Maurepas, signée de lui, écrite à M. l'archevêque pour lui marquer que le Roi ne le trouveroit point mauvais. Le Clergé reçu comme le Parlement et reconduit de même. M. l'archevêque de Paris avoit oublié son livre, un religieux qui étoit là lui donna le sien. Le caractère étoit si fin qu'il ne put lire dedans, même avec ses lunettes ; il pria M. l'archevêque de Tours de dire l'oraison et lui donna le livre ; M. de Tours se servit des mêmes lunettes sans pouvoir lire. M. l'archevêque de Tours remit le livre à M. de Saint-Brieuc, dont la vue se trouvoit meilleure et qui lut l'oraison. Il se trouva que c'étoit l'oraison pour un prêtre.

M. de Verneuil m'a conté une circonstance au sujet de M. Vénier, ambassadeur de Venise, prédécesseur de M. de Lezzo, qui l'est aujourd'hui. Les ambassadeurs de Venise sont dans l'usage d'être faits chevaliers de l'étoile d'or par le Roi à leur audience de congé. S. M. leur donne une épée d'or et un baudrier : ils doivent se mettre à genoux, ce qui se fait dans le cabinet. M. Vénier ne se mit point à genoux et reçut l'accolade debout. M. de Verneuil lui demanda pourquoi il ne s'étoit pas mis à genoux ; M. Vénier répondit qu'on ne lui avoit pas donné de carreau. M. de Verneuil en parla à M. de la Rochefoucauld et sut que c'est parce que l'on est dans l'usage de payer les carreaux à chaque serment et cérémonie qui se font dans le cabinet du Roi, et que celui-là n'auroit pas été payé, parce que les ambassadeurs ne doivent pas payer.

Aujourd'hui jour de Saint-Pierre, le Roi a été à vêpres à la chapelle, et n'a point retourné au salut; c'est l'étiquette que le Roi aille à vêpres les fêtes d'Apôtres.

S. M. revint hier, jour de jeûne, de Rambouillet, où il avoit dîné; il arriva sur les sept heures, soupa à minuit en gras dans ses cabinets avec les deux comtesses et quelques hommes.

M. le prince d'Ardore, nouvel ambassadeur de Naples, a eu aujourd'hui sa première audience. La question dont j'ai parlé ci-dessus s'est renouvelée à l'occasion de M. d'Ardore; il prétendoit ne devoir point être conduit par l'introducteur, en qualité d'ambassadeur de famille, suivant ce que lui avoit dit M. de l'Hôpital et à l'exemple de ce qui s'étoit passé à Naples pour cet ambassadeur; mais on a suivi la dernière décision qui a été faite et, hier à huit heures du soir, M. d'Ardore donna part à M. de Verneuil de son arrivée. Aujourd'hui après la messe du Roi, M. d'Ardore, M. de Campo-Florido et M. de Verneuil se sont rendus dans la chambre du Roi où j'étois dans ce moment. M. de Verneuil est entré dans le cabinet, où il a pris l'ordre du Roi. Tout ce qui avoit suivi le Roi au retour de la messe est sorti du cabinet, tous les secrétaires d'État et même M. le duc de Charost qui a les entrées familières; ils ont tous repassé dans la chambre du Roi. M. le Cardinal et M. Amelot sont restés seuls avec le Roi. M. de Verneuil est ressorti du cabinet pour venir prendre M. d'Ardore et l'a conduit dans le cabinet d'où il est ressorti aussitôt; l'audience a duré un bon demi-quart d'heure. M. de Verneuil attendoit dans la chambre. Au sortir de l'audience, les deux ambassadeurs, avec M. de Verneuil, ont été chez la Reine attendre qu'elle revienne de la messe. Au retour de la messe, la Reine est demeurée debout auprès de la table de sa chambre; M. de Verneuil est entré pour prendre l'ordre de S. M.; il a repassé ensuite dans le cabinet pour prendre M. d'Ardore. M. de Campo-Florido étoit entré devant. Après les révérences ordinaires, M. d'Ardore a parlé

pendant quelque temps à la Reine en italien, et a remis à S. M. une lettre; après quoi il s'est retiré avec le même cérémonial. M. le Cardinal et M. Amelot n'étoient point à l'audience de la Reine; ils n'ont point quitté le conseil d'État où ils étoient.

JUILLET.

L'abbé d'Oppède nommé maître de l'oratoire. — Tutelle du prince de Condé. — Mort de l'évêque de Pamiers et de M. de Livry. — Arrivée de M. de Belle-Isle; détails sur le roi de Prusse et sur l'ambassade de Francfort. — Mort de la reine de Sardaigne. — La Reine à Dampierre. — Mouvement de troupes. — Appartements donnés. — Audiences du prince de Nassau-Weilbourg et de Mme d'Ardore. — Changements dans la maison du Dauphin. — Mariage de M. de Castries avec Mlle de Chalmazel.

Du samedi 1er, Versailles. — La charge de maître de l'oratoire de M. l'abbé du Vigean a été donnée à M. l'abbé d'Oppède, le plus ancien des aumôniers du Roi. M. l'abbé d'Oppède a depuis longtemps une assez bonne abbaye; il a déclaré il y a longtemps à M. le Cardinal qu'il ne vouloit point être évêque et qu'il ne demandoit qu'une marque de bonté du Roi en se retirant. MM. d'Oppède sont provençaux et gens de grande condition. Il paye le brevet de retenue de 40,000 livres et le Roi lui en accorde un de 30,000 livres; outre cela le Roi a mis sur la charge une pension de 1,000 livres en faveur de Mlle du Vigean, qui a huit ou neuf ans, sœur de père de feu M. l'abbé du Vigean. Mme de Chalmazel, qui est leur parente, l'a amenée aujourd'hui remercier M. le Cardinal et M. de Maurepas. La charge de maître de l'oratoire vaut, à ce que m'a dit Mme de Chalmazel, 4,800 livres.

Mme la Duchesse est ici d'hier. M. le comte de Charolois y vint aussi hier matin et eut une longue conversation avec M. le Cardinal. Il est actuellement en procès avec Mme sa mère au sujet de la tutelle de M. le prince de Condé,

et ce procès fait grand bruit. Feu Mme la Duchesse étoit tutrice avec M. le comte de Charolois ; M. le comte de Charolois a demandé par une requête que Mme la Duchesse sa mère fût chargée de l'éducation de M. le prince de Condé ; Mme la Duchesse a présenté de son côté requête pour être adjointe à la tutelle. M. le comte de Charolois répond qu'il n'est point nécessaire d'avoir deux tuteurs, que le cas de pourvoir à la tutelle n'est point arrivé, puisque par sa qualité de tuteur il reste toujours chargé de veiller aux intérêts de M. le prince de Condé. Il cite pour exemple M. le duc d'Orléans qui est seul tuteur de M. le comte de la Marche, et Mme la duchesse d'Orléans et Mme la princesse de Conty, les deux grandes mères, n'ayant point demandé à y être adjointes. M. de Charolois ajoute qu'il est de son honneur que l'on n'adjoigne qui que ce soit à cette tutelle. On dit de la part de Mme la Duchesse qu'elle est blessée avec raison de la requête qui a été présentée par M. le comte de Charolois pour qu'elle soit chargée de l'éducation de M. le prince de Condé; mais qu'elle auroit encore plus juste sujet de se plaindre si, étant chargée de l'éducation, elle n'avoit aucune part dans la tutelle et fût en quelque manière dépendante de son fils. On ajoute qu'il n'y a point d'exemple que, dans le cas où est Mme la Duchesse, on ait refusé la tutelle lorsqu'elle est demandée. M. le comte deCharolois a demandé à M. le Cardinal que ce fût le Roi qui décidât cette question, et M. le Cardinal lui a répondu que le Roi ne vouloit point s'en mêler. C'est M. de Charolois et M. de Lassay qui m'ont conté ce détail de part et d'autre.

Il n'y a point encore d'arrangement de fait pour les logements; on a seulement donné à M. de Charolois l'appartement de M. le Duc; et de l'appartement qu'avoit M. de Charolois on en ôte une pièce, qui étoit anciennement de l'appartement de M. le Dauphin, et qu'on lui rend; elle servira d'antichambre avant la salle des gardes.

Le Roi a beaucoup parlé ces jours-ci à son dîner et à son souper aux officiers de marine; il fit hier et avant-hier plusieurs questions à MM. du Barrail et de Nesmond sur Carthagène.

Du dimanche 2. — Jeudi dernier on quitta le deuil de Mme la Duchesse; on devoit le prendre ces jours-ci pour le prince Frédéric, cousin du roi de Prusse, mort des blessures qu'il avoit reçues à la bataille de Molwitz; mais cela est changé, on ne le prendra pas. Les parents de la maison de Condé ont continué à porter le deuil pendant quelques jours.

Mademoiselle, Mlle de Clermont et Mlle de Sens vinrent avant-hier ici en même temps que Mme la Duchesse; elles et M. le comte de Clermont sont réunis avec Mme la Duchesse dans le procès dont j'ai parlé contre M. le comte de Charolois. On a été assez étonné ici de ce que le Roi n'a point été chez Mme la Duchesse ni chez les princesses. En pareille circonstance, elles viennent ici, aussitôt après, recevoir les visites du Roi et de la Reine; mais comme il y a déjà quelque temps que Mme la Duchesse est morte et que même le deuil est fini, apparemment que c'est cette raison qui a empêché ces visites. On dit que c'est Mme la Duchesse qui a désiré cet arrangement.

Il y a déjà huit jours que M. l'évêque de Pamiers mourut à Paris; il étoit frère de M. le marquis de Fénelon, notre ambassadeur à la Haye.

M. le maréchal de Brancas a fait aujourd'hui sa révérence au Roi; il arrive de Bretagne, où il ne retournera plus, l'usage étant, comme je l'ai marqué plus haut, que MM. les maréchaux de France sont payés fort cher quand ils sont employés.

On parle beaucoup de guerre depuis quelques jours; il n'y a point cependant encore d'ordonnance pour l'augmentation de la cavalerie, mais il y a un marché de fait pour fournir des chevaux à la cavalerie, et outre cela un arrangement avec MM. Pâris pour la fourniture des

vivres; ils n'ont pas voulu faire de forfait, mais ils serviront et compteront de clerc à maître.

Du mercredi 12, *Dampierre*. — Je ne mettrai point autant de détail sur ce qui se passe à Versailles, parce que je suis ici depuis le 3 de ce mois; cependant voici à peu près ce qui est arrivé depuis mon départ :

Le Roi alla le lundi 3 à Rambouillet; il devoit dans le premier arrangement y rester jusqu'au mercredi; cela fut changé par rapport à des arrangements de chasse; il revint le mardi après souper. Les dames de ce voyage étoient les deux comtesses, Mme d'Antin, Mme de Saint-Germain et Mme la duchesse de Gramont. Ce voyage est le dernier de Rambouillet. Mme la comtesse de Toulouse devoit partir le lendemain pour aller à Forges; elle n'y va plus à cause des maladies qu'on dit être dans le pays; mais cela n'a rien changé au voyage du Roi. S. M. partit le vendredi à huit heures du soir pour aller souper à Choisy; chassa samedi et lundi à Sénart; le lundi, au retour de la chasse, soupa dans sa gondole sur la rivière, et revint ensuite coucher à Versailles. Les dames de ce voyage étoient les deux comtesses.

Nous apprîmes ici, il y a trois ou quatre jours, la mort de M. de Livry le père, arrivée à Livry le 3 ou le 4 de ce mois. Il n'avoit pas soixante ans, mais il avoit beaucoup vécu. Voilà son fils en possession de la charge.

M. de Belle-Isle arriva à Versailles le lundi 10 de ce mois. C'étoit un secret que son arrivée; il n'y avoit que quelques-uns de ses amis qui en étoient instruits. On lui a mandé de venir pour raisonner avec lui sur les partis qu'il y avoit à prendre dans les conjonctures présentes. Il n'a point entré dans Paris et n'y entrera pas même en s'en retournant, de sorte que son fils, qui a huit ou neuf ans et qui est au collége, l'est venu voir à Versailles. Le jour qu'il arriva, M. le Cardinal avoit couché à Vaucresson (1)

(1) Cette maison, qui étoit à feu M. Hérault, a été vendue après sa mort à un

et étoit venu dîner chez M[me] de Ventadour à Glatigny. M. de Belle-Isle fut enfermé depuis cinq heures jusqu'à neuf chez M. le Cardinal, tête à tête. Le lendemain il fut en conférence avec les quatre secrétaires d'État chez M. Amelot. Le Roi lui donna aussi ce même jour une audience qui dura une demi-heure ou trois quarts d'heure; il n'y avoit à cette audience que M. le Cardinal. Le Roi fit asseoir M. de Belle-Isle. Il a eu depuis une longue conversation avec M. de Maurepas, et plusieurs avec M. de Breteuil. Il ne devoit être à Versailles que cinq ou six jours; il paroît n'être pas sûr qu'on ne l'y retienne quelques jours de plus.

Du dimanche 16, *Dampierre.* — Je vis hier M. de Belle-Isle; il me conta la manière dont il avoit été reçu par les électeurs. Quoiqu'il n'eût point pris de caractère, le roi de Prusse envoya deux mille hommes au-devant de lui, et lui donna une garde de deux cents hommes, double sentinelle en dedans et en dehors. Il paroît content de l'esprit et de la vivacité du roi du Prusse aussi bien que de la grande beauté de ses troupes. Le roi de Prusse donne tous les jours à dîner à grand nombre d'officiers; ce dîner est composé d'un grand plat de viandes bouillies de toute espèce, d'un plat de bouillon, un grand plat de rôti en pile et un autre grand plat de légumes; on ne sert jamais de fruit sur sa table. Il reste trois ou quatre heures à table à faire la conversation, ne buvant que du vin de Champagne avec de l'eau et très-modérément. M. de Belle-Isle a été reçu par les électeurs de Bavière et Palatin avec toute la distinction possible, quoique toujours sans caractère, logé dans le château, la garde prenant les armes et battant au champ pour lui. Chaque électeur vint le recevoir dans la pièce avant la chambre, lui donna la main et un fauteuil pareil au sien; à table,

---

conseiller au Parlement, fort janséniste à ce que j'ai ouï dire, et qui a prié M. le Cardinal de vouloir bien continuer d'en faire usage. (*Note du duc de Luynes.*)

il eut un fauteuil à la droite de l'électeur, un cadenas pareil et servi de même par un chambellan ; à cette même table, à Manheim, le duc et les princesses de Sultzbach n'avoient point de cadenas ni de chambellan pour les servir.

M. de Belle-Isle n'a point encore fait son entrée. Les maisons qu'il a été obligé de louer à Francfort pour lui et sa suite lui coûtent 34,000 livres de loyer ; il a cinquante laquais, dont trente-six pour sa personne et celle de Mme de Belle-Isle ; douze pages avec gouverneur et sous-gouverneur ; quatre heiduques, autant de coureurs ; quinze personnes principales pour le secrétariat, ce que l'on appelle la chancellerie, desquelles les deux plus considérables ont chacune 2,000 écus d'appointements du Roi. Il y a outre cela plus de cent personnes pour la cuisine et l'office. Il n'a encore demeuré que quatorze ou quinze jours à Francfort en différentes fois. Son état ordinaire est de deux tables de vingt-cinq couverts chacune dans la même pièce, dont une est tenue par le chevalier de Belle-Isle. J'oubliois dans les traitements qu'il a reçus, que la visite faite d'abord par lui à l'Électeur lui fut rendue sur-le-champ. Il vint recevoir l'Électeur une pièce plus loin qu'il n'avoit été reçu, lui donna la main, et le reconduisit au même endroit.

Ce n'est qu'en arrivant à Meaux que M. de Belle-Isle apprit la levée du siége de Carthagène ; il y avoit déjà quelques jours que nous savions cette nouvelle ; elle est venue par l'Angleterre, où l'on a fait tout ce qu'on a pu pour la laisser ignorer. C'est le vice-roi don Blaise qui avec trois mille Indiens a obligé les Anglois à lever le siége ; ils se sont retirés avec grande perte ; on dit que cette expédition leur coûte cent cinquante millions.

On apprit il y a quelques jours la nouvelle de la mort de la reine de Sardaigne (1) ; on doit en faire part mardi, et on prendra le deuil jeudi.

(1) Élisabeth-Thérèse de Lorraine, fille de Léopold-Joseph-Charles, duc de

Le Roi revint lundi de Choisy, comme j'ai dit, après avoir soupé sur l'eau ; le souper fut fort long, et il n'y avoit de dames que les deux comtesses. Il y est retourné jeudi, et ne reviendra que demain lundi ; il fera toutes les semaines jusqu'à Compiègne un semblable voyage.

La Reine nous fit l'honneur de venir ici jeudi dernier. Nous n'en fûmes instruits sûrement que le mercredi matin ; elle arriva ici à trois carrosses ; dans celui des écuyers, M. de Nangis, M. de Tessé ; et dans les deux du corps, Mmes d'Antin, de Villars, de Montauban, de Châtillon, de Tessé, de Saint-Florentin et de Bouzols. Ces voitures sont des berlines, que l'on vient de faire pour la Reine, qui sont à six places et cependant beaucoup plus légères que les carrosses dont elle se servoit. La Reine arriva ici à midi et demi. J'allai la recevoir au haut de la montagne avec M. de Picquigny. Elle se mit à table un peu avant deux heures ; Mme de Luynes lui présenta la serviette, j'eus l'honneur de la servir à table. La Reine me renvoya quelque temps après, et M. de Picquigny la servit après moi. S. M. voulut que M. de Picquigny allât dîner, et M. de Vezanne, qui est un gentilhomme à moi, servit la Reine. La Reine mangea dans le vestibule avec les dames qu'elle avoit amenées, Mme de Luynes, Mme d'Egmont et Mme de Rupelmonde. Quand la Reine se mit à table, elle ne trouva que son couvert seul ; elle ordonna qu'on en apportât aux dames. Il y avoit ici le matin deux dames, Mmes de Flavacourt (1) et de Brienne (2) ; elles s'en allèrent avant l'ar-

---

Lorraine et de Bar ; née en 1711 ; mariée en 1737 à Charles-Emmanuel III, roi de Sardaigne, dont elle fut la troisième femme.

(1) Veuve du maréchal de camp à qui avoit appartenu la terre du Plessis-Longnau proche de Pont-sur-Oise. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Elle est Villate. Mme de Villate, sa mère, épousa en secondes noces M. le marquis de Saumery, sous-gouverneur du Roi, ambassadeur en Bavière, dont elle a eu une fille qui a épousé M. de Coëtlogon. De son premier mariage elle a eu deux filles ; l'aînée est Mme de Guitaut. M. de Brienne, mari de la seconde, est fils de la sœur aînée de Mme de Luynes. (*Note du duc de Luynes.*)

rivée de la Reine, n'ayant jamais été présentées. M. le prince de Bisache, second fils de M. d'Egmont, qui n'a pas été présenté, ne parut pas de toute la journée. Il y avoit dans ma chambre une table, où mangèrent M. l'archevêque de Rouen (1), M. de Nangis, M. de Tessé et toute la compagnie en hommes qui étoit ici. Le chef de brigade et l'exempt y mangèrent l'un après l'autre, afin qu'il y en ait toujours un des deux derrière la Reine. L'exempt étoit M. de la Viérue, et le chef de brigade M. le chevalier de Saint-André. Outre ces deux tables, il y en avoit une pour les pages, une pour les gardes du corps, une pour les valets de pied de la Reine, une pour les cochers et postillons et une pour les garçons d'attelage. Après le dîner, la Reine entra dans l'appartement de la Reine, qui est celui à droite vis-à-vis celui de Mme de Luynes. On avoit ôté le lit de la chambre des nœuds pour faire une garde-robe plus commode. La Reine revint dans le salon et se mit à jouer à cavagnole. Elle avoit demandé, en arrivant, un salut à la paroisse ; il y avoit quelque difficulté parce que la Reine n'a point droit de faire dire un salut et que le curé d'ici n'avoit point permission de M. l'archevêque ; mais M. l'archevêque de Rouen dit qu'il le prenoit sur lui et chargea seulement M. le curé d'en écrire à M. l'archevêque. M. de Nangis demanda, pendant le jeu, à la Reine, si elle souperoit ici ; elle dit d'abord que non, et comme nous la pressâmes, Mme de Luynes et moi, de vouloir bien rester, elle dit qu'elle en avoit grande envie, mais qu'elle craignoit de nous embarrasser. A sept heures, elle quitta le jeu et alla à pied à la paroisse. M. le curé la reçut à la porte du cimetière, marcha devant elle jusqu'à la porte de l'église où il se retourna et lui présenta de l'eau bénite ; elle fut conduite à un prie-Dieu, au milieu du chœur. Après le salut, la Reine monta en calèche menée par le cocher de Mme de

(1) Charles-Nicolas de Saulx-Tavannes.

Luynes, fit le tour de la pièce d'eau, alla à la ménagerie (1), et de là par tout le grand parc. Elle revint à neuf heures, et ayant trouvé un marchand qui avoit des tabatières à vendre, elle en acheta une qu'elle donna à Mme de Luynes. J'oublie de marquer que pendant son jeu elle avoit eu différentes petites musiques. A neuf heures elle se remit à cavagnole, et un peu avant dix heures on servit son souper, et le même nombre de tables que le matin. Je ne mets aucun détail pour le service; tout se passa de même qu'à dîner. Je commençai par la servir, ensuite M. de Picquigny, puis M. de Vezanne, et je vins reprendre le service après que j'eus soupé. La Reine se remit à cavagnole après le souper, jusqu'à minuit, et partit un peu avant une heure. Je montai à cheval pour la suivre, mais elle m'ordonna de rester. Elle parut être ici fort à son aise, et nous donna beaucoup de marques de bonté, à Mme de Luynes et à moi, les accompagnant de grâces et d'attentions jusques sur les plus petites choses.

Du jeudi 20, *Versailles*. — On ne prendra le deuil de la reine de Sardaigne que mardi.

Le Roi est parti ce matin pour Choisy. Mme de Vintimille et Mme d'Antin sont parties cette après-dînée; Mme de Mailly est de semaine, elle n'y ira que samedi.

Le mariage de M. de Soubise avec Mlle de Carignan n'est pas encore absolument public, mais il est certain; il se fera à Saverne. Mlle de Carignan doit arriver incessamment; elle logera à Saint-Cloud dans la maison de feu M. de Carignan.

M. de Belle-Isle travailla hier trois quarts d'heure avec le Roi et M. le Cardinal; il avoit eu auparavant une longue conférence avec M. Amelot, M. de Maurepas et M. le contrôleur général; c'étoit chez M. Amelot. On a su enfin hier au soir et ce matin qu'on faisoit marcher un gros corps de troupes en Bavière. Ce sera M. de Belle-Isle qui

(1) Cette ménagerie n'existe plus.

commandera cette armée, lorsque les négociations faites ou rompues lui permettront de s'y rendre. En attendant elle sera commandée par M. de Leuville, le plus ancien des lieutenants généraux. Je mettrai ci-après la liste des officiers généraux et particuliers ; on ne l'a point encore. Il y aura une autre armée sur la Meuse commandée par M. le maréchal de Maillebois ; on dit aussi une en Flandre, mais de dix mille hommes seulement, sous les ordres de M. le chevalier de Givry ; et un corps de troupes, aussi de dix mille hommes, en Italie, sous les ordres de M. le duc d'Harcourt, lequel se joindra aux troupes espagnoles commandées par M. le duc de Montemar.

On sait actuellement les neuf lieutenants généraux destinés pour aller en Bavière ; c'est MM. de Leuville, de Gassion, d'Aubigné, de la Fare, le comte de Saxe, Clermont-Tonnerre, mestre de camp général de la cavalerie, Polastron, Ségur et comte de Bavière. Nous ne savons encore de maréchaux de camp que MM. de Biron, du Châtelet, de Luxembourg, comte d'Estrées, de Pontchartrain, Champigny, capitaine aux gardes, maréchal de camp et major-général de cette armée.

M. de Polastron quitte M. le Dauphin ; le Roi lui conserve ses appointements, son logement et ses entrées ; il avoit désiré de pouvoir conserver sa place, ce qui n'auroit pas été sans exemple, puisque le Roi a eu trois sous-gouverneurs en même temps ; mais M. le Cardinal lui a dit que cela ne se pouvoit pas.

Il y a eu ces jours-ci plusieurs arrangements de faits pour les logements. J'ai marqué que l'on avoit rendu à l'appartement de M. le Dauphin une partie de celui de M. de Charolois. Cet appartement, qui a deux pièces de moins, vient d'être donné à M. de Bouillon. Celui que M. de Bouillon avoit en dernier lieu, et qui est au-dessus de l'appartement de la Reine auprès de celui de M. l'évêque de Mirepoix, vient d'être donné à M. et à Mme de Fleury ; c'étoit l'ancien appartement de M. de la Trémoille. Celui que

M. de la Trémoille avoit pris en dernier lieu, qui est l'ancien appartement de M. de Bouillon, vers celui de M. de Gesvres au-dessus de M. le Cardinal, a été donné à M. le Premier et à M. de Vassé. Celui de M. et de Mme de Mérode, qui est ici dans l'aile des Princes, est donné à M. de Puiguyon. Celui de M. de Puiguyon et celui de M. le chevalier de Créquy à M. et Mme la maréchale de Maillebois; c'étoit l'ancien appartement de Mme la maréchale de Rochefort. Celui qu'avoient M. et Mme la machale de Maillebois (1), aussi dans l'aile des Princes, est donné à M. et Mme de Mérode. Celui de M. et Mme la maréchale de Duras, dans la même aile, à M. de Soubise. Il reste encore plusieurs logements à donner : celui de M. le Premier dans l'aile des Princes, celui de M. de Vassé dans le corridor en allant chez M. le contrôleur général, celui de M. et Mme de Fleury qui est fort joli et bien accommodé, celui de M. de Soubise (2) dans l'aile des Princes, et celui de Mme de Conflans dans l'aile neuve. Il y a de personnes à loger : Mme de la Trémoille, Mme la duchesse de Gramont, douairière, et ses filles, M. le maréchal de Noailles et Mme de Fitz-James.

J'ai oublié de marquer que la reine douairière d'Espagne a été passer trois semaines à Compiègne; elle y a logé dans l'appartement de M. le duc d'Orléans.

Outre Mmes de Vintimille et d'Antin, qui sont à Choisy, il y a Mademoiselle, Mlle de Clermont et Mme la maréchale d'Estrées. M. de Richelieu y est aussi; il est arrivé depuis peu de Languedoc. J'aurois dû marquer son entrée brillante à Toulouse, mais cela est dans toutes les nouvelles publiques.

Mme d'Ecquevilly a été présentée ces jours-ci; elle est fort grasse, mais elle a le visage agréable.

---

(1) Mme de Maillebois n'ayant point voulu quitter son appartement, celui de MM. les gentilshommes de la manche a été donné à M. et à Mme de Mérode. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il vient d'être donné à Mme la duchesse de Gramont douairière. (*Note du duc de Luynes,* datée du 27 août 1741.)

Du jeudi 27, Versailles. — Lundi 24 de ce mois, le Roi revint de Choisy après souper.

Ce même jour, M. le maréchal de Belle-Isle partit d'ici pour aller coucher à Paris ; il avoit dîné chez M. de Breteuil ; il lui arriva un courrier pendant le dîner ; il sortit de table, alla chez M. Amelot, où il fut enfermé quelque temps. On ne sait rien des nouvelles qu'a apportées le courrier. M. le Cardinal étoit arrivé ici pour dîner ; M. de Belle-Isle avoit apparemment pris ses derniers ordres, car il partit sans le voir. Le mardi, il partit à cinq heures du matin de Paris pour retourner à Francfort.

Mardi matin, M. de Sainctot vint avertir Mme de Luynes pour l'audience, chez la Reine, de M. le prince de Nassau-Weilbourg. Il étoit trop tard pour faire avertir des dames, ainsi il n'y eut que celles qui s'y trouvèrent naturellement ; ce fut une audience particulière, la Reine debout auprès de sa table, M. de Nassau conduit par M. de Sainctot. C'est le gros prince de Nassau qui jouoit gros jeu ici l'année passée.

Ce même jour mardi, M. de Sainctot dit à Mme de Luynes que Mme la princesse d'Ardore, ambassadrice des Deux-Siciles, devoit arriver l'après-midi et avoir le lendemain son audience de la Reine. L'usage est, comme je l'ai marqué ci-dessus, que la dame d'honneur donne à dîner chez elle, le jour de l'audience, aux ambassadrices de famille. Mme d'Ardore arriva l'après-dînée, et vint rendre visite à Mme de Luynes, laquelle aussitôt retourna chez elle. Mme d'Ardore paroît avoir au plus quarante ans ; elle est bien faite, elle est brune, le visage assez agréable, le nez un peu long ; elle paroît vive ; elle parle fort peu françois. Elle a eu douze enfants. Elle a trois sœurs, dont l'une a épousé le prince de Stilliano, une autre le prince de Masseran, une autre le duc de Solfarino.

Le mercredi, Mme d'Ardore vint chez Mme de Luynes attendre l'heure de la Reine. Mme de Campo-Florido et Mme la marquise de Castel-dos-Rios étoient avec elle. Lorsque la

Reine fut revenue de la messe, Mme de Campo-Florido et Mme de Castel-dos-Rios sortirent d'ici pour aller chez la Reine à l'audience. Fort peu de temps après, M. de Sainctot vint avertir Mme d'Ardore, et lui donna la main. L'audience se passa à l'ordinaire. Mme de Luynes vint recevoir Mme d'Ardore à la porte de la chambre de la Reine, en dedans du cabinet qui la précède; elle la salua et rentra sur-le-champ avec elle. Mme d'Ardore fit ses trois révérences, baisa le bas de la robe, et s'assit ensuite sur un pliant vis-à-vis de la Reine, et Mme de Luynes sur un autre à la gauche de Mme d'Ardore. Le Roi étoit au conseil d'État et avoit permis qu'on l'avertît; M. de Sainctot alla avertir le premier valet de chambre, qui entra dans le cabinet; le Roi vint aussitôt et M. le Cardinal le suivit. S. M. salua et baisa Mme d'Ardore, et après avoir resté quelque temps retourna au conseil. Mme de Luynes reconduisit le Roi, suivant l'usage. La Reine se rassit et M. de Sainctot après avoir reconduit le Roi alla avertir M. le Dauphin, lequel monta aussitôt, salua et baisa Mme d'Ardore, ensuite alla baiser la main de la Reine. Mme de Luynes reconduisit aussi M. le Dauphin, et le suivit jusque dans son appartement. L'audience dura encore quelques moments; la Reine se leva et Mme d'Ardore se retira avec les trois révérences ordinaires; Mme de Luynes la reconduisit au même endroit où elle l'avoit reçue. Mme d'Ardore fut ensuite chez Mesdames, où tout se passa de la même manière que chez la Reine; ensuite elle vint chez moi. M. de Sainctot avoit représenté à Mme de Luynes qu'il étoit nécessaire de prier M. de la Tournelle (1) à dîner; que c'étoit un droit de charge : il fut prié, et dîna à une petite table avec M. de Verneuil, qui n'est point de semestre et que j'avois prié par occasion, M. de Picquigny et le chevalier de Nicolaï. M. de Sainctot étoit à la grande table, à cause qu'il est de semestre. M. le prince d'Ardore,

(1) Secrétaire à la conduite des ambassadeurs.

Mme de Campo-Florido et Mme la marquise de Castel-dos-Rios dînèrent aussi ici. M. et Mme Amelot y dînèrent aussi. Il y avoit deux neveux de Mme d'Ardore, dont l'un s'appelle Stilliano; je ne sais pas le nom de l'autre. On ne put se mettre à table qu'après le conseil, parce que M. le Cardinal vint faire sa visite ici, au sortir du conseil, à Mme d'Ardore. Après le dîner, Mme d'Ardore alla chez M. le Cardinal.

Ce même jour mercredi, l'on sut l'arrangement fait pour la maison de M. le Dauphin; M. le chevalier de Créquy déclaré sous-gouverneur à la place de M. de Polastron, et M. le chevalier de Montaigu, capitaine aux gardes, a eu la place de gentilhomme de la manche qu'avoit M. de Créquy. Il paroît qu'il n'y a qu'une voix pour M. de Montaigu, dont on loue fort la sagesse, l'esprit et la douceur du caractère. Le Roi lui permet de conserver sa compagnie aux gardes. Il restera seul auprès de M. le Dauphin pendant la campagne. M. de Puiguyon a obtenu la permission d'aller servir à la tête de son régiment, qui marche sur la Meuse; le Roi lui conserve sa place.

Mme de Maillebois n'a point pris les deux appartements des gentilshommes de la manche; ce sera M. et Mme de Mérode qui les auront, et Mme de Maillebois reste dans le sien.

M. de Breteuil travailla hier avec le Roi, et ce ne fut qu'au sortir de ce travail que l'on sut positivement que M. de Maillebois alloit commander sur la Meuse. On ne donne point de liste des officiers généraux ni des troupes, mais le ministre dit à chacun sa destination. Dans les lettres des officiers généraux destinés pour la Bavière, il y avoit que le Roi les nommoit pour servir dans l'armée commandée par M. le maréchal de Belle-Isle; on a fort désapprouvé ce mot parce que M. de Belle-Isle ne peut être regardé comme général pendant qu'il est ambassadeur. Les troupes qui vont en Bavière passent le Rhin sur plusieurs colonnes; la première sera commandée par M. le marquis de Leuville, le plus ancien lieutenant général et qui doit commander l'armée jusqu'à l'arrivée de M. le maréchal

de Belle-Isle ; la seconde par M. d'Aubigné ; la troisième par M. de la Fare ; la quatrième par M. le comte de Saxe. Elles passeront au fort Louis ; la première passera le 15, ensuite tous les deux jours jusqu'au 21.

Le S^r Chalut, fils d'un négociant de Lyon, a été nommé trésorier de l'armée de M. de Maillebois. Il avoit eu recours à la protection de M^me de Mailly ; M^me de Mailly ne voulut point demander cette place dans l'armée de M. de Belle-Ile parce qu'elle savoit qu'il avoit un sujet à y mettre ; elle s'adressa à M. de Maillebois, qui n'étant point engagé, lui donna sa parole ; elle écrivit à M. de Breteuil. M. de Launay, trésorier de l'extraordinaire des guerres, s'opposa à la nomination, et dit qu'il en avoit nommé un autre, que c'étoit son droit. M. de Breteuil convenoit qu'à la rigueur M. de Launay avoit raison ; M^me de Mailly sans se rebuter a écrit à M. de Launay, parlé à M. de Breteuil, et enfin l'affaire s'est terminée suivant qu'elle le désiroit. Ce matin M. de Breteuil étoit enfermé et avoit défendu que qui que ce soit entrât chez lui ; M^me de Mailly lui a écrit un mot pour une affaire ; l'instant d'après M. de Breteuil est arrivé chez elle et a passé avec elle dans son cabinet, où il a resté un quart d'heure.

Il paroît deux ordonnances, l'une pour défendre aux officiers généraux de se servir d'aucun des chevaux d'artillerie ni de ceux des vivres, l'autre pour régler les équipages. Il n'y a que le commandant de l'armée qui est en droit d'en avoir tel nombre qu'il voudra ; les lieutenants généraux ne doivent avoir que trente mulets ou chevaux en tout ; les maréchaux de camp, vingt ; les brigadiers et colonels, seize ; les autres officiers autant qu'ils ont de places de fourrage. Les fruits montés (1) expressément dé-

---

(1) *Fruit monté*, dit le dictionnaire de l'Académie, signifie : fruit décoré avec des cristaux, des figures de sucre ou de porcelaine, posées sur un ou plusieurs plateaux. Nous n'affirmerions pas qu'en 1741 la signification fût absolument la même ; mais *fruit* avait alors le sens du mot *dessert*, et comprenait, outre les fruits, les pâtisseries, les confitures, etc. Le fruit, partie fort

fendus. Il y a lieu de croire que ces ordonnances ne sont pas mieux exécutées que celles qui ont été rendues ci-devant sur le même sujet.

On apprit il y a deux jours que la reine de Hongrie avoit fait retirer ses troupes de Brisach et fait sauter les fortifications.

Il y a cinq ou six jours que le procès de Mme la Duchesse contre M. le comte de Charolois fut jugé ; elle perdit tout d'une voix ; il fut décidé que M. le comte de Charolois demeureroit seul tuteur, et que cependant Mme la Duchesse seroit invitée de se charger de l'éducation de M. le prince de Condé.

M. de Verneuil, secrétaire du cabinet, me disoit il y a quelques jours le cérémonial des lettres du Roi et de M. le Dauphin au grand maître de Malte ; il est traité comme cardinal ; le Roi lui écrit : mon cousin, et ensuite dans la même ligne, sans aucun intervalle, la fin est : je prie Dieu, mon cousin, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde. M. le Dauphin met aussi : mon cousin, mais ensuite deux doigts de blanc ; la fin est : je suis votre bien bon cousin.

Le Roi est parti aujourd'hui pour Choisy ; les dames de ce voyage sont les quatre sœurs, Mme la maréchale d'Estrées et Mme la duchesse d'Antin.

Du vendredi 28. — On parloit depuis deux jours de l'incertitude du voyage de Compiègne ; Mme de Mailly, hier matin, faisoit semblant de ne rien savoir, et demandoit à tout le monde s'il y avoit quelque changement. Ce matin, le Roi a mandé de Choisy qu'il n'iroit point à Compiègne et qu'il retourneroit jeudi à Choisy, à l'ordinaire. Il a donné ordre ici que l'on retendît les meubles qui

---

importante des repas, exigeait surtouts et vaisselle nombreuse. Le luxe de la table des généraux en campagne était très-considérable, et avait été, depuis 1672, l'objet de plusieurs ordonnances destinées à le réprimer, en fixant le nombre des couverts permis à chaque grade et en déterminant le nombre et l'espèce des mets que les généraux pouvaient servir sur leurs tables.

pourroient avoir été détendus. Ce changement étoit si secret, ou si peu attendu, qu'hier encore on emballoit les meubles des ministres.

Du lundi 31, *Versailles.* — M. le marquis de Castries épousa hier M^lle^ de Chalmazel ; le souper fut chez M. de Maurepas qui avoit prêté à M. de Chalmazel une partie de son appartement. Il y avoit deux tables dont on se leva, au fruit, pour aller se mettre à deux autres tables. On tira au commencement du souper quelques fusées dans la grande cour ; on avoit quitté le deuil pour la noce, non-seulement le marié et la mariée, ce qui est d'usage, mais même tous les parents ; il n'y en avoit que trois ou quatre en deuil. Les fiançailles furent faites un moment avant la messe ; ce fut l'abbé de Choiseul, aumônier du Roi, qui la dit et qui fit la cérémonie dans la chapelle, le curé présent suivant la règle. La Reine vint à la chapelle incognito ; elle étoit dans une des croisées, la plus près de l'autel, sans drap de pied. Les mariés entendirent la messe sur le même prie-Dieu où se met le Roi, mais il n'étoit point couvert ; il n'y avoit que des carreaux.

AOUT.

Affaire de MM. de Goësbriant et de Locmaria. — Le Roi renonce pour l'année aux voyages de Fontainebleau, Marly, etc. ; dernier voyage de Choisy. — Mariages de MM. de Fresne et de Sourches. — Mort de M^lle^ de Clermont ; suppression de sa charge. — Adjudants nommés auprès de M. de Belle-Isle. — Le bassin du Dragon. — Le Roi donne Trianon à la Reine. — Logement de M^me^ de Vintimille à Versailles. — Funérailles de M^lle^ de Clermont. — Nouvelles étrangères ; perfidies de la diplomatie autrichienne. — Le comte Benne. — Les troupes françoises passent le Rhin. — Appartements de Versailles. — Archevêques et évêques nommés. — Audience de la Ville. — La Reine à Trianon. — Le Roi essaie la voiture qui doit ramener M^me^ de Vintimille de Choisy. — M^me^ de Vintimille installée à Versailles dans l'appartement du cardinal de Rohan ; son humeur, plaisanterie du Roi. — Audience des États de Languedoc. — Feu d'artifice à Paris pour la fête du Roi. — Appartements de Versailles. — Mort de M. de Gassion le fils ; de la maréchale de Brancas. — Circonstances sur les armées. — Présentations de milord Chesterfield et de M. de Bernachea. — Mort du chanteur Thévenard ; de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas ; de M. de Montpipeau. — Établissement du dixième.

Du jeudi 3, *Versailles.* — Avanthier 1er août, la grande affaire entre M. le marquis de Goësbriant et M. le marquis de Locmaria fut jugée au conseil de dépêches, au rapport de M. de Lucé, maître des requêtes, qui parla pendant plus de deux heures et dont on fut fort content. M. de Goësbriant avoit un arrêt du Parlement en sa faveur. M. de Locmaria avoit présenté une requête en cassation de cet arrêt. Les États de Bretagne demandoient à intervenir pour M. de Locmaria, prétendant que le jugement rendu en faveur de M. de Goësbriant étoit contre les usages et la coutume de la province. Il y avoit déjà eu une consignation de faite, en conséquence de cet arrêt, de 750,000 livres. M. de Goësbriant demandoit des biens en Bretagne que l'on appelle biens congéables, c'est-à-dire que le seigneur donne à des particuliers et dans lesquels il est toujours maître de rentrer en payant les améliorations. M. de Goësbriant ne demandoit qu'un seul de ces biens, qui est de peu de valeur, mais s'il avoit gagné ce chef il auroit été en droit d'en demander pour 20 ou 30,000 livres de rente. L'affaire contenoit en tout quatre chefs; M. de Goësbriant en a gagné deux, a été débouté de sa demande sur les biens congéables, et sur l'autre chef il a été ordonné qu'il seroit fait une nouvelle liquidation.

M. le comte de la Suze, grand maréchal des logis, fils de Mme de Chalais et de feu M. de Cany, demanda avant-hier l'agrément du Roi pour son mariage avec Mlle Masson, fille d'un président de la première chambre des enquêtes du parlement de Paris ; elle n'a que douze ou treize ans; on lui donne 20,000 livres de rente actuellement; elle a outre cela des assurances.

M. le chancelier demanda hier l'agrément du Roi et de la Reine pour le mariage de M. de Fresne, son fils, avec Mlle le Bret, qui a vingt ans. C'est la fille de M. le Bret, qui étoit intendant et commandant à Aix, homme de beaucoup d'esprit et de mérite, mais d'un froid singulier.

Le Roi déclara hier qu'il ne feroit aucun voyage cette

année, ni Fontainebleau, ni Marly, ni Rambouillet; qu'il n'iroit qu'une seule fois à la Meutte. On prétend que le voyage de Fontainebleau coûte un million d'extraordinaire. Un fait certain, c'est que la Reine, étant grosse de M. le Dauphin et voulant aller à Trianon pendant une absence du Roi, feu M. de Villacerf, alors son premier maître d'hôtel, demanda 100,000 livres pour la transplantation de Versailles à Trianon.

Le Roi est parti ce matin pour Choisy; c'est le dernier voyage, il y restera jusqu'à mardi. Il n'y a de princesses que Mademoiselle; M^lle de Clermont est malade à Paris. Les deux comtesses partent cette après-dînée pour y aller avec M^me la maréchale d'Estrées et M^me la duchesse de Ruffec. M^me de Saint-Germain y vient de Paris avec Mademoiselle. M^mes de Ruffec et de Saint-Germain n'avoient point encore été à Choisy.

Du jeudi 10, *Versailles*. — Le mariage de M. de la Suze fut rompu la veille du jour que le Roi devoit signer le contrat; la famille n'approuvoit point ce mariage et n'y avoit consenti qu'avec peine; on a profité pour le rompre des difficultés qui s'y sont rencontrées. MM. Masson auroient donné jusqu'à 500,000 livres, mais il y avoit deux oncles et une tante qui ne vouloient pas signer.

Le Roi revint avant-hier au soir de Choisy après le souper. M^me de Vintimille, grosse de huit mois, y est restée malade d'une fièvre continue avec des redoublements; elle a déjà été saignée trois fois. Le Roi est fort occupé de son état et en parle souvent. M^me de Mailly est restée auprès de M^me sa sœur; toutes les dames qui y étoient sont restées aussi, hors Mademoiselle, qui en partit il y a quelques jours, parce que M^lle de Clermont étoit en grand danger à Paris d'une inflammation d'entrailles. Il paroît, par les nouvelles d'aujourd'hui, qu'elle est hors de danger. M. de Coigny, M. d'Ayen, MM. de Meuse, père et fils, sont aussi restés à Choisy; M. de Luxembourg y alla hier et M. de Richelieu y retourna.

Mon fils, qui va commander les dragons dans l'armée de M. de Belle-Isle, offrit au Roi son équipage de chasse. Le Roi lui dit : « Je n'en ai que trop dans les circonstances présentes, j'en aurois à vous donner. »

Le Roi a signé aujourd'hui deux contrats de mariage ; l'un de M. de Fresne, l'autre de M^lle^ de Maillebois avec M. de Sourches, fils du grand prévôt. M^lle^ de Maillebois, fille du maréchal, a deux sœurs religieuses et un frère qui a la survivance de la charge de maître de la garde-robe. On donne à M^lle^ de Maillebois 10,000 livres de rente, dont le fond est assuré, et outre cela une assurance de 100,000 livres. M. de Sourches est veuf de M^lle^ de Biron, dont il ne lui reste que des filles.

M^me^ de Castries fut présentée hier; sa taille et son visage ne sont pas tels qu'on les pourroit désirer.

Du vendredi 11, *Versailles.* — On croyoit hier effectivement M^lle^ de Clermont beaucoup mieux; on la disoit même hors de danger, comme je l'ai marqué; sur les deux ou trois heures après midi son état changea tout d'un coup; elle tomba dans un sommeil léthargique qui n'étoit interrompu que par de fortes convulsions; elle est morte ce matin entre sept et huit heures; elle avoit près de quarante-quatre ans. Elle étoit polie, avoit de l'esprit; mais d'un froid singulier, paroissant ne se soucier de personne; elle portoit cette indifférence jusque sur elle-même. Elle avoit été parfaitement belle et même elle avoit encore de la beauté. M. le comte de Charolois a été ce matin à Choisy donner part de cette mort.

Le Roi retourna hier à Choisy; il partit sur les sept heures immédiatement après le conseil; il paroissoit avoir grande impatience de s'en aller; il ne vint point chez la Reine avant son départ. La maladie de M^me^ de Vintimille continue toujours; la fièvre subsiste; elle a déjà été saignée quatre fois.

Du lundi 14, *Versailles.* — J'allai vendredi dernier à Choisy. Le Roi me fit l'honneur de me dire que je

le remerciasse, qu'il avoit supprimé la charge de surintendante de la maison de la Reine qu'avoit Mlle de Clermont. On peut voir dans les mémoires de Mme de Motteville la dispute qu'il y eut entre Mme la comtesse de Soissons, surintendante, et Mme de Navailles, dame d'honneur. Mme de Chevreuse, qui avoit épousé en premières noces le connétable de Luynes, avoit été surintendante de la maison de la Reine mère. Mme la princesse palatine le fut de la Reine et ensuite Mme la comtesse de Soissons. Quand il n'y a point de surintendante, c'est la dame d'honneur qui reçoit les serments.

M. de Belle-Isle a obtenu d'avoir quatre aides de camp, qui seront aides de camp du Roi auprès du général; c'est ce qu'on appelle en Allemagne adjudant. Les aides de camp avec cette qualité font à l'armée le service suivant leur grade. Ces quatre adjudants sont M. de Castellane, M. le chevalier Courten, M. Duplessis et M. le prince de Soubise (1). M. de Breteuil porta, il y a quelques jours, cet état à signer au Roi, et S. M. ajouta de sa main : sans appointements ni fourrages.

Le Roi revint hier de Choisy après souper. Mme de Vintimille est mieux, quoi qu'elle ait toujours la fièvre.

Il n'y a point eu aujourd'hui de premières vêpres. Le Roi est sorti à cinq heures et demie en calèches et a mis pied à terre au Dragon (2). Cette pièce, une des plus belles qu'il y ait ici, n'avoit pas été entièrement achevée du temps de Louis XIV; le Roi y avoit déjà fait travailler, mais en dernier lieu il y avoit un ouvrage considérable à y faire et on demandoit 500,000 livres, tant pour les réparations que pour les augmentations; cette somme a été réduite à 100,000 écus par M. le contrôleur général,

(1) M. de Picquigny a été ajouté à cet état; ainsi il y aura cinq adjudants. (*Note du duc de Luynes*, datée du 17 août 1741.)

(2) C'est le bassin de Versailles que l'on nomme aujourd'hui *bassin de Neptune*.

et on l'a fait jouer aujourd'hui pour la première fois.

Le Roi a été de là tirer dans le petit parc, depuis la grille qui mène à Marly jusque derrière Trianon, et en moins de deux heures de temps il a tiré cent cinquante-trois coups et tué cent cinq pièces.

Du mardi 15, *Versailles.* — Le deuil de la reine de Savoie, qu'on a porté trois semaines, est fini aujourd'hui; et l'on a pris tout de suite celui de M[lle] de Clermont pour onze jours, suivant l'usage.

Du jeudi 17, *Versailles.* — On sut hier que le Roi avoit donné à la Reine le château de Trianon, c'est-à-dire la permission d'en faire l'usage qu'elle voudra. La Reine avoit demandé le pavillon de Luciennes vacant par la mort de M[lle] de Clermont. Le Roi lui a donné le choix, de Marly, Meudon, Trianon, la Ménagerie, et la Reine s'est déterminée pour Trianon. Cette négociation a passé par M. le Cardinal, qui conseilla à la Reine de choisir Trianon. A l'égard de Luciennes, le Roi veut le garder; on dit que c'est dans le dessein d'en faire usage, pendant les voyages de Marly, pour des soupers, parce que l'on trouve que les petits cabinets de Marly sont trop petits et étouffés.

Le Roi revient ce soir de Choisy après souper; les deux sœurs y sont toujours restées; il y a eu aussi quelques hommes qui y sont demeurés pour leur tenir compagnie, savoir : le duc d'Ayen, M. de Meuse et le chevalier de Meuse, qui n'en ont pas sorti, et MM. les ducs de Gramont et de Richelieu, qui y ont été presque toujours; M[mes] de Ruffec-duchesse (1), de Saint-Germain et maréchale d'Estrées y sont restées pendant un intervalle de voyage. Ce voyage-ci il n'y avoit que M[me] la maréchale d'Estrées et M[me] d'Antin. M[me] de Vintimille compte venir la semaine prochaine s'établir ici; le Roi lui a donné le logement de

(1) C'est-à-dire la duchesse de Ruffec, femme du fils aîné du duc de Saint-Simon. Le second fils de Saint-Simon avait le titre de marquis de Ruffec.

M. et de Mme de Fleury. Le Roi va trois ou quatre fois par jour chez Mme de Vintimille, à Choisy. Toutes les dames soupent en bas avec le Roi, et il reste toujours quelques hommes chez Mme de Vintimille, de ceux qui ne veulent point souper, auxquels on envoie un morceau à manger de la table du Roi. Hier au soir, quand le Roi eut soupé, il monta chez Mme de Vintimille, et y demeura une demi-heure à faire la conversation.

Mlle de Clermont ne fut enterrée qu'avant-hier. Mme la Duchesse a été consultée pour savoir ce que l'on devoit faire, Mlle de Clermont n'ayant point fait de testament; il a été décidé que l'on ne feroit point la grande cérémonie; ainsi le corps n'a point été gardé et a été porté dans un carrosse noir; c'est Mademoiselle qui l'a conduit avec Mme de Marsan; elle avoit prié Mme de Luxembourg de s'y trouver; mais Mme de Luxembourg a cru qu'il étoit plus à propos de s'en excuser, pour éviter des difficultés ou des désagréments. A la mort de Mme la princesse de Conty, la fille de M. le Prince, ce fut Mme sa belle-fille qui la conduisit, et il n'y avoit point d'autres dames; à la mort de Mme la princesse de Conty, fille du Roi, ce fut une princesse, je crois Mademoiselle, et sans autres dames.

On dit l'électeur Palatin fort mal; il a quatre-vingts ans; ce seroit le petit duc de Sultzbach qui hériteroit de l'électorat, comme plus proche parent. Cet événement pourroit faire quelque embarras dans les conjonctures présentes.

On dit aussi que le roi de Prusse a fait son accommodement avec la reine de Hongrie. Il est certain que M. de Wassenaer, ministre de cette princesse, l'a dit à M. le Cardinal; cependant on croit en devoir douter encore.

M. de Thiers, un des fils de M. Crozat, qui étoit à Francfort avec M. de Belle-Isle, arriva à Paris mardi. M. de Belle-Isle en fait grand cas. On ne sait pas pourquoi il est venu à Paris; il dit que c'est pour faire son équipage.

Du samedi 19, *Versailles.* — Il est vrai que M. de Was-

senaer a dit à M. le Cardinal l'accommodement du roi de Prusse; mais on n'a ajouté aucune foi à cette nouvelle, qu'il a cependant publiée dans Paris. Il y a déjà quelque temps qu'il vint annoncer ici, de même, un traité fait et signé avec le roi de Pologne ; ce qui s'est trouvé absolument faux.

On me contoit aujourd'hui que pendant la régence de M. le duc d'Orléans, le ministre de l'empereur, pressé de rendre une réponse sur certaine proposition, avoit dit à M. le duc d'Orléans qu'il étoit obligé de lui représenter avant toutes choses qu'il falloit exécuter l'article 27 d'un tel traité qu'il lui nomma et dont il lui fit le détail; que M. le duc d'Orléans avoit envoyé querir M. de Morville, lequel ne se remettant pas les conditions de cet article, en avoit parlé au sieur Pecquet, son premier commis, et qu'enfin l'affaire fut vérifiée sur le traité même; on avoit trouvé qu'il n'y avoit pas un mot de vrai ni rien qui en approchât.

Le Roi a été tirer cette après-dînée du côté du Désert, dans le petit parc, et en moins de deux heures a tué cent cinquante-cinq pièces. Il soupe ce soir au grand couvert, va demain coucher à la Meutte; après demain lundi, il va au Roule voir sa statue équestre (1) qui est destinée pour Bordeaux; il va de là courre le cerf à Sénart et coucher à Choisy, d'où il doit revenir mercredi ou jeudi.

Aujourd'hui au dîner de la Reine, il y avoit un ministre d'Espagne (2) qui va ambassadeur en Russie; c'est M. le comte Benne, chef d'escadre; il est frère du prince Masseran et du comte Candel. J'ai déjà marqué ci-dessus que Mme la princesse d'Ardore étoit sœur de Mme de Masseran, et qu'elles étoient encore deux autres sœurs, Mme de Solfa-

(1) Faite par Lemoine, fondue par Varin.

(2) Il n'a pas la qualité d'ambassadeur; il n'a que celle de ministre. (*Note du duc de Luynes.*)

rino et Mme de Stilliano. Celle-ci demeure à Naples et l'autre demeure en Espagne. Il y a encore une cinquième sœur, qui demeure à Naples et qui s'appelle Mme de Lavallès ; elles sont toutes cinq filles du prince de Santo-Buono, qui a été longtemps vice-roi du Pérou. Le prince de Santo-Buono voulant donner occasion à M. le comte Benne de faire une fortune considérable l'emmena avec lui au Pérou comme son capitaine des gardes ; on dit que M. Benne est revenu de ce pays-là avec de grands biens.

Nos troupes pour la Bavière ont passé le Rhin le 15 de ce mois. Outre l'ordonnance pour les équipages dont j'ai parlé ci-dessus, le Roi a parlé fortement à M. de Luxembourg. On me dit hier qu'en conséquence M. de Luxembourg avoit renvoyé vingt-cinq chevaux à Paris pour être vendus, et que M. de Boufflers en avoit renvoyé une vingtaine en Flandre.

Du dimanche 20. — Le Roi disposa hier de plusieurs appartements. Celui de M. le Premier a été donné à M. de Maillebois le fils ; celui de M. de Vassé, qui est dans le corridor qui va chez M. le contrôleur général, a été donné à M. le président de Guébriant, lecteur du Roi ; l'appartement de Mlle de Clermont, dans la surintendance, qui est fort beau et fort grand et qui comprend celui qu'avoit Mme de Ribérac, sa dame d'honneur, a été donné à M. le maréchal de Noailles pour lui et Mme d'Ayen ; le logement de Mlle de Villeneuve, fille d'honneur de Mlle de Clermont, a été donné à Mme de Château-Renaud ; celui de M. d'Ayen, dans l'aile des Princes, à M. et à Mme de Fitz-james; c'est un logement un peu petit pour mari et femme ; M. de Richelieu l'avoit eu. L'appartement qu'avoit Mme de Vintimille et qui joint celui de Mme de Chalais a été donné à Mme de Talleyrand ; celui de M. de Vassé a été donné à M. de Montaigu, gentilhomme de la manche de M. le Dauphin. Pour celui-là, il y a déjà quelques jours que cela est fait ; il reste encore à donner celui de Mme de Conflans et celui de Mme de Talleyrand.

Le Roi avant de partir pour la Meutte vient de dire à M. l'évêque de Mirepoix qu'il avoit nommé à cinq évêchés. L'archevêché d'Arles est donné à M. l'évêque de Bayonne, qui est l'abbé de Bellefonds; l'évêché de Bayonne à M. l'abbé de Beaumont, comte de Lyon; l'évêché de Cahors à l'abbé du Guesclin, aumônier du Roi et grand vicaire de Rouen; cet évêché est affermé 57,000 livres; on a mis dessus 10,000 francs de pension; l'évêché de Pamiers à l'abbé de Lévy-Lérans; l'évêché de Saint-Claude à l'abbé de Fargues, comte de Lyon.

Le Roi est parti pour la Meutte; il va demain à Choisy, et reviendra mercredi pour donner jeudi audience aux États de Languedoc.

Le Roi a donné ce matin audience à la Ville; le prévôt des marchands avec les nouveaux échevins conduits par M. de Gesvres et M. de Dreux. Le prévôt des marchands a harangué à genoux, suivant l'usage. L'audience chez la Reine a été après la messe dans le grand cabinet d'avant la chambre. M[me] de Luynes en fut avertie hier au soir par un valet de chambre de la Reine, qui n'étoit pas même trop bien instruit de cette audience, et ce matin à la toilette de la Reine on ne savoit encore si ce devoit être dans la chambre ou dans le cabinet. M. de Dreux dit qu'il prend les ordres de LL. MM., mais qu'il ne doit avertir ni le premier gentilhomme de la chambre ni la dame d'honneur.

Du mardi 22, *Versailles*. — J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. le marquis de Lanmarie a été nommé depuis peu ambassadeur du Roi en Suède. Il est maréchal de camp et avoit été ci-devant capitaine de gendarmerie; le Roi lui donne 60,000 francs par an, et outre cela 24,000 livres pour son équipage. Il va relever dans cette ambassade M. le marquis de Saint-Séverin dont la santé est devenue si mauvaise qu'il a demandé à revenir.

La Reine alla hier dîner à Trianon et y passer la journée; il y avoit douze dames qui eurent l'honneur de dî-

ner avec S. M.; les hommes de la Cour qui s'y trouvèrent dînèrent avec M. de Chalmazel; il y eut plusieurs tables pour les gardes du corps, les Cent-Suisses, les gardes de la porte, les gardes de la prévôté. La Reine a choisi pour son appartement celui où demeuroit la reine de Pologne. S. M. mangea dans la pièce qui est sur la cour à droite, dans laquelle il y a une tribune qui avoit été faite pour la musique. La Reine n'avoit point encore décidé dans quelle pièce se feroit la musique; elle avoit seulement donné ordre qu'elle se rendît à cinq heures à Trianon. On avoit disposé la table pour le cavagnole dans une des pièces qui précèdent la galerie. Sur cela il se présenta une occasion de difficulté pour savoir qui fourniroit le cavagnole et serviroit au jeu, ou des garçons de la chambre de la Reine, ou des garçons du château. La Reine décida que tout se passeroit comme à Marly, et donna ordre en sortant de table que la musique seroit dans la chambre à coucher du grand appartement qui est à gauche en entrant, et le jeu dans le salon qui est au bout dudit appartement du côté du canal. La musique commença à cinq heures; ensuite la Reine se promena quelque temps et se mit au jeu à sept jusqu'à neuf. Ce furent les garçons du château qui servirent au jeu; cependant les ordres que la Reine donnoit pour ouvrir ou fermer des fenêtres, elle les adressoit à sa dame d'honneur ou à sa dame d'atours, qui les rendoient aux garçons du château, et ce fut un valet de chambre de la Reine qui se mit derrière le fauteuil, et non l'officier des gardes. Ces deux circonstances sont différentes du salon de Marly. La Reine dit hier qu'elle retourneroit aujourd'hui dîner à Trianon et qu'elle y passeroit la journée, mais qu'elle ne vouloit ni Cent-Suisses, ni gardes de la porte, ni gardes de la prévôté. Les Cent-Suisses sont venus ce matin représenter qu'ils étoient six attachés à la Reine qui ne la devoient pas quitter.

Du vendredi 25, *Versailles.* — Le Roi revint de Choisy

mercredi au soir après souper ; j'y fus mardi l'après-dînée. Le Roi avoit fait venir une litière et un vis-à-vis pour voir laquelle des deux voitures conviendroit mieux à Mme de Vintimille pour la ramener à Versailles. Le Roi voulut en faire l'essai lui-même et monta dans l'une et dans l'autre desdites voitures ; ensuite il y fit monter Mme de Mailly dans la litière avec M. le comte de Noailles. Il fut enfin décidé que ce seroit le vis-à-vis dont on feroit usage ; en conséquence Mme de Mailly revint hier jeudi avec Mme sa sœur dans ledit vis-à-vis. Mme de Vintimille est allée s'établir dans l'appartement de M. le cardinal de Rohan, où elle doit accoucher. Le Roi y fut hier passer la soirée ; aujourd'hui M. le duc de Gramont a fait porter à dîner aux deux sœurs, et demain elles commenceront à manger chez Mme de Vintimille, avec un petit cuisinier qu'elles ont pris. Mme de Vintimille a toujours un peu de fièvre les soirs et est toujours de fort mauvaise humeur. Il y a quelques jours, à Choisy, que le Roi lui fit plusieurs questions pour savoir d'où venoit cette mauvaise humeur ; il lui demanda si elle sentoit du mal, si elle n'avoit point de chagrin, et n'en put jamais avoir d'autre réponse sinon qu'elle ne se sentoit pas dans son état naturel ; à la fin même elle ne répondit plus aux questions ; ce fut sur cela que le Roi lui dit : « Je sais bien, madame la Comtesse, le remède qu'il faudroit employer pour vous guérir, ce seroit de vous couper la tête ; cela ne vous siéroit même pas mal, car vous avez le col assez long ; on vous ôteroit tout votre sang et on mettroit à la place du sang d'agneau, et cela feroit fort bien, car vous êtes aigre et méchante. » Ce discours fut tenu devant dix ou douze personnes, et l'on peut juger que Mme de Vintimille ne répondit pas un mot.

Hier, les États de Languedoc eurent audience ; ce fut dans la chambre du Roi, le fauteuil le dos tourné à la cheminée. M. l'archevêque de Toulouse (la Roche-Aymon) porta la parole ; il avoit à sa droite M. le prince de Dombes,

à sa gauche M. de Saint-Florentin et M. de Dreux le fils. M. l'archevêque de Toulouse a un son de voix agréable ; il parla haut et distinctement ; il rappela dans son discours la situation où le Roi s'étoit trouvé les années dernières, et dans lesquelles, maître de l'Europe, il l'avoit été encore plus de lui-même et avoit mieux aimé en être le pacificateur et l'arbitre que le conquérant ; il ajouta que quoique l'on pût juger autrement de ses sentiments dans les circonstances présentes, cependant les vues étoient les mêmes, qu'il n'avoit d'autre objet que la paix et la tranquillité, et qu'il n'envoyoit ses troupes que pour la maintenir ; il ajouta un mot pour M. le Cardinal dont S. Ém. dut être flattée, et finit par dire, que dans pareille conjoncture, la province de Languedoc, quelque accablée qu'elle fût par les malheurs qu'elle avoit essuyés les années dernières, se feroit toujours un devoir de donner des marques de son zèle et de son respect. Il présenta ensuite au Roi le cahier des États, que S. M. remit sur-le-champ à M. de Saint-Florentin. M. le Cardinal étoit debout auprès de S. M. M. l'archevêque de Narbonne, M. l'ancien évêque de Mirepoix, précepteur de M. le Dauphin, et plusieurs autres évêques de Languedoc étoient appuyés contre le balustre.

L'audience chez la Reine étoit dans le grand cabinet avant la chambre ; M. de Nangis seul derrière le fauteuil. M. le Cardinal n'y vint pas.

Hier au soir, veille de Saint-Louis, il y eut un feu sur la rivière ; ce sont les artificiers de Paris, et entre autres l'un d'eux nommé Guérin, qui ont demandé permission à M. le duc de Rochechouart d'entreprendre ce feu ; c'est le premier gentilhomme de la chambre qui a droit d'en ordonner. M. de Rochechouart a obtenu au dit Guérin le privilége de faire ce feu pendant douze ans ; ils ont eu outre cela permission de louer les places sur le quai. Guérin avoit fait élever sur deux bateaux un édifice de charpente à peu près vis-à-vis les Quatre Nations ;

on le descendit ensuite vis-à-vis le jardin de l'Infante. M. le duc de Rochechouart, qui étoit dans la maison de M. de Fleury, à l'hôtel de Hollande, donna le signal à sept heures trois quarts, et le feu commença aussitôt; il dura douze minutes avec une grande vivacité. Il y avoit à droite et à gauche de l'édifice, des bateaux chargés d'artifice dont il sortoit des serpenteaux qui s'enfonçoient dans l'eau et en ressortoient; c'est ce qu'il y eut de plus agréable dans ce feu, le reste ne consistant qu'en une quantité immense de fusées. Il y eut cependant un soleil au milieu de l'édifice et quatre jets de feu. Guérin nous dit qu'il avoit quatre cents caisses de fusées qui contenoient environ cinq cents douzaines; qu'il comptoit que l'artifice seul leur reviendroit à 10,000 écus, la charpente à 10,000 livres, la décoration à 9,000, et qu'en ajoutant à cela les faux frais, comme la musique et un grand nombre de gens pour servir le feu, ils estimoient que le total lèur reviendroit à 60,000 livres; ils ont loué les places sur les quais à tant la toise; les plus chères à 10 livres. C'étoit la Ville qui occupoit le pont Neuf, et les mousquetaires le pont Royal.

Aujourd'hui jour de Saint-Louis, le Roi a entendu la grande messe à la chapelle, et a été l'après-dînée à vêpres et au salut; il n'y avoit point été les années précédentes.

Mardi dernier, qui est le second jour que la Reine fut à Trianon, elle ne fut suivie que par les seuls gardes du corps; il n'y eut ni Cent-Suisses, ni gardes de la porte, ni gardes de la prévôté. M. de la Billarderie, major des gardes du corps, prétend que les Cent-Suisses n'ont point le droit d'accompagner la Reine partout, et rapporte un exemple du temps du feu Roi; que le Roi étant allé dîner à Trianon avec M^me^ la duchesse de Bourgogne, on avoit envoyé vingt gardes pour la garniture; que les Cent-Suisses s'y étant trouvés d'eux-mêmes, le Roi l'avoit trouvé mauvais et les avoit renvoyés. Les Cent-Suisses disent qu'ils ont droit d'accompagner toujours le Roi et la Reine partout où l'on envoie des gardes du corps à

pied, et demandent, si la Reine retourne à Trianon, qu'elle veuille bien ne se faire suivre que par des gardes du corps à cheval.

M. de Breteuil travailla avant-hier avec le Roi et M. le Cardinal ; il fut question dans ce travail du commandement de la gendarmerie que M. du Châtelet, major, demande comme plus ancien brigadier de ce corps et en conséquence de la nouvelle ordonnance qui donne le commandement au plus ancien brigadier. M. de Rubempré, capitaine des gendarmes écossois, le demande selon l'usage de la gendarmerie et le privilége attaché à la compagnie écossoise. M. du Châtelet a cité deux exemples en sa faveur, dont l'un est M. Dauger, qui a commandé en pareilles circonstances. Dans le cas du commandement, le major remet le détail à l'aide-major pour le temps que dure la campagne. On ne dit pas encore publiquement la décision de cette affaire, mais il paroît que c'est M. du Châtelet qui a gagné. On croit que cette décision ne sera pas agréable à la gendarmerie. M. du Châtelet a beaucoup de probité et est parfaitement au fait de tout ce qui regarde ce corps ; mais il est froid, et on dit qu'il n'y est pas aimé.

On a quitté aujourd'hui le deuil ; la Reine croyoit qu'on le porteroit douze jours afin que les dames fussent six jours en noir et six jours en blanc. Le Roi l'a quitté ce matin.

On apprit hier la mort de l'évêque de Die ; c'étoit l'abbé de Cosnac qui a été aumônier du Roi.

La place d'aumônier du Roi qu'avoit l'abbé d'Oppède a été donnée à l'abbé de Grimaldi, dont le frère est attaché à M. le prince de Dombes.

Le Roi a donné l'appartement de M. et de M^me^ de Talleyrand à M. l'abbé de Pomponne ; et celui de M. l'abbé de Pomponne, qui est immédiatement au-dessous, a été donné à M^me^ de Mailly ; il est vis-à-vis le sien, et on en va faire un grand cabinet pour recevoir la compagnie.

Du dimanche 27, *Versailles*. — J'appris hier que le Roi a

donné à Mme la duchesse de Gramont douairière l'appartement qu'avoit M. de Soubise, dans l'aile des Princes, auprès de celui que M. et Mme de Fleury viennent de quitter; il est un peu petit.

Le fils unique de M. de Gassion, lieutenant général, mourut hier de la petite vérole; il avoit environ vingt-six ans; il reste deux filles à M. de Gassion (1), qui sont Mmes de Peyre et d'Anlezy. Mme de Peyre est veuve et a un fils. Mme d'Anlezy a plusieurs enfants. M. de Gassion a cinquante-cinq à soixante ans; il a un frère président au parlement de Pau, qui n'a point d'enfants. On disoit beaucoup de bien du fils de M. de Gassion qui vient de mourir; il avoit le régiment de Bretagne, où il étoit fort aimé.

Mme la maréchale de Brancas mourut hier presque subitement; M. le maréchal de Brancas a plusieurs enfants : M. de Forcalquier et M. le chevalier de Brancas, Mme de Rochefort; il avoit eu aussi une autre fille qui avoit épousé M. de Souvré, laquelle est morte il y a longtemps.

Madame la Duchesse vint ici hier, Mme la princesse de Conty, Mademoiselle et Mlle de la Roche-sur-Yon. Le Roi a été aujourd'hui voir Mme la Duchesse à cinq heures; Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon y étoient; elles sont venues recevoir le Roi. S. M. n'étoit point en deuil; il le quitta hier et ne l'a point pris pour cette cérémonie. Mme la Duchesse étoit dans son lit. Le Roi s'est assis et y a resté environ un demi-quart d'heure; toutes les dames titrées et non titrées se sont assises. Le Roi a été delà chez Mademoiselle, où la visite s'est passée de même. Mademoiselle étoit dans son lit. Mme la princesse de Conty et Mlle de la Roche-sur-Yon s'y sont trouvées. Le Roi va au salut et de là chez Mme la princesse de Conty. La Reine ira après le salut faire les trois mêmes

(1) Il étoit veuf depuis longtemps. Sa femme étoit fille de feu M. d'Armenonville et de Mlle Gilbert. (*Note du duc de Luynes.*)

visites. Mme la Duchesse ni les trois autres princesses ne recevront point d'autres visites en cérémonie.

Du mardi 29, *Versailles.* — Le Roi fut hier courre à Verrières ; Mesdames furent à la chasse. Le Roi soupa le soir chez Mme de Vintimille, où il fit porter le souper des cabinets; il n'y avoit d'autres dames que les deux sœurs et quelques hommes.

M. de Gassion, qui vient de mourir, avoit le régiment de Bretagne-cavalerie; on croit que ce régiment sera donné à M. de Poyanne, son cousin germain, fils d'une sœur de M. de Gassion le père. M. de Poyanne a une charge dans les gendarmes de la garde qui deviendra vacante par cet arrangement. Ce jeune homme, qui n'a jamais eu la petite vérole, s'est enfermé avec son cousin; la première chose que M. de Gassion ait faite après la mort de son fils, a été de demander le régiment pour M. de Poyanne.

Il y a deux circonstances particulières par rapport au militaire qui méritent d'être ici marquées. Dans l'armée qui doit servir sous les ordres de M. le maréchal de Belle-Isle et qui est actuellement commandée par M. de Leuville, et que l'on appelle l'armée du Rhin ou de Bavière, c'est M. le marquis de Clermont, lieutenant général et mestre de camp général de cavalerie, qui commande la cavalerie, et c'est mon fils, comme mestre de camp général des dragons, qui commande le corps des dragons. Le régiment mestre de camp-cavalerie est de cette armée. Dans l'armée de M. le maréchal de Maillebois, qu'on appelle l'armée de la Meuse, M. de Bissy, commissaire général de la cavalerie et brigadier des armées du Roi, commande la cavalerie, quoique le régiment commissaire n'y soit pas; c'est M. de Coigny, colonel général des dragons, qui y commandera ce corps. Son régiment y est aussi.

Une autre circonstance, mais qui ne regarde que le détail d'une troupe particulière : dans les gendarmes et chevau-légers il y a deux des maréchaux des logis qui

ont le titre d'aide-major. L'un d'eux est chargé du détail de la troupe, dont il rend compte au commandant et prend ses ordres ; dans les chevau-légers c'étoit depuis longtemps M. de Fortisson que M. de Chevreuse, mon grand-père, avoit tiré du régiment de Bonnelles-dragons, où il étoit capitaine. Il étoit entré dans les chevau-légers, d'abord sur le pied de simple chevau-léger, et de là avoit été avancé successivement, mais promptement, par tous les grades de porte-étendard, sous-brigadier, brigadier, maréchal des logis et enfin aide major. Lorsque M. le maréchal de Chaulnes remit il y a quelque temps la compagnie à M. le duc de Picquigny, son fils, M. de Picquigny jugea à propos de faire un autre arrangement par rapport au détail de la troupe et d'en charger un gentilhomme de Bourgogne nommé de Chauve de Vezanne, chevau-léger depuis plusieurs années, en qui il connoissoit de l'intelligence et de la capacité. Après un an environ que M. de Vezanne fut chargé de ce détail, M. de Picquigny, dans son premier travail avec le Roi, qui fut il y a environ un mois, demanda à S. M. que M. de Vezanne montât tout d'un coup au grade de brigadier, sans passer par les grades de porte-étendard et de sous-brigadier, ce qui fut accordé ; et le Roi me dit le soir même qu'il avoit accordé une grâce qui étoit très-grande.

Ce matin milord Chesterfield, Anglois, un des principaux du parti opposé à Walpole, a été présenté au Roi et à la Reine par l'ambassadeur de Hollande, n'y ayant point ici d'ambassadeur d'Angleterre. C'est M. de Sainctot qui a pris l'ordre du Roi et de la Reine, mais c'est l'ambassadeur qui a présenté. Milord Chesterfield va à Montpellier pour sa santé.

M. de Campo-Florido a présenté aussi, ce matin, M. de Bernachea, Espagnol, qui va ambassadeur d'Espagne à Stockholm. M. de Bernachea est celui qui étoit ambassadeur ici y a quelques années avec M. de Santa-Cruz.

Il y a quelques jours que Bannière, courrier du cabinet,

est arrivé de Stockholm ; il m'a dit n'avoir été que dix jours à aller, dix jours de séjour et dix jours à revenir. Depuis son retour on a su la déclaration de guerre de la Suède à la Russie, et on a vu le manifeste dans la gazette de la Suède.

Il n'y a que quatre ou cinq jours que M. de Stainville a été déclaré ministre du grand-duc à la cour de France.

Il y a peu de jours que Thévenard (1) mourut à Paris; il étoit connu par la beauté de sa voix et par le goût qu'il mettoit dans son chant.

On attend incessamment un ambassadeur de la Porte ; il s'appelle Méhémet-Effendi. Il est déjà venu en France avec son père, qui étoit ambassadeur; on sait qu'il est arrivé à Marseille avec une nombreuse suite. Le Roi dit, il y a quelques jours, qu'il comptoit le recevoir dans la galerie, assis sur son trône.

Du mercredi 30, *Versailles.* — Avant-hier, Mme la Duchesse, suivie de Mme la princesse de Conty, de Mademoiselle, de Mlle de la Roche-sur-Yon, allèrent remercier le Roi; elles furent ensuite chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames.

Le Roi n'a point été tirer cette année dans les plaines; on lui a rendu compte qu'il y avoit peu de perdreaux ; il va souvent tirer dans le petit parc; la dernière chasse il y tua deux cent soixante-six pièces en deux heures et demie de temps.

Mme la comtesse de Toulouse vint hier de Buc ici; le Roi descendit chez elle, et lui dit qu'il lui donnoit la maison de Mlle de Clermont à Luciennes. On dit que Mme la comtesse de Toulouse n'avoit point demandé Luciennes. Elle rend Buc au Roi. La vue de Luciennes est char-

(1) Gabriel-Vincent Thévenard, fameux acteur de l'académie royale de musique, mort le 24 août âgé de soixante-douze ans. « Il étoit inimitable dans le noble et le beau chant; il avoit fait depuis 1697 les plaisirs du public, qui a toujours honoré ses talents de beaucoup d'applaudissements. Il avoit quitté le théâtre en 1730. » (*Mercure de France*, 1741, page 2120.)

mante, et la maison fort jolie. Bucest extrêmement triste, dans une situation vilaine, et la maison fort désagréable en dehors; mais Mme la Comtesse l'avoit fait accommoder fort bien et avec beaucoup de goût depuis la mort de M. le comte de Toulouse.

On apprit hier la mort de l'archiduchesse gouvernante des Pays-Bas; elle s'appeloit Marie-Élisabeth, étoit dans sa soixante-unième année, et étoit fille de l'empereur Léopold.

M. de Breteuil travailla hier avec le Roi; on sut que le régiment de Bretagne avoit été donné à M. de Poyanne; il reste à donner la place de M. de Poyanne dans les gendarmes.

Du jeudi 31, *Versailles.* — Avant-hier, on apprit la mort de M. de Montpipeau (1); il étoit retiré du service. Son frère est dans la marine.

Nous sûmes hier que M. de Rubempré avoit prié le Roi de vouloir bien accepter sa démission de sa compagnie écossoise des gendarmes; le Roi lui permet de la vendre et lui conserve son rang de brigadier. Dès le premier moment de la difficulté au sujet du commandement entre lui et M. du Châtelet, M. de Rubempré avoit annoncé qu'il quitteroit s'il ne commandoit pas. Mme de Mailly lui avoit fort conseillé de n'en rien faire; mais, le voyant déterminé, elle lui a sûrement fort aidé à obtenir une grâce que l'on doit regarder comme grande. M. de Sassenage, dans un cas plus favorable eu égard aux circonstances, n'a pas été si bien traité.

On parle du mariage de M. de Poyanne avec Mlle de Montcavrel.

Il y a deux ou trois jours que Mlle de Carignan arriva à Saint-Cloud chez Mme sa mère; elle dîne aujourd'hui chez Mme de Ventadour à sa petite maison de Glatigny.

J'appris hier que le dixième avoit été établi; il commen-

(1) Charles de Rochechouart, marquis de Montpipeau, brigadier des armées du Roi.

cera du 1er octobre. Quoiqu'il n'y ait point de guerre, les dépenses que le Roi est obligé de faire dans les circonstances présentes ont donné lieu à cette imposition.

SEPTEMBRE.

Logements de Versailles. — Accouchement de Mme de Vintimille. — Armée de Bavière. — Mort de M. de Surbeck. — La reine de Hongrie et le cardinal de Fleury. — Révérence de la duchesse de Buckingham. — Combat naval du chevalier de Caylus contre les Anglois. — Gardes du pavillon. — Gouvernement du fort Louis donné à M. de Meuse. — Mort de Mme de Vintimille; douleur du Roi; son séjour à Saint-Léger. — Mort des abbés Rollin et Sévin. — Partis de la Cour. — Vers sur les maréchaux de Noailles et de Coigny. — Service funèbre pour la reine de Sardaigne. — Mort de M. de Belsunce. — Nouvelles de Suède. — Mort de MM. de Bretonvilliers, de Pons et de Plainmon.

Du samedi 2, Versailles. — J'appris hier que Mme la maréchale de Maillebois avoit obtenu pour M. le maréchal de Maillebois l'ancien logement qu'avoit M. le Premier, quoiqu'il ne soit point à la proximité de celui de Mme de Maillebois; elle donne un logement dans le sien à M. son fils.

Sur l'état du Roi, le logement de M. le Premier est donné à M. de Maillebois le fils, et Mme de Maillebois, pour sa plus grande commodité, a donné ledit logement à M. le maréchal de Maillebois et s'est chargée de loger M. son fils chez elle.

Tous ces jours passés le Roi a fait porter son souper chez Mme de Vintimille. Hier, parce que c'étoit maigre, il soupa dans ses cabinets et avec des hommes seulement; après souper, il fut chez Mme de Vintimille, où il resta jusqu'à deux heures. Mme de Vintimille avoit, à ce qu'on dit, dès lors des douleurs; mais elle les cachoit. Ce matin, à cinq heures, les douleurs ayant augmenté, elle a envoyé éveiller Mme sa sœur et M. de Meuse, et à neuf heures elle est accouchée d'un garçon, qui se porte bien. C'est la Peyronie qui l'a accouchée; on avoit compté que ce seroit

Bourgeois. Elle n'a été dans les grandes douleurs qu'environ une heure ou une heure et demie.

Le Roi devoit aller tirer aujourd'hui dans la plaine de Villepreux, un peu par complaisance pour MM. de Soubise et d'Ayen, à qui il donne permission de tirer lorsqu'il va hors de ses parcs; la pluie l'ayant empêché d'aller à la chasse, il a fait porter son dîner chez M^me^ de Vintimille. M^me^ de Mailly, le duc de Villeroy, le duc d'Ayen et M. de Meuse y étoient.

J'ai vu aujourd'hui une lettre [écrite] de l'armée qui va en Bavière; on mande que nos troupes observent la discipline la plus exacte, payant tout très-régulièrement et ne faisant aucune espèce de désordre. Cette lettre est de la seconde division qui a passé le Rhin. L'on ajoute que les habitants des lieux par où l'on passe, encouragés par ce qu'ils ont éprouvé au passage de la première division, demeurent dans leurs maisons et dans leurs boutiques avec la même tranquillité qu'en pleine paix, et ne songent qu'à apporter les vivres dont l'armée a besoin. On mande encore que ces vivres ne sont pas absolument chers parce que les princes dont on traverse les États ont eu soin d'en faire taxer le prix.

Hier la messe du Roi et celle de la Reine furent des messes de *Requiem*, à cause de l'anniversaire de la mort de Louis XIV; il n'y a point de musique à la chapelle ce jour-là, parce que toutes les voix et les bassons vont à Saint-Denis au service qui s'y fait tous les ans pour le feu Roi.

Du dimanche 3, Versailles. — Le 25 du mois passé, M^me^ la duchesse de Duras (1), belle-fille du maréchal, accoucha d'un garçon.

Du lundi 4, Versailles. — Il y a quelques jours que M. de Surbeck, capitaine de la compagnie générale du régiment des gardes suisses et frère de feu M^me^ Béranger, mourut à

(1) Elle s'appeloit duchesse de Durfort et n'a pris le nom de Duras que depuis que M. de Duras a été fait maréchal de France; elle est fille de M. de

Paris ; il avoit un fils de son premier mariage à qui on a donné une compagnie, dans un autre régiment suisse, de laquelle M. de Surbeck père étoit aussi capitaine ; et l'emploi de M. de Surbeck, qui est regardé comme considérable dans le dit régiment, a été donné à M. le baron de Rolle.

Dans l'arrangement qui avoit été fait des troupes destinées pour la Bavière, il y a eu quatre colonnes qui ont passé le Rhin à Lauterbourg et au fort Louis, le 15, le 17, le 19 et le 21 du mois dernier, pour se rendre à Donauwerth par deux différentes routes. Une autre colonne devoit passer sous les ordres de M. de Polastron le 22 de ce mois avec les caissons, et il y avoit outre cela un corps de troupes, que l'on appeloit le supplément, qui devoit passer le 24 en cas de besoin, mais l'on n'étoit pas certain que l'on en eût affaire. J'ai appris aujourd'hui que ce dernier arrangement étoit changé. De la division de M. de Polastron et du supplément l'on forme cinq divisions qui passeront par Lauterbourg et le fort Louis; la première passera le 21.

M. de Wassenaer, ministre de la reine de Hongrie, alla trouver, l'autre jour, M. le Cardinal à Issy, et lui parla de la façon la plus pressante et la plus soumise sur l'état où se trouvoit la reine sa maîtresse. M. Cardinal ne lui répondit jamais autre chose, sinon qu'il rendroit témoignage en toutes occasions de la vivacité de son zèle et de son attachement. Outre cela, la Reine de Hongrie écrivit, il y a quelques jours, à M. le Cardinal pour lui représenter la situation où elle se trouvoit. Cette lettre contenoit entr'autres choses qu'il étoit le père de toute l'Europe et qu'elle ne pouvoit comprendre par quel malheur elle étoit exclue du nombre de ses enfants.

M^me la duchesse de Buckingham fit hier sa révérence au

Coëtquen d'un second mariage, et par conséquent sœur de père de feu M. de Combourg, père de M^me la duchesse de Rochechouart, lequel étoit fils du premier mariage de M. de Coëtquen avec M^lle de Noailles. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, qui la salua, et à Mesdames. Ce fut Mme de Luynes qui la mena accompagnée de Mme de Bouzols, sa nièce. Mme de Buckingham est sœur de feu M. le maréchal de Berwick, mais d'une autre mère; ils étoient tous deux bâtards du roi Jacques. Il y a quatre ou cinq ans qu'elle se fit présenter ici; ainsi ce n'est point une présentation, mais une révérence. Le Roi la salua; elle ne s'y attendoit pas trop, étant peu instruite des usages de ce pays-ci ; Mesdames la saluèrent, et elle ne leur baisa pas le bas de la robe ; elle baisa le bas de la robe de la Reine et ensuite resta à faire sa cour à la Reine pendant tout le jeu; elle eut même pendant longtemps derrière elle quatre écuyers ou gentilshommes à elle, anglois. Mme de Luynes ne put pas s'empêcher de lui en dire un mot, et elle les envoya l'attendre dans le cabinet qui est avant la chambre de la Reine. Elle est arrivée à Paris avec un grand cortége; on ne dit point quelle en est la raison; on prétend qu'elle veut aller à Rome. Elle n'est ni petite, ni grande; elle paroît avoir environ cinquante-cinq ans; son visage n'a rien de désagréable ; on prétend qu'elle est un peu extraordinaire; elle parle mal françois et y écrit encore plus mal.

Mme de Vintimille est établie dans le grand cabinet de M. le cardinal de Rohan, où on a mis deux lits. Le Roi paroît très occupé de tout ce qui regarde la santé de Mme de Vintimille et entre dans tous les détails. On a mis du fumier depuis le haut de la rampe qui règne le long de l'aile neuve jusqu'en bas, et les trois jets d'eau qui sont dans le jardin vis-à-vis l'aile neuve ne jouent plus parce qu'ils faisoient trop de bruit. On a porté l'enfant dans les entresols au-dessus de l'appartement que doit occuper Mme de Vintimille. Bourgeois, l'accoucheur, avoit été mandé dès le premier moment, mais il ne se trouva point de voiture pour l'amener; il arriva cependant le soir du jour de l'accouchement et il y est encore actuellement. Depuis que Mme de Vintimille est accouchée, le Roi soupe dans ses

cabinets, et il y va dans le moment qu'il a soupé. L'enfant a été ondoyé sur-le-champ ; on croit que les cérémonies du baptême seront différées. M. l'archevêque de Paris vint hier exprès voir Mme de Vintimille; il voulut que le marquis du Luc, son neveu (1), y vînt aussi; il n'en avoit pas trop envie, et la visite fut courte.

Pendant qu'il y a eu une surintendante, c'étoit elle qui recevoit les serments des femmes de chambre de la Reine; Mme de Luynes fit pour la première fois cette fonction avant-hier; une des femmes de la Reine, nommée Mme de la Rare, fille de Martin l'apothicaire de la Reine, qui est d'une fort jolie figure et qui joue parfaitement bien du clavecin, a demandé permission de se retirer, et Martin a présenté pour la remplacer une autre de ses filles qui est aussi mariée; il l'amena avant-hier; on lui donna un carreau; elle se mit à genoux, et le secrétaire de Mme de Luynes lut le serment.

Du mardi 5, *Versailles*. — On eut il y a trois ou quatre jours ici la relation d'un combat de M. le chevalier de Caylus (2) contre les Anglois, aux environs du détroit de Gibraltar (3). M. de Caylus n'avoit que trois vaisseaux et les Anglois en avoient quatre; l'affaire s'est passée de nuit, comme celle dont il a été parlé ci-dessus de quatre de nos vaisseaux contre six. M. de Pardaillan, capitaine de vaisseau, que nous avons vu ici gouverneur de M. de Penthièvre, a été tué du quatrième coup de canon; nous avons eu plusieurs blessés; les Anglois ont été fort maltraités et surtout un de leurs vaisseaux qui a été démâté. Les Anglois envoyèrent un officier le lendemain à M. de Caylus. M. de Caylus dit à l'officier qu'il ne savoit pas pourquoi il lui faisoit des excuses, qu'il n'étoit nulle-

(1) Le père du comte de Vintimille, mari de l'accouchée.

(2) Charles de Tubières, de Grimoard, de Pestel, de Lévis, chevalier puis marquis de Caylus, mort en 1750 chef d'escadre des armées navales.

(3) Voir les détails de ce combat dans la *Gazette* de 1741, page 426.

ment fâché, que s'ils avoient des excuses à faire, c'étoit au Roi. « Pour moi, ajouta-t-il, je n'ai qu'à vous remercier; ceci a servi à égayer cette jeunesse que vous voyez et m'a donné occasion de connoître ce qu'ils savoient faire; ils n'en seront que plus en état de combattre contre vous lorsque je le pourrai. »

Il paroît présentement certain que le roi de Prusse a fait déclarer à la diète que non-seulement il n'écouteroit aucune proposition de la part de la reine de Hongrie que de concert avec ses alliés, mais même qu'il étoit déterminé à donner sa voix, pour l'élection, à la maison palatine.

Aujourd'hui, après le conseil de finances, le Roi a été chez Mme de Vintimille; mais comme il y va tous les jours et même plusieurs fois, cela ne fait point une nouvelle dans la maison, et l'on n'en dit mot à ceux qui vont savoir des nouvelles de Mme de Vintimille. Mme de Mailly y est sans aucun ajustement, avec un jupon blanc et un petit manteau de lit de même.

On a appris aujourd'hui la mort de M. le chevalier de Caylus (1); il étoit extrêmement bossu; c'étoit le frère du feu lieutenant général; il est mort à Paris; il étoit colonel réformé (2).

Du jeudi 7, *Versailles.* — La place de commandant des gardes du pavillon étant vacante par la mort de M. de Pardaillan, tué à l'affaire de M. de Caylus, M. le duc de Penthièvre, qui en qualité de grand amiral nomme à cette place avec l'agrément du Roi, y nomma avant-hier le chevalier de Crenay, son capitaine des gardes. Les gardes du pavillon sont comme les gardes de l'amiral. Le chevalier de Crenay est de Normandie; son frère s'appelle M. de Saint-Denis. La place de capitaine

(1) Henri-Joseph de Caylus-Rouairoux, chevalier de Caylus, brigadier des armées du Roi.

(2) Voir plus loin, page 473.

des gardes de M. le duc de Penthièvre, comme gouverneur de Bretagne, a été donnée par lui à M. de Saint-Pern, homme de très-grande condition de Bretagne. On dit qu'ils sont au moins aussi bons que les Duguesclin. J'ai parlé ci-dessus de M. de Saint-Pern; il étoit dans le régiment du Roi; il a eu un régiment d'infanterie; il avoit servi en Italie sous M. le maréchal de Noailles; et on en avoit été fort content.

Le gouvernement du fort Louis du Rhin étoit vacant par la mort de M. de Permangle; le Roi le donna avant-hier à M. de Meuse; ce gouvernement vaut, à ce que l'on dit, 8,500 livres. M. de Meuse avoit une pension de 4,000 livres qu'il a rendue; on lui laisse un autre petit gouvernement de 2,000 livres; mais il perd aussi une gratification annuelle de 1,000 écus; il est vrai qu'il ne l'avoit touchée qu'une fois.

J'ai mis ci-dessus la mort de M. de Caylus le bossu. Cette famille de Caylus n'a aucune parenté avec celui qui est dans la marine. Celui-ci et son frère aîné, qui a quitté le service et qui vit en philosophe à Paris, sont fils de Mme de Caylus, nièce de Mme de Maintenon; au lieu que M. de Caylus qui vient de mourir et son frère lieutenant général des armées du Roi, étoient fils d'une sœur de M. le cardinal de Bonzy. M. le cardinal de Bonzy avoit deux sœurs, dont l'une épousa le père de MM. de Caylus, et l'autre M. de Villeneuve; et la fille de M. de Villeneuve est Mme de Caylus d'aujourd'hui, veuve du lieutenant général et frère de celui qui vient de mourir.

Du vendredi 8, Versailles. — Le Roi fut hier, après le conseil, chez Mme de Vintimille, qui avoit la fièvre, et dont on étoit inquiet; il dîna entre Mme de Mailly et M. de Meuse, et y resta jusqu'à près de sept heures qu'il alla travailler avec M. le Cardinal; il soupa au grand couvert, fut très-peu de temps à table et immédiatement après il alla chez Mme de Vintimille jusqu'à l'heure qu'elle se retire.

Aujourd'hui qui est une fête de la Vierge le Roi va à

vêpres (1) et au salut. La Reine a fait ses dévotions ce matin; M. le Cardinal lui a dit la messe; il lit sans lunettes. Depuis cinq ou six mois la Reine va les fêtes et les dimanches à la grande messe à neuf heures, à la chapelle; ces jours-là et ceux qu'elle fait ses dévotions elle retourne à la messe à la chapelle, comme les jours ouvriers, à midi et demi.

Du samedi 9, *Versailles.* — Hier au soir, il y eut une consultation de médecins sur l'état de Mme de Vintimille; Sylva avoit été mandé de Paris, et de Versailles Senac, médecin de Saint-Cyr; il fut unanimement conclu que, vu l'ardeur de la fièvre, il falloit la saigner du pied; cette consultation fut faite pendant que le Roi soupoit au grand couvert. Le souper fut fort court, et aussitôt après le Roi retourna chez Mme de Vintimille. Elle fut saignée du pied à minuit; le Roi y étoit et y resta jusqu'à deux heures qu'il vint se coucher. Il paroissoit que la saignée avoit fait un bon effet; Mme de Mailly étoit retournée chez elle; sur les trois ou quatre heures, la fièvre augmenta, Mme de Vintimille demanda son confesseur; il fut assez longtemps enfermé avec elle; elle ne put recevoir N.-S. parce qu'elle perdit connoissance (2), et elle est morte ce matin à sept heures un quart. Mme de Mailly y est toujours restée, on ne put l'emmener que quelques moments avant sa mort. On est entré chez le Roi ce matin à dix heures. La Peyronie y est venu le premier; le Roi lui a demandé des nouvelles; la Peyronie ne lui a répondu autre chose sinon qu'elles étoient mauvaises. Le Roi s'est retourné de l'autre côté et est demeuré entre ses

---

(1) Elles ont été chantées par les chantres de la chapelle. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Mailly y étoit et voulut absolument qu'on allât éveiller le Roi; ce fut la Peyronie qui s'y opposa. Lui et M. de Meuse, quelque temps avant la mort, emmenèrent Mme de Mailly dans l'appartement de Mme la maréchale d'Estrées, où elle couche. (*Note du duc de Luynes.*)

quatre rideaux. Il a donné ordre que l'on dise la messe dans sa chambre. La Reine a été ce matin pour le voir comme elle va tous les jours; elle y a même été deux fois, et elle n'a pas pu entrer (1). M. le Cardinal y a été aussi deux fois sans pouvoir entrer; cependant à la fin de la messe il est entré avec l'aumônier du Roi, et a resté peu de temps avec S. M. Le comte de Noailles est le seul qui soit entré. Même pendant la messe, l'aumônier étoit dans le cabinet avant la chambre, et il n'y avoit dans la chambre que le prêtre et les deux chapelains pour servir. Après la messe, suivant l'usage, le prêtre a porté le corporal à baiser au Roi; on a entr'ouvert pour cela un des rideaux de la ruelle du lit, et l'aumônier qui en même temps a donné l'eau bénite m'a dit qu'il n'avoit pas vu le Roi. A cinq heures après midi, les deux portes de l'antichambre à œil de bœuf étoient encore fermées (2), comme elles le sont avant le lever du Roi, et on ne laissoit entrer que pour traverser.

Mme de Mailly, qui a couché ces deux jours-ci chez la maréchale d'Estrées pour donner son appartement à Sylva, a resté dans son lit jusqu'à une heure après-midi, fondant en larmes, et ne voyant que ceux qu'elle regarde comme ses amis. A une heure, le duc de Villeroy est venu lui dire un mot; aussitôt elle s'est levée, a monté dans sa chaise, et a été chez Mme la comtesse de Toulouse qui n'étoit pas encore arrivée, mais qu'on attendoit à dîner. Elle s'est couchée dans la niche de Mme la comtesse de Toulouse. Il n'y a eu que le duc et la duchesse de Gramont, MM. d'Ayen et le comte de Noailles, M. de Meuse et le duc de Villeroy qui l'ont vue. Mme la comtesse de Toulouse est arrivée pour dîner et y est entrée; M. de

(1) On m'a assuré, depuis, qu'elle n'y avoit point été. La Reine envoya deux fois savoir si elle pouvoit voir le Roi, et on répondit toujours qu'elle ne pouvoit pas. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Le Roi s'étoit levé à une heure et demie, mais il n'y eut que le premier valet de chambre qui entra. (*Note du duc de Luynes.*)

Penthièvre l'a vue aussi un moment. Le Roi étoit toujours resté dans son lit. Il est arrivé un courrier de Francfort; on a apporté un paquet à M. le Cardinal, qui a envoyé Barjac pour le faire donner au Roi; Barjac l'a porté; personne ne s'en est voulu charger. Les premiers gentilshommes de la chambre n'étoient pas entrés (1), pas même M. le duc de Charost, qui a les entrées familières et qui n'a pas pu voir le Roi dans toute la journée. Barjac, se voyant refusé par tout le monde, a pris le parti d'entrer dans le cabinet de glaces; le duc de Villeroy y étoit qui lui a demandé où il alloit. Barjac a dit que puisque personne ne se chargeoit du paquet, qu'il alloit le donner lui-même. Enfin le duc de Villeroy s'en est chargé; il vouloit que Barjac en allât demander permission à M. le Cardinal; Barjac lui a dit que cela n'étoit pas nécessaire; le paquet a été remis, le Roi y a répondu quinze ou seize lignes, et Barjac l'a reporté à M. le Cardinal.

On étoit incertain jusqu'à deux heures de ce que le Roi feroit; il devoit aller courre à Saint-Léger et revenir le soir; c'étoit l'ordre d'hier; on a contremandé ce matin les gardes du corps, et peu de temps après on a envoyé un ordre contraire. Mme la comtesse de Toulouse et M. de Penthièvre sont partis pour Saint-Léger; on a su que le Roi y alloit coucher, et le Roi a fait dire à MM. de Meuse, d'Ayen et de Noailles, qu'il les y mèneroit avec lui, et à M. et Mme de Gramont, de s'y rendre. Le

---

(1) Le Roi avant que de partir fit dire à M. le duc de Rochechouart, qui est en année, qu'il étoit fâché de n'avoir pas pu se résoudre à le voir. Le lendemain M. le duc de Rochechouart écrivit à M. de Nyert, premier valet de chambre, à Saint-Léger, et lui manda qu'il n'avoit pas osé aller à Saint-Léger, qu'il avoit cru marquer en cette occasion plus de respect au Roi en n'y allant point; qu'il prioit M. de Nyert de faire l'usage qu'il jugeroit à propos de sa lettre, et de ne la montrer au Roi qu'en cas que cela lui parût convenable. M. de Nyert lui répondit qu'il avoit montré sa lettre au Roi, que S. M. étoit bien persuadée de son attachement, et étoit bien fâché de ne l'avoir pas mené à Saint-Léger. Je ne mets pas les termes, mais c'est à peu près le sens des deux lettres, comme M. de Rochechouart m'a dit. (*Note du duc de Luynes.*)

Roi, à cinq heures (1) s'est levé, a descendu chez Mme la comtesse de Toulouse par le petit escalier; tout le monde est sorti, il est resté seul avec Mme de Mailly, le duc de Villeroy et ces trois messieurs que je viens de nommer. Le jour du retour est incertain (2); on dit mardi, mercredi ou jeudi. On n'avoit point donné d'ordre pour la garde, et elle n'est point entrée. C'étoit hier jour de musique; la Reine la contremanda, sortit à six heures, alla voir Mme d'Armagnac à Sèvres (3), et revint à huit heures jouer à cavagnole. Il n'y avoit point de gardes dans la cour.

Sur la nouvelle de la mort de Mme de Vintimille, Mademoiselle est venue exprès de Paris et est arrivée à midi; elle n'a pu voir Mme de Mailly (4), qui cependant étoit encore chez elle, et elle est repartie à huit heures.

Mme de Mailly a vu M. du Luc (5) et M. de Nicolaï (6).

---

(1) On m'a assuré que le Roi y étoit descendu dès trois heures et qu'il étoit chez Mme la comtesse de Toulouse lorsque Barjac alla porter le paquet; que Barjac fit demander M. le duc de Villeroy, et qu'on fut le chercher chez Mme la comtesse de Toulouse, et que ce fut dans ce même appartement qu'il fit réponse. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le Cardinal est parti en disant aux ministres qu'il ne savoit pas quand il reviendroit. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) La Reine envoya demander à M. le Cardinal ce qu'elle devoit faire, et ce fut lui qui lui conseilla de sortir avant le départ du Roi pour éviter l'embarras où il auroit pu être de ne point aller chez elle. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) Mademoiselle ne parla qu'à une femme de chambre de Mme de Mailly. (*Note du duc de Luynes.*)

(5) M. du Luc, dont il est plusieurs fois question à propos de l'accouchement et de la mort de Mme de Vintimille, est Gaspard-Magdelon-Hubert de Vintimille, marquis du Luc, né le 9 mars 1687, mort le 17 mars 1748, lieutenant général les armées du Roi. Il était neveu de l'archevêque de Paris et fils de Charles-François de Vintimille, comte du Luc, mort à Savigny le 19 juillet 1740, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Le mari de Mme de Vintimille était fils de Gaspard-Magdelon Hubert de Vintimille, marquis du Luc; il s'appelait Jean-Baptiste-Félix-Hubert, comte de Vintimille, né le 23 juillet 1720; marié le 28 septembre 1739; lieutenant général en 1759. Il était petit-neveu de l'archevêque de Paris.

L'Archevêque de Paris, l'un des sept frères de Charles François de Vintimille, comte du Luc, s'appelait Charles-Gaspard-Guillaume de Vintimille; il était né le 15 novembre 1655; il mourut le 31 mars 1746, à quatre-vingt-dix ans.

(6) Armand-Jean de Nicolai, premier président de la chambre des comptes,

M. du Luc lui a dit : « Je viens de voir mon petit-fils, Madame; j'ai dit à sa gouvernante de recevoir vos ordres et de vous obéir en tout. » Mme de Mailly paroît fort contente de s'en charger; le petit garçon s'appelle M. de Savigny.

Le corps de Mme de Vintimille est resté jusqu'à huit heures dans l'appartement de M. le cardinal de Rohan où elle est morte. On ne laisse jamais un corps mort dans le château, celui même de M. le duc d'Orléans fut emporté sur-le-champ (1). On a employé ce temps à peindre Mme de Vintimille ; à huit heures on l'a emportée à l'hôtel de Villeroy.

Du dimanche 10, *Versailles.* — Mme de Vintimille a été ouverte (2) ce matin à l'hôtel de Villeroy, portée à la paroisse Notre-Dame l'après-dînée, et de là aux Récollets où elle est enterrée dans la chapelle Saint-Louis. Il y avoit soixante-dix prêtres et beaucoup de pauvres, et il n'y avoit de parents que M. de Nicolaï.

Du lundi 11. — La Reine est allée aujourd'hui dîner à Trianon et y passer la journée (3).

Il paroît une relation imprimée de la fête que M. de Belle-Isle a donnée à Francfort, pendant trois jours, à

était le gendre de Gaspard-Magdelon-Hubert, marquis du Luc, dont il avait épousé, en 1733, la fille, qui s'appelait Madeleine-Charlotte-Guillelmine-Léonine de Vintimille, sœur du comte de Vintimille.

(1) Au moins le lendemain matin. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Son corps étoit d'une puanteur excessive; on l'a recousue après l'avoir ouverte; il n'est resté ni femme ni prêtre auprès du corps, et il a même été absolument nu pendant quelque temps, tout le monde entrant dans la chambre. On lui a trouvé une petite boule de sang qui commençoit même à toucher au cerveau; Mme d'Antin m'a dit qu'elle l'avoit entendue se plaindre depuis sa grossesse qu'elle sentoit cette boule étant en carrosse. Elle m'a ajouté que Mme de Vintimille, avant d'être mariée même, sentoit cette boule. — C'étoit une veine dilatée qui avoit fait un petit enfoncement dans le cerveau; ce qui lui paroissoit être une petite boule. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Il n'y avoit que les gardes du corps. Il y a eu musique composée seulement d'un détachement des musiciens. Après la musique, il y a eu jeu servi par les garçons du château qui recevoient les ordres de Mme de Luynes. Personne derrière le fauteuil de la Reine que M. de Nangis quand il vouloit. (*Note du duc de Luynes.*)

l'occasion de la Saint-Louis; elle a été exécutée avec tout l'ordre et la magnificence possible; on dit qu'elle ne revient qu'à 20,000 écus en tout.

Le roi d'Espagne a fait imprimer une relation de la levée du siége de Carthagène; cette relation contient exactement le détail de l'état où étoit cette place, et fait par conséquent voir un peu trop clairement la foiblesse des fortifications.

Du mardi 12, *Versailles.* — On a eu des nouvelles de Saint-Léger (1). Le Roi y est toujours dans une grande tristesse; il ne mangea ni le samedi au soir ni le dimanche. Le lundi on le pressa d'aller à la chasse; il y fut, mais sans dire mot à personne; il ne répondit pas même quand on lui demanda l'ordre pour la première chasse. Mme de Mailly est toujours dans une extrême douleur et dans un grand abattement; elle fut à la chasse du Roi, lundi, toute seule dans une calèche (2).

Du samedi 16, *Versailles.* — On apprit hier la mort de M. Rollin, celui qui a composé l'Histoire ancienne. Il avoit plus de quatre-vingts ans. Il avoit commencé l'Histoire romaine; le dernier ouvrage qu'il a fait est le sixième volume de ladite histoire. M. l'abbé Sévin est mort ces jours-ci. Ils étoient tous les deux de l'Académie.

Le Roi revint hier de Saint-Léger après y avoir chassé; il avoit l'air fort sérieux. Il demeura quelque temps dans le cabinet aux perruques sans parler à personne, dit seulement un mot à M. le duc de Charost; il envoya presque aussitôt après avertir M. le Cardinal avec lequel il travailla jusqu'à neuf heures et demie. La Reine venoit de se mettre à table avec ses dames de semaine, suivant l'usage de cette semaine-ci. Le Roi ne fut point chez elle et demeura seul chez lui; il se coucha de bonne heure. Ce

---

(1) M. le maréchal de Noailles y fut dimanche. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme la duchesse de Gramont et M. de Meuse étoient avec elle. (*Addition du duc de Luynes.*)

matin le Roi a entendu la messe à son ordinaire; il y a eu conseil d'État, après quoi S. M. a dîné à son petit couvert, ayant toujours l'air sérieux et parlant fort peu. Mme de Mailly est toujours dans une extrême douleur; elle a été aujourd'hui aux Récollets entendre la messe sur le tombeau de sa sœur, et dit qu'elle veut l'y entendre tous les jours.

M. de Saint-Aignan a fait aujourd'hui sa révérence; il y a huit jours qu'il est arrivé d'Italie; il y a dix ans qu'il est absent; il paroît un peu changé.

M. de Poniatowski est ici; il est arrivé depuis peu chargé, dit-on, de commissions importantes de la part du roi de Pologne, électeur de Saxe.

Du lundi 18, *Versailles.* — Le Roi est parti aujourd'hui pour Saint-Léger avec Mmes de Mailly et d'Antin, M. le maréchal de Noailles, MM. de Noailles, d'Ayen, de Meuse, de Richelieu et de Soubise; outre cela, M. et Mme de Gramont y vont; le Roi ne reviendra que vendredi au soir après souper. Tous ces jours-ci il a paru extrêmement sérieux et même dans la douleur. Avant-hier, à son petit coucher, il eut une conversation avec M. de Gesvres, qui fut assez longue, parce qu'elle fut souvent entrecoupée de soupirs; quoique ce fût en particulier, il y avoit pourtant quinze ou vingt personnes. Il dit à M. de Gesvres qu'il avoit vu à Saint-Léger les papiers de Mme de Vintimille; qu'il n'y avoit rien que de très-bien et de très-convenable, qu'il n'y avoit qu'une chanson et que c'étoit à la louange de son abbesse (de Port-Royal), et qu'on avoit grand tort de dire qu'elle étoit méchante. Aujourd'hui le Roi a paru comme à son ordinaire; il y a eu conseil de finances et ensuite dîner à son petit couvert. Comme il étoit au fruit, M. du Luc est arrivé; il sortoit de chez Mme de Mailly, qui paroît extrêmement contente de lui, et qui se loue des bons procédés qu'il avoit à son égard. M. du Luc, qui naturellement a la physionomie riante et qui a trouvé au dîner du Roi plusieurs

personnes de sa connoisance, leur a fait la révérence avec un air de gaieté qui a surpris la compagnie. Le Roi a rougi beaucoup, et est sorti de table fort brusquement.

Depuis le retour de Saint-Léger, Mme de Mailly a dîné tous les jours chez elle, hors aujourd'hui; c'est M. le duc de Gramont qui lui envoie à dîner. Après le dîner, elle a été dans l'appartement de Mme la comtesse de Toulouse, où le Roi descendoit et restoit jusqu'à six ou sept heures. Le premier jour, qui étoit samedi, il y fut depuis trois heures jusqu'à sept avec Mme de Mailly, M. le maréchal de Noailles, M. d'Ayen, M. de Meuse et M. de Soubise. La conversation étoit fort sérieuse, et l'on y parla peu. Presque tous les soirs, le Roi a été tête à tête avec Mme de Mailly. Hier il soupa avec elle dans l'appartement de Mme la comtesse de Toulouse; ce fut M. le duc de Villeroy qui fit apporter son souper.

Il paroît qu'il y a ici deux partis différents. MM. de Noailles en forment un considérable qui tient auprès du Roi par le père, les deux enfants et Mme la comtesse de Toulouse, et même auprès de la Reine par Mmes de Villars et d'Armagnac. L'autre parti est celui de Bachelier et de toute la chambre du Roi. Le duc de Villeroy seroit pour ce parti plus que pour aucun autre, étant fort lié avec Bachelier. On prétend que MM. de Noailles ont dessein d'engager M. de Richelieu à épouser Mlle de Noailles (1).

Je mets ici des vers à la louange de MM. les maréchaux de Noailles et de Coigny.

Consolez-vous, Coigny, Noailles, et cætera,
De ne point voir inscrits vos noms dans cette guerre;
Louis ne fait encor qu'amorcer son tonnerre;
Laissez-le s'allumer, et votre tour viendra,

(1) Le parti des Noailles était opposé au cardinal de Fleury, et cherchait à le supplanter; il avait l'appui de la maîtresse du Roi, Mme de Mailly, et de la comtesse de Toulouse, qui avait remplacé Mademoiselle dans ses tristes fonctions de complaisante. (Voy. *d'Argenson*, édit. Jannet, t. III, p. 229 et 230.)

C'est lorsqu'il s'agira de foudroyer des villes,
De forcer des remparts, rompre des bataillons,
Qu'il se ressouviendra qu'il laisse tant d'Achilles
Dans un honteux repos, indigne de leur noms;
Alors tous vos exploits venant à sa mémoire,
Vous serez rappelés en dépit des jaloux.
Laissez à vos rivaux le soin de votre gloire,
Ils y travailleront tout aussi bien que vous.

Du samedi 23, Versailles. — Le Roi revint hier de Saint-Léger, après y avoir dîné. En arrivant il travaille avec M. le Cardinal; il n'alla chez la Reine ni dans ce moment ni après le travail; il paroissoit assez comme à son ordinaire après que M. le Cardinal en fut sorti. Le soir à son coucher, il étoit triste et avoit mauvais visage.

Le voyage de Saint-Léger a été assez sérieux, à ce que j'ai appris (1). Mme de Mailly n'a point joué du tout, et le Roi n'a joué qu'au trictrac; au reste, il y eut plusieurs discours de religion, le Roi disant tantôt qu'il falloit bien souffrir, qu'il n'en étoit pas plus exempt qu'un autre et qu'il devoit même souffrir davantage; tantôt, à propos de ce qu'on disoit dans la conversation, disant qu'il n'y avoit rien [de] pire que le scandale. Il y eut une autre occasion où l'un de ceux qui lui font la cour à Saint-Léger, et qui est un homme de cinquante-cinq ans environ, disant que les sacrifices qu'il auroit à faire s'il devenoit fort dévot ne seroient pas considérables, par rapport à son âge, le Roi dit : « Et pourquoi ce sacrifice? Ne peut-on pas avoir de la religion et continuer à me voir, aller à la chasse et souper avec moi? »

Aujourd'hui à dîner, le Roi a peu mangé et a paru en-

(1) M. le maréchal de Noailles y a été, mais ce n'étoit qu'en passant pour aller à Maintenon. MM. de Soubise et de Richelieu y étoient, mais ils alloient coucher à Rambouillet. Il paroît que le Roi se plaît beaucoup à Saint-Léger, et qu'il en trouve la vie et la situation commodes. (*Note du duc de Luynes.*)

core fort sérieux; il retourne lundi à Saint-Léger, pour jusqu'à vendredi.

Hier, l'on fit à Notre-Dame le service pour la reine de Sardaigne; le catafalque est fait par les ordres du premier gentilhomme de la chambre en année, et sous lui par l'intendant des Menus. Il y a eu une oraison funèbre; le Clergé a été invité, et y a assisté; le Parlement, la chambre des comptes, etc. Il y avoit trois princesses; chacune avoit deux hommes de condition pour porter la queue de sa mante. Pour Mme la princesse de Conty, c'étoit M. de Fontanges et son beau-frère M. de Fontaine; — Mlle de la Roche-sur-Yon, M. de Sabran et M. de Chatte; — Mlle de Sens, M. de Saulx, frère de M. l'archevêque de Rouen, et M. de Fimarcon. Les trois princes du sang qui leur donnoient la main étoient M. le duc de Chartres, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty. M. le prince de Conty avoit déclaré que s'il avoit manqué un troisième prince du sang il auroit plutôt fait marcher M. le comte de la Marche, son fils, quoiqu'il n'ait que six ou sept ans, ne voulant point que les légitimés pussent être admis avec eux.

J'ai oublié de marquer que dès avant le dernier voyage de Saint-Léger le Roi avoit donné au fils de Mme de Vintimille l'appartement que Mme de Conflans a rendu il y a longtemps; c'étoit l'ancien appartement de M. le maréchal d'Estrées; il joint celui de Mme la Maréchale, et par conséquent est fort près de celui de Mme de Mailly.

On apprit hier que l'électeur de Bavière étoit entré en Autriche et avoit pris le titre d'archiduc d'Autriche.

Du mardi 26, *Versailles.* — Avant-hier M. le comte de Saint-Séverin fit sa révérence: il arrive de Suède, il n'a demandé son rappel que par rapport à sa mauvaise santé: il est extrêmement maigri et changé.

Mme de Maillebois présenta aussi avant-hier sa fille, Mme de Sourches; elle est assez grande, bien faite, a un visage agréable et un fort bon maintien.

On apprit avant-hier la mort de M. de Belsunce; c'étoit le fils aîné de M. de Castel-Moron ; il est mort à Liége, de la petite vérole. Il étoit de l'armée de M. de Maillebois; il avoit une compagnie de gendarmerie, et outre cela la charge de grand-louvetier; il avoit eu cette charge par son mariage avec la fille de M. d'Heudicourt. On croit que cette charge ne sera point donnée, parce que M. d'Heudicourt s'est réservé les appointements en la cédant à son gendre. M. de Belsunce a un frère; il laisse un fils dont Mme de Belzunce vient d'accoucher, il y a un mois ou deux.

Pendant tout le temps que le Roi est resté ici, il a passé toutes les après-dînées dans l'appartement de Mme la comtesse de Toulouse avec Mme de Mailly et deux ou trois personnes. A ce voyage de Saint-Léger, il y a à peu près les mêmes gens que l'autre voyage ; il n'y en a de changé qu'un ou deux; M. de Rochechouart n'y a point été; il n'y a point de premier gentilhomme de la chambre. J'ai marqué ci-dessus qu'au premier voyage, M. de Rochechouart avoit écrit à M. de Nyert. Une circonstance de la réponse qui fut faite, et qui mérite d'être observée, c'est que le Roi dit d'abord à M. de Nyert : « Mandez-lui qu'il est le maître ! » De Nyert alla écrire en conséquence; le Roi le rappela, et lui dit : « Mandez-lui que je suis bien fâché de n'être pas en état de le voir, et que je lui en demande pardon. » Ce sont les propres termes qui furent mis dans la lettre.

Il paroît qu'il y a dans l'esprit du Roi un grand combat; sa santé donne quelque inquiétude; il doit se purger demain à Saint-Léger.

M. le Dauphin monta hier à cheval au manége, pour la première fois; c'est sous M. de Salvère, premier des écuyers de la grande écurie.

On a eu des nouvelles de Suède, mais on ne les a eues encore que par la Russie; elles portoient qu'il y a eu un combat, que les Suédois ont été défaits, qu'ils ont

perdu deux mille hommes, sans compter les prisonniers. M. de Saint-Séverin assure que ce détail est exagéré, que le combat n'est autre chose [que la prise d'un] poste, qui est à trente lieues de Stockholm, c'est-à-dire environ soixante lieues de France, et qui étoit occupé par un colonel avec un seul régiment. Les régiments ne sont que de quinze à seize cents hommes. Le poste a été emporté, et les Russiens ont pris l'artillerie qui y étoit.

Du vendredi 29, *Versailles.* — Mardi dernier, M. le comte d'Évreux tomba en apoplexie à Saint-Ouen ; il est mieux, cependant avec la bouche tournée et la paralysie sur la langue.

M. de Bretonvilliers le fils est mort à l'armée de M. de Maillebois. M. de Bretonvilliers venoit déjà de perdre depuis peu de temps sa femme et sa fille.

M. de Pons mourut hier; c'est celui qu'on appeloit Pons-duchesse, sa femme ayant été dame d'honneur de feu M^me^ la Duchesse (Conty). M. de Pons laisse un fils, qui est marié depuis plusieurs années avec M^lle^ de Brosse. M^me^ de Pons, femme de celui qui vient de mourir, est fille de feu M. le comte de Verdun. Elle avoit épousé en premières noces M. de la Baume, fils aîné de M. le maréchal de Tallard, qui étoit son cousin et de même nom; elle s'étoit mariée en secondes noces, malgré M. de Verdun, son père, qui la déshérita et donna son bien à M. le duc de Tallard d'aujourd'hui, qui n'en voulut point profiter, et le rendit à M^me^ de Pons.

M. de Plainmon (1) mourut hier ; c'étoit le troisième fils de M. le chancelier; il étoit avocat général; il est mort de la poitrine.

(1) Henri-Charles Daguesseau, seigneur de Plainmon.

APPENDICE

A LA NOTE DE LA PAGE 445.

Nous croyons devoir compléter la note que nous avons mise, p. 445, à l'analyse de l'ordonnance du Roi que donne le duc de Luynes dans ses Mémoires, en ajoutant ici le texte de diverses ordonnances destinées à réprimer le luxe des armées et une lettre du maréchal de Belle-Isle, ministre de la guerre, adressée au duc de Chevreuse à ce sujet.

1. Extrait de l'ordonnance du Roi, du 8 avril 1735.

Art. IX.

Nul colonel d'infanterie, mestre de camp de cavalerie ou de dragons, ni aucuns capitaines, officiers subalternes ou volontaires, ne pourront avoir dans leurs équipages d'autre vaisselle d'argent, que des cuillers, des fourchettes et des gobelets.

Art. X.

Défend Sa Majesté à ceux desdits officiers ou volontaires qui tiendront table à l'armée, même aux lieutenants généraux, maréchaux de camp, brigadiers et autres officiers généraux de faire servir autres choses que des potages et du rôt, des entrées et entremets de grosses viandes; défendant Sa Majesté toutes assiettes volantes et hors d'œuvre.

Art. XI.

A l'égard du fruit, veut Sa Majesté qu'il soit servi dans des plats ordinaires, et non dans des porcelaines, cristaux ou autres vases de cette nature, dont elle défend très-expressément à tous sesdits officiers de continuer à se servir pour cet usage (1).

---

(1) Tome Ier des *Détails militaires;* par M. de Chennevières, p. 135, 136. 1re édit.; 1742.

2. EXTRAIT DE L'ORDONNANCE du 20 juillet 1741 (1).

Tables.

ART. IX.

Défend Sa Majesté à ceux desdits officiers ou volontaires qui tiendront table à l'armée, même aux lieutenants généraux, maréchaux de camp, brigadiers, et autres officiers généraux, de faire servir autre chose que des potages et du rôt, des entrées et entremets de grosses viandes.

ART. X.

A l'égard du fruit, veut S. M. qu'il soit servi dans des plats ordinaires, et non dans des porcelaines, cristaux, ou autres vases de cette nature, dont elle défend très-expressément à tous lesdits officiers de se servir pour cet usage.

ART. XI.

Enjoint S. M. aux généraux de ses armées de se conformer à ce que dessus; de faire entendre à tous ceux qui sont sous leurs ordres que l'esprit militaire s'accorde mal avec la mollesse et le luxe, et que S. M. sera attentive à donner des marques de sa satisfaction à ceux qui se contiendront dans les bornes qu'elle leur prescrit; et de l'informer au surplus, sans aucun ménagement, de ceux qui y contreviendront (2).

3. EXTRAIT DE L'ORDONNANCE DU ROI pour régler les équipages et les tables dans les armées, du 3 juin 1758.

L'article 4 porte que le nombre des chevaux sera fixé à seize pour un brigadier d'infanterie, de cavalerie ou de dragons employé, outre ce qu'il pourra avoir en sa qualité de colonel, de mestre de camp, de lieutenant-colonel ou de capitaine.

Par l'article 6, Sa Majesté permet qu'il y ait à la suite de chaque bataillon et de chaque régiment de cavalerie et de dragons un vivandier avec un chariot, et à la suite de chaque régiment soit d'infanterie, de cavalerie ou de dragons, un boulanger aussi avec un chariot.

Par l'article 7, les autres vivandiers ne peuvent avoir que des che-

(1) Détails militaires, édition de 1750, t. I, p. 314.

(2) L'ordonnance du 15 avril 1707 prescrivait à tous les officiers de ne pouvoir faire servir pour le dessert que des compotes, du fromage, du lait, ou des fruits crus ou cuits, sans sucreries, biscuits, ni massepains.

vaux de bât, et ceux qui ne seront point à la suite des corps seront obligés d'aller camper au quartier général, dans les endroits qui leur seront marqués par le prévôt de l'armée.

L'article 8 défend aux commandants ou autres officiers des régiments qui n'auroient ni vivandiers ni boulangers à leur suite avec des chariots de substituer d'autres chariots à la place de ceux desdits vivandiers ou boulangers, Sa Majesté n'en permettant que pour le besoin et la subsistance des régiments.

L'article 9 prescrit qu'on ne se servira dans les armées que de chariots à quatre roues avec un timon, lesquels seront tirés au moins par quatre bons chevaux attelés deux à deux.

L'article 10 permet aux chirurgiens majors des régiments d'avoir une chaise pour porter leurs médicaments.

L'article 12 défend à toutes personnes sans distinction de prendre ou de se pourvoir par quelque voie que ce soit aucune voiture, chariot ou cheval du pays que sur un ordre par écrit signé du général et visé de l'intendant, lequel ordre ne sera donné que sous la condition expresse de payer 25 sols par jour pour chaque cheval de trait et 20 sols pour chaque cheval de selle.

L'article 15 borne les tables des lieutenants généraux à dix-huit couverts, celles des maréchaux de camp à quatorze, celles des brigadiers à douze et celles des colonels ou mestres de camp des régiments à dix.

L'article 17 fixe la table d'un maréchál de camp à treize plats et celles des brigadiers et colonels à dix, en diminuant à proportion chaque service.

L'article 18 n'admet d'autre vaisselle d'argent sur les tables, que les couverts, les cuillers à potage et à ragoût et les gobelets; les plats et les assiettes doivent être d'étain, de fer-blanc ou d'autre métal de moindre prix. Cet article supprime les cristaux, les porcelaines et même la faïence ou autre terre cuite (1).

4. Lettre du maréchal de Belle-Isle au duc de Chevreuse.

Versailles, le 26 mai 1739.

On ne peut être plus touché que je le suis, monsieur le duc, de votre exactitude à me donner de vos nouvelles. L'attention avec laquelle vous voulez bien me parler de votre exactitude sur le nombre de plats et de couverts me fait voir tout le mérite que vous y avez, par la peine que vous en ressentez; je suis charmé que votre estomac s'en trouve mieux. Je vous exhorte à continuer de même, car outre le vif intérêt

(1) *Archives du château de Dampierre* (Papiers militaires du duc de Chevreuse).

que je prends à votre santé, rien n'est si utile que le bon exemple que donnent des personnes de votre rang; et il faut absolument que nous venions à bout de bannir le luxe de nos armées; d'autant que je prévois avec bien de la peine que les payements, même des appointements des officiers généraux, vont devenir fort difficiles et ne se feront peut-être point du tout. Je ferai certainement tout ce qui peut dépendre de moi pour n'être pas réduit à cette extrémité. Je vous assure, monsieur le duc, que le métier que je fais est bien pénible.

Il paroît que M. le prince Ferdinand voudroit reporter la guerre sur la Westphalie; nous serons éclaircis avant qu'il soit peu. Je vois cependant avec grande satisfaction que les troupes sont en bon état. Rappelez-vous celui où elles étoient il y a un an, et tout ce qu'il a fallu faire pour arriver au point où nous sommes. Je sais bien que les chevaux de cavalerie ne sont pas en aussi bon état qu'ils devroient l'être, ayant été en repos tout l'hiver. Il a fallu prendre le fourrage où on l'a trouvé, le faire voiturer pendant l'hiver et par toutes sortes de temps. Je me trouve encore bien heureux d'y être parvenu; je n'osois en vérité pas l'espérer au mois de septembre.

Vous connoissez, monsieur le duc, le tendre et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur,

LE MARÉCHAL DUC DE BELLE-ISLE (1).

---

(1) *Archives du château de Dampierre.*

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

G.

H.

I.

J.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

Y.

Z.

FIN DE LA TABLE.

Typographie de H. Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET E. SOULIÉ

TOME QUATRIÈME

1741 — 1743

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1860

Digitized by Google

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

TYPOGRAPHIE DE H. FIRMIN DIDOT. — MESNIL (EURE).

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES

SUR LA COUR DE LOUIS XV

(1735 — 1758)

PUBLIÉS

SOUS LE PATRONAGE DE M. LE DUC DE LUYNES

PAR

MM. L. DUSSIEUX ET EUD. SOULIÉ

TOME QUATRIÈME

1741 — 1743

PARIS

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET C^ie^, LIBRAIRES

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT, RUE JACOB, N° 56

1860

MÉMOIRES

DU

DUC DE LUYNES.

ANNÉE 1741.

OCTOBRE.

Mort de la princesse de Tingry. — Caractère de la douleur du Roi. — Mort de M. d'Estourmel. — Nouvelles des armées. — Fin des voyages de Saint-Léger. — Mariage du prince de Soubise avec M[lle] de Carignan; billet de faire part. — Contestation sur le service du Dauphin. — Audience du comte de Loss. — Conversation du Roi avec M. de Meuse sur son logement. — Mémoire de M. de Châtillon sur le service du Dauphin et décision du Roi. — Permission à M. de Lignerac de vendre sa charge. — Épitaphe en vers de l'empereur Charles VI. — Communion du Dauphin.

Du mardi 3, Versailles. — Vendredi dernier, M[me] la princesse de Tingry mourut à Paris; elle avoit vingt-six ans; elle étoit fille de M. de Senozan; elle étoit d'un caractère aimable, et avoit une figure qui plaisoit. Il y avoit longtemps qu'elle étoit mourante, et on prétend que c'étoit par le goût qu'elle avoit pour les remèdes, se faisant saigner en cachette quand elle savoit qu'on pourroit l'en empêcher, et prenant toutes les drogues qu'on lui proposoit; elle ne laisse d'enfants qu'une fille qui a quatre ou cinq ans.

Vendredi, le Roi revint de Saint-Léger, et il y est retourné aujourd'hui pour jusqu'à vendredi prochain; il paroît toujours, dans des temps de la journée, extrêmement sé-

rieux et de mauvaise humeur. Hier, il soupa dans l'appartement de Mme la comtesse de Toulouse, avec Mme de Mailly, MM. de Meuse, d'Ayen, d'Harcourt, de Soubise et de Noailles. C'étoit le souper de M. le comte de Noailles qu'il avoit fait apporter.

Hier, le Roi avoit été à la chasse aux environs d'ici. Mme de Mailly y alla seule de femme dans le carrosse du Roi ; elle monta en carrosse au bas de la cour de marbre, au même endroit où le Roi y monte ordinairement ; elle y a déjà été de la même manière une ou deux fois. Il paroît, par l'air sérieux du Roi et par la manière respectueuse dont il entend la messe, que les réflexions de religion et l'habitude forment un grand combat en lui. Mme de Mailly est toujours dans l'affliction, mais il y a lieu de croire que ce n'est point seulement une douleur d'amitié, que les réflexions du Roi, peut-être même celles qu'elle fait, y ont quelque part.

On a eu des nouvelles de l'armée de la Meuse, que M. d'Estourmel (1) étoit mort à Nuys (2). Il est mort de la dyssenterie ; il étoit maréchal de camp ; il avoit commandé ci-devant le régiment de Toulouse-cavalerie ; il étoit malade avant que de partir, et n'avoit même pu joindre l'armée que le 10.

La compagnie de gendarmerie [Bourguignons], vacante par la mort de M. de Belsunce, a été donnée à l'ancien, et on a donné un guidon à vendre à la famille. La charge de grand louvetier n'est pas encore donnée ; M. de Flamarens la demande, et M. d'Heudicourt la désireroit pour M. d'Hautefort, son beau frère.

Du samedi 7, *Versailles.* — Le Roi revint hier de Saint-Léger, et ramena Mme de Mailly seule de femme dans son carrosse ; il n'alla point chez la Reine en arrivant, et on ne le vit point de toute la soirée. Le voyage de Saint-Léger a

(1) Louis d'Estourmel du Fretoy, marquis d'Estourmel.

(2) Neus, ville des États Prussiens (province Rhénane).

été un peu moins triste que les autres. Le Roi y a joué au trictrac, et Mme de Mailly a joué quelques parties de quadrille.

Nous apprîmes hier que la charge de grand louvetier étoit donnée à M. de Flamarens. Le détail que j'ai marqué ci-dessus n'est pas exact; elle ne vaut que 23,000 livres de rente, sur quoi il faut entretenir l'équipage; sur cela M. d'Heudicourt, en mariant sa fille, lui a assuré 200,000 livres et s'est réservé à lui-même 4,000 livres de pension.

Du mardi 18, *Versailles.* J'ai appris pendant que j'étois à Dampierre, où j'ai resté huit jours, que M. d'Ormesson [de Noiseau] avoit la place d'avocat général de feu M. Daguesseau de Plimont. M. d'Ormesson avoit quatre garçons, dont il y en a eu un de tué à une des deux affaires contre les Anglois; des trois autres, l'aîné a la survivance de M. d'Ormesson, l'autre est présentement avocat général, et l'autre est exempt des gardes du corps.

Les nouvelles que l'on a des deux armées disent que celle de M. de Maillebois manque beaucoup de subsistances, étant dans un pays où l'on ne la voit qu'à regret, et que dans celle de Bavière l'on désireroit beaucoup la présence de M. de Belle-Isle; elle est actuellement commandée par l'électeur, et sous ses ordres par M. de Terring, celui qui étoit ici il y a deux ans: on l'appelle le maréchal de Terring; il a été fait feld-maréchal à l'occasion de cette campagne.

Du mercredi 19. — Le Roi revint le mercredi 11 de Saint-Léger; il n'y avoit de dames à ce voyage que Mme de Mailly, Mme la duchesse d'Antin et Mme la duchesse de Gramont. Il n'y a plus de voyages de Saint-Léger. Le Roi depuis son retour a soupé tous les soirs chez Mme la comtesse de Toulouse, hors les jours de grand couvert, et ces jours-là même il y va après souper. Il a été plusieurs fois à la chasse, et Mme de Mailly y a toujours été seule de femme, et au rendez-vous elle montoit dans les calèches

du Roi avec M. de Meuse. M. de Meuse et M. d'Ayen ne la quittent point et dînent tous les jours avec elle ; on accommode actuellement un logement au-dessus de la petite galerie du Roi que l'on dit être pour M. de Meuse.

Le Roi alla hier courre le cerf, Mme de Mailly avec lui, et de là coucher à la Meutte, d'où il revient ce soir après souper. Mademoiselle est toujours restée à Madrid depuis un mois ou six semaines. Mme de Mailly lui écrivit il y a deux ou trois jours pour lui proposer d'aller à la Meutte ; ainsi il y aura quatre dames à ce voyage-ci, Mmes d'Antin et Mme de Ruffec y allant.

Le contrat de mariage de M. le prince de Soubise avec Mlle de Carignan fut signé par le Roi dimanche dernier. Mme de Carignan et M. de Rohan ont fait imprimer à l'ordinaire des billets pour faire part du mariage. L'incognito rend ceux de Mme de Carignan assez singuliers ; ils sont conçus dans ces termes : « Mme la marquise de Busc est venue pour avoir l'honneur de vous faire part du mariage de la princesse Anne de Carignan, sa fille, avec M. le prince de Soubise. » Mme de Carignan et M. de Soubise partent ces jours-ci pour aller faire le mariage à Saverne. M. et Mme de Rohan n'y vont point; la santé de M. de Rohan est toujours mauvaise, et il est dans un grand abattement.

J'ai marqué ci-dessus le changement qui a été fait à l'appartement de M. le Dauphin ; on l'a augmenté d'une pièce, qui étoit anciennement de cet appartement. Ce changement a donné occasion à une petite contestation. Avant le changement, M. le Dauphin entendoit la messe tous les jours ouvriers dans son cabinet; les officiers des gardes du corps de service y entroient et y recevoient l'ordre de M. de Châtillon. Depuis le changement, on dit la messe dans la pièce qui est avant la chambre. Le premier jour de ce changement, M. le Dauphin étant dans son cabinet, l'officier des gardes vint pour prendre l'ordre ; l'huissier lui refusa la porte. L'officier crut que c'étoit une méprise, et persista à vouloir entrer; mais il fut toujours refusé. Il

se plaignit, et on a demandé une décision. Il a été décidé que lorsque les entrées seroient chez M. le Dauphin, M. de Châtillon pourroit faire entrer les officiers des gardes qui sont de service auprès de lui. Cette décision ne leur donne rien dans ce moment-ci, puisque tout dépend de la volonté de M. de Châtillon, cependant ils en sont contents. M. de Châtillon a le droit de refuser même les grandes entrées quand il le juge à propos, et d'ailleurs lorsque M. le Dauphin n'aura plus de gouverneur, le règlement qu'on vient de faire donne aux officiers des gardes les entrées chez lui. Il est même dit par le réglement que non seulement M. de Châtillon, mais même l'huissier, pourra faire entrer les officiers des gardes lorsque les entrées de la chambre seront chez M. le Dauphin. Cette décision est un adoucissement à celle qui a été faite sur le point qui étoit en contestation; car il est dit par rapport à l'ordre que les officiers des gardes le prendront entre les deux portes, ce qui ne se peut entendre que de la porte du cabinet en dedans de la chambre. Il y avoit encore une autre difficulté. M. le Dauphin monte presque toujours de chez lui chez le Roi par un petit escalier qui rend dans l'antichambre à œil-de-bœuf; on prétendoit que les officiers des gardes ne le devoient point suivre par cet escalier. Il a été décidé à cette occasion-ci que lorsque M. le Dauphin iroit chez le Roi dans un temps où l'antichambre à œil-de-bœuf n'est point encore ouverte à tout le monde, l'officier des gardes feroit le tour; que lorsqu'elle seroit ouverte, l'officier suivroit M. le Dauphin par le petit escalier.

Avant-hier mardi, l'envoyé du roi de Pologne, électeur de Saxe, eut audience; il s'appelle M. le comte de Loss; c'étoit une audience publique. La Reine le reçut dans son grand cabinet avant sa chambre, et ne se leva point quand il entra ni quand il sortit. Il étoit conduit par M. de Sainctot; il parla en françois, et après sa harangue il présenta son fils et quelques étrangers qui étoient avec lui.

Du samedi 21, *Versailles.* — Le Roi soupa hier au grand couvert; il ne va plus du tout chez la Reine, ni en partant, ni en arrivant, ni avant son souper, comme il avoit coutume de faire lorsqu'il soupoit dans ses cabinets; mais la Reine continue à aller tous les matins chez lui.

J'appris hier le détail de ce qui s'est passé par rapport à l'appartement, dont j'ai déjà parlé, que l'on fait au-dessus de la petite galerie. Cet appartement est presque fini, et le Roi doit y souper dans la semaine prochaine. Il y a quelque temps que le Roi, étant avec M. de Meuse et M^me de Mailly, demanda à M. de Meuse s'il étoit content de son logement, et s'il ne lui feroit point plaisir en lui en donnant un autre, ajoutant que la chambre qu'il avoit actuellement étoit triste et n'avoit pas beaucoup de jour (1). M. de Meuse répondit qu'il recevroit toujours avec reconnoissance les bienfaits du Roi. Le Roi lui dit : « Je veux vous en donner un au dessus de ma petite galerie. » M. de Meuse se confondit en remercîments, et dit que sa reconnoissance étoit d'autant plus grande qu'il seroit bien près des cabinets de S. M. Le Roi dit : « Mais je ferai fermer la communication. » Il ajouta : « De quoi voulez-vous que votre logement soit composé ? » Sur cela on raisonna sur la distribution du logement; il est composé d'une petite antichambre, d'une seconde antichambre assez grande pour y manger, d'une jolie chambre, d'un cabinet, et dans le double une office, une cuisine, une garde robe de commodité et une garde robe pour coucher. Le Roi, continuant la conversation sur le logement dit à M. de Meuse : « Votre chambre sera meublée ; vous y aurez un lit, mais vous n'y coucherez point; vous au-

(1) Le logement de M. de Meuse est au-dessus de ma chambre et au-dessus du corridor; sa chambre n'a qu'une petite fenêtre sur la cour des cuisines. M. de Meuse avoit envie de faire faire une seconde fenêtre, et avoit demandé au Roi la permission de la faire faire à ses dépens. Le Roi lui avoit accordé cette grâce; mais M. Gabriel y ayant trouvé de l'inconvénient, le projet est resté là. (*Note du duc de Luynes.*)

rez une chaise percée, mais vous n'en ferez point d'usage; vous aurez la clef dans votre poche, et vous pourrez y faire entrer M. de Luxembourg et M. de Coigny quand ils seront revenus de l'armée; mais il faudra que vous y dîniez. Qu'est-ce que vous voulez avoir pour votre dîner ? » M. de Meuse, qui n'avoit pas été au fait à la première question, mais qui voyoit de quoi il s'agissoit, dit qu'il aimoit assez à faire bonne chère; qu'il ne seroit pas fâché d'avoir un bon potage, une pièce de bœuf, deux entrées, un plat de rôti, deux entremets. Le Roi lui dit : « Mais j'irai y souper quelquefois. » M. de Meuse répondit qu'il tâcheroit alors de faire faire bonne chère à S. M. « Combien demandez vous, dit le Roi, pour faire cette dépense ? » A cette question, M. de Meuse, fort embarrassé, craignant de dire trop ou trop peu, dit à Mme de Mailly : « Madame la comtesse, aidez-moi donc. » On examina ce qu'il falloit d'officiers pour servir cette table, et M. de Meuse, pressé vivement par le Roi de dire une somme, dit qu'il imaginoit pouvoir faire cette dépense pour 12 ou 1,500 francs par mois. Les choses en sont là jusqu'à présent. Il y aura trois douzaines d'assiettes pour cette table, et apparemment que le Roi donnera aussi des plats; et le valet de chambre de Mme de Mailly sera le maître d'hôtel.

J'appris aussi hier quelque détail de ce qui s'est passé à la Meutte. Le Roi n'y a point été fort gai ; il étoit déjà arrivé lorsque Mademoiselle y vint de Madrid. La réception fut polie, mais froide, et il n'y a eu aucun tête à tête d'elle avec Mme de Mailly. Avant hier, Mme de Ruffec alloit à Paris parce que M. de Saint-Simon, qui a été trois ou quatre mois chez M. de Metz, à Frescati, arrivoit; Mme d'Antin alloit aussi à Paris. Le Roi monta dans son carrosse après le souper pour revenir ici, et Mme de Mailly y monta toute seule de femme en présence de Mademoiselle, laquelle retournoit coucher à Madrid. Mme de Mailly a dit depuis qu'elle n'avoit pas été fâchée de monter ainsi devant elle et de lui faire voir qu'elle pouvoit se passer d'elle.

A l'occasion du règlement ci-dessus du 5 octobre 1741, M. le duc d'Harcourt ayant prétendu que M. le duc de Châtillon étoit obligé de donner l'ordre au chef de brigade dans le cabinet qui est après la chambre à coucher de M^{gr} le Dauphin, et M. le duc de Châtillon ayant prétendu qu'il le devoit donner dans la chambre, ils ont donné chacun leur mémoire à M. de Maurepas pour les rapporter au Roi.

Mémoire remis à M. de Maurepas pour le rapporter devant le Roi, le 17 *octobre* 1741.

Le duc de Châtillon a l'honneur de suplier S. M. de vouloir bien donner sa décision sur une difficulté qui se présente sur la façon de donner l'ordre à MM. les officiers des gardes du corps qui servent chez M^{gr} le Dauphin.

Tant que la messe s'est dite dans le cabinet de M^{gr} le Dauphin, le duc de Châtillon a donné l'ordre à MM. les officiers des gardes du corps au sortir de la messe dans le cabinet, n'ayant point voulu leur faire la difficulté de les faire passer dans la chambre pour le recevoir. Mais à présent que la messe se dit dans la pièce qui précède la chambre, le duc de Châtillon croit devoir le donner dans la chambre à coucher, au lieu que M. le duc d'Harcourt prétend que le chef de brigade doit entrer dans le cabinet pour le recevoir. Le duc de Châtillon fonde son refus pour le faire :

1° Sur ce qu'on l'a assuré que feu Monseigneur ne le donnoit jamais que dans sa chambre à coucher.

2° Sur ce que depuis six ans il n'a jamais donné l'ordre le soir à MM. les chefs de brigade que dans la chambre ; il les en prend tous à témoin. Pourquoi donc, la messe ne se disant plus dans le cabinet, l'ordre se donnera-t-il le matin dans le cabinet, et le soir dans la chambre ?

3° En novembre 1739, il fut agité entre M. le duc d'Harcourt et le duc de Châtillon, M^{gr} le Dauphin étant parti plus tôt que le Roi de Fontainebleau pour revenir à Versailles, où M^{gr} le Dauphin donneroit le mot au chef de brigade. Il fut convenu que ce seroit à la porte de la chambre en s'en allant à son prie-Dieu. Le chef de brigade qui étoit de quartier auprès de M^{gr} le Dauphin s'en souviendra sûrement. Le duc de Châtillon l'a marqué sur le registre (1) où il écrit tout ce

(1) M. de Châtillon écrit dans un livre tout ce qui regarde la maison de M. le Dauphin. (*Note du duc de Luynes.*)

qui concerne le service de M^{gr} le Dauphin depuis qu'il a l'honneur d'être auprès de lui.

Décision du Roi du 17 *octobre* 1741.

1° Dans le cas où M^{gr} le Dauphin seroit dans son cabinet avec toutes les entrées de la chambre et voudroit donner l'ordre, l'Officier des gardes du corps pourra l'y recevoir.

2° Lorsque M^{gr} le Dauphin rentrera de la messe dans son cabinet pour s'y retirer et que l'ordre n'aura pas été donné, l'officier des gardes du corps le recevra dans la chambre à la porte du cabinet.

3° A l'égard du petit escalier, quand M^{gr} le Dauphin montera chez le Roi aux heures particulières, le matin ou le soir, on avertira l'officier des gardes du corps pour qu'il fasse le tour ; et aux autres heures, c'est-à-dire lorsque la pièce à œil-de-bœuf est ouverte à tout le monde, on appellera l'officier des gardes du corps pour suivre M^{gr} le Dauphin (1).

Le 18 *octobre au matin.*

J'ai demandé au Roi l'explication sur le premier article, pour savoir si de l'heure du lever à la messe je devois regarder le cabinet qui est après la chambre de M^{gr} le Dauphin comme le cabinet du conseil du Roi et par conséquent y faire entrer les entrées de la chambre ; le Roi m'a répondu que je ferois entrer les entrées de la chambre dans ce cabinet si je le voulois, et que je ne les y ferois pas entrer si je ne le voulois pas, que j'en étois entièrement le maître. *Signé le duc de Châtillon.*

Règlement donné par M. le duc de Châtillon le 18 *octobre* 1741 *aux huissiers de quartier servant chez M. le Dauphin.*

MM. les huissiers qui servent et qui serviront chez M^{gr} le Dauphin auront attention à l'avenir, après que le lever de M^{gr} le Dauphin sera fait, et en même temps qu'il passera dans son cabinet doré, de laisser entrer dans le cabinet qui est après la chambre à coucher, les entrées de la chambre et par conséquent le chef de brigade de quartier qui a les dites entrées de la chambre, à l'exception des jours que je leur dirai de ne point laisser entrer les entrées de la chambre dans le cabinet, ainsi que le Roi m'a dit que je le pouvois faire. Ils observeront qu'après que M^{gr} le Dauphin sera rentré de la messe, il n'entrera le reste du jour dans

(1) M. de Maurepas a l'original avec le bon du Roi. (*Note du duc de Luynes*).

ce même cabinet que les grandes et premières entrées et les personnes qui me seront annoncées.

Ils ne laisseront à l'avenir entrer dans le cabinet doré que les grandes entrées et les personnes que j'y fais entrer, ce cabinet devant être regardé comme celui du Roi qui est après le cabinet du conseil. Au surplus ils continueront ce que j'ai réglé ci-devant pendant que Mgr le Dauphin est à son étude, n'y changeant rien par ce règlement.

M. de Châtillon, en me remettant l'écrit que j'ai fait copier ci-dessus, me fit quelques observations.

L'ordre qu'il a donné aux huissiers depuis le règlement a été pour faire voir que, bien loin de vouloir faire de la peine aux officiers des gardes, comme peut-être quelques-uns l'ont cru, il cherchoit à leur faire plaisir, puisqu'il ordonnoit qu'on les laissât entrer tous les jours, au lieu qu'aux termes du règlement il auroit pu chaque fois se les faire annoncer et les faire entrer ou non suivant qu'il auroit jugé à propos.

Il faut observer que cet ordre n'est que pour le chef de brigade et non pour l'exempt; lorsque le chef de brigade est absent, c'est-à-dire lorsqu'il a demandé permission à M. de Châtillon, car suivant la règle il ne peut s'absenter sans cela, alors l'exempt le remplace. Il a les mêmes priviges que lui; mais lorsque le chef de brigade ne se trouve pas dans le moment, l'exempt n'a pas droit de prétendre d'entrer dans le cabinet. Le cas est arrivé ces jours-ci, depuis le règlement. M. de Vandeuil est le chef de brigade en quartier, depuis le 1er octobre, chez M. le Dauphin; son fils, qui est exempt, étoit la semaine dernière chez M. le Dauphin. M. le Dauphin étant rentré dans son cabinet après la messe, M. de Vandeuil le père étoit dans ce moment à causer dans le caveau de M. le Dauphin; le fils se présenta pour entrer dans le cabinet; l'huissier lui dit qu'il n'avoit point d'ordre de le laisser entrer, que M. son père ne pouvoit pas être bien loin, qu'il n'y avoit qu'à l'avertir.

M. de Vandeuil le père est de la compagnie d'Harcourt;

ce fut à M. le duc d'Harcourt qu'il alla se plaindre lors de la contestation. M. le duc d'Harcourt prit fait et cause, prétendant que le chef de brigade doit avoir chez M. le Dauphin les mêmes prérogatives que le capitaine des gardes a chez le Roi. M. de Châtillon répond à cela que si cela est absolument égal, il faut donc que le chef de brigade monte dans le carrosse de M. le Dauphin comme le capitaine des gardes monte dans celui du Roi; et comme ils ne l'ont même pas prétendu jusqu'à présent, M. de Châtillon en conclut qu'il y a donc quelque différence. MM. les capitaines des gardes disent encore que le major même des gardes prend bien l'ordre du Roi dans le cabinet. M. de Châtillon, sur cela, demande ce qui arriveroit si par hasard le major ne s'y trouvoit pas, si celui qui le remplaceroit, soit un aide-major, soit un chef de brigade, entreroit dans le cabinet pour prendre l'ordre. (On peut voir dans les mémoires de M. de Dangeau un exemple qu'en l'absence des quatre capitaines le major a remplacé ; mais on ne voit point que cela ait été jusqu'au chef de brigade ni un aide-major). Il paroît que l'intention de M. de Châtillon est de donner l'ordre dans la chambre, au retour de la messe, d'autant plus que cela s'est toujours passé de la même manière le soir chez M. le Dauphin; et l'entrée aux officiers des gardes dans le cabinet pendant l'intervalle entre le lever et la messe n'est qu'une facilité donnée au chef de brigade pour faire sa cour plus agréablement.

M. le marquis de Lignerac, enseigne des gendarmes de la garde, gendre de M. le marquis de Broglie et beau-frère de M. du Chayla, a demandé permission de vendre sa charge; il se meurt de la poitrine. Cette charge donne le rang de mestre de camp. Le Roi a bien voulu lui conserver son rang de mestre de camp, ce qui seroit une grande grâce si la santé de M. de Lignerac n'étoit pas sans espérance. Par la retraite de M. de Lignerac, M. de Marcieu monte à l'enseigne, en donnant 50,000 livres. M. de

Poyanne, qui étoit premier guidon, étant présentement mestre de camp du régiment de Bretagne depuis la mort de M. le comte de Gassion, M. de la Salle, troisième enseigne, devient le second. M. de Saint-Chamant, second guidon, devient le premier. M. de Merinville, qui étoit le troisième, devient le second, et le troisième guidon vient d'être donné à M. de Goas, neveu de M. de Fimarcon, fils d'une de ses sœurs.

Je mets ici des vers qui ont été faits au sujet de la succession de l'empereur Charles VI et de la situation présente de la reine de Hongrie :

> Des fiers Autrichiens gît ici le dernier,
> Trop tard pour son honneur, trop tôt pour sa famille.
> En attendant un héritier,
> Ce prince trouva l'art de laisser à sa fille
> Un héritage en l'air, des droits litigieux,
> Un époux méprisé, déchu de ses aïeux,
> De cent titres brillants la pompeuse fumée,
> Point d'argent, nul conseil, sans amis, sans armée.

Du lundi 30, *Versailles.* — Je n'ai rien écrit depuis plusieurs jours parce qu'il ne s'est rien passé de nouveau ni de considérable. M. de Soubise partit il y a quelques jours pour Saverne ; Mme de Carignan et Mlle sa fille partirent à peu près dans le même temps. Le mariage doit se faire d'aujourd'hui en huit, 5 du mois de novembre. M. le prince de Rohan, dont la santé n'est point rétablie, a pris le parti de n'y point aller ; il est ici depuis quelques jours avec Mme la princesse de Rohan. Il paroît fort flatté de ce mariage ; mais en même temps il se fait un plaisir de dire qu'il n'a point acheté cet honneur, et de faire voir que cette alliance n'est point au dessus de celle qu'il pouvoit prétendre. Mlle de Carignan a 20,000 livres de douaire et 10,000 livres d'habitation. Sa dot est 100,000 écus valant 18,000 livres de rente, à cause de la différence de la monnoie.

Le Roi n'a point sorti d'ici depuis le dernier voyage de la Meutte que j'ai marqué. Il y eut hier huit jours qu'il

dîna pour la première fois dans le petit appartement dont j'ai parlé, qui est au-dessus de la galerie; depuis ce temps il a continué à y dîner ou souper presque tous les jours; il n'y a de femmes que Mme de Mailly, et d'hommes admis que M. de Meuse, le duc d'Ayen, le comte de Noailles, et le duc d'Harcourt, qui est en quartier. Le Roi a continué d'aller [chasser] la semaine passée comme à l'ordinaire. Jeudi, il chassa dans le parc un cerf qui y étoit entré par une brèche. Mme de Mailly et M. de Meuse étoient à cette chasse dans une calèche du roi.

Hier étoit le premier jour de la semaine de Mme de Mailly; elle vint chez la Reine pour la première fois depuis la mort de sa sœur.

Du mardi 31, *Versailles*. — Aujourd'hui, veille de la Toussaint, le Roi a été à la chasse. La Reine ne vit hier personne l'après-dînée, et aujourd'hui elle a fait ses dévotions; c'est l'abbé d'Alègre, son aumônier, qui a dit la messe.

M. le Dauphin se confessa hier au P. de Linières (c'est toujours le confesseur du Roi qui confesse les enfants de France); il a fait ses dévotions ce matin à la chapelle Saint-Charles en haut. Lorsque M. le Dauphin est arrivé, son prie-Dieu étoit en dedans de la chapelle; M. de Châtillon l'a fait reculer et mettre au pied de la marche qui monte dans ladite chapelle. Le P. de Linières étoit à droite du prie-Dieu le plus près de M. le Dauphin, et l'abbé d'Andelot, aumônier du Roi de quartier, en habit long, à la droite du P. de Linières, du côté de l'autel; à la gauche du prie-Dieu étoit M. l'évêque de Mirepoix en rochet et en camail. C'est M. le cardinal d'Auvergne qui a dit la première messe; il a premièrement donné de l'eau bénite à M. le Dauphin par aspersion, comme cela se pratique pour le Roi et pour la Reine. Après l'Évangile, un des clercs de chapelle a apporté le livre couvert du voile du calice, l'a présenté à M. l'évêque de Mirepoix, en ôtant le voile, et M. de Mirepoix l'a donné à baiser à M. le Dau-

phin. Aussitôt après, un clerc de chapelle a présenté à M. l'abbé d'Andelot un plat avec une boîte où étoient les hosties; M. l'abbé d'Andelot en a pris une pour faire l'essai, et a présenté l'autre à M. le Dauphin ; aussitôt après M. d'Andelot a porté l'hostie à l'autel. Immédiatement après la communion de la messe, on a mis un tabouret au pied de l'autel sur lequel on a mis un carreau qu'on a couvert aussitôt d'une espèce de tapis, et par-dessus une nappe de communion. M. le Dauphin s'est avancé auprès de ce tabouret, et s'est mis à genoux sans carreau. Deux clercs de chapelle ont déplié la nappe et en ont pris chacun un bout; du côté de l'autel, M. le duc de Châtillon tenoit le côté à droite, et j'ai tenu le coin du côté gauche (suivant la règle, le plus ancien duc devroit tenir le côté droit.) M. le cardinal d'Auvergne a communié M. le Dauphin en lui faisant auparavant baiser son anneau, suivant l'usage des évêques. M. le Dauphin a entendu tout de suite une seconde messe dite par un chapelain du Roi, lequel lui a présenté de l'eau bénite comme à la première.

Le Roi est revenu de la chasse d'assez bonne heure pour entendre les premières vêpres; il les a entendues en bas; la Reine y étoit; M. le Dauphin et Madame sur le drap de pied. C'est M. l'archevêque d'Arles (l'abbé de Bellefonds) qui a officié.

M. le cardinal de Polignac est fort mal.

NOVEMBRE.

Office de la Toussaint; sermon du P. Fleury. — Le Roi, M^me de Mailly et M. de Meuse. — Détail sur les audiences des ambassadeurs turcs et persans. — Nouvelles d'Allemagne et de Suède. — Lettre du roi de Prusse. — Le Roi retourne à Choisy. — Mariage du comte de Noailles avec M^lle d'Arpajon; privilége de la maison d'Arpajon de porter la croix de Malte. — Le prince de Saxe-Gotha et sa sœur la princesse de Galles. — Mort du cardinal de Polignac. — Nouvel appartement de M^me de Mailly; elle a cinq appartements à Versailles. — Nouvelles de Bohême.

Du jeudi 2, Versailles. — Le Roi fut hier à la grande messe à la chapelle en bas; M. d'Arles y officia. La Reine, M. le Dauphin et Madame y furent aussi. L'après-dînée, ils entendirent le sermon du P. Fleury, jésuite, prédicateur de l'avent. Ce prédicateur n'a ni le son de voix ni le geste agréable, et n'est point orateur. Il paroît qu'il prêche apostoliquement; il fit un compliment suivant l'usage, lequel me parut assez bien et même touchant; il parcourut dans ce compliment tous les différents sujets de gloire du Roi, par les heureux succès de ses armes et de ses négociations, par la sagesse de ses conseils et par la bénédiction que Dieu avoit donnée à sa famille, n'oubliant pas même la circonstance que le Roi, quoique jeune, alloit être bientôt grand-père, et finit par lui souhaiter de vaincre ses passions pour mériter la véritable gloire, qui est le bonheur des saints.

Le Roi continue toujours à dîner ou souper dans le nouveau petit appartement dans lequel M^me^ de Mailly se tient toute la journée; il n'y est servi que par un officier de la bouche et un du gobelet, et c'est le valet de chambre de M^me^ de Mailly qui met les plats sur la table; il y joue quelquefois à quadrille, fort petit jeu; souvent la conversation y est sérieuse et triste; il y a même des temps où M^me^ de Mailly a de l'humeur. Aussitôt que le Roi entre dans l'appartement, M^me^ de Mailly y étant, si M. de Meuse n'y est pas encore arrivé, on l'envoie querir sur-le-champ. Il paroît que les amusements du Roi sont troublés par de fréquentes réflexions. Il y a quelques jours qu'en parlant d'un rhumatisme qu'il a sur le bras droit et dont il souffre assez, il dit à M. de Meuse: « Je ne suis pas fâché de souffrir, et si vous en saviez la raison, vous ne la désapprouveriez pas. » La vaisselle dont on se sert dans ce petit appartement est marquée aux trois couronnes. La communication avec le petit cabinet n'est pas fermée.

Du vendredi 3, Versailles. Le Roi entendit hier la messe à l'ordinaire; il n'y eut point de grande messe; il partit à

onze heures et demie pour le bois de Boulogne (1); Mme d'Antin et Mme de Mailly montèrent dans son carrosse, M. le duc d'Harcourt et M. de Richelieu. Il joua à l'hombre et au trictrac, fut environ deux heures à table, et repartit à onze heures et demie.

Mme de Mailly, avant-hier à la chapelle pendant les premières vêpres des Morts, paroissoit dans une grande affliction; cependant hier elle parut à peu près comme à l'ordinaire. Le Roi ne fait point aujourd'hui la Saint-Hubert, à cause de la fête de Saint-Marcel; il va tirer dans le petit parc. Mme de Mailly, qui est de semaine, ne devoit point aller à la chasse, et M. de Meuse, qui y va toujours avec elle, étoit sorti pour quelques affaires. Le Roi l'a envoyé chercher plusieurs fois et l'a attendu un quart d'heure; ensuite il lui a dit, en montant en carrosse, d'aller dire à Mme de Mailly que si elle vouloit aller à la chasse, il alloit lui renvoyer une calèche. Le Roi effectivement, d'auprès de Trianon où il a monté à cheval, a renvoyé la seconde calèche; Mme de Mailly y a monté en grand habit, avec M. de Meuse, et a été trouver le Roi; elle est revenue un peu avant S. M. pour suivre la Reine à vêpres, étant de semaine.

Du samedi 4, Versailles. — Le Roi a été aujourd'hui faire la Saint-Hubert aux Alluets; il soupe ce soir chez Mme la comtesse de Toulouse.

Du mercredi 8, Versailles. — Il n'est point encore décidé comment les dames seront habillées à l'audience que le Roi doit donner à l'ambassadeur turc le mois prochain. Il paroît comme certain que cet ambassadeur ne verra pas la Reine; c'est M. de Sainctot, introducteur des am-

---

(1) Mademoiselle, qui est à Madrid, avoit été avertie de la part du Roi de venir souper à la Meutte; elle y arriva pendant que le Roi étoit à la chasse; elle y soupa et s'en retourna après le souper à Madrid. La réception fut assez froide et à peu près comme celle du voyage précédent. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 4 novembre 1741.)

bassadeurs en exercice, qui est chargé de faire sur cela la recherche des exemples. Je demandai il y a quelques jours à M. de Verneuil, l'autre introducteur, s'il ne savoit point ce qui s'étoit passé ; il me dit que cela ne le regardoit point, que cependant il chercheroit pour me faire plaisir, mais qu'il demandoit sur toutes choses de n'être point cité. Il m'a envoyé aujourd'hui le petit mémoire dont voici la copie.

En 1669, le Grand Seigneur envoya à Louis XIV un ministre, lequel reçut depuis Toulon jusqu'à Paris les honneurs dus à un ambassadeur, parce qu'on le croyoit revêtu de ce caractère. On reconnut dès qu'il fut ici qu'il n'étoit qu'envoyé ; cependant le 5 décembre 1669, le feu Roi lui donna une audience à Saint-Germain en Laye avec beaucoup d'appareil. La Reine n'étoit point à cette audience, et elle n'en donna point à ce ministre.

En 1716, Mehemet Riza Beg, ambassadeur de Perse, ne prit point audience de Mme la duchesse de Berry.

En 1721, l'ambassadeur du Grand Seigneur eut au palais royal une audience en cérémonie de M. le duc d'Orléans ; il ne vit ni Madame ni son Altesse Royale.

Il paroît par les nouvelles d'Allemagne que nous agissons toujours de concert avec le roi de Prusse. Le général Neuperg, qui avoit toujours observé jusqu'à present l'armée du roi de Prusse, a quitté la Silésie depuis peu de temps, et est entré en Moravie pour être également à portée de l'Autriche et de la Bohême. Le Roi de Prusse a écrit à l'électeur de Bavière pour le remercier de l'avoir débarrassé de ce général. Malgré l'union de ces deux princes, les Autrichiens ont fait publier qu'il y avoit un traité de fait entre la Reine de Hongrie et le roi de Prusse. La ratification de ce prétendu traité a été remise à Vienne au ministre du roi de Pologne, électeur de Saxe, de manière que la cour de Dresde a été plusieurs jours à croire que ce traité étoit vrai. Pareille copie a été envoyée ici à M. de Wassenaer, ministre de la reine de Hongrie ; mais M. de Wassenaer, sachant que l'on est ici prévenu et

que l'on ne donneroit point dans ce panneau, n'a pas osé en parler.

Les dernières nouvelles sont que l'avant-garde des troupes de l'électeur est entrée en Bohême par Freistadt et Budweiss.

M. de Loss dîna hier ici avec M. le comte de Wistown ; ce n'est point une chose d'étiquette que ce dîner ; c'est une politesse. M. de Loss paroît avoir environ cinquante ans ; il est grand et bien fait. M. de Wistown paroît avoir vingt-quatre ou vingt-cinq ans. Il est grand, bien fait, a un visage agréable; il sait bien la musique et joue bien du clavecin.

On parle d'un petit combat entre quelques vaisseaux anglois et espagnols, dans lequel les Anglois ont été battus. Cette nouvelle même paroît assez certaine.

Les gazettes ont beaucoup parlé d'un combat qu'il y eut il y a environ six semaines en Finlande, entre les Suédois et les Russiens. Il est certain que les Suédois ont été battus; mais on a fort augmenté, de la part des Russiens, le détail de cette victoire, prétendant que le corps des Russiens n'étoit que peu supérieur à celui des Suédois. Quoique les nouvelles de Stockholm aient appris la vérité de ce qui s'est passé dans cette action et aient fait connoître que les Russiens étoient cinq contre un, cependant ils ont omis une circonstance qui me fut contée hier par M. de Tessin, chargé ici des affaires de Suède, quoique sans caractère, et qui compte s'en aller incessamment dès qu'il sera arrivé un envoyé du roi son maître. Cette circonstance est, que les nouvelles de Stockholm ont dit que le corps des Suédois étoit de deux mille huit cents hommes; sur ce nombre, il y avoit treize cents Finlandois ou Finnois qui prirent la fuite au commencement de l'action, de sorte qu'il n'y eut que les quinze cents Suédois qui combattirent réellement. On a caché cette circonstance de la part de la Suède pour conserver la réputation des Finnois. Ce que l'on sait depuis ce temps-là, c'est

que les Russiens se retirent en brûlant tout leur pays.

Voici une lettre écrite par le roi de Prusse (1) au sujet de M. Robinson. M. Robinson est un ministre de la reine de Hongrie qui a été chargé de négocier avec le roi de Prusse et qui a fait une multitude de voyages sans succès.

« L'infatigable Robinson est venu me faire des propositions aussi puériles qu'impertinentes ; il a eu la lâcheté de vouloir me détacher de mes meilleurs et plus désintéressés amis de qui j'espère tout, la France et la Bavière. Qu'il sache, ainsi que l'univers, que je ne m'en séparerai jamais. »

Du Jeudi 9, *Versailles.* — Les comédies ont recommencé mardi dernier ici ; ce sont les François qui ont commencé ; les Italiens mercredi, et tragédie aujourd'hui.

Du lundi 13, *Versailles.* — Le mariage de M. le comte de Noailles fut public avant-hier, avec Mlle d'Arpajon. Il y a longtemps que l'on savoit ce mariage ; Mlle d'Arpajon est petite-fille de Montargis.

Le Roi va mercredi à Choisy, et revient le lendemain jeudi. Il a eu beaucoup de peine à se déterminer à ce voyage, craignant pour Mme de Mailly et pour lui de rentrer dans un lieu où ils ont beaucoup vécu avec Mme de Vintimille. Mme de Mailly, voyant combien il étoit difficile de résoudre le Roi à y aller, lui dit que s'il ne vouloit pas y aller, elle iroit toute seule voir ses bâtiments. Je demandai avant-hier au Roi permission de lui aller faire ma cour à Choisy, comme j'ai coutume de le faire ; et j'ajoutai que je lui demanderois même une chambre s'il vouloit bien m'en donner une. Le lendemain, Mme de Mailly m'envoya prier de passer chez elle, et me dit que le Roi l'avoit chargée de proposer à Mme de Luynes de venir à ce petit voyage. En conséquence Mme de Luynes en alla parler sur-le-champ à M. le Cardinal, qui lui dit qu'elle ne pouvoit pas s'en dispenser. Le lendemain, elle en

(1) A M. Hindfort. (*Note du duc de Luynes.*)

parla à la Reine, qui la reçut parfaitement bien, et lui dit qu'il falloit nécessairement qu'elle y allât puisque le Roi le désiroit. Il n'y aura point de liste pour ce voyage. Il n'y aura de femmes que Mme de Mailly, Mme la duchesse de Gramont et Mme de Luynes. M. le prince de Conty avoit fait demander au Roi permission d'y aller; mais le Roi lui a fait dire que ce voyage étoit court et qu'il feroit mieux d'y venir un autre voyage.

M. le cardinal de Fleury a été un peu incommodé ces jours-ci d'un dévoiement, et a mangé seul; il est mieux présentement.

On attend à tous moments des nouvelles de M. de Belle-Isle; il doit être à l'armée, et il est vraisemblable que l'on va faire le siége de Prague.

Mardi 21, *Versailles.* — Le Roi fut mercredi à Choisy et en chemin faisant courut le cerf ici aux environs, du côté de Verrières. Il mena dans son carrosse Mme de Luynes, Mme de Mailly, MM. le duc d'Harcourt, d'Ayen, comte de Noailles et moi; il y avoit une calèche au rendez-vous, où les deux dames montèrent avec M. de Meuse et moi. Après la chasse, il monta dans un carrosse avec quelques hommes, et laissa un carrosse pour les dames et les hommes qui restoient. Il nous parut de fort bonne humeur, Mme de Mailly fort occupée de lui, cependant sans aucune affectation. A l'égard du Roi, il paroît traiter Mme de Mailly avec amitié, mais on ne peut remarquer ni amour ni empressement. Mme de Mailly jeta quelques larmes en approchant de Choisy; elle n'y avoit point été depuis la mort de sa sœur. Quand nous y arrivâmes, le Roi étoit à se promener et à voir ses nouveaux bâtiments, qui sont fort avancés. Aussitôt que les dames furent arrivées, il les mena voir un meuble nouveau dans un appartement que l'on vient d'accommoder pour Mademoiselle. Mme la duchesse de Gramont étoit de ce voyage; elle y étoit arrivée et étoit venue avec M. le duc de Gramont. Comme c'est à M. du Bordage à qui le Roi a donné l'exercice du gouvernement

de Choisy, en l'absence de M. de Coigny, M. du Bordage en fit les fonctions pour la première fois; il voulut servir le Roi à souper, et le Roi lui ordonna de se mettre à table; il resta au coucher du Roi après que tout le monde fut sorti, et le lendemain je le vis entrer au lever avant M. de Bouillon et M. de Rochechouart. Il faut observer que les entrées à Choisy ne sont pas réglées dans la journée, au moins au débotter, comme elles le sont ici. Tous ceux qui sont du voyage entrent et voyent déshabiller et habiller le Roi entièrement; mais le matin et le soir on fait entrer et sortir à l'ordinaire. M. le Prince de Conty étoit venu de Paris, et coucha à Choisy; on fut un peu étonné de l'y voir arriver, le Roi lui ayant fait dire, comme j'ai marqué ci-dessus, que ce voyage seroit bien court et bien peu amusant, et que cependant il étoit le maître. M[me] de Mailly me parut trouver que M. le prince de Conty auroit mieux fait de remettre à un autre voyage. Cependant je ne l'entendis pas désapprouver la visite que fit le lendemain M. le comte de Charolois, qui vint faire sa cour, et qui ne s'en alla qu'un peu avant le souper du Roi. Le Roi n'a joué qu'à l'hombre et au trictrac pendant ce voyage. Le jeudi, il soupa à cinq heures, et repartit à neuf pour revenir à Versailles. On ne peut pas marquer plus d'aisance et de facilité dans le commerce que le Roi en marque à Choisy; il est occupé que l'on soit bien chez lui comme un particulier pourroit l'être, et l'on peut ajouter que l'on ne s'aperçoit de ce qu'il est que par ce qui l'environne. Il parla après souper de M. de Belle-Isle, et nous dit qu'il étoit parti de Francfort pour aller à Dresde joindre les troupes du Roi de Pologne, électeur de Saxe, et que ce prince lui avoit donné une patente pour commander ses troupes. Le Roi paroît toujours fort occupé de ses jardins et de ses bâtiments, et l'on n'entend de lui ni de ceux qui l'environnent aucun propos qui ne soit très-convenable.

Dimanche dernier nous vîmes ici la signature du con-

trat de mariage de M. le comte de Noailles avec M[lle] d'Arpajon; on ne peut s'empêcher de marquer à cette occasion le privilége singulier de cette maison de porter la croix de Malte. MM. d'Arpajon descendent des anciens comtes de Toulouse, et comptent pour le premier de leurs ancêtres Bérauld de Toulouse, vicomte de Lautrec, second fils d'Alphonse dit Jourdain, comte de Toulouse, qui vivoit vers l'an 1207; il épousa Gaillarde, héritière de la maison d'Arpajon. Leur fils Hugues 1[er] quitta le nom de Toulouse, et prit celui de sire d'Arpajon. Le septième de cette famille, nommé Jean 1[er], qui vivoit sous Louis XI, fut substitué aux biens de Séverac par Amaury de Séverac, maréchal de France, cousin de sa mère, en 1430. Le onzième de cette maison, nommé Charles, fut nommé par Henri III chevalier du Saint-Esprit, honneur qu'il refusa, ne voulant point changer de religion et étant né calviniste. Le treizième de cette maison fut Louis, vicomte d'Arpajon, qui fut marié trois fois; sa troisième femme, qui étoit Harcourt-Beuvron, fut dame d'honneur de M[me] la Dauphine-Bavière; il eut de celle-ci une fille qui épousa M. le comte de Roucy et fut dame du palais de M[me] la Dauphine-Savoie; et Louis vicomte d'Arpajon eut de Louis XIV un brevet de duc en 1651. Il étoit lieutenant général des armées du Roi et gouverneur de Lorraine; il servit avec distinction sous Louis XIV, et en 1645 il demanda à ce prince permission d'aller à Malte, volontaire, dans le temps que cette île étoit menacée d'une irruption par les Turcs. Il fut fait généralissime des armées de la Religion (1). Le grand maître

---

(1) Ibrahim, ayant appris la perte de son grand galion enlevé avec toutes les richesses dont il étoit chargé, envoya un hérault déclarer la guerre au grand maître et à l'Ordre.

On travailla avec soin à mettre les forces de la Religion en état de résister à la puissance formidable du Grand Seigneur; on envoya chercher de tous côtés du secours et des munitions de guerre et de bouche.

Belle action et à jamais mémorable de Louis vicomte d'Arpajon, seigneur de la première qualité et de la haute noblesse du royaume de France, qui fait

Jean Paul Lascaris fut si satisfait des services importants que rendit M. d'Arpajon, qu'il lui donna pour lui et ses descendants aînés, le droit de porter sur le tout de leurs armes celles de la Religion avec l'écu posé sur la croix octogone, les extrémités saillantes, et qu'un de leurs fils au choix du père seroit chevalier en naissant et grand croix après avoir fait profession, à l'âge de seize ans. Ce privilége (1) fut confirmé, en 1715, par le grand maître Raymond de Perellos ; et le grand maître d'aujourd'huy, en faveur du mariage de M. le comte de Noailles avec l'héritière de cette maison, a bien voulu accorder à M. le comte de Noailles le droit de porter la croix de Malte sans aucune obligation, et sans que cet honneur puisse l'empêcher de porter les autres ordres qui pourront lui être conférés (2).

---

prendre les armes à tous ses vassaux, lève deux mille hommes à ses dépens, charge plusieurs vaisseaux de munitions de guerre et de bouche ; et, accompagné de plusieurs gentilshommes de ses parents et de ses amis, met à la voile, se rend à Malte, et présente au grand-maître un secours si considérable qu'il n'eût osé en espérer un pareil de plusieurs souverains. Le grand-maître crut ne pouvoir mieux reconnoître un service si important qu'en lui déférant le généralat des armées, avec le pouvoir de se choisir lui-même trois lieutenants généraux pour commander sous ses ordres dans les endroits où il ne pourroit se transporter. (*Note du duc de Luynes.*)

Il se trouva que la guerre dont le Turc menaçoit Malte n'étoit qu'une fausse alarme ; il s'attacha à l'île de Candie, assiégea et prit la Canée. Toutes ses forces, tant de terre que de mer, de puissantes flottes et des armées considérables fondirent sur cette île. Malte, délivrée de l'effort de leurs armes, envoie son escadre au secours des assiégés. Le vicomte d'Arpajon prend congé du grand maître. Ce prince, de l'avis du conseil, pour reconnoître le généreux secours qu'il lui avoit amené, par une bulle expresse lui donna la permission pour lui et pour son fils aîné de porter la croix d'or de l'Ordre ; qu'un de ses cadets ou de ses descendants seroit reçu de minorité quitte et franc des droits de passage ; qu'après sa profession il seroit honoré de la grande croix ; que les chefs et les aînés de leur maison pourroient porter la croix dans leur écu et dans leurs armes. (*Histoire de Malte* de l'abbé de Vertot, page 205, tome V.)

(1) C'est ainsi que Moréri le rapporte ; mais ce privilége accordé par tout l'Ordre n'avoit pas besoin de confirmation. Il y eut seulement une lettre de félicitation du grand maître. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il faut distinguer les deux croix que portent MM. les chevaliers de Malte. Cet ordre est militaire et religieux. Les chevaliers qui n'ont point fait

M. le duc d'Arpajon mourut en 1679 ; il étoit grand-père de feu M. d'Arpajon, gouverneur de Berry, chevalier de l'ordre de la Toison, qui épousa en 1715 M^lle de Montargis, qui a été depuis dame d'honneur de M^me la duchesse de Berry. Il en eut deux garçons, qui sont morts, et M^lle d'Arpajon qui épouse M. le comte de Noailles.

Le Roi a soupé samedi et dimanche au grand couvert, hier dans le petit appartement de M^me de Mailly, et aujourd'hui chez M^me la comtesse de Toulouse. Ce matin, comme il est parti de fort bonne heure pour la chasse, et que c'étoit mardi, jour des étrangers, quelques-uns de ces ministres ne sont pas arrivés assez tôt pour faire leur cour au lever. M. le comte de Loss, envoyé de Saxe, qui n'avoit point vu le Roi, m'est venu demander s'il ne pouvoit point faire sa cour au débotter. Je lui ai dit que je ne croyois point que ce fût l'usage, n'y ayant jamais vu d'étranger. M. le duc de Rochechouart, à qui j'en été parler, m'a confirmé la même chose, et m'a dit qu'il ne pourroit pas le faire entrer sans prendre l'ordre du Roi. Comme ce n'étoit point l'intention de M. de Loss de demander une grâce particulière, il n'a point été chez le Roi.

M. de Loss a présenté aujourd'hui à M^me de Luynes M. le prince de Saxe-Gotha et M. le baron de Stoudnitz, qui

---

profession ne sont encore que militaires, et ne portent d'autre croix que celle qui est pendue au col et attachée avec un ruban noir; c'est cette croix que M. le comte de Noailles est en droit de porter et qu'il porte effectivement, quoiqu'il ne soit point encore marié, en vertu de la grâce qui vient de lui être accordée. Ce droit s'étend non-seulement à lui mais même à ses enfants et petits enfants aînés à l'infini, et il entre dès ce moment dans tous les droits de la maison d'Arpajon comme s'il descendoit lui-même de cette maison. Cette grâce ne peut être accordée par le seul conseil de Malte, il faut que ce soit par le vœu unanime de tout l'Ordre. Elle l'a été dans cette occasion-ci sans que personne ait été d'un sentiment différent. Cette croix ainsi pendue au col n'empêche point que l'on ne reçoive tous les autres ordres ; il n'y a que l'autre croix qui puisse en empêcher. Cette autre est une petite croix blanche cousue à l'habit du côté gauche; il n'y a que les chevaliers qui ont fait profession, et qui sont par conséquent religieux, qui aient droit de la porter. (*Note du duc de Luynes.*)

est un jeune homme qui est avec lui et que l'on dit même être de ses parents. Le prince de Saxe-Gotha n'auroit point une figure désagréable s'il n'avoit point le nez un peu long et tombant. La princesse de Galles (1) est sa sœur; on dit qu'elle a de l'esprit et que sa figure n'est pas mal.

Mme de Bulow (2), sœur de Mme de Saint-Florentin, dont le mari demeure à Hanovre et est au service de l'électeur de Hanovre, roi d'Angleterre, laquelle est ici depuis peu de temps, contoit hier à la Reine que lors du mariage du prince de Galles, le roi d'Angleterre déclara qu'il ne marieroit jamais son fils sans voir auparavant celle qu'il lui feroit épouser; le mariage étoit déjà conclu avec la princesse de Saxe-Gotha; mais sur cette déclaration, la princesse sa mère dit qu'elle n'enverroit point sa fille pour être examinée par le roi d'Angleterre, et en conséquence le mariage fut comme rompu; la fille, qui le trouvoit assez avantageux pour ne pas le laisser échapper et qui croyoit apparemment pouvoir être assurée du succès, demanda permission à sa mère d'aller passer quelques jours avec des dames à la campagne chez son frère. Comme cette maison de campagne n'est qu'à cinq ou six lieues d'Hanovre, elle partit de cette campagne, avec quelques dames, se rendit à Hanovre, et fit dire au roi d'Angleterre qu'elle seroit à telle heure dans tel jardin. Le roi d'Angleterre s'y rendit, s'approcha de la compagnie, et ayant fait la conversation pendant quelque temps, fut si content de l'esprit et de la figure de la princesse, que le mariage se fit peu de temps après.

M. le cardinal de Polignac mourut la nuit de dimanche

---

(1) Auguste de Saxe-Gotha, fille de Frédéric II, duc de Saxe-Gotha, née en 1719; mariée le 8 mai 1736 à Frédéric-Louis, prince de Galles.

(2) Elle est Platen et aînée de quelques années de Mme de Saint-Florentin. Elle lui ressemble assez; cependant Mme de Saint-Florentin est mieux; elle est luthérienne. (*Note du duc de Luynes.*)

à lundi, à cinq heures du matin; il étoit dans sa quatre-vingt et unième année. Il vaque par sa mort l'archevêché d'Auch, où il y a des réparations immenses et où il n'a jamais été; il avoit outre cela plusieurs abbayes, entre autres celle de Bonport valant 20,000 livres, celle de Corbie 38 à 40,000 livres, celle d'Anchin 38,000 livres, celle de Bégard de 9,000 livres, celle de Mouzon de 12,000 livres, et celle de Melet. Son cœur doit être porté à Anchin; il aimoit beaucoup cette abbaye; c'est celle où il avoit été exilé. Il étoit grand maître de l'ordre du Saint-Esprit de Montpellier. Il a fait un testament par lequel il ordonne que son cœur sera porté à Anchin. Il donne à ses deux neveux, les deux tiers à l'aîné, l'autre au cadet, de ce qui restera les réparations payées; mais quoiqu'il ait beaucoup d'effets, entre autres la famille de Lycomède, roi de Scyros, fameuse parmi les curieux par la beauté des statues, il y a lieu de croire que les réparations consommeront la plus grande partie desdits effets. L'abbaye d'Anchin, dont le revenu est fort considérable, ne peut être possédée que par un moine ou par un cardinal; et même quand c'est un cardinal, les religieux ont grand soin de faire nommer un moine de leur ordre pour coadjuteur; c'est ce qui est arrivé quand M. le cardinal de Polignac a eu cette abbaye, de sorte qu'elle passe actuellement à un religieux. Le cardinal d'Auvergne avoit demandé celle de Corbie; mais le Roi l'a donnée aux économats.

On attend à tout moment des nouvelles de Bohême et de la prise de Prague, dont nos troupes sont fort peu éloignées. Suivant les dernières lettres que l'on a reçues, l'on n'est pas sans inquiétude sur le général Neuperg que l'on dit avoir un corps d'armée considérable, et l'on n'a point encore appris que nos différents corps de troupes soient rassemblés.

Du mercredi 29, *Versailles.* — Le Roi revint hier de la Meutte; il n'y étoit que depuis avant-hier; il n'y avoit de dames à ce voyage que Mademoiselle, M^{me} de Mailly,

Mme d'Antin, Mme la duchesse de Ruffec. Il paroît qu'il y a toujours du froid entre Mademoiselle et Mme de Mailly; et Mademoiselle, qui étoit ici depuis plusieurs jours, avoit toujours été dans l'incertitude, jusqu'à la veille du voyage, si elle en seroit.

L'appartement qu'avoit feu M. le cardinal de Polignac, au-dessus de l'appartement de Mme de Mailly, mais deux étages plus haut, vient d'être donné à M. le comte de Matignon (Gacé), qui avoit celui immédiatement au-dessous; et celui de M. le comte de Matignon, qui est immédiatement au-dessus de celui de Mme de Mailly, a été donné à Mme de Mailly. On fait un escalier en dedans de son appartement qui montera à celui-ci; elle couchera dans celui d'en haut, que l'on fait accommoder, et fait de sa chambre en bas, où elle étoit incommodée par le bruit, un grand cabinet.

L'ancien logement de M. l'abbé de Pomponne, qui lui avoit été donné, s'est trouvé dans l'impossibilité d'être accommodé, parce que les poutres sont pourries; et on a pris le parti d'en murer les portes jusqu'à ce qu'on juge à propos de le rebâtir. Par toutes ces circonstances, en comptant le logement qui est dans les petits appartements et celui du petit de Vintimille, on peut dire que Mme de Mailly a présentement cinq appartements dans le château.

Le Roi courut avant-hier le daim dans le bois de Boulogne. Mme de Mailly étoit à la chasse dans une calèche avec M. de Meuse; après la chasse elle fut dans la même voiture dans laquelle elle avoit couru, qui est un soufflet du Roi, en habit de chasse, avec M. de Meuse, au Roule, voir la statue équestre du Roi, qui a été faite pour Bordeaux. L'ouvrier (1), nommé Lemoyne, qui l'a faite, fut si content

(1) Le nom d'artiste n'était pas encore employé généralement pour désigner les auteurs d'ouvrages d'art. Piganiol de la Force, dans la préface de la 6e édition de sa *Description de Versailles* (1730) dit encore : « Des deux tables que j'ai ajoutées à la fin de l'ouvrage, il y en a une qui contient un abrégé de

des louanges qu'elle lui donna, qu'il lui promit de lui en faire une en petit, pour elle, sur le même modèle. De là, elle entra dans Paris pour aller à Sainte-Agnès ; elle trouva en chemin M. le comte et Mme la comtesse de Noailles avec Mme d'Arpajon, dont le carrosse venoit de casser ; elle mit pied à terre dans un cabaret où elle leur rendit visite. Le mariage de M. le comte de Noailles avoit été fait ce même jour-là.

Mme de Picquigny accoucha la nuit d'avant-hier à hier d'un garçon, qu'on appelle le vidame d'Amiens. Le Roi vient de donner ordre tout à l'heure devant moi, à un gentilhomme ordinaire d'aller savoir de ses nouvelles de sa part. Le Roi envoie toujours chez les femmes titrées lors même qu'elles accouchent d'une fille ; il me semble que la Reine se dispense souvent d'y envoyer.

Les nouvelles de Bohême sont que M. de Belle-Isle est resté malade quelques jours à douze lieues de Dresde ; que l'électeur est devant Prague, où les Saxons, les Prussiens, les Bavarois et nos troupes doivent être présentement rassemblés ; et que d'un autre côté le général Neuperg s'est avancé jusqu'à Tabor avec une nombreuse armée ; on dit même qu'il est à Prague. La rivière de Moldau, qui passe au travers de Prague, sépare les deux armées.

On croit don Philippe parti pour aller en Italie. Madame Infante écrivit il y a quelques jours ici à Madame sa sœur ; elle lui mandoit que quelque affligée qu'elle fût dans l'état où elle est (étant prête d'accoucher), de voir partir don Philippe, elle aimoit encore mieux qu'il fût parti que s'il avoit fait comme le duc de Lorraine (1). On rapporte une réponse de Madame Infante à la reine d'Espagne qui

---

la vie des ouvriers dont il est parlé dans le corps du livre. » Ce n'est que dans la 7e édition (1738) que ce mot est remplacé par celui d'artistes.

(1) On a reproché au duc de Lorraine d'avoir balancé longtemps d'aller se mettre à la tête de l'armée du général Neuperg ; cependant on dit qu'il y est présentement. (*Note du duc de Luynes.*)

mérite de n'être pas oubliée. La reine d'Espagne lui demandoit si elle seroit bien affligée du départ de don Philippe ; Madame Infante lui répondit qu'elle en seroit très-affligée, mais cependant pas tant que la Reine. La Reine, surprise de cette réponse, lui en demanda l'explication : Madame lui répondit : « C'est que j'irai le trouver partout où il sera; mais que pour la Reine elle pourroit être longtemps sans le revoir. »

DÉCEMBRE.

Prise de Prague. — Présentation de M^me^ de Soubise. — Mort de M^me^ de la Mothe, de M. de Lignerac et de M. de Montbrun. — Contestation entre les premiers gentilshommes de la chambre et le contrôleur général. — Nouvelles des armées. — M^me^ de Loss. — Mémoires du directeur général des bâtiments, des premiers gentilshommes de la chambre et du contrôleur général, présentés au Roi. — Relations du duc de Chevreuse sur l'escalade de Prague. — Dispositions pour l'audience de l'ambassadeur turc. — Présentation de M^me^ de Mirepoix. — Mort de la reine de Suède. — Révolution de Russie. — Étrennes de M^me^ de Mailly à Mademoiselle.

Du vendredi 8, fête de la Vierge, Versailles. — Dimanche dernier, 3 de ce mois, il arriva un courrier de M. Blondel, ministre du Roi à Mayence, lequel est présentement à Francfort. Il apportoit une lettre de M. de Belle-Isle pour M. Amelot, à laquelle étoit ajouté par apostille que Prague venoit d'être pris par escalade; il y avoit fort peu de détail. Cette nouvelle étoit arrivée à M. de Belle-Isle par un des gens de M. de Séchelles qui étoit parti pour Dresde (1) avant même que l'affaire fût finie. M. de Montijo, qui est à Francfort, mandoit la même nouvelle par le même courrier à M. de Campo-Florido.

(1) Aussitôt que M. de Belle-Isle eut reçu le courrier de M. de Séchelles, il fit partir un courrier pour Francfort, qui étoit tout prêt. Indépendamment de la nouvelle de Prague, comme il se trouva à Francfort un courrier de M. de Montijo prêt à partir pour Paris, on remit son paquet au courrier de M. Blondel. (*Note du duc de Luynes.*)

Le lundi le Roi alla à Choisy, et l'on comptoit à chaque moment avoir un courrier de l'Électeur ; cependant le mardi et le mercredi se passèrent sans aucune nouvelle ; enfin le jeudi, à une heure après midi, le Roi reçut une lettre de M. le Cardinal par laquelle il lui marquoit que le courrier de l'Électeur venoit d'arriver. La lettre contenoit le détail de ce qui s'est passé à l'action. Ce courrier de l'Électeur est M. de Tavannes, cousin de M. l'archevêque de Rouen ; il a été lieutenant de cavalerie dans mon régiment ; de là, capitaine de dragons dans le régiment de Condé ; il fut ensuite quelque temps attaché à feu M. le Duc, en qualité de capitaine de ses gardes. Ce fut dans ce temps-là qu'il enleva M^lle de Brun ; cette affaire, suivie vivement par M. de Brun, a été terminée par un arrêt qui a condamné M. de Tavannes à avoir la tête coupée ; il avoit déjà pris le parti de sortir du royaume, et il s'étoit attaché à l'électeur de Bavière auprès duquel il a toujours demeuré depuis. Il y est en qualité d'ajdudant général et y a le rang de colonel. La circonstance où il se trouve l'a obligé à changer de nom en arrivant ici ; il a été présenté aujourd'hui au Roi sous le nom de M. le baron de Montarlo. Le Roi est sorti de son cabinet et lui a parlé à la porte de sa chambre ; il a aussi été présenté à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames. Il rapporte que l'Électeur, assez embarrassé de ce que l'artillerie de Saxe sur laquelle l'on comptoit n'étoit point encore arrivée le 25, avoit pris le parti de faire escalader la ville. Ce projet avoit été formé sur le plan donné par M. de Gourutz, Suédois, aide de camp de M. le duc de Boufflers. M. de Gourutz, qui sait parler la langue bohémienne, s'étoit avancé quelques jours auparavant du côté de la Moldau, déguisé en paysan et s'étoit promené assez près de la ville pour faire la conversation avec les sentinelles, et après avoir remarqué qu'il étoit aisé d'escalader la ville de ce côté-là, pendant le temps qu'on attiroit la garnison de la ville d'autre côté par d'autres attaques, il avoit communiqué ce projet à l'Élec-

teur, lequel, après avoir écouté plusieurs raisonnements différents pendant quelques jours, s'étoit enfin déterminé à le suivre. En conséquence, M. le comte de Saxe avoit passé la Moldau et s'étoit allé poster dans un petit village assez près de Prague; et, pendant que l'on faisoit trois autres attaques, deux par les Saxons à la tête d'une desquelles étoit le frère de M. le comte de Saxe, et l'autre par nos troupes, M. le comte de Saxe lui-même, à la tête des François, ayant fait escalader la ville par les grenadiers et les dragons, s'étoit rendu maître d'une porte par où tout le détachement, qui étoit d'environ deux mille hommes, étoit entré. Il paroît que toutes nos troupes ont observé la plus exacte discipline; il n'y a pas eu le moindre désordre. La ville de Prague est fort grande, suivant le rapport de M. de Tavannes; elle a trente-quatre bastions. Il n'y avoit que deux mille sept à huit cents hommes de garnison et peut-être douze ou quinze cents écoliers ou bourgeois armés. Les ennemis, persuadés que l'on vouloit ouvrir la tranchée du côté d'une des fausses attaques, y avoient porté toutes leurs forces, de sorte qu'il n'y a eu presque aucune perte de notre côté. Il y a eu trois officiers tués ou blessés parmi les Saxons (1). La ville de Prague est remplie de toutes sortes de munitions, ce qui s'est trouvé fort à propos pour l'armée. M. de Belle-Isle a dû y arriver le 1er ou le 2 de ce mois, en litière.

Le Roi revint hier de Choisy, et soupa dans le petit appartement de Mme de Mailly; avec elle, MM. de Meuse, d'Ayen et de Noailles. Les dames qui ont été à Choisy étoient Mademoiselle, Mme de Mailly, Mme la duchesse de Ruffec, Mmes de Chalais et de Talleyrand et Mme la duchesse de Gramont. Le Roi paroît plus occupé que jamais de Mme de Mailly; aussi se conduit-elle de façon à marquer l'amitié la plus véritable et en même temps la discrétion la plus grande.

---

(1) Voyez les relations, p. 48.

Mme la princesse de Croy, fille de M. le duc d'Harcourt, accoucha il y a quelques jours d'une fille. Mme de Guerchy, autre fille de M. d'Harcourt, est accouchée aussi d'une fille il y a quelques jours. Mme de Fitz-James accoucha aussi d'une fille il y a cinq ou six jours.

Le Roi, M. le Dauphin et Mesdames envoient chez les dames titrées en couches, quoique ce ne soit qu'une fille, le premier enfant. Ils ont envoyé chez Mme de Picquigny, à l'occasion de la naissance de son fils, et la Reine n'y a point envoyé.

Aujourd'hui il y a eu sermon, ensuite duquel le Roi et la Reine ont entendu en bas les vêpres chantées par les chantres de la chapelle en haut; il y a eu ensuite salut que le Roi a entendu en haut. Un moment avant le salut, Mme de Soubise a été présentée au Roi par Mme de Ventadour. A cette présentation étoit Mme la princesse de Rohan, Mme de Tallard, Mme la princesse de Montauban et Mme de Marsan. Mme de Ventadour a fait aussi la présentation chez la Reine, chez M. le Dauphin et chez Mesdames. Mme la princesse de Rohan a fait les autres présentations. Mme de Soubise n'est pas grande; elle a une belle peau, est blanche; elle n'est pas jolie, mais elle plaît et a l'air vif.

Mme de la Mothe (1) mourut le 6 de ce mois; elle étoit Tressan, tante de feu M. l'archevêque de Rouen; elle avoit quatre-vingt-dix-neuf ans.

M. de Lignerac mourut le 5 de ce mois; il avoit trente et un ans.

Du mardi 12, *Versailles.* — M. de Montbrun mourut samedi dernier 9 du mois; il n'avoit été que huit jours malade. Il étoit frère de la belle Mlle de Villefranche et fort ami de MM. de Bouillon. Il avoit outre cela beaucoup d'amis (2);

---

(1) Élisabeth de la Vergne de Tressan, veuve de Charles, comte de la Mothe-Houdancourt, grand d'Espagne, lieutenant général des armées du Roi.

(2) Il étoit chambellan de M. le duc d'Orléans; il avoit été abbé et n'avoit jamais été dans le service. (*Note du duc de Luynes.*)

c'étoit un fort honnête homme, un peu singulier. Il ne se mettoit presque jamais à table pour souper, mais il faisoit son souper debout, dans trois maisons différentes lorsqu'il étoit à Versailles; il y venoit assez souvent et ne voyoit jamais le Roi ni la Reine, ou du moins fort peu.

M. de Wassenaer (1) a eu aujourd'hui audience de congé; c'étoit une audience particulière; il s'en va en Angleterre.

Il y a actuellement une dispute entre MM. les premiers gentilshommes de la chambre et M. le contrôleur général au sujet du trône et des gradins dans la galerie de Versailles, au sujet de l'audience de l'ambassadeur turc. Ils ont présenté de part et d'autre chacun un mémoire au Roi. M. le Cardinal dit qu'il ne veut point se mêler de cette affaire, parce que son neveu est premier gentilhomme de la chambre. Ceux-ci prétendent qu'étant aux droit du chambellan pour tout le commandement, il y a trois ou quatre cents ans qu'ils sont dans l'usage d'ordonner pour tout ce qui est pour les fêtes et audiences dans l'appartement du Roi; que d'ailleurs ce furent eux qui en 1722 firent faire le trône et les gradins et ordonnèrent de tout pour l'audience de l'ambassadeur turc aux Tuileries à Paris. Ils ajoutent qu'au mariage de Madame ils ordonnèrent de tout, tant dans le salon d'Hercule que dans la galerie, et même du feu d'artifice et de la décoration qu'il y eut sur la terrasse. MM. des bâtiments représentent que ce furent eux en 1715 qui firent faire le trône et les gradins dans la galerie pour l'audience de l'ambassadeur de Perse, et que si depuis ils n'en ont pas été chargés dans des occasions semblables, c'est à cause du règlement ou plutôt de la convention faite en 1722, à laquelle M. d'Antin voulut bien souscrire; mais que la complaisance qu'il eut alors ne doit nuire en aucune façon à leur droit. Si je peux avoir les mémoires des deux

(1) Ministre de la reine de Hongrie. (*Note du duc de Luynes.*)

côtés je les ferai transcrire ici; ce que je viens de marquer est sur ce que M. de Gesvres m'en a dit.

Depuis la prise de Prague on a nouvelle que M. le comte de Saxe a été détaché avec un corps assez considérable pour écarter des hussards ennemis, qui venoient à deux lieues de Prague lever des contributions. Le général Neuperg, qui s'étoit avancé à quatre ou cinq lieues de Prague, a cru que ce détachement étoit la tête de l'armée, et il a pris le parti de se retirer vers la Moravie. Il paroît que l'on songe à mettre l'armée en quartier.

Le Roi ne sort point de cette semaine; c'est la semaine de Mme de Mailly; il va la semaine prochaine à Choisy, du lundi au mercredi.

Du vendredi 15, *Versailles.* — Mardi dernier 12 de ce mois, nous fûmes assez étonnés d'apprendre que M. le marquis de Vassé venoit d'arriver de Prague, n'apportant d'autres nouvelles que des détails sur la prise de cette ville. Comme j'ai déjà parlé ci-dessus de ce qui s'est passé à cette action et que l'on trouvera ci-après trois relations que mon fils m'a envoyées, je crois inutile de m'étendre davantage sur cette affaire.

M. le maréchal de Broglie doit être présentement à Prague. Le public a été un peu surpris ici d'apprendre cette nouvelle. M. de Broglie est l'ancien de M. de Belle-Isle, et d'ailleurs il a paru dans les discours qu'il a tenus à Strasbourg qu'il désapprouvoit hautement presque tous les projets de cette guerre; cependant il paroît que le ministère croit que MM. de Broglie et de Belle-Isle sont fort bien ensemble; et l'arrangement d'envoyer M. le maréchal de Broglie a vraisemblablement été fait dans le temps que M. de Belle-Isle étoit resté malade à Saint-Hubertsbourg et à Dresde, et dans un état où l'on ne croyoit pas qu'il pût jamais aller à Prague. D'ailleurs les circonstances obligeant M. de Belle-Isle à retourner à Francfort au plus tôt, on a jugé avec très-grande raison qu'il falloit un chef à cette armée. L'assemblage de différentes nations la rend

plus difficile à commander, et même il s'étoit glissé beaucoup d'abus dans nos troupes, à la réformation desquels M. de Belle-Isle n'a cessé de travailler depuis qu'il est arrivé à Prague. Reste à savoir si la confiance que M. de Belle-Isle personnellement s'est attirée de la part des rois de Pologne et de Prusse passera de même à M. de Broglie. Nous avons vu que M. de Belle-Isle devoit marcher de Dresde à Prague à la tête des troupes saxonnes, ayant une patente du roi de Pologne pour les commander. Le roi de Prusse, sachant que dans notre armée nous n'avions pas assez de hussards, a envoyé un régiment des siens à notre armée, disant que c'étoit à M. de Belle-Isle personnellement qu'il l'envoyoit et qu'il vouloit qu'il ne fût que sous ses ordres.

Notre armée est actuellement en quartiers d'hiver. On a envoyé des détachements s'emparer de nouveau de Tabor et de Budweiss pour rétablir la communication avec la haute Autriche. Le grand-duc et M. de Neuperg se sont retirés dans la basse Autriche et dans la Moravie. Celui qui commandoit dans Prague est un officier général qui a environ soixante ans; il s'apelle Ogilwi; il est de Bohême. M. le comte de Saxe avoit trois de ses frères dans les troupes saxonnes à la prise de Prague.

M^me^ de Loss vint hier ici voir M. le Cardinal; elle ne sera point présentée parce que les femmes d'envoyés ne sont point assises et qu'elle voudroit l'être. Elle fut à la comédie; M^me^ de Luynes avoit demandé permission à la Reine; il est de règle de demander cette permission, et il est d'usage de ne la point refuser. Elle dîna chez moi avec M. de Loss et M. de Poniatowski; M. et M^me^ de Loss soupèrent aussi chez moi et ont couché à Versailles.

Le Roi soupoit au grand couvert; lorsque S. M. fut à table, M^me^ de Loss, en robe abattue avec une mantille, passa par la galerie, le cabinet et la chambre de la Reine, vint au souper, où elle resta en bayeuse pendant un bon quart d'heure. M. de Loss y étoit aussi, et le Roi lui parla beau-

coup. Le Roi paroît le traiter tout au mieux; il lui dit même avec bonté : « M. votre frère est-il aussi grand et aussi bien fait que vous? » Mme de Loss est extrêmement grande, au moins aussi grande que Mme la princesse de Rohan; elle est maigre, bien faite, elle a l'air noble. On dit toujours avec quelque raison qu'il est ridicule de dire : « Elle a l'air étranger; » cependant Mme de Tessin et Mme de la Mina, Mme d'Ardore même, Mme de Castro-Pignano, n'avoient pas l'air étranger; on ne peut pas dire la même chose de Mme de Lichtenstein ni de Mme de Loss. Mme de Loss paroît avoir quarante-cinq ans; elle parle assez bien françois, et son mari encore mieux.

Mémoire au sujet de la dispute entre MM. les premiers gentilshommes de la chambre et MM. des bâtiments à l'occasion de l'audience de l'ambassadeur turc.

Il s'élève une contestation entre MM. les premiers gentilshommes de la chambre et le directeur général des bâtiments à l'occasion de l'audience de l'ambassadeur du Grand Seigneur. Il est question de savoir qui doit être chargé de la construction du trône du Roi dans la grande galerie de Versailles, en ce qui peut concerner la charpente et les décorations en peinture, indépendamment de tout ce qui est ameublement.

Le directeur général des bâtiments représente à S. M. que c'est à lui à recevoir et faire exécuter ses ordres pour ce qui concerne la construction du trône, et non à MM. les premiers gentilshommes de la chambre. Il se fonde sur tout ce qui s'est pratiqué pendant tout le cours du règne du feu Roi, et notamment pour l'audience de l'ambassadeur de Perse. Il fut alors construit un trône dans la grande galerie pareil à celui qu'il s'agit de construire aujourd'hui, et il est constant que ce fut sous les ordres du directeur général et par les soins des officiers des bâtiments de Sa Majesté.

Le directeur général des bâtiments convient en même temps que pendant la Régence, en 1721, lors de l'audience que V. M. donna dans le palais des Tuileries à l'ambassadeur du Grand Seigneur, M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, ordonna seul toutes les constructions et décorations pour cette cérémonie et même des feux d'artifice et illuminations extérieures qui furent faites ensuite; et c'est sur cet exemple de M. le duc de Mortemart que MM. les premiers gentilshommes de la chambre se croient en droit de faire, dans l'occasion qui

se présente aujourd'hui, toutes les mêmes fonctions qui ont été faites en 1721 par M. le duc de Mortemart.

On ignore si pour lors il y eut quelques représentations de la part de M. le duc d'Antin et des officiers des bâtiments; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne paroît point de décision ; au moyen de quoi, on peut regarder la question entière entre MM. les premiers gentilshommes de la chambre et le directeur général des bâtiments. Ce dernier se fonde sur un droit attaché à sa place et sur un usage observé de tout temps et dans toutes les occasions sous le règne du feu Roi, pendant lequel il met en fait que les officiers des bâtiments ont toujours été chargés de tout ce qui concerne contruction et décoration de peintures autres que ce qui est ameublement, à l'occasion des cérémonies et fêtes publiques, soit dans le dedans, soit dans le dehors des châteaux et maisons royales, ainsi que des feux d'artifice et illuminations. Il rapporte pour preuve de ce qu'il avance, des monuments qui ne peuvent être suspects; ce sont les recueils gravés des fêtes données en 1664, 1668 et 1674 par le feu Roi. Ils sont dans la bibliothèque du Roi et dans les mains du public. Il est à observer que ces recueils sont faits sous les ordres de M. Colbert et dressés par le S[r] Félibien, historiographe des bâtiments, circonstances qui du premier coup d'œil font bien reconnoître que ces fêtes étoient principalement dirigées par ces mêmes officiers. Mais on le reconnoît encore bien plus précisément par ce qui est rapporté dans le détail de ces fêtes.

On y voit précisément que M. Colbert et les officiers des bâtiments y ont toujours été chargés de tout ce qui regarde construction, décoration, feux d'artifice et illuminations extérieures. Il semble même, par ce qui est rapporté dans le détail de la fête de 1668, qu'on ait voulu prendre soin de distinguer quelles sont et quelles doivent être dans ces fêtes les fonctions des officiers de S. M., et voici comment l'historien s'explique.

Pour l'exécution de cette fête, le duc de Créquy, comme premier gentilhomme de la chambre, fut chargé de ce qui regardoit la comédie. Le maréchal de Bellefonds, comme premier maître d'hôtel du Roi, prit le soin de la collation, du souper, et de tout ce qui regardoit le service des tables; et M. Colbert, comme surintendant des bâtiments, fit construire et embellir les divers lieux destinés à ce divertissement royal, et donna les ordres pour l'exécution des feux d'artifice.

Peut-il y avoir rien de plus clair et de plus décisif pour constater les différentes fonctions de ceux qui sont chargés d'exécuter les ordres du Roi?

Aussi, depuis ces différentes fêtes, on trouve qu'en 1697 M. de Villacerf, alors surintendant, fit exécuter par ordre du Roi un feu d'artifice et illumination sur la pièce des Suisses, pour le mariage de

M. le duc de Bourgogne. Les plans et détails de cette fête subsistent dans le bureau du premier architecte.

Le S^r Gabriel, aujourd'hui premier architecte, fut commandé, conjointement avec le S^r de Cotte et le S^r Desjardins, contrôleur, par M. Mansart, surintendant, pour construire et faire exécuter à Marly l'illumination et le feu d'artifice que le Roi avoit ordonné, pour la naissance de M. le duc de Bretagne, en l'année 1707.

Cette même année M. Mansart reçut les ordres de Monseigneur pour le feu qui fut exécuté à Meudon pour le même sujet. Ces faits prouvent une possession constante et suivie en faveur du directeur général des bâtiments pendant tout le cours du règne du feu Roi. Mais indépendamment de cette possession on croit pouvoir dire que les fonctions que le directeur général des bâtiments réclame sont naturellement et même nécessairement de son ressort. Il est par la place dont le Roi l'a honoré le directeur naturel des arts. Il est à la tête de l'architecture, peinture et sculpture. Toutes les constructions et décorations lui sont naturellement et comme de droit confiées, parce qu'il commande à tous ceux dont le ministère est nécessaire pour l'exécution ; le soin et l'entretien des lieux où se font les fêtes sont de son ressort. Les ouvriers, artistes, non-seulement lui sont subordonnés, mais les jardiniers ; les eaux jaillissantes, dont on faisoit et dont on peut encore faire un grand usage dans les fêtes, les jardins et tout ce qui y a rapport sont sous sa direction.

Enfin il réunit sous ses ordres tous les secours, soit pour les desseins soit pour l'exécution, ce que personne que lui n'est en état de faire aussi aisément et à aussi peu de frais.

Réponse au précédent mémoire.

M. le directeur général des bâtiments croit pouvoir ordonner, à l'exclusion des premiers gentilshommes de la chambre, tout ce qui sera nécessaire pour les constructions et décorations du trône qui doit être élevé dans la grande galerie de Versailles à l'occasion de l'audience de l'ambassadeur du Grand Seigneur.

Il se fonde sur deux considérations : l'une, que par sa place il est directeur naturel des arts et que toutes les constructions et décorations lui sont naturellement et comme de droit confiées, parce qu'il commande à tous ceux dont le ministère est nécessaire pour l'exécution.

L'autre, que pendant le règne du feu Roi il a acquis la possession de donner les ordres dans toutes les occasions semblables à celle qui se présente et dans beaucoup d'autres, telles que les fêtes et les cérémonies publiques.

Les premiers gentilshommes de la chambre n'ont garde de contester

à M. le directeur général des bâtiments le titre de directeur général des arts; ils reconnoissent aussi que tous les ouvriers lui sont naturellement subordonnés; enfin ils conviennent qu'il a sous sa direction tous ceux qui peuvent prêter les mains pour l'exécution des desseins d'architecture, peinture et sculpture; mais il s'en faut beaucoup que tous ces avantages attachés à sa place lui donnent la prérogative d'ordonner indistinctement dans toutes les occasions où il s'agit, pour le service du Roi, de construction et de décoration.

Le service de M. le directeur général des bâtiments et les fonctions des premiers gentilshommes de la chambre sont, à cet égard, distingués par des caractères si sensibles qu'il n'est pas possible de les confondre.

Lorsqu'il s'agit d'élever ou de décorer des édifices solides et permanents, de construire des châteaux, de former, d'embellir des jardins, il n'est pas douteux que toutes ces constructions, toutes ces décorations durables ne soient du ressort de M. le directeur général des bâtiments.

A l'égard de ces constructions, de ces décorations momentanées de théâtres, de trônes, de cérémonies, de fêtes, d'artifices, qui se font moins pour l'utilité que pour le plaisir de S. M., et qui ne sont en quelque sorte que des jeux passagers de sa magnificence, elles ont toujours été regardées depuis plusieurs siècles *comme menues affaires de Sa Majesté*, et comme telles *essentiellement dépendantes* des fonctions du premier gentilhomme de la chambre.

Ainsi, les premiers gentilshommes de la chambre, de temps immémorial, c'est-à-dire depuis la création de leurs charges, sont en possession d'ordonner toutes les constructions et décorations qui se font dans les fêtes, pompes et autres cérémonies publiques, pour le service de Sa Majesté.

C'est ce qu'il seroit aisé de justifier par une foule de monuments non suspects, si la circonstance présente laissoit le temps de faire les recherches nécessaires et de rassembler toutes les pièces qui établissent cette ancienne possession.

Les premiers gentilshommes de la chambre se contentent donc de soutenir, et ils sont en état de prouver, soit par les registres de la chambre des comptes, soit par des titres également authentiques, que sous le règne de Charles VIII (1), de Louis XII, de François Ier, de Henri II, de François II, de Charles IX, de Henri III, de Henri IV, de Louis XIII, ils ont ordonné toutes les constructions, décorations, artifices, illumi-

(1) Sous Charles VIII et Louis XII les ordres se donnoient par deux chambellans, aux fonctions de qui les premiers gentilshommes ont succédé lors de leur création sous François Ier. (*Note du duc de Luynes.*)

nations, qui ont été faites pour les sacres des rois, pour les cérémonies de leurs mariages, pour la naissance des enfants de France, pour les pompes funèbres, pour la réception des ambassadeurs, pour les bals, joutes, lices, tournois, carrousels, combats, jeux, triomphes, et généralement pour toutes les fêtes publiques.

On voit dans les registres de la chambre des comptes que depuis trois cents ans le trésorier des Menus y a toujours compté des dépenses faites pour ces cérémonies et pour ces fêtes, tant en menuiseries, artifices, peinture, sculpture, que charpente et maçonnerie. L'ancienne possession des premiers gentilshommes de la chambre est donc justifiée par une longue suite de preuves qui ne sont point équivoques.

Leur possession a continué de même pendant le règne du feu Roi. Ce sont les premiers gentilshommes de la chambre qui ont ordonné toutes les décorations et constructions nécessaires pour le sacre de ce prince et pour les cérémonies de son mariage.

Ce sont eux aussi qui ont reçu immédiatement les ordres du Roi dans les fêtes dont parle M. le directeur général des bâtiments dans son mémoire, et ce n'a été que sous leurs ordres que les officiers des bâtiments ont prêté leur ministère pour l'exécution des desseins. C'est ce qui se justifie par le témoignage même du Sr Félibien, historiographe des bâtiments. Cet historien, en parlant des fêtes données à Versailles en 1664, s'explique ainsi : « M de Vigarani (1), gentilhomme modénois fort savant en toutes choses, inventa et proposa celle-ci, et le Roi commanda à M. le duc de Saint-Aignan, qui se trouva lors en fonction de premier gentilhomme de sa chambre et qui avoit déjà donné plusieurs sujets de bals fort agréables de faire un dessein où elles (ces fêtes) fussent toutes comprises avec liaison et avec ordre, de sorte qu'elles ne pouvoient manquer de bien réussir. Il (M. le duc de Saint-Aignan) prit pour sujet le palais d'Alcine, etc. »

C'est ce qui se justifie encore par l'exécution d'un feu d'artifice tiré dans la même année 1664 et qui fut exécuté sous les ordres des premiers gentilshommes de la chambre par les intendants des menus plaisirs.

Ainsi les faits allégués dans le mémoire de M. le directeur général des bâtiments ne donnent aucune atteinte au droit ni à la possession des premiers gentilshommes de la chambre. Ces faits au contraire ne font que concourir à confirmer leur longue possession. Tout ce qu'on en peut inférer, c'est que par des raisons qu'on ne sauroit deviner, les premiers gentilshommes de la chambre, pour l'exécution, se sont quelquefois servi de la main des officiers des bâtiments.

Ce furent aussi les premiers gentilshommes de la chambre qui sous

(1) Il jouissoit d'une pension de 6,000 livres payée par le trésorier des menus plaisirs. (*Note du duc de Luynes.*)

le règne du feu Roi eurent la direction de tout ce qui fut fait pour la décoration du trône élevé dans la grande galerie de Versailles pour l'audience de l'ambassadeur de Perse, et c'est sans doute par erreur que le fait contraire est échappé dans le mémoire de M. le directeur général des bâtiments.

Ce fut encore sous leurs ordres que se firent toutes les constructions et décorations qui furent jugées nécessaires pour la cérémonie du sacre de Sa Majesté.

Enfin lorsque S. M., en 1721, donna audience dans le palais des Tuileries à l'ambassadeur du Grand Seigneur, ce fut M. de Mortemart, premier gentilhomme de la chambre, qui ordonna seul, comme M. le directeur général en convient, toutes les constructions et décorations nécessaires à cette cérémonie, et tous les feux d'artifice et illuminations qui furent donnés dans la suite.

On ne peut imaginer que si M. le directeur général des bâtiments eût été en possession d'ordonner les fêtes et illuminations, et nommément la construction du trône, M. le duc d'Antin, qui avoit eu cette place sous le règne du feu Roi et qui n'en ignoroit aucune prérogative, eût abandonné ses fonctions au premier gentilhomme de la chambre.

Depuis ce temps jusqu'à présent, soit avant, soit depuis la majorité du Roi, ils ont toujours reçu les ordres de S. M. pour toutes ces mêmes dépenses sans en excepter une seule.

Les intendants des menus plaisirs et affaires de la chambre du Roi, créés en titre d'office pour servir sous eux dans l'exécution de ces fêtes et de ces cérémonies, s'en sont acquittés jusqu'ici avec tant de zèle et de capacité, qu'en plusieurs rencontres S. M. a bien voulu leur marquer sa satisfaction.

Ces fonctions sont même et ont toujours été les principales des charges qu'ils ont acquises.

En établissant donc une possession de trois siècles et qui depuis le règne de S. M. n'a jamais souffert la plus légère interruption, les premiers gentilshommes de la chambre espèrent que S. M. sera trop équitable pour les dépouiller d'une prérogative dont ils jouissent depuis si longtemps, dans laquelle elle les a elle-même toujours maintenus, et dont la privation leur seroit d'autant plus sensible qu'elle sembleroit leur annoncer de la part de S. M. quelque mécontentement de leurs services, ce qui les toucheroit beaucoup plus que la perte même de leur droit.

Réponse de M. Orry, contrôleur général et directeur général des bâtiments, au mémoire de MM. les premiers gentilshommes de la chambre.

Quoique le directeur général des bâtiments ait eu dessein, dans le mémoire qu'il a pris la liberté de présenter au Roi, de fixer l'objet de

ses représentations sur les choses présentes d'art, et qu'il croit être uniquement de son ressort, il lui est revenu que MM. les premiers gentilshommes de la chambre pensoient qu'il vouloit leur contester des fonctions qu'ils ont lieu de croire être en droit de prétendre comme étant des attributs naturels de leurs charges.

Pour lever tous les doutes qui pourroient naître à ce sujet, le directeur général des bâtiments croit devoir de nouveau fixer précisément quelles sont les fonctions qu'il croit pouvoir réclamer.

Quand le Roi juge à propos de donner quelques fêtes, ou qu'il s'agit de quelques cérémonies qui donnent lieu à des préparatifs dans l'intérieur des châteaux et jardins de S. M., elle donne ses ordres au premier gentilhomme de la chambre. Il n'est question que d'ornements, ameublements, que danses, jeux, comédies, etc. Le directeur général des bâtiments convient qu'il n'y a rien en cela de son ressort. Il pense cependant qu'il est du bien du service du Roi qu'il plaise à S. M. de donner ordre à son directeur général des Bâtiments de concourir, pour l'exécution, à ce qui peut intéresser ses fonctions, soit pour préserver les peintures des plafonds ou des dessus de portes, soit pour faire veiller à la conservation des vases, statues, bustes et autres décorations de cette nature, soit en faisant enlever ce qui est susceptible de l'être, soit enfin en prenant les précautions nécessaires pour que ce qui ne peut être enlevé soit garanti de façon qu'on ne puisse y causer aucun dommage. Mais s'il est question de construction d'estrades, d'échafauds, de gradins, de décorations, de peintures, sculptures, dorures, etc., dans les dedans, s'il est question dans les dehors et jardins de constructions et décorations, de salles, de feux d'artifice, de théâtres, d'échafauds, alors comme ces constructions sont du ressort des Bâtiments, il pense qu'il doit recevoir l'ordre du Roi pour le faire exécuter ; bien entendu qu'il se concertera avec le premier gentilhomme de la chambre à qui il ne dispute point l'ordonnance générale de ces fêtes. Mais quand cette ordonnance générale est approuvée par le Roi, S. M. donne ses ordres à ceux qui doivent concourir à l'exécution, chacun dans sa partie, et chacun aussi fait ses plans et ses desseins pour ce qui le concerne et les fait approuver par le Roi. Si dans ces fêtes il étoit question de carrousels et de courses de chevaux, il est à présumer que MM. les premiers gentilshommes de la chambre ne contesteroient pas à M. le grand écuyer l'honneur de recevoir les ordres du Roi pour ce qui le concerneroit. S'il est question de chasse, MM. les premiers gentilshommes de la chambre ne disputent pas le même honneur à M. le grand veneur. S'il est question de festins et de collations, ce sera sans doute le premier maître d'hôtel qui sera chargé de cette partie, et non MM. les premiers gentilshommes de la chambre. Pourquoi donc le directeur général des bâtiments se trouvera-t-il seul privé de ses fonctions dans les cérémonies

et dans les fêtes qui se font dans les châteaux et maisons royales? Pourquoi MM. les premiers gentilshommes de la chambre voudront-ils introduire dans les appartements du Roi et dans ses jardins des ouvriers étrangers, quand S. M. en a à son service, qu'il a des architectes de tous les ordres, des peintres, des sculpteurs, des charpentiers, des menuisiers, doreurs, etc.? MM. les premiers gentilshommes de la chambre ont-ils des artistes dans tous ces genres payés et gagés par le Roi? on ne le présume pas. Il seroit étrange que le Roi payât des gens d'art dont on ne seroit pas sûr de faire usage une fois en dix ans. Quelle confiance d'ailleurs pourroit-on avoir en de pareils ouvriers? Connoissent-ils les lieux? s'ils travaillent dans les jardins, quels désordres ne peuvent-ils pas y causer? D'ailleurs, si faute de solidité dans les constructions il arrivoit quelque accident, quels reproches n'auroit-on pas à se faire. Devroient-ils au fond se charger de pareils événements et s'y exposer? Ils conviendront aisément qu'ils ne s'entendent pas à ces sortes d'ouvrages. Il faut donc qu'ils s'en rapportent à des architectes. Il sera singulier de voir faire un ouvrage dans l'appartement du Roi, dans ses palais et dans ses jardins, sous la direction d'un architecte étranger et par des ouvriers étrangers, pendant que S. M. a son premier architecte et des architectes de tous les ordres à son service.

Mais pourquoi, dira-t-on, sera-ce le directeur général des bâtiments qui sera chargé des illuminations dans les dehors et des feux d'artifice? quelle relation cela peut-il avoir avec ses fonctions? Il est aisé de faire cette relation.

Si l'illumination est faite dans l'intérieur du château, il faut en suivre la décoration et l'architecture. Qui est plus en état que les officiers des bâtiments d'en former les desseins? ils les ont tous dans leurs mains, il leur est facile de les suivre. A l'égard de l'exécution, par qui peut-elle être faite? par des couvreurs, des charpentiers et autres de cette espèce. Ira-t-on en chercher d'étrangers quand le Roi en a qui sont payés toute l'année? D'ailleurs, si on introduit des étrangers qu'en résultera-t-il? qu'on brisera les couvertures et les plombs; qu'on gâtera les corniches et les ouvrages de sculpture, les statues et les décorations; au lieu que les ouvriers du Roi qui sont chargés eux-mêmes des entretiens, sont engagés, et par intérêt, à apporter tous leurs soins pour que rien ne soit endommagé.

Les illuminations dans les dehors, qui se font dans les jardins, sont dans le même cas; il faut prendre des précautions et des mesures pour gâter le moins qu'il est possible le sol des jardins, les plantes, les arbres, les charmilles, les bassins, les statues, les vases et autres choses précieuses; par conséquent il faut n'employer que les ouvriers du Roi, auxquels se joignent les jardiniers, les fontainiers. Quand ce sont les officiers des bâtiments du Roi qui sont chargés de l'exécution, ils con-

courent tous à éviter de causer quelque dommage. Quand on se servira d'étrangers, ils agiront sans attention, sans ménagement. Qu'en résultera-t-il ? une bien plus grande dépense pour le Roi et beaucoup de dommages et de dégâts.

Il en est de même pour les feux d'artifice qui se font dans les jardins; il faut y construire une charpente énorme ; on en a vu un exemple il y a quelques années.

Comment MM. les premiers gentilshommes de la chambre peuvent-ils prétendre se charger de pareilles constructions, et par qui peuvent-ils les faire exécuter ?

Pourquoi se faire peine d'en user dans toutes ces occasions comme on a fait au feu que la ville de Paris a donné à l'occasion du mariage de Madame ? M. le duc de Gesvres reçut l'ordre du Roi pour faire disposer tout ce qui étoit nécessaire pour S. M. et toute sa cour. S. M. lui dit qu'elle se placeroit dans le cabinet de la Reine. M. le duc de Gesvres fit ses dispositions, et en même temps le directeur général des bâtiments reçut l'ordre du Roi pour y faire construire un baldaquin au lieu du balcon de ce cabinet. Il eut ordre en même temps de faire construire des espèces de loges sur la terrasse du jardin de la Reine, pour placer la suite du Roi ; en conséquence, il se concerta avec M. le duc de Gesvres et convint avec lui des dispositions générales. Ils se portèrent ensemble plusieurs fois sur les lieux. La construction du baldaquin et des loges fut exécutée et décorée pour l'extérieur en peinture et dorure : voilà à quoi se borna la fonction du directeur général des bâtiments. M. le duc de Gesvres, chargé de tout le reste, le fit exécuter. Ce qui s'est fait en cette occasion se peut faire facilement dans celle qui se présente aujourd'hui. M. le duc d'Aumont reçoit l'ordre du Roi pour l'audience de l'ambassadeur du Grand Seigneur. Il est question de faire dans le fond de la galerie, ou ailleurs, une estrade pour y placer le trône du Roi ; il faut aussi placer le dais et peut-être faire faire des échafauds dans quelque partie de la galerie. Que fera alors le directeur général des bâtiments ? il recevra du Roi les ordres pour faire exécuter les choses qui sont de son ressort, et se concertera avec M. le duc d'Aumont pour l'exécution des ordres de S. M. Y a-t-il en cela quelque chose qui doive blesser MM. les premiers gentilshommes de la chambre? on ne peut le présumer ; ils sont conservés dans leurs véritables prérogatives, ils reçoivent les ordres du Roi et les font exécuter en ce qui les concerne. Le directeur général des bâtiments reçoit aussi les ordres du Roi pour ce qui concerne ses fonctions et les fait exécuter de concert avec M le premier gentilhomme de la chambre ; et l'on a tout lieu de penser qu'il ne se trouvera pas plus de difficultés dans l'exécution de ce qui concerne cette cérémonie qu'il n'y en a eu à l'occasion du feu donné par la ville de Paris, que le Roi a honoré de sa présence.

Au surplus, tout ce que réclame aujourd'hui le directeur général des bâtiments, il ne le réclame que pour les châteaux et maisons royales et leurs dépendances; comme il n'a que la direction générale des bâtiments du Roi, il ne porte point ses vues sur tout ce qui se peut faire ailleurs, et c'est par cette raison qu'il ne conteste à personne le droit d'ordonner et de faire faire tout ce qui a rapport aux sacres et aux pompes funèbres, qui se faisant ordinairement dans des églises qui n'appartiennent point au Roi, ne sont point de la dépendance de sa place, d'autant qu'on y peut sans inconvénient employer toutes sortes d'ouvriers, et que les mêmes raisons qui peuvent empêcher de s'en servir dans les maisons royales ne subsistent point pour les autres bâtiments.

Réponse de MM. les premiers gentilshommes de la chambre.

Il s'en faut beaucoup que les premiers gentilshommes de la chambre aient passé à M. le directeur général des bâtiments son premier moyen fondé sur sa qualité de directeur des arts. Ils lui ont au contraire démontré que ce moyen porte à faux, en établissant la différence essentielle qu'il y a entre leurs fonctions et celles du directeur général des bâtiments. C'est un article sur lequel il ne sauroit rien répondre. Au reste s'il veut jeter les yeux sur les édits de 1708 et de 1716, qui contiennent un long détail de toutes les fonctions attachées à la charge de surintendant des bâtiments, s'il veut même consulter son propre titre, c'est-à-dire sa commission, il se convaincra de plus en plus qu'il n'a aucune sorte de droit sur les fonctions qu'il dispute aux premiers gentilshommes de la chambre.

On ne conteste pas moins à M. le directeur général des bâtiments la possession qu'il réclame. Il n'en a point; il convient au contraire qu'elle est en faveur des premiers gentilshommes de la chambre, puisqu'il avoue expressément que leur possession est prouvée *de règne en règne jusqu'au sacre de Louis XIV*. Ce sont ses termes. Peut-on sérieusement faire envisager une possession si ancienne et si suivie comme une chimère ?

M. le directeur général des bâtiments convient encore que depuis le règne de S. M. leur possession est universelle, constante et non interrompue.

Il met donc toute sa ressource dans le règne de Louis XIV, comme si ce règne devoit plutôt servir de règle que les règnes des rois qui ont précédé et que celui-même de S. M. aujourd'hui régnante. Mais que trouve-t-on dans le règne de Louis XIV ? rien de fixe, rien d'uniforme sur l'objet présent; on y remarque quatorze fêtes ou grandes cérémonies, dont huit, du nombre desquelles sont deux entrées d'ambassadeurs, ont constamment été ordonnées par les

premiers gentilshommes de la chambre, et six dont le directeur général des bâtiments prétend avoir eu la conduite ; car enfin en ne contestant même aucun des exemples cités par M. le directeur général des bâtiments, quoique les preuves en soient fort équivoques, la question se réduiroit à savoir qui doit l'emporter ou de six exemples pour le directeur général des bâtiments, ou de huit exemples pour les premiers gentilshommes de la chambre, qui outre ces huit exemples sous le règne de Louis XIV, ont encore en leur faveur tout ce qui s'est fait soit sous les règnes précédents, soit sous le règne de Sa Majesté.

Or, de quel droit et par quel privilége singulier voudroit-on que six exemples assez mal justifiés l'emportassent sur huit qui sont constants et bien prouvés par les registres de la chambre des comptes ?

Qu'il soit encore permis de demander sur quels motifs d'équité et par quelles raisons déterminantes on propose au Roi de changer, de renverser, de détruire tout ce que S. M. a approuvé, tout ce qu'elle a fait depuis le commencement de son règne jusqu'à présent. Plus les premiers gentilshommes de la chambre se sont fait jusqu'ici un devoir inviolable de respecter les volontés et les ordres du Roi, moins ils conçoivent ce qui peut autoriser M. le directeur général des bâtiments à écarter comme indifférent et sans conséquence tout ce qui s'est fait sous le règne et par les ordres de Sa Majesté.

Pour finir par une réflexion qui devroit faire impression, on croit pouvoir rappeler à M. le directeur général des bâtiments qu'il succéda à feu M. le duc d'Antin. Il n'ignore pas combien il étoit jaloux de conserver jusqu'aux moindres prérogatives d'une charge qu'il espéroit transmettre à ses descendants Peut-on se persuader que, dans cette position, M. le duc d'Antin eût volontairement abandonné des fonctions qu'il auroit regardées comme essentiellement attachées à sa charge, et qu'il eût laissé tranquillement passer aux premiers gentilshommes de la chambre un droit qui leur auroit été étranger et dont il se seroit lui-même cru en possession? Peut-on se persuader qu'il eût ignoré ou négligé les raisons que M. le directeur général des bâtiments emploie aujourd'hui ?

Il résulte naturellement de cette observation frappante que M. le duc d'Antin, bien instruit des droits de sa charge et à qui rien ne manquoit de tout ce qui pouvoit tendre à les conserver en leur entier, n'a jamais regardé quelques exemples singuliers du règne de Louis XIV comme capables de lui attribuer un droit qu'il reconnoissoit ne point avoir par les édits de création de sa charge, et qu'il savoit par les exemples de tous les règnes précédents avoir toujours été attachés de temps immémorial aux fonctions des premiers gentilshommes de la chambre.

Ainsi les droits des premiers gentilshommes de la chambre sont

fondés sur l'universalité des exemples puisés dans les règnes précédents, sur la pluralité des exemples du règne de Louis XIV, et généralement sur tout ce qui s'est fait depuis le règne de S. M., comme en convient M. le directeur général des bâtiments.

Relation de M. le duc de Chevreuse sur l'escalade de Prague.

La nuit du 24 au 25 décembre 1741, M. le comte de Saxe passa la Moldau sur un pont de bateaux avec un détachement composé de huit cents hommes des piquets et de l'infanterie aux ordres de MM. de Broglie et de Chevert, lieutenant-colonel du régiment de Beauce, de quatre compagnies de grenadiers, six cents dragons, huit cents carabiniers et six cents chevaux de la brigade du Roi. Il alla avec la cavalerie et les dragons jusqu'au village de Couratitz, où il trouva son infanterie qu'il avoit envoyée devant lui, aux ordres de M. le marquis de Mirepoix, maréchal de camp; M. de la Tour, aussi maréchal de camp, étant à la cavalerie. M. le comte de Saxe s'avança avec sa cavalerie seulement, précédée des dragons, qu'il découvrit seuls, jusqu'à une hauteur qui est à une demi-portée de canon de la ville de Prague, et surtout de la citadelle. On nous reçut avec huit ou dix coups de canon qui passèrent au milieu de nous sans toucher personne. Quand M. le comte de Saxe eut reconnu ce qu'il vouloit voir, il fit retirer son détachement jusqu'à Couratitz; il venoit de recevoir une lettre de l'électeur qui lui défendoit de rien entreprendre sans ses ordres. Il mit sa cavalerie en bataille, envoya M. de la Tour porter deux troupes de dragons en avant et voulut bien me charger de couvrir ses flancs avec les six autres troupes de dragons (1); il resta au village de Couratitz, avec tous les principaux officiers, qu'il fit garder par les quatre compagnies de grenadiers, attendant le jour pour pouvoir se déterminer

---

(1) « *Lettre de M. le comte de Saxe à M. le maréchal de Chaulnes, du 16 décembre 1741, de Prague.*

« Je ne saurois vous dire assez de bien ni vous faire assez d'éloges de M. le duc de Chevreuse; il a acquis l'affection, l'amitié et l'estime de toutes les troupes. Permettez que je vous fasse ce compliment, n'osant le faire à lui-même; si vous lui écrivez, je vous prie de lui exprimer les sentiments d'attachement que j'ai pour lui; personne ne peut mieux s'en acquitter plus heureusement que vous.

« Je crains de vous dire une platitude que de vous confier que j'ai été obligé de me servir de toute mon autorité pour empêcher M. le duc de Chevreuse de monter à l'échelle avec les premiers grenadiers. » (*Archives du château de Dampierre.*)

au parti qu'il prendroit sur sa besogne du lendemain, qu'il croyoit ne devoir plus être que de savoir des nouvelles des ennemis. Pour mettre mieux au fait de la situation de M. le comte de Saxe, je crois qu'il est nécessaire de dire quelle étoit en général la position de l'armée. L'électeur avoit ses quartiers à une lieue de Prague, à peu près autant de l'armée saxonne et de la partie des troupes de France qui est aux ordres de M. de Gassion ; l'artillerie françoise ni celle des Saxons n'étoient point encore arrivées, ce qui empêchoit de pouvoir entreprendre le siége de Prague. Cependant le grand-duc s'avançoit avec son armée dans le dessein de secourir la ville ; l'électeur ne pouvoit lui opposer une armée aussi forte que la sienne, n'étant point joint par les Prussiens, par M. de Leuville, ni par M. de Terring, qui commande les Bavarois. S'il avoit passé la Moldau avec son armée, la bataille étoit inévitable ; s'il ne la passoit pas, les ennemis secouroient Prague ; leur armée empêchant absolument toutes nos entreprises sur cette ville, nous ôtoit toute espérance de quartiers d'hiver et obligeoit vraisemblablement l'électeur à aller prendre des quartiers en Bavière, à tout abandonner et tout manquer. Toutes ces circonstances firent sur l'esprit de l'électeur l'impression qu'on en devoit attendre ; et, aidé des instances réitérées de M. le comte de Saxe et de l'armée saxonne, il envoya à Couratitz un aide de camp de M. de Boufflers, qui avoit reconnu la porte neuve, qui vint dire qu'une partie de l'artillerie étoit arrivée et que M. de Saxe pouvoit suivre son projet. Nous partîmes de Couratitz à dix heures du soir, et nous avançâmes par un fort grand détour jusqu'à une demi-lieue de Prague, où nous arrivâmes à une heure et demie du matin. M. le comte de Saxe alla reconnoître seul avec M. de Chevert ; il vit que le front que nous allions attaquer étoit couvert d'un ravelin détruit ; il revint à nous, et fit avancer les grenadiers et les dragons pied à terre avec des échelles que nous avions ramassées, qu'ils mirent contre la courtine du front que nous attaquions. Les grenadiers et deux troupes de dragons y montèrent, et dans le moment le tambour des dragons battit la marche et on cria : Vive le Roi ! Pendant ce temps, les ennemis firent un assez grand feu sur nous ; nous n'eûmes cependant qu'un brigadier de mon régiment de blessé, et nous tuâmes et mîmes en fuite tout ce qui étoit sur le rempart, et nous nous emparâmes de la porte neuve. D'abord tous les grenadiers et dragons, qui n'avoient pas encore monté, entrèrent par la porte ; ils furent suivis de l'infanterie et de la cavalerie ; ces deux dernières troupes occupèrent les places de la ville, et nos dragons restèrent à garder la porte qu'ils avoient prise. Avant notre attaque, M. de Gassion en avoit tenté une qui ne réussit pas ; c'étoit le projet d'attirer tout le feu de ce côté et du nôtre pour favoriser l'attaque des Saxons qui devoit être la seule véritable. Le feu fut considérable à celle de M. de

Gassion, tant de sa part que de celle des ennemis; il le fut autant à celle des Saxons qui entrèrent aussi dans la ville, après que nous leur eûmes fait ouvrir la porte; ils perdirent un général-major et un officier subalterne dangereusement blessé, et aussi quelques soldats. On estime la perte des ennemis à environ cent hommes et quelques blessés. Toute la garnison s'est rendue prisonnière de guerre; elle étoit composée de troupes réglées, des hussards de Seckendorf et de Wallis, des invalides et d'environ quinze cents bourgeois armés; le gouverneur s'est aussi rendu prisonnier. Ainsi, le 26, à six heures du matin, nous étions maîtres de toute la ville et même de la citadelle; c'est de cette façon qu'a réussi le grand projet, qui est l'ouvrage de M. le comte de Saxe (1).

Autre relation de M. le duc de Chevreuse.

Le 29 novembre, M. le comte de Saxe, lieutenant général, MM. de Biron, de Mirepoix et de la Tour, maréchaux de camp, M. d'Armentières, brigadier d'infanterie, M. de Mortemart, colonel d'infanterie, M. de Fougères, brigadier de cavalerie, qui avoient montré de la bravoure et de la sagacité, et moi commandant les dragons, partîmes de Prague avec douze compagnies de grenadiers, 24 piquets des brigades de Piémont et du Roi, 16 piquets de Saxons, 12 troupes de la brigade du Roi, 16 troupes de carabiniers, 2 troupes de hussards de Berchiny, 16 troupes de dragons, 16 troupes de Tartares (2) et six pièces de canon de l'artillerie des Saxons. Le projet de ce détachement étoit de savoir des nouvelles des ennemis, qui avoient eu envie de nous attaquer avant que nous puissions le prendre et nous réunir avec les corps de MM. de Leuville et de Terring. La prise de Prague avoit dérangé une partie de leurs vues; mais on ignoroit s'il ne leur restoit point celle de nous attaquer ou de nous couper les vivres. Enfin il étoit important d'être informé de leurs manœuvres. En conséquence de tout cela, notre détachement partit; nous nous avançâmes jusqu'à Kundratilze, village à une lieue de Prague. M. de Saxe y fut joint par son infanterie, qui venoit d'auprès de Konigsal de l'autre côté de l'eau. M. le comte de Saxe mit en cet endroit son détachement en bataille, la cavalerie et les dragons à la première ligne et l'infanterie à la seconde ligne; il envoya sur les flancs deux petites troupes de hussards et environ 600 en avant, soutenus de 4 troupes de dragons. Les hullans virent quelques troupes de hussards, fondirent dessus; une de ces troupes avec

(1) J'ai montré ce mémoire à M. de Loss, envoyé de Saxe, qui le trouve fort exact. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Voy. p. 52 la relation sur les Tartares.

la plus grande légèreté et beaucoup de valeur essuyèrent le feu des hussards, les poussèrent ensuite vivement, les mirent en fuite, en tuèrent plusieurs à coups de fusil et davantage avec leurs lances, en ramenèrent cinq ou six prisonniers dont quelques-uns étoient blessés. Il vint aussi ce jour-là quelques déserteurs des ennemis ; mais les prisonniers et déserteurs dirent seulement que l'armée des ennemis devoit marcher, sans expliquer où. Ce peu d'éclaircissement fit juger à M. le comte de Saxe qu'il n'étoit pas prudent de se commettre et de rester en bataille à Kundratilze, sans se couvrir de quelques défilés ; il fit retirer ses troupes à Kertsen, à environ une demi-lieue vers Prague, leur fit passer le défilé, y mit deux compagnies de grenadiers, couvrit les flancs de sa cavalerie par les dragons, mit quelques piquets d'infanterie dans des broussailles, fit coucher ses troupes au bivac, et le lendemain s'avança à Urzeniowes, où il mit toute sa cavalerie sur une ligne, ses flancs couverts de dragons ; il jeta son infanterie et le canon dans le village. Nous ne vîmes rien ce jour-là que quelques cavaliers du régiment de Cordoni des ennemis qui se dirent déserteurs, mais que les hullans attrapèrent cependant à la course, et beaucoup de déserteurs, tant d'infanterie que de cavalerie et dragons des ennemis, qui nous dirent que l'armée du grand-duc s'étoit arrêtée sur le bord de la Sahura, quand on y avoit appris la prise de Prague, et que plusieurs prétendoient même qu'elle alloit rétrograder.

Le 1er décembre, nous allâmes à Jessenitz ; M. le comte de Saxe nous fit faire la marche de ce jour-là sur trois colonnes ; la plus près des ennemis étoit celle des hullans, qui couvroit et éclairoit la nôtre, la seconde celle de la cavalerie et dragons, et la troisième de l'infanterie. Cet ordre de marche étoit pour persuader au pays et aux ennemis que notre armée alloit à eux et pour les déterminer par là à nous laisser le terrain libre. Cependant les hussards, qui vraisemblablement vouloient avoir leur revanche de la reconduite des hullans, parurent au nombre de 400. Les hullans envoyèrent demander à M. le comte de Saxe des troupes pour les soutenir ; il envoya quatre troupes de dragons avec ordre de ne se point éloigner du gros du détachement. Les hullans fondirent sur les hussards, en tuèrent environ quarante, en firent autant de prisonniers et les chassèrent. Il nous vint aussi ce jour beaucoup de déserteurs qui nous assurèrent de la retraite des ennemis. Nous ne doutions pas d'être attaqués cette nuit, ayant appris qu'il y avoit six régiments, de 800 hussards chacun, à une lieue de nous, et le 2 décembre nous rentrâmes à Prague. La tête de notre détachement y étoit déjà, lorsque M. de Beauvau, le ministre, apporta à M. le comte de Saxe une lettre de M. le maréchal qui le prioit d'aller avec son détachement tâcher de charger l'arrière-garde des ennemis ; mais il étoit trop tard. On avoit trompé M. de Beauvau sur le nom du

village où nous étions, et avec cela le détachement étoit si harassé d'avoir couché quatre nuits au bivac, par une saison aussi rude, manquant même de pain, qu'il eût été difficile d'exécuter ce projet. MM. les princes des Deux-Ponts et de Beauvau et MM. les comtes de Poniatowski et Boroski, qui étoient volontaires au détachement, allèrent avec toute la valeur possible combattre à la tête des hullans.

Les déserteurs des ennemis prétendent que dans peu ils seront suivis de toute l'armée.

On envoie demain un gros détachement d'infanterie et de cavalerie dans le même pays où nous avons été. Les Bavarois vont reprendre le poste de Tabor, et on envoie un gros détachement occuper ou reprendre celui de Budweiss; et les autres troupes s'établiront, dit-on, dans leurs quartiers. Je ne suis point de ces deux détachements; j'aurai l'honneur de vous mander ce qu'ils auront fait.

Autre relation sur les hullans ou Tartares.

Les hullans viennent d'une famille tartare qui s'établit en Pologne et qui successivement s'agrandit au point de composer presque un peuple entier de noblesse qui porte les armes. Ils sont presque tous mahométans. Voici de quelle façon ils sont armés et vêtus. Ils portent des bonnets ronds en forme de toque, doublés de fourrures; des vestes assez courtes, à peu près comme celle des hussards; un manteau qui ne couvre que l'épaule, aussi comme ceux des hussards; des calottes beaucoup plus étendues que celles des Cent-Suisses. A l'égard de la couleur de leur habillement, la plupart sont blancs; mais ils en ont aussi de plusieurs couleurs.

Ces hullans rappellent assez l'idée des anciens hommes d'armes; car dans ces troupes il en est de deux espèces; les premiers sont nobles ou de bonnes familles, ils s'appellent Tavaritches, et ont chacun un second ou écuyer nommé pak elet. Le Tavaritche est armé de pistolets, d'un sabre et d'une lance d'un bois ferme et léger, d'une grosseur égale partout, longue d'environ huit pieds, au bout de laquelle est une pointe de fer longue et extrêmement aiguë avec une flamme de taffetas bleu et blanc; et le pakelet a deux paires de pistolets, dont l'une à la ceinture et une carabine. Ils remuent en approchant les troupes auxquelles ils ont affaire, et le bruit qu'ils font, joint à l'effet de leurs lances, effraye les chevaux et rompt sûrement un escadron. Ils sont montés sur de petits chevaux tartares, de vilaine figure, harnachés à la hussarde et qui n'ont qu'un bridon avec deux gros anneaux qui tournent à l'embouchure. Ils gagnent les hussards à la course et sont très-braves. Ces troupes légères sont d'une grande utilité contre les hussards et pour éclairer la marche d'une armée ou d'un détachement;

ils battent le pays avec intelligence et précaution, et évitent par là les surprises qui souvent font échouer les meilleurs projets.

Quand les hullans rangent leurs troupes en bataille, ils forment deux rangs : le premier de Tavaritches et le second de pakelets. Ces derniers ne quittent jamais les premiers. Voici quelle est leur façon de combattre. Selon ce qu'ils voient devant eux, ils envoyent une troupe au moins égale, qui se sépare du reste de leur corps qui se tient ensemble, et la troupe qui va aux ennemis est précédée de Tavaritches qui escarmouchent ; leurs flancs sont aussi couverts d'autres qui sont prêts à porter le désordre dans ceux de l'ennemi ; ils se soutiennent par échelons et veulent toujours avoir derrière eux des troupes fermes sur lesquelles ils puissent se rallier. Ils ont des étendards à la turque, des timballes et des trompettes ; ils sont commandés par des officiers auxquels ils obéissent avec respect.

Je me serois moins étendu sur les hullans (1) s'il étoit plus commun de voir des Tartares faire partie d'une armée françoise. Je serois encore bien plus long si je faisois la description des troupes saxonnes. Je me restreindrai seulement à dire qu'on ne peut en voir de plus élevées et de mieux disciplinées.

Extrait de la relation du général comte Rutouski, en date de Prague du 27 novembre 1741.

Que sur les avis réitérés que l'armée autrichienne sous les ordres du grand-duc s'approchoit de Prague, on résolut d'escalader la ville sans aucun délai. On choisit pour cette expédition la nuit du 25 au 26 décembre ; et l'attaque, qui au commencement devoit se faire proche de la rivière du côté du collége des Jésuites, fut changée sur l'avis d'un déserteur, et on résolut de l'entreprendre proche de la porte de Charles.

On fut d'accord avec l'électeur de Bavière qu'une partie des troupes françoises feroit une fausse attaque du côté de leur tranchée, vers le petit côté, à une heure après minuit, pendant que le comte de Saxe attaqueroit la ville même et que les Saxons formeroient deux véritables attaques, l'une sur deux îles de la rivière sur la ville neuve, et l'autre sur le petit côté proche de la porte de Charles.

On commença celle-ci à quatre heures du matin par toutes les compagnies de grenadiers, qui formèrent quatre bataillons, conduits par les

(1) J'ai parlé des hullans à M. de Poniatowski qui fait une observation : c'est que ce n'est point une famille, mais ce sont des Tartares qui ont pris ce nom d'un d'entre eux nommé Hullan, homme de condition, et qui s'étoit acquis grande réputation par sa valeur. En Saxe même on les appelle Tartares. (*Note du duc de Luynes.*)

lieutenants-colonels Schedens, Schlegel, Gersdorf et Carlowitz, sous le commandement du colonel comte Cosel et le major général Weisbach.

Ces quatre bataillons furent suivis par huit cents travailleurs, et ceux-ci par dix-huit cents hommes d'infanterie, rangés aussi en quatre bataillons sous les ordres des colonels Ratzmer et Fraukenberg et des lieutenants-colonels Crousaf et Watzdorf.

Le comte de Cosel, à la tête du premier bataillon grenadier, se jeta dans le fossé avec ses gens, le passa et fit attacher les échelles de l'autre côté ; il y fut repoussé par un feu très-vif de la part des assiégés ; mais à la seconde attaque, ayant ramené courageusement son monde à la charge, il parvint enfin au haut du rempart. Les trois autres bataillons suivirent cet exemple, et ce fut à cette occasion que le général Weisbach fut tué dans le fossé.

Le lieutenant général Renard ayant pénétré dans la ville fit d'abord débarrasser et ouvrir la porte, où la garnison mit bas les armes, de sorte que les troupes y entrèrent sans résistance, occupèrent le marché, les autres portes et toute la ville.

Le nombre des prisonniers de guerre monte à 3,000 et celui des drapeaux qu'on a pris à treize, qui seront envoyés à Dresde.

A la seconde attaque du côté de la rivière, qui se fit par neuf bataillons commandés par les généraux Jasmond et Rochow, on trouva au commencement beaucoup d'embarras en passant deux fossés à moulin, ce qui occasionna que ces troupes pénétrèrent dans la ville plus tard que les François sous les ordres du comte de Saxe ; cependant ils n'y trouvèrent aucune résistance. Enfin le 26 décembre, à la petite pointe du jour, les troupes de S. M. entrèrent, et les clefs de la ville qu'on appelle le petit côté furent remises au comte Rutouski. Parmi les morts on compte le général Weisbach, le capitaine Hourt, l'enseigne Jordan et une vingtaine de soldats ; le nombre des blessés pourroit bien monter à quarante. La garnison ennemie étoit distribuée sur les remparts, et la plus grande partie des troupes régulières se trouva du côté de l'attaque saxonne. A présent le petit côté est gardé par cinq bataillons. Dans la vieille ville, on a mis les régiments Weissenfels et Frankenberg, et le reste a été renvoyé au camp. On va dresser un nouveau camp proche de la ville et faire cantonner les troupes. Ceux qui se sont le plus distingués à cette occasion sont : le général chevalier de Saxe ; le lieutenant général Renard, qui a ordonné toute l'attaque; le général Weisbach ; le colonel Neubourg ; les lieutenants-colonels Chmiclinski, comtes Nostis et Poniatowski ; les lieutenants-colonels Gersdorf, Carlowitz, Dyherr ; le capitaine Trutschler et le lieutenant Brieggen.

Voici la copie d'une mauvaise plaisanterie faite au sujet de la situation présente de la reine de Hongrie :

La belle Hongroise est aujourd'hui fort mal pour avoir mangé trop de fromage de Hollande et bu trop de bière d'Angleterre. Elle a eu trop de confiance dans l'empirique Sinzendorf, moyennant quoi la gangrène a gagné ses membres; le chirurgien prussien lui a fait une ample saignée; elle eût mieux fait de se mettre entre les mains du médecin charitable de France, qui, au moyen de quelques évacuations légères, l'eût beaucoup soulagée. Elle prend actuellement des bavaroises à la françoise.

Le solitaire piémontois lui fait espérer d'empêcher que le mal gagne les jambes, mais il lui défend le fromage de Milan, dont la privation lui coûte infiniment.

Du jeudi 21, *Versailles*. — J'ai fait copier ci-dessus tous les mémoires qui ont été donnés de part et d'autre concernant la question entre les premiers gentilshommes de la chambre et le directeur général des bâtiments. Mme de Mailly étoit persuadée que les Bâtiments gagneroient leur procès, et cela, je crois, fondé sur le crédit qu'a le contrôleur général d'une part et M. Gabriel le fils. Celui-ci travaille presque continuellement avec le Roi pour tout ce qui s'appelle bâtiments et jardins, et entre autres pour tout ce qui regarde Choisy dont il est contrôleur, comme je l'ai marqué plus haut. Il n'y a point eu de véritable décision. Les deux partis sont convenus de conserver respectivement toutes leurs prétentions, et que cependant les premiers gentilshommes de la chambre, étant en possession, ordonneroient de tout ce qui regarde l'audience de l'ambassadeur turc, sans que cet arrangement pût porter aucun préjudice ni tirer à conséquence contre le directeur général des bâtiments. C'est donc M. le duc d'Aumont qui prend l'ordre du Roi pour la cérémonie. La Reine y sera incognito dans une tribune ou niche. Les dames présentées, quoi qu'elles puissent être en robe de chambre avec une mantille, seront cependant vraisemblablement en grand habit; il paroît que l'avis de M. d'Aumont est de les y déterminer.

Le Roi revint hier de Choisy après y avoir fait un di-

ner-souper à cinq heures. Il y étoit allé lundi dernier. Il partit d'ici ce jour-là menant dans son carrosse M^lle^ de la Roche-sur-Yon, M^me^ de Mailly et M^me^ d'Antin; Mademoiselle y arriva de Paris peu de temps après le Roi; elle y avoit amené M^me^ de Sassenage. M^lle^ de la Roche-sur-Yon et Mademoiselle n'avoient point encore été à Choisy. Il paroît que l'intention du Roi est que les hommes ne se croient point en droit d'aller à Choisy quand leurs femmes y sont. Ce voyage-ci, M^me^ de Sassenage y étoit et M. de Sassenage a été refusé; le dernier voyage, M^me^ de Ruffec y étoit et son mari fut refusé. Le Roi a été fort occupé à faire planter un nouveau bosquet, qui est auprès du jeu d'oie en deçà, et à faire couper plusieurs arbres anciens; il a toujours resté dehors depuis une heure après midi jusqu'à la nuit, malgré le vent et la pluie. Les bâtiments avancent beaucoup; celui qui sert de communication de la cuisine à la salle à manger est entièrement élevé et couvert; on travaille au dedans. Le Roi a été d'assez bonne humeur pendant tout le voyage; il n'y eut qu'hier qu'il fut fort sérieux pendant tout le souper; il jouoit à l'hombre et au trictrac pendant que les dames jouoient à cavagnole.

M. de Coigny, qui commandoit les dragons à l'armée de M. de Maillebois, arriva hier et fit sa révérence au Roi à Choisy.

On eut nouvelles, il y a deux ou trois jours, par un courrier de M. de Grimberghen, que l'électeur de Bavière avoit été proclamé roi de Bohême à Prague le 7, et qu'il assista le lendemain au *Te Deum* chanté par le doyen et non par l'archevêque.

Du vendredi 22, *Versailles.* — M^me^ de Mirepoix a été présentée aujourd'hui par M^me^ la duchesse de Tallard. J'ai déjà marqué ci-dessus qu'elle est fille de M. de Craon; elle avoit épousé en premières noces M. le prince de Lixin. On croyoit qu'elle ne seroit pas présentée, pour n'avoir pas le désagrément de demeurer debout après avoir été assise; je crois même qu'il y a peu d'exemples de femmes

titrées devenues veuves qui, s'étant remariées à des gens non titrés, aient voulu reparoître à la cour. Le frère aîné de M. le duc de Chaulnes, l'ambassadeur à Rome, avoit épousé la veuve de M. de Tournon, qui étoit Neufville-Villeroy; après la mort de M. de Chaulnes, elle épousa le marquis d'Hauterive, mais elle ne revint point à la cour et ne fut jamais présentée comme Mme d'Hauterive.

Il y a quelques années que nous n'avions vu ici Mme de Mirepoix; elle n'est point changée et a toujours l'air plus jeune qu'elle n'est.

M. le comte d'Évreux vend son gouvernement de l'Ile de France à M. le duc de Gesvres; cela n'est pas encore absolument public; M. de Gesvres n'en reçoit pas les compliments et dit même que cela n'est pas encore absolument fini; mais c'est depuis deux jours la nouvelle de Paris. On disoit même que c'étoit pour réunir ce gouvernement à celui de Paris; mais M. de Gesvres l'achète personnellement pour lui.

Il paroît certain qu'il n'y aura point de promotion de chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit au jour de l'an, mais bien à la Chandeleur, le Roi voulant faire la grande cérémonie à la Pentecôte pour la réception de M. le Dauphin. On dit que M. le duc de Rohan portera la queue de son manteau et qu'il sera fait chevalier pour cette raison, et que M. de Tillières, capitaine des gendarmes-Dauphin et beau-frère de M. de Châtillon, prétend avoir droit de l'être à cette occasion. On nomme aussi M. de Flamarens comme favori de M. le Cardinal.

Du samedi 23. — Avant-hier fête de Saint-Thomas, il y eut vêpres des Missionnaires et salut à cause du jeudi; le Roi ne fut ni à l'un ni à l'autre, quoique ce fût une fête d'apôtre.

Depuis l'année passée, on a ajouté au salut à la chapelle une prière que l'on a coutume de dire au salut à la paroisse Notre-Dame; cette prière est le *Rorate*, pendant l'avent, et l'*Attende Domine*, pendant le carême. C'est la

Reine qui a demandé ce changement. Pour ne point allonger le salut on avoit supprimé l'*Exaudiat*, dont on ne disoit plus que le dernier verset, *Domine salvum fac Regem*. C'est M^me^ de Mailly qui a remarqué ce changement, et qui en a été choquée; il lui a paru peu convenable que l'on supprimât la prière pour le Roi ici dans la chapelle. Elle en a parlé au Roi et à M. le comte de Noailles; enfin il a été dit que l'on chanteroit l'*Exaudiat* comme à l'ordinaire après le *Rorate cœli* ou *l'Attende*, suivant le temps; et cela s'exécute.

On a eu des nouvelles, du 15, de M. de Belle-Isle; il se porte assez bien (1), marche dans sa chambre, mais il ne sort point encore. Il ne paroît pas qu'il sût encore que le maréchal de Broglie dût arriver; il doit cependant être arrivé le 21.

M. de Guerchy, qui étoit resté dans la Haute-Autriche, y a fait une action qui lui fait honneur : il a emporté, l'épée à la main, un petit château auprès d'Enns. Un frère de M. de Faudoas qui étoit dans les vaisseaux y a eu la cuisse cassée et en est mort; il étoit bossu, mais on dit qu'il avoit de l'esprit et qu'il étoit aimable.

J'ai cru devoir mettre ici des observations que mon fils a envoyées à sa femme et qu'on sera peut-être bien aise de trouver dans la suite.

Portrait du caractère des généraux.

« L'électeur (2) par la brièveté de ses lumières a pensé faire échouer notre entreprise; son irrésolution n'a rien d'égal, et sa facilité à suivre tous les conseils prouve assez qu'il est peu capable d'un bon avis.

« Le maréchal de Terring veut tout faire, et cette besogne est ab-

---

(1) Le maréchal de Belle-Isle était d'une très-faible santé; il n'avait pas assisté au siége de Prague; envoyé en Pologne, auprès de l'électeur de Saxe, il y était tombé malade, d'une sciatique ou de la goutte, et était revenu à Francfort, où il se rétablit un peu. Le maréchal de Broglie fut envoyé en Bohême pour commander l'armée française; il était très-âgé et peu actif.

(2) L'électeur de Bavière Charles-Albert. Il était alors presque mourant de la goutte et de la gravelle.

solument au-dessus de ses forces, surtout celle de général ; il est peu estimé dans l'armée françoise.

« Les officiers généraux bavarois sont d'une prudence si parfaite qu'ils voient toujours des ennemis partout.

« Le comte de Saxe mène les François sans précaution ni détail, et à la tartare ; c'est cependant celui de tous qui vise le plus au grand.

« Vous me dispenserez de parler sur les Leuville, d'Aubigné, Gassion et la Fare ; ce qui est certain c'est que tous se réunissent pour avoir ensemble les tracasseries les plus misérables. Les Boufflers, Luxembourg et Mirepoix sont ceux dont on fait le plus de cas. »

Du mardi 26, *Versailles.* — Dimanche, veille de Noël, premières vêpres comme à l'ordinaire, en bas; M. l'évêque de Séez qui est l'abbé Néel, y officia ce jour et le lendemain. Le Roi et la Reine entendirent la messe de minuit dans la tribune, suivant l'usage.

Hier lundi, jour de Noël, le Roi entendit la grande messe et les vêpres en bas. Ce fut Mme de Chevreuse qui quêta ; le total de la quête monta à 45 louis. Ce fut hier le dernier sermon du P. Fleury ; il fut assez médiocre ; le compliment fut assez bon, un peu trop diffus.

On reçut il y a deux jours la nouvelle de la mort de la reine de Suède, arrivée le 5 de ce mois; elle est morte de la petite vérole; elle étoit fille de Charles XI, roi de Suède, et d'Ulrique-Éléonore, princesse de Danemark, et sœur de Charles XII, roi de Suède, tué au siége de Frédérickshall, en Norwége, en 1719, auquel elle succéda. Elle avoit épousé le 4 avril 1713 le prince héréditaire de Cassel, lequel fut proclamé roi de Suède le 2 avril 1720 ; c'est le roi de Suède d'aujourd'hui. La reine de Suède s'appeloit Ulrique-Éléonore et avoit cinquante-trois ans deux mois.

Samedi dernier, M. de Verneuil, fils de l'introducteur des ambassadeurs, arriva de Francfort avec la nouvelle que l'élection d'un empereur avoit été fixée au 24 janvier.

Le Roi va demain à la Meutte et reviendra vendredi ; les dames de ce voyage sont Mademoiselle, Mmes les duchesses de Ruffec et de Gramont, Mme de Mailly, Mme de Luynes et

Mme de Chevreuse. Hier au soir, Mme de Mailly vint à minuit ou une heure dire à Mme de Luynes que le Roi lui proposoit d'aller à la Meutte et à Mme de Chevreuse; elle me dit en même temps qu'elle me conseilloit de me faire écrire.

Du mercredi 27, *Versailles.* — La liste de la Meutte parut hier après le coucher du Roi.

Hier, fête de Saint-Étienne, le Roi alla à la chasse et soupa dans le petit appartement dont j'ai parlé ci-dessus. M. de Bouillon a été une fois admis à un de ces soupers.

Avant-hier matin, le prince de Cantimir vint ici apporter la nouvelle, qu'il venoit de recevoir par un courrier, de la grande révolution arrivée en Russie. Le petit czar, fils du duc Ulrich de Brunswick et de la princesse Anne, qui fut proclamé czar de toutes les Russies il y a environ un an en vertu du testament de sa grande tante, vient d'être détrôné, et la princesse Élisabeth Petrowna, la seule qui reste de Pierre le Grand, a été reconnue impératrice. Cet événement est regardé comme des plus importants dans la circonstance présente; les troubles qui en doivent être la suite, joints à la guerre contre la Suède, doivent empêcher la Russie de donner aucun secours à la reine de Hongrie.

Avant-hier au soir, M. le duc de Gesvres remercia le Roi pour le gouvernement de l'Ile de France. M. de Gesvres dit qu'il vaut 25 à 26,000 livres de rente. M. le comte d'Évreux vouloit le vendre 140 ou 150,000 livres à M. de Gesvres avec la charge des 200,000 livres qu'il a assurées à Mme de la Trémoille sur le dit gouvernement, et qui ne sont remboursables qu'après la mort de Mme de la Trémoille; elle en touche l'intérêt au denier vingt. Depuis, M. le comte d'Évreux a proposé un autre marché qui a été accepté; M. de Gesvres donne 20,000 écus, et M. le comte d'Évreux garde sur le gouvernement 12,000 livres de pension sa vie durant; le Roi a la bonté d'entrer dans cet arrangement et a bien voulu promettre que, si

M. de Gesvres mouroit avant M. le comte d'Évreux, il ne donneroit le gouvernement qu'avec la même condition de payer les 12,000 livres de pension. M. de Gesvres a un brevet de retenue de 200,000 livres pareil à celui qu'avoit M. le comte d'Évreux. Le gouvernement n'est point réuni à celui de Paris; il est nommément à lui.

A la Meutte, le 28. — Le Roi vient de dire à son lever qu'il avoit reçu des nouvelles de M. de la Chétardie (1); qu'il n'y avoit point eu de sang répandu dans cette révolution; que la nouvelle en avoit été portée par des estafettes ou relais de courriers à plus de cent lieues de Pétersbourg, d'où l'on avoit dépêché le courrier qui est arrivé à M. de Cantimir, et que par conséquent ce courrier n'a pu voir les rues pleines de sang comme on prétend qu'il l'a dit; que cette révolution est arrivée à l'occasion de la Finlande. Le régiment des gardes étoit destiné pour y marcher; cette destination leur ayant déplu; quatorze grenadiers de ce régiment ont résolu d'y mettre obstacle par une révolution. Pour cet effet, ils ont été trouver la princesse Élisabeth, ils l'ont priée de se mettre à leur tête, et comme dans sa petite chaise elle n'alloit pas assez vite à leur gré, ils ont voulu la porter eux-mêmes. Ils ont été au corps de garde avertir tous leurs camarades; leurs officiers, ayant voulu s'opposer au désordre, ont été si maltraités qu'il a fallu céder à la force et suivre le torrent. Ils ont été au palais du petit czar, ils l'ont enlevé et mis en lieu de sûreté sans lui faire aucun mal. La duchesse sa mère a aussi été traitée avec considération et emmenée dans le palais de la princesse Élisabeth. Ils ont promené leur nouvelle souveraine dans toute la ville, ont soulevé le peuple en sa faveur, l'ont reconnue et fait reconnoître impératrice, et ne lui ont demandé d'autres récompenses que de vouloir bien être elle-même leur commandant.

(1) Le marquis de la Chétardie, notre ambassadeur en Russie. Il eut une part importante dans cette révolution. Il fut l'amant de la czarine Élisabeth.

Tout le parti allemand a été chassé (1); le duc Ulrich de Brunswick et le général Osterman maltraités; on ne dit point qu'ils aient été blessés; le général Munich arrêté et le général Lascy rappelé de Finlande. Je n'ai point lu la relation; le Roi ne l'a montrée à personne.

Du dimanche 31. — Le Roi revint avant-hier de la Meutte. Mme de Mailly y a donné une fort jolie boîte à Mademoiselle, suivant son usage de lui donner des étrennes. A l'extérieur tout va bien entre elles, et Mademoiselle a beaucoup d'attention pour Mme de Mailly; mais il y a cependant lieu de croire que l'amitié est assez médiocre.

Jeudi, le Roi fut courre le daim dans le bois de Boulogne; Mme de Mailly y étoit tête à tête avec M. de Meuse dans une calèche, et Mademoiselle avec Mmes de Gramont, de Luynes et de Chevreuse dans une autre. La douleur de Mme de Mailly sur la mort de sa sœur continue toujours et se renouvelle à chaque occasion qui se présente. Le jeudi au soir le Roi parla d'enterrement; c'est un propos qu'il répète assez souvent; les larmes vinrent aux yeux à Mme de Mailly, et le Roi, voyant l'état où elle étoit, sortit de table sur-le-champ; c'étoit au fruit à la vérité, mais sans cela le souper auroit duré un quart d'heure de plus.

Aujourd'hui Mme de Saint-Florentin a présenté Mme de Bulow sa sœur; elles étoient toutes deux seules à cette présentation.

Extrait d'une lettre de Prague du 8 décembre 1741 écrite à M. Randel.

« Vous avez appris tout ce qui s'est passé à la prise de Prague et l'état fâcheux où nous étions réduits si cet événement n'eût pas réussi ; et dans le vrai il n'étoit pas vraisemblable qu'il dût réussir, le gouverneur s'étant préparé depuis plus de deux mois à faire la plus vigoureuse résistance, ayant toutes les munitions de guerre et de bouche dont il avoit besoin et environ cent vingt pièces de canon ; et nous au contraire ni pain, ni fourrages, environ trente pièces de canon dans les deux

(1) L'entourage du petit czar était tout entier du parti allemand et favorable à Marie-Thérèse.

armées de M. de Gassion et des Saxons, [une armée de] trente-cinq à trente-six mille hommes à trois lieues de nous et prête à jeter un puissant secours dans la ville, et qui avoit tout le pays pour elle. Jugez si dans cette position nous étions à notre aise. Le seul parti qu'il y avoit à prendre est celui qu'on a pris, c'est-à-dire de surprendre la ville, et ce parti même ne pouvoit être fondé que sur ce qu'on étoit bien informé que la garnison n'étoit que d'environ 2,500 hommes, 1,200 bourgeois armés et autant d'écoliers dont cependant les prédécesseurs avoient déjà fait lever deux fois le siége de la ville à pareil jour, 25 décembre, ce qui, quoique superstition, ne laissoit pas de faire quelqu'impression sur l'esprit des troupes. Enfin tout a réussi au delà de nos espérances ; nous sommes maîtres de la ville. Le grand-duc avec son armée s'en retourne et est déjà bien loin de nous ; on a envoyé de gros détachements pour reprendre, s'il est possible, Tabor, que les Bavarois avoient abandonné sur un faux bruit, et Budweiss, que M. de Leuville avoit aussi été obligé d'abandonner pour venir au secours de l'électeur. Si on reprend ces deux postes, comme on n'en doute point, nous serons tranquilles en Bohême jusqu'au printemps.

« L'électeur fut proclamé avant-hier ; et hier on chanta le *Te Deum* en action de grâces ; on dit qu'il pourra être couronné la semaine prochaine. S'il y a quelque chose de particulier à cette cérémonie, je vous en manderai le détail. A l'égard de la proclamation, ça été fort peu de chose. Un seul hérault avec deux timbales et deux trompettes ont fait toute la besogne. »

ANNÉE 1742.

JANVIER.

Nomination de chevaliers du Saint-Esprit. — Préparatifs de l'audience de l'ambassadeur turc. — Bal chez Mesdames. — Nouvelles de l'armée. — Mémoires de Dangeau consultés par le Roi. — Accouchement de Mme Infante. — Mort du duc de Beauvilliers et de Mme de Dromesnil. — Entrée et audience de l'ambassadeur turc. — Présentation de Mme de Crillon. — Remerciement de M. de Mailly d'Haucourt. — Le duc de Fleury arrive de l'armée. — Présentation de Mme de Bauffremont et de Mme de Castellane. — Arrivée du chevalier de Belle-Isle. — Nouvelles étrangères. — Bals de Mesdames et du Dauphin. — Mme de Mailly. — M. de Meuse.

Du lundi, 1er janvier. — Il y a eu aujourd'hui chapitre de l'Ordre. Le Roi a nommé M. le duc de Penthièvre, M. le cardinal de Tencin, qui est archevêque de Lyon, M. l'archevêque de Bourges (Roye), M. l'archevêque de Narbonne (Crillon), M. l'évêque de Langres (Montmorin). M. de Penthièvre et ces quatre prélats seront reçus à la Chandeleur. Il paroît que le Roi a voulu dans cette occasion-ci traiter avec plus de distinction M. de Penthièvre que M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu, qui furent reçus chevaliers en 1728, mais avec MM. de Saint-Simon et de Gramont, et en même temps avec moins de distinction que M. le duc de Chartres, qui fut nommé seul en 1740, de même que M. le prince de Conty l'avoit été seul en 1733.

Du mardi 2, Versailles. — Il y a eu aujourd'hui messe de *Requiem* pour les chevaliers, comme à l'ordinaire.

Du vendredi 5, Versailles. — Il paroît que Mme la comtesse de Toulouse est fort contente de la nomination de

M. de Penthièvre; il est certain qu'il y avoit eu un premier arrangement de fait suivant lequel M. le duc de Penthièvre devoit n'être nommé qu'à la Chandeleur et être reçu avec M. le Dauphin à la Pentecôte. Le Roi en avoit parlé plusieurs fois; mais sur les représentations qui ont été faites à M. le Cardinal (1), le premier arrangement a été changé, et pour laisser à M. de Penthièvre une certaine distinction que les légitimés n'avoient point encore eue, il a été nommé seul de laïque; ce qui fait qu'il sera reçu seul, parce que les ecclésiastiques sont reçus avant la messe. L'on n'a pu citer d'exemple par rapport à M. le Dauphin que celui de feu Monseigneur, qui fut reçu en [1682]; car depuis l'institution de l'Ordre par Henri III, le 1er janvier 1579, il n'y avoit point eu encore de Dauphin reçu chevalier. Après l'assassinat de Henri III, en 1589, Henri IV fut reconnu roi sans avoir l'Ordre; il avoit alors vingt-cinq ans et n'avoit jamais pu être dauphin. A la mort de Henri IV, assassiné en 1610, Louis XIII n'avoit que huit ans lorsqu'il fut reconnu roi; il fut même déclaré majeur l'année suivante, 1611, et à la mort de Louis XIII, en 1643, Louis XIV n'avoit que cinq ans lorsqu'il monta sur le trône.

On ne doutoit point ici que M. l'archevêque de Rouen, premier aumônier de la Reine, ne fût compris dans cette promotion, et je crois qu'il s'y attendoit. Le jour même qu'elle fut faite, à onze heures du matin, il alla chez M. le Cardinal en habit violet, parce qu'il alloit de là à la grande messe avec la Reine; il y avoit vingt personnes chez M. le Cardinal; on fut assez surpris d'entendre S. Em. lui dire : « Vous avez là un violet qui tire bien sur le rouge ». C'est de M. l'archevêque de Rouen même que je le sais. Il m'a avoué que ce discours le piqua; mais que croyant que le meilleur parti étant de répondre sage-

---

(1) On dit que c'est par M. de Châtillon. (*Note du duc de Luynes.*)

ment, il s'étoit contenté de dire à M. le Cardinal : « C'est une belle couleur. » M. d'Argenson, présent à cette conversation, prit la parole et dit à M. le Cardinal : « Ce rouge a été jusqu'aux joues. »

On travaille dans la galerie à placer le trône et les gradins ; il est décidé qu'il y aura deux loges dans les deux coins de la galerie du côté de l'appartement de la Reine, des deux côtés du trône. Les princesses se sont déterminées à suivre la Reine. Mme la Duchesse dit qu'à l'audience de l'ambassadeur de Perse (1), il est vrai qu'elle avoit un gradin pour elle, mais qu'elle n'étoit pas dessus ce gradin, qu'elle étoit dans une des loges. Il y en avoit deux; dans l'une étoit Mme la duchesse de Berry, et dans l'autre Madame. La Reine désiroit que Mesdames fussent toutes deux avec elle ; mais on lui a représenté que cela ne seroit pas convenable, et il a été décidé qu'il n'y auroit que Madame dans la loge de la Reine, et que Madame Adélaïde seroit dans l'autre, et que les princesses du sang seroient partagées dans les deux loges. L'audience est fixée à jeudi prochain, 11 de ce mois. L'entrée de l'ambassadeur à Paris se fera le dimanche 7 de ce mois. On croyoit qu'à l'audience ici le Roi ne mettroit point son chapeau, parce que l'ambassadeur ayant toujours son turban sur la tête ne peut pas être censé couvert puisqu'il ne se découvre jamais. On rapportoit même l'exemple de l'audience donnée aux ambassadeurs de Maroc, où certainement l'on ne se découvrit point; celle de l'ambassadeur de Perse, en 1715, où le Roi d'aujourd'hui, alors dauphin et âgé de cinq ans, et ayant son bonnet sur la tête, avoit outre cela un petit chapeau qu'il tint toujours à sa main, ce qui seroit une preuve que Louis XIV ne se couvrit point. On prétend

(1) L'électeur de Bavière étoit alors ici et fut placé sur le gradin de Mme la Duchesse; il y avoit aussi un gradin pour la grande princesse de Conty, sur lequel étoit le roi de Pologne d'aujourd'hui, qui étoit alors incognito ici, et qu'on appeloit le comte de Lusace. (*Note du duc de Luynes.*)

enfin qu'en 1721, à l'audience de l'ambassadeur turc, l'on ne se couvrit point non plus. En conséquence, avant-hier, à six heures du soir, il fut décidé que le Roi ne se couvriroit point, et M. de Châtillon ayant demandé une décision par écrit pour ce que M. le Dauphin doit faire, le Roi lui en donna une portant que M. le Dauphin ne se couvriroit point. A neuf heures du soir, M. de Gesvres dit à M. de Châtillon, dans le cabinet du Roi, qu'il étoit décidé que l'on se couvriroit (1); M. de Châtillon lui dit que cela ne se pouvoit pas, parce qu'il savoit précisément le contraire, et étant descendu chez lui, il lui montra l'ordre du Roi. M. de Gesvres lui soutint malgré cela que l'ordre étoit changé; et hier matin, M. de Châtillon étant allé chez M. le Cardinal, S. Ém. lui confirma ce changement. C'est de M. de Gesvres même que je sais ce détail. En conséquence, MM. de Lorraine, de Rohan et de Bouillon se couvriront, et par conséquent les trois premiers gentilshommes de la chambre qui sont ici, et qui seront sur le trône, y seront découverts, pendant que M. de Bouillon aura son chapeau. Il n'est point encore décidé si tous les secrétaires d'État seront sur le trône. Le Roi n'a pas voulu voir encore le plan et n'a point donné d'ordre pour ceux qui doivent avoir des places sur le trône.

Il y eut hier un grand bal chez Mesdames; elles dînèrent à quatre heures chez Mme de Tallard. Le bal ne commença que vers les neuf heures, après le souper de M. le Dauphin; c'étoit un bal en masques, mais en beaux masques. Les gens non titrés qui dansoient avec Mesdames, même dans les contredanses, mettoient leurs masques. Je vis mylord Staffort qui dansoit une contredanse donnant la main à Madame; Mme de Tallard lui dit

(1) Le Roi dit qu'il se souvient des deux audiences où il a été, en 1715 et 1721, et dit qu'il étoit couvert; il convient que l'on ne s'est point couvert à celle des ambassadeurs de Maroc. (*Note du duc de Luynes.*)

de mettre son masque. Mme de Bukler (1) y dansa aussi mais avec un masque sur le nez. Le Roi vint au bal à minuit, mais sans masque ; il y resta près d'une heure sans danser. Toutes les princesses y étoient, hors Mlle de Sens. Le Roi proposa à Mme la princesse de Conty de danser ; elle dansa deux ou trois contredanses. Il y avoit deux pièces où l'on dansoit, et une troisième où y il avoit un cavagnole, qui ne commença qu'à deux heures, mais qui dura jusqu'à cinq.

Du lundi 8, *Versailles.* — On eut nouvelle hier par un courrier que l'armée de la reine de Hongrie, commandée par le général Neuperg, avoit fait une entreprise sur Pisek qui ne leur avoit pas réussi. M. d'Aubigné, qui s'étoit avancé jusqu'auprès de Budweiss, se trouvant inférieur et sachant qu'il devoit être attaqué, s'étoit replié sur Pisek et avoit envoyé avertir M. le maréchal de Broglie, qui avoit marché sur-le-champ et avoit joint le 27 du mois passé. M. de Mirepoix commandoit dans Pisek. Le grand-duc, qui est à l'armée avec le prince Charles, son frère, envoya sommer M. de Mirepoix de lui remettre cette place, voulant, disoit-il, épargner le sang de ses sujets et de ses ennemis. On prétend que M. de Mirepoix répondit ; « Je ne suis ni l'un ni l'autre ; » mais le fait est que le trompette fut envoyé les yeux bandés à M. le maréchal de Broglie, et reçut la réponse à laquelle on pouvoit s'attendre. Malgré cela, les Autrichiens envoyèrent un détachement d'environ deux mille hommes, qui, ayant trouvé ouverte une des portes de la ville, que M. de Luxembourg gardoit, y avoient voulu entrer la nuit et avoient été repoussés avec perte.

M. le maréchal de Broglie, quoique fort estimé, n'a pas été reçu avec plaisir de la plupart de l'armée, qui regrette infiniment M. de Belle-Isle. Il y a quelques jours

(1) Elle n'a jamais été présentée ; son mari est écuyer de la petite écurie elle est toujours chez Mme de Tallard. (*Note du duc de Luynes.*)

que le Roi dînant dans le petit appartement dont j'ai parlé ci-dessus, et où il dîne présentement tous les jours, M. de Meuse lui dit que dans Paris les ennemis de M. de Belle-Isle publioient que c'étoit pour lui donner un désagrément qu'on avoit envoyé M. le maréchal de Broglie. Le Roi répondit avec vivacité : « Oh! pour cela c'est bien loin de ma pensée. »

L'on continue à travailler à l'arrangement de la galerie; ce sont les ouvriers employés ordinairement par les Menus et non ceux des Bâtiments qui travaillent. Il y a eu ce matin une dispute pour les barrières. MM. des Bâtiments prétendoient que c'étoit à eux à les faire mettre. Comme cela n'a jamais été, MM. les premiers gentilshommes de la chambre ont donné ordre de continuer, et cela s'exécute.

Il n'est pas encore absolument décidé si M. le Dauphin se couvrira. Outre ce que j'ai marqué ci-dessus, j'ai appris depuis que M. de Verneuil porta, il y a quelques jours, deux mémoires au Roi pour avoir son bon, l'un pour se couvrir, l'autre pour ne se point couvrir, et que le Roi avoit signé celui pour se couvrir; qu'en conséquence M. de Verneuil comptoit faire avertir les ambassadeurs pour qu'ils ne se trouvassent point à l'audience; que cependant le lendemain M. le Cardinal lui avoit dit de ne les point faire avertir. J'ai appris aussi que le Roi avoit déclaré qu'il s'en tiendroit à ce qui s'étoit passé en 1721, et qu'il n'y avoit qu'à consulter les registres de M. de Dreux. En conséquence, M. de Rochechouart a été demander à M. de Dreux les dits registres, sur lesquels il est marqué qu'on ne s'est point couvert en 1721. La même chose est confirmée par le *Mercure* de mars 1721. Il est prouvé aussi qu'en 1715 on n'a point été couvert au Persan. Les Mémoires de M. de Dangeau ont été rapportés, et cela y est dit précisément (1); cependant

(1) Voir le *Journal de Dangeau* à la date du 19 février 1715, t. XV, p. 365.

cela ne sera décidé que mercredi, au retour de Choisy.

Du mercredi 10, *Versailles.* — Le Roi revient aujourd'hui de Choisy; les dames de ce voyage sont Mademoiselle, M^lle^ de la Roche-sur-Yon, M^me^ de Mailly, M^mes^ les duchesses d'Antin et de Gramont, et M^me^ la maréchale d'Estrées.

Dimanche dernier, l'ambassadeur d'Espagne reçut un courrier avec une lettre de M. le marquis de Villadarias qui lui écrivit de la part du roi d'Espagne l'heureux accouchement de Madame Infante, accoûchée le 31 décembre d'une fille.

La lettre porte que cette princesse a été baptisée sur-le-champ et nommée Élisabeth-Marie-Louise-Antoinette (1). M. de Rennes doit dépêcher un courrier; mais on n'a pas voulu tarder un moment à apprendre cette nouvelle; elle est accouchée à cinq heures et demie après midi. Aussitôt que M. de Campoflorido eut reçu cette lettre, il alla à Issy, et demanda à M. le Cardinal ce qu'il devoit faire, s'il devoit aller à Choisy ou non. M. le Cardinal lui dit qu'il étoit le maître de faire ce qu'il jugeroit à propos. M. de Campoflorido, qui se conduit ici avec toute la sagesse possible et qui ne veut rien faire que ce qui plaît au Cardinal, répondit qu'il prioit S. Ém. de lui dicter la conduite qu'il devoit tenir. M. le Cardinal lui dit qu'il pouvoit aller à Choisy; en conséquence il partit; il trouva le Roi qui jouoit au tric-trac, et après s'être acquitté de sa commission, il retourna à Paris et vint avant-hier ici donner part à la Reine de cette nouvelle.

Dimanche dernier, M. le duc de Beauvilliers mourut à Paris de la poitrine; il étoit fils aîné de M. le duc de Saint-Aignan, à qui il reste encore quatre garçons. M. de Beauvilliers avoit épousé M^lle^ de Creil, dont il n'a point d'enfants.

On apprit hier la mort de M^me^ de Dromenil; son mari

---

(1) J'ai vu la lettre; il y a Ant^nia^ [*sic*]. (*Note du duc de Luynes.*)

est neveu de M. l'évêque de Verdun ; elle est morte à Paris de la petite vérole, le troisième jour ; elle étoit aimable, d'une jolie figure, et de l'esprit.

Dimanche dernier, Zaïd-Effendi, ambassadeur du Grand Seigneur, fit son entrée à Paris. On trouvera ci-après la marche de cette entrée. Je mettrai aussi ci-après l'audience du Roi de demain, dans la galerie, avec la copie des billets qui ont été donnés. Les femmes de chambre de la Reine demandoient à être dans la galerie; on a fait une distinction sur cela. Celles qui ne seront pas en grand habit seront placées au bas de la galerie après les femmes de condition. Celles qui seront en grand habit, comme par exemple celles de service qui sont obligées d'y être, seront placées sur un gradin dans le salon de la Guerre, en face du trône. Comme il y a des barrières partout, jusque dans la cour, on a donné des billets, nom par nom, pour passer dans les appartements, aux valets de chambre, huissiers et autres officiers de la maison de la Reine nécessaires à son service.

Du vendredi 12, *Versailles*. — Avant-hier, au retour de Choisy, il fut décidé qu'on ne se couvriroit point à l'audience.

La maison du Roi qui devoit relever le quartier, le premier de l'an, eut ordre de rester jusqu'à cette audience.

Hier jeudi, 11 de ce mois, l'ambassadeur turc arriva dans les carrosses du roi, sur les onze heures, à la maison de Bontemps, où il y avoit quelques rafraîchissements pour ses gens; il n'y prit point de café, et monta à cheval presqu'aussitôt. Il arriva ici dans la cour du Roi avec M. le comte de Brionne, à sa droite, et M. de Verneuil, à sa gauche ; il descendit à la salle des ambassadeurs. Tout le monde étoit déjà placé, il y avoit longtemps, dans la galerie et dans les appartements. Tout se passa sans aucune confusion. Tous les hommes de la Cour n'avoient point de billets et étoient entrés par l'œil-de-bœuf, de là,

par la chambre du Roi, le cabinet du conseil, le cabinet des perruques et la porte de glace. Le Roi s'étoit habillé dans sa nouvelle chambre, d'où il sortit pour aller à la messe passant par la galerie, comme à l'ordinaire; il ne mit son habit pour l'audience qu'un peu auparavant. La porte de glace qui donne de l'œil-de-bœuf dans la galerie étoit fermée, et il y avoit un gradin contre cette porte. Toutes les dames habillées passoient par la chambre du Roi et par le cabinet des perruques pour entrer dans la galerie. Les dames habillées et les hommes de ce pays-ci n'avoient point de billets; mais tous les autres hommes et les dames non habillées qui avoient demandé des places avoient des billets; les uns et les autres entroient par le côté de la chapelle. Je mettrai ci-après la copie de ces billets (1). Les uns étoient pour la galerie, les autres pour le salon de la Guerre, les autres pour les appartements. Il n'y avoit point de gradins dans les appartements, hors dans les deux tribunes de la musique. Il y en avoit des deux côtés dans le salon de la Guerre; celui du fond de ce salon occupoit les trois croisées qui donnent sur la terrasse, et fermoit par conséquent la première croisée de ce salon, du côté du parterre du nord. La seconde, qui est vis-à-vis du trône, et la troisième, qui est à côté de la porte des appartements, devoient être libres; mais comme il y avoit eu un embarras pour placer les femmes de chambre de la Reine et de Mesdames, qui étant de service doivent être en grand habit, on avoit mis dans cette croisée du milieu du salon de la Guerre, vis-à-vis le trône, un gradin bas pour placer les femmes de chambre de la Reine habillées. Par l'événement elles n'y ont point été placées; la gelée, la neige et quelques incommodités ayant empêché plusieurs dames et femmes de Paris, qui avoient

(1) Ils portoient que les portes seroient ouvertes à huit heures, et fermées à dix heures et demie. (*Note du duc de Luynes.*)

des billets, de venir, il s'est trouvé plusieurs places dans la galerie à remplir, où les femmes de chambre de la Reine et de Mesdames ont été placées. L'ambassadeur turc ne monta que sur les deux heures; le Roi vint un moment auparavant s'asseoir sur son trône. L'habit du Roi étoit d'une étoffe d'or brodée, avec un Saint-Esprit de diamants; et l'habit de M. le Dauphin à peu près de même, excepté qu'il avoit des boutons de diamants, et le diamant d'Angleterre (1) à son col.

Voici qu'elle étoit la séance: Il n'y avoit d'assis que le Roi, les dames qui étoient sur les gradins et celles qui étoient à côté du trône. A la droite du trône étoit M. le Dauphin (2), à la gauche M. le duc de Chartres (3). A la droite de M. le Dauphin, M. le comte de Charolois, M. le prince de Conty et M. le comte d'Eu. A la gauche de M. de Chartres, M. le comte de Clermont, M. le prince de Dombes et M. le duc de Penthièvre.

Derrière le trône, un peu à droite, M. le duc de Bouillon, grand chambellan (4), et à la gauche MM. de Gesvres, de Rochechouart et d'Aumont, premiers gentilshommes de la chambre (5).

Il y avoit deux tribunes aux deux côtés du trône, fermées par des planches d'environ quatre pieds de haut, posées en figure de demi-ceintre et prenant à peu près depuis la porte du salon de la Paix, d'un côté, jusqu'à la

---

(1) Ce doit être le diamant appelé *le Régent*, qui avait été acheté, en 1717, en Angleterre.

(2) Derrière M. le Dauphin étoient M. le duc de Châtillon, M. l'évêque de Mirepoix, M. de Muy, sous-gouverneur, et les deux gentilshommes de la manche. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) M. le duc d'Orléans n'étoit point ici. (*Note du duc de Luynes.*)

(4) Il n'y avoit point de capitaine des gardes. M. le maréchal de Noailles étoit occupé à recevoir l'ambassadeur à la salle des gardes et ne pouvoit dans cette occasion être remplacé par M. le duc d'Ayen. (*Note du duc de Luynes.*)

(5) M. de Fleury, qui est le quatrième, n'étoit point ici. (*Note du duc de Luynes.*)

croisée qui y étoit entièrement enfermée, et de l'autre jusqu'à la glace. Du salon de la Paix, l'on montoit trois marches et ensuite autant à droite et à gauche; le dehors de ces deux tribunes couvert d'un tapis de velours cramoisi bordé d'une frange d'or. On comptoit qu'il pourroit tenir quatorze personnes dans celle qui étoit à gauche, et huit dans l'autre. Dans celle de la gauche, dans l'embrasure de la fenêtre, il y avoit un gradin seulement de deux bancs. La Reine avoit choisi cette tribune; elle y étoit dans son fauteuil censée incognito, mais tout aussi à découvert que le Roi; Madame sur un pliant à sa droite, M^me^ la Duchesse à sa gauche, M^lle^ de Sens à la droite de Madame, le chef de brigade derrière le fauteuil de la Reine (c'étoit M. de la Billarderie, frère du major); M. de Nangis à sa droite et M^me^ de Luynes à sa gauche. A la droite de M. de Nangis, M^me^ de Tallard; derrière, M^mes^ de Talleyrand, de Boufflers, de Mérode et M^me^ la princesse de Talmond; et M. de Balagny, secrétaire des commandements de la Reine, quoiqu'il n'y eût point de place, s'étoit mis aussi derrière. Dans l'autre tribune, M^me^ Adélaïde, sur un pliant, au milieu; Mademoiselle à sa droite, M^lle^ de la Roche-sur-Yon à sa gauche. Derrière M^me^ Adélaïde, un exempt des gardes qui est de quartier (c'étoit Laferrière), M^mes^ de Villefort et de la Lande, sous-gouvernantes, et M^mes^ d'Andlau et de l'Hôpital.

Par ce que je viens de marquer, l'on voit que la première glace de la galerie, à droite, de même que la première croisée, à gauche, à compter depuis le salon de la Paix, étoient enfermées dans les deux tribunes; ensuite il y avoit trois marches. A la seconde glace à droite, il y avoit une petite banquette où étoient les quatre secrétaires d'État. M. de Saint-Florentin n'arriva qu'en même temps que le Roi, les trois autres étoient arrivés avant le Roi. M. de Maurepas étoit le premier, M. Amelot le second, M. de Breteuil le troisième. Dans la seconde croisée à gauche, il n'y avoit personne. Quelques pas après l'en-

coignure de la seconde croisée et de la seconde glace, commençoient quatre marches au bas desquelles étoient posés, à droite, les gradins, pour les dames, qui alloient d'un bout à l'autre de la galerie. Il n'y avoit que la porte de glace (1) pour entrer dans le cabinet du Roi où il n'y avoit point de gradins. A gauche, le long des croisées, vis-à-vis les gradins des dames, et dans toute la longueur de la galerie, étoient des espèces de marches sur lesquelles étoient les hommes; il y en avoit quatre de hauteur. Depuis un bout de la galerie jusqu'à l'autre, on avoit mis des tapis à terre et sur les marches des hommes, de même que sur les marches et les estrades qui conduisoient au trône. Les gradins des dames étoient couverts de pluche cramoisie. Au premier gradin, le plus élevé et le plus près du trône, il y avoit deux places de gardées pour M[mes] d'Antin et de Mailly, qui ne vinrent qu'un moment avant le Roi. Au bas des gradins des hommes, à gauche, tout auprès des premières marches, étoit une banquette pour les ambassadeurs. Le nonce étoit le premier. Derrière les ambassadeurs étoient tous les étrangers qui avoient eu des billets, mais sans aucune distinction; nous étions même plusieurs mêlés avec eux. Les dames en grand habit tenoient depuis le commencement des gradins jusqu'à la Diane (2), ce qui en faisoit à peu près quatre-vingts. Dans le reste de la galerie il y en avoit environ cent soixante. Pour les hommes on ne pouvoit pas en juger aussi aisément. Ce qui est certain, c'est que tous les gradins étoient remplis et que l'on étoit fort serré; ainsi

(1) La Reine en allant à la messe passa par la chambre du Roi et le cabinet des perruques, et se promena un moment dans la galerie, s'avançant du côté du trône à la porte de glace qui entre dans la galerie. M. de Bouillon prit la robe de la Reine et la porta jusqu'à ce qu'elle fût hors de la galerie. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) La Diane à la biche, qui fait aujourd'hui partie du musée des antiques au Louvre, se trouvait alors dans la galerie de Versailles.

l'on peut estimer sept ou huit cents, tout au plus. L'on entroit dans les appartements avec beaucoup de facilité, par le prodigieux nombre de barrières qu'on avoit mises; il y en avoit, je crois, dix-sept ou dix-huit. On avoit fait une salle des gardes dans la pièce qui est au haut de l'escalier de marbre; ce fut là que M. le maréchal de Noailles alla recevoir l'ambassadeur, à la porte de cette pièce, au haut de l'escalier, et le conduisit jusqu'au pied du trône marchant à sa droite, ou plutôt à la droite de M. de Brionne, lequel étoit le plus près de l'ambassadeur; à la gauche étoit M. de Verneuil. L'ambassadeur fit sa première révérence, à l'arcade qui sépare le salon de la Guerre d'avec la galerie, la seconde révérence, au milieu de la galerie, et la troisième, au pied du trône. Le Roi étoit seul couvert; il ôta son chapeau à la première révérence de l'ambassadeur; il l'ôta encore deux ou trois fois, mais je ne l'ai pas assez remarqué pour l'écrire précisément. L'ambassadeur monta jusqu'auprès du trône, où il fit son compliment en langue mahométane, lequel fut expliqué aussitôt après par l'interprète. Le compliment et l'explication me parurent durer assez longtemps; il n'y eut presque que les princes du sang qui purent l'entendre; il exprimoit, à ce que j'ai ouï dire, le désir d'entretenir l'union, l'intelligence et la bonne amitié, faisant souvenir en même temps le Roi que ce n'étoit que par égard et par considération particulière pour S. M. que l'empereur son maître avoit arrêté le cours de ses victoires pour faire la paix avec l'empereur. Pendant cette harangue, le secrétaire d'ambassade étoit derrière, assez loin et seulement sur les premières marches, tenant une espèce de corbeille ou bassin plat, couvert d'un satin cramoisi, sur laquelle étoit la lettre du Grand Seigneur. Aussitôt après l'explication de la harangue, le secrétaire d'ambassade s'avança, la remit à l'ambassadeur, qui la présenta au Roi, lequel la remit aussitôt à M. Amelot.

J'ai oublié de mettre dans ma description de la séance,

qu'à la droite du trône, à fort peu de distance, il y avoit une petite table, faite à peu près comme une crédence, et couverte, qui étoit destinée à mettre la lettre de l'ambassadeur. Il y avoit soixante-sept ou soixante-huit Turcs qui précédoient l'ambassadeur, qui se rangèrent en haie des deux côtés de la galerie; il y en avoit outre cela un grand nombre d'autres qui n'entrèrent que dans la pièce qui est avant celle où sont les tribunes de la musique.

Je n'ai point encore marqué ce qui s'est passé pour l'arrangement des troupes. Les deux régiments des gardes françoises et suisses étoient en bataille dans l'avenue, depuis la maison de Bontemps jusqu'à la place qui est devant les écuries. Dans la place étoient : à droite, les quatre compagnies des gardes du corps, c'est-à-dire un détachement de quatre-vingts maîtres de chaque compagnie; ils formoient quatre corps séparés. Vis-à-vis d'eux, sur la gauche, étoient les quatre compagnies rouges. La compagnie écossoise, qui est Noailles, étoit la plus près de la grille d'un côté, comme les gendarmes étoient de l'autre. C'étoit le quartier d'octobre et le quartier de janvier qui formoient ce détachement (1). J'ai mar-

(1) Les gardes du corps étoient rangés en bataille sur deux rangs sur la place d'armes, leur gauche à la grille de la grande cour du château, et leur droite à la petite écurie faisant face au pavé. La compagnie de Noailles fermoit la gauche et formoit un escadron de quatre-vingts maîtres avec deux étendards; ensuite Villeroy, Charost et Harcourt, qui formoient chacune un escadron de quatre-vingts maîtres avec deux étendards.

Les quatre compagnies rouges étoient postées vis-à-vis, les gendarmes ayant leur droite à la grille de la grande cour et formoient un escadron de cent maîtres sur deux rangs et deux étendards; ensuite les chevau-légers de même; ensuite les mousquetaires gris et les noirs, qui avoient leur gauche à la grande écurie et formoient de même, chaque compagnie, un escadron de cent maîtres.

L'on avoit doublé les gardes françoises et suisses qui occupoient leurs postes dans la grande cour des ministres; le surplus des gardes françoises et suisses étoient postées, savoir, les gardes françoises le long de l'avenue de Paris, du

qué ci-dessus qu'au 1er janvier le capitaine des gardes avoit relevé, et les chefs de brigade, qui prétendent relever comme les capitaines; mais les exempts, ni le guet n'avoient point relevé; ils ne relevèrent qu'hier. Les deux guets des gendarmes et des chevau-légers y étoient aussi. Pour les mousquetaires (1), on sait qu'ils ne servent point par quartier et qu'ils demeurent toujours à Paris quand le Roi est à Versailles. Dans la cour des ministres, on avoit doublé la garde. La garde prit les armes et rappela suivant l'usage. Ils ne battent au champ, comme l'on sait, que pour le Saint-Sacrement, pour le Roi et pour la Reine. Il y eut une contestation pour le commandement de la maison du Roi. M. de Soubise représentoit qu'il est sans difficulté que lorsqu'il n'y a point de capitaine des gardes du corps, le capitaine-lieutenant des gendarmes, en son absence celui des chevau-légers, et en l'absence de tous deux ceux des mousquetaires, suivant leur rang, commande la Maison. Il rapportoit l'exemple de ce qui s'étoit passé en 1721 à l'audience de Méhémet-Effendi, père de celui-ci; M. le prince de Rohan monta à cheval et salua l'ambassadeur à la tête des gardes du corps. M. de Soubise disoit enfin que les quatre compagnies des gardes du corps n'étant que par détachement, il n'y avoit qu'un seul capitaine de quartier seul en droit de les commander, ce qui est d'un usage constant, hors le seul cas du sacre où deux capitaines des gardes du

---

côté de la petite écurie, et les gardes suisses vis-à-vis, du côté de la grande écurie.

M. le duc d'Harcourt, lieutenant général, commandoit tout le détachement de la maison du Roi. Il ne fut point salué par les troupes. Lorsque l'audience fut finie, les troupes eurent ordre de se retirer. Il fut question de savoir si les chevau-légers formeroient la gauche des compagnies rouges, comme ils font à l'armée et aux revues du Roi, ou s'ils se porteroient par rang de compagnie, ainsi qu'il se pratique dans les marches du Roi lorsque toutes les troupes de sa maison sont assemblées pour sa garde, attendu que le poste d'honneur est celui qui approche le plus près de la personne de S. M. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Il n'y en avoit que cent par troupes. (*Note du duc de Luynes.*)

corps ont le bâton (1) en même temps; que par conséquent, M. le maréchal de Noailles, capitaine des gardes en quartier, étant occupé à recevoir l'ambassadeur dans les appartements, c'étoit à lui M. de Soubise à commander la Maison. Sur tout cela il fut décidé : que les circonstances n'étoient point pareilles à ce qui s'étoit passé en 1721; qu'alors, il n'y avoit point le quartier montant et le quartier descendant; mais que le quartier de janvier ou guet n'ayant pas encore relevé, c'étoit à M. le duc d'Harcourt à monter à cheval et à commander la Maison; c'est ce qui fut exécuté hier.

Au sortir de l'audience du Roi, l'ambassadeur se retira en faisant les mêmes révérences, excepté qu'il fit sa troisième révérence à quelque distance des premières marches du trône, marchant jusque-là à reculons ou de côté. Il étoit habillé d'une grande robe de drap vert; c'est la couleur qui est la plus estimée chez les Mahométans. Son secrétaire d'ambassade étoit aussi habillé de vert, le turban bordé de blanc, comme les autres, mais le dessus étoit vert, ce qui désigne chez eux les gens de lois. Il n'y a que ceux qui sont de la race de Mahomet qui portent le bord du turban vert. Parmi les Turcs qui accompagnoient l'ambassadeur, il y en avoit qui avoient des capuchons rouges sans turban. On m'expliqua que c'étoit les Bostangis ou jardiniers. M. de Verneuil, en reconduisant l'ambassadeur, lui fit remarquer M. de la Billarderie, major des gardes, qui étoit venu le recevoir dans la salle, et lui dit qu'il feroit bien de le prier à dîner. L'ambassa-

---

(1) Le capitaine de la compagnie écossaise a ce jour-là le bâton et la droite sur le capitaine en quartier.

Il y a encore une autre occasion où les quatre capitaines des gardes peuvent être ensemble avec le bâton, c'est au lit de justice : s'il s'en trouvoit qui ne fussent point pairs, ou que ceux qui le sont eussent leurs enfants reçus en survivance de leurs charges, ils pourroient être tous quatre avec leurs bâtons sur le banc qui leur est destiné. Ceux qui sont pairs et reçus prennent séance comme pairs. (*Note du duc de Luynes.*)

deur se retourna aussitôt, et avec beaucoup de politesse lui dit en françois : « Je vous prie, monsieur, de me faire l'honneur de venir dîner avec moi à la table du Roi. »

Au sortir de l'audience, l'ambassadeur retourna à la salle des ambassadeurs, où quelque temps après M. de Verneuil vint l'avertir pour l'audience de M. le Dauphin. L'on avoit dressé dans le cabinet de M. le Dauphin, contre la muraille qui fait face à la terrasse de l'orangerie, un trône. Aucun des princes ne descendit à cette audience (1), après laquelle l'ambassadeur retourna encore à la salle. J'ai oublié de marquer une circonstance ; c'est que l'ambassadeur, après avoir présenté au Roi la lettre du Grand Seigneur, et avant de se retirer, présenta à S. M. son gendre et son fils. Les présents du Grand Seigneur, que l'ambassadeur a apportés, étoient ici dès le mercredi au soir ou dès le jeudi matin, dans la petite galerie du Roi. Le Roi envoya querir l'ambassadeur dans cette petite galerie, et lui parla assez longtemps en présence de douze ou quinze personnes, lui faisant des questions sur ses services, ses blessures. L'ambassadeur parut fort satisfait des bontés du Roi. Les présents consistent en une tente (2) garnie de belles étoffes en dedans, dont les bâtons sont tournés et travaillés avec soin ; un équipage de cheval complet, parfaitement bien émaillé et rempli d'une grande quantité de diamants, rubis et émeraudes (3) ; dix paires de pistolets, dont une plus belle et

(1) Les princes lorrains, MM. de Bouillon et de Soubise, y descendirent comptant que l'on se couvriroit. M. de Châtillon monta sur-le-champ chez le Roi pour lui demander ses ordres, et le Roi lui dit que son intention étoit que tout se passât comme dans la galerie. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cette tente a été tendue le jeudi et le vendredi sur la terrasse, vis-à-vis le milieu de la cour de marbre. Il y avoit dans la tente un sopha avec des carreaux, et les mâts de la tente étoient garnis de nacre de perles. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Il n'y a pas une de ces pierres qui ne soit fort vilaine, mais la grande

plus enrichie encore que les autres; onze ou douze fusils bien travaillés, mais de peu d'usage, et une douzaine de pièces d'étoffe. Dans l'équipage du cheval il y a jusqu'à un gros clou d'argent et une chaîne d'argent pour attacher le cheval, et un très-grand bassin d'argent, creux, pour lui donner à boire.

L'ambassadeur fut chez M. Amelot et chez M. le Cardinal.

Mme de Crillon fut présentée par Mme la duchesse de Tallard, mercredi, veille de l'audience; elle est petite, a l'air ignoble, n'est point jolie et surtout a de fort gros yeux, et a même le droit plus gros que l'autre. Cependant c'est par amour, et l'amour le plus violent, que Crillon l'a épousée. Le mariage a été fait en vingt-quatre heures; on n'a pas même eu le temps de dresser un contrat, et le père, qui est un banquier nommé Couvet, a mis hors de chez lui sa fille le lendemain de son mariage. Il avoit annoncé que cela se feroit ainsi en donnant son consentement au dit mariage. Au reste, on dit qu'elle a eu 40,000 francs une fois payés, encore même ne sait-on pas si cela est bien sûr. MM. de Crillon sont gentilshommes du comtat d'Avignon. Crillon a son père et sa mère qui ne jouissent que d'environ 8 ou 10,000 livres de rente, à Avignon, et qui cependant vivent assez honorablement; il est duc du Pape, mais le fils n'a rien que ce que son oncle, M. l'archevêque de Narbonne (1), veut bien lui donner.

M. de Mailly-d'Haucourt a remercié aujourd'hui le Roi pour la compagnie des gendarmes écossois. Cette compagnie étoit vacante depuis cinq ou six mois que M. de Rubempré avoit donné sa démission au sujet de la dispute entre lui et M. du Châtelet pour le commandement de la gendarmerie, comme je l'ai marqué ci-dessus; et cette

---

quantité et le travail rendent le présent magnifique. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Jean-Louis de Bertons de Crillon.

compagnie n'avoit pas été remplie. C'est Mme de Mailly, dame du palais, qui l'a obtenue pour M. de Mailly-d'Haucourt.

M. l'ancien évêque de Mirepoix, précepteur de M. le Dauphin, a obtenu la place d'honoraire à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, vacante par la mort de M. le cardinal de Polignac; et M. l'abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur, a obtenu celle de l'Académie françoise, vacante par la même mort.

Du lundi 29, *Versailles.* — Il y a longtemps que je n'ai écrit, étant malade depuis quinze jours d'une grande fluxion avec la fièvre. Depuis ce temps-là voici à peu près ce qui s'est passé.

M. le duc de Fleury arriva ici il y a environ quinze jours; c'étoit le surlendemain de l'audience du Turc; il est venu de l'armée de Bohême sur un congé de M. de Belle-Isle. Son régiment est en garnison dans Prague, et M. le Cardinal ayant été malade, il a cru qu'il pouvoit venir ici faire un tour de trois semaines pour savoir de ses nouvelles.

Les premiers jours de la semaine dernière, Mme de Bauffremont présenta sa belle-fille; elle est fille de feu M. de Mommeins, lieutenant général qui a servi dans les gardes du corps; elle a dix-huit ans; elle n'est pas grande, mais assez jolie. Il y a six ans qu'elle est mariée; elle a toujours demeuré en Bourgogne avec Mme de Mommeins sa mère. Mme de Mommeins est venue ici avec elle; elle n'a jamais été présentée. Il n'y avoit à la présentation que la belle-mère. M. de Bauffremont ne vouloit pas que sa belle-fille fût présentée; il a dit ici hautement qu'il ne regardoit pas comme un désagrément que sa femme ne soit point assise, quoique faite pour l'être; que puisqu'elle étoit du sang royal (1), c'étoit autant l'affaire du Roi que la sienne;

(1) Elle est Courtenay. (*Note du duc de Luynes.*)

mais que pour sa belle-fille, qu'il regardoit comme son sang, il n'étoit pas nécessaire qu'elle fût présentée pour demeurer debout. Il a écrit à peu près dans ce même esprit à M. le Cardinal et ensuite s'en est allé à Paris. On a pris le temps de son absence pour faire la présentation; il est aisé de juger que tout cela est un jeu joué. M. de Bauffremont s'est voulu donner la satisfaction de parler et n'a point été sûrement fâché que sa belle-fille, qui vient ici pour demeurer au moins six mois dans ce pays-ci, fût à portée de pouvoir faire sa cour.

Le même jour, Mme de Castellane présenta sa fille. Mme de Castellane est Roulier; elle a marié sa fille à un homme de la maison de son mari, qui s'appelle Castellane comme lui.

Dimanche dernier, on prit pour trois semaines le deuil de la reine de Suède (1). Quelques jours auparavant, M. le baron de Fleming, qui n'a point de caractère, mais qui est chargé des affaires de Suède, avoit remis une lettre de notification du roi son maître. M. le comte de Tessin qui est encore ici n'a point de caractère.

La mort de M. du Guesclin et celle de M. de Montbrun avoient fait deux places vacantes dans la maison de M. le duc d'Orléans. Montbrun étoit chambellan; mais comme il y avoit un surnuméraire (2), il n'y avoit qu'une de ces places à remplir, et elle a été donnée à M. de Clermont-Gallerande, frère de M. de Clermont-Gallerande, premier écuyer de M. le duc d'Orléans; c'est la place de premier gentilhomme de la chambre.

M. de Bercy mourut il y a dix ou douze jours de la petite vérole; il avoit été intendant des finances et étoit gendre de feu M. Desmaretz; c'étoit un homme de beau-

---

(1) Ulrique-Éléonore, fille de Charles XI, roi de Suède, morte le 5 décembre précédent.

(2) C'est un des fils de M. de Montboissier. (*Note du duc de Luynes.*)

coup d'esprit et de mérite et que l'on a regardé longtemps comme à portée d'être fait contrôleur général.

M. le duc d'Estissac n'avoit qu'une fille, âgée de deux ou trois ans, de M^lle^ de la Rochefoucauld ; elle mourut il y a douze ou quinze jours.

M^me^ la maréchale de Villars est depuis cinq ou six jours hors d'affaire ; elle a eu une petite vérole qui a commencé d'une manière que les médecins ont cru que c'étoit apoplexie ; ils l'ont même traitée pour cette maladie ; elle a été extrêmement mal et l'on ne croyoit pas même qu'elle en pût revenir.

Avant-hier 27, M. le chevalier de Belle-Isle arriva de Francfort ici sur les deux heures après midi ; il étoit parti le 23, veille de l'élection, pour venir à Manheim. Il se rendit le 24 à Turkheim, où il avoit donné rendez-vous au courrier que lui devoit envoyer M. le maréchal de Belle-Isle ; il reçut ce courrier le 24 à sept heures du soir à Turkheim, et partit aussitôt. On ne peut guère faire une plus grande diligence. Il a apporté la nouvelle que l'électeur de Bavière, roi de Bohême, avoit été unanimement élu empereur ; il prend le nom de Charles VII ; il ne sera sacré et couronné que les premiers jours du mois prochain. M. le Cardinal, en présentant le chevalier de Belle-Isle au Roi, lui dit : « Sire, voilà un grand événement pour le règne de V. M. ; elle a fait un empereur et n'a pas voulu l'être. » Le Roi dit en arrivant au chevalier de Belle-Isle qu'il le faisoit lieutenant général de ses armées.

Le Roi dit le même jour que le roi de Prusse marchoit à la tête de cinquante mille hommes du côté de Vienne. Voici comme cela s'est passé. M. de Belle-Isle, voyant que le général Neuperg persistoit à ne vouloir pas abandonner Budweiss et que M. de Kevenhuller d'un autre côté continuoit à tenir Lintz bloqué, avoit écrit au roi de Prusse pour lui représenter qu'il seroit bien essentiel, dans pareilles circonstances, qu'il voulût bien ordonner au général Schwérin, qui est en Moravie, de s'avancer du côté

de Vienne pour faire une diversion. Sur cela le roi de Prusse a mandé à M. de Belle-Isle que puisque cela lui faisoit plaisir il feroit encore mieux, qu'il alloit lui-même se mettre à la tête de l'armée. En conséquence, il a envoyé dire à M. de Valory, notre ministre à sa cour, qu'il partoit pour Dresde ; et au lieu des fêtes qui étoient préparées pour le mariage du prince Guillaume, son frère, et qui se devoient continuer pendant ce carnaval, il est parti sans aucun équipage pour Dresde. Il a demandé au roi de Pologne de lui donner les vingt mille Saxons qui sont avec M. de Polastron entre Teutchbrodt et Iglau; il lui a dit qu'il espéroit qu'on ne lui refuseroit pas le corps de troupes de M. de Polastron (1), et qu'il comptoit avec ces corps réunis et environ trente mille hommes qu'il a en Moravie, s'avancer du côté de Vienne.

On a eu nouvelles ces jours-ci que M. le maréchal de Terring, qui étoit parti de Pisek pour aller à Passau, et de là du côté de la haute Autriche, avec huit ou neuf bataillons bavarois assez foibles, avoit trouvé par delà Passau, dans une plaine, un corps de hussards autrichiens assez considérable qui l'avoient attaqué, qu'il s'étoit défendu longtemps, mais qu'il avoit été obligé de se retirer avec perte.

Il y eut jeudi dernier bal en masque chez Mesdames; tout se passa comme au bal précédent, dont j'ai parlé ci-dessus. La Reine y alla après son souper, et y resta une heure ou une heure et demie; le Roi n'y fut point.

Hier, il y eut bal en masque chez M. le Dauphin. On dansoit dans le grand cabinet de M. le Dauphin et dans son cabinet d'étude. Il y avoit deux tables dans le cabinet

(1) M. de Polastron n'a avec lui que le régiment du Roi, le régiment d'Andlau-cavalerie et quelques détachements de grenadiers ; il paroît que l'on est très-content de la conduite qu'il tient, de la discipline qu'il fait observer, et que d'ailleurs les Saxons se louent beaucoup de lui. (*Note du duc de Luynes.*)

de glaces où l'on jouoit à cavagnole, et la collation étoit dans la salle de M. de Châtillon.

M^me de Mailly a presque toujours été enrhumée depuis quinze jours et n'a point sorti de sa chambre ou de son lit. Sa semaine étoit la semaine dernière; elle n'a point du tout été chez la Reine; elle a toujours demeuré pendant ce temps et couché dans le petit appartement dont j'ai parlé ci-dessus, qui a été fait sous le nom de M. de Meuse. Le Roi continue à y dîner tous les jours et y soupe toutes les fois qu'il ne soupe pas au grand couvert.

Comme la gelée a duré très-longtemps, le Roi n'alla à la chasse que samedi dernier pour la première fois depuis plus de quinze jours; il n'a pas paru s'ennuyer d'être si longtemps sans chasser, et quelqu'un même lui en ayant parlé, il lui dit : « Mais ne sommes-nous pas bien ici? » Il dit même, dans une autre occasion, à un officier des gardes qui étoit derrière sa chaise : « Je ne me soucie plus autant de la chasse que vous croyez. » On parle de réformes dans les deux meutes et dans la grande et la petite écurie.

Le chevalier de Soudeil, chevalier de Malte et exempt des gardes du corps de la compagnie de Noailles, quitte. Ce bâton a été donné à M. de la Faye, capitaine de dragons. On conserve à M. de Soudeil son rang de colonel réformé et on le met à la suite du régiment de Noailles; il aura 1,080 livres d'appointements, comme colonel réformé, et compte aller tenir galère. M. de la Faye lui donne 40,000 francs.

Il y a déjà quelques jours que le Roi a accordé à M. de Saint-Aignan pour son second fils, qui est devenu présentement son aîné, le régiment de cavalerie vacant par la mort de M. le duc de Beauvilliers, son fils aîné, et au chevalier de Saint-Aignan, le quatrième de ceux qui restent, la compagnie que son frère avoit dans le régiment de Beauvilliers. Cette affaire a souffert beaucoup de difficultés; on vouloit donner le régiment au lieutenant-

colonel, qui est dans le cas d'en mériter un, et enfin il a été décidé que M. de Saint-Aignan payeroit à ce lieutenant-colonel le prix du régiment.

M. de Meuse continue à dîner tous les jours dans le petit appartement avec le Roi et Mme de Mailly, ou avec Mme de Mailly, quand par hasard le Roi est à la chasse; il soupe de même toutes les fois que le Roi soupe dans ce petit appartement ou chez Mme la comtesse de Toulouse; et il faut avouer que cet honneur demande une assiduité et une exactitude qui peut dans certaines occasions donner un peu de contrainte et de gêne. M. de Meuse, qui a bien servi et qui est lieutenant général, demandoit à servir dès l'année passée, et cela avec beaucoup d'empressement; il en parla dans ce temps-là au Roi, qui lui dit : « Ce sera pour l'année 1742. » Dans cette occasion-ci, il a jugé à propos de faire souvenir le Roi de ce qu'il lui avoit fait l'honneur de lui dire. Le Roi lui répondit : « Je m'en souviens fort bien, mais j'ai changé d'avis; je ne veux pas que vous me quittiez. » M. de Meuse, plus occupé de la douleur de ne point servir que des marques de bonté que le Roi lui donnoit dans cette occasion, parut triste et rêveur à ce discours; le Roi lui dit : « Il ne faut point prendre un air aussi triste, je suis persuadé de toute votre volonté; mais que voulez-vous faire en continuant le service, vous n'êtes plus jeune, vous avez une assez mauvaise santé; que voulez-vous devenir, maréchal de France? ne puis-je pas vous faire duc et pair et chevalier de l'Ordre? Tenez-vous donc tranquille et ne soyez point aussi affligé que vous le paroissez. »

Il mourut il y a quelques jours un huissier de la chambre de la Reine, nommé Desfossez; cette place a été donnée au nommé Mozac, concierge de Trianon et valet de chambre tapissier de la Reine. Je mets ce fait, quoique peu intéressant, parce que les huissiers se mettent d'un ordre au-dessus des valets de chambre.

FÉVRIER.

L'Université présente un cierge au Roi, à la Reine et au Dauphin. — Réception de chevaliers du Saint Esprit. — Le P. Tainturier. — Mort de la comtesse de Brionne. — Prise de Lintz. — Mort du chevalier de Bezons. — Audience des États de Bretagne. — Appartement de Mme de Mailly. — Présentation de la marquise de Vérac. — Bal chez le Dauphin. — Gale de Madame. — Mlle d'Aumont. — Portrait du roi de Prusse. — Contestation entre le maréchal de Broglie et M. de Séchelles. — Audience de l'envoyé de Modène. — Le Roi et Mme de Mailly. — Mariage du prince d'Havré. — Retraite du ministre anglais Robert Walpole. — Conversation du Roi. — L'évêque de Soissons achète la charge de premier aumônier. — Le comte d'Œttingen. — Visites de l'ambassadeur turc. — Régiments donnés.

Du samedi 3 février, Versailles. — Avant-hier, veille de la Chandeleur, l'Université vint ici en corps, suivant l'usage, apporter un cierge au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames. Le recteur avoit une robe longue bordée de fourrures. La Reine le reçut dans sa chambre, debout contre la table de marbre; c'est ce qu'on appelle audience particulière. La harangue du recteur ne fut pas extrêmement longue et me parut bien. On présenta ce même jour deux autres cierges au Roi et à la Reine dans la matinée, l'un par le supérieur des Pères de la Trinité, qui fit un compliment fort court et assez médiocre, l'autre par la confrérie du Saint-Sépulcre; celui-là sans compliment. L'après-dînée, le Sr Mercier, contrôleur de la maison de la Reine, lui apporta un cierge; c'est l'usage. La différence qu'il y a entre ces différentes présentations de cierges, c'est que la Reine reçoit de sa main les trois premiers, et qu'à l'égard de celui qui est présenté par le Sr Mercier, c'est la dame d'honneur qui le reçoit dans la chambre de la Reine pour le présenter à S. M.

Hier, jour de la Chandeleur, il n'y eut que trois réceptions (1), M. le cardinal de Tencin et M. l'archevêque de Narbonne étant absents. M. l'évêque de Langres (2) et

(1) De chevaliers de l'ordre du Saint-Esprit.

(2) Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem.

M. l'archevêque de Bourges (1) furent reçus immédiatement avant la messe; aussitôt après, M. de Langres alla s'habiller pour dire la grande messe. On croyoit qu'il n'y auroit peut-être pas un assez long intervalle pour qu'il eût le temps de s'aller habiller; mais le Roi dit qu'il attendroit s'il étoit nécessaire. M. le duc de Penthièvre fut reçu immédiatement après la messe; ses parrains furent M. le duc d'Orléans et M. de Chartres. Les revers du manteau de M. le duc de Penthièvre étoient couverts de diamants, et le manteau tout neuf. M^me^ la comtesse de Toulouse avoit mandé quelques jours auparavant à M^me^ de Mazarin que le Roi trouvoit bon qu'elle lui prêtât les pierreries de la Couronne. M^me^ de Mazarin, qui est toujours à Paris depuis environ quatre mois, à cause de sa maladie, écrivit à la Reine pour lui demander ses ordres au sujet des dites pierreries, et la Reine lui manda de les donner.

Ce fut M^me^ d'Andlau qui quêta.

Hier fut le premier sermon du prédicateur du carême; c'est le P. Tainturier, jésuite; il prêche bien, à ce qu'il paroît, et avec un air d'autorité et en même temps de familiarité que quelques personnes trouvent trop grande. Il faut convenir qu'il a le défaut de parler trop vite et pas assez haut. Son compliment fut assez bien; ce fut, à parler vrai, une instruction plutôt qu'un compliment.

Hier au soir, l'on apprit la mort de M^me^ la comtesse de Brionne. C'étoit la seconde fille de feu M. le duc de Gramont; elle est morte d'une fièvre maligne en cinq ou six jours de temps; elle étoit ici au dernier bal en masque chez Mesdames.

On apprit avant-hier au soir que le général Kevenhuller s'étoit rendu maître de la ville de Lintz, capitale de la haute Autriche. M. de Ségur, lieutenant général, n'avoit que huit ou dix mille hommes pour défendre tout ce pays; il a tenu tout le plus longtemps qu'il a été possible et

(1) Frédéric-Jérôme de la Rochefoucauld de Roye.

avoit été obligé de se renfermer dans Lintz. La reine de Hongrie y a fait marcher une artillerie nombreuse et a même donné presque tous ses attelages pour la conduire. M. de Ségur, et toute la garnison, a été obligé de promettre d'être un an, à compter du jour de la capitulation, sans servir contre la reine de Hongrie. Le grand-duc étoit venu en personne à ce siége et avoit fait mettre le feu aux faubourgs. Lintz est une très-mauvaise place et n'a pu résister contre une très-nombreuse artillerie qui a tiré sans cesse pendant quatre jours. Les ennemis se sont avancés jusqu'à Passau, qui est une ville ouverte et dont ils se sont rendus maîtres sans peine. Le sentiment de M. le maréchal de Belle-Isle n'étoit point de risquer les troupes du Roi dans un endroit aussi désavantageux; il vouloit qu'elles se retirassent sous Passau, d'autant plus que la haute Autriche, n'ayant point de places fortes, est toujours fort aisée à reprendre. L'électeur de Bavière, aujourd'hui empereur, a toujours persisté à vouloir que l'on restât dans Lintz. M. le maréchal de Terring, qui avoit été détaché de l'armée de M. de Broglie pour tâcher de secourir cette place, a été battu en chemin. Ce sera un détail curieux dans la suite des temps que la quantité de fautes que l'on a faites dans cette campagne. On ne peut les imputer qu'au peu d'expérience de l'électeur et de son général M. de Terring, et en même temps au peu de fermeté qu'ont eue nos lieutenants généraux, qui n'ont jamais pu faire exécuter les projets formés par M. de Belle-Isle. Le temps qui a été employé inutilement à faire des courses jusqu'auprès de Vienne est la première cause de tout ce qui est arrivé depuis. Il paroît que l'on est ici résolu à renvoyer un corps considérable de nouvelles troupes au plus tôt. Tout dépend présentement de ce que fera le roi de Prusse; il doit avoir joint ses troupes, les Saxons et le petit corps de M. de Polastron et même avoir marché droit à Tabor et Budweiss. Le général Neuperg, qui commandoit le corps d'armée qui occupe ces deux postes, en a

remis le commandement au prince Charles de Lorraine et s'est retiré à Vienne; il retourne commander à Luxembourg, où il étoit avant cette guerre.

Du lundi 5, *Versailles*. — M. le chevalier de Bezons mourut avant-hier, à Paris, de la petite vérole; il est mort le troisième ou quatrième jour de cette maladie; il l'avoit gagnée de Mme de la Feuillade, sa sœur, avec laquelle il s'étoit enfermé et qui en est guérie. Il ne reste plus des enfants de M. le maréchal de Bezons que M. l'évêque de Carcassonne et Mme de la Feuillade. Le marquis de Bezons, qui étoit l'aîné, a laissé plusieurs enfants, dont l'aîné peut avoir quatorze ou quinze ans. Le chevalier de Bezons étoit colonel du régiment de Beaujolois-Infanterie.

J'appris hier que M. de Conflans, qui avoit le régiment d'infanterie d'Auxerrois en avoit donné sa démission.

Hier les États de Bretagne eurent audience; ce fut audience publique. La Reine les reçut dans le grand cabinet avant sa chambre; M. de Nangis seul derrière le fauteuil, comme à l'ordinaire. Ils étoient conduits par M. de Dreux qui marchoit devant. C'est M. l'évêque de Quimper (1) qui portoit la parole. Il avoit à sa droite M. le duc de Penthièvre, comme gouverneur, et à sa gauche M. le comte de Saint-Florentin, comme secrétaire d'État de la province. Il n'y avoit avec lui que le député du tiers état, lequel se mit à genoux, suivant la coutume. Le député de la noblesse est M. le duc de Rohan, qui sert à l'armée de Bavière. Il étoit en dernier lieu à Lintz avec son régiment.

M. de Vassé, qui étoit ici depuis la prise de Prague, prit congé hier; il s'en retourne à l'armée. Il avoit espéré, pendant son séjour ici, finir son mariage avec Mlle de Pesé, sa cousine germaine; mais comme cette affaire ne pouvoit pas se terminer de quelque temps et que son régiment marche, il a pris le parti de s'en aller.

(1) Il s'appelle de Cuiller. (*Note du duc de Luynes.*)

Hier dimanche, le Roi ne fut point au salut, s'étant trouvé un peu enrhumé le matin; cependant il est allé aujourd'hui à la chasse, d'où il va coucher à la Meutte pour revenir demain après souper.

Mme de Mailly a toujours resté jusqu'aujourd'hui dans le petit appartement dont j'ai parlé; elle y joue tous les soirs lorsque le Roi travaille avec M. le Cardinal. Cet appartement est au-dessus de la petite galerie; on y monte par un petit escalier qui monte de la cour de Mme la comtesse de Toulouse chez Mme d'Antin. Il y a d'abord un passage, à la droite duquel est la salle à manger, laquelle joint les petits cabinets du Roi; ensuite un petit corridor, assez étroit, sur le double duquel est un office et une cuisine à droite; à gauche, une garde-robe de femme de chambre et une garde-robe de commodité; ensuite la chambre, qui est jolie mais fort petite, éclairée par une seule fenêtre et où il y a un lit en niche; ensuite le cabinet où il y a deux fenêtres et qui est joli et à peu près comme la chambre. C'est là où le Roi travaille à ses plans, les après-dînées, et quelquefois écrit.

Du mardi gras 6, Versailles. — J'ai oublié de marquer que l'ambassadeur d'Espagne donna il y eut hier huit jours un grand bal en masque, à l'occasion de l'heureux accouchement de Madame Infante.

J'ai marqué ci-dessus que l'ambassadeur turc avoit donné au Roi onze ou douze paires de pistolets; S. M. en a fait présent de trois paires que Mme de Mailly a demandées pour M. de Luxembourg et qu'elle lui a envoyées par M. de Vassé, une que le Roi a donnée à M. le duc de Villeroy et une à M. d'Ayen.

Il y a cinq ou six jours que Mme la duchesse de la Rochefoucauld présenta Mme la marquise de Vérac; c'est la belle-fille de feu M. le marquis de Vérac, lieutenant général et chevalier de l'Ordre.

Du mercredi des cendres 7, Versailles. — Il y eut hier bal en masque chez M. le Dauphin; il commença à dix

heures. La Reine, qui soupoit avec des dames, suivant la coutume (car c'est la semaine de Mmes d'Antin et de Montauban), descendit au bal sur les onze heures, et n'y resta qu'environ une heure. Le Roi arriva à une heure de la Meutte (1), où il avoit soupé, et vint au bal fort peu de temps après; il y a resté jusqu'à trois heures. Mme de Mailly y vint aussi. Mme la princesse de Conty y étoit avec un domino noir; tout le monde la croyoit à Paris; elle arriva tout d'un coup avec un masque, affectant de ne se point tenir droite, de sorte qu'elle parut beaucoup plus petite qu'elle ne l'est; cependant M. le Dauphin la reconnut d'abord. M. le Dauphin, Mme Adélaïde, le petit d'Estaing et Mlle de Chalais étoient tous quatre masqués en Espagnols. M. le Dauphin et M. d'Estaing avoient un habit court, de velours noir. Mme Adélaïde et Mlle de Chalais avoient une robe de velours noir; à la robe de Mme Adélaïde il y avoit des bandes couleur de feu, pour égayer un peu cet habillement; ces quatre habillements formèrent ce qu'on appelle un quadrille. M. le Dauphin avoit beaucoup de diamants sur son habit. Il y avoit un autre quadrille bleu et blanc (2), composé de M. le duc et Mme la duchesse de Rochechouart, de M. de Marsan et de Mme d'Andlau. Mme de la Tournelle étoit masquée en Chinoise, Mme de Flavacourt en pèlerine, M. de Flavacourt en Arabe; il y avoit encore plusieurs autres jolis habits de masques. On dansoit dans le grand cabinet de M. le Dauphin, et l'on y dansoit continuellement; il y avoit aussi des violons dans le cabinet d'étude où l'on dansoit aussi de temps en temps (3). Dans le cabinet de glaces, il y avoit

(1) Les dames étoient Mlle de la Roche-sur-Yon, Mmes de Mailly, de Chalais, de Talleyrand et de Sassenage. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il y en avoit encore un troisième blanc avec des fleurs. C'étoient M. et Mme de Fitz-James, M. de Monaco et Mlle de Matignon. Il y a environ deux mois que M. de Monaco commença à reparoître ici. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Sur les trois heures du matin on fit revenir ces violons dans le grand cabinet. (*Note du duc de Luynes.*)

deux tables pour le cavagnole, mais sur lesquelles on commença d'abord par manger ; il y avoit des pâtés, des jambons, des daubes, mais toute la viande fut desservie à minuit. La collation étoit dans la salle à manger de M. de Châtillon. En tout, le bal étoit très-vif et fut trouvé charmant (1). Mlle de la Roche-sur-Yon y vint aussi en arrivant de la Meutte ; elle étoit masquée en domino noir. Madame n'y étoit point ; elle est malade depuis dix ou douze jours ; elle a toujours eu depuis qu'elle est au monde beaucoup de boutons et d'élevures qui ressemblent fort à la gale. Madame Infante avoit cette même maladie et en a été guérie par les médecins d'Espagne. La gale de Madame a fort augmenté, et on a été obligé de lui faire garder son lit (2). Mlle d'Aumont, fille aînée de M. le duc d'Aumont, étoit au bal ; elle a onze ans passés ; elle n'est point jolie, mais elle est faite à merveille et a l'air d'une petite miniature ; elle ressemble beaucoup à M. d'Aumont ; elle a de la grâce, elle paroît avoir de l'esprit, elle n'est point embarrassée et elle danse à merveille. Mme la maréchale de Duras et Mme d'Aumont la menèrent hier chez la Reine pendant le jeu ; elle baisa le bas de la robe ; elles l'avoient menée aussi chez Mme Adélaïde ; elle n'a point été présentée au Roi ; elle n'est venue ici qu'à l'occasion du bal.

Je mets ici le portrait du roi de Prusse que mon fils m'a envoyé de Prague il y a quelques jours :

« Le roi de Prusse est petit, assez gras sans être trop gros, une physionomie spirituelle, de jolis yeux, un visage rond, gai et vif, d'assez belles dents, des cheveux bruns bien plantés, l'air noble.

---

(1) Il a duré jusqu'à six ou sept heures. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Mme de Ventadour, qui aime beaucoup Madame, imagina hier, pour la dédommager un peu du bal, de lui donner une petite mascarade ; pour cet effet elle se masqua elle-même et fit masquer Mme de la Lande, qui est une des sous-gouvernantes, M. de Saint-Pau et Mlle de Casteja. Il faut observer que Mme de Ventadour a environ quatre-vingt-dix ans, que M. de Saint-Pau n'est guère plus jeune, et que Mme de la Lande et Mlle de Casteja sont aussi fort âgées. (*Note du duc de Luynes.*)

« Il a de l'esprit et des connoissances sur tout, assez superficielles; il a un peu abandonné les sciences, dont il paroissoit être occupé quand il étoit prince royal. Il décide vivement, promptement et absolument toutes les affaires, et n'aime pas les représentations, les longues discussions ni les donneurs d'avis. Il n'assemble jamais son conseil; on lui rend compte des affaires sommairement, et on dit que souvent il les décide de même. Il questionne vivement, spirituellement; ses questions engagent et même obligent à des réponses concises; il est curieux des usages de tous les pays et s'en informe soigneusement, mais principalement des usages militaires, dont il est extrêmement occupé, voulant examiner les habillements, armements, manœuvres et usages de toutes les troupes.

« Il a du talent pour le métier de la guerre, mais il le sait et ne veut point profiter de celui des autres et leur demander leur avis.

« Il est poli et cherche à dire des choses obligeantes, quoique dans le fond il soit haut. Il compte pour rien la peine des autres, donne l'exemple pour la fatigue et la vie la plus dure. Il est sobre.

« Il ne peut se refuser une plaisanterie fine et méchante sur ceux qu'il trouve ridicules; mais il ne trouve pas mauvais qu'on lui réponde, pourvu que la réponse soit bonne, quand même elle seroit un peu forte.

« Il aime les François et sent combien cette nation est au-dessus de la pesanteur et du rampant de ses peuples. Il a de très-grandes qualités; ses défauts appartiennent plutôt à son âge qu'à son caractère, et on peut espérer qu'il sera un jour un grand prince. »

Du samedi 10, *Versailles*. — M. le chevalier de Belle-Isle prit congé hier; il retourne à Francfort. Il paroît constant que M. le maréchal de Belle-Isle viendra ici fort peu de temps après le couronnement de l'empereur.

Il y a eu une contestation entre M. le maréchal de Broglie et M. de Séchelles (1). M. de Broglie s'est plaint que M. de Séchelles, sans son ordre, s'étoit engagé à fournir au roi de Prusse les subsistances dont il auroit besoin et qu'il avoit demandées lorsqu'il est parti pour se mettre à la tête de ses troupes et de celles de Saxe. M. de Séchelles a représenté que n'ayant point eu le temps de prendre les ordres de M. le maréchal de Broglie, parce que le roi de Prusse vouloit une réponse sur-le-

(1) Intendant de l'armée de Bohême.

champ, sans quoi il ne seroit pas parti, il avoit cru devoir s'engager pour ne pas retarder une entreprise aussi nécessaire; que d'ailleurs il étoit en état de prendre cet engagement sans faire aucun tort aux fournitures nécessaires pour l'armée de M. de Broglie. L'affaire a été portée ici et jugée en faveur de M. de Séchelles. Il faudroit savoir plus en détail que je ne sais les raisons de part et d'autre pour bien juger. Il paroît que M. de Broglie a raison en général, mais que dans le cas particulier et la circonstance pressante où s'est trouvé M. de Séchelles, il ne pouvoit faire autrement que ce qu'il a fait.

On attend toujours des nouvelles de ce que fera le roi de Prusse; ce que l'on sait jusqu'à présent, c'est qu'il ne veut agir en rien de concert avec M. le maréchal de Broglie; il ne veut ni le voir ni lui écrire; il paroît qu'il n'a point oublié la réception que M. de Broglie lui fit à Strasbourg, il y a environ dix-huit mois.

M. de Bezons, fils aîné du marquis de Bezons et petit-fils du maréchal, vint ici hier; c'est M. de Maubourg (1), son oncle, qui l'amena. Il a demandé le régiment de Beaujolois qu'avoit M. le chevalier de Bezons, son oncle; il remerçia hier. Cette grâce est d'autant plus considérable que M. de Bezons est encore au collége. Il est vrai que les malheurs de cette famille rendoient la demande favorable.

M. le comte de Brionne est venu ici aujourd'hui faire sa révérence et en même temps son remercîment pour le régiment d'Auxerrois qui vient de lui être donné; il étoit vacant par la démission de M. de Conflans, comme j'ai marqué ci-dessus. M. le chevalier de Lorraine, frère de M. de Brionne, et M. de Lesparre sont venus en même temps faire leur révérence.

Depuis le retour de la Meutte, Mme de Mailly est retournée

(1) M. de Maubourg avoit épousé une fille de feu M. le maréchal de Bezons, qui est morte. (*Note du duc de Luynes.*)

dans le petit appartement; elle joue tous les jours que le Roi travaille avec M. le Cardinal, depuis six heures jusqu'à neuf. Elle ne joue point les autres jours parce que c'est jours de chasse et que le Roi soupe vers les sept heures. Elle ne compte retourner dans son appartement que pendant sa semaine. Les jours que le Roi ne va point à la chasse, il est souvent à travailler dans le cabinet à des plans avec M. Gabriel le fils.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. le marquis de Clermont-Gallerande, premier écuyer de M. le duc d'Orléans, s'étant retiré avec une pension, M. le duc d'Orléans a donné cette place à M. de Balleroy, gouverneur de M. le duc de Chartres.

Du 1er dimanche de carême, 11, *Versailles*. — Le Roi a recommencé mercredi à dîner au grand couvert; il y dînera tout le carême les jours qu'il n'ira point à la chasse, hors les dimanches qu'il compte souper au grand couvert, à cause que le sermon commence de meilleure heure et que le conseil finit tard.

On a quitté aujourd'hui le deuil de la reine de Suède; j'ai marqué ci-dessus le jour qu'on l'avoit pris.

Du mardi 13, *Versailles*. — L'envoyé de Modène (1), évêque d'Apollonie, qui est un évêché *in partibus*, a eu aujourd'hui audience du Roi et de la Reine. J'étois à celle de la Reine. Il étoit conduit par M. de Verneuil seulement; c'étoit audience publique. M. le Cardinal y étoit et s'y est assis un moment. La Reine étoit dans son fauteuil; elle ne s'est point levée à l'arrivée de l'envoyé, ni en sortant. M. de Nangis étoit seul derrière S. M. Le compliment a été en italien.

Du mercredi 14, *Versailles*. — Quoique cette semaine soit celle de Mme de Mailly, elle n'est point retournée à son appartement, selon son projet; elle reste toujours dans

(1) Il s'appelle Sabatini, et n'est évêque que depuis peu de temps. (*Note du duc de Luynes.*)

le petit appartement dont j'ai parlé; le Roi y soupe tous les jours de chasse; et, les jours de grand couvert, Mme de Mailly dîne en gras avec M. de Meuse, et le Roi y remonte aussitôt qu'il a dîné. Ces jours-là, le Roi y prend son lait le soir, et depuis plusieurs jours il est descendu à onze heures et demie chez Mme la comtesse de Toulouse, où il n'est pas longtemps; mais jusqu'à ce moment toute la compagnie qui est admise dans ce petit appartement y reste. Au sortir de chez Mme la comtesse de Toulouse, le Roi va se coucher.

M. l'abbé de Broglie a quitté sa retraite; il est ici depuis quelques jours; il ne veut voir ni le Roi ni la Reine, mais seulement M. de Châtillon et M. le Cardinal pour veiller à ce qui regarde M. son frère; il a vu Mme de Mailly, qui paroît s'intéresser pour lui; il a vu aussi Mme la comtesse de Toulouse; mais il n'en a pas été bien reçu.

Du samedi 17, *Versailles.* — Le mariage de M. le prince d'Havré avec Mlle de Santo-Gemini (1), que j'ai marqué plus haut, s'est fait à Paris le lundi 12 de ce mois. Il devient grand d'Espagne par ce mariage, et s'appelle le comte de Priego.

M. le chevalier d'Harcourt, envoyé de Francfort par M. le maréchal de Belle-Isle pour apporter la nouvelle du couronnement de l'empereur, arriva hier après le coucher du Roi; il n'a vu S. M. que ce matin à son lever; il a été ensuite présenté à la Reine; le Roi lui a fait beaucoup de questions sur le détail du couronnement. Cette cérémonie a été faite le 12.

Le Roi est parti aujourd'hui pour Choisy, d'où il ne reviendra que jeudi. Les dames de ce voyage sont Mme la maréchale d'Estrées, Mmes de Gramont, de Mailly, d'Antin et de Ruffec.

Du Vendredi 23, *à Versailles.* — Mercredi dernier, il y

(1) Elle ne parle point du tout françois; on dit qu'elle est bien faite, mais qu'elle ressemble en laid à M. le comte de Bavière. (*Note du duc de Luynes.*)

eut sermon comme à l'ordinaire. La Reine y étoit seule pour la première fois du carême, et en pareil cas l'usage est, comme je l'ai déjà dit, que le prédicateur fasse un compliment à la Reine. Le prédicateur fit ce compliment à la fin de son exorde; il me parut qu'il fut approuvé avec raison. En tout on est fort content du P. Tainturier; il parle familièrement, mais avec autorité et en fort bons termes; il ne paroît pas que son style soit touchant, mais il est fort et persuasif.

Le Roi a su pendant Choisy que Walpole s'étoit démis de tous ses emplois. C'étoit lui qui avoit la principale autorité en Angleterre et qui avoit la confiance du roi Georges. Walpole a senti la nécessité que le roi d'Angleterre se raccommodât avec le prince de Galles, et que ce raccommodement ne se feroit jamais tant qu'il seroit en place. Voyant d'ailleurs que le parti qui l'avoit soutenu jusqu'à présent diminuoit, il a demandé seulement permission au Roi d'Angleterre de se démettre de tous ses emplois. Jusqu'à présent il n'avoit point voulu accepter la dignité de pair, pour ne pas sortir de la chambre des communes; mais à cette occasion-ci le roi d'Angleterre a déclaré qu'il l'avoit fait pair.

J'ai marqué ci-dessus la conversation que le Roi avoit eue avec M. de Meuse Quelques jours avant le voyage de Choisy, le Roi, M^me^ de Mailly, M. de Meuse étant tous trois seuls ensemble, le Roi parla de cette conversation et dit à M. de Meuse qu'il savoit qu'elle avoit transpiré, qu'elle avoit été rapportée à M. le Cardinal, qu'on l'avoit fort augmentée et que l'on lui avoit fait tenir des discours qu'il n'avoit point tenus. M. de Meuse lui dit qu'il ne comprenoit pas par où cela pouvoit être revenu à M. le Cardinal; qu'il savoit bien que M. le Cardinal ne l'aimoit point, et sûrement qu'il n'auroit point parlé en sa faveur à S. M. Le Roi ne répondit rien; mais M^me^ de Mailly prit la parole et dit qu'elle voyoit bien que c'étoit elle qui en étoit l'occasion, parce qu'étant chez M^me^ la comtesse de

Toulouse, où il n'y avoit que le bailli de Froulay et M. de Meuse, elle avoit entendu Mme la comtesse de Toulouse parler à M. de Meuse d'aller en campagne et de servir, et lui faire sur cela des plaisanteries; qu'elle avoit remarqué la peine et l'embarras de M. de Meuse, qui étoit sorti sans rien répondre; qu'elle avoit cru devoir en cette occasion dire à Mme la comtesse de Toulouse ce qui s'étoit passé entre le Roi et M. de Meuse; que cette conversation avoit été en présence du bailli de Froulay, lequel est ami de M. de Maurepas et la lui avoit sûrement contée; mais qu'elle étoit bien sûre de la vérité et de la probité du bailli, et que sûrement il n'avoit rien augmenté à la conversation. Sur cela elle parla assez vivement contre M. de Maurepas. Le Roi prit la parole et dit que l'on pouvoit reprocher de la légèreté à M. de Maurepas sur certaines choses, et entra sur cela en quelque détail, mais qu'il avoit des preuves que cette légèreté ne s'étendoit pas sur des choses essentielles, puisqu'il y en avoit qui n'avoient été sues que de lui et de M. de Maurepas et dont personne n'avoit jamais été instruit. « Cela est bien extraordinaire, répondit Mme de Mailly vivement; s'il n'étoit pas secret en pareil cas, il faudroit donc que la tête lui eût tourné. »

On attend M. le maréchal de Belle-Isle dimanche ou lundi. La détermination du roi de Prusse de marcher avec ses troupes seules et d'aller du côté de Presbourg et de Vienne, au lieu de marcher du côté de Budweiss, donne lieu ici à beaucoup de raisonnements. On dit d'ailleurs que M. de Broglie a envoyé ordre à M. de Polastron de le venir joindre, et que M. de Polastron n'a point exécuté cet ordre. Les amis de M. de Broglie prennent occasion de là, de crier contre M. de Polastron; mais comme son caractère essentiel et universellement reconnu est de la plus grande exactitude et de l'attention la plus parfaite à ne manquer à aucun devoir, il est sûr que ces cris n'ont besoin que d'éclaircissements pour être détruits.

Il est décidé que l'ambassadeur turc viendra ici mardi

avec les autres ambassadeurs, sans autre cérémonie, et qu'il verra la Reine dans la galerie en passant.

Du dimanche 25, *Versailles*. — Aujourd'hui grand couvert le soir, à cause du conseil d'État et du sermon. Le Roi a été aujourd'hui au sermon; il n'y avoit point été ni mercredi ni vendredi dernier.

M. l'évêque de Soissons (Fitz-James) remercia hier le Roi pour la charge de premier aumônier; il l'achète 350,000 livres de M. le cardinal d'Auvergne (1), qui l'avoit achetée 100,000 écus de M. le cardinal de Fleury, comme je l'ai marqué dans le temps. Il y a longtemps qu'il étoit question de cet arrangement, et M. l'évêque de Metz (Saint-Simon) a eu grand désir d'avoir cette charge; elle ne vaut que 12 à 15,000 livres de rente. M. le cardinal d'Auvergne ne l'auroit pas vendue vraisemblablement, s'il avoit pu obtenir une abbaye de plus; mais comme son voyage de Rome a dérangé ses affaires et qu'il a des dettes, il s'est déterminé à vendre pour les payer.

M. le comte d'Œttingen arriva hier ici de la part de l'empereur pour faire part au Roi de l'élection et du couronnement. Il ne prend aucun caractère, ni d'ambassadeur extraordinaire, ni d'envoyé. M. le Cardinal lui a dit que le Roi étoit extrêmement content de cet arrangement et le regardoit comme une marque d'amitié. M. d'Œttingen est jeune, il a environ vingt-sept à vingt-huit ans; il est grand, bien fait et d'une assez jolie figure; c'est un homme de grande condition qui venoit peu à la cour de l'électeur de Bavière. Un grand procès qui décidoit de l'état de sa fortune et qu'il avoit contre un de ses parents l'ayant obligé de venir à Munich, il y trouva M^lle^ de Defowkre, nièce du comte de Terring, aujourd'hui feld-maréchal; il lui plut, et il l'a épousée il y a environ quatre

(1) M. le cardinal d'Auvergne avoit un brevet de retenue de 200,000 livres. Le même brevet a été donné à M. l'évêque de Soissons. (*Note du duc de Luynes.*)

ou cinq ans. Cette nièce de M. de Terring est grande, bien faite, sans être jolie; elle a quatre ou cinq ans moins que son mari. On prétend que l'électeur s'intéressant fort alors à ce qui la regardoit, désiroit de la marier. Quoi qu'il en soit, il prit alors en grande amitié M. le comte d'Œttingen; il l'a envoyé à Rome et à Vienne pour différentes affaires et n'a point voulu absolument que le procès qu'il avoit fût jugé; il a engagé les deux parties à s'accommoder, et par cet accommodement, M. le comte d'Œttingen a eu 40 ou 50,000 livres de rente. Il a d'abord été à Paris voir M. de Grimberghen qui, n'étant pas en état de l'amener lui-même ici, lui a donné pour le conduire un homme qui est à la tête de toutes ses affaires et en qui il a beaucoup de confiance, qu'on appelle M. de la Salle. Après avoir vu hier M. le Cardinal, ils vinrent chez moi; ils comptoient que ce seroit M^me^ de Luynes qui présenteroit aujourd'hui M. d'Œttingen à la Reine; mais il a trouvé ce matin chez M. le Cardinal M. de Verneuil, qui s'est chargé de toutes les présentations. C'est M. le Cardinal qui l'a présenté ce matin au Roi, au lever, dans la chambre, à la porte du cabinet; M. d'Œttingen a remis à S. M. une lettre de l'empereur. Il n'avoit point de lettre pour la Reine; il lui a été présenté au retour de la messe, mais sans cérémonie. Il ne compte rester ici qu'environ trois semaines.

M^me^ de Mailly, au retour de Choisy, est retournée dans son petit appartement; cependant elle étoit ce matin dans son appartement ordinaire, où il y avoit un monde prodigieux.

Du lundi 26, *Versailles.* — Hier, M^me^ de Lutzbourg fut présentée au Roi et à la Reine. Elle n'est point jolie, mais elle est grande et bien faite; elle est fille de M. Borio, chargé des affaires du duc de Guastalla. C'est M^me^ de Lutzbourg, sa belle-mère, qui a fait la présentation.

Du mercredi 28. — L'ambassadeur turc vint hier ici suivant ce qui avoit été arrangé; il fut au lever du Roi

comme les autres ambassadeurs et le Roi lui parla beaucoup. On lui proposa d'entendre le motet de la messe du Roi, et on le mena pour cela dans une chambre qui est auprès de la chapelle, où se font les répétitions de la musique et où les musiciens s'assemblent tous les jours avant la messe. Après que la Reine fut sortie de la messe, l'ambassadeur vint dans la galerie avec son fils et son gendre et accompagné de M. de Verneuil; il s'établit dans le bas de la galerie, près le salon de la Paix, qui forme le cabinet de la Reine. Il salua la Reine en passant; et lorsqu'elle fut entrée dans le salon, elle s'arrêta à l'entrée et resta debout appuyée contre la table du jeu. Toutes les dames étant entrées et s'étant mises en cercle autour de la Reine, l'ambassadeur entra avec M. de Verneuil et fit une profonde révérence à la Reine, sans aucun compliment. Ce fut la Reine qui lui parla la première et lui dit qu'elle avoit été fort touchée du désir qu'il avoit eu de la voir. L'ambassadeur lui présenta son fils et son gendre; le fils est fort petit et paroît avoir environ quatorze ou quinze ans; son gendre s'appelle le Maréchal, est assez petit et n'est pas d'une jolie figure; il a déjà épousé les deux filles de l'ambassadeur. La première étant morte, on lui a donné la seconde. Le fils ni le gendre ne savent pas parler françois, mais pour l'ambassadeur il parle fort bien notre langue et sans aucun accent. Il resta fort peu chez la Reine, et se retira par la galerie, en faisant une profonde révérence. Il devoit faire un petit compliment à la Reine, mais il l'avoit oublié, à ce que me dit M. de Verneuil. Il vint ensuite rendre visite à Mme de Luynes chez elle; il s'y assit et fut quelque temps en conversation. Il a l'air sérieux, on pourroit même dire triste, cependant on dit qu'il ne l'est pas toujours. Il étoit vêtu d'une grande robe de drap doublée et bordée d'une fourrure blanche. M. de Verneuil le mena ensuite chez M. le comte de Noailles, où il étoit prié à dîner. A ce dîner étoient six dames : Mme la maréchale d'Estrées, Mme d'Antin, Mme de

Gramont, Mmes de Mailly et d'Orgeville, Mme la marquise de Ruffec; M. le maréchal de Noailles, M. le duc d'Ayen et M. de Meuse. L'ambassadeur ne boit point de vin; c'est une des pratiques de leur religion; mais son gendre en boit volontiers; il a seulement grande attention que son beau-père ne l'aperçoive, pour éviter une sévère réprimande, et il a toujours les yeux sur l'ambassadeur, même pendant qu'il boit. Au sortir de chez M. le comte de Noailles, il vint rendre visite à Mme Amelot, et retourna ensuite à Paris. Il doit revenir tous les mardis et ne prendra congé qu'à Fontainebleau.

Le Roi disposa hier du régiment des Cravates, en faveur de M. le marquis de Cernay, sous-lieutenant des chevau-légers d'Anjou (1), et du régiment de Berry en faveur du marquis de Pont-Saint-Pierre. Le régiment de Berry étoit vacant par la démission de M. le prince d'Havré, qui depuis son mariage a pris le nom de comte de Priego, et qui quitte le service de France pour passer à celui d'Espagne. M. de Pont-Saint-Pierre avoit le régiment des Cravates depuis dix-sept ans; il est brigadier. Ce qui l'a déterminé à demander un autre régiment, c'est que M. de Flavacourt, qui a une compagnie dans les Cravates et qui est aussi brigadier, se trouvant plus ancien que M. de Pont-Saint-Pierre, le commande aux termes de l'ordonnance rendue l'année dernière; d'ailleurs le prix des deux régiments est égal; il sont bleus l'un et l'autre, mais celui des Cravates est beaucoup plus ancien que Berry. M. de Cernay a épousé une nièce de Mme de Fulvy, belle-sœur de M. le contrôleur général.

MARS.

Mariage de M. de Forcalquier avec Mlle d'Antin. — Arrivée du maréchal de Belle-Isle. — Nouvelles de l'armée. — Régiment et guidon donnés. —

---

(1) C'est un exemple à remarquer, qu'un officier de gendarmerie ait obtenu un régiment. (*Note du duc de Luynes.*)

Mme de Grancey. — Assemblée des ministres à Issy. — Femmes de chambre de la Reine. — Mort de M. d'Heudicourt. — La comtesse de Priego. — Le maréchal de Belle-Isle est nommé duc héréditaire. — Mort de M. de Courson. — La comtesse de Toulouse à la paroisse. — Abbaye de Poissy. — Pâques de la Reine. — Audience de congé de M. de Montijo. — Cène de la Reine. — Régime du Roi pendant le carême. — Compliment du P. Tainturier au Roi. — Régiment et guidon donnés. — Mme de Saint-Aubans.

Du dimanche 4 mars, Versailles. — Le contrat de mariage de M. de Forcalquier avec Mme la marquise d'Antin a été signé ce matin, et le mariage doit se faire mardi. Il y a longtemps qu'il est question de ce mariage, et on y a songé presque aussitôt après la mort de M. le marquis d'Antin; mais M. le maréchal de Brancas désiroit beaucoup d'avoir la permission de céder sa grandesse à son fils. Cette manière de céder la dignité en conservant les honneurs n'est pas d'usage en Espagne comme en France; mais en pareil cas le roi d'Espagne accorde quelquefois une grandesse à vie, ce qui répond au brevet de duc en France. Dans cette occasion-ci, cette grâce a été refusée jusqu'à présent, quoique l'ambassadeur d'Espagne paroisse avoir fait de bonne foi des démarches pour l'obtenir; on fait espérer présentement qu'elle sera accordée entre ci et deux ou trois mois; mais on n'a pas voulu attendre ce terme pour faire ce mariage. L'oncle et tuteur de Mme d'Antin, qui est venu de Normandie exprès pour cette affaire, veut s'en retourner, et MM. de Brancas sont bien aise de finir. On a seulement jusques à présent résolu d'attendre que la grâce soit accordée pour la présenter.

Le nouveau corps de troupes qui doit passer le Rhin et qui est, dit-on, destiné pour la Bavière, est d'environ trente-deux mille hommes; on sait d'hier les officiers généraux; j'en mettrai la liste ci-après.

M. le maréchal de Belle-Isle arriva hier au soir; il a été parfaitement bien reçu par le Roi et par M. le Cardinal; ce n'est pas que les ennemis qu'il a ici en grand

nombre n'aient fait courir le bruit qu'il a été reçu fort froidement. On a fait courre aussi des bruits sur M. de Polastron, qui a, dit-on, refusé d'obéir à M. le maréchal de Broglie, qui lui avoit ordonné de venir le joindre. On prétend aussi qu'il n'avait pas rendu compte à M. le maréchal de Broglie de la conférence qu'il avoit eue avec le roi de Prusse. Ces faits ne sont pas conformes à la vérité, et il est constant par les lettres que M. de Polastron a écrites et celles qu'il a reçues de M. le maréchal de Broglie, dont on représente des copies, que M. de Broglie, en l'avertissant de l'arrivée du roi de Prusse, lui mandoit en même temps de suivre en tout les ordres de ce prince ; que M. de Polastron montra avec plaisir cette lettre au roi de Prusse et se disposa en conséquence à le suivre dans l'entreprise qu'il avoit formée d'attaquer Iglau ; mais que trois jours après, ayant reçu une lettre de M. de Broglie qui lui ordonnoit précisément de le revenir joindre, il avoit cru devoir cacher cet ordre au roi de Prusse, et demander un nouvel éclaircissement à M. le maréchal de Broglie, en lui représentant les circonstances dans lesquelles il se trouvoit et lui envoyant copie de la lettre antérieure qu'il avoit reçue de lui, d'autant plus qu'Iglau n'étoit pas encore évacué et que les Saxons ayant ordre aussi de s'en retourner, c'étoit mettre le roi de Prusse hors d'état de rien entreprendre. D'ailleurs il est prouvé que M. de Polastron a rendu compte à M. de Broglie de tout ce qui s'est passé entre lui et le roi de Prusse.

Du mardi 6, *Versailles.* — L'on sait depuis quelques jours que M. le chevalier de Causan, capitaine-lieutenant commandant le régiment de Conty-Infanterie, a donné sa démission dudit régiment et a obtenu une pension de 1,500 livres. M. le prince de Conty a nommé à sa place M. le marquis de la Carte, sous-lieutenant de gendarmerie dans la compagnie des gendarmes d'Orléans, où il avoit rang de mestre de camp. Le changement de M. de la Carte a fait un mouvement dans la compagnie

qu'il quitte, et le guidon vacant à cette occasion a été donné à M. d'Ossun (1).

Du dimanche 11, *Versailles.* — Le Roi revint jeudi dernier de Choisy, après souper; il y étoit depuis lundi. Les dames de ce voyage étoient M^mes de Mailly, d'Antin, de Chalais, de Talleyrand, et M^me la maréchale d'Estrées. A ce voyage-ci, le Roi s'est beaucoup promené; il y a eu jeu comme à l'ordinaire; au voyage précédent, où je n'étois pas non plus, il y avoit eu un petit spectacle. Le Roi y avoit fait venir les petits enfants qui dansent à la Comédie italienne, leur père et la demoiselle Rolland; on y avoit dressé un théâtre, où ils dansoient.

M^me de Grancey est venue ici ces jours derniers; il y avoit quelques années qu'elle n'avoit paru à la cour; elle pria M^me de Luynes par cette raison de la nommer à la Reine. C'est une femme d'environ quarante ans; il n'y a rien à dire sur sa figure; elle a une fort belle taille. Elle est veuve de M. de Grancey qui avoit servi dans la marine, lequel étoit frère de M. le maréchal de Médavy et de M. de Grancey qu'on appeloit Babille, premier mari de M^me de Belle-Isle. M^me de Grancey est Aubert de Tourny, sœur de l'intendant de Limoges. Elle a acquis la terre de Grencey, qui est en Bourgogne, par des arrangements faits dans la succession de cette maison.

M. de Belle-Isle se trouva mercredi, à Issy, à une assemblée de tous les ministres, chez M. le Cardinal; cette

(1) Ce n'est point le guidon vacant par le changement de M. de la Carte, c'est celui vacant par la démission volontaire de M. le marquis de Laval, qui étoit guidon de la compagnie des gendarmes de Flandre. Ce M. de Laval est chevalier d'honneur de S. A. R. [la duchesse douairière d'Orléans] et gendre de M. d'Épinay. L'on sait que feu M^me d'Épinay, belle-mère de ce M. de Laval, étoit attachée à S. A. R.; elle étoit fille de feu M. le marquis d'O, gouverneur de M. le comte de Toulouse et sœur de la grande madame de Clermont, dame d'atours de S. A. R. M. de Clermont, son mari a été premier écuyer de M. le duc d'Orléans; leur fille est M^me de Clermont que l'on appelle aujourd'hui M^me la duchesse de Brancas, qui cependant n'a point été présentée sous ce nom. (*Note du duc de Luynes.*)

assemblée dura quatre heures. M. de Belle-Isle voulut rendre compte du commencement de ses négociations et de tout ce qui s'étoit passé, tant à la politique qu'au militaire, et rapportant les preuves par écrit des faits qu'il avançoit; il ajouta plusieurs représentations sur l'indécence des discours qui avoient été tenus contre lui. Cesdiscours effectivement ont été poussées jusqu'au point que son arrivée ayant été retardée par un accident arrivé à sa voiture, on envoya savoir chez lui à Paris si on ne l'avoit pas mis à la Bastille; et outre cela trois ambassadeurs ont écrit d'ici à leurs cours respectives qu'il ne falloit plus compter sur le crédit de M. de Belle-Isle, qu'il étoit extrêmement diminué. Les représentations de M. de Belle-Isle, à Issy, faites avec force et précision, parurent opérer alors l'effet qu'il désiroit. M. le Cardinal lui fit beaucoup d'amitié et les ministres parurent convaincus. On attend avec impatience quelles seront les décisions en conséquence.

M. le chevalier d'Harcourt demanda hier l'agrément du Roi pour son mariage avec Mme Briçonnet. Mme Briçonnet est parente de Mme de Fleury par les Lagrange; son mari, qui avoit été nommé intendant de Montauban, mourut l'année passée avant d'avoir pu profiter de cette grâce.

Du lundi 12, *Versailles*. — Mme de Grave fut présentée hier par Mlle de Sens; elle est fille de M. de Laval-Montmorency et sœur de M. de Laval qui épousa l'année passée Mlle de Fervaques.

Mme Foubert, femme de chambre de la Reine, mourut il y a trois ou quatre jours de la petite vérole. Ces places sont fort recherchées quoiqu'elles soient de peu de revenus, puisqu'elles ne rapportent que 1,200 livres pour gages et nourritures, et qu'il y ait de l'assujettissement et de la fatigue, et une dépense assez considérable en habits, sans aucun profit. La fille de Mme Foubert, qui a vingt-cinq ans, demandoit à remplacer sa mère; M. le Cardinal a

fait beaucoup de difficultés, disant que le nombre ne devoit être que de douze et qu'il y en avoit quatorze; enfin, sur les représentations que l'une étoit la coiffeuse de la Reine, dont le service est de tous les jours, une autre la nourrice de M. le Dauphin, qui de droit devient première femme de chambre de Mme la Dauphine, il fut enfin décidé que Mlle Foubert auroit la place.

M. d'Heudicourt mourut hier; il avoit été grand louvetier et avoit cédé cette place par le mariage de sa fille à feu M. de Belzunce; il demeuroit presque toujours ici; on lui avoit conservé son appartement dans un corridor, au-dessus de Mlle de la Roche-sur-Yon, dans un pavillon qu'on appelle la surintendance. Il n'étoit pas vieux, mais il avoit beaucoup vécu. Il menoit ici une vie assez singulière; il alloit chez le Roi, chez la Reine tous les jours; d'ailleurs dans assez peu d'autres endroits; se couchoit dans son lit toutes les après-dînées, mangeoit souvent et buvoit encore, à ce que l'on dit; d'ailleurs faisoit peine à voir de la façon dont il marchoit, paroissant ne pouvoir pas se soutenir. On dit qu'il avoit été aimable, ayant de l'esprit, et qu'il avoit beaucoup lu. J'ai ouï dire que son caractère d'esprit étoit caustique. Comme il étoit dans l'usage d'aller toujours seul et apparamment de n'avoir pas d'autre garde-robe que les commodités publiques, c'est en descendant de ce lieu qu'il tomba sur l'escalier et se cassa la tête en plusieurs endroits. Un passant le releva; on le ramena chez lui; il fut saigné; il avoit encore alors sa connaissance, mais il la perdit le moment d'après et mourut en fort peu de temps. Son appartement fut donné dès le soir à M. de Flamarens. C'est l'appartement de la charge. M. d'Heudicourt avoit conservé 4,000 livres de pension sur la charge de grand louvetier, dont 2,000 passent à Mme d'Heudicourt. Mme d'Heudicourt est sœur de M. d'Hautefort.

Du vendredi 16, *Versailles.* — Mme la comtesse de Priego fut présentée avant-hier par Mme la duchesse d'Havré, sa

belle-mère ; il y avoit à la présentation Mme la duchesse d'Havré, la belle-fille, et Mme la princesse de Chalais. Mme de Priego prit le tabouret à sa présentation chez le Roi, suivant l'usage, et elle le prit hier chez la Reine. Elle est bien faite, mais point jolie; elle ressemble un peu au comte de Bavière, d'autres disent à son mari. J'ai déjà parlé ci-dessus de Mme de Priego; mais voici quelques circonstances plus détaillées que Mme d'Havré m'a dites. M. de Priego, père de la mère de Mme de Priego, n'étoit point grand d'Espagne. Mme des Ursins voulant faire le mariage de M. le prince de Lanti, frère de Mme la duchesse d'Havré, avec Mlle de Cordoue, fille de M. de Priego, obtint du roi d'Espagne une grandesse héréditaire pour M. de Priego le père, laquelle devoit passer à sa fille après sa mort. Il fut dit que M. de Lanti prendrait le nom et les armes de Priego. La fille de M. de Priego, belle-sœur de Mme la duchesse d'Havré, mourut avant son père, laissant une fille qui prit le nom de Mlle de Cordoue. M. de Lanti, tuteur et gardien noble de sa fille, son beau-père étant mort, prit le nom et les armes de Priego; mais comme la mort de sa femme l'avoit mis hors d'état de recueillir une grandesse qui cependant avait été créée en sa faveur, mais qui passoit sur la tête de sa fille, Mme des Ursins obtint du roi d'Espagne une grandesse pour M. de Lanti-Priego, laquelle fut attachée à une petite terre appelée Santo-Gemini, et ne doit durer que pendant la vie de M. de Lanti. Par le mariage de M. le prince d'Havré avec Mlle de Cordoue, la grandesse vient de passer à M. le prince d'Havré, et de ce moment M. de Lanti-Priego a pris le nom de Santo-Gemini.

Le Roi déclara hier M. le maréchal de Belle-Isle duc héréditaire (1). Ce duché sera vérifié au Parlement comme

(1) Le mercredi (avant-hier) Mme de Mailly vint ici de très-bonne heure; nous parlâmes beaucoup de M. de Belle-Isle et de la nécessité qu'il y avoit pour l'intérêt du Roi et de l'État qu'il reçût une marque des bontés de S. M.

celui de Chevreuse, Duras, Lorges, etc. C'est sur la terre de Gisors que ce duché est attaché. M. le Cardinal dit à M. de Belle-Isle que le Roi vouloit lui en apprendre lui-même la nouvelle, et le mena chez le Roi; en arrivant, le Roi lui dit qu'il étoit si content de ses services qu'il vouloit lui donner une marque de sa satisfaction et qu'il le faisoit duc. M. de Belle-Isle, après avoir assuré S. M. de sa respectueuse reconnoissance et de son attachement, ajouta qu'il croyait pouvoir dire que la grâce qu'il recevoit dans le moment ne seroit point inutile au service de S. M., que les discours que l'on avoit tenus contre lui s'étoient répandus à un tel point qu'ils pouvoient donner lieu de croire que le Roi n'avoit plus la même confiance en lui, et qu'il étoit indispensablement nécessaire qu'on pût le croire toujours honoré de cette même confiance pour qu'il fût à portée de travailler utilement pour les intérêts du Roi dans le ministère dont il étoit chargé.

J'ai oublié de marquer que mercredi ou jeudi dernier le contrat de mariage de M. le chevalier d'Harcourt fut signé ici. M. le maréchal de Belle-Isle, comme parent des Harcourt, les suivit à cette signature. Étant allé avec eux chez M. le Cardinal, S. Ém. parut étonnée de le voir, et lui demanda de quand il étoit revenu de Paris; M. de

---

Mme de Mailly parla avec beaucoup de vivacité sur la nécessité de cette grâce, n'y prévoyant de difficulté que dans la volonté de M. le Cardinal, pour laquelle le Roi veut toujours avoir beaucoup d'égards et de considération. L'on insista fortement dans cette conversation sur l'importance dont il étoit pour le bien public, dans les circonstances présentes, qu'il fût accordé à M. de Belle-Isle une grâce incessamment. Ce sentiment parut être celui de Mme de Mailly, et elle en étoit si remplie qu'elle ne cessoit d'en parler. Comme le Roi a toujours marqué satisfaction et bonté particulière à M. de Belle-Isle, la grâce qui fut déclarée le lendemain pouvoit bien être déjà arrangée, et Mme de Mailly pouvoit même le savoir sans en rien dire, car elle est secrète; et il est vraisemblable qu'avec l'amitié qu'elle a toujours marquée pour M. de Belle-Isle et tout ce qui le regarde, elle avoit parlé de lui plusieurs fois au Roi. Quoi qu'il en soit, le lendemain, comme on parloit, au coucher de M. le Cardinal, de la grâce qui avoit été déclarée dans la soirée, il échappa à S. Ém. de dire : « Mme de Mailly aura été bien aise. »

Belle-Isle lui répondit qu'il n'étoit point sorti de Versailles. « Pourquoi ne vous ai-je donc pas vu? » dit M. le Cardinal. « Si j'avois eu quelque chose à dire à V. Ém., répondit M. de Belle-Isle, j'aurois eu l'honneur de lui rendre mes devoirs; elle sait bien que dès qu'elle aura des ordres à me donner, je suis toujours prêt à les recevoir. »

Il y a aujourd'hui huit jours que M. l'abbé de Saint-Cyr fut reçu à l'Académie françoise; ce fut M. Destouches qui lui répondit.

L'ambassadeur turc vint encore ici mardi avec les autres ambassadeurs; il eut l'honneur de voir Mesdames ce jour-là, sans cérémonie, comme il avoit vu la Reine.

Ce même jour mardi, mourut M. de Courson, conseiller d'État et du conseil royal; il étoit beau-frère de feu M. des Forts; il avoit environ soixante-six ans. La place de conseiller du conseil royal des finances a été donnée à M. d'Ormesson, beau-frère de M. le chancelier, et celle de conseiller d'État à M. de Creil, intendant de Metz.

J'ai marqué ci-dessus qu'il y avoit un guidon de gendarmerie vacant (1); il fut donné il y a quelques jours à M. de Crèvecœur; c'est le petit-fils de M. de Saint-Pierre, premier écuyer de S. A. R.

Du lundi 19, *Versailles*. — J'ai oublié de marquer que le dimanche 11 de ce mois, qui étoit le dimanche de la Passion, Mme la comtesse de Toulouse étoit à la paroisse; le prêtre qui faisoit le prône lui adressa la parole (2) en commençant. Cela me parût nouveau, d'autant plus que j'y ai vu plusieurs fois M. le duc d'Orléans, et que jamais on ne lui adresse la parole. L'on m'a dit qu'on avoit averti plusieurs fois le prêtre qui devoit faire le prône que Mme la comtesse de Toulouse y seroit, et que

---

(1) Voy. le 6 mars; c'est par le changement de M. de la Carte. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) M. le comte de Noailles dit que cela est sans difficulté, qu'on l'a adressée une fois à M. le duc d'Orléans; mais qu'il a défendu expressément de ne plus la lui adresser. (*Note du duc de Luynes.*)

cet avertissement n'avoit eu aucun effet que de déterminer le prêtre, à la troisième fois, à demander à M. le curé ce qu'il devoit faire; que M. le curé avoit répondu que ce n'étoit point l'usage dans la paroisse du Roi; il en avoit été ensuite rendre compte à M. le Cardinal; que S. Ém. ayant pris l'ordre du Roi, avoit dit à M. le curé que l'on pouvoit adresser la parole à Mme la comtesse de Toulouse; et le prédicateur du carême à Notre-Dame lui a aussi adressé la parole au commencement et après l'*Ave Maria*. Dans les prônes on ne lui adresse [la parole] qu'une fois. Au sermon elle est vis-à-vis la chaire, mais dans un banc. Au prône elle est sur une chaise au milieu de la croisée de la nef, le dos tourné au chœur.

J'appris à cette occasion, il y a quelques jours, une prétention des princes du sang qui n'avoit pas si bien réussi; c'est au sujet des ports de lettres qu'ils prétendoient ne devoir point payer. M. le comte de Clermont étant venu ici, le Roi lui dit qu'il avoit entendu dire qu'il ne vouloit point payer de ports de lettres, mais qu'il avoit tort parce qu'il devoit les payer comme les autres.

Je ne sais si j'ai marqué ci-dessus que le prieuré de Bon-Secours étoit vacant par la mort de Mme de Rohan; on a réuni à ce prieuré l'abbaye de Malnoue.

L'abbaye de Poissy (1), vacante par la mort de

---

(1) Ce n'est qu'un prieuré perpétuel, cependant on l'appelle ordinairement abbaye.

Il n'étoit même autrefois que triennal et étoit à la nomination du Pape. Cette maison est de l'ordre de Saint-Dominique. Le feu roi Louis XIV, ayant fait rebâtir l'église et fait construire plusieurs nouveaux bâtiments, en considération des bienfaits de ce prince à cette maison, S. S. lui accorda le droit de nommer la prieure, à condition cependant qu'elle seroit prise dans la maison même, sinon dans une autre maison du même ordre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'immédiatement après cette grâce, le Roi nomma Mme de Chaulnes prieure de Poissy, et elle n'étoit ni de la maison, ni de l'ordre. Depuis Mme de Chaulnes il n'y en a point eu d'autres que Mme de Mailly, qui vient de mourir, laquelle étoit religieuse professe dans la maison depuis 1682. Mmes de Chaulnes et de Mailly avoient pris des bulles du Pape; il n'est pas encore décidé si Mme de Sainte-Hermine en prendra. Les dominicains prétendent qu'il

Mme de Mailly, vient d'être donnée à Mme de Sainte-Hermine, sœur de Mmes d'Orgeville et d'Alègre.

La Reine a fait aujourd'hui ses pâques. Il n'y avoit point ici de princesse du sang; c'est Mme de Luynes qui a tenu le côté de la nappe, à droite, et Mme d'Ancenis le côté gauche; c'est l'ancienneté des duchés qui décide en pareil cas; Mme de Luynes et Mme d'Ancenis étoient les deux plus anciennes. Mme de Montauban, qui est ici, qui est de semaine et qui a été ce matin à la messe de la Reine, à la chapelle (1), n'a pas suivi S. M. ce matin à la paroisse. Il paroît constant qu'il n'y a point d'exemple qu'en pareilles cérémonies les rois et les reines ayent jamais été servis que par les fils de France, par les princes du sang et par les ducs.

Du jeudi saint 22, Versailles. — M. de Montijo, ambassadeur d'Espagne à la diète de Francfort, qui étoit venu ici passer quelques jours, prit hier son audience de congé; c'étoit audience particulière, sans cérémonie; il fut cependant conduit par M. de Verneuil. Il s'en retourne à Francfort (2).

Le Roi alla hier à ténèbres, comme à l'ordinaire. L'on a retranché le psaume qu'on avoit accoutumé de chanter en musique; ce qui rend les ténèbres beaucoup plus courtes.

Du vendredi saint 23. — La cène de la Reine fut hier comme à l'ordinaire. Madame y étoit et Mme Adélaïde; elles portoient le pain et le vin, suivant l'usage. Madame

---

n'est pas nécessaire et que l'approbation du général de leur ordre suffit. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Les jours que la Reine fait ses dévotions elle retourne toujours à la messe, à la chapelle, à son heure ordinaire (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il étoit parti de Francfort pour venir rendre ses respects à don Philippe à son passage en France; sur la permission qui lui en avoit été donnée, il s'étoit avancé jusqu'en Provence, où il reçut ordre de sa cour de retourner au plus tôt à Francfort, et c'est en s'en retournant qu'il a passé par ici. (*Note du duc de Luynes.*)

fut toujours suivie ou par M^me de Tallard ou par M^me de la Lande, et outre cela, pour porter les plats, huit dames titrées et cinq non titrées. Les titrées étoient M^mes les duchesses de Brissac, de Rochechouart, d'Ancenis, de Boufflers, de Villars, de Fitz-James, d'Antin et de Fleury; elles marchoient suivant l'ancienneté des duchés ; et les dames non titrées étoient M^mes de Merode, de Bouzols, de Rupelmonde jeune, de Talleyrand et de Mailly, qui marchoient comme je les marque. Il y avoit outre cela M^me d'Andlau, qui étoit venue avec Madame, mais qui ne portoit point de plats, parce que le nombre étoit rempli. L'intention de la Reine avoit été de faire avertir plus de dames que le nombre nécessaire, afin que celles qui seroient lasses pussent se reposer; cependant par l'événement il n'y eut que M^me d'Andlau de surplus, et elle n'eut point d'occupation.

La cérémonie commença comme à l'ordinaire par le sermon. Ce fut le gardien des capucins de Montfort qui prêcha; il étoit venu le matin à pied de Montfort, et s'y en retourna le soir coucher. Son sermon fut très-mauvais; il le commença par un éloge de la Reine, à qui il fit encore trois autres compliments pendant le sermon; il en fit aussi un pour le Roi et pour M. le Cardinal, qui n'y étoient ni l'un ni l'autre; il y parla même de Mesdames. Les dames titrées avoient des carreaux au sermon pour se mettre à genoux au *Miserere*. Immédiatement après le sermon, M. l'évêque de Cahors (du Guesclin), qui avoit assisté au sermon dans la place que j'ai déjà marquée en pareille occasion, monta sans mitre dans la chaire. On commença le *Miserere* en faux-bourdon; ensuite M. de Cahors dit les oraisons accoutumées, fit l'absoute et donna la bénédiction ; après quoi le diacre chanta l'Évangile du jour, porta ensuite le livre à baiser à l'évêque, et ne le donna point à baiser à la Reine. La Reine ensuite lava les pieds, Madame lui présentant la serviette ; après quoi se fit la cène, et la Reine alla de là à ténèbres.

A la cène du Roi, ce fut un récollet qui prêcha ; son sermon ne fut pas mauvais, à ce que l'on dit ; l'ordinaire est que l'on ne donne rien aux prédicateurs de ce jour.

Les deux derniers jours de ténèbres (1) ont été comme le premier ; on n'a point chanté de psaume en musique, mais seulement le *Miserere* en faux-bourdon.

Du samedi saint 24, *Versailles.* — Hier le Roi fut au sermon et à tout l'office. L'adoration de la croix, à l'ordinaire ; M. le Dauphin et Madame, M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre. M. le Cardinal étoit au sermon, après lequel il alla se mettre dans une des petites tribunes d'en bas.

Aujourd'hui le Roi a été à neuf heures à la chapelle et a assisté à tout l'office (2) qui a duré jusqu'à midi. Après quoi il est parti pour la chasse, ayant même le projet de revenir pour l'*O filii et filiæ ;* mais il n'est pas arrivé d'assez bonne heure. Comme le Roi se leva hier à huit heures, quoique le sermon ne commençât qu'à dix, et qu'il paroissoit occupé de quelque affaire, on crut qu'il vouloit se confesser ou au moins voir le P. de Linières ; mais si cela a été on ne l'a pas su. Le Roi a fait très-régulièrement maigre tout le carême, non-seulement en public, mais même dans ses petits appartements ; il n'a pas voulu que l'on y servît du gras que pour Mme de Mailly et pour M. de Meuse uniquement, et ce que l'on a servi en gras a été fort uni, fort simple et fort court. Il y a quelques jours que M. le duc d'Ayen, qui n'a presque point mangé dans les petits appartements de tout le carême, parce qu'il fait gras, devoit y souper en revenant de la chasse ; Mme de Mailly dit au Roi que M. d'Ayen s'étoit trouvé mal et qu'il espéroit que S. M. voudroit bien lui permettre de manger un morceau gras ; le Roi ne répondit rien ;

(1) Chantées en haut par la chapelle du Roi. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) L'office a été chanté par la chapelle, les complies et l'*O filii et filiæ* par la musique. (*Note du duc de Luynes.*)

M^{me} de Mailly en parla encore une ou deux fois, et enfin le Roi lui dit : « S'il est malade, il n'a qu'à le manger là dedans. » Dans un premier moment de vivacité, M^{me} de Mailly ajouta: « Cela étant, je m'en vas donc manger un morceau avec lui, » et se leva. Tout cela ne fit point changer le Roi; M^{me} de Mailly se remit à table, et M. d'Ayen alla dans une autre chambre, où on lui envoya à souper en gras.

Comme le Roi est sujet à des rhumes qui ont ci-devant donné beaucoup d'inquiétudes, on lui a conseillé de prendre du lait, d'autant plus qu'il lui fait du bien. Il a donc pris du lait à sa collation pendant tout le carême. Hier, il avoit dîné au grand couvert avec des légumes et des racines, sans aucun poisson, suivant l'usage. Le soir il toussoit assez souvent et se sentoit même la poitrine échauffée; cependant il ne voulut point prendre son lait, quelque instance que l'on fît; il parut même que ces instances lui déplaisoient, et il mangea pour toutes choses un morceau de pain et but un verre d'eau. M. de Meuse, qui est toujours dans ce particulier, et qui y mange tous les soirs et tous les matins, est dans l'usage de prendre du lait le soir, à cause de la goutte; hier au soir, il avoit fait apporter son lait, mais voyant que le Roi n'en prenoit point, il ne voulut point en prendre non plus, et dit même au Roi qu'il ne croyoit point que cette action fût trop méritoire, que c'étoit l'exemple de S. M. qui l'y déterminoit. Le Roi ne le pressa point et lui dit seulement: « Vous êtes touché de mon exemple, et je voudrois bien suivre le vôtre en d'autres choses. »

Il y a quelques jours que le Roi a donné à M. le vicomte de Courtomer un guidon de gendarmerie dans les chevau-légers de Bretagne; il étoit vacant par la retraite de M. le marquis de Faudoas de Normandie.

Du mercredi 28, Versailles. — Dimanche, le Roi entendit la messe en bas; ce fut M. de Cahors qui officia et M^{me} de Soubise qui quêta. L'après-dînée il y eut sermon;

c'est le dernier du carême; le prédicateur fait toujours un compliment à la fin. Celui du P. Tainturier fut extrêmement approuvé; je mets ici la copie de ce compliment :

COMPLIMENT AU ROI PAR LE PRÉDICATEUR, LE JOUR DES PAQUES, EN 1742.

« Donnez-la-nous, ô mon Dieu, cette grâce de la persévérance, et de même que Votre Fils est ressuscité pour votre gloire, faites-nous ressusciter pour la vie éternelle.

« C'est là, Sire, l'objet de tous nos vœux, et V. M. est trop chrétienne, trop remplie de l'esprit de sa religion, trop pénétrée des grandes vérités de la foi pour ne pas porter au Ciel tous ses désirs. Sur la terre, dans le sublime rang qu'elle occupe, elle ne voit rien qui ne soit au-dessous d'elle, tout lui est soumis; mais au Ciel, elle y trouve un Dieu, maître des rois, qui mérite tout son attachement et tout son amour.

« Ainsi, quand le Seigneur répand sur V. M. ces bénédictions abondantes dont nous lui rendons de continuelles actions de grâces, qu'il met en elle toutes ces qualités vraiment royales qui font les bons princes et les grands princes, qu'il accroît et affermit sa puissance, qu'il l'établit à sa place dans le monde comme le Dieu des armées et le Dieu de la paix, qu'il en fait le dispensateur, le père, le soutien des royaumes et des empires, le sujet de l'admiration universelle, l'amour de ses peuples, les délices de sa Cour, la terreur de ses ennemis; quand il lui donne la satisfaction et la gloire de se voir à la fleur de son âge au plus haut point de grandeur où jamais monarque français ait été, environné d'une auguste famille, suivi d'un prince déjà l'ornement de son trône, si bien servi, si bien secondé, si bien obéi, aimé enfin autant que respecté; tout cela, Sire, dans les desseins de Dieu ne doit servir qu'à élever de plus en plus votre grande âme au-dessus de tout ce qui est périssable, lui faire embrasser constamment la vertu et aspirer sans cesse à quelque chose de plus noble encore et plus digne d'un roi chrétien, qui est le salut éternel.

« Nous vous le demandons, Seigneur, pour l'homme de votre droite; il est notre Roi, notre père, notre appui; faites-en notre modèle dans la sainteté. Vous le comblez de gloire devant les hommes; vous le sanctifierez par votre grâce; vous le conserverez pour la gloire de votre nom; vous le soutiendrez dans la pratique de ses devoirs par la fidélité la plus persévérante; et après de longues années d'un règne heureux, vous le couronnerez vous-même, mon Dieu, oui vous le couronnerez de votre main, mais d'une couronne immortelle, préférable

à toutes les couronnes de la terre. C'est ce que je souhaite à mon roi, etc. »

Hier et avant-hier le Roi entendit la messe comme les jours ouvriers; mais il fut à vêpres et complies à la tribune.

Mme la duchesse d'Havré, la mère, présenta hier Mme la princesse de Croy; Mme de Croy est fille de M. le duc d'Harcourt. Elle fut présentée debout, n'ayant point de rang. Mme de Guerchy, sa sœur, et Mme de Rupelmonde, la mère, étoient à la présentation.

Du jeudi 29, Versailles. — Le Roi est parti aujourd'hui pour la Meutte, d'où il reviendra demain au soir. Les dames de ce voyage sont Mademoiselle, Mme la maréchale d'Estrées, Mmes de Mailly, de Ruffec (duchesse) et de Sassenage.

Il a été déclaré aujourd'hui que la maison du Roi avoit ordre de se tenir prête à marcher après la revue.

Du vendredi 30, Versailles. — J'ai appris que M. de Pons, qui avoit un régiment de cavalerie de son nom, en donna sa démission il y a quelques jours; c'est le régiment qui a été autrefois Courcillon et depuis Béthune (1). Ce régiment a été donné à un autre M. de Pons, qui a épousé la fille de M. Lallemand de Bay, fermier général. Celui-ci étoit sous-lieutenant des gendarmes d'Anjou. En pareil cas, les enseignes et guidons montent toujours, c'est l'usage. Il est resté un guidon vacant qui a été donné à M. de Saint-Aubans. Mme de Saint-Aubans, sa mère, est sœur de feu M. de Montbrun et de feu Mlle de Villefranche; elle est veuve et a plusieurs enfants, entre autres une fille qui a épousé, il y a déja longtemps, M. de la Faye, présentement exempt des gardes du corps. Mme de Saint-Aubans n'étoit jamais venue à Versailles; elle eut la curiosité, il y a quelques jours, d'y venir avec ses enfants. Comme

(1) Père de Mme de Belle-Isle. (*Note du duc de Luynes.*)

elle étoit anciennement connue de M. le Cardinal, on lui conseilla de ne point négliger une occasion de le voir, puisqu'elle se trouvoit à Versailles. Elle alla donc chez lui, lui présenta ses enfants, lui demanda sa protection pour eux et en particulier pour son fils, quand il y auroit quelque compagnie de vacante. Le lendemain, comme elle étoit prête de se mettre à table, M. de Chabannes, major des gardes françoises, lui dit qu'il venoit d'apprendre qu'il y avoit un emploi de vacant dans la gendarmerie, qu'elle devroit aller sur-le-champ chez M. le Cardinal pour le lui demander. Mme de Saint-Aubans étoit un peu embarrassée pour faire cette démarche; M. de Chabannes l'y détermina et y alla avec elle. M. le Cardinal sortoit du conseil; M. de Chabannes entra seul dans son cabinet pour lui dire que Mme de Saint-Aubans étoit là et qu'elle ne vouloit point entrer crainte de l'importuner, qu'elle venoit lui demander telle grâce. M. le Cardinal lui dit : « Cela est fait d'hier au soir, cela a été fini au travail avec M. de Breteuil. » Il fit entrer sur-le-champ Mme de Saint-Aubans, qui n'eut autre chose à faire qu'à remercier et qui ne pouvoit presque croire qu'elle eût obtenu aussi promptement une grâce à laquelle elle ne s'attendoit pas.

AVRIL.

Remplacement du maréchal de Broglie par le maréchal de Belle-Isle à l'armée de Bohême. — Mort du chevalier de Charost. — Audience du marquis de Peralada. — Bénéfices donnés. — La Cour à Fontainebleau. — Caractère du Dauphin. — Mort de Mme de Béthizy. — Mort de M. de Leuville en Bohême. — Service de la Reine. — Talent du prince d'Ardore sur le clavecin. — Chute du Roi à la chasse. — Mme de Bourbon est transférée de l'abbaye de Saint-Antoine à celle de la Saussaie. — Ouverture de l'assemblée du Clergé. — Mort de l'abbé Perot et de Gabriel, premier architecte du Roi. — Arrivée du comte de Broglie ; prise d'Egra. — Guidon donné.

Du lundi 2 avril, Versailles. — Mme la comtesse d'Harcourt fut présentée hier par Mme de Maillot sa belle-sœur.

Mmes de Croy et de Guerchy étoient à la présentation.

On sut hier qu'il étoit décidé que M. le maréchal de Broglie ne resteroit point en Bohême et viendroit commander l'armée qui est destinée pour la Bavière. L'armée de Bohême sera commandée par M. le maréchal de Belle-Isle qui prend congé aujourd'hui; il va passer quelques jours à Francfort, de là à Dresde, ensuite à Prague où il donnera rendez-vous à M. le maréchal de Broglie; de là, M. de Belle-Isle doit aller joindre le roi de Prusse à son armée et y passer quelques jours pour conférer avec lui.

Il y a déjà quelques jours que l'on sait que M. le Cardinal a écrit de la part du Roi aux princes du sang et légitimés, pour leur marquer que l'intention du Roi n'étoit pas qu'ils allassent cette année à l'armée; que S. M. n'étoit pas moins persuadée de leur zèle et de leur bonne volonté.

Il a été décidé aussi qu'il ne seroit point donné de lettres de service comme brigadiers à MM. de Soubise et de Picquigny; on les a refusées de même, il y a déjà longtemps, à tous les officiers de gendarmerie. Le feu Roi avoit réglé que le plus ancien lieutenant des gardes du corps commanderoit la Maison, et par conséquent il auroit droit de commander les deux capitaines des gendarmes et chevau-légers; mais pour éviter ce désagrément, il a toujours été d'usage de leur donner des lettres de service; moyennant cela ils ne servoient point à la tête de leurs troupes.

Cela s'est ainsi passé à la campagne de Philipsbourg. L'année passée M. de Soubise et M. de Picquigny devoient servir comme adjudants généraux de M. de Belle-Isle, et avoir des lettres de service comme brigadiers. Cette année, tous ces arrangements ont été changés, comme je viens de le marquer.

M. le chevalier de Charost mourut avant-hier; il étoit capitaine de vaisseau et frère de M. le duc de Charost, mais beaucoup plus jeune que lui; il avoit douze ans

de moins; il n'étoit âgé que de soixante-huit ans; il n'étoit connu de personne et menoit une vie fort particulière.

Le Roi part demain pour Choisy, d'où il ira vendredi à Fontainebleau. Les dames du voyage de Choisy sont Mademoiselle, Mme de Mailly, Mmes de Chalais, de Rochechouart (duchesse), Mme d'Antin et Mme la maréchale d'Estrées.

Du dimanche 8, *Fontainebleau*. — Jeudi, le Roi donna audience, à Choisy, à M. le marquis de Peralada, grand chambellan de l'Infant don Philippe, qui vient de la part de ce prince faire des compliments au Roi. M. de Peralada est grand d'Espagne et fils de M. le comte de Savailla; il paroît avoir quarante ans au plus; il n'est pas grand, il est asez gros; d'ailleurs il n'y a rien à dire sur sa figure. Il étoit déjà venu en France il y a quatorze ans. M. de Richelieu, qui est arrivé depuis peu et qui fit sa révérence au Roi, mardi à Choisy, où même le Roi a bien voulu lui donner un logement, quoiqu'il ne se fût point présenté, a dit au Roi beaucoup de bien de l'Infant don Philippe; il dit qu'il est fort aimable et même d'une figure assez agréable, quoiqu'il ne soit pas parfaitement bien fait, ayant une épaule un peu plus grosse que l'autre. M. de Richelieu l'a été recevoir à l'entrée du Languedoc et l'a conduit jusqu'à Tarascon. Il y a eu quelques difficultés pour savoir les personnes qui auraient l'honneur de manger avec ce prince. M. Desgranges, maître de cérémonies, qui y avoit été envoyé d'ici, a mangé avec l'Infant, suivant ce qui avoit été réglé. Les intendants ont aussi eu l'honneur de manger avec ce prince.

M. de Peralada vint à Choisy avec M. de Verneuil, M. Amelot et M. de Campoflorido; il vit le Roi en particulier dans sa chambre; après l'audience, le Roi lui permit de le suivre partout, et fut se promener dans ses bâtiments neufs et dans le jardin. Au retour de la pro-

menade, on leur donna à dîner dans une salle à manger particulière et on servit le dîner du Roi à l'ordinaire dans la salle à manger. M. de Coigny, M. de Chalais et quelques autres leur firent les honneurs. Après dîner, ils vinrent faire leur cour au Roi, à son jeu; après quoi ils s'en retournèrent.

Ce même jour, M. le comte de Charolois étoit venu le matin à Choisy; il y resta au commencement du dîner du Roi. Je dois avoir déjà marqué ci-dessus que c'est M. de Coigny qui sert le Roi, ce qui arrive pourtant rarement, parce que le Roi veut qu'il se mette à table; mais en son absence, c'est le concierge, nommé Filleul, qui sert le Roi. Filleul, voyant M. de Charolois, lui demanda s'il ne vouloit pas servir le Roi; M. de Charolois n'ayant pas voulu accepter cette offre, Filleul servit comme à l'ordinaire.

Ce même jour jeudi, M. le duc de Gesvres vint le soir à Choisy prendre congé du Roi. Il va de la part de S. M. à Francfort faire compliment à l'empereur. Il y a lieu de croire qu'on ne lui donne rien pour ce voyage. M. le Cardinal lui a dit qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il fît pour cela aucune dépense, qu'il ne lui falloit pas même un habit neuf, qu'il en auroit bien pour cela quelqu'un dans sa garde-robe, et que pourvu qu'il eût deux pages, cela suffisoit.

M. de Peralada vint le lendemain faire sa révérence à la Reine, à Versailles, à M. le Dauphin et à Mesdames. M. de Gesvres vint aussi prendre congé.

Il y a eu le 1[er] ou le 2 de ce mois une nomination aux bénéfices; j'en joins ici la liste :

Auch, archevêque, M. de Montillet, évêque d'Oléron.
Oléron, évêque, M. l'abbé Révol.
Vannes, évêque, l'abbé de Jumilhac, grand vicaire de Chartres.
Digne, évêque, l'abbé Ribeyre, grand vicaire de Clermont.
Troyes, évêque, L. Poncet de la Rivière, grand vicaire de Séez.

Abbayes d'hommes.

Boheries, le prince de Salms.
Coulombs, l'abbé de Salabery.
Du Jard, l'abbé de Voisenon, doyen et vicaire général de Boulogne.
La Chapelle-aux-Planches, l'abbé le Rouge, chapelain ordinaire de la Reine.
Ressons, l'abbé de Vanolles.

Abbayes de filles.

Fontevrault, Mme de Montmorin, abbesse de Port-Royal.
Saint-Claude, Mme de Langheac.

Le Roi partit vendredi de Choisy, à dix heures, avec toutes les troupes de sa Maison, gendarmes, mousquetaires et chevau-légers, et vint à la Croix-du-Grand-Veneur, où étoit l'assemblée pour la chasse du sanglier, et où les troupes le quittèrent. Il a soupé ces deux jours-ci dans ses cabinets avec Mme de Mailly, M. de Meuse et M. le duc de Villeroy seulement. M. d'Ayen et M. le comte de Noailles sont partis pour la Bavière; il ne reste ici pour tout capitaine des gardes, pendant la campagne, que M. le duc de Béthune, qui est par sa santé hors d'état de monter à cheval, et M. le duc de Villeroy, pour suivre le Roi à la chasse.

La Reine arriva hier ici. Elle avoit quatre carrosses en comptant celui des écuyers dans lequel vint M. Helvétius. Il y avoit quatre dames dans le carrosse de la Reine, Mme de Luynes et Mme de Châtillon sur le devant, Mme de Villars et Mme de Bouzols aux portières; Mmes de Montauban et de Fitz-James seules dans un autre; Mmes de Fleury, d'Ancenis et de Rupelmonde jeune dans le troisième. La Reine dîna à Frémont, près de Ris; son dîner est dans des cantines pour les voyages; en pareil cas c'est toujours M. de Tessé qui la sert; en l'absence de

M. de Tessé c'est l'écuyer de quartier qui prend l'ordre de la Reine et le donne aux pages et valets de pied. C'est cependant l'écuyer cavalcadour qui a le détail de tout ce qui regarde les chevaux et les carrosses. Hier, il y eut une difficulté entre les deux écuyers; la Reine ne voulut point décider et fut servie par l'un et par l'autre; c'est le Roi qui doit décider cette contestation; il y a lieu de croire que ce sera en faveur de l'écuyer de quartier.

Du lundi 9, *Fontainebleau*. — Le Roi, en arrivant ici, a trouvé un changement à la chapelle; ce changement est fait de l'année passée; l'on a allongé de beaucoup la tribune du Roi, l'on y a fait deux niches nouvelles, plus grandes, plus hautes et plus décorées que celles qui y étoient; on a fait outre cela deux balcons à droite et deux balcons à gauche, en deçà de la musique.

Du mercredi 11, *Fontainebleau*. — M. le Dauphin arriva avant-hier ici. Il paroît qu'il profite toujours de plus en plus de l'éducation qu'il reçoit. Il fut voir avant que de partir de Versailles M. le duc de Charost qui y est resté malade, et fut dire adieu aussi à M^me^ de Ventadour. M. de Châtillon, lui dit que M^me^ de Ventadour n'étoit point chez elle, qu'elle étoit chez M^me^ de Tallard; qu'il savoit bien qu'elle aimoit beaucoup à jouer à cavagnole, et quoiqu'il n'aimât pas ce jeu il lui feroit sûrement plaisir de lui proposer d'y jouer. M. le Dauphin entra chez M^me^ de Tallard, proposa à M^me^ de Ventadour de jouer à cavagnole, et y joua assez longtemps, sans paroître s'y ennuyer. En sortant, il dit à M. de Châtillon : « Avez-vous re« marqué que je me sois ennuyé à cavagnole? » M. de Châtillon lui dit que cela ne lui avoit point paru. « Cependant, lui répondit-il, je m'y suis beaucoup ennuyé. »

Il y a quelque temps, qu'étant dans le cabinet du Roi, à Versailles, où il y avoit peu de monde, le Roi parloit de la situation des affaires d'Angleterre, où la brouillerie du prince de Galles avec le Roi son père, qui

paroissoit avoir fini depuis la disgrâce de Walpole, recommençoit plus fort que jamais. M. le Dauphin écoutait attentivement, et se tournant du côté de M. de Châtillon, il lui dit tout bas : « Cela est bien mal au prince de Galles de se brouiller avec le Roi son père. » M. de Châtillon le redit au Roi quelque moment après, et le Roi dit tout haut : « Je suis bien persuadé qu'il ne pensera jamais de même. » M. le Dauphin étoit transporté de joie (1).

M^me^ la princesse de Montaubau apprit avant-hier la mort d'une sœur qu'elle avoit chanoinesse de Poussay; elle s'appeloit M^me^ de Béthizy; elle avoit vingt-cinq ans; elle étoit fort jolie. Il n'y avoit que peu de temps qu'elle étoit à Poussay, et M^me^ de Mézières, sa mère, étoit avec elle. M^me^ de Béthizy avoit toujours aimé à se servir d'un fusil et à aller à la chasse. A Poussay, elle tiroit au blanc et vouloit toujours porter un fusil, quelques représentations que l'on pût lui faire; enfin il y a sept ou huit jours, étant sortie avec son fusil, elle tomba, et son fusil s'étant lâché elle se tua toute roide.

Mesdames arrivent ici aujourd'hui. M. d'Argenson, comme intendant de Paris, a été au-devant de la Reine à sa dînée à Frémont; de même au-devant de M. le Dauphin; et il n'a point été au-devant de Mesdames qui dînent au même lieu de Frémont.

M. d'Argenson a présenté aujourd'hui son fils qui

---

(1) M. de Mirepoix me disoit que M. le Dauphin en chemin avoit voulu lire dans le carrosse, et comme il étudie actuellement la logique, on lui avoit donné à lire un recueil d'oraisons funèbres. Il avoit lu tout bas celle de M. de Turenne. Comme il lut longtemps, et qu'il lit fort vite, on crut qu'il en avoit lu d'autres; on lui demanda, et il dit qu'il n'avoit lu que celle-là. M. de Mirepoix lui demanda par quel hasard il avoit été si longtemps à la lire. M. le Dauphin lui dit : « Je n'ai pas menti, je n'ai lu que celle-là effectivement, mais je l'ai lue deux fois ». M. de Mirepoix lui demanda encore ce qu'il en avoit remarqué, et il se trouva que M. le Dauphin en avoit observé les plus beaux endroits. (*Note du duc de Luynes.*)

s'appelle M. de Voyer; il a dix-neuf ans; il est grand, bien fait et d'une jolie figure; il vient de voyager en Italie et va joindre la gendarmerie, où il a un guidon.

Du samedi 14, Fontainebleau. — On eut nouvelle avant-hier que M. le marquis de Leuville étoit mort en Bohème d'une fluxion de poitrine. Il avoit été envoyé par M. le maréchal de Broglie pour investir Egra. On n'apprend point cependant que la tranchée soit encore ouverte, parce que jusqu'à présent l'empereur n'a pas voulu que l'on fît ce siége. M. de Leuville avoit soixante-quatorze ans; il étoit le plus ancien lieutenant général de cette armée; c'étoit un fort honnête homme et un bon officier, qui aimoit son métier et en parloit volontiers. On lui reprochoit de parler trop souvent des Commentaires de César, qu'il avoit beaucoup étudiés. Il étoit gendre de feu M. le chancelier Voisin, et par là beau-frère de M. le duc de Châtillon, dont la première femme étoit Voisin.

Il y eut avant-hier ici un petit sujet de contestation chez la Reine, entre les huissiers de la chambre et ceux du cabinet. A Versailles, la porte qui entre dans les petits cabinets de la Reine est à côté de son lit, en dedans du balustre; par cette raison, il n'y a point d'huissiers à cette porte; elle est censée gardée par les huissiers de la chambre. Ici, le balustre de la Reine n'enferme que son lit, par conséquent les huissiers du cabinet ont prétendu être en droit de garder cette porte. Ceux de la chambre disoient premièrement : que la Reine avoit déjà décidé pour eux; d'ailleurs que la Reine ayant fait mettre un lit dans ce cabinet, où même elle couche, cette pièce devoit être regardée comme la chambre de la Reine; enfin ils citoient l'exemple de Versailles. Mme de Luynes prit l'ordre de la Reine, qui a décidé en faveur des huissiers du cabinet, par la raison que la porte du cabinet n'est point en dedans du balustre; quant au lit en niche que la Reine a fait mettre dans son cabinet, cela est censé

ne pas exister; la Reine y couche pour sa commodité, mais cela ne peut pas être regardé comme sa chambre. Ainsi les huissiers du cabinet gardent la porte du cabinet et celle qui entre de la salle des gardes dans la pièce où elle joue et mange, et les huissiers de la chambre gardent les deux portes de la chambre.

Du mardi 17, *Fontainebleau.* — Hier, le Roi soupa dans ses cabinets avec des dames, Mademoiselle, M^lle^ de la Roche-sur-Yon, M^me^ de Saint-Germain et M^me^ de Mailly. Les autres jours, tout s'est passé jusqu'à présent, pour les dîners et soupers, ici comme à Versailles. Il y a trois jours dans la semaine que le Roi ne va point à la chasse; des quatre autres jours, il court le cerf trois fois et une fois le sanglier. Les jours qu'il ne chasse point, il dîne dans ses petits cabinets en bas avec M^me^ de Mailly et M. de Meuse toujours, et il n'y a presque jamais qu'eux trois; et ces jours-là il soupe au grand couvert. Les jours de chasse, il soupe dans ses cabinets avec M^me^ de Mailly, M. de Meuse et quelques autres hommes (1). Hier est la première fois du voyage qu'il y ait eu d'autres dames que M^me^ de Mailly (2). Après souper, il joue à quadrille ou au reversis, quelquefois même à cavagnole, quoiqu'il n'aime pas ce jeu. M^me^ de Mailly couche à son appartement ordinaire au-dessous de Mesdames.

Du mercredi 18, *Fontainebleau.* — Hier le Roi alla à la Rivière souper chez M^me^ la comtesse de Toulouse, pour la première fois de ce voyage-ci; il mena dans son carrosse M^me^ la duchesse de Gramont et M^me^ de Mailly; il n'y avoit point d'autres dames. Pendant le souper, on fit chanter

---

(1) L'usage de se présenter pour les cabinets, qui étoit totalement supprimé, se rétablit un peu. (*Note du duc de Luynes*, datée du 22 avril 1742.)

(2) Cela s'est continué depuis; les deux princesses y ont encore soupé; il paroît que le projet du Roi est d'aller aussi un jour par semaine souper à la Rivière chez M^me^ la comtesse de Toulouse. (*Note du duc de Luynes.*)

Poirier, qui est une haute-contre de la chapelle et qui a la voix fort belle.

La Reine, qui a des vapeurs depuis quelque temps et qui ne soupoit avec des dames que dans la semaine de Mmes d'Antin et de Montauban, a pris le parti, depuis qu'elle est ici, d'avoir des dames tous les jours à souper, les jours qu'il n'y a pas grand couvert, et de jouer à cavagnole après souper; elle fait même avertir des hommes pour le jeu; elle joue dans son grand cabinet, comme avant le souper; cependant il n'y entre ni dames, ni hommes, que ceux que la Reine a envoyé avertir pour son jeu.

Du dimanche 22, *Fontainebleau.* — Tous les ministres étrangers sont arrivés ici, hors l'ambassadeur turc, qui y vient cette semaine. J'avois beaucoup entendu parler de la grande science sur le clavecin de M. le prince d'Ardore, ambassadeur des Deux-Siciles; il joua chez moi ici avant-hier avec Guignon, fameux violon de la musique du Roi. M. d'Ardore a une très-grande exécution, pas aussi grande cependant que l'avoit un Prémontré qui vint, il y a trois ou quatre ans, avec M. l'évêque de Tournay; il n'a pas non plus une certaine perfection de cadences que certaines femmes ont ici sur le clavecin; mais ce qu'il a, je crois, au-dessus de tous les maîtres même, c'est une science, une facilité et une habitude pour la composition. Après avoir entendu une sonate, une pièce de clavecin, ou un air de quelque espèce qu'il soit, il reprend le même sujet, sans avoir besoin d'aucun livre, et le joue de différentes façons en conservant toujours le même chant. Sa composition même est agréable; rien n'est plus singulier et plus digne d'admiration que de l'entendre accompagner.

Le Roi fut hier à la chasse, et en passant dans le bois de la Rivière qui est du côté de Valvins, dans un chemin fort rempli de pierres, et allant assez vite, son cheval tomba; heureusement le Roi ne se fit de mal que deux légères contusions, l'une à la main droite, sur laquelle

tout le corps porta, et l'autre à la cuisse du même côté, étant tombé sur un flacon de cristal qu'il avoit dans sa poche, qui se cassa par la chute sans aucun autre accident. Le Roi se trouva un peu mal, quand il fut relevé, mais sans perdre connoissance; il but un peu d'esquibach, remonta à cheval et ne revint qu'après la mort du cerf. On lui proposa une saignée; mais il ne voulut pas y consentir.

On envoya d'ici, il y a trois jours, un détachement de vingt gardes du corps, aux ordres de M. le maréchal de Noailles, pour faire sortir Mme de Bourbon (1) de l'abbaye Saint-Antoine et la conduire à l'abbaye de la Saussaye, qui est auprès de Villejuif sur le chemin de Paris. Les religieuses de l'abbaye Saint-Antoine, ne pouvant plus soutenir le gouvernement de Mme de Bourbon, leurs plaintes se sont trouvées si bien fondées, que le Roi avoit résolu de la faire sortir de cette abbaye; mais il vouloit éviter d'y employer la violence. Mme la Duchesse, sa mère, Mme la princesse de Conty, sa sœur, avoient essayé inutilement de lui persuader qu'il seroit plus convenable d'obéir volontairement au Roi; Mme de Bourbon a toujours dit qu'il falloit un capitaine des gardes pour l'arrêter et qu'elle ne sortiroit pas sans cela; elle ajoutoit même qu'elle se mettroit toute nue, après quoi on l'enlèveroit si on vouloit. M. de Noailles y arriva hier, à huit heures du matin, et ne put la déterminer à sortir qu'à deux heures après midi; on l'a menée dans un carrosse à la Saussaye (2); M. de Gramont, exempt des gardes du corps, est monté dans le carrosse avec elle.

M. le chancelier apprit, il y a quelques jours, que M. de

---

(1) Marie-Anne-Gabrielle-Éléonore, fille de Louis III, duc de Bourbon, née en 1690, religieuse professe à Fontevrault en 1707, abbesse de Saint-Antoine des Champs-lez-Paris en 1723, morte en 1760.

(2) C'est Mme de Navailles, sœur de Mme d'Elbeuf et tante de Mme de Mantoue, qui est encore abbesse de cette abbaye et qui a quatre-vingts ans. (*Note du duc de Luynes.*)

Chastellux, son gendre, qui commandoit en Roussillon, étoit mort à Perpignan (1).

Dimanche dernier, le Clergé vint ici haranguer le Roi, à l'occasion de l'ouverture de l'assemblée. Ce n'est pas la grande assemblée. C'étoit M. l'archevêque de Bourges (frère de feu M. le comte de Roye) qui portoit la parole, ayant à sa droite M. l'archevêque de Paris, toujours président des assemblées, et à sa gauche M. l'archevêque de Sens, non comme diocésain, mais comme le plus ancien de l'assemblée. Il y avoit seize évêques et seize abbés; c'est l'usage. Le Clergé a accordé douze millions de don gratuit au Roi.

M. d'Armenonville, mestre de camp d'un régiment de dragons et gendre de M. Amelot, qui est malade à Prague depuis longtemps, étant à l'extrémité, s'est enfin déterminé à donner la démission de son régiment. Le Roi a nommé à ce régiment M. de Surgères, son beau-frère, qui étoit dans la gendarmerie capitaine des chevau-légers de la Reine. Cette compagnie de chevau-légers fut donnée hier à M. d'Estrehan, qui étoit dans la gendarmerie.

M. l'abbé Perot mourut il y a deux jours à Versailles; il avoit été lecteur du Roi et avoit les entrées familières; il avoit quatre-vingts ans et passoit sa vie chez Mme de Ventadour.

M. Gabriel, le père, mourut ici lundi dernier; il avoit soixante et seize ans; il étoit tombé en apoplexie quelques jours auparavant, et il est mort de la gangrène. Il étoit premier architecte du Roi.

Du jeudi 26, Fontainebleau. — M. le comte de Broglie arriva hier au soir; c'est le fils aîné de M. le maréchal de Broglie; il est colonel du régiment de Luxembourg-Infanterie; il a apporté la nouvelle de la prise d'Egra. La

(1) Le vicomte de Chastellux, son fils, a obtenu le gouvernement de la ville de Seyne, en Provence, qui vaut 4,000 livres de rente. (*Note du duc de Luynes.*)

tranchée avoit été ouverte devant cette place, la nuit du 7 au 8. C'étoit M. le comte de Saxe qui commandoit à ce siége. Ils battirent la chamade le 19; la garnison n'étoit que de treize cents hommes; il y avoit huit cents bourgeois armés. La capitulation porte qu'ils ne pourront servir que lorsqu'ils seront échangés ou qu'ils auront payé une rançon. On leur a accordé les honneurs militaires. La brèche n'étoit pas encore entièrement faite quand ils ont battu la chamade. Le gouverneur s'appelle M. d'Offing. Le Roi a reçu M. le comte de Broglie avec beaucoup de bonté et a paru très-content du compte qu'il lui a rendu; il lui a dit: « Je vous fais brigadier. » M. de Revel, second fils de M. le maréchal de Broglie, doit dans quelques jours apporter le détail du siége et de la capitulation. M. le maréchal de Broglie est toujours dans son camp de Pisek, et il paroît que l'on n'est pas bien instruit jusqu'à présent des mouvements des ennemis. Il n'étoit pas minuit quand M. de Broglie arriva hier; le Roi n'étoit point couché, mais M. le Cardinal l'étoit; M. de Broglie fut éveiller M. de Breteuil, à qui il rendit compte et ne parut point de la soirée. M. le comte de Saxe n'avoit guère que trois ou quatre mille hommes sous ses ordres à ce siége, en comptant même sept ou huit cents hommes qui étoient arrivés la veille de la capitulation. Nous n'avons eu de tués qu'environ trente hommes et cinq officiers.

Du samedi 28, *Fontainebleau*. — J'ai oublié de marquer que M. de Messy, capitaine de cavalerie au régiment de Clermont (prince du sang), obtint il y a quelque temps le guidon vacant dans les gendarmes de la garde par la mort de M. de Lignerac. On trouvera ci-dessus que ce guidon avoit été donné à M. de Goas, neveu de M. de Fimarcon. M^me^ de Goas, sa mère, sœur de M. de Fimarcon, laquelle n'est pas riche, avoit fait un effort pour envoyer l'argent nécessaire pour payer cette charge; elle avoit cru ne pouvoir le mieux adresser q'uà M. son frère. M. de Fimarcon toucha effectivement la somme, et ne se trouvant

pas en état de la rendre dans le moment qu'on en avoit besoin pour le payement, l'affaire de M. de Goas a totalement manqué. M. de Fimarcon a été mis en prison pour dettes et est encore actuellement au For-l'Évêque. M. de Goas a donc été obligé de venir remercier ici, et tout le monde a paru touché de sa malheureuse situation. Le Roi l'a reçu avec bonté, lui a donné une sous-lieutenance dans le régiment du Roi-Infanterie et lui a promis le premier régiment gris vacant.

Le Roi soupa avant-hier dans ses cabinets; les dames étoient les deux princesses, Mademoiselle et M[lle] de la Roche-sur-Yon, M[mes] de Mailly, d'Antin, M[me] de Saint-Germain, et plusieurs hommes. Ce même jour, la Reine soupa avec des dames, comme elle fait depuis qu'elle est ici, tous les jours qu'il n'y a pas grand couvert. Avant-hier, M[mes] les princesses de Rohan et de Soubise et M[me] de Marsan y étoient; et comme la Reine sait qu'elles aiment à danser, elle avoit dit à M. d'Aumont d'avertir quelques violons de la musique de la chambre. Après le souper, la Reine joua à cavagnole, comme à l'ordinaire, mais elle fit ranger la table dans un coin de sa chambre, et on dansa pendant son jeu. Il n'y avoit de dames pour danser que les trois que je viens de nommer et M[me] la duchesse de Duras; il y avoit quatre hommes, M. le duc de Chartres, M. le duc de Rohan, M. de Bissy, le commissaire de cavalerie, et M. le comte de Saulx, fils de M. de Tavannes.

MAI.

Gabriel est nommé premier architecte du Roi en remplacement de son père. — Compagnie des chevau-légers donnée à M. de Colbert. — L'ambassadeur turc à Fontainebleau. — Nominations diverses. — M. de Poniatowski. — Mariage du marquis de la Force. — Mort de l'impératrice Amélie. — Le prince de Grimberghen. — Le duc de Bizache. — Profession de foi du Dauphin. — M[me] la Duchesse soupe dans les cabinets. — Nouvelles de l'armée. — Mylord Stairs. — Le Dauphin reçu chevalier de l'Ordre. — Note sur le duc d'Orléans. — Mort de M. de Polastron; son caractère. — Le comédien

Romaniensi. — Lettre de M. de Polastron. — Retour de Fontainebleau. — Mort de Mme de Croissy. — Architectes et contrôleurs des bâtiments. — Bâtiments de Choisy. — Bataille de Czaslau. — Mort de M. de Ravignan. — L'abbé de Ventadour élu coadjuteur de Strasbourg. — Mort du comte de Saint-Pol. — Audience du Clergé. — Le colonel Borck. — Petit appartement de Mme de Mailly. — Maladies du prince de Rohan, de Mme de Ventadour, du maréchal de Nangis et du cardinal de Fleury. — Départ de MM. de Soubise et de Picquigny. — Audiences de congé de MM. de Flaming et de Lomellini. — L'évêque de Laon reçu pair au Parlement.

Du mardi 1er mai, Fontainebleau. — Avant-hier, au travail du Roi avec M. le contrôleur général, la place de premier architecte du Roi fut donnée à M. Gabriel, dont le père qui avoit cette charge vient de mourir, comme je l'ai marqué. Il n'est pas le plus ancien contrôleur des bâtiments du Roi, mais S. M. a beaucoup de bontés pour lui, et il travaille très-souvent seul avec le Roi pour des plans et des projets. Cela se pratiquoit ainsi sous feu M. d'Antin, et cela a continué sous M. le contrôleur général.

Du mardi 2, Fontainebleau. — J'ai appris aujourd'hui que M. de Faudoas-Rochechouart ayant donné sa démission des chevau-légers de Bretagne, cette compagnie a été donnée à M. de Colbert, sous-lieutenant des gendarmes-dauphins. Cette sous-lieutenance vaut 100,000 francs, et la compagnie vaut 125,000 livres; ainsi M. Colbert n'a que 25,000 livres à payer. M. de Colbert est fils de M. de Lignières, fils de M. Colbert, surintendant des finances; sa mère est Sourches, sœur de M. le grand prévôt. M. de Lignières a soixante-quinze ans, et Mme de Lignières soixante-dix-sept.

Avant-hier, lundi des Rogations, le Roi soupa dans ses cabinets; il n'y avoit point de princesses à cause du maigre; les dames étoient Mme la maréchale d'Estrées, Mme de Mailly et Mme de Saint-Germain.

L'ambassadeur turc arriva hier ici; il fait sa cour comme les autres ambassadeurs; le Roi lui a donné aujourd'hui une calèche pour aller à la chasse.

Du mardi 8, *Fontainebleau.* — L'ambassadeur turc alla vendredi dernier rendre visite à Mme la comtesse de Toulouse, à la Rivière; elle avoit fait avertir presque tous ses amis, hommes et femmes. L'ambassadeur parut fort content de l'habitation de la Rivière, quoiqu'il n'y ait que la manière dont les dedans sont accommodés qui puisse la rendre supportable; il dit même qu'il avoit fait bâtir à Constantinople une maison à peu près dans ce goût-là. Il dîna le samedi chez M. le prince de Rohan, et partit tout de suite pour aller coucher dans une terre de M. de Jonville (1), à quelques lieues d'ici, en s'en retournant à Paris. Il y a eu pendant le séjour de l'ambassadeur ici une espèce de révolte dans sa maison, et il paraît que le maréchal, son gendre, lui donne beaucoup de chagrin. L'ambassadeur est d'un caractère sérieux, même un peu triste, mais d'un esprit sage et sensé.

J'avois marqué ci-dessus que M. de Ribeyre avoit été nommé à l'évêché de Digne. Cet évêché étoit vacant par la mort du P. Feydeau, Jacobin; mais l'évêché de Saint-Flour étant venu à vaquer, par la mort de M. d'Estaing-Saillant, qui le possédoit depuis bien des années, M. l'abbé de Ribeyre a été nommé à celui de Saint-Flour.

M. de Nestier, enseigne et chef de brigade des gardes du corps, dont le frère est écuyer de la grande écurie, s'est retiré; sa place a été donnée à M. de Montmort, capitaine dans Épinay. M. de Montmort avoit acheté une charge de maréchal des logis de la cavalerie, et faisoit en Bohême les fonctions d'aide maréchal des logis de l'armée; il doit revenir incessamment pour servir auprès du Roi.

J'ai marqué ci-dessus que M. l'abbé de Jumilhac avoit été nommé à l'évêché de Vannes, vacant par la mort de M. Fagon; mais j'ai oublié d'observer que M. Fagon avoit

(1) M. de Jonville est un gentilhomme ordinaire du Roi, qui ne quitte point l'ambassadeur. (*Note du duc de Luynes.*)

laissé à son successeur deux maisons meublées, l'une à la ville, l'autre à la campagne. On estime que la valeur de ce legs est au moins de 100,000 livres.

Samedi 5 de ce mois, M. de Chalmazel, premier maître d'hôtel de la Reine, apprit ici la mort de M. de Talard, son père.

Le dimanche 6, au matin, M. de Poniatowski, qui a déjà fait ici trois ou quatre voyages pour les affaires du roi de Pologne, prit congé du Roi et de la Reine; il retourne à Dresde, d'où il va en Pologne. L'usage ici est de ne plus paroître à la Cour quand on a pris congé; cependant M. de Poniatowski fut le soir au souper, à côté de la Reine.

Ce même jour, M. le duc de la Force et M. Amelot demandèrent l'agrément du Roi pour le mariage de M[lle] Amelot, fille aînée du second lit de M. Amelot, laquelle a treize ans et demi, avec M. le marquis de la Force, second fils de M. le duc de la Force, qui est actuellement en Bohème à la tête de son régiment. On lui a envoyé un congé pour revenir ici à l'occasion de ce mariage. On donne actuellement à M[lle] Amelot 200,000 livres valant 10,000 livres de rente, et le Roi lui donne 10,000 livres de pension.

Ce même jour, dimanche 6, M. de Picquigny travailla avec le Roi au sujet d'une cornette vacante dans les chevau-légers. M. de Brizé-Dénonville, qui avoit cette charge, a demandé à se retirer; il avoit un brevet de retenue de 67,000 livres que le Roi a accordé à M. de Sourches, aussi cornette dans cette compagnie; et le Roi a nommé à la place de cornette M. le Coigneux, dont le père étoit maréchal de camp des armées du Roi.

Ce même jour dimanche, M. le comte de Priego, ci-devant prince d'Havré, prit congé; il va joindre l'Infant don Philippe et servir auprès de lui. L'Infant est encore en Provence, suivant les dernières nouvelles.

Hier lundi 7, le Roi soupa dans ses cabinets; il y avoit

sept dames, Mme la Duchesse, pour la première fois du voyage (elle n'y avoit pas même soupé le dernier voyage de Fontainebleau), Mademoiselle, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme la maréchale d'Estrées, Mmes de Mailly, de Boufflers et d'Antin, et dix ou douze hommes.

Du même jour 8. — On apprit il y a huit ou dix jours la mort de l'impératrice Amélie (1). M. le prince de Grimberghen en a donné part au Roi au nom de l'empereur, comme gendre de cette princesse. L'impératrice d'aujourd'hui (2) n'est point l'aînée de ses deux filles, c'est la reine de Pologne; mais il a été convenu entre l'empereur et le roi de Pologne qu'ils donneroient part au Roi de cette mort chacun en particulier. Le ministre de Saxe étant malade, M. le prince de Grimberghen a pris le parti de faire part.

M. le prince de Grimberghen a reçu la nouvelle que l'empereur l'avoit fait son conseiller actuel; il étoit déjà conseiller intime de l'électeur de Bavière. La charge de conseiller actuel de l'empereur est assez considérable; elle donne le titre d'excellence; il le reçoit même des électeurs; il donne aussi le droit aux femmes d'être assises devant l'impératrice.

Le temps du départ est fixé. La Reine part la première, ce sera le 17; le Roi et M. le Dauphin le 19; Mesdames le 21. Le Roi a permis à Mesdames de passer à Choisy en s'en retournant; le Roi y va d'ici, et il leur y donnera à dîner.

M. le Dauphin sera reçu dimanche chevalier de l'Ordre et fera demain sa profession de foi entre les mains de M. l'archevêque de Sens, comme évêque diocésain. On a expédié pour cet effet à ce prélat un brevet signé et cacheté du sceau de l'Ordre.

---

(1) Guillelmine-Amélie de Brunswick-Hanovre, veuve de l'empereur Joseph.

(2) Marie-Amélie, fille de l'empereur Joseph, femme de Charles-Albert, électeur de Bavière, empereur sous le nom de Charles VII.

M. l'archevêque de Sens a présenté aujourd'hui M. l'abbé de Breteuil, fils du baron de Breteuil ; il est grand vicaire de Sens depuis quatre ans.

M. d'Egmont a présenté aussi aujourd'hui son second fils, le duc de Bizache, qu'il mène à Naples pour épouser la princesse de Caraccioli-la-Villa (1), et qui est héritière par femme d'une branche de la maison de Cellamare ou del Giudice. Sa mère, qui est contrefaite, bossue et boiteuse, s'appelle la princesse de Cellamare ; elle a environ cinquante-huit ans. Il y a dans la maison de Cellamare un majorat ou substitution, en vertu duquel tous les biens de cette maison, montant à 250,000 livres de rentes, après la mort du cardinal del Giudice et de la princesse de Cellamare, viennent nécessairement à l'aîné des enfants de M. le comte d'Egmont qui sera établi en Italie. C'est ce qui a déterminé ce mariage, d'autant plus que si la princesse Caraccioli-la-Villa en avoit épousé un autre, cela auroit pu donner occasion à des contestations, qui par là sont prévenues.

M. l'archevêque de Sens a été aujourd'hui chez M. le Dauphin pendant son dîner. Aux grâces, le chapelain qui étoit là pour les dire s'est retiré, et c'est ce prélat qui les a dites.

Du samedi 12, *Fontainebleau.* — Jeudi 10, M. le Dauphin fit sa profession de foi entre les mains de M. l'archevêque de Sens. Elle se doit faire ordinairement entre les mains du grand aumônier, qui est toujours prélat de l'Ordre ; en son absence, elle se feroit entre les mains du premier aumônier, s'il étoit prélat de l'Ordre, comme cela s'est pratiqué du temps de M. Coislin ; mais lorsque le

---

(1) C'est le nom que m'a dit M. d'Egmont; il faut cependant qu'elle ait plusieurs noms, car on l'appelle la princesse del Jesso. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il paroît, par les nouvelles que l'on a eues depuis le départ de M. d'Egmont, que ce mariage rencontre des difficultés. (*Seconde note du duc de Luynes*, datée du 12 juin 1742.)

grand aumônier n'y est point et que le premier aumônier n'a point l'Ordre, la profession de foi doit être faite devant l'évêque diocésain. L'évêque doit naturellement recevoir cette profession de foi chez lui, mais comme M. l'archevêque de Sens n'a point de logement au château, mais seulement une maison à la ville, on a jugé à propos que ce fût chez M. le Cardinal. C'est donc dans la chambre de M. le Cardinal, qui est après son cabinet, dans le bâtiment neuf de la cour de la conciergerie. Cette chambre a été faite pour être sa chambre à coucher, mais il n'y couche point, et il la prêta il y a quelques jours à M. l'archevêque de Paris. Il n'y a eu aucune cérémonie; un fauteuil pour M. l'archevêque de Sens, un carreau pour M. le Dauphin, qui lut lui-même sa profession de foi; après quoi M. le Dauphin se leva, et M. l'archevêque de Sens debout lui fit une petite exhortation qui ne dura qu'un moment.

Mercredi au soir, Mme la Duchesse étoit à souper chez moi; M. le duc de Villeroy y arriva vers minuit et parla assez longtemps tout bas à Mme la Duchesse. C'étoit pour lui proposer d'aller le lendemain jeudi souper dans les cabinets; Mme la Duchesse lui répondit qu'elle étoit extrêmement touchée des bontés de S. M., mais qu'elle étoit bien vieille pour en profiter aussi souvent. Cependant le Roi lui ayant fait dire le lendemain qu'il ne la trouvoit point vieille et qu'il seroit bien aise qu'elle y soupât, elle y fut souper le dit jour jeudi. Il est inutile de répéter les dames, parce que ce sont toujours à peu près les mêmes. M. de Maurepas y soupa le même jour.

Mme de Montéclaire fut présentée il y a quelques jours par Mme la princesse de Conty; elle est fille de M. de Monthulé, chef du conseil de M. le prince de Conty, et son mari est second cornette des chevau-légers de la Reine; elle est grande, bien faite et a une figure assez agréable.

La Reine a fait ses dévotions aujourd'hui veille de la Pentecôte. Le Roi est allé à la chasse, Mesdames y sont

allées aussi et M^me la Duchesse. Il y a souper ce soir dans les cabinets. Il n'y aura point de premières vêpres que celles des Mathurins; la Reine les entendra en haut.

Il n'y a rien de nouveau des deux armées de Bohême et de Bavière. M. le maréchal de Broglie, qui doit commander celle de Bavière, est toujours à Pisek, en Bohême, jusqu'à l'arrivée de M. de Belle-Isle.

La diète de l'empire, à Francfort, est ouverte du 27 du mois passé. M. de Belle-Isle y attend toujours le moment qu'il puisse partir pour aller prendre le commandement de l'armée de Bohême, où il compte se rendre incessamment.

M. de Polastron, extrêmement ami de M. le maréchal de Belle-Isle et qui a eu plusieurs sujets de contestation avec M. le maréchal de Broglie, est tombé dangereusement malade à son quartier de Wolin, près de Pisek, et les nouvelles que l'on a reçues de lui jusqu'à présent sont toutes au plus mal.

Les troupes autrichiennes paroissent se retirer à mesure que nos troupes avancent dans la Bavière.

Les gardes françoises et suisses reçurent ordre, avant-hier, de partir à la fin du mois pour se rendre à Douay et à Valenciennes. Il n'y a point encore d'autres troupes nommées pour former un corps d'armée en Flandre, et jusqu'à présent M. le bailli de Givry, frère de feu M. de Leuville, est le seul lieutenant-général qui commande dans ce pays-là. Le débarquement des troupes angloises à Ostende et à Nieuport paroît certain. Mylord Stairs est arrivé il y a déjà quelques jours en Hollande avec la qualité d'ambassadeur extraordinaire d'Angleterre, et y a débuté par une harangue remplie d'un zèle indiscret pour sa nation et de la haine qu'elle conserve pour les François. Ce mylord Stairs est le même qui étoit ici ambassadeur à la mort de Louis XIV. On se souvient encore avec indignation de la satisfaction et de la hauteur qu'il montra à la mort de ce grand prince.

Avant-hier le Roi a donné à M. de Gramont-Falon, de Franche-Comté, l'aide-majorité de la gendarmerie. Cette place étoit vacante parce que M. le marquis de Castelmor-Artagnan qui l'avoit est monté à une sous-lieutenance dans ce corps.

Du mardi de la Pentecôte 15, *Fontainebleau*. — Avant-hier, M. le Dauphin fut reçu chevalier de l'Ordre; il y eut le matin chapitre. M. le duc d'Orléans y étoit, M. le duc de Chartres, M. le comte de Charolois, M. le comte de Clermont, M. le prince de Conty, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu, M. le duc de Penthièvre, deux prélats de l'Ordre (1), M. le cardinal d'Auvergne et M. l'évêque de Langres, et vingt et un chevaliers. M. l'abbé de Pomponne y fit le rapport des preuves de M. de Narbonne et un assez long discours sur M. le Dauphin. Le Roi reçut M. le Dauphin chevalier de Saint-Michel dans son cabinet, suivant l'usage; ensuite il fut à la chapelle accompagné de tous les chevaliers, ce qui fait une espèce de procession, comme cela se pratique ordinairement. Les novices ont accoutumé de marcher les premiers à cette procession; M. le Dauphin, quoiqu'en habit de novice, marcha à son rang immédiatement devant le Roi. M. l'archevêque de Bourges officia. Immédiatement avant la messe, le Roi reçut M. de Narbonne; ensuite de quoi la grande messe commença; elle fut chantée par la musique; ce ne fut point un motet. A l'offrande il y eut apparamment quelque incertitude pour savoir si M. le Dauphin en habit de novice devoit suivre le Roi, suivant l'usage ordinaire; M. de Breteuil vint en parler à M. le Cardinal, qui décida que M. le Dauphin devoit suivre le Roi, ce qui fut exécuté. M. le Dauphin fut ensuite reçu comme tous les autres chevaliers. Ses parrains

---

(1) Ils étoient quatre en revenant, parce que M. l'archevêque de Bourges officia, et que M. l'archevêque de Narbonne fut reçu. (*Note du duc de Luynes.*)

étoient M. le duc d'Orléans (1) à sa droite, et M. le duc de Chartres à sa gauche; ensuite la procession revint comme à l'ordinaire. La Reine étoit en haut, dans sa niche, à droite de la grande tribune, et Mesdames dans celle à gauche. La Reine et Mesdames vinrent à l'entrée de la galerie des réformés pour voir passer la procession. J'oubliois de marquer que M. de Breteuil, avec un huissier et un héraut de l'Ordre, fut prendre M. le Dauphin chez lui et le reconduisit de même après la cérémonie. Mme la Duchesse étoit en bas dans la chapelle, vis-à-vis le chœur des Mathurins, et en sortit un moment dans le temps que M. le Dauphin fut reçu. Voici ce qui remplissoit les quatre nouvelles tribunes d'en haut. La première, à droite du côté du jardin de Diane : Mademoiselle, Mmes d'Aumont (Duras) et de Puysieux (Souvré); derrière elles M. le duc de Villars, M. de Vence. La seconde, à droite : Mme la princesse de Conty, Mmes de Sassenage (Sassenage), de Chevreuse (Egmont-Pignatelli) et de Montéclaire (Monthulé); derrière elles, MM. de Tingry, de Montéclaire et un écuyer de Mme la princesse de Conty. La première à gauche : Mlle de Sens, Mmes les princesses de Rohan (Courcillon), de Guémené, fille de M. le prince de Rohan, et de Soubise (Carignan). Dans la seconde à gauche, il y avoit M. de Campoflorido, M. d'Ardore, M. le bailli de Froulay et M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs. La musique étoit dans la tribune ordinaire

(1) Ce prince ne vient presque plus à la Cour et passe sa vie à Sainte-Geneviève. Outre cela, il n'a nulle curiosité de s'informer de ce qui se passe dans ce pays-ci, de sorte que les événements connus de tout le monde sont quelquefois nouveaux pour lui. Il en donna une preuve le jour de la Pentecôte. M. l'évêque de Soissons (Fitz-James), en qualité de premier aumônier, étoit en habit long violet, rochet et camail, à la droite du prie-Dieu du côté du Roi, suivant l'usage. M. le duc d'Orléans lui dit : « Vous allez apparemment être reçu, » soit que M. le duc d'Orléans eût oublié que M. de Soissons fût premier aumônier, soit qu'il ignorât que ce fût le droit de sa charge, peut-être même l'un et l'autre. Mais ce qui est certain, c'est qu'il devoit savoir les prélats qui avoient été nommés pour l'Ordre, ce qui devoit l'empêcher de faire une pareille question. (*Note du duc de Luynes.*)

du côté gauche. Le grand balcon vis-à-vis, qui est ordinairement rempli par la musique, étoit occupé par des dames; il y avoit M^me^ de Campoflorido, ambassadrice d'Espagne, M^me^ de Castel-dos-Rios, M^mes^ d'Ardore, de Mailly (Nesle), de Ruffec-duchesse (Gramont), de Gramont (Biron), de Maillebois (Alègre), de Sourches (Maillebois-Desmaretz), de Châtillon (de Tillières), de Montauban (de Mézières), de Brissac-douairière (Pécoil), M^me^ la duchesse d'Antin (Montmorency-Luxembourg) et son fils le petit marquis de Gondrin, M. le chevalier de Créquy et M. de Meuse. Il n'y avoit que trois officiers de l'Ordre, M. de Maurepas étant malade. Aussitôt après la cérémonie, on apporta à M. le Dauphin le premier payement des 1,000 écus, comme à tous les chevaliers de l'Ordre; il dit à Binet, son premier valet de chambre, de lui garder cet argent, et qu'il en auroit besoin le soir même. Le soir, en effet, M. de Châtillon alla de sa part prier M. le Cardinal de demander au Roi la permission que sur ce fond il pût disposer de 2,000 francs, en forme de pension sur sa cassette, en faveur de M. de Montigny, exempt des gardes du corps. M. le Cardinal en rendit compte au Roi le soir, à son travail, et aussitôt que M. le Dauphin sut qu'il avoit la permission de S. M., il envoya querir Montigny, qui n'avoit aucun soupçon de cette marque de bonté. Aussitôt qu'il l'aperçut, il courut à lui avec empressement et lui mit dans la main deux rouleaux de louis, faisant 2,000 livres, et lui dit : « Voilà le premier revenu que j'aie eu à moi, je vous donne 2,000 livres de pension sur ma cassette. » M. de Montigny est ami depuis longtemps de M. de Châtillon et a toujours fait sa cour fort assidûment à M. le Dauphin.

On apprit avant-hier au soir la mort de M. de Polastron. Il mourut à Wolin en Bohême, le 4; il avoit eu un peu de fièvre, il s'étoit fait saigner et avoit pris médecine. Cette médecine lui donna une superpurgation dont il mourut au bout de peu de jours. Il étoit lieutenant-général et

avoit eu depuis peu le gouvernement du Neuf-Brisach; il étoit inspecteur d'infanterie lorsqu'il fut mis auprès de M. le Dauphin, et ne pouvant par cette raison exercer cette charge, le Roi lui en avoit conservé les appointements, qui sont de 8,000 livres; et ayant demandé à servir en Bohême sous les ordres de M. le maréchal de Belle-Isle, il avoit quitté M. le Dauphin, et le Roi lui avoit conservé les appointements de sous-gouverneur, qui sont de 8 ou 9,000 livres de rente (1), sur quoi il avoit assuré 100,000 livres à Mme d'Andlau, sa fille, en la mariant. C'étoit un des meilleurs officiers des troupes du Roi; valeur, sagesse, exactitude, grande application et goût pour son métier; s'il avoit même un défaut c'étoit peut-être d'être trop exact. Le roi de Prusse, qu'il avoit suivi pendant quelque temps avec un corps de troupes françoises de 5 ou 6,000 hommes, l'avoit extrêmement goûté. Ce prince n'a pas paru penser de même pour M. le maréchal de Broglie, dont les pressantes sollicitations n'ont jamais pû le déterminer de le venir joindre à Pisek. Un conseil tenu par le roi de Prusse au sujet de ses opérations militaires donna occasion à M. de Broglie de se plaindre beaucoup de M. de Polastron, qui avoit assisté au dit conseil, disant qu'il ne l'avoit pas instruit entièrement de ce qui s'y étoit passé. Les lettres de M. de Polastron rapportées ici par M. de Belle-Isle ont fait sa justification, et la conduite même que M. de Polastron avoit tenue dans toute cette affaire a mérité l'approbation et les louanges du Roi et de M. le Cardinal. L'empereur, qui aimoit beaucoup M. de Polastron, désiroit que ce fût lui qui fût chargé du siége d'Egra; mais M. le maréchal de Broglie, disant avoir sujet de se plaindre personnellement de lui, ne voulut jamais y consentir, et refusa même de l'y faire servir en second, comme il le demandoit. Cette dernière circonstance

(1) 7,500 livres. (*Note du duc de Luynes.*)

est prouvée par la lettre que je joins ici qu'il m'écrivit quelques jours avant que de tomber malade. On peut dire avec justice que le Roi fait une grande perte. M. de Polastron joignoit au talent de la guerre une probité et une vertu qui l'avoient fait choisir par distinction pour être mis auprès de M. le Dauphin. Il avoit été extrêmement ami de M. le duc de Châtillon; depuis un ou deux ans, M. de Polastron croyoit avoir eu sujet de se plaindre de M. de Châtillon ; M. de Châtillon avoit pensé de même de son côté. Les brouilleries entre M. de Polastron et M. le maréchal de Broglie, auquel M. de Châtillon prend beaucoup d'intérêt, toutes ces circonstances avoient extrêmement refroidi l'ancienne amitié; malgré cela, il faut dire, à la louange de M. de Châtillon, qu'il a été le premier dans cette occasion-ci à solliciter vivement les bontés du Roi en faveur de la veuve et du fils.

Il y a quelques jours qu'un comédien italien, nommé Romaniensi, mourut ici subitement; il avoit été dangereusement malade; on lui avoit proposé de se confesser, il ne l'avoit pas voulu disant qu'il n'étoit pas assez mal. Le curé de Fontainebleau a refusé de l'enterrer en terre sainte, et l'on a transporté son corps à Paris, où les comédiens italiens ont un prêtre qui les confesse et un lieu où on les enterre.

Le lundi 14 de ce mois, le Roi fit son dernier voyage à la Rivière, où il soupa; il n'y avoit de dames dans le carrosse du Roi que Mmes de Mailly, d'Estrées et d'Antin.

Le jour de la Pentecôte, le sermon, les vêpres et le salut en bas. Les sermons de la Pentecôte sont toujours assez mauvais. Celui-ci le fut encore plus qu'ils n'ont coutume de l'être. Les vêpres furent chantées en haut par les chantres de la chapelle. M. de Bourges y officia. Les deux fêtes, le Roi a entendu les vêpres, chantées par les Mathurins, et le salut en haut.

Copie de la lettre de M. de Polastron, du 20 *avril* 1742, *dont il vient d'être parlé.*

J'ai reçu, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 4, et vous suis très-obligé de votre compliment sur l'arrangement des deux armées que je savois il y a longtemps, et dont je suis en effet, par plusieurs raisons, très-content pour ce qui me regarde personnellement; mais je crains qu'il n'en résulte des inconvénients, surtout lorsqu'elles se joindront, ce qui ne peut s'éviter au deuxième mois de la campagne, à moins de succès malheureux d'un des deux côtés, ce qu'il faut espérer qui n'arrivera pas.

M. de Belle-Isle trouvera une armée bien affoiblie, et peu de précautions prises pour l'assembler et la faire sortir de Bohême. Je ne m'étendrai pas sur cela, parce que je pourrois être suspect par tout ce que j'ai eu et ai plus que jamais à essuyer depuis son départ. Comme je n'ai rien à me reprocher et que cela ne peut pas durer, il n'y a qu'à prendre patience. Je suis aussi sensible que je le dois à la part que vous avez eu la bonté d'y prendre et M^me^ la duchesse de Luynes; permettez-moi de lui en renouveler encore ici mes très-humbles remercîmemts et de l'assurer de mes profonds respects.

Je ne suis pas à portée de vous donner des nouvelles de M. le duc de Chevreuse, que je crois devant Egra, l'ayant laissé à Prague dans la disposition d'y voler d'abord qu'il seroit question du siége que M. le comte de Saxe fait à la place de M. de Leuville, que nous avons perdu. Je voudrois bien que cette suite de l'excès de son zèle lui procurât ce qu'il désire, sans attendre une promotion.

Je suis ici tout seul, avec M. de Tessé et trois bataillons, dans un quartier si éloigné de tout, que je ne peux rien mander d'intéressant. On assure que le roi de Prusse a quitté la Moravie avec les Saxons et les a ramenés avec ses troupes assez avant en Bohême; ce qui seroit d'autant plus fâcheux que cela marqueroit de l'humeur de sa part et mettroit les ennemis en état de réunir toutes leurs forces contre nous et contre les troupes qui arrivent de France en Bavière.

Je crains bien que ma fille n'abuse des bontés qu'on a chez vous pour elle pendant le Fontainebleau, où elle est bien seule; j'ai cependant lieu d'espérer qu'elle n'y fera pas de sottise. Son mari est avec mon fils au siége d'Egra; il n'a pas tenu à moi d'y être aussi. J'avois prié M. le maréchal de Broglie de m'y envoyer en second, quoique je susse que l'empereur lui avoit écrit qu'il désiroit que j'en fusse chargé; il m'a même refusé cette satisfaction.

Je vous demande, monsieur, la conservation de l'honneur de votre amitié et vous supplie de ne jamais douter de mon sincère et respectueux attachement.

Signé : POLASTRON.

Du dimanche 20, Versailles. — La Reine arriva ici de Fontainebleau le jeudi 17. Il n'y a rien de nouveau à remarquer sur l'arrangement de ses carrosses; elle avoit neuf dames avec elle, dont quatre dans le même carrosse et cinq dans deux autres carrosses du corps; il y avoit outre cela, comme à l'ordinaire, le carrosse des écuyers dans lequel étoit l'écuyer de quartier, l'écuyer cavalcadour, l'écuyer ordinaire et M. Delavigne, médecin du commun de la Reine. M. Helvétius, premier médecin, a eu plusieurs fois une place dans ce carrosse, mais comme il est aux eaux, M. Delavigne a eu la même place pendant ce voyage.

Avant-hier vendredi, la Reine sortit pour aller se promener à Sèvres. Elle demanda le matin à l'écuyer ordinaire si elle avoit des chevaux en état d'aller et lui dit d'aller s'en informer. Ce fut cet écuyer ordinaire, qui est M. Coulon, qui vint en rendre compte à S. M., en présence même de M. de Farges, écuyer cavalcadour.

Mercredi 16 de ce mois, Mme de Croissy mourut à Madrid, chez M. le premier président, d'une colique. Elle étoit Brunet de Rancy; elle avoit au plus cinquante ans. Son mari, qui a porté pendant longtemps le nom de chevalier de Croissy et à qui on avoit donné le nom de *poupin d'amour*, est le frère de M. le marquis de Torcy et le propre neveu de feu M. Colbert.

M. le Dauphin arriva hier ici de Fontainebleau; il alla dîner à Choisy. Il dîna avec le Roi; il n'y avoit point de dames à ce dîner. Le Roi fit dîner avec lui M. de Châtillon et M. l'évêque de Mirepoix, les deux petits de Montauban et d'Estaing qui étoient aussi venus avec M. le Dauphin. M. de Mirepoix étoit venu dans le carrosse même de M. le Dauphin, suivant l'usage ordinaire, mais il n'avoit jamais mangé avec lui. Les deux sous-gouverneurs, M. du Muy et M. le chevalier de Créquy, et les deux gentilshommes de la manche, MM. de Puiguyon et de Montaigu, mangèrent à une seconde table.

J'ai marqué ici dessus que la place de premier architecte a été donnée à M. Gabriel; cette place vaut 12,000 livres de rente. M. Gabriel le père avoit outre cela encore celle de premier ingénieur des ponts et chaussées, qui lui valoit encore 6,000 livres; elle a été donnée à M. de Boffrand, fameux ingénieur, qui étoit déjà ingénieur des ponts et chaussées.

L'académie d'architecture est composée du directeur général, qui est aujourd'hui M. Orry, du premier architecte, d'un architecte ordinaire, de douze architectes de premier rang, qui sont payés à raison d'un louis par assemblée lorsqu'ils sont présents. Il y a outre cela douze architectes du second rang qui n'ont nulle rétribution pour leur droit de présence.

M. Gabriel le fils avoit la place d'architecte ordinaire; elle a été donnée à M. de Cotte, contrôleur de Fontainebleau; elle vaut 2,000 livres d'appointements. M. Gabriel le fils avoit aussi le contrôle de Versailles; cette place étant devenue vacante par sa nouvelle dignité, le Roi fit écrire à M. de l'Assurance, contrôleur de Marly, qu'il lui donnoit ce contrôle; que cependant il étoit le maître de rester à Marly si cela lui convenoit davantage. M. de l'Assurance a préféré Marly, et le contrôle de Versailles a été donné à M. l'Écuyer qui avoit celui des étangs. M. Billaudel, qui étoit ci-devant chargé des pépinières et avoit eu depuis le contrôle de Saint-Germain, a été fait contrôleur des étangs, et le frère de M. de l'Assurance de Marly, qui étoit inspecteur de Saint-Germain, en a eu le contrôle. Le contrôleur de Paris est M. de Cotte, fils du frère aîné de celui de Fontainebleau; ce M. de Cotte jouit d'au moins 250,000 livres de rente qu'il a eues de sa femme. Les grands contrôles, comme Paris, Versailles, Fontainebleau, Marly, sont tous égaux pour les appointements; ils valent 2,000 écus. Dans presque tous, il y a quelques bénéfices. Dans celui de Versailles il n'y a rien que le logement. Il y a des contrôles inférieurs, comme Saint-Ger-

main, qui ne vaut que 1,000 écus, les étangs, Mousseau, Chambord, etc. M. Gabriel a toujours été chargé de Choisy; ce n'est point un contrôle en forme; il n'y a même point d'appointements attachés. Il a demandé à continuer de remplir les mêmes fonctions à Choisy.

Je n'ai point marqué les dames du voyage de Choisy; c'étoit Mademoiselle, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme la maréchale d'Estrées, Mme de Mailly, Mme de Saint-Germain et Mme la duchesse de Ruffec.

Du jeudi 24, Versailles. — Mesdames ne partirent que lundi de Fontainebleau; elles vinrent dîner à Choisy; elles étoient accompagnées de Mme de Tallard, de deux sous-gouvernantes, Mmes de la Lande et de Villefort, et de Mme de l'Hôpital. Le Roi, qui ne se met quelquefois point à table à Choisy, à dîner, ou qui n'y reste souvent qu'un moment, se mit à table entre Madame et Mme Adélaïde, et y resta tout le dîner. Ce fut M. de Coigny qui, après avoir présenté la serviette au Roi, la présenta à Mesdames, avant et après dîner, et qui servit le Roi. Les six dames qui étoient à Choisy et les quatre venues avec Mesdames mangèrent toutes avec le Roi. Après le dîner, Mesdames virent la maison et le jardin. Il y eut une calèche pour Mme de Tallard.

Les bâtiments de Choisy continuent toujours. La communication de l'office à la salle à manger est presque entièrement achevée. Le Roi soupa hier à Choisy, et en partit à sept heures un quart; il alla chez la Reine en arrivant. Dimanche dernier, qui étoit le jour de la Trinité, le Roi alla à vêpres et au salut à la paroisse de Choisy.

Hier à huit heures du matin, l'ambassadeur d'Espagne apprit par un courrier de M. de Montijo, dépêché de Francfort, que le roi de Prusse fut attaqué, le 17, à quelques lieues de Chrudim près du village de Czaslau, par le prince Charles de Lorraine; que la cavalerie autrichienne avoit d'abord eu de l'avantage, mais que leur infanterie n'avoit jamais pu enfoncer celle de Prusse, et qu'enfin les Prussiens

avoient remporté une victoire complète. On dit que les Autrichiens ont perdu 6,000 hommes, et que M. de Rottembourg a été blessé dangereusement; le prince Charles de Lorraine a aussi été blessé. Le courrier qui a apporté cette nouvelle est un valet de chambre de M. de Valory. M. de Valory est à Prague, et a laissé auprès du roi de Prusse un secrétaire et un valet de chambre. Ce valet de chambre, qui étoit à l'action, en est venu rendre compte à M. de Valory et a été dépêché par lui à Francfort; de là il est venu tout de suite ici et est arrivé quelques heures après celui de M. de Montijo. M. Amelot, à qui il remit ses paquets, l'envoya sur-le-champ porter ses paquets à M. le Cardinal à Issy. M. le Cardinal manda à M. Amelot d'envoyer le même homme à Choisy. En conséquence, M. Amelot le fit partir avec un paquet à l'adresse de Champcenetz, premier valet de chambre du Roi, comme c'est l'ordinaire. Champcenetz étoit parti de Choisy dès le matin pour revenir à Versailles. Le courrier repartit aussitôt sans voir personne, de sorte qu'étant parti de Paris à quatre heures, le Roi n'en savoit encore rien à sept heures à Choisy, quoique la nouvelle fût publique à Paris et ici; et même quand il alla chez la Reine en arrivant, la Reine voulut lui en parler comme d'une nouvelle publique; il parut embarrassé. Effectivement il ne la sut qu'en rentrant chez lui.

Il y a trois ou quatre jours que le Roi apprit la mort de M. de Ravignan, lieutenant général; il est mort de maladie en Bavière. Il avoit environ soixante-dix ans; c'est à lui qu'appartenoit la maison de la chaussée, près de Marly; il avoit été page du Roi de la petite écurie; il aimoit beaucoup à tirer et tiroit fort bien. Ce fut lui qui, étant page, imagina avec deux de ses camarades d'acheter deux des habits de livrée de M. Fagon qu'il leur fit mettre; pour lui il se fit une bosse comme celle de M. Fagon et alla tirer dans le petit parc, les deux prétendus laquais priant les gardes de ne point

approcher, parce que M. Fagon ne vouloit point être reconnu. Le Roi leur pardonna en faveur de la singularité de l'imagination.

M. le prince de Rohan reçut hier nouvelle que M. l'abbé de Ventadour (1) avoit été élu coadjuteur de Strasbourg par le chapitre. M. le cardinal de Rohan avoit obtenu l'agrément avant son départ.

Aujourd'hui jour de la fête-Dieu, le Roi a été à la procession et à la messe à la paroisse, comme l'année passée. Cette après-dînée, il a entendu en haut les vêpres, chantées par les chantres de la chapelle; il est revenu ensuite au salut, où il y a eu un motet comme cela se pratique pendant toute l'Octave.

Du mercredi 30, *Versailles.* — On apprit ici, le samedi 26, la nouvelle de la mort du petit comte de Saint-Pol; il avoit deux ans et demi; il étoit fils de M. de Soubise et de M^lle^ de Bouillon (Rhodes); il n'y a plus de ce mariage qu'une petite fille de quatre ans. M. de Soubise a encore deux frères, dont l'un est le nouveau coadjuteur de Strasbourg, et l'autre est le prince René, qui a pris aussi l'état ecclésiastique.

Dimanche 27, le Clergé eut audience pour la clôture

---

(1) Il paroît jusqu'à présent qu'il réussit tout au mieux; il s'est distingué dans ses études, et se fait infiniment aimer par ses politesses et la douceur de son caractère; sa figure est agréable et prévient en sa faveur.

L'élection se fait à Strasbourg par scrutin et avec presque les mêmes cérémonies que celle d'un pape dans le conclave. Le coadjuteur élu quitte sa place de chanoine et est installé dans celle de l'évêque de Strasbourg; la cérémonie finit par le *Te Deum*, pendant lequel M. le cardinal de Rohan se tint dans les bas côtés de l'église; et lorsque les chanoines rentrèrent dans la sacristie, il se trouva sur leur passage pour leur faire son remercîment. L'entrevue, dans ce moment, de M. le cardinal de Rohan et de M. l'abbé de Ventadour fut un spectacle le plus tendre et le plus touchant. M. de Ventadour, rempli du respect et de l'attachement d'un neveu, ou plutôt d'un fils qui a toujours tâché de plaire à son père, et en même temps de la reconnaissance la plus vive, se jeta aux pieds de M. le cardinal de Rohan, lequel ne fut occupé qu'à le relever, l'embrasser et lui marquer toute sa tendresse. M. l'abbé de Ventadour jouit déjà d'environ 50,000 écus de rentes. Il sera sacré au mois d'octobre évêque *in partibus*. (*Note du duc de Luynes.*)

de l'assemblée. Ce fut M. l'archevêque d'Arles qui porta la parole. Il n'y a point d'autre harangue que celle pour le Roi. Celle de M. d'Arles (1) a été extrêmement approuvée ; il la prononça avec le seul embarras qui pouvoit y donner une nouvelle grâce; elle étoit éloquente et remplie des expressions les plus convenables sur la situation présente des affaires de l'Europe.

Lundi 28, arriva ici au lever du Roi le colonel Borck, adjudant général du roi de Prusse ; il est extrêmement grand, âgé d'environ quarante-cinq ans et l'air fort militaire. Il dit au Roi qu'il venoit de la part du roi son maître apporter à S. M. la nouvelle de la bataille qu'il avoit gagnée ; que le roi son maître espéroit que cette victoire contribueroit au bien de la cause commune. Il fut présenté par M. le Cardinal, dans la chambre, au lever. Il avoit remis à S. Ém. une lettre du roi de Prusse d'environ une page ; il en remit une au Roi, aussi du roi de Prusse, qui n'est que de six lignes (2). Il avoit descendu à Paris chez M. Chambrier, qui lui donna un de ses gens pour l'amener ici ; il mit pied à terre dans la cour des Princes. Lorsqu'il descendit de cheval, on l'avertit que l'usage étoit d'aller d'abord chez le secrétaire d'État des affaires étrangères ; mais il répondit qu'il savoit bien ce qu'il faisoit et monta tout de suite chez M. le Cardinal. Il a parlé fort simplement sur le détail de cette victoire; il ne faisoit même monter le nombre des morts qu'à 3,000 hommes, et l'on a appris tous les jours des circonstances plus favorables ; il paroît même assez constant aujourd'hui, par la relation qu'a faite le général-major Schmettau, qui a passé par Prague allant à Francfort, et par la relation de M. le maréchal de Belle-Isle que M. de Breteuil a apportée au Roi, que la perte des Autrichiens, y compris les morts, blessés

---

(1) Bellefond, ci-devant évêque de Bayonne. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Voici la lettre de Frédéric. « Sire, le prince Charles m'a attaqué et je l'ai battu ».

et déserteurs, va bien à dix mille hommes; on croit même qu'elle se trouvera plus considérable. On leur a pris dix-huit pièces de canon.

Du jeudi 31, *Versailles.* — Pendant l'octave du Saint-Sacrement, le Roi a été deux ou trois fois à la chasse, et ces jours là il n'a point été au salut; les autres jours il y a été fort régulièrement. Il mène ici la même vie qu'à Fontainebleau; tous les jours qu'il ne va point à la chasse, il dîne dans ses petits cabinets, qui est chez Mme de Mailly. Je dis Mme de Mailly, car elle dit elle-même : « Mon petit appartement. » Il n'y a presque jamais en tiers que M. de Meuse, quelquefois M. de Bouillon. Ces jours-là, le Roi soupe au grand couvert. Les jours de chasse, il soupe dans les petits appartements. Il y a peu de personnes ici admises à ces soupers : M. de Bouillon, M. de Richelieu, le duc de Villeroy, et toujours M. de Meuse. Pour lui, il ne quitte jamais le Roi, ni Mme de Mailly. C'est le nommé Moutiers, cuisinier fameux, que le Roi a pris pour ces soupers. C'est lui qui fait la dépense de ces cabinets, et on prétend que ces arrangements épargnent au Roi des sommes considérables. Mme de Mailly me disoit il y a quelques jours que le Roi avoit fait trente cinq repas dans ses cabinets à Fontainebleau, sur lesquels il y en avoit eu plusieurs de douze et quinze personnes; elle me montra la feuille de la dépense donnée par Moutiers montant à 2,819 livres pour le total. Une pareille dépense dans d'autres temps avoit monté à 10 ou 12,000 livres.

On a fait quelque augmentation au petit appartement de Mme de Mailly; on a pris une partie de la petite cour qui mène chez Mme la comtesse de Toulouse, et on y a bâti un escalier qui vient d'être achevé; cela donne une antichambre de plus par où l'on arrive, et un passage qui conduit à un petit cabinet; à droite est la salle à manger, qui y étoit déjà, vis-à-vis laquelle est le passage qui mène au petit appartement; au fond de ce cabinet est une porte qui conduit dans un petit passage, et de là dans une des

pièces des petits cabinets, qui est peinte en vert et où il y avoit des lanternes dans le toit, que l'on a bouchées; cette pièce fait un salon d'assemblée pour le petit appartement de Mme de Mailly. Du reste il n'y a rien de changé à l'appartement. Mme de Mailly y a fait faire une niche de toile, découpée par un tapissier de Paris, et le Roi a voulu se charger d'en payer la façon. Mme de Mailly couche tous les jours dans ce petit appartement, et va de temps en temps le matin, même tous les jours quand elle est de semaine, dans son ancien appartement dans l'aile neuve. L'appartement d'au-dessus, qui étoit celui de M. le comte de Matignon, et qu'on lui a donné, comme je l'ai marqué, est présentement fort bien accommodé, avec un escalier commode pour communiquer de l'appartement d'en haut à celui d'en bas. C'est dans cet appartement d'en haut qu'elle compte mettre un lit, et celui d'en bas sera pour mettre la compagnie.

Le samedi 26 de ce mois, M. le prince de Rohan se trouva fort incommodé d'un embarras dans la langue, même un peu dans la tête. Une saignée du pied a prévenu les suites de cet accident qui faisoit appréhender une maladie semblable à celle de l'année passée. La Reine alla le voir il y a quelques jours.

Mme de Ventadour (1) tomba malade assez dangereusement, il y a trois ou quatre jours, d'une fluxion de poitrine pour laquelle elle a été saignée plusieurs fois; elle est présentement hors de danger. La Reine a été la voir tous les jours et le Roi y fut hier. Madame a marqué une sensibilité extrême sur l'état de Mme de Ventadour; on ne peut refuser des louanges aux preuves qu'elle a données de son bon cœur et de sa tendre amitié pour elle.

---

(1) Suivant le calcul de Mme de Ventadour, elle doit avoir quatre-vingt-onze ans; car au mariage du Roi, en 1725, elle dit à Mme de Luynes qu'elle avoit soixante-quatorze ans. Mais sa sœur, Mme la duchesse de la Ferté, prétendoit qu'elle avoit vu son baptistaire, et qu'elle se donnoit deux ans de plus qu'elle n'avoit. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le maréchal de Nangis est extrêmement mal de la poitrine, et l'on peut dire même presque sans espérance; il reçut hier ses sacrements et fit son testament; il parla ensuite à M^me^ de Nangis et à tous ses domestiques. La Reine est dans une grande inquiétude, et on lui cache autant que l'on peut l'extrême danger dans lequel il est.

Il y a beaucoup de fluxions de poitrine et grand nombre de maladies dont on meurt dans plusieurs provinces du royaume.

M. le Cardinal part demain pour aller à Issy; il a demandé permission au Roi d'y rester quinze jours; il reviendra cependant pour les conseils, mais il retournera coucher à Issy. Il dit qu'il a grand besoin de repos; il a été enrhumé et paroît abattu les soirs et les matins.

Mardi dernier, le Roi fit au Champ de Mars la revue des quatre compagnies rouges. C'était M. de Soubise qui commandoit; c'est toujours en pareil cas le commandant des gendarmes. M. le Dauphin ne fut point à la revue, à cause que M. le duc de Châtillon étoit enrhumé; pour le consoler, on le mena au manége.

MM. de Soubise et de Picquigny partent ces jours-ci pour aller servir en Bohême, en qualité d'aides de camp, sous les ordres de M. de Belle-Isle, qui doit avoir pris le commandement de cette armée à Pisek, le 23 de ce mois; il doit avoir marché aussitôt pour secourir le château de Frauenberg, que les ennemis avoient attaqué.

Les gendarmes et chevau-légers partent demain pour aller à Péronne et Cambray. Les mousquetaires noirs et gris partent aussi pour la Flandre. Comme l'on n'a point voulu donner de lettres de service comme brigadiers à MM. de Soubise et de Picquigny, ils ont demandé à aller servir ailleurs, et on l'a trouvé bon. Les gardes du corps sont partis pour la Flandre, ainsi que les gardes françoises et suisses.

Le jour même de la revue, M. de Picquigny travailla avec le Roi au sujet de plusieurs grâces pour la com-

pagnie, comme pensions, gratifications et croix de Saint-Louis, etc. Il avoit travaillé auparavant avec M. le Cardinal, suivant l'usage, et M. le Cardinal avoit paru trouver beaucoup de difficultés aux grâces qu'il demandoit, entre autres au sujet d'une pension de 1,000 écus pour M. de Marignane, premier sous-lieutenant, et quelques autres moins considérables. M. le Cardinal avoit dit que le Roi avoit déjà assez de charges à payer et de dépenses à faire sans celles-là. A l'égard de deux commissions de mestre de camp, pour deux maréchaux des logis de la compagnie, S. Ém. avoit répondu que dans les gardes du corps, dont les exempts répondent aux maréchaux des logis des compagnies rouges, il falloit six ans d'ancienneté d'exempt pour avoir la commission, et que ceux dont parloit M. de Picquigny n'étoient maréchaux des logis que depuis quatre ans. Dans le travail avec le Roi, en présence de M. le Cardinal, le Roi accorda à M. de Picquigny toutes les grâces qu'il lui demanda, et fit même l'observation, par rapport aux maréchaux des logis, que la règle faite pour les exempts ne devoit pas être la même pour eux, puisque ceux-ci étant tirés alternativement du corps et de la cavalerie, il s'en trouvoit souvent de fort jeunes, au lieu que les maréchaux des logis ne parvenoient à ce grade que fort âgés et après avoir percé le corps par leur ancienneté. Dans ce travail, outre les quatre croix que le Roi accorde tous les ans dans la compagnie des chevau-légers, M. de Picquigny lui en demanda une cinquième, et elle fut accordée à la revue. Le Roi avoit paru très-content de l'état où il avoit trouvé la troupe.

Mardi dernier, 29 de ce mois, M. le baron de Flaming (1) prit congé du Roi et de la Reine; il n'eut point d'audience parce qu'il n'a point de caractère. Il est ici depuis vingt et un ans (2), chargé des affaires de Suède. C'est un

(1) Ministre de Suède.

(2) Il m'a dit avoir toujours eu ici la qualité de ministre seulement. Il s'en va à Madrid avec le titre de ministre plénipotentiaire. (*Note du duc de Luynes.*)

homme sage et dont on est fort content; il paroît avoir beaucoup de regret de quitter ce pays-ci; on l'envoie à la cour d'Espagne. Il est venu ici à sa place M. d'Ekeblad qui a le caractère d'envoyé; il aura audience dimanche prochain.

Mardi dernier, M. de Lomellini, envoyé de Gênes, eut audience de congé; c'étoit audience publique; la Reine étoit dans son grand cabinet avant sa chambre.

Mme Adélaïde a depuis deux jours la fièvre assez fort avec une grande fluxion.

On est en deuil depuis huit jours, et on le portera trois semaines.

Le Roi a été aujourd'hui à la procession à l'ordinaire, et a été à vêpres et à complies (chantées par les missionnaires) et retourne au salut.

Mardi dernier, M. l'évêque duc de Laon fut reçu pair au Parlement. Il y avoit quatre pairs ecclésiastiques, en le comptant, et huit laïques. M. de Laon est Faudoas-Rochechouart, frère du colonel du régiment de.............., qui est en Bohême.

JUIN.

Audience de MM. d'Ekeblad, de Borck et du prince de Masseran. — Bataille de Sahay. — Lettres du maréchal de Belle-Isle et extraits de lettres de l'armée. — Relation de l'affaire de Sahay. — Mort de Mme de Soyecourt, de Mlle de Boufflers, de Mme de Montboissier et du primat de Pologne. — Audience de congé de l'ambassadeur turc. — Voyages du Roi à Saint-Léger. — Échec du duc d'Harcourt en Bavière. — Le maréchal de Broglie est créé duc. — Mort de la reine douairière d'Espagne; son caveau à Saint-Sulpice. — Mort de M. Alexandre. — Procès du duc de Chevreuse contre Mme de Caylus. — Retraite de Frauenberg. — Préliminaires du traité de Berlin. — M. et Mme de Forcalquier.

Du mercredi 6, Versailles. — Dimanche dernier 3 de ce mois, le nouvel envoyé de Suède eut audience publique. Il s'appelle le comte d'Ekeblad; il paroît avoir quarante-

cinq ans environ; il est grand, assez maigre, et une figure agréable. L'audience chez la Reine fut dans le grand cabinet avant sa chambre, suivant l'usage; et ce fut après la messe de la Reine. M. D'Ekeblad étoit conduit par M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, et précédé par M. Destournelles, sous-introducteur. Il parla assez bas et en françois.

Immédiatement avant cette audience, il y en eut deux particulières que la Reine reçut dans sa chambre, appuyée contre la table de marbre. L'une fut celle de M. Borck, adjudant du roi de Prusse, dont j'ai parlé ci-dessus, qui venoit prendre congé, conduit par M. de Verneuil; l'autre, de M. le prince de Masseran (1). Il arrive de Turin, où il étoit ambassadeur du roi d'Espagne. Les circonstances présentes ayant obligé les ambassadeurs de part et d'autre de se retirer, il s'en retourne à Madrid, et c'est en s'en retournant qu'il est venu ici rendre ses respects au Roi et à la Reine. M. de Masseran a l'ordre de la Toison et celui de Saint-Janvier. Il est assez grand; il paroît avoir plus de soixante ans. C'est le père de M. de Crèvecœur, gendre de M^me de Guémené. Il étoit conduit par M. de Verneuil et par M. de Campoflorido.

J'ai oublié de marquer ci-dessus qu'il y a environ quinze jours que le commandement de Roussillon a été donné à M. d'Auger, chef de brigade des gardes du corps; ce choix paraît avoir été universellement approuvé.

Vendredi dernier 1^er de ce mois, il arriva, sur les quatre heures après midi, un courrier à M. de Campoflorido, qui avoit été dépêché de Francfort par M. de Montijo. Il apporta la nouvelle que l'armée françoise, commandée par M. le maréchal de Broglie, avoit battu les Autrichiens près d'un village nommé Sahay, qui est à une lieue de Frauenberg. On trouvera ci-après copie de la lettre écrite par

(1) Il est frère de M. de Besne, dont j'ai parlé ci-dessus. (*Note du duc de Luynes.*)

M. le maréchal de Belle-Isle à M. Blondel, chargé des affaires de France à Francfort. Le même jour, M. de Revel, second fils de M. le maréchal de Broglie, arriva ici sur les onze heures du soir ; la nouvelle s'étoit déjà répandue par le courrier de M. de Montijo. L'ambassadeur d'Espagne fut même le premier qui l'apprit à M. le Cardinal. M. de Revel alla descendre chez M. de Breteuil, qui étoit malade et qui se leva cependant pour le mener chez le Roi. Le Roi soupoit dans ses cabinets ; il descendit aussitôt pour parler à M. de Revel, et fut près de trois quarts d'heure avec lui. Presque toutes les dames qui étoient ici furent dans l'antichambre du Roi, pour apprendre le détail des circonstances de cette affaire. Le fils aîné de M. de Broglie a eu le bras percé d'un coup de feu, mais sans fracture. Mon fils y a eu trois coup de feu et un coup de sabre, en chargeant à la tête des dragons. Il paroît que ce sont les carabiniers et les dragons qui se sont le plus distingués dans cette affaire. Les carabiniers étoient commandés par M. de Créquy (1), cousin du chevalier de Créquy, sous-gouverneur de M. le Dauphin. M. de Créquy s'est trouvé le plus ancien, quoiqu'il eût devant lui M. de Valcourt et M. de Vichy ; mais M. de Valcourt (2) étoit resté malade à Paris, où il est mort même depuis quelques jours. M. de Vichy avoit fait une chute quelques jours auparavant, et s'est trouvé, à son grand regret, hors d'état d'être à ce combat. Il n'y avoit que deux régiments de dragons, le mestre de camp-général et Surgères. Il y avoit environ deux heures que M. de Surgères étoit arrivé et s'étoit fait recevoir à la tête

(1) Sa femme a été dame d'honneur de Mme la princesse de Conty. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) J'ai appris depuis que la brigade de M. de Valcourt a été donnée, sur la nomination de M. le prince de Dombes, à M. le chevalier de Beauvais, lieutenant-colonel de carabiniers, qui s'est fort distingué à l'affaire de Sahay et qui y a été blessé dangereusement. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 12 juin 1742.)

de son régiment ; il a eu un cheval tué sous lui. Les carabiniers et les dragons ne faisoient qu'environ neuf cents hommes, et les trois régiments de cuirassiers qu'ils ont attaqués et culbultés faisoient plus de deux mille hommes.

L'on attendoit à tout moment un plus grand détail de cette action. M. le maréchal de Broglie, qui avoit un courrier de M. de Breteuil, l'a gardé deux ou trois jours pour apporter ce détail ; ce courrier arriva lundi matin. Le Roi étoit parti pour la chasse et de là coucher à Saint-Léger. Mme de Mailly, qui ne partoit que l'après-dînée, ayant su qu'il étoit arrivé un courrier, envoya chez M. de Breteuil. M. de Breteuil alloit dépêcher ce courrier d'abord à Issy et de là à Saint-Léger ; cependant il envoya la relation à Mme de Mailly, qui rentra dans sa chambre, où j'étois, sans vouloir rien dire (1) ; et je fus obligé d'envoyer à Saint-Léger pour savoir quelque détail. On trouvera ci-joint copie de la lettre que M. de Belle-Isle écrivit de dessus le champ de bataille à M. Blondel, à Francfort, avec une apostille tirée d'une lettre de M. de Bezenval, capitaine suisse, écrite à Mme sa mère. M. de Bezenval est aide de camp de M. le maréchal de Broglie et a eu permission de rester en cette qualité, quoique les gardes suisses marchent.

Je joins aussi l'extrait d'une lettre de mon fils écrite à sa femme, le lendemain de l'action. Par les nouvelles qu'a apportées ce courrier, l'on a appris que les ennemis avoient repassé la Moldau et s'étoient retirés à leur ancien poste de Budweiss. M. le maréchal de Broglie a envoyé M. le comte d'Aubigné, lieutenant général, s'emparer de la petite ville de Theirn, et le quartier général

---

(1) Elle me dit seulement que mon fils se portoit très-bien et que M. le maréchal de Broglie mandoit des choses admirables de M. de Belle-Isle. Effectivement M. le maréchal de Belle-Isle attaqua le village à la tête de l'infanterie ; il y eut trois attaques, à la dernière desquelles même il mit pied à terre et marcha l'épée à la main pour donner encore plus de courage aux troupes. (*Note du duc de Luynes.*)

est actuellement à Frauenberg. On ne sait point encore exactement le nombre des morts, ni des blessés. M. de Valon, capitaine aux gardes et volontaire, a été blessé et est mort de ses blessures; il étoit extrêmement grand, bien fait et fort estimé; il avoit eu la permission d'aller servir comme aide de camp de M. de Belle-Isle; et même en dernier lieu on lui avoit mandé de rester, quoique sa compagnie ait marché en Flandre.

Copie de la lettre de M. le maréchal de Belle-Isle, du champ de bataille de Sahay, le 26 mai 1742, à M. Blondel.

Je ne vous écris qu'un mot, monsieur, pour vous faire part de la victoire qu'ont remportée les armées du Roi, commandées par M. le maréchal de Broglie et moi, sur l'armée autrichienne, commandée par le prince de Lobkowitz. Ce prince avoit passé la Moldau le 16 pour investir le château de Frauenberg, devant lequel il avoit ouvert la tranchée le 17; et comme ce poste est de la plus grande conséquence, on a commencé, comme vous le savez, à rassembler ce qu'on a pu des troupes qui sont en Bohême pour marcher au secours. Nous arrivâmes hier à deux heures après midi en présence de l'ennemi, qui, ayant décampé trop tard fut forcé à combattre. L'action a commencé à cinq heures, et l'on a tiré de part et d'autre jusqu'à la nuit close. L'action la plus vive s'est passée entre la cavalerie autrichienne que nos carabiniers et dragons ont attaquée et battue à plate couture, et ils auroient été totalement détruits s'ils n'avoient eu un bois fort prochain pour s'y sauver sous le feu de leur infanterie. Nous avons passé la nuit sur le champ de bataille, d'où je vous écris actuellement. Nous avons détaché après leur arrière-garde, et je compte que l'on campera aujourd'hui à Frauenberg, d'où je vous écrirai avec plus de loisir pour vous faire un détail plus exact, que je vous enverrai par M. le marquis de Mirepoix, que l'on dépêchera à l'empereur pour lui porter cette bonne nouvelle.

Nous n'avons perdu personne que je sache de distinction, ni aucun officier de marque. M. le duc de Chevreuse, qui s'est extrêmement distingué, a été blessé à la joue et au talon, mais cela ne sera rien.

Lettre de M. de Bezenval à M^me sa mère.

M. le duc de Chevreuse, mestre de camp général des dragons de France, s'est distingué au delà de tout ce qu'on en peut dire; il a reçu trois coups, l'un au visage, l'autre au talon, et le troisième d'une balle

qui est restée entre sa veste et sa chemise, dont aucun n'est dangereux. C'est aux dragons et aux carabiniers que l'on doit tout l'avantage de l'affaire, ayant enfoncé et mis en déroute la cavalerie autrichienne qui étoit du double plus forte que celle de France. M. le comte de Broglie est blessé au bras, mais point dangereusement. M. de Valon, capitaine aux gardes, a reçu un coup de fusil dans la bouche, qui lui perce la langue. Tout ce que l'on sait jusqu'à présent de la retraite des ennemis, c'est qu'ils se sont retirés vers Budweiss.

Lettre de M. de Chevreuse à Mme de Chevreuse, du 26 mai 1742.

J'ai eu le bonheur de bien battre trois escadrons de cuirassiers avec mes deux escadrons de dragons; je les ai chargés deux fois et pliés autant. On est enchanté de mes dragons, et rien ne ressemble à cette troupe. J'ai eu un coup de sabre et un coup de feu à la joue qui ne font qu'effleurer, un qui me perce le talon sans rien offenser, et une contusion à la poitrine. Mon Conquérant a aussi été blessé au col; mais nous nous en portons bien l'un et l'autre.

Apostille de M. de la Porterie, écuyer de M. de Chevreuse et capitaine dans son régiment.

M. le duc a combattu ces fameux cuirassiers qui sont, dit-on, invincibles; nous les avons culbutés et battus; nous étions très-inférieurs. Il y a eu plusieurs officiers du régiment blessés, et de celui de Surgères. Nous avons perdu le pauvre M. de Ponze (1). LA PORTERIE.

Copie de la relation envoyée à M. le comte d'Eu, de l'affaire de Sahay, datée du camp de Frauenberg, le 28 mai 1742.

M. le maréchal de Broglie étant informé que le prince de Lobkowitz, avec un corps de douze à quatorze mille hommes étoit venu camper à Sahay, d'où il faisoit le siége du château de Frauenberg, qu'il faisoit faire par un détachement de cette armée, résolut de marcher pour faire lever le siége et repasser la Moldau aux ennemis.

Notre général donna ses ordres en conséquence dès le 19 et le 20 de ce mois pour rassembler l'armée dont le rendez-vous étoit à Protiwin. Il partit le 23 de Pisek avec les troupes qui s'y étoient rassemblées, tandis que M. le comte d'Aubigné, qui commandoit à la droite, marchant à même hauteur, se rendoit à Protiwin par le chemin de Strakonitz et Wolin. Nous arrivâmes à Mischenetz, village à une demi-lieue de Protiwin, sur les deux heures après midi, où nous trouvâmes

(1) Il a été blessé et fait prisonnier; il est venu à Versailles depuis, et a obtenu une pension. (*Note du duc de Luynes.*)

un pont coupé par les ennemis, qui est sur un gros ruisseau qui passe au bas de ce village. Pendant qu'on le faisoit rétablir pour y passer l'infanterie, l'artillerie et les bagages, nos trouges légères qui l'avoient passé à gué avoient repoussé quelques pelotons de houssards ennemis qui se présentoient sur la hauteur de Protiwin. L'armée ayant passé le ruisseau, on fit halte entre ce pont et Protiwin pour attendre que le camp fût marqué, et ce fut dans ce temps-là que M. le maréchal de Belle-Isle arriva.

Le lendemain 24, on fit un détachement de vingt-quatre compagnies de grenadiers, deux mille hommes de cavalerie, tous les houssards et compagnies franches, avec six pièces de canon, pour aller s'emparer de Wodnian dans lequel on assuroit que les ennemis avoient laissé douze cents hommes. On apprit, en y arrivant, qu'ils l'avoient abandonné comme Protiwin, après avoir coupé un pont qui est à une portée de fusil de cette ville sur la rivière qui y passe. On le fit rétablir diligemment, après quoi MM. les maréchaux et MM. les officiers généraux de l'armée, qui avoient marché à ce détachement, entrèrent dans Wodnian, dont les compagnies franches, les houssards et les grenadiers s'étoient emparés, et on fit faire demi-tour à droite au reste des troupes du détachement et à l'artillerie pour rentrer dans leur camp.

M. le Marechal laissa les grenadiers dans Wodnian et donna ordre aux compagnies franches et aux houssards de se porter en avant pour observer l'ennemi. On apprit le soir à Protiwin qu'un détachement de leurs houssards, soutenu par une troupe de cuirassiers qu'ils avoient postés dans un bois, à une demi-lieue de Wodnian, étoient venus escarmoucher avec les nôtres et qu'on leur avoit fait quatre ou cinq prisonniers. Toute l'armée partit du camp de Protiwin le 25, et après avoir passé le défilé du pont de Wodnian, elle marcha sur Frauenberg en deux colonnes, dans un ordre et une disposition dignes de M. le maréchal de Broglie. La tête arriva sur le midi sur des hauteurs vers le village de Hay, qui est environ à une lieue et demie de celui de Sahay, qui en est séparé par un grand marais et des étangs. On aperçut en cet endroit les ennemis en bataille sur une seule ligne, derrière le village, ayant leur droite appuyée à une petite montagne couverte de bois, et leur gauche cachée derrière le village de Sahay et un grand bois qui nous la couvroit; ils avoient avancé de grosses troupes de houssards dans les marais qui nous séparoient, lesquels occupoient le village de Hay et un autre un peu plus éloigné, sur la chaussée par laquelle ils croyoient que l'armée seroit obligée de défiler pour marcher à eux. Les nôtres eurent ordre de s'avancer à la droite, sur le chemin de Budweiss qui passe dans ce marais, pour s'emparer d'un village qui s'y trouve, tandis que la compagnie franche de Mendre marcha droit à la chaussée de Hay, et tourna des étangs qui l'environnoient, pour cou-

per lès houssards ennemis dans ce village. On y réussit en partie, en ayant pris ou tué dix ou douze et une quinzaine de chevaux.

M. le Maréchal examina la situation du terrain et prit sur-le-champ le parti de faire traverser le marais à la cavalerie qui formoit la colonne de la droite, tandis que celle de la gauche, composée des grenadiers, de l'artillerie, de deux régiments de dragons et des carabiniers et du reste de l'infanterie, passoit par la chaussée qui alloit droit à Sahay. Cela fut exécuté, et les houssards ennemis abandonnèrent le second village comme le premier, après avoir un peu escarmouché avec nos dragons. On s'aperçut alors que l'armée des ennemis faisoit un mouvement par sa gauche, et l'on ne doutoit plus qu'ils ne se retirassent sur Frauenberg et Budweiss, par le chemin qui va de Sahay à ces deux endroits. Avant que nos premières troupes eussent passé le défilé des étangs, nous n'en vîmes plus aucune des leurs, excepté quelques houssards qui couroient devant nous.

A la fourche que forme au delà du marais le grand chemin de Protiwin à Budweiss et celui que nous suivions pour aller à Sahay, des paysans assuroient nos généraux que les ennemis se retiroient sur Budweiss et que ce que nous en avions vu derrière Sahay n'étoit que la queue de leur armée. On détacha les compagnies franches, les houssards et six compagnies de grenadiers pour aller par le chemin de Budweiss traverser un bois qui nous les cachoit et tâcher de tomber sur quelque partie de leur arrière-garde, tandis que la tête de notre armée continua de marcher droit à Sahay.

En y arrivant, nous traversâmes le camp de la première ligne des ennemis, et le village nous parut totalement abandonné; il étoit environ quatre heures après midi. MM. les maréchaux tournèrent le village par la gauche et entrèrent dans la plaine où nous avions aperçu les ennemis. On y trouva le camp de leur seconde ligne, ce qui avec tous les rapports des paysans de Sahay confirma M. le Maréchal dans l'opinion qu'ils se retiroient devant nous. Cette petite plaine est entourée de bois qu'il faut traverser pour suivre le chemin qui va du village à Frauenberg. A peine y avoit-on fait deux cents pas, qu'on vint avertir M. le Maréchal qu'on voyoit une tête de cavalerie ennemie, en bataille au bord du bois traversant le chemin; on alla les reconnoître et l'on crut voir que cette cavalerie, qui étoit des cuirassiers autrichiens, étoit soutenue par quelque infanterie. M. le Maréchal donna ordre aux trente-deux compagnies de grenadiers, aux dragons et aux carabiniers d'avancer et les mit en bataille en face de la partie du bois où l'ennemi étoit adossé; on fit avancer six pièces de canon, qui composoient toute notre artillerie, sur le bord d'un chemin creux qui venoit de la tête du village et traversoit une partie de la plaine parallèlement aux ennemis. Les grenadiers se jetèrent dans le chemin creux,

à mesure qu'ils arrivèrent, et le reste fit face au village qui n'avoit point encore été fouillé. Les carabiniers, dont la droite s'appuyoit à la gauche des grenadiers, dans l'endroit où le chemin finissoit d'être creux, avoient à leur gauche les deux régiments de dragons du mestre de camp et de Surgères qui achevoient d'occuper à peu près tout l'espace qui restoit de la petite plaine. On donna ordre de faire avancer en hâte le reste de l'infanterie et la cavalerie, dont M. le Maréchal vouloit fortifier sa première ligne et en former une seconde; mais cela ne put se faire aussi diligemment qu'il l'auroit désiré, à cause des défilés du marais que ces troupes n'avoient pas encore passé. Le canon fut placé à l'instant de l'arrivée des grenadiers, à la queue desquels il marchoit, et commença à tirer sur la cavalerie ennemie, qui se montroit au bord du bois, avec assez de succès pour l'obliger en moins d'un quart d'heure à changer de position; elle se porta par sa droite vis-à-vis les dragons où elle resta un peu de temps cachée par une petite pente que fait le terrain dans cet endroit; elle remonta ce rideau au bout d'un demi-quart d'heure pour se mettre en bataille devant la nôtre; mais quoique sa première ligne fût fortifiée et s'étendît par sa gauche, il parut qu'elle aimoit mieux en former une seconde que de risquer, en débordant les carabiniers, de s'approcher du canon et des grenadiers; elle forma donc une seconde ligne qui étoit absolument acculée au bois.

Cette artillerie, qui étoit restée oisive pendant le mouvement des ennemis, changea de position presque en même temps qu'eux, et s'avança à l'aile droite des carabiniers, où elle recommença à canonner la cavalerie ennemie à mesure qu'elle se formoit, les prenant en écharpe par leur flanc gauche. Le désordre qu'elle causa dans la première ligne des ennemis, où elle portoit, engagea M. le Maréchal d'envoyer ordre à M. le marquis de Mirepoix, qui étoit à la tête des carabiniers, de les charger. Il y a apparence qu'ils prirent en cet instant la même résolution et par la même raison, puisqu'ils s'ébranlèrent pour marcher à nous un peu avant les nôtres. Ils avoient trois régiments de cuirassiers en cet endroit, composant plus de deux mille chevaux. Mais quoique nous n'en eussions pas plus de neuf cents entre les carabiniers et les dragons, la charge des nôtres fut si vive et si bien soutenue que, malgré une décharge de mousqueterie qu'ils essuyèrent à bout portant, jamais les carabiniers ni les dragons ne perdirent un pouce de terrain; de sorte que joignant les ennemis le sabre à la main et sans tirer un seul coup, en un moment leur cavalerie fut battue, repliée et reconduite jusqu'au bois, où elle se rejeta et se reforma, apparemment sous la protection de son infanterie, qui y étoit, mais qui pourtant ne fut aperçue que plus d'une heure après.

Il faut observer que les bois dont on parle sont, comme presque

tous ceux de la Bohême, des futaies, des chênes et des sapins, si clairs que l'on pourroit presque y manœuvrer des troupes.

Quelque temps avant la charge de la cavalerie, au moment où nos grenadiers achevoient d'arriver, nous vîmes sortir du bois, par la gauche des ennemis, un régiment de Rasciens qui vinrent avec autant de fureur que de désordre par le chemin de Frauenberg se jeter dans le village de Sahay, dans lequel entroit alors en défilant le régiment de Navarre, qui étoit à la tête de notre infanterie. Les Croates se jetèrent dans toutes les maisons dont ils purent s'emparer et y firent, des fenêtres, un feu très-vif sur les nôtres; ils y tinrent quelque temps, et le gros de leur troupe ne regagna le bois, où elle se sauva, qu'après avoir mis le feu à plusieurs maisons. On assure que plusieurs de ces barbares se sont laissés brûler dans les maisons qu'ils occupoient. Après ces deux charges, qui durèrent environ une heure et demie, les ennemis ne firent plus aucun mouvement en avant, et comme la nuit approchoit et que notre armée n'étoit pas encore toute arrivée, on ne put tenter de les aller attaquer dans le bois, sur le bord duquel on apercevoit leurs premiers rangs. Notre canon continuoit de tirer sur tout ce qui pouvoit se découvrir, et peu de temps après celui des ennemis commença à nous répondre de trois batteries, qu'ils avoient acculées et cachées dans le bois, que l'on jugea pouvoir composer environ huit ou neuf pièces. La canonnade dura de part et d'autre jusqu'à près de neuf heures, et nos troupes qui se formoient en seconde ligne ne laissèrent pas que d'en souffrir, parce que les boulets, qui passoient sur la première, faisoient des ricochets sur le terrain, où étoit notre armée, qui s'élevoit en pente devant le bois.

Notre artillerie qui étoit pointée dans un angle que formoit le bois à gauche des dragons, fit beaucoup de ravages dans les troupes ennemies qui occupoient cette partie, la seule que nous pussions découvrir. L'on trouva le lendemain au matin quarante à cinquante chevaux tués ou blessés dans cet endroit, et à peu près autant d'hommes. La canonnade ayant cessé de part et d'autre avec le jour, les ennemis allumèrent de grands feux dans le bois pour nous faire croire apparemment qu'ils se préparoient à recommencer le lendemain; mais dès onze heures du soir ces feux s'éteignirent, et nous jugeâmes qu'ils faisoient la même manœuvre qu'ils firent devant Pisek au mois de décembre, c'est-à-dire qu'ils vouloient par là nous cacher leur retraite, et d'autant mieux que notre armée, qui coucha en bataille, avoit devant elle des gardes avancées qui n'étoient qu'à deux cents pas ou environ du bois, et à la pointe du jour nos premières sentinelles s'aperçurent qu'il ne restoit pas un ennemi devant nous.

On ne peut savoir encore quelle a été au juste la perte des deux partis; on fait monter le nombre à mille ou douze cents hommes, tant

tués que blessés, entre lesquels il y a près de soixante officiers. M. le duc de Chevreuse, qui chargea à la tête des dragons, a reçu trois coups de feu, mais sans danger; M. le comte de Broglie a eu le bras percé d'une balle; M. de Valon, capitaine aux gardes et volontaire à l'armée, a reçu un coup de mousqueton dans la bouche dont il est mort hier. Les carabiniers, dont on ne peut trop louer la valeur, ont aussi beaucoup souffert, surtout la brigade de Vichy. On ne nous sait de prisonniers chez les ennemis que M. de Ponze, capitaine de dragons, ceux qui manquent ayant été, à ce qu'on assure, vus morts sur le champ de bataille. On leur en a pris sept à huit, entre lesquels est un général lieutenant, qui chargea à la tête des cuirassiers de la Reine, et son fils; le major d'un régiment de cuirassiers; trois ou quatre capitaines et deux ou trois subalternes; plusieurs cavaliers et quelques Croates ou Rasciens qui sont des espèces d'hommes.

M. le prince de Lobkowitz, qui dès le matin de la même journée avoit commencé à faire marcher son armée sur Budweiss, la fit rétrograder sur les trois heures après midi, lorsqu'il vit que le Maréchal n'avoit point été arrêté par les marais dont on a parlé; il jugea aisément qu'il n'avoit pas le temps de faire sa retraite sans être entamé, et c'est ce qui l'obligea à engager l'affaire, où ils ont sûrement beaucoup plus perdu que nous. Le poste qu'ils avoient pris étoit admirable, et s'ils l'eussent aussi bien soutenu que choisi, nous aurions eu bien de la besogne à faire pour les en chasser.

Dès les onze heures du soir, ils levèrent le siége du château de Frauenberg et retirerent leur artillerie; et nos généraux virent le lendemain en y arrivant, des fenêtres de l'appartement, la queue de l'armée ennemie qui achevoit d'arriver à Budweiss et de repasser la Moldau, au delà de laquelle ils ont établi leur camp en l'appuyant à la ville par la gauche.

Il se fit hier un gros détachement de notre armée sous les ordres de M. le comte d'Aubigné qui s'est emparé de la petite ville et du pont de Thein, et ce matin elle a décampé de la hauteur de Frauenberg, où elle a couché, pour s'avancer plus près de Budweiss, au delà des étangs qui sont entre cette ville et nous. Le quartier général, qui est admirablement bien dans une superbe maison de chasse au prince de Schwartzenberg, n'a pas remué; ainsi nous ne savons encore quel parti vont prendre nos généraux.

M. le maréchal de Belle-Isle, qui a un peu de fièvre, part cependant demain pour aller, à ce qu'on assure, conférer avec le roi de Prusse sur nos opérations futures.

Il n'y a de dames au voyage de Saint-Léger que M^mes^ d'Antin et de Mailly. Le Roi reviendra vendredi ou samedi.

Mardi prochain, l'ambassadeur turc aura son audience de congé dans la chambre du trône.

M. le Cardinal est à Issy depuis vendredi; il a dit à tout le monde qu'il y alloit pour tâcher de végéter. Ce sont ses termes. Il vint ici dimanche matin pour le conseil et s'en retourna l'après-dînée à Issy. Mme Adélaïde est guérie. Mme de Ventadour est hors d'affaire (1). M. le maréchal de Nangis est mieux, mais cependant ayant toujours la fièvre.

Mme de Soyecourt mourut, il y a quelques jours. Elle étoit Feuquières; sa mère, qui est vivante, est fille de M. d'Auroy. Mme d'Auroy, mère de Mme de Feuquières, étoit Mlle Follin. M. Follin, son père, étoit protégé par M. le Prince, à qui il prétendoit appartenir, et portoit la livrée de Condé. Ce M. Follin avoit épousé Mlle de Bizeuil. MM. de Bizeuil sont Amelot. M. de Bizeuil, son père, avoit épousé une sœur de M. Brulart, père de Mme de Luynes. M. de Bizeuil eut deux filles dont l'une épousa M. de la Lande et l'autre M. Follin. M. Follin eut deux filles, dont l'une étoit Mme d'Auroy et l'autre Mme Duprat (2), qui est veuve sans enfants. Mme de la Lande eut cinq enfants, dont deux garçons qui sont MM. de la Lande du Deffand. L'aîné a épousé Mlle de Chamron, fille d'une sœur de Mme de Luynes; c'est Mme la marquise du Deffand. Les trois sœurs de MM. de la Lande sont Mmes d'Ampuces, de Gravezon et de la Tournelle. Mme de la Tournelle est mère de M. de la Tournelle qui mourut il y a environ dix-huit mois et qui avoit épousé Mlle de Mailly. Mme de Soyecourt, qui vient de mourir, avoit un fils qui épousa il y a deux

---

(1) La fièvre lui reprit hier, ayant appris la mort de son intendant, nommé Lambert, en qui elle avoit beaucoup de confiance, et celle de son arrière-petit-fils, le petit de Soubise. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 12 juin 1742.)

(2) Le nom de MM. Duprat est Vittan; ils sont Bourguignons. (*Note du duc de Luynes.*)

ou trois ans M^lle de Saint-Aignan, fille de M. le duc de Saint-Aignan.

Du mardi 12, *Versailles*. — J'arrivai hier de Chaulnes, où j'étois allé jeudi sur la nouvelle de la maladie de M. le maréchal de Chaulnes. Il y étoit arrivé la veille dans de grandes souffrances d'une rétention d'urine, causée par l'humeur de la goutte qui s'étoit jetée dans la vessie, et son état étoit devenu si pressant que je craignois même de le trouver mort en arrivant; il est mieux, quoique la fièvre subsiste toujours. Voici ce qui s'est passé pendant mon absence.

M^lle de Boufflers, fille de M^me la duchesse de Boufflers, dame du palais, mourut il y a deux ou trois jours d'une fluxion de poitrine; elle avoit quatorze ans et l'on comptoit qu'elle épouseroit le fils aîné du prince de Craon.

M^me de Montboissier, femme du commandant des mousquetaires noirs, mourut aussi il y a deux ou trois jours.

Le primat de Pologne mourut, avant-hier au soir, du pourpre, chez Girard, baigneur à Paris. Les médecins, qui donnent toujours des noms extraordinaires aux maladies, disent que c'est du pourpre blanc. Le primat étoit Craon; il étoit prêtre; il y avoit environ un an qu'il étoit à Paris où il se divertissoit fort bien; il étoit jeune et extrêmement gros.

M. le marquis de Mirepoix, qui avoit été envoyé par M. le maréchal de Broglie à l'empereur pour lui rendre compte de l'affaire de Sahay, dans laquelle il s'est extrêmement distingué à la tête des carabiniers, est arrivé ici depuis trois ou quatre jours. On ne dit pas encore quel est le sujet de la commission dont il est chargé. Il paroît par le compte qu'il a rendu à M. le Cardinal et par toutes les lettres que nous avons reçues de MM. de Boufflers, d'Aubigné, celle de M. de Belle-Isle à M^me de Luynes, une seconde de M. de Bezenval à M^me sa mère, et par plusieurs autres lettres particulières, que les dragons

y ont fait des prodiges de valeur et que l'on a été content de la manière dont mon fils s'y est comporté. Je joins ici copie de la lettre que M. le maréchal de Broglie lui a écrite à Prague (1).

Ce matin l'ambassadeur turc a pris son audience de congé; c'étoit dans la chambre du trône (2), et l'on n'a point quitté le deuil pour cette cérémonie. Le Roi, après la messe, est rentré à l'ordinaire dans son cabinet, d'où il est sorti peu de temps après par la petite porte qui donne dans la chambre du trône. Le trône avoit été un peu avancé, de manière que M. de Bouillon, MM. d'Aumont et de Gesvres (3) étoient derrière. M. le Cardinal étoit au coin de l'estrade du côté de la cheminée; tous les secrétaires d'État étoient rangés le long de ladite estrade. M. le duc de Chartres, M. le prince de Dombes, M. le comte d'Eu et M. le duc de Penthièvre étoient aussi le long de l'estrade, les courtisans rangés sans ordre, en haie, dans la dite chambre, des deux côtés, depuis le trône jusqu'à la porte; les portes gardées par les huissiers. L'ambassadeur a eu l'honneur des armes. La garde françoise et suisse étoit en haie dans la cour et a rappelé. Il avoit monté dans le carrosse du Roi entre les deux écuries, à l'ordinaire, ayant à côté de lui dans le fond M. le prince de Lambesc, à sa gauche, et M. de Verneuil, sur le devant. Le fils et le gendre de l'ambassadeur et un autre Turc, qui est l'interprète, étoient aussi dans le carrosse du Roi. Le carrosse de la Reine suivoit celui du Roi ; il étoit rempli des principaux Turcs de la suite de l'ambassadeur, avec M. Destournelles sous-introducteur. Devant le carrosse du Roi marchoit le carrosse de M. de Lambesc et celui de M. de Verneuil. Deux valets de pied du Roi et deux de la Reine

---

(1) Cette lettre manque dans le manuscrit.

(2) Le salon d'Apollon, dans les grands appartements de Versailles.

(3) Il est arrivé de Francfort il y a trois ou quatre jours. (*Note du duc de Luynes.*)

attendoient les carrosses à la grille de la grande cour, d'où il les accompagnèrent marchant un à chaque portière. L'ambassadeur vint descendre dans la salle des ambassadeurs, où il attendit que M. de Verneuil vint l'avertir. Aussitôt qu'il fut averti, il monta par l'escalier de marbre, qui étoit garni par les Cent-Suisses, lesquels rappelèrent. A la porte de la première pièce, au haut de l'escalier, il trouva M. le duc de Béthune et tous les officiers des gardes du corps; les gardes du corps sous les armes étoient en haie dans cette pièce. Les officiers marchèrent devant l'ambassadeur, ensuite l'ambassadeur venoit marchant entre M. de Lambeso et M. de Béthune, M. de Verneuil un peu derrière, et on ouvrit les deux battants. Les principaux officiers de la suite de l'ambassadeur marchoient immédiatement avant les officiers des gardes. Tous les Turcs se rangèrent en haie dans la chambre du trône, sans faire aucune révérence; ensuite les officiers des gardes se mirent aussi en haie, M. de Béthune près du trône. A la première révérence de l'ambassadeur, le Roi ôta son chapeau, il le remit ensuite, et écouta le compliment de l'ambassadeur qui fut fait en langue turque, suivant l'usage; l'interprète expliqua ensuite le discours. Le Roi y fit une réponse assez longue, ensuite il se leva de son trône, et l'ambassadeur reçut des mains de M. Amelot la lettre pour le Grand Seigneur. L'ambassadeur la remit aussitôt à un de ses principaux officiers; c'est le même qui portoit la lettre du Grand Seigneur au Roi, à la grande audience; il couvrit la lettre du Roi de la même manière qu'étoit celle du Grand Seigneur, et la porta ainsi couverte devant l'ambassadeur, au retour de l'audience. Le Roi fut debout quelque temps à faire la conversation avec l'ambassadeur; l'ambassadeur lui présenta son fils et son gendre, comme cela s'étoit passé à la première audience. Il se retira et fut reconduit avec le même cérémonial; il dîna dans la salle en bas, suivant l'usage. Il n'y avoit à dîner que les six personnes qui étoient dans

le carrosse du Roi. Le reste des Turcs de la suite eurent à dîner au grand commun. L'usage même est de donner à dîner aux valets de pied du Roi et de la Reine, ce qui fut exécuté. L'ambassadeur alla après dîner voir les eaux et les jardins et repartit à sept heures et demie, et fut reconduit dans les carrosses du Roi et de la Reine jusqu'entre les deux écuries. J'oubliois de marquer qu'après l'audience du Roi, l'ambassadeur fut chez la Reine, mais sans aucune cérémonie; la Reine étoit debout dans sa chambre. M. de Verneuil accompagna l'ambassadeur; M. de Lambesc y étoit aussi, mais comme courtisan. L'ambassadeur eut aussi une audience de M. le Dauphin; c'étoit dans le cabinet d'étude, parce que M. le Dauphin couche actuellement dans son grand cabinet, sa chambre ayant été raccommodée depuis peu. M. le Dauphin étoit dans un fauteuil sans trône; il avoit son chapeau sur la tête et l'ôta à chacune des trois révérences de l'ambassadeur, après quoi il le remit sur sa tête. Il y avoit beaucoup de monde chez M. le Dauphin; M. de Lambesc, ni personne ne se couvrit; cela s'étoit passé de même chez le Roi. M. le Dauphin n'avoit point été à l'audience du Roi, et les princes du sang ne furent point à celle de M. le Dauphin.

Le Roi est parti aujourd'hui pour retourner à Saint-Léger; il n'y a de dames à ce voyage que Mme de Mailly, Mme la maréchale d'Estrées et Mme la duchesse de Ruffec. Le Roi retournera encore la semaine prochaine faire un ou deux voyages courts; c'est la semaine de Mme de Mailly. On parle d'un voyage de Navarre pour la semaine d'après.

Hier, la Reine fut sans aucune dame du palais, pas même des quatre de semaine. Il y en a deux malades à Paris; Mme de Montauban y alla pour une affaire, et Mme d'Antin n'arriva qu'après souper.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que le Roi accorda, il y a huit ou dix jours, une pension de 2,000 livres à Mme de Polastron. On avoit lieu d'espérer un traitement

plus favorable, d'autant plus que le Roi avoit accordé peu de jours auparavant 500 écus de pension à chacun des deux enfants de M. de Leuville, et que la famille de M. de Polastron perd par sa mort plus de 25,000 livres de rente des bienfaits du Roi.

On apprit il y a deux ou trois jours, par un courrier, une petite affaire arrivée en Bavière, qui n'a pas été avantageuse pour nous. On en trouvera le détail copié ci-après, envoyé par M. de Puysieux dans une lettre écrite à Mme de Luynes, par laquelle il rend un très-bon compte de cette action.

A Nieder-Altach, 30 *mai* 1742.

« Voici la relation d'une très-petite aventure qui nous arriva avant-hier, l'infanterie et la cavalerie s'y étant pitoyablement comportées, ce qui arrivera toujours lorsqu'elles seront menées sans précautions.

« M. le duc d'Harcourt ayant reçu une lettre de l'empereur, il y a quelques jours, qui le pressoit d'aller en avant et de ne pas souffrir qu'une troupe de canaille (1) dévastât toute la Bavière, et voyant que les ennemis pensoient à prendre des établissements fort près de son camp, écrivit au maréchal de Terring qu'il seroit bon qu'il conférât avec lui sur la position où il se trouvoit. Le maréchal y vint accompagné de six cents dragons et deux cents cavaliers bavarois. Dans la conférence qu'ils eurent ensemble, on convint que l'on feroit une promenade pour aller reconnoître les ennemis de très-près, et que l'on prendroit pour cela quatre petites pièces de campagne, 800 chevaux bavarois, 600 françois et 2,300 hommes de notre infanterie, dont tous les grenadiers feroient partie.

« Les choses arrangées ainsi, on partit le 28 au matin à trois heures. Nous rencontrâmes, chemin faisant, trois camps de houssards et pandours, qu'ils levèrent en grande hâte à notre approche, et qu'ils brûlèrent pour nous dérober leur retraite; chose d'ailleurs assez facile dans un pays tout montueux et couvert de bois.

Arrivé à portée des ennemis, le maréchal de Terring, aussi brave de sa personne que méchant homme de guerre, qui vouloit engager dans une affaire, à quelque prix que ce fût, ne doutant pas du succès,

---

(1) Il est question de ces hordes de Croates, de Hongrois, de Rasciens, qui sous les noms de Pandours, Talpaches et hussards, commirent les plus horribles violences dans toute la Bavière.

se porta avec ses 600 dragons jusque sur l'ennemi; cela obligea M. le duc d'Harcourt d'avancer pour le soutenir, n'ayant encore dans ce moment-là avec lui que sa cavalerie et huit compagnies de grenadiers, car l'infanterie étoit restée derrière aux ordres de M. de Rouville avec le canon, et s'étoit égarée. Les ennemis étoient postés au-dessous du château de Kilkersperg, dans deux bois séparés par une petite langue de terre très-étroite et y étoient retranchés; ce que l'on ne savoit pas, et qui assurément auroit dû être reconnu avant d'aller à eux.

L'on fit donc attaquer ces deux bois par les huit compagnies de grenadiers, et la cavalerie fut placée sans rime ni raison dans la petite langue de terre entre ces deux bois dont le feu la prenoit par les deux flancs, et où elle n'avoit pas de terrain pour faire la moindre manœuvre; aussi n'y tint-elle pas longtemps. Les dragons bavarois et la compagnie franche de Romberg se replièrent en confusion sur cette cavalerie, et l'ébranlèrent en telle sorte que tout ce que je pus faire fut d'en rassembler dans sa fuite trois troupes mêlées de toutes sortes de régiments, et de les ramener pour donner cœur aux grenadiers qui commençoient déjà à fuir de là; on ne pensa plus qu'à se retirer.

La cavalerie et les grenadiers remis de leur première frayeur commencèrent à se rallier et à reconnoître leurs officiers. On se reforma sur la hauteur par laquelle nous étions descendus; mais tout cela se fit si mollement, que 600 hussards seulement auroient pu presque détruire ce détachement.

L'on a perdu environ 300 hommes, quelques officiers subalternes, plusieurs chevaux de cavaliers tués. Ma cuirasse m'a sauvé la vie. Les grenadiers de Normandie ont beaucoup perdu parce qu'ils se sont tués les uns les autres, et je n'en puis douter car je l'ai vu. M. de Talleyrand s'y est distingué et un capitaine du régiment de Broglie, nommé M. de Torsac; le comte de Noailles y a fait aussi on ne peut mieux. On ne peut exprimer la douleur du pauvre duc d'Harcourt qui s'est exposé beaucoup plus qu'il ne devoit. L'affaire en soi seroit fort peu de chose, s'il n'étoit fort à craindre qu'elle n'ait découragé les troupes du Roi. M. de Lislebonne a été fait prisonnier et renvoyé sur sa parole. Nous apprenons que les ennemis ont encore fait passer des troupes de ce côté-ci. »

J'appris en arrivant de la campagne hier, que M. le maréchal de Broglie a été fait duc; cette grâce lui fut accordée dimanche au soir. C'est un duché héréditaire comme celui de M. de Belle-Isle. M. l'abbé de Broglie et M. le chevalier de Broglie, qui est dans la marine, allèrent sur-le-champ remercier le Roi. L'abbé de Broglie n'avoit

point encore fait sa cour au Roi ni à la Reine, et le chevalier de Broglie vient si peu ici, qu'à peine y est-il connu. M. le Dauphin et M. de Châtillon étoient dans le cabinet du Roi, lorsqu'on avertit S. M. que MM. de Broglie étoient dans sa chambre pour lui faire leurs remercîments. Le Roi les fit attendre trois quarts d'heure, de manière que M. le Dauphin étoit parti lorsque le Roi parut dans sa chambre. Le Roi reçut assez froidement le remercîment de MM. de Broglie. Ils allèrent ensuite chez la Reine, où ils furent mieux reçus. La Reine s'intéresse à M. de Broglie parce qu'il est ami de M. de Nangis. M. de Nangis avoit demandé à servir sous M. de Broglie, sans être payé comme maréchal de France et même pour rien, et M. de Broglie avoit paru désirer d'avoir M. de Nangis avec lui; le refus qui fut fait à M. de Nangis est en partie cause de sa maladie; il le dit même il y a quelques jours à M. le Cardinal, qui alla le voir, et en termes assez forts, car il lui dit : « Monseigneur, vous êtes la cause de ma mort. » M. le Cardinal fut un peu embarrassé de ce discours, auquel il ne pouvoit s'attendre, et lui dit pour se justifier que le Roi n'avoit pas cru que sa santé lui permît de servir; sur quoi M. de Nangis lui répondit : « Ce n'est pas à moi, monseigneur, qu'il faut donner cette raison, puisque la décision dépendoit de vous. »

Du mardi 26, Versailles. — Un second voyage que j'ai fait à Chaulnes, d'où je revins le mercredi 20 de ce mois, m'a empêché d'écrire aussi exactement.

Le Roi revint ce jour-là de Saint-Léger, où il n'a couché qu'une nuit. Il n'y avoit point de dames à ce voyage; c'étoit la semaine de M^me^ de Mailly; il n'y eut à Saint-Léger que M^me^ la maréchale d'Estrées, qui y étoit restée dans l'intervalle de deux voyages. Le Roi y retourna samedi dernier et y reste jusqu'à jeudi; il devoit y avoir à ce voyage M^mes^ de Mailly, de Saint-Germain et d'Antin; mais M^me^ d'Antin a eu des affaires qui l'en ont empêchée.

La reine d'Espagne, Louise-Élisabeth d'Orléans, qui

étoit née le 11 décembre 1709, mourut subitement au palais de Luxembourg, le 16 de ce mois, en dînant; elle étoit hydropique et avoit été à l'extrémité il y a quelque temps; elle étoit depuis peu retombée malade; elle étoit dans une grande piété, passant sa vie dans les églises et ne voyant personne. Le Roi lui avoit donné en la mariant 900,000 livres de dot, lesquelles, à cause du change, montoient à environ quatre millions, dont il lui payoit 200,000 livres d'intérêt. Ce fonds revient à M. le duc d'Orléans. Il est dû outre cela à la reine d'Espagne plusieurs années de la pension que l'Espagne devoit lui payer et qui étoit d'un million par an. Elle a été payée d'une partie la première ou la seconde année; ainsi cette dette est encore fort considérable (1).

M. Alexandre, l'un des premiers commis des bureaux de la guerre, mourut le 17; il étoit extrêmement estimé; il y avoit grand nombre d'années qu'il étoit à la tête de ce bureau; on lui reprochoit un peu de sécheresse, mais il étoit juste et éclairé.

Il y avoit deux contrôleurs généraux chez la Reine; l'un est le mari de la nourrice, l'autre étoit un ancien valet de chambre de feu M. le Duc, nommé Chéron; on n'a point rempli cette place.

M. le Dauphin continue toujours à monter au ma-

---

(1) M. le curé de Saint-Sulpice, qui est venu ici aujourd'hui, nous a dit qu'il avoit fait faire dans les souterrains de son église un caveau séparé et fermé pour la reine d'Espagne seule; qu'il avoit fait mettre sur sa tombe : *cy-gît Elisabeth, reine douairière d'Espagne;* que M. le duc d'Orléans avoit été surpris de ce qu'on n'avoit pas mis Élisabeth d'Orléans, Reine, etc., et que lui M. le curé avoit répondu que la reine d'Espagne avoit demandé l'épitaphe telle qu'on l'a mise, et que d'ailleurs le titre de Reine l'emportoit sur le nom de famille. Il nous a conté aussi la façon singulière avec laquelle le duc d'Albe, mort à Paris, avoit désiré par son testament qu'on l'enterrât. C'étoit avec une chemise neuve de la plus belle toile, garnie de point neuf le plus beau qu'il seroit possible de trouver; un habit neuf de drap de Varobez brodé en argent, une perruque toute neuve, sa canne à sa droite dans son cercueil, et son épée à gauche; ce qui fut exécuté. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 8 août 1742, Versailles.)

nége et y réussit fort bien ; le Roi alla lundi 18 le voir monter.

Nous apprimes ce même lundi 18, à Chaulnes, la nouvelle du gain du procès que mon fils a gagné à Toulouse contre M^me^ de Caylus. Il s'agissoit de terres en Languedoc, faisant partie de la donation faite par M^me^ de Saissac à M. de Grimberghen et par M. de Grimberghen à mon fils. M. de Bayeux, mon frère, avoit bien voulu aller à Toulouse solliciter le jugement de ce procès.

Le mardi 19, l'ambassadeur turc vint ici avec les autres ambassadeurs, et dîna chez M^me^ de Mazarin.

Dimanche 17, M^me^ la duchesse de la Force présenta ici sa nouvelle belle-fille qui est fille de M. Amelot ; on dit que sa figure est assez bien. Comme c'étoit pendant mon absence, je ne l'ai point vue.

M^me^ la princesse de Montauban fait part du mariage de M^lle^ sa fille avec M. le comte de Westerloo. C'est un seigneur de Flandre fort riche (1) ; c'est l'aîné de la maison de Mérode, il a vingt-huit ou trente ans ; M^lle^ de Montauban en a quatorze ou quinze et est fort laide. Elle a deux frères, dont l'un s'appelle le prince Charles, et l'autre le prince Eugène, et une sœur qu'on appelle M^lle^ de Rochefort, qui est encore fort petite, mais extrêmement jolie.

Mercredi, en arrivant à Paris, j'appris les tristes nouvelles de Bohême. Après le combat de Sahay dont j'ai parlé ci-dessus, M. le maréchal de Belle-Isle étoit allé conférer avec les rois de Prusse et de Pologne sur les opérations de

(1) Il y a déjà longtemps que son père est mort laissant 800,000 florins de dettes, qui valent 1,600,000 livres. M. de Westerloo a fait un arrangement après la mort de son père pour payer ses créanciers ; il a 350,000 livres de rente ; par cet arrangement il ne s'en est réservé que 70,000 et a laissé le surplus auxdits créanciers, jusqu'à ce qu'ils soient payés. Il y a déjà moitié des dettes d'acquittées, et dans sept ou huit ans, il jouira de ses revenus en entier. L'usage en Flandre, dans les grandes maisons, est de ne point vendre les terres et de payer les dettes sur les revenus. Le contrat doit être signé demain 29 juin. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 27 juin.)

la campagne. M. le maréchal de Broglie avoit envoyé M. le comte d'Aubigné s'emparer du poste de Thein de l'autre côté de la Moldau, et avoit porté en avant M. de Boufflers jusqu'à Crumau, le gros de l'armée restant à Frauenberg. Le prince Charles, qui étoit près de Deutsch-Brod, s'étant joint au prince de Lobkowitz, ces deux armées marchèrent le 6 à Thein (1), et ayant fait passer la Moldau à un gué, M. d'Aubigné fut obligé de se retirer sur le maréchal de Broglie, lequel voyant que les ennemis s'avançoient à lui et que leur armée étoit fort supérieure à la sienne, envoya avertir M. de Boufflers d'abandonner le poste de Crumau, et se retira lui-même à Pisek, où il a demeuré deux jours; mais voyant que les ennemis tournoient ce poste par Strakonitz et Stickna, pour éviter qu'ils ne se portassent entre Prague et Pisek, il prit le parti de se retirer à Beraun et Konigsaal, d'où il a passé depuis la Moldau et est campé au-dessous de Prague.

Extrait d'une lettre écrite de Prague, le 12 juin 1742.

« Ma maladie m'a sauvé mille écus, car si j'avois été en état d'entreprendre la campagne j'aurois eu le sort des autres qui ont perdu leurs équipages. Nous avions eu, comme je vous l'ai mandé, une aventure unique et heureuse à Sahay, et l'objet se trouva rempli dès le même jour puisque les ennemis levèrent le siége de Frauenberg; mais il ne falloit pas y rester dix à douze jours, comme M. le maréchal de Broglie, et séparer son armée à cinq lieues sur la droite et autant sur la gauche, avec un appareil menaçant M. de Lobkowitz.

« Les ennemis, après la bataille du roi de Prusse (2), voyant qu'il les laissoit tranquilles, ont pris le parti d'aller secourir à la sourdine M. de Lobkowitz, qui demanda un prompt secours. Ils avoient pris le parti de marcher sur la Moldau, afin de tomber tous ensemble sur M. de Broglie, que M. de Lobkowitz savoit bien lui-même éparpillé, car il le pouvoit voir aisément. Ils ont débouché par le pont de Thein, qui étoit gardé par M. le comte d'Aubigné, lieutenant général, avec une brigade d'infanterie et une de cavalerie. M. d'Aubigné a fait retraite fort précipitée

(1) Moldau-Thein, sur la Moldau, un peu au nord de Frauenberg et de Budweiss.

(2) Bataille de Czaslau, du 17 mai.

avec perte de quelques officiers et d'une centaine de soldats et cavaliers et de tous les équipages des deux brigades.

« M. de Broglie a été obligé de faire sa retraite, les ennemis étant plus forts que lui. Il y a eu dans cette retraite comme dans l'autre, bien de la confusion et beaucoup d'équipages perdus. M. le marquis de Tessé a tout perdu ; M. le marquis de Clermont, partie de ses charrettes ; sa vaisselle a été sauvée ; M. du Cayla a tout perdu ; le major-général aussi, et une infinité d'officiers particuliers qui n'ont que la chemise qu'ils avoient ce jour-là.

« M. le Maréchal s'est retiré d'abord à Posel, et comme on le suivoit de près vers Protiwin, il a fait ferme : la nuit survint; y il avoit un ruisseau à passer. Les ennemis, qui suivant leur méthode s'en fient depuis peu à nous, contents de la place qu'on leur cédoit et du butin et vivres, ne voulurent rien engager. Il marcha la nuit, et par cette marche dérobée, arriva tranquillement, le 7, à Pisek. Il auroit pu s'y retrancher sûrement; mais il ne voulut pas, et fit marcher à Beraun. Personne ne suivoit, ainsi il n'y eut que du bon ordre. Ce qui l'obligea à cela, c'est qu'il s'imagina que les ennemis le tournoient par Strakonitz.

« Arrivé à la Beraun, il a cru n'y pas être en sûreté et qu'il étoit suivi ; il a passé la Moldau, au-dessus de Prague, la nuit du 12 au 13, pour se mettre derrière Prague, qui étant à découvert d'un côté nous donnera la visite des hussards.

« Voilà une fort vilaine aventure qu'on auroit pu éviter si M. de Broglie eût voulu peser les raisons que M. le maréchal de Belle-Isle lui proposa la nuit qu'ils couchèrent ensemble à Sahay; qui étoient ou d'attaquer le lendemain les ennemis épouvantés de la veille, avant que le prince Charles en eût nouvelle, et de prendre des postes de l'autre côté, qui sont meilleurs pour la défense que ceux d'en deçà, ou de se retirer à Pisek, et de s'y retrancher derrière la Wottawa et attendre là l'arrivée des recrues et des milices qui devoient arriver le 12. Le parti étoit d'autant plus convenable que l'objet étoit rempli, le siége de Frauenberg levé, le château mis en état de défense, et nous avions par devers nous un combat victorieux. On n'a pas voulu l'en croire, et on perd l'armée. Si le repentir pouvoit y remédier, cela seroit beau; mais je sais par plusieurs officiers généraux présents que le maréchal de Belle-Isle a prédit à M. de Broglie ce qui lui arriveroit.

« Faisons la paix, Monsieur ; les ressources de M. de Belle-Isle et de M. de Séchelles ne peuvent se renouveler tous les jours dans un pays ruiné et qui a été mangé par bien du monde. »

Au camp sous Prague, le 13 juin 1742.

« Le 5, sur les quatre à cinq heures du matin, le prince Charles

parut avec toute son armée devant Thein, que M. d'Aubigné occupoit depuis quelques jours avec les brigades de la marine et de Royal-Allemand.

« Les ennemis établirent en arrivant deux batteries sur ces brigades, et au premier coup de canon un grand nombre de hussards, Croates et Rasciens passèrent la Moldau au gué par plusieurs endroits, et vinrent fondre sur nos troupes de tous côtés pendant que le corps de l'armée s'avançoit au bourg de Thein pour gagner le pont. Malgré le grand nombre d'ennemis qui avoient passé la rivière, M. d'Aubigné se retira avec ses deux brigades, non sans quelque perte, sur le chemin de Frauenberg à Wodnian, où il trouva son armée qui se retiroit de son côté.

« M. le maréchal de Broglie ne fut informé de l'aventure de Thein que sur les neuf heures du matin; il envoya aussitôt ordre à M. de Boufflers, qui étoit à Crumau avec la brigade de Navarre et les régiments de mestre de camp, Dauphin et Surgères (dragons), de se retirer le mieux qu'ils pourroient par Winterberg et Strakonitz, ce qu'il a parfaitement bien exécuté. M. le maréchal de Broglie donna ordre à l'armée de se tenir prête à marcher le plus tôt qu'il seroit possible, mais elle ne put se remettre en marche avant deux heures après midi, toute la cavalerie et les chevaux d'équipages étant au fourrage ou à la pâture.

« La proximité où nous étions de l'armée de M. de Lobkowitz, les vedettes de nos gardes avancées étant à portee presque de pouvoir se parler, ce général, étant instruit d'ailleurs de ce qui s'étoit passé à Thein, au moins aussitôt que nous, se mit en marche pour suivre l'armée de M. le maréchal de Broglie, et fit attaquer notre arrière-garde, presque en sortant de son camp, par un nombre considérable de hussards, Rasciens, Talpaches et Pandours, qui nous suivirent de fort près pendant notre retraite, et firent un feu continuel sur notre arrière-garde depuis deux heures après midi jusqu'à la nuit. Les carabiniers, qui faisoient l'arrière-garde avec 22 compagnies de grenadiers, se sont comportés avec leur courage ordinaire et toute la valeur possible. La retraite s'est faite au petit pas, sans que les ennemis nous aient entamés ni fait des prisonniers que les grenadiers ou carabiniers qui étoient dangereusement blessés. Nous avons eu dans cette occasion quatre à cinq cents hommes tués ou blessés, et plusieurs officiers des deux corps. Le feu a été long et très-vif. On ne sauroit trop se louer de ces valeureuses troupes, surtout de M. le marquis d'Armentières, qui commandoit les grenadiers; il s'est comporté avec tout le courage possible, beaucoup de sang-froid, et en officier consommé dans son métier. Le chevalier d'Apchier, qui commandoit la totalité de l'arrière-garde a eu ses deux aides de camp blessés à côté de lui, chacun d'un

coup de feu, l'un à la tête très-dangereusement, l'autre très-légèrement. Ce dernier, qui est M. de la Tour d'Auvergne, a eu aussi un cheval blessé sous lui. Nous ignorons la perte que les ennemis ont faite; ils doivent avoir perdu considérablement par le grand feu que nous leur avons opposé.

« Notre arrière-garde n'arriva à Wodnian qu'à trois heures du matin, où elle fit halte jusqu'à ce qu'une grande partie des équipages et ce qui étoit resté en arrière de notre infanterie eût passé le pont.

« M. le maréchal de Broglie donna ordre de laisser dans Wodnian les 22 compagnies de grenadiers; les carabiniers passèrent la rivière au gué et se mirent en bataille sur les hauteurs de Wodnian. A peine y fûmes-nous arrivés que la même quantité de hussards, Rasciens, Pandours, qui nous avoient suivis jusqu'à la nuit, vinrent reconnoître ce que nous avions laissé dans Wodnian, dont ils n'approchèrent qu'avec beaucoup de discrétion.

« Peu de temps après nous aperçûmes l'armée de M. de Lobkowitz qui marchoit sur Wodnian par le même chemin que nous avions tenu; il vint se mettre en bataille à la portée de la carabine de Wodnian, faisant le demi-cercle autour de l'autre côté de la rivière.

« M. de Lobkowitz fit sommer M. d'Armentières, qui étoit resté avec les grenadiers, de se rendre, et lui fit dire qu'il feroit la meilleure composition; M. d'Armentières répondit à ces propositions en homme tel que lui. Nous vîmes à peu près dans le même temps sur notre gauche l'armée du prince Charles venant de Thein marchant sur Protiwin. M. le maréchal de Broglie avoit résolu de camper à Protiwin, et les troupes alloient entrer dans le camp qui venoit d'être achevé de marquer, lorsqu'il fut informé de l'arrivée des deux armées ennemies. Il occupa aussitôt les postes nécessaires et mit son armée en bataille, la droite appuyée à la hauteur de Wodnian, la gauche s'étendant du cô é de Protiwin, la cavalerie dans le centre.

« Le prince Charles mit son armée en bataille de l'autre côté de la rivière, la droite appuyée sur les hauteurs de Protiwin et la gauche du côté de Wodnian, que M. de Lobkowitz alla joindre avec son armée, à quatre heures après midi, quand il eut vu que M. d'Armentières n'étoit pas homme à écouter aucune proposition. Nous fîmes tirer quelques volées de canon sur ces troupes; le prince Charles en fit tirer sur la brigade de Piémont qui occupoit une ferme sur le bord de la rivière; le reste de la journée se passa fort tranquillement, les deux armées en bataille et à la portée de canon, n'étant séparées que par la rivière, qui est guéable en plusieurs endroits.

« Les armées du prince Charles et de M. de Lobkowitz étant près de trois fois plus fortes que la nôtre, M. le maréchal de Broglie ordonna que les équipages se mettroient en marche à la nuit, que l'armée suivroit pour

aller par le pont de Kestrzan occuper le camp de Pisek. Il étoit deux heures et demie du matin, et le jour commençoit à poindre lorsque l'arrière-garde de notre armée, commandée par le chevalier d'Apchier, et les mêmes troupes qui avoient fait l'arrière-garde, la veille, sortirent du camp et se mirent en marche; ces troupes avoient été renforcées par 300 carabiniers tirés du corps de la cavalerie et de quelques hussards.

« Il y avoit tout lieu de croire que cette arrière-garde seroit attaquée plus vivement que la veille, partant de son camp à la vue et aussi près des ennemis; elle arriva cependant au pont de Kestrzan, où elle passa la Wottawa, sans avoir vu que quelques hussards, quoiqu'elle fît de fréquentes et longues haltes pour ramasser les traîneurs et leur donner le temps de passer la rivière.

« Sur le midi, les ennemis vinrent sonder les gués au-dessus et au-dessous de Kestrzan, et s'emparèrent du château; mais ils en furent chassés par des compagnies de grenadiers que l'on y envoya avec le S[r] Gathau et sa compagnie franche. M. le duc de Boufflers y arriva le soir avec la brigade de Navarre et les trois régiments de dragons qui revenoient de Crumau.

« M. le maréchal de Broglie avoit résolu d'attendre l'ennemi dans son camp de Pisek, et le combattre s'il venoit l'attaquer par le chemin de Protiwin; mais ayant été averti par M. le duc de Boufflers que l'armée ennemie marchoit sur Kestrzan et Strakonitz, qu'elle nous tournoit, et que l'avant-garde étoit très-près, M. le maréchal prit le parti d'abandonner son camp de Pisek; il laissa 400 hommes dans la ville, et fit mettre l'armée en marche sur les deux heures après midi pour aller à Mirowitz, et de là tout de suite à Przibram, sans s'arrêter que deux ou trois heures. Notre arrière-garde, commandée par le chevalier d'Apchier, avec les mêmes troupes des jours précédents, étoit à peine sortie du camp de Pisek, que les ennemis y entrèrent; ils n'osèrent pas nous attaquer et nous ont peu inquiétés pendant les deux jours que nous avons marché de suite et sans repos pour arriver à Przibram. Depuis ce temps-là, l'armée ennemie ne nous a suivis que de loin; on dit que son projet est de venir nous combattre; si elle vient nous attaquer dans le camp que nous occupons, M. le maréchal de Broglie a résolu de l'y attendre, quoiqu'ils soient fort supérieurs en nombre. Notre camp est bon, à ce qu'on dit; je n'ai pas encore eu le temps de le reconnoître. On dit aussi que les Prussiens doivent nous envoyer quatre bataillons de grenadiers et mille hussards. Les Saxons doivent nous envoyer aussi dix escadrons, quatre bataillons et mille hulans. MM. de Danois et d'Estrées, maréchaux de camp, nous amènent à Pilsen huit bataillons de milice avec le reste de notre cavalerie qu'on avoit laissé sur les derrières. Je souhaite que tout cela arrive à propos; si les ennemis ne

changent point de résolution, nous comptons qu'ils viendront nous attaquer samedi ou dimanche. Nous nous reposerons en attendant; nous en avons un grand besoin. »

Cette retraite de M. le maréchal de Broglie a donné occasion ici à différents raisonnements; à Paris et à la Cour, les esprits sont partagés en deux partis, les uns pour M. de Broglie, les autres pour M de Belle-Isle. La Reine, M. de Nangis, M[me] de Mazarin, encore plus M. de Châtillon, presque tous les ministres, surtout M. Orry et M. de Maurepas, soutiennent vivement M. de Broglie. Le Roi paroît aimer M. de Belle-Isle; M[me] de Mailly le soutient fortement; beaucoup de gens qui entourent le Roi sont aussi dans ses intérêts; presque toute l'armée de Bohême et une partie de celle de Bavière fort attachées à M. de Belle-Isle. Tous les Noailles, hors M[me] la comtesse de Toulouse, n'aiment pas M. de Belle-Isle.

Les Broglie soutiennent donc que l'on ne pouvoit faire mieux que ce qui a été fait; qu'il étoit très-avantageux de s'être emparé de Thein et d'avoir poussé un poste considérable jusqu'à Crumau; que M. de Broglie avoit raison de compter que le prince Charles seroit tenu en bride par le roi de Prusse et ne pourroit par conséquent faire aucun mouvement pour se joindre à M. de Lobkowitz; que dans cette situation, M. de Broglie n'avoit rien à craindre que M. de Lobkowitz seul, et qu'il étoit posté de façon à pouvoir plus facilement exécuter ce qui seroit résolu avec les alliés. Il me paroît que les zélés Broglie veulent aussi imputer quelques fautes à M. d'Aubigné, que l'on sait fort ami de M. de Belle-Isle; ils ajoutent que le roi de Prusse n'ayant voulu rien faire et ayant laissé la facilité aux deux armées de se joindre, M. de Broglie qui étoit extrêmement inférieur, s'est conduit très-sagement en prenant le parti de se retirer; qu'à l'égard du poste de Pisek, il avoit bien pu s'y maintenir tout l'hiver n'ayant affaire alors qu'à l'armée seule de M. de Lobkowitz, et ayant fait fortifier Pisek, dans la partie qui regarde Budweiss, de manière à n'avoir rien à craindre; mais que dès ce temps il avoit dit que ledit poste ne valoit rien si les ennemis venoient à lui avec des forces fort supérieures, ou qu'ils prissent le parti de tourner Pisek pour se poster entre ce lieu et Prague. Ils ajoutent encore que par la marche des ennemis par Strakonitz et Stikna, M. de Broglie ne pouvoit faire autre chose que de se retirer promptement, pour n'être pas hors de portée d'être secouru par les alliés et mettre à couvert la ville de Prague; que cette retraite s'est faite avec toute la présence d'esprit, l'ordre et le courage possibles, M. le maréchal de Broglie faisant l'arrière-garde à la tête des grenadiers et ayant été six ou sept jours sans se coucher; que si il y a eu beaucoup d'équipages de perdus, ce n'est pas qu'il n'y ait eu des escortes de commandées et prêtes à les mettre en sûreté, mais les conducteurs des équipages, même les maî-

tres, par frayeur et par impatience, avoient fait marcher les équipages sans les escortes ; que ce n'étoit point même les ennemis qui avoient pillé la plus grande partie des équipages, qu'ils l'avoient été par nos hussards ; que la preuve que M. de Broglie comptoit le trésor bien en sûreté, c'est qu'il y avoit laissé sa cassette où il y avoit 40,000 livres, laquelle a été prise avec tout au plus 20,000 écus qui étoient dans la caisse du trésorier. Ils concluent enfin en disant que cette retraite est la plus belle et la plus glorieuse action que l'on puisse voir, et qu'au jugement de tous les militaires expérimentés elle est plus honorable qu'une bataille gagnée. Je n'ajoute rien à cette dernière expression ; je l'ai entendue.

Les partisans de M. de Belle-Isle conviennent que l'on ne pouvoit rien faire que de concert avec les alliés ; que c'est pour cette raison que M. de Belle-Isle avoit proposé à M. de Broglie, immédiatement après le combat de Sahay, de se retirer dans son camp de Pisek, jusqu'à ce que lui M. de Belle-Isle eût été concerter les opérations de la campagne avec les deux rois alliés (ce qu'il n'avoit pas eu le temps de faire, ayant appris en chemin que les troupes marchoient au secours de Frauenberg) ; que ce parti étoit le seul bon, à moins que M. de Broglie ne voulût marcher à Budweis, où la défaite de Sahay avoit jeté la consternation. Ils ajoutent que M. de Broglie auroit pu être instruit, par des espions, des mouvements des ennemis et par conséquent n'être point obligé à une retraite aussi précipitée ; que d'ailleurs, le poste de Crumau étoit trop avancé et celui de Thein insoutenable, d'autant plus que l'armée du prince Charles étant postée entre le roi de Prusse et Thein, rien ne l'empêchoit de marcher à M. d'Aubigné ; que d'ailleurs la retraite honorable dont on parle, ressembleroit plutôt à l'aventure de la Secchia (1). Je n'entreprendrai point de juger sur ces deux raisonnements. On a déjà dit, sur l'aventure de la Secchia, que si la surprise pouvoit être reprochée à M. de Broglie, la fermeté et la présence d'esprit qu'il y avoit marquées lui avoient fait beaucoup d'honneur; peut-être cet exemple pourroit-il donner lieu, à cette occasion, de faire le même raisonnement. (*Addition du duc de Luynes*).

Il arriva samedi deux courriers, dont l'un est de M. de Belle-Isle et l'autre étoit de M. de Champigny ; on ne sait

---

(1) Le 15 septembre 1734, le maréchal de Broglie, commandant l'armée française avec le maréchal de Coigny, fut attaqué à l'improviste par les Autrichiens dans son camp sur la Secchia. M. de Broglie, surpris au lit, n'eut que le temps de se sauver par une fenêtre et en chemise. Quatre jours après cependant, les Autrichiens étaient battus à Guastalla.

point quelles sont les dépêches de l'un ni de l'autre, mais on croit que M. de Champigny, qui est fort attaché à M. le maréchal de Broglie, quitte l'armée de Bohême et s'en va en Bavière y attendre M. le maréchal de Broglie et y faire les fonctions de major-général. On croit aussi qu'il vient ici recevoir des instructions pour les opérations de cette armée; cependant étant arrivé samedi, il n'a vu M. le Cardinal qu'hier au soir pour la première fois. Le courrier de M. de Belle-Isle est venu vraisemblablement recevoir des ordres. On a su par lui que MM. de Soubise et de Picquigny étoient arrivés à Prague, et que M. de Vassé étoit à la dernière extrémité.

Du jeudi 28, *Versailles.* — On ne reçoit point de nouvelles de Bohême depuis quelques jours, au moins les particuliers, et l'on sait que le Roi a écrit seul pendant assez longtemps à Saint-Léger.

On sait que le pauvre Vassé est mort à Prague; il étoit colonel du régiment Dauphin-dragons. Il ne reste plus qu'un frère.

Le Roi revient aujourd'hui. Mme d'Antin et Mme la duchesse de Ruffec étoient du voyage.

Du samedi 30, *Versailles.* — Le contrat de Mlle de Rohan, fille de Mme de Montauban, a été signé aujourd'hui; il y avoit beaucoup de monde à cette signature; c'est M. de Maurepas qui a fait signer. M. de Westerloo n'est point ici; de son côté étoient M. le prince d'Isenghien et M. le comte de Mérode.

Il y a déjà quelques jours que l'on a appris ici l'accommodement fait par le roi de Prusse (1); il a traité en particulier avec la reine de Hongrie, se séparant de ses alliés. Par ce traité, la reine de Hongrie lui cède la haute et la basse Silésie, excepté la principauté de Tetschen, et lui cède aussi le comté de Glatz en Bohême. Ce procédé a

---

(1) Il s'agit des préliminaires de la paix de Berlin, signés le 11 juin à Breslau; la paix fut conclue le 28 juillet, à Berlin.

paru extrêmement singulier. On prétend que le roi de Prusse dit pour sa justification, que le Roi n'a jamais voulu ni lui confier le commandement de ses armées, ni lui donner le général qu'il désiroit; que d'ailleurs il avoit su sans en pouvoir douter que la France traitoit avec la reine de Hongrie sans lui, et qu'il en avoit des preuves par écrit. L'Angleterre et la Russie sont garantes du traité du roi de Prusse qui fut signé le 11. On prétend que c'est la retraite de M. de Broglie sous Prague qui a déterminé ce prince à signer, et qu'il n'auroit pas pris ce parti si M. de Broglie étoit demeuré à Pisek ou seulement derrière la Beraun.

M. de Forcalquier a remercié le Roi ce soir, dans le temps que S. M. se mettoit à table au grand couvert. Le Roi lui a accordé les honneurs du Louvre et le tabouret à M^me^ de Forcalquier. C'est ce que l'on appelle un brevet d'honneur; il n'y en a actuellement en France que M. le prince d'Isenghien. Lorsqu'il fut question de marier M. de Forcalquier à M^me^ la marquise d'Antin, M. le maréchal de Brancas espéra obtenir de la cour d'Espagne la permission de se démettre de sa grandesse en faveur de son fils. Cette grâce avoit déjà été refusée à M. le maréchal de Villars; mais il avoit obtenu une grandesse à vie pour M. de Villars, à qui il n'avoit jamais voulu céder son duché. M. le maréchal de Brancas, qui n'est pas trop bien à la cour d'Espagne, n'a pu rien obtenir; il m'a dit que M. le Cardinal lui avoit conseillé de faire toujours le mariage, lui promettant de nouvelles tentatives et les bontés du Roi s'il ne réussissoit pas, et que c'étoit en conséquence que l'on avoit accordé le brevet d'honneur.

M. de Mirepoix, qui demande depuis longtemps d'être fait duc et qui a fait merveille au combat de Sahay, n'a pu voir cette nouvelle grâce sans une peine extrême.

JUILLET.

Insolences des Anglais. — Mort de la duchesse douairière d'Antin. — Régiment donné. — Lettre de M. d'Havrincourt sur les travaux de Dunkerque. — Voyages de Saint-Léger. — Nouvelles de l'armée. — L'abbé de Choiseul nommé primat de Lorraine. — Fête chez le prince Cantimir. — L'ambassadeur d'Espagne donne part de la mort de la reine douairière; rires de la Cour à cette occasion. — Conférence du maréchal de Belle-Isle avec M. de Konigseck. — La Reine va voir le Dauphin monter à cheval. — Présentation de Mme de Forcalquier. — Mort de M. d'Argenson fils et de la comtesse d'Estrées. — Santé de M. Orry. — M. Mendès et son crédit auprès du cardinal de Fleury. — Mort de M. de Fortia et de Mme de Bouville. — Les frères Paris. — M. de Jablonowski.

Du vendredi 6 *juillet, Versailles.* — Le Roi partit dimanche pour Choisy. Les dames de ce voyage étoient : Mme la duchesse de Gramont, Mme la maréchale d'Estrées, Mme la duchesse de Ruffec et Mme de Mailly. Le Roi a paru fort sérieux presque tout ce voyage. Il reçut le lundi matin, à son lever, par M. d'Argenson, une lettre de M. le Cardinal; il nous dit l'après-dînée que les Anglois avoient brûlé cinq galères espagnoles chargées de canons de transport dans le port de Saint-Tropez, près de Fréjus; c'est un port de France. C'est une suite des insolences que les Anglois font trop souvent; pareille action est regardée dans le port ou dans la rade comme une grande insulte en fait de marine.

J'ai déjà marqué ci-dessus que M. de Champigny est ici depuis plusieurs jours; il est major-général de l'armée de Bohême et fort attaché à M. de Broglie. On a remarqué que le Roi ne lui avoit pas dit un mot, ni à son souper, ni à son lever.

M. de Ségur fit sa révérence, à son retour, au Roi, dimanche après la messe; le Roi s'arrêta, lui demanda de ses nouvelles avec beaucoup de bonté. M. de Ségur en fut pénétré de reconnoissance et en remercia S. M. les larmes aux yeux.

Du lundi 9 *juillet, Versailles.* — On apprit avant-hier

que M[me] la duchesse d'Antin douairière étoit morte à Paris; elle étoit sœur de feu M. le duc d'Uzès, le dernier mort; elle avoit été fort jolie, à ce que l'on dit; nous ne l'avons jamais vue que fort grasse et ne pouvant marcher; elle avoit environ soixante-dix ans et jouissoit d'un revenu fort médiocre.

Avant-hier le Roi revint de Saint-Léger souper dans ses cabinets.

M. de Puiguyon remercia hier le Roi, qui lui a donné l'agrément du régiment Dauphin-dragons; ce régiment vaut 120,000 livres, et celui de Puiguyon-infanterie ne vaut que 40,000 livres; ainsi c'est un présent de 80,000 livres (1). M. le Dauphin avoit demandé ce régiment pour M. de Puiguyon, immédiatement après la mort du pauvre Vassé. Il y avoit plusieurs jours que cela étoit fini, mais on n'en sut rien qu'hier.

Voici l'extrait d'une lettre qui m'a été écrite de Dunkerque le 4 juillet par M. d'Havrincourt.

On continue ici les travaux avec grande diligence et avant un mois cette ville sera à l'abri de toute crainte. Le fort du Risban, réparé depuis deux ans, couvre toute la branche gauche de l'entrée du port, appelée le chenal, et met à l'abri de toute descente de ce côté qui ne pourroit se risquer qu'en marée basse. Ce Risban, de l'aveu des gens du pays, étoit moins fort, avant la démolition, qu'il ne l'est aujourd'hui; cet ouvrage, où il peut tenir 6 à 700 hommes, hérissé de 20 pièces de canon de 36 et de 8 mortiers, est un des morceaux les plus respectables que j'aie vus. La branche droite du chenal, et la côte, est défendue par les trois batteries qu'on y a faites depuis deux ans; elles sont admirables et à l'abri des plus grands coups de mer; elles contiennent l'une 8, l'autre 10, et l'autre 12 pièces de 24, et chacune 2 mortiers. Tout le côté de la mer est donc inaccessible. Quant à la partie qui regarde Nieuport et Furnes, on fait actuellement un retranchement dont le flanc

(1) M. de Puiguyon a acheté son régiment d'infanterie 40,000 livres; il en donne aujourd'hui sa démission, et le Roi y nommera; et lorsque M. de Puiguyon sera maréchal de camp, il vendra l'autre 120,000 livres. Il y a peu ou point d'exemple de colonel d'infanterie fait mestre de camp de cavalerie. (*Note du duc de Luynes.*)

gauche couvert d'une bonne redoute appuie aux dunes, et le flanc droit, couvert aussi d'une redoute, au canal de Furnes. Ce retranchement continue depuis la rive droite du canal de Furnes et va finir au canal de la Moor; vingt mille hommes pourroient manœuvrer dans l'intérieur; et le retranchement sera fraisé et garni de 70 pièces de canon. Ce détail pourra vous amuser si vous avez le plan des environs de Dunkerque. »

Du jeudi 12, *Versailles.* — Le Roi fut avant-hier à Saint-Léger, en chassant, et en revint hier après avoir encore chassé. Il n'y a point eu de dames à ce voyage. M^me^ de Mailly est de semaine. Elle fut hier à Poissy, où il y avoit un grand dîner, pour lequel on avoit emprunté beaucoup de vaisselle du Roi et de la Reine. Après le dîner se fit l'installation de M^me^ l'abbesse (M^me^ de Sainte-Hermine); il y eut ensuite un *Te Deum* exécuté par une partie de la musique du Roi et de celle de N.-D. de Paris. M^me^ de Mailly revint de bonne heure ici pour être à l'arrivée du Roi, qui soupoit dans ses cabinets.

Lundi et mardi, il arriva ici six ou sept courriers de Bohême, de Bavière, de Francfort et de Cologne. Nous sommes toujours en présence des ennemis en Bohême et en Bavière. En Bohême, nous sommes plus foibles qu'eux; mais le camp du maréchal de Broglie, dont la droite est appuyée à la Moldau et la gauche à Prague, est présentement fort bon. M. de Belle-Isle avoit proposé un autre camp, et avoit envoyé ici les raisons détaillées pour prouver que la position qu'il proposoit valoit mieux que celle projetée par M. le maréchal de Broglie, ajoutant qu'il avoit fait voir le détail de ces raisons à M. de Broglie qui n'avoit eu rien à y répondre.

Ces deux projets furent examinés chez M. de Breteuil, en présence de M. le marquis de Broglie, de l'abbé de Broglie et de M. de Champigny; et il fut décidé, comme l'on peut aisément juger, que l'idée de M. de Broglie étoit la meilleure; elle est devenue bonne effectivement par les ouvrages que l'on y a ajoutés depuis. M. de Belle-Isle a

été fort occupé à faire réparer les fortifications de Prague et à en faire ajouter aux endroits foibles.

On croyoit que les Saxons avoient fait leur traité à l'exemple du roi de Prusse, mais M. Loos est venu ici ce matin et a dit hautement qu'ils persistoient à être plus fidèles que jamais dans leurs engagements.

Nous ne sommes pas campés aussi avantageusement en Bavière qu'en Bohême, cependant le camp de M. d'Harcourt est assez bon ; l'armée françoise est plus foible que celle des ennemis ; mais les Bavarois, Palatins et Hessois, ne sont pas éloignés de nous, et le tout réuni nous serions au moins aussi forts que M. de Kevenhuller. On parle de faire joindre l'armée de Bavière à celle de Bohême, ce qui paroît être de difficile exécution ; mais on ignore jusqu'à ce moment les ordres qui ont été envoyés. Il repartit hier pour la Bohême un courrier qui en avoit été dépêché par M. de Belle-Isle, auquel il avoit dit en partant que vraisemblablement il ne seroit pas plus de sept heures à Versailles ; on l'a gardé près de deux fois vingt-quatre heures, et ensuite on l'a renvoyé en lui disant d'aller à toutes jambes.

La cabale contre M. de Belle-Isle est plus forte que jamais ; elle va jusqu'à dire que l'on acquiert tous les jours des preuves par écrit contre lui. M^me de Mailly, qui a entendu ces propos, y a répondu que l'on ne trouveroit jamais d'autres preuves que celles du zèle et de l'attachement de M. de Belle-Isle pour les intérêts du Roi. M. le Cardinal paroît accablé de travail et de fatigue.

L'ambassadrice de Naples (M^me d'Ardore) accoucha hier à Paris d'un garçon. Cet enfant doit être tenu sur les fonts de baptême par le Roi et par la Reine.

Du samedi 14, Versailles. — Nous sûmes hier que l'abbé de Choiseul, aumônier du Roi, avoit été nommé primat de Lorraine. Cette place étoit vacante par la mort de M. l'abbé de Craon. C'est le roi de Pologne qui y

nomme (1). Il n'y a nulle fonction attachée à cette dignité, sinon d'officier à certaines fêtes de l'année. Le primat officie avec la crosse et la mitre, et porte la croix en Lorraine seulement. Ce bénéfice, qui est sans charge d'âmes vaut 40,000 livres de rente; il n'en vaudra que 28,000 à l'abbé de Choiseul, parce qu'il y a des charges et pensions pour quelques années.

Du dimanche 15, *Versailles.* — M. Mercier, mari de la nourrice (2), remercia il y a deux ou trois jours pour la seconde place de contrôleur chez la Reine; elle a été réunie à celle qu'il avoit déjà; cela lui fait une augmentation de revenu de 5 ou 6,000 livres.

Mercredi dernier 11 de ce mois, il y eut une fête chez M. le prince de Cantimir, ambassadeur de Russie, à l'occasion du couronnement de l'impératrice russienne; il y eut un grand dîner, où il n'y avoit que des hommes, et le soir une grande illumination et un bal en masque.

Hier matin, M. de Campo-Florido vint ici en grand manteau donner part au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Mesdames de la mort de la reine d'Espagne. On attendoit ce cérémonial pour prendre le deuil. Comme le Roi ne revient que jeudi, on a remis à ce jour à le prendre, et on le portera trois semaines. Comme on ne peut pas regarder cette mort comme un grand malheur dans l'État, l'ambassadeur ne put pas s'empêcher de rire, et il fut reçu aussi en riant par la Reine, M. le Dauphin et Mesdames.

Le Roi partit hier pour Saint-Léger; il n'y a de dames à ce voyage que Mme la duchesse de Gramont, qui y étoit déjà, Mme de Mailly et Mme la duchesse de Ruffec.

On sait par les nouvelles du 2, de l'armée de Bohême,

---

(1) On avoit toujours cru que le roi de Pologne la donneroit à l'abbé Zaluski, son grand aumônier, mais cet abbé a pris le parti de se retirer en Pologne. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Du Roi.

que M. de Belle-Isle fut ce jour-là à une conférence (1) avec M. de Konigseck. Les deux généraux avoient chacun une escorte de 800 hommes. M. de Belle-Isle y étoit accompagné de M. le chevalier de Belle-Isle, son frère, de M. de Mortani et de M. le chevalier Courten.

MM. de Luxembourg et de Boufflers ont écrit ici des lettres extrêmement fortes contre M. le maréchal de Broglie, et n'ont point même demandé le secret. Le parti des Broglie soutient toujours ici qu'il n'y a rien de plus pressé que de faire revenir nos troupes, à quelques conditions que ce soit; que l'armée du prince Charles est au moins de 45,000 hommes, et que si elle ne prend pas le parti de nous attaquer, elle nous fera périr faute de subsistances. Il paroît, d'après une lettre de Bohême (2), que cette estimation de l'armée autrichienne n'est pas juste, et que leur position n'est pas même si avantageuse que la nôtre pour les subsistances. Les partisans de M. de Broglie vont jusqu'à blâmer presque ouvertement le projet de faire tomber l'empire à l'électeur de Bavière, et voudroient faire retomber sur M. de Belle-Isle toutes les fautes qui ont été faites dans l'exécution dudit projet.

Du lundi 16, *Versailles*. — M. le marquis de Pont-Saint-Pierre a eu la brigade dans les gardes du corps, qu'avoit M. le chevalier d'Auger. Ainsi il y a présentement deux régiments vacants, celui de Puiguyon-infanterie et celui de Dauphin-cavalerie, qu'avoit M. de Pont-Saint-Pierre.

Nous sommes toujours dans la même incertitude sur ce qui se passe en Bohême et en Bavière. On ne peut rien

---

(1) L'entrevue eut lieu au château de Komorzan. Il s'agissait d'ouvrir des conférences pour traiter de la paix avec l'Autriche. Les prétentions exagérées de cette puissance firent échouer ces tentatives de négociations, à propos desquelles le cardinal de Fleury écrivit à M. de Konigseck deux lettres que l'on trouvera dans les pièces justificatives de cette année 1742.

(2) Voir aux pièces justificatives : *Lettre du 12 juillet, au prince de Rohan.*

pénétrer des ordres qui ont été envoyés à MM. les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle.

Du samedi 21, *Versailles.* — Mardi dernier, la Reine fut à la grande écurie voir monter M. le Dauphin. C'est M. de Salvert, premier écuyer de la grande écurie, qui a l'honneur de lui montrer. M. le Dauphin monte dans le manége couvert, et personne ne monte en même temps que lui, hors quelques pages que l'on fit venir pour faire voir des chevaux à la Reine. Il étoit environ midi quand la Reine y arriva et y fut dans ses carrosses à huit chevaux. La Reine monta dans le balcon, qui est du côté gauche en arrivant du château; l'on avoit mis sur ledit balcon, auprès de la porte d'entrée, un tapis de pied et un fauteuil. M. le Dauphin attendoit la Reine à cheval. La Reine s'assit, et d'abord toutes les dames demeurèrent debout un moment; elles étoient huit ou neuf titrées et non titrées, et l'on avoit apporté des pliants pour toutes. M^me^ de Luynes demanda à la Reine si l'on ne pouvoit pas regarder le manége comme un spectacle, et par conséquent si les dames non titrées ne pouvoient pas s'asseoir. La Reine ne voulut pas apparemment répondre d'abord et fut quelque temps sans rien dire; toutes les dames titrées s'assirent; peu de temps après, la Reine se retourna et dit : « Ceci est comme un spectacle, pourquoi ces dames ne s'assoient-elles pas? » En conséquence, les dames non titrées s'assirent aussi. M. l'archevêque de Rouen, M. l'évêque de Bayeux et moi étions sur le balcon, mais personne ne s'assit. C'est le garde-meuble qui fournit les fauteuils, pliants et tapis. L'autre balcon étoit rempli de pages et de gens curieux.

Avant-hier au soir, M^me^ de Forcalquier (1) arriva ici : elle fut présentée hier par M^me^ la duchesse de Villars-Brancas; il n'y avoit à la présentation que M^me^ de Rochefort, fille

---

(1) Canisy. Elle est de Normandie et veuve du marquis d'Antin. (*Note du duc de Luynes.*)

de M. le maréchal de Brancas, et Mme de Flamarens. Mme de Forcalquier prit son tabouret chez le Roi, à l'ordinaire, et ensuite chez la Reine. Il n'y a rien de particulier à cette présentation; elle devoit se faire immédiatement après la grâce qu'ils ont obtenue. La circonstance de la mort de Mme la duchesse d'Antin douairière, arrivée dans ce temps-là, donna quelque embarras; Mme de Forcalquier, seconde petite-fille de Mme d'Antin, ne pouvoit paroître devant le Roi qu'avec Mme la duchesse d'Antin, sa belle-sœur, et en mantes, suivant la règle; d'un autre côté, elle ne pouvoit être à cette cérémonie sans avoir été présentée; enfin, on demanda au Roi la permission de la présenter en grand deuil sans mantes. Elle devoit l'être ainsi, il y a sept ou huit jours; M. le maréchal de Brancas se trouva fort mal ici, ce qui a fait différer. Elle fut donc présentée hier en grand deuil. Elle revint chez la Reine vers la fin du jeu; elle fut au souper et a été aujourd'hui à la toilette. C'est l'usage que les dames titrées, lorsqu'il y a grand couvert, aillent au souper du Roi le jour de leur présentation; c'étoit même au souper, du temps de Louis XIV, qu'elles prenoient leur tabouret. Le Roi leur disoit : « Madame, assoyez-vous. » C'est aussi l'usage que toutes, titrées et non titrées, aillent à la toilette le lendemain de leur présentation. On ne peut pas être plus jolie que l'est Mme de Forcalquier; elle est petite, mais fort bien faite, un beau teint, un visage rond, de grands yeux, un très-beau regard, et tous les mouvements de son visage l'embellissent.

M. le marquis de Mirepoix n'est point reparti pour retourner en Bohême; il n'y retournera même point, et fait revenir son équipage; il doit aller commander en Provence (1).

---

(1) Il a toujours été d'usage que ce fût le premier président du parlement d'Aix qui eût le commandement des troupes en Provence; c'est actuellement M. de La Tour qui y est; il est aussi intendant de cette province. (*Note du duc de Luynes.*)

On apprit il y a quelques jours que le second fils de M. d'Argenson, l'intendant de Paris, lequel étoit lieutenant dans le régiment du Roi, a été tué à Prague, d'un coup de tonnerre. Il y a eu treize ou quatorze soldats du même régiment tués de ce coup.

On a appris aujourd'hui la mort de Mme la comtesse d'Estrées (1); elle étoit sœur de Mme de Choiseul; elle est morte, sans enfants, de la poitrine.

M. le contrôleur général est toujours à peu près dans le même état; il y a quinze jours ou trois semaines environ que M. le Cardinal, à ce qu'on prétend, avoit pris la résolution de lui proposer de songer uniquement à sa santé et de se débarrasser de toutes les affaires; il alla même chez lui dans l'intention de lui en parler. Le contrôleur général en fut averti. Ce jour-là, dès le matin, il ouvrit sa porte, donna plusieurs audiences; et, faisant un effort, il vint au-devant de M. le Cardinal, ne lui parla que du meilleur état de sa santé et des affaires qu'il avoit expédiées, ce qui fit changer entièrement le projet qui avoit été formé. Il paroît que les vues de M. le Cardinal étoient de charger du travail de M. le contrôleur général M. Trudaine, qui a été intendant en Auvergne et qui est actuellement intendant des finances. C'est un homme d'esprit, fort estimé et très-attaché aux intérêts du Roi. M. de Trudaine est fort ami de M. de Châtillon, et M. de Châtillon a assez de crédit auprès de M. le Cardinal; mais on prétend que le projet avoit été formé par Mendès. Mendès est un Portugais, chargé ici des commissions et emplettes du roi de Portugal, lequel a trouvé le secret de déterminer le roi de Portugal à donner la préférence à ce pays-ci pour toutes ses emplettes, qui sont considérables. S'étant apparemment mêlé d'autre chose, il se brouilla avec M. d'Acunha, ambassadeur de Portugal; sur cela il prit

---

(1) Mlle Champagne. (*Note du duc de Luynes.*)

le parti d'aller à Lisbonne rendre compte de sa conduite; il s'y justifia pleinement, et revint chargé des ordres et de la confiance du roi de Portugal. Il est lié intimement avec M. le Cardinal, et a beaucoup de crédit sur son esprit. Il s'en faut beaucoup qu'il soit des amis de M. de Belle-Isle.

On prit jeudi dernier le deuil, pour trois semaines, de la reine douairière d'Espagne.

M. Fortia, conseiller d'État, chef du conseil de feu M. le Duc et du conseil commun de la maison de Condé, âgé de soixante-quatorze ans au moins, mourut il y a trois ou quatre jours. On croit que la place de chef du conseil de la maison de Condé est donnée à M. de Saint-Cyr (1), ci-devant maître des requêtes. Quant à la place de conseiller d'État, elle n'est pas encore remplie. M. le président de Nassigny la demande pour M. de Séchelles, son frère, lequel est intendant du Hainaut et de notre armée de Prague. M. de Lesseville, intendant de Tours, et M. de Blancmesnil la demandent aussi.

Il y a environ huit ou dix jours que Mme de Bouville mourut à Paris; elles étoient quatre sœurs, Mme de Bouville (2), Mme de Béthune-Chabry, Mme Chauvelin et Mme de Poyanne.

Du dimanche 22, *Versailles.* — MM. Paris sont venus ici ce matin se plaindre à M. le Cardinal et à M. de Breteuil de ce que, sur un ordre de mon dit Sr de Breteuil, on avoit envoyé, il y a peu de temps, des gens masqués avec plusieurs détachements de maréchaussée fouiller dans un village qui leur appartient en Dauphiné, et dans lequel l'aîné des Paris (La Montagne) (3) vient de se retirer.

---

(1) Elle a été donnée à M. de La Michaudière, gendre de M. de Fortia. (*Note du duc de Luynes*, datée du 28 juillet 1742.)

(2) Elle étoit veuve de M. de Bouville, qui avoit été maître des requêtes et intendant d'Orléans. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Père de Mme de Choiseul. (*Note du duc de Luynes.*) — Anne-Émilie-Justine Paris de La Montagne, nommée Mme de Choiseul, étoit veuve de Maximilien Jean de Choiseul, fils du marquis de Meuse.

Cette fouille a été faite sur le prétexte qu'on avoit eu avis d'une somme de seize millions cachée dans cet endroit; on n'y a cependant trouvé que quelques clous rouillés. Les Paris sont chargés des vivres de nos armées, et l'on est fort content d'eux; ils sont au désespoir, et disent qu'ils veulent tout quitter, et que cette démarche leur fait perdre leur crédit : on leur a répondu qu'on ne savoit pas que ce village leur appartînt.

Il y a déjà sept ou huit jours que M. de Jablanowski a fait sa révérence au Roi et à la Reine; il vient ici passer quelques mois. Il est palatin de Narva et frère de Mme la duchesse Ossolinska et de Mme la princesse de Talmond; il n'est pas grand, et a une assez vilaine figure; il ressemble beaucoup à Mme Ossolinska; il a l'ordre du roi de Pologne.

M. de Puiguyon a pris congé aujourd'hui; il avoit l'uniforme du régiment Dauphin; il part pour la Bohême. M. le Dauphin étoit chez la Reine. La Reine, voyant que M. de Puiguyon paroissoit avoir dessein de prendre congé d'elle, appela Mme de Luynes, et lui dit que M. de Puiguyon vouloit prendre congé; Mme de Luynes, sur-le-champ, le nomma et présenta à la Reine à l'ordinaire; c'étoit un moment avant le jeu. La Reine avant de le commencer appela Mme de Luynes, et lui dit : « J'ai fait une sottise; je vous ai appelée pour faire prendre congé à M. de Puiguyon, et je n'ai pas fait attention que M. le Dauphin vouloit me le présenter. M. le Dauphin, Mesdames ont droit de me présenter eux-mêmes; mais les princes et princesses du sang prétendent aussi avoir ce droit, ce qui est un abus. »

Du mercredi 25, *Dampierre*. — Le Roi partit lundi pour Saint-Léger; il y sera jusqu'à jeudi; c'est le dernier voyage. Les dames sont : Mme la maréchale de Maillebois, Mmes les duchesses de Ruffec et de Gramont et Mme de Mailly.

Nous sommes toujours dans la même situation en Bohême et en Bavière; nos deux maréchaux sont toujours

à Prague et dans le camp retranché sous cette ville; c'est M. de Belle-Isle qui commande dans la ville. Les particuliers ne reçoivent aucune nouvelle; ce qui fait juger que nous sommes investis de toutes parts, ou du moins que les hussards et pandours autrichiens empêchent nos courriers de passer. L'armée de Bavière est toujours dans son camp vis-à-vis celle de M. de Kevenhuller. Il paroît que l'on traite toujours de la paix, et que cependant le projet est, supposé que les propositions faites de part et d'autre ne conviennent pas, de faire le plus grand effort du côté de la Bavière. Nous sommes de ce côté supérieurs, en comptant les troupes hessoises, bavaroises et palatines; il paroît certain que l'on a mandé décisivement à M. le maréchal de Broglie de revenir en Bavière.

AOUT.

M. de Séchelles nommé conseiller d'État. — Nouvelles des armées. — Mort de Mme de Biron. — Régiments donnés. — Mouvements de l'armée de M. de Maillebois. — Voyages de Choisy. — Présentation du prince de Condé et de Mlle de Conty. — Le comte de Saxe. — Action du maréchal de Broglie. — Détails sur Choisy. — Mort de Silva, médecin du Roi. — Mademoiselle et Mme de Mailly. — MM. de Rennepont; goût singulier de Mlle du Plessis-Praslin. — Audiences des États de Languedoc et de la ville de Paris. — Lettre du cardinal de Fleury à M. de Konigseck. — Projets des maréchaux de Puységur, d'Asfeld et de Noailles. — M. Orry. — Audience du Roi au maréchal de Noailles. — Entrée au conseil du cardinal de Tencin et de M. d'Argenson le cadet. — Régiment vendu. — M. Renauld commissaire des guerres. — Visites de la Reine.

Du lundi 6 août, Dampierre.— Il y a longtemps que je n'ai écrit, étant depuis quinze jours ici; il ne s'est passé depuis ce temps rien d'important qui soit venu à ma connoissance.

Nous sûmes ici, le 31 du mois dernier, que M. de Séchelles avoit été nommé conseiller d'État; cette place étoit vacante par la mort de M. de Fortia. Il y a trente places de conseillers d'État; mais il n'y en a qu'environ quinze

ou seize qui travaillent assidûment; les conseillers d'État d'épée, qui sont trois et font partie des trente, s'y trouvent peu souvent; les intendants des finances ont des occupations qui ne leur permettent pas d'y être assidus; il y en a de fort âgés. Le doyen présentement est M. l'abbé Bignon. La place des doyens des conseillers d'État vaut 16,000 livres. Chaque place de conseiller d'État, tous frais faits, ne vaut que 2,100 livres.

Nos armées sont toujours dans la même position. On avoit dit que M. de Broglie étoit sorti de son camp avec 6,000 chevaux pour aller joindre l'armée de Bavière, ce qui s'est trouvé sans fondement. M. de Broglie ne manque point de subsistances, et en a même encore pour longtemps. On dit actuellement que M. de Maillebois marche en Bavière avec 26 bataillons et 40 escadrons, et que les Hollandais viennent occuper le camp qu'avoit M. de Maillebois et se chargent de garder le Bas-Rhin; que le surplus de l'armée de M. de Maillebois se replie sur Givet.

Le Roi a passé toute la semaine dernière à Versailles; c'étoit la semaine de M^{me} de Mailly; pendant ce temps il a été tirer plusieurs fois.

Hier, les voyages de Choisy recommencèrent; le Roi en reviendra jeudi au soir après souper. M. le Cardinal étoit parti dès samedi pour Issy. M. de Breteuil a travaillé avec le Roi. Il paroît certain qu'il y a eu une promotion, et que les régiments vacants ont été donnés; mais on ne peut en rien savoir jusqu'à présent; on dit qu'on a des raisons pour en faire mystère.

Du mercredi 8, Versailles. — J'appris samedi dernier ou dimanche la mort de M^{me} de Biron: elle est morte d'apoplexie à Paris; elle étoit fille de M. le comte de Nogent; elle avoit été mariée en 1686, et avoit eu beaucoup d'enfants; il ne lui reste plus présentement que M. le duc de Biron, le marquis de Gontaut, un abbé de Gontaut, M^{me} la duchesse de Gramont, ci-devant comtesse, M^{mes} de Bonnac, du Roure et de Seignelay.

Ce que j'ai marqué, à l'article du 6 août, de la promotion se vérifie; elle est faite il y a déjà du temps, j'en suis sûr; M. le Cardinal dit que les circonstances présentes ne permettent pas de la rendre publique. On nomme cependant ceux à qui le Roi a donné les trois régiments vacants. On dit que M. de Collandre a eu le régiment qu'avoit M. de Pont-Saint-Pierre; que M. d'Ecquevilly, qui est lieutenant dans le régiment du Roi, a eu Dauphin-étranger, vacant par la démission de M. de Polignac; et celui de M. de Puiguyon à M. de Revel, second fils de M. le maréchal de Broglie.

Du samedi 11, *Versailles.* — Après le travail de M. de Breteuil, hier, les régiments furent déclarés. C'est M. de Collandre qui a eu le régiment de Berry; mais il le paye plus que la taxe: il en donne 133,000 livres (1). M. de Pont-Saint-Pierre, qui touchera cette somme, est ami de M. de Châtillon, et M. de Châtillon a grand accès et grand crédit auprès de M. le Cardinal. La raison qui a déterminé, dit-on, en faveur de M. de Pont-Saint-Pierre, c'est qu'il avoit payé 133,000 livres le régiment des Cravattes, qu'il avoit acheté de M. de Joyeuse; quoique ce soit une chose volontaire que de donner plus que la taxe, et qu'on pourroit n'être pas étonné que le Roi n'entrât pas dans cette considération, surtout lorsqu'il donne en même temps une brigade des gardes du corps à M. de Pont-Saint-Pierre, cependant on a voulu lui faire le traitement le plus favorable.

Le régiment Dauphin a été donné à M. de Soyecourt-Boisfranc: c'est le gendre de M. de Saint-Aignan; il le paye 140 ou 145,000 livres. M. de Sourches et M. d'Ecquevilly demandoient ces régiments, mais ils ne vouloient payer que le prix de la taxe; c'est ce qui a determiné à ne les leur point accorder.

(1) On dit même qu'il y a une convention particulière par laquelle il paye 25,000 livres par de là. La taxe des régiments bleus est de 100,000 francs. (*Note du duc de Luynes.*)

Pour le régiment de Puiguyon, dont le prix de la taxe est de 40,000 livres, comme le Roi a donné gratuitement à M. de Puiguyon le régiment Dauphin-dragons, M. le Cardinal a jugé à propos d'employer cette somme à récompenser plusieurs officiers. Il y a un M. de Saint-Martin, capitaine dans le régiment de du Rumain, qui est resté à Lintz à l'occasion de la capitulation; il a eu 6,000 livres de gratification. M. des Plassons, lieutenant-colonel du régiment de Puiguyon, a eu 13,000 livres; c'est le neveu d'un vieux des Plassons qui vit encore, qui est retiré à Saint-Germain, et qui étoit capitaine des chasses à Rambouillet. Le major de Puiguyon a eu 10,000 livres. MM. de Magnac ont eu 7,000 francs: ils sont deux, dont l'un est dans les carabiniers, l'autre dans Nicolaï-dragons.

Du lundi 13, *Versailles*. — L'armée de M. le maréchal de Maillebois a commencé à marcher le 6; elle marche par quatre divisions, dont la dernière n'a dû partir que le 11. Il paroît certain qu'ils vont par Nuremberg et Amberg. Il leur faut au moins trente-cinq à trente-six jours de marche pour arriver en Bohême. On m'a assuré aujourd'hui que pour cet arrangement on avoit consulté trois maréchaux de France, qui avoient chacun donné leur projet séparément, MM. de Noailles, d'Asfeld et de Puységur; que M. de Noailles étoit le seul qui avoit mis son nom au bas de son projet, et que c'étoit ce projet qu'on exécutoit aujourd'hui.

Il paroît certain qu'il y a une promotion de faite, mais on ne veut pas la déclarer; au moins M. le Cardinal me dit que ce que je désirois pour mon fils étoit fait (qui est le grade de maréchal de camp), que je pouvois même le lui mander, mais sous le secret.

On croit que l'Empereur marchera à la tête de l'armée de M. de Maillebois; il y a longtemps qu'il désire et demande de marcher. Il vouloit se mettre à la tête des troupes de Bavière; on ne l'a pas voulu jusqu'à présent.

Le Roi revint de Choisy jeudi dernier. Les dames de ce voyage étoient les deux princesses de Charolois et de La Roche-sur-Yon, Mmes de Mailly, d'Antin, duchesse de Ruffec et maréchale d'Estrées. Le Roi repartit hier dimanche, après le salut, pour aller à La Meutte. Il a été tirer aujourd'hui dans la plaine Saint-Denis, et revient après souper. Les dames de ce voyage sont : Mmes de Mailly et de Talleyrand, Mme la duchesse de Ruffec et Mme la maréchale d'Estrées.

Mercredi 15 de ce mois, jour de l'Assomption, le Roi part après le salut, pour aller à Choisy jusqu'au mardi de la semaine suivante. Les deux princesses seront de ce voyage, Mme de Boufflers et Mme la maréchale d'Estrées. L'arrangement des dames pour les voyages se fait entre le Roi et Mme de Mailly, et c'est elle qui avertit ou fait avertir de la part du Roi, même les princesses. Mme de Boufflers n'avoit encore été à aucun des voyages du Roi.

Mme la Duchesse arriva avant-hier ici pour la présentation de M. le prince de Condé et de Mlle de Conty. Cette présentation fut faite hier dimanche, après le salut. Mme la Duchesse entra la première, menant M. le prince de Condé par la main. Le Roi le reçut bien, et l'embrassa. Mme la Duchesse étoit suivie de Mme la princesse de Conty, ensuite Mademoiselle, Mlle de Sens, Mlle de La Roche-sur-Yon, et Mlle de Conty; ensuite toutes les dames de ces princesses. La présentation se fit debout chez le Roi et chez la Reine. M. le comte de la Marche y étoit aussi; mais comme il a été présenté, il entra dans le cabinet avec M. le prince de Conty, un moment avant la présentation. M. le prince de Condé est grand pour son âge (1); il est bien fait et se tient à merveille; il est prodigieusement sérieux; il ne ressemble ni à père ni à mère, seulement il est fort blond. Mlle de Conty est fort grande, au moins

(1) Louis-Joseph de Bourbon, prince de Condé, né le 9 août 1736, venait d'entrer dans sa septième année.

autant que M[me] sa mère; elle est un peu maigre et encore un peu hâlée; cependant elle a un fort beau teint de brune, un fort beau visage et la plus belle taille que l'on puisse voir; et quoiqu'elle ait été dans le couvent (à Beaumont-lez-Tours) depuis l'âge de trois ans, elle a fort bonne grâce (1).

M. le comte de Saxe, qui étoit allé en Russie à l'occasion de ses prétentions sur le duché de Courlande, est revenu à Dresde, d'où il est parti presque aussitôt pour aller en Bavière. M. le comte de Saxe est lieutenant général plus ancien que M. le duc d'Harcourt. Sur la nouvelle de son arrivée, M. d'Harcourt dépêcha un courrier ici pour savoir ce qu'il devoit faire, croyant devoir représenter que depuis les lettres de service de M. le comte de Saxe pour l'armée de Bavière, qui sont entre les mains de M. le maréchal de Broglie, les circonstances pouvoient être changées; que M. le comte de Saxe étoit étranger, d'une autre religion, et frère (bâtard) d'un prince (le roi de Pologne) dont il se pouvoit faire que nous ne fussions pas longtemps amis, demandant sur cela s'il devoit lui remettre le commandement et lui confier tous les secrets importants dont il étoit chargé. J'ai vu la lettre de M. d'Harcourt écrite à M. le Cardinal. On lui a marqué de remettre tout à M. le comte de Saxe.

Du mardi 14, Versailles. — On apprit hier au soir par un courrier venu par Dresde que le 30 du mois passé M. le maréchal de Broglie étoit sorti de son camp avec toute la cavalerie et deux brigades d'infanterie; qu'il avoit poussé au quartier des ennemis; mais leur armée s'étant rassemblée, il a été obligé de se retirer, ce qu'il a fait sans être endommagé. M. de Broglie et M. de Belle-Isle ont envoyé chacun une relation qui sont absolument pareilles. On fait monter la perte des ennemis à neuf cents hommes

(1) Louise-Henriette de Bourbon-Conty, née le 20 juin 1726, étoit dans sa dix-septième année.

ou mille; nous avons eu cinquante soldats tués et autant de blessés; nous avons perdu cinq officiers et nous en avons eu une vingtaine de blessés. Du nombre des morts sont le major et le lieutenant-colonel du Colonel-général, et le frère de M. de Fournaise, que son cheval a jeté dans la Moldau, en repassant sur le pont, et qui s'y est noyé. On trouvera [aux pièces justificatives] copie de la relation de M. le maréchal de Broglie.

La nouvelle de cette petite action, qui nous a coûté beaucoup d'officiers, ne paroît pas avoir été reçue fort agréablement ici. On juge que le projet de M. de Broglie étoit de tenter un fourrage, quoi qu'on lui en eût représenté l'impossibilité. M. de Soubise a eu un cheval de tué sous lui. On mande de Prague, depuis cette action, qu'on est résolu à ne point tirer un coup de fusil jusqu'à l'arrivée du secours. Toutes les lettres que l'on reçoit de Prague viennent par Dresde, où elles sont apportées par des paysans, lorsqu'on peut trouver moyen de les faire passer. Ces lettres sont en chiffre. Pour les lettres des particuliers, il en vient peu, et elles contiennent peu de détails.

Du mercredi 15, Versailles. — M^me^ la princesse de Conty et M^lle^ de Conty furent hier à la toilette de la Reine. On faisoit ces jours-ci la comparaison de M^lle^ de Conty à M^me^ de Forcalquier, toutes deux fort jolies; le visage de M^me^ de Forcalquier est beaucoup plus joli que celui de M^lle^ de Conty; mais cependant, à considérer la grandeur, la légèreté de la taille et la noblesse de la figure, en total celle de M^lle^ de Conty est préférable, à ce qu'il paroît, à celle de M^me^ de Forcalquier.

Du mercredi 22, Versailles. — Mercredi 15, jour de l'Assomption, le Roi et la Reine allèrent à la messe à l'ordinaire, et il n'y eut point de grande messe. Après dîner, le Roi fut à vêpres, en bas, et entendit les complies tout de suite sans remonter à la tribune. Immédiatement après le salut, le Roi partit pour Choisy. M^me^ de Mailly étoit

partie avant le Roi. Mademoiselle, M^lle^ de La Roche-sur-Yon, M^me^ la duchesse de Boufflers et M^me^ la maréchale d'Estrées s'y rendirent de Paris. Nous partîmes d'ici, M^me^ de Luynes, M^me^ de Chevreuse et moi pour y aller; il n'y a rien eu de remarquable pendant ledit voyage. Tous les jours, hors le dimanche, le Roi a couru le cerf ou tiré; le jeudi, les deux princesses, M^me^ de Mailly, M^me^ de Luynes et M^me^ de Boufflers allèrent à la chasse du cerf, à Sénart; il n'y a eu de dames qu'à cette seule chasse. Le dimanche, le Roi ne sortit point que dans la maison et dans son jardin. M^me^ la Duchesse vint à Choisy ce jour-là; le Roi lui avoit fait dire d'y venir et d'y amener qui elle voudroit, que tout ce qui viendroit avec elle seroit bien reçu. On cherchoit à Choisy à deviner quelles seroient les dames que M^me^ la Duchesse choisiroit. Le duc de Villars avoit grande envie que M^me^ la maréchale de Villars fût de ce voyage; mais il auroit voulu que le Roi ait paru la désirer; il tint plusieurs propos dans cette intention à M^me^ de Mailly, mais il n'en put tirer autre chose que ce que je viens de marquer : que ce qui viendroit avec M^me^ la Duchesse seroit bien reçu. Le dimanche, le Roi entendit la messe à la chapelle de Choisy, comme à l'ordinaire, excepté que les jours ouvriers il l'entend en bas, et les fêtes et dimanches en haut, dans la tribune double, du côté de la cour. L'après-dînée, S. M. fut à quatre heures à la paroisse entendre le salut; il revint ensuite jouer au piquet avec M. du Bordage. M^me^ la Duchesse arriva sur les cinq heures, pendant le jeu, et n'amena avec elle que M^me^ de Coëtlogon, sa dame d'honneur, et M. de Lassay; elle joua un moment à cavagnole; et dès que le Roi eut fini son jeu, il la mena voir la maison. M^me^ la Duchesse n'étoit point venue à Choisy depuis la mort de M^me^ la princesse de Conty. Le Roi paroissoit avoir assez d'envie qu'elle pût voir le haut du château; mais comme elle se trouva fatiguée, le Roi y mena M. de Lassay, et se fit un plaisir de lui faire voir tous les logements qu'il y fait. La

communication de la cuisine à la salle à manger est faite actuellement, et l'on s'en sert; il y a aussi quelques logements au-dessus; l'on commence à se servir de quelques-uns. Le Roi se promena dans les jardins, et Mme la Duchesse y fut en calèche. La promenade fut assez longue; on se remit au jeu, ensuite le souper. Après souper, le Roi fit deux parties de quadrille avec Mme la Duchesse; et lorsqu'il alla se coucher, elle partit pour aller coucher à Saint-Maur. Il y avoit une des gondoles du Roi qui l'attendoit pour la mener à son carrosse de l'autre côté de la rivière. Tous les jours, hors le dimanche, le Roi n'a joué qu'au tric-trac avec M. du Bordage.

Ce même jour, dimanche, nous apprîmes le matin la mort de Silva; il mourut, sur les quatre heures du matin, la nuit du samedi au dimanche; il n'y avoit que deux ou trois jours qu'il étoit malade. Il est mort d'une maladie que l'on prenoit pour un mal de gorge et qu'il disoit être une fièvre maligne; il avoit environ soixante ans. C'est une grande perte pour Paris en général, et pour beaucoup de gens qui avoient confiance en lui. Silva avoit beaucoup d'esprit, beaucoup de science et d'expérience; sa conversation étoit fort amusante; on la désiroit presque autant que ses remèdes. Quand la maladie n'étoit pas considérable, il avoit le talent de contenter ceux de ses malades qui aimoient les remèdes sans en avoir besoin, en leur faisant croire qu'il leur en donnoit. Il étoit un des quatre médecins consultants du Roi; c'est un établissement que M. le duc d'Orléans avoit fait pendant la régence. Chacun de ces quatre médecins avoit 8,000 livres d'appointements, et comme depuis aucun n'étoit mort, on les avoit toujours laissé jouir. Il paroît que l'intention du Roi est de les supprimer (1), à mesure que les places de-

(1) Il y a plusieurs dépenses dans la maison du Roi qui paraîtroient aussi utiles à supprimer que celles-ci. Il y en a même qui paroissent difficiles à croire; par exemple on a de la peine à concevoir que lorsque le Roi va à Fontainebleau, il faut 100,000 écus d'extraordinaire seulement pour le transport.

viendront vacantes. La place de Silva fut demandée dès le lendemain; et le Roi paroît être décidé à ne la point remplir. Dans le temps de la maladie de M. le Dauphin, les médecins consultants furent ici environ un mois, comme je l'ai marqué dans le temps. Quoiqu'ils soient payés par le Roi, S. M. leur donna des gratifications ou pensions. Silva demanda des lettres de noblesse, les préférant à une pension de 1,000 écus, et elles lui furent accordées. Silva laisse un fils et une fille, tous deux mariés. Le fils a une charge de conseiller.

Le même jour que le Roi arriva à Choisy, il y eut un mouvement d'humeur assez vif entre Mademoiselle et M^me de Mailly (1); c'étoit au cavagnole, après le souper; il s'agissoit de la chose du monde la moins importante : c'étoit de savoir si quelqu'un avoit payé un petit écu ou non. Chacune des deux soutenoit son opinion assez fortement; et l'on remarqua beaucoup d'humeur dans Mademoiselle. Elle sentit que cette humeur avoit déplu à M^me de Mailly; et comme elle seroit au désespoir de ne plus aller à Choisy, elle chercha dès le lendemain à réparer ce qui s'étoit passé. Elle avoit fait faire des jetons d'agate, de cornaline, etc., pour le cavagnole, et un fichet pour pousser les billets hors des boules, garni d'or, de rubis et de diamants; elle donna des jetons à M^me de Mailly, lui fit faire un fichet plus beau que le sien, et parut occupée de lui donner des marques d'attention.

Lorsque le Roi, la Reine, M. le Dauphin sont saignés du pied, il en coûte pour chaque saignée 600 livres, outre le drap qui y sert, qui appartient au chirurgien.

Il y a dans ce qui regarde la bouche aussi plusieurs dépenses que l'on peut regarder comme abusives. Après la mort de M. le Duc, M. le comte de Charolois, ayant eu l'exercice de la charge de grand-maître, proposa à M. le Cardinal de faire la recherche de ces sortes d'abus, pour que l'on puisse y mettre ordre. M. le Cardinal lui dit que cela avoit toujours été de même, que ce n'étoit pas la peine d'y toucher. (*Note du duc de Luynes.*)

(1) Il y avoit longtemps qu'elles étoient brouillées. *Voy. les Mém. de d'Argenson, passim.*

Dans les commencements des voyages du Roi, c'étoit Mademoiselle qui faisoit avertir les dames pour la Meutte et pour Choisy; mais c'étoit en son nom qu'elle les faisoit avertir, et non pas de la part du Roi, de manière que M^lle de la Roche-sur-Yon n'a plus refusé d'y aller, et Mademoiselle même est avertie par M^me de Mailly. Quelquefois le Roi, en partant de Choisy, dit à ces princesses : « Je reviendrai un tel jour, et je compte que vous y viendrez. »

Le Roi courut le cerf avant-hier et hier, et revint ici après souper. M^me de Mailly revint seule de femme avec lui. On ne peut pas être moins parée qu'elle l'étoit; elle revint à Versailles avec la même robe qu'elle avoit en sortant de son lit.

Avant-hier lundi, M. de Meuse ne soupa point à Choisy; il alla souper à Choisy chez M. de Breteuil, à la noce du fils de M. de Rennepont avec la fille de M. de Saint-Blimont. MM. de Rennepont sont gens de condition, de Lorraine. M^lle de Saint-Blimont est nièce de M. de Breteuil, et elle a perdu sa mère; son père est retiré dans ses terres, et c'est M. de Breteuil qui lui a tenu lieu de père et qui a fait le mariage; ils furent mariés dans la chapelle de M. de Breteuil, par M. l'abbé de Choiseul, primat de Lorraine. Ce M. de Rennepont a un frère qui est punais, et si bien reconnu tel que cela est exprimé dans son contrat de mariage; il épousa, il y a quelques années, une M^lle du Plessis-Praslin, d'une illustre maison et riche héritière. Elle avoit toujours dit qu'elle ne se marieroit point qu'au plus laid homme qu'elle pourroit trouver. M^me de Rennepont, mère de ces messieurs, qui étoit sa tante, avoit soin d'elle, et après avoir essayé inutilement de la faire changer de résolution, la voyant inébranlable, elle lui proposa son fils comme extrêmement laid et outre cela punais; c'en fut assez pour déterminer M^lle du Plessis-Praslin. Le mariage se fit; ils sont encore tous deux vivants, et ont plusieurs enfants. Ils sont séparés actuellement.

Aujourd'hui après la messe, les États de Languedoc ont

eu audience; ils étoient précédés par M. de Dreux et conduits par M. le prince de Dombes et M. le comte de Saint-Florentin. C'est l'évêque d'Uzès (Bauyn) qui a porté la parole. J'ai entendu son compliment à la Reine; il m'a paru que l'on en étoit fort content et qu'on devoit l'être.

Pendant le voyage du Roi, M. le Cardinal n'a pas toujours été à Issy; il a passé plusieurs jours dans une maison de Monglas, un de ses secrétaires, qui est vis-à-vis Choisy, de l'autre côté de la rivière. Il est venu ce matin au lever du Roi, et a été ensuite chez la Reine; il avoit l'air extrêmement abattu, et a même dit qu'il avoit été fort mal hier.

Du jeudi 23, *Versailles.* — Aujourd'hui le Roi a donné audience à la Ville. L'audience de la Reine a été, après sa messe, dans le cabinet avant sa chambre, un valet de chambre derrière le fauteuil. Le prévôt des marchands, qui est M. de Vatan, en robe rouge, étoit conduit par M. de Gesvres et M. de Maurepas. Après les trois révérences, il a mis un genou en terre avant que de parler, suivant l'usage. Son discours chez la Reine a été prononcé d'une voix assez basse et a été extrêmement court. Cette députation de la Ville est pour le scrutin, suivant l'usage.

Cette après-dînée, Mmes de Biron sont venues faire leurs révérences au Roi, à l'occasion de la mort de Mme la maréchale de Biron; elles n'étoient point en mantes; il passe en usage de n'en plus mettre. Mme la duchesse de Biron étoit à la tête du deuil, suivie de Mme la duchesse de Gramont, Mme du Roure, Mme de Seignelay, Mme la duchesse de Lesparre et Mme la comtesse de Rupelmonde. Celle-ci est dame du palais, et de semaine; elle est entrée chez la Reine d'abord, et est ensuite ressortie pour rentrer à la suite du deuil.

Le Roi restera ici jusqu'à dimanche: c'est la semaine de Mme de Mailly; il retournera dimanche à Choisy jusqu'au

jeudi; un autre voyage le dimanche suivant jusqu'au vendredi, après quoi il sera huit jours de suite ici.

M. le Cardinal est un peu mieux, cependant accablé des affaires présentes. On parle beaucoup d'une lettre qu'il a écrite à M. de Konigseck qui est même rapportée dans la gazette d'Utrecht (1); il cherche dans cette lettre à se justifier de la cause des troubles actuels dans l'Allemagne, et les rejette sur autrui, sans cependant nommer le projet qui a donné lieu auxdits troubles.

On m'a encore assuré aujourd'hui que lorsque les trois maréchaux que j'ai nommés ci-dessus eurent donné leurs projets sur le parti à prendre dans la conjoncture présente, les deux premiers, qui étoient de M. de Puységur et de M. d'Asfeld, furent entièrement rejetés par les ministres, comme n'étant que des raisonnements et point des décisions. Celui de M. d'Asfeld indiquoit les mêmes choses que l'on fait actuellement; mais à chaque article il mettoit : l'on pourroit faire, etc., et détailloit ensuite les inconvénients qui en pourroient résulter. Celui du maréchal de Noailles est plus décisif, et c'est celui que l'on suit actuellement. Cependant il fut aussi rejeté, mais le Roi, l'ayant voulu lire, dit en conséquence qu'il falloit faire marcher l'armée de M. de Maillebois. Ces projets ont été donnés sur un mémoire dont la minute étoit restée chez M. le Cardinal, et duquel on donna une copie à chacun desdits maréchaux; ils ont travaillé chacun séparément, répondant, à la marge, à chaque article. Il se trouva dans la copie remise au maréchal de Noailles un article essentiel dans le mémoire qui avoit été oublié. M. de Noailles, jugeant que ce n'étoit qu'un oubli, répondit à l'article, comme s'il eût été dans le mémoire.

Le Cardinal est actuellement fort mécontent du contrôleur général, étant persuadé qu'il veut prendre le

---

(1) Elle est dans les pièces justificatives placées à la fin de cette année.

dessus. Le contrôleur général est pourtant bien avec le Roi; il a été longtemps assez incommodé d'un rhumatisme pour ne pouvoir pas sortir de son fauteuil; il avoit fait faire dans ce temps-là un petit fauteuil dans lequel on le portoit jusque dans le cabinet du Roi, auprès de la table du conseil; ensuite on ôtoit les bâtons, les bras et le dos du fauteuil, et après le conseil on venoit le reprendre dans la même place. Ce fut le Roi lui-même qui donna l'idée de ce fauteuil, disant qu'il se souvenoit d'avoir vu apporter ainsi M. Desmaretz dans le cabinet du feu Roi.

Le Cardinal, quoique mieux, est pourtant extrêmement maigri; il disoit ce matin à Mme de Luynes qu'il étoit maigri de six pouces; cependant il dit encore la messe à la Reine, le 14 de ce mois, lorsqu'elle fit ses dévotions.

Du dimanche 26, *Versailles*. — Avant-hier, vendredi, le Roi entendit la messe comme à l'ordinaire, mais il alla à vêpres : c'est l'usage, comme je l'ai marqué, les fêtes d'apôtres.

Hier, jour de Saint-Louis, les hautbois de la chambre jouèrent au lever du Roi suivant la coutume; les vingt-quatre violons jouoient ordinairement au dîner, mais comme le Roi dîne toujours dans ses cabinets, les vingt-quatre jouèrent au grand couvert, à souper. C'est M. de Blamont, maître de musique de quartier, qui bat la mesure.

Hier, il y eut grande messe à onze heures; le Roi la Reine, M. le Dauphin et Madame l'entendirent dans la tribune. Il n'y a point de musique à cette grande messe; ce sont les Missionnaires qui la chantent, et l'orgue à l'ordinaire. Le Roi entendit vêpres et complies, et retourna au salut.

Avant-hier, le Roi demanda à M. le maréchal de Noailles s'il n'alloit pas à Saint-Germain. Le maréchal lui demanda si S. M. avoit quelque chose à lui ordonner. Le Roi lui dit : « Il faudra que vous voyagiez. » Le maréchal répondit, sur le ton de plaisanterie, qu'il étoit bien

vieux pour faire des voyages; mais, comme il lui parut que le Roi parloit sérieusement, et que c'étoit dans la galerie, il dit au Roi qu'il croyoit que ce n'étoit pas là le lieu de recevoir ses ordres, et le pria de vouloir bien lui marquer l'heure qu'il viendroit les recevoir. Le Roi lui dit de se trouver au retour de la chasse. S. M. alla ce jour-là tirer dans le grand parc, après les vêpres. M. le Cardinal ne travailla point ce jour-là avec le Roi, et ce fut après le débotter, vers les huit heures un quart, que le Roi donna audience dans sa garde-robe à M. le maréchal de Noailles. La conversation fut tête à tête, et dura jusqu'à neuf heures que le Roi alla souper au grand couvert. Lorsque S. M. eut dit à M. de Noailles que c'étoit pour aller commander en Flandre, le maréchal lui dit : « Est-ce vous, Sire, qui le voulez? » Le Roi lui répondit que c'étoit lui-même qui le désiroit. Ensuite le maréchal lui représenta les inconvénients qu'il y avoit par rapport aux circonstances présentes, l'éloignement de toutes les troupes du Roi, le peu de troupes qui étoient en Flandre et la supériorité de celles d'Angleterre réunies avec les autrichiennes et hanovriennes. Le Roi lui répondit à merveille sur tous les articles. Au sortir de cette conversation, le maréchal demanda des chevaux à M. le Premier, et il doit partir au plus tard dans huit jours (1).

Le lendemain, samedi, on sut que M. Bignon, intendant de Soissons, avoit été nommé intendant de l'armée de Flandre. M. le maréchal de Noailles n'a encore vu ni M. le Cardinal ni M. de Breteuil.

Du mardi 28, *Versailles.* — Avant-hier, dimanche, le Roi partit après le salut pour Choisy. Avant le salut, il travailla avec M. le Cardinal. On commença à savoir, au

(1) On avoit offert à M. de Coigny ce commandement; mais il voulut faire des conditions, et demanda à être fait duc, à l'exemple de MM. de Belle-Isle et de Broglie. Ces propositions n'ont pas été bien reçues, et c'est ce qui a fait jeter les yeux sur M. le maréchal de Noailles. (*Note du duc de Luynes.*)

retour du salut, que M. le cardinal Tencin et M. d'Argenson le cadet (intendant de Paris) avoient été nommés pour entrer dans le conseil; chacun se le disoit à l'oreille, mais cela n'étoit point public; ce n'est même que d'aujourd'hui qu'on le dit publiquement ici, quoique cela ait été su à Paris dès avant-hier. On ne dit point la raison qui a déterminé à faire dans ce moment cette augmentation dans le conseil, pourquoi elle n'a pas été faite plus tôt, ni pourquoi on n'y a fait entrer aucun militaire. On prétend que la grâce accordée, il y a peu de temps, à M. Chauvelin, neveu de celui qui a été garde des sceaux, de lui faire expédier des lettres de président honoraire (1), et quelques autres circonstances, avoient fait courre le bruit que le garde des sceaux pourroit bien être rappelé; que ce bruit, parvenu aux oreilles de M. le Cardinal ou du Roi, a déterminé l'augmentation dans le conseil. On dit M. de Châtillon fort fâché de n'avoir pas été nommé pour y entrer.

M. le cardinal Tencin est à Lyon, où il est venu prendre possession de cet archevêché, il y a environ un mois. Il est bien intentionné pour la religion, et a beaucoup d'esprit. Le caractère de son esprit est d'être fin, souple, séduisant, se proportionnant aux temps et aux circonstances, et tel que les difficultés ne le rebutent jamais.

M. d'Argenson a aussi beaucoup d'esprit, mais d'un autre caractère; c'est un esprit froid, mais sage, fort instruit et capable des plus grandes places. Il y a déjà quel-

(1) Ces lettres ont depuis été retirées. Tout le Parlement vouloit ces lettres, hors le grand banc, et l'on comptoit demander l'assemblée des chambres; le premier président, sachant ces dispositions, leva la séance. On prétend que le ci-devant garde des sceaux demanda ces lettres, d'autant plus que lui-même en avoit déjà refusé de semblables, je crois, à M. de Blancmesnil. Ce qui donna occasion de faire retirer ces lettres fut l'avis que l'on donna à M. le Cardinal que les partisans de M. Chauvelin se réveilloient, et que l'on faisoit meubler Grosbois, ce qui cependant étoit faux. (*Note du duc de Luynes.*)

ques jours que l'on sait que M. de Mauconseil a la permission de vendre son régiment; c'est un régiment d'infanterie de 40,000 livres. C'est M. de Tresnel, petit-fils de M. Leblanc, qui en a obtenu l'agrément; mais on a fait entendre d'ici à Mme de Tresnel qu'il falloit le payer beaucoup plus cher que la taxe; elle le paye effectivement 75,000 livres. M. de Mauconseil a été page du Roi, et depuis introducteur des ambassadeurs. Il est brigadier et inspecteur d'infanterie; on lui conserve son rang et sa charge; il demeure dans le service avec promesse d'être avancé à son tour. C'est la grâce qui a été accordée à M. de Rubempré et refusée à M. de Sassenage. La femme de M. de Mauconseil est Mlle de Curzé, fille de la belle Mme de Curzé.

Il y a dix ou douze jours que M. Renauld arriva ici de Prague. C'est un commissaire des guerres, fort vif, beaucoup d'esprit et de courage, des talents supérieurs pour son emploi, et fort attaché à M. de Belle-Isle. Il s'est trouvé à l'escalade de Prague, à l'attaque du côté des Saxons. Après avoir exécuté les ordres qui lui avoient été donnés, il voulut absolument rester à cette attaque, quelque chose que pût faire le comte Rutowski pour l'en empêcher, et il y fit tout au mieux. Le Roi à cette occasion lui a donné la croix de Saint-Louis, grâce que l'on n'accorde pas ordinairement à un commissaire des guerres. Il est sorti de Prague déguisé; on le fit passer pour un domestique de M. le comte d'Estrées qui désiroit d'aller trouver son maître. Ce fut une dame de la ville de Prague qui se chargea de le faire sortir, ne le connoissant que pour un domestique; elle demanda seulement qu'on lui fît serment que M. le maréchal de Broglie n'en savoit rien. Il est venu ici rendre compte de l'état de la place; il eut en arrivant une longue conférence avec M. le Cardinal. On prétend que M. le Cardinal dit qu'il savoit déjà toutes les choses dont M. Renauld lui avoit rendu compte. On lui reproche d'avoir trop parlé pendant

quelques jours qu'il a resté à Paris, et principalement sur le détail de la manière dont il est sorti de Prague, ce qui seroit très-imprudent à cause des conséquences. Ce qui est certain, c'est qu'il est actuellement à la campagne, à dix ou douze lieues de Paris. Le parti des Broglie, qui est furieux contre lui parce qu'il est attaché à M. de Belle-Isle, répand qu'il est exilé; mais on m'a dit que, voyant l'impossibilité présente de retourner à Prague et qu'il falloit nécessairement donner le temps à M. de Maillebois de s'avancer assez pour dégager nos troupes, il a demandé permission d'aller passer quelques jours avec sa femme, et dans une terre d'où il pouvoit revenir d'un moment à l'autre, et qu'on lui a accordé cette permission.

M. le prince de Rohan a eu ces jours-ci trois accès de fièvre; les deux premiers ont été très-violents, et la tête extrêmement embarrassée. La nuit de samedi à dimanche dernier, il voulut communier par dévotion, et à minuit on lui apporta Notre-Seigneur; il est mieux, mais fort foible; il a soixante-treize ans.

M. le maréchal de Nangis, qui a été mieux pendant quelque temps, est retombé depuis deux jours, et il est assez mal aujourd'hui.

Du jeudi 30, *Versailles.* — Le Roi revient aujourd'hui de Choisy après souper. Les dames de ce voyage étoient Mademoiselle, M^lle de la Roche-sur-Yon, M^me la maréchale d'Estrées, M^me de Mailly, M^me d'Antin, M^me la duchesse de Ruffec et M^me de Saint-Germain.

Le lundi M. le cardinal d'Auvergne arriva à Choisy, et y a resté tout le reste du voyage. Il y avoit un appartement destiné pour M. le Premier. M^me de Mailly, ayant su que M. le Premier ne devoit point en faire usage, le demanda pour M. le cardinal d'Auvergne. Le cardinal d'Auvergne a soupé tous les jours avec le Roi.

La Reine va tous les soirs après souper chez M^me de Mazarin; elle fut il y a quelques jours chez M^me la princesse

de Rohan, qui est malade depuis quelque temps et qui a de la fièvre et beaucoup de vapeurs. Comme il lui parut que sa visite embarrassoit assez M^me^ de Rohan, elle ne fit qu'entrer à la porte et sortit sur-le-champ, assez peu contente à ce qu'il a paru depuis.

La Reine fut aussi hier chez M^me^ de Courcillon, qui loge dans l'appartement de M. le duc de Villeroy (1). M^me^ de Courcillon n'est ici qu'à l'occasion de la maladie de M^me^ de Rohan et de celle de M. de Rohan; elle n'a même pas été chez la Reine.

M^me^ la princesse de Conty est établie à la Cour avec M^lle^ de Conty, et y reste même pendant les absences du Roi; elles sont allées toutes deux aujourd'hui dans le parc de Glatigny, où Mesdames se promènent sur des ânes.

SEPTEMBRE.

Nouvelles diverses. — Baptême du fils de l'ambassadeur des Deux-Siciles. — Voyage de Choisy. — M. de la Rochefoucauld. — Feu d'artifice pour la convalescence de M. Orry contremandé par lui. — Logement du cardinal de Tencin. — Intendance de Paris. — Morts et maladies. — Nouvelles de Prague. — Mort de M^me^ de Mazarin; la duchesse de Villars la remplace comme dame d'atours de la Reine. — Départ secret du prince de Conty pour l'armée; la princesse de Conty et M^me^ de Mailly. — Serment de M^me^ de Villars. — La princesse de Conty à Choisy. — Installation du cardinal de Tencin et de M. d'Argenson. — La Reine demande pour M^me^ de la Tournelle la place de dame du palais; elle est nommée par le Roi. — Charge de premier écuyer de la Reine. — M^me^ de Belle-Isle prend son tabouret; le Roi ne lui parle pas. — MM. de Belle-Isle et de Broglie. — M^me^ de Mailly

---

(1) Cet appartement est au-dessus de celui de M^me^ de Mazarin. Comme la Reine va tous les jours chez M^me^ de Mazarin, elle entre souvent chez M^me^ de Courcillon, où elle trouve aussi quelquefois M^me^ de Tonnerre, que la Reine aime beaucoup, parce qu'elle est sœur de M. de Nangis. L'état de M. de Nangis, qui va toujours de plus mal en plus mal, et la maladie de M^me^ de Mazarin, survenue dans cette circonstance, ont redoublé les visites de la Reine, qui y fut hier deux fois dans la journée. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 8 septembre 1742.)

cède sa place de dame du palais à Mme de Flavacourt. — Régiments donnés. — Conseils du Roi. — Affaire de M. de Lœwenstein. — Le comte de la Marche obtient du Roi le pardon du prince de Conty, son père. — Levée du siége de Prague. — Compliments à la famille de Mme de Mazarin; embarras du Roi. — Entrées chez la Reine.

Du samedi 1er Septembre, Versailles. — Hier matin, M. d'Argenson fit son remercîment. Il y eut conseil d'État, mais il n'y entra point, le Roi voulant que M. le cardinal Tencin et lui entrassent en même temps. M. le cardinal Tencin doit arriver aujourd'hui.

Il n'y a point eu de musique aujourd'hui aux messes du Roi et de la Reine, ni de concert chez la Reine. Toutes les voix de la musique et une partie des basses sont allées à Saint-Denis pour le service de Louis XIV, suivant l'usage. Le Roi et la Reine entendent toujours ce jour-là une messe de *Requiem*.

Il y a déjà plusieurs jours que M. de Sainctot prit les ordres du Roi pour le baptême du fils de l'ambassadeur des Deux-Siciles. Le Roi dit que tous les jours lui étoient égaux, et ce doit être pour demain.

Il y a déjà près de quinze jours que l'ordonnance pour l'augmentation de la cavalerie est rendue. L'augmentation est de dix hommes par compagnie; le Roi fournit les chevaux et donne 80 livres par homme. Les gardes du corps ont demandé aussi une augmentation, et elle leur a été accordée, de cinq hommes par brigade. Il y a quatre compagnies et six brigades par compagnie.

M. le maréchal de Noailles prend congé aujourd'hui; il part mardi. Il a travaillé ce soir avec le Roi et M. le Cardinal.

Il paroît certain que le roi de Pologne, électeur de Saxe, n'a point encore fini son traité avec la reine de Hongrie.

Il ne paroît pas que les Autrichiens fassent de grands progrès devant Prague; on disoit la tranchée ouverte, mais cette nouvelle ne se confirme pas. Il est certain

qu'ils ont établi plusieurs batteries et fait des parallèles pour communiquer de l'une à l'autre; mais on n'a aucune nouvelle qu'ils aient ouvert une tranchée du côté de la ville ou du camp.

Du lundi 3, *Versailles.* — Hier, le fils de M. d'Ardore, qui a six semaines ou deux mois, fut baptisé dans la chapelle et tenu par le Roi et la Reine. La veille, à huit heures, M[me] de Luynes, n'ayant reçu aucun ordre de la Reine et étant déshabillée, me pria de demander à la Reine s'il falloit avertir des dames; la Reine me dit qu'elle n'avoit appris le baptême que par hasard, et qu'elle manderoit à M[me] de Luynes ce qu'il faudroit faire; elle lui manda le soir de faire avertir des dames.

Le Roi tint le conseil hier avant la messe, afin, dit-il, que la cérémonie fût à une heure plus commode pour les dames. Il alla à la messe, à midi trois quarts, en bas. La Reine y étoit, M. le Dauphin et Madame; aucun prince, ni princesse du sang. M[me] Adélaïde, qui ne met point encore de grand habit, y arriva à la fin de la messe. M. le cardinal de Fleury étoit du côté de la Reine, en habit long; après lui, les aumôniers de la Reine, et ensuite M. le cardinal d'Auvergne, en habit court, avec un carreau. Du côté du Roi, M. de Soissons, en rochet et camail, vis-à-vis M. le cardinal de Fleury; ensuite les aumôniers du Roi, à l'ordinaire. Avant la cérémonie, il y avoit eu une dispute entre le curé de Saint-Roch et celui de Notre-Dame. Le curé de Saint-Roch prétendit que l'enfant étant né dans sa paroisse, il devoit être présent au baptême (1), ajoutant que cela s'étoit toujours pratiqué ainsi, rapportant les exemples de ce qui s'étoit passé à plusieurs baptêmes dans la chapelle des Tuileries à Paris, et le certificat de tous les curés de

---

(1) L'enfant avoit été ondoyé en venant au monde, et on appelle cette cérémonie-ci suppléer les cérémonies du baptême. (*Note du duc de Luynes.*)

Paris. M. le curé de Notre-Dame disputa cet usage, disant que cela ne s'étoit point pratiqué ainsi au baptême du fils de M. Zéno à la chapelle; qu'au baptême du fils de M. d'Andlau, né sur la paroisse de Saint-Louis et ondoyé à Saint-Louis, les cérémonies ayant été suppléées à la chapelle et l'enfant tenu par M. le Dauphin, M. le curé de Notre-Dame y avoit assisté seul en étole; que d'ailleurs cette prétention ne peut pas se soutenir, puisqu'un curé n'ayant aucune juridiction hors de sa paroisse, ne peut faire aucun acte valable comme seroit celui des registres du baptême; et qu'enfin un enfant ne pouvant être porté dans une paroisse étrangère pour recevoir le supplément des cérémonies du baptême, sans en avoir préalablement obtenu la permission du curé de la paroisse où il est né, cette permission inscrite dans le registre des baptêmes étoit la seul forme nécessaire; que les curés, dans le fond, donnoient des permissions de se marier dans d'autres paroisses et n'étoient nullement dans l'usage d'y assister; que cependant cette cérémonie étoit bien plus solennelle, puisque le mariage étoit un sacrement, au lieu que le sacrement de baptême étoit réellement conféré par l'ondoiement. La question fut rapportée à M. l'évêque de Soissons, qui décida que le curé de Saint-Roch assisteroit à la cérémonie avec l'étole, sauf à M. le curé de Notre-Dame à faire ses protestations. M. de Soissons dit que ce n'est point à lui à décider du droit des curés, que c'est à M. l'archevêque. Les deux curés arrivèrent immédiatement après la messe, tous deux en étole, M. le curé de Saint-Roch ayant la droite. D'ailleurs, il n'y eut rien de particulier à cette cérémonie. Elle fut assez longue, et finit par l'évangile de saint Jean, que l'officiant dit en mettant le bout de l'étole sur la tête de l'enfant. M. de Soissons, qui avoit mis une étole dès le commencement de la cérémonie, l'ôta et en remit une autre avant de commencer l'évangile de saint Jean. Le Roi et la Reine étoient en bas de la premier marche du

sanctuaire, le Roi du côté de l'épître, la Reine du côté de l'évangile ; M. le curé de Saint-Roch, du côté du Roi, à la gauche de M. de Soissons, et M. Jomart, curé de Notre-Dame à sa droite, du côté de la Reine. L'enfant étoit porté par la sage-femme. Mme d'Ardore y étoit en grand habit et en grand deuil, M. d'Ardore et deux de leurs enfants, un petit garçon qui a quatre ou cinq ans, avec un habit rouge de hussard, et une fille qui peut avoir six ou sept ans. Quand il fut question de donner le nom, le Roi demanda à la Reine comment elle vouloit le nommer; la Reine répondit : Marie ; et l'enfant fut nommé Louis-Marie. Pendant la messe, qui fut célébrée par un chapelain à l'ordinaire, il y eut un motet, comme cela se pratique tous les jours. Le pain bénit aussi comme à l'ordinaire quand le Roi entend la messe en bas; un clerc de chapelle le présenta à M. de Soissons, qui le donna au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin et à Madame. Mme Adélaïde n'étoit pas encore arrivée. Après la cérémonie, M. de Soissons présenta la plume au Roi et à la Reine pour signer le registre; M. d'Ardore signa aussi. Le curé de Saint-Roch vouloit signer aussi sur le registre, mais M. de Soissons ne l'a pas jugé à propos. M. le curé de Notre-Dame a fait ses protestations contre la prétention du curé de Saint-Roch. Immédiatement après que le Roi fut rentré chez lui, M. et Mme d'Ardore et leurs deux enfants, conduits par M. de Sainctot, vinrent faire leurs remercîments au Roi dans son cabinet, et à la Reine dans sa chambre, et présentèrent en même temps leurs enfants.

Du samedi 8, *Versailles.* — Le Roi revint hier de Choisy après souper. Il y avoit sept dames; il y en a toujours quatre de fondation, Mademoiselle, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme la maréchale d'Estrées et Mme de Mailly. Le Roi dit ordinairement aux trois premières, en partant : « Je reviendrai un tel jour. » Les trois autres étoient Mme de Saint-Germain, Mme de Maurepas et Mme la duchesse de

Gramont. Mme de Maurepas partit d'ici avec Mme de Mailly, et elles revinrent hier toutes deux avec le Roi.

J'allai le mardi à Choisy, d'où je ne revins qu'hier. Le mercredi matin, après la messe, le Roi rentra dans son cabinet, où il étoit seul; un moment après, il ouvrit la porte, et appela M. de La Rochefoucauld, qui étoit dans la chambre; M. de La Rochefoucauld resta tout au plus un demi-quart d'heure dans le cabinet, et partit immédiatement après pour Liancourt, sur la nouvelle que M. de Liancourt, son oncle, étoit malade. Je sus que ce jour même, le matin, au petit lever, M. de La Rochefoucauld, après avoir présenté de l'eau bénite au Roi, suivant l'usage, s'étoit approché de son oreille et lui avoit dit un mot. On crut juger que c'étoit pour lui demander le moment d'audience que le Roi lui donna après la messe. Ce n'est pas la seule audience qu'il ait eue; il n'étoit pas au voyage précédent de Choisy, mais il étoit à celui d'auparavant. A ce voyage, M. de La Rochefoucauld s'approcha du Roi pendant qu'il étoit dans son lit, et lui dit un mot; le soir même, après la chasse, le Roi l'appela dans son cabinet, où il resta au moins une demi-heure; cela est arrivé deux fois dans ce voyage. Il devoit partir pour La Roche-Guyon, et partit effectivement après le dit voyage. Il y a aujourd'hui huit jours qu'il parut tout d'un coup à Versailles, et vint pour le coucher du Roi. Le Roi n'étant pas encore descendu de ses cabinets, il dit qu'il n'attendroit pas, qu'il avoit à se lever matin le lendemain; cependant le lendemain dimanche, il n'étoit pas au lever du Roi, et ne vint qu'après le lever fini. Il avoit été cette même matinée chez M. le Cardinal, avec lequel il est fort bien. Étant arrivé chez le Roi après le lever, S. M., qui le croyoit encore à La Roche-Guyon, lui demanda par quel hasard il étoit revenu; il répondit au Roi qu'il avoit eu quelques affaires (1). Sur

(1) Les deux nouveaux ministres avoient été déclarés par le Roi à Choisy le lundi précédent; on ne sait pas si c'est là le sujet du voyage. (*Note du duc de Luynes.*)

cette réponse, le Roi lui dit : « Vous ne venez pas apparemment à Choisy. » « Pardonnez-moi, Sire, répondit M. de La Rochefoucauld, je compte suivre Votre Majesté. » Il a resté à Choisy depuis le dimanche jusqu'au mercredi.

J'oubliois de marquer que M. de Maurepas, M. de Gesvres et M. de Froulay arrivèrent ensemble ce même jour mercredi à Choisy, un moment avant que le Roi se mît à table pour dîner. M. d'Argenson étoit venu le matin au lever; M. de Gesvres déjeûna avec le Roi et M. de Froulay. M. de Maurepas ne se mit point à table, et soupa le soir avec le Roi. M. d'Argenson, qui avoit été à la promenade avec le Roi, le suivit jusqu'à la salle à manger; mais il n'y entra pas, et repartit pour Paris pendant le déjeûner.

Il y a quelques jours que M. le contrôleur général, étant retourné d'ici à Bercy, trouva sur la rivière, vis-à-vis de sa maison, un bâtiment préparé pour un feu d'artifice que l'on devoit tirer peu de temps après à l'occasion du rétablissement de sa santé. Les uns ont dit que c'étoit MM. les fermiers généraux; d'autres (et cela est plus vraisemblable) que c'étoit ses principaux domestiques qui l'avoient fait faire à son insu : il y avoit déjà beaucoup de peuple assemblé pour ce spectacle. Le contrôleur général parut extrêmement fâché de ces préparatifs. Cependant, il dit à ses gens que ces démonstrations de leur joie ne convenoient point dans les circonstances présentes de la guerre, qu'il leur étoit obligé de leur bonne volonté, que ce seroit pour une autre fois ; et en conséquence il fit défaire l'édifice, et fit dire au peuple qu'il n'y auroit point de feu. C'étoit il y a eu dimanche huit jours. Le Roi avoit nommé le matin les deux nouveaux ministres dans le conseil. La veille au soir, M. le Cardinal avoit appelé M. Amelot à son coucher, et lui avoit dit cette nouvelle, le chargeant d'aller le dire à M. de Maurepas et à M. de Breteuil. Le lendemain matin dimanche, à dix heures, il vit M. le Cardinal, et lui dit que M. le contrôleur général seroit bien surpris d'apprendre cette

nouvelle au conseil. Sur cela M. le Cardinal lui dit de l'aller avertir, ce qui fut fait sur-le-champ ; et le contrôleur général ne sut les nouveaux ministres que sur les onze heures, peu de temps avant d'aller au conseil.

On continue à tenir les mêmes discours sur le contrôleur général. Mendès, dont j'ai parlé ci-dessus, Barjac, valet de chambre de M. le Cardinal, et l'abbé Brissart, un de ses aumôniers, en parlent ouvertement. Barjac disoit, il y a quatre jours, de M. Orry : « Il a été travailler quatre fois chez le Roi ; il n'est venu qu'une fois ici. » Samedi, il y eut conseil. Au sortir du conseil, tous les ministres allèrent chez M. le Cardinal : c'est l'usage ; le contrôleur général fut le seul qui n'y alla point ; il s'en retourna chez lui.

Les deux nouveaux ministres ne sont point encore entrés ; on croyoit à tout moment voir arriver le cardinal Tencin ; et l'on a été fort étonné de voir qu'il a fait réponse, d Lyon, à toutes les lettres de compliment, sans parler de son départ ; il y a eu depuis une seconde lettre de M. le Cardinal, qui l'a décidé à se mettre en chemin, et l'on croit qu'il arrivera ces jours-ci.

Du lundi 10, *Versailles.* — Je viens d'apprendre que le Roy, n'ayant point de logement vacant présentement, et voulant loger en attendant M. le cardinal Tencin, lui donne trois pièces du logement qui est dans l'aile des Princes, vis-à-vis de celui-ci (1) et qu'occupoit autrefois S. A. R. M^{me} la duchesse d'Orléans ; il n'y a que le cabinet ovale, qui donne sur l'escalier, qui n'est point compris dans ledit logement ; on prend même un petit cabinet qui donne sur la galerie dont on avoit laissé la jouissance à M^{me} de Tallard depuis plusieurs années.

M. d'Argenson quitte l'intendance de Paris. Cela donne occasion dans ce moment-ci à quelques difficultés. Il étoit

(1) C'est-à-dire de celui de la duchesse de Luynes.

question de faire les tournées jusqu'à ce qu'on eût nommé à ladite intendance, ou tout au moins d'arrêter les départements. M. d'Argenson a déclaré que pour la tournée, il ne la feroit sûrement pas ; qu'à l'égard des départements, il vouloit bien les arrêter, pourvu que ce fût lui qui choisît quelqu'un pour aller faire lesdits départements, ne voulant point, avec raison, arrêter l'ouvrage de ceux qu'il n'auroit pas choisis, et dont il ne seroit pas à portée de répondre comme de lui-même. M. le contrôleur général a prétendu que M. d'Argenson devoit faire sa tournée, ou que le Roi nommât quelqu'un pour la faire, et que M. d'Argenson fît toujours ces arrêtés. Cela n'est point encore décidé. On croit que ce sera M. de Brou, intendant d'Alsace, qui aura l'intendance de Paris, et que M. de Séchelles, après la campagne, passera à l'intendance d'Alsace. On croyoit que M. Turgot pourroit être nommé pour l'intendance de Paris ; il est fort ami de M^me^ de Mailly, mais il y a de la prévention contre lui dans l'esprit de M. le Cardinal. Cette prévention est venue en partie par M. le contrôleur général, à cause des instances réitérées que M. Turgot fit dans le temps de la cherté des blés pour qu'il fût permis à la Ville d'en acheter à ses frais et dépens ; ce qui ne fut accordé qu'après beaucoup de temps et de difficultés. M. Turgot étoit alors prévôt des marchands. L'on peut savoir qu'il avoit trouvé les affaires de la Ville dans un fort mauvais état, et qu'il les a remises sur un pied fort différent. Il paroît que l'on jette les yeux sur M. Bignon, frère de l'intendant de l'armée de Flandre, pour faire par commission l'intendance de la généralité de Paris.

Il y déjà quelques jours que l'on a appris la mort de M. de Santo-Gemini ; il est mort en Espagne. Il étoit Lanti, frère de M^me^ la duchesse d'Havré et père de M^me^ de Priego.

Samedi, jour de la Nativité de la Vierge, il n'y eut

point de grande messe, mais le Roi entendit dans la tribune les vêpres chantées par les chantres de la chapelle.

On apprit hier après midi la mort de Mme la duchesse de Gramont; elle est morte d'une fièvre maligne; elle étoit fille de M. le duc d'Humières et veuve de M. le duc de Gramont, frère aîné du duc de Gramont d'aujourd'hui. Elle avoit cinquante-deux ans, et avoit été mariée au mois de février 1720, à vingt ans. Elle laisse une fille unique, qui est Mme de Lesparre. Elle n'a été que quatre ou cinq jours malade.

On sait depuis quelques jours la mort de don François infant, aîné des autres frères du roi de Portugal. On doit en donner demain part au Roi (1).

Mme de Mazarin tomba malade mardi au soir, d'un mal de gorge auquel a succédé une inflammation dans les entrailles. Elle fut confessée hier, et a reçu aujourd'hui Notre-Seigneur; elle est depuis hier au soir sans espérance; elle a actuellement la gangrène. Elle étoit brouillée depuis bien des années avec Mme de Mailly; M. Jomart, curé de Notre-Dame, qui l'a confessée, a désiré qu'elle vît Mme de Mailly. Mme de Mailly y a été cette après midi, et la visite s'est fort bien passée. Mme de Mazarin n'a que cinquante-quatre ans.

M. de Nangis est toujours dans le même état, et la foiblesse augmente. La Reine est dans une très-grande affliction de l'état de Mme de Mazarin; c'étoit aujourd'hui jour de concert, et la musique a été contremandée.

On est toujours dans le même état par rapport aux nouvelles de Prague. M. de Stainville dit hier ici que le 22 août les François avoient fait une sortie dont on ne lui fait point de détail; la lettre est datée du 1er septembre. On juge que cette sortie a été très-avantageuse pour nous.

---

(1) On prit hier le deuil pour huit jours dudit infant. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 18 septembre.)

Du vendredi 14, Versailles. — Je vis hier le nommé Frédéric, courrier allemand attaché à M. Blondel, qui arrivoit de Prague; il y avoit été envoyé de Francfort par M. Blondel. Il ne veut point dire comment il y est entré, ni comme il en est sorti; il en étoit de retour à Dresde le 6 au soir. Il a rapporté une lettre de M. le maréchal de Belle-Isle, par laquelle il est marqué que M. de Konigseck (qui n'avoit fait aucune démarche de négociation depuis la conférence du 2 juillet, qu'il accepta alors et qui n'eut aucun effet, à cause de la hauteur avec laquelle il répondit à M. de Belle-Isle) avoit envoyé demander une entrevue dans laquelle il avoit offert de lever le siége de Prague, pourvu que les troupes françoises évacuassent la Bohême; que M. de Belle-Isle avoit répondu qu'il ne pouvoit rien faire sans de nouveaux ordres; que si M. de Konigseck vouloit, il enverroit un courrier pour recevoir des instructions. Cette proposition a été refusée, et le siége a été continué : voilà ce qui est certain; on m'a ajouté, et c'est le courrier même, que M. de Konigseck avoit demandé une seconde fois une entrevue, et que M. de Belle-Isle avoit répondu que s'il venoit encore quelqu'un faire pareille proposition, qu'il lui feroit casser la tête. Il y a longtemps que l'on sait dans Prague la marche de M. de Maillebois; M. de Belle-Isle l'a fait dire à M. de Konigseck, ajoutant qu'il ne manquoit ni de subsistances ni de munitions. Effectivement, le courrier m'a dit que le vin n'étoit pas cher dans Prague, que la viande n'y valoit qu'environ 8 sols et le pain 4 sols, que les troupes y paroissoient sans inquiétude et en très-bon état, et la ville très-bien fortifiée.

M^me^ de Mazarin mourut lundi 10 de ce mois, sur les onze heures du matin; son corps fut porté sur-le-champ au bureau de la marine, et fut enterré mercredi au soir ici, à la paroisse Notre-Dame. M^me^ de Luynes alla voir M. le Cardinal le mardi. M. le Cardinal lui dit qu'il paroissoit que l'intention du Roi étoit de suivre le goût de

la Reine pour le choix d'une dame d'atours; effectivement, dès le mardi au soir, la Reine fit proposer cette charge à Mme de Tonnerre, qui habite ici, depuis longtemps, à cause de la maladie de M. le maréchal de Nangis, son frère. Mme de Tonnerre remercia, disant qu'elle étoit attachée à Mme la duchesse d'Orléans autant par goût que par son devoir, et qu'elle lui avoit trop d'obligation pour pouvoir jamais se résoudre à la quitter. Nul raisonnement n'a pu faire changer de sentiment Mme de Tonnerre, ni ses amies, qui lui ont représenté que ses affaires n'étoient pas assez bonnes pour ne pas accepter la place qu'on lui offroit. Sur ce refus, M. le Cardinal demanda à la Reine sur qui elle jetoit les yeux. La Reine demanda que ce fût Mme la duchesse de Villars; mais il s'agissoit d'obtenir son consentement, et à la première proposition qu'on lui en fit elle refusa. Cependant la Reine lui demanda avec tant d'instances, qu'à la fin elle parvint à obtenir ce consentement. M. le Cardinal, qui devoit ce jour-là (mercredi) travailler avec le Roi, avoit prié la Reine de lui mander avant le travail à quoi Mme de Villars se détermineroit. La Reine lui ayant fait dire qu'elle avoit son consentement, M. le Cardinal dit à M. de Villars, qui étoit ici et qui devoit s'en retourner, qu'il attendît après le travail pour remercier le Roi. Cette grâce effectivement fut déclarée immédiatement après le travail, et Mme de Villars vint dans la chambre de la Reine, après le grand couvert, faire sa révérence au Roi. Elle ne fait encore aucune fonction, n'ayant point son brevet ni prêté serment. Elle est dans une affliction continuelle depuis cette grâce, parce que la vie retirée qu'elle mène depuis quinze ans, et qui est dans son goût, s'accorde peu avec les devoirs de la charge de dame d'atours. Mmes de Flavacourt et de la Tournelle sont restées ici depuis la mort de Mme de Mazarin. Mme de la Tournelle loge dans l'appartement de M. l'évêque de Rennes, et Mme de Mailly a prêté à Mme de Flavacourt son appartement dans l'aile neuve.

L'on croit que Mme de la Tournelle aura la place de dame du palais de Mme de Villars. La Reine a écrit même à M. le Cardinal pour le demander; cela sera déclaré au retour du Roi. Il y a un autre arrangement pour Mme de Flavacourt, que je ne peux pas marquer dans ce moment et qui sera fait aussi au retour du Roi.

M. le cardinal Tencin arriva avant-hier à Paris, et fut hier à Issy voir M. le Cardinal.

Lundi dernier 10 de ce mois, à trois heures du matin, M. le prince de Conty partit en poste avec son capitaine des gardes et deux ou trois domestiques pour aller joindre M. le maréchal de Maillebois. Le Roi ne le sut que mercredi, et donna ordre sur-le-champ à M. de Breteuil d'envoyer un courrier à M. de Maillebois et de lui mander de mettre M. le prince de Conty aux arrêts dans le moment qu'il arriveroit. Mme la princesse de Conty vint ici hier matin; elle venoit d'Issy, où elle avoit vu M. le Cardinal, qui lui fit des reproches de ce qu'elle l'avertissoit si tard du départ de M. le prince de Conty; Mme la princesse de de Conty lui répondit qu'elle n'avoit pu l'avertir plus tôt, parce qu'il falloit bien laisser à M. le prince de Conty le temps de gagner assez d'avance pour ne pouvoir plus être arrêté en chemin; qu'elle convenoit d'avoir approuvé le projet de son fils, et que son seul regret étoit de ne pouvoir pas être dans le même cas que lui, parce qu'elle auroit fait la même chose; qu'elle venoit lui demander conseil, son dessein étant d'aller se jeter aux pieds du Roi pour lui demander pardon et grâce; mais que le Roi étant à Choisy, cette circonstance l'embarrassoit. M. le Cardinal lui répondit qu'il n'y avoit point de lieu où le Roi pût trouver mauvais qu'une mère comme elle allât demander grâce pour son fils. En conséquence, Mme la princesse de Conty, après avoir été le matin chez la Reine, à qui elle rendit compte de sa situation, partit à trois heures pour aller à Choisy, voulant se trouver à l'arrivée du Roi, qui étoit parti à neuf heures pour aller à la chasse à

Sénart. Mme la princesse de Conty parla à Mme de Mailly et à M. de Meuse. Mme de Mailly fit tout ce qu'elle put pour lui persuader de remettre cette visite au lendemain, et n'ayant pu l'y déterminer, elle dit qu'elle partiroit avant elle; qu'en arrivant à Choisy elle passeroit la rivière et iroit au-devant du Roi; qu'elle le feroit arrêter en chemin, pour lui parler et le prévenir. Il fut dit que Mme la princesse de Conty ne se montreroit point en arrivant à Choisy, qu'elle demeureroit dans la chambre de la concierge, jusqu'à l'arrivée du Roi, et jusqu'à ce que l'on sût si le Roi voudroit bien la voir.

Il y a longtemps que M. le prince de Conty avoit formé ce projet; il en parla à Mme de Mailly il y a plus de quatre mois, sous le dernier secret. Mme de Mailly fit tout ce qu'elle put pour l'en détourner, lui représentant combien cette démarche déplairoit au Roi. M. le prince de Conty ne parut pas persuadé par toutes ses raisons, et lui dit seulement en finissant la conversation qu'il la prioit d'oublier absolument ce qu'il lui avoit dit et qu'il n'en fût jamais question. M. le prince de Conty se pique de beaucoup d'amitié et de confiance pour Mme de Mailly. Mme la princesse de Conty représente avec raison que le départ de M. le prince de Conty est fort différent de celui de MM. de Conty, grand-père et oncle, partis avec le prince Eugène de Savoie sans permission pour aller servir dans l'armée de l'empereur contre les Turcs, ce qui, comme l'on sait, déplut au feu Roi, qui leur envoya ordre de revenir. Il n'y eut que le prince Eugène qui, n'étant pas dans les mêmes circonstances qu'eux, puisqu'il n'étoit point né sujet du Roi, continua sa route; et MM. les princes de Conty lui donnèrent presque tout l'argent qu'ils avoient. Ici, M. le prince de Conty sort à la vérité hors du royaume sans permission, mais c'est pour aller joindre l'armée du Roi et y servir comme volontaire, sans équipage et sans grade.

L'on sait depuis plusieurs jours que don Philippe est

passé en Savoie, qu'il est à Saint-Jean de Maurienne et a reçu les hommages de tout le pays.

Du Samedi 15, *Versailles.* — Aujourd'hui, au retour de la messe, Mme de Villars a prêté serment; la Reine étoit dans son fauteuil, dans sa chambre, au même endroit où elle donne audience aux ambassadrices; le dos tourné à la cheminée. Mme de Villars étoit à genoux, sans carreau, devant la Reine; elle a ôté ses gants, et a mis ses mains dans celles de la Reine. M. de Balagny, secrétaire des commandements de la Reine, a lu le serment, qui est fort court. Immédiatement après, on a apporté le dîner de la Reine; Mme de Villars a présenté la serviette et a servi le dîner.

Hier au soir, M. de Châtillon reçut une lettre de M. le Cardinal par laquelle il le chargeoit d'apprendre à M. de Tessé le père et à Mme de Tessé la mort de M. de Tessé, colonel du régiment de la Reine. Il est mort des blessures qu'il avoit reçues à la sortie du 22 du mois passé. M. de Châtillon et M. le duc de Béthune ont été cet après-midi annoncer ce malheur à Mme de Tessé et à M. de Tessé. On ne peut point exprimer l'excès de douleur de l'un et de l'autre. M. le Cardinal a chargé M. de Châtillon d'assurer M. et Mme de Tessé qu'à l'égard de la charge le Roi chercheroit à leur donner des marques de bonté; on ne doute pas qu'on ne la rende au père.

On m'a assuré que M. Pecquet, qui étoit en prison depuis longtemps, étoit sorti de Vincennes jeudi dernier (1).

Mme la princesse de Conty fut jeudi à Choisy, comme j'ai marqué ci-dessus. Le Roi la reçut fort froidement, et lui dit que M. le prince de Conty marquoit beaucoup de zèle, mais qu'il avoit fait une grande sottise de partir sans sa permission. S. M. ajouta qu'il avoit envoyé ses ordres à M. de Maillebois; et Mme la princesse de Conty ne put jamais avoir d'autres éclaircissements.

---

(1) Il avoit été arrêté au mois de septembre 1740. Voir les *Mémoires* à cette date.

M^me la maréchale de Belle-Isle arriva avant-hier à Paris.

Du dimanche 16, *Versailles.* — M^me la princesse de Conty vient de me conter ce qui s'est passé à Choisy ; c'est à peu près ce que j'ai marqué ; cependant ce détail-ci sera plus exact.

M^me de Mailly avoit laissé un de ses gens à M^me la princesse de Conty pour la mener dans la chambre de la concierge ; elle fit avertir M^me la princesse de Conty lorsque le Roi fut arrivé, et elle la conduisit dans la chambre du Roi jusqu'à ce que le débotter fût fini ; dès que le Roi fut habillé, il passa dans son cabinet ; alors M^me la princesse de Conty s'avança à la porte du cabinet, avec M^lle de Conty et M^lle de la Roche-sur-Yon, et dit au Roi qu'elle venoit lui demander pardon pour son fils ; que M^me la Duchesse seroit venue aussi si elle ne s'étoit pas trouvée incommodée. Le Roi répondit d'un air fort froid : « Il a fait une grande sottise. » « Il est vrai, Sire, répondit M^me la princesse de Conty, et c'est pour cela que je viens supplier V. M. de lui pardonner et lui faire grâce. » Le Roi lui dit : « J'ai envoyé mes ordres à M. de Maillebois. » M^lle de la Roche-sur-Yon prit la parole, et dit qu'au moins M. le prince de Conty avoit marqué beaucoup de zèle. « Il a effectivement beaucoup de zèle, » dit le Roi. M^me la princesse de Conty ne put avoir d'autre réponse, et repartit aussitôt. Mademoiselle n'étoit point encore arrivée à Choisy ; M^me la princesse de Conty la trouva en chemin. Le lendemain, Mademoiselle demanda permission au Roi de venir à Paris, et alla rendre visite à M^me la princesse de Conty. M^me la princesse de Conty avoit été ce jour, dès neuf heures du matin, rendre compte à M. le Cardinal de ce qui s'étoit passé à Choisy ; elle lui dit qu'il étoit juste que son fils fût puni, puisqu'il avoit déplu au Roi ; mais que toute la grâce qu'elle demandoit étoit qu'on ne le fît pas revenir, et qu'elle craignoit les représentations des autres princes. M. le Cardinal lui dit que la première fois qu'il verroit le

Roi, il lui rendroit compte de cette affaire, et qu'il plaideroit la cause pour M. le prince de Conty. Dès le jour même que le Roi sut le départ de M. le prince de Conty, le Roi envoya des lettres à chacun des princes du sang portant défenses de partir, et disant que M. le prince de Conty étoit parti sans sa permission et qu'il avoit envoyé ordre de le punir. Cette expression est dans la lettre.

M. le prince de Conty avant que de partir avoit remis à M^me sa mère une lettre pour M. le duc d'Orléans, par laquelle il lui rend compte de la démarche qu'il fait, lui recommande M. le comte de la Marche, ajoutant qu'il désire que l'on ne fasse rien pour sa conduite ou pour ses affaires que de concert avec lui. M. le duc d'Orléans avoit été tuteur de M. le comte de la Marche jusqu'à la majorité de M. le prince de Conty; cette tutelle finit par la majorité. M. le prince de Conty prie M. le duc d'Orléans de vouloir bien la reprendre pendant son absence. M^me la princesse de Conty a été elle-même porter cette lettre à M. le duc d'Orléans, qui en a paru très-content et lui a offert de se joindre à elle pour solliciter la grâce de M. le prince de Conty.

Du mercredi 19, *Versailles*. — Le Roi revint hier de Choisy; il y avoit cinq dames à ce voyage, les deux princesses, M^me de Mailly, M^me d'Antin et M^me la maréchale d'Estrées.

L'on meubla hier l'appartement que j'ai marqué ci-dessus pour M. le cardinal Tencin; ce sont des meubles du Garde-Meuble qu'on lui prête. Celui qui est auprès, destiné pour M. d'Argenson, n'est point encore meublé; on ne croit pas même qu'il en fasse usage.

M. le cardinal Tencin est arrivé ce matin, et M. d'Argenson; ils ont pris tous deux séance au conseil, qui s'est tenu immédiatement après la messe. M. le cardinal Tencin n'a été présenté au Roi qu'en entrant au conseil; il attendoit chez lui qu'on vînt l'avertir. Il étoit à la droite

du Roi (1) et M. le cardinal de Fleury à la gauche (2); M. le cardinal de Fleury n'a jamais voulu quitter la place du côté gauche pour n'être pas obligé d'en changer lorsque M. le duc d'Orléans venoit au conseil. C'est M. de Breteuil qui est au bout de la table, vis-à-vis le Roi. Après le conseil, tous les ministres anciens et nouveaux sont allés chez M. le Cardinal et ont assisté à son dîner.

M. le cardinal de Fleury a été aujourd'hui voir Mme la marquise de Tessé.

Il n'y a encore rien de décidé sur la place de dame du palais. La Reine écrivit il y a quelques jours à M. le Cardinal pour demander la place pour Mme de la Tournelle. Depuis, on lui a représenté que dans le temps que Mme la maréchale de Villars céda sa place à Mme sa belle-fille, il y avoit eu un arrangement (3) de fait avec la permission du Roi, que si Mme la duchesse, alors marquise de Villars, venoit à mourir, ou demandoit permission de se retirer, la place seroit conservée à Mme la Maréchale. Cette représentation a déterminé la Reine à écrire une seconde lettre à M. le Cardinal en faveur de Mme la maréchale de Villars, dont l'intention auroit été de reprendre cette place, seulement pour quelque temps, mais dans la vue de la faire passer à sa petite-fille en la mariant. Mme la maréchale de Villars a depuis renoncé à cette vue et a écrit à M. le Cardinal pour le prier de ne point songer à elle. Depuis ce temps, la nouvelle de la mort de M. de Tessé, l'affliction de toute sa famille, a touché la Reine, qui a toujours eu des bontés pour eux. Dans ces dispositions, M. le marquis de Tessé l'a fait souvenir qu'il y avoit trois ans qu'elle avoit bien voulu promettre de demander la

---

(1) Ensuite M. de Maurepas et M. Amelot, à sa droite. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Ensuite M. d'Argenson, M. le contrôleur général et M. de Breteuil. (*Note du duc de Luynes.*)

(3) Cet arrangement est expressément marqué dans le brevet de Mme la duchesse de Villars, et c'est ce qu'on ignoroit. (*Note du duc de Luynes.*)

première place vacante de dame du palais pour Mme de Saulx, sa fille, nièce de M. l'archevêque de Rouen. Sur-le-champ, la Reine écrivit à M. le Cardinal en faveur de Mme de Saulx (1). M. le Cardinal lui répondit qu'il rendroit compte au Roi de ce qui regardoit Mmes de la Tournelle et de Saulx; que pour ce qui regardoit Mme de Villars (la maréchale), il croyoit inutile d'en parler, puisqu'elle lui avoit mandé qu'elle ne songeoit plus à cette place. Ce qui a déterminé Mme la maréchale de Villars, c'est qu'elle a su que Mme de Mailly demandoit la place de dame du palais pour Mme de la Tournelle; par considération pour elle, elle s'est désistée de sa prétention, disant qu'elle espéroit qu'elle voudroit bien donner à sa petite-fille une place de dame du palais de Mme la Dauphine.

Du jeudi 20, *à Versailles.* — Ce matin, M. le Cardinal a été chez la Reine et lui a dit que le Roi avoit nommé Mme de la Tournelle pour remplir la place de dame du palais vacante. Aussitôt que Mme de Luynes est entrée chez la Reine, la Reine lui a dit ce qu'elle venoit d'apprendre par M. le Cardinal, et lui a ajouté de l'envoyer dire à Mme de la Tournelle. Cette attention de la Reine de faire passer cette nouvelle par sa dame d'honneur est suivant la règle et l'usage ordinaire.

On croyoit hier que non-seulement Mme de la Tournelle, mais même Mme de Flavacourt seroient déclarées dames du palais. Mme de Mailly, avant le dernier voyage de Choisy, avoit été trouver M. le Cardinal pour lui demander la permission de se démettre de sa charge en faveur de Mme sa sœur, et de demander au Roi qu'il la declarât dame d'atours de Mme la Dauphine. Cet arrangement

(1) La Reine fit plus, elle envoya quérir Mme de la Tournelle, et lui dit qu'elle auroit fort désiré l'avoir dans son palais; mais qu'elle ne s'étoit pas souvenue d'un engagement qu'elle avoit pris il y a trois ans; qu'il lui étoit impossible de manquer à ses engagements; qu'elle n'avoit pu s'empêcher d'écrire pour Mme de Saulx, et que si le Roi lui donnoit à choisir, qu'elle seroit obligée de lui donner la préférence. (*Note du duc de Luynes.*)

étoit fait de concert avec le Roi ; elle écrivit même sur cette affaire, de son petit appartement, en présence du Roi. Le Roi lut la lettre, et lui dit qu'elle étoit bien. Lorsqu'elle alla chez M. le Cardinal (c'étoit le jour que Mme de Villars fut déclarée dame d'atours, et quelque moment avant le travail), le Cardinal fut surpris de la proposition, et ne la comprit pas même d'abord ; car sur le mot de dame d'atours il crut que c'étoit pour la Reine ; il lui dit : « Mais, madame, la place est donnée. » Cependant, il paroissoit que cet arrangement seroit suivi, le Cardinal ayant depuis recommandé à Mme de Mailly de n'en point parler à la Reine. Malgré cela, Mme de Mailly crut devoir faire prévenir la Reine par M. de Maurepas ; la Reine parut fort touchée de cette attention, et on croyoit que dès hier au soir les deux grâces seroient déclarées en même temps ; apparemment que quelques réflexions ont empêché cette dernière. Hier, Mme de Mailly eut une longue conversation avec M. de Maurepas, qui lui conseilla de changer de système, lui représentant qu'il auroit mieux valu ne point demander pour les deux sœurs en même temps ; mais qu'elle ne réussiroit point à obtenir pour Mme de Flavacourt qu'en offrant de se démettre purement et simplement. En conséquence, Mme de Mailly écrivit à M. le Cardinal de chez M. de Maurepas.

Hier, les enfants de Mme de Mazarin firent leurs révérences en pleureuses et sans manteau : M. de Saint-Florentin, qui est fils, M. de Maurepas, qui est le gendre, M. de Mailly, le mari de la dame du palais, qui est le frère de Mme de Mazarin, mais qui par sa femme est le petits-fils de feu M. de Mazarin, et M. de Rubempré, qui est frère, et qui n'avoit point de pleureuse.

Il n'y a encore rien de déclaré sur la charge de premier écuyer de la Reine ; mais il n'est plus douteux que le Roi la donne au fils aîné de feu M. de Tessé, qui n'a pas encore six ans ; son grand-père, M. le comte de Tessé, l'exercera jusqu'à ce qu'il ait vingt-et-un ans. Dans le temps

que M. de Tessé qui vient d'être tué épousa Mlle de Charost il fut question de céder la charge en faveur du mariage. M. de Tessé, fort incertain dans ses volontés, eut beaucoup de peine à se déterminer, et n'y consentit qu'à deux conditions, de conserver les appointements et d'avoir une lettre d'assurance qu'en cas que son fils vînt à mourir, la charge lui reviendroit. M. de Maurepas eut beaucoup de peine hier à faire les arrangements nécessaires pour la nouvelle grâce, qui sera sûrement accompagnée de plusieurs conditions. Cette grâce est regardée comme très-grande ; il est vrai que les circonstances étoient bien favorables pour l'obtenir.

Mme de Belle-Isle prit hier son tabouret dans le cabinet du Roi, comme à l'ordinaire. Ce fut Mme de Luynes qui la présenta, et Mme d'Ancenis fut avec elle. Mme la duchesse de Béthune, mère de M. le duc de Charost, étoit propre sœur du père de M. le maréchal de Belle-Isle. Tout le monde croyoit que le Roi parleroit à Mme la maréchale de Belle-Isle ; pour moi, je ne pouvois en douter, d'autant plus que le matin j'avois été avec Mme de Mailly chez Mme la maréchale de Belle-Isle, où il n'y avoit dans ce moment que M. de Charost et M. de Meuse. Il avoit été question des discours que l'on tient fort indiscrètement ici sur M. le maréchal de Belle-Isle, et Mme de Mailly avoit répété plusieurs fois à Mme de Belle-Isle qu'elle devoit peu s'embarrasser de tous ces discours ; qu'il suffisoit que le maître fût content ; que le Roi l'étoit de M. de Belle-Isle, et n'avoit jamais changé ; que pour elle, elle avoit toujours persisté dans les mêmes sentiments d'amitié ; que l'on avoit pu croire qu'ils étoient diminués parce qu'elle avoit cessé de prendre son parti aussi ouvertement depuis tous les bruits qui s'étoient répandus ; mais qu'elle avoit cru en cela le servir plus utilement, et qu'elle n'avoit jamais cessé de prendre le plus véritable intérêt à ce qui le regarde. Malgré toutes ces dispositions, le Roi ne dit pas un mot à Mme de Belle-Isle, ni à la présentation, ni pendant tout

le souper. Il paroît que la prévention contre M. de Belle-Isle a gagné même M^me la princesse de Conty. On disoit hier qu'on faisoit un crime à M. le maréchal de Belle-Isle de ce que l'on avoit eu plusieurs fois par lui des nouvelles de ce qui se passe dans Prague et de ce que ce n'étoit point par M. le maréchal de Broglie, qui commande l'armée. La réponse à cette accusation est fort simple, puisque, comme je l'ai marqué ci-dessus, autant l'on est persuadé de la force et du courage de M. le maréchal de Broglie, autant l'est-on peu de son secret; on en peut juger par ce que j'ai marqué ci-dessus, à l'occasion de M. Renault. D'ailleurs, M. de Belle-Isle ne fait rien dans Prague que de concert avec M. de Broglie et par ses ordres; mais la prévention de M. de Broglie contre M. de Belle-Isle subsiste toujours. On me contoit hier une circonstance par rapport à cette prévention; c'étoit immédiatement après la retraite de Frauenberg et lorsqu'il fut question de prendre un camp sous le canon de Prague. J'ai déjà marqué plusieurs détails sur les différents sentiments des deux maréchaux au sujet de ce camp. M. de Broglie en avoit d'abord choisi un, qui parut à M. de Belle-Isle n'être pas bon; il en parla à M. de Broglie, et ne put le persuader. Voyant cependant qu'il étoit essentiel de choisir un autre camp, il s'adressa à M. de Chapiseau, du régiment du Roi, et le mit au fait de ce qu'il falloit dire. M. de Chapiseau alla le lendemain trouver M. de Broglie, et lui dit avec liberté : « Je viens de voir votre camp, Monsieur le Maréchal; mais savez-vous bien qu'il n'est pas trop bon. » Le maréchal de Broglie lui dit : « Oh! pour vous, vous n'êtes pas de la cabale : eh bien, nous irons ce soir l'examiner ensemble. » Il y alla effectivement, et le changea le lendemain.

Il y eut hier conseil d'État : je l'ai marqué; il y en a eu encore un aujourd'hui, et il y en aura un troisième demain; samedi, conseil de dépêches, et dimanche encore conseil d'État, après lequel le Roi ira le soir à Choisy pour jusqu'à vendredi. M. le Cardinal doit aller passer

plusieurs jours à Draveil, vis-à-vis Choisy, de l'autre côté de la rivière. On dit qu'il veut être quelque temps sans entendre parler d'affaires ; il y a des gens qui croient que cette disposition et ces conseils d'État redoublés annoncent une retraite prochaine du Cardinal.

Du vendredi 21, *Versailles.* — Hier les dames du deuil de Mme de Mazarin firent leurs révérences ; elles étoient six : Mmes de Maurepas, d'Agénois, de Mailly, de Flavacourt, de la Tournelle et Mme la duchesse de Duras, ci-devant de Durfort, parce que son mari avoit épousé en premières noces une petite-fille de feu M. de Mazarin.

Hier au soir, il fut déclaré que Mme de Mailly cédoit sa place de dame du palais, purement et simplement, avec les appointements, à Mme de Flavacourt; cela fait un changement dans les semaines que je marquerai. Cette démarche de Mme de Mailly est regardée avec raison comme une grande marque de générosité de sa part ; on juge avec raison qu'on peut la regarder comme imprudente, et qu'un peu plus de prévoyance pour l'avenir auroit dû l'empêcher d'exécuter ce projet.

Voici l'arrangement nouveau des semaines des dames du palais. Mme d'Antin et Mme de Montauban avoient avec elles Mme de Bouzols et Mme de Fitz-James. Ces deux dernières passent dans la semaine de Mme de Boufflers, dans laquelle étoient aussi Mme de Villars, Mme de Talleyrand et Mme de Mérode. Mme de Talleyrand va remplacer Mme de Mailly dans la semaine de Mme de Fleury, de Mme d'Ancenis et de Mme de Rupelmonde. Ainsi, dans une semaine il y aura Mmes d'Antin, de Montauban, de Flavacourt et de la Tournelle ; dans l'autre, Mmes d'Ancenis, de Fleury, de Rupelmonde et de Talleyrand ; et dans la troisième Mmes de Boufflers, de Fitz-James, de Bouzols et de Mérode.

Hier, il fut déclaré que le Roi avoit donné le régiment de la Reine à M. le chevalier de Tessé, frère de celui qui vient d'être tué.

Ce matin s'est tenu le troisième conseil d'État, dont

j'ai déjà parlé. Les deux nouveaux ministres n'en savoient rien à neuf heures du matin; mais ce qu'il y a de plus singulier, c'est que M. le Cardinal n'en savoit rien, et a été fort étonné à midi quand on est venu l'avertir de la part du Roi pour le conseil. Il y a cependant apparence que c'est un oubli, car M. Amelot et M. de Breteuil le savoient.

Du samedi 22, *Versailles.* — La grâce accordée à M. de Tessé fut déclarée hier. C'est le fils qui a la charge et qui ne l'exercera qu'à vingt-et-un ans. Le grand-père aura l'exercice pendant ce temps.

Le régiment d'Auvergne, vacant par la mort de M. de Clermont, qui a été tué à l'affaire du 22, a été donné à la famille. Ce M. de Clermont étoit cousin de celui qui fut tué en Italie, à la tête du même régiment, et frère d'une M[lle] de Clermont qui étoit attachée à la reine d'Espagne (Orléans). Ce traitement est d'autant plus digne de la bonté et même de la justice du Roi, que la famille, qui est fort peu riche, avoit engagé tout son bien pour mettre M. de Clermont en état de payer ce régiment.

Il y a eu aujourd'hui conseil de dépêches, comme j'ai marqué ci-dessus. Les deux nouveaux ministres y sont entrés. M. Amelot y a fait le rapport de l'affaire de M. de Lœwenstein-Werthein, petit-neveu de feu M[me] de Dangeau, au sujet de trois arrêts du parlement de Metz rendus en faveur des comtes de Stolwerg, par rapport aux terres de Chasse-Pierre, Cugnon et leurs dépendances, situées près de Sedan, et qui forment une souveraineté. Le prince de Lœwenstein a gagné son procès.

On est toujours dans le même état par rapport à la Bohême: on n'a point de nouvelles de Prague; on sait seulement que la jonction de l'armée de M. de Maillebois et de celle de M. le comte de Saxe s'est faite le 16. On attend à tout moment des nouvelles de la levée du siége de Prague.

Le Roi va demain à Choisy, d'où il reviendra samedi

après souper. Les dames de ce voyage sont les deux princesses (1), Mme la maréchale d'Estrées, Mme de Mailly, Mmes les duchesses de Boufflers et de Ruffec, et Mme Amelot avec Mme la duchesse de la Force, sa fille.

Hier Mme de Mailly alla chez le Roi et chez la Reine avec Mmes de la Tournelle et de Flavacourt faire leurs remercîments.

Du lundi 24, *Versailles.* — Mme la princesse de Conty fit venir ici samedi M. le comte de la Marche; elle pria M. le Cardinal de le mener chez le Roi. Ce fut à l'heure du travail que M. le Cardinal mena M. le comte de la Marche dans le cabinet du Roi. Il n'a que six ans. Il dit au Roi en entrant : « Sire, je viens vous supplier de pardonner à mon papa. » Le Roi lui dit : « Il faudra bien vous accorder ce que vous demandez. » On a eu nouvelle de l'arrivée de M. le prince de Conty à l'armée de M. le maréchal de Maillebois; il est arrivé avant le courrier qui portoit ordre de le mettre aux arrêts. Il étoit dit dans l'ordre que M. de Maillebois renverroit le courrier pour que l'on sût que l'ordre avoit été exécuté. Depuis, le Roi a bien voulu modérer le temps des arrêts à huit jours, et cela seulement les jours que l'armée ne marchera point; après les huit jours, S. M. permet à M. le prince de Conty de servir comme volontaire.

On vient d'apprendre tout à l'heure ici que le siége de Prague est levé; c'est par un courrier de M. de Montijo, qui est toujours le premier instruit de toutes les nouvelles. M. le Cardinal l'a mandé aujourd'hui au Roi à Choisy.

Du dimanche 30, *Versailles.* — Le Roi revint vendredi de Choisy après souper. Le mercredi M. Amelot avoit été au lever du Roi à Choisy, avec lequel il avoit été enfermé une demi-heure ou trois quarts d'heure. M. Amelot soupa ce même jour avec le Roi.

---

(1) Mademoiselle et Mlle de la Roche-sur-Yon.

Jeudi j'allai à Choisy, et j'y soupai; pendant le souper le Roi parla beaucoup des nouvelles qu'il avoit reçues de Prague, de ceux qui avoient été blessés, ou tués, ou qui étoient malades, et dit toujours : « C'est Belle-Isle qui m'a mandé. » Il parla aussi beaucoup de la défense de la place, et ne nomma pas une seule fois le nom de M. de Broglie, disant : « Il y a eu trente jours de tranchée ouverte; Belle-Isle avoit fait faire des ouvrages avancés; il s'y est toujours maintenu, attaquant les tranchées des ennemis aussi par des tranchées. » Cette conversation fut fort remarquée.

A l'occasion de la mort de M^me^ de Mazarin (Mailly), le Roi envoya un gentilhomme ordinaire chez M^mes^ les duchesses de Mazarin (Rohan), d'Agénois et même de Duras. Celle-ci est la seconde femme de M. de Duras, ci-devant Durfort, qui avoit épousé en premières noces la petite-fille de M. de Mazarin. Le Roi a envoyé aussi un gentilhomme ordinaire chez M. et M^me^ de Maurepas, chez M. et M^me^ de Saint-Florentin. Le Roi a paru avoir beaucoup de peine à se déterminer à envoyer chez ces quatre derniers. M. de Maurepas sollicitoit M. le Cardinal depuis quelques jours avec vivacité pour obtenir cette grâce; M. le Cardinal en parla deux ou trois fois dans le travail; on avoit rapporté des exemples : un, de M. de Pontchartrain sur la mort de M^me^ la chancelière; un, de M. de Lyonne; un, de feu M. de Beringhen, premier écuyer, père de celui-ci, sur la mort de son père ou de sa mère; un, de M. Chauvelin sur la mort de sa belle-mère (M^me^ de Beauvais); un, de M. de Maurepas sur la mort de son frère, évêque de Blois; mais le gentilhomme ordinaire ne vit point M^me^ de Maurepas; un ou deux, de M. le chancelier. Il s'en est trouvé aussi de contraires. M. Chauvelin, par exemple, a été refusé une fois, et n'obtint qu'à la seconde. D'ailleurs, pas un seul exemple que le Roi ait envoyé chez les ministres d'État à l'occasion des mariages. En dernier lieu, M. Amelot a marié sa fille à M. de la Force, et M. de Breteuil, sa fille à M. de

Clermont; le Roi n'y a point envoyé (1). Le Roi informé de tous ces détails remettoit toujours au lendemain à donner des ordres. M. de Gesvres, fort ami de M. de Maurepas et sachant les intentions de M. le Cardinal, se présentoit tous les jours pour recevoir les ordres de S. M. et faire avertir en conséquence un gentilhomme ordinaire qui vînt recevoir l'ordre directement du Roi, car c'est leurs priviléges, et le Roi disoit toujours à M. de Gesvres : « Il n'est pas encore temps, » ou bien : « Je n'ai encore rien à vous dire. » Enfin le dimanche, après la mort de Mme de Mazarin, le Roi partit pour Choisy après le salut, comme je l'ai marqué, et avant le salut il dit à M. de Gesvres qu'il falloit envoyer faire des compliments. M. de Gesvres fit venir un gentilhomme ordinaire dans le cabinet du Roi; le Roi lui dit : « Vous irez chez Mme de Mazarin, chez Mme d'Agénois et Mme de Duras. » M. de Gesvres voyant que le Roi en restoit là, lui dit : « Sire, et M. de Maurepas? » Le Roi, rouge et embarrassé, dit d'une voix plus basse au gentilhomme ordinaire : « Chez M. de Maurepas. » Ce n'étoit pas encore assez, et le Roi n'en disoit pas davantage; M. de Gesvres lui dit : « Sire, et Mme de Maurepas? » et le Roi ajouta : « Et Mme de Maurepas. » Le gentilhomme ordinaire, voyant que le Roi n'alloit pas plus loin, crut que c'étoit oubli, et dit : « Et M. et Mme de Saint-...... ? » comme une question. Nouvel embarras du Roi, qui prononça cependant enfin les noms de M. et Mme de Saint-Florentin. Le Roi en passant de ce cabinet dans le cabinet des perruques avoit dit quelque chose à M. de Gesvres, mais si bas que M. de Gesvres ne l'avoit pas entendu. Après l'ordre donné au gentilhomme ordinaire, le Roi dit à M. de Gesvres : « Je vous ai déjà dit d'écrire sur votre livre que c'étoit sans

(1) A l'égard des accouchements, il n'y a nul exemple que le Roi ait envoyé chez d'autres femmes que celles qui sont titrées. M. le Dauphin et Mesdames envoient partout où le Roi envoie. A l'égard de la Reine, elle donne les ordres qu'elle juge à propos. (*Note du duc de Luynes.*)

tirer à conséquence. » De là, le Roi passa pour le salut, et en y allant il répéta encore ces mêmes mots à M. de Gesvres pour la troisième fois. C'est de M. de Gesvres même, fort ami de M. de Maurepas et qui l'a bien servi dans cette occasion, que je sais ce détail; il m'a ajouté que l'ordre le plus embarrassant et le plus considérable à donner n'auroit pas autant embarrassé le Roi que celui-ci.

M. le cardinal Tencin a pris aujourd'hui ses entrées chez la Reine, comme ministre; ce sont les entrées de la chambre, et il les a chez le Roi. Cette grâce lui avoit été accordée avant qu'il allât à Rome, et il n'en avoit pas fait d'usage chez la Reine.

M. d'Argenson les prit au même titre de ministre, il y a huit jours (1), et vint auparavant parler à Mme de Luynes. M. le cardinal Tencin, sur cet exemple, s'est déterminé à les prendre, et est venu ce matin chez Mme de Luynes.

M. le duc de Villars a resté aujourd'hui chez la Reine après le dîner; il a les grandes entrées comme mari de la dame d'atours.

OCTOBRE.

Conseils du Roi. — Nouvelles de Prague. — MM. de Brissac et de Chevreuse. — Timidité du Roi. — Audience de congé de l'ambassadeur de Venise; cérémonie du baudrier. — Nouvelles de l'armée de M. de Maillebois. — Mort de la comtesse de Mortemart. — M. de Beauvau. — Mort du maréchal de Nangis; son caractère; son testament. — Départ des princes pour la Flandre. — Parti des Broglie contre le maréchal de Belle-Isle. — Prétendants à la place de chevalier d'honneur de la Reine. — M. de Boufflers. — Appartements donnés. — Le Roi parle à M. de Beauvau. — Nouveaux détails sur la retraite de Frauenberg; justification de M. de Belle-Isle. — Nouvelles de Bohême; division des généraux. — Altération de la mémoire du cardinal de Fleury. — Affaires de Flandre. — Mort de Massillon.

(1) Il ne les prit pas ce jour-là; il ne les prit qu'hier, mais il en parla à Mme de Luynes, qui en rendit compte à la Reine. (*Addition du duc de Luynes*, datée du 2 octobre.)

Du mardi 2 octobre, Versailles. — M. le Cardinal n'a point été à Draveil, mais seulement à Issy, et il n'en est point revenu au retour du Roi ; cependant les conseils se sont tenus comme à l'ordinaire. Il y eut samedi et dimanche conseil d'État, hier lundi conseil de finances. Le Roi a travaillé tous les soirs seul avec quelqu'un des ministres ; samedi c'étoit M. Amelot, dimanche M. le contrôleur général, et hier M. de Breteuil.

Hier matin, M. le duc de Brissac arriva au lever du Roi ; il avoit passé auparavant à Issy ; il est envoyé par M. le maréchal de Broglie pour apporter le détail de ce qui s'est passé au siége de Prague et même la nouvelle de la levée du siége, M. le maréchal de Broglie n'ayant encore rien mandé jusqu'à ce moment ni de l'un ni de l'autre. Cependant par l'événement il n'a presque rien appris de nouveau que les noms et le nombre des morts et des blessés. Il a apporté aussi un plan de l'attaque et de la défense de la place. Il paroît que les ennemis n'ont jamais pu attaquer le corps de la place, et ont toujours été occupés aux ouvrages extérieurs que M. de Belle-Isle avoit fait faire. Outre ces ouvrages extérieurs, il y avoit des coupures en dedans des bastions qui auroient mis les Autrichiens dans la nécessité de faire pour ainsi dire un nouveau siége, quand même ils auroient fait brèche auxdits bastions et qu'ils auroient pu s'y loger. On a fait sortir 8,000 hommes de Prague pour soutenir l'escorte de 400 chevaux qu'on avoit donnés à M. de Brissac. Il a fallu forcer un petit poste des ennemis. L'infanterie est rentrée dans la ville après la sortie de M. de Brissac, et l'escorte de cavalerie a dû aller gagner Egra. M. le prince Frédéric de Deux-Ponts et M. de Beauvau sont sortis en même temps que M. de Brissac, le prince Frédéric pour aller porter à l'empereur les drapeaux qui ont été pris dans les différentes sorties. A l'égard de M. de Beauvau, il n'est pas encore arrivé ici. Comme il devoit rester auprès de l'empereur, et que ce n'est qu'à l'occasion de la marche de

M. de Broglie vers Sahay qu'il demanda permission d'aller à l'armée, et qu'après le combat et la retraite qui suivit il se trouva enfermé dans Prague sans en pouvoir sortir, on ne sait point encore s'il a eu d'autre dessein en sortant de Prague que de revenir à Francfort. L'arrivée de M. de Brissac a paru d'abord annoncer une très-grande nouvelle, et l'on a été un peu surpris de voir qu'on l'eût envoyé pour le sujet que je viens de marquer.

On ne paroît pas douter que M. de Brissac ne soit fait maréchal de camp, d'autant plus qu'il a beaucoup de valeur, qu'il mérite ce grade il y a longtemps, et que dès le voyage de Fontainebleau, l'année passée, M. le Cardinal étoit occupé de l'avancer. Dans ces circonstances, quoique je sache que le Roi a accordé la même grâce à mon fils, mais à condition de n'en point parler, que je lui aie même mandé par ordre de M. le Cardinal, et que M. de Breteuil ait pris il y a longtemps le *bon* du Roi pour constater cette grâce, cependant, comme elle n'est point déclarée, je crus devoir en parler au Roi hier; c'étoit pendant son souper; il me demanda si j'avois eu une lettre de mon fils et ce qu'il me mandoit; je lui dis qu'il ne parloit que de l'espérance qu'il avoit des bontés de S. M., d'autant plus qu'il croyoit les avoir méritées; j'ajoutai que jugeant bien que M. de Brissac seroit fait maréchal de camp, il craignoit que le Roi ne l'oubliât. Le Roi me répondit avec bonté : « Il y a bien de l'apparence! » Le Roi a dit outre cela en deux occasions différentes : « M. et M^me de Luynes sont bien ingénieux à se tourmenter; peuvent-ils croire que j'oublierai M. de Chevreuse après la manière dont il a servi? » La Reine étoit présente à ce discours, ce matin au petit lever, et l'a redit à M^me de Luynes.

Il est certain qu'il y a des occasions où le Roi ne paroît pas donner les marques de bonté qui sont en lui, par une espèce de timidité naturelle qu'il a peine à surmonter; en voici un exemple : M^me de Mailly, comme je l'ai déjà marqué, aime fort M. de Belle-Isle, et s'attendoit que le

Roi parleroit beaucoup à Mme la maréchale de Belle-Isle; cependant le Roi ne lui dit pas un seul mot, ce qui surprit beaucoup tous ceux qui s'y intéressent. Mme de Mailly en a parlé au Roi, lui disant la peine qu'elle en ressentoit, d'autant plus qu'il lui paroissoit qu'il étoit content de M. de Belle-Isle. Le Roi lui parlant avec confiance lui dit: « Vous connoissez mon embarras et ma timidité, j'en suis au désespoir; j'ai eu dix fois la bouche ouverte pour lui parler. — Mais, lui dit Mme de Mailly, sans parler de M. de Belle-Isle, vous auriez pu lui parler de Francfort; — Et c'est, lui répondit le Roi, précisément du maréchal que je voulois lui parler. »

L'ambassadeur (Lezzo) de Venise a eu aujourd'hui son audience de congé. Il est venu dans les carrosses du Roi. Le Roi l'a reçu chevalier, et lui a mis le baudrier. L'audience chez la Reine étoit dans le grand cabinet. L'ambassadeur étoit avec un habit de drap gris brodé d'or; il a eu l'honneurdes armes, et a dîné à la table du Roi dans la salle des ambassadeurs, suivant l'usage. Il n'y avoit point de dames averties pour cette audience, parce que M. de Sainctot s'étoit contenté de dire à la Reine et à Mme de Luynes que cette audience seroit vers le commencement du mois d'octobre, et depuis ce temps-là n'en avoit point parlé, au moins à Mme de Luynes; cependant la Reine, qui apparemment s'en étoit souvenue, avoit donné ordre hier matin qu'on vînt le dire à Mme de Luynes, mais cet ordre n'ayant point été exécuté, il n'y a point eu de dames averties.

Voici ce qui s'est passé chez le Roi par rapport à la cérémonie de donner le baudrier. Le Roi est assis dans son fauteuil, dans son cabinet, et couvert; lorsque l'ambassadeur entre, il se lève et se découvre, et écoute debout et couvert la harangue de l'ambassadeur, qui a aussi son chapeau sur la tête. Après la harangue, M. de Souvré, maître de la garde-robe, apporta au Roi le baudrier; l'ambassadeur dit tout haut: « Le carreau. » Personne ne

répondit. Le Roi dit à l'ambassadeur : « Mettez-vous à genoux. » L'ambassadeur plia un peu un genou, et le Roi lui passa le baudrier. Lorsqu'il fut sorti, le Roi dit à M. de Gesvres : « On écrira que l'ambassadeur s'est mis à genoux, et lui écrira le contraire. » M. Zeno, ci-devant ambassadeur de Venise, ne se mit point à genoux et ne plia pas même le genou. Cette difficulté avoit été prévue ; M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, avoit apporté son registre où il est dit qu'on leur a toujours donné des carreaux, hors M. Zeno, qui ne s'est pas mis à genoux. M. Amelot en rendit compte au Roi, qui lui dit qu'il ne se souvenoit point d'avoir jamais vu donner de carreau à l'ambassadeur de Venise. Bachelier, premier valet de chambre, dit de même qu'on ne leur en a point donné ; enfin M. de Gesvres, qui m'a conté le détail du carreau que je viens de marquer, m'a dit qu'il écriroit dans son registre que l'ambassadeur s'étoit mis à genoux.

Du mercredi 3, *Versailles.* — Le Roi alla hier à la chasse, d'où il alla coucher à la Meutte ; il en revient ce soir après souper. Il n'y a point de princesses, mais il y a quatre dames à ce voyage, M^me^ la maréchale d'Estrées, M^me^ d'Antin, M^me^ de Mailly, M^me^ la duchesse de Ruffec.

Il devoit y avoir dimanche prochain un voyage de Choisy ; le Roi avoit laissé même deux équipages, l'un de cerf, l'autre de sanglier, à Sénart. Cet arrangement est changé ; les équipages sont revenus, et il n'y aura plus que quelques petits voyages de Choisy.

Le Roi eut avant-hier, par un courrier, des nouvelles du 25 de M. le maréchal de Maillebois; son armée avoit passé les montagnes et les défilés, et n'étoit éloignée que de quatre ou cinq lieues de celle des ennemis.

On apprit par ce même courrier que le chevalier de Saint-Vallier, maréchal de camp, étant de jour, et s'étant avancé à une grande-garde placée auprès d'un bois, il avoit été tiré du bois deux coups, un desquels l'avoit tué.

J'ai appris aujourd'hui que M^me^ la comtesse de Morte-

mart étoit morte ce matin, de la petite vérole, à Paris ; c'étoit M[lle] de Crux, héritière de Bretagne ; son mari est colonel du régiment de Navarre.

Du mardi 9, Versailles. — Depuis ce que j'ai marqué ci-dessus, les armées étoient en présence, séparées par un marais ; depuis ce moment jusqu'à présent on n'a point reçu de nouvelles de M. de Maillebois, et l'on attend un courrier avec impatience.

On apprit hier matin la levée du blocus de Prague, par un courrier de M. de Montijo, dépêché de Francfort et allant à Madrid, qui a remis une lettre à M. de Campoflorido. Le Roi n'en a point eu encore de nouvelles directement.

M. de Beauvau arriva avant-hier ici ; il étoit envoyé du Roi auprès de l'électeur de Bavière, et est demeuré en cette qualité auprès de l'empereur ; il étoit allé joindre les troupes de Bohême, et s'est trouvé enfermé dans la ville de Prague, d'où il n'a pu sortir que le 20 septembre, avec M. le duc de Brissac. Suivant ce qu'il dit, il y a encore plus de neuf mille chevaux dans Prague, en comptant ceux des habitants et des équipages. Pour M. de Brissac, il dit qu'il n'y en a guère plus de trois mille. On trouvera à la fin de ces Mémoires (1) les différentes lettres et relations sur ce qui se passe à Prague et dans les différentes armées. Il faut espérer qu'au retour de l'armée on saura la vérité.

On a appris par M. de Brissac que M. de Boufflers étoit sorti de Prague avant la levée du siége, ayant pensé mourir de la gravelle ; il a obtenu du Grand-Duc la permission d'aller à Aix-la-Chapelle, mais à condition de n'écrire à personne ; et effectivement qui que ce soit n'a reçu de ses nouvelles ; il est même certain que le 1[er] de ce mois il n'étoit pas à Aix-la-Chapelle.

M. le maréchal de Nangis mourut hier à midi un quart.

---

(1) Ces lettres et relations sont dans les pièces justificatives, à la suite de l'année 1742.

Il y a plus de deux ou trois mois qu'on le voit mourir tous les jours d'un abcès dans la poitrine, accompagné d'une fièvre lente et d'un dépérissement affreux; il n'avoit cependant guère plus de soixante ans. On prétend que le véritable principe de sa maladie étoit le chagrin de ne pas servir, aimant son métier passionnément, et que la seule chose qui l'avoit consolé pendant longtemps étoit d'aller faire ses tournées comme directeur d'infanterie, ce qu'il n'avoit pu continuer depuis qu'il étoit maréchal de France; ainsi l'on peut dire qu'il eût été au désespoir de ne le pas être, et que cette dignité est le commencement de son malheur. C'étoit un très-bon homme, fort doux dans la société et très-capable d'amitié; il avait été fort aimé de feu Mme la Dauphine (de Savoie); il étoit extrêmement attaché à feu Mme de Mazarin, dont il n'a jamais su la mort. La Reine a toujours eu pour lui la plus grande et la plus véritable amitié; elle envoyoit savoir de ses nouvelles à tout moment et s'est toujours flattée sur son état. Lorsqu'il fut question hier de lui apprendre cette nouvelle, M. Helvétius envoya chercher M. et Mme de Maurepas et Mme de Saint-Florentin, et ce fut devant eux qu'après avoir préparé la Reine peu à peu par les mauvaises nouvelles qu'il lui en disoit de temps en temps, M. le curé de Versailles vint enfin lui annoncer sa mort. C'étoit hier jour de concert : la musique fut contremandée; la Reine demeura enfermée dans ses cabinets tout le jour; il n'y eut que Mmes de Luynes, de Villars, Mme de Mailly et ses deux sœurs qui eurent permission de voir la Reine. La Reine vit M. le Dauphin, et ne voulut point voir Mesdames; elle a eu beaucoup de monde ce matin à sa toilette; elle ne verra personne cette après-dînée. On ne sait pas encore qui sera choisi pour remplir cette place; on parloit beaucoup de M. de Sassenage, comme étant ami intime de Mmes de Villars et d'Armagnac; cependant il y a jusqu'à présent lieu de croire que ce n'est pas l'intention de la Reine.

Du mercredi 10, *Versailles.* — On ouvrit hier le testament de M. le maréchal de Nangis ; il laisse beaucoup à ses domestiques, et ses legs en tout montent à 25,000 livres de rente viagère. Il jouissoit d'environ 50,000 livres de rente de bien de patrimoine, et 100,000 livres de bienfaits du Roi ; il avoit la terre de Nangis en Brie substituée, et qui va par cette raison à M. de Brichanteau. Cette terre vaut 30,000 livres ; mais il n'y en a que 17,000 comprises dans la substitution, le surplus étant des acquisitions faites par M. de Nangis. M. de Nangis donne 50,000 écus à Mme de Tonnerre, 20,000 livres à M. de Brichanteau, ou bien le fief de Brichanteau, à son choix ; il donne aussi 18,000 livres à M. Dumesnil ; on croit que c'est de l'argent qu'il lui avoit prêté à l'occasion de la campagne. Il donne aussi 125,000 livres à M. de Saint-Florentin, lequel a déjà déclaré qu'il n'en vouloit point. On ne doute pas que cet argent ne fût une espèce de fidéicommis en faveur de Mme de Mazarin. Il déclare nuls, par son testament, tous les billets que l'on trouvera de sommes qui lui seroient dues. Il a été porté à Nangis. Il n'y a encore rien de décidé pour son successeur. La Reine désire beaucoup M. d'Estissac, et l'a fort pressé d'accepter cette place ; M. le Cardinal paroissoit même désirer qu'il l'acceptât ; cependant l'un et l'autre n'ont pu s'empêcher d'approuver les raisons qu'il leur a données ; mais cela n'est point encore fini entièrement. On nomme M. le prince de Talmond, M. le duc de Boufflers qui a demandé, M. le baron de Montmorency qui demande aussi. Il y a lieu de croire que cette affaire ne sera finie qu'au retour de Choisy.

S. M. est partie ce matin pour y aller, d'où elle revient samedi souper à Versailles.

On eut hier des nouvelles de Prague par la poste, du 23 et du 24 du mois passé, et beaucoup de vieilles lettres. M. le maréchal de Broglie s'est emparé des postes de Brandeis, Melnik et Leitmeritz, ce qui rétablit la communica-

tion. On est toujours dans le même état sur les nouvelles de l'armée de M. de Maillebois.

Du jeudi 11, *Choisy-le-Roi*. M. le duc de Chartres est venu ce matin de Saint-Cloud prendre congé du Roi; il va en Flandre : il en obtint permission il y a quelques jours.

M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu ont eu aussi la même permission, à peu près dans le même temps.

Le Roi a reçu ce matin un paquet de M. le Cardinal, mais il n'en a encore rien dit.

Du mardi 16, *Versailles*. — J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. le comte de Clermont va aussi en Flandre; lui, M. le prince de Dombes et M. le comte d'Eu y serviront en qualité de lieutenants généraux. M. le duc de Chartres et M. de Penthièvre, qui marchent aussi, n'ont d'autre qualité que celle de volontaire. M. de Richelieu est employé dans cette armée comme maréchal de camp, et part incessamment. On est toujours dans la crainte en Flandre que les Anglois ne fassent quelque entreprise sur Dunkerque; les retranchements que nous y avons faits sont fort bons, mais il faut beaucoup de monde pour les garder; on dit qu'il faudroit 25,000 hommes, et le corps de troupes que nous avons en Flandre n'est pas fort considérable.

On a été plusieurs jours sans recevoir de nouvelles de M. de Maillebois, et l'on en étoit fort en peine, d'autant plus que l'on savoit les deux armées en présence, les vedettes à la portée du pistolet. L'on sut il y a trois jours que M. de Maillebois s'étoit déterminé à marcher par sa gauche et à reculer jusqu'à Egra pour marcher ensuite à couvert de l'Eger. Il y eut le 3 une petite affaire entre un corps de nos troupes et quelques hussards. M. le prince de Conty y fit des merveilles, et chargea à la tête des dragons. Le Roi a parlé aussi de M. de Coigny et de M. le comte de Noailles, qui s'y étoient distingués.

M. de Maillebois arriva le 8 à Égra sans obstacle de la part des ennemis; M. le comte de Saxe fait l'avant-

garde de son armée. On sut hier, par un courrier, que le 10, s'étant avancé jusqu'à Elnbogen, il s'étoit emparé de cette place, où il y avoit 4,630 hommes et quelques hussards, et qu'il avoit aussi envoyé s'emparer de Falkenau, qui est à une lieue en deçà, d'où l'on avoit chassé 1,200 hommes. M. de Maillebois a appris cette nouvelle par une lettre de M. le comte de Saxe, qu'il a envoyée ici par un courrier. Le courrier partit le 11 au matin, et arriva ici le 15 au soir. Comme il n'y a point d'autre détail dans la lettre de M. le comte de Saxe, on ne peut savoir précisément si les 4,630 hommes ont été faits prisonniers ou se sont retirés. L'on croit que l'on sera quelques jours sans recevoir des nouvelles de cette armée, à cause de la difficulté des chemins et du prodigieux nombre de hussards. L'on ne doute plus à présent que M. de Broglie n'ait eu ordre de laisser une garnison dans Prague et de s'avancer au-devant de M. de Maillebois avec environ 15,000 hommes.

Les discours continuent ici avec vivacité contre M. de Belle-Isle, et même malgré l'amitié dont M^me^ de Mailly paroît remplie pour lui et les assurances qu'elle a données en ma présence à M^me^ de Belle-Isle que le Roi étoit content, il sembleroit, parce que l'on voit, que le parti des Broglie auroit prévalu dans l'esprit de S. M., le Roi ne parlant plus de M. de Belle-Isle et ne répondant même pas trop quand on lui en parle par hasard. On a fort remarqué même que le Roi n'a presque point dit un mot à M. de Beauvau, qu'il sait être ami de M. de Belle-Isle et dont il doit avoir sujet d'être content. Cependant M^me^ la maréchale de Belle-Isle, fort en peine de tous les discours qu'elle entendoit, a été ce matin chez M. le Cardinal, qui l'a assurée que le Roi et lui avoient toujours la même confiance en M. de Belle-Isle et l'a reçue très-bien. M. de Belle-Isle avoit demandé un congé pour revenir, à cause de sa santé; on lui a envoyé d'abord le dit congé; depuis on lui a mandé de rester, l'arrangement étant que M. le

maréchal de Broglie sort de Prague, comme je viens de le marquer.

Depuis ce que j'ai marqué ci-dessus du testament de M. de Nangis, j'ai appris plusieurs détails. Il s'est trouvé entre les mains de M. l'abbé de Broglie un billet sur l'emploi des 125,000 livres dont j'ai parlé plus haut; 100,000 livres étoient destinées à Mme de Mazarin; et des 25,000 livres, il y en avoit 10,000 pour Mme de Maurepas, 6,000 pour Mme de Saint-Florentin, 3,000 à Mme de Listenay, 3,000 à Mme de Flavacourt et 3,000 à Mme de la Tournelle; voulant que ces legs ne fussent pas payés en espèces, mais en diamants. Toutes ces dames ont refusé lesdits legs. La Reine est nommée dans le testament avec les compliments les plus respectueux et les plus convenables. M. de Nangis lui laisse un petit diamant couleur de rose, un pot-pourri (1), quatre tabatières d'or et 300 louis que S. M. devoit à M. de Nangis. Les quatre boîtes d'or avoient été envoyées par la Reine à M. de Nangis pendant sa maladie pour qu'il en fît des présents aux médecins, chirurgien et apothicaire qui ont eu soin de lui.

Depuis la mort de M. de Nangis, il n'y a point eu de musique chez la Reine jusqu'à présent, et même il n'y a point eu de jeu les deux ou trois premiers jours. La Reine paroît toujours fort affligée; elle continue de voir de temps en temps, les soirs, M. l'abbé de Broglie, et il y a toujours une ou deux dames du palais qui veillent auprès d'elle les soirs jusqu'à ce qu'elle soit endormie. La Reine a essayé inutilement dans plusieurs conversations d'engager M. d'Estissac à accepter la place de chevalier d'honneur. M. d'Estissac lui a représenté que, ne voulant pas accepter cet honneur sans remplir exactement les devoirs assidus et inséparables de cette charge, sa situation ne

---

(1) *Pot-pourri* se dit de ces compositions que les femmes font de plusieurs parfums, mêlés dans un *pot*, pour faire sentir bon dans leur chambre. (*Dict. de Trévoux.*)

lui permettoit pas de profiter des bontés de S. M., tant par rapport à son bien qu'à cause de M^{me} d'Estissac, qui ne pouvoit guère se séparer de M^{me} de la Rochefoucauld pour venir faire ici un établissement; ajoutant d'ailleurs que cette assiduité auprès de la Reine le mettroit hors de portée de faire sa cour au Roi dans ses voyages, puisqu'il se croiroit encore plus obligé de rester à Versailles dans des temps d'absence et de solitude que dans aucun autre.

Outre les prétendants à cette place dont j'ai parlé ci-dessus, il y a encore eu M. le duc de Ruffec qui l'a demandée et M. de Bauffremont le père. On nommoit aussi M. de Tavannes, qui commande en Bourgogne; cependant M. l'archevêque de Rouen, son frère, assure fort n'avoir pas demandé pour lui. Il y a longtemps que l'on sait que M^{me} la duchesse de Ventadour demandoit pour M. de la Mothe-Houdancourt, son neveu à la mode de Bretagne; et depuis quatre ou cinq jours l'on étoit sûr qu'il seroit nommé; cependant cela ne fut déclaré qu'hier matin. M. de la Mothe est lieutenant général, servant actuellement en Bohême; il est grand d'Espagne, bien fait, fort gaillard (1) et fort aimable; il a environ cinquante-deux ans.

On est toujours ici dans une grande incertitude sur ce qui peut être arrivé à M. de Boufflers; il est maréchal de camp et sert en Bohême depuis le commencement de la guerre; il a été très-mal à Prague d'une colique néfrétique pendant le siége; et étant obligé d'aller prendre les eaux d'Aix-la-Chapelle, il demanda permission au Grand-Duc de sortir. Il partit de Prague, le 8 ou 9 septembre, avec quatorze domestiques, ayant à la vérité promis de n'écrire à personne; on n'a aucune nouvelle de lui à Aix-la-Chapelle, et M^{me} de Boufflers ni personne n'en ont reçu de nouvelles depuis ce temps.

(1) Il avoit été l'amant de M^{me} de Moras, mère de M^{lle} de Moras qui s'étoit évadée du couvent pour aller épouser M. de Courbon.

Du jeudi 18, *Versailles.* — On a donné hier à M. l'archevêque de Rouen l'appartement de feu M. le maréchal de Nangis, au-dessus de la Reine; et celui de M. l'archevêque de Rouen, qui est auprès de M. de Saint-Florentin, a été donné en même temps à M. d'Argenson, ministre d'État.

Du lundi 22, *Versailles.* — L'article ci-dessus étoit le premier arrangement; mais M. d'Argenson a mieux aimé rester dans l'appartement qu'il a comme intendant de Paris, jusqu'à ce qu'il s'en trouvât un autre qui lui convienne, et l'appartement de M. l'archevêque de Rouen a été donné à M. le duc d'Anville. Le Roi a donné aussi à M. de Tessé un appartement qu'avoit feu Bontemps dans le haut de la surintendance et qui faisoit partie de celui de feu M^me^ de Lauzun.

J'ai marqué ci-dessus que le Roi n'avoit point parlé à M. de Beauvau : tous les amis de M. de Belle-Isle en étoient affligés; M^me^ de Mailly en avoit déjà parlé au Roi, qui lui avoit dit que cela ne provenoit point d'aucune peine qu'il eût contre M. de Beauvau ni contre M. de Belle-Isle, mais seulement de ce qu'il ne connoissoit point M. de Beauvau. M^me^ de Mailly, sachant l'effet qu'avoit fait le silence du Roi, en parla encore à S. M. le jeudi 18 de ce mois; il y avoit ce jour-là grand couvert. M. de Beauvau vint au souper; quelqu'un de ceux qui y étoient lui ayant fait quelques questions sur des particularités de Prague, le Roi demanda ce que l'on disoit, et commença dès ce moment à faire plusieurs questions à M. de Beauvau; la conversation dura pendant tout le souper; après le souper, étant remonté dans son petit appartement, il dit en entrant à M^me^ de Mailly : « Madame la comtesse, vous serez bien contente de moi, car je n'ai cessé de parler à M. de Beauvau pendant mon souper. »

Le lendemain 19, M^me^ de Mailly alla chez M^me^ de Belle-Isle, et y resta fort longtemps. Je fus présent à presque toute cette conversation. M^me^ de Mailly assura M^me^ de Belle-

Isle qu'elle ne devoit avoir nulle sorte d'inquiétude, que le Roi connoissoit l'attachement de M. de Belle-Isle pour sa personne et pour ses intérêts et qu'il étoit fort content de lui; elle ajouta beaucoup de marques d'amitié pour M. et M^me^ de Belle-Isle, et il paroît qu'elle est véritablement dans leurs intérêts.

M. de Beauvau vint ici il y a quelques jours, et y fit un grand détail de la conversation qu'il avoit eue avec M. le Cardinal; il a été bien reçu de S. Ém. et de tous les ministres. Il rendit compte à M. le Cardinal, fort en détail, des négociations de M. de Belle-Isle, et lui dit que S. Em. pouvoit se souvenir que ce n'avoit été que sur le plan qu'elle-même avoit formé que l'on avait arrangé toutes les différentes opérations politiques et militaires; que par conséquent l'on ne pouvoit s'en prendre à M. de Belle-Isle sur le premier projet. Il lui raconta ensuite ce qui s'étoit passé dans l'exécution de ce projet, et lui fit remarquer l'attachement, le zèle, la fidélité avec lesquels M. de Belle-Isle avoit exécuté les ordres qui lui avoient été donnés. Étant venu ensuite à l'article de la retraite de Frauenberg, il lui dit que ç'avoit été malgré toutes les représentations de M. de Belle-Isle que M. le maréchal de Broglie avoit voulu étendre son armée depuis Thein jusqu'à Aunau (1); que depuis, M. de Belle-Isle, étant allé à sa mission auprès du roi de Prusse, avoit envoyé deux courriers avertir M. de Broglie de la marche des ennemis; que M. de Broglie n'avoit point ajouté foi aux dépêches venues par le premier, et que le second étant arrivé à minuit, lorsque M. de Broglie étoit couché, M. le comte de Broglie, sachant que c'étoit un paquet de M. de Belle-Isle, n'avoit jamais voulu qu'on éveillât son père. Il lui expliqua ensuite la précipitation avec laquelle s'étoit faite la retraite, les représentations inutiles qui avoient été faites à M. de Broglie de rester au moins posté sur la

(1) Nous croyons que ce mot est une erreur, et qu'il faut lire : Crumau.

Beraun, quoique cependant il n'y eût que 150 hussards environ qui harcellassent l'armée, celle du prince Charles étant à deux journées de là. Il entra ensuite dans le détail de ce qui s'étoit passé pendant le siége de Prague, finissant par leur première sortie, à lui et M. de Brissac, le 15 septembre, laquelle n'eut aucun succès par la faute des arrangements qu'on auroit dû prendre. Il dit que le détachement ayant été obligé de revenir à Prague, pour prendre de nouveaux ordres, arriva près de la ville dans le temps que M. le maréchal de Broglie dormoit; que M. le comte de Broglie en ayant été informé ne voulut jamais qu'on éveillât M. le maréchal de Broglie, et dit que le détachement n'avoit qu'à rentrer. Pendant cette conversation, M. le Cardinal étoit les deux mains appuyées sur la table couvrant son visage et sans dire un seul mot. M. de Beauvau finit par dire à S. Em. que M. de Broglie étoit valeureux, et qu'il avoit été brillant, mais qu'il n'étoit plus de même qu'en Italie; que les différentes attaques d'apoplexie avoient entièrement changé son humeur et son caractère.

Du mercredi 24, Versailles. — Il y a eu des nouvelles de Prague du 11. Tout le monde s'y portoit bien; M. le maréchal de Broglie n'étoit point sorti, et l'on ne parloit point de sortir. Il y a toujours quelques hussards aux environs de cette ville. On a nouvelles que M. le comte de Mortemart est sorti de Prague; cette nouvelle est de M. de Tallard. Ils ne reçoivent point de nouvelles à Prague.

Les logements sont donnés; celui de M[me] de Mazarin à M[me] de la Tournelle; celui de M[me] de Gramont à M. d'Argenson; celui qu'il avoit, à M. de Brou; celui que l'on refait vis-à-vis M[me] de Mailly est donné à M[me] de Flavacourt; celui auprès de M. le cardinal Tencin, à M[me] de la Mothes en attendant.

On ne dit rien du courrier d'hier: il est de M. Desalleurs à M. Amelot; on croit cependant qu'il n'a pas ap-

porté de joie ni de satisfaction; mais il n'y a eu aucune affaire. Ce sont apparemment des négociations.

Du vendredi 26, Dampierre. — On pourra juger par deux lettres (1) de la réalité des observations de M. de Beauvau. Celle de M. de Maillebois, du 16 de ce mois, arriva il y a quelques jours, par un courrier de M. Desalleurs de Dresde. L'on ne dit mot alors de ce courrier, et ce n'est que depuis peu que l'on sait que M. de Maillebois a été obligé de revenir du côté d'Egra; on ne sait point encore quels ordres la Cour lui aura envoyés.

Il y a déjà plusieurs jours que l'on a eu des nouvelles de M. de Boufflers; c'étoit le jeudi 18 de ce mois; il a été conduit à Lintz, où il a été gardé comme prisonnier d'État pendant onze ou douze jours; de là mené à Munich, où son escorte le laissa. Il avoit dès ledit jour jeudi donné de ses nouvelles de Mannheim.

On sut avant-hier que les appartements étoient donnés: celui de feu Mme la duchesse de Gramont, dans l'aile des princes, à M. d'Argenson, celui de M. d'Argenson à M. de Brou, aujourd'hui intendant de Paris, celui de feu Mme de Mazarin à Mme de la Tournelle, celui qu'on avoit destiné d'abord à M. d'Argenson, en attendant, et qui est auprès de celui de M. le cardinal Tencin dans la galerie des princes, est donné aussi en attendant à M. de la Mothe-Houdancourt. A l'égard de Mme de Flavacourt, le Roi lui en a donné un qui n'est pas encore fini; c'est celui dans l'aile neuve qu'occupoit ci-devant M. l'abbé de Pomponne, qui avoit été donné à Mme de Mailly, étant vis-à-vis le sien. Elle n'a pu l'habiter, les murs s'étant trouvés trop mauvais. On travaille actuellement à cette réparation.

Depuis ce que je viens de marquer de l'armée de Bohême, on a su que M. le maréchal de Broglie avoit

(1) Voy. aux pièces justificatives.

défendu que l'on rendît compte d'aucun détail à M. de Belle-Isle. M. de Belle-Isle a été le premier à souscrire à cet ordre, ne voulant en écouter aucun.

Le Roi alla avant-hier souper à la Meutte, d'où il revint hier au soir. Les dames étoient M^mes d'Antin, de Ruffec (duchesse), de Saint-Germain et de Flavacourt; celle-ci pour la première fois

Du lundi 29, *Versailles*. — Nous avons appris aujourd'hui, en arrivant de Dampierre, que le fils dont M^me de Sassenage étoit accouchée il y a deux ou trois jours, venoit de mourir. De neuf enfants qu'a eus M^me de Sassenage, il n'y avoit de garçon que celui-là.

Du mercredi 31, *Versailles*. — Les affaires sont toujours à peu près dans le même état en Bohême; on espéroit que la jonction de nos troupes se feroit avant le 1^er de novembre; mais on ne peut plus savoir quand cette jonction se fera, ni même si elle sera possible. L'armée de M. de Maillebois s'étoit avancée jusqu'à Elnbogen sur l'Eger et même par delà; M. de Maillebois a pris le parti de revenir à Egra, faute de subsistances, et l'on ignore encore quel parti on prendra. L'on comptoit que M. le maréchal de Broglie feroit quelques mouvements pour venir au-devant de l'armée; cependant il n'a pas jugé à propos jusqu'à présent de sortir de Prague. On lui a envoyé ordre d'aller se mettre à la tête de l'armée de M. de Maillebois; mais l'on doute beaucoup que cet ordre soit exécuté, d'autant plus qu'il n'est pas aisé présentement de sortir de Prague, les hussards étant répandus autour de cette ville. La division entre MM. de Broglie et de Belle-Isle est plus grande que jamais. J'ai déjà marqué ci-dessus que dès les commencements M. de Broglie avoit dit hautement son avis, dès Strasbourg, sur les projets militaires formés en conséquence de l'élection de l'empereur; quoique M. de Belle-Isle en ait été instruit, il ne laissa rien ignorer à M. de Broglie, à son arrivée, de tous les arrangements qu'il avoit faits.

Le caractère particulier et essentiel de M. de Belle-Isle c'est de ne connoître ni haine personnelle, ni jalousie, lorsqu'il s'agit du plus grand bien, de l'intérêt du Roi et de l'État; il n'a cessé de se conduire toujours par ces mêmes principes. Ce fut en conséquence qu'après le combat de Sahay, il conseilla à M. de Broglie ou de marcher à Budweis, ou de se retirer à Pisek. Peu de jours après, il donna des avis à ce général, par deux ou trois courriers différents, que le prince Charles marchoit à lui. Depuis qu'il s'est trouvé enfermé dans Prague, il n'a cessé de prendre régulièrement les ordres de M. de Broglie, le voyant ou lui écrivant tous les jours. Ceux même qui sont attachés aux intérêts de M. de Broglie conviennent que la défense de Prague est l'ouvrage de M. de Belle-Isle, et que M. de Broglie n'a pas à beaucoup près les mêmes connoissances et la même expérience pour la défense d'une place. Les amis de M. de Broglie ne peuvent aussi s'empêcher d'avouer qu'il a de l'humeur et de la vivacité; d'autres ajoutent que quoiqu'il ait été brillant, les années et quelques attaques d'apoplexie ont fait tort à sa mémoire et à sa tête. Dans cet état l'on peut juger de ce que M. de Belle-Isle a eu et a encore à souffrir. Malgré ces peines continuelles, il a toujours continué à user de la même déférence pour M. de Broglie et à se donner tous les mouvements nécessaires pour la défense de la ville, sans marquer ni humeur ni mécontentement. Soit que la Cour ne soit pas suffisamment instruite, ou qu'elle ne veuille pas ajouter foi à ce qu'elle apprend, l'on a envoyé d'ici une patente à M. de Broglie pour commander toutes les armées. Douze ou quinze jours après que M. de Broglie eut reçu cet ordre, il fit défendre de rendre compte d'aucun détail à M. de Belle-Isle. Ce fut à l'occasion du détachement qui étoit allé s'emparer de Melnik, pour se rendre maître de la communication de l'Elbe. Les ordres de M. de Broglie ayant demandé quelques explications,

on vint les demander à M. de Belle-Isle, qui donna les éclaircissements nécessaires; M. de Broglie le sut, et envoya aussitôt ordre aux officiers de ce détachement de ne rendre aucun compte à M. de Belle-Isle. Sur cette nouvelle, M. de Belle-Isle écrivit d'exécuter à la lettre ce qui avoit été ordonné, et qu'il ne vouloit entendre parler d'aucun détail. Dans ces circonstances, M. de Belle-Isle, depuis la levée du siége, avoit demandé avec instance la permission de revenir, ajoutant cependant que ce n'étoit que parce qu'il jugeoit sa présence inutile, et que si l'on avoit besoin de lui, ou pour la négociation, ou pour les opérations militaires, qu'il seroit toujours prêt à exécuter ce qui lui seroit ordonné. La permission de revenir lui a été refusée; ce refus est fondé, dit-on, sur ce que M. de Broglie ayant ordre de sortir de Prague, il faut qu'il reste un général pour commander les troupes qui y resteront.

La même division se trouve en partie entre M. de Maillebois et M. le comte de Saxe. M. le comte de Saxe, capable de former de grands projets et de les bien exécuter, d'ailleurs ayant toujours auprès de lui quatre ou cinq aides de camp qui savent la langue et connoissent le pays, avoit proposé différentes opérations avant et depuis l'entrée en Bohême. M. de Maillebois n'a pas cru devoir suivre tous ces projets, étant obligé de se conformer aux ordres qu'il a reçus tant de la Cour que de M. de Broglie, la lettre du 11 septembre reçue de la Cour lui ayant marqué de ne point faire d'entreprises dont le succès pût être douteux. On verra plus de détails sur cet article dans une lettre qui est à la fin de la minute de ces Mémoires (1).

L'empereur, qui a toute sa confiance en M. de Belle-Isle, et tous les ministres étrangers qui sont à Francfort

(1) Voir aux pièces justificatives.

pensant sur lui avec la même estime, ne voient qu'avec une peine extrême l'arrangement présent des affaires. Je vis il y a quelques jours une lettre d'un de ces ministres qui a le plus de considération dans l'Empire, et qui n'a nulle liaison particulière avec la France. Cette lettre est conçue dans des termes très-modérés et même très-respectueux pour le ministère de France; d'ailleurs remplie des éloges les plus flatteurs pour M. de Belle-Isle et de la douleur la plus vive et la plus sincère sur tout ce qui se passe en Bohême.

On ne peut juger dans cette situation quelles sont les intentions du Roi. Il paroît toujours que c'est M. le Cardinal qui décide seul des opérations politiques et militaires, et que M. Amelot et M. de Breteuil se contentent de lui rendre compte, n'osant et ne pouvant rien prendre sur eux. Il y a des moments où M. le Cardinal paroît accablé de tant de contrariétés et de mauvais succès; dans d'autres il semble que la gaieté et la douceur de son caractère le mettent au-dessus des événements; il travaille toujours avec la même assiduité, cependant sa mémoire souffre. En voici deux exemples que je sais d'original. Il y a quelques jours que s'étant informé des personnes qui étoient venues à Dampierre avec moi, on lui nomma Mme la comtesse d'Egmont; soit qu'il n'eût pas bien entendu ou qu'il ne s'en souvînt pas, il demanda qui elle étoit. Mme de la Tour vint ici il y a peu de jours; on sait que son mari est intendant, premier président et commandant en Provence, et que l'infant don Philippe, après avoir été plus de deux mois en Provence, est actuellement en Savoie depuis assez longtemps. Mme de la Tour alla voir M. le Cardinal, qui lui dit : « Vous avez toujours l'Infant? »

Au milieu de ces grandes et importantes affaires, M. le Cardinal ne néglige pas les plus petites. Il y a quelque temps que Mme de Luynes alla le voir au sujet

d'une cloche des Capucines, à Paris, qui doit être tenue par la Reine et M. le Dauphin, c'est-à-dire par M^me de Luynes, au nom de la Reine, et par M. de Châtillon, au nom de M. le Dauphin. Il s'agissoit de régler ce qu'il convenoit de faire; il lui dit qu'il se souvenoit que le Roi en avoit tenu une à Saint-Germain, qu'il alloit écrire à M. le maréchal de Noailles en Flandre pour savoir ce qu'on avoit donné.

En Flandre, les affaires sont toujours dans la même situation. Nous y avons environ 35,000 hommes; tous les princes du sang, hors M. le prince de Conty, y sont; et M. le maréchal de Noailles est occupé à mettre en état de défense toutes les places qui peuvent être attaquées. On sait, il y a plusieurs jours, que le voyage du roi d'Angleterre est absolument rompu, et que mylord Carteret, qui a été envoyé en dernier lieu auprès des États Généraux (1) pour faire les dernières instances, n'a pu les déterminer. Il leur avoit proposé de faire une ligue offensive et défensive avec les Anglois, ou du moins de mettre des garnisons hollandoises dans les places de la reine de Hongrie, afin que les troupes autrichiennes puissent en sortir. La République a refusé de consentir à la ligue; et à l'égard des places, elle a répondu que par le traité d'Utrecht elle étoit chargée de garder celles de la Barrière, qu'elle n'en vouloit point garder d'autres. Mylord Carteret, peu satisfait de ces réponses, demanda pourquoi donc la République avoit un si grand nombre de troupes. Ils répondirent que ce n'étoit pas pour faire la guerre, mais pour faire la paix.

Il y eut hier grand couvert. M^me de Fitz-James, qui est de semaine, devoit rester au souper; comme elle n'étoit point arrivée au moment que le Roi se mettoit à table, M^me de Luynes, qui vit que la Reine n'avoit au-

---

(1) De Hollande.

cune de ses dames, prit le parti de rester au souper; M^me de Fitz-James arriva un moment avant qu'on servît le rôti, et après avoir dit un mot à la Reine alla prendre sa place. Ce n'étoit pas autrefois l'usage d'arriver le souper commencé, surtout pour une dame assise.

Aujourd'hui, veille de la Toussaint, le Roi a été à la chasse aux environs d'ici; il est revenu de bonne heure, et a été aux premières vêpres. C'est M. l'évêque d'Uzès (Bauyn) qui a officié.

Il y a quelques jours que l'on sait la mort de M. l'évêque de Clermont. C'étoit le P. Massillon, autrefois grand prédicateur. Le Roi nomma hier à cet évêché M. l'abbé de la Garlaye, comte de Lyon, l'un de ses aumôniers.

NOVEMBRE.

Service de la Toussaint. — Le Roi fait mettre du rouge à Madame. — Affaires militaires. — Le Roi, M^me de Mailly et M^me de la Tournelle; M^elle de Mailly. — Départ de M^me de Mailly pour Paris; le Roi lui écrit. — Nouvelles de Prague. — Installation de M^me de la Tournelle à Choisy. — Sacre de l'abbé de Ventadour à Strasbourg. — M. de Grimberghen. — M. de Belle-Isle remonte sa cavalerie; le duc de Chevreuse vend sa vaisselle pour remonter les dragons. — Détails sur le voyage de Choisy. — Position de M^me de Mailly. — Conversation du Roi avec M. de Soubise. — Places vacantes à l'Académie française. — Nouvelles de l'armée. — Présentation de M^me de Montauban. — M. de Richelieu et M^me de la Tournelle. — La Reine prend part à la position de M^me de Mailly. — Mot du Roi sur M. de Belle-Isle. — Souper secret du Roi. — Nouveau voyage de Choisy. — Chansons sur le Roi et M^me de la Tournelle. — Habitudes de la Reine. — Mort de l'abbesse de la Saussaye. — Présentation du baron de Sickengen.

Du vendredi 2 novembre, Versailles. — Hier le Roi entendit la grande messe en bas. Ce fut M^me la comtesse de la Force (Amelot) qui quêta, pour la première fois, et M. d'Uzès qui officia. L'après-dînée il y eut sermon. C'est M. Adam, curé de Saint-Barthélemy, qui doit prêcher l'Avent; il s'énonce facilement et en bons termes

et prêche d'une façon utile, à ce qu'il paroît. Son compliment, qui fut plutôt une instruction qu'un compliment, ne fut point approuvé, parce qu'en parlant de la grandeur de la France, il ajouta des victoires et des conquêtes, discours peu placé dans les circonstances présentes.

Le soir, il y eut grand couvert, où Madame soupa; M^me^ de Tallard resta au souper derrière Madame; Madame étoit sur le retour de la table, du côté du Roi, servie comme le Roi et la Reine, excepté qu'on lui apporte à boire sur une assiette, et qu'au Roi et à la Reine, c'est sur une sous-coupe. Le Roi avoit ordonné que l'on mît du rouge à Madame, ce qui la changeoit fort en bien.

Du samedi 3, *Versailles.* — On continue de dire que M. le maréchal de Broglie a très-réellement ordre de sortir de Prague et de venir se mettre à la tête de l'armée de M. le maréchal de Maillebois. On n'a point de nouvelles jusqu'à présent que cette armée ait fait d'autres mouvements que de venir d'Egra à Amberg. Il paroît que l'on est fort content des manœuvres de M. de Seckendorf avec les troupes impériales en Bavière. Ce général est le même qui étoit à la tête des troupes de l'empereur Charles VI, dans l'affaire de Clausen, où fut tué le fils aîné de M. le duc de Béthune. On prétend que le prince Eugène n'avoit pas d'opinion de M. de Seckendorf et qu'il lui croyoit trop de vivacité; soit qu'il se soit trompé dans son jugement, soit que l'âge et l'expérience aient donné lieu à M. de Seckendorf de se corriger, il est présentement très-estimé. M. de Belle-Isle en fait beaucoup de cas, et M. de Seckendorf, de son côté, a l'opinion la plus avantageuse de M. de Belle-Isle.

J'ai appris aujourd'hui que dans le temps que l'on envoya à M. de Broglie la patente pour commander les trois armées, avec le pouvoir de les refondre en une s'il le jugeoit à propos, et de changer les brigades, M. de Bre-

teuil écrivit à M. de Belle-Isle, lui marquant que le Roi ne cessoit point d'avoir confiance dans ses soins et son zèle, et qu'il comptoit qu'il lui en donneroit de nouvelles preuves, en suppléant, s'il étoit nécessaire, à ce qui pourroit être oublié par M. de Broglie : ce sont à peu près les termes de la lettre.

La juste attention que l'on a toujours eue jusqu'à ce moment aux affaires politiques et militaires est un peu suspendue dans ce moment par un événement de l'intérieur des cabinets. On s'aperçoit depuis huit ou dix jours, et plus particulièrement depuis deux ou trois, que le Roi ne pense plus de la même façon pour Mme de Mailly, et que ce changement vient d'un goût nouveau et qui paroît très-décidé pour Mme de la Tournelle. Cependant les dîners et soupers continuent, comme à l'ordinaire, mais fort tristement, et il y a eu beaucoup de larmes répandues par Mme de Mailly. Elles ont paru faire peu ou point d'impression sur l'esprit du Roi. Rien ne paroît cependant encore au dehors entre le Roi et Mme de la Tournelle. Elle sort peu, et on ne la voit presque nulle part. Le Roi se couche à minuit au plus tard depuis sept ou huit jours. On a jugé par plusieurs entretiens de M. de Richelieu avec Mme de La Tournelle et par une conversation qu'il eut avec le Roi, à la chasse, deux ou trois jours avant son départ pour la Flandre, qu'il avoit été chargé de cette négociation. Mme de Mailly, qui couche toujours dans le petit appartement à côté des cabinets, comme j'ai marqué ci-dessus, devoit aller coucher hier dans son ancien appartement, et Mme de Flavacourt, qui l'occupe, devoit monter dans celui d'en haut et y coucher dans un lit de camp de louage, Mme de Mailly ni elle n'ayant point de meubles. On transportoit hier tous les meubles de Mme de Mailly, et le Roi lui avoit dit qu'elle pouvoit emporter le meuble de son appartement et tout ce qui y étoit; mais elle n'accepta point cette offre, et le projet fut changé hier pendant le souper. Le Roi lui dit qu'elle pouvoit cou-

cher dans ce petit appartement. Son état est d'autant plus digne de compassion, qu'elle aime véritablement le Roi, et qu'elle est aussi zélée pour sa gloire qu'attachée à sa personne; elle a beaucoup d'amis et est digne d'en avoir, n'ayant jamais fait de mal et ayant au contraire cherché avec vivacité à rendre service. Elle n'aura pas été longtemps à ressentir les suites de la faute que son bon cœur lui a fait faire, en quittant sa place de dame du palais. On prétend que le goût du Roi pour Mme de la Tournelle existoit du vivant même de Mme de Mazarin, et que c'est la volonté particulière de S. M. qui a décidé de la place de dame du palais pour Mme de la Tournelle.

On ignore encore quelles seront les suites de cet événement. Les réflexions que l'on peut faire sont : que Mme de la Tournelle n'aime point M. de Maurepas, et que M. de Richelieu ne peut le souffrir; d'ailleurs M. de Richelieu est ami intime du cardinal Tencin.

Il y a encore une quatrième sœur, qui n'est point mariée; on l'appeloit Mlle de Montcavrel, aujourd'hui on la nomme Mlle de Mailly. Avant tout ceci et avant la mort de Mme de Mazarin, Mme de Mailly étoit fort occupée de la marier; le Roi a fort entré aussi dans ce projet; Mme de Mailly n'en savoit pas la raison : le fait est que Mlle de Mailly est intime amie de Mme de la Tournelle, au même point que Mme de Vintimille l'étoit de Mme de Mailly; c'est un caractère vif et gai, à peu près semblable à celui de Mme de la Tournelle. La figure n'est pas de même; on ne peut pas dire qu'elle soit laide, mais elle n'est pas jolie. Le projet est donc de lui faire épouser M. le duc de Lauraguais, fils de M. le duc de Brancas. M. de Lauraguais est veuf, et avoit épousé en premières noces Mlle d'O, dont il a deux garçons. On dit le mariage fort avancé.

M. de Chabot, frère de feu M. de Léon, qui a environ cinquante-trois ou cinquante-quatre ans, avoit fort grand désir d'épouser Mlle de Mailly; il est riche, il vouloit lui assurer 20,000 livres de rente et faire, outre cela, des

avantages considérables aux enfants qu'il pourroit avoir d'elle. M. de Chabot est veuf et a plusieurs enfants du premier lit. Mlle de Mailly n'a pas voulu entendre parler de ce mariage. On croit que le Roi ne donne rien pour la marier. Mme de Brancas compte bien en tirer de grands avantages, et avoir pour elle et pour sa belle-fille des places chez Mme la Dauphine. M. de Richelieu est intime ami de Mme de Brancas.

Du dimanche 4, Versailles. — Mme de Mailly partit hier à sept heures du soir pour aller à Paris; elle partit du petit appartement des cabinets, dans un carrosse du Roi qui l'attendoit sous la voûte. Elle n'a point de maison à Paris. M. de Mailly en a une à la vérité; mais on peut juger que, quoiqu'ils se voient de temps en temps, ce n'est pas là où elle compte habiter. Mme la comtesse de Toulouse lui donne une chambre à l'hôtel de Toulouse. Mme de Mailly avoit encore hier dîné dans les petits cabinets avec le Roi, et M. de Meuse, à l'ordinaire. Le Roi lui dit en partant: « A lundi. » Effectivement l'arrangement est fait, au moins il l'étoit hier au coucher du Roi, que Mme de Mailly seroit de retour ici demain lundi à quatre heures. Le Roi dit qu'il continue et qu'il continuera à avoir de l'amitié pour elle et qu'il souhaite qu'elle demeure ici. On prétend qu'il y a déjà plusieurs jours qu'il lui dit: « Je vous ai promis de vous parler naturellement; je suis amoureux fou de Mme de la Tournelle; je ne l'ai pas encore, mais je l'aurai. » On prétend aussi que les projets du Roi pour Mme de la Tournelle ne sont pas nouveaux, comme je l'ai marqué, et que ceci avoit pensé être fait dès le temps de la mort de Mme de Mazarin; on assure en même temps que jusqu'à ce moment-ci il n'y a encore que des propositions et des arrangements; il paroît constant aussi que le Roi la voit tous les soirs; on dit que c'est chez elle, dans le logement de M. de Rennes, et que le Roi va absolument seul. M. de Meuse n'a point suivi Mme de Mailly à Paris; il est resté ici, et paroît toujours fort

bien avec le Roi. Hier, après le souper du grand couvert, le Roi remonta dans ses cabinets, et y fut environ une heure tête à tête avec M. de Meuse. Aujourd'hui, le Roi, après le conseil, est remonté dans ses cabinets et a dîné tête à tête avec M. de Meuse.

Hier, jour de Saint-Marcel, le Roi entendit la messe en bas, à cause du serment de M. le cardinal de Tencin. M. de Tencin avoit trois serments à prêter ; l'un comme cardinal, le second comme archevêque de Lyon, et le troisième comme commandeur de l'Ordre. Ce dernier sera pour la première cérémonie de l'Ordre ; à l'égard des deux autres, comme c'est le même, M. le cardinal de Tencin n'en prêta qu'un hier. La cérémonie de recevoir la barrette des mains du Roi s'est faite à Lyon, au nom de S. M.

Le Roi se coucha hier de fort bonne heure comme ces jours passés, et étoit fort gai. S. M. fait demain la Saint-Hubert et soupe au retour dans ses cabinets.

Du mardi 6, *Versailles.* — Il n'y a encore rien de nouveau par rapport à ce que j'ai marqué ci-dessus, du moins rien que l'on sache positivement. Le Roi continue à aller tous les soirs chez M^me^ de la Tournelle, et y reste deux et trois heures ; il y va, à ce que l'on dit, seul et avec une grande perruque par-dessus ses papillotes, et un surtout. On assure cependant qu'il n'y a rien de fait. Il paroît qu'elle ne seroit point fâchée qu'on lui parlât de tout ceci ; on prétend qu'elle demande des conditions éclatantes, ce qui est fort contre le goût du Roi ; mais il est extrêmement amoureux.

M^me^ de Mailly est toujours à Paris, à l'hôtel de Toulouse ; le carrosse du Roi qui l'y a mené y est encore ; le Roi lui écrit presque tous les jours, et elle lui répond ; mais on croit que c'est pour lui mander de rester à Paris, et on juge que c'est la première condition qu'a exigée M^me^ de la Tournelle. On est persuadé qu'il y aura aujourd'hui ordre de faire revenir le carrosse du Roi, d'autant plus qu'il est parti un écuyer du Roi pour aller à Paris.

M^me de la Tournelle dit qu'elle est aimée de M. d'Agénois et qu'elle l'aime, qu'elle n'a nul désir d'avoir le Roi, qu'il lui fera plaisir de la laisser comme elle est, et qu'elle ne veut consentir à ses propositions qu'à des conditions sûres et avantageuses. Le Roi paroît dans des temps fort rêveur, dans d'autres il parle volontiers. Au retour de la chasse, hier, il soupa avec MM. de Meuse, de Bouillon, de Villeroy et M. le maréchal de Duras. Aujourd'hui il a dîné tête à tête avec M. de Meuse.

Le voyage de Choisy pour la semaine prochaine n'est décidé ni pour ni contre.

M^me la comtesse de Toulouse est venue ici aujourd'hui, et a dû voir le Roi.

Du jeudi 8, *Versailles*. — Il n'y a encore rien de décidé, au moins publiquement, sur l'affaire dont j'ai parlé ci-dessus, et beaucoup de gens continuent à croire qu'il y a autant à parier contre que pour; cependant le Roi paroît d'assez bonne humeur, et le voyage de Choisy paroît décidé. Le Roi y va lundi; d'abord ce devoit être jusqu'au samedi, mais on croit que ce ne sera que jusqu'au mercredi, et qu'il n'y aura point de dames. Le temps et la compagnie ne sont pourtant pas encore absolument sûrs. Ce qui est certain, c'est que le carrosse qui avoit mené M^me de Mailly revint avant-hier; ce ne fut point un écuyer du Roi qui alla à Paris. Le Roi lui écrivit par un exprès. Elle est dans un état digne de compassion; sa santé n'étoit pas déjà bonne, on peut juger de sa situation. Elle ne veut voir qui que ce soit; ce fut la réponse qu'elle fit avant-hier à M^me de Luynes, qui lui avoit marqué du désir de la voir. Elle ne songe en aucune manière à son intérêt, ni à l'arrangement de ses affaires; elle n'est occupée que du désir de revenir ici, et l'on croit que le Roi le désireroit aussi, mais que l'autre s'oppose à ce retour. M. de Meuse, qui continue à dîner toujours tête à tête avec le Roi, porta hier à M^me de Mailly une lettre de S. M.; elle ne lui montra point cette lettre, mais on peut juger qu'elle en fut peu

contente; elle fit une réponse au Roi, fort touchante, et dont je crois qu'il fut peu touché. Il ne le fut pas davantage du récit pathétique de l'état où est Mme de Mailly. Ce n'est pas cependant qu'il n'en ressente quelques impressions, mais elles ne sont pas assez fortes pour ébranler les nouvelles dispositions de son cœur. Le Roi lui a écrit encore aujourd'hui.

Mme la comtesse de Toulouse vint avant-hier, comme je l'ai déjà marqué; le Roi descendit chez elle, à l'ordinaire; mais il ne fut pas un moment tête à tête avec elle, et le nom de Mme de Mailly ne fut point nommé dans la conversation. Mme de La Tournelle, qui est de semaine, soupe avec la Reine toutes les fois qu'il n'y a point de grand couvert, et veille chez la Reine alternativement avec Mme de Flavacourt.

Les nouvelles de Prague sont presque nulles dans ce moment-ci. M. le maréchal de Broglie a dû sortir le 27 octobre de cette ville pour aller se mettre à la tête de l'armée de M. de Maillebois; il laisse l'armée dans Prague sous le commandement de M. le maréchal de Belle-Isle, avec lequel il eut, le 25 et le 26, deux conférences, l'une de trois heures, l'autre de cinq. Il doit passer par Dresde, mais on n'a pas encore nouvelle qu'il y soit arrivé. M. le maréchal de Maillebois est, suivant les dernières nouvelles, sur la Naab, à un endroit qu'on appelle Nabburg; il n'est éloigné que de quatre lieues de la tête de l'armée du prince Charles.

Du vendredi 9, Versailles. — On sait d'hier que le voyage de Choisy est arrangé; le Roi y va lundi après la chasse, et ne revient ici que vendredi, vraisemblablement après souper. Il y aura des dames, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme d'Antin, Mme de la Tournelle et Mme de Flavacourt. Le Roi me dit hier au grand couvert qu'il avoit une commission à me donner, qui étoit de proposer à Mmes de Luynes et de Chevreuse d'aller à Choisy. Mme de Luynes a été, comme on peut le croire, justement peinée de cet arran-

gement, sentant toute l'indécence qu'il y auroit que la dame d'honneur de la Reine servît en quelque manière à installer Mme de la Tournelle à Choisy; elle a fait part ce matin de sa peine à M. de Meuse, qui dîne tête à tête avec le Roi toutes les fois qu'il n'y a point de chasse, comme je l'ai marqué ci-dessus. M. de Meuse a pris le temps qu'il a cru le plus favorable pour en parler au Roi, et s'est servi des termes les plus propres à adoucir cette représentation; le Roi a répondu d'abord avec humeur : « Hé bien, elle n'a qu'à n'y point venir. » M. de Meuse a été ensuite une heure sans lui en reparler, après quoi le Roi lui ayant fait des questions sur ce qu'il avoit fait ce matin, M. de Meuse lui a dit qu'il avoit été voir Mme de Luynes; il a ajouté qu'il ne lui rendroit pas la réponse que le Roi avoit faite, parce qu'elle seroit sûrement très-affligée, dans la crainte de lui avoir déplu; que comme c'étoit de S. M. qu'elle tenoit sa place, c'étoit à lui aussi à juger si la représentation qu'il avoit pris la liberté de lui faire de sa part étoit fondée; que comme l'objet principal de Mme de Luynes étoit de faire ce qui lui seroit agréable, elle exécuteroit ce que S. M. jugeroit à propos, par rapport à ce voyage. Le Roi a été un moment sans répondre; après quoi il a pris un visage riant, et a dit à M. de Meuse qu'il allât trouver Mme de Luynes et lui dire qu'elle ne seroit point de ce voyage-ci, que ce seroit pour un autre, et qu'il ne lui savoit point mauvais gré de ses représentations. Ce n'est qu'à six heures que Mme de Luynes a su cette réponse; elle avoit été auparavant chez M. le Cardinal, lui rendre compte de l'embarras où elle se trouvoit. M. le Cardinal a paru entrer assez dans sa peine; mais il lui a dit qu'il ne pouvoit s'en mêler en aucune manière.

Il n'y a encore rien de décidé, au moins que l'on sache, sur ce que deviendra Mme de Mailly.

On a eu des nouvelles de Prague. M. de Broglie en étoit sorti le 27, avec une nombreuse escorte d'infanterie.

M. de Contades doit arriver ces jours-ci; il est maréchal de camp de l'armée de M. de Maillebois, qui l'envoie ici, apparemment pour rendre compte et recevoir des ordres.

M. de Picquigny est arrivé ce matin à Paris. M. de Soubise et lui étoient partis d'ici pour aller tous deux servir dans l'armée de M. de Belle-Isle, comme aides de camp de ce général; ils sont revenus ensemble. Ils arrivèrent le 4 à Strasbourg; c'étoit le jour du sacre de M. de Ventadour. M. de Soubise y doit rester quelques jours avec M. le cardinal de Rohan, Mme de Carignan et Mme de Soubise.

Du samedi 10, *Versailles.* — Le Roi a été aujourd'hui à la chasse, et M. de Meuse est allé à Paris dîner avec Mme de Mailly; il lui porte encore une lettre du Roi.

C'est Mme la duchesse de Ruffec qui va à Choisy à la place de Mme de Luynes. C'étoit, comme je l'ai marqué, Mme de Mailly qui avertissoit les dames de la part du Roi. Pour ce voyage-ci, le Roi a fait avertir par différentes personnes. M. d'Estissac fut chargé hier au soir par le Roi, à son coucher, de proposer le voyage à Mlle de la Roche-sur-Yon; M. le duc de Villeroy fut chargé aussi de proposer le même voyage à Mme d'Antin, et de lui dire en même temps d'avertir Mme de la Tournelle et Mme de Flavacourt. Le Roi reviendra ici vendredi de bonne heure; on croit même qu'il y aura conseil ce jour-là.

On commence à parler ici plus favorablement sur ce qui regarde M. de Belle-Isle, et l'on paroît convenir assez que M. de Broglie n'est nullement capable de détails, mais qu'il est fort bon à cheval à la tête d'une armée; l'on est persuadé que lui et M. de Maillebois ne s'accommoderont jamais, et on ne doute pas que ce dernier ne revienne.

Du dimanche 11, *Versailles.* — Le 4 de ce mois, M. l'abbé de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, fut sacré à Strasbourg. On ne peut rien voir de plus magnifique que cette cérémonie. M. de Soubise et M. de Picquigny arrivèrent ce même jour à Strasbourg. Ils sont

arrivés ici, M. de Picquigny hier, et M. de Soubise aujourd'hui; ils ont fait leur révérence : le Roi les a très-bien reçus l'un et l'autre. M. de Picquigny, qui ne put voir le Roi hier au soir, s'est présenté au lever, et le Roi l'a fait entrer avant les entrées de la chambre.

M. de Grimberghen n'a point encore pris le caractère d'ambassadeur, quoiqu'il soit nommé à cette qualité; il attend encore quelques instructions. L'empereur vient de lui faire encore deux nouvelles grâces, l'une de lui accorder 20,000 livres de plus qu'il n'avoit n'étant que son ministre, ce qui fera environ 80,000 livres par an; l'autre est le titre de prince de l'Empire. M. de Grimberghen avoit un diplôme du feu empereur pour la qualité de prince, mais il n'avoit pas celle de prince de l'Empire; il a fallu expédier un diplôme, qu'il a reçu ces jours-ci. L'expédition de ce titre lui coûtera environ 40,000 livres.

Du lundi 12, Versailles. — Nous avons appris, par M. de Soubise et M. de Picquigny, que M. de Belle-Isle avoit déjà remonté une partie de la cavalerie, des dragons et des hussards. Comme il y a peu d'argent à Prague, M. de Belle-Isle n'a pu en donner beaucoup à chaque régiment pour la dite remonte, ce qui a déterminé mon fils à vendre toute sa vaisselle pour aider à remonter plus promptement les quatre régiments de dragons qui sont à Prague. Ces quatre régiments sont : le Mestre-de-camp, Dauphin, Surgères et Fleury.

Du samedi 17, Versailles. — Le Roi revint ici lundi après la chasse; il s'habilla, et monta dans une gondole avec Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme de la Tournelle, Mme de Flavacourt, Mme de Chevreuse, M. le duc de Villeroy et M. le prince de Soubise. Le Roi étoit auprès de Mme de la Tournelle; il arriva à Choisy avant sept heures, et peu de temps après il fit une partie de quadrille avec Mlle de la Roche-sur-Yon, M. du Bordage et M. de Soubise. Mme d'Antin et Mme de Ruffec étoient arrivées avant le Roi. Les hommes de ce voyage étoient M. le maréchal de Duras,

M. de Bouillon, M. de Guerchy, qui est fort lié avec Mme de la Tournelle, M. le duc de Villars, M. de Meuse, M. le prince de Tingry, M. d'Anville, M. de Villeroy, M. du Bordage, M. de Soubise, M. le duc d'Estissac et moi. Les dames jouèrent à cavagnole jusqu'au souper.

Lorsque le Roi passa pour souper, Mlle de la Roche-sur-Yon alla prendre sa place à la gauche du Roi; toutes les autres dames attendoient vis-à-vis le Roi; le Roi appela Mme d'Antin, qu'il fit mettre à sa droite; auprès de Mme d'Antin, au retour de la table, étoit M. de Bouillon; ensuite Mme de la Tournelle, puis M. de Soubise; Mmes de Ruffec, de Flavacourt et de Chevreuse étoient à l'autre bout de la table.

Le souper fut assez sérieux. Mme de la Tournelle avoit un fort bon maintien, l'air même un peu embarrassé; elle ne parla presque point, et ne regarda jamais le Roi; on prétend que le Roi la regardoit de temps en temps, mais on s'en aperçut fort peu. Après le souper, la partie de quadrille commencée avant souper fut continuée et suivie d'une autre; le cavagnole recommença. Mme de la Tournelle y jouoit; le Roi ne parut point s'en occuper, et après son jeu il n'approcha point du cavagnole, il alla se coucher. Le coucher fut fort prompt et assez sérieux. Mme de la Tournelle quitta le jeu, fit la conversation assez longtemps avec M. de Soubise, puis elle se remit au jeu; elle y resta jusqu'à deux heures, que tout le monde se retira. Immédiatement après le souper, je vis Mme de la Tournelle appeler Mme de Chevreuse, avec laquelle elle eut une assez longue conversation debout. Je ne sus que le lendemain de quoi il avoit été question; pour le bien entendre il faut expliquer la situation des logements de Choisy. Au rez-de-chaussée, à droite, il n'y a que la chambre du Roi; à gauche, trois cabinets pour la compagnie; ensuite une antichambre, une petite galerie qui conduit à la salle à manger. Au premier étage, immédiatement au-dessus de la chambre où le Roi couche, est la

chambre qu'occupoit M^me de Mailly, et que l'on appelle la chambre bleue, parce que de la soie qu'avoit filée M^me de Mailly et qu'elle avoit donnée au Roi, S. M. en avoit fait faire un lit de moire bleue et blanche, avec la tapisserie et les siéges de même, et que pour assortir à ce meuble, toute la chambre jusqu'à la corniche a été peinte en bleu et blanc. Au-dessus de cette chambre, au second étage, est la bibliothèque, de laquelle il y a une porte de communication qui entre dans un autre appartement. A côté de la chambre du Roi est un escalier intérieur, qui monte à la chambre bleue et à la bibliothèque. Le Roi n'avoit pas voulu que l'on logeât personne dans la chambre bleue. Comme en comptant ce logement il n'y en a que six pour des dames au premier étage, et que par conséquent il falloit loger une des dames en haut, M. du Bordage, qui fait les fonctions de gouverneur en l'absence de M. de Coigny, et qui avoit arrangé les logements, avoit mis M^me de Chevreuse en haut auprès de la bibliothèque, et avoit même dit tout haut qu'il l'avoit mise là comme la plus jeune. Dans la conversation dont je viens de parler, M^me de la Tournelle, qu'on avoit mise dans la chambre de Mademoiselle, qui est la plus près de la chambre bleue, dit à M^me de Chevreuse qu'on l'avoit mise dans une grande chambre, qu'elle ne pouvoit pas souffrir les grands appartements et qu'elle devroit lui faire le plaisir de troquer avec elle. M^me de Chevreuse lui répondit qu'elle ne pouvoit pas changer d'appartement dans la maison du Roi sans savoir la volonté du Roi et que le Roi lui en parlât. M^me de la Tournelle répondit qu'elle étoit persuadée que le Roi le trouveroit bon, et sur cela elle appela M. de Meuse; M. de Meuse dit que sûrement le Roi trouveroit très-bon ce changement. M^me de Chevreuse persista toujours à dire que quelque envie qu'elle ait de faire ce que désiroit M^me de la Tournelle, elle ne pouvoit pas y consentir sans savoir les intentions; effectivement, si M. du Bordage lui en avoit dit un mot, elle

auroit changé volontiers. La proposition demeura donc sans exécution; on n'en parla plus, et il n'y a point eu de changement dans les logements. L'appartement bleu, dont je viens de parler, au premier étage, est séparé de celui de Mademoiselle, où logeoit Mme de la Tournelle, par deux antichambres, dont l'une donne sur le grand et le petit escalier, et l'autre est commune avec l'appartement vis-à-vis. Le lundi donc toutes choses demeurèrent dans le même état. Le mardi au soir et depuis, les deux antichambres ont été condamnées après le coucher du Roi, et on n'entroit plus dans l'appartement vis-à-vis, qui étoit occupé par Mme de Flavacourt, que par-dessus le balcon ou par chez Mme d'Antin, qui n'en étoit séparée que par un cabinet commun. Le mardi, le Roi n'alla point à la chasse, et ne put planter à cause de la pluie; il se promena seulement un peu, et passa la journée à jouer à quadrille, au trictrac et même à cavagnole. Ce dernier article peu important a cependant été remarqué. Dans les commencements, le Roi avoit joué à cavagnole, et même assez gros jeu. Depuis deux ans ou environ il avoit absolument cessé d'y jouer. On prétendoit que c'étoit l'humeur que Mme de Mailly avoit très-souvent au jeu lorsqu'elle perdoit qui l'en avoit dégoûté. Le mardi donc il commença à y jouer un quart d'heure avant le souper, ayant un tableau de moitié avec Mme de la Tournelle et auprès d'elle; depuis il y a joué tous les jours, avant et après souper. Les sociétés du cavagnole étoient : Mlle de la Roche-sur-Yon et M. de Villars; M. de Tingry et Mme d'Antin; Mme de la Tournelle toujours avec M. de Bouillon, quelquefois avec le Roi, et quelquefois M. de Soubise en quatrième. Le jeudi au soir même, le Roi eut envie de jouer avant le souper, et ne joua point cependant, n'ayant voulu accepter aucun des tableaux qu'on lui offrit; de orte qu'après souper il fit tirer les tableaux, et en fit garder un pour M. de Soubise et un pour lui, qu'il donna à gouverner à M. de Bouillon. Le mercredi, le Roi

alla à la chasse à Verrières; il ne courut qu'un cerf, et revint de très-bonne heure. Le jeudi, il fit voir tous ses bâtiments à Mme de la Tournelle après le dîner; le matin, il avoit planté son avenue, et les dames y avoient été en calèche. L'après-dînée, après les bâtiments, il y eut une grande promenade dans les jardins, où l'on fit entrer deux calèches pour les dames. Il n'y eut que Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de la Tournelle qui suivirent le Roi à pied. La pluie étant arrivée, ces deux dames montèrent dans la calèche qui étoit vide, et un moment après, le Roi y monta avec M. le duc de Villeroy pour revenir au château. Hier vendredi, le Roi déjeuna avec les dames. Aux déjeuners il s'est toujours mis auprès de Mme de la Tournelle. En sortant de table il se mit à cavagnole jusqu'au départ. Il arriva ici sur les sept heures, et soupa au grand couvert. Il revint dans la même voiture avec les quatre dames qu'il avoit menées, et leur dit en revenant qu'il comptoit retourner mercredi à Choisy jusqu'à samedi, et qu'elles y viendroient. Les deux autres dames retournèrent de Choisy à Paris.

Le mercredi, M. de Meuse fut dîner à Paris avec Mme de Mailly. Je lui demandai le lendemain s'il lui avoit porté une lettre du Roi; il me dit que oui, mais que c'étoit comme s'il ne lui en avoit point porté. Le Roi ne veut pas apparemment qu'on le sache. Mme de Mailly est toujours dans la plus grande affliction, et ne veut point que l'on parle au Roi d'aucun arrangement pour elle; mais on est persuadé que le Roi y songe, et qu'il est question de faire cet arrangement avec M. le Cardinal; mais que le Roi est un peu embarrassé d'en parler le premier au Cardinal. On estime que cela finira par un appartement dans une maison royale, peut-être même aux Tuileries, que le Roi payera toutes ses dettes, qui montent aux environs de 660,000 livres, dont il y a environ 180,000 pour sa personne, et le surplus des dettes de M. de Mailly, dont elle a signé, et que le Roi lui donnera outre cela 24,000 livres

de pension. Elle en a déjà 12,000, savoir : 1,000 écus anciennement, et 9,000 livres qu'elle vient d'avoir à l'occasion de la place de dame d'atours; elle a outre cela 7,500 livres de rente de son bien, comme ses sœurs.

J'oubliois de marquer sur Choisy que tout le voyage s'est passé assez gaiement, au lieu que dans les autres voyages les mouvements d'humeur passagers et brusques de Mme de Mailly étoient quelquefois fâcheux à essuyer.

M. de Soubise, que le Roi traite à merveille, eut jeudi une assez longue conversation avec S. M.; mais comme c'étoit à demi haut, quoiqu'on ne l'ait pas entendue, on peut juger que ce n'étoit pas de choses bien importantes. J'ai appris aujourd'hui que le jour ou le lendemain de son arrivée le Roi, au grand couvert, dit à M. de Tingry d'aller l'avertir; il monta dans les cabinets; il resta avec le Roi depuis onze heures un quart jusqu'à une heure et demie ou environ. M. de Meuse fut présent à une partie de cette conversation. Le lendemain le Roi dit dans son son cabinet : « M. de Soubise parle bien, et ne dit que ce qu'il veut; il dit du bien de tout le monde, hors de lui. »

M. de Richelieu arriva hier de Flandre; on peut juger qu'il a été bien reçu dans les circonstances présentes; il soupa avec Mme de la Tournelle, et ils eurent tous deux grande conversation devant et après souper.

On croit M. de Broglie arrivé à l'armée de M. de Maillebois; mais on n'en a pas encore reçu de nouvelles; il a ses trois enfants avec lui.

M. de Contades, dont j'ai parlé ci-dessus, qui vient de la part de M. de Maillebois, arriva hier ici.

M. le Cardinal est à Issy, et ne revient que demain.

Du dimanche 18, *Versailles*. — Le Roi soupa hier dans ses cabinets avec des hommes seulement; MM. de Richelieu, de Meuse et de Tingry y étoient.

M. de Contades est arrivé ici aujourd'hui.

Le Roi soupera demain au retour de la chasse avec des dames dans ses cabinets.

Du mardi 20, *Versailles.* — Cet arrangement de souper avec des dames a été changé; le Roi soupa hier avec des hommes, à peu près les mêmes que ceux de samedi.

Il y a deux places vacantes à l'Académie par la mort de M. l'évêque de Clermont (1) et de M. l'abbé Houtteville, connu par son ouvrage sur la vérité de la religion. L'une de ces places est déjà remplie par M. le duc de Nivernois, avec l'agrément du Roi, suivant l'usage; il n'est point encore décidé qui remplira la seconde place.

Mme de Talleyrand accoucha il y a quatre ou cinq jours, d'un garçon; c'est le cinquième ou le sixième qu'elle a.

On sait depuis deux ou trois jours que M. le prince de Conty a reçu ses lettres de service en qualité de lieutenant général, et qu'il marcha dès le lendemain à la tête d'une division de l'armée de M. de Maillebois. M. le maréchal de Broglie n'étoit pas encore arrivé le 12 à cette armée.

Il arriva hier un courrier de Dresde avec la nouvelle que les ennemis avoient formé de nouveau le blocus de Prague. M. le maréchal de Belle-Isle mande, du 6, qu'il n'a plus d'autres voies que celle des espions pour donner de ses nouvelles.

Du mercredi 21, *Versailles.* — Mme de Montauban fut présentée avant-hier; c'est une femme qui paroît avoir environ trente-cinq ans; on dit que son nom est des Agrets; elle a un grand nez, d'ailleurs une figure ordinaire, et paroît fort polie; son mari est Lachau-Montauban, chambellan de M. le duc d'Orléans; elle a été présentée par Mme de Pons, du Palais-Royal, celle dont

(1) Massillon.

le fils a épousé la fille de M. Lallemant de Betz, fermier général.

Depuis le retour de M. le duc de Richelieu, il paroît qu'il ne quitte point Mme de la Tournelle.

Le Roi vient de partir pour Choisy, d'où il ne reviendra que samedi après dîner. Toutes les mêmes dames que l'autre voyage, hors Mme de Ruffec, qui n'a pas été avertie. Le Roi mène d'ici les cinq dames; les mêmes hommes que l'autre voyage, hors M. de Villars; M. de Richelieu de plus.

Les choses sont toujours au même état par rapport à Mme de la Tournelle, c'est-à-dire entièrement réglées, comme on le peut voir par ce que j'ai marqué ci-dessus de Choisy; d'ailleurs la passion du Roi est plus vive que jamais; non-seulement il la voit tous les jours, mais il lui écrit deux ou trois fois dans la journée, et l'on prétend que la conversation de M. de Soubise, dont j'ai parlé ci-dessus, fut plutôt sur Mme de la Tournelle que sur Prague. Malgré cela, le Roi écrit tous les jours à Mme de Mailly. Avant-hier elle disoit à Mme de Flavacourt, qui l'alla voir à Paris, qu'elle venoit de recevoir la dix-huitième lettre du Roi; il ne parle dans ses lettres que de son amour pour Mme de la Tournelle et de l'applaudissement général que l'on donne à son choix (1). Comme le Cardinal lui montre les bulletins de M. de Marville (2), remplis des chansons sur les circonstances présentes, et qu'il a vu par les chansons que l'on soupçonnoit qu'il pourroit songer par la suite à son autre sœur, Mlle de

---

(1) Grand Roi, que vous avez d'esprit,
D'avoir renvoyé la Mailly!
Quelle haridelle aviez-vous là!
Alleluia.

(Voir cette chanson, page 284.)

(2) Feydeau de Marville, maître des requêtes, lieutenant général de police. Il remettait tous les jours au Roi une feuille ou bulletin qui contenait toutes les nouvelles et les chansons de Paris.

Mailly, il ajoute dans ses lettres qu'il sait bien ce que l'on dit de lui (1), mais que pour le coup il croit être fixé pour toujours; que M^me de la Tournelle a autant d'esprit qu'il en faut pour être charmante.

On avoit parlé à M^me de Mailly d'aller à Poissy; le Roi lui a mandé qu'il ne le vouloit point, que cet arrangement ne lui convenoit en aucune manière. Par ces marques de confiance, M^me de Mailly s'entretient toujours dans l'espérance de revenir ici; elle a mandé au Roi que son mari alloit revenir de ses terres, et que son père étant à Paris, elle seroit tourmentée par l'un et par l'autre si elle demeuroit dans Paris; qu'elle n'avoit d'autre asile et d'autre patrie que Versailles. Le Roi lui a répondu qu'il avoit assez d'autorité pour empêcher qu'elle ne fût tourmentée.

La Reine paroît prendre part à la situation de M^me de Mailly et désirer qu'elle soit bien traitée. M^me de la Tournelle a veillé la Reine à son retour, comme à l'ordinaire; mais elle dit que sa présence est de l'opium pour la Reine, qu'elle s'endort dès qu'elle la voit.

M. de Belle-Isle, qui est toujours incommodé de son rhumatisme à Prague, a écrit une petite lettre au Roi, du 6; il lui mande qu'il va être bloqué, et qu'il n'aura plus de ressource que celle des espions pour écrire. Malgré cela, il compte laisser un poste qu'il a établi à Leitmeritz sous les ordres de M. d'Armentières. Le Roi l'appelle cadet (c'est le sobriquet qu'on lui a donné). Le Roi dit hier qu'il lui avoit mandé, du 10, qu'il soutiendroit bien son poste et qu'il falloit du gros canon pour le forcer. Le Roi ajouta : « Il n'y a qu'à laisser faire Cadet, il se défendra bien. »

---

(1) L'une est presque en oubli, l'autre presque en poussière (Vintimille),
La troisième est en pied; la quatrième attend
Pour faire place à la dernière.
Choisir une famille entière,
Est-ce être infidèle ou constant?

Du lundi 26, *Versailles.* — Le Roi revint avant-hier de Choisy ici ; il ramena les cinq dames dans sa voiture, et arriva à neuf heures et demie. En partant d'ici l'ordre avoit été donné pour le grand couvert samedi ; cet ordre a été depuis changé pour un arrangement de médianoche qui s'est fait à Choisy. Le Roi monta dans ses cabinets en arrivant, et soupa à minuit; il avoit demandé un potage au riz avec une poularde. Ce souper est fort secret. On croit cependant que c'est chez Mme de la Tournelle qu'il a été porté; on ne sait pas précisément qui y étoit; mais on peut compter sûrement sur M. de Richelieu. Il vint chez moi pendant que l'on étoit à table, il ne mangea point, et s'en alla avant minuit. Je ne sais si M. de Meuse y étoit, mais c'est tout au plus s'ils étoient quatre. On croyoit qu'il y auroit aujourd'hui des dames à souper dans les cabinets, et on disoit que Mme la Duchesse devoit en être; elle vient ici passer quelques jours, à l'occasion du baptême de ses trois petits-enfants, M. le prince de Condé, M. le comte de la Marche et Mlle de Conty. Les deux premiers seront tenus par le Roi et la Reine, et Mlle de Conty par M. le Dauphin et Madame. Ce doit être jeudi. Mme la Duchesse n'arrive qu'aujourd'hui, et il n'y aura point de dames dans les cabinets.

Mercredi, jour du départ du Roi pour Choisy, il devoit aller à la chasse; il faisoit un si vilain temps qu'on lui représenta qu'ayant une fluxion sur les dents ce seroit le moyen de la faire augmenter ; il parut avoir de la peine à se rendre à ces représentations, cependant il consentit à la fin à ne point aller à la chasse, et partit de meilleure heure pour Choisy. Il joua à cavagnole en arrivant, à côté de Mme de la Tournelle, et en société avec elle et M. de Soubise. Son mal de dent continuoit, et il avoit résolu de s'en faire arracher une qui avoit déjà été coupée et qui le faisoit souffrir. Il quitta le jeu sur les six heures, et passa dans sa chambre; il revint un

quart d'heure, ou une demie heure après, étant fort pâle; il dit cependant qu'il avoit peu souffert, mais qu'il s'étoit trouvé mal. Il se trouva fort mal effectivement, et son visage fut fort longtemps à revenir; cependant il soupa à la même heure, et à peu près comme à l'ordinaire. Pendant tout le voyage, Mme d'Antin a toujours été, à souper, à la droite du Roi, le Roi l'appelant toujours à chaque fois; à la droite de Mme d'Antin, au retour de la table, M. de Richelieu, ensuite Mme de la Tournelle et M. de Soubise. Les logements n'étoient pas arrangés comme dans le voyage précédent; Mme de la Tournelle étoit dans l'appartement bleu, et M. de Richelieu au second étage, au-dessus d'elle, près de la bibliothèque; Mme de Flavacourt dans l'appartement de Mademoiselle, qu'avoit occupé Mme de la Tournelle.

Le jeudi, le Roi ne put presque pas sortir, à cause du temps et du reste de mal qu'il avoit encore aux dents; il joua à l'hombre et au trictrac, mais encore plus à cavagnole. Sur les cinq heures, il quitta le jeu, et fut assez longtemps sans y revenir. Pendant cet intervalle, M. de Richelieu et Mme de la Tournelle disparurent aussi; je ne sais pas s'il y eut quelque entretien particulier.

Le vendredi, le Roi fut à la chasse. L'on sut ce jour-là que M. le Cardinal avoit eu la fièvre pendant huit heures et un dévoiement assez considérable la nuit du jeudi au vendredi. Il n'y a rien eu d'ailleurs dans le voyage de Choisy qui mérite d'être écrit. Mme de la Tournelle rougit quand elle sut que le Roi s'étoit trouvé mal, et parut même fâchée contre l'arracheur de dents, de ce qu'il n'avoit pas pu arracher la dent que le Roi vouloit se faire ôter. Le Roi et elle savent toutes les chansons qu'on a faites dans Paris, et elle les chantoit à Choisy, non pas tout haut, mais devant deux ou trois personnes (1).

(1) Le recueil Maurepas (t. 31) contient quinze pièces, chansons ou épigrammes, relatives au changement de maîtresse de Louis XV. En général ces

Du mardi 27, *Versailles.* — Depuis le retour de Choisy, le même arrangement paroît subsister. M^me^ de la Tournelle, qui est de semaine, soupe avec la Reine tous les jours qu'il n'y a pas grand couvert, ainsi que les trois

---

chansons sont très-peu spirituelles, et souvent la grossièreté y tient lieu d'esprit. Nous croyons cependant pouvoir en citer deux.

1° Sur l'air : *C'est une excuse*, de la parodie d'*Hippolyte et Aricie*.

Le Roi de vous * est dégoûté,
D'être sans esprit, sans beauté,
Ce prince vous accuse.
Sans moi, ce poste si brillant
Dans la famille étoit vacant ;
C'est une excuse.
(P. 132.)

2° Sur l'air de l'*Alleluia*.

Grand Roi, que vous avez d'esprit,
D'avoir renvoyé la Mailly !
Quelle haridelle aviez-vous là !
Alleluia.

Vous serez cent fois mieux monté
Sur la Tournelle, que vous prenez :
Tout le monde vous le dira.
Alleluia.

Si la canaille ose crier
De voir trois sœurs se relayer
Au grand Tencin ** envoyez-là.
Alleluia.

Le saint Père lui a fait don
D'indulgences à discrétion
Pour effacer ce péché-là.
Alleluia.

Dites tous les jours à Choisy,
Avant que de vous mettre au lit,
A Vintimille un libera.
Alleluia.
(P. 117.)

* *Mme de Mailly.*

** Les chansons du temps accusent le cardinal Tencin d'avoir eu sa sœur pour maîtresse.

On dit qu'on objecte au Tencin,
Qui vise au ministère,
Qu'autrefois il eut pour catin
La fille de son père.
Rassurez-vous, dit-il au Roi, etc. (P. 130.)

autres dames, parce que c'est l'usage de cette semaine, comme je l'ai marqué ci-dessus; elle se retire toujours à minuit lorsqu'elle le peut, et la Reine ne la fait plus veiller. La Reine va tous les jours chez Mme de Villars après souper; une de ses dames la suit, y attend et la reconduit chez elle; elle en envoie chercher ensuite une autre; ainsi elle en a souvent deux pour rester avec elle, jusqu'à ce qu'elle soit endormie. Elle continue à voir assez souvent l'abbé de Broglie; son amitié pour le maréchal de Nangis est la principale raison de l'intérêt qu'elle prend au maréchal de Broglie. M. de Nangis aimoit beaucoup M. de Broglie, et lui a même laissé par son testament une tabatière à choisir dans les siennes. Ce qui a rapport au maréchal est toujours cher à la Reine. Il y a eu ces jours-ci une place de valet de chambre à acheter chez elle; elle a été occupée aussitôt à la faire acheter à son valet de chambre, nommé la Roche.

Le Cardinal est mieux, et a vu hier et aujourd'hui quelques-uns de nos ministres et quelques étrangers; il est fort abattu, et la Peyronie, qui l'a été voir, disoit hier que le travail l'accable et empêche son estomac de digérer.

L'abbesse de la Saussaye mourut il y a quelques jours; elle avoit quatre-vingt treize ans; elle étoit Navailles, sœur de Mme la duchesse d'Elbeuf.

M. de Sainctot a présenté aujourd'hui M. le baron de Sickengen; c'est un petit homme qui paroît avoir environ quarante-cinq ou cinquante ans; il est vice-grand-écuyer de l'électeur palatin; depuis il s'est attaché à l'empereur, dont il est conseiller actuel; il a l'ordre de l'électeur palatin. Si M. de Grimberghen n'avoit pas été incommodé, c'étoit lui qui devoit le présenter.

Les ennemis ont fait avancer plusieurs corps de troupes aux environs de Prague, dont on craint qu'ils ne forment le blocus; les courriers même ne passent plus; cependant M. de Belle-Isle a fait un fourrage à trois lieues de

Prague sans être inquiété. M. d'Armentières est toujours dans le poste de Leitmeritz, à douze ou treize lieues de Prague, avec 1,200 hommes.

Il y eut avant-hier conseil d'État, comme à l'ordinaire, et aujourd'hui conseil de finances; les deux nouveaux ministres n'entrent pas dans celui-ci. Après le conseil, le Roi a parlé en particulier à M. le contrôleur général; on croit que c'est pour l'arrangement de Mme de Mailly.

DÉCEMBRE.

Baptême du prince de Condé, du comte de la Marche et de Mlle de Conty. — Voyage de la Meutte. — Mme de Mailly. — Nouvelles des armées. — Le Roi va voir sa statue équestre. — Billet du Roi. — Appartements de Mme de Mailly démeublés et changement dans les logements. — Mariage de M. de Lauraguais. — Jeu du Roi dans sa petite galerie. — Continuation de la correspondance du Roi avec Mme de Mailly. — Départ du petit de Vintimille. — Mariage du chevalier de Polignac avec Mlle de la Garde. — Conversation du Roi avec Mme la Duchesse. — Mme de Mailly aux Tuileries. — La tabatière du Roi. — Mariage du prince Jules de Rohan avec Mlle de Bouillon. — Habitudes de la Reine. — Ses regrets prolongés de la mort du maréchal de Nangis. — Prise de Leitmeritz. — Le Roi ennuyé de travailler avec ses ministres. — Départ de M. de Richelieu. — Accouchement de Mme de Flavacourt. — Arrangement de Mme de Mailly. — Indifférence du Roi pour les officiers blessés qui reviennent de Bohême. — Réception de Marivaux à l'Académie française. — Gouvernement d'Amiens donné à M. de Picquigny. — Petite vérole de Mme de Chevreuse. — Conseil des ministres chez le cardinal de Tencin. — Mort de M. de Saint-Aulaire; son caractère. — Colère du Roi. — Nouvel appartement de Mme de la Tournelle. — Liste des bénéfices. — Nouvelles diverses. — Arrivée de M. de Boufflers. — Mort de M. de Fargis. — Pension donnée au sculpteur Lemoyne; dépenses de la statue du Roi.

Du samedi 2 décembre, Versailles. — Jeudi, 29 du mois passé, se fit la cérémonie du baptême de M. le prince de Condé, de M. le comte de la Marche et de Mlle de Conty. Le Roi n'alla à la chapelle qu'après le conseil; il descendit en bas, et entendit la messe comme à l'ordinaire. Les princes du sang s'étoient assemblés dans le cabinet du Roi, les princesses chez la Reine. La Reine passa de chez

elle chez le Roi, et le suivit à la chapelle. Il n'y avoit pas un seul des princes légitimés; ils n'étoient pas encore revenus de Flandre. Avec le Roi étoient M. le Dauphin, M. le duc d'Orléans (il y avoit bien longtemps qu'on ne l'avoit vu ici), M. le prince de Condé, habillé de blanc, M. le comte de Charolois, et M. le comte de la Marche, aussi habillé de blanc. Avec la Reine étoient Madame (1), M^me^ Adélaïde, M^me^ la princesse de Conty, M^lle^ de Conty (2) vêtue de blanc, M^lle^ de Sens et M^lle^ de la Roche-sur-Yon. M^me^ la Duchesse ne se trouva qu'à la chapelle. Le prie-Dieu du Roi et de la Reine étoit un peu plus reculé de l'autel qu'à l'ordinaire; M. le Dauphin et Madame sur le drap de pied; les princes du sang au bord du drap de pied, suivant l'usage. M^me^ Adélaïde entendit la messe dans une des petites tribunes en bas; elle ne peut paroître à aucune cérémonie publique, n'étant pas habillée en grand habit. Sur l'épaisseur du prie-Dieu du Roi, son confesseur; ensuite, M. l'évêque de Soissons, en rochet et camail, les deux aumôniers, et à leurdroite, du côté de l'autel, les officiers des gardes. Du côté de la Reine, l'abbé d'Alègre, aumônier de quartier de la Reine; sur l'épaisseur du prie-Dieu, M. le cardinal Tencin en rochet et camail; ensuite l'abbé de Saint-Aulaire, aumônier ordinaire de la Reine; et après lui, à sa gauche, les officiers des gardes. La messe finie, M. de Soissons s'avança à l'autel. Il y avoit sur la marche du chœur trois carreaux pour les trois enfants qui alloient être baptisés. Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Madame, s'avancèrent auprès de cette marche, et les trois enfants en même temps. M. de Soissons leur administra l'un après l'autre les cérémonies du baptême, disant les oraisons

---

(1) M^me^ de Tallard marchoit presque à côté de Madame, sur sa droite, cependant un peu en arrière. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cela étoit ainsi en allant à la chapelle; mais à la chapelle et au retour, M^lle^ de Sens marcha après M^me^ la princesse de Conty, suivant la règle. (*Note du duc de Luynes.*)

communes pour les trois. M. de Soissons n'avoit auprès de lui que M. le curé de la paroisse de Notre-Dame de Versailles. M. le curé de Saint-Sulpice avoit prétendu devoir y assister, mais M. l'archevêque a décidé qu'il suffisoit qu'il donnât une permission par écrit. Après le baptême, les deux registres furent apportés sur le prie-Dieu du Roi. M. de Soissons présenta la plume au Roi, à la Reine, à M. le Dauphin, à Madame ; et le premier aumônier de quartier la présenta ensuite aux trois enfants pour signer; ce ne fut pas sans peine de la part du petit prince de Condé; il fallut que Mme de Roussillon, sa gouvernante, lui menât la main.

Mme de la Tournelle étoit à la cérémonie, à la suite de la Reine. Quand elle fut en bas, elle demanda à Mme de Luynes de quel côté se mettoient les dames du palais; Mme de Luynes lui dit que c'étoit à gauche, du côté de la Reine. « Eh bien, répondit-elle, je m'en vais à droite. » Elle passa effectivement du côté du Roi. Il n'y avoit de ce côté-là que Mme de Coëtlogon, dame d'honneur de Mme la Duchesse. Mme la Duchesse ne parut qu'après la messe, quand on commença les baptêmes.

Le Roi part aujourd'hui pour la Meutte, d'où il revient après demain. Les dames de ce voyage sont Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme d'Antin, Mme de Boufflers, Mme de la Tournelle. Il n'y a d'hommes nouveaux que M. de Polignac, l'aîné.

L'arrangement de Mme de Mailly n'est point encore fini; on dit que ses dettes personnelles ne montent qu'à 160,000 livres d'une part, et outre cela 60,000 livres qu'elle doit à M. de Luxembourg seul; mais que les dettes de son mari, pour lesquelles elle a signé, vont au moins à 400,000 livres. On croit qu'elle ira loger au vieux Louvre, dans l'appartement de Mme de Ventadour, qu'elle demande à emprunter.

MM. les princes de Dombes et comte d'Eu arrivèrent avant-hier. M. le duc de Rochechouart, M. de Sourches,

M. le duc de Gramont sont aussi arrivés de Flandre.

En Bavière, M. le maréchal de Broglie a joint, le 20, l'armée à Dingolfing sur l'Iser. Les ennemis se retirent du côté de Passau. On est toujours dans la même situation à l'égard de Prague, on n'en reçoit point de nouvelles.

Du mardi 4, Versailles. — Il paroît par les nouvelles des armées que les ennemis songent à rapprocher de Passau la plus grande partie des troupes qu'ils avoient envoyées pour bloquer Prague de nouveau; que M. de Belle-Isle a déjà fait entrer en abondance des subsistances dans Prague et est en état de s'y soutenir pendant longtemps. Il y a fait deux fourrages très-abondants, sans être inquiété, par les mesures qu'il avoit prises pour donner le change aux ennemis.

Du côté de la Bavière, M. le maréchal de Broglie est arrivé le 21 à l'armée; M. de Maillebois a été une lieue audevant de lui, et lui a donné à dîner. M. de Broglie avoit été d'abord descendre chez M. le prince de Conty. Les deux maréchaux ont eu une longue conférence, et paroissent agir de concert. M. de Seckendorf est toujours maître du passage de l'Inn, et a déjà levé des contributions dans la haute Autriche; les ennemis se retirent sur Scharding et Passau; notre jonction avec M. de Seckendorf est présentement sans obstacle, et nous comptons d'établir nos quartiers d'hiver, la droite à l'Inn, et la gauche au Danube.

Mme de Ventadour m'a dit aujourd'hui que Mme de Mailly lui avoit fait demander son logement des Tuileries à emprunter; qu'elle n'avoit consenti à le prêter que pour trois semaines, n'ayant nulle autre habitation dans Paris; qu'outre cela elle avoit mis pour condition que ce seroit avec l'agrément du Roi, à qui elle en a demandé la permission; qu'elle avoit toujours vu de son temps que l'on ne prêtoit point son logement dans les maisons royales, sans la permission de S. M. Ce logement de Mme de Ventadour est donné après elle à Mme de Tallard.

Du mercredi 5, Versailles. — M. de Maurepas mena hier

M. le nonce dans la salle de l'Opéra pour lui faire voir les nouvelles décorations de *Phaéton* (1). M. le cardinal d'Auvergne, M. l'archevêque de Rouen, M. l'évêque de Laon, et MM. les évêques de Metz et de Valence y étoient; on fit jouer devant eux quelques-unes des machines de cet opéra.

Du jeudi 6, Versailles. — Le Roi revint avant-hier au soir de la Meutte, après souper. Le lundi il fut à la chasse à Saint-Germain. Le mardi il fut à onze heures au Roule voir sa statue équestre que la ville de Bordeaux a fait faire. Elle a été manquée plusieurs fois en la fondant; l'homme et le cheval ont été fondus ensemble, cependant ils sont en deux morceaux, mais cela ne paroît point. La figure du Roi est fort ressemblante, elle le fait seulement un peu plus âgé qu'il n'est (2). Il y avoit deux calèches à la suite de celle du Roi, toutes remplies d'hommes; les dames étoient restées à la Meutte. Le Roi ne fut qu'un quart d'heure au Roule et revint courre le daim au bois de Boulogne. Mme de Boufflers et Mme de la Tournelle allèrent en calèche à cette chasse avec deux hommes. Tous les jours il y a eu jeu, comme à l'ordinaire. Le Roi a beaucoup joué à cavagnole, avec la même société qu'à Choisy; il s'est même retiré assez tard, veillant jusqu'à une heure et demie ou deux heures.

(1) Opéra de Quinault, mis en musique par Lulli.

(2) « La statue équestre en bronze du Roi, par M. le Moine, sculpteur ordinaire de S. M. et professeur de l'Académie Royale, laquelle fait depuis quelque temps l'admiration d'une foule de spectateurs dans son atelier au faubourg du Roule, vient d'être finie et entièrement terminée au gré des plus grands connoisseurs et des plus habiles artistes.

« Le 4 de ce mois, le Roi alla voir pour la troisième fois ce magnifique ouvrage. S. M. en parut fort satisfaite et l'examina avec beaucoup d'attention; elle en fit plusieurs fois le tour, témoigna son contentement à l'auteur avec beaucoup de bonté, et pour l'en convaincre par quelque chose de plus solide, S. M. toujours prête à favoriser les beaux-arts et à encourager les talents des habiles artistes, lui accorda une pension de 800 livres. » (*Mercure de France*, décembre 1742, page 2747.)

Ce matin, M. de Meuse a écrit un petit billet à Mme de Luynes, dans lequel il lui a envoyé un petit papier écrit de la main du Roi, dont copie est ci-jointe. Mme de Luynes lui a répondu par écrit que nous nous rendrions tous trois aux ordres du Roi. Mmes d'Antin et de la Tournelle doivent se rendre chez Mme de Luynes (1), et aller avec elle et Mme de Chevreuse par l'escalier par où le Roi revient de la chasse. Voilà le premier jour que les soupers dans les cabinets avec les dames recommencent; il n'y a que les quatres dames que je viens de nommer.

Copie du billet.

« M. le marquis de Meuse ira dès qu'il le pourra, et le plûtôt sera le « mieux, chez Mme de Luynes la prier à souper pour ce soir avec sa « belle-fille et son époux, supposé que son estomach le lui permette, « et de se rendre à six heures chez moi. Si on fait encore des repré- « sentations, dites que je ne veux que la belle-fille. »

On a démeublé entièrement les appartements de Mme de Mailly; le petit des cabinets est même condamné; on y a mis une porte avec une barre. Il paroit certain que l'on lui ôte les deux autres. Ce n'étoit cependant ni le goût ni l'intention du Roi; je sais, à n'en pouvoir douter, qu'il vouloit qu'elle en ait un, et même il l'avoit dit; mais apparemment qu'on l'a fait changer sur cet article, ou qu'il a l'intention de lui en rendre un autre par la suite. Ce qui est certain, c'est que ces deux appartements sont destinés. Le Roi reprend aussi l'appartement de Mme la maréchale d'Estrées, et celui du petit Vintimille. M. de Richelieu a écrit de la part du Roi à Mme la maréchale d'Estrées, à Nanteuil, de céder son logement, et de prendre en échange celui de Mme de Mazarin. La maréchale a répondu qu'elle se trouveroit toujours heureuse d'avoir quelque chose à offrir au Roi, qui pût lui être

(1) Mme de la Tournelle y vint, Mme d'Antin n'y vint point. (*Note du duc de Luynes*, du 7 décembre 1742.)

agréable. Cependant j'ai appris aujourd'hui que Mme de Mouchy (1), intime amie de Mme la maréchale, a été à Issy dire à M. le Cardinal que le Roi ôtoit à Mme la maréchale son logement, qu'elle en étoit fort fâchée. Le petit de Vintimille va à Savigny, terre de M. le marquis du Luc, où il sera élevé. L'on ne doute pas que les quatre logements ne soient destinés à M. et Mme de Matignon, que l'on compte déloger, parce que leur appartement est fort à portée des petits cabinets et plus commode pour Mme de la Tournelle, et que les deux autres ne soient pour M. et Mme de Lauraguais.

Le mariage de M. de Lauraguais est presque entièrement arrêté; il y manque cependant une condition que l'on ne peut pas dire n'être pas essentielle : c'est le consentement de M. de Lauraguais que l'on attend; mais M. et Mme de Brancas disent être sûrs de ce consentement, et en conséquence ils ont déjà été rendre visite à Mlle de Montcavrel, que l'on appelle présentement Mlle de Mailly, et qui loge chez Mme la duchesse de Lesdiguières (Duras), sa tante. Mlle de Mailly aura 10,000 livres de douaire, et voici l'arrangement qui a été fait pour les assurer. Le Roi avoit créé, il y a plusieurs années, une rente de 20,000 livres sur les juifs de Metz; cette rente devoit durer un certain temps, et ce temps devoit finir dans trois ans. Sur les dites 20,000 livres, M. le duc de Brancas en a 9,000, M. d'Oise, son frère, 6,000, et les cinq autres mille livres sont tombées par héritage et appartiennent aujourd'hui à M. de Fontanges, dont la femme est dame d'honneur de Mme la princesse de Conty. Le Roi vient d'ordonner une prolongation de cette rente pendant soixante ans. M. de Brancas continuera à jouir de ses 9,000 livres qui passeront après lui à M. de Lauraguais; et dans trois ans, les 6,000 livres de M. d'Oise et les 5,000 de M. de Fontanges étant éteintes, les dites 11,000 livres passeront

(1) Mlle de Forcadel. (*Note du duc de Luynes.*)

sur la tête de Mme de Lauraguais, et c'est ce qui fait l'assurance de son douaire. Elle a actuellement vingt-huit ans; cependant comme elle ne jouira pas de trois ans desdites 11,000 livres, le Roi lui donne présentement 100,000 livres d'argent comptant; outre cela elle aura dès le moment de son mariage le brevet de dame du palais de Mme la Dauphine et les appointements de cette place, qui sont de 2,000 écus; elle a outre cela 6,500 livres de son bien, comme ses autres sœurs. Pour M. de Lauraguais, il n'a que les 20,000 livres qui lui ont été donnés par M. son père à son premier mariage.

Du samedi 8, *Versailles*. — Jeudi dernier, comme je l'ai marqué, tout le monde se rendit chez le Roi dans sa petite galerie en haut. Il n'y avoit que les quatre dames et dix hommes, en comptant le Roi. Une demi-heure ou environ après, le Roi entra dans le cabinet qui joint à la petite galerie, qui est peint en vert, et où il y avoit autrefois des lanternes, et donna à tirer pour le cavagnole; il y joua avec la même société que j'ai déjà marquée ci-dessus, et il n'y eut point d'autre jeu devant ni après souper, hors un trictrac où le Roi ne joua point. A sept heures et demie, le Roi descendit en bas pour donner l'ordre; il revint aussitôt après sans avoir parlé à personne ni reçu aucune lettre, et se remit au jeu; mais il tomba de ce moment dans une rêverie et un silence qui fut fort remarqué; et même quoiqu'à souper il fût en assez grande conversation avec Mme de La Tournelle, M. de Richelieu et M. de Soubise, il y eut encore quelques moments de rêverie. Mme d'Antin étoit à la droite du Roi, Mme de la Tournelle à la gauche de S. M.; M. de Richelieu à gauche de Mme de la Tournelle, M. de Soubis à côté de lui.

Du lundi 10, *Versailles*. — M. de Meuse continue d'aller de temps en temps, et presque toutes les semaines, voir Mme de Mailly, à Paris; il lui porte une lettre du Roi, et lui rapporte une réponse. Elle loge présentement aux

Tuileries dans l'appartement de Mme de Ventadour; il n'est plus question de l'appartement de Mme de Brunswick au Luxembourg; elle l'a trouvé trop grand. On croit que le Roi lui donne la maison de la Surintendance, où est morte Mme la duchesse de Lesdiguières (Vivonne). A l'égard de la pension, cela n'est pas encore absolument terminé; mais on croit que ce n'est plus que 18,000 livres; ce qui, avec les 12,000 qu'elle a déjà, fera 30,000 livres, On croit aussi que le Roi ne payera que ses dettes personnelles et point celles de M. de Mailly.

Le petit de Vintimille partit avant-hier. Le Roi signa hier le contrat de mariage de M. le chevalier de Polignac avec Mlle de la Garde, fille du président; c'est une passion réciproque qui dure depuis longtemps. Mlle de la Garde a au moins 500,000 écus de bien; on prétend même qu'elle a 50,000 écus de rente et encore de l'argent comptant; elle est de Lyon, au moins sa grande mère y demeuroit et y est morte depuis peu. On dit qu'elle n'est pas jolie.

Le Roi partit hier pour Choisy, avec Mlle de la Roche-sur-Yon et Mme de la Tournelle. Mme La Duchesse, Mme d'Egmont et Mme d'Antin devoient s'y rendre de Paris. Au voyage que fit ici Mme la Duchesse, à l'occasion du baptême, le Roi lui fit dire par M. de Lassay qu'il comptoit qu'elle iroit à Choisy. Le lendemain, Mme la Duchesse étant allée chez la Reine au sortir du grand couvert, le Roi, qui entre toujours le premier dans la chambre, lui parla de la commission qu'il avoit donnée à M. de Lassay. Mme la Duchesse lui répondit que la commission avoit été exécutée, mais qu'elle étoit trop vieille pour aller à Choisy, que d'ailleurs sa santé demandoit qu'elle fît quelques remèdes. Le Roi lui dit qu'il ne la trouvoit point trop vieille; elle lui répondit : « Vous m'avez dit vous-même qu'une femme étoit sur le retour à soixante ans, j'en ai présentement soixante-dix ». Le Roi lui répondit qu'il la trouvoit jeune à soixante-dix ans. « Cela étant, dit Mme la

Duchesse, ce sera pour cet été, puisque vous le voulez absolument, car pour l'hiver il n'y a pas moyen d'entreprendre ce voyage. » Cela étoit la veille du baptême. Le lendemain, au baptême, le Roi s'approcha de Mme la Duchesse, et lui demanda comment elle se portoit; elle lui dit qu'elle ne se sentoit pas trop bien. « J'espère, dit le Roi, que cela ira mieux d'ici à mon voyage de Choisy, et que vous serez en état d'y venir. » Depuis qu'elle est retournée à Paris, il a envoyé le duc de Villeroy lui dire qu'il comptoit qu'elle viendroit à Choisy, si sa santé le lui permettoit; et samedi le Roi renvoya le duc de Villeroy prier Mme la Duchesse de proposer à Mme d'Egmont d'y venir, et de lui dire que c'étoit de la part de S. M.

Du mercredi 12, *Versailles* — Je vis hier Mme de Mailly; elle loge dans la chambre à coucher de Mme de Ventadour, aux Tuileries; c'est une grande chambre, fort triste et fort froide. Elle est maigrie, elle pleure toujours, et ne paroît avoir pris encore aucun parti; elle n'avoue point avoir reçu d'autres lettres du Roi que celle par laquelle il lui manda de rester à Paris; cela n'empêche pas que le fait des dix-huit lettres marqué ci-dessus ne soit vrai. Elle dit n'avoir point refusé le logement de Mme de Brunswick, au Luxembourg, mais qu'au contraire elle a toujours accepté ce qui lui a été proposé de la part du Roi. Mais comme elle s'est fait une loi de tenir ce langage, on peut ne pas ajouter foi à tout ce qu'elle dit sur ce sujet. Elle paroît ne savoir aucun des arrangements dont il est question pour elle, et ne s'en point embarrasser; elle dit qu'elle compte bien qu'elle ne reviendra jamais à Versailles. La vie qu'elle mène est la plus triste et la plus solitaire que l'on puisse imaginer; elle va tous les jours dîner à l'hôtel de Noailles, tête-à-tête avec la maréchale de Noailles, tout au plus la duchesse de Gramont en tiers; elle revient chez elle de bonne heure, et y reste jusqu'à neuf heures; à neuf heures, elle va passer la soirée tête-à-tête avec Mme la comtesse de Toulouse.

M. de Boufflers est arrivé aujourd'hui à Paris ; sa santé est en fort mauvais état.

Dimanche, le Roi allant à Choisy tira dans le carrosse une tabatière de sa poche, et l'y remit sur-le-champ; le lendemain cette tabatière se trouva sous le chevet du lit de Mme de la Tournelle; elle la montra le matin à M. de Meuse. Il y a en tout au voyage de Choisy vingt-six personnes, vingt hommes en comptant le Roi, et six dames. M. de Breteuil y est allé aujourd'hui souper avec le Roi; il étoit le seul des secrétaires d'État qui n'eût pas eu encore cet honneur. M. le contrôleur général (1) n'y a pas soupé, et n'y soupera pas vraisemblablement; il va de temps en temps le matin recevoir les ordres du Roi pour les bâtiments.

On dresse les articles du contrat de mariage du prince Jules (2) avec Mlle de Bouillon; on lui donne 20,000 livres de rente; Mlle de Bouillon en a aujourd'hui 27,000, et 13,000 d'assurées. Ils logeront chez Mme de Guémené; elle l'a demandé comme une condition essentielle du mariage. Mme de Montauban me disoit hier qu'à la mort de M. de Guémené, son beau-père, il ne s'étoit pas trouvé un sol de dettes que le courant du mois, et que, par les partages qui avoient été faits entre eux, il étoit constant que M. de Guémené d'aujourd'hui avoit 135,000 livres de rente en fonds de terre affermé, indépendamment des droits seigneuriaux et casuels, et que depuis lesdits partages il avoit été acquis 15 ou 16,000 livres de rente pour M. de Guémené, aussi en fonds de terre. Le prince Jules a quinze ans, et est à l'académie; Mlle de Bouillon en a dix-sept à dix-huit.

M. le cardinal de Rohan arriva ici dimanche dernier avec M. l'abbé de Ventadour, que l'on nomme présente-

---

(1) Il travailla le 11 au soir avec le Roi. (*Note du duc de Luynes.*)
(2) Jules-Hercule Mériadec, prince de Rohan.

ment le coadjuteur, et dont le titre d'évêque est Acre et Ptolémaïde.

La Reine continue de sortir tous les soirs, soit qu'elle ait soupé avec des dames à son petit couvert ou au grand couvert. C'est presque toujours chez Mme de Villars qu'elle va ; elle a été chez M. le prince de Rohan pour voir M. le cardinal de Rohan, et ce jour-là même elle alla chez Mme de Villars, qui, ne comptant point sur la Reine, s'étoit couchée. Tout le monde étoit couché dans l'appartement ; elle éveilla un laquais de Mme de Villars, se fit ouvrir la première porte, prit elle-même la clef de la chambre de Mme de Villars, y entra, et voyant qu'elle ne s'éveilloit point, ressortit aussitôt ; elle alla ensuite chez Mme la maréchale de Berwick.

L'abbé de Broglie va presque tous les soirs chez la Reine, lui donne la main pour la mener chez Mme de Villars et pour la ramener ; c'est à dix heures qu'il se rend chez la Reine, et lorsque par hasard il retarde, la Reine l'envoie chercher.

La Reine est presque toujours dans le même degré d'affliction du maréchal de Nangis ; tout lui en rappelle le souvenir ; elle pleure continuellement avec ceux ou celles qu'elle voit en particulier ; elle ne veut presque plus habiter ses petits appartements, parce que de là on voit les fenêtres du maréchal, et présentement elle fait presque toujours usage de ses entre-sols, dont elle ne se servoit point auparavant.

La succession du maréchal de Nangis n'a point donné d'embarras pour payer les dettes ; tout étoit payé toutes les semaines chez lui, même les gages ; il en étoit dû huit jours à sa mort à celui de ses domestiques qui avoit été le moins bien payé. Il jouissoit de 80,000 livres de rente et en dépensoit 30,000. Son intendant lui apportoit de temps en temps le surplus de son revenu ; cependant, à sa mort on ne lui a trouvé que 25,000 livres d'argent comptant.

Du vendredi 14, Versailles. — Outre la tabatière dont j'ai parlé ci-dessus de Mme de la Tournelle, le Roi lui en donna encore une autre le lendemain ; elles sont belles toutes deux ; la première est d'agate arborisée, émaillée, et l'autre est d'or émaillé. Ce même jour, le Roi en donna une fort belle de la Chine à Mme la Duchesse. La gelée l'ayant empêché de chasser, il a été se promener, et Mme de la Tournelle seule de femme l'a suivi. Il fait tous les matins sa ronde de visite des dames, et entre toujours chez elles avec toute sa suite, qu'elles soient éveillées ou non. Un jour il a éveillé Mme d'Egmont. Le cavagnole continue toujours à l'ordinaire ; et dans une autre pièce on joue à quadrille et au brelan, assez gros jeu.

Ce n'est qu'à Choisy qu'on a su enfin, parce que le Roi l'a dit tout haut, que les ennemis s'étoient rendus maîtres de Leitmeritz. Il y avoit plusieurs jours que tout le monde en parloit, et l'on n'en savoit pas précisément la vérité. Le Roi a dit que M. d'Armentières s'y étoit fort bien défendu ; il a soutenu un assaut, et s'est retiré dans une enceinte intérieure, où il a capitulé après avoir fait brûler tous nos magasins. M. d'Armentières avec sa garnison, qui est de 800 hommes, a été fait prisonnier de guerre.

Pendant que l'on attend à tout moment des nouvelles les plus importantes de nos armées, Paris se divertit à faire des chansons et des vers.

Mme de la Tournelle, M. de Richelieu, M. de Maurepas, M. le Cardinal sont le sujet des chansons. On trouvera à la fin de cette année des vers ou chansons sur l'air : *ô reguingué, ô Lonlanla,* que l'on appelle le testament de M. le Cardinal.

Du lundi 17, Versailles. — J'ai marqué ci-dessus que M. de Breteuil avoit été souper à Choisy ; ce jour-là même il travailla avec le Roi. S. M. a travaillé aussi avec M. Amelot et avec M. le contrôleur général. Mais à chaque fois que ces ministres arrivoient, il en paroissoit importuné, et on voyoit qu'il auroit beaucoup mieux aimé rester

à jouer à cavagnole. La vivacité de son goût pour Mme de la Tournelle est toujours la même; mais c'est un empressement qui n'a pas l'air mêlé de galanterie, parce que ce n'est pas le caractère du Roi. A Choisy, il y a lieu de croire qu'il passoit plusieurs heures de la journée avec Mme de la Tournelle, indépendamment de celles qu'il y passe dans d'autres temps; pour elle, elle marque peu d'empressement pour le Roi, à ce qu'il paroît dans le public.

Le jeudi, à neuf heures du soir, M. de Richelieu partit de Choisy pour aller tenir les états de Languedoc. Il a fait faire une chaise de poste où l'on porte dans un coffre, derrière, à manger pour plusieurs jours; et sur le devant il y a de quoi mettre trois entrées toutes prêtes à mettre au feu; de sorte que son cuisinier, qui le suit, s'avançant un peu avant lui, avec le panier où sont les entrées, lui tient son dîner ou son souper prêt également partout. Outre cela, il a fait mettre dans cette chaise, un lit où il est couché entre deux draps; il se déshabilla donc à Choisy, et après que l'on eut bassiné le lit de sa chaise, il y monta, se coucha en présence de trente personnes qui étoient là, et dit qu'on le réveilleroit à Lyon. Mme de la Tournelle parut assez fâchée de son départ. La veille, M. de Richelieu s'étoit trouvé assez mal en jouant à l'hombre avec le Roi.

M. le duc de Brancas demanda hier l'agrément pour le mariage de son fils, dont on a reçu le consentement et auquel on a envoyé un congé.

Mme de Flavacourt accoucha samedi matin, à Paris, d'une fille, chez Mme sa belle-mère, où elle loge. Mme de la Tournelle partit de bonne heure de Choisy, après le dîner, et fut à Paris voir Madame sa sœur. Mme de Mailly y étoit un moment auparavant; mais ayant été avertie, elle s'en alla. M. de Nesle y étoit aussi et resta. Mme de la Tournelle lui marqua beaucoup d'amitié, quoique tout le monde sache bien qu'elle n'est pas sa fille.

L'arrangement de M^me de Mailly est enfin terminé ; on paye toutes ses dettes personnelles, en diminuant quelque chose sur les mémoires. Le Roi lui donne 20,000 livres de pension, outre les 12,000 qu'elle a déjà; et pour logement la maison rue S^t Thomas du Louvre où logeoit feu M^me de Lesdiguières; mais il faut la meubler et faire un établissement, et elle n'a pas un sol; on dit qu'elle a demandé à être payée d'une année d'avance. Ce qui est de certain, c'est que le Roi lui a écrit aujourd'hui. On lui représentoit, il y a quelques jours, que la maison qu'elle alloit occuper étoit fort triste; elle répondit que cela ne lui faisoit rien, que quand le Roi lui auroit ordonné d'habiter une prison, elle y auroit été tout de même. On avoit prêté cette maison à M^me de Tessé, en attendant que le logement que feu M. de Tessé avoit au vieux Louvre, et qui fut brûlé il y a deux ou trois ans, fût rétabli.

M. de Jumilhac présenta hier à la Reine, dans la galerie, les officiers des mousquetaires gris arrivant de Flandre, après en avoir parlé à M^me de Luynes. Elle lui dit qu'il seroit plus convenable qu'ils fussent présentés dans la chambre; mais comme il y avoit avec eux deux ou trois maréchaux des logis qui n'auroient pu être présentés dans la chambre, il préféra la galerie.

Il arrive à tout moment ici des officiers de l'armée de Bohême, les uns avec des béquilles, les autres avec un bras de moins, entre autres M. le chevalier de Talleyrand, frère du colonel de Normandie, qui est fort blessé à un bras. Il y en a un autre qui a le bras coupé, et pendant qu'il étoit dans son lit les hussards entrèrent dans sa chambre, tuèrent son domestique sur le lit de son maître, et lui défirent à lui-même le bandage de son bras pour y chercher de l'argent; ils y trouvèrent effectivement trois ou quatre louis, qui étoient tout son bien. Il n'a pas paru que le Roi cherchât à leur parler, et on en a été d'autant plus étonné qu'on l'a vu parler beau-

coup aux officiers de marine, comme je l'ai marqué ci-dessus. Il ne paroît pas même aussi sensible qu'on le désireroit aux aventures malheureuses arrivées en le servant.

Les nouvelles que l'on a de Prague disent que les vivres y sont en abondance, et que le pain n'y étoit pas plus cher qu'à Paris, et que les paysans y apportoient des vivres de tous côtés. On attend toujours des nouvelles de Bavière, principalement du résultat de la conférence que MM. de Broglie et de Maillebois ont dû avoir avec M. de Seckendorf au sujet des quartiers d'hiver.

M. de Marivaux fut reçu ces jours derniers à l'Académie, à la place vacante par la mort de M. l'abbé d'Houtteville.

M. de Picquigny remercia hier le Roi pour le gouvernement d'Amiens, que le Roi lui a donné, sur la démission de M. le maréchal de Chaulnes. Ce gouvernement est de 11,250 livres sur l'état du Roi; mais il vaut réellement environ 14,000 livres. M. de Chaulnes se réserve les appointements. M. de Picquigny fut aussi remercier la Reine suivant la règle, et ensuite rendre compte de cette grâce à M. le Dauphin. Pour l'obtenir, M. le maréchal de Chaulnes s'est adressé à M. le Cardinal, à qui il a écrit, étant depuis six mois dans son lit dans un état des plus fâcheux. M. le Cardinal en rendit compte au Roi dans le dernier voyage de vingt-quatre heures qu'il a fait ici. Cela ne fut pas terminé dans le moment, parce qu'il vouloit avoir quelques éclaircissements sur le revenu de ce gouvernement, apparemment dans l'intention de voir s'il n'y avoit rien à en retrancher. M. le Cardinal renvoya cette affaire à M. de Breteuil pour lui en rendre compte. Hier, M. de Picquigny trouva chez la Reine M. de Saint-Florentin, qui lui dit qu'apparemment il entendroit parler de cette affaire, puisque les provisions devoient passer devant lui, Amiens étant de son département. M. de Picquigny alla parler de cette observation à M. de Breteuil,

qui lui dit que les environs d'Amiens étoient effectivement du département de M. de Saint-Florentin, mais que la place ne pouvoit en être, parce que toute place où il y a état-major, comme dans celle-là, est toujours du département du ministre de la guerre. Il y a plusieurs exemples de pareilles grâces, entre autres celui de feu M. le marquis de Bezons, qui obtint à quinze ans le gouvernement de Cambray, place frontière, sur la démission de M. le maréchal son père; et en dernier lieu, celui de M. le prince de Soubise, qui obtint l'année passée le gouvernement de Champagne sur la démission de M. le prince de Rohan, son grand-père. Cette grâce accordée à M. le prince de Soubise, longtemps avant le siége de Prague, étoit bien favorable à M. le duc de Picquigny, puisque ayant fait l'un et l'autre à merveille dans ce siége, et ayant profité des occasions d'instruction, on peut dire que M. de Soubise avoit bien prouvé qu'il méritoit cette marque de bonté du Roi, depuis qu'il l'avoit obtenue, et que M. de Picquigny avoit fait ce qu'il devoit pour la mériter, même avant que de la demander.

Du mercredi 19, *hôtel de Luynes, à Versailles.* — Samedi dernier, Mme de Chevreuse eut la fièvre, qui fut suivie, le dimanche, d'assoupissement et de mal de reins; il parut dès le lundi au soir quelques marques de petite vérole, et hier elle se déclara entièrement. Mme d'Egmont et moi sommes enfermés ici avec elle. Comme Mme de Luynes est restée au château, et qu'elle est instruite de ce qui se passe, je continuerai à mettre les nouvelles qu'elle me mandera.

Il y a plusieurs jours que l'on parle d'une grande augmentation de troupes; l'ordonnance doit paroître ces jours-ci; l'on sait sûrement dès à présent qu'il y aura 256 nouvelles compagnies de cavalerie et 60 de dragons, de 35 hommes chacune; le capitaine en fera 25, le lieutenant 7, le cornette 4. On dit jusqu'à présent que le Roi ne donne que le cheval, pas même les armes.

Du jeudi 20, Versailles. — Hier matin, le comité des ministres s'assembla chez M. le cardinal Tencin; cela fit une grande nouvelle ici; cependant on y donne une explication simple, et l'on dit que M. le cardinal de Fleury n'étant point en état d'assister au comité, qui se tient à Issy, dans un autre cabinet, il étoit bien plus naturel que l'on le tînt à Versailles où sont tous les ministres; et cela étant, que l'on ne pouvoit le tenir que chez M. le cardinal Tencin.

La petite vérole de Mme de Chevreuse va tout au mieux jusqu'à présent; elle est dans son trois, et entrera ce soir dans son quatrième jour.

Le bruit s'est répandu à Paris que l'armée de Prague étoit sortie et venoit sous Egra, mais cela paroît sans aucun fondement.

On trouvera ci-après des nouvelles de Bavière.

Du jeudi 20, Versailles. — M. de Saint-Aulaire mourut lundi dernier; il a reçu tous ses sacrements. M. de Vernage étoit son médecin; il lui disoit qu'il ne songeât point à le guérir, qu'il y avoit déjà quelque temps qu'il étoit las de vivre, qu'il n'étoit plus bon à rien; cependant, quand on lui dit que la religion demandoit que l'on fît ce qu'il étoit possible pour prolonger ses jours, il prit les remèdes qu'on lui donnoit. Il est mort d'une petite fièvre dans sa cent-unième année. M. de Saint-Aulaire étoit Limousin, oncle de MM. d'Aydie; son fils avoit épousé la fille de Mme la marquise de Lambert. Feu Mme de Beuvron, belle-sœur de M. le duc d'Harcourt, étoit sa petite-fille. M. de Saint-Aulaire étoit de l'Académie françoise; il avoit beaucoup d'esprit, un caractère doux et complaisant, un tour de galanterie fort aimable. Il faisoit de très-jolis vers, avec beaucoup de facilité. Il étoit fort attaché à Mme la duchesse du Maine; il l'appeloit *sa bergère*, elle l'appeloit *son berger*. Avec l'air toujours mourant, il avoit cependant une santé assez égale; il mangeoit à toutes les heures, veilloit tant qu'on vouloit. Il venoit d'arriver

depuis peu de temps du Limousin, c'étoit le second voyage qu'il y faisoit depuis cinq ou six ans; il n'y a qu'un ou deux ans qu'il montoit encore à cheval, et alloit à la chasse du lièvre. Une des preuves de la galanterie naturelle de son esprit fut ce qui lui arriva il y a quinze ou seize ans, à Sceaux. Étant à table avec M. le duc du Maine, Mme la duchesse du Maine lui envoya dire qu'il devroit bien sur-le-champ faire quelques vers pour elle; sans quitter la table, il lui envoya dans le moment les quatre vers suivants :

« La divinité qui s'amuse
« A s'informer de mon secret,
« Si j'étois Apollon, ne seroit point ma muse,
« Elle seroit Thétis, et le jour finiroit. »

On m'envoya hier l'ordonnance pour l'augmentation; elle n'est pas absolument telle que je l'ai marqué ci-dessus. On en trouvera l'extrait ci-après.

Du dimanche 23, *Versailles.* — Jeudi dernier, le Roi soupa dans ses cabinets avec Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme de la Tournelle et Mme d'Antin. La veille au soir, il reçut des nouvelles de M. le Cardinal, après lesquelles il parut dans le trouble et dans l'agitation; il envoya avertir M. Orry, M. de Maurepas, M. Amelot et M. de Saint-Florentin, l'un après l'autre; après quoi, il parut plus tranquille. On ne sait point ce que contenoient les nouvelles qu'il reçut; mais il dit le lendemain qu'il n'avoit jamais été si en colère; que les suites mêmes pourroient en être fâcheuses; que si ce n'étoit pas un crime de lèse-majesté au premier chef, il l'étoit au second, et que cela le regardoit personnellement. On lui demanda sur cela si M. Orry le savoit, et il répondit qu'il en avoit ouï parler. On lui représenta qu'il falloit bien examiner avant que de condamner : « C'est ce que je ferai, » répondit-il.

Ce même jeudi, le Roi écrivit à Mme de Mailly pour lui mander qu'il ne lui écriroit plus; il dit que cela la ruine,

parce qu'elle donne toujours à ceux qui lui apportent les lettres; mais qu'il lui écrira par des occasions.

Mme de la Tournelle alla loger hier dans son nouvel appartement, qui est composé de celui de M. le maréchal de Coigny. Celui de M. et de Mme de Matignon est destiné pour M. et Mme de Lauraguais.

Il y a deux ou trois jours que M. le maréchal de Noailles fut appelé au comité des ministres et travailla avec eux.

L'on fait une augmentation dans le régiment des gardes, de quatorze hommes par compagnie, ce qui met les compagnies à 140, comme pendant la dernière guerre. Les six bataillons marcheront en campagne, et il restera pour la garde du Roi un détachement de 25 hommes par compagnie, avec cinq officiers de chaque compagnie pour les commander; tous les officiers tireront au sort, ceux qui auront les billets noirs resteront.

Liste des bénéfices donnés avant Noël.

L'évêché du Puy à M. l'abbé de Pompignan; celui de Boulogne à l'abbé de Pressy; l'abbaye de Valloires à M. l'évêque d'Amiens; celle des Chastelliers à l'abbé de Chateigner de Rouvre; celle de Marsillac à M. l'abbé Quesnel; celle de Bonnefonds à l'abbé de Rochechouart-Faudoas; celle de Sellières à l'abbé des Ruaux de Rouffiac.

Du mercredi 25, *à l'hôtel de Luynes, à Versailles.* — La colère où étoit l'autre jour le Roi, comme je l'ai marqué, venoit, à ce que j'ai appris, de ce qu'un homme, qu'on ne m'a point nommé, qui sollicitoit une place de fermier général, a montré un *bon* de S. M. Le Roi dit que ce *bon* est faux, et l'on cherche l'homme pour l'arrêter; mais il s'est enfui. On avoit voulu dire que ce *bon* étoit réel, mais qu'il ne pouvoit avoir d'effet qu'après la mort de M. le Cardinal; mais c'est un propos de gens qui ne connoissent pas le Roi, car son caractère essentiel est la vérité.

On dit qu'il y a une lettre de M. de Belle-Isle qui pro-

pose de sortir de Prague, seulement avec sa cavalerie, et qui demande à qui il remettra le commandement de l'infanterie. On ajoute que c'est M. l'abbé de Broglie qui a montré cette lettre, et que cela fait une tracasserie entre les ministres; ce fait mérite d'être éclairci.

Les deux places vacantes d'aumôniers du Roi sont remplies; celle de M. l'abbé de Choiseul est donnée à M. l'abbé de Montazet, dont le frère a été blessé au bras en Bohème; celle de M. l'abbé de la Garlaye, aujourd'hui évêque de Clermont, à M. l'abbé de Vintimille, cousin de M. l'archevêque de Paris.

On a reçu deux lettres de M. le maréchal de Belle-Isle; il marque qu'il est entré un convoi de bœufs à Prague; il marque en chiffres 900; on ne peut pas croire que ce ne soit une faute et qu'il n'y ait un zéro de trop.

On parle d'un voyage de Marly, pour le mois d'avril ou de mai prochain. M. de Lassurance, contrôleur de Marly, a reçu des ordres pour quelques changements; le Roi prend pour lui l'appartement au-dessus du sien, qui est celui de M. le duc d'Orléans.

On trouvera à la fin de cette année la relation et la capitulation de Leitmeritz, que M^me^ d'Armentières m'a envoyée; elle la tient de M. son fils.

Je vis hier une lettre de Francfort, du 18, par laquelle il paroît que l'on a été fort content d'abord de voir M. de Broglie s'avancer au secours de M. de Seckendorf; mais que depuis l'on a été fort surpris d'apprendre que M. de Seckendorf ayant avancé, M. de Broglie n'ait pas marché pour le soutenir, comme on en étoit convenu. On trouvera ci-après quelques lettres à ce sujet.

L'on sait depuis plusieurs jours que la Czarine a déclaré le prince de Holstein son successeur, et qu'il a embrassé la religion chrétienne grecque; l'on croit que la Czarine l'épousera. Le duc de Holstein a été baptisé et a pris le nom de Fédérowitz, c'est-à-dire fils de Frédéric.

Le Roi fut hier à la messe de minuit, à la tribune, à

l'ordinaire; il ne fut point à matines; aujourd'hui, il a entendu la messe en bas; c'est M^lle^ de Marsan qui a quêté; M^me^ la princesse de Conty a suivi la Reine à l'offrande; M. l'évêque de Laon (Rochechouart-Faudoas) a officié.

M. le Dauphin soupe aujourd'hui au grand couvert pour la première fois.

Il y a quelques jours que le Roi envoya à M^me^ de Mailly une montre d'or, qui étoit commandée pour elle il y a déjà longtemps.

Le Roi ayant souffert du froid à vêpres n'a pas resté au sermon. Le prédicateur a fait à la Reine un compliment assez court.

Du vendredi 27, hôtel de Luynes, à Versailles.—M. de Boufflers arriva ici il y a deux ou trois jours; le Roi l'a reçu avec toutes sortes de marques de bonté; il alla au-devant de lui, lui demanda de ses nouvelles; et M. de Boufflers lui ayant dit qu'il ne songeoit qu'à rétablir sa santé promptement pour être en état de recommencer à le servir au plus tôt, le Roi lui dit que quoique ses services lui fussent fort agréables, ce qu'il désiroit de lui dans le moment présent étoit qu'il songeât uniquement à se rétablir. On a remarqué que la Reine n'a pas fait la même réception à M. de Boufflers, et qu'elle l'a traité assez froidement; cependant elle avoit beaucoup de bonté pour lui, et il lui a toujours été fort attaché; mais comme il s'est déclaré hautement pour M. de Belle-Isle, aussi bien que M. de Luxembourg, les partisans de M. de Broglie en ont murmuré hautement. La Reine voyant tous les jours M. l'abbé de Broglie, comme j'ai marqué ci-dessus, on ne doit plus être étonné de la réception qu'elle a faite à M. de Boufflers.

M. de Fargis mourut lundi dernier, dans la nuit du 6 au 7, de la petite vérole; il avoit cinquante à soixante ans; homme aimable et de bonne compagnie; il avoit été capitaine des gendarmes de la Reine; il avoit hérité de M. de Montmort, son oncle, de la terre du Mesnil-Habertou

Mesnil-Saint-Denis, entre Versailles et Rambouillet; il l'avoit vendue depuis à M. le comte de Toulouse, qui, après en avoir distrait ce qui lui convenoit, l'a revendue depuis à un M. Selle, dont le frère est intendant des Menus.

Il paroît par les nouvelles de Bavière que M. de Seckendorf et M. de Broglie ne sont pas trop d'accord. On trouvera à la fin de ce livre des lettres détaillées et curieuses sur ce qui s'est passé en dernier lieu dans cette armée.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que le Roi accorda, il y a environ quinze jours ou trois semaines, une pension de 800 livres au S[r] Lemoyne, qui a fait la statue équestre de S. M. pour Bordeaux. Le S[r] Lemoyne me dit dans ce temps-là que le marché qu'il avoit fait avec la ville de Bordeaux étoit de 140,000 livres; mais que cette ville lui avoit promis un dédommagement, d'autant que la dépense de la fonte s'étoit trouvée plus considérable qu'il n'avoit cru d'abord, et avoit été augmentée par les accidents arrivés dans la dite fonte. Le S[r] Lemoyne prétend que cette dépense ira en total à 400,000 livres. Sur les représentations qu'il a faites à M. le contrôleur général, il a déjà obtenu 10,000 livres de gratification sur les octrois de la ville de Bordeaux. La pension de 800 livres est encore une grâce considérable. Cette statue doit être emballée dans un mois ou deux, et partira ensuite pour Bordeaux.

Du lundi 31, *Versailles.* — On apprit, il y a deux jours, par un courrier, la sortie de l'armée de M. de Belle-Isle de Prague (1).

---

(1) On trouvera au 7 janvier 1743 la relation de la retraite de Bohême écrite par le maréchal de Belle-Isle.

APPENDICE

A L'ANNÉE 1742.

I. Lettre de M. de Puysieux (1).

A Salkenstein, 9 mai 1742.

Les situations d'une armée changeant d'un moment à l'autre, il ne faut pas être étonné si l'on est obligé aussi quelquefois de changer de langage; nous étions, par exemple, il y a deux jours aux expédients pour avoir de la subsistance seulement pour une nuit, et aujourd'hui nous commençons à en trouver; le maréchal de Torring (2), qui a vu que nous avons su nous en procurer par nos détachements, s'est offert, pour éviter le désordre qui commençoit à se répandre dans le pays de son maître et dans ses propres terres, à nous fournir des fourrages jusqu'à Deckendorf. Il auroit pu et dû s'y prendre de meilleure grâce; au reste ce secours est bien peu de chose, et nous retomberons bientôt dans l'embarras si les magasins que l'on dit qui ont été assemblés par nos commissaires sur le Danube ne descendent bientôt avec nos ponts; car, je ne cesserai de le répéter, sans des subsistances, des ponts et du concert dans les opérations, point de salut. Dieu veuille que tous ces points se réunissent.

L'on ne peut rien dire de précis sur notre position, étant celle d'une armée qui marche en avant par différents corps qui se séparent pour la facilité des subsistances. Le maréchal de Torring est actuellement à Straubing; ses troupes occupent les quartiers des environs de cette ville, à la gauche du Danube. M. de Ravignan est aussi à Straubing, assez incommodé; M. le duc d'Harcourt part pour la Bohême avec dix bataillons; M. de Villemur aussi avec cinq.

Nous resterons peut-être encore quelques jours dans ces environs-

---

(1) M. de Puysieux était brigadier des armées du Roi, et commandait une brigade de cavalerie dans l'armée de Bavière, placée sous les ordres du duc d'Harcourt, et après lui du comte de Saxe. Les lettres de M. de Puysieux forment une histoire intéressante des opérations de cette partie des troupes françaises en Bavière.

(2) Commandant en chef les troupes bavaroises ou impériales, en Bavière.

ci, uniquement pour gagner du temps et pour laisser un peu reposer les troupes, qui en avoient grand besoin.

Les ennemis sont toujours dans la même position, tenant quelques postes sans ponts depuis l'embouchure de l'Iser jusqu'à Passau, et paroissent toujours borner leur défensive à la rivière d'Inn. La fourniture de la viande commence à manquer; l'on ordonne aux régiments de faire tuer des bœufs; on leur en promet le remboursement sur-le-champ, et cependant lorsque les officiers vont chez le trésorier pour s'en faire payer, on leur répond qu'il n'y a point d'argent; ce qui produit un assez mauvais effet.

Nous apprenons que les ennemis sont retournés à Munich; mais ils n'y vont point assez en force pour craindre d'autre événement que le pillage de cette ville, dont la bourgeoisie a fait quelque résistance.

On apprend aussi dans le moment, de Passau, que M. de Kevenhuller (1) veut brûler le pont de bois qui communique au château pour en reconstruire un de bateaux qui ne puisse être insulté par nos batteries.

La maladie de M. de Ravignan (2) continuant, M. le duc d'Harcourt a différé son départ.

2. Lettre de M. de Puysieux.

A Nieder-Altaich (3), le 5 juin 1742.

M. de Kevenhuller a fait passer presque toute son armée de ce côté-ci, les premières troupes de ce général n'étant qu'à deux lieues d'ici. Il peut (supposé que ce soit son dessein) être sur nous en six heures de temps. On fait monter ses forces à 18,000 hommes et 12 pièces de canon; celles de l'armée du Roi ne consistent qu'en 8 petites pièces de campagne, 10,000 fantassins effectifs et 1,600 chevaux. C'en seroit assez si les généraux mêmes, par une bizarrerie sans égale, n'avoient affecté de décrier notre camp depuis le moment qu'ils ont vu l'ennemi s'approcher, et de répandre que les troupes étoient découragées. Les colonels et les majors de tous les régiments, informés de tous ces bruits, sont venus trouver M. le duc d'Harcourt (4), et lui en ont

(1) L'un des généraux de la reine de Hongrie en Bavière.

(2) Commandant en chef un des corps français en Bavière.

(3) Sur le Danube, entre l'Iser et la Vils, près de Deckendorf. On écrivait alors Nieder ou Nider-Altach.

(4) M. le duc d'Harcourt avait succédé à M. le marquis de Ravignan, mort le 16 mai, à Straubing, au commandement des troupes françaises en Bavière.

marqué leur étonnement, en l'assurant qu'il trouveroit dans le soldat toujours la même bonne volonté.

Dans cette position M. le duc d'Harcourt a tenu un conseil de guerre, dans lequel il a été résolu de tenir ce camp-ci, et qu'en cas que l'on y fût attaqué, d'y faire entrer quatre bataillons palatins et quelques escadrons bavarois.

Il est constant que ce camp est bon, et il avoit été trouvé tel d'abord par les généraux mêmes; mais pour qu'il soit défendu, il ne faut pas, comme on l'a fait sans rime ni raison, inspirer de la méfiance et de la crainte au soldat.

M. d'Hérouville (1) vouloit qu'on se retirât à Deckendorf; on lui a fait voir que cela ne se pouvoit, parce que ce poste n'étoit pas tenable étant soumis à plusieurs hauteurs; outre qu'il faudroit perdre, en se retirant, les magasins que l'on y avoit assemblés et ceux qui étoient ici. D'autres étoient d'avis d'aller jusqu'à Straubing; on leur a démontré qu'outre la terreur que cette démarche inspireroit aux troupes, l'on y seroit encore suivi par M. de Kevenhuller, et que ce seroit abandonner à l'ennemi les deux rives du Danube et le haut Palatinat, et nous ôter la communication avec l'armée de Bohême; on leur a objecté encore que le pays qui est à droite, à gauche et derrière Straubing, étant fort ouvert, on perdroit l'avantage d'être supérieur en infanterie. Nous aurons dans quelques jours les dragons du Languedoc et douze pièces de canon qui nous viennent de Straubing. Nos ponts commencent à descendre; M. le maréchal de Torring a fini le sien à Pladling. Les ennemis l'ont masqué sur-le-champ avec quelques troupes que les Bavarois ont écartées à coups de canon, et ils en ont retranché la tête; ils attendent de jour en jour six mille Hessois. Ce renfort arrivé, ils seront en état de faire une diversion, et le maréchal de Torring a promis qu'il la feroit. Il nous est arrivé avant-hier bonne provision de poudre et de balles dont nous manquions.

M. le maréchal de Broglie (2) a écrit à M. le duc d'Harcourt qu'il ne pourroit le joindre qu'à la fin du mois, et il lui a répondu avec la vérité et la droiture de cœur dont lui seul est capable, que sa présence devenoit de jour en jour plus nécessaire, et qu'il le supplioit instamment de presser son départ.

Les ennemis ont présentement deux ponts depuis Vilshofen jusqu'à Pleinting. L'on dit (mais cela demande confirmation) qu'ils ont replié la moitié de celui qu'ils ont jeté à Pleinting vis-à-vis d'une île où ils ont établi, dès le commencement qu'ils y sont arrivés, une batterie

---

(1) Lieutenant général.

(2) Le maréchal de Broglie était alors en Bohême.

de quatre pièces de canon qu'ils ont laissé subsister, et qu'ils tirèrent sur nous il y a quinze jours lorsque nous fûmes les reconnoître.

Telle est notre position présente; elle pourroit être plus commode et plus tranquille, mais aussi ne paroît-il pas qu'on doive pour cela sonner l'alarme. Nous sommes débarrassés des gros équipages, et l'on s'en passe fort bien. Il seroit à souhaiter seulement que le pain et la viande ne fussent pas si cher, car l'officier a bien de la peine à vivre; la paye de campagne, à laquelle il est réduit depuis le premier de ce mois, l'a mis au désespoir; et en effet il y en a beaucoup qui manqueront réellement du nécessaire.

3. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 11 juin 1742.

Il n'y a rien de nouveau dans l'armée du Roi; les ennemis sont toujours dans la même position, et nous aussi, c'est-à-dire fort près les uns des autres. Je ne crois pas qu'ils entreprennent rien sur notre camp, à moins qu'ils n'y fussent encouragés par la retraite de M. le maréchal de Broglie à Pisek, que l'on a apprise hier ici, et qui a produit un assez mauvais effet, d'autant plus que n'ayant eu aucun détail de ce qui a occasionné cette retraite, l'on croit qu'il y a eu en Bohême une affaire considérable et qui n'a pas été heureuse.

Le reste de notre cavalerie, qui est toujours du côté d'Amberg, nous joindra incessamment; et après sa jonction, l'armée du Roi sera forte de 20 bataillons et de 30 escadrons, dont 8 de dragons; mais les bataillons et les escadrons n'étant pas complets, cela ne composera guère que 12,000 hommes effectifs, et c'en est assez si les troupes sont fermes pour défendre notre camp contre M. de Kevenhuller, supposé qu'il ose l'attaquer, ce dont je doute beaucoup. Nous avons à présent 26 petites pièces de campagne. On se flatte que les Hessois arriveront dans huit jours à l'armée des Bavarois; ainsi soit-il. Il est bien à désirer que cette affaire-ci finisse promptement; chaque jour en augmente le poids pour le Roi et son État. Les hussards viennent de brûler plusieurs maisons à une lieue d'ici; on a envoyé quelques piquets de cavalerie après eux, et ils se sont retirés à leur approche.

Si quelque chose est capable d'engager une affaire, non générale, mais particulière, ce sera le poste que nous tenons dans Winzer, à une lieue d'ici, que nous serons peut-être obligés de soutenir s'il est attaqué.

4. Lettre de M. de Puysieux a Mme la duchesse de Luynes.

Nieder-Altaich, 21 juin 1742.

M. de Kewenhuller commence à manquer de subsistances dans son camp. L'on sait par des espions que ce général a intention de s'en procurer, soit en nous attaquant, ou du moins en nous obligeant de nous déposter; et il l'auroit peut-être déjà tenté s'il n'avoit été retenu par la considération des événements qui peuvent arriver en Bohême. D'où l'on peut conclure que si les affaires ne changent pas bientôt de face de ce côté-là, nous ne tarderons pas à voir éclore les manœuvres auxquelles l'ennemi se prépare journellement de ce côté-ci. Il est triste, dans de pareilles circonstances, de voir que M. de Rouville (1), qui devoit être le premier à rassurer les troupes de cette armée, soit au contraire celui qui, par indiscrétion, y jette de la méfiance. Nous avons présentement 20 bataillons faisant 10,000 hommes effectifs, plus 30 escadrons qui en font 3,000. Dans six jours nous aurons de plus le premier bataillon d'Enghien et le second de la Marck.

L'on espère que les Hessois et quelques autres troupes joindront dans six jours les Bavarois, et alors ceux-ci pourront former un corps de 13,000 hommes, ce qui composera entre eux et nous une armée de 26,000 hommes avec laquelle l'empereur, piqué au vif, voudroit fort que l'on agît offensivement; ce qui cependant ne se peut guère jusqu'à ce que nous ayons vu plus clair dans les affaires de Bohême et que notre pont de bateaux soit descendu.

M. le maréchal de Broglie a écrit ici, de son camp sous Prague. Enchanté de la grâce qu'il a reçue du Roi, il dit peu de chose de sa situation; il mande seulement que M. le prince Charles n'osant pas l'attaquer dans sa position, nous devons nous tenir très-ensemble, et être fort attentifs aux détachements que ce prince pourroit envoyer contre nous; il ajoute qu'il ne sera pas si tôt ici, voulant y reconduire avec lui les dix bataillons qu'il a tirés de cette armée. Fasse le ciel que ces arrangements particuliers puissent conduire au bien général.

5. Lettre de M. de Puysieux

Nieder-Altaich, 25 juin 1742.

Nulles nouvelles précises de Bohême, et celles qui nous en viennent indirectement sont plus capables d'inquiéter que de rassurer. Si les af-

(1) Ce nom est sans doute mal écrit; nous croyons qu'il est question du comte d'Hérouville, lieutenant général.

faires (je ne cesserai de le répéter) ne se rétablissent pas tout à l'heure de ce côté-là par quelque coup d'éclat, il n'y aura plus que de tristes espérances à concevoir pour le cours de toute cette campagne. Les Hessois doivent joindre apres demain les Bavarois. Le maréchal de Torring, déjà fort embarrassé de la subsistance de ses troupes, ne sait comment il en fournira à celles-là, qui sûrement s'en retourneront aussitôt qu'on les laissera manquer de la moindre chose. Dans cette extrémité, le général de Torring a pressé vivement M. le duc d'Harcourt de lui faire fournir des magasins du Roi les fourrages dont il avoit besoin; celui-ci lui a répondu qu'il lui étoit impossible, n'ayant encore pu jusqu'à présent rassembler des fourrages pour l'armée du Roi que pour trois jours au plus; ce qui n'est que trop vrai. Ce refus cependant a piqué le maréchal de Torring.

Comme il seroit insensé dans les circonstances présentes d'imaginer de faire un seul pas en avant, j'entrevois que si l'on est forcé de mettre la faux dans les blés, on sera aussi bientôt obligé de rétrograder faute de fourrages, outre que ce malheureux pays-ci sera entièrement ruiné ; à moins que M. de Kevenhuller, par la même raison, ne soit contraint de se retirer en arrière, sans combattre (chose qui est à désirer, mais dont on ne doit pas trop se flatter). M. le maréchal de Torring est toujours dans son camp de Plading (1), où je crains bien que par trop de confiance il ne se laisse surprendre, l'ennemi paroissant vouloir jeter un pont à Landau sur l'Iser. La destruction de ce corps entraîneroit la perte du nôtre, ou du moins une retraite fort précipitée. M. le duc d'Harcourt fait l'impossible pour persuader au général de prendre une autre position, qui seroit celle de venir couvrir le pont de Deckendorf (2); elle seroit beaucoup plus sûre à tous égards et nous mettroit plus ensemble. Le maréchal de Torring avoit paru d'abord y consentir; mais depuis qu'il se voit prêt à être renforcé par les Hessois, il croit que rien ne sera capable de résister, et il voudroit même engager M. le duc d'Harcourt à lui donner dix escadrons de son armée, ce que nous ne ferons pas assurément.

6. Lettre de M. le duc de Boufflers a M. le duc de Luynes.

Prague, le 27 juin.

Je désire, Monsieur le Duc, que les ennemis laissent passer cette lettre ; en tout cas s'ils l'arrêtent, ils verront l'estime générale que s'est

(1) Sur l'Iser.
(2) Sur le Danube, vis-à-vis le confluent de l'Iser.

acquise ici M. de Chevreuse; il est vrai qu'il a pris soin de se faire connoître d'eux d'une façon plus sensible ; amis et ennemis lui rendent la justice qu'il mérite, mais personne avec tant de plaisir que moi.

(Le surplus de la lettre est un remercîment du compliment de M. le duc de Luynes au sujet de la mort de Mlle de Boufflers.)

7. Lettre de M. d'Aubigné (1).

Au camp sous Prague, le 28 juin 1742.

Je ne sais, Monsieur, comment répondre à tout ce que vous me faites l'honneur de m'écrire d'obligeant et de gracieux sur l'intérêt que j'ai pris à ce qui est arrivé à M. le duc de Chevreuse ; je ne le mérite en vérité pas, et si la reconnoissance que je dois aux politesses que j'ai reçues en tous temps de Mme la duchesse de Luynes et de vous ne m'y engageoient pas, je ne pourrois refuser à M. le duc de Chevreuse la justice que mérite la conduite et le maintien distingué qu'il a eu dans une action fort vive qui est la première qu'il ait vue. Ainsi, Monsieur, vous ne me devez en cette occasion que ce que vous devez à toute l'armée, qui n'a pas été moins édifiée que moi de sa fermeté et de l'air assuré dont il se présenta à l'ennemi.

M. le duc de Chevreuse est autant bien qu'on le peut désirer, beaucoup trop ardent à vouloir retourner aux ennemis ; il fallut une autorité supérieure et des violences pour l'arrêter, il y a quelques jours, sur des apparences qu'il y eut que les ennemis, qui se sont fort approchés de nous, avoient dessein de nous attaquer. Il n'est nullement en état de monter à cheval ni même de marcher à pied.

8. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 28 juin 1742.

Nous apprîmes hier que le roi de Prusse avoit fait sa paix particulière avec la reine de Hongrie. Sans en savoir les conditions, l'on sait seulement qu'il a pris pour prétexte la déroute complète du maréchal de Broglie (2), la perte de tous les équipages de l'armée, la lenteur avec laquelle nos recrues et nos remontes arrivoient, et l'impossibilité de réparer un désordre si complet.

M. le duc d'Harcourt a pris sur cela le parti de dépêcher un courrier à la Cour pour recevoir des instructions sur la conduite qu'il aura à tenir dans d'aussi tristes et critiques circonstances. Il n'y a d'ailleurs

---

(1) Lieutenant général.

(2) Dans la retraite de Frauenberg.

aucun raisonnement à faire, tant sur notre position en Bavière, que sur celle de Bohême, n'étant que trop clair qu'elles sont également dangereuses, et qu'il y auroit une espèce de témérité de les vouloir soutenir.

9. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 29 juin 1742.

La paix du roi de Prusse, dont nous ignorons jusqu'aux moindres conditions, n'a pas répandu d'allégresse ni de confiance dans notre petite armée; c'est un événement bien triste; peu surprenant néanmoins, et dont il est aisé de sentir tous les inconvénients qui peuvent en résulter, sans qu'il soit nécessaire de les détailler. Le plus grand sans doute est la séparation des armées du Roi, qui ne se rejoindront que très-difficilement et peut-être point du tout, si M. le prince Charles veut en empêcher la réunion. Il est inutile au reste de philosopher sur notre position actuelle, et dans de pareilles circonstances il faut des résolutions et non des raisonnements.

Nous attendons les ordres du Roi, et pour être en état de les exécuter, tels qu'ils soient, M. le duc d'Harcourt a très-prudemment pris le parti de renvoyer hier les équipages à Edershausen, sur le Naab.

Chacun se mêlant ici de faire des systèmes selon son opinion, les uns disent que le Roi fera aussi la paix de l'empereur avec la reine de Hongrie, et d'autres croien t que l'armée de Westphalie viendra nous joindre. Ce dernier parti pourroit peut-être réussir; mais je ne voudrois pas être l'auteur du projet. L'on croit que le maréchal de Torring va être rappelé à Francfort, et que M. de Seckendorf le remplacera dans le commandement des armées.

Les Hessois ont été arrêtés à Neumark par ordre de ce maréchal, sous le puéril prétexte que ne voulant pas fourrager le pays de son maître, et les François lui refusant de l'aider des magasins du Roi, il n'auroit pas de subsistances, en sorte qu'il reste pour cela séparé d'un corps de 4,000 hommes qui lui seroit très-utile, et à nous aussi.

Le bruit court toujours dans l'armée de M. de Kevenhuller que ce général nous attaquera et les Bavarois au premier jour, chose qu'il ne peut faire en même temps; mais je crains que l'orage ne tombe sur les derniers, et que portant la plus grande partie de ses forces de ce côté-là, il ne nous amuse de ce côté-ci pour nous empêcher d'y envoyer du secours. J'espère cependant que le maréchal de Torring n'attendra pas cette extrémité pour se retirer de Pladling sous Deckendorf, où il sera plus en sûreté et plus près de nous. Je n'ai pas le temps d'en dire davantage, partant pour aller donner la chasse à 4 ou 500 hus-

sards qui viennent de se présenter devant une de nos grandes gardes de cavalerie.

Post-scriptum, du 30 juin.

J'arrive de mon détachement ; j'ai appris, chemin faisant, que les ennemis étoient tous passés de ce côté-ci, et que ne pouvant plus subsister dans leur camp, le bruit étoit général parmi eux qu'ils viendroient nous attaquer après demain (chose dont je doute encore). Nous prenons cependant nos mesures en conséquence, et M. le duc d'Harcourt, à tout hasard, fit hier son ordre de bataille.

L'armistice des Saxons n'est plus un secret. Cela étant, il n'y a point d'autre parti à prendre pour le Roi que de faire la paix, et le tout au plus tôt. Reste à savoir si elle pourra l'être avant les événements que nous sommes tous les jours au moment d'éprouver, tant en Bohême qu'ici, et si la reine de Hongrie, pour nous mettre hors d'état de lui faire du mal de longtemps, ne voudra pas profiter de l'occasion pour tâcher de détruire nos armées. La politique du moins le voudroit ainsi, et je crois que cela ne déplairoit nullement au roi de Prusse, qui doit bien penser que la France ne lui pardonnera pas sitôt son infidélité.

10. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 2 juillet 1742.

M. de Kevenhuller, ayant fait passer toute son armée de ce côté-ci, est venu camper, sa droite à Zell et sa gauche appuyant au Danube à Hofkirchen. Par cette position, il est rapproché de nous d'une grande lieue ; l'on ne peut dire bien précisément quel a été en cela son objet, pouvant en avoir de differents, tels que seroient ceux d'être plus à portée d'envoyer un détachement de son armée en Bohême par la gorge de Grafenau, de nous empêcher nous-mêmes d'y porter du secours, de nous harceler dans notre retraite si nous venons (comme je le crois) à nous retirer bientôt, ou enfin de nous attaquer.

Les hussards vinrent hier jusqu'à nos grandes gardes, à sept heures du matin ; on leur tua quelques hommes ; ils étoient soutenus d'un gros corps qui s'étoit avancé pour reconnoître apparemment de près notre position et piller le pays ; de là, une alerte générale, parce que l'on savoit dès la veille par des espions que le bruit du camp ennemi étoit que l'on nous attaqueroit le lendemain par trois côtés. Préoccupé de cette idée, chacun crut voir ce qui n'existoit pas ; et sur le rapport que l'on en vint faire de différents endroits à M. le duc d'Harcourt, on battit la générale ; on communiqua à tous les majors une disposition qui étoit faite depuis plusieurs jours ; la cavalerie détendit ses tentes, et toutes les troupes se portèrent sur leur champ de bataille. Mais ce n'étoit rien, et ce qui avoit paru des divisions entières, bien reconnu,

ne se trouva être que des colonnes de vaches et de chevaux, que MM. les pandours et hussards avoient ramassés et chassoient devant eux. Tel est le lot des guerres défensives, pour lesquelles le François n'est nullement propre et n'y entend rien.

L'on prétend que le maréchal de Broglie a envoyé un projet à la Cour par lequel il propose de nous faire passer en Bohême pour nous joindre à lui et agir offensivement de ce côté-là, tandis que M. de Torring avec ses troupes se tiendra sur la défensive de ce côté-ci. Je ne sais si cela est vrai, mais je ne puis m'empêcher de dire, comme bon sujet du Roi, que ce seroit perdre cette armée-ci sans sauver l'autre. Entre toutes les difficultés d'une pareille réunion, qui sont innombrables, voici les principales :

La marche sera de près d'un mois, n'y ayant de route assurée que celle de Cham et d'Égra, tout autre chemin pouvant nous être fermé aisément ; en sorte qu'avant que nous soyons joints, la faim seule pourra avoir détruit M. le maréchal de Broglie, s'il ne l'a pas été par M. le prince Charles, qui ne souffrira jamais cette jonction et qui dans sa position sera toujours en état de l'empêcher. Comment d'ailleurs trouver notre subsistance à travers un pays ruiné, et dont tous les magasins sont tombés au pouvoir de l'ennemi. Il faut s'attendre aussi que nous serons suivis et continuellement harcelés par une partie de l'armée de M. de Kevenhuller, ce qui nous diminuera considérablement. Je vais plus loin, je dis que si, surmontant tous ces obstacles et une infinité d'autres dont le détail iroit à l'infini, nous parvenons à joindre le maréchal de Broglie, nous ne serons pas réunis plus de 30,000 combattants effectifs, et je demande ce que nous ferons avec cela, où nous irons, comment nous vivrons, et de quelque manière on recrutera une armée éloignée de cent cinquante lieues de ses frontières, au milieu d'un pays ennemi, et qui s'affoiblira journellement sans combattre ; en sorte que je vois toute la Bavière sûrement au pouvoir de l'ennemi, et beaucoup d'incertitudes sur tous les autres événements.

11. Extrait de la lettre de M. d'Havrincourt à M. le duc de Luynes.

Dunkerque, 4 juillet 1742.

Que d'événements extraordinaires et fâcheux depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, Monsieur. Nous les avons sus ici, je crois, plus tôt que vous ; car comme le commerce d'ici à Londres est aussi vif et presque aussi prompt que de Paris à Orléans, les Anglois se sont hâtés de nous apprendre la conclusion du traité du roi de Prusse. Personne d'abord n'en a voulu rien croire ; le lieu suspect d'où venoit la

nouvelle et l'opinion que l'on avoit de ce prince, que nous avons eu jusque ici la fureur de regarder comme un héros, tout cela combattoit la vérité ; enfin, l'on est persuadé, et je ne puis vous peindre l'effet que cela produit parmi le peuple même et les troupes : on ne sauroit l'appeler consternation, c'est plutôt rage animée par la compassion de ce qu'a souffert et de ce que souffre notre malheureuse armée de Bohême, aussi honteusement abandonnée par cet indigne allié....... Les Anglois ont fait des réjouissances publiques à Londres pendant plusieurs jours, et les gens qui en arrivent ici tous les jours disent que rien n'égale la joie de cette nation. Une lettre que je vis hier d'un Anglois à un de ses amis ici me prouve qu'il y a pourtant d'honnêtes gens parmi eux, et que même des Anglois savent, en jouissant de la perfidie, mépriser le perfide. Voici mot pour mot l'article de cette lettre : « Au reste nous sommes bien heureux dans les circonstances présentes que ce prince (le roi de Prusse) ait bien voulu nous faire le sacrifice de la réputation qu'il avoit commencé d'acquérir, et se déshonorer en notre faveur, en manquant ainsi de foi à ses alliés.... » Il y a ici 18 bataillons qui travaillent à ce retranchement ; la rareté des fourrages et le peu qu'il y a d'eaux douces, qui sont presque taries, a empêché jusque ici de faire venir notre cavalerie ; mais les quatre escadrons qui sont ici et les six qui sont à Saint-Omer et à Calais peuvent se rendre au moindre besoin ici en moins de huit heures. La cavalerie angloise qui est embarquée depuis huit jours n'a pas encore mis à la voile ; mais nous nous attendons à les voir passer à la vue de cette rade aujourd'hui ou demain......... Cette nuit, sept hommes à cheval sont venus pour entrer dans le retranchement, le long du canal de Furnes ; cette partie est gardée par un poste de grenadiers dont les sentinelles ont crié qui vive ; les cavaliers n'ayant point répondu, deux sentinelles ont fait feu sur eux ; ils ont tourné bride et sont partis à toutes jambes, mal payés comme vous voyez de leur curiosité.

12. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 5 juillet 1742.

Mille hussards vinrent avant-hier reconnoître notre camp ; ils étoient soutenus par une colonne d'infanterie et de pandours qui resta cachée dans des bois inaccessibles, tant pour favoriser leur retraite que pour nous faire tomber dans quelque embuscade, au cas qu'il nous prît envie de les suivre.

Nous crûmes que nous allions être attaqués ; on fit la disposition en conséquence et elle se fit un peu lentement.

L'ennemi s'avançant toujours, le soldat fut obligé de traîner lui-

même notre canon, parce qu'il n'y avoit pas alors de chevaux d'artillerie ; on en lâcha quelques volées qui firent retirer les hussards, contents d'ailleurs d'avoir examiné tout à leur aise les avenues de notre camp qui, quoiqu'assez bon, est très-attaquable par le côté où ils s'étoient portés. Il faut nous attendre à être continuellement tourmentés par ces mouches guêpes, n'en ayant point à leur opposer, en sorte que nous sommes comme assiégés dans ce camp-ci par ces messieurs-là, ce qui commence à lasser beaucoup l'officier et le soldat.

Il paroît que l'intention de M. de Kevenhuller est ou de nous attaquer réellement, ou de faire passer en Bohême un détachement de son armée, et de nous en dérober la connoissance : ce qu'il peut faire très-aisément.

Il est question plus que jamais de nous faire joindre l'armée du Roi en Bohême, et nous allons nous y préparer; mais ce projet, mûrement examiné, pourra bien être abandonné. Quoi qu'il en soit, nous devons nous attendre à être sans cesse harcelés dans notre marche lorsque nous nous retirerons d'ici, surtout si nous ne la dérobons pas à l'ennemi et que nous ne la dirigions pas par la rive droite du Danube, en passant ce fleuve au pont de Deckendorf et le remontant jusqu'a Straubing ou Donaustauf, pour de là prendre la route d'Amberg et d'Égra, si l'on persiste a vouloir que nous passions en Bohême, où, quelque diligence que nous fassions, nous ne serons pas avant cinq semaines.

13. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 7 juillet 1742.

Les ennemis ont attaqué ce matin le château de Winzer (1) avec 800 hommes et quelques pièces de canon; le feu a cessé depuis une demie-heure; nous n'en avons encore aucun détail; ils ont brûlé quelques maisons des environs et ont pillé quelques bestiaux.

Ils ont brûlé cette nuit deux villages sur la gauche de notre camp; quelques hussards, pandours et Croates se montrent continuellement à très-peu de distance de nous, et occasionnent de fréquentes alertes.

Hier, M. de Kevenhuller fit rassembler quelques radeaux avec lesquels il a commencé un troisième pont entre le château de Winzer et notre camp; nous l'avons masqué cette nuit avec une redoute et trois pièces de canon. Il a aussi fait lever de la terre de son côté, vraisemblablement pour y mettre une batterie. Les quatre bataillons palatins, commandés par M. de Zastrow, sont campés à une demi-lieue d'ici dans

(1) Sur le Danube, rive gauche, un peu au nord-ouest de Hofkirchen.

les gorges qui conduisent à Deckendorf; ils empêchent l'ennemi de nous tourner de ce côté.

Les postes de Winterberg, Bermtein et Grafenau, que M. le duc d'Harcourt avoit établis pour notre communication avec l'armée de Bohême, doivent rentrer aujourd'hui dans le camp. Les hussards se sont déjà répandus dans cette partie, et pillent partout ; nous avons perdu, dans la retraite du poste de Winterberg, M. Absolu, capitaine de Rochechouart, et un soldat.

M. Grassin, capitaine de grenadiers au régiment de Picardie, est depuis près d'un mois dans les montagnes de Bohême avec un détachement assez considérable. Le principal objet de sa commission est de savoir des nouvelles des ennemis et de garder les gorges, en pourvoyant à la subsistance des postes qui y étoient établis; il s'en acquitte avec une intelligence sans égale. Il seroit à souhaiter que le Roi eût plusieurs officiers de cette distinction dans chacun de ses régiments.

L'on mande de Bohême que les Saxons se retirent chez eux.

14. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 9 juillet 1742.

Nous avons encore été tourmentés tous ces jours-ci par les hussards et pandours ; quoique cela soit assez incommode, l'officier et le soldat commencent cependant à s'y accoutumer.

Entre les différents objets que peut avoir M. de Kevenhuller, il seroit assez difficile de démêler bien distinctement le véritable. Il sembleroit par toutes ses manœuvres, et surtout par l'attention qu'il a eue de faire reconnoître exactement et sans cesse notre position, qu'il auroit le dessein de nous attaquer (chose dont je doute néanmoins); peut-être aussi a-t-il cru qu'en nous tourmentant il nous obligeroit à décamper ; ce que nous ferons bientôt, et que nous n'avons pu faire jusqu'à présent, ayant été obligés préalablement de retirer plusieurs postes éloignés de nous, et d'évacuer les effets du Roi ; ce qui demande du temps.

L'on nous mande de Prague que le maréchal de Belle-Isle devoit passer dans le camp autrichien pour y traiter de la paix ; il est à souhaiter qu'il réussisse, car dans la position où sont les armées du Roi, l'on ne peut guère se flatter qu'elles puissent se réunir à temps, ni qu'elles fassent des progrès bien éclatants. L'abandon général de nos alliés et la perfidie du roi de Prusse met S. M. dans le cas de songer plutôt à conserver ses troupes qu'à continuer la guerre.

15. Lettre de M. le cardinal de Fleury au comte de Konigseck.

Versailles, 11 Juillet 1742.

M. le maréchal de Belle-Isle ne m'a pas laissé ignorer, Monsieur, la bonté que V. Ex. a eue de se souvenir de moi dans la conférence qu'il a eue avec elle, et je me flatte que mes sentiments pour sa personne et pour ses talents lui sont connus depuis trop longtemps pour ne pas être persuadé que je serai toujours très-sensible aux marques de l'honneur de votre amitié. Je m'en serois tenu pourtant au simple remercîment que je lui en dois, si je ne me croyois pas obligé de lui témoigner la peine extrême que j'ai eue en apprenant qu'on me regardoit à Vienne comme l'auteur principal de tous les troubles qui agitent aujourd'hui l'Allemagne. Il ne me conviendroit pas dans le moment présent de me justifier d'une accusation que je ne mérite certainement pas, et moins encore de la faire aux dépens de personne. Je ne puis pourtant m'empêcher d'assurer V. E. que votre cour ne me rend pas justice. Bien des gens savent combien j'ai été opposé aux résolutions que nous avons prises, et que j'ai été en quelque façon forcé d'y consentir par des motifs pressants qu'on a allégués, et V. Ex. est trop instruite de ce qui se passe pour ne pas deviner aisément celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligne qui étoit si contraire à mon goût et à mes principes.

J'ai regretté souvent, Monsieur, de n'être point à portée de m'en ouvrir avec V. Ex., parce que la connoissance que j'ai de son caractère et de ses lumières me faisoit présumer qu'il eût été très-possible de trouver des moyens de prévenir une guerre qui ne pouvoit qu'opérer de grands malheurs et l'effusion du sang humain. Dieu ne l'a pas permis, et j'ose protester que c'est ce qui cause toute l'amertume de ma vie.

V. Ex. sait tout ce que j'ai tenté sous le règne du feu empereur, de glorieuse mémoire, pour établir une solide et ferme union entre nos deux cours ; je l'avois regardée comme le maintien de la tranquillité publique et surtout de la religion. Je ne veux ni ne dois entrer dans tous les obstacles qui s'y sont opposés ; mais je crois avoir donné des preuves non équivoques de la droiture de mes intentions et de tout ce que j'ai fait en conséquence pour parvenir à un projet si désirable.

Les grands maux ne sont pourtant presque jamais sans remède, quand on est également disposé de tous côtés à le chercher. Il s'agit aujourd'hui d'arrêter du moins les suites funestes d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe. Je ne puis qu'approuver tout ce que V. Ex. a dit à M. le maréchal de Belle-Isle, et je conviens qu'il est juste que

les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la situation où se trouvent les puissances respectives.

Mais vous êtes trop équitable aussi, Monsieur, et vous connoissez trop l'incertitude des événements pour ne pas convenir aussi que quelques succès dont Dieu favorise quelqu'un, l'humanité, la religion, ni même la politique ne doivent pas porter à en abuser ni à en tirer tous les avantages dont on pourroit se flatter. Ce seroit mettre des barrières insurmontables à une sincère réconciliation et laisser des semences d'une haine et d'une division éternelles.

Si votre cour veut bien donner son approbation à ces réflexions et se prêter à des conditions modérées et raisonnables, qui ne blessent pas l'honneur du Roi, j'espère que V. Ex. aura lieu d'être contente de nos propositions. L'Europe ni la religion ne sont pas dans un état tranquille, et la principale attention des grandes puissances doit être de tâcher à leur donner une forme durable et constante.

Le Roi ne veut rien pour lui, et V. Ex. n'ignore pas que j'en ai donné une preuve bien convaincante dans les propositions que me fit M. Wassenaer il y a six mois. Si j'eusse été libre, je n'aurois rien oublié pour en faire usage; mais, sans nommer personne, vous savez que nous étions malheureusement liés; quoi qu'il en soit, je ne change point de système et je crois encore que rien n'est plus essentiel pour la tranquillité de l'Europe qu'une parfaite union entre nos deux cours.

C'est un ouvrage digne de V. Ex., et je mourrois content si les troubles présents contribuoient à la rétablir et à la consolider. Je saisis avec empressement cette occasion de vous renouveler les assurances du cas infini que je fais de l'honneur de votre amitié et des sentiments les plus distingués avec lesquels je fais profession, Monsieur, d'honorer V. Ex.

LE CARDINAL DE FLEURY.

16. EXTRAIT D'UNE LETTRE DE M. LE PRINCE DE GRIMBERGHEN A M. LE DUC DE LUYNES.

12 juillet 1742.

Il est à croire, si l'on doit en juger par les assurances, les prévenances, les offres et les engagements que la Saxe veut prendre avec nous, que non-seulement elle n'a acquiescé à rien, mais encore que si on veut la soutenir, elle n'en prendra pas, et que ferme dans l'alliance faite, elle refusera tout autre parti. Elle a déjà fait près des parties intéressées toutes les démarches qu'elle pouvoit faire pour les convaincre de sa bonne volonté, et elle y a envoyé le détail de ce qu'elle promet mettre au jeu, ne demandant qu'un oui pour s'arranger en conséquence.

En un mot elle se déclare libre de tout nouvel engagement et prête à confirmer ses premiers, et même à en faire de nouveaux, pourvu qu'on se concerte avec elle et qu'on déclare qu'on veut tenir bon et agir incessamment et d'accord. Ses ministres en différentes cours intéressées ont l'ordre de parler de la sorte, et sur l'armistice, demandé de sa part, les troupes impériales et françoises sont comprises avec les siennes. Tel est l'état des choses à cet égard. Quant à celui de l'expédition des courriers, j'en ai tant parlé que je n'ai plus à en rien dire; cela retomberoit peut-être ou sur la difficulté à se résoudre, ou sur celle à exposer les résolutions; mais réellement les jours sont trop courts pour ce qu'il y a à faire. Le roi de Pologne dédit tout net le maréchal de Broglie sur plusieurs choses qu'il a mandées ici plus que gratuitement, et il s'en plaint positivement. Vous devez juger de la peine où je suis, non qu'il n'y ait des remèdes, et remèdes spécifiques, mais remèdes qu'on ne peut pas encore se résoudre à prendre, quoiqu'on ne puisse pas s'empêcher d'en avouer la possibilité et l'efficacité.

17. Lettre de M. de Puysieux.*

Nieder-Altaich, 12 juillet 1742.

Les Hessois sont enfin arrivés au camp des Bavarois; ce corps est de 3,000 hommes d'infanterie et de 500 dragons; il est beau et assez mal discipliné.

M. de Kevenhuller nous a laissés un peu plus tranquilles depuis quelques jours. Les subsistances commencent à lui manquer; il a fait repasser quelques troupes de l'autre côté du Danube, dans son camp de Pleinting; il n'a plus que 9 ou 10,000 hommes à Offerken. M. le comte Torring, qui se sent en force à présent, voudroit fort que nous l'attaquassions de ce côté-ci, tandis qu'il marcheroit à lui par l'autrec côté; entreprise qui ne convient nullement à la situation présente des affaires, dont le succès d'ailleurs pourroit être douteux et l'exécution très-difficile, et qui si elle réussissoit ne nous conduiroit à rien, puisque nous ne pourrions pas risquer de nous avancer plus que nous ne sommes du côté de l'Autriche; outre que la position de M. de Kevenhuller est telle, que ses deux camps se communiquent par deux ponts bien retranchés; il peut se rassembler en fort peu de temps, et porter toutes ses forces où il lui conviendra de faire son principal effort.

Les bruits de paix semblent s'accréditer; elle nous conviendroit assez dans les circonstances présentes; et à parler sans feinte les troupes la désirent peut-être au fond du cœur autant qu'aucun particulier.

Le ciel aura donc fait encore un miracle en faveur de la maison d'Autriche, même après son extinction. Mais si l'on veut bien y réfléchir de sang-froid, l'on verra cependant qu'avec trois ou quatre miracles

de cette espèce, cette maison sera réduite au point où il la faudroit, étant constant que depuis 1735 il en est sorti les royaumes de Naples et de Sicile, le Tortonois, le Novarrois, la Silésie et la couronne impériale, objets qui peuvent bien s'évaluer à 40 millions de revenus. Il est vrai aussi que cela nous a coûté cher, et que le royaume pourra bien s'en sentir longtemps. La communication de Prague à Égra étant coupée, et même celle de Saxe, nos courriers ont été arrêtés par les ennemis.

L'on parle toujours de faire passer cette armée-ci en Bohême.

18. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 16 juillet 1742.

L'on attend le retour d'un courrier que M. le duc d'Harcourt a dépêché, il y a douze jours, à Versailles, pour savoir si la Cour persiste dans le projet de nous faire passer à Prague. Nous pourrons très-bien en prendre le chemin et n'y pas arriver, si l'ennemi, qui doit naturellement s'opposer à la réunion de nos forces, fait ce qu'il convient pour l'empêcher; les subsistances et les chemins seront encore des obstacles, grands sans doute à surmonter.

Nous ne recevons plus de nouvelles de Bohême; la communication, même par la Saxe, étant entièrement coupée; ce qui est d'autant plus embarrassant que M. le duc d'Harcourt a ordre de se concerter avec M. le maréchal de Broglie lorsque nous décamperons d'ici.

L'on parle toujours beaucoup de paix; les conférences de M. le maréchal de Belle-Isle avec M. le comte de Konigseck la font espérer; je dis la font espérer, parce qu'à parler sans feinte tout le monde la désire également. Quelque difficile qu'elle soit à conclure, il est certain que la guerre est encore plus difficile à continuer, à moins que l'on n'ait des ressources toutes prêtes qui nous sont inconnues.

Depuis l'amnistie que l'on a publiée dans ce camp-ci, il nous déserte journellement des soldats et des cavaliers par douzaine; cette maladie avoit déjà gagné les troupes; l'amnistie l'a perfectionnée (1).

Les pandours et hussards nous laissent tranquilles depuis quelques jours; il est à souhaiter que M. de Kevenhuller en use de même lorsque nous décamperons.

L'on attend à chaque instant le maréchal de Seckendorf (2) dans le camp des Bavarois. Ces derniers auroient la rage d'agir offensivement;

---

(1) Voy. à l'année 1743, dans les pièces justificatives, le mémoire du maréchal de Chaulnes au Roi, et ce qu'il dit de la désertion et des amnisties.

(2) Qui allait remplacer le comte de Torring.

je l'aimerois encore mieux, et cela seroit plus aisé que de passer en Bohême, supposé (ce que je ne crois pas) que la guerre continue.

Il y a eu ces jours-ci une petite action entre un détachement des ennemis et un des Bavarois, à l'avantage de ces derniers; cela s'est passé vis-à-vis de Landau, sur l'Iser, et ne mérite aucun détail. L'on dit que l'intention de M. de Kevenhuller est de jeter un pont sur cette rivière, pour s'étendre dans ses subsistances et peut-être aussi pour attaquer les Bavarois dans leur camp, s'il croit le pouvoir faire avec avantage et qu'ils fassent la sottise de l'y attendre.

19. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 19 juillet 1742.

Il est toujours question de nous faire passer en Bohême, projet impraticable et qui n'a sans doute été imaginé que pour accréditer les négociations du maréchal de Belle-Isle.

Tout le monde compte sur la paix; je la crois certaine et indispensable; et la reine de Hongrie ne doit pas la rejeter aux conditions qui lui ont été offertes.

M. de Kevenhuller paroît présentement en vouloir au maréchal de Torring. Nous avons été informés hier par nos espions qu'il faisoit filer la plus grande partie de ses troupes à Landau, où il avoit commencé à jeter un pont vis-à-vis d'une île que l'Iser forme sous cette ville; les Hessois y ont marché pour masquer ce pont lorsqu'il sera fini; ils se sont emparés pour cet effet de deux villages, qui ne sont éloignés de Landau que d'une lieue, où aboutissent, dit-on, deux grandes chaussées qui sont les seuls chemins par où l'ennemi puisse traverser les marais dont la dite ville est tout entourée, pour ensuite déboucher dans la plaine.

L'on attend d'un jour à l'autre au camp des Bavarois le maréchal de Seckendorf, qui doit venir remplacer le général Torring, dont le travail et les chagrins ont beaucoup altéré la santé. J'avoue que je crains toujours que ce dernier ne se fasse, par trop de confiance, donner sur les oreilles, ce qui nous jetteroit à tous égards dans le plus grand de tous les embarras. Le comte de Seckendorf a certainement plus d'expérience et de talent pour la guerre; mais il est ardent et impérieux.

20. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 22 juillet 1742.

Depuis ma dernière lettre, M. de Kevenhuller a jeté et perfectionné son pont à Landau, sans que les Bavarois s'y soient opposés. Ces der-

niers se sont contentés d'y porter seulement un corps de 2,000 hommes, aux ordres de M. de Moravisky, le même que nous avons vu autrefois en France banquier de béribi. Ce corps est en l'air et exposé à être enlevé à chaque instant. M. le duc d'Harcourt a envoyé d'ici au camp de Pladling un officier au maréchal de Torring pour lui faire des représentations sur cela, et l'engager à ne se point commettre contre l'ennemi dans un moment où la prudence vouloit que l'on évitât toute espèce de combat. Nous ignorons encore quel aura été le fruit de ces sages représentations.

M. de Kevenhuller a aussi poussé depuis deux jours quelques détachements dans les gorges de Grafenau et du côté du haut Palatinat sur les frontières de Bohême. Nous croyons que ces détachements n'ont pour objet que d'établir des contributions et tirer de l'argent et des subsistances de ce pays-là avant que la paix (que l'on regarde comme certaine) soit publiée.

L'empereur venant d'envoyer le maréchal de Seckendorf à Berlin, il y a apparence que ce général ne viendra point prendre le commandement de l'armée bavaroise, ainsi que l'on nous l'avoit annoncé.

Tout le monde désire également la paix, les uns par goût, d'autres par misère, quelques-uns par ennui et par dégoût, et les plus raisonnables parce qu'ils la croient nécessaire au salut de l'État.

21. Lettre de M....... a M^me^...........

Prague, 23 juillet 1742.

J'aurois à me reprocher, Madame, de n'avoir pas profité d'une circonstance aussi favorable pour vous donner des marques de mon attachement, si notre situation depuis environ six semaines ne faisoit ma justification. En effet, l'irrégularité des courriers pendant un temps, la difficulté ensuite de les faire passer, et la suspension totale de leur départ, sont cause que depuis mon arrivée en Bohême je n'ai pu avoir l'honneur de vous écrire. J'avois mandé au chevalier de Saint Point que son absence me fournissoit un prétexte et que j'étois bien résolu de m'en servir; mais jusqu'ici j'ai été obligé de me contenter de ma bonne volonté. J'ai saisi aujourd'hui une occasion sûre pour vous faire tenir celle-ci. L'envie de satisfaire votre curiosité sur ce qui vous regarde me les multipliera par le désir que j'ai de les trouver. Nous n'ignorons pas ici l'inquiétude qui vous agite depuis plus d'un mois; la chose vue de loin doit nécessairement alarmer davantage; il n'en est pas tout à fait de même ici; la situation de notre camp est bonne; on l'a rendu meilleure par beaucoup de retranchements. La ville est bien en état de défense. Ce que nous avons de troupes (ce qui se monte à 27,000 hommes

est en bon état. Rien ne manque encore. La maladie a beaucoup diminué. Nous ne demanderions que d'aller en avant. La nécessité de vaincre nous promet des succès, et de quelle gloire la France ne se verroit-elle pas couverte de finir cette guerre d'une façon brillante, au moment qu'elle est abandonnée de ses alliés. L'armée ne souhaite rien tant que de marcher à l'ennemi ; l'espèce de troupes à qui nous avons à faire diminue de beaucoup l'avantage qu'ils peuvent avoir du côté du nombre; d'ailleurs l'histoire n'est pleine que de victoires gagnées par une armée inferieure en nombre, et ici elle auroit moins d'efforts à faire puisque l'excès est tout au plus de 7 à 8,000 hommes. Mais toutes ces réflexions ne tiennent point contre l'inaction de M. le maréchal de Broglie. Si ceci dépendoit de lui et en tout, il feroit de ce camp un second Pisek (1). Ou jusqu'ici l'on a mal compris l'humeur des François, ou bien M. de Broglie a des idées différentes de celles de tout le monde, puisque son système le plus chéri est celui de la défensive. Cette défensive, si prônée cet hiver, qu'on comparoit à la lenteur de *Fabius* qui sauva la république, hélas, il seroit bien aisé de prouver qu'elle a entraîné tous nos maux. Plût à Dieu qu'il eût plus de vivacité dans ses projets de campagne et plus de lenteur dans ses retraites! La privation de nos lettres nous a empêchés de savoir l'effet qu'aura produit sur vous le désenchantement de la bataille de Sahay. L'homme reste et le héros s'évanouit. Quelle chute, et quel homme nous en reste! Mais que peut-on dire? Le voilà duc, après trente lieues de pays perdu, tous les équipages de l'armée pris, tous les hôpitaux et magasins abandonnés, 3,000 hommes tués ou blessés, et l'armée reculée jusque sous Prague. Cette retraite (qu'il faut pour notre gloire honorer de ce nom) a entraîné la défection du roi de Prusse ; et celle de Beraun (à six lieues d'ici, pendant qu'il n'y avoit pas un ennemi à plus de quinze lieues) celle des Saxons. Nous n'avons jamais été suivis que par cent quatre-vingts hussards.

Autre circonstance. Le prince Charles fut prié trois fois par M. de Lobkowitz pour venir se joindre à lui; ce prince ne pouvoit croire que M. de Broglie fût resté à Frauenberg, et il est si inutile de dire que celui-ci ne fut point averti. M. le maréchal de Belle-Isle lui avoit dépêché un courrier du camp du roi de Prusse pour l'avertir de la marche du prince Charles, preuve que le traité de ce prince avec la reine de Hongrie n'étoit pas fait à beaucoup près; il n'a été signé que le 13, à Breslau, et le prince Charles ne l'a su que le 17 ou le 18, quand il est venu à Pilsen, ce Pilsen que je maudirai toujours, puisqu'on m'y a pris mon équipage. Mais Beraun est bien un autre mystère, ou plutôt une

(1) Allusion à la retraite du maréchal de Broglie.

suite d'une terreur panique dont jamais il n'y eut d'exemple. On en décampe à minuit sans bruit; on jette les magasins dans les rues; il n'y avoit point d'ennemis à plus de quinze lieues, et le lendemain, 14, nous étions joints par 3,000 chevaux saxons et six bataillons de même nation. Toutes nos milices seroient arrivées heureusement, ainsi que les augmentations des dragons et remontes de la cavalerie. Voilà des fautes tristes à rappeler. Leur vérité n'est que trop connue parmi nous. L'ambassadeur Champigny les a peut-être déguisées. Ainsi, comme rien n'est plus nécessaire que de faire savoir la vérité, j'ai voulu vous en instruire, Madame, vous qui l'aimez tant. Nous voyons arriver de nos jours l'événement le plus singulier qui soit dans l'histoire; tirons le voile sur ce mystère d'iniquité; attendons que la vérité perce au travers des nuages dont on s'efforce de la couvrir : le jour qu'elle approchera n'en sera que plus brillant. La santé de M. le maréchal de Belle-Isle est assez bonne; son cœur citoyen se soutient au milieu de tant de sujets de douleur pour lui; sa constance est inébranlable, et la cruelle épreuve par où il passe ajoute s'il se peut un nouvel éclat à ses vertus. Dieu le conserve. L'intérêt de la France lui est encore cher, et le lui sera toujours; il n'y a que lui qui le puisse soutenir. Vous savez, Madame, qu'il a eu la bonté de me faire venir ici, trop heureux si je puis lui donner quelques marques d'attachement; j'ai pour récompense de mériter encore mieux par là vos bontés. Je ne sais si vous reconnoîtrez l'auteur de cette lettre; quoique je ne la signe point, vous ne pouvez me méconnoître, lorsque je vous aurai dit que c'est l'homme du monde qui vous est le plus respectueusement attaché.

Permettez-moi, Madame, de faire bien mes très-humbles compliments à M. le marquis d'Ancezune. Je voudrois bien aussi dire quelque chose au chevalier de Saint-Point; je lui recommande d'avoir bien soin de votre santé. M. votre mignon (1), qui est ici en bonne santé et se donnant bien du mouvement, vous assure de son respect. Si vous m'honoriez d'une réponse vous me combleriez et vous me l'adresseriez s'il vous plaît chez M. le duc de Chevreuse, à l'armée de Bohême. Il me charge de vous présenter ses respects. Il n'y a point eu de seconde entrevue. Le retour de du Perrier ne nous a rien appris. Les trompettes vont et viennent. Il y a apparence que toute cette affaire se traite à Berlin, où le Roi de Prusse a demandé à l'empereur de lui envoyer M. de Seckendorf. Nous ne savons rien de la Bavière.

22. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, le 26 juillet 1742.

Notre situation est toujours la même; nous continuons d'être assez

(1) M. le duc de Picquigny. (*Note du duc de Luynes.*)

tranquilles dans notre camp ; mais les fourrages commencent à nous manquer, et les moissons, qui auroient pu nous procurer des pailles, pour y suppléer, sont fort reculées par les temps abominables qu'il fait depuis quinze jours. Notre cavalerie dépérit journellement, et s'affoiblit par les morts et la désertion, mal qui a beaucoup augmenté depuis la publication de l'amnistie. Quelque envie que l'on ait de ménager ce malheureux pays-ci, il faudra en venir à le fourrager.

M. de Kevenhuller, qui avoit changé quelque chose à sa position, s'est remis à peu près dans la même où il étoit ci-devant. Il paroît que le pont qu'il a fait jeter à Landau n'a pas tant pour objet d'attaquer les Bavarois que d'étendre ses subsistances et ses contributions, et d'être également à portée de nous suivre soit par l'une ou l'autre rive du Danube lorsque nous nous retirerons d'ici.

Par les dernières nouvelles que nous avons eues, il semble que la paix s'éloigne plutôt que de se raprocher ; il est certain qu'elle est devenue difficile ; mais il n'est pas moins vrai que la guerre est peut-être encore plus difficile à continuer.

M. de Seckendorf a passé à Berlin ; l'on prétend que c'est le roi de Prusse qui l'a demandé ; et l'on dit sur cela que c'est un dernier trait de malice de ce prince, qui veut encore, après son infidélité, amuser l'empereur en lui enlevant, sous prétexte de négociation, le seul homme de guerre qu'il ait à son service.

23. Lettre de M. de Montreuil à M^me^ la duchesse de Chevreuse.

Prague, 20 juillet 1742.

Il y a eu ce matin une affaire qui a été assez vive ; les dragons n'y étoient point, et par conséquent M^gr^ le duc de Chevreuse ne s'y est point trouvé Il est en parfaite santé. Madame ne doit avoir aucune inquiétude pour ce qui le regarde. Voici ce qui a donné lieu à cette affaire. M. le maréchal de Broglie a voulu faire un fourrage ; il a commandé toute la cavalerie, 24 compagnies de grenadiers, beaucoup de piquets de l'infanterie ; les dragons étoient aussi prêts à marcher ; mais M. le maréchal a cru apparemment n'en avoir pas besoin, et les a laissés pour la garde du camp. C'est M. le maréchal de Broglie qui commandoit lui-même ce fourrage. Les ennemis, qui en avoient été avertis, avoient embusqué dans les bois, par où les fourrageurs devoient passer, une grande quantité de pandours et de hussards, qui ont attaqué notre cavalerie avant qu'elle ait été formée en bataille, au débouché d'un défilé. Le combat a été très-vif de part et d'autre. M. le Maréchal a repoussé deux fois les ennemis ; mais à la fin il a été obligé de céder au grand nombre, et il a fait sa retraite en bon ordre et a par conséquent abandonné le champ de bataille. On ne sait point encore au juste la

perte que nous avons faite ; les uns la font monter à 200 hommes, d'autres à plus de 500 ; nous avons eu beaucoup d'officiers tués ou blessés ; M. le Maréchal a lui-même couru un grand risque, un hussard étant venu lui tirer un coup de pistolet à quatre pas de lui. M. le marquis d'Egmont y commandoit son régiment, et y a donné beaucoup de preuves de valeur et de bonne conduite ; mais son régiment ne l'a pas tout à fait secondé. Les carabiniers ont encore souffert prodigieusement à cette affaire. Je n'ai point ouï dire que M. de Vichy y ait été, je le crois encore incommodé. M. le prince de Soubise a eu un cheval blessé sous lui, d'un coup de feu. M. le duc de Picquigny n'y a point été, M. le maréchal de Belle-Isle l'ayant retenu auprès de lui pour porter ses ordres dans la ville en cas d'attaque, comme on s'y attendoit. Voilà tout ce que je puis apprendre dans ce moment du détail de ce combat, où les ennemis ont plus souffert que nous et où ils n'ont eu d'autre avantage que le champ de bataille qui leur est resté.

24. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 30 juillet 1742.

Les hussards nous ont attaqué ce matin une de nos grandes gardes de cavalerie ; c'est M. de Boufflers, capitaine dans Chepy (1), qui la commandoit ; sa bonne contenance et la valeur du lieutenant et du maréchal des logis de la mestre de camp du régiment de Puysieux ont empêché qu'il ne l'aient enlevée ; ils nous ont pris, tué ou blessé cinq cavaliers de ces deux régiments ; nous leur en avons aussi tué quelques-uns.

Nous avons appris qu'il y avoit eu hier une petite action entre les Autrichiens et les Bavarois, à l'avantage de ces derniers, du côté de (2) .... sur l'Iser, au-dessous de Landau, lieu où les premiers avoient passé cette rivière dans des bateaux, au nombre de quatre cents, et où ils paroissoient avoir quelque dessein de commencer la construction d'un second pont ; les Bavarois leur ont tué cinquante hommes et ont perdu fort peu de monde.

Par les dernières nouvelles que nous avons eues du camp de M. de Kevenhuller, l'on débitoit encore dans son armée que ce général seroit enfin obligé de nous attaquer, puisque nous ne voulions pas le faire (entreprise aussi difficile pour lui que pour nous et qu'il ne tentera pas).

---

(1) L'un des regiments de cavalerie de l'armée du maréchal de Maillebois.
(2) Le manuscrit porte Ohphoring.

Nous avons appris que la garnison de Frauenberg en Bohême avoit été forcée de capituler faute de subsistances.

Il court un bruit confus dans Passau (et qui demande confirmation) que l'armée de M. le grand-duc avoit entrepris quelque chose sur celle du Roi, qui lui avoit fort mal réussi, et où ce prince avoit même perdu quelques pièces de gros canons.

Toute communication étant coupée avec la Bohême, nous ne recevons plus de ce pays-là que des nouvelles fort incertaines, et encore très-rarement. Il faut espérer cependant que la reine de Hongrie, qui, aussi bien que nous, doit avoir besoin de respirer, ne donnera pas aveuglément dans les visions de l'Angleterre, et qu'elle ne rejetera pas entièrement les conditions d'une paix honorable et avantageuse pour elle.

La désertion est moins fréquente, mais elle continue. Nous nous morfondons dans ce pays-ci, sans savoir quand et pourquoi nous le quitterons.

25. Relation sur les Événements de Bohême.

Prague, 1er août 1742.

M. le maréchal de Broglie ayant reconnu quelques troupes qui étoient de l'autre côté de la Moldau, sortit de son camp avec 4,000 chevaux et 2,500 fantassins, sous prétexte de faire un fourrage, passa la Moldau, et trouva 2,000 hussards ; il les chargea et les culbuta, et fit trente prisonniers. Des troupes réglées des ennemis étant venues pour soutenir les hussards, elles furent aussi culbutées et suivies tout doucement. Il y en a eu beaucoup de tués et 30 ou 40 prisonniers. Mais les Autrichiens se renforcèrent successivement jusqu'au nombre de 15,000. M. le maréchal repassa la Moldau et fit sa retraite sans avoir été entamé. Nous avons perdu le lieutenant-colonel et le major du colonel-général-cavalerie, MM. Desmarets et de Brémont, capitaines de carabiniers, tués. M. de Fournaise, frère du colonel, s'est noyé dans la Moldau, son cheval ayant eu peur. Nous avons eu 50 hommes, tant cavaliers que dragons, carabiniers ou soldats, tués ; environ 150 de blessés. L'action a été très-vive, et a duré sept heures. Les ennemis ont perdu 900 ou 1,000 hommes tués. Ils ont été bien frottés, quoique supérieurs de plus de la moitié. La relation des deux maréchaux de France s'accorde en tout, et notamment sur ce qu'il y a dans la ville des vivres et des fourrages au moins pour quatre mois, sans faire sortir des bourgeois de la place. Le comte de Broglie, fils aîné du maréchal, est blessé d'un coup de feu à la jambe ; elle n'est pas cassée. Il y a eu vingt officiers de blessés. M. de Gramont-Falon a un coup de pistolet qui lui a cassé le poignet.

26. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 4 août 1742.

Les ennemis sont toujours dans la même position; il ne paroît pas qu'ils aient intention d'agir offensivement, ni contre nous, ni contre les Bavarois; et jusqu'à présent nous n'avons eu affaire qu'à des preneurs et à des incendiaires. Ils se retranchent dans les deux premiers camps qu'ils occupent en avant de notre côté, qui sont Zell et Hikerspach, et travaillent sans relâche à accommoder le chemin qui conduit de Zell à Passau, ce qu'ils font pour rendre le transport de leurs convois plus facile, soit pour se préparer de loin à une retraite plus aisée. Ils commençoient à manquer de vivres, mais la récolte des froments qui se coupent à force va leur en fournir abondamment. Leur armée diminue tous les jours par la dyssenterie et la désertion; la nôtre, attaquée des mêmes maux, s'affoiblit également, et si cela continue nous n'aurons pas 10,000 combattants à mettre ensemble au mois de septembre. On nous promet l'arrivée de M. de Seckendorf à l'armée de l'empereur, dans les quatre jours; celle M. le maréchal de Broglie nous est aussi annoncée, mais on n'en indique pas si précisément la date. M. le comte de Saxe vient servir dans cette armée-ci: son équipage est arrivé ce matin; sa personne a couché hier à Ratisbonne. Nous ignorons encore s'il a des lettres du Roi pour prendre le commandement jusqu'à l'arrivée de M. le maréchal de Broglie; il est l'ancien de M. le duc d'Harcourt. Tout cela devroit annoncer de prochains changements dans notre situation; si la paix ne se fait pas, ils deviendront nécessaires; mais tels qu'ils soient, nos mouvements doivent être bien pesés avant de les résoudre.

27. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 6 août 1742.

M. le comte de Saxe est arrivé sans que M. le duc d'Harcourt en ait eu précédemment la moindre connoissance; et comme il n'a point apporté avec lui ses lettres de service, il n'a pas cru, quoiqu'il soit son ancien, devoir lui remettre le commandement d'une armée dont le secret lui étoit confié depuis près de six mois. Mais pour que le service du Roi n'en souffrît point, ils sont convenus d'agir de concert, jusqu'à ce qu'ils aient reçu des ordres de S. M. Ils ne se sont d'ailleurs disputés que de politesses, et de façon à faire honneur à tous les deux, avec cette différence que l'un y a plus de mérie que l'autre par sa situation.

On nous flatte de l'arrivée de M. le maréchal de Broglie, et personne ne la croit ; on remet sur le tapis notre passage en Bohême, et les sentiments sur cela sont partagés. On regarde présentement la paix comme plus éloignée que jamais, et cela paroît assez vraisemblable. Les ennemis nous laissent assez tranquilles depuis deux jours. Si l'on agissoit offensivement contre eux, ce qui ne se peut faire sans notre pont, ils se retireroient bientôt derrière la rivière d'Inn; mais à quoi cela conduiroit-il avec une situation telle que celle où nous sommes en Bohême?

28. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 9 août 1742.

M. d'Harcourt, ayant reçu hier l'ordre de remettre le commandement de cette armée au comte de Saxe, alla le lui porter sur-le-champ ; et après lui avoir remis les papiers et les chiffres de la Cour, il assembla les officiers généraux et leur fit part des volontés du Roi Le désintéressement et le zèle que M. le duc d'Harcourt a fait éclater dans cette occasion, la dignité qu'il y a mis, les propos obligeants qu'il a tenus publiquement sur son successeur, lui ont mérité généralement les applaudissements et les regrets de toute cette armée, qui fait sur cela des raisonnements et des réflexions dont je laisse le soin au public de vous instruire.

L'on est persuadé, et avec raison, que nous quitterons incessamment ce camp-ci, et comme ce ne sera sûrement pas pour aller en avant, l'on ne doute pas que ce ne soit pour aller en Bohême. Notre marche jusqu'à Égra n'aura pas des obstacles insurmontables, si les mesures sont bien prises; mais je la crois impraticable de là à Prague, si M. le prince Charles et M. le Grand-Duc font ce qu'ils doivent. Nous avons tant fait de sottises que nous pouvons bien espérer que nos ennemis en feront à leur tour ; et c'est en partie sur cela sans doute que nous fondons notre jonction à l'armée de Bohême. Quoi qu'il en soit, il est certain que dans des situations telles que celles où nous nous sommes précipités insensiblement, il est bien difficile de prendre des partis qui ne soient sujets à de grands inconvénients.

M. de Konigseck a déclaré à M. de Belle-Isle que la reine sa maîtresse lui avoit ordonné d'interrompre toute conférence avec lui, voulant traiter directement avec la Cour, supposé qu'elle jugeât à propos d'entrer dans la suite en quelque négociation. Cette circonstance, qui est vraie, est susceptible de différentes interprétations ; mais il en résulte un point non équivoque, c'est que par là M. de Belle-Isle n'est plus chargé de rien. Si la confusion et le désordre sont des remèdes à nos maux, nous devons nous flatter d'une très-prochaine guérison.

29. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 11 août 1742.

Notre passage en Bohême reprend crédit. S'il a lieu, ce ne peut être que dans la vue d'aller dégager le maréchal de Broglie, supposé qu'il en soit encore temps, et de repasser tout de suite en France de compagnie, ou bien d'essayer de rétablir les affaires délabrées et sans ressources de l'empereur. Quoi qu'il en soit de ces deux différents objets, l'on pense que pour parvenir plus sûrement à la jonction dont il s'agit, il faudroit absolument que nous marchassions en Bohême tous ensemble, Bavarois et François, et que notre marche fût concertée entre le général impérial et le nôtre. Il n'y a qu'une objection à faire sur cela, c'est que par là on laisse la Bavière entièrement à découvert; objection fondée, et que l'on ne conteste pas; mais l'on tient que pour la sauver il faut l'abandonner, et se borner à la garde des places; car si le Roi veut encore soutenir la guerre en ce pays-ci (ce qui est devenu presque impossible), il faut nécessairement se résoudre à ne la faire qu'en un seul et unique endroit.

Nous continuons à jouir d'une assez grande tranquillité dans notre camp; nous fîmes hier un fourrage général, qui ne fut point inquiété.

Le maréchal de Seckendorf, qui étoit parti de Berlin pour se rendre à l'armée de l'empereur, y est retourné, ayant été arrêté en chemin par un courrier du roi de Prusse qui le prioit de revenir sur ses pas, sous prétexte qu'il avoit appris depuis son départ des choses de la dernière importance. Sur quoi, l'on dit que ce prince, peu satisfait de sa première infidélité, veut y mettre le comble en amusant l'empereur et en lui retenant le seul homme de guerre qu'il ait à son service.

M. le comte de Saxe ayant appris hier que M. de Kevenhuller avoit envoyé du côté de Grafenau 8 à 900 Pandours et Croates, qui longeoient la Regen et avoient chemin faisant comme investi le détachement du S^r de Grassin, capitaine de grenadiers, qui étoit de ce côté-là pour établir quelques contributions sur les frontières de Bohême et rassembler des fourrages, prit le parti d'envoyer deux détachements choisis, de 1,000 hommes chacun, afin de couper la retraite aux ennemis et les envelopper. L'un de ces détachements, commandé par M. de Clermont, s'est porté par la droite entre la Regen et Grafenau. L'autre, aux ordres de M. de Rambures, a pris sur la gauche; ils ont rencontré les ennemis, qui se sont retirés de bois en bois; ils leur ont donné la chasse. Nous n'en savons pas davantage, ces deux détachements n'étant pas encore rentrés; nous savons seulement que les ennemis nous ont blessé plusieurs officiers et grenadiers, qui ont été rapportés cette

nuit à notre camp. On ignore du reste leur perte, et s'ils se sont échappés.

Nous apprenons dans le moment que le détachement de M. de Clermont a été celui qui a rencontré les ennemis; on leur a tué ou blessé 50 hommes; ils nous en ont aussi tué quelques-uns.

30. Lettre de M. de Puysieux.

Nieder-Altaich, 13 août 1742.

Les deux détachements que nous avons envoyés sur la Regen n'ayant rien opéré, les ennemis ont pris poste sur cette rivière, ce qui pourra nous incommoder beaucoup tant que nous camperons ou que nous marcherons à la rive gauche du Danube; mais cet inconvénient ne sera pas de longue durée, car l'on prévoit que nous décamperons d'ici incessamment pour aller à Deckendorf, d'où, passant le pont quelques jours après, nous marcherons vraisemblablement par la rive droite de ce fleuve pour le repasser ensuite à Donaustauf, et nous porter de là en Bohême. Il ne reste qu'à souhaiter, si cela a lieu, que les dispositions et les marches soient préparées avec justesse et réflexions.

31. Seconde Lettre de M. cardinal de Fleury au comte de Konigseck.

Versailles, 13 août 1742.

Ce n'est qu'avec un extrême étonnement, Monsieur, que je reçois dans le moment la copie de la lettre que j'eus l'honneur d'écrire à V. Ex. le 11 du mois dernier, et qu'au lieu d'une réponse que je croyois avoir lieu de me flatter, cette lettre étoit dans les mains de tout le monde à La Haye.

Je ne devois pas m'attendre, ce me semble, qu'un témoignage de politesse et de confiance à un ministre de votre réputation, de la part surtout duquel j'avois reçu souvent des assurances d'estime et de bonté, dût avoir un pareil sort; et vous m'apprenez un peu durement aujourd'hui que je m'étois trompé.

C'est une leçon dont je vous remercie et dont je tâcherai de profiter, mais que j'aime encore mieux avoir reçue que de l'avoir donnée.

Je n'én ai pas usé de même pour des lettres, beaucoup plus importantes, que j'ai reçues en différentes occasions, quoique j'eusse pu souvent en tirer de grands avantages; mais apparemment que l'usage est différent à Vienne, et il est juste de s'y conformer. Je sais du moins

me corriger, et pour commencer à le faire, je me borne, monsieur, à assurer V. Ex. de tous les sentiments avec lesquels je n'ai cessé de l'honorer depuis son dernier voyagee en France.

LE CARDINAL DE FLEURY.

32. LETTRE DE M. DE PUYSIEUX.

Nieder-Altaich, 18 août 1742.

M. de Kevenhuller s'est encore rapproché de nous; il a avancé son camp à Ikenspach et à Leithein, ayant sa gauche au Danube et sa droite dans les montagnes. Ce camp n'est qu'à une demi-lieue de Winzer, qui est le poste le plus avancé que nous ayons; on croit qu'il est composé de 7 à 8,000 hommes, tant infanterie que cavalerie de toute espèce; les ennemis s'y retranchent dans plusieurs endroits. M. de Kevenhuller par cette position, meilleure que celle où il étoit, couvre également deux ponts, qui sont toujours au même endroit; il est plus à portée de harceler notre arrière-garde lorsque nous nous retirerons pour aller prendre un autre camp, ce que nous ferons incessamment.

Il court un bruit sourd que le roi d'Angleterre envoie quelques troupes hanovriennes en Bohême; on dit aussi que le roi de Prusse, pour perfectionner son ouvrage, pourra bien y porter quelques secours; mais ce ne sont que des discours vagues, que des personnes timides, et peut-être malintentionnées, répandent dans ce pays-ci.

M. le maréchal de Torring doit partir après-demain, s'il ne l'est déjà, pour retourner à Francfort, où il doit s'aboucher en passant à Straubing avec M. de Seckendorf.

Nous venons d'apprendre que M. le comte de Saxe avoit demandé à M. de Torring les quatre bataillons palatins qu'il avoit envoyés déjà plusieurs fois à M. le duc d'Harcourt, sur la première réquisition qu'il lui en avoit faite, mais que M. de Torring les a refusés cette fois-ci, sous le prétexte que les ennemis ayant un pont à Landau, et un autre prêt à jeter, il ne pouvoit se dégarnir; ce qui a déterminé M. le comte de Saxe à quitter demain ce camp-ci, pour en aller prendre un autre à Deckendorf, que l'on dit n'être pas trop bon, les ennemis étant au nombre de 17,000 hommes de ce côté-ci. Il y a lieu de s'attendre que nous essuierons quelques coups de fusil en nous retirant. M. le duc d'Harcourt doit faire l'arrière-garde.

33. LETTRE DE M. DE PUYSIEUX.

A Deckendorf, le 20 août 1742.

Nous avons quitté hier matin le camp de Nieder-Altaich pour en venir prendre un sur les hauteurs aux environs de cette ville, qui, quoique

bon, seroit sujet à plusieurs inconvénients si nous y restions longtemps. M. de Kevenhuller ne nous a point suivis dans notre marche : l'arrière-garde a essuyé quelques coups de canon et de fusil qui ne nous ont pas fait grand mal. L'avantage du nouveau camp est de nous rapprocher de celui des Bavarois, auquel nous communiquons par le pont de Deckendorf.

M. de Kevenhuller a fait piller tout le pays que nous avons laissé ; l'abbaye de Nieder-Altaich, après avoir éprouvé ce sort, a été brûlée par les pandours. Je compte que nous ferons encore un mouvement dans quelques jours pour nous rapprocher de Nuremberg. Notre jonction doit se faire à Amberg avec M. de Maillebois (1), qui y est attendu le premier, avec la première division de son armée. J'ignore encore si le comte de Saxe marchera d'abord par la rive droite ou par la rive gauche du Danube.

Il se répand ici un bruit que le prince Charles s'est retiré à six lieues de Prague ; mais cela mérite confirmation.

34. Lettre de M. de Puysieux.

A Deckendorf, 23 août 1742.

Depuis ma dernière lettre, les ennemis ont fait remonter un de leurs ponts au-dessus de Nieder-Altaich, où ils l'ont jeté ; ils y ont aussi fait avancer presque toutes les troupes qu'ils avoient à .... (2) ou dans les environs ; nous ignorons encore à quel dessein ; il n'y a nulle apparence que ce soit avec intention de nous attaquer, quoiqu'il y ait bien des gens qui paroissent le craindre et qui pensent que cela seroit fort aisé. M. le comte de Saxe prend à tout hasard toutes les mesures que la prudence et la prévoyance peuvent exiger pour se garantir de quelque surprise. Il vit dans la plus grande union avec M. d'Harcourt, qui de son côté va au-devant de tout ce qui peut lui plaire et concourir au bien du service. Nous ignorons le temps que nous pourrons rester dans ce camp-ci ; cela dépendra absolument du plus ou du moins de diligence de la marche de M. de Maillebois, et de la route qu'il tiendra pour arriver à Prague, où l'on craint toujours qu'il n'arrive trop tard. M. de Kevenhuller a reçu hier un renfort de 4,000 Croates ou Valaques. Plusieurs militaires pensent (et ce n'est peut-être pas sans raison) que l'armée de Westphalie étant suffisante pour dégager celle qui est dans Prague, la nôtre, ou du moins une partie, devroit tenir ici en échec celle de M. de Kevenhuller.

---

(1) Le maréchal de Maillebois venait de Westphalie.

(2) Le manuscrit porte : *Offeerken*.

36. LETTRE DE M. DE PUYSIEUX.

A Deckendorf, le 30 août 1742.

Tout prêt à exécuter le grand projet de Prague, l'on commence à en calculer les difficultés; il a été aisé de les prévoir d'avance; et l'on ne doute pas qu'elles ne l'aient été; et l'on a peut-être cru les surmonter toutes en faisant ouvrir quelques parties de chemin et en établissant quelques dépôts de grains à Amberg et à Égra. Cela ne suffira pas cependant; et si M. le prince Charles et M. de Kevenhuller prennent le parti (comme ils le prendront sans doute) d'occuper les passages de la Bohême et de dévaster tout le pays qui est entre Amberg, Égra et Prague, la marche de l'armée de Westphalie, et de la nôtre, pourra devenir si lente et si pénible qu'il est fort à craindre que celle de Bohême ne tombe dans quelques besoins essentiels avant notre jonction.

Tels sont les obstacles apparents; il y en a d'autres qui méritent bien quelques considérations; et de ce nombre sont ceux qui regardent l'envoi des troupes hanovriennes, la conduite du roi de Prusse dans un moment si violent, et la nécessité où nous serons peut-être de combattre M. le prince Charles pour dégager l'armée assiégée; et qui dit un combat suppose toujours un événement incertain, quelque supériorité que l'on ait. Voilà véritablement tous les calculs que l'on peut faire contre le succès d'un dernier effort qui a paru nécessaire. Mais qui voudroit peser également tous les risques que peut courir la reine de Hongrie en refusant la paix, trouveroit certainement que cette princesse a mille raisons de la désirer.

Nous nous mettrons incessamment en marche, supposé que quelques obstacles ne nous retiennent point ici. L'armée de l'empereur ne nous suivra pas vraisemblablement, et restera sur le Danube pour couvrir la Bavière.

Par les dernières nouvelles du comte d'Estrées (1), il paraissoit craindre d'être assiégé par le corps que M. le prince Charles a détaché du côté d'Égra; mais il est bien plus apparent que l'envoi de ces troupes a pour objet principal de se saisir des passages et de retirer dans l'intérieur de la Bohême tous les fourrages et les grains qui seront sur notre route. M. de Kevenhuller a fait aussi de son côté, et sans doute pour le même objet, un détachement de 3 à 4,000 hommes. Ce détachement s'est porté jusqu'à Cham sur la Regen, où il est actuellement, et d'où il dirigera sa marche apparemment vers Amberg et Égra.

---

(1) Qui commandait à Égra.

M. de Seckendorf, voulant faire parler de lui avant que nous quittions ce pays-ci, doit attaquer les ennemis dans peu de jours à Landau sur l'Iser; il passera pour cela sur son pont de Pladling, et ira les prendre à revers; cette disposition est bonne, il n'y manque plus que l'exécution.

Nous apprenons qu'il y a eu encore une nouvelle sortie à Prague, qui nous a assez bien réussi. Ce que les principaux en publient eux-mêmes à l'armée de M. de Kevenhuller n'est pas à leur avantage.

36. Lettre de M. de Puysieux.

A Deckendorf, 2 septembre 1742.

M. de Seckendorf voulant se débarrasser d'une partie des postes que l'ennemi tient le long de l'Iser, et particulièrement de celui qu'il occupe à .... (1), où il a rassemblé depuis très-longtemps nombre de bateaux dans l'intention sans doute d'y jeter diligemment un pont lorsque cela lui conviendra, ou que nous viendrons à nous retirer par la rive droite du Danube, ainsi que nos mouvements semblent l'annoncer par avance, passa hier l'Iser, avec M. le comte de Saxe et M. le duc d'Harcourt, pour aller reconnoître son terrain et faire avec eux une disposition préliminaire, en conséquence du projet en question.

Ils convinrent que pour en faciliter l'exécution et empêcher que les troupes impériales ne fussent coupées à leur retour de Ho-Phoring par celles que M. de Kevenhuller, campé à Nieder-Altaich, pourroit envoyer après elles, M. le duc d'Harcourt se porteroit demain au soir vers le minuit avec 2,000 hommes d'infanterie, quelque cavalerie et dragons, à une lieue au delà de la tête du pont de Pladling, et se tiendroit là comme dans une espèce d'embuscade.

Le détail et le succès de l'entreprise à l'ordinaire prochain.

37. Lettre de M. de Puysieux.

A Deckendorf, 3 septembre 1742.

Il est des entreprises dont le succès dépend uniquement du secret. Celle que M. de Seckendorf devoit faire sur le pont de Landau étant parvenue à la connoissance de M. de Kevenhuller par nos déserteurs, il a jugé à propos de la remettre à un autre temps, et le détachement que M. le duc d'Harcourt lui mena hier au soir pour faciliter cette expédition vient de rentrer sans avoir rien fait.

---

(1) Il y a dans le manuscrit *Ho-Phoring*.

Les hussards de l'armée de M. le prince Charles tombèrent avant-hier sur la queue des gros équipages de notre armée de Bohême, qui étoient du côté de Nuremberg et en enlevèrent quelques chariots ; le reste a eu le temps de se sauver ; quelques effets de la même armée, que l'on avoit retirés dans la petite ville de Furth, ont été livrés (dit-on) aux hussards par les particuliers chez qui ils étoient ; preuve éclatante et non suspecte de la fidélité des Cercles et de ce que nous devons en attendre.

Chaque jour semble apporter de la difficulté à la jonction de nos armées ; et pour peu qu'elles se multiplient, les choses pourront tourner de telle façon que ce seroit peut-être un bien que Prague fût obligé de capituler avant que nous fussions plus avancés.

M. le prince Charles et M. de Kevenhuller vont sans doute s'emparer des passages de la Bohême et en dévaster tous les environs, afin que, retardant notre marche, ils puissent nous faire tomber dans quelque besoin essentiel.

M. de Lobkowitz est actuellement à Mies avec un corps de 11,000 hommes ; M. de Kevenhuller a déjà commencé à en pousser un entre Amberg et la Regen, que l'on peut regarder comme son avant-garde, dès que nous nous porterons de ce côté-là pour joindre l'armée du maréchal de Maillebois.

Bien des gens pensent, et peut-être avec assez de raison, qu'il eût été plus efficace pour dégager M. de Broglie d'agir offensivement sur le Danube que de nous porter à Prague ; mais cela auroit dû être commencé plus tôt, et la saison est bien avancée, surtout si le Roi veut faire rentrer ses troupes dans le royaume avant le fort de l'hiver.

38. Lettre écrite par un officier de l'armée du maréchal de Maillebois a M. le duc de Charost.

Du camp de Riberen, 4 septembre 1742.

Nous arrivâmes le 22 à Schwalbach ; nous y eûmes séjour le 23 ; ce camp n'étant éloigné que de deux lieues ou environ de Francfort, l'empereur fit l'honneur aux troupes du Roi qui composent la première colonne de l'armée de la venir voir et de les passer en revue, accompagné de l'impératrice, de toute la maison impériale, de toute sa Cour et de tous les ministres étrangers qui se trouvent auprès de lui. Quoique le temps d'une marche n'en soit pas un propre à faire une revue de parade, S. M. Impériale et toute sa Cour parurent extrêmement contents de la beauté des troupes du Roi. Après la revue, M. le Maréchal conduisit l'empereur, l'impératrice et toute leur suite sous des tentes qu'il avoit fait dresser à portée du camp, où fit il servir

un magnifique ambigu. Les troupes défilèrent devant LL. MM. Impériales; et après qu'elles furent rentrées dans leur camp tous les commandants des corps, suivis de tous les officiers qui les composent, eurent l'honneur de leur faire la révérence, et LL. MM. les reçurent avec une extrême bonté.

Tous les officiers qui ont été à Francfort ont été enchantés de la bonté avec laquelle l'empereur a bien voulu leur parler et de la façon dont ils ont été reçus à sa Cour; il n'y a pas un de ceux qui lui ont été nommés à qui il n'ait dit quelque chose d'obligeant en particulier et en général sur le corps dont ils étoient. On seroit trop long si on vouloit détailler toutes les louanges fines et délicates que ce prince a données à la nation, et en particulier aux troupes que le Roi envoie à son secours.

Le prince royal est d'une assez jolie figure, ni trop grand, ni trop petit pour son âge; il a les plus beaux cheveux du monde; il paroît avoir de l'esprit, et il a été d'une politesse et d'une attention extrême pour tous les François, aussi bien que les princesses ses sœurs. Elles sont toutes deux extrêmement aimables par leur caractère; la cadette est d'une beaucoup plus jolie figure que l'aînée.

M. le comte de Montijo, ambassadeur extraordinaire du roi d'Espagne, et qui vit avec une splendeur et une magnificence au-dessus de tout ce qu'on en peut dire, a reçu chez lui tous les officiers françois avec une politesse et une attention extrême.

M. le comte de Torring arriva le 26 de l'armée de Bavière à Francfort; il avoit un air fort assuré, et en entrant chez l'empereur il dit tout haut à ceux qui s'approchèrent de lui pour lui faire la révérence : « Messieurs, je viens de faire un métier auquel je ne suis pas heureux. »

Mme la maréchale de Belle-Isle, à qui tout le monde a été rendre ses devoirs avec grand empressement, a fait à son ordinaire des merveilles pendant tout le temps du passage des troupes du Roi près de Francfort; on a été enchanté de sa politesse et de son attention à nommer à l'empereur les principaux officiers et à ne rien oublier de ce qui pouvoit leur attirer quelque marque de bonté ou quelque politesse de la part de Sa Majesté.

Le 24, l'armée vint camper à Bergen, le 25 à Kahl, le 26 à Aschaffenbourg, le 27 séjour, le 28 à Wurtz, le 29 à Mitlenberg, le 30 à Walthurm, le 31 séjour, le 1er septembre à Bischofheim, le 2 à Mariendal (1), le 3 à Riberen, et le 4 séjour.

Nous apprîmes à Walthurm qu'il avoit paru du côté de Bamberg et

(1) Ou Mergentheim.

de Nuremberg un corps de 6,000 hussards que les ennemis envoyoient pour nous harceler pendant notre marche et brûler les magasins qui ont été faits sur notre route. M. le Maréchal, qui étoit resté à Francfort, pour certaines dispositions nécessaires, nous rejoignit à Mariendal. On a fait trois détachements en avant : le premier de 600 dragons et de huit compagnies de grenadiers, commandés par M. de Frémur, brigadier, et M. le duc de Lauraguais, colonel d'infanterie; le second de 800 dragons aux ordres de M. de Coigny; et le troisième de la brigade entière de Rosen-Cavalerie aux ordres de M. de Balincourt, lieutenant général. Il y a apparence que les deux premiers détachements se réuniront à ce troisième, ce qui formera une tête que les hussards et pandours n'oseront sûrement attaquer, couvrira la marche de l'armée et sera en état de protéger nos magasins et dépôts.

Tous les équipages de l'armée de Bohême, et les troupes qui les gardoient, qui étoient auprès de Nuremberg, se sont repliés sur nous avec assez de précipitation, à la nouvelle de l'approche des hussards; et dans cette retraite il y a eu une perte considérable de chevaux et de bagages dont les paysans ont pillé une grande partie. Nous les avons néanmoins trouvés campés en bon ordre près d'un village voisin de ce lieu de Riberen. Nous voici à plus de moitié de notre route; l'armée en très-bon état, fort peu de malades et de désertion, et une très-grande volonté dans le soldat; aussi sont-ils mieux qu'ils n'ont jamais été dans aucune autre marche, par les soins de M. le Maréchal, et de MM. de la Grandville et de Brou. Rien n'est plus honorable à M. le Maréchal et à M. de la Grandville que le bien-être où nous nous trouvons. On trouve qu'il tient un peu du miracle quand on songe que toutes les dispositions étoient faites pour le retour de l'armée en France, que les ordres pour marcher en Bohême arrivèrent le 29 de juillet, et que le 9 d'août toute l'armée s'est mise en mouvement et a continué sa marche avec autant de facilité et des subsistances aussi abondantes que si elle avoit marché dans le cœur du royaume.

39. Lettre de M. de Puysieux.

Deckendorf, le 5 septembre 1742.

L'armée part ce soir; elle prendra sa route par la rive droite du Danube jusqu'à Donaustauf, où elle repassera ce fleuve pour de là se porter à Amberg, où elle joindra celle de la Meuse (1).

L'on compte que notre retraite se fera sans opposition et sans in-

(1) C'est-à-dire l'armée de M. de Maillebois.

quiétude. Dieu veuille que la jonction de toutes les forces du Roi se fasse aussi tranquillement et que nous puissions arriver à Prague sans tache et à temps.

Il passe pour constant que M. le prince Charles a levé le siége de cette ville; mais de quoi cela nous avance-t-il, si par sa position il tient toujours notre armée bloquée. Voici le moment cependant où la reine de Hongrie doit écouter nos propositions, et l'on se flatte que les négociations et le travail du cabinet répareront désormais une partie du mal occasionné par les opérations militaires et l'infidélité de nos alliés.

40. Lettre de M. de Puysieux.

A Alterafen, proche Straubing, le 7 septembre 1742.

Notre retraite de Deckendorf s'est faite sans opposition, M. de Kevenhuller n'étant arrivé sur nous que dans le moment que nous brûlions nos ponts. Notre marche avoit été préparée par M. de Saint-Pern; elle s'est faite sans confusion et dans un fort bel ordre. Les troupes impériales sont ici campées avec nous. Nous devions en partir aujourd'hui, mais on a jugé à propos d'y séjourner, toute notre armée s'étant trouvée extrêmement fatiguée.

Nous partons demain avec les Bavarois pour aller camper à Pfeter, à la rive droite du Danube, vis-à-vis Werth; cette marche sera encore longue et pénible; nous irons le lendemain à Donaustauf, où nous passerons ce fleuve. L'on croit que M. de Kevenhuller se porte actuellement par l'autre côté du Danube à la hauteur du dit Donaustauf pour nous en chicaner le débouché; ce qui paroît d'autant moins vraisemblable que ce général a encore une partie de ses troupes à Landau, d'où il nous a même détaché plusieurs troupes de hussards, qui nous ont attrapé quelques traîneurs. L'opinion commune est que nous allons joindre M. de Maillebois à Nuremberg. Si cela étoit vrai, l'on pourroit en conclure que l'intention n'est pas de nous porter jusqu'à Prague, mais d'en faire seulement la démonstration.

On ne parle presque plus de paix, tout semble au contraire annoncer une guerre générale; mais le petit nombre de gens sensés n'en croit pas un mot, trouvant avec raison que l'Angleterre, qui seule paroît en fomenter la prolongation, n'est pas plus en état que nous de la faire, et que la reine de Hongrie doit aussi avoir grand besoin de repos.

41. Lettre d'un officier de l'armée du maréchal de Maillebois.

Au camp de Forth, près Nuremberg, 9 septembre 1742.

Notre première division de M. le maréchal de Maillebois est arrivée hier ici; il séjourne aujourd'hui et demain, et peut-être quelques jours

de plus pour attendre les autres divisions. La seconde arrive demain. Deux brigades de cavalerie et dix compagnies de grenadiers de la dite division sont arrivés aujourd'hui; et notre détachement, de pareil nombre de grenadiers et de 1,400 dragons, qui a déjà marché en avant, est parti ce matin pour prendre la route d'Amberg et assurer nos fourrages. Nous avons outre cela plusieurs détachements sur la droite et la gauche qui fouillent les villages et les bois, et couvrent notre marche. M. le Maréchal a reçu ce matin un courrier de Dresde; ce qui confirme de plus en plus l'opinion où l'on est que le roi se déclarera en notre faveur. On croit que nous ne passerons pas en Bohême par Égra, et que nous prendrons notre route par Pilsen, y ayant cinq autres passages sur la droite d'Égra. On avoit craint que les ennemis ne s'emparassent d'Amberg; on y a fait quelques réparations. Les équipages de l'armée de Bohême qui étoient ici et qui se sont repliés sur nous dans notre marche, par l'alarme que lui avoient donnée les hussards, nous suivirent; il y en avoit eu beaucoup d'égarés, qui ont presque tous rejoint ou ont été ramenés par les paysans après les avoir volés. Nous ne sommes ici qu'à une bonne lieue de Nuremberg; cette ville, qui est libre et impériale, paroît très-affectionnée pour la maison d'Autriche; elle a reçu les hussards de la reine de Hongrie, auxquels les habitants ont enseigné les logements de quelques officiers françois de l'armée de Bohême, qui ont été obligés de rester dans leurs logements pour n'être pas insultés par ces coquins; ils en sont arrivés ce matin et en ont informé M. le Maréchal. Cette ville dans une autre circonstance mériteroit une correction. Hier, sept hussards autrichiens, armés et montés, se rendirent à trois ou quatre dragons sans armes, à un village à portée d'ici et se déclarèrent déserteurs; on les a amenés à M. le Maréchal; leurs chevaux sont fort maigres, et ils étoient de ceux qui ont donné la chasse aux équipages de l'armée de Bohême.

Depuis ma lettre écrite, j'ai ouï la lecture de celle de M. de Belle-Isle; elle porte une relation des avantages remportés depuis le 22 jusqu'au 29. Il fait monter la perte des ennemis dans les diférentes sorties à 7 ou 8,000 hommes, 12 pièces de canon emmenées dans la place, un plus grand nombre encloués et 4 mortiers encloués, au point que le prince Charles, qui retire ses équipages, a demandé à entrer en négociation, et pour préliminaire il offre d'évacuer la Bavière en évacuant la Bohême. Sur quoi nos maréchaux lui ont fait réponse que ce n'étoit plus le temps de faire des propositions, qu'elles seroient moins écoutées que jamais, présentement que le maréchal de Maillebois arrive à la tête de 50,000 hommes.

Il est arrivé ce soir un second courrier, qui porte la même nouvelle; sur quoi M. le Maréchal en a dépêché un à la Cour.

42. Lettre de M. de Puysieux.

Stadt-Am-Hof (1), 10 septembre 1742.

Nous arrivons dans ce camp. Nos marches n'ont point été inquiétées ; nous séjournons demain ici ; nous continuerons ensuite notre route jusqu'à Amberg, en passant par Regenstauf et Schwandorf. M. de Maillebois doit s'y rendre le 14. Les troupes impériales, qui ont toujours marché avec nous, y suivront notre armée, et pousseront peut-être jusqu'à Prague si nous y allons. L'on avoit craint que M. de Kevenhuller ne nous disputât le débouché de Donaustauf, qui est un franc trou d'aiguille; mais il n'en a rien fait, et il paroît que toute l'attention de ce général se porte du côté de la Bohême.

L'on ne démêle pas encore si M. le prince Charles, opposant la force contre la force, osera commettre la délivrance de Prague au sort d'une bataille, ou s'il tâchera seulement de détruire nos armées en les faisant tomber dans quelque besoin essentiel, expédient qui seroit moins dangereux pour lui et peut-être plus sûr. Au reste, les réflexions sont d'autant plus inutiles qu'il paroît que l'esprit de la reine de Hongrie se tourne présentement plus à la paix qu'à la guerre.

43. Lettre de M. de Puysieux.

Stadt-Am-Hof, 12 septembre 1742.

Nous séjournons ici encore aujourd'hui; nos équipages en partent ce soir, et nous demain, pour aller en deux jours à Schwandorf sur la Naab. Nous laisserons en partant d'ici la Regen sur notre gauche jusqu'à Regenstauf, lieu où nous passerons cette rivière L'on craint fort que nos équipages ne soient insultés en chemin.

Nos espions rapportent que l'on disoit dans le camp de M. de Kevenhuller que ce général, toujours campé à l'abbaye de Meten, proche Deckendorf, feroit incessamment le siége de Straubing, ou qu'il nous attaqueroit avant que nous eussions joint M. de Maillebois à Amberg. Le temps nous apprendra lequel des deux; et je pense que ce ne sera ni l'un ni l'autre.

A peine avons-nous eu passé le débouché de Donaustauf, que les hussards de Mentzel (2) se sont répandus dans les plaines qui sont entre l'Iser et le Lech ; ils vinrent hier au nombre de 2,000 vis-à-vis de

(1) Faubourg de Ratisbonne, sur la rive gauche du Danube, au confluent de la Regen.

(2) Ce colonel commandait un gros corps de troupes légères.

notre camp, et nous canonnèrent, le Danube entre eux et nous; nous leur ripostâmes de façon qu'ils se retirèrent en grande hâte. On leur tua 12 ou 15 hommes; nous n'avons perdu personne.

Leur commandant somma la ville de Ratisbonne de lui livrer passage pour venir attaquer les François; la gasconnade fut trouvée bonne et le passage refusé. Les troupes impériales doivent se séparer ce soir de nous. M. de Seckendorf le déclara hier à M. le comte de Saxe, qui en fut un peu surpris; elles iront se poster à Kelheim ou dans les environs, pour s'opposer à l'irruption que les hussards et pandours se préparent à faire dans la Bavière; les ravages dont M. de Seckendorf a été témoin, de son camp, l'ont engagé sans doute à prendre le parti de s'arrêter sur le Danube pour être en état de s'opposer aux courses de ces Tartares, qui brûlent et ravagent tout.

L'on pense que la route que nous prenons est plutôt celle de Strasbourg que celle de Prague, et cela est assez vraisemblable, sauf le chapitre des accidents et les sottises que nous pourrons faire en chemin.

500 pandours se sont présentés devant Cham, ville du Palatinat; ils ont sommé 850 Bavarois qui la gardoient de se rendre, et sur le refus que ces derniers en ont fait, les pandours y ont mis le feu et les ont forcés de se rendre à discrétion; apres quoi ils ont réduit toute la ville en cendre.

Nous apprenons (mais cela mérite confirmation) que M. de Kevenhuller a fait passer hier la plus grande partie de ses troupes à la rive droite du Danube, et que ce général doit se rendre demain en personne à Ratisbonne, et qu'il a fait entrer du gros canon dans Munich; ce qui prouverait que l'intention de la reine de Hongrie seroit d'attirer le fort de la guerre en Bavière, en cas que le Roi voulût faire hiverner des troupes en ce pays-ci et que la paix ne se fasse pas.

44. Lettre de M. de Puysieux.

De Schwandorf, 13 septembre 1742.

Nous sommes arrivés hier ici sans avoir éprouvé la plus petite contradiction, et depuis notre départ de Stad-Am-Hof nous n'avons pas vu un seul hussard à notre arrière-garde.

Ce camp-ci est bon, et nous y resterons quelques jours pour donner le temps à MM. de Maillebois et de Saxe de concerter leurs opérations; ils doivent s'aboucher ensemble aujourd'hui dans un village du côté d'Amberg.

La première division de l'armée de Westphalie n'est qu'à deux grandes journées d'ici; elle a même déjà poussé un détachement de dragons jusqu'à Nabburg, en sorte que nous pouvons nous regarder dès

à présent comme réunis à cette armée; on prétend que celle-ci lui servira comme d'avant-garde dans sa marche.

M. de Seckendorf est à Kelheim avec les Impériaux, M. de Kewenhuller avec les Autrichiens entre Pogen et Straubing, ayant un pont sur le Danube. Est-ce pour achever de ruiner la Bavière et en tirer de nouvelles contributions que ce dernier se tient là, ou est-ce pour être toujours à portée de nous couper toute communication avec nos derrières lorsque nous serons plus avancés ou que nous voudrons nous retirer?

Le défaut de subsistances commence à se faire sentir; ce sera là toujours notre plus grand ennemi, et l'on doit s'y attendre.

Nous avons appris par les dernières nouvelles de Bohême que M. le prince Charles commençoit à déménager, et qu'il avoit déjà retiré une partie de son gros canon de devant Prague; sur quoi M. le maréchal de Maillebois a écrit à M. le comte de Saxe qu'il voyoit avec une sorte de plaisir que sa mission alloit devenir trop facile. On le souhaite plus que l'on ne l'espère. Il est constant que M. le prince Charles, sans se commettre, pourra nous embarrasser beaucoup, ne fût-ce que pour le retour. Au reste, il est inutile de philosopher d'avance sur des choses qui sont encore assez obscures.

On croit que nous entrerons en Bohême par Mies et Pilsen, en nous portant un peu plus à droite ou à gauche suivant les circonstances et les difficultés que l'on trouvera.

45. Extrait d'une Lettre arrivée de Dresde.

Le 17 septembre à midi.

Il est arrivé le 6 au soir à Dresde un émissaire du maréchal de Belle-Isle avec une lettre de lui, par laquelle il mandoit que le comte de Konigseck lui avoit demandé une entrevue, et que s'y étant rendu, ce général autrichien lui avoit fait connoître que l'archiduchesse (1) se contenteroit que la garnison et les troupes françoises évacuassent la Bohême; à quoi le maréchal de Belle-Isle avoit répondu que les ordres qu'il avoit étoient bien contraires à ce projet; que les circonstances présentes étoient bien différentes de celles des temps passés; qu'il savoit la marche de l'armée du maréchal de Maillebois, qu'il l'attendoit sans impatience, et que la garnison de Prague ne manquoit ni de subsistances ni de munitions; mais que s'il vouloit lui donner un passe-port pour envoyer un courrier en France et en recevoir de nouvelles ins-

(1) Marie-Thérèse, reine de Hongrie, archiduchesse d'Autriche, etc.

tructions, il en dépêcheroit un à sa Cour; et que s'il le refusoit, il n'avoit qu'à continuer le siége.

Le duc de Lorraine ayant refusé le dit passe-port, le siége continue.

Le maréchal de Belle-Isle assure en même temps, par sa dite lettre arrivée à Dresde, qu'il ne manque de rien, qu'il se porte bien; que tous les endroits par où les ennemis pourroient vouloir attaquer la place sont en sûreté; que les dispositions sont faites pour les bien recevoir, de quelque manière qu'ils y viennent; qu'on ne doit donc pas être en peine de lui, et qu'il tiendra bon jusqu'à l'arrivée du secours de l'armée du maréchal de Maillebois.

46. Lettre de M. de Puysieux.

De Nabburg, 17 septembre 1742.

L'armée après avoir séjourné deux jours à Schwandorf sur la Naab en est partie ce matin pour venir camper ici; elle doit en partir demain pour aller à Wohenstrauss; elle arriva le 19 à Waidhausen, qui est la gorge par où M. de Maillebois compte pénétrer en Bohême. M. de Balincourt, avec un corps de troupes de l'armée de M. de Maillebois, est depuis hier au dit Waidhausen; il vient d'envoyer un courrier à M. le comte de Saxe, et il le prie par sa lettre de lui envoyer du secours, attendu qu'il n'est campé qu'à une demi-lieue des ennemis et que leurs gardes se fusillent. Les ennemis s'y rassemblent, et on les dit au nombre de 8 à 9,000 hommes. Si cela est, il nous sera presque impossible, à ce que nous assure M. le comte de Saxe, de pénétrer par cette gorge, dans laquelle les ennemis ont déjà fait beaucoup d'abatis. Notre général saxon, dans la conférence qu'il a eue avec M. le Maréchal, étoit d'avis que l'on allât par Égra; il sera désagréable si nous sommes obligés d'y retourner. Deux divisions de M. le Maréchal, qui sont à même hauteur que nous, arriveront au dit Waidhausen le même jour que nous. L'on dit que les ennemis vont faire le siége de Straubing.

47. Lettre de M. de Puysieux.

A Wohenstrauss, ce 19 septembre 1742.

L'armée de Westphalie que nous avons jointe ici, et dans laquelle la nôtre est fondue actuellement, part dans ce moment pour se porter deux lieues en avant du côté de Waidhausen; la cavalerie que nous avons amenée de Bavière séjourne ici; elle rejoindra demain le reste de l'armée à Waidhausen; l'on a été forcé de la laisser en arrière faute de subsistances.

Une partie de l'armée de M. de Kevenhuller jointe aux divers détachements que M. le prince Charles a faits de la sienne se sont portés sur les débouchés de la Bohême et occupent Pilsen, Mies, Plan et autres lieux, où ils ont fait des abatis fort profonds pour nous en disputer l'entrée.

Sur cette disposition des ennemis, M. de Maillebois paroît s'être déterminé à leur représenter plusieurs têtes ; et pour cet effet il a fait partir ce matin M. le duc d'Harcourt avec 25 piquets d'infanterie, 10 compagnies de grenadiers, 8 escadrons de dragons et du canon. Ces troupes doivent aller camper ce soir à Torschenreit, demain à Mahring, après-demain à Creutz, où elles seront jointes par dix autres bataillons. Elles se porteront demain à Plan ; et si elles forcent cette petite ville à se rendre et qu'elles puissent passer les abatis en question, elles se rendront à Mies pour le même objet.

Pendant que M. d'Harcourt fera cette diversion, un autre corps de troupes se portera dans le centre vers Tachau, et le gros de l'armée marchera vraisemblablement à Hayd, qui est la partie droite vers laquelle MM. de Balincourt et de Putange se sont déjà présentés depuis deux jours avec quelque risque d'en être repoussés, et c'est ce qui a apparemment déterminé le maréchal de Maillebois à marcher en personne de ce côté-là dès aujourd'hui.

Tels sont à peu près les arrangements pris pour pénétrer à Pilsen et de là à Prague. Ils sont bons sur le papier, mais il faut en avoir le dénoûment. Le plus heureux seroit sans doute un honnête accommodement entre nous et la reine de Hongrie qui mît la gloire du Roi et ses troupes en sûreté. La jonction de notre armée à celle de Westphalie y apporte un peu de confusion, tant dans les ordres que dans les subsistances ; il faut espérer que cela ne durera pas.

M. le comte de Saxe n'étoit pas d'avis que l'on tînt la route que l'on prend pour aller dégager M. de Broglie ; il vouloit que l'on se portât sur Égra, route un peu plus longue, mais plus sûre, à ce qu'il prétend, et plus aisée pour les subsistances, par les secours de toutes espèces que l'on auroit tirés d'Égra.

L'on vient de donner avis à M. de Saxe que la queue de nos équipages étoit attaquée ; je monte à cheval avec tous les piquets de cavalerie de l'armée pour les aller dégager.

Suite de la même Lettre.

A huit heures du soir.

J'arrive ; nos équipages sont rentrés dans le camp à bon port, aussi bien qu'un convoi de six cents chariots de pain biscuité.

J'ai appris à mon retour que M. le comte de Saxe conserveroit encore quelque temps le commandement de son armée sous le titre de réserve ; en conséquence nous partons demain matin et nous allons sous ses ordres joindre M. d'Harcourt à Mahring, et l'on croit que de là nous pourrons prendre la route d'Égra. Je ne sais point encore si M. de Maillebois, persistant dans sa première résolution, continuera de diriger sa marche avec son armée droit sur Pilsen.

48. Lettre de M. de Puysieux.

Au camp de Bramahof, 22 septembre 1742.

Nous arrivâmes hier au soir ici avec la réserve de M. le comte de Saxe, ou pour mieux dire notre ancienne armée de Bavière. Nous y séjournerons plus ou moins suivant les circonstances. C'est sans contredit le plus vilain lieu de la nature, mais le meilleur pour s'y tenir sur la défensive; nous nous y retranchons afin d'être en état de résister à M. le prince Charles, au cas qu'il lui prît envie de tourner son principal effort de ce côté-ci.

La tête de son armée n'étoit hier éloignée de nous que de cinq lieues, et il étoit en personne avec le reste du côté de M. de Maillebois, qui est toujours vers Hayd, ce maréchal n'ayant pu jusqu'à présent forcer les passages de ce côté-là, que les ennemis défendent par plusieurs abatis et retranchements ; en sorte que nous craignons qu'après avoir perdu du temps il ne soit obligé de revenir par celui-ci pour pénétrer jusqu'à Prague, ce qui lui aura fait perdre un temps d'autant plus précieux, que portant avec nous toutes nos subsistances, nos moments sont comptés.

Il est étonnant et fort heureux que M. le prince Charles n'ait pas disputé à M. le comte de Saxe ni à M. le duc d'Harcourt, qui étoient en avant avec un gros détachement, ces passages-ci; cela lui auroit été d'autant plus facile qu'il nous a fallu passer trois défilés abominables pour arriver ici : il faut sans doute que ce prince n'ait point été informé de notre marche.

M. le duc d'Harcourt, qui, comme je l'ai dit, avoit marché en avant avec un gros détachement, fit attaquer hier la petite ville de Plan, située à une lieue d'ici, dans une belle et grande plaine, et la prit par capitulation; il y avoit dedans 300 hommes de garnison qui ont été faits prisonniers de guerre, et en outre un détachement de 200 cuirassiers qui s'y étoient retirés à son approche. Nous y avons perdu une trentaine d'hommes tués ou blessés; les dragons d'Harcourt et de Languedoc s'y sont distingués; le fils de M. d'Hérouville y a été blessé d'une balle qui lui perce la cuisse, et M. d'Apremont, major de Languedoc-Dragons, y a reçu trois coups de fusil, dont il est à l'extrémité. Il y a eu encore quelques autres officiers subalternes tués ou blessés.

M. de Maillebois a mandé hier à M. le comte de Saxe qu'il comptoit de lui envoyer ici huit bataillons ; s'ils arrivent, nous percerons, n'ayant plus de défilés à passer et le pays qui est devant nous étant ouvert. Il seroit à souhaiter que nous eussions une plus nombreuse cavalerie, étant certains que si M. le prince Charles a dessein de nous attaquer, il le fera dès que nous serons embarqués dans la plaine. Je crois que M. de Maillebois viendra ici en personne et qu'il y amènera toute sa cavalerie.

La cavalerie de M. de Maillebois commence à arriver dans notre camp, et il la suivra demain ou après-demain.

49. Lettre de M. de Puysieux.

Au camp de Bramahof, ce 24 septembre 1742.

M. le maréchal de Maillebois doit se rendre ici aujourd'hui ; son armée, qui est en marche depuis deux jours, sera toute ce soir à Mahring, à une lieue de nous sur nos derrières, et viendra vraisemblablement occuper demain ou après-demain ce camp-ci, que nous lui laisserons pour en prendre un autre en avant d'une lieue ou d'une lieue et demie, et d'où il pourra nous soutenir par le peu de distance qu'il y aura entre lui et nous. Apparemment nous continuerons à marcher de cette manière jusqu'à Prague, si M. le prince Charles n'y met pas d'opposition.

Il y a deux routes à tenir pour s'y rendre ; celle-ci, qui se dirige par Pilsen, dans laquelle il n'y a presque point de défilés et qui est toute plaines, où les deux armées peuvent marcher sur plusieurs colonnes, et par conséquent moins remplie de postes pour notre infanterie. L'autre route est par Égra ; elle est un peu plus longue, mais commode pour la marche, mais aussi moins sujette à mouvements si l'on veut éviter une affaire générale, y ayant plusieurs bons postes à prendre, qui donneroient de grandes facilités pour aller sûrement. L'on ignore encore à laquelle de ces deux routes M. le maréchal donnera la préférence.

M. le maréchal de Maillebois et M. le prince de Conty sont venus aujourd'hui joindre un détachement de 600 chevaux, de douze piquets d'infanterie et compagnies de grenadiers, qui a marché un peu en avant de notre camp pour reconnoître le pays, et qui est rentré trois heures après. J'en reviens ; les ennemis nous ont montré dans le lointain 4 à 5,000 chevaux auxquels on ne s'attendoit point ; il y a eu quelques escarmouches de hussards, et M. de Maillebois n'a pu remplir son objet, qui étoit de reconnoître un camp lorsque nous déboucherions de celui-ci. On dit que les troupes ci-dessus sont environ au nombre de 12,000 hommes, et que c'est la tête de celles de M. le prince Charles.

50.

Choisy, 26 septembre 1742.

Le Roi vient de dire que, par les nouvelles qu'il recevoit de M. de Belle-Isle, le prince Charles avoit levé le siége (1) la nuit du 13 au 14, qu'il avoit fait rompre tous les ponts, laissé 12,000 hommes devant la place, et étoit marché avec le reste de son armée à M. de Maillebois, que M. de Kevenhuller marchoit aussi pour le joindre.

51. Lettre de M. de Puysieux.

A Bramahoff, 27 septembre 1742.

L'on battra la générale demain matin, et nous ferons une demi-marche du côté de Prague; il y a toute apparence que les ennemis marcheront aussitôt par leur droite pour nous côtoyer, à moins qu'ils ne prennent le parti de se tenir sur nos derrières, tant pour nous couper nos convois que pour harceler continuellement notre arrière-garde et tomber sur nos équipages, dont les gros ont été envoyés hier sous Egra.

Il a été décidé que nous prendrions la route la plus courte, celle d'Egra étant trop longue et trop difficile; tous nos espions conviennent que l'armée de M. le Grand-Duc est forte de 45,000 hommes, dont 28 de cavalerie et le reste d'infanterie de toute espèce. La nôtre est composée de 42,000 hommes effectifs, dont 33,000 d'infanterie et le reste de cavalerie. Pour peu que les pays que nous avons à passer soient coupés, nous aurons la supériorité de troupes; mais s'ils sont ouverts nous serons beaucoup trop foibles en cavalerie.

Le pauvre chevalier de Saint-Vallier fut tué hier en allant reconnoître un de nos postes.

M. le Grand-Duc nous a renvoyé un courrier que la Cour avoit dépêché à MM. de Broglie et de Belle-Isle, et qui étoit accompagné d'un autre courrier et d'un passe-port de M. d'Harcourt. Ce courrier a été jusqu'auprès de Prague, où l'officier qui commandoit le blocus n'a pas jugé à propos de le laisser passer; il l'a envoyé à M. le Grand-Duc, lequel l'a fait passer à cette armée-ci avec un trompette, sans avoir néanmoins fait ouvrir ses paquets.

Dans ce moment les ennemis passent le ruisseau qui est vis-à-vis notre camp, et se mettent en bataille dans le dessein de nous combattre demain lorsque nous en sortirons.

---

(1) De Prague.

52. Extrait d'une lettre de M. le duc de Chevreuse.

Prague, 28 septembre 1742.

L'abondance commence à revenir dans Prague; les vivres y entrent de tous les côtés. Une partie de nos troupes, qu'on a fait camper au village de Libben et Petespin, sur le chemin de la Saxe, nous font espérer d'avoir bientôt notre communication totalement libre. Nous nous sommes aussi élargis en brûlant les ponts que les ennemis avoient construits sur la haute et basse Moldau. Les hussards et les pandours se font à présent une espèce de guerre civile, les premiers voulant s'opposer aux désordres que commettent les seconds; et ceux-ci, ne voulant point se soumettre à cette discipline, tirent sur les hussards toutes les fois qu'ils en approchent.

53.

Choisy, 28 septembre 1742.

Il paroît par les nouvelles de M. de Belle-Isle, que M. le prince de Deux-Ponts n'a pas été seulement blessé; qu'il y a eu trente jours de tranchée ouverte devant Prague; que nous sommes toujours demeurés, dans ce temps, dans des ouvrages extérieurs faits par M. de Belle-Isle dès le commencement du siége, et que depuis que les ennemis se sont retirés de devant la place, M. de Belle-Isle a fait combler leurs tranchées.

54. Lettre d'un officier de l'armée du maréchal de Maillebois.

Du champ de Plumerauf, 29 septembre 1742.

Le 22, notre armée est partie de Waidhausen à six heures du matin; notre arrière-garde a été attaquée par 12 ou 1,500 hussards, qui, après avoir caracolé environ deux heures sans nous avoir fait d'autre mal que de nous inquiéter, nous ont après laissés tranquilles. Nous avons continué notre route à Flans, distant de six lieues de Waidhausen, où nous devions aller camper le même jour; mais le mauvais temps et la longueur du chemin nous en ont empêchés. L'infanterie n'a pu arriver, et encore en partie, que le lendemain 23, sur les sept heures du matin; et la cavalerie, après vingt-trois heures de marche continuelle, est arrivée à six heures le lendemain 23. Aussi M. le maréchal de Maillebois avoit fort envie de nous faire marcher tout de suite le même jour; mais l'impossibilité de pouvoir mener toute son infanterie au camp de Tirschevreit, encore trois lieues par de là, l'a

déterminé à laisser séjourner son armée le 23. Il a bien eu raison, car la moitié de son infanterie n'auroit pas joint sûrement; nous avons appris, le 22, que M. le duc d'Harcourt, avec un détachement de 1,500 hommes et 1,800 de M. d'Armentières, s'étoit emparé de Plan le 20, et qu'il avoit pris prisonniers 250 chevaux et 200 hommes à pied. L'arrivée de l'armée de M. le prince Charles l'a obligé de se retirer de cet endroit et de joindre l'armée de M. le comte de Saxe, qui est à la tête des défilés de Mahring et sur les hauteurs de Plumerauf depuis le 21.

L'armée du prince Charles occupe les montagnes des débouchés dans la plaine de Plan et de Pilsen, vis-à-vis nous, et présente un front égal à notre armée, quoique bien inférieur, plusieurs déserteurs ayant assuré qu'elle n'étoit que de 35,000 hommes.

Position du camp du prince Charles.

Sa gauche appuyée à Heilereutz, Plan derrière son centre, et un village, dont je ne sais pas le nom, devant, où il a mis beaucoup d'infanterie, et la droite à Kuttenplan; un ruisseau et des marais continuels, forment le front de nos deux camps et séparent nos deux armées.

Le 24, notre armée a campé à Tirscheureit; le 25, à Mahring. L'infanterie de la seconde, troisième et quatrième colonne étoit partie le matin pour joindre l'armée de M. le comte de Saxe. Le 26, notre cavalerie et l'infanterie de notre première ligne a joint l'armée, et tout est rassemblé présentement.

Le 27, notre gauche s'est étendue et s'est appuyée à deux villages, dont nous nous sommes emparés, au bord du bois et près des montagnes L'armée du prince Charles a longé aussi sur sa droite. Nos mouvements sont pour sortir de l'endroit où nous sommes, et ceux des ennemis pour s'opposer aux débouchés.

Le 28, nous avons fait un fourrage; les ennemis ont attaqué l'escorte ils ne l'ont pas forcée, mais ils nous ont tué du monde. M. de Montfort, premier factionnaire à la tête des grenadiers, a été tué; M. Le Camus, capitaine de grenadiers, blessé dangereusement; 1 lieutenant de grenadiers pris ou tué (tous officiers de Champagne); 1 capitaine et 1 lieutenant de Poitou pris ou tués, et 62 grenadiers qui manquoient à l'appel, de 180 qu'on avoit envoyés pour l'escorte. M. de Montassé, capitaine de dragons, a l'épaule cassée et deux coups de fusil au travers du corps, et plusieurs officiers tués ou blessés dont je ne sais pas les noms. On prétend que les ennemis ont perdu autant que nous; on leur a pris 5 chevaux de hussard.

On croit que nous décamperons demain.

Notre armée est au moins de 50,000 hommes. Dans toute autre po-

sition la partie pourroit être inégale, quoique la cavalerie soit cependant plus nombreuse, en comptant le bon et le mauvais.

55. Lettre de M. de Puysieux.

A Neudorf (1), ce 2 octobre 1742.

Je ne vous manderai point les détails de notre position actuelle, et les fautes qui nous y ont conduits par degrés ; je vous dirai seulement qu'elle est telle que je ne vois que la paix, un combat ou une honteuse retraite qui la puisse faire changer, à moins que M. le maréchal de Broglie, plus libre présentement dans ses mouvements, ne s'échappe de Prague pour nous rejoindre.

56. Lettre de M. de Puysieux.

A Neudorf, le 4 octobre 1742.

Les ennemis firent avant-hier un mouvement par leur droite, et vinrent établir un petit camp de cavalerie sur notre gauche, à la portée du mousquet ; ce mouvement ne fut que le préliminaire d'un plus considérable qu'ils firent faire hier du même côté à un plus grand corps de cavalerie, et dont ils favorisèrent la marche en faisant faire pendant ce temps-là une escarmouche sur le front de notre ligne par 2 à 3,000 hussards ou pandours, auxquels nous opposâmes quelques compagnies de grenadiers et tous les piquets de notre cavalerie et des dragons, qui se distinguèrent. Nous y avons eu 20 à 30 hommes tués ou blessés, et plusieurs officiers subalternes ; la perte des ennemis a été à peu près égale. Nous nous emparâmes d'un village qu'ils occupoient vers leur centre, et nous y portâmes quelques pièces de canon ; mais tout cela n'a point empêché qu'ils n'aient fait par leur droite le mouvement dont ce petit combat a été vraisemblablement l'objet, mouvement qui nous resserre dans nos subsistances, qui les approche de la rivière d'Ègre (2) et qui, les mettant entre Prague et notre armée, rend notre jonction avec M. le maréchal de Broglie plus difficile. On donne pour certain que ce général nettoie, au moyen des derniers détachements qu'il a fait faire, le chemin de la Saxe, et qu'il s'est emparé de Leitmeritz, situé à l'embouchure de la rivière d'Ègre, qui lui pourra faciliter dans la suite sa retraite en se couvrant de cette rivière. On pense que nous nous retirerons d'ici demain ou après, et que nous tâcherons de gagner Egra par nos derrières.

---

(1) Village de Bohême à 2 lieues 3/4 au sud d'Elnbogen.

(2) L'Eger.

57. Lettre de M. de Puysieux.

A Albereut, 6 octobre 1742.

Nous sommes partis hier à sept heures du soir de Neudorf pour arriver ici après une marche nocturne de dix-huit heures, et par un temps et des chemins abominables ; nous repartons demain pour gagner Egra ; cette journée sera moins longue, mais encore fort pénible. Notre objet paroît être de faire notre jonction avec M. le maréchal de Broglie, en nous couvrant de la rivière d'Égre ; il est à craindre que cette manœuvre si fatigante pour les troupes ne devienne inutile, et que nous ne retombions dans le même embarras où nous étions à notre dernier camp, M. le prince Charles pouvant se porter avec son armée en bien moins de temps que nous sur l'Égre, où nous savons qu'il occupe déjà le poste de Kœnigsberg, si le défaut de subsistance ne l'a pas empêché de faire ce mouvement. Il est certain qu'il nous détruira en détail, ou qu'il nous forcera à le combattre, supposé qu'on ne termine pas l'affaire par un accommodement à l'amiable.

58. Extrait d'une Lettre de Prague.

Du 11 octobre 1742 (1).

Notre histoire vous est assez connue pour que je n'aye pas besoin de me justifier de mon silence. Je viens dans cet instant de recevoir votre lettre du 11 août ; jamais je n'ai mieux senti le prix de la liberté après laquelle nous avons tant soupiré pendant près de trois mois que dans ce moment. Nos lettres ne sont arrivées que du 7 de ce mois ; on nous distribue les plus anciennes les premières. . . . .

Depuis que j'ai appris l'arrivée de l'armée de Westphalie en Bohême, j'ai souhaité vivement notre jonction. . . . . ; toute votre attention ainsi que la nôtre se tourne à présent de ce côté ; que ne puis-je vous en parler comme témoin oculaire ! je vous ferois des récits vrais, et ce n'est pas peu de chose aujourd'hui où la vérité a tant de peine à percer les nuages qu'on lui oppose ; cependant nous éprouvons à présent combien il est vrai de dire qu'on n'est pas toujours cru en disant la vérité, lorsque la vraisemblance en est si fort éloignée : c'est notre situation. Tout ce qui nous est arrivé ressemble assez à un rêve, mais à un vilain rêve, à peu près comme l'histoire du Missisipi (2),

(1) Cette lettre doit être de M. de Montreuil.

(2) Le système de Law.

avec cette différence qu'au moins dans celle-ci le nombre des heureux égaloit celui des malheureux, et qu'on ne peut pas en dire autant de nous à beaucoup près. Nous ne savons quand notre jonction se fera avec M. de Maillebois; le système favori de l'inaction subsiste encore. Pourquoi en changeroit-on, puisque les honneurs, les récompenses et les louanges en sont la récompense? Depuis l'enchanteur Merlin il n'y a pas eu un homme comme M. de Broglie. Nous nous frottons les yeux comme Sancho-Pança, et nous ne voyons que des moulins à vent au lieu de géants. Nous sommes apparemment trop près du tableau, qui demande à être vu dans l'éloignement. Que ne puis-je vous rendre la seule des pensées dont tout ceci nous accable dans des moments! Un jour je serai plus à portée de vous parler. Vous avez su sans doute bien des particularités du siége de Prague. Je voudrois pouvoir vous envoyer une relation exacte de tout ce qui s'y est passé, comme aussi des événements qui l'ont précédé et qui l'ont suivi; je vous assure que vous apprendriez des choses dont il n'y a aucun exemple, et qui ont besoin d'être certifiées par autant de témoins pour pouvoir être crues. Le siége de Prague sera une époque constante de la fermeté et de la valeur des troupes françoises; ce n'est point par les bras que nous péchons ordinairement, c'est par la tête; et quand il s'en trouve une dont les siècles à peine en fournissent quelques exemples, toute notre politique, toute notre adresse se tourne à la faire négliger, à lui ôter un commandement dont elle seule est capable, et à s'occuper avec plaisir à la charger de la mauvaise réussite d'un événement, pour détourner les yeux du public de la véritable cause, qui est plus près de Paris que de Prague. Que d'exemples de ceci dans l'histoire de France et même assez proches de notre temps? Nous avons vu ici ce que peut faire un cœur citoyen malgré tout ce qui pouvoit le rebuter. M. le maréchal de Belle-Isle a travaillé sans relâche; malgré l'incommodité d'un rhumatisme très-douloureux, il alloit deux ou trois fois par jour visiter les travaux. Peu ou point aidé par les ingénieurs, il s'est vu obligé d'inventer et de conduire tous les ouvrages qu'il a faits pour disputer les approches aux ennemis; il animoit les travailleurs par sa présence et ses libéralités. Se restreignant à la qualité de lieutenant de roi de Prague, il se prêtoit aux détails réservés ordinairement au major de tranchée; tout passoit par ses mains. Personne ne lui pouvoit refuser son admiration. La netteté des ordres, la facilité du détail immense dans lequel, heureusement pour nous, il a voulu entrer, l'air d'intérêt avec lequel il parloit aux troupes et officiers, les précautions qu'il prenoit sans cesse pour leur sûreté et commodité, celles qu'il prenoit pour l'intérieur de la ville, ayant également à la défendre de ses ennemis au dehors et des intelligences qu'ils avoient au dedans, toutes ces qualités sont moins admirables que sa constance

et sa modération, que rien n'a pu déranger, malgré les épreuves auxquelles on les mettoit tous les jours. Que faisoit son collègue pendant tout ce temps? On n'oseroit le dire, par intérêt pour l'humanité. Au coin de son feu, dont il ne bougeoit presque point, chagrin des succès qui suivoient les dispositions que M. de Belle-Isle faisoit pour les sorties journalières, il avoit la foiblesse de le témoigner; il faisoit plus, il déclamoit tout haut contre tout ce que l'autre faisoit; il fit mettre même à l'ordre, chose inouïe, que les troupes étoient trop exposées dans les ouvrages faits par M. de Belle-Isle, tandis que chacun convient que c'est par là que nous avons ralenti toutes les approches des ennemis. En un mot, j'en reviens toujours à dire que l'on sera obligé de se taire sur tout ce qui s'est passé ici, parce que personne ne voudra y ajouter foi. Il n'entre point d'humeur dans ce que j'ai dit. Je connois peu ou point M. le maréchal de Broglie; mais je sais que ses plus grands partisans ne peuvent disconvenir que ce n'est plus le même homme. Le défaut de mémoire, l'emportement, l'humeur, trois attaques anciennes d'apoplexie, dont il reste encore des traces assez fréquentes, qu'on appelle chez lui vapeurs, une vue extraordinairement baissée et une surdité considérable, composent le général qui va décider du sort de 80,000 François qui sont ici à ses ordres. M. de Broglie a été extrêmement brillant à la guerre autrefois, tout le monde en convient; mais l'âge et les infirmités l'ont bien changé, et il n'est pas trop fort de dire qu'il n'est plus fait aujourd'hui pour commander. De tous ces détails il y a une conclusion à faire; c'est qu'il faut la paix, puisqu'on ne peut faire la guerre. Celle de Bohême est vue de mauvais œil en France: on a raison, nous en souffrons nous-mêmes ici bien autant; cependant il n'y avoit qu'un moyen de la finir promptement, et tout a conspiré à le faire échouer.

59. Exposé simple mais vrai de quelques faits essentiels arrivés avant, pendant et après le siége de Prague (1).

Avant le siége.

Des officiers de mérite, dont deux étrangers, qui se sont trouvés à toutes les actions, assurent que si le maréchal de Broglie avoit voulu se servir de son expérience, de sa sagesse et de sa valeur, et que, mettant toute humeur à l'écart, il eût trouvé bon de suivre les avis et les conseils qu'on lui donnoit, il auroit battu les Autrichiens partout, et que loin qu'ils eussent été à portée d'assiéger Prague il les auroit forcés d'abandonner la Bohême.

(1) Cet exposé doit être de M. de Montreuil.

Si cependant après avoir eu, par sa faute, le malheur d'être obligé de se retirer sous le canon de Prague, il s'y étoit campé ainsi qu'on le lui conseilloit et que la situation des lieux l'exigeoit, il auroit déconcerté et fait (suivant les apparences) échouer les desseins et les entreprises des ennemis, et se seroit conservé des sorties pour pouvoir fourrager sans coup férir et fournir à son camp et à la ville de Prague tout ce qui y eût été nécessaire.

C'est donc à ce général seul que l'on doit imputer l'espèce de honte qu'une armée des plus valeureuses et des plus courageuses du monde a eue en cherchant son salut dans une ville, tandis qu'elle auroit pu battre et détruire son ennemi en pleine campagne.

Pendant le siége.

Après que M. le maréchal de Broglie a été dans Prague avec son armée, les Autrichiens ont assiégé cette place, qui par elle-même est de très-peu de défense, et qui n'a eu d'autres fortifications que celles que la vigilance et l'intelligence de M. le maréchal de Belle-Isle et de ceux qui étoient sous ses ordres ont eu le temps de faire.

Les troupes, certaines d'arrêter et de vaincre tous les efforts des ennemis, étoient d'une sécurité d'âme qui alloit à la gaieté; elles avoient le pain, le vin, la bière et les légumes en abondance; le mouton, la volaille et le cochon ne manquoient pas; il n'y avoit que le bœuf qui étoit si rare que l'on a été obligé de manger du cheval, dont les troupes se sont très-bien accommodées. On faisoit même des plaisanteries en disant aux cavaliers qui tracassoient leurs chevaux: « Messieurs, ménagez nos bœufs. » Il est à remarquer que si M. le maréchal de Broglie avoit mis en usage les expédients qu'on lui a fournis pour avoir des bœufs, on en auroit eu très-aisément.

Les ennemis ont battu cette place l'espace de vingt jours de tranchée ouverte. On prétend qu'ils ont tiré ou jeté dix mille bombes ou boulets, sans y avoir fait beaucoup de dommage.

Les assiégés ont fait tous les jours des sorties. Les carabiniers, au nombre de 220, furent à la tête de la première, marchèrent à petits pas à l'ouvrage qu'ils devoient attaquer, et quoiqu'ils fussent horriblement incommodés par le feu perpétuel qu'on faisoit sur eux, leur marche ne fut point déconcertée ni leurs rangs dérangés. Ils avancèrent fermes et serrés comme un rocher jusqu'au bord de la tranchée; y étant, ils firent leur décharge, et en même temps sautèrent dedans, où ils égorgèrent tout ce qui s'y rencontra. Tout étoit nettoyé et la besogne faite avant l'arrivée de ceux qui devoient les soutenir.

Ces mêmes carabiniers trouvèrent convenable d'aller, en s'en retournant, remercier ceux qui les avoient si bien salués à leur sortie. Là,

les coups de carabine pleuvoient comme grêle, et si les officiers qui commandoient la sortie ne les eussent forcés de se retirer, ils auroient emporté cet ouvrage. En un mot, ce que cette troupe a fait dans toutes les occasions où elle s'est trouvée ne ressemble à rien, et rien ne peut lui être comparé.

Dans toutes les sorties que les assiégés ont faites, ils ne sont jamais rentrés qu'ils n'aient détruit les ouvrages qu'ils ont attaqués, et tué, blessé et fait prisonnières les troupes qui défendoient ces ouvrages, et avancé les leurs (je veux dire les ouvrages des assiégés), de façon qu'il paroissoit que c'étoit les troupes qui étoient dans Prague qui assiégeoient le camp des Autrichiens, et non les Autrichiens qui assiégeoient Prague.

L'on assure que les ennemis ont perdu dans le siége plus de 8,000 hommes de leur infanterie, et s'ils l'avoient continué, leur armée y auroit péri par la valeur et l'intrépidité des assiégés, qui dans les sorties qu'ils faisoient jour et nuit alloient aux attaques avec la même gaieté que s'ils avoient été au bal. Les soldats étoient tellement accoutumés au feu qu'ils jouoient aux cartes dans les endroits les plus dangereux.

Après le siége.

Les assiégeants, lassés et rebutés par une aussi vigoureuse défense, ont enfin levé le siége. Lorsqu'ils sont décampés, il restoit dans Prague 25,000 combattants, 2,500 malades et plus de 9,000 chevaux propres à remonter toute la cavalerie.

La plupart de ces 9,000 chevaux appartiennent ou à des officiers de cavalerie, qui, ayant trouvé le moyen d'avoir des provisions de fourrages, ont non-seulement conservé les chevaux qui étoient à eux, mais même en ont eu de ceux qui étoient destinés pour la boucherie, ou à des officiers d'infanterie qui, ayant aussi bonne provision de fourrages, ont troqué leurs bidets contre des chevaux de cavaliers et de dragons et ont même augmenté le nombre de ceux qu'ils avoient, dans l'espérance de s'en défaire avantageusement.

L'on étoit convenu avec tous ces officiers, tant de cavalerie que d'infanterie, qu'ils donneroient leurs chevaux pour remonter la cavalerie, les dragons, les hussards, et que le Roi les leur payeroit un prix avantageux.

Cette convention faite et arrêtée, l'on informa le maréchal de Broglie, et on lui proposa, de l'avis de toute l'armée, de faire suivre les Autrichiens par 5,000 chevaux et 6,000 hommes d'infanterie; que les ennemis, qui s'imaginoient qu'il n'y avoit pour ainsi dire pas un cheval dans Prague, seroient bien étonnés de voir une aussi nombreuse cava-

lerie ; qu'on se faisoit fort de profiter de leur surprise pour leur enlever leur artillerie et s'emparer du poste de Pisek.

Cette proposition, quoiqu'approuvée de toutes les troupes, dont chacun ne demandoit pas mieux que d'être choisi pour la mettre à exécution, ne fut pourtant point goûtée de M. le maréchal, qui la refusa tout net, en disant que les officiers seroient bien dupes de donner leurs chevaux, puisqu'ils n'en seroient jamais payés.

Tout le monde a été outré de ce refus, et l'on ne cesse de crier à force qu'il est bien douloureux que l'obstination d'un seul homme, qui ne voit plus rien que ses caprices, porte un préjudice irréparable au Roi et à l'empereur, qui en est la victime, et l'on est dans un étonnement inexprimable de ce qu'il ne se trouve pas quelqu'un qui sache faire entendre les justes représentations qu'on devroit faire dans une occasion où il y va de la gloire, de l'honneur et de l'intérêt pressant et urgent de la France.

60. Extrait d'une Lettre du maréchal de Maillebois.

Du camp de Schlackenverth, du 16 octobre au soir.

J'ai tenté tous les moyens de percer jusqu'à mes confrères à Prague, ce qui étoit ma mission. Mes premières manœuvres ont engagé le grand-duc à lever le siége, ce qui les a mis au large et en état de se ravitailler copieusement. J'ai heurté ensuite à toutes les portes, ou pour mieux dire à toutes les gorges, qui conduisent en Bohême ; j'ai trouvé partout le grand-duc bien établi avant moi, avec d'autant plus de facilité qu'il décrivoit toujours la corde et que je faisois toujours l'arc.

J'ai tenté ensuite le passage le long de la rivière d'Eger, sur le conseil de M. de Broglie, et croyois que par cette raison il le faciliteroit d'autant plus efficacement que la Cour le souhaitoit, mais je n'ai pu l'ébranler pour favoriser notre jonction, qui ne se pouvoit faire sans son secours, tant pour l'opération militaire que pour les vivres dont nous n'avions pas suffisamment pour arriver jusqu'à lui. Mon confrère Belle-Isle me marque dans ses lettres tout ce qu'il lui a proposé à ce sujet, mais sans pouvoir l'y engager.

Les choses en cet état, je n'ai d'autre parti qu'à rétrograder pour chercher à vivre soit dans le haut Palatinat, soit ailleurs, en attendant les ordres de la Cour, qui n'ont jamais dû vous causer inquiétude sur l'événement d'un combat, car, soit dit entre nous, « *j'avois lettre du 11 septembre qui me défendoit de me livrer à aucun événement qui pût être douteux* ». Pesez bien ces termes soulignés. Il est vrai que par une lettre du 28 du même mois, arrivée le 5 octobre, on me délie les mains, et on me permet d'accepter le combat si on me le présente ;

mais le moment étoit passé, et de le recevoir et de le pouvoir donner. De ce détail vous conclurez qu'ayant fait de ma part tout ce qui étoit humainement possible, j'éprouverai, comme cela arrive toujours, la censure des gens mal instruits ou de mauvaise volonté, et que l'on ne peut instruire parce que l'on ne le peut sans dire beaucoup de choses qu'on ne peut dévoiler et qui chargeroient ceux qui ont contribué à nos malheurs. J'aime mieux n'entrer dans ces détails qu'avec mes amis et mes maîtres, persuadé qu'ils rendront justice à ma conduite, dont ils n'ont ignoré aucunes circonstances.

61. Lettre de M. le comte de Saxe a M. le maréchal de Maillebois.

D'Elnbogen, 20 octobre 1742.

Quoique mes avis n'aient pas prévalu, je suis trop attaché au service du Roi pour rester dans le silence dans une circonstance si importante que celle où nous nous trouvons. L'idée d'aller sur l'Inn est une chimère; l'Inn n'est pas une rivière à passer devant 20,000 hommes qui n'ont au plus que douze lieues de terrain à garder. Le reste de l'armée des ennemis remettra le blocus devant Prague, et notre brave armée qui y est y sera prise. Je ne saurois me vaincre sur la douleur que me cause une idée aussi affligeante. D'ailleurs tous nos chevaux de trait sont hors d'état d'aller, et l'armée périra dans les fatigues de cette opération dans une saison aussi avancée que celle où nous sommes. Il y a une position à prendre, qui ne sera peut-être pas du goût de M. le comte d'Estrées, aux avis duquel il me paroît que vous déférez; c'est de vous mettre derrière la Naab, en cantonnant la droite au Danube, le quartier général à Amberg, et la gauche tirant vers Egra. Vous pourrez tirer vos subsistances par le Danube, par Nuremberg et par la Franconie. Les ennemis ne sauroient s'établir entre la Bohême et la Naab, le pays étant trop pauvre et trop âpre pour qu'ils puissent y vivre; ils seront obligés de subsister dans la Bohême, à une assez grande distance de vous, pour être averti à temps de leurs mouvements; d'ailleurs vous conserverez une position qui en imposera à l'Allemagne.

L'événement de la guerre n'est pas décidé, ce qui tient les esprits en suspens; et si enfin le Roi veut que son armée se rapproche des bords du Rhin, l'on a le temps de faire des réquisitions, des magasins, des arrangements de marche sur plusieurs colonnes par cantonnement, les princes d'Allemagne ne pouvant exiger de la reine de Hongrie de ne pas suivre nos troupes pour la ruine du pays, ce qui conservera nos troupes et les remettra en état d'arriver en bon ordre sur le Rhin.

Sans ces précautions nous serons obligés de camper et de fourrager; nous révolterons tous les peuples par où nous passerons, et nous

perdrons notre armée. Voilà, Monsieur, ce que j'ai cru de mon devoir de vous devoir représenter.

J'ai l'honneur d'être, etc.

62. Lettre de M. de Puysieux.

Au camp sous Egra, 24 octobre 1742.

Les deux droites de la première et seconde ligne sont parties ce matin pour aller camper à Waldsassen, et de là à Tirschenreit, d'où elles dirigeront leur marche sur Amberg. Les deux gauches partent demain et suivront la même route. La réserve de M. le comte de Saxe partira le lendemain et fera l'arrière-garde de tout. L'on a donné le pain à toute l'armée pour neuf jours, à raison d'une livre seulement par ration, l'espèce manquant.

M. le prince Charles marche avec une partie de son armée sur Topel et Kœnigswart; il a laissé aussi un corps de Hongrois sur nos derrières, et cela dans la vue sans doute de nous observer et d'être à portée de nous harceler. Les hussards nous enlèvent journellement quelques pièces. Ils pillèrent il y a trois jours l'équipage de M. de Refuge. Nous nous affoiblissons en détail, et de manière qu'avant la fin de décembre l'on peut compter que nous serons réduits à la moitié.

On disoit ces jours passés que le comte de Saxe s'en retournoit à Dresde; mais cela ne se confirme pas, et l'on croit qu'il attendra le dénoûment de cette campagne, pendant laquelle l'on peut dire qu'il s'est acquis à juste titre la réputation d'un homme de guerre et d'un général.

63. Lettre de M. de Puysieux.

A Stadt-Am-Hof, 6 novembre 1742.

L'armée arriva hier ici. Trois brigades d'infanterie et dix escadrons de dragons aux ordres de M. de Balincourt partiront dans deux ou trois jours pour se porter par la rive droite du Danube à Braunau sur la rivière d'Inn, où M. de Seckendorf, maître du reste de la Bavière, s'est retranché pour être en état d'y tenir ou de se défendre contre M. de Bernklau, retranché aussi à Scharding et dont le corps d'armée se fortifie journellement. L'on dit que l'armée du Roi suivra ce détachement aussitôt que nos ponts, qui sont à Ingolstadt, seront descendus; et en attendant on en fait construire un de radeaux à Donaustauf pour y faire passer les troupes de M. de Balincourt, M. de Seckendorf demandant ce secours avec beaucoup d'empressement pour attaquer Scharding, ce qui pourra réussir si M. le prince Charles, dont l'armée

étoit avant-hier à Cham, et qui a poussé une tête à Werth, ne trouve pas le moyen de passer le Danube entre Deckendorf et Passau; car dans ce cas ils arriveront sur l'Inn avec M. de Balincourt, ce qui lui sera cependant d'autant plus difficile que les ponts de ce prince sont à Passau et que les troupes impériales occupent sur le Danube les postes de Straubing, Deckendorf, Winzer, Osterhofen, Vilshofen et autres. Tous ces postes, excepté Straubing, ne tiendront pas s'ils sont attaqués; mais ils retarderont les opérations de l'ennemi et nous feront gagner du temps.

L'on attend dans peu de jours l'arrivée du maréchal de Broglie (1). Le maréchal de Belle-Isle, reprenant par son absence le commandement de l'armée de Bohême, va prendre de justes mesures pour remonter la cavalerie, et la Cour doit, dit-on, envoyer 30,000 hommes de milices pour recruter toutes les troupes que le Roi a en Allemagne. Elles en auroient d'autant plus de besoin qu'elles seront incessamment réduites à la moitié. L'on est persuadé que M. le prince Charles prendra le parti de regagner Passau et de défendre les bords de la rivière d'Inn, qui seront pour nous (à ce que l'on croit) le *non plus ultra*. Quoi qu'il en soit, il semble que nos affaires prennent une face plus riante; mais la saison est bien avancée et les troupes bien fatiguées.

64. Lettre de M. de Puysieux.

A Stadt-Am-Hof, le 12 novembre 1742.

M. de Balincourt (ainsi qu'on l'a mandé la semaine dernière) a passé le Danube à Donaustauf, sur un pont volant, avec environ 10,000 hommes pour se porter en diligence à Braunau et mettre M. de Seckendorf en état de s'y soutenir et même d'agir si les circonstances le lui permettent. Depuis ce temps-là M. le prince de Conty a suivi ce corps, à deux jours de marche, avec 8 escadrons de dragons, 16 de cavalerie et la brigade de Marsan. Hier, M. de la Mothe passa le Danube audit Donaustauf avec deux brigades d'infanterie et deux de cavalerie. Aujourd'hui M. de Maillebois a marché sur la même route avec la gendarmerie, deux brigades de cavalerie, deux de dragons et deux d'infanterie. Demain il passera encore quelques brigades, et dans deux jours le reste de l'armée suivra. De cette façon, toutes ces différentes divisions seront à portée de se donner la main et subsisteront plus aisément. Il y a lieu de croire que celle de M. de Balincourt joindra M. de Secken-

(1) Le maréchal de Maillebois fut remplacé à l'armée de Bavière par le maréchal de Broglie.

dorf sans être inquiétée, n'ayant point appris jusqu'à présent que M. le prince Charles, qui a repris les postes de Deckendorf, Nieder-Altaich, Winzer et Henkersperg, ait fait remonter son pont de Passau. Il paroîtroit au contraire que ce prince (dont malheureusement nous ignorons presque toujours les mouvements et les véritables forces, ce qui fait que nous n'allons jamais qu'en tâtonnant) voudroit se borner à couvrir l'Autriche en gardant Scharding et Passau, et tenant toujours cependant un pied dans la Bavière, à la rive gauche du Danube. Quant à nous, notre objet paroît être d'aller prendre des quartiers dans la basse Bavière, en portant notre droite à Braunau sur l'Inn, et notre gauche à Landau et à Landrot sur l'Iser. Il faut voir présentement si, par les manœuvres de l'ennemi, nous lui donnerons la loi; il seroit triste et dangereux de la recevoir de lui.

Par les dernières lettres de Prague, il paroissoit que M. le maréchal de Belle-Isle étoit encore fort resserré, ce qui prouveroit que M. le prince Charles, étant encore en force de ce côté-là, ne le seroit pas de celui-ci.

On fortifie ce faubourg (1) pour y établir des fours. Comme nous vivons au jour le jour, et que rien n'est préparé d'assez loin, nous sommes à la veille de manquer de pain; et cela retiendra peut-être ici le reste des troupes quelques jours de plus.

L'on attend à chaque instant M. le maréchal de Broglie. Le comte de Saxe est toujours avec sa réserve à Kirn proche de Regenstauf.

65. Extrait d'une Lettre de Francfort du 23 novembre 1742.

J'ai reçu cette nuit un courrier de M. le maréchal de Belle-Isle avec une de ses lettres, du 16 de ce mois. Il me marque que le 13 il a fait faire un fourrage général sans avoir rencontré aucun ennemi, parce qu'il lui avoit donné le change en laissant transpirer la veille qu'il fourrageroit d'un côté, où il l'a été chercher avec un gros détachement pour interrompre le fourrage, pendant qu'ils fourrageoient de l'autre. Il m'a ajouté qu'il a suffisamment de vivres pour faire morfondre le prince de Lobkowitz, en attendant qu'il trouve l'occasion de lui donner quelque coup de patte sur le premier corps ou quartier qu'il trouvera à portée.

Le prince de Lobkowitz, avec une partie de son armée, est actuellement à Brandeiss, entre l'Elbe et la Moldau, couvert de bois et de ra-

---

(1) Stadt-Am-Hof, qui est, comme on l'a dit précédemment, un faubourg de Ratisbonne.

vines entre les deux rivières; une autre partie est en deçà de la Moldau, couvert de la Beraun. Le reste est avec M. de Saint-Ignon, entre Schlan et le ruisseau de Wilvan et la rivière d'Egra; tous ces corps forment ensemble 18 ou 20,000 hommes.

66. Extrait d'une Lettre datée de Saint-Omer le 18 novembre 1742 (1).

On commence enfin à songer à des quartiers d'hiver pour cette année; on lève aujourd'hui le camp sous Dunkerque, et l'on en fait entrer 10 bataillons dans cette ville avec les 4 escadrons de Mailly; le reste se partage entre Gravelines, Berghes, Bourbourg, Calais et Saint-Omer. Le régiment des cuirassiers marche à Calais, Ardres et Guines, et 6 bataillons de ceux qui étoient à cette gauche marchent à la droite pour remplacer les gardes françoises et suisses, qui ont, dit-on, l'ordre de retourner à Paris. Par cette position, M. le maréchal (2) a à cette gauche 30 bataillons et 10 escadrons en état de se porter en moins de douze heures sous Dunkerque, si par hasard il prenoit fantaisie aux Anglois de faire pendant l'hiver quelques tentatives sur cette place (ce que je ne saurois croire qu'ils fassent); mais ce que M. le maréchal a encore de meilleur à leur opposer, c'est cinq pieds d'eau qu'il peut mettre en quinze heures de temps dans tout le pays depuis Saint-Omer jusqu'à Berghes, Gravelines, Dunkerque et même Nieuport.

67. Relation de ce qui s'est passé a Leitmeritz (3), depuis le 18 novembre jusqu'au 25 (4).

Le 18 novembre, les ennemis répandirent le bruit, dans les quartiers qu'ils occupoient autour de Leitmeritz, des deux côtés de l'Elbe, qu'ils alloient se replier en Autriche; cette nouvelle fut confirmée par les ordres de partir que reçut, le 19, à trois heures du matin, le quartier de Broschan, de l'autre côté de l'Elbe, sur l'Eger.

Le 19, les mêmes nouvelles furent confirmées par tous les paysans.

(1) Cette lettre est probablement de M. d'Havrincourt.

(2) Le maréchal de Noailles.

(3) Leitmeritz, ville de Bohême, sur l'Elbe, un peu à gauche du confluent de l'Eger.

(4) Cette relation est du marquis d'Armentières, colonel du régiment d'Anjou et brigadier des armées du Roi, qui commandait la place de Leitmeritz, dans laquelle on avait mis 800 hommes de garnison.

Le 20, les Croates qui avoient le poste le plus avancé vers Leitmeritz, du côté de Sahorsan, ne parurent point à leur ordinaire dans le jour; il nous fut rapporté par les paysans que les troupes devoient s'en aller. Dans la nuit du 20 au 21, on aperçut de grands feux du côté de Sahorsan, ce qui me fit prendre le parti de doubler mes postes et de faire coucher tout habillé le reste de la garnison.

Le 21 au matin, à huit heures, je fis sortir la patrouille ordinaire de hussards, qui me rapporta qu'il n'y avoit rien de nouveau. Sur les dix heures du matin, on vit paroître une troupe de hussards et plusieurs troupes de cavalerie suivies d'environ 3 à 400 Croates; on vit distinctement des officiers généraux se promener autour de la place et la reconnoître; ils établirent les Croates dans le faubourg de l'Évêché, d'où ils tiraillèrent toute la journée sur nos postes, sur lesquels la supériorité du terrain leur donnoit avantage; inconvénient auquel j'avois remédié en faisant enterrer et traverser les postes le plus qu'il étoit possible. La place reconnue, la cavalerie se replia, laissant les villages les plus voisins de Leitmeritz occupés par des hussards. J'eus nouvelle dans la journée qu'ils avoient promis le pillage de Leitmeritz à leurs Croates; j'ajoutai foi à cette nouvelle, croyant qu'ils pourroient être pressés de prendre Leitmeritz. Sur ce, vu la foiblesse de ma garnison et l'étendue de ma place, je pris le parti de faire coucher tout le monde à son poste, et fis mettre le feu à quelques maisons du faubourg, dont la supériorité de la position pouvoit beaucoup m'incommoder. Toute la nuit se passa tranquillement, à la réserve de quelques coups de fusil qui furent tirés du faubourg.

Le 22, sur les neuf heures, on vit paroître une grosse colonne de cavalerie, que je jugeai être de 2,000 chevaux; ils postèrent en arrivant leurs grandes gardes fort près de la place, et se mirent en bataille la gauche vers le haut Elbe. La cavalerie fut suivie par une grosse colonne d'infanterie dont les Croates avoient la tête, et je jugeai qu'il pouvoit y avoir 4 ou 6 bataillons de troupes réglées; ils défilèrent les uns et les autres, avec affectation, près de la place, ce qui ne leur étoit pas nécessaire pour entrer dans leur camp. Quand le camp fut assis, M. le comte de Wallis (1) m'envoya un trompette porteur d'une lettre pour me sommer de me rendre, à laquelle je répondis convenablement à l'honneur des armes du Roi. En même temps que la tête de leurs troupes parut en deçà de l'Elbe, un corps de 400 chevaux s'avança vers la tête du pont, de l'autre côté de cette rivière. Dans la journée,

---

(1) Général de l'armée autrichienne chargé par le prince de Lobkowitz de prendre Leitmeritz, afin d'enlever au maréchal de Belle-Isle le moyen de battre en retraite sur la Saxe.

ils renforcèrent leur poste qu'ils avoient à l'Évêché, et dès ce moment jusqu'à la fin ils ne cessèrent de faire un feu très-vif et très-suivi sur la partie du rempart qu'ils pouvoient voir et sur le faubourg à la queue du pont. Le même jour, ils prirent poste dans le faubourg sur le haut Elbe. Avec si bonne compagnie et si voisine de moi, je ne pus me dispenser de faire coucher au bivac toute ma garnison.

Le 23 au matin, ils nous tirèrent beaucoup des deux faubourgs; ils s'accommodèrent dans celui du haut Elbe, et toute la journée se passa à se tirailler de part et d'autre. Sur ce qu'ils firent passer la rivière à des Croates, je crus qu'ils en vouloient à la tête de mon pont, que je ne pouvois pas soutenir, vu la foiblesse de ma garnison, ce qui me détermina à en faire couper une arche dans la nuit du 23 au 24. Pendant cette même nuit, des patrouilles des ennemis s'approchèrent assez près des postes avancés; ils se firent feu réciproquement. La raison du peu de monde que j'avois et du voisinage des ennemis subsistant toujours, tout mon monde coucha cette nuit au bivac.

La nuit du 23 au 24, ils établirent une batterie de deux pièces de trois, qui tira le 24 au matin, à la pointe du jour, sur une chapelle retranchée qui couvroit la porte du faubourg du haut Elbe et sur l'église Saint-Laurent, dont le feu incommodoit beaucoup les troupes postées dans ce faubourg. Ils continuèrent d'en tirer jusqu'à dix heures, et pensèrent tuer M. Duglar. Dans la matinée, le feu recommença très-vivement dans les deux faubourgs et se soutint toute la journée de même. M. de Ruffé, ingénieur, et un lieutenant d'Alsace furent tués, et M. le chevalier de Ballode, lieutenant dans Languedoc, blessé. Ayant remarqué dans la journée que les ennemis en vouloient à la chapelle qu'ils avoient canonnée le matin, j'en fortifiai le poste et y mis un lieutenant et 30 hommes, que je fis soutenir, à l'entrée de la nuit, par une compagnie de grenadiers; ce que je jugeai être plus que suffisant pour mettre ce poste à l'abri d'insulte; et de plus j'avois fait tout préparer, en cas d'attaque vigoureuse et qu'on ne pût soutenir ce poste, pour y mettre le feu. Sur les cinq heures du soir, je vis défiler 5 à 600 Croates qui allèrent renforcer le poste dans le faubourg de l'Évêché; ce qui me fit croire qu'ils vouloient tenter quelque chose dans la nuit et me fit porter une attention particulière sur la partie des Dominicains, partie la plus foible de ma place, que je n'avois pas eu le temps de faire palissader en entier. Je savois aussi qu'ils avoient des échelles. Toutes ces choses me déterminèrent à faire coucher ma garnison au bivac.

La nuit du 24 au 25, entre une heure et deux, les ennemis tirèrent deux coups de canon sur la chapelle retranchée, et en même temps des grenadiers se présentèrent pour l'attaquer. Le lieutenant qui y commandoit soutint fort foiblement leur attaque, et plus occupé de sa retraite que de ce qu'il avoit à faire, oublia de mettre le feu. Quoique

je sentis l'importance de ce poste, je ne voulus point y envoyer de compagnies de grenadiers pour le reprendre, qui ne pouvoient déboucher et se former pour cette attaque que sous le feu des grenadiers ennemis postés dans les maisons brûlées qu'ils avoient crénelées, et qui auroient trouvé une résistance insurmontable dans la chapelle occupée par les ennemis. Ces raisons m'empêchèrent de troubler les ennemis autrement que par un grand feu, et j'ordonnai en même temps qu'on s'enterrât à travers sacs dans les postes que cette chapelle pouvoit voir d'enfilade et de revers, ce qui se fit dans la nuit. Sur les cinq heures du matin, les ennemis parurent à une barrière du faubourg de la queue du pont, du côté du haut Elbe. Le sergent qui y étoit posté fit feu, et en se repliant mit le feu à la maison où il étoit, comme il lui étoit ordonné; le poste de la seconde barrière le reçut. Quelques moments après, par un malentendu et sans ordre quelconque de moi, l'on mit le feu au faubourg intérieur, ce qui força les troupes à se retirer. Les barrières du côté de l'Évêché abandonnées, les Croates entrèrent dans le faubourg, d'où, au travers des flammes, ils montèrent dans les fausses-braies et firent effort pour pénétrer jusques dans la ville, ce qui n'étoit pas une besogne bien difficile, le faubourg abandonné; ce qui me détermina à rappeler; et je profitai du moment du pourparler pour poster la meilleure partie de mes troupes dans ce côté de la ville que les Croates, malgré la suspension d'armes, vouloient forcer, et où ils tuèrent M. de Ballode, capitaine dans Languedoc, très-bon sujet. De toutes ces circonstances il résulte qu'il n'y avoit point de parti à prendre que de capituler, et l'on ne pouvoit par les veilles forcées espérer mieux d'une garnison qui s'affoiblissoit et que les fatigues continuelles mettoient presque hors d'état de rendre aucun combat. Ma garnison étoit déjà affoiblie de 100 hommes et étoit réduite à 692 combattants; ils avoient à garder une enceinte de 947 toises, non compris le faubourg du pont.

Lettre de M. le comte de Wallis à M. le marquis d'Armentières.

Le 21 novembre 1742.

Monsieur, le corps que vous voyez ici est un détachement de l'armée de Mgr le prince de Lobkowitz, qui a les ordres de se rendre maître de Leitmeritz à quelque prix que cela peut être. Les conditions que je peux vous offrir sont de remettre la ville aux troupes de S. M. R. d'Hongrie et Bohême en vous rendant prisonnier de guerre.

Les magasins seront consignés aux susdites troupes, les équipages de MM. les officiers leur seront conservés sans aucune violation. L'endroit dans lequel vous vous trouvez est incapable d'une défense;

vous devez savoir qu'il ne vous reste ni secours ni retraite à espérer, et je serois en conclusion très-mortifié de vous voir, en cas de refus, vous exposer à la cruauté d'un assaut, dont vous connoissez la fureur, l'affaire venant à être poussée à cette extrémité. Je suis, Monsieur,

Votre, etc.

Signé : LE COMTE DE WALLIS.

Réponse de M. le marquis d'Armentières.

A Leitmeritz, le 22 novembre 1742.

Monsieur, je reçois la lettre dont vous m'honorez, d'aujourd'hui, datée de Sahorsan. Nous ne sommes point ici troupes à craindre les horreurs de l'assaut; nous sommes encore loin de l'essuyer. Le moment arrivé, vous trouverez dans les troupes du Roi mon maître leur valeur ordinaire. Toute la garnison s'est promis réciproquement de se défendre jusqu'au dernier moment. Je suis bien éloigné de croire de n'être point secouru : M. le maréchal de Belle-Isle ne me laissera point prendre. Connoissant la façon de penser de V. Ex. et de celle de M. le prince de Lobkowitz, je suis persuadé que vous approuverez la mienne et qu'elle me vaudra l'honneur de votre estime, que je serai charmé de mériter (1).

68. LETTRE DE M. DE PUYSIEUX.

Du cantonnement de Frontenhausen (2), du 24 décembre 1742.

Les cantonnements ne nous fournissent plus aucune matière à nouvelles; je crois même que c'est partie remise pour la campagne prochaine; et il y a toute apparence que nous ne ferons aucun mouvement cet hiver, à moins que nous n'y soyons forcés. La disposition qu'on fait à l'égard de nos quartiers prouve bien que nous ne songeons à aucune entreprise; la destination de la cavalerie est sur les derrières, sur le Lech; la gendarmerie prendra ses quartiers à Donauwerth. Ce fait est certain, ou du moins il le faut croire tel, puisque M. de Broglie l'a dit hier. L'infanterie bordera l'Iser, le quartier général à Straubing; c'est l'arrangement qui subsiste pour le présent. Il passoit hier pour certain que la gendarmerie partoit le 28 pour ses quartiers.

(1) Le marquis d'Armentières capitula le 25, après que les habitants eurent fait entrer des Croates par un aqueduc, et que l'ennemi eut forcé les barrières du côté du pont.

(2) Ville de Bavière sur la Vils, à l'est de Landshut.

Cet arrangement est bien de notre goût, mais il n'est pas tout à fait de celui de l'empereur; le 22, M. de Broglie en reçut une lettre qui le dénote assez, par laquelle S. M. lui mandoit s'il ne songeoit pas à faire le siége de Passau et de Scharding, et qu'il comptoit bien qu'il ne finiroit pas la campagne qu'il ne se fût rendu maître de ces deux endroits. En ce cas elle ne seroit pas encore prête à finir, car l'armée qui est réunie entre Passau et Scharding nous feroit trouver bien des difficultés dans l'exécution de ce projet. Selon moi, on en a manqué le moment, qui étoit bien plus favorable lorsque l'armée ennemie étoit divisée et que nous étions sous Braunau. J'avois du moins imaginé qu'on feroit quelque tentative dans ce temps sur Passau, mais on n'en a pas fait la moindre. Si la prise s'en étoit suivie, nous aurions pu dire avoir fait une fin de campagne passable, au lieu qu'en vérité elle est misérable. L'Empereur n'en est nullement satisfait, et je trouve qu'il a raison, car il pouvoit être possible de faire mieux qu'on n'a fait pour lui, en un mot faire quelque chose, et on n'en a pas seulement fait la démonstration.

Testament de M. le cardinal de Fleury.

Chanson sur l'air des Pendus (1).

Malgré l'horoscope charmant
Qui me promettoit six vingts ans,
Je touche à mon heure dernière :
Dumoulin (2) n'y sait plus que faire.
Approchez, Sire, et m'écoutez,
C'est ma dernière volonté.

Je donne par mon testament
A Tencin le gouvernement ;
Il est devenu honnête homme
Dans son ambassade de Rome.
J'aurois sans doute mieux trouvé,
Mais je veux être regretté.

On dira qu'il n'a nul talent,
Qu'en tous points il est ignorant ;

---

(1) Le duc de Luynes donne dans ses mémoires une copie de cette chanson ; mais comme elle est incomplète, nous la citons d'après le recueil Maurepas (t. 31, p. 133, décembre 1742).
(2) Médecin.

Mais, Sire, pour le ministère
Il ne faut pas tant de mystère :
Vous voyez comme tout va bien,
Et si pourtant je ne sais rien.

Le conseil est bien composé,
Je l'ai parfaitement formé :
En mille ans personne, je pense,
N'eût pris Orry pour la finance.
Il est bête, dur et fripon,
Mais au demeurant j'en réponds.

Breteuil n'est qu'un vrai freluquet;
Je l'aurois déjà chassé net ;
Mais dans vingt ou trente ans peut-être
Il en saura plus que son maître,
S'il s'applique, car du Vernet (1),
Lui enseigne tout ce qu'il sait.

Pour Amelot, quand je l'ai pris
C'étoit pour être mon commis ;
Car en matière politique,
Chacun sait que je suis unique.
Moi seul j'ai l'Europe mené ;
Elle se tait quand j'ai parlé.

Le Maurepas est un sujet ;
Mais trop rempli de son objet',
Il veut élever la marine,
Et ce seroit notre ruine.
J'ai toujours barré ses desseins
De peur de fâcher nos voisins.

J'ai mis au conseil d'Argenson ;
C'est un fort aimable garçon.
Propos de table et de ruelle,
Il jase de tout à merveille.
Prenez-le, Sire, en attendant
Pour vos petits appartements.

Quoi qu'il vaque, on peut hardiment
L'y placer indifféremment ;
Je le sais par expérience,
Il ne faut talent ni science.
Tout homme est bon à tout métier ;
Voyez Orry et Tonnelier.

Richelieu subjugua les grands ;
Ils étoient trop indépendants.

---

(1) Paris du Vernet.

J'ai fait plus, j'ai mis la noblesse
Dans la plus extrême détresse,
Le bourgeois, le peuple si bas
Qu'ils ne se soulèveront pas.

Les provinces n'ont plus d'argent,
Mais le malheur n'est pas si grand :
Elles vivront d'économie
Et redoubleront d'industrie.
Au reste, quand Fleury mourra,
Fera les vignes qui pourra.

(P. 155.)

Codicille du cardinal de Fleury en faveur des fermiers généraux.

Je recommande à vos bontés
Mes fermiers, vos enfants gâtés ;
J'en ai fait par leur opulence
Quarante grands seigneurs en France.
Il faut pour les gratifier
Encore un bail du sieur Carlier (1).

(P. 179.)

Épitaphes sur le cardinal Fleury.

Ci-gît un cardinal antique,
Mentor rusé, ministre sans éclat,
Qui sut pousser la politique
Jusqu'à mourir pour le bien de l'État.

Fleury est mort, vive le Roi!

Sans richesses et sans éclat,
Se bornant au pouvoir suprême,
Il n'a vécu que pour lui-même,
Et meurt pour le bien de l'État.

(P. 183 et suivantes.)

---

(1) Prête-nom des fermes.

ANNÉE 1743.

JANVIER.

Nouvelles de la Cour et de l'armée. — Maladie de Mme de Chevreuse. — Arrivée du chevalier de Belle-Isle. — Mort de l'électeur palatin et de M. de Breteuil. — Retraite de Bohême. — Mort du prince de Bisache. — Incendie à Brest; agents de l'Angleterre arrêtés. — Serment de M. de la Mothe, nouveau chevalier d'honneur de la Reine. — Logement de Mme de Flavacourt. — Gouvernement donné. — Maladie du cardinal de Fleury. — Voyage de Choisy. — Grave indisposition du Roi. — Visites au cardinal de Fleury. — Mort de la duchesse de Saint-Simon. — Mariage de M. de Lauraguais. — Maison de Mme de Mailly à Paris. — Charges de chancelier et de grand-aumônier de la Reine. — Mort du cardinal de Fleury; douleur du Roi. — Feuille des bénéfices donnée à l'ancien évêque de Mirepoix; l'archevêque de Rouen nommé grand-aumônier. — Mort de M. de Collandre et de Mme de Soyecourt. — M. de Montaigu nommé ambassadeur à Venise. — Élection à l'Académie française de M. de la Bletterie annulée.

Du mercredi 2 janvier, Versailles. — M. le duc de Bouillon demanda avant-hier l'agrément du Roi pour le mariage de Mlle de Bouillon avec le fils de M. de Guémené, comme je l'ai marqué ci-devant.

Hier se fit la cérémonie ordinaire des chevaliers de l'Ordre; il n'y a point eu de promotion; M. le cardinal de Tencin (1) fut reçu; Mme la princesse de Rohan quêta; elle n'en fut avertie qu'à huit heures du matin.

Aujourd'hui il y a eu l'office des morts comme à l'ordinaire, c'est-à-dire suivant le nouvel usage. M. l'abbé de Pomponne (2) est venu aujourd'hui chez Mme de Luy-

---

(1) C'étoit la première fête de l'Ordre où il s'étoit trouvé ici depuis sa nomination. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Il est chancelier de l'Ordre. (*Note du duc de Luynes.*)

nes; M. le cardinal de Rohan, qui y est venu, lui a demandé pourquoi M. le Dauphin avoit hier un carreau vert à la cérémonie et aujourd'hui un carreau violet, ce qui ne doit être que pour le Roi. M. l'abbé de Pomponne a répondu que c'étoit une faute, mais qu'il ne s'en mêloit point, que c'étoit l'affaire de M. de Breteuil, qui est premier maître des cérémonies de l'Ordre.

M. le Dauphin et Madame soupèrent hier avec le Roi au grand couvert, M. le Dauphin sur le retour de la table, du côté du Roi, et Madame vis-à-vis de lui, du côté de la Reine. Comme le Roi et la Reine sont servis chacun de leur bouche et par leurs gentilshommes servants, il y eut un moment de contestation assez vive pour savoir qui devoit servir Madame; il a été décidé ce matin (1) qu'elle devoit l'être par les gentilshommes servants du Roi. Ce fut effectivement un gentilhomme servant du Roi qui servit Madame. Il devoit y avoir derrière le gentilhomme servant un officier pour demander à boire pour Madame; il ne s'y trouva pas, et cela fit quelque embarras.

Comme M. le Dauphin et Madame n'ont point été jusqu'à présent dans l'usage de souper au grand couvert, et que M. le Dauphin n'y avoit point encore soupé avant le jour de Noël, il étoit en usage depuis plusieurs années que le maître d'hôtel de quartier présentant la serviette au Roi, le maître d'hôtel de quartier de la Reine présentoit aussi la serviette à la Reine. Il vient d'être décidé que, conformément à ce qui se pratiquoit du temps du feu Roi, M. le Dauphin présenteroit la serviette au Roi au grand couvert; par conséquent Madame la présentera aussi à la Reine (2).

Le Roi a été aujourd'hui à la chasse pour la première

(1) Hier. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Cela se pratiqua ainsi le premier jour de l'an. M. de Livry donna la serviette à M. le Dauphin; M. de Chalmazel devoit aussi la présenter à Madame. Cela est sans difficulté; cela ne se fit pas cependant, parce qu'il y eut du malentendu. (*Note du duc de Luynes.*)

fois depuis quinze jours, à cause de la gelée. Pendant tout ce temps, il a toujours dîné, comme à l'ordinaire, tête à tête avec M. de Meuse. Pendant ce temps-là, M^me de la Tournelle, qui est établie dans son nouvel appartement, comme je l'ai déjà marqué, dînoit seule; elle n'a point voulu jusqu'à présent descendre dans les cabinets pour y dîner, ni que le Roi fît porter son dîner chez elle; mais immédiatement après le dîner le Roi monte chez elle avec M. de Meuse. Au bout d'une demie-heure, M. de Meuse s'en va.

Hier, le Roi dîna avec M. de Meuse, M. de Bouillon et M. le duc de Brancas, dans ses cabinets; aujourd'hui, il y soupe avec M^me la Duchesse, M^lle de la Roche-sur-Yon, M^me d'Antin, M^me de la Tournelle et plusieurs hommes.

Du 4. — M. le cardinal de Fleury, qui est à Issy depuis environ un mois, vint hier ici, et travailla seul près d'une heure avec le Roi; il s'en retourna de bonne heure après dîner; il est fort changé.

On trouvera à la fin de cette année l'état des quartiers que notre armée prend en Bavière, et une lettre d'un homme sensé, officier de gendarmerie, par laquelle on verra que l'Empereur n'est pas content, et n'a pas sujet de l'être des partis que nous prenons (1).

Du 6. — On eut nouvelle, il y a cinq ou six jours, par un courrier de M. de Belle-Isle, qu'il étoit sorti de Prague la nuit du 16 au 17 décembre avec 11,000 hommes de pied et 3,000 chevaux, qu'il avoit laissé dans Prague M. de Chevert, brigadier et lieutenant-colonel du régiment de Beauce avec 1,800 hommes et 4,000 malades. M. de Belle-Isle avoit dérobé deux marches aux ennemis et fit sept lieues la première journée. Par un second courrier l'on apprit qu'il étoit arrivé à Lubenz (2), à cinq journées de Prague, et qu'il comptoit être le 27 à Egra. Ce second courrier avoit

(1) Cette lettre ne se trouve pas dans le manuscrit de l'auteur des *Mémoires*.
(2) Ou Liebenz.

marché jusqu'à Egra avec la cavalerie. M. de Belle-Isle n'ayant gardé avec lui que l'infanterie et les dragons, les cavaliers à pied, dont on avoit formé des compagnies, ont suivi la cavalerie. Sur ce second courrier, on en fit partir un d'ici pour porter des ordres à M. de Belle-Isle à Egra, mais on ne dit point encore quels sont ces ordres. On apprit il y a deux jours par un troisième courrier que M. de Belle-Isle étoit arrivé le 26 au soir à Egra, ayant été suivi seulement par quelques hussards de l'armée du prince de Lobkowitz, qui ont, à ce que l'on dit, pillé quelques équipages. Au reste il ne manquoit que 250 soldats à l'arrivée à Egra.

Le Roi donna il y a quelques jours à M^me^ de Boufflers une fort jolie tabatière. Il n'y a rien de nouveau par rapport aux cabinets. Le Roi ne sortira point cette semaine, qui est celle de M^me^ de la Tournelle; il y aura un voyage de Choisy dimanche prochain.

J'ai marqué ci-dessus que ma belle-fille tomba malade le samedi 15 décembre; le lendemain dimanche, elle eut la fièvre, les yeux fort rouges, mal aux reins et un grand assoupissement. M. Helvétius la fit saigner du pied deux fois le lundi, et, jugeant que ce pouvoit être la petite vérole, proposa d'envoyer querir M. de Vernage. Le mardi matin, la petite vérole se déclara; elle avoit même commencé à paroître dès la nuit. M. de la Vigne, médecin du commun de la Reine, avec sa permission, s'est enfermé avec M^me^ de Chevreuse. M. de Vernage étoit toujours effrayé de la rougeur des yeux et craignoit un embarras dans le cerveau; cependant il n'y eut nul accident jusqu'au neuf de la petite vérole. Ce jour-là même, on la changea de linge et de lit; elle parut dès ce moment plus inquiète et plus souffrante, et le lendemain matin il y eut un moment de délire et de convulsion fort effrayant. Elle avoit reçu ses sacrements dès le premier jour de sa maladie. Elle voulut dans ce moment faire son testament; elle le fit avec tranquillité, et dès lors il parut un mieux

considérable. Depuis ce temps, elle a toujours été aussi bien qu'on pouvoit l'espérer; elle est présentement hors de tout danger (1); il reste encore de la rougeur et de la fluxion sur les yeux. Comme elle avoit désiré de voir Gendron, oculiste, la Reine eut la bonté de lui envoyer de son propre mouvement une chaise pour l'amener ici. L'âge et les infirmités de Gendron ne lui permettant pas de suivre cette maladie, on a eu recours au sieur Desmours, oculiste. M. Helvétius vit encore la malade un moment, le mardi matin; depuis ce temps, il n'est pas revenu, mais il a été consulté tous les jours par les autres médecins.

---

(1) LETTRE DU MARÉCHAL DE BELLE-ISLE AU DUC DE LUYNES.

A Amberg, ce 10 janvier 1743.

C'est de tout mon cœur, Monsieur, que je vous fais mon compliment sur la pleine convalescence de Mme la duchesse de Chevreuse. Mme de Belle-Isle, qui a partagé toutes vos inquiétudes, m'a appris dès les premiers jours cette cruelle nouvelle afin que je prisse, comme j'ai fait, toutes les précautions pour que M. votre fils n'en eût aucune connoissance. C'est avec une satisfaction infinie que je lui ai annoncé la petite vérole et la guérison à la fois en lui remettant la lettre de Mme de Luynes; voilà peut-être la seule circonstance où il est heureux d'être hors du commerce du monde et de ne point recevoir de lettres. Il est bon que cette triste situation soit finie. Je compte donc vous ramener bientôt M. de Chevreuse en bonne santé; il finira comme il a commencé, car il reconduira en France la division des dragons. Je ne saurois en vérité vous en dire assez de bien, et je sens que je l'aime chaque jour davantage. Il est également ridicule et nuisible au bien du service qu'il ne soit pas maréchal de camp depuis six mois; il a mérité de l'être deux ou trois fois pour une, cette campagne. Est-ce là le cas d'attendre des promotions générales? Il ne devroit point y en avoir d'autres que celles d'avancer les sujets à mesure qu'ils se distinguent. Vous trouverez que je parle comme un militaire et que je suis devenu bien rouillé depuis que j'ai quitté la Cour. Sur ce pied je ne veux point me dérouiller, et m'en tiendrai à dire la vérité. J'ai lieu de croire qu'il y en a beaucoup qui ne sont point encore parvenues à Versailles ou qui y ont été bien cachées. J'attends avec bien de l'impatience d'être à portée de pouvoir vous renouveler moi-même le sincère et inviolable attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur.

LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE.

Vous voulez bien me permettre d'assurer ici Mme de Luynes de mon attachement le plus tendre et le plus respectueux.

M. le chevalier de Belle-Isle arriva hier au soir à Issy; il est parti d'Egra le 30 après midi; il a été présenté au Roi aujourd'hui; on ne sait point encore les détails dont il est chargé. On a seulement appris par lui que M. de Belle-Isle avoit emmené de Prague seize otages, quatre de la haute noblesse, quatre du clergé, quatre des moyens et quatre de la magistrature. Il avoit avec lui les trente pièces de canon appartenant au Roi, qui sont arrivées sans accident. Les chevaux des équipages de cette armée étoient au nombre de 10,000, moins dix. M. le prince de Lobkowitz avoit fait garder les deux chemins par où il croyoit que l'armée passeroit nécessairement; M. de Belle-Isle a passé par un troisième chemin.

On a su aussi que M. de Chevert avoit capitulé dans Prague, qu'il avoit obtenu pour lui et les 1,800 hommes de sa garnison les conditions les plus honorables et d'être conduit en lieu de sûreté; pour les 4,000 malades il n'a pu obtenir d'autre traitement que celui de prisonniers de guerre. On ne dit point encore le temps que M. de Belle-Isle compte demeurer à Egra; ce qui est de certain, c'est qu'il n'a point trouvé d'ordres de la Cour en y arrivant.

Le Roi dit hier au soir que l'électeur palatin (1) étoit mort; il étoit dans la quatre-vingt-deuxième année de son âge.

M. de Breteuil, qui étoit hier à Issy, s'y trouva fort mal; on le remit aussitôt dans sa voiture; en arrivant à Paris on le crut mort. C'est une attaque d'apoplexie ; il a été saigné plusieurs fois cette nuit; il a reçu l'extrême onction; ce matin, la connoissance lui étoit déjà revenue en partie; cette après-midi il en avoit encore davantage, mais cependant on le regarde comme en très-grand danger.

M. le Cardinal est arrivé ici cette après-midi, tant par rapport à cette nouvelle, que pour M. le chevalier de

(1) Charles-Philippe de Neubourg.

Belle-Isle ; il n'a resté qu'environ une heure de temps, et est reparti pour Issy. Il a dit à M. de Belle-Isle de remettre ses dépêches à M. de Maurepas.

Du 7. — M. de Breteuil est mort ce matin à sept heures. Il eut hier quelques moments de connoissance, mais jamais entière. Le Roi a dit aujourd'hui, après la messe, qu'il avoit donné la place de secrétaire d'État à M. d'Argenson. M. d'Argenson est parti cette après-midi pour aller à Issy, et de là à Paris.

M. le chevalier de Belle-Isle soupa hier chez M^{me} de Luynes. On lui fit plusieurs questions ; il dit entre autres choses que plusieurs jours avant la sortie M. le maréchal de Belle-Isle avoit fait ouvrir les portes de Prague, laissant à tout le monde la liberté d'y entrer, mais défenses à qui que ce soit d'en sortir ; que le jour de la sortie M. le maréchal de Belle-Isle avoit envoyé des officiers avec main forte à ceux qu'il avoit choisis pour otages leur dire de sa part qu'il les prioit de venir lui parler ; que lorsqu'ils étoient arrivés, on les avoit fait entrer dans une maison vis-à-vis celle de M. de Belle-Isle ; que c'étoit là où on leur avoit déclaré que l'intention du Roi étoit qu'ils suivissent son armée pour être garants du traitement que l'on feroit aux troupes qui resteroient dans Prague ; qu'on leur avoit donné huit heures de temps pour faire leur arrangement, sans cependant les laisser sortir de la maison, leur permettant seulement de donner leurs ordres ; que M. le maréchal n'avoit passé aucune rivière et avoit passé par des chemins de traverse qu'il connoissoit ; qu'il avoit trouvé sur son chemin un poste des ennemis, mais trop foible pour l'arrêter ; que ce quartier, n'ayant pu s'opposer à la marche de l'armée, avoit pris le parti de la suivre ; que le temps qu'il avoit fallu pour avertir M. de Lobkowitz, rassembler ses troupes et marcher, avoit donné deux jours d'avance à notre armée ; que les Autrichiens avoient été fort étonnés de ce qu'au bout de deux ou trois jours de marche M. de Belle-Isle avoit

fait un séjour, et qu'enfin M. de Lobkowitz n'avoit pas osé s'engager dans les défilés qui sont du côté d'Egra, et avoit pris le parti de ne plus suivre.

On a su un peu plus de détails sur la capitulation. Outre les seize otages emmenés par M. de Belle-Isle, dont un est mort en chemin, il y en a eu encore douze autres que M. de Belle-Isle fit mettre dans la citadelle, à la garde de M. de Chevert, avant que de partir. Il paroît que l'on a été fort content de M. de Monty, l'un des principaux ingénieurs de la reine de Hongrie et le plus estimé, qui a été pris dans une sortie pendant le siége. M. de Monty est fort ami du prince de Lobkowitz, lequel a beaucoup d'égards pour lui, avec d'autant plus de raison que la femme dudit sieur de Monty est auprès de la reine de Hongrie, qu'elle a beaucoup de crédit sur son esprit, et qu'elle en reçoit tous les jours des marques d'estime et de bonté. On ne doute pas que M. de Monty n'ait beaucoup contribué aux conditions honorables qui ont été accordées à la garnison; non-seulement les 1,800 hommes sont sortis avec tous les honneurs de la guerre, mais même ceux des 4,000 malades qui se sont trouvés en état de sortir dans le même temps ont joui du même privilége. M^me^ la comtesse de Bavière n'est point sortie, comme on l'avoit dit d'abord; elle a voulu rester auprès de son fils (1), qui n'est âgé que de trois mois, et il y a eu un article de la capitulation particulier pour elle. Pour M. le comte de Bavière, il est vrai qu'il est sorti avec l'armée. Les troupes ne sont point restées à Egra; elles ont dû arriver le 6 à Amberg; on ne doute pas que leur destination ne soit pour revenir en France.

Copie d'une lettre écrite par M. le maréchal de Belle-Isle à un des ministres du Roi dans une cour étrangère, d'Amberg le 8 janvier 1743.

« Vous me paroissez désirer, monsieur, avec tant d'instance d'être

(1) Il est mort depuis à Prague. (*Note du duc de Luynes*, datée du 22 février 1743.)

informé au vrai de ce qui s'est passé dans la marche de l'armée de Prague à (1) Egra que, quoique je n'aime pas à parler d'une chose où j'ai eu personnellement tant de part, je cède néanmoins au bien qui en peut résulter pour l'honneur des armes du Roi, surtout dans les circonstances présentes qu'il convient au bien des affaires générales de détruire toutes les menteries que débitent les écrits et gazettes autrichiennes. Je vais donc vous faire un récit sommaire, mais exactement vrai, de ce qui s'est passé relativement à cette expédition.

« Lorsque le maréchal de Broglie m'a remis le commandement de l'armée de Bohême et de la ville de Prague, le 27 octobre, jour de son départ, elle étoit peu approvisionnée; il n'avoit conservé que 12 à 1300 chevaux pour toute cavalerie et 250 pour tous attelages, pour les vivres et pour l'artillerie; tous les environs de Prague, à trois lieues à la ronde, étoient totalement dévastés et fourragés; nous avions affaire à environ 2,500 hussards et 1,500 Croates ou pandours sous le commandement des généraux Festetitz et comte de Forgatz. Mon premier soin a été de remonter ma cavalerie; j'avois déjà trouvé 2,000 chevaux en six jours de temps et 7 à 800 chevaux d'attelages; j'avois étendu mes quartiers pour approvisionner mes magasins et cependant faire vivre plus commodément mes troupes, lorsque j'appris que le prince Lobkowitz avoit été détaché de l'armée du grand-duc pour venir de nouveau bloquer l'armée dans Prague. Il campa en effet à quatre lieues de cette place, le 4 novembre, avec treize régiments d'infanterie, huit de cuirassiers ou de dragons, 1,500 Croates ou pandours, et à peu près autant de hussards ou de chasseurs à cheval, ce qui avec le corps du général Festetitz formoit une armée de 18 à 20,000 hommes effectifs, à quoi s'est joint encore quelques jours après 5 à 6,000 chasseurs ou milices de Moravie. J'ai donc été obligé de retirer mes quartiers, dont j'ai formé un camp à une petite lieue de la ville pour tenir les débouchés qui mènent à l'Elbe.

Le prince de Lobkowitz a eu grand soin de se couvrir de rivières et de se tenir hors de portée que je puisse le combattre; mais la nécessité où j'étois d'user de toute mon industrie à rassembler des fourrages ou des vivres et de mettre mon armée en état de pouvoir agir, dès que les opérations de l'armée du Danube obligeroient le prince Charles à rappeller M. de Lobkowitz, m'a uniquement occupé et m'a empêché d'attaquer ses quartiers et de faire la petite guerre.

J'ai cherché à donner le change à mon ennemi, et tandis que je ne songeois qu'à sortir, j'ai fait toutes les démonstrations de quelqu'un qui veut faire un établissement solide; j'en supprime ici tous les détails. Ce n'a pas été la partie la moins difficile, parce qu'il falloit que je

(1) On peut suivre cette marche sur la carte d'Allemagne de Chauchard.

travaillasse aux deux contraires à la fois, que mon véritable objet fût caché en tâchant de persuader l'autre. J'ai fait reconnoître tous les chemins qui conduisent de Prague à Egra ; il y en a deux ordinaires, auxquels le prince de Lobkowitz a donné toute son attention. J'ai cherché tous les moyens d'en pouvoir prendre un troisième au milieu des deux autres ; il m'a fallu y envoyer des gens intelligents et déguisés, et lorsque j'ai vu qu'il n'y avoit aucune diversion à espérer de nos armées de Bavière et du Danube, et que plus je différerois, plus les obstacles s'augmenteroient et que ma retraite pouvoit devenir impraticable, j'ai pris décisivement toutes mes mesures et ai mis mon armée en marche la nuit du 16 au 17, sur deux colonnes, leur donnant un rendez-vous, à trois grandes lieues de la ville, où je suis arrivé de ma personne le 17, à la pointe du jour, menant avec moi 1,100 hommes d'infanterie, y compris 23 compagnies de grenadiers que j'avois formées sur les cavaliers à pied, 3,000 chevaux, cavaliers, dragons ou hussards, 30 pièces de canon de campagne à la suédoise avec tout leur attirail, des chariots chargés de cartouche pour l'infanterie, pierres à fusils, outils, etc., des caissons portant du pain ou du riz pour six jours, le trésor, l'hôpital ; le tout composant environ 300 voitures et 6,000 mulets ou chevaux de bât d'équipage.

J'avois fait prendre aux troupes, en partant, du pain et du riz pour six jours, et je conduisois avec moi des bœufs pour distribuer la viande journellement ; j'en ai donné une livre par jour à chaque soldat, pour suppléer au pain ; je leur ai aussi fait donner du lard et de l'eau-de-vie et une seconde distribution de riz, dans la marche ; j'avois fait ficeler secrètement du foin ; j'en ai fait prendre à toute la cavalerie et aux équipages pour deux jours, et pour quatre jours d'avoine.

Quoique j'aie laissé dans Prague une garnison de plus de 4,000 hommes, elle n'étoit composée que de convalescents, infirmes et malingres, qui n'eussent jamais pu faire deux jours de marche ; cette précaution étoit d'ailleurs nécessaire pour la sûreté de nos hôpitaux et des effets que je ne pouvois emporter, comme aussi pour faire diversion et empêcher que le prince de Lobkowitz ne fût averti sur-le-champ de mon départ. J'omets le détail d'une infinité d'autres précautions qu'il m'a fallu prendre pour dérober ma marche, en quoi j'ai parfaitement réussi. Le prince de Lobkowitz, ayant cru que ce n'étoit qu'un grand fourrage, n'a su la vérité que le 18. J'avois fait alors huit grandes lieues, car après que j'eus joint toutes les troupes, le 17 à la pointe du jour, par un brouillard et un verglas qui rendoient ma marche extrêmement pénible, je la continuai jusqu'à Teuklowitz, où je surpris un régiment de cuirassiers, qui eût été enlevé sans le brouillard, qui facilita sa retraite ; on en tua une vingtaine, on fit 17 prisonniers, et l'on prit 22 chevaux. Comme le pays est fort ouvert et qu'il y a douze ou quatorze

lieues de plaines à traverser, ayant affaire à un ennemi qui avoit plus de 8,000 chevaux frais et sans bagages, j'avois partagé mon armée en cinq divisions, deux avant-gardes et une grosse arrière-garde ; chaque division composée d'une brigade d'infanterie de deux mille deux ou trois cents hommes, de deux brigades de cavalerie d'environ 500 chevaux, d'une brigade d'artillerie de six pièces, et des équipages des officiers généraux et des troupes de la division. Ma première avant-garde étoit composée alternativement de mes carabiniers ou dragons, de mes hussards et de 18 à 20 compagnies de grenadiers ; et la seconde avant-garde, des gardes ordinaires et du campement. Il faut observer que le pays est fait de façon qu'il est impossible de marcher sur plus d'une colonne ; il est aisé de comprendre la file que doit tenir tout ce que je viens de détailler, et c'est par cette raison que mon armée étant toujours partagée en divisions, j'étois toujours en état de faire face en force à la tête, à la queue et le long de ma colonne, parce que faisant à droite où à gauche selon le côté ou paroîtroit l'ennemi, je me trouverois toujours en bataille, mes armes mêlées, infanterie, cavalerie et canon, couvrant mes équipages que je faisois mettre derrière ; et c'est ce qui est en effet arrivé, car à mon départ de Teuklowitz, les ennemis firent mine d'attaquer mon arrière-garde avec quantité de hussards et de Croates, soutenus par douze escadrons de cuirassiers avec leurs étendards. Mes grenadiers, qui étoient postés derrière mes chariots, firent feu à propos ; ce qui joint à quelques volées de canon obligea l'ennemi à se retirer en désordre hors de la portée. Ils attaquèrent le même jour presqu'en même temps le centre de ma colonne à la troisième division, où étoient la brigade d'Auvergne et celles de la Reine et d'Orléans-cavalerie. Le comte de Bavière, qui la commandoit, fit mettre ses troupes en bataille et tirer du canon, ce qui les écarta sur-le-champ.

Ils se présentèrent aussi en assez grand nombre à l'avant-garde, où ils furent chargés avec encore plus de vigueur ; tout cela ralentit un peu la marche, et fit que l'arrière-garde n'arriva qu'un peu après minuit ; la terre étoit couverte de neige ; l'armée fit néanmoins ce jour-là six grandes lieues, ce qui m'obligea à ne partir le lendemain qu'à midi. Les hussards nous entourant de toutes parts à la portée du pistolet, je marchai dans le même ordre ; il n'y eut que des escarmouches ; les ennemis avoient déjà rompu tous les ponts sur le chemin de ma gauche, ne s'attendant pas que je puisse prendre à droite, comme je fis. J'arrivai à Jechnitz, qui jusque là est la grande route qui mène vers Pilsen ; j'y fis rester l'artillerie et quelques brigades pour faire croire à l'ennemi que je devois continuer, mais dès qu'il fut nuit je fis marcher tout le reste de l'armée à Steben, qui est le grand chemin de Carlsbad et le plus fréquenté ; c'est celui de la poste.

Comme c'est là que l'on commence à entrer dans les montagnes et

dans les défilés, je changeai ma disposition, qui ralentissoit trop mes mouvements; je fis séjourner toute l'infanterie, l'artillerie et les équipages, et fis prendre les devants par un chemin différent à toute ma cavalerie que j'envoyai droit à Egra, ne réservant avec moi qu'une partie des carabiniers, tous les dragons et les hussards. Je remis l'armée en marche à une heure après minuit, au lever de la lune, mon infanterie entremêlée par division avec le canon et les équipages, et toujours une grosse arrière-garde. Je suivis le grand chemin de Carlsbad pendant une lieue, où je pris tout court à gauche à travers des montagnes et un pays où jamais armée n'a passé; je n'arrivai qu'à minuit à Luditz, d'où vous conclurez que les troupes furent ce jour-là vingt-quatre heures en marche par un froid et un vent du nord insupportable; mais il faisoit beau soleil. Jusque là l'armée avoit toujours campé en front de bandière; mais ayant déjà mis trois ou quatre lieues de grands défilés derrière moi, je fis cantonner les troupes dans les faubourgs de Luditz, et leur fis donner toutes sortes de secours; j'y restai jusqu'au lendemain midi; et comme le brouillard de la nuit n'avoit fait qu'une glace, sur laquelle mon artillerie n'eût jamais pu monter une très-haute et très-roide montagne, je la fis tourner autour de cette montagne sur des marais glacés, et arrivai à onze heures du soir à Teusing, où je restai encore jusqu'au lendemain midi, pour laisser le temps aux troupes de faire leur soupe, de bien manger et de dormir.

C'est là que j'appris que le prince de Lobkowitz avoit fait rompre et brûler les ponts de Carlsbad sur la rivière d'Egra et tous ceux de la route de Pilsen, où il avoit jeté plusieurs milliers de chasseurs, Croates et pandours, n'ayant jamais voulu croire que j'eusse pu passer par le chemin que j'avois tenu. Celui qui me restoit à faire étoit encore bien pis; mais comme j'étois alors au milieu des hautes montagnes et des forêts, je vins mettre mon quartier général à Einsiedl, et fis cantonner toutes les troupes dans les villages circonvoisins, laissant une grosse arrière-garde à Landek, qui est la tête du défilé. J'y séjournai le jour de Noël pour laisser arriver mes traîneurs, faire prendre les devants à l'artillerie, et faire faire du pain de portion que j'avois commandé dans tout le pays; ce qui me mit à même de distribuer environ 40,000 rations à l'armée.

J'ai omis de dire qu'à mesure que j'ai fait faire des distributions, j'ai fait brûler les voitures, qui n'eussent jamais pu passer et m'embarrassoient beaucoup; par la même raison je fis également, brûler les caissons portant les cartouches de l'infanterie, infiniment trop lourds; je fis mettre les cartouches sur des chariots de paysans conduits par des gens du pays, au moyen de quoi tout a passé légèrement et est arrivé sans accident.

Le 25, je remis l'armée en marche à minuit, et arrivai à la pointe du jour à l'entrée de la forêt qui couvre la haute montagne de Kœnigswarth, d'où l'on descend par un chemin de précipices qui eût été impraticable sans la neige qui en adoucissoit l'escarpement. Je plaçai à la droite et à la gauche de l'entrée du défilé les deux brigades de Piémont et d'Auvergne pour faire l'arrière-garde de tout. J'arrivai avec le gros de l'armée à Kœnigswarth à midi, où je fis cantonner toutes les troupes le long de la petite rivière de Wonheim. Les bagages et l'arrière-garde arrivèrent à onze heures du soir.

Il paroîtra incroyable à la postérité qu'une armée composée de tout ce que j'ai dit, et surtout avec de l'artillerie, ait fait une marche de 38 lieues, par la saison de l'année la plus rude et les jours les plus courts, à travers un pays ennemi armé et soutenu par un corps de 18 à 20,000 hommes, sans embarras et avec toutes sortes de secours, sans néanmoins avoir jamais été entamée et n'ayant perdu que ce qui n'a pu suivre.

Par les états que je me suis fait donner, je vois que ma perte est d'environ 7 a 800 hommes et une quinzaine d'officiers que j'ai laissés derrière, attaqués de maladies et dans l'impossibilité de suivre; j'ai laissé avec eux des passe-ports et des trompettes pour les remettre prisonniers de guerre à la première troupe ennemie.

Le 27, j'ai fait cantonner toute l'infanterie entre la ville d'Egra et la petite rivière de Wonheim, et la cavalerie de l'autre côté de la rivière d'Egra; j'y ai séjourné jusqu'au 3 janvier, pour y laisser reposer les troupes, d'où je les ai conduites dans le Palatinat (1), toute l'infanterie le long de la Naab, communiquant par ma droite aux quartiers de M. le maréchal de Broglie, en deçà et à la rive gauche du Danube; j'ai placé ma cavalerie tout le long de la rivière de Vils, en arrière. Dans cette position, je fais la gauche de l'armée de M. de Broglie, qui est de l'autre côté du Danube, et j'attends les ordres de la Cour sur la destination de cette armée; après quoi, je compte regagner le chemin de Paris pour prendre un peu de repos et travailler sérieusement au rétablissement de ma santé, qui est entièrement délabrée et épuisée.

Je dois encore vous dire que j'ai laissé le commandement de la place, en partant de Prague, à M. de Chevert, officier de distinction, avec une ample instruction de tout ce qu'il devoit faire; je lui ai laissé pour garnison 4,000 hommes composés de tous nos convalescens, malingres et infirmes, et d'un nombre de cavaliers à pied hors d'état de soutenir la fatigue de la marche; cette garnison m'étoit nécessaire :

(1) Le haut Palatinat.

1° pour la sureté de 2,000 malades ou blessés à l'hôpital, et des effets de tous les particuliers que l'on n'a pu emporter;

2° pour tenir le prince de Lobkowitz en suspens et faire diversion pendant les premiers jours de ma marche, avant qu'il eût pu démêler quelle étoit la force et la qualité de ce que j'avois laissé de troupes dans cette place, d'autant que j'avois pris la précaution de faire mettre des vivres et de l'artillerie dans la citadelle;

3° pour garder plus longtemps le secret et empêcher que le prince de Lobkowitz ne fût averti de mon départ, qu'il a ignoré plus de trente-six heures;

4° et enfin par excès de précaution et pour faciliter la capitulation du tout, j'ai emmené avec moi vingt personnes des plus notables de tous les ordres de la ville, pour me servir d'otages et de représailles de ce qui se passeroit après mon départ. Tout cela, joint à toutes les autres précautions secrètes et à la bonne conduite qu'a tenue M. de Chevert, a produit ce que j'avois prévu, qui est qu'il a obtenu une capitulation très-honorable, toutes les troupes étant sorties de la place avec tous les honneurs de la guerre, avec tous les effets et équipages des particuliers, le tout devant être conduit jusqu'à Egra. Il n'y a que les malades absolument hors d'état de sortir qui resteront prisonniers de guerre.

Voilà, monsieur, le détail sommaire de ce que j'ai fait pour tirer l'armée du Roi de la mauvaise situation où on l'avoit jetée. Je ne sais comment les ennemis ont osé dire que ma marche ait ressemblé à une fuite, puisque dès le second jour j'ai séjourné à Teuklowitz, quoique je fusse alors au milieu des quartiers de M. de Saint-Ignon, qui en effet se présenta le lendemain à notre arrière-garde avec quatre régiments de cuirassiers ou de dragons et beaucoup de hussards. Je me rendis de là au camp de Lischan près de Rakonitz, d'où je ne décampai qu'à midi; j'en ai usé de même à Luditz et à Teusing; et partout où l'ennemi s'est approché de ma colonne, il a trouvé des coups de fusil et des coups de canon; les hussards n'ont pris que ce qui n'a pu suivre, et les voitures brisées et les chevaux de bât vendus ou écartés par la faute des valets.

Je serois fâché que ce que je vous écris là fût copié et imprimé; mais vous le pouvez communiquer et lire à toutes les personnes que vous jugerez à propos, avec certitude que vous ne direz rien que de vrai (1). »

Du mercredi 9. — On apprit hier matin que M. de Bisache est mort à Naples le septième jour de sa petite vé-

---

(1) Voyez au 2 mai 1749 de très-importants détails sur la retraite de Bohême, communiqués par le maréchal de Belle-Isle lui-même au duc de Luynes.

role; il est tombé malade à peu près dans le même temps que Mme de Chevreuse, sa sœur, qui est l'aînée de quatre enfants de M. le comte d'Egmont. Le fils aîné, qu'on appeloit d'abord prince de Gavre et présentement le marquis d'Egmont, est colonel de cavalerie, et est toujours resté en Bohême; le dernier de tous, qu'on appelle le marquis de Renty, est encore fort jeune, et au collége; il a eu la petite vérole, dont il a perdu un œil presque entièrement. M. de Bisache, qui étoit le second, venoit d'épouser depuis deux ou trois mois la princesse del Jesso ou de la Villa; on trouvera ce détail dans le journal de 1742.

Mme de Clermont, fille de M. de Breteuil, vint hier ici avec Mme du Châtelet pour demander la charge de chancelier de la Reine pour le fils de M. de Breteuil, qui a quinze ou seize ans; il ne laisse d'autres enfants que ce fils, Mme de Clermont et une fille qui n'est point mariée.

M. de la Mothe (1) arriva hier de Bavière; la Reine pleura beaucoup quand elle le vit; tout ce qui lui rapelle la mémoire de M. le maréchal de Nangis renouvelle sa douleur.

On sut, il y a trois ou quatre jours, que la nuit de Noël il y avoit eu un grand incendie à Brest; le feu prit à un vaisseau, nommé *Le Juste,* qui étoit dans le port; on l'éteignit; mais le vent ayant poussé les flammes jusque dans le chantier, *Le Royal-Louis,* de 100 pièces de canon, que l'on construisoit et qui étoit achevé aux deux tiers, a été entièrement consumé; les flammes gagnèrent un magasin de charpente et celui des chevilles, qui furent aussi brûlés. La perte sera considérable, mais pas aussi immense qu'on l'avoit cru d'abord. On a arrêté à l'occasion de cet incendie trois hommes, dont deux ont été reconnus pour avoir des correspondances continuelles avec l'Angle-

---

(1) Chevalier d'honneur de la Reine.

terre; le troisième a été pris sortant de Brest et ayant une mèche soufrée sous son habit.

Du jeudi 10. — M. de la Mothe prêta hier serment entre les mains de la Reine avant son dîner; ce fut encore un nouveau sujet de larmes.

Mme de la Tournelle a demandé au Roi pour Mme de Flavacourt, sa sœur, l'appartement de M. d'Argenson; c'est celui qu'avoit avant lui feu Mme la duchesse de Gramont, et avant elle M. et Mme la maréchale de Duras, dans l'aile des Princes; le Roi le lui a accordé avec plaisir, et lui a dit que lorsque le logement neuf que l'on faisoit pour Mme de Flavacourt, du côté de l'aile neuve, seroit fini, elle seroit encore la maîtresse de choisir.

Le Roi va samedi à Choisy pour jusqu'à jeudi; les dames y resteront, et le Roi y retournera le samedi suivant.

Le jour que M. le Cardinal vint ici, la Reine lui parla fortement du désir qu'elle avoit que la charge de chancelier de sa maison fût donnée à M. de Saint-Florentin. Le Cardinal lui répondit que le Roi avoit bien voulu la lui donner à vendre, afin que le prix fût employé au mariage d'une de ses petites-nièces. La Reine est extrêmement piquée de cet arrangement, fait sans lui en avoir rien dit.

J'ai eu des nouvelles de mon fils, du 29, du camp sous Egra; il a perdu dans la marche sa berline, quelques-uns de ses mulets, beaucoup d'effets et de papiers.

Du vendredi 11. — Le Roi a donné ce matin le gouvernement de Givet et Charlemont à M. le chevalier de Belle-Isle; il étoit vacant depuis longtemps par la mort de M. de Leuville. Il a accompagné cette grâce de beaucoup de marques de bonté; il l'a appris lui-même à M. le chevalier de Belle-Isle, et lui a ensuite fait plusieurs questions.

M. le Cardinal eut hier un assez grand frisson à Issy; les nouvelles d'aujourd'hui ne sont pas bonnes, et ceci a l'air d'une véritable maladie.

Hier, il ne devoit y avoir que des hommes dans les cabinets; cependant Mmes d'Antin et de la Tournelle y soupèrent, et pour les attendre le Roi ne se mit à table qu'après la comédie. Il n'y avoit que cinq hommes, MM. de Meuse et de Bouillon, M. le prince de Tingry, M. de Guerchy et le comte de Fitz-James. Ces deux derniers sont depuis longtemps amis de Mme de la Tournelle. Le Roi étoit de fort bonne humeur, malgré l'état de M. le Cardinal.

M. de Bouillon compte présenter sa fille le 27 de ce mois; elle sera fiancée dans le cabinet du Roi le 28; le mariage se fera chez le cardinal d'Auvergne; après quoi ils vont à Navarre (1).

M. le chevalier de Belle-Isle part ces jours-ci pour retourner auprès de M. son frère, pour lequel il demande un congé, et il ne partira pas sans l'emporter avec lui.

Mme la Duchesse est du voyage de Choisy; elle doit y mener une dame avec elle; le Roi lui a laissé la liberté de choisir qui elle voudroit, hors sa dame d'honneur, Mme de Coëtlogon; mais on doute qu'il y ait aucune dame qui veuille y aller, n'étant priée que par Mme la Duchesse; et l'on juge que par cette raison elle ne pourra mener que Mme de la Guiche. Mlle de la Roche-sur-Yon y va aussi, Mmes d'Antin, de Boufflers et de la Tournelle.

Du samedi 12. — Le Roi a accordé la lieutenance générale de Flandre à M. le prince de Tingry, sur la démission de M. le maréchal de Montmorency, son père; ils ont tous deux remercié le Roi ce matin.

Sur les trois heures, le Roi est parti dans sa berline pour Choisy; il a emmené Mlle de la Roche-sur-Yon, Mmes d'Antin et de la Tournelle (2); il n'y avoit point

---

(1) Château situé près d'Évreux, construit en 1686 par J. H. Mansart; il est aujourd'hui dans un état complet d'abandon et de ruine.

(2) La sixième dame de Choisy n'a pas été nommée par Mme la Duchesse; c'est Mme la maréchale d'Estrées, qui a été avertie de la part du Roi. (*Note du duc de Luynes*, datée du 14 janvier 1743.)

d'hommes avec lui, pas même son capitaine des gardes. Outre le carrosse du Roi, il y en avoit deux autres, dont un marchoit devant, dans lequel étoit M. le duc de Villeroy.

Du dimanche 13. — Le Roi dit hier en partant pour Choisy qu'il reviendroit mercredi, jeudi, ou vendredi.

M. le duc de Gesvres vint hier dire à Mme de Luynes que jeudi prochain le Roi prendroit le deuil de l'électeur palatin pour onze jours.

M. le Cardinal est mieux; il a été à la messe aujourd'hui; il n'a point de fièvre.

Du lundi 14. — M. le Cardinal n'a plus de fièvre depuis deux jours; il étoit extrêmement foible hier au soir et n'a pas bien passé la nuit; il étoit mieux ce matin, mais fort enrhumé.

Le nouveau chevalier d'honneur (1) paroît réussir fort bien; il parle volontiers, mais ses discours amusent la Reine.

Du mercredi 16. — M. le Cardinal fut si mal hier que l'on ne croyoit pas qu'il passât la nuit; il avoit reçu Notre-Seigneur avant-hier, et hier l'extrême-onction; cependant il est beaucoup mieux, et on le regardera demain comme hors d'affaire s'il n'y a point de redoublement. Le Roi a été aujourd'hui de Choisy le voir à Issy, et a resté une demi-heure enfermé avec lui.

Du vendredi 18, *Paris*.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DE Mme DE LUYNES, DATÉE DE VERSAILLES CE MÊME JOUR.

Le Roi est arrivé à huit heures et demie; un moment auparavant, la Reine avoit appris que le Roi avoit eu hier une colique courte, mais très-vive; elle a envoyé chercher Champcenetz (2), qui lui en rendit

(1) M. de la Mothe.

(2) Après que la Reine eut parlé à Champcenetz, la Reine se mit au jeu; on vint dire à Mme de Tallard que le Roi étoit arrivé; elle demanda permission à la Reine pour que Mesdames allassent chez le Roi. Mme de Luynes ayant regardé la Reine dans ce moment, la Reine l'entendit, quitta le jeu, appela

compte, devant moi, dans le passage où elle se déshabille quelquefois. Il dit que le Roi étant rentré dans la salle du jeu, à sept heures, il revint chez lui un demi-quart d'heure après, en lui disant : « Je me meurs, je souffre des douleurs horribles : Lapeyronie ! Lapeyronie. » On l'envoya chercher, et comme il ne venoit pas assez promptement, il eut dix courriers; il le trouva sur son lit dans une grande agitation, se déshabillant lui-même, en arrachant tout; il lui fit donner de l'eau chaude et des serviettes brûlantes, qu'il ne sentoit pas du tout; enfin, les douleurs s'apaisèrent par l'effet d'un remède, et se passèrent. La violence du mal n'a duré qu'un quart d'heure.

Du dimanche 20, *Paris.* — Hier le contrat de M. le duc de Lauraguais avec M^lle de Mailly fut signé à Versailles; il y avoit quarante personnes à la signature.

Du lundi 21, *Paris.* — Le Roi fut avant-hier à Issy voir encore M. le Cardinal; il y resta un bon quart d'heure, et en sortit avec l'air fort triste, cependant sans pleurer. En arrivant à Versailles, il monta chez M^me de la Tournelle, à qui il dit qu'il l'avoit trouvé dans le même état que deux jours auparavant, mais plus foible.

La Reine a été aujourd'hui à Issy avec M^me la maréchale de Villars. M. le Cardinal étoit mieux, à ce que l'on disoit, cependant dans un prodigieux abattement. La même difficulté d'avaler subsiste; on a envoyé querir Gendron, qui lui a mis un emplâtre sur la gorge, mais il n'a pu le soutenir. Malgré cet état, avant-hier il voulut voir M. de la Chétardie, qui arrive de Russie; il lui fit plusieurs questions et lui rappela des détails qu'il lui avoit mandés il y a dix-huit mois.

M. de Luxembourg est arrivé il y a déjà plusieurs jours; il a été parfaitement bien reçu du Roi.

Du vendredi 25, *à Paris.* — Le Roi, la Reine, M. le Dauphin, Mesdames ont envoyé faire des compliments à M^mes de Chevreuse et d'Egmont sur la mort de M. de Bisache; ceux qui sont venus chez M^me de Chevreuse ne l'ont

---

M^me de Luynes, et alla chez le Roi savoir de ses nouvelles. (*Note du duc de Luynes.*)

pas vue, parce que les quarante jours de sa petite vérole n'étoient pas passés.

Mme la duchesse de Saint-Simon mourut il y a quelques jours à la Ferté; elle avoit environ soixante ans; elle avoit été dame d'honneur de Mme la duchesse de Berry; elle étoit respectable par sa vertu et par sa piété; c'est une grande perte pour cette maison. Elle est morte d'une fluxion de poitrine accompagnée de fièvre maligne. M. le duc de Saint-Simon est allé passer quelques jours dans l'abbaye de la Croix, chez l'abbé de Mathan, qui est extrêmement de leurs amis et depuis longtemps. M. le duc et Mme la duchesse de Ruffec sont allés à la Ferté sur les nouvelles de cette maladie. M. le marquis de Ruffec, qui souffre toujours de grandes douleurs de goutte dans l'estomac, n'a pu sortir de Paris.

Le mariage de M. de Lauraguais se fait dimanche; c'est Mme de Lesdiguières, tante de Mme de Mailly, qui fait la noce; elle a emprunté pour cela la maison de Mme de Rupelmonde, qui est en Auvergne depuis longtemps. Les mariés iront coucher chez M. le duc de Brancas. On a donné part de ce mariage à Mme la comtesse de Mailly et rempli à cet égard tous les devoirs d'attentions et d'honnêtetés; mais elle n'ira point à la noce, parce que Mme de la Tournelle doit s'y trouver.

Le Roi a donné ordre à M. le contrôleur général de faire accommoder la maison où doit loger Mme de Mailly, rue Saint-Thomas du Louvre; tout l'appartement sera boisé et verni aux dépens de S. M. Il paroît que Mme de Mailly a pris son parti de ne plus songer à retourner à la Cour; elle se sert du carrosse de M. de Mailly jusqu'à ce qu'elle en ait un; elle va dîner tous les jours avec Mme la maréchale de Noailles, et y passe aussi toutes les soirées.

Le 22 ou le 23, M. le Dauphin fut à Issy voir M. le Cardinal. On prétend que S. Ém. lui fit un discours assez long et fort touchant; mais je crois que tout le sens de ce

discours consistoit à dire que le spectacle de l'état où il étoit étoit une belle instruction pour un jeune prince, et lui faisoit bien connoître à quoi aboutissoient toutes les grandeurs humaines. Il parla aussi d'une manière fort édifiante à M. de Châtillon. Le Roi y fut le 22, après dîner, mais il ne le vit point en particulier ; tout le monde entra en même temps que lui. Ce matin on a cru qu'il mourroit dans une foiblesse, et il y a lieu de croire qu'il ne passera pas la journée. Il n'y a que trois jours que M. Amelot, à qui j'avois envoyé une lettre de M. le marquis de Fénelon pour M. le Cardinal, crut, malgré son état, devoir lui rendre compte sommairement de quoi il s'agissoit; il n'étoit cependant question que d'obtenir la permission pour que le chevalier de Fénelon, qui a quitté le service de France, s'attachât à celui de l'empereur.

Les sceaux de la Reine s'étant trouvés enfermés sous le scellé de M. le marquis de Breteuil, M. l'abbé de Breteuil, cousin du secrétaire d'État, a dû les rapporter à la Reine ces jours-ci, et la Reine les gardera jusqu'à ce qu'elle ait un chancelier. On parle de M. de Fulvy et de M. le président de Briçonnet pour cette place. Comme le Roi l'a donnée à vendre à M. le Cardinal, S. Ém. envoya querir il y a quelques jours M. Houel, et fut assez longtemps avec lui. M. Houel est connu pour avoir gagné beaucoup d'argent au jeu et surtout au biribi, et comme M. de Fulvy lui doit encore assez considérablement, M. le Cardinal vouloit savoir s'il y avoit sûreté à lui vendre la charge. M. le Cardinal étoit aussi occupé il y a peu de jours de l'affaire du *bon* du Roi, dont j'ai parlé ci-dessus (1); il en demanda des nouvelles à M. de Marville, qui en est le rapporteur. Il y a huit commissaires de nommés pour l'examen de cette affaire. Celui dont il s'agissoit pour la place de fermier général est le sieur Mabile, secrétaire de l'intendance de Paris; on lui avoit

(1) Le 25 décembre 1742.

demandé 50,000 livres au profit de Mme de Listenay pour avoir le *bon* du Roi; l'argent fut donné aussitôt qu'on eut apporté à M. Mabile le *bon*, qui parut en bonne forme; cela avoit passé par un avocat à qui on avoit remis ce *bon*; le *bon* s'est trouvé faux, et l'on est après à remonter à l'origine.

On ne sait point encore à qui sera donnée la feuille des bénéfices et la charge de grand-aumônier de la Reine. Pour la feuille, quelques gens nomment l'un ou l'autre des deux cardinaux, de Rohan et Tencin, d'autres M. l'évêque de Langres (1), comme ami intime de M. Couturier, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, lequel a la confiance de M. le Cardinal depuis longtemps. M. de Langres a presque toujours été à Issy depuis la maladie. Il y a quelques jours que l'on raisonnoit sur cette affaire devant le Roi, et le Roi dit : « Pourquoi pas l'archevêque de Bourges (2) et les jésuites? » On avoit aussi nommé dans la conversation M. l'évêque de Mirepoix. Ceux qui nommoient M. de Langres disoient qu'il remettroit son évêché, qu'on le donneroit à un des abbés de Fleury, et qu'on lui donneroit à lui l'abbaye de Saint-Étienne de Caen, qui est une de celles de M. le cardinal de Fleury, et qui vaut environ 40,000 livres de rente; l'autre est Tournus qui est moins considérable; M. le Cardinal n'en touche rien, faisant distribuer en aumônes dans le pays tout ce qui lui en revient.

Du mardi 29. — On croyoit depuis deux ou trois jours que M. le Cardinal mourroit à tout moment; cependant il n'est mort qu'aujourd'hui. Le Roi étoit au conseil de finances, auquel les ministres n'assistent point. L'usage est que lorsque le Roi travaille seul avec quelque ministre, le premier valet de chambre reste dans la chambre; lorsqu'il y a conseil, personne n'y reste. Le

---

(1) Gilbert de Montmorin de Saint-Hérem.
(2) Frédéric-Jérôme de Roye de la Rochefoucauld.

conseil étoit près de finir; M. de Maurepas et M. Amelot ont demandé à entrer dans la chambre; le conseil étant fini, le Roi a été lui-même sur-le-champ ouvrir la porte du cabinet. Ordinairement c'est quelqu'un de ceux du conseil qui va l'ouvrir; mais le Roi avoit entendu la voix de M. de Maurepas et les avoit vus passer tous deux dans la cour. Les deux ministres ont rendu compte à S. M. de la mort de M. le Cardinal. Ceux qui étoient au conseil se sont approchés du Roi un moment après; après quoi, S. M. est entrée dans sa garde-robe et a fermé la porte sur lui avec force. Le S^r^ Duparc, secrétaire de M. le Cardinal, venoit d'arriver avec des papiers cachetés pour le Roi et les clefs des armoires de S. Ém. M. de Maurepas, au sortir de chez le Roi, est allé dans cet appartement pour y prendre les papiers qui regardent les affaires du Roi. A deux heures un quart, le Roi a envoyé querir M. l'évêque de Mirepoix, et lui a dit que le zèle, l'attachement, la prudence qu'il avoit marqués dans l'éducation de M. le Dauphin l'avoient déterminé à lui donner la feuille des bénéfices. M. de Mirepoix, après un remercîment respectueux, a dit au Roi qu'il seroit nécessaire qu'il prît ses ordres pour plusieurs arrangements. Le Roi lui a dit : « Toujours; quand vous voudrez, vous n'aurez qu'à venir à cinq heures et demie. » Le Roi lui a presque toujours parlé en pleurant. Apparemment que dans le même temps il a donné ordre à M. de Maurepas d'aller chez la Reine, car elle a envoyé sur les trois heures chercher M. l'archevêque de Rouen (1), et lui a dit que le Roi lui avoit donné la place de grand-aumônier, et à l'aîné des abbés de Fleury celle de premier aumônier. Elle lui a appris aussi la nomination de M. de Mirepoix. M. de Mirepoix, de qui je tiens le détail qui le regarde, m'a dit que le Roi lui avoit parlé d'abbaye, mais que les larmes de S. M. et l'embarras dans le-

(1) Nicolas de Saulx-Tavannes.

quel il étoit lui-même l'avoient empêché d'entendre ce que le Roi disoit. Il n'y a aucuns appointements attachés à la feuille des bénéfices; il y a seulement un secrétaire payé par le Roi; c'est le S^r Gérard qui a fait cette fonction jusqu'à présent.

Le Roi a envoyé dire à M. de Gesvres qu'il n'y eût point de comédie; c'étoit aujourd'hui le jour. La Reine l'a mandé à M^me de Luynes, et lui a fait dire qu'elle verroit du monde à six heures, comme à l'ordinaire.

La Reine a été cette après-dînée remercier le Roi de ce qu'il venoit de faire pour M. l'archevêque de Rouen.

Il y a déjà quelques jours que l'on sait que M. de Collandre, neveu de M. d'Argenson par sa mère et colonel du régiment de Berry, est mort en Bavière. Le Roi a donné aujourd'hui ce régiment à vendre à la famille, et l'agrément à M. d'Argenson, ministre, de l'acheter pour son fils. M. d'Argenson ne le payera que le prix de la taxe.

On a su ces jours-ci que M^me de Soyecourt, fille de M. de Saint-Aignan, est morte de la poitrine, à Saint-Aignan.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. de Montaigu, capitaine aux gardes, dont le frère est gentilhomme de la manche de M. le Dauphin, a été nommé ambassadeur à Venise, pour remplacer M. de Froulay, qui a demandé à revenir.

Il y a trois ou quatre jours que l'on rendit compte au Roi, suivant l'usage ordinaire, du choix que l'Académie françoise avoit fait de M. de la Bletterie pour un de ses membres, à la place de M. de Saint-Aulaire. Ces élections ne peuvent valoir qu'après qu'elles ont été approuvées par S. M. Le Roi répondit d'abord : « Je verrai. » Quelque temps après, il envoya querir M. Hardion, l'un des membres de cette Académie et actuellement directeur, et chargé ici de la bibliothèque du Roi et de ses médailles; il lui dit : « Dites à l'Académie que leur choix ne me convient pas. » M. de la Bletterie

est fort noté pour le jansénisme. M. de la Bletterie a été père de l'Oratoire et avoit appelé avec sa compagnie, ce qui a donné justement de grandes impressions sur sa doctrine; cependant la déclaration de 1720 ayant mis à couvert des poursuites sur les appels faits antérieurement, M. de la Bletterie n'ayant point renouvelé son appel, a cru pouvoir se présenter pour être reçu à l'Académie. Il a de l'esprit et est connu par la vie de Julien l'apostat, qu'il a composée et qui est fort bien écrite; cependant l'on prétend qu'elle n'est pas exempte de reproches. M. le cardinal de Rohan, ayant su que M. de la Bletterie étoit un de ceux qui se présentoient pour être reçu à l'Académie, en parla au Roi comme d'un homme suspect; M. de la Bletterie, instruit des sentiments où étoit M. le cardinal de Rohan par rapport à lui, lui fit parler par des personnes amies de l'un et de l'autre, et lui écrivit, ainsi qu'à M. l'archevêque de Sens, une lettre de justification, dans laquelle il protestoit de sa soumission à l'Église. Quoique cette expression, qui est en usage parmi les jansénistes, ne signifie chez eux autre chose que l'Église assemblée dans un concile et non l'Église dispersée, les expressions de la lettre parurent assez fortes à M. le cardinal de Rohan pour le déterminer à donner sa voix à M. de la Bletterie. Il a dit depuis que ce qui l'avoit déterminé étoit qu'il n'y avoit que deux concurrents, dont l'autre, qui est M. Racine, n'étoit pas non plus sans reproche sur les sentiments; qu'on en pouvoit juger en lisant son poëme sur la Grâce, quoique celui qu'il a fait depuis sur la Religion fût d'une très-saine doctrine. Personne n'a osé faire de représentations au Roi sur M. de la Bletterie, et il a fallu procéder à une autre élection.

FÉVRIER.

Qualité de prince de l'Empire. — Les abbés de Fleury. — Translation du corps du cardinal de Fleury. — Promotion de chevaliers du Saint-Esprit. — Mort

du vicomte de Rohan. — Présentation de Mme de Lauraguais et du vicomte de Rohan. — Réception à l'Académie du duc de Nivernois et de Marivaux; élection de M. de Mairan. — Mort du prince René de Rohan. — Exil de M. de Chauvelin à Issoire. — Le chevalier de Fénelon passe au service de l'Empereur. — Loterie nouvelle. — M. de Saint-Florentin nommé chancelier de la Reine. — Présentation de Mlle de Bouillon. — Mme de Fleury; usage des mantes et des manteaux de deuil. — Le prince Jules prend le nom de duc de Montbazon. — Mort de Mme de Sassenage. — Le duc de Saint-Simon; son deuil. — Mariages. — Fiançailles dans l'Œil-de-Bœuf. — Bal chez le Dauphin. — Discours sur M. de Belle-Isle. — Présentations. — Mort de l'abbesse de Chelles. — Promotion d'officiers généraux. — Bal chez Mesdames. — Bénéfices donnés. — La Reine va à la paroisse Notre-Dame; difficulté sur le carrosse.

Du dimanche 3, Paris. — J'ai oublié de marquer ce qui s'est passé par rapport à la qualité de prince de l'Empire que M. de Grimberghen a obtenue. Ce titre, suivant l'usage de l'Empire, passe à tous les enfants mâles et femelles nés et à naître, sans que les aînés excluent les cadets, de manière que quatre filles d'un prince de l'Empire auront toutes quatre en même temps la qualité de princesses de l'Empire. Cette grâce accordée par un diplôme authentique ne peut s'étendre, suivant l'usage de l'Empire, aussi loin que les pairies s'étendent en France, et elles ne passent qu'aux enfants, petits-enfants, etc. M. de Grimberghen n'ayant point d'enfants, puisqu'il n'avoit qu'une fille, qui étoit la première femme de mon fils, auroit fort désiré faire passer ce titre sur la tête de mon fils; il falloit pour cela un nouveau diplôme, qu'il croyoit être à portée d'obtenir. Quoique cette dignité n'ait aucun titre ni aucune prérogative en France, cependant il ne convient pas à un sujet du Roi de l'accepter sans avoir l'agrément de S. M.; j'allai donc en parler à M. le Cardinal; c'étoit environ un mois ou six semaines avant sa mort. M. le Cardinal me dit qu'il examineroit cette affaire, mais qu'il ne savoit pas si le Roi vouloit à son service des princes de l'Empire. M. Amelot lui en a reparlé depuis; il a persisté toujours dans le même sentiment, et il me répondit qu'il ne

me conseilloit pas de suivre cette idée ; de manière que l'affaire en est demeurée là.

Le 30 du mois dernier, MM. les abbés de Fleury furent présentés au Roi ; ce sont de dignes et bons ecclésiastiques, fort estimés pour leurs vertus et la pureté de leurs mœurs ; d'ailleurs peu de représentation et nul usage du monde. Le Roi les reçut avec beaucoup de bonté, et leur dit à peu près dans ces termes, d'un air touché : « Vous avez perdu un oncle, et moi j'ai perdu un ami ; je reconnoîtrai avec plaisir dans sa famille les soins qu'il a eus de mon éducation et les services qu'il m'a rendus. » Le Roi, qui avoit travaillé avec M. l'évêque de Mirepoix dès le jour de la mort de M. le Cardinal, dit à M. de Mirepoix que son intention étoit de donner aux deux abbés de Fleury les deux abbayes de M. le cardinal de Fleury ; c'est celle de Saint-Étienne de Caen, qui vaut au moins 30,000 livres de rente, on dit même 45, et celle de Tournus, qui vaut 18 à 20,000 livres. M. de Mirepoix exécuta les ordres du Roi, et MM. les abbés de Fleury le supplièrent de remercier très-humblement S. M., disant qu'ils n'en vouloient point, qu'ils avoient déjà à eux deux 60,000 livres de ses bienfaits en bénéfices, et qu'ils ne désiroient rien de plus.

M. le Cardinal les a faits ses légataires ; mais on estime que ce legs sera peu de chose, ayant laissé aux pauvres des lieux ce qui pouvoit lui être dû dans ses abbayes. Il laisse environ 25,000 livres en tout à ses domestiques, dont 4,000 à Barjac, son premier valet de chambre ; mais celui-là a au moins 25,000 livres de rente et une charge chez le Roi. Il a fait son exécuteur testamentaire M. le contrôleur général.

Vendredi dernier, le corps de M. le Cardinal fut porté en grande cérémonie du séminaire de Saint-Sulpice à Issy, à la paroisse de ce lieu, où il doit rester en dépôt jusqu'à ce qu'on lui ait fait, aux dépens du Roi, un mau-

solée dans une des chapelles de la nouvelle église de Saint-Thomas du Louvre, pour la construction de laquelle le Roi a déjà donné, il y a longtemps, 50,000 écus, et que l'on appellera désormais Saint-Louis du Louvre. Le Roi a donné ordre que l'on se préparât à faire un service solennel des plus magnifiques à Notre-Dame. C'est le P. La Neuville, jésuite, qui est chargé de travailler à l'oraison funèbre. A la cérémonie de porter le corps de M. le Cardinal à la paroisse d'Issy, il y avoit environ deux cents prêtres, douze évêques, mais fort peu de gens de la Cour. M. le duc de Châtillon y fut avec M. l'évêque de Mirepoix, M. de Muys et l'abbé de Broglie.

M. de Maurepas, grand-trésorier de l'ordre du Saint-Esprit, eut, il y a quelques jours, permission de vendre sa charge à M. le contrôleur général. Le Roi lui permet de garder le cordon ; c'est une grâce que l'on accorde ordinairement au bout de vingt ans d'exercice ; il n'y en a que dix-neuf qu'il a la charge. C'étoit jeudi, 31 janvier, que cette grâce fut accordée ; le même jour le Roi donna la charge de grand-maître des cérémonies de l'Ordre, vacante par la mort de M. de Breteuil, à M. Amelot, et le soir il dit à son souper : « Il aura le temps d'apprendre à faire les révérences d'ici à la Pentecôte, » ce qui fit juger dès lors qu'il y auroit une promotion à la Chandeleur.

Hier, jour de la Chandeleur, il y eut chapitre, et le Roi nomma huit chevaliers, savoir : MM. les ducs de Brissac, de Boufflers, de Luxembourg et de Biron ; M. de la Mothe-Houdancourt, qui est grand d'Espagne, chevalier d'honneur de la Reine et lieutenant général des armées du Roi ; M. le marquis de Gassion, aussi lieutenant général des armées du Roi ; M. le comte de Lautrec, beau-frère de M. le duc de Rohan, aussi lieutenant général, qui a été employé dans les négociations à Genève ; et M. le comte de Coigny, colonel général des dragons, gouverneur de Choisy. Le Roi a dit qu'il n'avoit voulu

faire dans cette promotion que des militaires de Bohême et de Bavière.

Il y a quelques jours que M. le vicomte de Rohan, frère de M. le duc de Rohan et second fils de feu M. de Léon, mourut de la poitrine, à Paris; il avoit un régiment de cavalerie de son nom ; il étoit âgé de vingt-deux ans. Le Roi a donné ce régiment à M. le comte de Brionne, fils aîné de M. le prince de Lambesc, qui en avoit un d'infanterie ; il dit à M. le prince Charles, qui n'avoit fait aucune démarche pour obtenir ce régiment : « Je sais que vous désiriez un régiment de cavalerie pour M. de Brionne, je lui donne celui de Rohan. » Le prince Charles répondit, adressant la parole à quelqu'un qui étoit dans le cabinet du Roi : « Il y a trente-trois ans que j'ai l'honneur de servir S. M.; je n'en avois pas encore reçu de marques de bonté dont j'aie été autant touché que de celle-ci. »

Dans le premier travail que M. de Mirepoix fit avec le Roi, il demanda à S. M. s'il trouveroit bon qu'il prît pour secrétaire, à la place du S[r] Gérard, qui l'étoit de M. le Cardinal, un prêtre nommé Déliot, qui lui est attaché depuis plusieurs années et qui étoit son grand-vicaire à Mirepoix. Le Roi lui dit qu'il étoit le maître, et en conséquence ce changement s'est fait. Le second travail fut vendredi dernier. M. de Mirepoix proposa à S. M. un homme de ses amis depuis longtemps (1) pour une petite abbaye; le Roi prit la feuille sur-le-champ, et signa; le travail fut assez court, mais la conversation assez longue. Il y aura travail de même tous les vendredis, suivant l'ancien usage.

Jeudi dernier 31, M[me] de Lauraguais fut présentée; elle est moins grande que M[me] de la Tournelle, mais plus grasse; elle a vingt-huit ans; elle n'est nullement jolie, mais gaie et vive. Le vendredi suivant elle soupa

---

(1) M. l'abbé Combes, supérieur des missions étrangères. (*Note du duc de Luynes.*)

dans les cabinets avec M[me] de la Tournelle; il n'y avoit qu'elles deux de dames.

Aujourd'hui, le Roi est parti pour la Meutte pour jusqu'à mardi, après souper. Il n'y a de dames que les deux sœurs ci-dessus, M[me] de Flavacourt et M[me] de Boufflers (1).

Hier, jour de la Chandeleur, il y eut sermon; ce fut le P. Châtillon, jésuite, prédicateur du carême; le sermon fut médiocre, le compliment fut bon, mais trop long, M[me] la duchesse de Duras quêta.

Du 9, Paris. — Le vicomte de Rohan, dont j'ai marqué la mort ci-dessus, a été enterré le 30, aux Célestins.

Il y a environ huit jours que M. le duc de Rohan présenta à Versailles son troisième frère, qui étoit ecclésiastique et qui s'appeloit l'abbé de Léon; il a quitté le petit collet, et s'appelle présentement le vicomte de Rohan. M. le duc de Rohan savoit que M. son frère avoit pris l'état ecclésiastique sans grande vocation, qu'il auroit fort désiré en sortir, mais que ce qui l'arrêtoit étoit la situation de ses affaires, n'ayant que 10,000 livres de rente de son bien et jouissant d'une abbaye qui lui en valoit 13,000. M. le duc de Rohan, dont on ne peut assez louer la probité et les bons procédés, a dit à son frère que les considérations de l'intérêt ne devoient point l'arrêter, qu'il lui donnoit 10,000 livres de pension, qui lui tiendroient lieu de la plus grande partie de ce qu'il perdoit en remettant son abbaye.

M. le Cardinal de Fleury a fait peu de legs, ayant très-peu de fonds de bien. Je n'ai pas vu son testament, mais tout ce que j'en sais c'est que M. le contrôleur général est son exécuteur testamentaire, MM. les abbés de Fleury ses légataires universels; ce qui leur sera d'un profit peu considérable, d'autant plus qu'outre ce que j'ai marqué ci-dessus, il laisse 50,000 livres à un de ses

(1) M[lle] de la Roche-sur-Yon y a été aussi, mais elle ne fut avertie qu'une heure ou deux avant que de partir. (*Note du duc de Luynes.*)

petits-neveux, pour payer les bulles d'une commanderie pour lesquelles M. le Cardinal s'étoit engagé.

J'ai oublié de parler ci-dessus de ce qui s'étoit passé par rapport à la mort de l'Électeur palatin (1). Comme il a un ministre ici, on a remarqué que la Cour a pris le deuil sans que ce ministre ait donné part, comme cela se pratique ordinairement ; ce qui détermina M. de Grevembrok, ministre de l'Électeur, à envoyer à M. le Cardinal la lettre du prince de Sultzbach, nouvel électeur palatin, au Roi, écrite deux heures après la mort; cette lettre fut envoyée au Roi par M. le Cardinal, et en conséquence on prit le deuil.

Le jour de la Chandeleur, M. de Saint-Florentin, qui est secrétaire de l'Ordre, fit les fonctions de maître des cérémonies. Ces fonctions consistent à peu de chose quand il n'y a point de réceptions. Feu M. de Breteuil n'avoit que 50,000 écus de brevet de retenue sur la charge de grand-maître des cérémonies; M. Amelot la paye 200,000 livres et a pareille somme de brevet de retenue ; les 50,000 livres d'excédant sont pour les enfants de M. de Breteuil.

Ce fut M. de Saint-Florentin qui, en qualité de secrétaire de l'Ordre, travailla avec le Roi au sujet de la promotion.

Lundi dernier, 4 de ce mois, M. le duc de Nivernois et M. de Marivaux furent reçus à l'Académie françoise, le premier à la place de feu M. l'évêque de Clermont (Massillon), et le second à la place de feu M. l'abbé Houtteville, connu par son livre de *La Religion prouvée par les faits*. Le discours de M. de Nivernois fut extrêmement approuvé (2); celui de M. de Marivaux le fut beaucoup moins.

(1) Cette mort arriva pendant la maladie de M. le Cardinal. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Vers faits à cette occasion :

« Aux grâces du prince d'Ithaque
« Vous joignez l'éloquence et l'esprit de Nestor ;
« On crut voir l'autre jour le jeune Télémaque
« Prononcer un discours composé par Mentor. »

(*Note du duc de Luynes.*)

M. l'archevêque de Sens (Languet de Gergy), en qualité de directeur, leur répondit; son discours fut trouvé trop dogmatique et trop long.

Il y a deux ou trois jours que l'on sut que M. de la Vauguyon, gendre de M. de Béthune, qui est en Bavière, étant allé avec M. de Froulay, neveu de l'ambassadeur de Malte, pour souper chez M. le prince de Conty, ils versèrent tous deux dans une voiture allemande et tombèrent dans un précipice de trente pieds de haut; M. de la Vauguyon s'est cassé le bras et la jambe du même côté.

M. de Mairan, secrétaire de l'Académie des Sciences et homme d'une grande réputation pour l'astronomie, fut élu avant-hier pour membre de l'Académie, à la place de feu M. de Saint-Aulaire.

Le prince René mourut avant-hier; il étoit petit-fils de M. le prince de Rohan. Feu M. de Soubise, qui avoit épousé la fille de Mme la princesse d'Épinoy, avoit laissé quatre garçons : M. de Soubise d'aujourd'hui, marié en premières noces avec Mlle de Bouillon (Rhodes), dont il a eu un garçon et une fille (le garçon est mort), marié en secondes noces avec Mlle de Carignan, dont il n'a point encore d'enfants; des trois autres frères de M. de Soubise, il ne reste plus aujourd'hui que M. l'abbé de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg, qui a une mauvaise santé.

Nous sûmes hier que M. Chauvelin, ci-devant garde des sceaux, a eu une lettre de cachet pour aller de Bourges en exil à Issoire, qui est en Auvergne (1). Le jour même de la mort de M. le Cardinal, il fut présenté au Roi une lettre à laquelle étoit joint un mémoire. La lettre (2) étoit par-

---

(1) M. Chauvelin aussitôt la lettre de cachet partit de Bourges le lundi 4. On sait que sa réponse a été qu'il obéissoit aux ordres du Roi ; que le désir de se justifier l'avoit emporté trop loin. (*Note du duc de Luynes*, datée du 11 février 1743.)

(2) J'ai su depuis que la lettre est médiocre; que l'on ne sait même si elle est faite pour être donnée devant ou après la mort de M. le Cardinal ; qu'il y avoit deux mémoires joints, dont l'un contenoit en marge la lettre que M. le

faitement bien écrite, fort touchante et fort respectueuse. Le mémoire, qui contenoit apparemment un détail de l'administration de M. Chauvelin, est injurieux à la mémoire de M. le Cardinal. C'est à peu près le terme dont le Roi s'est servi en parlant de ce mémoire. La réponse a été la lettre de cachet. On prétend que ce mémoire a été fait dès le temps que M. le Cardinal fut malade à Fontainebleau (1), et avoit été confié à quelqu'un de chez le Roi pour être remis à S. M. le jour même que M. le Cardinal mourroit; il a été effectivement remis ou le jour de sa mort ou le lendemain, et cependant le Roi n'en a rien dit, et on n'en a pas su la moindre chose jusqu'à avant-hier jeudi. Le Roi, adressant la parole à M. de Richelieu, en parla tout haut à son souper dans ses cabinets; il y avoit quatorze ou quinze personnes. Un de ceux qui étoient présents m'a dit à peu près les termes du Roi, que voici : « On m'a remis un mémoire de M. Chauvelin, qui tend à flétrir la mémoire de M. le Cardinal; les expressions m'en ont fait horreur; j'ai envoyé M. Chauvelin en exil plus loin qu'il n'étoit. » Le Roi paroissoit fort en colère. Personne ne peut pénétrer qui a remis le dit mémoire (2).

M. de Picquigny a été reçu honoraire à l'Académie des Sciences, à la place de M. le cardinal de Fleury.

M. le chevalier de Fénelon, frère de l'ambassadeur, après avoir servi pendant environ vingt-six ou vingt-sept ans en qualité de capitaine de cavalerie, ayant été obligé, par le mauvais état de ses affaires et par les pertes et malheurs qui lui sont arrivés, de vendre sa compagnie, avoit désiré de s'attacher au service du roi d'Espagne en y ob-

---

Cardinal écrivit à M. Chauvelin le jour de son renvoi, avec des commentaires fort injurieux à M. le Cardinal et des faits que le Roi prétend faux. L'autre mémoire étoit des raisonnements critiques sur l'état des affaires politiques de ce temps-là.

(1) D'autres gens disent qu'il est daté de Grosbois.

(2) M. de Maurepas sait qui a remis le dit mémoire. (*Note du duc de Luynes.*)

tenant un grade supérieur à celui de capitaine; cet arrangement n'ayant pu s'exécuter, M. le marquis de Fénelon a obtenu qu'il passât au service de l'empereur, avec le grade de lieutenant-colonel; cela s'est fait avec l'agrément du Roi.

Il paroît depuis plusieurs jours une loterie nouvellement établie dont le fond est de 9 millions; ceux qui gagneront seront payés en argent comptant, et ceux qui perdront seront payés en rente viagère sur la Ville, au denier vingt.

Depuis ce que j'ai marqué sur la charge de M. de Breteuil, j'ai appris ce soir que le Roi a donné 8,000 livres de pension au fils, et 4,000 à la fille, qui est Mme de Clermont.

La charge de chancelier de la Reine n'est pas encore donnée; M. le président Briçonnet se présentoit pour l'acheter; on m'a dit que le Roi s'étoit déclaré en disant : « Il est trop jansénite, et sa femme encore davantage. »

Du dimanche 10, *Paris*. — J'ai appris aujourd'hui que le Roi avoit donné à M. de Saint-Florentin l'agrément pour la charge de chancelier de la Reine; il ne l'achète que 60,000 livres. Beaucoup de gens soutiennent que la femme du chancelier a droit d'être assise à la toilette de la Reine, comme celle du chancelier de France. On cite sur cela l'exemple de Mme de la Rochepot, dont le mari étoit chancelier de Mme la duchesse de Berry, et de Mme Terrat, dont le mari étoit chancelier de M. le duc d'Orléans. Mme la maréchale de Villars dit qu'elle se souvient fort bien que Mme de Berry étoit fort en colère de cette idée de s'asseoir; que cependant elle croit avoir vu Mme de la Rochepot assise, mais qu'elle n'en est pas sûre. D'un autre côté, on assure que feu Mme la duchesse de Saint-Simon, dame d'honneur de Mme la duchesse de Berry, consultée sur ce fait, a dit qu'elle n'avoit jamais vu Mme de La Rochepot assise, et qu'elle n'avoit jamais vu non plus Mme Terrat assise chez S. A. R.

Le Roi est parti aujourd'hui pour Choisy. Les dames de ce voyage sont Mme la Duchesse, Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme d'Antin et les trois sœurs (1).

J'ai oublié de marquer ci-dessus que Mlle de Bouillon fut présentée le 6 de ce mois, et ce fut Mme de la Trémoille, sa tante, qui la présenta. Mme de la Trémoille n'avoit point paru à la Cour depuis la mort de son mari; elle n'étoit point en deuil. Ce même jour, Mme de Fleury devoit faire sa révérence, mais comme sa présence auroit été une circonstance désagréable pour Mme de la Trémoille, à cause de la charge, les arrangements furent pris de façon qu'elles ne se trouvèrent point ensemble; Mme de la Trémoille même ne s'est déterminée à venir à Versailles qu'à cause de la mort de M. le Cardinal.

Mme de Fleury fit sa révérence un quart d'heure après Mme de la Trémoille; ce fut Mme de Luynes qui la mena partout; elle a pris le grand deuil, mais elle n'étoit point en mante. L'usage des mantes et des manteaux est presque entièrement aboli; cependant on demande toujours permission. L'usage étoit aussi de ne point prendre des grands deuils de père et de mère sans avoir demandé permission à la Reine, ou à Mme la Dauphine, quand il n'y avoit point de Reine. Cet usage s'observe encore beaucoup moins que celui des mantes. Mme de Fleury étoit embarrassée comment elle prendroit le deuil de M. le Cardinal; elle consulta Mme de Luynes, qui en parla à la Reine, et il fut décidé qu'elle devoit prendre le plus grand deuil.

Le même jour 6, M. le duc de Fleury, qui arrivoit de l'armée par congé, fit sa révérence au Roi avec ses quatre frères, les deux abbés et les deux chevaliers, et M. de Narbonne son beau-frère.

J'ai parlé ci-dessus de la présentation de Mme de Lauraguais; c'est Mme la duchesse de Brancas, sa belle-mère, qui l'a présentée. Lorsqu'elles furent chez Mme la com-

---

(1) Mmes de la Tournelle, de Flavacourt et de Lauraguais.

tesse de Toulouse il y eut quelque embarras pour les fauteuils ; on dit qu'il n'y en avoit que deux, et il y avoit quatre duchesses à la présentation, et M[me] de la Tournelle et M[me] de Flavacourt. M[me] de Brancas dit qu'elle attendroit que l'on eût trouvé des fauteuils ; cependant à la fin il s'en trouva. De là elles furent chez M[lle] de la Roche-sur-Yon, où il se trouva des fauteuils. On m'a assuré que M[me] de Brancas ne s'y mit point, disant qu'elle rendoit avec plaisir ce que l'on n'exigeoit pas.

Le fils aîné de M. le prince de Guéméné, qui épouse M[lle] de Bouillon, fut présenté hier. M[me] de Guéméné avoit toujours désiré qu'il s'appelât le prince de Rohan, ce qui avoit fort déplu à M. le prince de Rohan, père de M[me] de Guéméné ; enfin à l'occasion du mariage, il avoit été convenu qu'on l'appelleroit le prince Jules et sa femme la princesse de Rohan. M. de Gesvres fit l'observation, avec raison, qu'il ne pouvoit être présenté au Roi sous le nom du prince Jules, et enfin l'on est convenu qu'on lui donneroit le nom de duc de Montbazon, et c'est sous ce nom qu'il a été présenté.

M. l'abbé de Fleury prêta serment hier comme premier aumônier, entre les mains de la Reine, et en fit les fonctions aussitôt au dîner de la Reine.

Du mercredi 13, *Paris*. — M. de Saint-Florentin achète la charge de chancelier de la Reine et la paye 20,000 écus. Il m'a dit ce soir que comme le Roi avoit donné cette charge à vendre à M. le Cardinal, de son vivant, pour marier M[lle] de Pérignan, sa petite-nièce, S. M. vouloit que cette gratification fût payée sur la plus haute estimation où la charge a été portée, et que comme on en a offert 50,000 écus, S. M. vouloit que M[lle] de Pérignan touchât ladite somme, savoir : 60,000 livres de M. de Saint-Florentin, et 90,000 que le Roi fait payer. M. de Saint-Florentin m'a ajouté que la charge valoit environ 7,500 livres de rentes et qu'elle donnoit le droit d'entrer en carrosse dans la cour des maisons royales, lorsque la Reine

y étoit, le Roi étant absent. D'ailleurs, elle n'a nulle fonction, sinon de tenir une fois tous les ans le conseil de la Reine et de sceller les provisions des charges de la maison de la Reine.

Du vendredi 15, *Paris*. — Mardi, 5 de ce mois, mourut ici Mme de Sassenage, ma tante, âgée de soixante-neuf ans; elle avoit épousé en premières noces M. le comte de Morstein, dont elle avoit eu deux filles, qui moururent jeunes toutes deux. De son second mariage avec M. le comte de Sassenage, il ne lui reste que M. le marquis de Sassenage d'aujourd'hui. Mme de Sassenage étoit infirme depuis longtemps; elle ne sortoit presque jamais, ce qui donna occasion à la plaisanterie de M. le duc de Béthune, qui disoit qu'elle étoit moitié femme et moitié canapé. Depuis plusieurs années, elle étoit devenue extrêmement sourde. Elle étoit sœur cadette de mon père, et aînée de feu Mme de Lévis et de M. de Chaulnes.

Il y a dix ou douze jours que M. le duc de Saint-Simon est revenu à Paris. Il loge depuis bien des années dans une vilaine maison, appartenant aux Jacobins, dans la rue Saint-Dominique. Non-seulement il a fait tendre de noir son antichambre, suivant l'usage ordinaire, mais il a voulu que sa chambre à coucher et son cabinet fussent tendus de gris et que son lit fût gris. Ordinairement il n'y a que les femmes veuves qui soient meublées de cette manière. Il compte aussi porter le deuil un an, quoiqu'il soit réduit à six mois pour les hommes. M. le duc de Charost se souvient qu'à la mort d'une de ses femmes il a eu un lit noir, dans lequel même il couchoit. Cependant pour les hommes il n'y a communément que l'antichambre tendue de noir; et pour les femmes un lit noir, mais dans une chambre de parade.

Il y eut hier un service aux Invalides pour M. de Breteuil; suivant l'usage accoutumé, tous les ministres y étoient et une prodigieuse quantité d'hommes; les dames y furent priées, mais il n'y en eut point qui y allèrent.

Il y eut mercredi dernier un service aux Petits-Pères pour M. le Cardinal; il y en a encore eu un autre hier jeudi en Sorbonne, dont il étoit proviseur.

Dimanche prochain, Mlle de Bouillon sera fiancée avec M. le duc de Montbazon dans le cabinet du Roi. Les deux familles ont envoyé des billets d'invitation pour cette cérémonie.

Du lundi 18, *à Versailles*. — Hier matin, M. le duc de Sully demanda l'agrément du Roi pour le mariage de sa seconde fille avec M. de l'Aubespine. M. de Sully s'appeloit autrefois M. de Béthune; il a été premier gentilhomme de la chambre de M. le duc de Berry; sa femme est fille de feu M. Desmaretz; il n'a que deux filles; l'aînée a épousé M. de Goesbriant, le lieutenant général; celle-ci a environ vingt-huit ans. M. de l'Aubespine n'a que vingt ou vingt-deux ans; il est dans le régiment du Roi. Sa mère est sœur de père de feu M. le duc de Beauvilliers, et de père et de mère de M. de Saint-Aignan d'aujourd'hui; elle avoit épousé en premières noces M. de Marillac.

M. de Saint-Sauveur, écuyer de la petite écurie, épouse Mlle de Turgis; il en demanda l'agrément au Roi il y a quelques jours; il pria Mme de Luynes de le nommer à la Reine, dont il venoit aussi demander l'agrément. Mme de Luynes fit ce qu'il désiroit, et la Reine le reçut avec bonté; ensuite elle appela Mme de Luynes, et lui dit : « Il ne devroit pas venir nous demander notre agrément de cette manière; l'usage est seulement que nous signions leurs contrats. »

Hier se firent les fiançailles de M. de Montbazon et de Mlle de Bouillon. Il avoit été dit que ce seroit dans le cabinet du Roi, et que Mlle de Bouillon n'iroit point chez Mesdames, mais seulement chez la Reine; qu'elle suivroit ensuite chez le Roi. Tout cela fut changé quelque temps après, et il fut réglé que ce seroit dans la pièce qui est avant la chambre du Roi, qu'on appelle l'Œil-de-Bœuf, et

que Mlle de Bouillon iroit d'abord chez Mesdames et qu'elle les suivroit chez la Reine. Cela s'exécuta ainsi ; ce fut après le salut. On avoit mis une table dans le fond de l'Œil-de-Bœuf auprès de la cheminée. Le Roi étoit suivi de M. le Dauphin, de M. le comte de Charolois, M. le prince de Dombes et M. le duc de Penthièvre. Il y avoit chez la Reine Mme la princesse de Conty, Mlle de Sens, Mlle de Conty, Mlle de la Roche-sur-Yon; Mesdames y arrivèrent suivies de Mlle de Bouillon et de la noce. Il y avoit bien en tout cinquante dames. La Reine sortit de son appartement par son cabinet, passa par la galerie, et trouva le Roi au bout de la table, du côté droit ; elle se plaça du côté gauche. M. le Dauphin et les princes du sang, du côté du Roi, et Mesdames et les princesses du sang, du côté de la Reine. On commença par la signature du contrat. Le Roi signe toujours le premier, même avant les mariés. La Reine, les princes et princesses ayant tous signé, chacun suivant leur rang, le marié et la mariée signèrent; ensuite M. de Bouillon et Mme de Guéméné. M. de Montbazon avoit un habit de brocart d'argent, garni de dentelle d'or et un manteau de même. Mlle de Bouillon étoit aussi vêtue avec un habit noir et or et une mante de réseau d'or, portée par Mlle de Montauban. J'entendis que M. de Dreux disoit à M. de Montbazon qu'il auroit dû être vêtu de noir et or. On peut voir ce qui se passa au mariage de Mlle de Guéméné, à Fontainebleau, dont j'ai fait le détail dans le temps. Hors cette différence sur l'habillement, la cérémonie me parut la même. Après la signature, M. le cardinal de Rohan arriva, précédé de plusieurs prêtres, parmi lesquels étoit le curé de Notre-Dame ; il avoit passé par la chambre du Roi ; il arriva par le milieu, vis-à-vis le Roi, et fit la cérémonie à l'ordinaire. Après quoi, la Reine se retira chez elle suivie de toutes les dames; le Roi resta à sa place jusqu'à ce que toutes les dames fussent parties. M. de Montbazon étoit à la droite et Mlle de Bouillon à la gauche, suivant l'usage ordinaire. M. de

Guéméné, père du marié, n'a pas paru, ni dans cette cérémonie, ni dans tout ce qui a regardé le mariage. Il est interdit, et personne ne le voit.

Hier, il y eut bal en masque chez M. le Dauphin : le bal commença à dix heures. Le Roi y fut à peu près dans ce temps là ; il y arriva sans être masqué, et ne se mit point dans un fauteuil ; il y a resté jusqu'à minuit et demi ou environ. La Reine y descendit sur les onze heures, et y resta jusqu'à environ une heure. M. le Dauphin et Mesdames y ont dansé jusqu'à deux heures. Mme de la Tournelle y étoit masquée en sœur grise.

M. de Luxembourg est arrivé ici il y a déjà plusieurs jours ; le jour même qu'il vint à Versailles, le Roi le fit monter dans ses petits appartements, où il dîna avec lui et M. de Meuse. Avant le dîner, il fut près d'une petite demi-heure tête à tête avec le Roi, lui parla beaucoup de Prague, mais sans lui nommer les noms ni de M. de Broglie ni de M. de Belle-Isle, à ce que M. de Luxembourg a dit depuis.

M. de Belle-Isle devoit arriver ici du 20 au 22. M. Amelot lui a dépêché un courrier à Francfort, qui doit, à ce qu'il dit, retarder son départ de cette ville de trois ou quatre jours au plus.

On continue toujours ici à tenir de mauvais discours sur M. de Belle-Isle ; le mauvais succès de nos armées en Allemagne, même l'état fâcheux où se trouve l'armée de Bavière, qui dépérit tous les jours par la fatigue et les maladies, tout retombe sur M. de Belle-Isle, comme l'auteur, dit-on, de cette entreprise. Le déchaînement va si loin que les mêmes gens qui disoient qu'il faudroit lui ériger des statues, s'il trouvoit moyen de ramener en France l'armée enfermée dans Prague, disent aujourd'hui que c'est une entreprise mal concertée et une fuite indigne du nom françois.

Le Roi donna ordre hier à MM. de Soubise et de Picquigny d'assembler les gendarmes et chevau-légers au

15 du mois prochain ; aujourd'hui il a travaillé avec M. de Biron et ensuite seul avec M. d'Argenson. Il se trouva un peu mal à la messe hier, et a pris médecine aujourd'hui.

Du mardi 19, *Versailles.* — M[me] de Chaulnes et M[me] de Sassenage vinrent hier ici faire leur révérence au Roi. M[me] de Chaulnes ayant été incommodée n'avoit point vu le Roi depuis que S. M. a donné le gouvernement d'Amiens à M. de Picquigny. M[me] de Sassenage est venue faire sa révérence, à cause de la mort de sa belle-mère. Comme elles ont désiré toutes deux que M[me] de Luynes fût avec elles, M[me] de Luynes y a consenti avec plaisir, mais c'est elle qui les a présentées ; cela ne se pouvoit faire autrement à cause de sa place.

Le contrat de mariage de M. l'Aubespine avec M[lle] de Sully a été signé ce matin.

M. de Verneuil a présenté ce matin M. le comte de Priego, grand d'Espagne, qui revient d'auprès de l'infant don Philippe. On sait que M. de Priego est M. le prince d'Havré. Il a été présenté dans le cabinet comme grand d'Espagne. M. de Verneuil m'a dit que c'étoit l'usage que les grands d'Espagne fussent présentés une fois seulement dans le cabinet.

Le Roi travailla hier jusqu'à dix heures du soir avec M. d'Argenson, et doit y travailler encore aujourd'hui ; on croit qu'il s'agit de la promotion, mais rien ne transpire jusqu'à présent. Hier, au sortir du travail, M. d'Argenson fut chez la Reine.

Aujourd'hui le Roi a vu les étrangers pour la première fois depuis la mort de M. le Cardinal.

Du jeudi 21, *Versailles.* — Hier matin on apprit la mort de M[me] l'abbesse de Chelles ; elle mourut avant-hier, de la petite vérole ; elle étoit fille de feu M. le duc d'Orléans. M. le duc de Chartres devoit venir rendre compte ici au Roi de cette nouvelle ; n'ayant pas pu venir hier, ce fut M. le comte de la Marche qui en fit part à S. M., au

retour de la chasse pendant le débotter. Feu M^me la princesse de Conty, mère de M. le comte de la Marche, étoit la propre sœur de M^me de Chelles.

Hier matin, le Roi dit à son lever à M. de Biron qu'il étoit lieutenant général, à MM. de Souvré, d'Armentières et de Bissy qu'ils étoient maréchaux de camp, et à M. le comte de Noailles qu'il étoit brigadier. Cette déclaration, à la suite de deux jours de travail avec M. d'Argenson, dont j'ai parlé ci-dessus, fit juger qu'il y avoit une promotion. Tout le monde courut chez M. d'Argenson, après que le Roi fut parti pour la chasse ; mais la porte étoit fermée, sans que personne y pût pénétrer. On crut trouver quelques éclaircissements aux bureaux de la guerre, mais les bureaux étoient absolument fermés ; ainsi chacun demeura dans l'attente et dans l'inquiétude de son sort jusqu'à cinq ou six heures du soir. Le Roi revint assez tard de la chasse, et ce ne fut qu'après qu'il fut entièrement habillé qu'il travailla quelques moments avec M. d'Argenson, c'est-à-dire qu'il vérifia un brouillon de liste et signa celle qui sert de règle à la promotion. Il paroît par cette liste que l'on a suivi exactement l'ordre du tableau sans que ceux qui ont mieux fait que les autres aient aucune distinction. Comme on ne peut pas dire que ce soit le combat de Sahay, ni les blessures de mon fils, qui aient décidé en sa faveur, il faut juger que c'est le seul titre de sa charge, de même que pour M. de Bissy.

Hier il y eut bal en masque chez Mesdames. La Reine y fut sur les onze heures, sans être masquée ni personne de sa suite. M. le Dauphin étoit masqué et toute sa suite, hors M. de Châtillon. Le Roi y fut à deux heures et y a resté jusqu'à environ cinq heures; il étoit masqué, ainsi que tous ceux qui avoient l'honneur de le suivre. Ce matin le Roi n'a été à la messe qu'à une heure et demie. La Reine a entendu la sienne auparavant; et quoique l'on ait dit la messe au grand autel, et que par conséquent

l'on fut sûr qu'elle seroit finie avant celle du Roi, il n'y a cependant point eu de musique.

Du vendredi 22, *Versailles.* — Il y a déjà plusieurs jours que M. le comte de Saxe est venu ici ; on croit qu'il a été envoyé par M. le maréchal de Broglie ; lundi dernier il eut une conversation avec le Roi, dans son cabinet, en présence de M. d'Argenson.

Du samedi 23, *Versailles.* — Hier vendredi, suivant l'usage établi, le Roi travailla avec M. de Mirepoix, et nomma à plusieurs bénéfices vacants, comme on peut voir par la liste ci-jointe. S. M. donne à M. l'évêque de Mirepoix (1) l'abbaye de Corbie, qui étoit aux œconomats (2) depuis longtemps, et cette grâce fut accompagnée de beaucoup de marques de bonté. Cette abbaye vaut au moins 55,000 livres. M. de Mirepoix avoit l'abbaye de Saint-Mansut, diocèse de Toul, qui vaut 20 à 25,000 livres et qu'il remet au Roi, ne voulant garder qu'un bénéfice. Les jours qu'il y aura quelques ordres à donner pour les œconomats, M. de Muy en rendra compte à S. M. en présence de M. de Mirepoix. Le Roi lui a dit de se concerter avec M. de Mirepoix pour le travail des œconomats.

Feu M. le Cardinal avoit trois secrétaires : le sieur Duparc, le sieur de Monglas et le sieur Gérard ; celui-ci étoit chargé de la feuille des bénéfices. S. M. a donné 4,000 livres de pension au premier et 1,000 écus à chacun des deux derniers.

Les princes et princesses du sang ont pris le deuil de Mme de Chelles ; ils avoient demandé permission au Roi de faire sur cela ce que feroit M. le duc d'Orléans, et M. le duc d'Orléans a pris le deuil, quoique le Roi ne l'ait point pris. Comme il y a peu d'exemples de religieuses dans la famille royale, le Roi ne sachant pas lui-même

---

(1) Boyer.

(2) *Œconomat*, régie, gouvernement de biens. Cette abbaye est en régie, en œconomat, il n'y a point de titulaire. (*Dict. de Trévoux.*)

quel étoit l'usage en pareil cas, il a chargé M. de Dreux de faire les recherches nécessaires et de lui en rendre compte.

M. le Dauphin a un peu de rhume et de fièvre depuis hier, ce qui empêche les bals. Ces rhumes sont une maladie qui court beaucoup et qui est répandue dans tout le royaume. Le Roi disoit il y a quelques jours qu'à Aix le Parlement avoit cessé de s'assembler, à cause de cette maladie, n'y ayant ni procureur ni avocats pour plaider.

Le nonce du Pape est malade à Paris; le Roi a envoyé M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, savoir de ses nouvelles.

Le Roi a nommé à l'abbaye de Corbie M. l'évêque de Mirepoix, précepteur de M. le Dauphin (1);

A l'abbaye de Luxeuil, l'abbé de Clermont-Tonnerre (2);

A l'abbaye de Sainte-Croix de Bordeaux, l'abbé de Laval;

A Saint-Volusien de Foix, l'abbé de Breteuil;

A Saint-Vincent du Bourg, l'abbé de Bragelone, grand-vicaire de Beauvais;

A Nizors, l'abbé de Montesquieu, doyen de Saint-Seurin de Bordeaux;

A la Madeleine de Châteaudun, l'abbé Vidaud de la Tour;

Au prieuré de Leroux, diocèse de Luçon, l'abbé Dupré;

A l'abbaye de Panthemont, M^me de Béthizy de Mézières.

Du mardi gras 26, Versailles. — Avant-hier, le Roi partit pour la Meutte; il ne reviendra que ce soir après souper. Les dames de ce voyage sont les trois sœurs, M^me d'Antin, M^me de Boufflers.

Avant-hier M. l'abbé de la Garlaye, nommé à l'évêché

(1) Cette nomination a été fort approuvée du public. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Lorsque M. de Mirepoix proposa au Roi l'abbé de Clermont, le Roi dit: « J'y consens volontiers, son père m'a bien servi. » Cet abbé de Clermont est fils de M. de Clermont, mestre de camp général de la cavalerie. (*Note du duc de Luynes.*)

de Clermont, fut sacré ici à la paroisse Notre-Dame par M. le cardinal de Tencin ; les deux évêques assistants étoient M. l'évêque de Mâcon et M. l'évêque de Langres.

Hier la Reine, suivant son usage ordinaire, à cause des prières de quarante heures, fut entendre le salut à la paroisse Notre-Dame. M. l'archevêque de Rouen, son grand-aumônier, étant malade, ne put la suivre. Quoique le grand ni le premier aumônier de la Reine n'aient point de place dans le carrosse des écuyers, cependant un usage de politesse s'est introduit, dans l'occasion de petites courses comme celle-ci, que lorsque ces messieurs demandoient une place on se faisoit un plaisir de les y recevoir ; dans ce cas-là même ils se mettent à la droite dans le fond, comme à la place d'honneur. M. le cardinal de Fleury y a été plusieurs fois de cette manière, et M. l'archevêque de Rouen. C'est le premier écuyer à qui l'on demande les places dans le carrosse, comme étant seul en droit d'en disposer ; en son absence, c'est l'écuyer de quartier, et en l'absence de celui-ci, c'est l'écuyer cavalcadour. Le chevalier d'honneur a toujours sa place de droit dans le carrosse et dans le fond ; mais il n'a nulle autorité pour les places dans le carrosse. L'écuyer cavalcadour alloit à cheval autrefois, et ce n'est que depuis peu que l'usage s'est introduit peu à peu d'aller dans le carrosse. J'ai marqué ci-dessus que le premier médecin y a aussi obtenu une place. M. de Tessé, premier écuyer, étant incommodé hier, ne put pas suivre la Reine ; l'écuyer de quartier étoit absent ; il n'y avoit donc pour les places du fond que M. de la Mothe, chevalier d'honneur ; et M. de Farges, écuyer cavalcadour, se seroit vraisemblablement mis à côté de lui. Feu M. de Nangis avoit toujours trouvé mauvais que même l'écuyer de quartier voulût se mettre dans le fond, à côté de lui, en l'absence du premier écuyer ; il avoit représenté les droits de sa charge et les anciens usages, et avoit obtenu une décision telle qu'il la désiroit. Les écuyers de quartier, blessés de cette dé-

cision, avoient fait leurs représentations que comme représentants le premier écuyer, et ayant place dans le carrosse, ils devoient avoir la place du fond. Ces représentations avoient été écoutées, et on avoit trouvé qu'ils avoient raison. L'une ou l'autre de ces décisions étoit fort égale à la Reine; mais ce qui ne lui étoit pas indifférent, c'étoit de voir arriver un fait contraire à ce qui avoit été décidé en faveur du maréchal de Nangis, dont elle savoit les intentions. M. de la Mothe, de son côté, désiroit que, sans donner occasion à aucune dispute, l'écuyer cavalcadour ne fût pas dans le fond auprès de lui. Dans ces circonstances, on proposa hier à M. l'abbé de Fleury, premier aumônier, de demander une place dans le carrosse des écuyers pour suivre la Reine à la paroisse; il fut dit qu'il s'adresseroit, suivant la règle, à l'écuyer cavalcadour, à cause de l'absence de l'écuyer de quartier. En cas qu'il y eût quelque difficulté, il fut résolu que l'on diroit que c'étoit l'intention de la Reine. M. l'abbé de Fleury s'adressa à M. de Farges, qui consentit avec plaisir à cette proposition; et en conséquence M. l'abbé de Fleury monta dans le carrosse à côté de M. de la Mothe, et M. de Farges sur le devant. M. de Fleury auroit dû se mettre à la droite, on l'en avoit même averti; mais comme c'est la première fois qu'il y montoit, il fut apparemment embarrassé, et se mit à la gauche. La Reine n'avoit point été à la paroisse depuis la mort de M. de Nangis et de Mme de Mazarin. Le corps de Mme de Mazarin est enterré à la paroisse; ce fut un grand sujet d'affliction pour la Reine, qui répandit beaucoup de larmes.

MARS.

Souper dans les cabinets. — Intendances données. — M. de Coulonges. — Mort du chevalier d'Hautefort et de Mme de Tournon. — La duchesse de Choiseul. — Le maréchal de Belle-Isle est reçu par le Roi. — Lettre de

Voltaire. — Deuil de l'abbesse de Chelles. — Mort de M. Bignon. — Le comte de Saxe. — Le maréchal de Belle-Isle et les officiers généraux. — Retour du duc de Chevreuse. — Mort du maréchal d'Asfeldt. — Présents de la czarine à M. de la Chétardie. — Mort de M. d'Hautefort-Bozein. — Entrée au conseil du maréchal de Noailles. — Retour du prince de Conty. — Nouvelles grâces accordées à la famille du cardinal de Fleury. — Le prince de Conty soupe dans les cabinets. — Direction des fortifications. — Détails sur le maréchal de Belle-Isle et sur le siége de Prague. — Gouvernements donnés ; M. de Danois. — Dignité de prince de l'Empire. — MM. de Saint-Pern et de Castellane. — Conduite du duc de Chevreuse avec le maréchal de Broglie. — Mort de l'abbé Bignon et de M. de Brienne. — M^me^ de Corronini. — Compagnie des chevau-légers. — Gouvernements et places de conseiller d'État donnés. — M. d'Aubigné ; nouveaux détails sur l'armée de M. de Belle-Isle. — Habitudes du Roi. — Appartements donnés. — Le duc de Saint-Simon ne vient plus à la Cour ; ses revenus ; son caractère. — Conversation du Roi avec M. de Meuse. — Les officiers généraux du parti de M. de Belle-Isle restent sans emploi. — Mort de la duchesse de Rohan. — M^me^ de Mailly. — Chasse du Roi à Fausse-Repose ; incident. — Présentations ; M. de la Tour d'Auvergne. — Mariages. — Élection de l'évêque de Bayeux à l'Académie française.

Du vendredi 1^er^ *mars.* — Mardi dernier, la Reine fut encore à la paroisse pour le salut ; mais M. de Tessé la suivit, et se mit à côté de M. de la Mothe, et M. l'abbé de Fleury n'y fut point. Le même jour, le Roi revint de la Meutte après souper. Il n'a point été au bal. M^me^ de la Tournelle, qui est malade, et M^me^ d'Antin n'y ont point été non plus ; les trois autres dames y furent lundi avec cinq hommes, dans un carrosse de remise à deux chevaux. Mercredi, on comptoit qu'il y auroit grand couvert le soir, comme à l'ordinaire, le Roi n'allant point à la chasse, mais il n'y en eut point ; le Roi soupa dans sa chambre en maigre, à neuf heures. Il paroît qu'il a remarqué cette année plus que les autres le désagrément de souper avec la Reine pendant qu'elle ne fait que collation.

Hier, il y eut souper dans les cabinets. M^me^ de la Tournelle, qui avoit été malade depuis deux ou trois jours, y descendit avec ses deux sœurs ; il n'y avoit point d'autres dames.

Il y a déjà deux ou trois jours que le Roi a nommé M. de Séchelles intendant de Lille, et M. de la Grandville

intendant de Strasbourg. M. de la Grandville étoit intendant de l'armée de Westphalie, et est actuellement en Bavière. M. de Séchelles étoit intendant de l'armée de Bohême. Celui-ci revint ici il y a trois ou quatre jours. M. d'Argenson le présenta au Roi, dans le cabinet; c'est l'usage pour les intendants, et cela parce que c'est un secrétaire d'État qui les présente. M. de Séchelles s'est acquitté supérieurement de l'emploi dont il a été chargé. Le Roi lui fit quelques questions sur Prague; M. d'Argenson prit la parole, et dit ce qu'il convenoit sur la difficulté de l'ouvrage dont M. de Séchelles avoit été chargé; le Roi répondit avec bonté : « Tout autre que lui y auroit été embarrassé ».

M. de Belle-Isle doit arriver demain après dîner. On ne sait point encore s'il commandera une armée, ni dans quel lieu. Ce qui est certain, c'est que M. le maréchal de Noailles doit partir incessamment, et que personne ne dit où il va. Il y a déjà quelques-uns des officiers généraux qui sont instruits de leur destination.

J'ai oublié de marquer ci-dessus qu'il y a environ un mois qu'un grand homme, avec l'ordre de Pologne, nommé M. de Coulonges, vint ici trouver M. le duc de Châtillon et le prier de le présenter à M. le Dauphin; M. de Châtillon lui demanda s'il avoit été présenté au Roi; M. de Coulonges lui répondit que non, mais qu'il avoit l'honneur de faire sa cour à S. M., qui avoit demandé son nom et qu'on lui avoit nommé. M. de Châtillon lui dit que cela étant, il n'avoit qu'à se trouver au dîner de M. le Dauphin; que si M. le Dauphin faisoit quelques questions sur lui, il lui diroit son nom. M. de Coulonges avoit fait connoissance avec M. le baron de Sickem, en Allemagne, et l'avoit prié de l'amener ici avec lui; M. de Sickem l'avoit présenté dans plusieurs endroits, ne doutant pas que ce ne fût un homme connu. On a su depuis que c'étoit un aventurier; on a même cherché à l'arrêter, mais il s'est échappé.

Du dimanche 3.— Il y a déjà quelques jours que M. le chevalier d'Hautefort est mort; il avoit été premier écuyer de Mme la duchesse de Berry, dont il portoit toujours la livrée.

Mme de Tournon mourut il y a trois ou quatre jours; elle avoit épousé en premières noces M. du Brossay; elle avoit été d'une figure fort agréable et avoit beaucoup fait parler d'elle. Elle étoit sœur de feu MM. les duc et chevalier de la Vallière et de Mme la duchesse de Choiseul, première femme de M. le duc de Choiseul. Mme de Choiseul étoit aussi d'une figure charmante; on sait assez tous les discours qui ont été tenus sur elle. M. le comte d'Albert, aujourd'hui prince de Grimberghen, est un de ceux dont on parloit le plus. M. le duc de Choiseul, qui l'aimoit, malgré sa mauvaise conduite, a eu longtemps une lettre de cachet pour l'envoyer dans ses terres, sans avoir voulu jamais en faire usage; cependant, dans les derniers temps de sa vie il ne la voyoit plus. Lorsqu'elle tomba malade de la maladie dont elle mourut, elle demanda avec empressement à le voir; M. le duc de Choiseul demanda conseil aux gens les plus sages et les plus éclairés, et ce fut par leur avis qu'il refusa de la voir; il savoit qu'elle étoit accouchée d'une fille que l'on vouloit faire passer sous son nom, et que le projet étoit de la lui faire reconnoître. Cette fille a été connue sous le nom de Mlle de Saint-Cyr, et ayant demandé en justice à être reconnue pour Mlle de Choiseul, elle gagna son procès contre M. de la Vallière; mais elle mourut peu de temps après.

Il y a environ quinze jours ou trois semaines que M. de Meuse a la goutte, sans pouvoir sortir de sa chambre; depuis ce temps le Roi a toujours dîné seul. Vendredi dernier, S. M. ne fut point à la chasse et soupa seul dans sa chambre, comme le mercredi d'auparavant; aujourd'hui dimanche il soupe au grand couvert.

L'affaire des Espagnols en Italie n'est pas encore bien éclaircie; on verra par les nouvelles détaillées qui sont

à la fin de ce livre que chacun des deux partis en parle différemment.

M. le maréchal de Belle-Isle a couché la nuit dernière à Dammartin, et sans entrer dans Paris est arrivé ici aujourd'hui ; il a été descendre chez M. Amelot, avec lequel il a été enfermé quelque temps. De là il a été chez M. d'Argenson. Immédiatement après le salut, M. Amelot est venu chez le Roi et est entré dans le cabinet ; tout le monde a sorti de la chambre et on a fermé les portes. M. de Belle-Isle est arrivé un moment après ; on l'a fait entrer dans la chambre, où il a attendu moins d'un demi-quart d'heure. De là il est entré dans le cabinet; le Roi l'a fait asseoir, et a travaillé avec lui et M. Amelot pendant près de deux heures. Comme c'est aujourd'hui le jour du travail de M. le contrôleur général, le Roi a retardé son souper d'une demi-heure. M. de Belle-Isle m'a dit que le Roi l'avoit très-bien reçu et lui avoit parlé avec beaucoup de bonté.

Il paroît depuis quelques jours une lettre de Voltaire écrite à un ami. Quoiqu'elle soit très-bien écrite, il y a lieu de croire qu'elle ne fera changer de sentiment personne (1).

---

(1) *Copie d'une lettre de Voltaire.*

« Il y a longtemps, monsieur, que je suis persécuté par la calomnie et que je la pardonne. Je sais assez que depuis les Socrate jusqu'aux Descarte, tous ceux qui ont eu un peu de succès ont eu à combattre les fureurs de l'envie; quand on n'a pu attaquer leurs ouvrages ni leurs mœurs, on s'est vengé en attaquant leur religion.

« Grâces au ciel, la mienne m'apprend qu'il faut savoir souffrir. Le Dieu qui l'a fondée fut, dès qu'il daigna être homme, le plus persécuté de tous les hommes. Après un tel exemple, c'est presque un crime de se plaindre ; corrigeons nos fautes, et soumettons-nous à la tribulation comme à la mort. Un honnête homme peut à la vérité se défendre, il le doit même, non pour la vaine satisfaction d'imposer silence à l'imposture, mais pour rendre gloire à la vérité ! Je peux donc dire devant Dieu, qui m'écoute, que je suis bon citoyen et vrai catholique, et je le dis uniquement parce que je l'ai toujours été de cœur. Je n'ai pas écrit une page qui ne respire l'humanité, et j'en ai écrit

Du mardi 5. — Le Roi a pris aujourd'hui le deuil de Mme de Chelles; on le portera onze jours. M. le duc de Fleury, premier gentilhomme de la chambre, vint avant-hier le dire à Mme de Luynes.

L'on sait chaque jour la destination des officiers généraux pour cette année. M. le maréchal de Noailles commandera depuis le Rhin jusqu'à la mer; M. le maréchal de Broglie reste en Bavière; M. de Coigny retourne commander les dragons en Bavière.

Le Roi soupa hier dans ses cabinets; il n'y avoit de dames que Mme de la Tournelle et Mme de Lauraguais.

Du samedi 9, *à Paris*. — J'ai parlé ci-dessus du deuil de Mme de Chelles; ce deuil a donné occasion à bien des mouvements différents. M. le duc d'Orléans l'a pris sans en parler au Roi; Mme la Duchesse a demandé la permission au Roi pour le prendre; Mme la comtesse de Toulouse et M. le duc de Penthièvre n'ont pas voulu le prendre. Le Roi ne vouloit point prendre le deuil, disant que ce n'étoit point l'usage de le porter des religieuses; que Mmes de Rohan ne l'avoient point pris de Mme de Panthemont. M. le duc d'Orléans a fait différentes représentations, et en particulier sur l'obligation où il se trouvoit de quitter

---

beaucoup qui sont sanctifiées par la religion. Le poëme de *La Henriade* n'est d'un bout à l'autre que l'éloge de la vertu qui se soumet à la Providence; j'espère qu'en cela ma vie ressemblera toujours à mes écrits.

« Je n'ai jamais surtout souillé ces éloges de la vertu par aucun espoir de récompense, et je n'en veux aucune que celle d'être connu pour ce que je suis.

« Mes ennemis me reprochent je ne sais quelles lettres philosophiques. J'ai écrit plusieurs lettres à mes amis, mais jamais je ne les ai intitulées de ce titre fastueux. La plupart de celles qu'on a imprimées sous mon nom ne sont point de moi, et j'ai des preuves qui le démontrent. J'avois lu à M. le cardinal de Fleury celles qu'on a indignement falsifiées; il savoit très-bien distinguer ce qui étoit de moi d'avec ce qui n'en étoit pas. Il daignoit m'estimer; et surtout dans les derniers temps de sa vie, ayant reconnu une calomnie infâme dont on m'avoit noirci au sujet d'une prétendue lettre au roi de Prusse, il m'en aima davantage.

« Les calomniateurs baissent à mesure qu'ils persécutent; mais les gens de bien se croyent obligés de chérir ceux dont ils ont reconnu l'innocence. »

le deuil si le Roi ne vouloit pas le prendre, ajoutant que MM. de la Rochefoucauld et de Lorraine l'avoient porté pour des abbesses de Montmartre et de Jouarre; enfin, le Roi, par bonté pour M. le duc d'Orléans et pour ne pas l'obliger à quitter le deuil, s'est déterminé à le prendre. Il a fait écrire à M. le duc d'Orléans, par M. de Maurepas, qu'il avoit eu tort de prendre le deuil sans sa permission, mais que malgré cela il vouloit bien ne pas lui donner le désagrément de le quitter, qu'il alloit le prendre lui-même.

M. Bignon mourut avant-hier; il étoit intendant de Soissons et avoit fait les fonctions d'intendant de l'armée de Flandre l'année passée.

M. de Séchelles remercia le Roi hier matin pour la place d'intendant de Lille; il sera cette année intendant de l'armée que commande M. le maréchal de Noailles.

On fait revenir de l'armée de Bavière tous les lieutenants généraux qui sont plus anciens que M. le comte de Saxe, de sorte qu'il sera le premier. M. le comte de Saxe est reparti depuis trois jours pour se rendre à cette armée; le Roi l'a parfaitement bien traité ici; il lui a permis de lever un régiment de hullans, qui sera de 1,000 hommes en tout. Ce sont les meilleures troupes à opposer aux hussards. Le Roi a donné parole à M. le comte de Saxe que ce régiment ne seroit pas entièrement réformé à la paix, qu'il en conserveroit toujours 600, et lui a promis une pension pour le dédommager lorsque cette réforme seroit faite; d'ailleurs, S. M. a assuré M. le comte de Saxe qu'il lui donneroit toujours avec plaisir toutes sortes de marques de bonté.

M. le maréchal de Belle-Isle fut hier au lever du Roi, qui lui parla davantage qu'il n'avoit fait la dernière fois. Après la messe il travailla avec S. M. près de deux heures et demie, en présence de M. d'Argenson. Il rendit compte de tout ce qu'il avoit fait depuis qu'il avoit l'honneur de commander l'armée. Il avoit apporté un plan de sa route de Prague à Egra; il le montra au Roi, qui l'examina avec

beaucoup d'attention et lui fit plusieurs questions. M. de Belle-Isle paroît très-touché des bontés que le Roi lui marqua dans ce travail.

La liste des officiers généraux qui doivent servir dans l'armée de M. de Noailles n'est pas encore arrêtée; cependant plusieurs savent déjà leur sort. Jusqu'à présent, de sept lieutenants généraux qui servoient dans l'armée de M. de Belle-Isle, il n'y en a qu'un destiné pour aller en Bavière, c'est M. du Chayla; M. de Clermont, quoique mestre de camp de la cavalerie, n'est point employé. M. de la Fare, M. d'Apchier, M. d'Aubigné, M. de Sandricourt, M. le comte de Bavière, M. le chevalier de Belle-Isle ne sont point employés non plus. Dans les maréchaux de camp, M. de Beauvau, quoique inspecteur de cavalerie, n'est point employé jusqu'à présent. Ce traitement est d'autant plus singulier qu'il ne paroît pas s'accorder avec plusieurs autres circonstances : M. d'Argenson avoit écrit à M. de Belle-Isle, de la part du Roi, dans le mois de janvier, une lettre par laquelle il lui marquoit qu'il fît savoir aux officiers généraux qui servoient sous ses ordres combien le Roi étoit content de leurs services. Par une seconde lettre, écrite peu de jours après, M. d'Argenson mandoit le traitement que le Roi feroit aux officiers généraux; que ce traitement, ainsi que leurs appointements, dureroit jusqu'au 1er avril, ajoutant qu'avant ce temps S. M. leur feroit savoir leur destination. D'ailleurs on peut avoir remarqué ce que j'ai écrit ci-dessus, que lorsque M. de Mirepoix proposa le fils de M. de Clermont pour une abbaye, le Roi dit qu'il y consentoit volontiers, que le père l'avoit bien servi. M. de la Fare, qui fit sa révérence avant-hier, fut très-bien reçu; il étoit hier au lever du Roi, et S. M. lui parla avec bonté. Cependant il sembleroit que l'on s'est peu soucié d'employer tous les amis de M. de Belle-Isle; l'on prétend même que M. de Luxembourg et M. de Boufflers ne l'auroient pas été si M. de Noailles ne les avoit demandés.

Mon fils arriva avant-hier matin; il a conduit jusqu'au Rhin la division qu'il commandoit; il a été de là à Francfort faire sa cour à l'empereur, qui avoit paru le désirer. L'empereur lui a fait l'honneur de l'embrasser, et lui a donné toutes sortes de marques de bonté. De Francfort il est venu voir une partie de sa division à Landau et l'autre à Wissembourg. Il dit que des deux princesses, filles de l'empereur, l'aînée n'est point belle, mais qu'elle plaît infiniment, et que la seconde est fort belle. Mon fils eut l'honneur de faire hier matin sa révérence au Roi, et fut reçu de S. M. avec toutes sortes de marques de bonté.

M. le maréchal d'Asfeld mourut avant-hier; il étoit directeur général des fortifications et gouverneur de Strasbourg. Le gouvernement de Strasbourg a été donné à M. le maréchal de Broglie (1); les fortifications ont été réunies aux deux secrétaires d'État de la guerre et de la marine.

M. de la Chétardie m'apporta ici il y a quelques jours les présents que lui a faits la czarine. Il y a un diamant qui pèse 104 grains, et qui est fort blanc; une croix de l'ordre de Sainte-Anne; une croix et une plaque de l'ordre de Saint-André; le tout de diamants, qui paroissent fort beaux. Il y a aussi une tabatière d'or, d'une forme singulière, assez plate, garnie de diamants en dessus, et dans le milieu une fort grande émeraude; en dedans il y a un portrait de l'impératrice, entouré de diamants fort bien choisis et surmonté d'une couronne de diamants. Le gros diamant qui est monté en bague étoit dans la tabatière. M. de la Chétardie avoit déjà pris congé de l'impératrice et étoit même parti lorsqu'elle le rappela et lui donna cette tabatière, en lui disant que c'étoit la princesse Élisabeth qui l'avoit chargé de lui remettre ce présent.

Du lundi 11, *Paris*. — M. d'Hautefort-Bozein mourut

(1) M. de Broglie rend le gouvernement de Bergues Saint-Vinox, au moyen de quoi il ne gagne qu'environ 7 ou 8,000 livres de rente. (*Note du duc de Luynes.*)

avant-hier ; il étoit fort âgé ; il avoit été attaché longtemps à M. le comte de Toulouse, qui l'avoit fait son premier écuyer après la mort de M. le marquis d'Hautefort, son cousin, père de M. d'Hautefort d'aujourd'hui. Il étoit lieutenant général de 1718. Il y avoit déjà plusieurs années qu'il étoit gouverneur de Saint-Malo, qui vaut 20,000 livres au moins.

M. le maréchal de Noailles entra hier au conseil ; on prétend que cette place lui étoit promise dès l'année passée, et que c'étoit un arrangement fait par feu M. le Cardinal.

M. le prince de Conty revint de Bavière la nuit d'avant-hier à hier, et fit sa révérence au Roi hier après le salut ; on dit qu'il s'en retournera dans quinze jours. Il s'est acquis une estime et une considération infinie par sa valeur, sa grande volonté et son application.

Nous apprîmes hier que le Roi a donné le gouvernement de Guise à M. de Montal, lieutenant général.

Avant-hier, après souper, le Roi retourna de la Meutte à Versailles ; il n'a couché qu'une nuit à la Meutte ; il n'y avoit de dames à ce voyage que les trois sœurs.

Le Roi fit samedi la revue des gardes françoises et suisses, dans la plaine des Sablons.

Mon fils a reçu ce matin sa lettre de service ; il est employé comme maréchal de camp dans l'armée commandée par M. le maréchal de Noailles.

Mardi 12. — J'appris hier en arrivant de Paris les nouvelles grâces que le Roi vient d'accorder à la famille de M. le cardinal de Fleury : 1,000 écus de rentes viagères à M^me^ la duchesse de Fleury la mère ; à M^lle^ de Fleury, qui est à marier, 20,000 livres de rente ; elle avoit déjà 5 ou 6,000 livres de rente des bienfaits du Roi. M. de Saint-Florentin a payé les 20,000 écus pour la charge, ce qui fait encore 1,000 écus de rente ; le Roi s'étoit chargé de donner à M^lle^ de Fleury, comme je l'ai marqué ci-dessus, le surplus du prix de ladite charge sur le pied de 50,000 écus, qui est le plus haut prix où elle ait été portée ; au

lieu de cela, par une grâce nouvelle, le Roi lui fait 20,000 livres de rente en réunissant toutes les sommes ci-dessus, et c'est en rente foncière. S. M. donne à M. le chevalier de Rocozel, frère de M. le duc Fleury le père, et oncle du premier gentilhomme de la chambre, 4,000 livres de pension ; à M. le marquis de Fleury, frère du premier gentilhomme de la chambre, 7,000 livres de rente foncière et 27,000 livres en argent ; à M^me^ de Narbonne, sœur du premier gentilhomme de la chambre, et dont le mari est exempt des gardes du corps, 6,000 livres de rente foncière et 1,000 écus de rente viagère ; à MM. les chevaliers de Fleury, qui sont chevaliers de Malte et frères du premier gentilhomme de la chambre, chacun 2,000 livres de pension.

L'affaire dont j'ai parlé de la réunion de la charge de directeur des fortifications n'est pas encore absolument terminée ; ce qui forme quelque embarras, c'est l'inégalité des fonds destinés pour chacun des départements, et la nécessité où l'on se trouve quelquefois de faire plus de dépense dans un département que dans un autre ; par exemple, il n'y a que 50,000 écus de fonds pour l'entretien des fortifications des places maritimes, et l'on a dépensé quelquefois trois ou quatre fois cette somme.

Du mercredi 13, *Versailles.* — Le Roi fut avant-hier à la chasse, et soupa dans ses cabinets au retour de la chasse; il n'y avoit de dames que M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais.

Hier c'étoit jour de sermon; le Roi n'y avoit point été vendredi dernier, qui est le jour qu'il partit pour la Meutte. La Reine y fut seule ce jour-là, et le prédicateur lui fit un petit compliment à la fin de son exorde, suivant l'usage, et le compliment fut fort approuvé. Hier, le Roi fut au sermon, et soupa encore dans ses cabinets avec trois ou quatre hommes. M. le prince de Conty, qui a été reçu parfaitement bien du Roi, soupa hier et avant-hier dans les cabinets ; il est maigri et fort changé. Ces deux jours der-

niers il y a eu du gras dans les cabinets pour les deux dames et pour M. le prince de Conty ; c'est ce qu'on n'avoit point encore vu. Hier devoit être regardé comme un souper particulier, mais lundi il y avoit quatorze personnes.

On parle diversement sur le voyage de M. le prince de Conty ici. Beaucoup de gens croyent que les plaintes faites par l'Empereur contre M. le maréchal de Broglie, et contenues dans une lettre écrite par S. M. I. directement au Roi, et l'incompatibilité de ce général avec M. de Seckendorf, qui est le seul homme que l'Empereur puisse mettre à la tête de ses troupes, ont mis dans la nécessité de songer à un autre arrangement. On dit que M. le maréchal de Broglie reviendra, et qu'il n'est pas même éloigné de le désirer, ayant obtenu ce qu'il souhaitoit. On ajoute que M. le prince de Conty va commander l'armée, ayant sous ses ordres M. le comte de Saxe. Cependant voici ce qui s'est passé sur cette affaire et qui est certainement vrai. M^me^ la princesse de Conty, fort en peine de la santé de son fils, et se servant de cette raison, soit que ce fût la seule, soit qu'elle en eût d'autres, avoit écrit au Roi (et je crois même plusieurs fois) pour lui demander un moment d'audience, l'assurant qu'elle n'avoit à lui parler que pour M. son fils. Le lendemain de la mort de M. le Cardinal, le Roi dit à M. de Gesvres que M^me^ la princesse de Conty lui demandoit avec empressement une audience, ajoutant même la raison pour laquelle elle vouloit lui parler; apparemment que le Roi donna l'heure en même temps à M. de Gesvres pour cette audience. M. de Gesvres fut parler à M^me^ la princesse de Conty, et lui répéta ce que le Roi lui avoit dit; M^me^ la princesse de Conty répondit toujours que le Roi lui avoit ordonné de venir lui parler, et fut un peu embarrassée avec M. de Gesvres, parce qu'elle ne s'étoit pas adressée à lui pour cette audience. Enfin l'audience fut donnée dans la pièce qui est entre le cabinet ovale et l'escalier. M. de Gesvres et Champcenetz, premier valet

de chambre, restèrent dans le cabinet oval, et la porte demeura ouverte ; ils entendirent que Mme la princesse de Conty parlait beaucoup de M. son fils; effectivement elle demanda au Roi son retour, par rapport à sa santé et à ses affaires, à la condition expresse que S. M. lui permettroit d'y retourner. Comme ce même jour, ou la veille, la lettre et le mémoire de M. Chauvelin, dont j'ai parlé ci-dessus, furent donnés au Roi, le public, instruit de l'ancienne liaison de Mme la princesse de Conty avec M. Chauvelin et de l'audience qu'elle avoit eue, jugea et dit que c'étoit elle qui avoit donné le mémoire, d'autant plus que l'on ignoroit et que l'on ignore encore par qui ce mémoire a été remis; mais on peut regarder comme certain qu'elle ne remit aucun mémoire à S. M.

Il paroît constant que la réunion de la direction des fortifications aux deux secrétaires d'État est faite. Ceux qui veulent soutenir l'avantage de cette réunion disent que le même arrangement subsistoit sous Louis XIV, du temps de M. de Louvois et de M. de Seignelay ; mais on ne fait pas une observation, c'est que l'inspection générale des fortifications étoit alors exercée par un homme d'un mérite supérieur, qui étoit M. de Vauban, et que d'ailleurs cela ne subsista qu'un certain temps, M. le Pelletier de Souzy ayant été chargé en particulier des fortifications. On pourroit répliquer que ce détail n'étoit pas trop de la compétence d'un homme de robe, mais le feu Roi employoit les gens de robe pour travailler avec lui de préférence aux militaires.

Quoique M. de Séchelles ait été nommé intendant de Lille, il paroît certain que ce ne sera pas lui qui sera intendant de l'armée de M. le maréchal de Noailles, et que ce sera M. Chauvelin, intendant d'Amiens, en qui M. de Noailles a pris beaucoup de confiance dans la dernière campagne. Tous ces arrangements se font sans qu'on ait consulté en rien M. de Belle-Isle; cependant il dit qu'il ne peut avoir aucun sujet de se plaindre, qu'il a eu deux audiences

du Roi, l'une en présence de M. Amelot, l'autre en présence de M. d'Argenson; qu'il a eu le temps dans l'une et dans l'autre de rendre compte fort en détail des affaires politiques et militaires dont il a été chargé; que le Roi lui a marqué du contentement de la manière dont il s'étoit acquitté de ses ordres dans l'un et l'autre genre; qu'il ne s'est point présenté depuis devant S. M. sans en avoir reçu des marques de bonté par des questions sur sa santé; que sa sciatique est la seule raison qui ait empêché qu'il ne soit employé, ayant une lettre écrite de la main du Roi par laquelle S. M. avoit la bonté de lui demander si sa santé lui permettoit d'aller sur-le-champ prendre le commandement de l'armée de Bavière; qu'il avoit été obligé de répondre au Roi que, ne pouvant absolument monter à cheval, il ne pouvoit accepter l'honneur qu'il lui faisoit; qu'à la vérité il s'étoit trouvé obligé, malgré son état, de garder le commandement de l'armée de Bohême, mais que les circonstances étoient fort différentes; qu'il avoit commencé par demander son congé et l'avoit obtenu, et que trois jours après il avoit reçu une lettre de M. le Cardinal, portant ordre de garder le commandement de l'armée, malgré ses infirmités, le Roi ne lui demandant de faire que ce qu'il pourroit, mais jugeant sa présence absolument nécessaire. Ce fut dans le même temps qu'on lui envoya une patente pour commander l'armée, sans aucune dépendance de M. de Broglie, qui avoit obtenu, comme je l'ai marqué ci-dessus, celle de commandant général.

M. de Belle-Isle me racontoit aujourd'hui un fait qui lui est arrivé pendant le blocus de Prague, qui est assez singulier pour mériter d'être rapporté. Pendant le séjour que l'armée du Roi avoit fait en Bohême, avant que d'être renfermée dans Prague, on avoit établi des contributions; une partie avoit été payée, il en restoit encore de dû 140,000 livres. L'armée étant restée bloquée dans Prague depuis le siége, M. de Belle-Isle ne perdit point de

vue le payement de cette somme ; il trouva le moyen de faire avertir tous ceux qui devoient de payer au plus tôt ; comme la plupart avoient des effets dans leurs maisons à eux ou à leurs amis dans la ville de Prague et qu'il n'y avoit que les menaces qui pussent faire payer cette dette, il les avertit qu'il alloit faire mettre le feu à ce qui leur appartenoit s'ils ne payoient pas. Cet avertissement fit une telle impression que l'un des plus grands seigneurs de Bohême, qui avoit une grande quantité de vaisselle d'argent dans sa maison à Prague et enfermée sous clef, et qui devoit une somme de 45,000 livres de contribution, envoya aussitôt sa clef et donna ordre que l'on vendît sa vaisselle pour payer cette somme. Mais ce qui est le plus remarquable, c'est que M. le prince de Lobkowitz, commandant l'armée de la reine de Hongrie et maître alors de toute la Bohême, à la réserve des deux seules villes de Prague et d'Egra, après avoir tenté inutilement d'arrêter la rigueur avec laquelle on exigeoit lesdites contributions, par plusieurs lettres qu'il écrivit à M. de Belle-Isle et qui étoient presque toutes remplies de menaces, fut enfin obligé d'écrire sur un autre ton, et demanda que l'on ménageât les biens de son neveu, ce qui fut exécuté.

Mon fils me contoit ces jours-ci encore un autre fait que M. de Belle-Isle m'a confirmé. Comme M. de Broglie en quittant Prague n'avoit laissé dans la ville du fourrage que pour trois jours et du pain pour trois semaines et environ 25,000 écus dans le trésor de l'armée, il fallut que M. de Belle-Isle songeât à réparer la subsistance et à faire venir de l'argent. Je viens de marquer ce qu'il fit par rapport à l'argent. Outre cela, j'ai marqué dans le temps qu'il trouva moyen de remonter une partie de la cavalerie et les dragons en fort peu de jours. Il eut attention aussi de faire entrer des farines, de façon que quand il est sorti de Prague il avoit de quoi fournir l'armée de pain pendant quatre mois. Il fallut aussi songer aux four-

rages, et c'est de quoi il s'occupoit tous les jours; il fit usage des chevaux qu'il venoit de faire donner à ses troupes, et avoit trouvé moyen d'en amasser pour plus de trois mois. Mon fils, entendant raisonner M. de Belle-Isle sur la disposition d'un de ces fourrages, et usant de la liberté qu'il lui avoit donnée de lui faire quelquefois des questions, lui représenta que marchant du côté où l'on disoit qu'étoient les ennemis, sa droite lui paroissoit bien en l'air; M. de Belle-Isle trouva l'observation fort juste, et lui dit qu'il savoit bien que l'armée de M. de Lobkowitz étoit à Konigsal, qui est le côté vers lequel il marchoit, qu'il savoit même que l'avant-garde de l'armée ennemie étoit en marche et passoit la rivière; mais que M. le prince de Lobkowitz avec le reste de l'armée ne marchoit point ce jour-là; qu'il est vrai que cette avant-garde pourroit l'attaquer, mais que celui qui la commandoit ne se hasarderoit point de faire cette tentative sans avoir envoyé recevoir les ordres de M. de Lobkowitz; que quelque diligence que l'on pût faire il falloit tant de temps pour aller au quartier général et tant pour le retour, que cet intervalle de temps lui étoit plus que suffisant pour faire son fourrage sans aucun risque. Son jugement fut très-fondé, et le fourrage se passa tranquillement.

Non-seulement M. de Belle-Isle a travaillé plusieurs fois avec MM. d'Argenson et Amelot, mais il a été aussi voir les autres ministres. Après une conversation d'une demi-heure ou trois quarts d'heure avec M. de Maurepas, le même jour, M. de Maurepas dit le soir que l'extrait de la conversation qu'il avoit eue avec M. de Belle-Isle étoit qu'il n'y avoit de bien fait que ce qui avoit été fait par lui, et que tout ce que l'on feroit sans lui seroit mal.

Du jeudi 14, Versailles. Le Roi soupa hier dans sa chambre; il travailla avant souper avec M. d'Argenson. On a su ce matin qu'il y avoit trois gouvernements de donnés. Celui de Salces, qu'avoit feu M. de Nangis, a été donné à M. de Lutteaux; celui de Villefranche, qu'avoit M. le

marquis de Montal, à M. du Chayla ; le fort Barreaux, qu'avoit M. des Pontis, à M. le comte de Danois. Un quatrième, qu'avoit feu M. de Polastron, qui est Neuf-Brisach, a été donné à M. de Clermont-Gallerande. Il y a encore trois gouvernements à donner ; Berghes, que rend M. de Broglie; Saint-Malo, vacant par la mort de M. d'Hautefort; Montpellier, par celle de M. de Castries ; outre cela, il y a encore le gouvernement de Pontarlier à donner. On nommoit beaucoup M. de Richelieu pour le gouvernement de Montpellier ; mais on n'en parle plus de même, et l'on croit qu'il n'y compte plus. M. de Danois a fait aujourd'hui son remercîment au Roi ; le Roi ne lui a rien dit, mais en rentrant dans son cabinet il a dit à quelqu'un de ceux qui le suivoient : « Le gouvernement que je lui ai donné est bon, mais il le mérite bien. » Effectivement M. de Danois est homme de grande distinction ; il est lieutenant général de cette dernière promotion ; il étoit maréchal de camp de 1734. On ne peut pas oublier ce qui lui arriva à la bataille de Malplaquet. M. de Danois étoit dans le régiment du Roi; il fut blessé au visage d'un coup de feu, et resta sur le champ de bataille au nombre des morts. Il est frère de M. de Cernay ; ils sont de Valenciennes. Une femme qui avoit élevé M. de Danois, et qui étoit à Valenciennes dans sa maison, ayant entendu dire qu'il avoit été tué, dit qu'elle vouloit absolument qu'on la menât sur le champ de bataille. On lui représenta l'inutilité de son zèle, l'impossibilité presque absolue de retrouver le corps de M. de Danois au milieu de tant de morts; rien ne put l'arrêter : elle demanda un carrosse et un domestique de la maison, qu'elle prit avec elle ; elle se fit conduire dans l'endroit où étoit le régiment du Roi. Il se trouva que M. de Danois, qui étoit tombé, comme je l'ai dit, au milieu des morts et laissé pour tel, malgré l'extrême foiblesse où l'avoit jeté la quantité de sang qu'il avoit perdue, avoit conservé assez de force et de connoissance pour apercevoir un homme qui vendoit de l'eau-de-vie et qui

passa sur le champ de bataille; il appela cet homme, et lui demanda un coup d'eau-de-vie par charité, lui disant qu'étant dépouillé comme il l'étoit et prêt à mourir il ne pourroit ni lui donner ni même lui promettre rien, mais que Dieu seroit sa récompense. Cette eau-de-vie le soutint jusqu'au lendemain matin, que la femme arriva à la pointe du jour et le trouva encore en vie; on le rapporta à Valenciennes, et il guérit parfaitement de cette blessure.

M. le maréchal de Belle-Isle fut hier au coucher du Roi. Comme il a la première entrée, et qu'il y a peu ou même point de différence le soir entre la première et la grande, il resta avec M. de Gesvres, M. de Maillebois et le premier valet de chambre; il prit ce moment pour s'approcher du Roi et lui demander son agrément pour la dignité de prince de l'Empire, dont l'Empereur vouloit l'honorer. M. Amelot prétendoit qu'une permission verbale suffisoit; M. de Belle-Isle a insisté à en vouloir une par écrit, et le Roi a donné ordre à M. Amelot de l'expédier. Le Roi, qui avoit paru un peu embarrassé dans le premier moment que M. de Belle-Isle voulut lui parler, parut fort à son aise quand il sut de quoi il s'agissoit, et dès cet instant parla beaucoup à M. de Belle-Isle jusqu'à la fin de son coucher.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. de Belle-Isle est revenu de Francfort avec la Toison d'Or, que le roi d'Espagne lui a accordée, et dont la cérémonie s'est faite à Francfort.

J'oubliois de marquer que M. de Belle-Isle dit hier au Roi que l'intention de l'Empereur avoit été, s'il avoit conservé la Bohême, de lui donner un fief de 40,000 écus de rente dans ce royaume pour joindre à la dignité de prince de l'Empire.

A l'occasion de la permission accordée à M. de Belle-Isle d'accepter cette dignité, je parlai encore, il y a quelques jours, à M. Amelot de ce que j'ai marqué ci-dessus par rapport à mon fils; il me paroissoit qu'un exemple devoit déterminer sur une grâce qui n'est de nulle valeur dans

ce pays-ci. D'ailleurs, cette grâce est dans un cas plus favorable, si on peut le dire, que celle de M. de Belle-Isle; ce n'est en quelque manière qu'une extension au diplôme accordé à M. de Grimberghen. M. de Grimberghen prétend, comme je l'ai marqué ci-dessus, que l'usage de l'Empire est de ne point nommer les collatéraux dans les diplômes; cependant celui de M. de Belle-Isle s'étend aux collatéraux; il est vrai que les droits de chancellerie sont plus considérables pour l'expédition de pareils diplômes; enfin, il ne s'agissoit que de permettre que cette grâce parvînt jusqu'à mon fils, soit par une addition au diplôme de M. de Grimberghen, soit par un nouveau diplôme. M. Amelot a toujours persisté à répondre qu'il croyoit savoir que cette proposition ne seroit point agréable au Roi, malgré l'exemple de M. de Belle-Isle.

Du 15, Versailles. — Avant-hier, M. le duc de Penthièvre présenta au Roi M. de Saint-Pern, qu'il a fait son premier écuyer à la place de M. d'Hautefort-Bozein; il présenta en même temps le chevalier de Castellane, frère de celui qui est chef de brigade des gardes du corps, qu'il a fait capitaine de ses gardes à la place de M. de Saint-Pern. Il les amena l'un et l'autre chez la Reine, à qui il comptoit les présenter; la Reine lui fit signe que Mme de Luynes étoit présente et qu'il falloit s'adresser à elle. M. de Penthièvre vint à Mme de Luynes lui demander permission de présenter ces deux messieurs; il s'approcha en même temps de la Reine; Mme de Luynes s'en approcha aussi, et ils les nommèrent l'une et l'autre à S. M.

J'ai déjà marqué ci-dessus les témoignages que MM. les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle avoient bien voulu rendre de la conduite de mon fils pendant cette dernière campagne. Il me contoit il y a quelques jours la manière dont il avoit agi avec M. le maréchal de Broglie dans les premiers temps que ce général arriva à l'armée. Comme on savoit qu'il étoit ami de M. de Belle-Isle, et que M. le maréchal de Broglie ne le connoissoit point, il crut que le

meilleur parti étoit de s'expliquer d'abord simplement et naturellement. Il connoissoit M. de Marcilly, fort ami de M. de Broglie; il le pria de dire à M. le maréchal qu'il désiroit infiniment de lui plaire, qu'il n'épargneroit pour cela ni les soins ni les attentions; qu'il espéroit même mériter son estime par son exactitude à lui obéir et son assiduité à son devoir; que d'ailleurs il étoit ami de M. de Belle-Isle; que s'il ne pouvoit espérer les bontés de M. le maréchal de Broglie qu'en changeant de sentiments et de conduite par rapport à M. de Belle-Isle, il sentoit bien qu'il ne parviendroit jamais à les obtenir; qu'à cela près il feroit tout ce qu'il pourroit pour s'en rendre digne. Ce discours fut rendu à M. de Broglie par M. de Marcilly, et il fut très-bien reçu; mon fils y alla le lendemain, et fut fort bien traité par ce général, qui a toujours continué à lui marquer de l'estime et de l'amitié.

Du dimanche 17, *Versailles.* — Il y a deux ou trois jours que M. l'abbé Bignon mourut en sa maison de l'Isle-Belle près de Mantes; il étoit doyen du conseil et chargé de la bibliothèque du Roi. M. l'abbé Bignon avoit plus de quatre-vingts ans. La place de doyen du conseil passe à M. l'abbé de Pomponne; elle lui vaudra 6 ou 7,000 livres de rente de plus. Cette place ne se perd jamais, quand même on seroit hors d'état de servir pendant de longues années.

Jeudi dernier mourut à Paris M. de Brienne, âgé de quatre-vingt-quatre ans; il étoit fils du secrétaire d'État, petit-fils par sa mère de M. de Chavigny (1), aussi secré-

(1) M. de Chavigny le ministre a eu vingt enfants, dont treize ont vécu en même temps. L'aîné étoit M. de Pons, mort depuis deux ans, qui a eu un fils, lequel a le régiment de Cambrésis et a épousé il y a quelques années la fille de M. le marquis de la Fare; un second est M. de Chavigny, qui a chassé toute sa vie et qui est mort vieux; M. l'ancien évêque de Troyes, mort il y a douze ans au moins; un chevalier et un abbé. M. de Chavigny eut plusieurs filles; une épousa en premières noces M. Brulart, dont elle eut Mme de Chameron-Vichy et Mme de Luynes, et en secondes noces M. le duc de Choi-

taire d'État, et frère de feu Mme de Gamaches. Sa femme vit encore; elle est sœur de Mme de Luynes ; mais elle est âgée de vingt-cinq ans plus qu'elle ; elle étoit fille de M. Brulart d'un premier lit. M. de Brienne avoit deux garçons : le cadet s'appelle Loménie, et n'est connu de personne. Il est marié et a peu de bien ; il a un garçon. L'aîné est M. de Brienne, qui a épousé Mlle de Vilatte-Chamillart, sœur de Mme de Guitaut. Leur mère, Mme de Vilatte, est aujourd'hui Mme de Saumery, veuve du sous-gouverneur du Roi, qui avoit été ambassadeur à Munich. Ils ont trois garçons; le Roi a donné à l'aîné, depuis un mois ou deux, une compagnie nouvelle, l'une des quatre dont on augmente le régiment des cuirassiers.

M. le comte de Bavière prit congé hier au débotter; il s'en va servir en Bavière. C'est un usage qui s'est établi sous ce règne-ci de faire les révérences et prendre congé dans le cabinet. C'est de M. de Gesvres que je tiens cette observation.

M. le Premier demanda hier l'agrément du Roi : il se marie; il a cinquante-deux ans ; il épouse Mme de Thémines, sœur de M. d'Hautefort et de Mme d'Heudicourt; elle a trente-neuf ans. Il a fait aujourd'hui signer son contrat; le mariage se fera demain.

Mme de Corronini vint ici hier voir la Cour où elle n'étoit jamais venue ; elle est en France depuis peu de temps, où elle est venue, à ce qu'elle dit, pour sa santé ; d'autres disent pour quelques négociations de mariage ; elle est venue avec M. Loss. Mme de Corronini est une grosse et grande femme, âgée, et qui a de l'esprit ; elle est princesse de l'Empire et gouvernante des princesses filles de l'Empereur, qu'elle a très-bien élevées. Ce qu'elle nous a dit des obligations de cette charge ne paroît pas devoir

---

seul; une autre étoit Mme la maréchale de Clérembault; une troisième étoit la mère de M. de Brienne, dont c'est ici l'article; une autre, Mme de Bosmelet, mère de Mme la duchesse de la Force douairière aujourd'hui; deux abbesses à Issy et une autre religieuse. (*Note du duc de Luynes*).

la rendre désirable, à en juger suivant nos usages. Il est vrai que la gouvernante ne couche point dans l'appartement des princesses, mais il faut qu'elle soit chez elles depuis neuf heures jusqu'à minuit et toujours debout, même pendant les repas, au commencement et à la fin desquels elle leur présente la serviette.

Comme j'ai parlé ci-dessus, à l'article du 29 août 1741, de la grâce accordée par le Roi à M. de Picquigny pour M. de Chauve de Vézanne, il convient d'ajouter ici ce qui s'est passé depuis. M. de Vézanne ayant toujours continué de se mêler du détail de la compagnie des chevau-légers et s'en étant acquitté avec zèle et capacité, en dernier lieu dans la campagne de Flandre, où il s'est attiré l'estime et l'amitié de toute la compagnie, M. de Picquigny désiroit fort d'obtenir pour lui le grade de maréchal des logis. Les deux maréchaux des logis aides majors étoient M. de Fortisson, dont j'ai parlé ci-dessus, qui vit encore, mais qui ne sert plus depuis plusieurs années et qui a obtenu le grade de maréchal de camp; l'autre, M. de Fontaines, qui sert depuis plus de soixante ans. M. de Picquigny demanda dans son travail avec le Roi, il y a environ quinze jours, qu'il plût à S. M. accorder le même grade de maréchal de camp à M. de Fontaines, et en même temps la retraite ordinaire, qui est 1,000 écus de pension. M. de Fontaines avoit déjà 3,500 livres de pension du Roi. Le Roi accorda les 1,000 écus de retraite en conservant les 3,500 livres de pension. A l'égard du grade de maréchal de camp, comme la promotion étoit faite, il ne voulut pas que l'on y ajoutât rien; mais il donna espérance à M. de Picquigny qu'il pourroit l'accorder dans quelque temps. A l'égard de la place de M. de Fontaines, sur le rapport que M. de Picquigny fit de M. de Vézanne, S. M. voulut bien le nommer à cet emploi. Quelques jours après, le Roi, travaillant avec M. d'Argenson, lui parla des 6,500 livres de pension de M. de Fontaines, et lui dit de chercher les exemples de pareille grâce. M. d'Argenson avertit aussitôt

M. de Picquigny de l'ordre qu'il avoit reçu. M. de Picquigny fit sur-le-champ un mémoire où il rapportoit l'exemple de pareille grâce accordée dans les gendarmes, même un peu plus considérable, puisque l'aide major des gendarmes avoit déjà 1,800 livres de pension et qu'il eut permission de tirer 20,000 livres de son emploi. Ce mémoire ne fut point remis, parce que M. d'Argenson étoit déjà instruit de cet exemple; ainsi l'arrangement fait n'a point souffert de difficulté.

Du mercredi 20, *Versailles.* — On sut avant-hier que le Roi avoit donné à M. le maréchal de Puységur le gouvernement de Berghes, que M. le maréchal de Broglie vient de remettre à S. M. M. de Puységur avoit demandé Strasbourg, et n'avoit point demandé Berghes. Berghes vaut environ 22,000 livres de rente; il rend celui de Condé, qui en vaut 18,000. Il y a encore à donner Saint-Malo, Montpellier, qui sont considérables, et Pontarlier, qui est peu de chose. Il paroît certain que le Roi a eu le dessein de donner à M. de Charlus le gouvernement de Montpellier, supposé qu'il voulût épouser M^lle de Fleury; mais M. l'archevêque d'Alby n'a pas voulu consentir à ce mariage.

Il y a eu deux places de conseiller d'État de vacantes, l'une par la mort de M. Bignon, intendant de Soissons, l'autre par la mort de M. l'abbé Bignon, son oncle, bibliothécaire du Roi. La première a été donnée à M. de Vatan, prévôt des marchands de la ville de Paris; la seconde fut donnée avant-hier à M. l'abbé de Saint-Cyr, sous-précepteur de M. le Dauphin.

M. d'Aubigné arriva ici il y a quelques jours; il fit sa révérence au Roi; il ne lui dit pas un mot. Il est ami de M. de Belle-Isle; cela seul seroit une raison de n'être pas bien reçu ici dans le moment présent; mais outre cela, on lui a imputé plusieurs choses sur lesquelles il prétend avoir des preuves par écrit qui doivent le justifier entièrement. Une de ces accusations est au sujet d'un événe-

ment arrivé près de Schwandorf, en conduisant une des divisions de l'armée de Bohème en revenant. On disoit qu'une partie de cette division étoit revenue fuyant dans Amberg, qu'il y avoit péri deux cent soixante-quatorze hommes et que tous les équigages avoient été pillés; M. d'Aubigné a montré la lettre par laquelle M. le maréchal de Broglie, n'ayant pas apparemment assez éclairci le bruit que l'on avoit répandu, lui marquoit qu'il rendroit compte à la Cour de cette affaire avec tout le ménagement qu'il seroit possible. M. d'Aubigné a prouvé, en arrivant ici, que tous ces faits étoient absolument faux, puisque tous ses équipages marchoient devant lui et qu'il n'en avoit pas perdu la moindre partie; qu'il n'avoit pas non plus perdu un seul homme de sa division; qu'il n'avoit pas même trouvé les ennemis; et mon fils, qui suivoit et menoit une division immédiatement après M. d'Aubigné, assure qu'il n'est pas rentré un seul homme de cette division dans Amberg.

Comme la plupart des lieutenants généraux de l'armée de M. de Belle-Isle ne sont point employés, on a débité ici que cela ne devoit pas surprendre, puisque M. le maréchal de Belle-Isle avoit mandé lui-même qu'il ne connoissoit pas un lieutenant général dans son armée propre à la commander. On a rapporté même un extrait de la lettre de M. de Belle-Isle, et cet extrait a été montré au Roi. Ce qui a donné occasion à cette injuste accusation a été une lettre écrite par M. de Belle-Isle à M. de Breteuil, après la levée du siége de Prague et la tentative inutile de l'armée de M. de Maillebois pour entrer en Bohême. M. de Belle-Isle, voyant le peu d'espérance qui lui restoit d'être secouru par cette armée, écrivit à M. de Breteuil pour demander les ordres du Roi sur trois cas différents dans lesquels il pourroit se trouver : le premier de sortir avec toute l'armée, infanterie, cavalerie, artillerie, supposé que la position de l'armée ennemie le lui permît; le second de faire sortir seulement la cavalerie; le troisième

de laisser la cavalerie et d'emmener seulement l'infanterie. Dans les deux derniers cas il s'agissoit de savoir si le Roi vouloit que M. de Belle-Isle sortît de Prague ou y restât avec la portion de l'armée qu'il seroit obligé d'y laisser, et à l'égard de l'autre portion de l'armée, savoir à qui il en donneroit le commandement. M. de Belle-Isle ajoutoit qu'à l'égard du choix de celui qui commanderoit, il étoit inutile qu'il fît aucun détail à M. de Breteuil, lequel étoit assez instruit pour pouvoir rendre compte au Roi.

J'ai marqué ci-dessus que depuis la maladie de M. de Meuse, le Roi dînoit toujours seul dans ses cabinets. Cependant MM. d'Ayen et de Noailles y ont dîné une seule fois, et depuis le carême le Roi a fait porter souvent sa collation, qui est ordinairement du lait, chez Mme de la Tournelle. D'ailleurs le même usage que j'ai marqué ci-dessus subsiste toujours; il n'y a de grand couvert que le dimanche; outre cela le Roi soupe à son petit couvert, dans sa chambre, deux fois la semaine; les autres jours, quand même il n'auroit pas été à la chasse, il soupe dans ses cabinets; Mmes de la Tournelle et de Lauraguais y sont toujours; Mme de Flavacourt y est souvent, mais quelquefois on ne l'avertit point pour ces soupers.

Du mardi 26, *Versailles*. — Il y a trois ou quatre jours que le Roi donna à M. et à Mme d'Aumont l'appartement de feu M. le cardinal de Fleury; ils ont actuellement l'appartement qu'avoit feu Mme la duchesse du Lude, et depuis Mme de Nesle et Mlle de Clermont; ils demandoient à en changer.

Le Roi donna aussi, il y a trois jours, à M. le duc et à Mme la duchesse de Ruffec l'appartement de M. et de feu Mme de Saint-Simon. Cet appartement est dans l'aile neuve, auprès de celui de Mme la maréchale de Villars. Cet arrangement s'est fait de concert avec M. de Saint-Simon, qui a demandé cette grâce pour son fils et qui a cru ne devoir point perdre de temps à la solliciter, parce qu'étant présentement seul et cet appartement étant double, il pourroit arriver que dans le besoin où l'on est d'appar-

tements, on lui proposeroit de le changer contre un moins grand. M. de Saint-Simon ne vient plus à la Cour ; il n'y a point paru depuis que M. le Dauphin a été reçu chevalier de l'Ordre, à Fontainebleau (1). M. de Saint-Simon a soixante-huit ans; il avoit un grand crédit sur l'esprit de feu M. le duc d'Orléans, dont il a obtenu plusieurs grâces pendant la Régence : l'ambassade d'Espagne, dont la grandesse a été une suite, laquelle grandesse est encore une grâce particulière, parce qu'il obtint la permission de la faire passer à celui de ses enfants qu'il voudroit; une place au conseil de Régence, avec 20,000 livres d'appointements, qu'il n'a pas voulu garder. Il obtint outre cela pour ses deux enfants la survivance de ses deux gouvernements de Blaye et de Senlis. Blaye vaut 25,000 livres, dont 21,000 livres tous frais faits; Senlis 15,000, dont 13,000 tous frais faits. Ces deux gouvernements et la pension de l'Ordre sont les seuls bienfaits du Roi qui restent à M. le duc de Saint-Simon. En tout il jouit aujourd'hui de 173,000 livres de rente, sur quoi il a donné à chacun de ses garçons, en les mariant, 20,000 livres de rente et 10,000 livres, aussi de rente, à Mme de Chimay, sa fille. Il doit 900,000 livres en rente constituée au denier vingt, et 200,000 livres de dettes exigibles; il doit outre cela à ses enfants 500,000 écus, qui est le bien de Mme de Saint-Simon, dont il revient 50,000 livres à la fille et le reste à MM. de Ruffec. Ses enfants ne veulent lui rien demander, et qu'il jouisse de tout ce qu'il a. Pour mettre même plus de netteté dans ses affaires, ils se chargent de lui fournir 55,000 livres clair et net tous les ans, et du surplus ils en acquitteront toutes les charges de son bien. M. de Saint-Simon est l'homme du monde le plus incapable d'entendre les affaires d'intérêt, quoique cependant il soit extrêmement instruit sur toutes autres matières; il a beaucoup d'esprit et est très-bon ami; mais comme c'est un carac-

(1) Le 15 mai 1742.

tère vif, impétueux et même excessif, il est aussi excessif dans son amitié. Par exemple, il conserve une reconnoissance infinie pour la mémoire de Louis XIII, duquel sa maison a reçu beaucoup de grâces, et entre autres l'érection du duché; il n'a pas un appartement à la ville, à la Cour, à la campagne, où il n'y ait le portrait de Louis XIII.

Il y eut sermon dimanche et hier lundi, à cause de la fête de la Vierge. Hier après le sermon et le salut, le Roi partit pour Choisy, menant les quatre dames qui sont de ce voyage; c'est M[me] la duchesse d'Antin et les trois sœurs; il reviendra vendredi, et il tiendra conseil d'État en arrivant.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que depuis le départ des gardes françoises et suisses pour la campagne, la garde, qui n'est composée que de détachements par compagnie de ces troupes, monte sans drapeaux, ce qui ne s'étoit jamais vu. La raison de cette nouveauté est que lorsque les gardes françoises et suisses alloient en campagne, c'étoient des compagnies entières qui restoient pour la garde du Roi, et qu'aujourd'hui cette garde n'est composée que de détachements faits de chaque compagnie.

Du mercredi 27. — Il y a lieu de croire qu'il n'y aura point de chevaliers de l'Ordre à la Pentecôte prochaine, d'autant plus que ceux qui ont été nommés à la Chandeleur, étant tous militaires et servant tous, ne pourront pas être reçus à la Pentecôte. Il y a quelque temps que M. de Meuse, étant tête à tête avec le Roi, lui parloit sur la facilité des preuves qui étoient à faire pour être reçu chevalier de l'Ordre, ajoutant qu'un honneur aussi considérable sembloit demander qu'il y eût moins de personnes à portée de l'obtenir. Le Roi lui répondit qu'Henri III avoit eu ses raisons en admettant des preuves faciles à faire; qu'il avoit voulu conférer cet honneur à un plus grand nombre de gens de sa Cour. M. de Meuse

ajouta encore qu'il étoit bien difficile qu'il n'y eût des occasions où le Roi ne donnât des dispenses, même sur les preuves nécessaires; le Roi répondit qu'il n'en donnoit aucune.

Dans cette conversation ou dans quelqu'une des autres qu'il a souvent avec le Roi, le discours tomba sur les rangs à la Cour. M. de Meuse dit qu'il étoit assez désagréable pour les gens de condition de n'avoir aucune marque extérieure qui les distinguât et d'être confondus avec tout le monde. Le Roi répondit : « Mon père avoit eu le dessein d'établir quelques marques extérieures pour distinguer les conditions, mais cela seroit sujet à trop d'inconvénients. »

Dans une de ces conversations, il fut question des carreaux des ducs, et le Roi dit : « C'est le maréchal de Duras qui y a donné occasion; comme il avoit peine à se tenir à genoux, il portoit dans sa poche une espèce de petit matelas pour mettre sous ses genoux. » On parla aussi du carreau que M. de Châtillon avoit pris derrière M. le Dauphin avant que d'être fait duc, et le Roi parut approuver que cela se fût passé de cette manière.

Dans une autre conversation, je ne sais par quel hasard le discours tomba sur les grâces que le Roi accordoit quelquefois à gens d'une naissance peu considérable, et le Roi dit : « Il est de ma gloire de les élever. »

Quant à ce que je viens de marquer sur les chevaliers de l'Ordre, tout concourt à prouver que la promotion de la Chandeleur avoit été faite par M. le Cardinal. M. de la Mothe-Houdancourt reçut en Bavière, l'année passée, une lettre de S. Ém. qui lui marquoit : « Vous ne serez pas chevalier de l'Ordre au premier jour de l'an, mais vous n'attendrez pas longtemps. »

M. le chevalier d'Apchier servira cette année. Pour M. de la Fare, quoique le Roi l'ait très-bien traité, qu'il lui ait toujours parlé avec bonté, qu'il l'ait même mené à Choisy ce voyage-ci, il n'a jamais pu obtenir de servir.

M. d'Argenson en a parlé plusieurs fois au Roi dans son travail, et le Roi remettoit toujours d'un travail à l'autre sur cette affaire. Enfin M. d'Argenson dit il y a quatre ou cinq jours à M. de la Fare qu'il ne falloit pas l'amuser plus longtemps, qu'il pouvoit vendre son équipage.

Pour M. de Beauvau, colonel du régiment de la Reine et inspecteur de cavalerie, qui a été fait maréchal de camp à la dernière promotion et qui a été chargé assez longtemps des affaires du Roi auprès de l'électeur de Bavière, auprès duquel même il étoit resté à Francfort depuis l'élection, quoique ce soit un des plus dignes officiers et le plus rempli de talents, on l'a cru apparemment trop attaché à M. de Belle-Isle, et il n'est point employé. M. de Beauvau ne s'est trouvé enfermé dans Prague que parce qu'ayant vu M. de Belle-Isle parti pour aller joindre l'armée et jugeant qu'il pourroit y avoir quelque chose à faire, quoiqu'il fût malade, il demanda à l'Empereur permission d'aller faire un tour à l'armée seulement pour douze jours. La retraite de Frauenberg arriva dans cette entrefaite, et fut ensuite suivie du blocus et du siége de Prague. M. de Beauvau, voyant qu'il ne seroit point employé et ayant reçu beaucoup de marques de bonté de l'Empereur, désiroit aller passer deux jours seulement à Francfort pour lui marquer sa reconnoissance; il le dit à M. Amelot, qui lui fit d'abord quelque difficulté, mais qui lui répondit cependant qu'il le pouvoit. M. de Beauvau prit congé du Roi le lendemain pour aller à Francfort. Cette démarche ne fut point approuvée par M. Amelot, qui lui manda de suspendre son voyage et qu'il auroit de ses nouvelles. Deux ou trois jours après, il reçut une lettre, à Paris, de M. Amelot qui lui mandoit de ne point aller à Francfort.

Il paroît que M. le cardinal de Tencin a grand désir de s'en aller à Lyon; on ne s'aperçoit pas jusqu'à présent que son crédit augmente dans ce pays-ci.

A l'égard de M. Amelot, les autres ministres paroissent

peu contents de lui ; ils disent que dans le comité ni dans le conseil il ne dit rien d'important, réservant tout pour son travail particulier avec le Roi.

Du jeudi 28, *Versailles*. — Nous sûmes hier que Mme la duchesse de Rohan étoit morte à Paris ; elle s'appeloit Mlle du Bec ; elle étoit fille du marquis de Vardes ; sa mère étoit Nicolaï ; elle avoit été mariée en 1678 avec M. le duc de Rohan-Chabot ; elle avoit eu dix enfants, trois garçons et sept filles. Feu M. le prince de Léon étoit l'aîné de ces enfants. Le chevalier de Rohan, qui a pris le nom de comte de Chabot à son mariage, a épousé une fille de M. de Jarnac, veuve de M. de Montendre, qui prit le nom de Jarnac. Le troisième garçon est mort. Mme la princesse de Berghes est une des filles de Mme de Rohan, dont c'est ici l'article. Une autre fille avoit épousé M. le comte de la Marck, grand d'Espagne, ci-devant ambassadeur à Madrid. C'est la mère du comte Louis de la Marck. Feu M. le prince de Léon avoit eu de Mlle de Roquelaure, qu'il avoit enlevée, comme l'on sait, trois garçons et deux filles. L'aîné des garçons, qui est M. le duc de Rohan d'aujourd'hui, a épousé la fille de M. le duc de Châtillon, gouverneur de M. le Dauphin, et de Mlle de Voisin ; le second est mort, comme je l'ai marqué ci-dessus ; le troisième, qui avoit pris le petit collet, l'a quitté et a pris le nom de vicomte de Rohan ; il est présentement aux mousquetaires. Des deux filles, l'une a épousé M. de Lautrec ; l'autre a épousé M. de Fernand Nunez, Espagnol.

Du dimanche 31. — Il y a longtemps que je n'ai eu occasion de parler de Mme de Mailly ; son nom est trop connu pour omettre aucune des circonstances qui la regardent. Elle passe sa vie avec Mme la maréchale de Noailles, comme j'ai marqué ci-dessus. Cette société et les sermons du P. Renault lui ont donné apparemment occasion à des réflexions plus sérieuses ; elle a quitté le rouge depuis sept ou huit jours, et paroît fort gaie et fort contente.

Le Roi fut hier à la chasse à Fausse-Repose ; comme il

faisoit un vent froid, il envoya attaquer et demeura dans son carrosse. Après que la chasse fut commencée, il monta à cheval et courut un premier cerf; le second ayant demeuré longtemps dans la garenne de Sèvres, le Roi vint mettre pied à terre sur le chemin de Paris, à l'abri d'une maison; il y fut plus d'une heure, et y resta jusqu'à la mort du cerf. Pendant ce temps, il passa un officier des gardes, en chaise de poste, qui s'en alloit à Paris, et qui ayant aperçu le Roi se cacha dans sa chaise. Le Roi le remarqua et envoya savoir qui c'étoit; il sut que c'étoit le chevalier d'Ormesson; il demanda à M. le maréchal de Noailles, à son débotter, s'il avoit donné congé à quelqu'officier. Le maréchal répondit que non, et parut étonné de la question. Le Roi lui conta le fait, tel que je viens de le marquer, excepté qu'il ne dit pas le nom, et ajouta qu'il s'étoit bien douté que c'étoit un officier qui s'en alloit sans congé. Le maréchal pria le Roi de vouloir bien lui dire qui c'étoit; mais le Roi répondit qu'il ne le diroit pas, et ajouta en s'en allant : « C'est un officier de votre compagnie. » Dans le fait, M. le chevalier d'Ormesson ayant eu depuis le départ du Roi des nouvelles de Paris qui demandoient qu'il y allât faire un tour, s'étoit adressé à la Reine, auprès de laquelle il servoit, pour lui demander un congé; après l'avoir obtenu, il partit, et étoit revenu le soir.

Il y a eu aujourd'hui deux présentations, l'une après le sermon, l'autre après le salut. La première a été Mme d'Argenson, qui n'étoit point encore venue dans ce pays-ci; c'est Mme la duchesse de Lorges qui l'a présentée. La seconde a été Mme la duchesse de Montbazon, qui n'avoit point paru ici depuis son mariage; elle a été présentée par Mme la princesse de Rohan.

Il y a sept ou huit jours que M. de Gesvres présenta au Roi M. de la Tour d'Auvergne, qui est un jeune homme, capitaine de cavalerie, qui prétend depuis longtemps être de même maison que MM. de Bouillon. M. de Bouil-

lon a fait examiner ses titres par les plus habiles généalogistes, et dit avoir les preuves que c'est effectivement la même maison, mais dont cette branche est séparée de l'autre depuis plus de quatre cents ans. M. le comte d'Évreux, à qui M. de Bouillon en parla, étoit convenu que l'on ne pouvoit empêcher M. de la Tour d'Auvergne d'être présenté au Roi, mais avoit demandé à M. de Bouillon de ne pas se trouver à la présentation; cependant M. de Bouillon s'y trouva, et rendit les témoignages les plus avantageux de M. de la Tour d'Auvergne. Cette affaire a donné occasion à M. le comte d'Évreux de faire beaucoup de plaintes. M. le cardinal d'Auvergne étoit choqué aussi bien que M. le comte d'Évreux. M. de Bouillon, instruit de ce qu'ils pensoient l'un et l'autre, résolut de parler au Roi, ce qu'il a fait ce matin; il a dit à S. M. qu'il savoit que les discours de M. le comte d'Évreux étoient parvenus jusqu'à elle, et qu'il ne pouvoit s'empêcher de lui représenter que M. de la Tour d'Auvergne étoit bien réellement de sa maison; qu'il en avoit vu et examiné les titres; qu'il apportoit, comme il a fait effectivement, ces titres mêmes au Roi pour qu'il ait la bonté de les faire examiner s'il le jugeoit à propos; qu'il sentoit bien qu'une branche séparée, et depuis aussi longtemps, ne pouvoit pas prétendre les mêmes honneurs et les mêmes distinctions qui ont été accordées par les rois longtemps depuis ladite séparation, mais qu'il trouveroit de l'injustice de ne pas reconnoître M. de la Tour d'Auvergne pour être de sa maison (quoiqu'il ne fût pas riche), puisque ses titres étoient bien réels.

L'on fait part actuellement du mariage de M. le duc de Montenegro-Caraffa avec M^lle du Châtelet. M^lle du Châtelet est fille de M. du Châtelet de Laumont; elle est grande, bien faite, sans être jolie. Sa mère, qui est Breteuil, est connue par son esprit et son habileté dans les sciences les plus abstraites.

M. de Dromesnil, neveu de M. l'évêque de Verdun, veuf

depuis environ un an, épouse la troisième fille de M. Boulogne. M. Boulogne a un garçon et quatre filles. L'aînée des filles a épousé M. de Boves, maître des requêtes; la seconde est Mme de l'Hôpital, attachée à Mesdames, et dont le mari est ambassadeur de France à Naples; celle-ci est la troisième; il y a la quatrième à marier.

Le Roi revint avant-hier de Choisy, tint conseil en arrivant, et soupa dans ses cabinets. Il y soupa encore hier. Les dames sont toujours les trois sœurs. On ne servit point de gras à Choisy; c'est l'usage ordinaire de ne servir qu'en maigre, ainsi que dans les cabinets.

Hier, M. Hardion, directeur de l'Académie, rendit compte au Roi de l'élection, faite jeudi dernier, de mon frère pour remplir la place vacante par la mort de M. le cardinal de Fleury. Cette place étoit fort demandée par M. de Voltaire; tous ses amis sollicitoient vivement, et le Roi n'ayant jamais voulu y consentir, ils avoient fait des tentatives pour empêcher que personne se présentât pour la demander. Mon frère ne songeoit en aucune manière à cette place. Étant allé rendre visite à M. de Maurepas, sans aucun dessein de lui en parler, M. de Maurepas lui en parla le premier, et lui dit qu'il devroit y songer; que cette demande seroit bien reçue. Mon frère en parla à M. l'évêque de Mirepoix, qui est fort de nos amis et qui est de l'Académie. M. de Mirepoix lui parla de la même manière que M. de Maurepas, et en rendit compte au Roi, qui parut approuver que mon frère fît les démarches nécessaires. En conséquence, mon frère alla chez tous les académiciens, et jeudi il fut élu tout d'une voix. Il sera reçu quand il aura composé son discours. On sait que l'usage est de faire l'éloge de celui dont on remplit la place, et le sujet qu'il a à traiter est d'une trop grande étendue pour ne pas mériter beaucoup de réflexions.

AVRIL.

Mort de l'électeur de Mayence et de l'électrice palatine. — Audience de l'envoyé de Gênes. — Mariages. — Départ des officiers généraux pour l'armée. — Arrivée du maréchal de Maillebois. — Mort de M. de Champigny. — La *Mérope* de Voltaire. — Mariage de M^lle^ de Goësbriant. — M. de Vissec ou *le doux marquis*. — Cène de la Reine. — Le Roi fait bon accueil à Chevert. — Opinion de M. de Broglie sur la guerre. — Croix de Saint-Louis donnée au duc de Chevreuse. — Reproches faits à M. d'Aubigné sur ses opérations en Bohême. — Audience de M. de Piosasque. — Fin du carême. — Guidons de gendarmerie et régiment donnés. — Disgrâce de tous les amis du maréchal de Belle-Isle. — Nouvelle Cour des cabinets. — Conduite de M^me^ de la Tournelle; son peu de crédit; son désir d'être duchesse. — Le Roi et M. de Meuse. — Crédit de M. de Noailles; le maréchal de Belle-Isle n'est consulté en rien. — M. de Montijo, ambassadeur d'Espagne; son habileté et sa magnificence. — Le roi de Pologne à Trianon. — M. de Castellane est nommé major de la gendarmerie. — La Reine envoie souper chez le Roi M^mes^ de la Tournelle, de Flavacourt et d'Antin. — Propos de M. d'Ayen. — Nouvelles étrangères. — Habitudes du roi de Pologne.

Du mardi 2 avril, Versailles. — J'ai oublié de marquer ci-dessus la mort de l'électeur de Mayence (1); il y a huit ou dix jours que l'on sait cette nouvelle; il étoit d'Eltz (2); son successeur n'est point encore nommé. C'est le chapitre de Mayence qui y nomme, et cela se fait par élection. Ordinairement ils élisent un de leur corps, et dans ce cas il ne faut qu'une voix de plus pour décider la pluralité; lorsque leur choix tombe sur un étranger, il faut qu'il ait les deux tiers des voix; mais un étranger ne peut être élu sans avoir un indult de Rome, au lieu que par un capitulaire de Mayence son élection est toujours confirmée par le Pape, et pour ainsi dire de droit. Pour être chanoine de Mayence, il faut être né de maison libre, c'est-à-dire qui ne dépende d'aucun souverain. Il n'y a en Allemagne que cinquante maisons qui prétendent avoir droit d'entrer dans ce chapitre. On sait que

---

(1) Il est mort le 21 mars, âgé de soixante-dix-huit ans. (*Note du duc de Luynes.*)

(2) Philippe-Charles d'Eltz, né le 26 octobre 1665, électeur et archevêque de Mayence le 9 juin 1732.

c'est l'électeur de Mayence qui convoque la diète de l'Empire et qui fait de droit le couronnement de l'Empereur. Indépendamment de la qualité d'électeur, à laquelle est jointe celle de souverain, les prélats en Allemagne ont presque tous une grande autorité. Par exemple, l'archevêque de Saltzbourg nomme à quatre autres évêchés et donne des bulles. Quant à ce que je viens de marquer de la confirmation que le Pape donne aux élections faites par le chapitre de Mayence, son pouvoir ne s'étend pas seulement à ce qui regarde les électeurs, il se conserve toujours dans le droit ou plutôt dans la possession de confirmer l'élection des Empereurs; il est vrai que l'usage n'est plus sur ce point tel qu'il étoit autrefois. Les Empereurs autrefois demandoient au Pape de confirmer leur élection, et alloient même à Rome aussitôt après qu'ils avoient été élus. C'est de là, comme on sait, qu'est venu l'usage des Mois Romains (1), qui subsistent encore aujourd'hui. Présentement les Empereurs ne demandent point la confirmation du Pape; ils envoient seulement à Rome, aussitôt après leur élection, pour demander au Pape la confirmation des anciens priviléges accordés aux Empereurs; et dans le bref que le Pape fait expédier en réponse, non-seulement il confirme les anciens priviléges, mais encore l'élection de l'Empereur, auquel il accorde les premières prières, c'est-à-dire le droit de nommer à certains bénéfices.

Je croyois avoir parlé ci-dessus de la mort de l'électrice palatine; elle étoit retirée en Toscane, où elle mourut il y a environ un mois. Elle étoit Médicis, fille de Côme III,

---

(1) En Allemagne, on appelle *Mois Romains* une certaine taxe ou subvention que l'Empereur lève sur les sujets de l'Empire dans quelque pressante nécessité. Ce qui vient de ce que l'Empereur, ayant coutume autrefois de s'aller faire couronner à Rome, on faisoit une taxe sur tout l'Empire pour les frais de son voyage et de son séjour pendant un certain nombre de mois, qui ont été appelés *Mois Romains;* et ce nom a été donné à toutes les autres taxes qu'on a faites en de grandes nécessités, ou pour des dépenses extraordinaires. (*Dict. de Trévoux.*)

grand-duc de Toscane, et de Marguerite-Louise d'Orléans ; elle étoit veuve de Jean-Louis, palatin, mort en 1716, lequel étoit fils de Philippe-Guillaume, duc de Bavière. Elle a fait le grand-duc de Toscane, François-Étienne de Lorraine, mari de la reine de Hongrie, son légataire universel.

Hier, M. de Gesvres vint dire à la Reine que le Roi prendroit jeudi le deuil de l'électrice palatine, pour onze jours, en violet; il l'alla dire aussi à M^me^ de Luynes et à M^me^ de Tallard. L'on comptoit que l'on donneroit part aujourd'hui de cette mort; mais M. de Grevembrok, envoyé de l'électeur palatin, n'avoit pas encore reçu les lettres pour donner part. M. de Stainville, qui est ici chargé des affaires du grand-duc, mais sans caractère, a remis aujourd'hui à M. Amelot une lettre pour le Roi, par laquelle il donne part de cette mort, et cela en qualité d'héritier de l'électrice; mais comme la reine d'Espagne a fait des protestations contre cette hérédité, il a été décidé qu'on ne prendroit pas le deuil en conséquence de la part donnée par le grand-duc, et que l'on différeroit jusqu'à ce que M. de Grevembrok ait reçu ses pouvoirs.

Le nouvel envoyé de Gênes a eu aujourd'hui audience publique. J'étois à cette audience chez la Reine ; tout s'est passé comme à l'ordinaire : M. de la Mothe seul, derrière le fauteuil de la Reine. M. le cardinal de Tencin étoit à cette audience, et s'y est assis. Il y avoit des ambassadeurs présents. Cet envoyé s'appelle Doria, et remplace M. de Lomellini ; son compliment a été en italien, suivant l'usage. L'audience de la Reine étoit dans le grand cabinet.

Le Roi a signé aujourd'hui le contrat de mariage de M. le duc de Montenegro-Caraffa avec M^lle^ du Châtelet. Montenegro est une terre, et leur nom est Caraffa; c'est un jeune homme petit et qui n'est pas d'une figure agréable.

M. de Clermont, mestre de camp de la cavalerie, a demandé l'agrément aujourd'hui pour le mariage de sa seconde fille avec M. Busset-Bourbon. C'est un jeune homme de vingt-deux ans, capitaine de cavalerie, qui a aujourd'hui 25,000 livres de rente et dix autres mille livres de rente assurées. M^lle^ de Clermont a vingt-et-un ans.

M. le maréchal de Duras a aussi demandé au Roi l'agrément pour le mariage de M. de Mailly, fils de sa belle-sœur, M^me^ de Mailly (Bournonville), avec M^lle^ de Seppeville. M. le duc de Villars étoit avec lui comme parent de M^lle^ de Seppeville.

M^me^ de l'Aubépine (Saint-Aignan) a présenté aujourd'hui sa belle-fille, qui est Sully et sœur de M^me^ de Goësbriant.

Le Roi ne fait point cette année la revue des gendarmes et chevau-légers qui sont partis pour la campagne; mais il a fait aujourd'hui la revue des mousquetaires.

Du samedi 6. — Il y a déjà quelques jours que l'on sait la mort de la princesse de Bavière, Marie-Thérèse; elle étoit née en 1723; elle est morte de la petite vérole. Elle étoit fille du feu duc Ferdinand, frère de l'Empereur. L'Empereur n'a fait part de cette mort que depuis peu de jours. Quelques jours après mourut à Munich, aussi de la petite vérole, Thérèse-Bénédictine, princesse de Bavière, qui étoit née en 1725; c'étoit la seconde fille de l'Empereur. Elle étoit belle, mais elle avoit beaucoup moins de grâces et plaisoit moins que sa sœur aînée. C'est celle dont il avoit été question pour M. le duc de Chartres; on prétend que le mariage étoit arrêté, et que M^me^ la comtesse Corronini, gouvernante des filles de l'Empereur, qui a passé quelques mois ici, sous le prétexte de sa santé, étoit chargée de traiter des conditions de ce mariage. On n'a point encore pris le deuil de ces deux princesses.

On le prit hier de l'électrice palatine; le Roi l'a pris en

violet, il le portera onze jours. J'ai parlé ci-dessus de ce deuil. M. de Grevembrok reçut mercredi dernier la lettre de l'électeur palatin par laquelle il donne part au Roi de cette mort. Il demanda aussitôt à M. Amelot si l'on lui donneroit une audience pour remettre la lettre; M. Amelot lui dit de la lui envoyer. M. Amelot l'a remise au Roi, et il n'y aura point d'audience. Le Roi manda jeudi à la Reine par M. de Gesvres qu'il prenoit le deuil le lendemain, mais il n'étoit pas encore décidé dans ce moment pour qui ni combien de temps. Comme la Reine va tout les matins au lever du Roi, ainsi que je l'ai déjà marqué, le Roi lui dit hier matin que le deuil étoit pour l'électrice palatine. Celle-ci est grande-tante à la mode de Bretagne du Roi. Les deux princesses de Bavière étoient toutes deux cousines issues de germain de S. M. On ne portera pas le deuil de ces deux princesses, l'un après l'autre.

Les officiers généraux de l'armée de M. le maréchal de Noailles ont ordre d'être à Metz le 20 de ce mois; il paroît que l'on a impatience qu'ils y soient déjà arrivés, d'autant plus que l'on sait que les Autrichiens, Anglois et Hanovriens ont déjà passé le Rhin. Une partie de leur armée a dû passer le 2, et le reste le 12. Ce sera M. le duc de Chartres qui commandera la cavalerie; c'est l'usage ordinaire que ce soit le premier prince du sang.

M. le maréchal de Maillebois arriva avant-hier ici, de l'armée de Bavière. A l'arrivée de M. le maréchal de Broglie à cette armée, il avoit déjà demandé à revenir, s'y croyant inutile; le Roi lui fit écrire alors qu'il souhaitoit qu'il restât. Depuis ce temps, ayant continué à voir que sa présence ne pouvoit servir en rien aux intérêts de S. M., puisqu'il n'avoit d'autre droit que de faire des représentations, et que c'est précisément ce qui n'est pas reçu favorablement par M. le maréchal de Broglie; que d'ailleurs, s'il se passoit quelque événement heureux, l'honneur ne pourroit jamais lui en être at-

tribué, il a insisté de nouveau pour avoir la permission de revenir; et aussitôt après l'avoir obtenue, il est parti. Il fit sa révérence au Roi avant-hier; il lui dit qu'il venoit le remercier de la bonté qu'il lui avoit marquée en lui permettant de venir lui faire sa cour, et lui renouvela les assurances de son zèle et de son attachement. Le Roi lui dit : « Je le sais, et je suis content de vos services. » Depuis ce temps S. M. lui a parlé continuellement, quoique ce n'ait point été sur des choses importantes; elle a toujours paru le recevoir avec bonté. Il attend les ordres du Roi pour lui rendre compte en présence de M. d'Argenson. M. de Maillebois reprit hier les fonctions de maître de la garde-robe, ayant droit d'exercer pendant huit ans cette charge, qu'il a cédée à son fils, comme l'on sait.

Le Roi fut courre hier auprès de Chevreuse; n'ayant point trouvé de cerf, il revint de bonne heure; il étoit ici à trois heures et demie. Comme le sermon n'étoit qu'à quatre, on crut que le Roi pourroit y aller; son fauteuil même étoit dans la chapelle; ce ne fut que lorsque la Reine fut arrivée à la chapelle, que le Roi lui manda, par l'exempt des gardes du corps, qu'il n'iroit point au sermon. J'ai déjà marqué ci-dessus que l'usage est, et continue, que le premier gentilhomme de la chambre se mette derrière le fauteuil du Roi, au sermon, à côté du capitaine des gardes, et à sa droite, de même que le chevalier d'honneur est derrière le fauteuil de la Reine, à la droite de l'officier des gardes.

Avant-hier, après que M. de Maillebois eut fait sa révérence au Roi, il vint chez la Reine. M^me^ de Villars n'y étoit point, et M^me^ de Luynes étoit à Paris. Il s'adressa à M. de la Mothe; M. de la Mothe en rendit compte à la Reine, qui le fit entrer.

J'ai oublié de marquer ci-dessus que M. de Champigny, maréchal de camp et major général de l'armée de Bavière, y est mort, le 20 du mois passé. M. de Revel,

l'un des fils de M. le maréchal de Broglie, a été choisi pour remplir cette place.

Du jeudi 11. — Je ne sais si j'ai marqué ci-dessus que les comédies et même les concerts ont cessé à la semaine de la Passion ; le dernier concert fut le samedi, veille du dimanche de la Passion ; les concerts ne recommenceront que le lundi d'après la Quasimodo, et alors il y en aura trois par semaine, parce que les comédies ne recommencent qu'après la Toussaint, ou à Fontainebleau. La dernière pièce que les comédiens jouèrent ici fut une tragédie de Voltaire, que l'on appelle *Mérope* ; c'est une pièce qui avoit été composée par M. le marquis Maffeï, qui avoit déjà été traduite en prose, et que Voltaire a mise en vers ; au moins c'est le même sujet ; elle avoit déjà été jouée une fois ici, et y a été fort approuvée, aussi bien qu'à Paris.

Hier matin, M. le comte de Goësbriant, lieutenant général, fit signer ici le contrat de mariage de sa seconde fille avec M. le marquis de [Hierles], fils de M. de Vissec (1). M. de Vissec est retiré dans ses terres en Languedoc ; il est brigadier des armées du Roi ; il étoit lieutenant-colonel du régiment des dragons qui est aujourd'hui la Suze ; il a cédé sa compagnie à son fils. Le marquis de Vissec est celui qu'on appelle le doux marquis. Il y a grand nombre d'histoires de lui qui lui ont fait donner ce nom ; une entre autres où, dans une action, un des ennemis étant venu à genoux lui demander la vie, il lui répondit avec le ton de douceur qu'il conserve toujours : « Hélas, mon cher ami, demandez-moi toute autre chose. » Dans une autre occasion, étant à souper avec ses amis, il racontoit une dispute qu'il avoit eue contre un officier qui lui avoit dit beaucoup d'injures

---

(1) Le *Mercure* de France le nomme N. de Montfaucon, comte d'Hierles, fils de Guy-Joseph de Montfaucon, seigneur et baron de Vissec et d'Hierles dans les Cévennes.

et avoit fini par lui donner un soufflet. L'histoire finissant là tout court, la compagnie fut surprise, et lui demanda s'il n'y avoit rien par delà. Toujours avec le même ton de douceur, il répondit : « Cet homme fut enterré le soir. » M. de Goësbriant a quatre filles; il est veuf et a fort peu de biens. L'aînée des filles est mariée, il y a déjà plusieurs années, au fils de M. de Sauroy. M. de Goësbriant, le grand-père, vit encore et est fort vieux; il étoit gendre de M. Desmaretz.

La Reine n'a point joué depuis le commencement de cette semaine, et n'a vu l'après-dînée que les entrées.

Il y a actuellement dans la maison de la Reine une charge à remplir, pour laquelle on est venu parler à Mme de Luynes; c'est la place de premier valet de chambre, charge sans aucune fonction dans aucun temps de l'année.

Le Roi a été à la chasse lundi et mardi de cette semaine, et a soupé dans ses cabinets; il ira encore samedi. Hier les ténèbres, et souper dans sa chambre. Les ténèbres comme à l'ordinaire, toujours avec un psaume en musique et le *miserere* en faux bourdon (1).

Du vendredi saint, 12. — Avant-hier au soir, la Reine dit à Mme de Luynes d'envoyer avertir Mme la princesse de Rohan pour quêter jeudi. Mme de Rohan ni Mme de Montauban ne vont point à la cène, à cause du rang qu'elles prétendent. M. le cardinal de Rohan ne reste pas non plus à l'adoration de la Croix, par la même raison.

J'ai déjà marqué ci-dessus que lorsque Mesdames suivent la Reine à la chapelle, Mme de Tallard marche toujours immédiatement après elles et avant Mme de Luynes, prétendant qu'en qualité de gouvernante, rien ne doit

(1) Aujourd'hui il a dîné dans sa chambre, et a été ensuite à ténèbres. Demain le sermon de la Passion, l'office, et dîner au grand couvert. On ne sert jamais de poisson au dîner; ce que l'on appelle le rôt est composé de racines frites, déguisées en poisson.

la séparer de Mesdames. Hier, Mme de Tallard n'étoit point avec Mesdames; elles étoient suivies par Mme de la Lande, l'une des sous-gouvernantes; en cette qualité Mme de la Lande marcha immédiatement après Mesdames, et passa avant Mme de Luynes.

Hier la Reine fit la cène à l'ordinaire. Le prédicateur de la cène du Roi étoit un Cordelier, celui de la cène de la Reine un Barnabite; ils prêchèrent tous deux assez bien. Mesdames portèrent le pain et le vin, à l'ordinaire; et treize dames pour les treize portions. Il y en avoit six de titrées, qui marchèrent suivant leur rang; en tout, des treize dames, il y avoit neuf dames du palais; il ne manquoit du palais que Mme de Mérode, Mme de Fitz-James et Mme de Montauban; celles qui suppléoient furent Mme la duchesse de Rochechouart, Mme de Châtillon, Mme de Chalmazel et Mme d'Andlau. Mme d'Andlau porta une partie des plats, et ensuite Mme de l'Hôpital la relaya. Ce fut M. de Ventadour, coadjuteur de Strasbourg et évêque *in partibus*, qui officia.

M. le maréchal de Belle-Isle, qui n'étoit point venu ici depuis assez longtemps, ayant été malade, vint avant-hier; le Roi lui a beaucoup parlé dans les différentes occasions où il lui a fait sa cour. Le Roi continue aussi de parler beaucoup à M. de la Fare, quoiqu'il n'ait pas jugé à propos de l'employer. Il a parlé beaucoup aussi aujourd'hui à dîner à M. de Chevert, connu par l'escalade de Prague, qui l'a fait faire brigadier, et ensuite par la capitulation de Prague, qu'il a faite après la sortie de M. de Belle-Isle.

Avant-hier mercredi, le Roi quitta le grand deuil et prit les bas blancs. La Reine prit le blanc. Aujourd'hui le Roi a pris le violet pour la fille de l'Empereur.

M. de Lautrec est ici depuis quelques jours; il est lieutenant général, et arrive de Bavière; il a passé à Francfort, par ordre du Roi, pour assurer S. M. Impériale de l'attachement et du zèle de M. le maréchal de Broglie pour

son service. L'Empereur lui a répondu qu'il ne pourroit jamais être persuadé de cet attachement, pendant que M. le maréchal de Broglie par ses discours continueroit à décourager son armée, blâmant toujours hautement cette entreprise et disant qu'il n'y avoit rien de mieux à faire que de ramener les troupes en France.

Le Roi m'a dit aujourd'hui qu'il avoit donné la croix de Saint-Louis à mon fils; ce sera M. le maréchal de Noailles qui la recevra à Metz. Il y a quelques jours que le Roi reçut plusieurs chevaliers; il en recevra encore lundi. Cette cérémonie se fait dans sa chambre.

Du samedi 13. — Le Roi a été à presque tout l'office ce matin; il étoit à la chapelle dès neuf heures, et y a resté jusqu'à midi; de là il a été à la chasse; il soupe ce soir dans ses cabinets.

J'ai parlé ci-dessus, à l'article du 20 mars, de ce qui regarde M. d'Aubigné. Non-seulement il étoit accusé de ce que j'ai marqué par rapport à Schwandorf, et qui est expliqué dans l'article du 20 mars; mais il y avoit encore deux autres chefs sur lesquels on prétendoit avoir quelques reproches à lui faire; le premier, lorsque, ayant été envoyé par M. le maréchal de Belle-Isle de Prague à Pisek, avec ordre de pousser plus avant, s'il pouvoit, et d'aller jusqu'à Budweiss, en cas que les ennemis ne s'en fussent pas déjà emparés, il s'étoit avancé seulement jusqu'à Frauenberg, d'où il s'étoit retiré fort peu de temps après et replié sur Pisek, dans le temps que M. le maréchal de Broglie arrivoit dans cette même ville. Le second chef, au sujet de la retraite de Thein. M. d'Aubigné a fait un mémoire détaillé sur ces trois accusations; il remit ce mémoire il y a dix ou douze jours à M. d'Argenson, et lui montra toutes les lettres qui prouvoient la vérité des faits. Je ne parlerai point de l'affaire de Schwandorf, elle est expliquée plus haut. Quant à celle de Frauenberg, M. d'Aubigné fait voir qu'ayant été envoyé, par M. de Belle-Isle, de Prague, avec M. de Mortany, maréchal de camp

sous ses ordres, il donna l'avant-garde de son détachement à M. de Mortany, qui trouva les hussards ennemis déjà entrant dans Pisek; il les attaqua, les poussa et les obligea de se retirer; il en donna aussitôt avis à M. d'Aubigné, qui le suivoit, et ayant continué lui-même à suivre les ennemis jusqu'à Frauenberg, qui est à huit lieues de Pisek, il avoit fait assez de diligence pour y arriver en même temps qu'eux, les battre une seconde fois sur la hauteur de Frauenberg, les empêcher d'y entrer et se rendre maître de ce poste important; qu'il avoit donné un second avis de cette expédition et de sa position à M. d'Aubigné, qui, ne pouvant marcher aussi légèrement, n'étoit arrivé que le surlendemain à Frauenberg; qu'il n'avoit pu aller plus loin, étant certain que les ennemis étoient maîtres de Budweiss; que toute cette expédition s'étant faite dans une très-forte gelée, et la rivière de Moldau, près laquelle est Frauenberg, étant prise de manière qu'on la pouvoit passer partout, M. d'Aubigné avoit bien senti qu'il ne pourroit pas tenir dans le poste où il étoit; que cependant, il avoit voulu, avant que de se retirer, être sûr que les ennemis eussent pris la résolution de passer la rivière, mais qu'ayant vu qu'ils avoient déjà fait répandre du foin sur la glace, pour faire passer leur cavalerie, il avoit jugé que c'étoit le moment de songer à la retraite, après avoir laissé une garnison à Frauenberg (1). En conséquence, il s'étoit replié sur Pisek; qu'en y arrivant, il avoit envoyé ordre aux troupes qui étoient plus à portée de lui de venir joindre son détachement; qu'il avoit envoyé en même temps un détachement en avant pour s'informer de la marche des ennemis, et avoit été reconnoître un camp pour mettre ses troupes en bataille à la pointe du jour, tant celles de son détachement que celles qui de-

(1) Cette garnison est restée dans le château jusqu'à la retraite que M. le maréchal de Broglie fit quelques jours après le combat de Sahay. (*Note du duc de Luynes.*)

voient lui arriver ; qu'il ne pouvoit manquer d'être informé à temps de la marche des ennemis, parce que du lieu où il savoit qu'ils étoient, qui est à quatre lieues de Pisek, il y a deux chemins, dont l'un vient à Pisek, et l'autre, laissant Pisek à droite, tourne ce poste et vient aboutir entre Pisek et Prague ; mais que comme ce dernier chemin est entre des montagnes, lorsqu'on s'y est une fois déterminé, on ne peut plus prendre d'autre route. Telle étoit la disposition de M. d'Aubigné lorsque M. le maréchal de Broglie arriva à Pisek. Ce général en arrivant fit assembler un conseil de guerre, et demanda à être instruit de l'état présent de nos troupes et de celles des ennemis. M. d'Aubigné commença à lui en rendre compte, mais étant fort enrhumé il le pria de trouver bon que M. de Mortany (1) lui en achevât le détail. M. de Broglie parut content de la position, et dit qu'on lui rendît compte le lendemain matin des nouvelles que l'on auroit. Les troupes qu'on avoit envoyé avertir arrivèrent pendant la nuit; à mesure qu'elles arrivèrent, on les posta dans le camp que l'on avoit reconnu, et le lendemain à la pointe du jour elles se trouvèrent toutes en bataille, suivant l'arrangement que l'on avoit projeté. Les ennemis se déterminèrent à venir à Pisek; mais, nous ayant trouvés prêts à les recevoir, ils prirent le parti de se retirer.

Quant à l'affaire de Thein, l'on sait qu'après le combat de Sahay, M. de Belle-Isle ayant quitté l'armée pour aller trouver le roi de Prusse, M. le maréchal de Broglie envoya M. de Boufflers à Crumau et M. d'Aubigné à Thein,

---

(1) M. le maréchal de Broglie fut fort content du rapport que lui fit M. de Mortany; mais le lendemain, à l'occasion de quelque détail sur ce qui s'étoit passé la veille, M. de Mortany parla beaucoup trop vivement à M. le maréchal de Broglie. Il faisoit la fonction de maréchal des logis de la cavalerie. M. de Broglie, trouvant qu'il lui avoit manqué de respect, ne voulut plus s'en servir. M. de Mortany, qui a de l'esprit, du courage et des talents, ne pouvant plus espérer d'être employé au service de la France, a pris le parti à la fin de la campagne de passer au service de l'Empereur. (*Note du duc de Luynes.*)

celui-ci avec une brigade d'infanterie et une de cavalerie. Il faut observer que la ville de Thein n'est pas du même côté de la Moldau que Frauenberg; elle est sur la rive droite et à quatre lieues plus bas, comme l'on sait. Thein est dans un fond, entouré d'une chaîne de montagnes dont elle est commandée partout et de fort près. Ces montagnes mêmes s'étendent jusqu'à la rive gauche de la Moldau, vis-à-vis Thein, ne laissant que le passage de la rivière. Il y a sur la Moldau un pont vis-à-vis Thein et du haut des montagnes qui environnent cette ville, le pays est fort découvert, et il y a trois lieues de plaines. Au-dessus et au-dessous de Thein, la rivière est guéable en deux endroits, dans l'un desquels la cavalerie pouvoit passer en escadrons; il auroit fallu des travailleurs et douze ou quinze jours de temps pour rendre ces gués impraticables. M. d'Aubigné, aussitôt qu'il fut arrivé à Thein, rendit compte de toutes ces circonstances à M. le maréchal de Broglie. Il sembloit qu'il auroit suffi de garder la rive gauche de la Moldau et le pont avec l'infanterie, d'étendre la cavalerie à droite et à gauche pour garder les gués, et de porter seulement un poste de 50 hommes dans Thein et une garde ordinaire de cavalerie sur le haut de la montagne, de l'autre côté de Thein, pour observer ce qui se passeroit dans la plaine. Mais M. le maréchal de Broglie envoya ordre à M. d'Aubigné d'occuper la ville de Thein avec 500 hommes. Sur cet ordre, M. d'Aubigné occupa la ville de Thein avec la brigade d'infanterie, et laissa sa cavalerie à la garde du pont, ayant posté une garde ordinaire sur le haut de la montagne. Ayant été informé par sa garde de cavalerie que l'on voyoit déjà paroître quelques troupes ennemies, il en donna avis sur-le-champ à M. le maréchal de Broglie. La garde ordinaire, ayant aperçu les colonnes de l'armée autrichienne, en instruisit M. d'Aubigné, qui, ayant monté sur la hauteur et reconnu que c'étoit effectivement l'armée ennemie qui s'avançoit, donna ordre aux troupes

qui étoient dans Thein de repasser le pont, ce qui s'exécuta le plus promptement qu'il fut possible. On a prétendu que cette retraite ne s'étoit pas faite assez diligemment, par l'attention que M. d'Aubigné avoit eue de conserver ses équipages et à leur donner le temps de se retirer, et le fait est qu'il n'avoit point son équipage avec lui : il n'avoit que quatre mulets et un chariot. M. d'Aubigné ayant repassé le pont, avec son infanterie et sa garde de cavalerie, et fait rompre ce pont le mieux qu'il lui fut possible en aussi peu de temps, se chargea de garder le pont, avec son infanterie et envoya M. de Villemur, maréchal de camp détaché d'avec lui, avec la cavalerie, vers un des gués où la cavalerie pouvoit passer ; les ennemis, ayant effectivement passé le gué, poussèrent M. de Villemur et mirent sa cavalerie assez en désordre. M. de Villemur ayant eu son cheval tué sous lui fut fait prisonnier, et la brigade de cavalerie se retira dans les bois les plus voisins. Pour M. d'Aubigné, il se retira en bon ordre avec l'infanterie ; mais, comme il n'avoit point reçu de réponse de M. le maréchal de Broglie, il ne pouvoit savoir de quel côté il devoit se retirer. Dans cette incertitude, il prit le parti de se replier sur Frauenberg. Ce fut en chemin qu'il trouva et joignit l'armée de M. le maréchal de Broglie, qui se retiroit elle-même.

M. d'Argenson porta donc le mémoire de M. d'Aubigné dans son premier travail avec le Roi. Ce ne fut pas sans quelque peine qu'il détermina le Roi à vouloir bien en entendre la lecture ; enfin, cette lecture faite et accompagnée des témoignages que M. d'Argenson rendit de la vérité des faits, le Roi lui dit : « Il faut dire quelque chose d'honnête à M. d'Aubigné. » M. d'Argenson eut beau demander une explication, le Roi n'en voulut pas dire davantage, et en conséquence M. d'Argenson a dit à M. d'Aubigné que le Roi avoit été étonné de la différence qu'il avoit trouvée dans les faits, et qu'il étoit bien persuadé de son zèle et de son attachement pour son service.

Du 14, jour de Pâques. — M. le comte de Piosasque, qui est arrivé ici aujourd'hui de la part de l'Empereur, a eu audience particulière du Roi et de la Reine; on dit qu'il est chargé d'une commission impériale. M. de Piosasque est colonel des gardes à cheval de l'Empereur et général de sa cavalerie, grade qui est immédiatement après celui de feld-maréchal. C'est un homme âgé d'environ soixante ans et d'une taille médiocre. MM. de Piosasque sont originaires de Savoie; les ancêtres de celui-ci vinrent s'établir en Bavière, à l'occasion du mariage de Ferdinand-Marie, électeur de Bavière, en 1652, avec Henriette-Adélaïde, fille d'Amédée duc de Savoie. Ferdinand-Marie est le grand-père de l'Empereur d'aujourd'hui.

Du mercredi de Pâques 17, *Versailles.* — Dimanche dernier, qui étoit le jour de Pâques, ce fut M. l'abbé de Ventadour, évêque de Ptolémaïde, qui officia; il avoit aussi officié le samedi saint. Ce fut Mme la duchesse de Rochechouart qui quêta dimanche. Il n'y eut point conseil ce jour-là; le conseil d'État se tint le lundi.

Avant le conseil, lundi, le Roi reçut vingt-quatre chevaliers de Saint-Louis dans sa chambre. C'est M. de Sauroy, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui lut le serment. Après le conseil, M. le maréchal de Noailles prit congé du Roi; il partit pour Paris, d'où il est parti ce matin pour Metz.

Dimanche fut le dernier sermon du carême, et par conséquent le compliment du prédicateur, suivant l'usage: ce compliment fut une véritable instruction, mais fort respectueuse et même touchante.

Hier M. le marquis de Clermont fit signer ici le contrat de mariage de Mlle sa fille avec M. de Bourbon-Busset.

Le jour de Pâques, M. le Dauphin soupa au grand couvert. Madame étoit malade. Depuis Pâques, le Roi soupe comme il faisoit pendant le carême, toujours au grand couvert ou dans ses cabinets.

Du samedi 20, *Versailles.* — Il y a déjà quelques jours que le Roi nomma à trois guidons de gendarmerie qui étoient vacants : MM. de Boissy, homme de condition de Limousin; d'Autrey, petit-fils de feu M. d'Armenonville, garde des sceaux; et de Ximénès, fils du lieutenant général, mort en Bohême l'année passée.

Nous sûmes hier avec grand plaisir que le Roi a donné au vicomte de Talleyrand le régiment de cavalerie de Sabran. Le vicomte de Talleyrand est frère du comte de Talleyrand qui a épousé la fille de Mme de Chalais. MM. de Talleyrand sont gens de grand nom, de Périgord. Le vicomte étoit capitaine de carabiniers et avoit été blessé considérablement au bras, au combat de Sahay.

M. de Luxembourg a pris congé du Roi, aujourd'hui au débotter. Le Roi l'a fort bien reçu, et lui a parlé honnêtement et même avec amitié. Depuis quelque temps cela étoit fort différent; et comme ami de M. de Belle-Isle, il avoit eu part à la disgrâce commune.

La disposition des esprits, dans le particulier des cabinets du Roi, est fort différente de ce qu'elle étoit du temps de Mme de Mailly; il ne reste presque plus des amis de Mme de Mailly admis particulièrement dans les cabinets que M. de Meuse, qui est toujours dans le même particulier avec le Roi, et tous les jours tête à tête plusieurs heures. D'ailleurs, M. le duc de Villeroy, M. le duc d'Ayen et M. le comte de Noailles, qui sont toujours également bien auprès du Roi et continuellement dans les cabinets, ne peuvent pas être regardés comme tenant au Roi par Mme de Mailly, puisque le Roi a toujours eu de la bonté pour eux. Le Roi a toujours aussi fort aimé M. de Coigny; ainsi l'on ne doit point le regarder dans le nombre des amis de Mme de Mailly tenant par elle. M. de Luxembourg, qui tenoit beaucoup par elle, n'est pas trop bien auprès du Roi depuis longtemps. M. et Mme de Boufflers sont aussi bien que lui enveloppés dans la prévention qui règne contre M. de Belle-Isle; Mme de Boufflers a été long-

temps sans souper dans les cabinets; elle y soupa cependant il y a cinq ou six jours. M. de Boufflers partit il y a au moins quinze jours pour aller dans ses terres, d'où il se rendra à l'armée de M. de Noailles; il a fallu de fortes sollicitations pour obtenir que MM. de Luxembourg et de Boufflers fussent employés cette année; cependant M. de Luxembourg, en prenant congé, a été fort bien reçu. Ce que l'on peut appeler en quelque manière la nouvelle cour des cabinets, c'est M. de Richelieu, qui y a toujours été à la vérité, mais c'est le seul qui ait un véritable crédit sur l'esprit de M^me^ de la Tournelle, et l'on en peut voir la raison en lisant ce qui est écrit ci-devant; c'est M. de Guerchy, le comte de Fitz-James, le marquis de Gontaut, M. le duc d'Aumont, tous fort liés avec M^me^ de la Tournelle et M^me^ de Lauraguais. M^me^ d'Antin s'est toujours conservée au même point avec le Roi; elle étoit plus amie de M^me^ de Mailly que de M^me^ de la Tournelle; cependant cela fait le même effet pour les soupers et pour les voyages. M^lle^ de la Roche-sur-Yon est aussi restée à peu près au même point où elle étoit pour les cabinets et les voyages.

M^mes^ de la Tournelle et de Lauraguais ne sortent presque point tout le jour de leur chambre. M^me^ de la Tournelle persiste toujours à ne vouloir point que le Roi fasse porter son dîner chez elle; elle dit qu'elle ne demanderoit pas mieux que de dîner avec lui quand il l'aura mise en état qu'elle lui en donne. Il faut convenir que l'arrangement présent ne ressemble point à ce qui avoit été annoncé dans le commencement de la faveur de M^me^ de la Tournelle. Dans ce temps, M. de Richelieu, enthousiasmé de cette affaire, disoit, ce sont ces termes : « Qu'il vouloit que celui « qui entreroit dans l'antichambre de M^me^ de la Tournelle « eût plus de considération que celui qui auparavant étoit « tête à tête avec M^me^ de Mailly. »

M^me^ de la Tournelle ne vouloit point prendre d'engagement, disoit-on, qu'elle ne fût assurée d'avoir une maison à elle, donner à manger, avoir du monde chez

elle, et avoir un carrosse pour aller se promener, ne voulant point se servir des carrosses du Roi. Il est vrai qu'elle ne s'en sert point, mais elle n'en a point à elle ; aussi elle ne sort jamais, quoiqu'elle aime les spectacles. Quand elle soupe hors des cabinets, elle quitte le jeu et la compagnie tous les jours à minuit, lorsqu'elle sait que le coucher du Roi est fini ; elle peut avoir du crédit en particulier pour plusieurs choses qui paroissent devoir ne pas l'intéresser beaucoup, mais il y en a deux très-considérables par lesquelles on voit qu'elle a peu de crédit jusqu'à présent : l'une est le gouvernement de Montpellier, que M. de Richelieu désire depuis longtemps; l'autre est un brevet de duchesse pour elle-même. Pour le gouvernement, on ne doutoit pas, lorsque M. de Richelieu arriva de Languedoc, que le Roi ne lui annonçât sur-le-champ lui-même cette grâce. S. M. avoit paru désirer son retour et l'attendre avec impatience ; cependant il ne fut question de rien. Quelque temps après, M. de Richelieu se détermina à faire une tentative dont le succès paroissoit presque sûr. Il a une des lieutenances générales de Languedoc; cette charge vaut 18,000 livres de rente ; Montpellier en vaut 22,000. Quatre mille livres d'augmentation paroissoient être une petite grâce à obtenir ; il en parla au Roi. Le Roi ne lui répondit rien, et le gouvernement est encore à donner. Pour le brevet de duchesse, il est vrai que Mme de la Tournelle ne veut ni en parler ni qu'on en parle ; malgré cela, ceux de ses amis qui sont le plus à portée de parler ont tenu souvent devant le Roi tous les propos qui peuvent conduire à cette grâce. Assurément le Roi n'a pas besoin d'explication pour comprendre ce qu'on veut lui faire entendre ; malgré cela, jusqu'à présent on ne voit aucun effet.

Une autre observation singulière, c'est par rapport à M. de Meuse ; il peut être assurément regardé comme tenant au Roi par lui-même. Malgré cette assiduité perpétuelle à faire sa cour, le tête-à-tête continuel, cette conver-

sation remplie de bonté et de promesses, au moins d'espérances les plus étendues et les plus flatteuses dont j'ai parlé ci-dessus, quoique le Roi sache qu'il n'est pas riche, qu'il n'a sacrifié le désir qu'il avoit de servir que par obéissance pour S. M., non-seulement il n'a pas été fait chevalier de l'Ordre, mais il n'a pu encore obtenir aucun des gouvernements qui sont vacants; cependant il y a lieu de croire que le Roi a envie de lui donner celui de Saint-Malo.

Du mercredi 24, *Versailles.* — Le crédit de M. de Noailles paroît toujours se soutenir dans le moment présent, et celui de M. de Belle-Isle semble être presque entièrement anéanti. Il est question de plusieurs points importants dans les négociations : l'un est l'élection de l'archevêque de Mayence, le premier des électeurs et dont le suffrage a plus de poids dans l'Empire. Le feu électeur étoit fort attaché à la maison d'Autriche ; il seroit d'une grande importance d'en avoir un dont les sentiments fussent différents. Personne ne sembleroit devoir être plus consulté que M. de Belle-Isle, par toutes sortes de raisons ; on ne lui a seulement pas demandé son avis.

Les mouvements des troupes dans le pays Messin, dans l'Alsace, sur les bords du Rhin, en deçà et au delà, sont d'assez grande conséquence pour mériter une même délibération. Indépendamment des talents et de l'application de M. de Belle-Isle, le long séjour qu'il a fait à Metz, son attention à tout voir et tout examiner par lui-même, joints à la connoissance qu'il avoit déjà de tous ces différents pays, la route enfin qu'il vient de faire dans ces mêmes pays à la tête d'une armée, la certitude où l'on est que personne ne sait mieux que lui les mouvements des esprit des nations alliées contre la France, tout sembloit annoncer la nécessité de le consulter. M. de Noailles, avant que de partir, a eu une conférence avec lui ; à cela près, on ne lui a parlé de rien.

Il n'y a personne en France en qui l'Empereur ait plus de confiance qu'en M. de Belle-Isle ; il lui a des obliga-

tions essentielles; cela n'est pas douteux; mais il est certain qu'il l'estime infiniment et que M. de Belle-Isle est le seul capable d'avoir du crédit sur son esprit. L'Empereur est parti de Francfort, où il laisse l'Impératrice et toute sa famille, à la réserve du Prince Royal qu'il emmène avec lui; il va à Munich, où même il doit être présentement. Il a été question de concerter avec lui les mouvements de nos troupes, tant celles de l'armée de M. de Noailles que celles de M. de Broglie. L'Empereur n'a pas un ministre en qui nous ayons confiance, ni qui ait assez de capacité pour la mériter; de manière que lorsque après son élection, lorsqu'il fut question d'envoyer des ministres dans les différentes cours, il envoya querir M. de Sade, envoyé de France auprès de l'électeur de Cologne, son frère, pour savoir si l'électeur de Cologne avoit quelqu'un dont on pût faire usage. M. de Sade ne put lui en nommer aucun, et l'Empereur a été obligé de se servir de ce qu'il avoit de moins mauvais. L'Empereur, qui doit être présentement à Munich, va se mettre à la tête de son armée. Il a fallu nommer un ambassadeur du Roi auprès de lui, et un ambassadeur qui fût en état de le suivre et de monter à cheval. M. de Belle-Isle ne le pouvoit pas, à cause de sa santé; mais il pouvoit donner son avis, et il paroissoit nécessaire de le prendre. On ne le lui a pas demandé; on s'est contenté de lui donner ses lettres de recréance pour finir son ambassade; on n'a pas même encore décidé pour le remboursement de la dépense qu'il a été obligé de faire à Francfort. Il a eu l'attention de faire tout payer exactement; mais il a fallu qu'il empruntât beaucoup. J'ai marqué ci-dessus ce qui s'étoit passé entre M. le Cardinal et lui, dans le temps de son départ; il a donné son mémoire, disant qu'il seroit content de ce que le Roi ordonneroit, et le Roi n'a encore rien ordonné.

Le Roi quitta le deuil (1), samedi, de la fille de l'Empe-

(1) Le Roi a continué le violet pendant tout le deuil. (*Note du duc de Luynes.*)

reur pour prendre celui de la nièce; pour cela il quitta l'habit violet et prit le noir, et la Reine prit le blanc.

M. de Lautrec, lieutenant général, gendre de feu M. le prince de Léon, lequel a été ministre du Roi à Genève, a été nommé ces jours-ci ministre plénipotentiaire du Roi auprès de l'Empereur.

Tous les ambassadeurs et ministres étrangers suivent l'Empereur en Bavière. De ce nombre est M. de Montijo, ambassadeur d'Espagne, dont j'ai parlé ci-dessus. On dit que personne n'a plus de capacité, d'esprit et d'habileté dans les affaires, et qu'il est impossible de trouver un ministre qui serve mieux son maître; il est universellement considéré dans l'Empire. Quoiqu'il ait de la hauteur, elle est accompagnée de tant de politesse et de magnificence, que l'on n'en est pas moins empressé d'aller chez lui. Cette magnificence est au delà de tout ce qu'on pourroit croire; il donne des fêtes continuellement à la ville et à la campagne; ses meubles sont magnifiques; il a répandu de l'argent avec profusion dans toutes les occasions nécessaires, et en dernier lieu au retour des troupes françoises. M. de Belle-Isle n'ayant plus de maison, il a reçu tous les officiers chez lui. Pour donner une idée de cette magnificence par un détail peu important, M. de Belle-Isle, au retour de Prague, comptoit aller loger chez M. Blondel, ministre de France; M. de Montijo lui demanda avec instance qu'il vînt loger chez lui; pour cela il avoit fait bâtir, comme je l'ai déjà marqué, un appartement tout exprès, que l'on a détruit après le départ de M. de Belle-Isle. Cet appartement étoit construit avec toute la magnificence et la commodité imaginables et meublé superbement. Le jour de l'arrivée de M. de Belle-Isle, il eut grand soin que cet appartement fût bien éclairé; et pour cet effet il y avoit fait mettre huit cents bougies. Quand toute la compagnie fut retirée, M. de Belle-Isle, trouvant toute cette illumination inutile, ordonna qu'on les éteignît. M. de Montijo, étant revenu le soir faire la

conversation avec M. de Belle-Isle, trouva fort mauvais qu'elles fussent éteintes, et les fit toutes rallumer. Il a fait bâtir une galerie dans sa maison, qui est d'une longueur immense, meublée et ornée parfaitement, car il a beaucoup de goût, éclairée et échauffée également, quand même il n'y est pas ; c'est pour la promenade et le lieu d'assemblée des ministres étrangers et de tout ce qui veut venir chez lui. M. de Belle-Isle dit qu'il faut que M. de Montijo ait bien dépensé un million pour son établissement à Francfort. Il est persuadé que sa dépense depuis ce temps-là va au moins à 60,000 livres par mois. M. de Montijo est grand d'Espagne et président du conseil des Indes. On dit que son désintéressement égale son habileté. Il jouit de 4 ou 500,000 livres de rente, et l'Espagne ne le laisse pas manquer d'argent.

Il y a plusieurs jours qu'on l'on sait que le roi de Pologne doit venir faire un voyage ici ; la Reine l'attendoit dès avant-hier, et alla s'établir à Trianon pour y être au moment de son arrivée ; elle l'attendit tout le jour sans avoir aucune de ses nouvelles, quoiqu'elle eût envoyé M. de Chalmazel au-devant de lui. Il se répandit même un bruit hier matin que le roi de Pologne étoit resté malade à Reims ; ce bruit étoit sans fondement. Les mauvais chemins ont été la seule cause de ce retardement. Il arriva hier après-midi à Trianon, où il couchera pendant son séjour ici. Il aura l'appartement de M. le comte de Clermont pour rester des moments dans la journée à Versailles. Il a amené un maître d'hôtel avec lui pour le faire servir à ses dépens ; il ne sera pas nourri de la bouche de la Reine. M. le duc Ossolinski, grand-maître de sa maison, et M. le commandeur de Thianges, son grand-veneur, sont les seuls qui l'aient suivi. Il ne vit point le Roi hier; il ne l'a vu qu'aujourd'hui.

Du jeudi 25, *Versailles*. — M. de Castellane a remercié le Roi ce matin ; il vient d'être fait major de la gendarmerie. M. du Châtelet, qui avoit cette majorité depuis

longtemps, ne la garde point, ayant été fait maréchal de camp. M. de Castellane étoit depuis trois ou quatre ans chef de brigade des gardes du corps. La majorité de la gendarmerie est une place considérable ; outre le revenu qui y est attaché, et qui va bien à 12 ou 15,000 livres de rente, elle donne l'agrément de travailler avec le Roi pour tout ce qui regarde le détail de la gendarmerie ; à la vérité, c'est en présence du secrétaire d'État de la guerre. D'ailleurs le major est le seul inspecteur de ce corps.

M. de Verneuil, introducteur des ambassadeurs, et M. le marquis d'Harville ont demandé ce matin l'agrément du Roi pour le mariage de l'aînée des filles de M. d'Harville avec le fils de M. de Verneuil.

Hier il y eut souper dans les cabinets ; il n'y avoit de dames que Mme de la Tournelle et Mme de Lauraguais. Mlle de la Roche-sur-Yon, Mme de Flavacourt et Mme d'Antin étoient ici ; elles ne furent point averties ; il est vrai qu'elles sont de semaine.

Le Roi soupa aussi lundi dernier dans ses cabinets. C'étoit le jour que la Reine attendit si longtemps à Trianon le roi de Pologne. Mmes d'Antin, de la Tournelle et de Flavacourt étant de semaine, étoient avec la Reine. Sur les sept heures, la Reine fit attention que ces trois dames ayant accoutumé de souper dans les cabinets, il convenoit qu'elle les renvoyât à Versailles, puisqu'elle vouloit attendre jusqu'à près de neuf heures. Ne pouvant pas se résoudre à adresser pour cela la parole à Mme de la Tournelle, elle dit à Mme d'Antin et à Mme de Flavacourt que si elles étoient du souper du Roi, elles n'avoient qu'à prendre le carrosse de ses écuyers et revenir à Versailles. L'une et l'autre répondirent qu'elles n'étoient point du souper, qu'elles n'avoient point été averties. Un moment après, Mme de Luynes vint de la part de la Reine dire tout haut que les dames qui étoient du souper du Roi pouvoient s'en retourner, que la Reine leur en donnoit la permission. Alors Mme de la Tournelle dit que Mmes d'Antin et

de Flavacourt étoient du souper, qu'elle avoit oublié de les avertir, et en conséquence elles s'en allèrent toutes trois.

Le roi de Pologne fut hier chez le Roi, après le débotter; le Roi le reçut fort bien; il fit quelques pas dans son cabinet pour venir au-devant de lui, il l'embrassa et lui parla beaucoup pendant une demi-heure ou environ que dura cette visite; il est vrai que la conversation ne roula que sur des choses générales, et il n'y eut point de particulier. Le Roi traita bien aussi M. le chevalier de Thianges et lui parla. On remarqua qu'il ne dit pas un mot à M. le duc Ossolinski (1).

Du vendredi 26, *Versailles.* — M. le duc d'Ayen a pris congé aujourd'hui; il va joindre M. son père. J'appris il y a quelques jours un propos qu'il tint devant le Roi, en allant à la chasse, il y a peu de temps; c'étoit en carrosse; il n'y avoit avec le Roi que lui, M. de Richelieu et M. de Soubise. Le Roi demanda à M. d'Ayen quand il partoit. « Sire, je n'en sais rien, lui répondit M. d'Ayen. » « Mais votre régiment marche, lui dit le Roi, il faut bien que vous partiez. » « Je ne sais pas quand je partirai, dit M. d'Ayen, ni-même si je partirai; j'ai envie de prendre le petit collet; mon pauvre père est absent et je braillerai comme l'abbé de Broglie. » Ce propos est vrai, car M^me^ de Luynes en a parlé à M. d'Ayen, qui en est convenu.

Du samedi 27, *Versailles.* — On reçut hier des nouvelles importantes de trois endroits différents.

On apprit d'Egra que le détachement que M. de Broglie y avoit envoyé, sous les ordres de M. du Chayla, y étoit arrivé sans obstacle, et que le général Festetitz, qui bloquoit cette place, s'étoit retiré à l'approche de nos troupes.

(1) Il lui a parlé depuis plusieurs fois. (*Note du duc de Luynes.*)

On apprit de Mayence que l'élection de l'archevêque-électeur étoit faite, et que c'étoit un chanoine du chapitre qui a été élu ; il s'appelle d'Ostein. C'est un homme de quarante-cinq ans, petit, mais fort gros, qui aime assez à boire. Il y a lieu de croire qu'il sera fort attaché aux intérêts de la reine de Hongrie ; son frère a été ministre du feu Empereur à la cour de Londres. On regarde ce choix comme fort mauvais pour nos intérêts ; et l'on prétend qu'il y avoit deux autres sujets, dont l'un fort bon et l'autre indifférent, sur lesquels il auroit été fort facile de faire tomber l'élection.

La troisième nouvelle est la mort de M. de Campillo, à Madrid ; c'étoit l'un des ministres de cette cour qui avoit le plus de crédit. Il n'y avoit pas longtemps qu'il étoit en place ; M. l'évêque de Rennes, notre ambassadeur, avoit beaucoup contribué à son élévation. Il paroît que M. de Campillo n'étoit pas fort ami de M. de Campo-Florido.

Du dimanche 28, *Versailles.* — M. de Verneuil m'a dit aujourd'hui que le Roi lui avoit permis de céder sa charge à M. son fils, en faveur du mariage ; il conserve six ans d'exercice.

Le roi de Pologne couche à Trianon, comme je l'ai déjà marqué, et y dîne tous les jours ; il dîne seul, et il y a outre cela la table de M. le duc Ossolinski. Le roi de Pologne, au sortir du dîner, vient ici tous les jours vers les deux heures, et y reste jusqu'à six heures, ou dans les cabinets de la Reine, ou dans l'appartement de M. le comte de Clermont, qu'on lui a prêté. Lorsqu'il est dans cet appartement, la Reine y est presque toujours avec lui, ce qui n'empêche pas que l'on ne puisse lui faire sa cour. On lui annonce certaines personnes, et la Reine les fait entrer. A six heures ou six heures et demie, il retourne à Trianon, prend du thé, fume et se couche ; il est toujours couché à neuf heures, et se lève sur les six ou sept heures. Il a auprès de lui un détachement des gardes du corps,

avec un chef de brigade que l'on relève. Lorsqu'il vient ici et que la garde est entrée pour le Roi, non-seulement elle bat aux champs quand le roi de Pologne arrive, mais même elle l'attend ; mais elle ne monte pas pour lui.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS ET DES MATIÈRES

MENTIONNÉS DANS CE VOLUME.

A.

B.

C.

D.

E.

F.

H.

I.

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R.

S.

T.

U.

V.

W.

X.

Z.

FIN DE LA TABLE.

Typographie de H. Firmin Didot. — Mesnil (Eure).

Digitized by Google

Digitized by Google

A FINE IS INCURRED IF THIS BOOK IS NOT RETURNED TO THE LIBRARY ON OR BEFORE THE LAST DATE STAMPED BELOW.

4078143

JUN 3 '75 H

Digitized by Google